TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41050

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XXIII. — 1er JUILLET 1848.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

41050

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

PEINTRES

ET SCULPTEURS MODERNES.

IV.

LÉOPOLD ROBERT.

CORRESPONDANCE INÉDITE. — DOCUMENS NOUVEAUX.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

LE TABLEAU DES PÊCHEURS A PARIS. — LA PRINCESSE CHARLOTTE NAPOLÉON.
CAUSES DE LA MORT DE ROBERT.

VIII.

L'intérêt qui s'attachait à la triste fin de Léopold Robert ne fit qu'ajouter à la curiosité publique, déjà excitée par sa peinture des *Pêcheurs de l'Adriatique,* et le propriétaire du tableau, M. Paturle, profita de ce sentiment pour exposer l'œuvre, au profit des pauvres, dans une des salles de la mairie du second arrondissement (2). Le tableau figura ensuite au salon du Louvre, en 1836, avec l'esquisse du *Repos en Égypte* et la petite toile de *la Mère heureuse,* exécutée en 1834.

(1) Voyez les trois premières périodes dans les nos des 15 septembre, 1er et 15 octobre.
(2) Le prix d'entrée était fixé à un franc, et en deux mois seize mille visiteurs avaient apporté leur tribut.

On fut frappé tout d'abord du voile de mélancolie profonde qui couvre l'ensemble de la peinture des *Pêcheurs*, et qui répand sur la scène une teinte d'exagération. Si l'on va au détail des figures, ce cachet dramatique de tristesse est bien plus marqué encore. Ce n'est pas, il est vrai, que les populations maritimes livrées à la pêche au long cours ne contractent, dans les terribles chances de leur métier, un caractère sérieux de résignation que le sentiment religieux vient fortifier encore : — *Si tu veux apprendre à prier, va sur la mer,* dit le proverbe breton; — mais la conscience du danger s'affaiblit par l'habitude et ne laisse subsister, dans l'attitude de ces populations aventureuses, qu'une sorte de gravité tranquille et simple.

Contre un pan ruiné de muraille, près d'un cep glacé aux premiers souffles de l'hiver, et qui laisse tomber ses pampres flétris comme l'ame chancelante du peintre laisse tomber ses dernières espérances, on voit l'aïeule assise à distance, les yeux fixés vers la terre où va s'ouvrir sa tombe. Une jeune mère, comme frappée d'un pressentiment de mort, serre tristement son nouveau-né contre son sein. Un jeune homme relève des filets avec emphase, comme s'il portait la main à une épée. Il n'y a pas jusqu'à l'enfant qui tient le fanal qui n'ait quelque chose de solennel et de sombre, caractère aussi opposé à son âge qu'à l'action si simple qu'il représente. Il semble que le dégoût qui brisait le cœur de l'artiste ait passé à tous les acteurs de la scène. Chacun d'eux vit, agit, pense pour soi, est triste pour soi; et comme si, à l'exemple du peintre, aucun ne voulût de consolation, aucun, à ce moment suprême du départ, ne s'abandonne à cette électricité d'un sentiment commun, à ce pathétique du geste qui reste encore aux muettes douleurs; aucun, en un mot, ne cherche la main d'une mère, d'une épouse, d'une sœur, d'un ami. Or, ce rapprochement qu'on ne peut s'empêcher d'établir entre l'œuvre et la destinée de l'auteur a quelque chose de cruel qui gêne, qui déplace, qui gâte l'impression du spectateur. De toutes les formes de l'imagination, la peinture est déjà la plus réelle et la plus positive; elle dira plus que l'artiste n'a voulu lui faire dire, si, à l'effet naturel qu'elle produit, vient se joindre encore une idée d'actuelle et vivante réalité. Ce n'est plus une représentation pittoresque, c'est une agonie véritable, et des régions de l'idéal vous retombez à plat sur le cœur saignant de l'artiste.

Que résulte-t-il en outre de ce défaut intime et radical de la composition? En l'encombrant de détails, en la semant de figures dont chacune est un épisode, en la morcelant sous les changemens multipliés, l'artiste a détruit ce principe d'unité d'où émane la beauté de lignes, la simplicité homérique des *Moissonneurs*. La vieille mère et la jeune femme avaient été peintes dès la première époque où Léopold avait introduit des pêcheurs dans son tableau sans bannir tout-à-fait

les masques. Or, comme ces deux figures avaient réussi du premier coup, comme elles étaient au nombre de ses plus magnifiques études, il s'obstina à les conserver au milieu de toutes les transfigurations de sa toile. De là une incroyable difficulté dans l'agencement successif des figures voisines pour les faire cadrer avec ce premier motif; de là défaut d'équilibre dans l'entente générale du tableau. Il faut avouer encore, pour en finir avec les reproches, que Robert avait moins saisi le caractère vénitien qu'il ne s'était souvenu, en peignant ses *Chiozzotti* (1), des beautés particulières à la race romaine.

Une défense en quelque sorte posthume de son œuvre se trouve dans une de ses dernières lettres inédites, adressée à M. Marcotte le 14 janvier 1835. Le pauvre Léopold était exaspéré à la lecture d'une vive critique mise dans la bouche d'un gondolier et publiée dans une feuille de Venise, durant l'exposition des *Pêcheurs*. Il avait été accablé d'éloges exagérés par les curieux de toute classe qui faisaient procession dans son atelier. On lui avait annoncé l'intention de l'exalter dans les journaux. A l'enthousiasme d'un certain comte *quelque peu clerc*, la forte plume de l'endroit, qui avait passé près d'une journée en admiration devant le tableau, on eût dit qu'il allait composer un poème en l'honneur du peintre; cependant l'attaque du prétendu gondolier était le seul mot imprimé à Venise sur son œuvre. Et personne qui répondît à ce dénigrement! « Ah! s'écriait Robert, ce souvenir, avec mes lettres, sera une bonne leçon pour ceux qui commencent un ouvrage considérable d'une manière inconséquente, tout animés qu'ils sont de la volonté de bien faire!... En lisant cet article, je serais fâché que vous crussiez que la nature n'ait pas été mon guide. J'avoue avec le gondolier que la scène ne se présentera pas semblable dans la nature comme détails : on rencontrerait plus facilement la marque de la misère physique et morale; mais je le répéterais à extinction : s'il fallait représenter la nature comme on la trouve, sans choix, je jetterais mes pinceaux au feu. On me reproche de ne pas avoir été vrai, et moi je dirai que je doute beaucoup (je pourrais dire que j'en suis sûr) que le judicieux écrivain ait jamais vu Chioggia. Il parle de ces *Chiozzotti* qui se tiennent près de la place Saint-Marc; mais il faut que vous sachiez que près de cette place sont les barques de Chioggia conduites par cette catégorie de gens qui n'a plus le vrai type, dont le costume s'abâtardit ainsi que le moral. Figurez-vous ce que peuvent être comme caractère des êtres qui, depuis le commencement de l'année, les mêmes jours, aux mêmes heures, font incessamment les mêmes voyages. Ce ne sont plus que des machines, moralement parlant. Ils passent la moitié de leur vie avec la lie du peuple de Venise, ce qui contribue encore à leur donner un

(1) Habitans de Chioggia, en dialecte vénitien *Chiozzia;* de là *Chiozzotti.*

aspect pauvre au physique... C'est d'après cette population bâtarde que les Vénitiens, qui ne sortent presque jamais de leur ville, jugent les gens de Chioggia. Ils ne connaissent pas la classe qui garde encore un cachet sévère, original et beau : celle des pêcheurs qui sont presque toujours en mer. Là se trouve encore un aspect de noblesse. Chose étrange! c'est un Vénitien qui cherche à me trouver peu exact, moi qui ai été si scrupuleux. Il accuse alors bien vivement tous ses grands compatriotes qui ont fait de la peinture. A l'égard du costume des femmes, je vous ai dit qu'il n'est plus porté, mais il n'en est pas moins vrai pour cela; j'ose même dire qu'on me doit de la reconnaissance pour l'avoir retrouvé. Mais non! je ne suis pas Italien : voilà le grand crime! En cela, les Italiens sont d'une injustice criante. Un enfant né en Italie est plus né peintre que tous les ultramontains qui, comme moi, passent leur vie en Italie! La première impression est exprimée par eux avec franchise, vivacité, enthousiasme même, et je suis sûr qu'ils ont d'abord du plaisir à faire individuellement des éloges; mais ensuite la réflexion vient, la nationalité perce, et la crainte d'attaquer le privilége auquel ils prétendent ne leur fera jamais consacrer par écrit le propre langage qu'ils auront tenu...

« A l'égard du sentiment moral que j'ai cherché à introduire pour intéresser le spectateur, il est évident que les premières femmes venues n'auraient pu me servir de modèles de sensibilité; mais ne se trouvât-il qu'un exemple d'attachement vertueux à Chioggia, je n'aurais pas hésité à m'en prévaloir, et en cela je crois encore ne pas avoir manqué à la vérité. Il faut le dire : ce qui m'a peiné, c'est l'intention que je crois remarquer dans un passage où l'on veut attribuer des intentions politiques au choix de mon sujet. En un temps, suivant le critique, où la poésie française rabaisse les grands et avilit les souverains, je cherche à élever le peuple, à l'ennoblir, à n'y trouver que des héros. Pourquoi pas? Mais ce rapprochement doit avoir un but : est-il bienveillant? Après tout, je trouve que tous les hommes ont leurs droits. Si je représentais de grands hommes, peut-être leur donnerais-je un caractère plus noble et plus grand; je l'essaierais du moins... Quand les hommes arriveront à se ressembler tous, je serai le plus grand des républicains. »

En résumé, si l'on se met au point de vue grave et poétique de Robert, si l'on se dégage du sentiment pénible inspiré par les circonstances qui font du tableau une sorte de testament funèbre, on ne peut se défendre d'une impression vive et profonde. *Mœrens ac laudans,* la douleur au cœur et l'éloge à la bouche, on admire l'élévation du style, la puissance de forme et de couleur, et l'on est frappé de la forte expression de quelques-unes des figures. On avait presque toujours retrouvé en Léopold les sécheresses de l'école allemande et une palette ingrate : ici, il avait manié le pinceau avec une habileté inaccoutumée; il avait mieux com-

pris ces belles *localités* qui sont dans la nature; il avait su mettre quelque chose de lui-même dans les fonds et dans les accessoires; la diversité des plans était mieux sentie; tout l'ensemble était monté sur une gamme modulée avec plus d'harmonie et de force. Ce n'est point à dire cependant qu'il fût d'un coup devenu maître ni dans la science de la couleur ni dans la science du clair-obscur, cette entente de la distribution de la lumière et de l'ombre qu'inventèrent Léonard et le Corrége, que pratiqua et dont se joua souvent Rubens, que Rembrandt porta au plus haut degré de l'art, de l'art immortel et divin. Encore une fois, il eut l'inspiration, il eut la puissance d'expression et de dessin, il eut le *caractère,* le sentiment du beau dans le simple; il fut un grand artiste, mais, moins préoccupé des conditions matérielles de son art que des parties intellectuelles, il était malhabile à dégrader les plans, à tirer parti d'une figure dans l'ombre, à sacrifier l'accessoire au principal. En un mot, en même temps qu'il ne fut point coloriste, il ne compta point parmi ses qualités essentielles le pouvoir du clair-obscur; il fut assez fort pour s'en passer. Pitoyable manie en peinture de ne juger que d'un seul point de vue! A ce prix, l'école florentine et la plus grande portion de l'école romaine seraient rayées de la liste des peintres. Le divin Raphaël, qui n'a été étranger à aucune des parties de l'art, qui a été si merveilleux par les finesses de la couleur locale dans sa Madone de Foligno, dans son Léon X, etc., a-t-il toujours été coloriste? Non assurément : l'entente supérieure des grandes harmonies de la couleur n'était point sa qualité dominante, et la plupart de ses belles pages en sont dépourvues. Ainsi du clair-obscur. Le Poussin n'a pas non plus recherché toujours ce clair-obscur dont on mène tant de bruit; en est-il moins un peintre inspiré, un des plus grands peintres d'expression qui aient honoré le pinceau? Quels que soient les élémens qui composent le talent d'un artiste, l'ensemble, l'accord entre tous ces élémens, forment une des principales conditions de l'art; mais il suffit d'une des qualités essentielles portée à un degré éminent pour faire un grand peintre. Cette double condition, Robert l'a remplie. Il eut ce don inappréciable, qu'il ne releva de personne. Enveloppé de toutes parts et comme *embaumé* (aurait dit Montaigne) dans l'école coloriste de Venise, il ne chercha point à s'en assimiler la qualité distinctive. Il n'avait pas dans ses instincts, il n'avait pas non plus dans sa volonté ce qu'il faut pour tirer parti des maîtres de la lumière : avant tout, il voulait être lui, sentant trop bien que l'imitation eût jeté en dehors de ses voies naturelles un homme né moins coloriste que dessinateur. « Je m'enfuis de Venise, de peur de devenir coloriste, » disait le Poussin.

Néanmoins la dernière œuvre de Robert, sous le rapport pittoresque, était un progrès notable et plein de promesses. Or, dans les arts ainsi que dans les lettres, la difficulté n'est pas aujourd'hui de percer et d'ar-

river, la difficulté est de se maintenir. Nous ne sommes plus à l'époque où la gloire faisait payer si cher ce qu'à présent elle escompte souvent d'une façon indiscrète aux débutans. Le Poussin et Le Sueur avaient lentement mûri leur talent dans la retraite et le silence avant de faire éclat. Aujourd'hui qu'à travers un tourbillon de vanités frénétiques l'artiste se jette dans la mêlée avant le temps, le premier essai d'un jeune homme au cadre duquel une amitié complaisante aura cloué un lambeau de renommée peut lui valoir un brevet de génie; mais cette ovation prématurée ne lui prépare souvent qu'une chute plus lourde aux expositions suivantes. Léopold, au contraire, doublait, à chaque pas, sa force en l'exerçant; et si le grand artiste n'eût de lui-même quitté cette terre de douleur, et que son mode laborieux de production ne l'eût point épuisé, on ne saurait prévoir jusqu'où un talent si fortement trempé eût pu s'élever. « Si la main me voulait obéir, » disait le Poussin, dont nous aimons à reproduire les paroles, « je pourrais, je crois, la conduire mieux que jamais; mais je n'ai que trop l'occasion de dire ce que Thémistocle disait en soupirant, sur la fin de sa vie, que l'homme décline et s'en va lorsqu'il est prêt à bien faire. »

IX.

Quelles ont été les causes réelles du suicide de Robert? se demanda-t-on de toutes parts à la nouvelle de sa mort. Une dame française (les femmes ne permettent guère de se tuer que par amour) publia, au milieu même de l'émotion causée par cette nouvelle, une brochure dédiée à Aurèle, le survivant des frères. S'annonçant comme une catholique égarée un jour au prêche de Genève, où elle avait aperçu pour la première fois Léopold en extase devant la beauté d'une fidèle, et plus occupé de la créature que du Créateur, cette dame raconte comme quoi, peu de temps après, elle le rencontra de tous côtés sur son chemin : à la promenade, au théâtre, sur le sommet romantique d'un glacier; comme quoi enfin, arrivée avec son mari à Venise, au temps où Robert y arrivait lui-même, elle ouvrit avec lui des relations de société, en obtint des conseils en peinture, et, de degré en degré, devint assez son amie pour recevoir la confidence des plus intimes secrets de son cœur. Tombé, à la première vue, amoureux fou d'une jeune inconnue, Robert s'était laissé aller à toutes les frénésies d'une passion fantastique, quand enfin il avait retrouvé son idole et découvert qu'elle était fille d'un seigneur opulent, grand ami des arts. Sa réputation lui avait ouvert les portes du palais de la jeune fille, qui, au point de vue de la peinture, s'associait aux admirations et aux empressemens de son père pour le grand artiste. Celui-ci, endormi aux caresses des paroles, se croyait aimé, et avait l'espérance d'épouser sa Vénitienne; mais il trem-

blait à l'idée de se prononcer, lorsqu'un beau jour le père, sans y entendre malice, était venu lui annoncer le futur mariage de sa fille. Robert, écrasé à cette nouvelle, s'était, dans le délire du désespoir, donné la mort. — Récit et personnages de pure invention, comme le trahissait le début même de ce roman. Ce n'est pas que Robert ne fût susceptible d'une pareille exaltation muette, et ne pût être frappé de ce qu'on appelle le coup de foudre en amour. On pourrait même dire que sa passion platonique d'artiste le livrait à des admirations juvéniles, et qu'il portait fort souvent *son cœur en écharpe,* suivant une expression rendue célèbre par Chateaubriand. Toutefois, ame essentiellement religieuse, pour ne pas dire mystique, protestant rigide avant d'être artiste, et ne séparant jamais la terre du ciel, il n'eût point apporté au prêche un esprit distrait en présence des plus ravissans modèles (1).

Une autre dame, mistress Trollope, proposa une variante également fabuleuse aux causes de la mort de Léopold. C'était, suivant elle, un désespoir religieux et la suite d'indiscrets efforts d'une parente du peintre pour lui faire abjurer sa communion et embrasser le catholicisme. Dans une lettre écrite de Venise, le 3 décembre 1831, à M. Snell, Robert s'explique de la manière la plus nette sur ce prétendu changement de communion : « Comme vous, lui dit-il, je ne ferais pas un crime à celui qui, *par conviction,* changerait de culte, mais je n'en suis pas là. Tout en pensant être religieux, je vois la religion plus grande que ceux qui s'attachent aux petites pratiques et disputent sur les mots. Ainsi, mon ami, veuillez dire à l'occasion que je ne suis nullement disposé à un changement. »

Ce qui avait pu donner lieu à ce bruit, c'est qu'en effet Robert avait écouté, à une certaine époque, à Rome, un *monsignore,* et qu'un instant persuadé par la pressante argumentation du prêtre, il avait été sur le point de se faire catholique; mais il était vite retourné à la croyance de sa mère, et n'avait gardé de ses hésitations qu'une profonde tolérance. Par habitude d'artiste, il allait beaucoup dans les églises et se laissait prendre à l'éclat des cérémonies catholiques. Un pays comme l'Italie, bercé de légendes qui ont tari l'imagination des habitans sans lasser leur antique crédulité, doit puiser à une telle école l'impiété d'un esprit fort ou la superstition d'un enfant. Il y a un peu de tout cela à Rome, à Naples et à Venise, au milieu des plus pures croyances; mais qu'importe à l'artiste, qui n'a point à considérer le pays en philosophe? D'ailleurs, Robert s'accommodait volontiers de quelques coutumes du catholicisme (la fête des morts par exemple), quand

(1) Du reste, la délicatesse de certains traits de cette nouvelle révélait une plume de femme, et quelques personnes distraites avaient ajouté foi au récit. L'auteur est Mme la comtesse César de Valdahon, née de Saporta, qui habite le château d'Azans, près Dôle. La brochure de 116 pages a été imprimée à Auxerre, chez Gallot-Fournier, 1835.

elles n'effleuraient en rien les dogmes de sa confession. Sans être un de ces disciples arriérés du vicaire savoyard, manières de déistes qui, n'accordant point d'autorité à la forme religieuse, séparent le culte de la croyance et prient Dieu en abstraction, il trouvait que tout lieu consacré, église romaine ou temple protestant, lui était bon pour la prière. En un mot, il appliquait en toute occasion, sans s'en douter, cet accord des religions qui, pour le dogme, avait occupé si long-temps sans succès et Bossuet et Leibnitz. Arrivait-il au moment d'une prédication du clergé romain, il se mêlait volontiers à l'auditoire, et se faisait sa part, persuadé que la pure morale venant de Dieu est bonne dans toutes les bouches. Ainsi, après sa visite au quartier juif, il avait visité plusieurs églises. Écoutons-le lui-même.

« A Saint-Jean et Saint-Paul, j'ai trouvé en chaire un prédicateur qui avait un auditoire nombreux, ne se composant en grande partie que de gens de la classe inférieure, auxquels il faut parler un autre langage qu'aux personnes instruites. On frappe et on captive l'attention des gens du peuple bien plus par le débit que par le choix des paroles; en d'autres termes, un prédicateur dont les gestes et la voix tiendront leurs yeux et leurs oreilles ouverts leur fera bien plus d'effet que celui qui prendra un autre moyen pour toucher leur cœur. Voilà pourquoi ceux qui aiment la simplicité et la dignité dans les prédications des hommes préposés à convaincre des vérités de la religion ne sont pas toujours satisfaits ici. Quoi qu'il en soit, je suis toujours ému en voyant les habitans de cette terre manifester leur besoin de chercher la véritable source de toute consolation pour les jours de l'adversité.

« Ce qui m'a aussi frappé à Venise, c'est le recueillement respectueux de tous ceux qui vont dans les églises. On y va pour prier. Vous pourriez me demander ce que j'y vais faire, moi qui ne suis point un adepte. Je ne crois pas pourtant y porter des sentimens blâmables. Je souffre de voir des hommes qui tous devraient vivre en frères établir entre eux une ligne de démarcation, quand il leur serait si facile de s'entendre. Le secret serait de tenir un peu plus au fond et moins à la forme. Je vous avoue, pour moi, que je suis bien autant disposé à élever mon ame vers le Créateur dans une église catholique que dans un temple protestant (1). »

Ce n'est donc point dans les récits de Mme de Valdahon, ni dans les conjectures de mistress Trollope, qu'il faut chercher les causes du suicide de Robert : la vérité est ailleurs. Léopold, comme Jean-Jacques Rousseau, était un hypocondriaque qui portait dans son sein des germes de destruction. Jean-Jacques était un hypocondriaque atrabilaire et misanthrope dont un orgueil féroce, tourné en folie, rongeait le cœur

(1) Lettre à M. Marcotte, Venise, 14 septembre 1832.

dans la solitude en lui montrant partout l'enfer de l'humanité déchaîné contre lui (1); Léopold, un mélancolique doux et tendre au prochain, dur à lui-même.

Il faut considérer d'abord que Robert, quand il se frappa, était arrivé à une époque climatérique de la vie humaine; ensuite, sa constitution nerveuse était originelle et héréditaire; une vie d'isolement n'avait fait que la développer encore. Sujet, dès les premiers temps de son séjour à Rome, à des hallucinations qui l'enlevaient au monde réel, tantôt il croyait entendre l'harmonie des sphères célestes, tantôt il conversait avec les anges. C'est ainsi qu'un jour, en avril 1820, comme il reconduisait, avec de nombreux artistes, Victor Schnetz, qui retournait en France, il disparut tout à coup au moment où la compagnie déjeunait près de la cascade de Terni. Son digne ami le peintre Allaux, maintenant directeur de l'académie de France à Rome, le chercha de tous côtés, et le découvrit enfin réfugié sur un rocher voisin, les yeux levés vers le ciel, et prêtant une oreille attentive aux chœurs divins : « Partez, je vous rejoindrai plus tard, cria Robert; je reste avec les anges. Les voilà qui ondoient par l'air autour de nous! »

D'autres fois, tout s'offrait à lui sous un jour funeste, et il se jetait tête baissée dans les sentiers ténébreux d'une imagination malade. Chaque chose lui était un sujet de douleur. Les sacrifices faits pour son éducation par sa famille, et qu'il n'avait pu rembourser qu'en 1828, lui revenant incessamment à l'esprit, lui causaient un attendrissement qui dégénérait bientôt en tristesse, et il finissait par y voir la cause des malheurs arrivés depuis aux siens. Son frère Aurèle, qu'il avait appelé auprès de lui, et qui se montrait, par la rapidité de ses progrès et le dévouement le plus touchant et le plus entier, digne de ses soins, lui devenait également un objet de souci. — Risquerait-il son avenir en l'engageant tout de suite dans le grand genre où un talent distingué peut seul trouver des ressources? Se bornerait-il à lui faire commencer des dessins d'après ses tableaux pour les graver ensuite? — Sa tendre

(1) Tout ce que l'on a dit du caractère quelquefois odieusement ingrat de Jean-Jacques disparaît devant le fait de sa folie hypocondriaque. Personne n'a mieux analysé et défini l'état de cet homme de génie, si étrange et si malheureux, que la comtesse de Boufflers dans ses lettres à David Hume (*Vie et Correspondance* de cet écrivain publiée, en 1846, à Édimbourg, 2 volumes in-8; *Correspondance* du même publiée à Londres, in-4°, et lettres *autographes inédites* de la comtesse de Boufflers, déposées à la bibliothèque de Neufchâtel). C'est mieux que de l'esprit qui brille en ces étonnantes lettres, c'est la plus haute, la plus ferme raison. Et cependant cette dame, qu'il ne faut pas confondre avec la marquise, née de Beauvau-Craon, mère de l'esprit facile et léger qui écrivit au pastel comme il peignit le portrait, est à peine connue! Marie-Charlotte-Hippolyte Campet de Saujon avait été mariée au comte Edouard de Boufflers-Rouvrel. Sa mère avait épousé en secondes noces un marquis de Montmorency-Laval, et son fils épousa Mlle Desalleurs, en 1768.

mère, morte en 1828, mais qu'il avait eu le bonheur de recevoir à Rome, en 1826, avec sa jeune sœur, et dont la présence avait fait diversion un moment à l'obsession de ses idées, lui était un souvenir douloureux par les regrets, et cette sensibilité fébrile, ingénieuse à se forger des tourmens et des angoisses, reprenait fatalement le dessus.

Une belle parole, une belle action, lui tiraient sur-le-champ des larmes. Sensible aux malheurs privés, il l'était également aux malheurs publics. « Je ne sais, disait-il à M. Jesi (lettre du 25 avril 1832), pourquoi l'annonce de la mort de la grande-duchesse de Toscane m'a fait autant d'impression. Je ne l'ai pourtant jamais vue, mais on faisait tant d'éloges de son caractère et de sa bonté, que je suis toujours disposé à trouver que ce monde va bien mal, quand les êtres qui pourraient servir de modèles pour former une humanité meilleure nous sont enlevés! » — « Il est bien triste, écrivait-il encore le 25 juin de la même année, de perdre ceux que nous aimons, et bien difficile de trouver des consolations pour ces événemens cruels, qui nous font voir notre néant. Le temps, en nous éloignant des malheurs que nous éprouvons, nous les fait quelquefois oublier; mais la religion, à ce qu'il me semble, nous prépare à supporter ceux qui nous arrivent, et nous donne de la résignation et du courage. Ce n'est pas la religion de mots et de pratique, c'est celle du cœur, qui peut être, si vous le voulez, de la philosophie; c'est, en somme, un sentiment bien intime que ce monde n'est pas notre seule demeure. »

La fin volontaire de son frère Alfred, en 1825, l'avait surtout frappé d'une commotion profonde. Depuis ce cruel événement, il était devenu plus morose, et, sitôt que cette pensée se faisait jour en lui, et elle se représentait souvent, il se sentait défaillir et frissonner. Qu'on lise ces paroles qu'il adressait à M. Marcotte :

« Voilà minuit qui sonne : j'ai voulu attendre jusqu'à ce moment pour vous dire que je pense à vous, à votre chère famille, et que mes prières pour votre bonheur, pour votre santé et pour toutes les satisfactions que vous pouvez désirer, sont plus ardentes que jamais. Voici donc une nouvelle année qui commence! Comme le temps passe et combien d'événemens nouveaux il amène! Il est certain qu'on ne peut les prévoir, et que la plus grande capacité humaine est souvent en défaut devant les secrets de l'avenir. Si au moins on avait la raison de se préparer à tout ce qui peut arriver, on éviterait bien des momens pénibles; il faut dire cependant que l'on n'en aurait pas aussi de très doux. Ainsi, tout se compense assez. Il y a certainement des époques de la vie bien malheureuses, mais elles passent, et quelquefois elles sont suivies de calme et même de satisfaction, quand surtout l'ame a conservé de l'énergie dans la peine. Si, au contraire, elle est brisée dans la tempête, elle ne se relève plus quand le temps devient serein.

Mais je ne sais ce qui m'entraîne à faire de ces raisonnemens : c'est, je crois, la peur, non celle d'un danger présent, mais *d'un qui est arrivé* (le suicide de son frère), et que l'on n'envisage qu'avec un sentiment d'effroi quand on l'a évité (1). » Plus tard, l'image de ce frère lui revenait plus fréquemment, ainsi qu'un spectre, et faisait résonner en son cœur comme le glas d'une horloge funèbre. Alors il se tourna vers la religion, et le mysticisme de son esprit s'accrut davantage chaque jour. « Mais, le dirai-je? s'écriait-il avec douleur, mes dispositions religieuses, qui donnent tant de résignation, cèdent, au premier moment, à un vrai découragement. Je ne vois que craintes, souffrances et chagrins dans ce monde, ce qui me fait désirer avec bien trop d'ardeur et trop peu de raison *le repos éternel* (2). »

Cependant Léopold, à cette époque surtout, ne parlait qu'avec horreur du suicide, qu'avec pitié de son pauvre frère Alfred, dont néanmoins il devait suivre l'exemple. Même horreur (chose bizarre, mais vraie), même horreur du suicide dans la bouche de Gros, quand il apprit la mort de Léopold : « Je ne comprends pas, disait-il, que l'homme ose s'arroger, en aucun cas, le droit de détruire ce que Dieu a fait. » Quatre mois s'étaient à peine écoulés, et Gros se donnait un effroyable démenti à lui-même, tant la raison humaine a d'incohérences, d'infirmités, d'aberrations inattendues!

Ainsi, de longue date, toutes ces causes de folie et de mort ravageaient le cerveau et le cœur de Robert, et tôt ou tard la perversion de ses sens et de ses idées devait le pousser à un acte funeste. Il avait même avoué anciennement à Aurèle que, deux ou trois fois, il en avait eu la pensée dans les premiers temps de son séjour à Rome, quand il craignait de ne pouvoir réussir et s'acquitter de ses engagemens envers sa famille et M. de Mézerac. Une extrême timidité qui l'exposait à tous les mécomptes, une sensibilité chatouilleuse qui le tenait en arrêt contre tous les sourires, étaient pour lui des tourmens continus, et cette lutte incessante entre les puissances de l'ame et ses moyens d'action donnait prise aux pointes acérées de sa mélancolie. Qu'on se rappelle ensuite cette difficulté de travail qui ne faisait jaillir qu'à force de pénible contention la moindre étincelle de la pensée; que l'on considère cette faculté fatiguée et presque épuisée avant la production, et ne sera-t-on pas conduit à conclure que l'abus de l'intelligence, qui s'use à proportion de l'exercice et de la délicatesse du sentiment, a dû, chez Robert, altérer la fibre du cerveau, et que, si l'artiste ne se fût tué de sa main, il se serait tué par le travail? « C'est ordinairement pendant la nuit, disait-il, que mon imagination s'opiniâtre à chercher ce qui lui convient; alors le sommeil m'abandonne, l'insomnie me tue... Que voulez-

(1) Lettre du 31 décembre 1832.

(2) Lettre à M. Marcotte, 21 février 1834.

vous? je ne puis, quand je me porte bien, travailler froidement: c'est plus fort que moi. Il me semble que je ne réussis un peu que lorsque je travaille avec vivacité et constance..... Je me livre à cette passion entièrement et sans raison quelquefois, car la peinture veut être faite plus simplement. Je ne sais, mais j'ai un besoin intérieur de rester à la place où plusieurs tableaux m'ont mis, et mon amour-propre est intéressé à faire voir que je ne crains pas d'exposer de nouveau. Jusqu'à présent, je n'ai pas redouté la peine, parce que ma santé m'a permis d'avoir assez d'énergie pour exécuter ce que j'avais pensé, et un dicton de ma vénérée mère a entretenu cette disposition depuis mon plus jeune âge : je lui ai toujours entendu dire qu'*il vaut mieux s'user que se rouiller* (1). » Pauvre mère! que de larmes elle eût répandues, si elle eût pu entendre l'esprit égaré de son fils s'abriter derrière ces paroles!

Léopold avait cru trouver le bonheur dans la renommée; il n'a reconnu son erreur qu'après avoir atteint le but élevé de son ambition. Il dit souvent que la gloire n'est qu'une vaine fumée, qu'au lieu de lui faire des amis, elle lui en ôte. Tous ceux qui ont respiré cet encens dangereux ont tenu le même langage; mais cette fumée qu'on appelle la gloire, Robert aussi ne pouvait plus s'en passer. C'est ce besoin qui, indépendamment de sa difficulté organique de travail, lui fait gratter, changer, refaire si souvent son dernier tableau; car, depuis son voyage à Paris et l'immense succès des *Moissonneurs*, il avait perdu la naïve bonhomie de Rome. A Venise, la clameur lointaine des louanges de Paris bourdonnait encore à ses oreilles. Il pressentait l'exigence des critiques et se frappait la poitrine en disant : « A Paris, on fait et on défait si facilement les réputations! » La peur d'être inférieur à lui-même devenait aussitôt son mauvais génie et troublait son repos. Comme un homme emporté trop haut dans les airs, il avait le vertige à l'idée de tomber dans l'espace. « Les arts, disait à Gros Mme Vigée-Le Brun, sont les plus sûrs consolateurs dans les peines de la vie. — Ah! interrompit-il avec vivacité, il n'est qu'un mal auquel je ne les croie pas capables de porter remède, c'est celui de se survivre à soi-même. » Trois jours après, il conclut par le suicide. Ainsi, Robert, épuisé de travail, écrasé sous le poids de ses déceptions et de ses terreurs, s'est retiré de la lutte d'une manière violente.

Ce n'est pas tout, une passion funeste, sans espérance possible, était venue jeter une flamme nouvelle à sa mélancolie, et, comme tout peintre fortement épris, un invincible retour, au bout de son pinceau, des traits et des formes de l'objet aimé fatiguait, énervait sa pensée.

C'est à toutes ces causes incessantes et combinées qu'il faut attribuer la mort de Robert; c'est à toutes ces luttes engagées entre son insa-

(1) Lettres de Robert à M. Marcotte, 1834.

tiable amour pour son art et ses souffrances physiques et morales, entre l'honnêteté de ses sentimens et les étreintes d'un désespoir dévoré dans la solitude, que sa raison a succombé. Peut-être le mariage, qui semblait si bien adapté à ses goûts aimans et casaniers, l'eût-il soustrait à cette destinée cruelle. Son frère, ses amis Navez, Snell et Marcotte, qui lisaient en lui mieux que lui-même, l'en avaient pressé depuis longues années. Toujours il avait éludé doucement leurs conseils, soit qu'éprouvant sans cesse loin de son pays, comme les oiseaux de passage, le besoin de s'envoler, il ne rêvât un établissement qu'après s'être retiré en Suisse, soit que, se souvenant que le mariage n'est pas qu'un événement de plus dans la vie, mais l'événement de toute la vie, il apportât à s'y décider la lenteur de ses déterminations ordinaires. « Tu exagères, disait-il en décembre 1827 à son ami Navez, le bonheur que j'ai de vivre à Rome. Si c'en est un pour les arts, en est-ce un réel pour la vie? Je t'assure que j'ai des momens bien tristes, et que chaque année je me trouve plus isolé. Je suis d'un caractère à ne pouvoir former bien facilement des relations intimes. L'âge augmente encore cette mauvaise disposition, et je vois d'avance que je vais devenir un ours, mais un ours mal léché. Le moyen de penser à un établissement ici! Tu sais l'aversion que nous avons pour la vie des habitans du pays et pour leur caractère : comment serait-il possible à celui qui cherche quelques jouissances intérieures (à moins d'être *romanisé*) de s'allier avec des gens qu'on ne comprend pas? »

« La vie du grand monde ne peut pas me plaire autant qu'à un homme qui y porte un esprit brillant et une conversation facile. Je sens trop que ces qualités me manquent. Et pourtant je reconnais que, pour un artiste, c'est un véritable stimulant d'être honoré par des personnages de rang et d'influence; mais ce n'est pas là que gît le bonheur le plus appréciable. Le cœur content donne plus de jouissances que la vanité satisfaite, et rien n'est au-dessus d'un intérieur heureux et d'une épouse qui vous est attachée. C'est une chose à laquelle j'ai beaucoup pensé. Les Romaines ne sont pas faites pour les ultramontains. Leurs idées et leur manière de sentir sont trop peu en rapport avec les nôtres. D'un autre côté, il y a beaucoup à réfléchir avant de transplanter une femme de sa patrie et de sa famille dans un lieu où elle ne pourrait retrouver les plaisirs qu'elle aurait quittés. Espérer que l'amour qu'on aurait pour elle lui tînt lieu de tout, c'est ce dont je n'oserais me flatter, bien que je me sente la faculté d'aimer uniquement et d'une manière constante (1). »

« Je vois le comte Cicognara, le seul en Italie qui puisse se dire véritablement amateur et protecteur des arts. La société d'un homme

(1) Lettre à M. Marcotte, 5 février 1829, à Rome.

aussi estimé, et qui mérite autant de l'être, me charme. Il a un abord si bon, si amical, et tant de facilité à causer de tout, que je gagne beaucoup à le voir. Sa maison est aimable, et sa femme, qui est bonne aussi, est Italienne dans toute la force du mot, c'est-à-dire un de ces caractères qui ne pensent qu'au bonheur matériel sans s'occuper d'idées et de sentimens. La société qu'on y rencontre est instructive; mais je vous le dirai à vous, cher bon ami, la société italienne, quelque bien choisie qu'elle soit, ne me rend jamais le cœur content ni l'ame heureuse, parce que j'y trouve bien moins souvent la réalité que l'apparence, et qu'on y parle plutôt des beaux sentimens qu'on ne les met en pratique..... Ce que je suis entraîné à vous dire n'est pas pour blâmer des individus, mais pour faire des remarques générales sur un peuple qui, avec des qualités si supérieures, n'a pas encore, à mon sens, atteint le degré de perfectibilité dont il est susceptible. Chez lui, la première éducation est trop peu dirigée pour agir avantageusement sur le cœur; trop de liberté gâte les mœurs; la dignité d'une vertu sévère n'est pas connue, et des sentimens factices font surtout trop oublier les devoirs les plus essentiels pour les remplacer par quelques formules de religion, en faisant bon marché du fond. De là, chez les gens surtout qui ont coutume de céder à leurs passions, une superstition singulière qui transige avec elles, et que je n'ai jamais pu comprendre dans une classe qui raisonne ou qui peut raisonner. Je crois pourtant que la génération nouvelle marche à des progrès sensibles. L'instruction des femmes surtout est mieux dirigée; elles tiennent davantage à leur intérieur, quelque légèreté qu'on remarque encore (1). » — Jugement chagrin et exagéré de solitaire!

« D'ailleurs, poursuit-il, concluant sur la question du mariage, chacun n'est pas destiné par le sort à éprouver le bonheur. La volonté de rendre heureuse la personne disposée à se consacrer à nous n'est pas suffisante; il faut encore en avoir la possibilité. Une vie en apparence peu agitée l'a été beaucoup et par un caractère trop disposé à s'affecter de tout et par une imagination trop ardente peut-être. Ce caractère en a pris une teinte qui obscurcit les idées de bonheur forgées dans l'âge où l'ame est neuve encore. Bien des illusions sont mortes en moi; l'espoir s'évanouit, le désir seul reste de me faire une existence qui me permette calme et repos, et, pour le moment, mes pensées d'avenir ne dépassent pas quelques années. »

Vingt fois, dans ses lettres à MM. Marcotte et Snell, il revient sur ce sujet, qu'il rembrunit de ses tristesses et de son dégoût de la vie, et tout se résume pour lui à dire à peu près ce que disait le Poussin vieillissant : « Qu'ai-je affaire de tant tenir compte de ma vie, qui désormais

(1) Lettre à M. Marcotte. Venise, 12 octobre 1832.

me sera plus fâcheuse que plaisante? La vieillesse est désirée comme le mariage, et puis, quand on y est arrivé, il en déplaît. »

X.

Avant d'arriver aux incidens de la folle passion qui fut une des causes de la mort de Léopold, remontons un instant le cours de sa vie: suivons-le dans le monde; mettons-nous en tiers dans ses rares intimités, pendant ses divers séjours en Italie : on comprendra mieux le charme particulier qui exerça une si douloureuse influence sur ses dernières années.

Après ses premières peintures importantes, la renommée lui avait ouvert les salons de beaucoup de grandes maisons à Rome, à Florence, à Venise, et néanmoins, par une aversion décidée pour le monde, par une sauvagerie toujours croissante, sa vie avait été presque aussi retirée que constamment laborieuse. Il se levait de bonne heure, travaillait tout le jour, et passait une partie de la nuit à écrire. Dans le carnaval de Rome, si follement emporté au *Corso*, il fuyait l'étourdissante cohue; les dimanches et les jours de fête, il n'évitait pas moins les plaisirs bruyans. Entouré de jeunes compatriotes qu'il dirigeait dans leurs études et qui l'aimaient comme un père, il visitait à l'orient et au midi de Rome, dans la partie silencieuse de la ville, quelque beau site ou quelque ruine; il errait, aux heures du jour où tout est solitude, dans les jardins de la villa Panfili-Doria, plantés sur les dessins de Le Nôtre et de La Quintinie, ou bien encore on l'apercevait, en dehors de la porte du Peuple, aux jardins dont le grand goût de M. Joseph Massani faisait, dès cette époque, une des curiosités des environs de Rome. Souvent il parcourait, toujours seul, le territoire étrusque des *Trasteverini*, demi-bourgeois, demi-manans d'une trempe vigoureuse et primitive, vrais modèles d'artiste, qui se donnent pour les purs descendans des vieux Romains. Parfois, se jetant au hasard dans le désert antique de la campagne de Rome, tapissé de ronces, de genêts et de fenouil, parsemé de troupeaux de chèvres, de bœufs et de bufiles, il disparaissait pour des semaines et s'ensevelissait en quelque étude, ou, vaguant sans but, il allait se chauffer au feu des pâtres et des *pifferari*, et son hypocondrie goûtait de tristes joies à fuir le monde pour se rapprocher de la nature. Le Colisée était aussi l'un des buts de ses promenades solitaires. L'aspect majestueux de ce monument, qui plaît autant qu'il étonne, parce qu'il est simple, relevait toujours ses esprits défaillans; plus d'une fois, au milieu de ses travaux, on le vit jeter sa palette pour aller devant ce géant de pierre agrandir et retremper son ame. Ainsi, à l'époque où Michel-Ange travaillait à sa coupole, on l'aperçut, au cœur de l'hiver, arrêté, méditant au plus haut du Colisée.

De temps à autre, il voyait le vieux Thévenin, directeur de l'académie de France, qui laissait flotter au gré du hasard les rênes de sa direction, et sous lequel les élèves en prenaient à leur aise. Il visita plus souvent le valétudinaire Guérin, qui, par sa tenue, par son esprit fin et délicat, sut relever l'école de la décadence. Guérin prit en goût sa personne et son talent, et lui commanda plusieurs tableaux. Vint ensuite la direction d'Horace Vernet, qui ouvrit carrière à l'activité des travaux en même temps qu'à l'activité des plaisirs, et fut une longue fête pour la ville et pour les élèves. Alors le fusil de chasse fut toujours à côté de la palette et du pinceau, et le salon de l'académie de France, où Mme et Mlle Vernet faisaient les honneurs, devint un des plus brillans de Rome : — Mlle Vernet, depuis Mme Delaroche, femme ravissante et accomplie, enlevée avant le temps, laissant derrière elle le parfum de toutes les vertus et de toutes les graces. Ces deux hommes, Horace et Léopold, étaient trop dissemblables pour se goûter mutuellement : le premier, esprit quelque peu sarcastique, peintre charmant et improvisateur, qui mettait la bride sur le cou à son pinceau comme Mme de Sévigné à sa plume, et sautait d'un sujet à l'autre, selon que le vent du caprice donnait le vol à sa mobile imagination; le second, génie voué avant tout à la synthèse, pénible, timide, défiant, qui traçait lourdement son sillon, et à qui l'éclat du salon académique faisait peur (1). Quand Mme Récamier passa à Rome l'hiver de 1824-1825, Robert la visita assez fréquemment; mais, dès qu'elle fut partie, il ne hanta plus guère les salons, hormis celui de M. Snell et celui du ministre de Prusse, M. Bunsen, homme de beaucoup de lettres, et dont la conversation ouvrait une source féconde d'instruction à son esprit. Parmi les exceptions, on peut citer encore le comte de Forbin, qu'il vit souvent à Rome en 1829, et il parut de loin à loin chez l'ambassadeur de France, l'illustre Chateaubriand. Le comte de Ganay, qu'il retrouva chargé d'affaires à Florence, et son ancien camarade Constantin, le célèbre peintre en émail et sur porcelaine (2), étaient aussi parvenus à l'apprivoiser, à force de bienveillance et d'amitié. Mais c'est surtout à Venise que la sauvagerie de Robert, n'exceptant que M. Odier et M. Joyant, s'abandonna à tous ses caprices; c'est ainsi qu'il refusa au comte de Ganay lui-

(1) M. Gaullieur, dans une notice déjà citée, parle d'un grand repas durant lequel le spirituel Horace persifla sans relâche le pauvre Robert, qui, n'ayant d'esprit qu'au bas de l'escalier, ne sut que répondre. Il aurait pu ajouter qu'à ce propos un des convives dit à l'oreille de son voisin le mot de Molière sur La Fontaine : « Nos beaux esprits auront beau se trémousser, ils n'effaceront point *le bonhomme.* »

(2) Constantin, né à Genève, où il vit aujourd'hui dans la retraite, a produit en émail et surtout sur porcelaine, d'après les grands maîtres, de magnifiques ouvrages. Quelques-uns sont à la manufacture de Sèvres, le plus grand nombre a été acheté par le roi de Sardaigne, Charles-Albert, qui leur a assigné les honneurs d'une salle particulière au musée de Turin.

même et au comte d'Houdetot de leur montrer ses *Pêcheurs*, « trouvant piquant de faire un tableau capital sans que personne autre que ses modèles ne le vît. » « J'ai mis de côté tous les devoirs de société, » écrivait-il alors à son ami Snell.

Entre toutes les familles illustres qu'il cultivait à Rome à de longs intervalles, s'en trouvait une née Française, et que les révolutions avaient exilée. Un mari et sa femme, beaucoup plus jeunes que Robert, la composaient avec une parente. C'était la princesse Charlotte Napoléon, fille de Joseph, comte de Survilliers, mariée à son cousin Napoléon, fils aîné de Louis, comte de Saint-Leu, et de la reine Hortense, — et leur parente, Mlle Juliette de Villeneuve, depuis épouse de son cousin M. Joachim Clary : — toutes personnes mortes aujourd'hui, à l'exception de ce dernier. Ces personnes non-seulement aimaient les arts, mais elles les pratiquaient elles-mêmes, de sorte qu'à peine eurent-elles connu Robert, il s'établit entre elles et lui un genre d'intimité où, d'une part, le culte du talent et la bienveillance, de l'autre, la timidité vaincue, l'amour-propre satisfait, et plus tard l'attrait de je ne sais quel sentiment inconnu, semblaient avoir fait disparaître les distances sociales. Certes, il faut une expérience du monde bien solide, une rectitude de jugement bien affermie chez les gens de lettres et les artistes, pour ne pas se laisser aller aux séductions de cette trompeuse égalité que les circonstances fondent sur le sable entre le talent et la puissance. Les plus habiles s'y laissent prendre, et, depuis le Tasse et Voltaire jusqu'à Léopold, la leçon du réveil a été terrible. Robert le sentait, et vainement lui disait-on que le talent est une dignité en France et qu'il égalise tous les rangs : le fils du pauvre artisan de la Chaux-de-Fonds se tenait sur une respectueuse réserve. Le monde supérieur qui brillait au-dessus de lui ne l'éblouissait point. Il n'avait pas non plus contre les inégalités sociales les révoltes intérieures d'une ame qui sent sa force, ou d'un orgueil blessé et jaloux : il s'était résigné sans murmures à la place que Dieu lui avait faite, et voulait y rester. Toutefois, subjugué par les attentions, par les prévenances de tout genre, par les charmes journaliers d'une conversation où il trouvait l'écho de ses opinions et de son cœur, il se livra au courant d'un bonheur d'autant plus vif que le sentiment qui l'y poussait avait plus d'innocence.

A cette époque, il avait sa *Fornarine* sonninèse qui n'avait fait qu'augmenter en lui le goût de la retraite; mais, sans se rendre compte de la passion qui l'agitait et qui l'empêchait d'en feindre une autre, même fugitive, il renonça à sa liaison, et retomba tout entier sur lui-même, ne se permettant d'autre distraction que cette société où tant d'égards flatteurs l'attiraient. Un lien de plus vint l'enchaîner encore à cette famille qui ne semblait vouloir que de l'amitié : le prince Napoléon et la princesse Charlotte entreprirent avec lui, en commun, une suite de

compositions pittoresques (1). Ce travail marchait activement au milieu des conversations et des lectures du soir, quand tout à coup, la première insurrection de la Romagne venant à éclater en 1831, le prince Napoléon, entraîné par son frère, le prince Louis, se jeta comme volontaire parmi les révoltés, et fut atteint d'une maladie violente dont il mourut subitement. Cet événement funeste rendit la présence de l'artiste plus nécessaire à la jeune princesse Charlotte, pour laquelle il peignit un portrait de son mari d'après de petites miniatures, les seuls souvenirs qui en restassent, et c'est à la suite de ces redoublemens de soins de tous les instans, d'attentions délicates, de tendre confiance, de larmes versées et recueillies, que le malheureux, à qui l'honnêteté de ses principes comme l'humilité de sa naissance n'avaient pas permis de s'avouer jusqu'ici ses sentimens, en reconnut tous les progrès et les ravages.

On peut, dans un grand nombre de lettres éparses, adressées à MM. Marcotte, Jesi et Schnetz, suivre la marche insensible des vives préoccupations qui assiégèrent dès-lors son esprit. Les premières de ces lettres que nous aurons à citer sont de l'époque où Robert, venant de Rome et se rendant à Paris, passa par Florence pour y revoir la princesse.

« A M. Schnetz, Florence, 11 mars 1831.

« Notre voyage vers cette ville a été fort heureux et très intéressant, car nous avons traversé les troupes papales et les constitutionnelles, et je t'assure que j'ai remarqué des choses très pittoresques. Tu le concevras facilement avec ces beaux fonds de Nepi, de Civita-Castellana, d'Otricoli, et des groupes qu'on n'y avait jamais vus peut-être, et qui semblaient en vérité plutôt faits pour la peinture que pour la défense ou la conquête de l'état. »

« A M. Marcotte, Florence, 22 mars et 18 avril 1831.

« Je suis fort agréablement dans cette ville intéressante. Les habitans m'en plaisent beaucoup. Ils sont sans contredit meilleurs qu'à Rome, par exemple, où j'ai fait un si long séjour. Pourtant les peintres ne peuvent, à mon avis, trouver ici ni le pittoresque, ni le caractère qui se conserve si fortement prononcé de l'autre côté de l'Apennin.....

(1) C'étaient de grands paysages de fantaisie lavés à l'encre de Chine et à la seppia, que le prince Napoléon composait et exécutait, et dont Robert faisait les figures. La princesse Charlotte les lithographiait ensuite. Il y a une douzaine de planches, imprimées chez Salucci. Elles portent les trois noms des auteurs : *Napoléon, inv.*; *Robert, fig.*; *Charlotte, lith.* Les figures de Robert sont des moines, des paysans. La plupart des motifs ne sont pas bien neufs, et se retrouvent soit dans les lithographies qu'il a exécutées lui-même à Paris et en Suisse, soit dans ses tableaux. Léopold, dans le cours de ces soirées studieuses, avait fait aussi au lavis, au crayon et à la plume, de nombreux croquis pour la princesse Charlotte et pour Mlle de Villeneuve. C'étaient des têtes, des compositions quelquefois fort avancées et d'un beau caractère. Le recueil de ces dessins est assurément fort précieux, venant d'un homme qui s'est si peu livré à la fantaisie.

« Je suis installé et je me trouve beaucoup mieux, sous tous les rapports, que je n'aurais osé l'espérer. Il faut cependant, avant de vous entretenir de mes relations, que je vous avoue, très cher monsieur, que personne plus que moi n'aime le calme, la tranquillité et le repos, et que les révolutions, généralement parlant, me paraissent entraîner des suites si funestes, les avantages qu'on s'en promet, sans être tout-à-fait illusoires, sont accompagnés de tant de désordres, de troubles, de haines et de misères, que véritablement il faut ne pas raisonner pour y prêter la main, surtout en pays étranger. Il y a une masse aveugle qui veut tout réformer. Le monde n'est pas encore assez éclairé pour recevoir ces idées de liberté qui, portées trop loin, ne sont plus comprises que d'un petit nombre... En France, on aura été bien étonné de la promptitude avec laquelle un petit corps d'Autrichiens a dissipé ces corps nombreux de libéraux qui s'étaient armés et qui prétendaient soutenir leurs droits. La raison en est simple. La plus grande partie du peuple n'était pas assez persuadée de la réalité des avantages qu'on voulait lui procurer; ensuite, ce qu'il y a de très malheureux pour les Italiens, c'est qu'ils se défient toujours les uns des autres. On assure aujourd'hui que les principales têtes, les grands meneurs, ont trahi : je suis persuadé qu'il n'en est rien; mais il n'en faut pas davantage pour jeter le découragement dans les cœurs les plus disposés à s'engager dans ces luttes.

« Quelle conduite la France tiendra-t-elle? Il est certain à présent que la non-intervention est rompue par les Autrichiens, puisqu'ils marchent sur Imola. Bologne va être cernée. Qu'en arrivera-t-il? Chacun se le demande ici. Je suis bien aise d'être à Florence, car tous les habitans aiment trop la tranquillité et leur grand-duc pour remuer.

..... « Nous avons eu quelque difficulté à rester ici; mais c'était seulement parce que nous venions de Rome, et que tout ce qui en arrivait était, par mesure de sûreté, renvoyé indistinctement. Nous avions traversé les insurgés, c'était encore un motif d'exclusion; mais, grace à nos bonnes connaissances ici, nous sommes tout-à-fait installés. Il nous eût été d'autant plus désagréable de partir, que mes compagnons, plus que moi, tiennent plutôt à l'ancien régime. Tout en reconnaissant des abus, ils détestent les révolutions. Moi, je les trouve bonnes, quand c'est la plus grande masse qui les fait, quand personne n'est sacrifié, et qu'elles arrivent à ce point de satisfaire tout le monde, ou à peu près.

« J'ai commencé à travailler. Je fais un tableau pour ce bon M. Ganay, qui est ici chargé d'affaires de France. Je l'avais vu souvent à Rome, et j'ai eu beaucoup de plaisir à le trouver ici. Je le vois très souvent. Je vois aussi extrêmement souvent les Bonaparte. Je connaissais particulièrement ce pauvre prince Napoléon. Sa femme et sa belle-mère, qui sont ici, et qui naturellement sont très affligées, m'engagent

tant à y aller, que chaque jour j'y vais un moment. Je les connaissais de vieille date. Elles sont extrêmement simples et accueillantes. Mais figurez-vous la situation de cette jeune veuve qui vient de faire une perte si sensible! Sa mère est impotente et ne peut vivre long-temps. La fille est menacée de se voir seule bientôt, ce qui rend sa position plus cruelle. Vous me demandez pourquoi ce jeune Napoléon se trouvait avec les constitutionnels. C'est une de ces destinées qu'on peut dire malheureuses. Homme charmant, réunissant toutes les qualités, estimé de tous, aimant l'étude et fort instruit, il était occupé d'un ouvrage fort important qu'il allait publier, quand la fatalité amena ici son jeune frère, qui avait été renvoyé de Rome comme suspect. Ces deux jeunes gens, ayant appris que leur mère, la duchesse de Saint-Leu, partait de Rome pour venir les rejoindre à cause des troubles de la Romagne, voulurent aller à sa rencontre, et, au lieu de prendre la route de Sienne, ils prirent celle de Perugia, qui n'était pas celle que leur mère avait suivie. Ils furent reçus à Perugia, Foligno, Spoleto, Terni, avec de si vives démonstrations de joie, on leur fit tant d'instances pour les porter à se réunir aux mécontens et leur donner l'appui d'un grand nom, qu'ils se laissèrent entraîner : Napoléon, par faiblesse. Quand je les vis à Terni, j'ai pu apercevoir combien l'aîné était préoccupé de la position où il mettait sa famille : il m'en parla beaucoup, mais enfin le sort en était jeté. Il a succombé à une vie trop active pour lui, qui avait toujours vécu dans le calme et le repos. »

Un mois auparavant, Robert disait de son entrevue avec ce prince : « Il m'a ouvert son cœur. Je suis persuadé que ses intentions étaient très nobles, si elles n'étaient pas très raisonnables. On ne peut savoir encore le genre de sa mort. On parle de la fièvre jaune, d'un duel, du poison... Pour moi, je crois sa mort naturelle. Sa femme, qui est ici et que j'ai vue plusieurs fois depuis mon arrivée, doit être dans la plus grande désolation. Je n'ose encore aller la revoir. »

Florence, 16 *mai* 1831. — « Qu'allez-vous dire de moi en recevant encore une lettre de Florence? Vous allez penser que je me presse bien peu pour me rendre à Paris. Que vous dirai-je, sinon que Florence m'est chère par plus d'un motif, et que je pensais bien peu y trouver des *empêchemens si forts* pour la quitter? Quoi qu'il en soit, autant que je puis le dire à présent, mon parti est pris, et je partirai aussitôt que mes ouvrages seront terminés. Toutefois veuillez croire que ce n'est rien d'indigne d'un honnête homme qui me lie ici, et, sans vous donner, pour le moment, d'autres détails, je vous prie de me conserver votre estime. »

Enfin, Robert était venu à Paris, portant dans son cœur le trait fatal, et bientôt M. Marcotte d'Argenteuil avait lu dans cette ame malade. Il avait reproché à Léopold de cacher des souffrances à son amitié. « Quels

remerciemens ne dois-je pas vous faire, lui répondait de Neufchâtel le malheureux artiste, pour vos excellens conseils! J'ai la fièvre du travail : c'est mon idée unique, c'est toute ma réponse. Ma santé est excellente, et je ne crains pas d'entreprendre un nouveau voyage. J'ai toutefois l'espérance de ne pas être seul. Quant à un attachement, je n'y pense point, et je n'en ai aucun; mais je vous assure que, dans toutes les circonstances de ma vie qui ne seraient pas calmes ni naturelles, je vous demanderais vos conseils, assuré que, si je les suis, je travaillerai à mon bonheur. Quand je ferai un nouveau voyage, peut-être penserai-je sérieusement à m'établir. Que ne puis-je vous dire combien je suis attendri que vous vouliez bien vous occuper de mon bonheur! Je me réserve de vous en dire plus long à ce sujet dans une nouvelle lettre. Je dois me borner, pour le présent, à vous faire observer que cette époque n'est pas engageante pour prendre une détermination à l'égard du mariage; elle changera, je l'espère. »

De Neufchâtel, Léopold retourne à Florence pour y revoir une fois encore la princesse Charlotte avant de s'établir à Venise : « Me voici enfin à Florence, écrit-il à M. Marcotte (4, 6 et 22 décembre 1831), après dix jours d'un voyage assez fatigant... J'ai trouvé toutes mes connaissances assez bien portantes; mais je remarque que la politique est capable d'opérer bien des changemens. Des relations particulières que j'ai eues ici, il ne me reste plus que celles de gens mutuellement mécontens de leur manière de voir, ce qui jette beaucoup de froid dans les rapports...

« Plusieurs personnes, qui ne vous connaissent que par votre réputation et votre beau caractère, m'ont demandé de vos nouvelles aussitôt que je les ai vues, ce qui m'a fait grand plaisir. Parmi elles est le comte de Ganay, qui est un charmant homme, franc et loyal. La princesse Charlotte et sa famille se sont également informées beaucoup, non-seulement de vous, mais de tous les vôtres. J'aime à saisir cette occasion de vous dire, cher et excellent ami, que les rapports que j'ai et que j'aurai toujours avec cette famille n'auront rien que de très simple. J'ai trouvé ces dames mieux que je ne les avais quittées, et même la princesse Charlotte, pendant mon absence, s'est fait d'autres occupations qu'elle préfère à celles que nous avons eues ensemble. Elle s'occupe de littérature, et cherche à voir tous les hommes qui se distinguent un peu dans un genre ou dans l'autre. Je suis bien content, je vous assure, d'avoir sous les yeux un exemple de ce que le temps peut faire pour diminuer la plus grande douleur...

« Ces dames ne sortent pas du tout. Leur société m'est très agréable, parce qu'elle est douce, et que les conversations y sont plus instructives et plus de mon goût que celles qu'on entend dans bien d'autres maisons. Elles ont beaucoup d'esprit. Mlle de Villeneuve est une per-

sonne d'une instruction extrêmement étendue, et qui, avec une manière large et grande de voir les choses, a beaucoup de sensibilité et de charme. La princesse Charlotte est peut-être moins distinguée sous le rapport des connaissances; mais, si ses raisonnemens n'ont pas un caractère aussi prononcé, ils ont ordinairement plus de naturel, d'autant qu'ils viennent d'un cœur droit, ami de la franchise et de la vérité. Il n'y a qu'une chose sur laquelle nous soyons toujours en discussion : c'est la religion. Malheureusement ces dames n'ont pas une foi bien solide, et elles sont persuadées que les têtes fortes n'ont pas besoin des consolations de la religion. Cet esprit est généralement dans la famille, et il n'est pas extraordinaire que les personnes qui n'ont jamais entendu parler que d'une manière dérisoire du christianisme, comme de toutes les autres croyances, aient une espèce d'éloignement pour tout ce qui est mystique (1).

« Pardon, cher ami, de vous parler si longuement de personnes qui ne vous sont point connues; mais l'intérêt qu'elles mettent à ce qui vous concerne m'a fait croire que ce que je vous dis d'elles ne vous paraîtra pas trop long. C'est d'ailleurs vous faire connaître en quoi consistent mes distractions et mes plaisirs... »

Plus tard, en 1833, il disait encore : « Je vous remercie, cher ami, d'avoir remis à M. Thiers une épreuve de la gravure des *Moissonneurs* par Mercuri. Si j'avais l'honneur d'être connu de M. Guizot, je lui aurais fait hommage d'un exemplaire, car il sent les arts, et j'ai vu de lui un petit livre fort bien touché sur un salon de l'empire, quand il n'avait que vingt ans. Je crois vous avoir déjà prié d'envoyer quatre épreuves à Mme Juliette Clary, qui se charge d'en faire la distribution à des personnes qui me veulent du bien. A propos de cette dame, je vous rappellerai que c'est une personne à laquelle je suis bien attaché. Elle a les qualités les plus grandes; on peut dire que c'est une femme forte par sa raison, ses principes, et extrêmement intéressante par son excellent cœur. Je m'estimerai toujours heureux d'avoir des rapports avec elle. »

A peine est-il de retour à Florence, qu'une inquiétude secrète le poursuit. « Quels délicieux momens vous me faites passer, très cher et excellent ami! Chaque lettre de vous m'inspire des sentimens plus vifs, et, quand je crois que mon cœur est plein de votre affection, les nou-

(1) « Quand Léopold revint de Terni, où il avait vu mon pauvre Napoléon, dit la princesse Charlotte après la mort de Robert, il m'en rapporta des nouvelles, et nos conversations nous reportèrent souvent, depuis, à ce moment où il l'avait vu pour la dernière fois. Que de sujets sérieux n'avons-nous pas traités ensuite! et combien ses sentimens étaient religieux! Que de fois *je lui ai envié cette croyance inébranlable qu'il cherchait à m'inspirer! S'il y a réellement une autre existence,* elle doit être bienheureuse pour lui, qui était si bon, et dont les sentimens étaient si élevés et si beaux. » (Lettre de la princesse à Aurèle, en date de Rome, 19 avril 1835.)

velles preuves de votre amitié m'émeuvent toujours davantage. Comment ne pas croire à une autre existence où l'on pourra s'aimer sans crainte et sans le chagrin que donne l'instabilité des choses de ce pauvre monde? Pour moi, j'ai le bonheur de sentir que je vous aimerai encore après ma mort. Je me vois réuni à toutes les ames avec lesquelles j'ai sympathisé. Cette idée, qui est une conviction intime, me donne tant de joie, me met dans un état si heureux, que je m'en attendris quelquefois comme un enfant. Je sens aussi que cette disposition, loin de m'ôter de l'énergie, m'élève et m'est une garde contre les malheurs de la vie, qui peuvent me faire bien souffrir, mais ne peuvent m'abattre. Je présume trop peut-être de ma force morale, moi surtout qui n'ai bu à la coupe du malheur que de loin en loin; encore l'amertume n'a pas été aussi grande que celle des infortunés qui en boivent la lie. Ma gratitude envers Dieu, que je me représente comme étant l'ame des mondes, est bien vive, quand je me demande si je mérite ces bénédictions particulières.

« Mon troisième tableau des Saisons serait bien en train maintenant; mais, en y pensant bien, j'aime mieux quitter Florence : *il y a une épine qui m'y pique; peut-être à distance la sentirai-je moins.* »

Puis, le 26 mars 1832, à Venise, son secret commençait à lui échapper par tous les pores, et ses dénégations, petite supercherie de sa timidité, devenaient presque des aveux. « Il me reste à vous entretenir d'un sujet sur la voie duquel vous m'avez mis, en me donnant vos excellens conseils. Que ne puis-je vous dire tout ce que mon cœur sent de reconnaissance pour une amitié si vraie et si bienveillante! Votre sollicitude vous a fait découvrir des sentimens que je me cache peut-être, mais qui pourtant ne me rendent jamais malheureux, et surtout ne m'ôteront pas le besoin que j'ai de produire et de faire mieux. D'ailleurs, est-ce à mon âge que la folie souffle ses sottises? Je ne le crois point. La raison a pris le pas et conduit d'une main plus sûre...

« C'est la soirée seulement que j'allais chez ces dames, encore n'y allais-je point chaque jour (en avril 1831, il disait le contraire). J'avoue que je trouvais un grand charme à ces visites. Cette tranquillité, cette douceur de rapports, me rappelaient mes soirées dans votre maison. Ces dames se contentent, pour toute distraction, de la société de quelques amis. Les conversations, toujours intéressantes, donnent l'envie de se conduire bien, élèvent l'imagination en faisant consister la véritable gloire dans le mérite et le talent. Si vous connaissiez leur intérieur, vous ne pourriez leur refuser la plus grande estime pour leurs vertus. La comtesse de Survilliers étant depuis long-temps malade, sa sœur, Mme de Villeneuve, et sa fille, firent un voyage en Italie pour la voir, comptant n'y rester que peu de temps. L'état de la comtesse est tel actuellement, qu'il y aurait barbarie de la part de sa sœur à la

quitter... Avant le malheur arrivé dans cette maison, l'année dernière, à cette époque, il y régnait plus de gaieté. Aujourd'hui, beaucoup la trouveraient triste. Pour moi, je la fréquentais toujours avec plaisir, parce que j'y trouvais des idées en rapport avec les miennes. Quant à des sentimens autres que ceux de l'estime et d'une vive amitié, je crois qu'ils n'existent pas. Ne serait-ce point, d'ailleurs, une grande folie à moi que de lâcher la bride à des sentimens toujours combattus par la raison, car enfin quelle illusion puis-je avoir? Cher et excellent ami, je vous le répète encore, cette liaison ne peut que m'élever l'ame et me donner le désir de me maintenir dans le chemin de la vertu. Quel avantage n'y a-t-il pas dans ces relations qui donnent de l'intérêt à la vie et retrempent le cœur d'énergie! Votre amitié n'a-t-elle pas ce mérite pour moi? Vous avez bien voulu me distinguer : le bonheur que j'en éprouve ne doit-il pas toujours régler mes actions pour conserver votre affection qui m'honore? Il en est de même des rapports intimes que l'on peut avoir dans la vie, quand la vertu en est la base. J'espère faire voir que mon art possède toujours mes pensées les plus continues. »

Le 3 avril 1833, ce ne sont plus des demi-confidences. Avant de les laisser échapper, il fait faire beaucoup de chemin à sa plume. Enfin il arrive, se réservant, comme Mme de Sévigné, pour le *post-scriptum :*

« Votre lettre m'a fait m'envisager bien coupable de ne pas avoir répondu plus tôt à celles qui l'ont précédée, et la raison que je vous ai donnée de mon retard à vous écrire me semble à présent trop faible pour le justifier. Je vous en demande donc pardon, et c'est un plaisir que j'ai, puisqu'il m'engage à me procurer celui d'être avec vous et de causer avec un ami qui m'est si cher. J'ai été enchanté d'apprendre d'aussi bonnes nouvelles de toute votre famille, et votre infatigable ardeur pour réorganiser votre administration m'assure de votre bonne santé. J'en jouis; mais pourtant j'aimerais bien à apprendre que vos occupations sont moins grandes, et il me semble qu'elles doivent vous fatiguer beaucoup. Quand je me représente cette activité si soutenue, je trouve que la mienne pour mon travail est bien peu de chose, et j'en ai honte. Et c'est vous cependant qui m'engagez à prendre du repos, vous qui devez en avoir un si grand besoin! Et c'est encore vous, dont les heures sont si comptées, qui me faites parvenir de si bonnes lettres! C'est vous dont les conseils et les observations me font réfléchir et me disposent davantage à me défier d'un caractère qui peut trop être conduit par une imagination inquiète et peu sage! Soyez sûr que mon cœur les recueille, ces conseils de l'amitié la plus excellente, et qu'il en éprouve une tranquillité qui lui donne plus de force. Vous aurez vu par ma dernière que je continue d'être favorisé d'une très bonne santé qui m'a été et m'est d'un grand avantage. Vous y aurez aperçu de nouveau un sentiment de satisfaction qui est ami de l'exis-

tence, et la manière dont je m'y exprime me semble prouver que je tiens encore aux intérêts de la terre.

« A propos de cela, je me vois bien moins modeste que vous ne voulez m'envisager, et, en lisant l'endroit de votre lettre où vous m'adressez un éloge si flatteur, je me suis rappelé tout de suite ma lettre passée et le jugement que je fais de mon tableau, et j'ai senti le rouge me couvrir la figure.... Cher ami, vous me jugez bien trop favorablement. J'espère pourtant que vous voudrez bien ne pas trop expliquer à mon désavantage ma précipitation à vous parler de mon tableau.

« *Dimanche de Pâques.* — J'ai différé quelques jours à vous écrire, ayant fait ma dernière course à Chioggia pour y observer quelques détails pour mon fond. En revenant, j'étais véritablement heureux de penser que c'était la dernière fois que je faisais ce voyage, au moins pour le présent. Plus je vois ce pays, Venise et ses environs, plus je voudrais y être avec un esprit tranquille. Oh! mon cher ami, si vous saviez combien ma raison a déjà fait pour avoir ce calme! combien elle travaille pour cela! Vous trouveriez qu'elle se défend vivement contre une imagination qui tend à la gouverner. Comme l'amitié véritable sait lire dans l'ame de ceux qui l'occupent, m'est-il permis de ne pas vous le dire? Non, je ne peux pas cacher les faiblesses de mon cœur, et il ne m'est pas possible de ne point répondre, ou de répondre d'une manière évasive, à vos excellens conseils et à vos observations. Comment pourrai-je vous expliquer le silence que j'ai gardé jusqu'à présent avec vous, si ce n'est en vous disant que c'est la honte qui me l'a fait garder? — J'ose dire que ç'a été aussi l'espoir de vaincre des sentimens en apparence bien téméraires et bien condamnables. Mais en suis-je tout-à-fait coupable? Quelle chaîne d'entraînemens il y a dans la vie! et souvent, comme vous le dites, on en reste malheureux, si surtout on ne se persuade pas que tout est pour le mieux dans ce monde.

« J'aimerais à vous parler avec plus de détails de ce qui trouble bien trop le repos que j'ambitionnerais; mais à quoi cela pourrait-il servir, sinon à satisfaire peut-être ma faiblesse? Je ne veux pas vous en ennuyer, je ne veux que vous montrer la confiance la plus entière. Je vous le répéterai encore, un sentiment de honte m'a retenu jusqu'à présent, mais je ne dois plus l'écouter; oui, la honte d'avoir fait preuve de la plus grande inconséquence, la honte d'avoir montré aussi peu de prudence que de prévoyance en une rencontre qui en exigeait tant. Je me suis long-temps fait illusion. Vous le dirai-je? tant que j'ai conservé l'espoir de *la* revoir, je croyais mes sentimens très naturels. A présent, ils m'occupent trop. Si je n'avais mon cher Aurèle avec moi, et si je ne voyais pas mon tableau s'avancer vers la fin, je ne sais vraiment si je pourrais le continuer; mais, comme je vous le disais, avec l'idée que tout peut servir, sinon à l'avantage temporel, du moins

à l'avancement spirituel, on a déjà une grande consolation. Je suis bien éloigné de vous, cher ami, et pourtant vous êtes constamment avec moi. Tout ce que vous me dites se grave dans mon cœur, et mon attachement s'en augmente. Je n'ai pas voulu, je n'ai pas pu vous cacher la cause de cette disposition qu'avec raison vous blâmez en moi. En vous en faisant l'aveu, je puis vous assurer des efforts que je ne cesse de faire pour la changer. Le temps, je l'espère, m'en fera triompher, mais je resterai toujours avec les sentimens de la reconnaissance la plus tendre pour vous, qui avez été et qui êtes ma force.

« Voilà donc cette page que je vais vous envoyer et qui vous fera connaître cette inclination que vous avez soupçonnée, et que je voudrais me cacher à moi-même! Si je pouvais en même temps vous dire ce qui l'a faite ce qu'elle est, peut-être ne me jugeriez-vous pas trop sévèrement. Hélas! vous le savez, le cœur est entraîné quelquefois. On doit être plaint quand il ne vous entraîne pas au point de mériter le blâme de ceux qui veulent que les passions soient toujours gouvernées par le sentiment de l'honneur....

« Il y a plusieurs jours que j'ai commencé ma lettre, et vous verrez par ce qui est écrit que je me suis laissé aller à vous faire une confidence qui vous fera bien mal juger de ma raison; mais, en beaucoup de choses, vous me jugez trop avantageusement, et vos éloges me font trouver coupable de ne pas me faire mieux connaître à vous, cher ami.... Je ne veux pas quitter ce sujet sans vous faire une prière, à savoir de ne faire aucune supposition qui puisse être désavantageuse à une personne dont les qualités et les mérites appellent non-seulement la considération, mais l'attachement de ceux qui l'approchent. D'ailleurs, mes sentimens sont nobles et purs, et, quand ils auront plus de calme, ils me feront trouver un avantage dans ce qui m'a trop agité...

« .... Je ne ferai que quelques petits tableaux après mes *Pêcheurs*, et j'irai m'installer tout-à-fait dans le pays où je trouverai le sujet de mes *Vendanges*. Je m'en promets déjà du plaisir. Je ne tiens pas à m'arrêter à Florence. J'y aurais même bien peu de satisfaction, n'y trouvant plus les personnes que j'aimais le mieux. La princesse Charlotte n'y reviendra pas!.... »

Et plus tard : « Je toucherai encore un point dans cette lettre que je crois nécessaire. J'ai répondu à ce que vous désiriez savoir de Florence; mais je ne vous ai pas dit que, si la personne dont vous m'avez parlé supposait que l'on fît des remarques sur une relation qui n'a rien eu que de très naturel, elle en serait très étonnée. Je vous le dis, cher ami, pour vous persuader que, de sa part, il n'y a aucune envie d'attirer des adorateurs. Sa vie est si simple, ces dames vivent si retirées, qu'on ne pourrait penser ce qui n'est pas, si on les connaissait. Ce que je vous en dis, c'est pour l'acquit de ma conscience. D'ailleurs, je crois

me mettre à ma place en pensant que je ne peux fixer des sentimens bien particuliers dans le cœur d'une personne qui m'accorde peut-être quelque estime, mais que tout empêche de laisser pénétrer en elle une impression qu'il faudrait d'autres mérites et d'autres qualités que celles que je puis avoir pour faire naître. »

Au mois de mai de la même année 1833, il revient encore sur ces tristes pensées qu'il n'a pu arracher de son cœur : « Vous avez bien voulu sympathiser avec une faiblesse que je n'ai pas craint de vous découvrir. Je ne sais si cet aveu ne déposera pas trop cruellement à vos yeux de mon imprudence; mais voilà le résultat de la peine que j'ai éprouvée en voyant une femme dans une affliction profonde. Sa sensibilité m'a ému; ses vertus ensuite ont augmenté cet intérêt que je pensais n'être d'abord que naturel. J'aurais besoin de vous en dire davantage pour que vous pussiez comprendre que je suis peut-être excusable. Quoi qu'il en soit, c'est un rêve bien glorieux!

« J'ai lu et relu votre dernière lettre, qui m'a été si bonne; je la relirai encore, car je ne peux me dissimuler que c'est la raison la plus convaincante pour opérer sur mon esprit. C'est donc à vous que je devrai un état plus calme. Quelle sensibilité profonde je trouve dans tout ce que vous me dites! Et qui pourrais-je croire plus que vous, qui voulez bien, non-seulement excuser une faiblesse que je condamne, mais encore m'aider de conseils pour ramener mon imagination dans la route qu'elle n'aurait pas dû abandonner? Comme je vous l'ai dit dans ma dernière, il me faudrait autre chose que la plume pour faire comprendre toute ma situation. Il m'est arrivé ce qui a demandé bien des sacrifices, et ici, en Italie, je sens que je suis toujours en danger par le besoin que j'ai de m'attacher, et par l'impossibilité où je suis de le faire de façon à satisfaire à la fois la raison, les convenances et, je le dirai, mon cœur. Malheureusement pour moi, en Italie, je n'ai jamais eu de rapports qu'avec des personnes dont la situation et l'existence si différentes de la mienne auraient dû me tenir toujours en garde contre des sentimens qui exigent bien d'autres rapports. On se laisse entraîner par je ne sais quel charme trompeur qui ne vous lègue, en s'évanouissant, qu'ennuis et dégoût de la vie. Ma peinture, qui peut encore tant m'occuper, fait une diversion à cet état si pénible, et je dois encore m'envisager heureux de sentir ma passion pour mon état, loin de diminuer, prendre chaque jour plus de mes idées et de mon temps. Pourtant il me semble que ce n'est qu'une fièvre qui peut passer, et je me dispose à me ménager quelques forces pour le moment où cette ardeur se préparera à me priver d'énergie en me quittant. »

C'est encore de Venise qu'il écrit : « Je viens de relire votre chère lettre, et j'y vois un endroit auquel je n'ai pas répondu encore comme votre affection le demande. Vous voulez me dire que vous n'osez plus

me parler de ce qui, à votre idée, a influé beaucoup sur ma santé, et m'a beaucoup nui sous tous les rapports. Cher ami, c'est moi qui dois craindre de parler d'une faiblesse que je condamne sans doute, mais dont je ne puis être honteux. Moi seul je suis la cause d'un mal que j'aurais dû renfermer en moi-même; ne pensez pas qu'autre que moi en soit coupable et ait, à cet égard, quelque chose à se reprocher.....

« Il faut toujours avoir en réserve de la patience et de la résignation; avec cela, on se trouve toujours armé de courage et de force morale pour tout envisager avec philosophie. Chacun vieillit, et les années, qui, à une certaine époque de la vie, se passent si rapidement, nous font réfléchir au véritable but de l'existence. C'est encore une raison qui me console, car enfin les fausses illusions, qui se détruisent si facilement, ne peuvent être mises en balance avec la tranquillité que donne la réflexion saine de ce que nous devons être un jour. Dieu me préserve de désirer le mal pour essayer ma force à le supporter! ce serait une folie condamnable. Prions plutôt pour éloigner de nous la coupe amère de la vie, et disons avec notre *Modèle:* « Mon père, fais que cette coupe, « s'il est possible, passe loin de moi, non point comme je le veux, mais « comme tu le veux! »

Enfin, trois mois avant sa mort, il jetait de nouveau quelques paroles confuses et désordonnées sur cette passion fantastique, et le rire de l'égarement se mêlait, cette fois, à ses paroles.

Venise, 14 novembre 1834.

« Votre état, en recevant ma lettre, était plus nerveux que de coutume, et cette lettre vous a affligé encore! J'en suis désolé, mon ami, d'autant plus qu'en l'écrivant je n'étais pas dans la situation d'esprit que vous avez cru voir. Il faut, à propos de cela, que je vous fasse rire; j'en serais enchanté. Mon frère, avec son bon sens calme, après avoir lu les pages qui me sont adressées, me dit avec un sang-froid vraiment comique pour moi : « Ce bon M. Marcotte se tourmente beau- « coup de ta passion. Cependant il me semble que quand, comme toi, « on boit, on mange et on travaille, on n'est pas bien malheureux! Tu « devrais le lui dire. » Ceci vous instruira plus que tout ce que je pourrais vous écrire sur l'état où je me trouve.

« Mon bon ami, cet attachement ne me rend pas malheureux comme vous pouvez le penser, et, vous le dirai-je? tout occupé qu'en soit mon esprit, telle impression qu'en reçoive mon ame, je trouve mon état bien moins pénible que le vide du cœur. Mais comment puis-je parler du vide du cœur, quand il est tout occupé de l'amitié qui nous lie et de mon affection pour ma famille? C'est un blasphème; mais le cœur n'a-t-il point des capacités pour recevoir des impressions diverses? Nous autres artistes, nous en avons besoin plus que d'autres pour que l'ima-

gination ne reste point froide. Oui, monsieur, je vous le répète, et je mentirais si je disais le contraire : je ne puis penser à Florence sans émotion. La raison, le devoir, le caractère de mon attachement peut-être, ne permettent pas à une tristesse violente de s'emparer de moi, tout au plus à une mélancolie qui ne peut nuire à mes occupations. Une inclination qui n'a pour base que les sens tourmente et abaisse; celle qui ne s'attache qu'à la beauté de l'ame, à la bonté du cœur, au charme de l'esprit, ne peut qu'élever. J'ai pu m'exagérer l'opinion d'Odier sur ces dames, mais ses lettres ne tarissent pas en éloges sur la mère et sur la princesse C... Vertus, naïveté, simplicité, tout est là! J'avais eu souvent l'occasion de parler de cette famille avec lui pendant qu'il était ici, sans lui donner aucune idée de mes sentimens (je sais les renfermer). Il ne pensait pas alors des Bonaparte comme il en parle aujourd'hui. J'avoue même que j'avais été plusieurs fois blessé de l'opinion qu'il émettait sur les membres de cette famille, et c'est surtout afin qu'il eût l'occasion de se détromper que je lui ai remis pour ces dames une lettre dont il ne voulait pas se charger. J'étais sûr qu'il m'en remercierait ensuite. Ce que je vous en dis est pour vous faire apprécier le charme de cette maison. Je ne puis pas parler du caractère d'attachement qu'on me conserve; mais ce que je puis dire, c'est que, dans tous les cas, je ne me sens pas capable de rompre des relations qui me sont chères. A une époque bien malheureuse pour la famille, j'ai montré du dévouement qu'on a apprécié; rompre sans motif qui puisse être su, je crois qu'on en ressentirait de la peine, éprouvant de la reconnaissance envers moi. J'aime mieux que le temps amortisse une inclination que vous voyez beaucoup trop ardente, et la transforme en amitié. Je dirai plus, je n'aurais point fait mon tableau, si mon cœur n'eût été plein d'affections. Elles sont pour moi, dans la vie, les degrés qui me font monter. Ce sont elles qui ont donné à mon énergie un ressort qu'elle ne pouvait avoir sans elles. Si la religion condamne les passions qui conduisent au vice, défend-elle les penchans qui en éloignent? Oui, de quelque nature que ces penchans puissent être, tous ceux qui font aimer le bien doivent être considérés comme un bien.... »

XI.

Le cœur ne tend pas moins de piéges aux hommes par leurs vertus que par leurs vices. Le pauvre artiste dont l'ame s'était amollie aux tendresses de la famille durant sa jeunesse, qui entourait son frère Aurèle d'une affection si paternelle, qui ne pouvait penser à la Chaux-de-Fonds sans que les larmes lui remplissent les yeux; lui qui aimait tant la simplicité et qui s'écriait avec le bon Ducis : « Oh! que toutes ces pauvres maisons bourgeoises rient à mon cœur! » s'était trouvé par la destinée jeté dans une sphère qui n'était point la sienne. La solitude porte

au cerveau. Rendu à lui-même, il eut peur, et son esprit rêveur, méditatif et mélancolique, fut de nouveau agité de pensées poignantes. Alors il s'enfuit à Venise pour se plonger avec une sorte de fureur dans la peinture, et chercher en quelque façon l'oubli de la vie même dans le travail. Aussi presque toutes ses lettres écrites de cette ville sont-elles empreintes d'une tristesse qui empoisonne ses souvenirs les plus chers. Rome, où cependant il avait fondé sa réputation et goûté ses plus belles années de gloire; Rome, qu'il regardait avec la France comme une autre patrie, ne lui rappelle plus guère que des chagrins (1). C'est ensuite Venise la taciturne, si bien faite pour les travaux sérieux, qu'il maudit. L'étroite gondole, noire comme un cercueil dont elle a la forme, le fait frissonner; il se plaint de ce que la singularité des constructions l'empêche de faire des promenades si salutaires ailleurs. Le quai des Esclavons, la seule promenade de la ville qui soit agréable, est cependant à sa portée. Son frère l'y entraîne, mais on y revoit des *Chiozzotti*, et il a pris le quai en aversion, comme lui rappelant son tableau des *Pêcheurs*, et toutes les peines que lui en a coûtées l'enfantement (2).

« Ce sujet m'est devenu insupportable, écrivait-il encore une fois; je suis comme l'homme dont l'ennemi, qui l'a fait cruellement souffrir, vient d'être terrassé; la victoire ne diminue point en lui l'instinct de répulsion pour son ennemi. Cette œuvre aura bien vu blanchir ma tête par tous les chagrins que j'ai eus en la faisant. Je me demande quelquefois, quand surtout j'éprouve les plus grandes difficultés pour faire ce que je me suis proposé, à quoi sert tant de persévérance pour n'aboutir qu'à contrarier ses goûts et ses désirs. Cette réflexion, qui me semble prouver que l'on travaille volontairement contre son bonheur, me porterait à changer mes idées à cet égard; mais elles reprennent bien vite leur cours habituel, et je suis effrayé du relâchement moral que la faiblesse de caractère me donne, et ce relâchement m'est plus pénible que tous les sacrifices qu'exige la continuité de la volonté (3). »

Ainsi, tout lui pèse à Venise, et la ville et son tableau, et le passé et le présent. Cependant, chartreux qui creuse sa tombe, je ne sais quel attrait funèbre le retient quand il songe à fuir. « Si je pense à quitter Venise, dit-il, j'éprouve une émotion incroyable. Il me semble que l'habitude d'une vie qui véritablement n'en est pas une, m'a donné quelque chose qui peut ne plus être en rapport avec ceux qui jouissent de l'existence, et que, par conséquent, je ne peux plus me faire voir que comme un original qui n'est bon qu'à vivre dans sa retraite, où il peut réfléchir à loisir qu'un peu de poussière recouvrira l'être heureux comme celui

(1) Lettres à M. Marcotte, du 29 février 1833; à M. Navez, du 14 janvier 1834.
(2) Lettre d'Aurèle à M. Marcotte.
(3) Lettre de Robert à M. Jesi, Venise, 10 avril 1834.

qui ne l'est pas, l'homme tourmenté par son organisation morale et physique comme l'homme impassible. Il y a là de quoi calmer (1). »

En vain le bon Aurèle cherche à rompre la chaîne des idées habituelles de son malheureux frère; celui-ci parle sans cesse de ses humeurs noires. Il en parle, il en écrit. Sa mélancolie veut se nourrir d'elle-même : y être arraché le fait souffrir. Les distractions extérieures, les représentations théâtrales, par exemple, depuis long-temps l'irritent : « Aujourd'hui dimanche (5 février 1833), chacun est occupé à rechercher les plaisirs bruyans du carnaval; mais nous y prenons bien peu de part, et nous sommes rentrés avec l'intention de passer la journée à la maison, ce qui du reste est l'ordinaire. Aurèle, quoique d'un caractère sérieux, trouverait bien des distractions amusantes, s'il n'était pas influencé par moi, qui ai une véritable aversion pour les grandes réunions. Il veut me tenir fidèle compagnie, et, tout en sentant cet avantage, je suis pourtant peiné qu'il se fasse une habitude qui tient son ame dans une situation plutôt triste que gaie. Hier soir, j'ai voulu me faire violence, et nous sommes allés au théâtre San-Benedetto, où une excellente troupe comique attire journellement la foule. Je ne puis pas nier que, quelques momens, je n'aie été obligé, comme tous les spectateurs, de prêter une certaine attention aux scènes qui excitaient un rire général; mais ce qu'il y a de singulier, et que je ne puis m'expliquer, c'est le changement prompt et pénible qui s'opère en moi après avoir pris part à des momens de gaieté. Mes nerfs en éprouvent une commotion si désagréable, que je préfère de beaucoup mon état habituel sérieux et reposé. Voilà la grande raison qui m'oblige à vivre aussi retiré que je le fais... La présence de mon frère me stimule et me fait du bien. Il me semble qu'il a remis de l'huile dans la lampe prête à s'éteindre. »

Du 7. — « Hier au soir, je n'ai pas continué ma lettre, parce que j'ai été passer la soirée chez M. Cicognara, où je n'avais pas été depuis long-temps. Aurèle, qui aime encore moins les réunions de la société que moi, n'a pas voulu m'y accompagner. J'ai trouvé un petit cercle. La conversation générale roulait naturellement sur le théâtre de la Fenice, où brille Mme Pasta. On m'a sur-le-champ demandé ce que j'en pensais, et quand j'ai répondu que je n'y avais pas été, parce que j'ai les théâtres en antipathie, on s'est récrié sur ma barbarie de goût et sur le blasphème que je prononçais. Ce mot *antipathie* les a choqués d'une manière si plaisante pour moi, que j'en ris encore et que je me veux du bien de l'avoir dit, tellement je trouve ridicule l'existence de ces gens dont la vie se consume d'une manière aussi nulle. Je vous

(1) Lettre de Robert à Jesi, 17 octobre 1834. Six mois avant, il en écrivait une du même ton mélancolique à son ami Navez.

laisse à penser, cher ami, combien peu j'ai d'agrémens dans ces réunions où les sujets de conversation sont si peu attrayans, si vides de plaisir pour le cœur. »

Robert recherche l'isolement, l'isolement le ronge; il est assiégé de superstitions, et, suivant l'expression de son frère, son existence n'est plus désormais que comme une contrée dévastée. Dans ses momens de calme et de lucidité, le malheureux se demande compte de cette fâcheuse tendance de son esprit; il analyse le désordre de ses facultés mentales : « Je crois, dit-il par un pressentiment terrible, que c'est un mal qui est dans le sang. Quelles en sont les raisons? quels en sont les remèdes? Je l'ignore. Ne le voit-on pas, ce mal, dans des familles entières, y faire des victimes sans causes positives? »

Un volume ne suffirait pas à reproduire toutes les lettres de ce temps où le malheureux artiste découvre son ame endolorie. Les tristesses y viennent par bouffées à travers des réflexions nuageuses sur le présent et sur l'avenir, et jettent comme un voile de deuil sur tous ses épanchemens. Son imagination malade épuise successivement toutes les gammes de la douleur, et le cœur saigne à l'entendre dire : « Je suis gai, » au moment où de cruelles étreintes lui font rouler les larmes dans les yeux. Déjà le *tædium vitæ* de la folie ébranlait son cerveau, égarait son ame et la noircissait de terreurs; déjà le suicide rentrait dans ses idées délirantes. Parfois, l'oppression de sa poitrine le force à jeter la palette, et, en un instant, il passe des défaillances de l'esprit à la plus déchirante douleur, au plus violent désespoir, au plus affreux abattement. Des rêves de bonheur s'entrechoquent dans sa tête avec de sinistres hallucinations. Ses yeux se voilent, son front se brise, un froid mortel le glace, surtout à la tête, et de son sein s'échappent, sans causes apparentes de douleur, de longs cris de spasme et d'angoisse. Ainsi, une fois, comme on l'a vu dans la lettre d'Aurèle, il accourt tout éperdu à l'atelier de son frère et tombe échevelé sur une chaise, en s'écriant : « C'est fini de moi! dans quelques jours, je serai mort! » Trompé de la sorte par l'effervescence et le mouvement irrégulier de ses esprits, il a des anéantissemens inexplicables, il a des agonies imaginaires, il ne se sent plus vivre, comme si un voile séparait son intelligence de ses sensations réelles, et bientôt la respiration lui manque sous les débris de sa raison. Souvent, à l'époque voisine de sa mort, on le rencontrait tout effaré dans les rues de Venise; souvent, chez lui ou chez Aurèle, il se regardait dans la glace, et se faisait peur à lui-même : « Quelle figure! quels yeux fixes! s'écriait-il, parlant à son frère; un tel, que j'ai rencontré, m'a regardé d'un air étrange; j'ai l'air d'un fou! » Et comme il songeait, dans ce temps-là, à un voyage soit en France, soit en Suisse, il ajoutait : « Je n'oserais partir en cet état. S'il allait m'arriver un malheur en route! Je t'en prie, viens donc avec

moi en Suisse, tu te marieras : je voudrais te sentir avec une femme. Tiens, mon cher, crois-moi, les fumées de la gloire ne sont rien : elles laissent un vide affreux dans le cœur (1)! »

Alors il prend la Bible qui ne le quittait jamais, et, dans les sublimes exhortations du livre saint, il puise quelques instans de tranquillité, mais d'une tranquillité trompeuse. Que si, en effet, il semble parfois dissiper le chaos de ses terreurs et trouver quelque résignation, ce n'est encore qu'un jeu cruel du mal qui l'oppresse; ce n'est que ce repos funèbre dont parle André Chénier, cette résignation à la façon des morts « qui s'accoutument à porter le marbre de leur tombe, parce qu'ils ne peuvent le soulever. » Il y a, si l'on peut ainsi parler, un coup de rasoir derrière chacune de ses paroles. Pourtant, chose remarquable, l'instinct lui fait encore chercher la vie dans l'éclat du ciel. Comme Jean-Jacques, qui, avant de se donner la mort, veut contempler une dernière fois le soleil, le dernier ami qui lui reste; comme Goethe, chargé d'années, qui, avant de laisser échapper sa grande ame, s'écrie : « *Mehr Licht! mehr Licht!* ouvrez, faites plus de lumière! » Léopold veut se plonger tout entier dans la nature : « Rendez-moi le soleil, disait-il; il m'émeut, il diminue mes soucis, il donne à l'espérance de l'avenir quelque chose de consolant! »

A cette même époque, un changement notable et touchant se manifesta dans ses habitudes extérieures. Jusque-là, depuis le premier établissement d'Aurèle à Rome, il avait régné entre les deux frères une réserve silencieuse, extraordinaire chez deux hommes qui ne se quittaient jamais, et que tout aurait dû porter à vivre dans les épanchemens de l'amitié. A coup sûr, le bonheur d'Aurèle préoccupait Léopold, mais il le préoccupait en silence. Taciturne et concentré par nature, cachant à tout ce qui l'entourait ses impressions et ses sentimens, l'aîné inspirait à son jeune frère plus de respect que de confiance; mais du jour où celui-là sentit en soi la nature à bout de force et les ressorts de la vie se détendre, il fut pris d'un attendrissement suprême. Alors il fit voir à son frère une sensibilité inaccoutumée, dont le pauvre Aurèle fut aussi effrayé qu'il en fut touché.

XII.

On a peu d'indulgence pour les malheureux : on a reproché à Robert de ne pas avoir fui à la première découverte de sa passion insensée, et d'avoir eu peut-être le tort de rêver un sort pareil à celui du peintre Fabre épousant la veuve du dernier des Stuart. D'abord sur quoi fonde-t-on cette étrange supposition? Oublie-t-on ensuite que la raison de

(1) Lettre d'Aurèle à M. Marcotte.

l'infortuné avait plus de droiture que de force, et que, lorsqu'il se comprit bien lui-même, il était trop tard? En vain alors, voulant rompre avec le passé, chassa-t-il loin de son esprit le nom même de la jeune veuve; en vain brûla-t-il avec résolution toutes ses lettres, qui de Florence venaient le chercher à Venise : ce cœur était brisé pour jamais; un feu s'était allumé, qui ne devait s'éteindre que dans son sang (1). D'ailleurs, encore une fois, son mal le plus terrible n'était point l'amour : son vautour dévorant était sa mélancolie, que l'hérédité du mal, qu'un isolement obstiné, que la vision et la peur de la gloire, qu'un travail énervant rendaient si fatale, — sa mélancolie, qui cherchait son aliment dans cet amour même, et qui, à coup sûr, en eût inventé un autre, si elle n'eût pas eu celui-là. N'eût-il su à quoi se prendre, il eût combattu dans son ame avec le vide. Ses douleurs hypocondriaques s'exaspéraient sous l'influence de ses émotions successives, quelles qu'elles fussent, et tour à tour, cause et effet, l'exaspération des douleurs intimes et des cuisans souvenirs accroissait les troubles survenus dans les fonctions intellectuelles. Certes, on ne saurait envier ceux qui peuvent vivre comme s'ils n'avaient ni souffert, ni vu souffrir; mais malheur à qui, dans le cours de cette vie, n'a pas la faculté d'oublier, car l'homme n'est guère de force à supporter à la fois et tout le passé et tout le présent!

Que l'amour de Robert n'ait été qu'une forme de sa folie, qu'il ait eu son siége dans le cerveau plutôt que dans le cœur, — comme ces passions éthérées et visionnaires de malades pour des êtres inconnus et fantastiques, qui rappellent celle de cette jeune fille du siècle dernier morte d'amour pour Télémaque; — qu'il faille reconnaître dans ce sentiment la cause primordiale, ou seulement occasionnelle, du suicide de Robert, c'est là une double thèse qu'on doit laisser à la médecine. Les phénomènes vitaux sont si compliqués, si intimement liés entre eux, qu'il faudrait, avant de prononcer, en avoir fait une longue étude et avoir apprécié l'influence de telle ou telle cause, en apparence éloi-

(1) Aurèle écrivait ce qui suit à M. Marcotte, le 3 avril 1835 : « A l'égard du secret qu'il vous a confié, mon devoir m'oblige de vous dire, cher ami, que j'ai eu connaissance de toutes les lettres que ce pauvre Léopold, dans un dernier effort de vertu, a brûlées. A force de vertu et de réflexions, il était parvenu à se convaincre de tous les inconvéniens de sa passion; mais, à la suite d'un combat de trois ou quatre ans entre la raison et une imagination indocile, son cœur aimant n'a éprouvé qu'un vide affreux. Les lettres que j'ai vues étaient empreintes d'un intérêt constant qui pouvait provenir de l'estime pour le talent et pour le caractère de Léopold; il aurait fallu des yeux plus clairvoyans que les miens pour y découvrir d'autres sentimens, car il y régnait une retenue plus que platonique. Peut-être est-ce là ce qui a fait durer l'illusion. Il fallait se déclarer ouvertement dès le principe, afin de recevoir un refus ou une réciprocité. Le respect, dans ce cas-ci, était motivé par la différence des situations; mais, si le génie ne se croit pas égal aux titres, pourquoi s'en approche-t-il? »

gnée, sur les fonctions cérébrales. Tâche difficile assurément que celle de sonder les mystérieux replis d'un cœur aussi secret! Ceux qui ont le plus pratiqué Léopold n'ont pas eux-mêmes connu tous ses penchans, encore moins toutes ses pensées. Sénèque proclame quelque part qu'il y a un coin de folie dans toutes les têtes de génie, — et qui sait, si ce n'est Dieu, la limite fatale où la raison finit, où la folie commence? Ni Aristote, ce grand esprit, le plus grand qui ait parlé le langage de la raison, ni Leibnitz, qui en a exercé le sacerdoce du haut de son universel génie, n'ont suffi à pénétrer les phénomènes de la pensée humaine. Si l'œil profond de William Harvey a percé les voiles qui cachaient les lois de la circulation, ce torrent éternel « où bouillonne la vie; » si les belles expériences de Lavoisier, de Priestley, de Sheele, de Berzélius, ont découvert en quelque sorte l'ame de la nature; si le grand Haller et le grand Bichat ont presque deviné l'énigme de la vie, en demandant ses secrets à la mort, l'étude de l'homme intellectuel n'en est pas moins demeurée un cours complet d'humilité pratique. En vain, usufruitier de la création, l'homme dispose-t-il de l'espace et de la matière; le sceau de Dieu lui a fermé les mystères de sa propre intelligence, la science est impuissante à le faire se connaître lui-même.

Admettons, si l'on veut, que Léopold Robert se soit donné la mort parce qu'il y avait une place dans sa vie pour une affection et que cette place n'a pas été remplie. On comprend, en effet, que cette nature délicate, élevée, mais timide, ait pu s'éprendre en secret pour une grande dame, quand surtout cette grande dame, à toutes ses séductions personnelles, joignait encore celle du malheur. On comprend aussi que tout ce qu'il y avait d'énergie dans son intelligence, de faiblesse dans son caractère, de tendre exaltation dans son cœur, se soit tourné cruellement contre lui, le jour où il comprit sa déception; mais si le malheureux, dans la fixité de ses idées, s'était forgé de folles illusions, est-ce à lui, à lui seul, qu'il faut attribuer tous les torts? Quelle femme ignora jamais l'impression qu'elle a produite? et est-on bien assuré que celle à qui l'on aurait à demander compte de la destinée de l'artiste n'ait rien fait d'imprudent pour fasciner cette ame naïve, pour attiser cette passion visionnaire ou réelle qui devait emprunter de l'ardeur à l'âge même où elle était née? Un homme autrement brillant que le pauvre Léopold par le génie et par les dons extérieurs avait eu même sort : le Tasse avait aussi aimé dans les sphères élevées. L'audace du cœur augmentant en lui la timidité des manières, il avait pris tous les voiles pour cacher sa passion sans cesser de la peindre. Dans l'épisode d'Olinde et Sophronie de sa *Jérusalem délivrée,* lui-même est cet Olinde qui désire beaucoup, espère peu et ne demande rien :

Brama assai, poco spera, e nulla chiede.

Lui-même encore est le Tircis de son *Aminte*, et ce drame pastoral exhale partout les souvenirs amoureux du poète. C'est en pensant à Leonora d'Este qu'il chante Ferrare :

Oh che sentii ! che vidi allora ! Io vidi
Celesti, Dee, ninfe leggiadre e belle,
. . . . . ed altre ancora
Senza vel, senza nube (1)...

C'est encore en pensant à elle qu'il écrit ce chœur, qui n'a peut-être rien d'égal dans la poésie lyrique de l'Italie :

Amiam, che non ha tregua
Con gli anni umana vita, e si dilegua.
Amiam, che'l sol si muore, e poi rinasce;
A noi sua breve luce
S'asconde, e'l sonno eterna notte adduce (2).

Eh bien! quel fut le prix de tant de génie et de tant d'amour? Le dédain, la prison et la folie! Malheur à l'amour qui ne sait pas compter avec l'orgueil et le rang! Cette Léonora d'Este, que l'imagination des romanciers s'est plu à embellir de tous les trésors d'une sensibilité poétique, s'amusait à se laisser aimer, mais sans daigner le savoir. Pour la princesse, Torquato n'était qu'un homme qui faisait de beaux vers à sa louange, et Léonore jeta son blason entre elle et lui le jour où l'imprudent laissa trop éclater son cœur. Ainsi de Léopold. Confident sans défiance de ces mille riens, de ces petites choses du cœur que toute femme a besoin de laisser échapper, et qu'elle dirait au vent, si les hommes ne les écoutaient pas, l'amour de Robert commença par un culte d'enthousiasme. Autrefois, Mme de Sévigné s'était égayée de la passion gauche du pauvre Ménage; on fit de même, on se fit un jeu de cette étincelle d'amour. Malheureusement ce n'était point là un de ces beaux esprits soupirant Tibulle et aimant par citations; c'était une nature inflammable et concentrée, qui prenait au sérieux tous ses sentimens, comme elle prenait au sérieux tous les devoirs. La vie de Robert avait été sans jeunesse; d'un même pas, il avait passé de l'adolescence à l'âge mûr, ayant à peine, hormis les douceurs de la famille et les impressions d'une liaison de passage, goûté quelqu'une des tendresses du cœur. Combien alors l'amour devait pénétrer en cette ame et en exalter les puissances! Chacun d'ailleurs, comme l'a fait observer Sainte-Beuve, chacun, plus ou moins, a « son idéal, son rêve, sa patrie d'au-delà, son île de bon-

(1) *Aminta*, acte Ier. « Oh ! que sentis-je? que vis-je alors? Je vis des dieux, des déesses, des nymphes gracieuses et belles..., d'autres objets ravissans, sans voile, sans nuage.... »

(2) *Aminta*, acte Ier. « Aimons : la vie humaine n'a point de trêve avec les années, et elle s'écoule. Aimons : le soleil meurt et renaît; nos yeux se fermeront bientôt à la lumière, et voici venir le sommeil de l'éternelle nuit. »

heur. » Heureux si l'on y aborde! plus heureux peut-être si l'on n'y aborde pas! On y croit toujours. Le grand Michel-Ange lui-même n'avait-il pas aussi cultivé en secret une passion idéale et mystique pour la marquise de Pescara-Colonna, l'illustre poétesse, et, voyant passer son cercueil couvert de lauriers et de fleurs, n'avait-il pas laissé échapper ce chaste et poétique regret : « Que ne l'ai-je baisée au front (1)! »

Léopold a donc eu son rêve, et, trop faible pour laisser mourir ou s'apaiser en lui les brûlantes facultés du cœur, il est mort avec elles et par elles; mais, dans tous les cas, les dévouemens de sa jeunesse et la longue ingénuité de cette ame austère avaient préparé sa maturité féconde, et ces souvenirs protecteurs forment une couronne lumineuse autour de sa tête. Trop souvent, sans doute, le suicide est le résultat du délire de passions mauvaises; mais jamais les mauvaises passions n'ont ébranlé cette inflexible droiture, n'ont souillé cette candeur d'enfant. Disons-le donc avec confiance, Robert était trop plein de cœur et de bonnes pensées morales et religieuses pour avoir, de propos délibéré, sacrifié sa vie. Si, chez lui, le frein religieux s'est détendu, ce n'est qu'après le bouleversement de toute l'économie intellectuelle. S'il eût pu échapper aux convulsions de son esprit agonisant, il eût chassé le spectre au signe de la croix. Un calme et un sang-froid apparens ont bien pu, comme l'a rapporté son frère, présider à son action suprême; un quart d'heure avant l'accomplissement de son dessein funeste, la vieille servante qui soignait l'atelier a bien pu le voir encore la palette à la main; néanmoins l'infortuné a succombé finalement à une affection organique. Et, en effet, l'autopsie de son corps a constaté un épanchement séreux considérable dans le crâne, et l'une de ces altérations cérébrales qui, au rapport de quelques médecins, accompagnent toujours les troubles de l'intelligence.

Un point, du reste, est encore demeuré un mystère, à savoir la circonstance fatale et précise qui a déterminé l'accomplissement du suicide. De temps à autre, il est vrai, le défaut de liaison entre les idées, les jugemens et les résolutions de Robert était manifeste; mais aucun paroxysme précurseur n'avait annoncé, ce jour-là même, le divorce de l'ame et des sens, — tant il est commun que le passage de la raison au

(1) Vasari rapporte que Michel-Ange avait fait faire le portrait de cette illustre poétesse par deux de ses élèves, notamment Sébastien del Piombo. Le portrait de celui-ci s'est retrouvé à Florence, et il est maintenant à Rome entre les mains d'un peintre anglais nommé Macpherson. La peinture en est d'une conservation parfaite : c'est un des beaux portraits qui se puissent voir. On sait que la marquise ne porta plus que des habits de deuil depuis son veuvage; c'est dans ce costume qu'elle est représentée : robe noire, voile brun sur la tête, un livre de prières à la main. Sébastien del Piombo avait déjà peint le même personnage, mais beaucoup plus jeune. Le premier portrait est empreint du sentiment de sa première école, celle du Giorgion; le second, du sentiment de l'école de Michel-Ange.

délire, comme le retour du délire à la raison, ne soit précédé que d'obscures influences! Ce fut peut-être, chez Robert comme chez nombre de mélancoliques, la cause la plus futile et la plus insignifiante; ce fut peut-être une lésion soudaine des forces vitales du cerveau, une de ces hallucinations qui poussent invinciblement à se soustraire à des souffrances imaginaires ou réelles.

Ses obsèques eurent lieu sans pompe. Son corps, placé dans une gondole, escorté par son frère, par ses amis et par les artistes nationaux et étrangers qui se trouvaient à Venise, a été descendu, arrosé des larmes de tous, à Saint-Christophe, petite île des lagunes, qui, sous la garde des religieux du couvent de Saint-Michel de Murano, sert de cimetière à la grande ville (1). Une simple pierre, encastrée dans le mur lézardé du cimetière, en face de la tombe, porte, avec la date de sa naissance et de sa mort, ces simples mots :

A LÉOPOLD ROBERT, SES AMIS ET COMPATRIOTES.

Sur les bords de l'Arno, à Florence, dans l'église de Santo-Spirito, non loin du palais Serristori, autrefois l'habitation de la jeune princesse Charlotte, s'élève une chapelle funèbre, qu'elle a construite pour y déposer son mari. C'est là qu'en 1839 elle est venue dormir à ses côtés du dernier sommeil (2); mais, avant de le rejoindre, la princesse avait plus d'une fois donné des pleurs amers au souvenir du grand artiste, de l'homme de bien dont le sentiment de famille était si délicat et si profond, dont la journée avait été si rude, dont les défauts même étaient si touchans! Malheureux Léopold! tes sueurs et tes larmes avaient trop baigné le livre de ta vie pour ne pas effacer le sang de la dernière page!

F. Feuillet de Conches.

P. S. Le catalogue de l'œuvre d'un peintre est le complément naturel de l'histoire de sa vie. Personne n'avait encore dressé une liste complète des tableaux de Léopold Robert : nous avons cru devoir prendre ce soin ingrat, mais utile, n'ayant eu l'occasion de citer, dans

(1) Saint-Christophe et l'île du couvent sont sur la route de Venise à la petite ville de Murano, où l'on fabrique les glaces, les perles, les verroteries, qui font, depuis des siècles, la célébrité de Venise. L'île de Saint-Christophe est de toutes parts enceinte de murailles pour fermer le cimetière, qui ne s'ouvre aux visiteurs que le dimanche. Un petit enclos, à l'un des angles, est réservé pour la sépulture de ceux qui ne professent pas le culte catholique, les Juifs exceptés, qui sont enterrés au Lido, petite île du bassin de Venise, autrement dit les Lagunes.

(2) La princesse, se rendant de Florence à Gênes pour sa santé, est morte des suites d'une hémorragie, à Sarzane, en avril 1839.

le cours de notre travail, qu'un petit nombre des ouvrages de Léopold. Sa correspondance, son frère et M. Marcotte d'Argenteuil nous ont fourni de sûrs matériaux. Robert dit, dans une lettre du 1er octobre 1830, qu'il avait peint, à cette époque, cent trente à cent cinquante tableaux. Or, ce qu'il fit depuis n'ajoute guère à ce nombre qu'une douzaine de toiles. Les récapitulations du catalogue suivant sont donc d'accord avec les siennes, si l'on défalque du total donné par Léopold ses nombreuses répétitions, qu'il a comprises avec les originaux.

1817 — Portrait de Léopold Robert, — appartenant à Mme Huguenin-Robert, à la Chaux-de-Fonds.
1818 — Intérieur d'une cour à Rome, avec un pèlerin faisant baiser des reliques à des enfans, — à M. Fischer, ancien avoyer, à Berne.
1818 — Église souterraine de Saint-Martin-des-Monts, à Rome, avec figures, — au comte d'Affry, à Fribourg, en Suisse.
1819 — Procession de moines dans l'église des saints Côme et Damien, à Rome, — à M. de Beauvoir, à Paris.
1819 — Intérieur du cloître de l'Ara-Cœli, à Rome, — à la famille de Robert.
1819 — Intérieur de la sacristie de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, avec figures, — à Mlle Adèle Robert, sœur de Léopold.
1820 — Tête de jeune fille de Sonnino, grandeur naturelle, — à lord Kinnaird, en Écosse.
1820 — Un vieux pâtre et sa fille endormis auprès d'une madone, — à ***.
1820 — Brigand avec sa femme, — à ***.
1820 — Femme de Sonnino et son enfant endormi, — au roi des Belges.
1820 — Brigand retiré avec sa famille dans le creux d'un châtaignier, et se préparant à la défense, — à la duchesse de Berry, à Venise.
1821 — Vieille disant la bonne aventure à une jeune fille de Sonnino, — à ***.
1821 — Brigands dans les montagnes de Terracina, — au baron de Foucquancourt.
1821 — Jeune religieuse recevant la bénédiction d'une abbesse, — à ***.
1821 — Portrait de lord Drummond et de deux de ses amis, — à lord Drummond, en Angleterre.
1821 — Procession de pèlerins chantant les litanies du matin, — à M. Roullet de Mézerac, à Neufchâtel.
1821 — Religieuse mourante, — au même.
1821 — Religieuses effrayées par des brigands qui envahissent leur couvent, — à lord Kinnaird.
1821 — Même sujet, mais composition tout-à-fait différente, — à la maréchale de Lauriston.
1822 — Brigand blessé, — au roi des Belges.
1822 — Femme de l'île d'Ischia, scène de désespoir, — à M. Coulon-Marval, à Neufchâtel.
1822 — Tête de jeune fille de l'île de Procida, — au roi de Prusse.
1822 — L'Improvisateur napolitain, grandeur naturelle. Gravé en grand à la manière noire soutenue de burin par Zaché Prévost, en petit au trait par Joubert. — Était au palais de Neuilly.
1822 — Frascatane au rendez-vous, — à feu le chevalier Bartholdy.
1822 — Enlèvement de jeunes filles par des brigands, — à M. de Rothschild, à Naples.
1823 — Femme de brigand veillant sur le sommeil de son mari, — quatorze répétitions appartenant à autant de cabinets différens.
1823 — Repos de pèlerines dans la campagne de Rome, — à la maréchale de Lauriston.

1823 — Brigand en prières avec sa femme, — à M. le prince Aldobrandini-Borghèse, à Rome.
1823 — Berger romain, — à M. de Rothschild, à Naples.
1823 — Pillage d'un couvent de religieuses par des pirates turcs, — à ***.
1823 — Brigand mourant, — à M. le duc de Fitz-James, à Paris.
1823 — Deux jeunes filles napolitaines revenant de la fête, — à M. le comte de Gourieff, en Russie.
1823 — Vieux pâtre des Apennins endormi. Près de lui, un jeune garçon joue du hautbois. — Au même.
1823 — Jeune chevrier des Apennins soignant une chèvre blessée, — à la baronne Gérard, veuve du peintre, à Paris.
1823 — Étude de tête de jeune Frascatane, demi-nature, — à M. Marcotte d'Argenteuil, à Paris.
1823 — Danse napolitaine dans l'île de Capri, — à M. le marquis Hutchinson, à Londres.
1823 — Femme de l'île de Procida, — à M. Philipps, à Londres.
1824 — Costume de Sorrento, grandeur naturelle, — à M. Rauch, sculpteur à Berlin.
1824 — Pêcheur improvisant, — à M. le général Disney, à Londres.
1824 — Vieille disant la bonne aventure, — à M. Mari, en Belgique.
1824 — Brigand blessé à mort et sa femme se livrant au désespoir, — au roi des Belges.
1824 — Répétition du tableau précédent, — à M. le duc de Fitz-James, à Paris.
1824 — Deux vues intérieures de Rome, avec beaucoup de figures de *contadini*, de moines, de marchands de poissons et de marchands de légumes, — à M. le vicomte de Fontenay, à Stuttgardt.
1824 — Intérieur des ruines de Saint-Paul-hors-les-Murs (Rome), le lendemain de l'incendie, — au musée de Neufchâtel.
1824 — Répétition du précédent tableau, — au sculpteur danois Thorwaldsen.
1824 — Retraite de brigands, — à M. le comte Basilewski, à Saint-Pétersbourg.
1824 — Famille de brigands en alarmes, — à M. le prince de Metternich.
1824 — Jeunes filles de Frascati portant des corbeilles de fleurs et de fruits, — à M. Rougemont de Loewenberg, à Paris.
1824 — Deux brigands. — Brigand et sa femme en prières, costume de Monticelli. — A lord Honson, en Angleterre.
1824 — Brigand mourant, — à M. le comte de Schœnbrunn, à Vienne.
1825 — Jeunes Napolitaines revenant d'une fête, — à Mme la princesse de Souwaroff, à Berlin.
1825 — Brigand veillant à côté de sa femme endormie, — à Mme Huguenin-Robert.
1825 — Jeunes filles de l'île de Capri, — à lord Acton, à Naples.
1825 — Famille de brigands se parant, dans une grotte, d'objets enlevés à des voyageurs, — à Mme la comtesse de Nesselrode, à Saint-Pétersbourg.
1825 — Femme de l'île de Procida, sur le bord de la mer, attendant son mari durant une tempête, — à M. le duc de Laval-Montmorency.
1826 — Pèlerins reçus à la porte d'un couvent, — à Mme Schickler, à Paris.
1826 — Tête de femme de Sora, demi-nature. — Pèlerine des montagnes voisines du lac Fucino, avec son enfant mourant, — à M. Marcotte d'Argenteuil.
1826 — Le marinier napolitain avec une jeune fille de l'île d'Ischia, — à feu Guérin le peintre.
1826 — Répétition du sujet précédent, — à M. Roullet de Mézerac.
1826 — L'ermite de Saint-Nicolas, au mont Epomeo, île d'Ischia, recevant des fruits d'une jeune fille, — à M. le comte de Feltre, à Paris.
1827 — Jeune fille de Procida donnant à boire à un pêcheur, — à M. Casimir Lecomte, à Paris.
1827 — Retour de la fête de la madone de l'Arc, — au Musée du Louvre.

1827 — Une fille de Procida au rendez-vous. — M. Édouard Bertin avait donné ce tableau à sa mère, à qui il a été volé.

1827 — Répétition du tableau précédent, esquisse terminée, — à M. Snell, à Rome.

1827 — Jeunes filles d'Ischia au rendez-vous, — à ***.

1827 — Vieille femme disant la bonne aventure à une jeune fille, — à M. Mari, en Belgique.

1827 — Tête de jeune fille de Frascati, demi-nature, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1827 — Deux jeunes filles de San-Donato se déshabillant pour se baigner, — à M. Marcotte aîné, à Troyes.

1827 — Ermite trouvé mort près de son ermitage par un *pecoraro*, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1827 — Deux jeunes paysannes à la fontaine, — à M. de Mann, en Belgique.

1828 — Tête de jeune fille des environs de Rome, demi-nature, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1828 — Les petits pêcheurs de grenouilles dans les marais Pontins, — à M. Marcotte aîné.

1828 — Jeune fille de Sonnino ôtant une épine du pied à une de ses compagnes, — à M. Marcotte-Genlis.

1828 — Jeune Grec aiguisant son poignard, grandeur naturelle, — à M. Frédéric Pourtalès, à Berlin.

1828 — Répétition du même tableau, avec variantes et de plus petite dimension, — au sculpteur Thorwaldsen.

1828 — Femme de Sora pleurant sur sa fille morte, — à Mme la baronne Gérard, veuve du peintre.

1828 — Répétition de ce tableau, — à M. le comte de Schœnbrunn, à Vienne.

1828 — *Idem*, — à M. le général baron Fagel, ministre des Pays-Bays à Paris.

1828 — Deux petits *pecorari* chantant l'*Angelus* du matin sur une des sommités des Apennins, — au roi des Pays-Bas.

1829 — *Pifferari* devant une madone, — à M. Casimir Lecomte.

1829 — Jeunes filles à la fontaine, — à M. Dubois, à Paris.

1829 — Vieille femme malade entourée de ses petits-enfans, — à M. Armand de Werdt, à Berne.

1829 — Portrait de jeunes personnes, filles de la comtesse de Celles, petites-filles de Mme de Valence, arrière-petites-filles de la comtesse de Genlis, en costume de paysannes des environs de Rome, — à Mme la comtesse de Celles.

1829 — La femme du marin, costume d'Ischia, — à M. Coulon-Marval, à Neufchâtel.

1829 — Deux brigands avec leurs femmes. — Brigand arrêtant une femme. — A M. le comte de Hahn, à Berlin.

1830 — Jeune fille de Frascati, — à M. Falconet, à Naples.

1830 — Halte de moissonneurs dans les marais Pontins, gravé en grand à la manière noire, soutenue de burin, par Z. Prévost; en petit au burin, par Paolo Mercuri; au pointillé, par Desclaux; au trait, par Joubert, et de nouveau au burin, par les frères Varin, — au Musée du Louvre.

1831 — Tête de Frascatane, grandeur naturelle, — à M. le comte Demidoff, à Florence.

1831 — Tête de femme de Sezze, — à M. le vicomte de la Villestreux, à Paris.

1831 — Enterrement d'un fils aîné de paysans romains, gravé par Z. Prévost. — Était dans la galerie du Palais-Royal.

1831 — Femme napolitaine pleurant sur les débris de sa maison détruite par un tremblement de terre, gravé par Z. Prévost pour la société des Amis des Arts, — au Musée du Louvre.

1831 — Épisode de l'insurrection italienne à Civita-Castellana. Deux femmes effrayées par les révoltés de Bologne en 1831. — A M. le comte de Ganay, à Paris.

1831 — Portrait du prince Napoléon Bonaparte, mari de la princesse Charlotte, grandeur naturelle, — à la famille Napoléon.

1832 — Deux jeunes filles des environs de Berne caressant un chevreau, — à M. Marcotte-Genlis.

1833 — Deux jeunes filles napolitaines se parant pour une fête champêtre, — à M. Deu, à Strasbourg.

1834 — Portrait en petit de M. Odier, peintre, — à Mme Odier mère.

1834 — Deux esquisses du repos de la Sainte-Famille en Égypte, — à la famille de Robert.

Troisième esquisse du même sujet, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1834 — La mère heureuse, gravé en taille-douce par Mandel de Berlin, sous le titre de la *Vedova*, — à M. Marcotte d'Argenteuil.

1834 — Départ des pêcheurs de l'Adriatique pour la pêche au long cours, gravé en grand à la manière noire soutenue de burin par Z. Prévost, en petit au pointillé par Desclaux, au trait par Joubert, — à M. Paturle.

1835 — Répétition inachevée, avec des changemens et de petite proportion, de la Halte des moissonneurs dans les marais Pontins, — à M. le comte Raczynski, à Berlin.

Robert a laissé une grande quantité d'esquisses peintes, souvent fort terminées, de dessins à l'aquarelle, au crayon noir, à l'estompe, à la plume, qui, pour la plupart, appartiennent à sa famille.

Esquisses peintes. — 1818 — Vue du lac d'Albano. Intérieur de cour à Rome. Deux intérieurs du cloître de Saint-Laurent à Rome. Un paysage. Voûte du Colisée. Intérieur de cour à Rome.

1819 — Autre intérieur de cour à Rome. Cloître de chartreux à Rome. Brigand romain. Femme de Sonnino. Femme de Verroli. Intérieur de l'église de Sainte-Constance à Rome. Autre femme de Sonnino. Vieille *ciocciara*.

1820 — Costume de San-Lorenzo. Vue du temple de Vénus et Rome, prise des arcades du Colisée. Intérieur de l'église de Sainte-Agnès près Rome. Religieuse franciscaine. Femme de Sonnino. Étude de chien des Pyrénées. Intérieur de cloître. Escalier de la villa Mécène à Tivoli. Porte de Saint-Laurent à Rome. Cloître de Sainte-Praxède à Rome. Deux intérieurs du Colisée.

1822 — Attelage de buffles. Roméo et Juliette, esquisse appartenant à la famille de Robert. Même sujet, appartenant à M. Snell, à Rome. Assemblée de famille romaine sur une terrasse, appartenant au même M. Snell. Pâtre et sa femme retirés dans une grotte pendant l'orage. Pompiers romains. Étude de mer sur la côte de Salerne. Autre marine : même côte. Vue prise de Monte Porzio. Vue du Vésuve. Vue d'Albano.

1823 — Pèlerin.

1824 — Religieux bénédictin.

1825 — Capucin. Esquisse du tableau appartenant au prince de Laval-Montmorency. Bœuf romain, grande étude pour le tableau de la madone de l'Arc, et appartenant au musée de Neufchâtel.

1827 — Première esquisse du retour de la fête de la madone de l'Arc.

1828 — Tête d'étude du bouvier qui est en tête du tableau des Moissonneurs, chez M. Marcotte d'Argenteuil.

1829 — Ébauche d'une tête de sainte, grandeur naturelle, chez M. Dubois, à Paris.

1832 — Église construite par Palladio à Palestrina, lagune de Venise.

M. Marcotte d'Argenteuil possède plusieurs dessins de Robert, dont deux à la plume, très remarquables, du sujet des *Pêcheurs*, dessins exécutés, l'un quand le tableau était avancé, l'autre quand il était terminé. Ce sont ces deux dessins qui ont été gravés par

Joubert pour la notice de M. Delécluze sur Léopold. M. Marcotte a en outre une esquisse au crayon du sujet abandonné du *Carnaval de Venise*.

Robert m'a fait à la plume, en 1831, un charmant dessin pour la fable de *Daphnis et Alcimadure* de La Fontaine.

On voit chez Mlle Robert, à la Chaux-de-Fonds, une étude de paysage représentant une grotte entourée de végétation, peinte par le Hollandais Verstappen, et dans laquelle Léopold a ébauché une ou deux figures. Enfin Mme Huguenin-Robert a recueilli et classé en deux *albums*, avec l'aide d'Aurèle, tous les croquis, esquisses, dessins finis ou non terminés qu'elle a pu ramasser de son frère, à commencer par les informes essais de sa première enfance et par ses gravures. Parmi les dessins encadrés qu'elle a recueillis, on remarque une fort belle étude à la *seppia*, qui porte la date de 1833, et représente une femme en costume de *Marina*, environs de Venise.

Il nous reste, pour compléter cette liste, à enregistrer la disparition de quelques-unes des plus belles peintures de Robert, englouties, avec nombre d'autres chefs-d'œuvre de notre école, dans le flot populaire de février. Le palais de Neuilly n'est plus qu'une ruine, la galerie du Palais-Royal n'est plus qu'un souvenir. Les hangars des musées du Louvre sont jonchés de débris innombrables, souvent informes, de sculptures, de peintures, qui faisaient l'ornement de ces deux palais. Parmi les peintures, les unes sont percées de balles ou éventrées à coups de sabre et de baïonnette; les autres sont brûlées, morcelées, déchiquetées, triturées : ici une colonne ou un arbre, là une tête ou un corps : *disjecti membra poetæ*. C'est le chaos, c'est un champ de bataille, charnier immonde dont l'art a fait les frais. De trois tableaux de Robert qui se trouvaient dans les deux palais, l'un est mutilé, mais réparable : c'est la *Mère napolitaine sur les débris de sa maison;* deux ont disparu : c'est l'*Improvisateur au cap Misène* et l'*Enterrement d'un fils aîné de paysans romains*. Quelqu'un a vu chez un restaurateur de tableaux, vis-à-vis du Louvre, le groupe principal de l'*Improvisateur* arraché du milieu de sa toile, car, à la faveur du désordre, des voleurs, glissés au milieu des combattans, ont trouvé le moyen d'exercer leur industrie! Quantité de toiles, coupées soigneusement au raz du bord intérieur de leurs cadres et détachées de leurs châssis, ont été enlevées : — ainsi le *Gustave Wasa* d'Hersent, cette délicate et fine peinture; ainsi *la Porte de Constantine*, chef-d'œuvre impétueux d'Horace Vernet où le général de Lamoricière volait, à travers les balles, au front de bataille. D'autres peintures, coupées de même pour être enlevées, sont restées sur leurs bordures : le temps avait manqué sans doute pour les dérober. La colère du peuple a frappé, dans la chaleur de ses vengeances, sur ses propres favoris. Horace Vernet, par exemple, le peintre du soldat, est l'un de ceux qui ont été le plus atteints. Sa bataille de *Haguenau* est trouée; *Jemmapes*, *Valmy*, *Montmirail*, sont des cadavres; l'*Arrestation des princes au Palais-Royal* n'est que lambeaux. La *Mort de Poniatowski* et *le Soldat laboureur* sont détruits. Ajoutons que le beau portrait de *Maria Grazia*, la femme du brigand, par Schnetz, est méconnaissable. Des deux portraits du duc *d'Orléans-Égalité* peints par sir Joshua Reynolds, l'un est à Eu, l'autre était au Palais-Royal : le premier est intact, le second est mutilé; heureusement la réparation en est possible. C'est au Palais-Royal qu'appartenaient encore les deux fameuses peintures de Géricault, *le Cuirassier* et *le Chasseur :* par un miraculeux hasard, elles sont sauvées; un propriétaire exigeant et mal payé les retenait comme gage dans les salles de l'exposition des artistes quand éclata la révolution. Elles vont faire la décoration du Louvre : colonnes vigoureuses restées debout au milieu de lamentables ruines. F. F. C.

LES

INDES HOLLANDAISES

EN 1848.

PREMIÈRE PARTIE.

JAVA. — BORNÉO. — CÉLÈBES.

Au moment où l'Europe concentre, en apparence, dans sa vie intérieure tout ce qu'elle a d'intelligence, de passion et de force; quand son attention semble être absorbée, depuis quelques mois, par les accidens de sa marche pénible vers un avenir encore incertain, quel droit avons-nous d'appeler ses regards sur l'extrême Orient?—N'y aurait-il, en effet, aucune opportunité à jeter quelque lumière sur ces régions trop peu connues? Nous sommes loin de le penser, et nous espérons même tirer plus d'une leçon directement applicable à la France du tableau des ressources admirables qu'une nation, petite par son territoire, mais grande par l'intelligence et l'activité, a su se créer dans des parages si éloignés de son centre d'action.

La civilisation occidentale ne peut avancer ou reculer d'un pas en Asie sans affecter plus ou moins sérieusement la situation des principaux états de l'Europe. Qui ne voit que, de nos jours surtout, la politique des puissances européennes est influencée directement ou indirectement par des considérations qui se rattachent à l'avenir des régions intertropicales, dans l'Orient en particulier? Comment séparer les intérêts, l'existence même de la Grande-Bretagne de la prospérité de ses colonies? Qu'est-ce que l'Espagne sans Cuba et sans les Philippines, la Hollande sans Java et l'archipel oriental? Pourquoi la France, enfin, a-t-elle payé de tant de sang et de trésors la propriété de l'Algérie? — Jeter de nouvelles bases pour le développement du commerce, lui ouvrir de nouveaux débouchés, alimenter par l'extension et le perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie les besoins croissans de l'exportation; encourager l'immigration, la colonisation, sur tous les points du globe où le climat et le sol promettent une existence heureuse au travail intelligent, voilà le but que se proposent les grandes nations de l'Occident. Les explorations hardies des navigateurs, les tentatives et les efforts plus ou moins heureux enregistrés dans ces derniers temps par l'histoire politique et commerciale du monde, tout accuse la même pensée, tout exprime le même fait : la tendance constante de l'Europe à fortifier, à resserrer de plus en plus les liens qui l'unissent aux nations asiatiques, à leur imposer son influence réformatrice et sa domination commerciale.

Déjà nous avons pu constater les résultats obtenus par la civilisation occidentale sur un des plus vastes théâtres où son action se soit exercée : l'Inde anglaise (1). Aujourd'hui nous voudrions continuer cette étude sur une scène plus restreinte, mais non moins curieuse, les possessions néerlandaises des mers de l'Est. Un long séjour parmi les peuples de l'archipel d'Asie nous a permis d'apprécier nettement tous les obstacles qu'avait eus à vaincre et que rencontrait encore la puissance hollandaise dans cette partie du monde. Ici comme dans l'Inde anglaise, on est frappé d'abord du contraste que présentent la nation conquérante et les nations conquises. D'une part se montrent une activité infatigable, un élan continu vers le progrès; de l'autre, une résistance passive, mais obstinée. Plus on recule vers les extrémités de l'Asie, plus ce contraste se dessine vivement.

Dans l'Inde hollandaise comme dans l'Inde britannique, comme dans les Indes espagnoles, les gouvernemens qui représentent l'Europe sont avant tout des gouvernemens mixtes, forcés de ménager les croyances locales, les habitudes séculaires, les préjugés antiques. Ils ont réussi, grace

(1) Voyez les livraisons du 1er janvier, du 15 février, du 15 mars, du 15 mai 1840, et du 15 avril 1841.

à une politique conciliante, à faire accepter quelques-uns des bienfaits de la civilisation européenne aux peuples qui subissent leur empire; mais, au-delà de ces grands établissemens européens, l'influence morale et politique de l'Occident est à peu près nulle, et son avénement prévu n'inspire que l'effroi. L'empire birman, le royaume de Siam, la Cochinchine et l'immense empire chinois traitent, il est vrai, avec les puissances européennes, admettent leurs vaisseaux dans leurs ports, permettent à quelques individus de cette race maudite de former quelques minces établissemens sur leur territoire ou dans leur voisinage; mais un sentiment instinctif de répulsion semble présider à toutes leurs relations avec les Européens, excepté en ce qui touche au commerce, et encore les relations commerciales se bornent-elles aux échanges qui peuvent s'effectuer sur les côtes; l'intérieur des pays est interdit plus ou moins complétement aux étrangers. En Chine, la terreur des armes anglaises a arraché quelques légères concessions; mais l'isolement est le grand principe de gouvernement, la loi fondamentale de l'état. Enfin, au Japon, cette loi tyrannique est appliquée avec une rigueur inconnue, même dans le Céleste Empire. Là, l'isolement volontaire a été hautement proclamé à la face du monde, et la nationalité japonaise a fait du respect ou de la violation de ce principe une question de vie ou de mort pour les Européens comme pour elle (1).

La tendance stationnaire, l'hostilité instinctive des peuples orientaux n'est pas toutefois le seul obstacle qu'aient à surmonter les puissances européennes dans l'extrême Asie. Elles y rencontrent encore dans leurs propres intérêts, souvent rivaux, une nouvelle cause de lutte. Pour qui veut donc connaître, sous tous ses aspects, la politique de ces puissances vis-à-vis de leurs colonies asiatiques, il est nécessaire de distinguer, entre les questions à résoudre, celles qui n'intéressent directement que les populations conquises, celles qui relèvent avant tout du droit international. Ces deux faces diverses de la politique coloniale, nous aurons à les signaler plus d'une fois dans le cours de ces études sur la domination néerlandaise dans l'extrême Orient. C'est même d'une question purement diplomatique, soulevée par la rivalité de l'Angleterre et de la Hollande, que nous voudrions nous occuper d'abord; mais avant tout il faut montrer, par un exposé rapide, sur quelles bases essentielles le gouvernement de Java a fondé sa puissance.

(1) La poignée de Hollandais tolérée au petit comptoir de Dézima semble être une exception à l'inexorable rigueur de cette mesure; mais, par le fait, les Hollandais de Dézima ont abdiqué leur nationalité. Ils ont consenti à vivre dans une véritable captivité plutôt que de rompre le lien commercial qui unit depuis plus de deux siècles la Hollande au Japon.

I. — GÉOGRAPHIE POLITIQUE. — NOTIONS STATISTIQUES.

La zone occupée par les possessions néerlandaises aux Indes orientales est comprise entre le 95e et le 132e degré de longitude est du méridien de Paris, le 3e degré nord et le 11e degré sud de latitude. Elle a donc environ 37 degrés de longueur sur une largeur de 14. La plus importante de ces possessions, la seule même en ce moment qui pèse notablement dans la balance politique et commerciale du monde, est Java, grande île qui s'étend entre les 103e et 113e degrés de latitude est et les 6e et 9e degrés de latitude sud. Le grand axe de l'île coïncide à peu près avec la diagonale de ce parallélogramme sphérique, de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est. Java n'est donc pas tout-à-fait parallèle à l'équateur, mais les petites îles qui la continuent, pour ainsi dire, depuis Madura, Bali et Lombok jusqu'à Timor, et que l'on doit considérer comme ses dépendances naturelles, affectent sensiblement ce parallélisme. Le système entier de ces îles forme, par le fait, la base de communication entre la mer des Indes et les mers de Java, des Moluques, de Célèbes, et enfin la mer de Chine. Java est en même temps la base et le centre politique de la domination néerlandaise dans tout l'archipel indien. — A sa gauche, Sumatra, cette grande terre d'où la race malaise a envoyé des colonies dans tout l'archipel, ne se range encore qu'avec une sorte de résignation sauvage sous l'autorité de la Hollande. — A la droite et au nord de Java, on rencontre l'immense Bornéo, avec ses populations à demi barbares, les Moluques et Célèbes, centre désigné du commerce de cabotage de l'archipel.

La superficie territoriale des possessions néerlandaises (ou réputées telles) dans cet archipel est estimée à environ 14,000 myriamètres carrés; celle de Java et de ses dépendances immédiates comprend un peu plus de la dixième partie de cette superficie totale, ou 1,456 myriamètres carrés à peu près. La superficie de Java, en particulier, est évaluée à 1,269 myriamètres carrés : c'est le quart de la France (1).

La population soumise en ce moment à la domination directe ou à la suzeraineté (quelque peu douteuse sur certains points) de la Hollande peut être évaluée à 15 ou 16 millions, dont 10 millions au moins

(1) Si l'on prend la superficie de Java pour unité, on trouve que la superficie de la Grande-Bretagne est exprimée par 1.61, celle de l'Irlande par 1.34, celle de Nippon (la plus grande des îles du Japon) par 1.72, et, si l'on compare les populations *spécifiques* de ces îles, on arrive à ce résultat, savoir : qu'après la Grande-Bretagne, l'Irlande et Nippon, Java est la grande île la plus peuplée du monde entier. Il est assez curieux de remarquer, en passant, que la superficie du royaume des Pays-Bas est exprimée par 0.26 seulement, celle de Java étant prise pour unité; mais la population spécifique de Java est moindre que celle des Pays-Bas dans le rapport de 1 à 1.31.— Un tiers au plus de la superficie de Java est cultivé.

sont concentrés à Java, Madura et Bali. Java seule ne compte certainement pas moins de 8,500,000 à 9,000,000 d'habitans. C'est une des populations les plus compactes, les plus utilement occupées, et, à tout prendre, l'une des plus heureuses du monde entier.

Les Indes orientales néerlandaises sont gouvernées, au nom du roi des Pays-Bas et sous sa direction spéciale et suprême, en vertu de l'article 59 de la constitution (1), par un gouverneur-général, assisté d'un conseil des Indes. Le gouverneur-général et le conseil siégent à Batavia. Batavia est donc la capitale de Java et des Indes néerlandaises; mais les villes de Samarang et de Sourabaya, situées l'une vers le milieu de la côte septentrionale, dans l'est de Batavia, l'autre sur le détroit de Madura, en face de l'île de ce nom, à l'extrémité est de la ligne qui passe par Batavia et Samarang, sont également considérées comme chefs-lieux principaux de l'île de Java; elles sont officiellement traitées comme telles, Java étant divisée, depuis 1815, en trois grands arrondissemens judiciaires, militaires et financiers, dont Batavia, Samarang et Sourabaya sont les centres respectifs. Autrefois on désignait plus particulièrement comme *le Java* les provinces à l'est de la province de Chéribon, et cette partie de l'île constituait un gouvernement séparé. Le gouverneur du Java avait la surveillance immédiate des *pays princiers*, c'est-à-dire des souverainetés, alors indépendantes, de Sourakarta et Djockjokarta; mais, depuis que les princes indigènes ont été dépossédés ou ont subi d'une extrémité de l'île à l'autre le joug de la vassalité, depuis, en un mot, que les Hollandais, soit directement, soit indirectement, gouvernent l'île entière et ses dépendances immédiates, Java a été divisée en vingt-deux provinces ou résidences, administrées par un petit nombre d'employés européens et de fonctionnaires indigènes, et partagées en sous-résidences, régences et districts. Le tableau de ces résidences et de leurs populations respectives fera aisément comprendre l'importance de cette possession. Nous ferons figurer dans ce tableau les îles Bali et Lombok, situées dans le voisinage immédiat de Java, mais qui ne sont pas encore entièrement soumises. Bali lutte même, en ce moment, pour son indépendance, et c'est la seconde fois, depuis deux ans, qu'elle cherche à s'affranchir des traités que la juste prévoyance des Hollandais lui a imposés. Ces deux îles devront néanmoins passer définitivement sous la domination hollandaise dans un avenir prochain.

(1) L'art. 59 de la constitution actuelle est ainsi conçu : « La direction suprême des colonies et des possessions du royaume, dans les autres parties du monde, appartient exclusivement au roi. — Il sera communiqué aux états-généraux, au commencement de chaque session ordinaire, les plus récens états de recettes et de dépenses des colonies et des possessions susmentionnées. — L'emploi du solde de compte disponible pour la mère-patrie sera réglé par la loi. »

Voici quelle était, en 1846, la population de Java et des îles voisines (1) :

RÉSIDENCES ET ILES QUI EN DÉPENDENT.	POPULATION (en nombres ronds).
Bantam (avec l'île du Prince et les petites îles)	360,000 ames.
Batavia (avec les petites îles de la baie)	300,000
Buitenzorg (2)	280,000
Preanger Regentschappen (Régences des Preangers)	800,000
Chéribon	630,000
Krawang	120,000
Samarang	750,000
Kadou	350,000
Bagueléne	600,000
Banndjoumass	410,000
Sourakarta (ou Solo)	550,000
Djockjokarta (ou Youkio)	350,000
Mâdioune	310,000
Padjitane	90,000
Kedirie	230,000
Tagal	300,000
Pekalongang	240,000
Yapara (avec les îles Karimon-Java)	420,000
Rembang	450,000
Sourabaya. { Sourabaya, Grissée et îles Bawéan... 930,000 / Madura et dépendances... 300,000 }	1,230,000
Passourouang (avec l'île Sempou)	330,000
Bezoukie (avec l'île Baron)	500,000
TOTAL	9,600,000 (3).
Iles Bali et Lombok	900,000
TOTAL pour Java et ses dépendances	10,500,000 ames.

Java tient sous sa dépendance gouvernementale une grande partie des îles de Sumatra, Bornéo et Célèbes, et le riche archipel des Moluques; mais cette dépendance, qui date, il est vrai, d'un grand nombre d'années, a subi bien des variations, et se consolide seulement depuis

(1) La population javanaise se divise en trois grandes variétés de race, distinguées par la langue et quelques légères différences de conformation. Les usages sont à peu près les mêmes partout. La race sôndanaise habite la partie ouest de Java, séparée de la grande île de Sumatra par le détroit de la Sonde. La race javanaise proprement dite occupe le centre et une partie de l'est; la race maduraise (ou madurienne), l'extrémité est de Java, Madura et les îles voisines.

(2) Les provinces de Buitenzorg, Krawang et Padjitane sont administrées par des sous-résidens, mais ont rang de résidence.

(3) La population moyenne, évaluée en 1845 d'après les chiffres fournis par diverses autorités et le chiffre approximatif de la consommation du sel, était pour Java et Madura de 9,420,000 ames. La population des îles Bali et Lombok est imparfaitement connue, mais dépasse probablement 900,000 ames.

Sur les 9,600,000 ames qui peuplent Java et Madura, on compte environ :

Javanais, Sôndanais et Madurais	9,456,000
Chinois	106,000
Arabes, Maures, Bengalis et Malais	50,000
Européens (armée comprise)	23,000
Esclaves	5,000
TOTAL ÉGAL	9,600,000 ames.

le traité de 1824, qui a réglé les différends entre la Hollande et l'Angleterre. La tranquillité relative dont ont joui les Indes néerlandaises à dater de cette époque a permis de régulariser les rapports établis entre la métropole coloniale et les gouvernemens séparés ou résidences de son ressort direct. Les circonscriptions administratives ont été déterminées par des considérations particulières, et n'ont pas respecté l'unité géographique des pays qu'elles embrassent. Ainsi une moitié de la grande Célèbes est placée administrativement sous la dépendance du gouvernement des Moluques; l'autre moitié est le siége du gouvernement de Mangkassar, dont l'autorité s'étend aux îles Salayer et jusqu'à Sumbawa, fort éloignée dans le sud, puisqu'elle fait partie intégrante du groupe, parallèle à l'équateur, dont Java est la tête.

Les gouvernemens et résidences qui ressortissent directement au gouvernement suprême de Java sont, en allant de l'est à l'ouest : le gouvernement de la côte ouest de Sumatra, la résidence de Palembang, la résidence des Lampongs, la résidence de Rhiow, la résidence de Banka, le gouvernement de Bornéo (création nouvelle), le gouvernement de Mangkassar (Célèbes), le gouvernement des Moluques, la résidence de Timor.

Si nous cherchons maintenant à déterminer la population de ces divers gouvernemens qui, réunis à Java, forment l'ensemble des Indes néerlandaises, nous trouvons: à Sumatra. . . 1,582,000 ames.

Dans la résidence de Rhiow.	30,000
Dans celle de Banka avec ses dépendances, Billiton, etc.	43,000
Dans le gouvernement de Bornéo et ses dépendances.	520,000
Dans le gouvernement de Mangkassar. . .	1,775,000
Dans le gouvernement des Moluques. . .	717,000
Dans la résidence de Timor, avec ses dépendances, Sumba, Samao, etc.	1,009,000
TOTAL.	5,676,000
Ajoutons à ce chiffre total la population de Java et de ses dépendances immédiates, environ. .	10,500,000
Et nous arrivons, pour la population de toutes les Indes néerlandaises, au chiffre de. . . .	16,176,000 ames (1).

(1) Ce résultat est inférieur aux supputations généralement admises dans ces derniers temps. Nous avons cependant toute raison de croire que ce chiffre d'un peu plus de 16 millions est très voisin de la vérité. Les moyens de recensement sont très imparfaits sans doute hors de Java; mais si le chiffre de 5,676,000 adopté pour les établissemens du dehors s'écarte de la réalité, ce doit être en excès plutôt qu'en moins. Partout ailleurs qu'à Java et Madura, la domination hollandaise est encore imparfaitement établie, ou bien la culture et le commerce ne se sont pas assez développés pour favoriser l'accrois-

Les Hollandais ont aussi formé quelques petits établissemens sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, mais ces établissemens sont dans la dépendance du gouvernement des Moluques, et n'offrent encore qu'un très médiocre intérêt.

Pour quiconque cherche à se rendre compte du développement probable de l'influence européenne, de la colonisation et du commerce dans l'extrême Orient, la seule énumération des possessions néerlandaises est une révélation. On y voit figurer quatre des plus grandes îles du monde entier : Bornéo, la première de toutes; Sumatra, Célèbes, Java. Autour de ces reines de l'archipel indien viennent se grouper d'innombrables îles de dimensions variées, et, parmi elles, les fameuses îles à épiceries dont la possession définitive a été achetée par la Hollande au prix de tant de sacrifices et de violences. Formes étranges, surfaces accidentées, sol fertile, ébranlé çà et là par des volcans (1), productions aussi riches que variées, tels sont les caractères communs à ces divers groupes. Quant aux populations indigènes, elles se distinguent toutes par une physionomie profondément originale, et on retrouve chez elles toutes les formes de gouvernement possibles, de-

sement de la population, et il est permis de croire que les gouverneurs et résidens ont plutôt exagéré que diminué, sous ce rapport, l'importance des établissemens confiés à leur administration. Il paraît qu'un nouveau recensement de la population a eu lieu à Java en 1846. Le gouvernement colonial avait rassemblé en 1836-37 les élémens d'une statistique complète des Indes néerlandaises; mais ce travail ne représente déjà plus que d'une manière très incomplète le véritable état des choses. Une circulaire du cabinet du gouverneur-général, sous la date du 1er mai 1837 (circulaire que nous avons eue sous les yeux), prescrivait de remplir le cadre indiqué, pour cette statistique, dès 1821, par le baron Van der Capellen. Elle recommandait de joindre, autant que possible, au travail sur chaque résidence une carte de cette résidence. Cette dernière condition n'a été que très imparfaitement remplie. Il est à remarquer en outre qu'on ne trouve dans le *Staats-Blad* (bulletin des lois et ordonnances coloniales) aucune trace de cette mesure, ce qui indique que les résultats obtenus n'étaient pas, dans la pensée du gouvernement, destinés à la publicité. Les statistiques ainsi demandées furent envoyées, pour la plupart, dans le courant de l'année 1838, et les faits statistiques constatés s'arrêtent, en général, à la fin de 1836. Notre travail repose sur des données beaucoup plus récentes, et, principalement pour Java et les îles voisines, sur les renseignemens que nous avons recueillis aux Indes néerlandaises dans le cours des années 1844 et 1845. Nous avons également fait usage des données qui nous ont été communiquées sur le recensement de la population de Java en 1846. Nous croyons donc être arrivé à un résultat aussi voisin de la vérité qu'il soit possible de l'espérer en pareille matière et pour un pays encore imparfaitement connu des Hollandais eux-mêmes.

(1) L'étude géologique de l'archipel oriental a fait de grands progrès dans ces dernières années, mais les résultats de ces recherches restent épars dans des recueils périodiques ou dans des voyages qui ne sont pas suffisamment connus. Le fait le plus saillant qu'on soit arrivé à constater est l'existence d'une ceinture volcanique qui entoure l'Asie postérieure. Cet immense fleuve de feu souterrain commence à Sumatra, et, passant par Java, les îles Moluques, les Philippines, Lioukiou et l'archipel japonais, s'étend le long des Kouriles jusqu'au Kamchatka, où il expire dans les glaces éternelles du Nord. Nous n'avons pas compté moins de vingt montagnes ignivomes à Java en 1844.

puis l'égalité brutale des sauvages jusqu'au despotisme oriental le plus absolu. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les avantages que présentent les Indes néerlandaises au point de vue commercial; mais les récits des voyageurs et les observations des marins ont constaté depuis des siècles que l'archipel oriental, par les facilités qu'il offre au commerce d'Inde en Inde, est, comme on l'a dit emphatiquement, « le chemin des peuples, » et on peut assurer que jamais la colonisation européenne n'a obtenu sur un point donné de plus magnifiques résultats.

La prospérité toujours croissante des Indes néerlandaises tient à des causes fort variées. Nous avons parlé de deux ordres de difficultés bien distinctes contre lesquelles la politique coloniale des puissances européennes a eu de tout temps à lutter. Nous avons distingué entre les obstacles nés de la résistance des populations indigènes et les embarras, souvent plus graves, créés par la rivalité des intérêts européens. La Hollande a eu à se préoccuper des uns et des autres, et chaque jour elle combat avec succès les premiers comme les seconds. Contre les difficultés intérieures, elle a été admirablement servie par la création de la grande société de commerce (*Maatschappey*), qui a fait revivre la marine marchande des Pays-Bas, et donné la plus puissante impulsion d'un côté à l'industrie de la mère-patrie, de l'autre à l'exportation coloniale. Le gouvernement de Java a trouvé dans cette société un de ses plus solides appuis. Un autre instrument de la prospérité des Indes néerlandaises a été le *système des cultures,* dont l'application judicieuse a amélioré au-delà de toute prévision le sort de ces colonies. Contre les difficultés qu'on pourrait nommer extérieures, et principalement contre les tentatives de la politique anglaise, le gouvernement de Java a pu se défendre par le traité même conclu entre la Grande-Bretagne et la Hollande en 1824. Nous ne nous attacherons aujourd'hui qu'aux conséquences et aux dernières applications de ce traité, tant à Bornéo qu'à Mangkassar et dans les autres possessions hollandaises de l'extrême Orient. Nous aurons montré ainsi quels principes règlent les rapports du gouvernement hollandais avec les puissances rivales qu'il rencontre dans l'archipel d'Asie. Quant à ses rapports avec les populations indigènes, quant aux actes de sa politique intérieure, ils soulèvent des questions trop graves pour qu'on ne leur consacre pas une étude spéciale.

II. — TRAITÉ DE 1824. — QUESTION DE BORNÉO.

Le but du traité signé le 17 mars 1824, entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, était de régler définitivement les limites territoriales, droits et intérêts respectifs des hautes parties contractantes, dans les Indes orientales, de manière à ce que chaque puissance restât désormais dans le cercle de son action politique, l'une sur le continent asia-

tique, jusques et y compris Singapour; l'autre dans l'archipel indien. — D'après l'esprit de ce traité, il nous a paru que si l'on supposait une ligne parallèle à l'équateur, passant par l'établissement de Singapour, les Anglais n'avaient le droit de former aucun établissement dans l'archipel indien, *au sud de cette ligne*. L'article 12 du traité dit en effet : « Sa majesté britannique s'engage à ne laisser former aucun établissement anglais sur les îles Carimon, Bintang, Lingin, ou sur aucune des îles au sud du détroit de Singapour, et à ne conclure aucuns traités avec les chefs de ces îles. » D'un autre côté, l'art. 6 du même traité porte « qu'aucuns des officiers ou agens des deux gouvernemens, aux Indes orientales, ne pourront former d'établissement sur aucune des îles de l'archipel, sans en avoir reçu l'autorisation préalable de leurs gouvernemens respectifs. »

Ces dispositions principales, étayées d'articles explicatifs, avaient paru aux négociateurs suffisamment précises pour écarter à l'avenir toute chance de contact territorial et conséquemment de contestation entre les deux puissances contractantes. L'événement a prouvé, une fois de plus, que la prévoyance humaine avait été en défaut. Cependant la bonne intelligence n'a pas été troublée par les infractions directes ou indirectes, vraies ou supposées, que la Hollande reproche à l'Angleterre, de manière à justifier un appel à la force, et l'effet général du traité de 1824 n'en a pas moins été de consolider le pouvoir néerlandais et d'assurer sa prépondérance dans l'archipel oriental. Deux grandes mesures ont surtout été prises en vue de maintenir et de protéger l'état de choses créé par ce traité. Ces mesures sont : la création du gouvernement de Bornéo, l'affranchissement du port de Mangkassar dans l'île de Célèbes.

L'arrêté du gouverneur-général des Indes néerlandaises qui a réuni sous un gouvernement particulier les diverses résidences ou sous-résidences de Bornéo (1), porte la date du 28 février 1846.

« Considérant, dit le gouverneur-général, que les tentatives faites jusqu'ici pour tirer la population indigène de Bornéo de sa situation arriérée n'ont pas abouti au but qu'on s'était proposé, principalement par le défaut d'unité et d'harmonie des liens et rapports qui devraient être maintenus entre les diverses subdivisions de ce pays;

« Considérant que la commission envoyée dernièrement à Bornéo a fait connaître plus clairement encore combien il était important, pour le développement régulier de l'administration et pour les intérêts de l'industrie et du commerce, d'utiliser de plus en plus les élémens de prospérité que cette île possède;

« Considérant enfin que les connaissances acquises par l'intermédiaire de cette

(1) Banjermassing, sur la côte orientale, et ses dépendances; Sambas et Pontianak, sur la côte occidentale.

commission sur la situation géographique et politique de Bornéo permettent au gouvernement d'arrêter la division territoriale de ladite île;

« Le gouverneur-général, d'un commun accord avec le conseil des Indes, a décidé la réunion, sous un seul pouvoir administratif, de ces diverses parties de Bornéo. »

Suit l'indication précise des circonscriptions administratives et l'énumération détaillée des royaumes, provinces, districts, îles, etc., placés dans la dépendance directe ou sous le protectorat du gouvernement néerlandais. Cette liste formidable ne contient pas moins de deux à trois cents noms de pays, montagnes et rivières, dont les deux tiers au moins sont complétement inconnus de nos géographes. Elle vaudrait la peine d'être étudiée (1) à cause des données nouvelles que fournit pour l'orographie de Bornéo, pour la détermination de ses cours d'eau et de ses bassins principaux, l'indication minutieuse des limites des diverses provinces; mais elle nous intéresse ici à un autre point de vue, et la précision affectée de cette orgueilleuse nomenclature a un but politique que la conclusion de l'arrêté du gouverneur-général met en évidence. Cet arrêté se termine ainsi :

« Toutes les autorités et tous les employés établis dans l'île de Bornéo sont chargés, sous leur responsabilité, de *veiller à ce que les droits de souveraineté de l'état sur les pays et districts, dans le rayon de leur résidence, soient respectés, et que les documens, contrats et traités sur lesquels ces droits sont basés soient pris en considération et observés.* »

En voyant le gouvernement néerlandais se préoccuper de l'organisation politique et administrative de ses établissemens à Bornéo et de la consolidation de son influence, à titre de suzeraineté, sur la plupart des principautés indigènes de cette grande île, on ne peut méconnaître le motif immédiat de cette préoccupation un peu tardive. La Hollande se croyait autorisée à revendiquer, en vertu du traité de 1824, la domination incontestée de l'archipel oriental. Les premières tentatives des Anglais pour former des établissemens sur divers points de Bornéo n'avaient éveillé qu'à demi l'attention du gouvernement hollandais; mais la prise de possession de l'île Laboean et de la petite province de Sarawak, sur le territoire même de Bornéo, en vertu de ces-

(1) Elle l'a été tout dernièrement et avec fruit par l'un des officiers les plus distingués de la marine néerlandaise, M. Melvill de Carnbee, le savant éditeur d'un recueil périodique que nous voudrions voir entre les mains de toutes les personnes qui s'occupent de l'avenir des établissemens européens au-delà des mers. Le recueil dont nous parlons, et que nous avons consulté plus d'une fois dans le cours de nos recherches, est le ***Moniteur des Indes orientales et occidentales***, publié par livraisons mensuelles, à La Haye, chez Belinfante frères. Le nº 3 du troisième volume de ce recueil contient une carte de Bornéo que nous regardons comme l'expression non-seulement la plus récente, mais la plus exacte et la plus complète des notions géographiques réunies jusqu'à ce jour sur cette île immense. Le nº 7 nous offre une carte non moins remarquable de l'île de Célèbes.

sions régulières faites par le sultan de Bornéo *propre* (1), l'une au gouvernement britannique, l'autre à un sujet anglais, jetèrent l'alarme en Hollande et soulevèrent l'indignation d'un parti considérable dans les états-généraux (2). Le ministre des colonies, vivement interpellé, fut sommé de s'expliquer sur le sens et la portée qu'il reconnaissait aux articles du traité de 1824 qui avaient trait à la question. Le ministre fit observer que le but principal du traité avait été de prévenir toute *possession simultanée*; qu'une séparation complète de territoires avait été établie au moyen d'échanges; que les possessions anglaises à Sumatra avaient été cédées aux Pays-Bas, tandis que ceux-ci cédaient à l'Angleterre leurs possessions sur le continent des Indes et la presqu'île de Malacca; que toute tentative de l'une des parties pour faire revivre désormais la possession simultanée serait contraire à l'esprit manifeste du traité; qu'enfin, un établissement anglais *sur la partie indépendante de Bornéo* devrait être considéré comme une violation du traité de 1824.

Pour ce qui regardait la question de Laboean, elle se présentait, selon le ministre, sous un tout autre aspect. Située en dehors du cercle territorial de la Néerlande, cette île n'avait été ni possédée ni même visitée par les Hollandais. Jamais ils n'avaient eu ni relations politiques ni même rapports commerciaux avec les habitans de Laboean. On ne pouvait donc pas s'opposer à la prise de possession de Laboean, en se fondant sur le traité de 1824. A l'égard de Bornéo, le gouvernement avait reçu les communications les plus rassurantes. On devait penser que la loyauté britannique persisterait dans les intentions honorables qu'elle avait manifestées à ce sujet. Les négociations se poursuivaient dans ce sens, et le ministre en espérait un résultat satisfaisant.

L'année dernière, cette question délicate a été remise sur le tapis, et le ministère a été interpellé de nouveau sur l'issue des négociations. Cette fois, le ministre des affaires étrangères est venu en aide à son collègue des colonies. Il a rappelé aux états-généraux qu'une partie de Bornéo était indépendante de la Néerlande, et que celle-ci n'avait pas le droit de s'opposer à ce qu'une autre puissance fût mise en possession d'une île située au nord de la limite du territoire néerlandais. Cette considération lui paraissait décisive quant à la question de Laboean. Pour ce qui regardait la garantie donnée par le traité de 1824 à l'inviolabilité des possessions néerlandaises dans l'archipel oriental, le ministre avouait que le gouvernement anglais n'envisageait pas la question du même point de vue que le gouvernement hollandais. Ce dernier persistait à regarder toute possession simultanée sur l'île de Bornéo comme contraire au principe du traité et à l'interprétation

(1) On désigne ainsi la partie nord de Bornéo encore indépendante, quoique subissant dès à présent l'influence anglaise.

(2) Octobre 1846.

loyale des termes dans lesquels il est conçu : le cabinet de Londres n'admettait pas cette manière de voir et ne se regardait comme lié par les termes du traité que relativement aux îles mentionnées expressément dans l'acte de 1824. Bornéo n'ayant pas été désignée, aucune stipulation du traité ne peut, selon le cabinet anglais, lui être applicable. Cependant, en ce qui touchait à l'établissement de Sarawak, le ministère anglais n'hésitait pas à donner au gouvernement néerlandais l'assurance la plus positive que M. Brooke, comme fonctionnaire britannique, ne se permettrait jamais rien de contraire aux intérêts de la Hollande à Bornéo (1). Le ministre des affaires étrangères ajouta que le gouvernement néerlandais n'entendait nullement renoncer au principe qu'il déduisait des articles du traité de 1824 (notamment des articles 3 (2), 6 et 12), que la négociation roulait sur beaucoup de détails qui pourraient en retarder la solution, et que l'échange des notes continuait entre les deux cabinets. Le ministre des colonies, remplaçant son collègue à la tribune, ne fit que rappeler les principes généraux qui servaient de base à la discussion et exprimer la conviction que la réponse définitive du cabinet de Londres serait satisfaisante.

Depuis le changement de ministère qui a placé le portefeuille des colonies entre les mains de l'amiral Ryk, et donné celui des affaires étrangères au baron Bentinck, nous ignorons quels progrès ont pu faire les négociations, et la réponse définitive du cabinet de Londres ne nous est pas connue; mais nous doutons fort qu'elle puisse *satisfaire* le gouvernement hollandais et surtout les états-généraux. A qui la faute, en réalité? Nous ne pensons pas que l'Angleterre puisse revenir sur les déterminations qu'elle a prises à la face de l'Europe, et retirer à M. J. Brooke (aujourd'hui sir James Brooke) l'approbation et l'appui officiels par lesquels elle a sanctionné les actes de cet intelligent, intrépide et honorable aventurier. Nous souhaitons, pour notre part, prospérité et durée à la petite principauté de Sarawak. De plus, quant au fond de la grande question soulevée par les faits accomplis, nous n'hésitons pas à dire que, d'après le texte du traité, l'Angleterre nous paraît être dans

(1) On sait que M. J. Brooke a été investi par le sultan de Braunie du gouvernement, à titre de fief héréditaire, de la province de Sarawak, et qu'il est en même temps agent du gouvernement britannique auprès du sultan de Bornéo propre. Braunie ou Bournéh (ou *Brounai*, comme l'écrit M. Melvill de Carnbee) est la corruption du mot *varouni*, qui désignait autrefois la partie nord de Bornéo. Le véritable nom de l'île entière est Kalémentan. Voyez, au sujet des prétentions anglaises sur Bornéo, la *Revue* du 15 mai 1846.

(2) « Il est entendu qu'avant la conclusion du présent traité, communication a été faite par chacune des parties contractantes à l'autre de tous traités ou engagemens subsistant entre chacune d'elles respectivement et l'un quelconque des gouvernemens indigènes dans les mers de l'est, et que semblable ***communication sera faite de tous traités de la même nature qui seraient, à l'avenir, conclus par elles (les hautes parties contractantes) respectivement.*** (Art. 3 du traité, IIe paragraphe.)

son droit. Nous nous basons, à cet égard, sur l'interprétation loyale des articles 3, 6 et 12 du traité, et nous ne comprenons pas pourquoi « un établissement anglais sur la partie *indépendante* de Bornéo devrait être considéré comme contraire au traité de 1824. » C'était à la Hollande de veiller, lors de la rédaction du traité, à ce que l'article 6 exigeât pour « tout établissement nouveau sur l'une quelconque des îles de l'archipel oriental » l'autorisation de *chacun* des gouvernemens respectifs, au lieu de stipuler « qu'aucuns des officiers ou agens des deux gouvernemens ne pourraient former d'établissemens sur ces îles sans l'autorisation préalable de leurs gouvernemens respectifs en Europe. »

Quoi qu'il en soit, et tout en admettant la différence très réelle qui existe entre le but des négociations de 1824 (celui d'éviter dans l'avenir un contact immédiat) et les tendances, alors inaperçues, de l'article 6 du traité, nous sommes convaincu, et nous le répétons, que *de ce même traité* datent la consolidation du pouvoir néerlandais et sa prépondérance dans l'archipel oriental. Nous n'approuvons pas sans réserve la conduite de l'Angleterre dans cette affaire; mais, prenant en considération l'ensemble des stipulations du traité, nous avouons que, dans notre persuasion intime, les intérêts néerlandais ont beaucoup plus gagné à cette transaction que les intérêts anglais. Dans le cas actuel, les Hollandais sont maîtres de se soustraire aux conséquences fâcheuses que pourrait entraîner pour l'avenir de leur commerce et de leur influence l'occupation anglaise de Laboean et de Sarawak. Ils n'ont qu'à s'occuper sérieusement, activement et avec leur prévoyance habituelle, de tirer tout le parti possible des avantages naturels que leur donnent une longue possession de certains points importans, leurs relations, également d'ancienne date, avec les princes indigènes, et les habitudes commerciales de l'archipel. Consolider ces relations, protéger ces habitudes, arriver par l'influence de la civilisation, au besoin par la force des armes, à la suppression de la piraterie, qui désole encore les mers de l'Inde, c'est là que doivent tendre tous les efforts du gouvernement colonial. Il serait grandement à désirer que la France et l'Angleterre s'entendissent avec la Hollande et l'Espagne pour mener à bonne fin cette œuvre de civilisation et d'humanité. La question de la piraterie, que nous ne pouvons qu'indiquer ici sans prétendre la traiter à fond, nous ramène à un autre article du traité de 1824, et il est à regretter qu'au lieu d'interpréter dans un sens égoïste les stipulations de ce traité, l'Angleterre et la Hollande se préoccupent si peu d'une de ses dispositions les plus généreuses. Le traité de 1824 stipulait (article 5) le *concours efficace* de la Grande-Bretagne et de la Hollande pour la répression de la piraterie dans les mers orientales. Nous cherchons en vain, dans l'histoire contemporaine, quelques exemples de cet efficace concours. Des expéditions, des croisières isolées, de vigoureux et persévérans efforts de la part des Hollandais; de la part des

Anglais, un châtiment sévère, infligé de loin en loin aux audacieux forbans qui avaient compromis la sécurité de *leur* commerce ou violé quelque portion de *leur* territoire, c'est là tout; mais une action simultanée, de grandes expéditions combinées dans l'intérêt du commerce en général, nous ne les trouvons à aucune époque, dans le cours d'un quart de siècle qui s'est écoulé depuis la signature du traité de 1824.

III. — CÉLÈBES ET LE PORT DE MANGKASSAR. — ÉTABLISSEMENS DE SUMATRA, DES MOLUQUES, DE BALI.

L'établissement des Hollandais à Mangkassar date d'une époque antérieure à celle de leurs premières tentatives sur Bornéo. L'importance actuelle de leur domination y est aussi plus grande. La population qui subit leur influence est plus condensée, plus homogène, et le génie des peuples soumis, des Bouguis en particulier, les porte vers la navigation et le commerce. Il y a long-temps que les publicistes hollandais ont remarqué cette tendance chez les habitans de Célèbes. Les Hollandais, dans l'intérêt de leur commerce d'épices, avaient toujours posé, comme base de leurs traités avec les habitans de Célèbes, que ceux-ci s'abstiendraient de tout commerce et de toute navigation. Telles sont, entre autres, les conditions du contrat de Bongay. Le peuple de Célèbes s'était toujours révolté contre ces conditions, et cette résistance instinctive avait eu pour effet de diminuer considérablement les profits que les Hollandais tiraient de leurs colonies à épices. Le gouverneur Van der Capellen, ayant visité toutes ces îles, acquit la conviction que l'ancien système devait être réformé. Il y apporta, en effet, de grandes modifications par l'abolition, entre autres, des lois relatives à la destruction des arbres à épices. L'importation et l'exportation par les indigènes furent soumises à des droits, et le résultat de ce nouveau système fut de quintupler en cinq années les revenus de ces colonies.

De là à l'affranchissement du port de Mangkassar il n'y avait qu'un pas; mais ce pas, indiqué depuis vingt ans par les Anglais eux-mêmes, le gouvernement hollandais, qui en tout *se hâte lentement,* n'a pu se décider à le faire que lorsque l'établissement des Anglais à Labocan et Sarawak, comme succursales de Singapour, est devenu une menace évidente pour l'avenir du commerce hollandais dans l'archipel. L'ouverture du port de Mangkassar n'est donc pas seulement la continuation du système de réforme de M. Van der Capellen, c'est aussi une protestation contre Laboean et une invitation adressée aux Bouguis de fréquenter Mangkassar plutôt que Singapour, avec la promesse qu'ils y trouveront les marchandises européennes dont ils alimentent tous les comptoirs dans la partie orientale de l'archipel. Singapour offre, il est vrai, un grand avantage, à cause de sa situation sur la route des Indes en Chine; mais on ne peut nier que, pour les voyageurs qui se

rendent d'Europe dans le Céleste-Empire, la situation de Mangkassar est encore préférable, et que les détroits de la Sonde, de Bali et de Lombok forment les communications les plus directes et les plus sûres entre l'Océan indien et les mers voisines de la côte chinoise (1). Si on remarque en outre que les habitans de Célèbes et des pays voisins de Mangkassar sont les plus entreprenans de tous les peuples malais, et qu'ils sont les plus habiles à se procurer les articles de luxe les plus recherchés en Chine, on est en droit d'espérer que Mangkassar supplantera Singapour, dans un avenir prochain, comme entrepôt commercial entre les Indes et la Chine.

Le port de Mangkassar a été déclaré port franc, *à dater du* 1er *janvier* 1847, par arrêté du 9 septembre 1846. Envisagée du point de vue de l'intérêt général, cette mesure mérite une attention et doit être accueillie avec une faveur toutes spéciales. La navigation entre la Chine et l'Europe se fait, pendant une partie de l'année, le long des côtes de Célèbes. Mangkassar peut offrir à cette navigation, pendant une mousson, les avantages que le port de Laboean lui offrira pendant la mousson contraire. D'ailleurs, Mangkassar est le centre et le rendez-vous naturel du commerce de grand cabotage de tout l'archipel. L'affranchissement du port de Mangkassar amènera, selon toute probabilité, l'abolition du monopole des Moluques. Une fois le commerce déclaré libre aux Moluques, Mangkassar deviendra, par la force des choses, l'entrepôt central des riches produits de ces îles. L'île de Célèbes est elle-même riche de productions variées, et ses ressources agricoles, grace à la qualité du sol et à l'influence du climat, pourraient un jour soutenir la comparaison avec celles de Java. Mangkassar a une très bonne rade, un port des plus sûrs; les communications intérieures déjà établies seront incessamment perfectionnées et étendues. La direction des affaires du gouvernement de Mangkassar est confiée à un homme d'une habileté et d'une libéralité de vues dont les témoignages les plus récens ne nous permettent pas de douter. Tous ces élémens de prospérité commerciale

(1) Il avait passé, par le seul détroit de la Sonde, en 1844, *au moins* 627 navires, dont :

Sous pavillon	hollandais	282
——	anglais	217
——	américain	57
——	français	22
——	hambourgeois	15
——	suédois	14
——	brêmois	6
——	danois	4
——	espagnol	4
——	belge	3
——	australien (angl.)	2
——	russe	1
	TOTAL	627

et politique devront leur développement légitime à la franchise du port de Mangkassar. Le port de Menado, dans le nord de Célèbes, vient d'être également déclaré port franc; nous ne pouvons qu'applaudir à cette mesure.

On évalue généralement la population entière de Célèbes et de ses dépendances immédiates à trois millions d'ames. Le chiffre est probablement exagéré, et, pour se rapprocher de la vérité, il faut le réduire à deux millions. La péninsule méridionale à l'extrémité de laquelle est bâti Mangkassar est la plus peuplée. Ce fait est attribué à la salubrité de cette partie de l'île. Plusieurs nations indépendantes habitent Célèbes, et il paraît que leurs gouvernemens ont des formes plus régulières que ne le ferait supposer l'état peu avancé de la civilisation dans ces pays. Les chefs sont appelés au pouvoir par l'élection. Quelques-uns gouvernent par droit héréditaire, mais avec le concours des chefs inférieurs, lesquels sont les représentans des intérêts généraux du pays et imposent certaines limites à l'autorité du souverain. C'est, on le voit, le régime constitutionnel dans toute sa pureté. La forme de gouvernement la plus usitée toutefois est un mélange du principe fédéral et républicain avec le principe monarchique et électif. Les princes indigènes reconnaissent jusqu'à un certain point l'autorité des Hollandais, qui ont toujours eu un pied dans l'île de Célèbes depuis qu'ils en ont expulsé les Portugais, en 1660. Il faut en excepter les quatre années (de 1812 à 1816) pendant lesquelles les possessions hollandaises dans l'Inde ont été au pouvoir des Anglais, et même, durant ce court interrègne, les chefs indigènes ont donné des preuves non équivoques de la préférence qu'ils accordaient au protectorat de la Hollande. Les Hollandais sont, on le voit, dans les conditions les plus favorables pour assurer le développement des ressources actuelles de Célèbes. Nous espérons qu'ils comprendront combien cette mission peut être féconde en résultats utiles, non-seulement pour la Hollande, mais pour l'humanité.

Telles ont été les conséquences du traité de 1824 à Bornéo et à Célèbes. Malgré les critiques de détail auxquelles ce traité donne prise, malgré les armes qu'a su y trouver l'ambition anglaise, on ne peut méconnaître qu'il a fortifié la position de la Hollande à Bornéo comme à Célèbes. Les autres établissemens hollandais, soit à l'orient, soit à l'occident de Java, ont aussi participé aux avantages de ce traité; la sollicitude du gouvernement colonial a pu, depuis cette époque, se concentrer de plus en plus sur l'exploitation agricole de ses magnifiques possessions. Ainsi, une administration intelligente s'applique en ce moment à développer par de vigoureux efforts les richesses naturelles de Sumatra. Les Moluques, dont la prospérité est encore entravée par le maintien du monopole improductif des épiceries, attendent des réformes administratives qui ne sauraient leur être long-temps refusées. Dans les innombrables îles de cet archipel et dans la plupart de

celles qui, au sud des Moluques, relient Java à Timor et à la Nouvelle-Guinée, la souveraineté ou au moins la suzeraineté de la Néerlande est généralement établie ou incontestée. Sur un point seulement, à Bali, Java, loin de voir son protectorat accueilli avec faveur, est réduite à l'imposer par la force. On avait pu croire que la résistance de Bali avait été complétement vaincue il y a un an. De nouveaux traités avaient été signés par les princes indigènes. Ces chefs s'engageaient à soutenir le gouvernement néerlandais dans ses efforts pour la suppression de la piraterie, *à ne céder aucune de leurs provinces à d'autres nations européennes, à ne traiter avec aucune de ces puissances sans le consentement formel de ce gouvernement*, etc. Ces résultats d'une expédition bien combinée, en 1846, ont été promptement compromis par la mauvaise foi des princes balinais et les tendances violentes de la population, dont ils subissent l'influence. De nouvelles infractions du droit des gens ont amené d'énergiques représentations du gouverneur-général; mais ces représentations n'ayant pu arracher les réparations exigées, le gouvernement colonial a dû recourir de nouveau à la force. On a eu le tort, cette fois, de dédaigner un ennemi qui avait déjà donné la mesure sinon de sa science militaire, au moins de son intrépidité et de ses forces numériques. Une expédition matériellement insuffisante de tout point et jugée telle à son départ s'est approchée de la capitale du radjah de Bleling; elle a été forcée, après des luttes meurtrières, de se replier sur son point de débarquement (1). C'est un échec sérieux, et qu'il faut se hâter de réparer.

Si le traité de 1824 a régularisé l'état politique des Indes néerlandaises, d'autres mesures importantes ont assuré, nous l'avons dit, leur tranquillité intérieure, leur prospérité commerciale. Nous n'avons voulu ici que montrer la politique coloniale de la Hollande aux prises avec des difficultés diplomatiques, et le traité de 1824 avec l'Angleterre a dû spécialement nous occuper. Il fixe les limites dans lesquelles le gouvernement de Java peut se consacrer désormais à l'exercice de sa noble mission, et l'affranchissement du port de Mangkassar a prouvé que, sans dépasser ces limites, la Hollande était en état de prendre sa revanche des coups que l'Angleterre voudrait porter à son commerce. La Hollande, comme puissance coloniale, a trop bien mérité d'ailleurs de la civilisation pour qu'on ne souhaite pas de la voir grandir et se fortifier dans cette lutte pacifique. Ici, comme aux Indes anglaises, c'est l'influence européenne qu'il s'agit non-seulement d'imposer aux populations, mais de concilier avec les habitudes locales et de faire péné-

(1) La retraite s'est opérée, il est vrai, dans le plus grand ordre. Les pertes du corps expéditionnaire, qui a lutté pendant deux jours contre des forces numériquement très supérieures, ont été de quatorze officiers européens et de deux cent cinquante sous-officiers ou soldats (tant européens qu'indigènes) tués ou blessés.

trer par degrés dans les mœurs. A Java, tout présage la prochaine solution de ce problème, et la population douce, insouciante, bornée dans ses espérances comme dans ses besoins, accepte volontiers une domination qui a sagement posé en principe la participation des chefs indigènes à l'administration civile et à l'exploitation des ressources locales. Il n'en saurait être de même pour les établissemens formés au milieu des tribus malaises des grandes îles voisines de Java. Là, le développement de l'influence européenne, l'extension de la domination néerlandaise, rencontrent et rencontreront encore de grands obstacles. Il sera utile et glorieux à la fois de les surmonter.

Chaque progrès de la Hollande dans l'archipel d'Asie est donc une victoire pour la civilisation, et ne saurait à ce titre trouver la France indifférente; mais d'autres considérations doivent encore appeler notre attention sur les établissemens hollandais des mers de l'Inde. Si désintéressée que la France paraisse en ce moment dans les questions qui s'agitent aux extrémités de l'Asie, elle devra tôt ou tard reconnaître que l'avenir de son commerce extérieur est étroitement lié à l'affermissement de la domination hollandaise dans ces parages. Java et les importantes possessions dont cette île est le centre pourraient devenir, en effet, pour les produits de l'industrie française, un excellent débouché. Les populations malaises se montrent de plus en plus disposées à accueillir les produits des manufactures européennes, et la France semblerait particulièrement appelée à satisfaire les nouveaux besoins que va créer cette transformation déjà accomplie sur plusieurs points de l'archipel. En prêtant la coopération de notre marine à la Hollande pour la répression de la piraterie dans les mers de l'est, nous trouverions dans cette coopération même un double avantage : nous protégerions efficacement notre commerce, déjà assez important dans ces mers, et nous lui assurerions de la part du gouvernement néerlandais toutes les facilités qui hâteraient son développement légitime.

En terminant cette première étude sur le gouvernement des Indes néerlandaises, nous croyons devoir insister une dernière fois sur ce fait : que le traité de 1824, en centralisant l'action utile de la Hollande sur ses colonies, leur a permis d'atteindre le degré de prospérité actuelle, d'importance politique et commerciale, auquel nous les voyons parvenues. Il faut reconnaître toutefois, comme cause plus immédiate de l'accroissement des ressources agricoles de Java, les sages mesures du gouvernement colonial et l'introduction du nouveau système de cultures. En résumé, grace au traité de 1824 et à ses conséquences, les colonies orientales néerlandaises, loin d'être une charge pour la mère-patrie, offrent, depuis plusieurs années, un excédant de recettes qui, après avoir couvert les intérêts de diverses dettes et les remboursemens de plusieurs emprunts, laisse une balance nette de 8 à 10 mil-

lions de francs qui sont versés dans les caisses de l'état (1). Il s'en faut cependant que les états-généraux de Hollande approuvent sans restriction l'administration financière de Java, et croient que le gouvernement colonial tire tout le parti possible des ressources qu'il a mission d'exploiter au profit de la mère-patrie. Comme le disait l'année dernière un des députés aux états-généraux, en faisant allusion aux dangers que présentait pour l'avenir l'occupation de Laboean et de Sarawak par les Anglais, « l'appétit vient en mangeant. » La Hollande s'est accoutumée à profiter presque exclusivement de l'excédant des recettes du budget colonial, et elle désire avant tout, pour elle-même, que cet excédant augmente d'année en année. Nous comprenons ces préoccupations sans les partager entièrement. Les ressources de Java sont immenses. Si le développement de ces ressources, hâté sans doute par le nouveau système des cultures, n'est pas encore aussi régulier, aussi considérable qu'il pourrait l'être, il faut s'en prendre à certains vices d'administration, et surtout au délabrement des finances de la mère-patrie. L'état de ces finances, en effet, n'a pas permis que le surplus des recettes coloniales fût appliqué, au moins dans une certaine proportion, aux besoins de Java et de ses dépendances. Le gouvernement des Pays-Bas comprendra la nécessité, en vue de l'avenir, « d'apporter une sollicitude toute particulière à la prospérité des établissemens néerlandais aux Indes orientales (2). » C'est à la fois son intérêt et son devoir. Il faut que Java soit forte et respectée, il faut qu'elle soit, de fait comme de nom, *la reine de l'archipel,* il faut enfin que sa population croissante participe largement aux bienfaits de la civilisation; mais, en exploitant cette mine inépuisable, il faut craindre de fouiller trop avant dans son sein. L'amélioration de la situation financière de la mère-patrie, l'avenir de Java, reposent sur des concessions mutuelles, et la Hollande est trop prévoyante pour exiger de ses colonies des sacrifices qui dépasseraient leurs forces, ou qui porteraient atteinte à leurs droits.

A. D.-B. DE JANCIGNY.

(1) L'administration civile des Indes néerlandaises a nécessité, dans ces derniers temps, l'emploi d'environ *dix-neuf cents fonctionnaires* (les petits chefs indigènes non compris). Un assez grand nombre de fonctionnaires européens cumulent deux, trois et même quatre emplois distincts; mais la plupart de ces cumuls n'entraîne aucune augmentation de traitement. Les *dépenses générales,* pour deux mille et quelques emplois civils remplis par ces dix-neuf cents fonctionnaires, européens et indigènes, s'élèvent en tout à environ 15 *millions de francs.* Le traitement du gouverneur-général est d'à peu près 300,000 francs. — Si l'on réfléchit que le *budget des recettes* des Indes orientales néerlandaises s'élève à 150 millions de nos francs, on conviendra que les Hollandais ont résolu à Java le problème dont nous recherchons en vain la solution en France, même sous l'influence des théories républicaines, celui d'un gouvernement à bon marché.

(2) Paroles prononcées par le roi de Hollande dans le discours d'ouverture des états-généraux, le 19 octobre 1846.

DE LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

LA FRANCE DEPUIS 1830.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

Rapports avec la Prusse, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre jusqu'en 1840.

Nous avons essayé de montrer, dans la première partie de ce travail, combien le mouvement populaire de 1830 avait excité d'inquiétudes parmi les puissances étrangères. L'Europe absolutiste n'avait aucune raison d'aimer la révolution de juillet : elle ne pouvait rien en espérer; elle avait tout à en craindre. Nous avons raconté comment, sans aucun dessein prémédité, par souvenir du passé, par instinct de conservation, loi suprême qui régit les gouvernemens comme les peuples, les cabinets de Russie, de Prusse et d'Autriche s'étaient spontanément trouvés réunis et d'accord pour contenir la France nouvelle. Cependant leur coalition, tout expectante et purement défensive, n'avait pas même atteint son but. Le gouvernement français avait eu conscience

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

de sa force; il avait vite découvert le secret de la faiblesse de ses adversaires et deviné la mesure de ce qu'il pouvait oser contre eux. En Belgique, les trois cours avaient dû assister, l'arme au bras, à la prise d'Anvers, et souffrir en Italie, sans coup férir, l'occupation d'Ancône. Lorsque, lassées de tant de patience, elles avaient essayé des fières remontrances et des menaces mal déguisées, elles s'étaient attiré des paroles assez rudes et d'assez dédaigneuses reparties. Les hommes d'état français, nouveaux venus dans les conseils de l'Europe, ne s'étaient pas, à l'épreuve, trouvé si faciles à déconcerter. Un système qui avait si mal réussi à ses auteurs ne pouvait être long-temps continué. Le premier moment d'irritation passé, les politiques du Nord ne pouvaient point ne pas apercevoir quelles différences le cours des temps avait apportées dans les relations des états. Après de longues guerres et de coûteux efforts, l'Europe avait pu autrefois faire expier à Louis XIV vieillissant les témérités de sa jeunesse, imposer la paix à Napoléon sous les murs de Paris; mais elle n'avait vaincu dans ces grands hommes que deux chefs ambitieux. Les peuples étaient, de part et d'autre, restés étrangers à la lutte, ou n'y avaient figuré que comme des instrumens dans la main de leurs princes. Ce ne fut point le représentant de la révolution française qui succomba dans les plaines de la Champagne et sur le champ de bataille de Waterloo; ce fut le fondateur de l'empire, le souverain absolu, l'oppresseur du monde et de son pays. Le succès de la coalition de 1814 et de 1815 fut surtout le triomphe des nationalités opprimées contre une royauté envahissante. — Comment mener ces populations, maintenant apaisées, à un nouvel assaut contre la France? Quinze ans de paix leur avaient appris à voir clair dans leurs propres sentimens. Elles avaient détesté la France conquérante et dominatrice; elles ne se sentaient que des sympathies pour la France pacifique et libérale. Elles ne faisaient plus de vœux contre nous : elles en faisaient presque en notre faveur, et se prenaient à souhaiter que notre influence grandît partout, fût-ce aux dépens de leurs gouvernemens, car notre cause était la leur; notre influence leur promettait, dans l'avenir, la liberté. Cette disposition des peuples réagissait sur l'esprit même des cabinets européens. La fermeté de nos ministres avait surpris, mais leur droiture avait plu. Le roi de Prusse, qui avait tant appréhendé l'expédition d'Anvers, la Belgique une fois évacuée, rendait complète justice à la loyauté de notre conduite; il répétait hautement en Allemagne qu'on pouvait désormais s'entendre avec un gouvernement si strictement fidèle à ses engagemens. Tout désolé qu'il était de la présence des troupes françaises en Italie, le prince de Metternich admirait la discipline de notre garnison d'Ancône, protectrice des populations italiennes, mais pleine de ménagemens envers les autorités du pays. Homme de pouvoir, il prenait une haute idée

d'un gouvernement déjà si maître de lui-même et si bien obéi. Notre modération ramenait ceux que nos actes de rigueur avaient heurtés. Une occasion seule manquait qui permît à la Prusse et à l'Autriche de substituer à leurs rapports avec nous, bons au fond, mais un peu tendus, un échange de procédés plus conformes à leurs véritables dispositions.

Nos discordes parlementaires et les changemens survenus dans notre administration intérieure fournirent cette occasion, ou plutôt ce prétexte. Il ne serait pas vrai de dire que les influences extérieures eussent amené la chute du cabinet du 11 octobre, tombé à propos de la conversion des rentes, question de régime domestique s'il en fut; mais il y aurait une égale exagération à soutenir que la diplomatie européenne y fût restée complétement indifférente. En votant une réforme financière, qu'ils n'eurent jamais, d'ailleurs, le bonheur de réaliser, les membres de la majorité servirent en 1835, sans aucun doute à leur insu, et la plupart contre leur penchant, les secrets désirs des puissances absolues. Le maintien aux affaires des ministres qui avaient agi et parlé pour la France, quand la France avait dû répondre aux mesures provoquantes par des mesures plus provoquantes encore, aux mots blessans par des mots plus blessans, contrariait singulièrement les velléités de rapprochement des cabinets de Vienne et de Berlin. Il les gênait d'autant plus que les amours-propres seuls étaient en jeu, et qu'à vrai dire, il y avait peu à changer au fond même des choses. Les hommes du 11 octobre n'avaient pas été si cassans qu'on aimait à les représenter, et l'on ne comptait pas, autant qu'on se plaisait à le dire, sur la facilité de leurs successeurs; mais il était commode, pour les puissances qui se proposaient de modifier l'ancienne attitude, de pouvoir donner à croire au public que la modification avait été réciproque et simultanée. C'était là sans doute, aux yeux des diplomates étrangers, le bénéfice le plus clair des nouvelles combinaisons ministérielles. Par cette raison plus que par toute autre, ils affectèrent d'accueillir avec joie l'avénement des cabinets du 22 février et du 15 avril. En fait, cependant, depuis cette époque et jusqu'en février 1848, le ton des communications journalières des cours de Vienne et de Berlin devint conciliant, souvent presque amical. Une seule fois, quand la question d'Orient divisa si profondément la France et l'Angleterre, ces cabinets ne surent pas résister à la tentation de prendre encore une fois parti contre nous, et de nous rejeter assez étourdiment, et eux avec nous, dans une de ces situations violentes dont ils étaient toujours les premiers à s'effrayer et les plus pressés de sortir. Dans toutes les autres circonstances, non-seulement la Prusse et l'Autriche se montrèrent soigneuses de notre amitié, mais empressées à nous donner des preuves de leur bon vouloir, voire, en certains cas, de la préférence qu'elles

nous accordaient sur d'autres cabinets dont la politique et les antécédens devaient moins leur déplaire.

Après 1830, comme au temps des guerres qui suivirent notre première révolution, la Prusse fut la première à se détacher de la coalition européenne. En vain, par un habile calcul, les négociateurs du congrès de Vienne avaient rapproché les frontières des deux pays, et, par la suppression des petits états intermédiaires, pris soin de ménager entre elle et nous des points de contact et de mutuelle défiance; en vain le souvenir du partage de la Pologne rattachait la Prusse à l'Autriche et à la Russie par ce lien terrible du commun attentat contre la nationalité polonaise : le vieux roi s'affranchissait chaque jour davantage des préoccupations de sa vie passée et des préjugés de son entourage. Il ne pouvait point ne pas rester fidèle à la cause de l'ancien régime, il entendait bien ne pas céder aux entreprises, d'ailleurs assez faibles, du libéralisme prussien; mais, sans dévier un instant de la politique seule capable, à ses yeux, d'assurer le salut général, ce monarque, qu'aucune passion n'aveuglait, s'appliquait avec un rare bon sens à calmer les amers ressentimens contre la France, et, par d'habiles égards, par de sincères démonstrations, rendait de plus en plus faciles les rapports entre les deux gouvernemens. La correspondance officielle de M. Bresson, notre ministre à Berlin, nous fournirait mille témoignages de l'excellente position qu'au sein de cette cour aristocratique et guerrière la faveur personnelle du souverain avait faite au représentant de notre gouvernement démocratique. Elle constaterait le crédit dont nous jouissions à Berlin et ferait ressortir les avantages journaliers que nous recueillions d'une confiance réciproque aussi heureusement établie.

A l'époque où nous sommes parvenus, Berlin était moins un théâtre d'action diplomatique un peu vive qu'un poste d'observation. D'ailleurs, le changement survenu dans le personnel de l'administration française avait apporté, dans la manière dont nos affaires extérieures étaient réglées, des différences assez essentielles, et dont il faut rendre compte. Pendant tout le temps qu'avait duré, à l'état plus ou moins latent, l'antagonisme de la France et des trois cours du Nord liguées entre elles, nos ministres des affaires étrangères, et en particulier celui du 11 octobre, avaient jugé opportun de déjouer tout naturellement un si fâcheux accord en évitant de faire de Paris même le siége habituel des négociations importantes. A Paris, en effet, les représentans de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche pouvaient rapidement se concerter. Il était fort difficile de traiter isolément avec chacun d'eux; le grief d'un seul devenait presque infailliblement et bien vite le grief de tous; les moindres réclamations étaient soigneusement mises en commun et

poursuivies avec cette assurance que donnent toujours la supériorité du nombre et la concordance des opinions. En confiant à nos ambassadeurs, à nos ministres, à nos chargés d'affaires, hommes pour la plupart considérables et rompus aux affaires, le soin de traiter au dehors, chacun pour son compte, les questions principales qui regardaient les cours auprès desquelles ils étaient accrédités, le gouvernement français avait eu le dessein non-seulement de grandir à l'étranger la position de ses agens, mais de dérouter, autant qu'il le pouvait alors, la tactique de ses adversaires. La coalition des cours du Nord une fois dénouée, il n'y avait plus les mêmes inconvéniens, il y avait peut-être quelque avantage, pour un ministre des affaires étrangères de France, à concentrer le plus qu'il pourrait à Paris, à réunir dans sa seule main les fils de la diplomatie européenne, et à intervenir davantage de sa personne dans le détail des arrangemens internationaux. Les chefs des administrations du 22 février et du 15 avril en jugèrent ainsi. Les communications venues du dehors leur servirent encore à recueillir de précieux renseignemens, à asseoir leur jugement sur les hommes et sur les faits du moment; mais, la plupart du temps, ils crurent utile de retenir ou d'attirer dans la sphère de leur action immédiate le maniement et la conduite des transactions qui engageaient plus particulièrement leur responsabilité. Cette observation explique pourquoi les correspondances officielles de nos ambassades conservèrent, à partir de cette époque, moins que par le passé, la trace des affaires considérables qui continuèrent à s'agiter entre les grandes puissances de l'Europe. Les lettres particulières des personnages mêlés à ces affaires et les documens des cabinets étrangers peuvent seuls suppléer à la pénurie des pièces officielles. C'est à cette source qu'il faudrait recourir pour savoir au juste combien fut grande, en 1836, notre intimité avec la Prusse, et quel rôle principal et volontaire le souverain de ce royaume s'attribua dans un événement qui fixa justement alors l'attention de la France et de l'Europe. Nous voulons parler du mariage du duc d'Orléans.

Cette fois, comme d'ordinaire, quand les circonstances extérieures ne pèsent pas trop fortement sur les déterminations des hommes, l'entraînement précéda la résolution réfléchie, et les impulsions du penchant personnel furent plus grandes encore, sinon plus déterminantes que les considérations de la politique. Pendant l'été de 1836, les ducs d'Orléans et de Nemours vinrent assister aux grandes revues de l'armée prussienne. Pour la première fois, les fils du roi des Français venaient entretenir des rapports de courtoisie avec une des plus vieilles dynasties de l'Europe. Je laisse à supposer si la curiosité était grande au sein d'une de ces cours d'Allemagne, le plus souvent assez désœuvrées, toujours si attentives à surveiller les moindres démarches de leurs

moindres princes. Tous les yeux étaient donc ouverts, toutes les oreilles tendues, mais tous les cœurs n'étaient point amis; il s'en fallait de beaucoup. Parmi les plus hauts personnages du royaume, au sein même de la famille royale, il ne manquait point d'intrépides détracteurs du régime nouveau de la France, d'obstinés ennemis des idées du siècle, prêts, si l'occasion leur en était offerte, à donner carrière à leur antipathie. Cependant la bonhomie allemande se laissa tout d'abord gagner par la jeunesse des illustres voyageurs. Leur amabilité, mêlée d'abandon et de retenue, ramena jusqu'aux moins bien disposés. La noble aisance des manières du duc d'Orléans et la précoce solidité de son esprit firent une vive impression sur le roi de Prusse. Il combla son hôte des prévenances les plus recherchées pendant son séjour à Berlin, et lui prodigua, au départ, les conseils les plus amicaux. Le brillant jeune homme avait charmé le bienveillant vieillard. Tant de grace s'attache à la jeunesse heureuse! La fortune ne parait-elle pas alors de tous ses dons celui dont elle a plus tard si cruellement tranché la destinée? Les effets de l'engouement paternel du roi de Prusse pour le duc d'Orléans ne tardèrent pas à se produire. Un jour, c'était au commencement de 1837, il fit venir auprès de lui M. Bresson. « Vous connaissez, lui dit-il, mon affection pour votre prince royal; pourquoi ne se marie-t-il pas? J'ai souvent pensé aux conséquences de son établissement. Elles peuvent être considérables pour la France et pour l'Europe. Croyez-moi, il faut qu'il épouse une Allemande, et, parmi les princesses d'Allemagne, il n'y en a qu'une seule digne de lui, et, par bonheur, elle est ma parente. » Il nomma aussitôt la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin. M. Bresson accueillit avec empressement cette ouverture. Il s'informa des moyens de traiter avec la cour de Mecklembourg. « Ne vous en embarrassez pas, répondit le roi. Transmettez mes propositions à votre souverain; une fois d'accord, je me chargerai de la conduite de cette affaire; il n'y aura pas de difficultés. » Le vieux roi se trompait en ceci. Quand ses intentions furent connues, quand arriva l'adhésion de la famille royale de France, et bien avant que le mystère de ce projet d'alliance eût transpiré dans le monde diplomatique, une opposition formidable se forma dans son cercle le plus intime et parmi ses plus proches parens. Pour apprécier le degré de volonté que le roi Guillaume III dut déployer en cette occasion, il faut savoir combien l'ancien esprit de famille était resté puissant dans cet intérieur patriarcal, combien les liens du sang et de l'amitié avaient d'empire sur le cœur de ce monarque excellent. Il avait graduellement amené l'un des personnages les plus considérables de sa cour et des plus avant dans ses confidences, le comte de Lottum, à partager ses vues sur la convenance d'un rapprochement avec la France; il employait à négocier les préliminaires du mariage projeté le prince de Wittgenstein, son ami d'enfance, qui, par son caractère, sa position et son crédit, occupait une

haute position dans l'état : homme sage et conciliant, vivant sur un pied d'intimité étroite avec tous les membres de la famille royale, avec tous les dépositaires du pouvoir, intervenant souvent entre les ministres et la couronne, quelquefois même entre le roi et ses enfans, réparant bien des fautes, amortissant bien des chocs, exerçant dans les régions supérieures une salutaire influence.

A la tête des opposans les plus actifs se trouvait le duc Charles de Mecklembourg, commandant des gardes, beau-frère de la feue reine de Prusse, cher au roi par le culte qu'il avait gardé pour la mémoire de cette princesse et par les souvenirs de leur commune jeunesse. Derrière lui était le duc régnant Charles de Mecklembourg-Strelitz, chef de la maison de Mecklembourg et de la faction qui, à Berlin, faisait profession de maudire bien haut la révolution de juillet et la dynastie qu'elle s'était donnée. Ce fut ce dernier qui, poussé par ses passions et stimulé sous main par la Russie, s'adressa par écrit au prince de Wittgenstein pour le supplier d'empêcher le mariage. Le prince de Wittgenstein répondit par une lettre confidentielle où il développa les nombreux motifs qui devaient, au contraire, le porter à conseiller l'union projetée. Peu de temps après, à la surprise, et nous devons même dire au scandale général, parut un écrit lithographié, tiré à quarante exemplaires, et qui fut jeté de nuit sous les portes cochères des principaux fonctionnaires publics et des grands dignitaires de la cour de Berlin. Dans cet écrit, les paragraphes de la lettre confidentielle du prince de Wittgenstein étaient repris un à un et réfutés de la façon la plus violente et du style le plus âcre. La conclusion en était qu'une alliance avec les d'Orléans serait une honte pour la famille de Mecklembourg. La police chercha vainement pendant long-temps quel pouvait être l'auteur de ce libelle rédigé et publié avec un si profond secret. Bientôt le doute ne fut plus possible. Il fut avéré qu'il était sorti de la maison même du duc Charles de Mecklembourg. Le duc de Mecklembourg l'avait rédigé, il avait employé pour les détails d'exécution un major allemand placé dans sa dépendance. Le roi de Prusse s'en montra vivement courroucé. Il ordonna à M. Kamptz, son ministre de la justice, de répondre à l'auteur des *Bemerkungen* (considérations) par d'autres considérations. Le mémoire de M. Kamptz fut envoyé à tous les cabinets européens. Le cabinet français en eut connaissance dès cette époque, et posséda presque aussitôt une copie de ce curieux document. Si l'on n'a pas oublié avec quelle verve haineuse les partis opposés à la révolution et à la dynastie française se plurent à travestir les négociations qui précédèrent le mariage de l'héritier présomptif du trône, on trouvera que notre gouvernement fit preuve d'un certain empire sur lui-même en se refusant le plaisir de confondre victorieusement ses ennemis. Sa discrétion n'était pas sans mérite. Il y avait une dignité véritable à tenir secrets certains passages de ce mémoire, passages où le

ministre prussien parlait en termes si flatteurs de l'alliance française. Il y avait une rare générosité à taire d'autres passages sur la Russie et sur des successions illégitimes aux trônes de plusieurs états de l'Europe. Quoi qu'il en soit, les pourparlers entre la cour de Prusse et l'ambassadeur de France ne discontinuèrent pas un instant. Le violent appel fait aux anciens préjugés, aux vieux ressentimens du chef de la monarchie prussienne, par son beau-frère et par son ami, par le compagnon de son enfance, ne le détourna pas de ses desseins. Les sombres présages de ses proches, les terribles souvenirs incessamment évoqués par le chef de sa famille n'arrêtèrent pas davantage la princesse Hélène. Le nom de la France, sa future patrie, avait de loin parlé à son cœur. Pour être Française, cette femme courageuse avait tout accepté d'avance, même le malheur.

Le mariage du duc d'Orléans, ainsi préparé par l'initiative personnelle du roi, patronné et conclu par lui malgré les efforts du parti puissant et nombreux qui combattait à Berlin l'influence de la France, ne fut pas un acte indifférent à sa politique, heureux seulement pour les époux et pour les deux familles royales; ce fut la manifestation publique d'un fait considérable. La barrière que les coryphées des idées absolutistes avaient voulu élever entre la dynastie française et les autres grandes dynasties souveraines était franchie. La Prusse ne s'était pas seulement retirée peu à peu, comme l'Autriche, de la coalition tacite reformée après 1830; elle avait passé de notre côté. Les conseils de Saint-Pétersbourg ne prévalaient plus exclusivement à Berlin. Malheureusement le sage monarque qui avait donné l'impulsion à la nouvelle politique de son cabinet mourut peu de temps après; quand surgirent les complications de 1840, l'Europe n'eut que trop tôt l'occasion de regretter l'action conciliatrice que ce prince n'eût point manqué d'exercer sur les déterminations de ses alliés. Quoi qu'il en soit, et tant qu'il vécut, notre action fut réelle dans les conseils de la Prusse, et n'a cessé, jusqu'à sa mort, de s'exercer utilement.

Est-il besoin, après les faits que je viens de raconter, de faire remarquer que ce retour à de meilleures relations ne fut acheté, de notre part, par aucune faiblesse, par aucun abandon, je ne dirai pas de nos droits ou de nos intérêts, mais par la moindre concession de principes, par aucune déviation, si légère qu'elle fût, de la ligne de conduite que l'honneur de la révolution de juillet nous commandait de tenir? Chose singulière! les premières tentatives de rapprochement eurent lieu pendant le ministère du 22 février, quand M. Thiers, celui de nos hommes d'état dont les opinions passaient pour s'éloigner le moins des doctrines de l'opposition, était ministre des affaires étrangères, et le président du conseil du 15 avril, qui avait négocié avec le roi de Prusse le mariage du duc d'Orléans, était précisément le même ministre qui, au lendemain de la révolution belge, interprète hardi de la politique française,

avait posé si nettement à la Prusse la question de guerre. Après sept ans seulement, les hommes qui avaient eu l'honneur de traiter au nom de la France cette importante et délicate affaire étaient en situation de profiter du changement que le cours des temps et de plus mûres réflexions avaient amené dans les dispositions d'un monarque absolu et de l'une des cours de l'Europe qui nous avaient été d'abord les plus hostiles. Les chefs éminens des cabinets que nous venons de nommer avaient droit de revendiquer une part considérable dans le succès. Ils ne se l'exagéraient pas toutefois; ils en attribuaient volontairement une partie aux efforts de leurs devanciers, à l'expérience consommée du roi et à l'action décisive, en cette circonstance, du prince royal; mais, dans leur pensée, le mérite principal en revenait à la France, à cette France modérée et maîtresse d'elle-même, qui, au sortir d'un si grand bouleversement, avait su, une première fois, raffermir patiemment au dedans tout ce qu'elle avait involontairement ébranlé, et rassurer peu à peu au dehors tous ceux qu'elle avait d'abord épouvantés.

Revenons à l'Autriche. Voyons quels progrès moins marquans, plus pénibles, décisifs cependant, nous avions, à pareille époque, faits aussi de ce côté.

L'Autriche moderne a cessé d'avoir dans sa politique extérieure la liberté d'allure qui est un privilége précieux des gouvernemens absolus. La vaste monarchie autrichienne, telle qu'elle a été recomposée par les traités de Vienne, a fort à faire (les présens événemens le démontrent assez) pour maintenir sous le joug commun tant de provinces différentes de race et de langue, jalouses les unes des autres, toutes prêtes à devenir ennemies. Ce n'a jamais été pour elle une tâche aisée d'avoir à contenir les unes par les autres tant de nationalités agglomérées, de comprimer les élans de l'indépendance italienne, de faire en même temps vivre en paix les Slaves de la Bohême avec les Allemands de Vienne ou du Tyrol, et les Magyars de la Hongrie avec les Croates de l'Illyrie. Un double danger menaçait incessamment la sécurité de l'Autriche. D'un côté, la propagande libérale se faisait au nom des idées françaises dans ses états de l'occident et du midi; de l'autre, le prosélytisme religieux cherchait à rattacher à l'église de Saint-Pétersbourg comme à la seule église orthodoxe les tribus éparses sur les frontières orientales de l'empire et professant le culte grec. Chargé, pendant deux règnes consécutifs, de diriger sans contrôle les relations extérieures de son pays, M. de Metternich n'a pas un instant cessé d'être ballotté entre les appréhensions que lui causaient ces deux influences opposées. Il a passé sa longue vie à défendre, d'une main, contre leurs assauts répétés, l'édifice séculaire de l'empire autrichien, qu'il lui fallait, de l'autre, étayer partout. Les politiques du jour ont souvent reproché au prince chancelier la timidité de ses conceptions

et la pusillanimité de ses actes. Ils se sont étonnés de voir un esprit aussi ferme garder tant d'inquiètes préoccupations au sein de l'Europe raffermie et paisible. Ses continuelles doléances sur l'état précaire des sociétés et des gouvernemens modernes, ses violentes sorties contre la marche ascendante des doctrines révolutionnaires ont passé, aux yeux de bien des gens, pour les préoccupations d'un vieillard chagrin. Ces reproches n'étaient pas tous fondés. Le prince de Metternich a fait preuve de vigueur en étouffant rapidement en 1831 les tentatives insurrectionnelles du nord de l'Italie; il a déployé beaucoup de décision en contenant, par un redoublement de sévérité dans la législation diétale de Francfort, les efforts des libéraux allemands. Il a ainsi montré qu'il n'hésitait pas à s'engager résolûment dans toutes les affaires, quelque difficiles qu'elles fussent, où le sort de l'Autriche était clairement engagé. Il n'en a pas été de même, il est vrai, dans les questions d'équilibre européen, ou dans celles qui impliquaient des idées d'avenir un peu plus étendues. M. de Metternich laissait apercevoir alors une irrésolution et une timidité mal déguisées. Quelquefois il se jetait avec une sorte d'entraînement dans des voies aventureuses, puis il s'en retirait avec une précipitation égale sitôt qu'il apercevait les moindres obstacles. Ces retours devenaient de véritables déroutes, pour peu qu'il eût vu apparaître devant lui la physionomie mécontente de l'empereur de Russie. Le ressentiment du czar était de ceux qu'il n'aurait voulu affronter à aucun prix. A la crainte excessive que lui inspirait ce terrible voisin, au sombre effroi que lui causaient les tendances constitutionnelles et presque démagogiques de plusieurs provinces de l'empire, il faut attribuer sa participation aux violences commises contre la nationalité polonaise, le rôle subalterne accepté par l'Autriche dans la confiscation de Cracovie et la répression cruelle des troubles de la Gallicie. M. de Metternich n'a certainement point inspiré les excès sauvages de 1846, il les a déplorés : il n'a osé les désavouer ni les punir. Si l'on essayait de faire sentir au chancelier autrichien combien cette conduite était peu digne du ministre d'un grand état civilisé, à quel point sa subordination constante envers le czar était contraire aux traditions de la cour aulique, habituée à surveiller d'un œil si jaloux les empiétemens de la Russie, il se rejetait aussitôt sur la situation de l'Europe; il affirmait que la tranquillité dont on jouissait n'était qu'une trêve; il répétait que toutes les puissances étaient également tenues en échec par l'esprit d'anarchie et sourdement minées. A ses yeux, la Russie seule restait intacte et ferme. Seule, elle était destinée peut-être à sauver un jour l'Allemagne; le moment n'était point venu pour aucune puissance allemande, pour l'Autriche moins que pour toute autre, de rompre avec la Russie. Le prince de Metternich avait-il donc si tort, à ne considérer que l'intérêt des gou-

vernemens alors existans, le seul qui pût le toucher? On le comprend maintenant, il parlait de la faiblesse générale des états de l'Allemagne, afin de n'avoir pas à dénoncer lui-même la faiblesse particulière et plus grande des états autrichiens. Quand on regarde ce qui se passe aujourd'hui des bords du Rhin aux rivages de la Baltique et à l'embouchure du Danube, quand on songe dans quelle crise de morcellemens, de luttes intestines et de sanglans désordres la monarchie autrichienne est tombée depuis que cette main exercée a quitté le gouvernail, on se sent porté à rendre justice à la sagesse de celui qui pendant le calme avait prédit l'orage. Ce n'est pas lui qui entretenait des illusions sur la solidité du navire, jadis si puissant, qui portait naguère encore les débris de la fortune des anciens césars de l'Allemagne. Combien long-temps il a réussi à lui conserver l'ancien prestige! Des pilotes plus confians ont gouverné après lui, qui ont mené le bâtiment se briser sur les écueils.

Tout en demeurant un adversaire ardent des idées constitutionnelles et de notre influence libérale, M. de Metternich n'en jugeait pas moins avec sang-froid les événemens intérieurs de notre pays et tous ceux de son temps. Rien de moins fondé que l'opinion qui voudrait le représenter comme un esprit étroit, poursuivant aveuglément le but fixé par ses passions : loin de là, sa conduite fut toujours réfléchie; ses plans, arrêtés avec calme, étaient poursuivis avec une résolution obstinée, mais froide. En veut-on une preuve? Un ministre français ayant dit, dans la conversation, à l'ambassadeur d'Autriche à Paris, à propos des récentes affaires d'Italie, que là comme ailleurs M. de Metternich ne devait pas être porté à croire au succès des opinions modérées, qu'après tout cela était naturel, puisqu'il était d'une autre école et partisan de la résistance absolue, — le ministre autrichien se hâta d'écrire à Paris pour se défendre de ce jugement comme d'une injustice à son égard. Le ton même et le laisser-aller confidentiel de cette espèce de protestation témoignaient de sa sincérité. M. de Metternich disait qu'il « croyait au triomphe des idées modérées dans les pays qui avaient, comme la France, traversé plusieurs révolutions... C'est alors un compromis qui acquiert la valeur d'un bienfait... Il ne croyait pas au succès du juste milieu dans la phase où se trouvaient les états italiens; ce n'était point une révolution qui se fermait, c'était une révolution qui commençait, car les états sont en révolution, quand la puissance passe des mains des gouvernemens constitués dans celles d'un autre pouvoir, quel qu'il soit. Il n'était pas vrai qu'il fût partisan de la résistance absolue; il n'y avait d'absolu que la vérité. La politique est une affaire de conduite qui ne supporte pas l'absolu. En doctrine comme en fait, il n'avait jamais essayé de l'absolu. Sa résistance à l'esprit révolutionnaire avait été quelquefois active, comme en 1820, quel-

quefois défensive, comme en 1831. Pour le moment, il observait. Ce qui se passait en Italie tenait autant de la révolte que de la révolution. Les révoltes sont plus saisissables que les révolutions; elles ont un corps qu'on peut appréhender. Les révolutions tiennent de la nature des spectres. Il faut, pour régler sa conduite à leur égard, attendre que les spectres se revêtent d'un corps. » Il terminait en rappelant qu'il « avait été élevé en France, sous la direction d'un maître qui, en 1792, avait joué le rôle de président d'un comité des dix nommé par les Marseillais pour faire et surveiller la journée du 10 août, et qui, en 1793, avait été juge d'un tribunal révolutionnaire. Il avait donc vécu à côté de tous les personnages de la révolution, et dans un monde bien différent de celui dont, selon toute vraisemblance, on devait le croire sorti. Son esprit avait pris sa marche de lui-même, sous l'influence des événemens auxquels, depuis 1794, il avait assisté. Cette marche était la conséquence naturelle de l'indépendance et du calme qui formaient la base de son caractère. »

Ces dispositions d'une ame libre et dégagée de préjugés étaient bien celles du conseiller autrichien laissé à lui-même, toutes les fois que les inquiétudes dont nous avons parlé plus haut ne donnaient pas à ses idées une autre direction. De 1835 à 1840, c'est-à-dire pendant la période de temps dont nous nous occupons en ce moment, il y eut de la part du cabinet de Vienne une tendance marquée à se rapprocher de la France. Les mêmes motifs qui avaient poussé la Prusse dans notre alliance agissaient à un moindre degré, mais agissaient cependant sur l'Autriche. Comme la Prusse, l'Autriche avait su gré au ministère du 15 avril de n'avoir pas appuyé les prétentions irrégulières de la Belgique dans l'arrangement final qui détermina les limites définitives entre la Hollande et le nouvel état belge. Le ministère français de cette époque prêta tant qu'il put son appui aux efforts du roi Léopold pour obtenir des conditions plus avantageuses que celles signées par lui et toutes les puissances admises aux conférences de Londres; mais les engagemens étaient irrécusables. En cette occasion comme toujours, le gouvernement français tint à l'honneur de se montrer rigide observateur de la parole donnée. Cette détermination rassura l'Autriche, qui ne s'attendait peut-être pas à nous trouver si scrupuleux.

L'évacuation de la citadelle d'Ancône par les troupes françaises nous ramena surtout cet ombrageux cabinet. De grandes controverses se sont élevées autrefois au sujet de cet acte du cabinet dont M. Molé était président. A coup sûr, le texte de la convention était précis : il stipulait que nous nous retirerions d'Ancône quand les Autrichiens abandonneraient Bologne. Le pape, qui avait négocié avec l'empereur d'Autriche le départ de la garnison allemande de Bologne, nous sommait, pièces en main, d'évacuer la place d'Ancône. Les choses venues à ce point, la question

réduite à ces termes, on ne voit pas bien comment nous aurions pu nous refuser honnêtement à imiter la conduite du gouvernement autrichien. Les adversaires modérés du cabinet lui firent un grief d'avoir laissé venir les circonstances qui le réduisaient à cette dure extrémité, de manquer à la parole de la France, ou de déserter la cause de nos intérêts en Italie. M. Thiers établit qu'il avait su, à une autre époque, esquiver pareille alternative. D'autres orateurs prirent soin d'énumérer toutes les fins de non-recevoir que, de bonne foi, il aurait été possible d'opposer au saint-siége et au cabinet de Vienne. Ces dissentimens entre personnes qui adhéraient, au fond, à une même politique parurent plus graves au public qu'ils ne l'étaient en effet : il s'agissait d'une question de conduite et d'avenir. Au point de vue italien, les orateurs de l'opposition d'alors avaient raison. La mesure à laquelle le cabinet français avait consenti affaiblissait notre situation dans la péninsule : elle aurait pu être indéfiniment ajournée; mais, à considérer l'ensemble de nos relations avec l'empire d'Autriche, peut-être cet abandon d'une position avantageuse sur un des points où s'exerçait notre influence était-il nécessaire pour prendre sur un théâtre plus grand de plus importans avantages. On pensera sans doute qu'une considération de cette nature décida surtout M. Molé, si l'on songe à l'attention que les politiques avisés et soucieux de l'avenir donnaient, dès cette époque, aux affaires d'Orient.

En Orient, plus que partout ailleurs, nous avions besoin de nous ménager à l'avance le concours du cabinet autrichien. Le jour où cette question épineuse, à faces si divergentes, sortirait des généralités banales dans lesquelles elle avait été jusqu'alors renfermée à dessein, nous devions nous attendre, quelle que fût notre ligne de conduite, à rencontrer la jalouse opposition de la Russie, et nous n'étions pas assurés de la bonne volonté de l'Angleterre. L'Autriche était pour nous un auxiliaire précieux qui n'avait à nous faire et à nous demander aucun sacrifice. Ses intérêts étaient les mêmes que les nôtres. Comme nous, le gouvernement autrichien souhaitait sincèrement le maintien de l'empire ottoman, et, si cet empire devait périr et être démembré, il devait lui répugner autant et plus qu'à nous de voir le cabinet de Saint-Pétersbourg s'adjuger les grosses parts sur le continent, — et, dans la Méditerranée, l'Angleterre augmenter son importance maritime aux dépens de la marine marchande de Trieste et de Venise. Les vues étaient trop semblables pour qu'il ne fût pas possible de se mettre d'accord. M. de Metternich inclinait visiblement à se rapprocher de nous. Plus qu'à l'ordinaire, il donnait carrière à sa mauvaise humeur secrète contre les envahissemens si incommodes de l'empereur de Russie. Il écoutait avec moins de trouble les appels de l'ambassadeur de France à Vienne; il lui faisait même des demi-confidences assez inattendues.

Peu à peu, il s'accoutumait, une fois assuré de l'appui de la France et de l'Angleterre, à l'idée de résister, le cas échéant, aux prétentions de la Russie. Nous ne ferons point de conjectures. La correspondance de l'ambassade de France à Vienne contient une foule de témoignages des velléités nouvelles que laissait entrevoir un cabinet jusqu'alors si circonspect. Afin de ne point multiplier les citations, nous donnerons un seul extrait d'une dépêche où l'ambassadeur de France à Vienne, énumérant les phases diverses que la question d'Orient avait déjà traversées à la fin de 1840, rappelait en ces termes l'attitude que le cabinet de Vienne avait prise au début même de cette affaire.

« Vienne, 1er décembre 1840.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

« .... Au début de l'affaire d'Orient (mai 1839), M. de Metternich s'est uni à nous, de très bonne foi, contre la Russie. Il a suivi, avec plus de résolution que ne le permettait sa circonspection habituelle, une politique indépendante, et, pour continuer dans les mêmes voies, il ne nous demandait que de rester unis à l'Angleterre. Quand notre dissentiment avec cette puissance a éclaté, il n'a pas hésité à me déclarer qu'il se rangeait du côté de l'Angleterre..... Dans tous les cas d'ailleurs, on ne pouvait raisonnablement espérer que l'Autriche fît face à la fois à la Russie et à l'Angleterre. Prétendre la charger d'un tel rôle, c'eût été méconnaître et les forces réelles de l'empire et l'état de son gouvernement, tel qu'il se comporte aujourd'hui. Il ne serait donc pas équitable de garder rancune à M. de Metternich pour son adhésion au traité de Londres; il l'a donnée avec regret, après de longues hésitations, et quand plusieurs tentatives de conciliation, proposées par lui, avaient été rejetées ou négligées par nous. »

Ainsi les éventualités possibles de la question d'Orient avaient triomphé des répugnances premières du cabinet autrichien, et l'avaient fait se départir d'une réserve jusqu'alors systématique. A son tour, l'empereur d'Autriche venait lui-même, pour des motifs moins désintéressés que le roi Guillaume, essayer s'il ne lui serait pas possible de s'entendre avec ce gouvernement de juillet, qui lui avait d'abord causé autant d'éloignement que d'effroi. Les inquiètes prévisions de son prudent conseiller s'étaient tournées d'un autre côté. M. de Metternich allait préparer sourdement contre la Russie une de ces campagnes pacifiques et savantes, pleines de ruses et de détours, comme il en avait déjà tant mené à bien, sinon à la plus grande gloire, du moins au plus clair profit de l'antique monarchie autrichienne. L'avénement du ministère du 12 mai, l'arrivée au pouvoir du président du cabinet du 1er mars, ne parurent pas, au moins ostensiblement, changer rien aux vues qu'il avait laissé deviner plutôt qu'il ne les avait énoncées. L'intervention efficace par laquelle, après la bataille de Nézib, la France avait arrêté la marche victorieuse de l'armée égyptienne sur Constantinople avait encore augmenté sa confiance dans notre influence en Orient. Le succès de la médiation française dans les difficultés survenues entre le roi de

Naples et le cabinet britannique avait contribué à le rassurer sur la possibilité d'une rupture prochaine entre la France et l'Angleterre. Placé entre ces deux cours, il se sentait fort contre les ressentimens du cabinet de Saint-Pétersbourg. La mésintelligence, si elle venait à se mettre entre la France et l'Angleterre, ne pouvait d'ailleurs être si brusque et le surprendre si fort à l'improviste, qu'il n'eût le temps de faire retraite et de se rejeter, plus soumis que jamais, dans les bras du soupçonneux voisin dont il s'était bien gardé de paraître, même un instant, abandonner l'alliance.

Telles étaient les relations de la France avec la Prusse et l'Autriche en 1839. Où en étaient nos rapports avec l'empereur Nicolas?

Nous avons déjà eu occasion de dire quelques mots du czar à propos des conférences de Munchen-Graetz. Nous l'avons vu arrachant, de guerre lasse, aux souverains ses alliés une de ces manifestations dont il était amoureux, solennelles en apparence, puériles au fond, qui retombent le plus souvent sur ceux qui se passent, en politique, de pareilles fantaisies. Depuis 1830, la passion gouvernait exclusivement l'empereur Nicolas. Dans ce pays d'autorité incontestable et incontestée, le caprice du souverain devient vite système de gouvernement. A rechercher les motifs sérieux, voici ceux qu'on peut supposer. L'alliance de la France est, en temps ordinaire, la base de la politique russe. Sous la restauration, et surtout pendant les dernières années de ce gouvernement, cette alliance avait été assez étroite; elle avait été profitable à la cour de Saint-Pétersbourg. Engagée avec la Turquie dans une guerre dont les commencemens ne furent pas heureux et ne laissèrent pas que de porter, dans l'opinion de l'Europe, une assez grave atteinte à sa réputation de grande puissance militaire, la Russie avait trouvé, dans le cabinet des Tuileries, un loyal et énergique appui qui l'avait aidé à triompher du mauvais vouloir de l'Autriche et de la jalousie de l'Angleterre. Le czar ne pouvait pas, pour ses projets ultérieurs, compter sur pareil concours de la part du gouvernement issu du mouvement révolutionnaire de juillet, suivi lui-même de si près par l'insurrection de la Pologne. Ce désappointement causa son irritation. En outre, l'empereur, nous l'avons déjà dit, ne crut pas à la durée du nouvel ordre de choses établi en France. Ses instincts despotiques, le souvenir des services naguère reçus, l'espoir peut-être de services plus grands à obtenir dans l'hypothèse où il deviendrait le héros d'une seconde restauration, le poussèrent à prendre le rôle de patron de la légitimité, de champion des doctrines absolutistes, d'ennemi des idées libérales et de redresseur des torts des peuples. Le but rêvé était chimérique, mais grand; les détails d'exécution ne furent point à la hauteur du plan.

Le czar s'appliqua, aussitôt après l'avénement de la nouvelle dynas-

tie, à donner à entendre que la force des circonstances et les dispositions avouées de ses voisins du Nord, plus que sa volonté personnelle, le faisaient se résigner et supporter les conséquences des événemens survenus en France. Il voulait établir que sa tolérance tenait surtout à son impuissance. De peur qu'on n'en doutât, il prit soin de supprimer d'une manière blessante pour le roi Louis-Philippe les formes du protocole officiel. Il poussa le dépit jusqu'à interrompre les communications gracieuses et de pure étiquette que les chefs de maisons souveraines s'adressent les uns aux autres à l'occasion de leurs événemens de famille. Le cabinet français affecta d'abord de ne pas paraître attacher à ces symptômes de mauvaise humeur plus d'importance qu'ils n'en méritaient; mais, quand il lui fut démontré que ces manifestations faisaient décidément partie de la politique de l'empereur de Russie, il comprit la nécessité de les ressentir et d'y répondre. Alors commença entre les deux cours une guerre de représailles diplomatiques assez fâcheuse. Notre gouvernement ne l'avait pas provoquée, il ne pouvait la fuir. Le czar seul paraissait s'y complaire, et cependant elle ne tournait pas toujours à son avantage. Devant le corps diplomatique, témoin attentif de ces curieuses scènes, en présence de sa cour, qui avait, il est vrai, l'ordre de ne point voir et de ne pas se souvenir, il lui fallut, plus souvent qu'il n'aurait voulu, essuyer certains désagrémens assez pénibles pour sa fierté. Les exemples n'en sont point rares.

Dans les premières années qui suivirent la révolution de juillet, l'empereur, ayant reçu plusieurs fois l'ambassadeur de France en audience particulière et lui ayant, à maintes reprises, adressé la parole aux réceptions de cour, évita de lui demander, suivant l'usage, des nouvelles du roi des Français. Il fit plus : il se vanta de cette omission comme d'un oubli intentionnel. Cela fut su à Paris. En 1833, quand M. le maréchal Maison retourna à Saint-Pétersbourg, il reçut pour instructions, du ministre des affaires étrangères du cabinet du 11 octobre, de repartir dès le lendemain de sa première visite officielle, si l'empereur n'avait pas renoncé à son impolitesse calculée et ne s'était pas conformé aux usages reçus. De crainte de surprise, et pour qu'on sût à Saint-Pétersbourg à quoi s'en tenir, le maréchal avait dû, avant son départ de Paris, aller trouver M. Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, et l'informer, comme de lui-même, de la teneur de ses instructions. Avec cette même ouverture militaire franche et rude qu'il avait, dans des circonstances analogues, montrée à Vienne, notre ambassadeur ne dissimula point au milieu du monde diplomatique de Saint-Pétersbourg les ordres dont il était porteur, et sa ferme intention de s'y conformer rigoureusement. Ceux qui assistèrent à la première réception du représentant de la France remarquèrent avec quelle netteté d'expressions et quelle abondance de paroles le czar s'informa des

nouvelles du roi des Français. Des rapports ainsi commencés ne pouvaient qu'aller s'aigrissant chaque jour davantage; ils finirent par devenir tels que les ambassadeurs durent être retirés de part et d'autre. Ce fut encore une démarche hasardée du cabinet impérial qui amena cette extrémité, et cependant l'empereur en souffrait visiblement.

L'absence de l'ambassadeur de France à la cour de Saint-Pétersbourg contrariait le souverain absolu. Cette place laissée volontairement vide parmi les représentans étrangers était de mauvais exemple. Elle rappelait incessamment, au siége même de sa puissance, que la domination de cette volonté cessait aux frontières de l'empire, et qu'il y avait un gouvernement dans le monde décidé à lui résister. Il n'y eut pas de moyens que n'employât le czar pour dissimuler cet échec. Il prit un instant à tâche de donner à entendre que la rupture n'était point de son fait, point même du fait du gouvernement français; il lui plut d'en faire porter la principale responsabilité sur le chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg, et de le représenter comme ayant outrepassé les ordres de son cabinet. Rien n'était moins vrai. Pour ravir cette dernière ressource à l'orgueil offensé du czar, le ministre des affaires étrangères de France (c'était celui du cabinet du 29 octobre) prenait soin de mettre à la poste ordinaire des lettres confidentielles au chargé d'affaires de France, dont les adresses étaient mises et contresignées de sa main. Dans ces lettres, l'ensemble et les détails de la conduite de notre agent étaient hautement approuvés, et les excentricités de l'empereur jugées avec une impassibilité imperturbable. On sait les habitudes de la police russe : vingt-quatre heures à l'avance, notre agent apprenait, par les confidences de quelques amis bien informés, quel était au juste le texte précis des missives qu'il n'avait point encore reçues, et quels passages avaient le plus fait tressaillir le czar. Un mode nouveau de vengeance choisi à cette époque mérite peut-être une mention particulière. De sa personne, l'empereur affectait de se soucier très peu de l'attitude gardée à Saint-Pétersbourg par l'agent français. Il continuait de lui témoigner les égards qui lui étaient dus, et de le traiter sur le même pied que les autres diplomates de son grade; mais il fut tout d'un coup établi que la cour entière avait profondément ressenti l'injure faite au souverain, et que, par un mouvement spontané de susceptibilité nationale, elle avait résolu de rompre toute relation avec la légation française, de ne plus vouloir reconnaître et saluer même les personnes qui en faisaient partie. Ainsi les emplois étaient strictement assignés. Comme de juste, l'empereur avait pris le beau rôle; il avait laissé l'autre à ses sujets. La présence à la maison de France d'une femme jeune et élégante rendait la consigne plus dure; n'importe, elle fut exécutée avec un ensemble et une ponctualité qui faisaient honneur à la discipline impériale.

Il est pénible, quand on s'occupe des relations de deux grands états, d'avoir à raconter de pareilles misères. C'est l'un des spectacles affligeans donnés à notre siècle, qui en a vu tant d'autres, que ce déclin de la politique russe. Depuis le czar Pierre, devenu presque ouvrier pour mieux instruire ses peuples, et qui avait parcouru l'Europe entière pour deviner les secrets de sa civilisation, tous les chefs de cet empire avaient tenu à honneur d'aimer le génie de la civilisation moderne. Catherine avait courtisé les grands hommes du XVIIIe siècle; elle s'était faite la correspondante complaisante des beaux esprits qui ont préparé la première révolution française. Elle avait ainsi jeté un voile de gloire sur les faiblesses de sa vie privée. Paul Ier a eu le courage de ses passions; il a osé combattre à visage découvert les doctrines et le gouvernement qui lui déplaisaient. Avec la même ardeur un peu sauvage qui lui avait fait poursuivre dans les premiers généraux de la république française les propagateurs des idées révolutionnaires, il s'était donné tout entier au premier consul, vainqueur de l'anarchie et de la coalition européenne. Ses volontés furent capricieuses, elles ne furent pas stériles. Elles influèrent sur les événemens de son temps. Par une activité plus contenue et mieux dirigée, l'empereur Alexandre décida à plusieurs reprises des destinées du monde, soit qu'à Erfurt il s'entendît avec Napoléon pour lui livrer le midi de l'Europe, soit qu'à Châtillon il décidât de sa perte en lui refusant des conditions acceptables, soit qu'à Paris il exigeât des Bourbons l'octroi d'une charte constitutionnelle ou leur prêtât, dans les arrangemens de Vienne, l'appui de sa prépondérante influence. Aucun de ces souverains ne croyait se grandir en déclamant contre le siècle, en décriant les autres nations et la France, foyer toujours resplendissant de la civilisation. Loin de là : ils empruntaient à l'Allemagne, à la Suisse, à l'Italie, à la Grèce, à nous surtout, des généraux, des administrateurs, des diplomates de premier ordre. En enlevant à l'Europe des hommes comme Jomini, Pozzo di Borgo, Capo d'Istria, la Russie lui dérobait pour ainsi dire ses lettres de grande naturalisation. M. de Nesselrode, qui a été leur compagnon et leur émule, peut se dire qu'il a connu des temps et des hommes dont il ne reverra plus les pareils. Il doit lui en coûter d'assister, à la fin de ses jours, à ce renversement de la politique de sa jeunesse. La Pologne palpitante, pleurant sur ses temples détruits, sur ses enfans envoyés en Sibérie, demeure comme une barrière de longtemps infranchissable entre la Russie et les autres nations. Quel intérêt l'empereur a-t-il à multiplier les obstacles, à grandir les distances entre son peuple et les peuples civilisés de l'Occident? Quel plaisir ou quelle gloire trouve-t-il à se refaire barbare, à reculer de cent ans? La Russie demande-t-elle à remonter le cours de ses fleuves? veut-elle donc retourner au désert?

Le czar ne soutint même pas jusqu'au bout la lutte mesquine qu'il avait entreprise; elle lui devint à charge. Le gouvernement fondé en juillet avait duré plus long-temps qu'il n'avait prévu; il essaya de se mettre avec lui sur un pied plus convenable; il y était presque contraint. Quoi qu'il eût fait, les cœurs de ses sujets étaient demeurés attachés à la France. Être empêché de visiter Paris, c'était presque un exil pour les seigneurs de Saint-Pétersbourg, un peu blasés sur les plaisirs de cette capitale. Les plus grands personnages de la cour de l'empereur, son entourage, les membres même de sa famille, demandaient à être relevés d'une si rude pénitence. Peu à peu, l'empereur parla moins mal de la France et de son souverain. Un de ses fils fut autorisé à visiter l'Algérie et même un des ports militaires du midi de la France. Le jeune prince se montra gracieux pour les autorités françaises, et parla de la France dans des termes presque chaleureux. Des décorations furent, à cette occasion, échangées pour la première fois entre les deux cours. Enfin, en venant en aide aux embarras momentanés de la Banque de France, en lui vendant à des conditions raisonnables l'or des mines de l'Oural, le czar faisait preuve de confiance, bien nouvelle pour lui, dans la solidité du régime français. Le public a connu ces témoignages assez récens du bon vouloir de la Russie; il a ignoré peut-être les tentatives faites, à plusieurs reprises, par M. de Nesselrode pour remettre les relations diplomatiques sur l'ancien pied et accréditer officiellement de part et d'autre des ambassadeurs, ou tout au moins des ministres. La cour des Tuileries mit pour condition à ce raccommodement le retour de l'empereur aux formes du protocole officiel dont il avait voulu s'affranchir. Cette exigence, trop pénible pour son amour-propre, fit manquer les premières négociations. Si nous sommes bien renseigné, et nous croyons l'être, de nouvelles négociations s'entamèrent, et elles allaient aboutir quand éclata le mouvement de février. L'empereur s'était décidé, quoi qu'il lui en coûtât, à renouer avec la dynastie de juillet au moment même où elle était précipitée du trône. C'était jouer de malheur.

Il faut en convenir cependant, en 1840, lorsque la brouille était la plus vive entre la cour des Tuileries et celle de Saint-Pétersbourg, l'empereur Nicolas parvint à faire porter à sa mauvaise humeur des fruits assez amers. Il eut la joie d'être la cause première d'un grand trouble en Europe. Les querelles qu'il alluma furent sans profit réel pour les intérêts de son empire; elles firent courir mille périls à la paix du monde, mais elles lui procurèrent la seule satisfaction qu'il cherchât : la rupture de l'alliance entre la France et l'Angleterre. Des hommes habiles ont, par de longs et consciencieux efforts, cherché depuis à relever cette alliance du choc reçu en 1840. Un instant, ils ont pu se flatter d'avoir uni de nouveau les deux peuples, parce qu'ils avaient

rapproché les deux souverains, parce qu'ils avaient eu la sagesse d'oublier eux-mêmes les anciens griefs, et réussi, à force de mutuels et honorables ménagemens, à concilier, au jour le jour, les intérêts divers et les susceptibilités surexcitées des deux nations. A quoi sert de le nier? le succès ne fut point complet, la réconciliation fut plus apparente que réelle; le charme avait été définitivement rompu pour nous par le traité du 15 juillet, avant qu'il le fût pour les Anglais par la négociation des mariages espagnols. Cette rupture ne devait pas être et en réalité ne fut pas tout-à-fait inattendue pour les hommes doués de quelque expérience politique, et qui avaient pris la peine de suivre d'un peu près, depuis 1830, la marche de la diplomatie britannique.

Après la révolution de 1830, l'alliance de l'Angleterre et de la France a été mieux qu'une profonde combinaison politique. Personne n'a le droit de s'en attribuer l'honneur exclusif; elle a été le cri instinctif et généreux des populations. La mémoire des récentes discordes ne nous rend pas injuste, et ce n'est pas sans émotion que nous nous rappelons l'élan avec lequel pays et gouvernemens oublièrent à cette heureuse époque leurs vieilles querelles, comme si elles ne devaient jamais renaître, et se jetèrent ensemble dans l'avenir avec une confiance sans doute excessive. Pareils entraînemens ne sauraient durer, mais ils honorent les nations qui les éprouvent et qui s'y abandonnent. La révolution de juillet, nous en fûmes nous-même témoin, causa en Angleterre, dans toutes les classes, une impression extraordinaire. Sans doute, les chefs des tories, des whigs et des radicaux furent surtout frappés des chances nouvelles qu'un si grand événement ne pouvait manquer d'ouvrir à la fortune des partis. Les masses furent plus désintéressées dans leur appréciation. Elles saluèrent sans arrière-pensée le mouvement populaire qui leur rappelait leur révolution nationale de 1688, berceau de la dynastie régnante. Chez nous, c'était même ardeur et une égale sympathie pour ce peuple anglais qui avait combattu si vaillamment pour le maintien de ses libertés, dont les annales étaient comme un livre prophétique ouvert sous nos yeux, où nous pouvions à l'avance lire nos destinées. Les acclamations des deux nations scellèrent l'accord des deux gouvernemens. Par leurs applaudissemens enthousiastes, mais sensés, les multitudes ratifiaient des deux côtés du détroit l'œuvre calculée des politiques habiles. C'est qu'en effet l'accord de l'Angleterre et de la France porte des fruits que ne produira jamais aucune alliance. Il assure le maintien de la paix, il favorise plus que toute autre combinaison le développement régulier des institutions libérales.

On s'est souvent demandé ce qui valait mieux pour la durée de cette heureuse alliance d'un ministère whig ou d'un cabinet tory à Londres.

A consulter un passé déjà un peu ancien, il est vrai, la réponse ne saurait être douteuse. Par leurs principes, par leurs antécédens de parti, les whigs sont les amis naturels de la France; l'alliance française fait partie de leur programme politique. Les disciples de la grande école philosophique et libérale qui s'honore des noms des Grey, des Holland, des Granville, des Lansdowne et des Russell, sont nos vrais alliés plutôt que les héritiers des doctrines des Pitt et des Castlereagh; mais les traditions de parti se sont singulièrement altérées depuis quelque temps. L'administration tory, depuis 1830, a toujours eu pour ministre des affaires étrangères un homme grave, d'une raison supérieure, plein d'autorité sur son parti, que ses réflexions et le cours des temps ont ramené insensiblement à des sentimens meilleurs à notre égard, et qui n'a cessé de nous en donner des preuves. Au contraire, le parti whig, dans ces dernières années, a confié la direction de sa politique extérieure à un homme d'une capacité incontestable et d'une activité prodigieuse, tory d'origine et au début de sa carrière, qui paraît avoir concentré en lui seul toute la haine que les tories d'autrefois portaient naguère à la France. Loin de moi l'idée de m'en plaindre. J'ai toujours admiré le sérieux avec lequel plusieurs publicistes français ont coutume de reprocher gravement à lord Palmerston de ne pas aimer la France, de ne pas se complaire aux succès de la France, de ne pas prendre à cœur les intérêts français. Je n'avais pas soupçonné, je l'avoue, que le ministre d'un pays étranger fût obligé d'aimer un autre pays que le sien et tenu de rechercher des triomphes pour une autre politique que pour la sienne. Semblables récriminations sont un peu naïves de leur nature. Le ministre des affaires étrangères du cabinet whig aurait droit de les mépriser et d'en rire. Ainsi fait-il, nous le croyons. Il y a bien une autre question : celle de savoir si lord Palmerston a rendu de bons ou de mauvais services à la politique anglaise. Cette question regarde encore exclusivement l'Angleterre, nous n'avons point à nous en occuper; mais, en voulant servir les intérêts particuliers de sa patrie, lord Palmerston n'a-t-il pas, sans motifs sérieux et par conséquent sans droit, compromis les intérêts généraux du monde? N'a-t-il pas failli à certaines convenances, à des règles sacrées qui dominent même la politique? Chacun a qualité pour s'en enquérir. Examen fait, chacun a caractère pour exprimer un jugement, même sévère. Pour aider nos lecteurs à se former à cet égard une opinion, il nous faut les transporter un instant en Espagne, sur cette terre toujours si fatale à l'entente de la France et de l'Angleterre, et les faire assister au début de l'alliance anglo-française.

Les auspices n'en furent point heureux. Le germe des dissentimens de 1840 et de 1846 se trouve malheureusement tout entier recélé, et déjà trop apparent, dans les dispositions manifestées par le négociateur anglais lors des transactions de 1834. A ces deux époques, les cir-

constances varièrent, la conduite et les procédés furent les mêmes, tant il est vrai qu'il n'y a rien de moins changeant que les caractères, rien de si persistant et de si vivace que les passions des hommes.

Le traité du 22 avril 1834, devenu célèbre sous le nom de traité de la quadruple alliance, causa, on s'en souvient, une sensation générale. Jusqu'alors, la France et l'Angleterre avaient plus d'une fois concerté entre elles leur langage et leur action, elles avaient ainsi pesé d'un double poids dans la balance équilibrée des grandes puissances continentales; cependant, ni au sujet des affaires de Belgique, si longuement débattues dans les conférences de Londres, ni à l'occasion des mouvemens de l'Italie septentrionale, qui avaient failli allumer la guerre, elles n'avaient jugé utile de confondre leur politique, encore moins de se lier l'une envers l'autre et toutes deux ensemble vis-à-vis de l'opinion publique par des stipulations solennelles. L'éclat inattendu de la nouvelle alliance devait faire supposer qu'outre le but avoué, c'est-à-dire l'assistance conditionnelle à prêter aux cours de Portugal et d'Espagne contre les tentatives contre-révolutionnaires de don Carlos et de don Miguel, la France et l'Angleterre poursuivaient quelque autre objet de plus grande portée. L'état de l'Europe à cette époque autorisait cette conjecture. Partout une lutte ouverte ou latente était engagée entre les idées libérales et les systèmes absolutistes, et une sourde agitation remuait l'esprit des populations. En de telles circonstances, l'alliance hautement proclamée entre quatre grands pays constitutionnels n'était-elle pas comme une sorte de défi jeté aux monarchies despotiques de l'Europe? Les nations possédées du besoin des réformes politiques ne pouvaient-elles pas, à bon droit, la considérer comme une invitation à secouer les vieilles chaînes, à oser, elles aussi, ravir de vive force les précieux trésors de la liberté moderne, et à venir ensuite, affranchies et tranquilles, se grouper autour du drapeau des puissans protecteurs de leur indépendance? En France et en Angleterre, les amis et les adversaires des deux cabinets, ceux qui approuvaient le traité du 22 avril, comme ceux qui en redoutaient les conséquences, adoptèrent unanimement cette interprétation, qui, même chez nous, a survécu à l'événement. Plus tard, des hommes considérables de notre parlement, recherchant historiquement à la tribune des deux chambres les causes qui avaient peu à peu refroidi l'Angleterre à notre égard, établirent avec beaucoup de raisonnemens et de détails que le cabinet whig s'était dégoûté de notre alliance, parce qu'il nous avait, dans la pratique, trouvés infidèles à la généreuse pensée déposée, en des temps meilleurs et d'un commun accord, par les deux gouvernemens, dans le traité de la quadruple alliance. Ces orateurs étaient tous de très bonne foi; les journaux qui répétèrent leur thème, avec des variations infinies, ne l'étaient pas moins; de l'autre côté du détroit, point de protestation, nulle

explication, un silence approbateur et des demi-révélations assez concordantes. Comment le public ne se serait-il point mépris? Il en coûte presque de détruire une version si bien conçue, si naturelle, si bien suivie dans ses moindres détails, si long-temps soutenue et si peu contredite? Il semble qu'elle ait acquis des droits au respect et une sorte d'inviolabilité; mais les faits ont souvent cette impolitesse de contrarier étrangement les inductions les mieux fondées. Nous avons dit le roman, voyons maintenant l'histoire. L'histoire a bien aussi son attrait. Le simple exposé des faits démontrera que rien n'est moins fondé que l'opinion qui a voulu voir dans le traité de la quadruple alliance une combinaison libérale préparée de longue main par l'influence de la France et de l'Angleterre. Voici ce que M. de Rigny, ministre des affaires étrangères en 1834, écrivait à M. de Rayneval, notre ambassadeur à Madrid, quatre jours avant la signature définitive du traité.

« Paris, 18 avril 1834.

« Nous n'avons pas appris sans une vive surprise la prompte issue des négociations entamées par M. Florida-Bianca avec le gouvernement britannique et l'envoyé portugais M. Sarmento. Un traité auquel, il y a trois jours, il ne manquait plus que la signature, stipule que la reine catholique et la reine très fidèle uniront leurs forces pour expulser de la Péninsule don Carlos et don Miguel, et que l'Angleterre, dans le but d'appuyer cette entreprise, enverra des vaisseaux sur les côtes du Portugal. On avait d'abord voulu nous réserver simplement la faculté d'accéder à ce traité par un acte séparé. M. de Talleyrand ayant représenté que nous ne pouvions accepter une attitude aussi secondaire, on nous a offert d'y prendre une part plus directe en apparence, au moyen de dispositions insérées dans le corps du traité, lesquelles porteraient en substance qu'en considération de notre union intime avec l'Angleterre, nous avons été invités à entrer dans cette alliance, que nous y avons consenti, et que, s'il y avait lieu, nous accorderions, pour l'expulsion des deux prétendans, la coopération dont on tomberait d'accord. Vous voyez qu'en réalité le second projet diffère peu du premier, et qu'il ne prête guère moins à l'objection élevée par notre ambassadeur, puisqu'il nous représente comme n'intervenant dans l'arrangement en question que sous les auspices de l'Angleterre.

« J'ai écrit à M. de Talleyrand pour l'engager à présenter un contre-projet, d'après lequel les parties contractantes seraient placées dans une position moins inégale; dans le cas où il ne serait point adopté, le conseil délibérerait sur le parti que nous aurions à prendre... »

Dans une seconde dépêche, postérieure de six jours à la précédente, M. de Rigny annonçait en ces termes, à M. de Rayneval, l'issue des négociations :

« 24 avril 1834.

« ..... Le traité dont je vous entretenais par ma dépêche du 18 a été signé avant-hier, et M. de Talleyrand vous en envoie directement une copie; vous y verrez qu'il a été fait droit à nos objections contre la rédaction du projet qui nous avait d'abord été soumis... »

Aux détails contenus dans ces deux dépêches, nous devons ajouter que les modifications obtenues par la France ne le furent point sans de très grandes difficultés, provenant uniquement du fait du secrétaire d'état de sa majesté britannique, qui, soit de dessein prémédité, soit pour ne pas sembler contraint de revenir sur ses pas, s'opiniâtrait à ne pas admettre la France à traiter avec l'Angleterre, sur un pied d'égalité, des affaires de Portugal. Il écrivit même sur ce sujet à M. de Talleyrand un billet d'une extrême vivacité, et qu'il est inutile de donner ici. La dépêche suivante, de M. de Rayneval, prouve d'ailleurs surabondamment que le gouvernement français ne s'était pas trompé en attribuant à l'Angleterre seule ce qu'avaient de désagréable pour la France la marche imprimée d'abord à la négociation, les efforts faits pour l'en tenir éloignée, et, plus tard, pour lui assigner un rôle indigne d'elle.

« Aranjuez, 2 juin 1834.

« Je me suis empressé de voir M. Martinez de la Rosa. Il était loin de s'attendre à un dénoûment aussi prompt de la négociation entamée par M. de Florida-Bianca. Il m'a confirmé ce que vous présumiez, que ce ministre avait été au-delà de ses instructions, ou, pour mieux dire, qu'il avait agi sans instructions et même sans pouvoirs. Il a été lui-même surpris de la facilité inattendue du gouvernement britannique. C'était, pour ainsi dire, pour l'acquit de sa conscience qu'il lui avait adressé la note dont la traduction était jointe à vos dépêches. Il me paraît certain que ce n'est pas de propos délibéré, moins encore par suite des instructions de son gouvernement qu'il a suivi, en ce qui concerne la France, la marche que vous lui reprochez. Il ne faut, je crois, y voir qu'une preuve de son inexpérience. Il aura obéi sans réflexion à l'impulsion que l'envoyé portugais ou même le cabinet anglais lui auront donnée. Votre excellence ne peut ignorer ce que j'ai mandé diverses fois du peu d'empressement de l'Angleterre à nous admettre comme partie dans les transactions relatives au Portugal, et en dernier lieu, elle aura remarqué l'excès de réserve que M. de Sarmento a gardé envers moi à son début. »

Mais l'Espagne n'a pas été le seul théâtre où les deux politiques se sont heurtées avant 1840, et l'épisode que nous venons de raconter n'est pas le seul qui avait déjà pu nous faire ouvrir les yeux sur les dispositions secrètes de lord Palmerston. Une portion du public français s'est toujours obstinée à considérer le ministre des affaires étrangères du cabinet whig comme le patron des idées libérales en Europe, traînant péniblement dans cette voie le cabinet français à sa remorque. Combien d'excellens patriotes ont, chez nous, pris ouvertement parti contre leur gouvernement, afin de mieux seconder au dehors les desseins d'un promoteur si constant et si résolu de l'affranchissement immédiat des peuples! A leur point de vue, ces patriotes ont-ils eu raison? Cela dépend des lieux et des dates. Le ministre anglais, convaincu de la force qu'un concours aussi inattendu prêtait aux intérêts de sa nation, ne

négligea jamais rien pour se l'assurer et s'en prévaloir. Son bonheur fut de paraître, aux yeux de certaines gens, le mériter toujours. Des amis moins prévenus auraient facilement découvert les disparates d'une politique qui appuyait souvent en même temps les progressistes à Madrid et les modérés à Lisbonne. Il est vrai que les encouragemens étaient donnés aux ennemis exaltés de la reine Christine avec bruit et ostentation, et que les partisans modérés de la reine dona Maria recevaient des secours plus solides peut-être, mais moins divulgués. Lord Palmerston soutien des révolutionnaires espagnols recevait les éloges de l'opposition française aux dépens des ministres français; de lord Palmerston inspirateur des contre-révolutionnaires portugais, combattant avec eux l'influence libérale de la France, il était à peine question. Le rapprochement entre les deux conduites était trop difficile à faire, et l'on se taisait. Les voiles jetés sur des contradictions si flagrantes étaient trop impénétrables; personne n'essayait de les soulever. Loin de moi l'idée de blâmer le secrétaire d'état de sa majesté britannique de n'avoir suivi, en Espagne et en Portugal, aucun système préconçu; il en avait bien le droit; en outre, il ne faisait que se conformer aux traditions de la diplomatie anglaise. La diplomatie anglaise ne s'est jamais mise au service d'un principe exclusif, quel qu'il fût; elle n'a jamais que par occasion, et dans les limites de son intérêt, secondé les causes généreuses. Si de nos jours lord Palmerston a su faire naître chez nous des illusions qu'il a ensuite exploitées à son profit, tant mieux pour son pays, tant pis pour le nôtre. Les procédés employés dans les affaires de la Péninsule étaient d'ailleurs si simples, qu'ils n'ont trompé que ceux qui ont bien voulu être trompés. S'agissait-il, pour lui, de servir son dessein favori de nous brouiller avec les autres puissances? ce ministre, qui a depuis trouvé l'administration de M. Coletti trop peu avancée pour l'état des esprits en Grèce, et qui a tendu aux anarchistes de ce pays une main si complaisante, ne se fit pas scrupule de nous dénoncer à l'Europe indignée comme de dangereux promoteurs de propagande constitutionnelle à Athènes. Cet incident ne laissa pas de causer, dans la portion du monde diplomatique qui en fut alors informée, un peu plus que de l'étonnement. Nous nous garderons d'autant plus de nous expliquer sur la nature du procédé, qu'il a été qualifié plus sévèrement par le diplomate étranger à qui fut adressée cette singulière communication. C'était en 1835; le ministre des affaires étrangères du 11 octobre avait chargé la légation de France à Athènes de faire entendre de sages remontrances contre les désordres administratifs et le gaspillage financier qui furent en tout temps la plaie de la Grèce, et qui, après avoir absorbé les deux premières séries de l'emprunt, l'obligeaient à faire un prochain appel à la bonne volonté des puissances garantes. Si nos informations sont exactes, la teneur générale des remontrances avait

été à plusieurs reprises l'objet de pourparlers entre le ministre français et lord Granville, ambassadeur à Paris. Les agens des deux nations à Athènes avaient été mis en mesure, par les instructions de leurs cours, de tenir sur ce sujet à peu près le même langage. Il n'a jamais été dit ni même soupçonné que notre ministre près le roi Othon eût outrepassé, en quoi que ce fût, la mesure gardée par son collègue d'Angleterre. Voici cependant comment des démarches si simples furent représentées à Vienne.

« Vienne, le 7 décembre 1835.

« Monsieur le duc,

« A la suite d'une conversation sur les affaires de la Grèce, dans laquelle M. de Metternich m'a répété à peu près ce que j'ai eu l'honneur de vous mander n° 4, il m'a brusquement adressé la question suivante : — Serait-il vrai que le duc de Broglie eût formé le projet d'imposer une constitution à la Grèce, et qu'il mît à ce prix la délivrance du dernier tiers de l'emprunt? — Je n'ai pas hésité à répondre que je ne croyais pas un mot de ce projet attribué à votre excellence, ajoutant néanmoins que vous étiez las de voir jeter notre argent dans l'eau, et qu'avant d'en donner encore, vous demanderiez quelque garantie quant à l'emploi qui en serait fait. M. de Metternich m'a interrompu en s'écriant que rien n'était plus raisonnable, mais que, suivant ses correspondances, il s'agissait de toute autre chose; qu'à la vérité, il pouvait bien encore se trouver un mensonge au fond de cette affaire, et que ce serait alors le comble de la perfidie.

« Je me suis bien douté que lord Palmerston allait être mis en jeu, et en effet, sans trop se faire prier pour m'édifier sur la source de ses informations, M. de Metternich a ouvert un carton et en a tiré une très volumineuse dépêche, me disant : Écoutez ceci; ce n'est point Prokesch qui m'écrit, c'est un ministre bavarois.

« Il a lu : — Lord Palmerston écrit à M. Lyons : Pressez le gouvernement grec d'envoyer un ministre à Paris pour y déjouer les intrigues de Coletti. Cet homme a inspiré à M. de Broglie la malheureuse idée de rendre la délivrance du dernier tiers de l'emprunt dépendante de l'établissement d'une constitution en Grèce et du renvoi des troupes bavaroises (1)...

« Après avoir achevé sa lecture, le prince Metternich m'a demandé ce que je pensais du procédé. — Ceci a véritablement assez mauvaise mine, ai-je dit à M. de Metternich; mais je ne chercherai pas à l'expliquer, parce qu'il faut aimer ses amis avec leurs défauts et ne pas trop compter avec eux, de peur de ne pas trouver son compte. — Quand il serait vrai que lord Palmerston aime à nous faire de petites malices, il n'en est pas moins notre ami, et il faut qu'il reste tel pour notre bien et celui de l'Europe. Je suis même persuadé que, si je remettais en vos mains une paille qui représentât notre alliance avec l'Angleterre, vous hésiteriez à la briser. — Vous avez raison, a repris M. de Metternich, je voudrais plutôt en faire une barre d'acier. Vous brouiller avec l'Angleterre! ce serait

(1) Ici se trouve dans la pièce anglaise une longue démonstration tendant à prouver que la Grèce est pour bien long-temps encore dans l'impossibilité de supporter un régime constitutionnel.

comme si nous nous brouillions, nous, avec la Russie. Prenez-y garde cependant, rien n'est plus utile que l'alliance de l'homme avec le cheval, mais il faut être l'homme et non le cheval. »

On remarquera la surprise que *le procédé* causa au prince de Metternich. Son expérience l'empêcha d'en être dupe. Sa malice prit plaisir à retourner l'arme contre celui-là même qui l'avait mise entre ses mains. Quant au gouvernement français, ai-je besoin de dire qu'averti une fois de plus d'un mauvais vouloir sur lequel il n'avait plus d'ailleurs rien à apprendre, il ne crut, en aucune façon, devoir renoncer à son système de politique extérieure, c'est-à-dire à son alliance avec l'Angleterre, à cause des façons d'agir de son ministre dirigeant, ou des insinuations du chancelier autrichien? Il continua à ignorer long-temps, à dessein, tout ce qu'il put paraître ignorer, à laisser passer long-temps tout ce qu'il put laisser passer sans honte et sans dommage; mais il sentit la nécessité de tenir de plus en plus les yeux ouverts et de redoubler de précautions. Il ne serait que trop facile de multiplier les exemples; ceux que j'ai cités sont suffisans : ils expliquent assez la nature des relations que nous entretenions avec le cabinet britannique au moment où survint l'affaire d'Orient. Ces relations étaient restées bonnes; l'entente subsistait toujours, seulement il n'y avait plus de cordialité; de notre côté, la sécurité n'était plus complète.

On le voit cependant, notre situation n'était pas mauvaise aux approches du traité du 15 juillet 1840. Le gouvernement de juillet avait gagné sa cause en Europe; il avait cessé d'être révolutionnaire; il était resté libéral; il était entré dans de bonnes et naturelles relations avec deux des plus grandes puissances continentales, non point comme un parvenu qui accepte la place qu'on veut bien lui offrir, mais comme le digne représentant d'une noble nation qui prend le rang qui lui appartient, respecte les autres, et sait se faire respecter et rechercher elle-même. Si nous avions eu à nous plaindre des procédés du ministre whig, l'alliance anglaise était maintenue. Un seul souverain nous tenait rigueur : c'était l'empereur Nicolas. Le présent donc était assez bon; le plus prochain avenir s'annonçait meilleur encore. Comment a-t-il tourné autrement? Comment cette question d'Orient, si grosse de patriotiques espérances, ne nous a-t-elle apporté que d'amères déceptions? Comment nous sommes-nous, en fin de compte, trouvés seuls contre tous, obligés, par un juste sentiment de dignité blessée, de nous cantonner dans un isolement volontaire et absolu, c'est-à-dire dans une situation violente, aussi contraire à nos intérêts que fatale à l'Europe entière? Nous le dirons bientôt.

Nous ne cherchons aucune ressemblance forcée entre les événemens

que nous venons de raconter et ceux dont nous sommes témoins maintenant. Nous ne sommes point de ceux qui se plaisent à des comparaisons ingénieuses. Nous savons cependant que le présent, s'il ne reproduit pas toujours exactement le passé, n'en diffère non plus jamais essentiellement. L'histoire, même récente, est un grave enseignement ouvert à ceux qui savent comprendre, et dont les habiles font leur profit. Il peut y avoir analogie dans les situations là où il n'y a aucune similitude dans les faits. Une chose nous frappe en passant, et nous la signalons à l'attention de ceux qui consacrent sans doute à de mûres réflexions sur nos relations extérieures le temps qu'ils ne donnent évidemment pas aux débats publics. A la veille de ce grand désappointement de 1840, pays, chambres, cabinet, entretinrent sur notre avenir national des illusions fâcheuses, cause première de leur échec. Sorti avec quelque dignité et quelque bonheur de la période révolutionnaire, sûr d'avoir bien mérité de l'Europe, caressé de la Prusse, recherché de l'Autriche, comptant encore sur l'alliance de l'Angleterre, l'ancien gouvernement perdit tous ses avantages, parce qu'il se les était exagérés, parce qu'il avait voulu les pousser trop loin. A l'épreuve, la Prusse ne se trouva plus si amie, l'Autriche si ferme, l'Angleterre si fidèle. Il en fallut beaucoup rabattre. Serait-il vrai qu'au moment où nous écrivons, le nouveau gouvernement fût par hasard plongé lui-même dans un de ces rêves chimériques dont le réveil est terrible? Son erreur serait impardonnable, car elle serait à peu près volontaire. De grace, que ceux qui traitent pour notre république cherchent à voir clair dans sa situation. Oui, elle aussi, nous l'espérons du moins, elle a traversé sa phase révolutionnaire; mais comment? mais de quelle façon? A quels titres l'Europe serait-elle son obligée? Les hommes de février ne se sont point montrés ambitieux, il faut le reconnaître, pour leur révolution; mais l'Europe ingrate a l'irrévérence de penser que, s'ils n'ont pas été conquérans, cela tient surtout à ce qu'ils n'ont rien eu à conquérir. La Prusse ne demandait pas mieux que de savoir gré aux hommes d'état de 1848, comme à leurs devanciers de 1830, d'avoir refusé la Belgique. Malheureusement, la Belgique ne s'étant pas donnée, s'étant même assez bien défendue par les seuls sabres de ses douaniers, ils n'ont rien eu à refuser, et la Prusse ne leur doit rien. Avoir évacué Venise avant même de l'avoir occupée, c'est une recherche de procédé qui fait pâlir l'acte de bonne foi accompli à Ancône; mais la reconnaissance paraît devoir, cette fois, rester cachée comme le bienfait. L'Autriche tarde à nous témoigner sa gratitude, en nous indiquant seulement dans quel lieu du monde elle veut bien s'aboucher avec nous. Je ne doute pas que la diète de Francfort ne soit très touchée de ce que nous n'avons point songé à reconquérir la frontière du Rhin; toutefois, dans la diète, il ne manque pas de fiers uni-

taires persuadés que nous devons les remercier, s'ils ne nous réclament point l'Alsace et la Lorraine au nom de la nationalité allemande. Le gouvernement piémontais a montré quelque souci de notre appui; mais à quelle époque? Quand toute chance était perdue pour lui, quand nous étions sa seule ressource contre une ruine imminente. Notre gouvernement nouveau ne fait aucun fondement, dira-t-il, sur les dispositions des cabinets, il ne tient compte que des sympathies des peuples. Où donc ces sympathies ont-elles éclaté? Dans quel coin du monde s'est-on mis à nous imiter? Le gouvernement de juillet à peine fondé, une foule d'autres gouvernemens se formaient sur son modèle : la Belgique, le Portugal, l'Espagne, la Grèce, suivaient notre impulsion et nos exemples. Qui nous citera une république faite aujourd'hui à notre image? Il n'y en a pas, il n'y en aura pas. Nous avons joué, aux yeux du monde entier, le rôle de l'ilote que les Spartiates enivraient pour dégoûter et guérir leurs enfans de l'ivresse. Les sympathies des peuples, nous ne les possédons pas; les eussions-nous, elles seraient plus fugitives encore et moins sûres que les amitiés des princes, que les protestations des cabinets. Reste l'alliance anglaise. Notre gouvernement issu de février, qui avait tant médit de cette alliance, s'y est converti avec une promptitude que nous avons déjà louée, quoiqu'elle nous ait surpris. Il met à la pratiquer une ardeur qui se ressent, j'ose dire, de la chaleur d'une première passion. Cependant le ministre whig engagé avec nous dans une grave négociation sur le sort de la Lombardie est bien le même qui, le lendemain de la confiscation de Varsovie, n'a pas voulu protester de concert avec nous, le même qui s'est, au contraire, empressé de faire savoir à toutes les cours de l'Europe qu'il tenait la France pour aussi liée que jamais par les clauses du traité de Vienne. L'homme d'état anglais qui traite avec nous de l'avenir de la Sicile, c'est bien encore celui qui, à propos de la Sicile, menaçait le roi de Naples des terribles effets de son courroux, celui qui, délivré par notre intervention, d'une importune querelle, envoyait ses vaisseaux, rendus libres, bombarder les côtes de la Syrie. N'y a-t-il pas dans ces souvenirs des motifs pour se mettre sur ses gardes? N'est-ce pas le cas de songer au conseil du chancelier autrichien? L'alliance de l'homme et du cheval est excellente; mais il faut être l'homme et non pas le cheval : nous devrons nous tenir pour contens, si le gouvernement actuel a été l'homme quelquefois, et pas toujours le cheval.

O. D'Haussonville.

LES

CRISES COMMERCIALES

ET

LA LIBERTÉ DES BANQUES.

Jamais peut-être des causes plus graves et plus pressantes n'ont recommandé à l'attention de notre pays toutes les questions qui se rattachent au développement du crédit et de la richesse publique. Depuis plusieurs mois déjà, la France est sans commerce, sans industrie, sans travail. Cette déplorable situation ne peut durer. Vainement dit-on que le retour seul de la confiance peut lui préparer une destinée meilleure : cela n'est pas. Après 1830, il a fallu trois années et plus pour la remettre dans ce qu'on veut bien appeler son état normal, c'est-à-dire dans une situation semblable à celle des dernières années de la restauration. Sous une république démocratique, où le peuple est naturellement, et avec raison, plus exigeant, où les chances d'agitation sont plus nombreuses, il faudra dix années peut-être, si des réformes salutaires ne nous viennent en aide, pour nous ramener au point où nous étions avant la dernière révolution. Est-ce là un résultat si désirable? La prospérité des dix-huit années qui viennent de s'écouler serait-elle par hasard le dernier terme de nos vœux? On a calculé qu'en Angleterre, la production brute annuelle du pays, en la supposant répartie d'une manière égale sur la population, donnerait, par journée de travail et par tête, 1 franc 45 centimes. Aux États-Unis, pour l'ensemble de l'Union, une répartition pareille donnerait à chaque individu et par

jour 1 franc 70 centimes, et, dans la partie la plus favorisée du pays, dans la Nouvelle-Angleterre, 1 franc 87 centimes. En France, même avant la dernière révolution, la part, pour chaque individu, ne s'élevait pas, suivant les calculs les plus probables, à plus de 72 centimes par jour. Si, dans une situation pareille, il était parfaitement déraisonnable, je dirais même ridicule, de promettre immédiatement à chaque ouvrier 5 francs par jour, tout en abrégeant la durée du travail, c'est-à-dire en diminuant la production, il ne l'est guère moins de prétendre que la France doive se contenter éternellement d'un tel partage, et qu'elle n'ait rien à faire pour l'améliorer.

Améliorer cette situation, voilà donc la grande tâche dévolue à nos législateurs : ils n'y failliraient pas sans péril. Il ne s'agit point de voter des subventions, qui ne font que couvrir les plaies et envenimer le mal au lieu de le guérir, encore moins de proclamer le droit au travail ou le droit à l'assistance, erreurs déplorables, contre-sens funestes, qui ne tendent à rien moins qu'à faire de la France un vaste dépôt de mendicité : il s'agit de réformer les abus dont notre ordre social est dévoré, d'affranchir le travail, encore esclave, quoi qu'on en dise, et de sauver l'industrie en lui permettant de se sauver elle-même.

Parmi les mesures propres à faire renaître le travail en ranimant l'industrie et le commerce, il n'y en a point de plus efficaces que celles qui tendront à l'établissement du crédit. On l'a dit souvent, et on ne saurait trop le redire, le crédit est l'ame du commerce; sans le crédit, point de commerce, et, sans le commerce, point de travail. Qu'on s'applique donc à faire naître le crédit, qui n'a jamais été malheureusement fort étendu en France. Il ne faut pour cela, d'ailleurs, ni de grands efforts, ni surtout des mesures excentriques, qui manqueraient certainement tout leur effet. Une seule chose est nécessaire, la liberté, non point cette liberté menteuse dont on prétend que nous jouissons, mais une liberté véritable, qui n'ait point à compter avec le monopole.

Comme l'établissement des banques a été jusqu'à présent suivi presque partout de perturbations commerciales plus ou moins graves, devenues, dans certains pays, en quelque sorte périodiques, on est en général porté à croire que ces accidens funestes sont un résultat inévitable de l'institution même. Par une conséquence assez naturelle, on suppose aussi que la multiplication de ces établissemens ne pourrait tendre qu'à engendrer des commotions plus fortes. Si une seule banque, instituée, par exemple, à Paris ou à Londres, avec un privilége spécial, et agissant sous le contrôle du gouvernement, devient déjà, même malgré elle, par ses émissions de billets et ses escomptes, la cause ou l'occasion de tant de cruels désastres, que sera-ce de plusieurs banques établies côte à côte et opérant en concurrence dans le même lieu? A coup sûr, elles s'efforceront, à l'envi les unes des autres, d'imprimer au commerce cette excitation fébrile dont l'expérience

a révélé tant de fois tous les dangers. Alors le délire de la spéculation, la folie de *l'outre-commerce* (*over-trade*), qui vient de temps à autre emporter toutes les têtes, deviendra l'état normal du pays. On marchera donc de crise en crise, de chute en chute, jusqu'à la ruine finale du crédit public et de tous les établissemens privés. Aussi frémit-on à la seule pensée de voir le privilége de la Banque se diviser pour s'étendre à de nouvelles institutions du même ordre. Quant à l'idée de proclamer la liberté absolue de ces institutions, de permettre à qui voudrait d'en établir à son gré d'autres semblables, elle paraîtrait à bien des gens une monstrueuse folie. Que dirait-on cependant s'il était prouvé, en principe et en fait, que c'est précisément dans le privilége exclusif de la Banque que tout le mal réside, que les crises commerciales n'ont pas en général d'autre source que celle-là, et que l'unique remède à y apporter est dans cette liberté même que l'on repousse?

Ce n'est pas, il est vrai, ce que disait en 1840 M. Thiers, alors président du conseil des ministres, dans la discussion relative au renouvellement du privilége de la Banque de France. Selon cet homme d'état, l'expérience avait prouvé que deux ou plusieurs banques ne pouvaient pas, sans un immense danger, opérer concurremment dans la même ville, que cette concurrence était pour le pays et pour elles-mêmes une source de graves embarras, et leur devenait presque toujours mortelle; mais j'ai beau chercher dans l'histoire, je ne vois pas sur quels faits cette assertion s'appuie : je ne connais même aucun pays où l'expérience n'ait prouvé tout le contraire.

Déjà, dès le dernier siècle, Adam Smith, qui n'était pourtant pas enthousiaste des banques, avait remarqué que les établissemens fondés en Écosse étaient devenus plus fermes, plus solides, plus réguliers dans leur marche, à mesure que le nombre s'en était accru dans le pays. « La sûreté du public, dit-il, bien loin de diminuer, n'a fait qu'augmenter par la multiplication récente des compagnies de banque dans les deux royaumes-unis de l'Angleterre et de l'Écosse, événement qui a donné l'alarme à tant de monde (1). » Et pourtant les banques établies dans l'Angleterre proprement dite étaient alors constituées sur un très mauvais principe, puisqu'en vertu de la loi de 1708, encore en vigueur à cette époque, elles ne pouvaient pas compter plus de six associés, ce qui ne leur permettait pas d'acquérir toute l'ampleur nécessaire à de pareilles institutions. Ce qui s'est passé dans la suite en Angleterre, et surtout en Écosse, n'a fait que confirmer ces justes prévisions.

En aucun lieu du monde, les banques ne fonctionnent avec autant de régularité, avec autant de sécurité pour le public et pour elles-mêmes, que dans cette partie des États-Unis que l'on désigne ordinairement

(1) *Richesse des nations*, liv. II, chap. II.

sous le nom de *Nouvelle-Angleterre*, et qui se compose des six états suivans : Rhode-Island, Massachusets, Maine, New-Hampshire, Vermont et Connecticut. Or, nulle part la liberté n'est plus grande quant à l'institution des banques, et nulle part aussi le nombre de ces établissemens n'est plus considérable, eu égard à l'importance de la population. En 1830, d'après les tableaux dressés à cette époque par M. Gallatin, ancien ministre des États-Unis, on comptait dans cette partie de l'Union américaine 172 banques pour une population totale de 1,862,000 ames. C'est, en moyenne, une banque pour 10,825 habitans. Entre ces six états, il y en a même deux, Rhode-Island et Massachusets, qui se distinguent par une tolérance encore plus grande, à tel point qu'il n'y existe, à proprement parler, de restriction d'aucune espèce. Dans le Massachusets, il n'y en a pas d'autre qu'un droit de 1 pour 100 perçu au profit de l'état sur le capital effectif des banques. Dans Rhode-Island, cet impôt même n'existe pas. En conséquence, le nombre de ces établissemens y est, toute proportion gardée, encore plus considérable qu'ailleurs, car on en trouve un pour environ 6,200 habitans, et il est remarquable que ces deux états sont précisément ceux dont la population a le moins souffert des commotions funestes qui ont plusieurs fois ébranlé tout le monde commerçant.

Dans Rhode-Island en particulier, on peut dire que les banques pullulent. On n'en comptait pas, en 1830, moins de 47 (1) pour une population de 97,000 ames, ce qui donne le résultat presque fabuleux d'une banque pour 2,064 habitans (2). A ce compte, et en suivant la proportion, il n'en faudrait pas moins de 16,000 pour la France entière. Eh bien! avec ce développement sans limites des institutions de crédit, croit-on par hasard que ce petit pays soit affecté plus qu'un autre de ces maladies morales qui provoquent les crises? Loin de là, il en est, au contraire, particulièrement exempt. Le crédit y est assurément très large, le capital fort abondant, le travail facile, la production active : aussi peut-on dire que la population y recueille la plus grande somme de bien-être matériel dont il ait encore été donné à l'homme de jouir; mais la spéculation ne s'y emporte guère à de dangereux excès. Le commerce y est très entreprenant, mais très réglé, et dans

(1) Ce nombre doit avoir augmenté depuis 1830, comme dans tout le reste de l'Union, où il avait déjà plus que doublé en 1838.

(2) Il ne faut pas croire pour cela que le capital de ces banques soit insignifiant. Il s'élevait en 1830, pour toutes les banques réunies de Rhode-Island, à 6,118,000 dollars (33,000,000 de fr.), chiffre considérable eu égard à la population, et qui donne, en moyenne, pour chacun de ces établissemens, situés pour la plupart dans de fort petites localités, un capital de 702,900 fr. Si l'on ajoute à cela qu'à cette époque la banque centrale, dite *des États-Unis*, étendait encore ses ramifications dans Rhode-Island comme dans toute la Nouvelle-Angleterre, on pourra se faire une idée de l'action que les banques y exerçaient. Par les chiffres qui précèdent, on pourra juger aussi de la richesse incomparable de ce petit pays.

ses entreprises même les plus hardies, il ne s'égare jamais hors des limites du possible. La circulation des banques notamment y est plus mesurée, plus châtiée, plus correcte, s'il est permis de le dire, qu'elle ne l'est dans aucun lieu du monde. Que si le commerce y a été parfois troublé dans son cours, c'est uniquement parce qu'il ressentait, sans pouvoir y échapper entièrement, le contre-coup des crises dont le siége était ailleurs.

Il n'est donc pas vrai que la multiplicité des banques soit une source de désordres. C'est, au contraire, un correctif. Où est-ce, en effet, que les perturbations commerciales ont toujours commencé à se produire? C'est à Londres, c'est à Paris, où il existe des banques armées de priviléges exclusifs. Voilà leurs siéges ordinaires. C'est toujours là qu'on les voit éclore, pour étendre ensuite leurs ravages au loin. Quelquefois, il est vrai, l'Union américaine y a bien apporté sa large part, alors surtout qu'elle avait aussi une banque centrale munie de priviléges particuliers, et que, dans la plupart des états dont elle se compose, les restrictions étaient nombreuses; mais il est hors de doute que les principaux foyers de ces désordres sont toujours en premier lieu Londres, en second lieu Paris.

Ce que l'expérience révèle à cet égard, je vais tâcher de l'expliquer. On va voir comment l'exercice du privilége conduit d'une manière presque inévitable à l'enfantement de crises périodiques. Par ce que j'aurai à dire sur ce sujet, on comprendra mieux aussi le caractère de ces perturbations, dont on se fait en général une idée fausse. Pour mettre cette pensée dans tout son jour, on me permettra de me servir d'abord d'une hypothèse. Il me sera facile de montrer ensuite, par le tableau des principales crises qui se sont produites en Angleterre et en France, jusqu'à quel point cette hypothèse concorde avec la réalité.

I. — OPÉRATIONS D'UNE BANQUE PRIVILÉGIÉE.

Supposons que, dans la ville capitale d'un grand pays, une banque privilégiée se forme avec un capital réalisé de 60 millions. Sa mission est de faire des avances au commerce sous diverses formes, et particulièrement en escomptant les effets solides qui lui sont présentés. Si elle n'opérait qu'avec son propre capital, elle pourrait le prêter tout entier. Dans ce cas, à supposer qu'elle le prêtât à 4 pour 100, sur bonnes garanties, de manière à éviter toute chance de perte, elle obtiendrait comme produit brut de son capital. . . . 2,400,000 fr.

Déduisant pour frais de gestion.	300,000
il lui resterait comme produit net.	2,100,000 fr.

Ce qui ne laisserait qu'un dividende de 3 1/2 pour 100 à distribuer entre ses actionnaires.

Une telle manière d'opérer serait aussi peu fructueuse pour la banque que pour le public, et comme elle possède la faculté d'émettre des billets payables *au porteur et à vue*, en d'autres termes des billets de circulation, elle en use. Au lieu donc d'escompter les effets de commerce exclusivement avec du numéraire, elle donne en échange ses propres billets. De ces billets, admettons d'abord qu'il en reste dans la circulation pour une valeur égale au capital de la banque, c'est-à-dire 60 millions. Ses avances s'accroissent d'autant, non pas cependant de la somme entière. Pour faire face au paiement des billets qui se présentent, elle est tenue maintenant de garder ordinairement en caisse une partie de son capital, par exemple, une somme de 20 millions. Dans cette situation, voici comment se règle le compte de ses avances et de ses bénéfices :

Avances en numéraire.		40,000,000 fr.
En billets.		60,000,000
TOTAL. . . .		100,000,000 fr.
Intérêt à 4 pour 100. . .	4,000,000 fr.	
A déduire pour frais. . .	500,000	
Reste.	3,500,000 fr.	

ou 5 et 8/10es pour 100 du capital.

Cependant l'émission des billets de la banque, en augmentant la somme de ses avances au commerce, n'a pas laissé d'exercer quelque influence sur la distribution du capital; elle a rendu disponible une partie du numéraire qui avait auparavant ce même emploi. La banque, en se mettant en concurrence avec les capitalistes qui prêtaient leurs fonds au commerce, soit directement, soit par l'intermédiaire des banquiers, a déplacé leurs capitaux. Sans doute, la somme totale des avances faites au commerce a augmenté, mais non pas dans la proportion de cet accroissement. D'ailleurs, les escompteurs particuliers ne peuvent pas prêter aux mêmes conditions que la banque, et celle-ci, même à égalité de conditions, aura toujours la préférence sur eux. Il y a donc ici une certaine masse de capitaux qui se déplace et qui doit chercher ailleurs son emploi. Que devient-elle? Une partie se porte à la bourse, pour y chercher un placement sur les rentes publiques, dont naturellement le taux s'élève; une autre partie s'applique à l'achat de toutes les valeurs publiques qui offrent une certaine sécurité. Néanmoins, comme la somme de ces valeurs n'est pas élastique, qu'elle n'augmente pas au gré de la demande, il reste toujours une certaine quantité de capitaux disponibles qui cherchent en vain leur placement. Parmi les propriétaires de ces capitaux, un certain nombre, n'en trouvant pas l'emploi sur l'heure, ou ne jugeant pas les emplois actuels assez avantageux, déposent leur argent à la banque en attendant une occasion.

Ainsi, l'encaisse métallique de la banque se grossit par le dépôt d'une partie des fonds qu'elle a déplacés : il s'élève alors, par exemple, de 20 millions à 50, dont 30 millions appartiennent aux déposans. Qu'on veuille bien suivre pas à pas le progrès de ce déplacement; on verra qu'il doit aboutir après un certain temps, par un enchaînement rigoureux de conséquences, à une crise inévitable.

Fortifiée, en apparence du moins, par cet apport de capitaux étrangers, dont la somme demeure, en temps ordinaire, assez constante, et ne voulant pas voir languir dans l'inaction tout ce numéraire inutile, la banque augmente ses avances au commerce. Elle fait plus: elle engage 40 millions de son propre capital, soit en rentes sur l'état, soit sur d'autres valeurs de même sorte, qui lui rapportent, comme les escomptes, un intérêt de 4 pour 100. Son encaisse se réduit donc à 40 millions, dont 10 seulement lui appartiennent. Néanmoins, son crédit et son influence venant à grandir en proportion du roulement des capitaux entre ses mains, elle se trouve en mesure de faire des émissions de billets plus larges, et les porte, par exemple, à 100 millions, circulation supposée très normale, puisque, dans ce cas, elle n'est à l'encaisse métallique que dans le rapport de 2 1/2 à 1.

Dans cette situation, voici le compte de la banque. Elle a placé, tant en avances au commerce qu'en rentes sur l'état, savoir :

En numéraire.	50,000,000 fr.
En billets.	100,000,000
TOTAL. . . .	150,000,000 fr.

Intérêts à 4 pour 100. . .	6,000,000 fr.
A déduire pour frais. . .	600,000
Reste.	5,400,000 fr.

ou 9 pour 100 du capital.

Cependant la nouvelle émission de billets faite par la banque et l'abondance toujours croissante de ses avances au commerce ont augmenté de nouveau la masse du numéraire disponible et la difficulté des placemens. La concurrence entre les capitalistes, grands ou petits, devient chaque jour plus vive, sans que de nouvelles occasions se présentent pour utiliser leurs fonds. Leur embarras se trahit déjà par quelques placemens irréguliers. L'afflux des capitaux augmente à la bourse; la rente s'élève et l'intérêt baisse; l'agiotage commence à s'en mêler, et le jeu absorbe une partie des fonds inoccupés : le reste va chercher un refuge à la banque, en attendant une meilleure chance; la masse des dépôts s'élève de 50 millions à 80. Pour compléter ce tableau, il faudrait ajouter qu'à mesure que la masse des fonds disponibles augmente chez les particuliers, elle augmente ordinairement aussi entre les mains de l'état, en sorte que le trésor public, qui est en

compte courant avec la banque, lui verse en même temps d'assez notables excédans; on peut néanmoins omettre cette circonstance, qui n'est pas absolument nécessaire à nos calculs.

Une fois que la somme des dépôts confiés à sa garde s'élève à ce point, la banque se croit dispensée de rien garder de son propre capital. Aussi le place-t-elle tout entier, soit en rentes, soit en bons du trésor, faisant ainsi concurrence aux capitalistes dans la seule voie qui leur reste et avec leurs propres fonds. La voilà donc n'opérant plus, dans ses prêts et ses escomptes, qu'avec les fonds d'autrui. Son encaisse néanmoins s'élève à 80 millions, non compris les fonds déposés par le trésor public. Dans cette situation, pourquoi n'élèverait-elle pas de nouveau ses émissions? Elle les porte donc de 150 millions à 200, chiffre toujours très normal, puisqu'il n'est à l'encaisse effectif que dans le rapport de 2 1/2 à 1. Dans ce cas, le compte de ses placemens et de ses bénéfices se règle ainsi :

En numéraire.	60,000,000 fr.
En billets.	200,000,000
TOTAL. . . .	260,000,000 fr.

Intérêts à 4 pour 100. . .	10,400,000 fr.
A déduire pour frais. . .	800,000
Reste.	9,600,000 fr.

ou 16 pour 100 du capital.

Une chose frappera d'abord dans ce système, c'est la révoltante inégalité qu'il engendre. Pendant que les actionnaires de la banque, sans courir aucune chance sérieuse, perçoivent des dividendes de 16 pour 100 (1), les malheureux capitalistes dont la banque emploie les fonds pour son usage ne perçoivent rien du tout, ou s'ils trouvent ailleurs, après beaucoup de peines et de démarches, quelque placement aventureux, ils ne recueillent, au milieu de beaucoup de chances de perte, que de très maigres intérêts. Ai-je besoin de dire aussi que ce système nourrit l'agiotage, les jeux de bourse, en ôtant tout autre emploi aux capitaux? Mais ce qui doit nous occuper avant tout, c'est le danger imminent qu'un tel état de choses fait naître.

Lorsque les émissions de la banque sont arrivées à un certain degré, la masse des capitaux disponibles et cherchant un placement devient énorme, non pas, il est vrai, dans toute l'étendue du pays, car il n'existe pas de moyens réguliers pour les y répartir, mais dans tout le rayon sur lequel la banque agit, et particulièrement dans la ville

(1) Il faudrait faire quelques légères déductions pour compenser les pertes; mais, à moins d'un événement extraordinaire, ces pertes ne seront jamais considérables, car une banque privilégiée exige toujours deux garanties pour une.

même où elle siége. Il s'y manifeste un engorgement tel, qu'on ne sait plus littéralement que devenir avec ses fonds. Les capitalistes, petits ou grands, se battent sur place; toutes les valeurs publiques s'avilissent; la bourse nage dans l'or. Par une conséquence naturelle, l'afflux des dépôts à la banque augmente toujours. On pourrait donc étendre plus loin ces hypothèses, supposer, par exemple, des émissions de 250 millions, comme celles de la Banque de France, ou de 400 millions et plus, comme celles de la banque de Londres, mais à quoi bon? Ce qui précède suffit pour montrer la tendance irrésistible des faits, et on entrevoit déjà les conséquences. Quand les choses sont arrivées à ce point, on peut dire à coup sûr que le moment de la crise approche.

Comment se fait-il, dira-t-on, que tout ce numéraire surabondant ne s'écoule pas à l'étranger? Il s'en écoule certainement une grande partie; mais comment? Ce n'est pas par le canal des capitalistes auxquels appartient le droit d'en disposer, car ces capitalistes, occupés seulement à chercher autour d'eux un placement pour leurs épargnes, n'ont aucune relation avec l'étranger; c'est par le canal du commerce, auquel il a été prêté par la banque. Voici d'ailleurs comment cet écoulement au dehors s'opère, sans que les commerçans même s'en doutent. Par suite de l'abondance du numéraire sur place, la demande des marchandises augmente et les prix s'élèvent. Ces prix devenant ainsi, pour un temps, un peu supérieurs aux prix étrangers, l'exportation des marchandises indigènes diminue, et l'importation des marchandises étrangères augmente. Les différences sont payées en monnaie (1), jusqu'à ce que le trop plein en numéraire effectif ait cessé.

Considérée en elle-même, cette exportation du numéraire ne serait point un mal; loin de là, ce serait un bienfait réel. Au lieu de garder inutilement dans ses mains toute cette masse de monnaie stérile, le commerce irait la convertir au dehors en matières brutes, en instrumens de travail, en marchandises de toutes les sortes, qui viendraient s'ajouter au capital productif du pays. Quoi de plus favorable à l'accroissement du bien-être général! Malheureusement, dans l'hypothèse où nous sommes placés, ce numéraire exporté reste dû aux capitalistes qui l'ont déposé en compte courant à la banque ou entre les mains de

(1) C'est dans cette situation que le change avec l'étranger devient, comme l'on dit, défavorable; circonstance dont le parlement anglais s'est beaucoup préoccupé, sans la bien comprendre, lors de la présentation du bill de 1844 relatif à la limitation des émissions des banques, et dont sir Robert Peel a singulièrement abusé auprès de la partie ignorante de la chambre des communes. En fait, ce change défavorable est un symptôme de prospérité croissante; aussi ne se manifeste-t-il que dans les belles années. Il est très vrai cependant qu'en raison du monopole de la banque et du crédit tout artificiel que ce monopole engendre, ce symptôme de prospérité actuelle devient presque toujours le signe avant-coureur de quelque grand désastre.

leurs banquiers particuliers; il peut être réclamé par eux à toute heure, et il le sera certainement un jour si quelque grande occasion de placement vient à s'offrir. Alors il faudra le rappeler de plus loin, et on peut concevoir avec quels embarras. Ainsi, cette exportation, qui, faite dans d'autres conditions, serait une source de grands avantages, devient ici l'occasion d'un grand péril.

Quoi qu'il en soit, on voit bien que l'écoulement de ce numéraire au dehors ne change rien à la situation, en ce sens qu'il ne diminue pas la somme des placemens à faire. Si les capitalistes n'ont pas effectivement ce numéraire entre leurs mains, ils sont toujours censés l'avoir, soit dans les caves de la banque, où ils peuvent le reprendre à volonté, soit dans les caisses de leurs banquiers, d'où ils peuvent le retirer également à très courts termes. Ils n'en sont donc pour cela ni moins embarrassés ni moins pressans. Ainsi, loin que l'émigration du numéraire ait corrigé en cela le trop plein qui se faisait sentir, elle n'a fait qu'y ajouter un danger de plus. Il y a un moment, en effet, où l'engorgement des capitaux devient tel sur la place, qu'il faut bien qu'on leur trouve un emploi à tout prix. Les détenteurs ne peuvent pas se résigner éternellement à n'en toucher aucun intérêt, ou à ne percevoir, au moyen d'un placement éventuel et précaire, que des intérêts dérisoires de 2 et demi à 3 pour 100. Ils appellent donc à grands cris ces débouchés qu'ils ne trouvent pas. Alors, c'est tout simple, les faiseurs de projets leur viennent en aide, et le génie de la spéculation s'éveille.

On a coutume de se récrier bien fort en pareil cas, et contre les inventeurs de projets, et contre ceux qu'on appelle leurs dupes. Comme de raison, les directeurs de la banque sont toujours les premiers à donner l'exemple de ce *tolle* général. De bonne foi cependant, si le tableau que je viens de tracer est exact, un tel état de choses peut-il se prolonger sans terme, en s'aggravant toujours? La banque ne demanderait pas mieux sans doute, elle dont les bénéfices s'accroissent sans cesse et qui fait, pour ainsi dire, argent de tout; mais il n'en saurait être de même de ceux qu'elle déshérite. Et quant aux spéculateurs dont les capitalistes suivent la fortune, sont-ils donc si coupables eux-mêmes de céder à tant d'invitations pressantes qu'on leur adresse? On imagine donc des plans gigantesques pour ouvrir de larges débouchés à tous ces fonds inoccupés. Le premier venu donne le branle, et tout le reste suit. De toutes parts, de grandes entreprises sont projetées, tantôt pour l'exploitation de mines de houille, tantôt pour la construction d'un vaste réseau de chemins de fer, quelquefois pour le défrichement de terres incultes, ou bien encore, si c'est en Angleterre que la scène se passe, pour l'exploitation en grand des mines d'or ou d'argent du Nouveau-Monde. Tous ces projets sont accueillis avec trans-

port. Il n'est pas alors d'entreprise si grande dont on s'effraie : au contraire, les plus vastes, les plus hardies, sont celles qui ont le plus de chances de succès, parce qu'elles répondent le mieux au vrai besoin de la situation. Les listes de souscription s'ouvrent et se remplissent en un clin d'œil. Tout le monde s'y porte : les capitalistes parce qu'ils sont trop heureux de trouver enfin ce débouché tant attendu, les industriels et les commerçans par esprit d'imitation, et parce que les facilités qu'ils ont trouvées jusque-là pour l'escompte de leurs billets leur permettent de détourner quelque argent de leur commerce.

Bientôt donc les sociétés sont constituées et les appels de fonds commencent. Alors apparaît le revers de la médaille, et de toutes parts les embarras surgissent. Chacun se hâte de rappeler ses capitaux. Celui-ci court à la banque, où il les tenait en réserve; celui-là chez son banquier, où ils ne rapportaient que de très médiocres intérêts. Le banquier, dont la caisse se vide, s'adresse lui-même pour la remplir au réservoir commun, la banque, soit en rappelant une partie des fonds qu'il y avait en compte courant, soit en présentant à l'escompte un plus grand nombre d'effets. Ainsi, l'encaisse métallique de la banque est entamé de toutes parts. Un premier mois, on en retire dix millions, un second mois dix autres, un troisième mois autant, puis encore, et toujours, de manière que cette réserve si large se fond à vue d'œil. Pour comble de malheur, c'est toujours dans le même temps que les besoins de l'état augmentent, parce qu'il éprouve la réaction de la disette qui se manifeste ailleurs. Le trésor public retire donc ses dépôts en même temps que les particuliers. De 200 millions, en comprenant les fonds de l'état, l'encaisse métallique de la banque tombe à 60, à 40, à 30, et peut-être au-dessous en quelques mois. Hier, il excédait de beaucoup le tiers de ses obligations, situation brillante, où il y avait même exubérance de force, pléthore; aujourd'hui, il n'en égale plus le neuvième, car la banque doit encore 30 millions de dépôts et 250 millions de billets, situation tout-à-fait anormale, impossible à maintenir, et qui appelle à grands cris de prompts remèdes.

Que fera cependant la banque pour en sortir? Dans les premiers temps, elle essaie de faire tête à l'orage. Elle multiplie ses escomptes, tant parce qu'on lui présente en réalité, comme on vient de le voir, un plus grand nombre d'effets, que parce qu'elle espère satisfaire ainsi les nouveaux besoins qui se révèlent. Elle émet aussi un plus grand nombre de billets; mais, comme la circulation en a déjà tout ce qu'elle en peut contenir, elle les rejette : à peine émis, ces billets se présentent au remboursement, et contribuent avec tout le reste à diminuer la réserve, qui décline toujours. L'alarme se répand dans le public, et la banque commence à trembler pour elle-même. Elle pourrait vendre des rentes; mais elle les vendrait nécessairement en baisse. En

effet, toutes les valeurs ont fléchi, parce que la demande est moindre. Hier, chaque portion de capital créait deux acheteurs : le propriétaire de ce capital et la banque, qui s'en servait en attendant. Aujourd'hui, ils ont disparu l'un et l'autre; il y a deux acheteurs de moins et un vendeur de plus. Ainsi tous les fonds baissent rapidement : déjà même la bourse a vu quelques désastres. Le moyen de songer à vendre quelque 50 à 60 millions de rentes dans un pareil moment! Il faut recourir aux expédiens. Heureuse la banque si, dans cette situation critique, elle trouve à point nommé un souverain étranger qui la débarrasse de ses rentes, ou une banque d'un état voisin qui lui vienne en aide par un prêt, ou enfin quelque amas de vieilles pièces démonétisées, ou de lingots oubliés dans un coin, qu'elle puisse immédiatement convertir en numéraire!

Quand le cercle des expédiens a été épuisé sans succès, et c'est le cas ordinaire, on en vient enfin au grand, au suprême remède. On prend une résolution désespérée. La banque resserre tout à coup ses escomptes, soit en élevant brusquement le taux de l'intérêt, soit en refusant une grande partie des effets qu'on lui présente. C'est le coup de grace pour le commerce. Alors la mine éclate, et le sol se couvre de ruines. La débâcle est générale. Les entreprises nouvelles, commencées sous de si brillans auspices, avortent, parce que les versemens s'arrêtent; les avances faites, les travaux commencés sont perdus. En même temps, un grand nombre de maisons anciennes s'écroulent : toutes les autres sont ébranlées. C'est un désarroi universel.

Pour la banque cependant, le remède employé est efficace. Il semble d'abord qu'elle devrait être entraînée dans le commun naufrage; mais non : il n'y a de sacrifiés que les malheureux qui avaient étendu leurs opérations sur la foi des crédits accordés par elle, et qui avaient cru pouvoir compter sur la continuité de son appui. Dès l'instant que tout est par terre, entreprises nouvelles et maisons anciennes, les capitalistes, désabusés de leurs rêves, voyant tout chanceler autour d'eux, n'osant plus se fier à rien ni à personne, se hâtent de ramasser les débris de leur avoir, et les rapportent à la banque, dont la haute position peut seule les rassurer. N'est-ce pas là l'établissement unique, l'établissement privilégié que le gouvernement protége? Auquel avoir confiance, si ce n'est en celui-là? Ainsi l'accumulation des dépôts recommence pour aboutir, quelques années plus tard, aux mêmes résultats. On conçoit cependant que si, dans un pareil moment, il survenait quelque événement imprévu, quelque grande commotion politique, la banque pourrait se voir entraînée elle-même, à moins que, pour réparer ses fautes, on ne l'autorisât à suspendre ses paiemens en numéraire, en donnant à ses billets un cours forcé.

Voilà donc les conséquences naturelles de ce système d'une banque

privilégiée. Son premier fruit est une révoltante inégalité dans la répartition des bénéfices; son dernier résultat, une catastrophe. Il donne tout aux uns, et rien aux autres; il dépouille ceux-ci pour enrichir ceux-là, et, loin de compenser ce vice profond en offrant au public une sécurité plus grande, il l'environne, au contraire, de piéges et de périls. Il trompe le commerce, en ne l'excitant aujourd'hui que pour l'abandonner demain; il l'induit dans des opérations qu'il ne lui permet pas ensuite de soutenir, et, par là, il l'expose à d'incalculables pertes : système odieux, inqualifiable, qu'un pays civilisé aurait honte d'avoir supporté un seul jour, s'il en comprenait bien tous les abus!

Si l'on demande maintenant comment la liberté d'instituer de nouvelles banques pourrait faire disparaître tous ces inconvéniens, il me semble que la réponse est simple. Du jour où, par l'effet des émissions de la première banque, il y aurait sur la place une certaine quantité de capitaux disponibles, les propriétaires de ces capitaux se réuniraient pour former une seconde banque et partager les bénéfices de l'autre, en entreprenant le même commerce. Dès-lors cesseraient et l'inégalité que nous remarquions tout à l'heure dans la répartition des bénéfices et le danger d'un engorgement sur place, aussi bien que celui du retrait subit des dépôts. Les avances faites au commerce seraient tout aussi fortes, sinon plus considérables; il y aurait seulement cette différence capitale, que, ces fonds étant désormais prêtés par ceux à qui ils appartiennent, ils ne seraient plus sujets à ces rappels désastreux qui sont la ruine de toute industrie honnête. Avant de faire ressortir les conséquences de ce nouvel ordre de choses, il importe de montrer, par l'exemple de l'Angleterre et de la France, que tout ce qui précède n'est pas une hypothèse gratuite.

II. — LES CRISES COMMERCIALES EN FRANCE.

Considérées dans leurs circonstances particulières et leurs détails, les crises commerciales qui ont éclaté en divers temps en France et en Angleterre ont chacune leur caractère propre; mais, considérées dans leurs caractères dominans et par rapport aux causes premières qui les engendrent, elles se ressemblent toutes. La plus récente de ces crises, celle de 1846-47, sera notre terme de comparaison.

En 1844, voici quelle était la situation de la Banque de France. Ses escomptes, y compris les avances diverses, sur rentes, lingots, etc., s'étaient élevés à la somme de 809,257,949 francs. Ce chiffre était un peu inférieur à celui des années précédentes; aussi la Banque se plaignait-elle amèrement. Les escompteurs particuliers, disait-elle, en prêtant leurs fonds à moins de 4 pour 100, taux fixé pour ses escomptes à elle, lui enlevaient une partie des effets du commerce et restrei-

gnaient le champ de ses opérations. Par conséquent, ses bénéfices avaient fléchi. En effet, elle n'avait réalisé, cette année-là, qu'un modeste intérêt de 9 pour 100, non compris cependant les rentes acquises avec son capital, et qui lui procuraient une recette annuelle de 4,952,585 francs, ce qui élevait bien à 16 pour 100 le chiffre définitif des dividendes acquis à ses actionnaires. C'était trop peu aux yeux des directeurs. Pendant ce temps, il est vrai, les simples capitalistes étaient obligés de se contenter de quelque 3 pour 100 péniblement perçus sur les fonds qu'ils plaçaient, non sans quelque risque, chez des banquiers particuliers, afin que ces derniers pussent escompter à un taux égal ou inférieur à celui de la Banque, ou bien, s'ils les déposaient, pour plus de sûreté, dans les caves mêmes de la Banque, ils devaient se résigner à ne rien percevoir du tout. La Banque, néanmoins, accoutumée à de meilleurs partages, trouvait cette condition fort dure pour elle, et aspirait à voir ses bénéfices grossir. Ses vœux ne tardèrent pas à se réaliser. Voici la gradation ascendante que suivirent, dans les années 1844, 1845 et 1846, les opérations de l'établissement central, non compris celles des comptoirs :

ANNÉES.	Escomptes et avances.	Produits.	Dividendes.
1844.	809,257,949 fr.	6,124,510 fr.	9 pour 100.
1845.	1,101,408,383	8,441,478	12,4
1846.	1,294,264,462	9,809,206	14,4

Ainsi, les avances de la Banque s'élevèrent successivement de 809 millions en 1844 à 1,294 millions en 1846. De 9 pour 100, ses bénéfices s'élevèrent à 14,4, toujours sans y comprendre les 4,952,585 fr. de rente annuelle qu'elle percevait tranquillement sur son capital, tandis qu'elle faisait valoir dans son commerce les fonds d'autrui.

Pendant que le chiffre des escomptes grossissait ainsi d'année en année, la caisse de la Banque se maintenait pourtant dans un état très florissant, au milieu de circonstances d'ailleurs défavorables. Malgré la disette des céréales, qui avait nécessité, dès le commencement de 1846, une large exportation de numéraire, le solde des espèces était, à la fin du premier trimestre de cette dernière année, de 202,530,000 francs: situation brillante en apparence, et qui semblait devoir rassurer contre toutes les éventalités. Malheureusement, cette somme se composait presque exclusivement de capitaux étrangers, tous sujets à rappel, tous placés là dans l'attente de quelque emploi futur, et qui pouvaient être retirés en masse aussitôt qu'une grande occasion de les utiliser viendrait s'offrir. Ne reconnaît-on pas là le trait caractéristique de cette situation extraordinaire que le privilége enfante? Faut-il s'étonner qu'avec de semblables conditions les embarras surgissent?

Au surplus, personne n'a mieux indiqué les vices et les périls de

cette situation anormale que ne l'ont fait les censeurs mêmes de la Banque dans leur rapport de 1847. « Depuis quelque temps, disent-ils, on reprochait à la Banque de laisser improductifs des capitaux considérables, et de faire un usage trop modéré de l'immense crédit que lui avaient fait acquérir la sagesse, l'ordre et la régularité de ses opérations. On ne lui tenait pas compte des ressources extraordinaires que nécessitait le développement successif qui caractérise sa marche et celle de ses comptoirs depuis plusieurs années. *On semblait ignorer que les sommes considérables renfermées dans les caves et caisses de la Banque appartenaient, en grande partie, aux comptes courans du public et principalement à celui du trésor; qu'elle n'en était que la gardienne, et que ses devoirs lui faisaient une loi de surveiller et conserver ce dépôt qui lui était confié, et que des circonstances fortuites et indépendantes de sa volonté pouvaient lui faire retirer inopinément. Ces prévisions, qui avaient frappé l'esprit de vos administrateurs, se sont malheureusement réalisées.* » Il est impossible de mettre avec plus de précision le doigt sur la plaie, de mieux signaler l'abus et d'en faire apercevoir plus clairement les conséquences. Seulement les censeurs étaient ici trop modestes : ce n'était pas une *grande partie*, c'était *la totalité* de l'encaisse de la Banque qui se composait de fonds étrangers, tous sujets à être retirés au premier jour.

Si l'on y prend garde, il y avait là un double mal : d'une part, une masse considérable de capitaux qui demeurait stérile, et de l'autre, malgré l'exagération de cette réserve, le danger imminent d'un découvert. Certes, ils avaient bien raison ceux qui se plaignaient de voir tant de fonds dormir improductifs, tandis que le commerce aurait trouvé tant d'avantages à les utiliser; mais la Banque n'avait pas tort non plus lorsqu'elle prétendait ne pouvoir les employer sans péril. Peut-être même aurait-elle dû tenir un peu plus de compte qu'elle ne l'a fait de cette prévision trop légitime. C'est qu'en effet le privilége exclusif accordé à un établissement unique avait créé une situation fausse, où il n'y avait qu'à choisir entre deux maux, sans pouvoir même éviter entièrement ni l'un ni l'autre, ou de laisser une masse énorme de capitaux sans emploi, ou de courir tête baissée vers les désastres. Supposez, au contraire, qu'il eût été permis d'établir une seconde banque, opérant de la même manière que l'autre : le nouvel établissement, venant composer son fonds social précisément d'une partie de ces capitaux inoccupés, les aurait prêtés au commerce, dont il aurait augmenté d'autant les ressources, et comme cette fois ils n'auraient pas été sujets à rappel, puisqu'ils auraient été prêtés au nom et pour le compte de leurs véritables propriétaires, tout danger d'une crise aurait immédiatement disparu.

Dans la position où la Banque s'était mise, ce qui devait arriver arriva. Déjà les projets de chemins de fer élaborés depuis long-temps

avaient ouvert une voie nouvelle et même trop large aux capitaux dormans. Le moment était attendu où ils trouveraient là un placement certain. Avec un peu plus de prévoyance, les directeurs de la Banque auraient pu voir arriver de loin ce moment critique, et peut-être qu'avec un peu d'attention et de vigilance, ils en auraient en partie détourné l'effet; mais l'attention et la vigilance ne sont pas le partage ordinaire des établissemens privilégiés. Trop heureuse de l'accroissement continu de ses escomptes, qui lui présageait une année fructueuse et des dividendes superbes, la Banque ne regarda pas au-delà et poursuivit sa marche, sans s'inquiéter de l'orage qui se préparait dans le lointain. Bientôt les versemens dans les compagnies de chemins de fer commencèrent à s'effectuer, et, vers le milieu de l'année, le retrait des fonds versés à la Banque devint sensible. Le solde des espèces, qui s'était maintenu, à la fin du deuxième trimestre, au chiffre de 202,894,000 f., tomba, à la fin du troisième, à 174,469,000. A l'expiration de l'année, il n'était plus que de 71,040,200 fr., ce qui faisait une décroissance de plus de 131 millions en six mois. Voici, au surplus, le tableau des diminutions successives de l'encaisse, tel qu'il est présenté dans le rapport même du gouverneur.

Dans le mois de juillet, les encaisses ont diminué de. . .	17,538,000 fr.
En août, de.	2,904,000
En septembre, de.	27,211,000
En octobre, de.	53,164,000
En novembre, de.	43,235,000
En décembre, de.	18,191,000
Et enfin du 1er au 14 janvier 1847, de.	10,604,000
TOTAL.	172,847,000 fr.

Telle était donc la situation de la Banque à l'expiration de l'exercice 1846 et au début de l'année 1847; situation tellement fausse, tellement critique, que pour tout établissement non privilégié elle eût infailliblement abouti à une chute complète.

Que fit la Banque pour en sortir? Selon l'expression des censeurs, des mesures de haute prévoyance furent jugées nécessaires, ce qui veut dire qu'on eut recours aux expédiens. La Banque acheta d'abord du trésor, moyennant une prime, 15 millions de pièces démonétisées (de 15 et de 30 sous), restées en dépôt dans ses caisses, et qu'elle fit affiner pour les convertir en espèces courantes; elle se procura, en outre, sur la place et en province, 4 ou 5 millions de matières d'or et d'argent; elle fit enfin aux capitalistes anglais un emprunt de 25 millions, dont le produit lui arriva sous la forme de lingots d'argent et de piastres, qu'elle fit immédiatement frapper à la Monnaie de Paris : expédiens misérables, assez clairement marqués au coin de l'imprévoyance et du

désordre. Toutes ces mesures ne paraissant pourtant pas devoir suffire encore, on en vint enfin à un parti plus décisif. On se résigna à *demander au commerce quelques sacrifices passagers* (ce sont les termes du rapport), et le taux de l'escompte fut brusquement porté de 4 à 5 pour 100. C'était, en effet, au commerce qu'il appartenait en fin de compte de réparer à ses dépens les fautes que la Banque avait commises : heureux encore s'il en avait été quitte pour un exhaussement momentané du taux de l'escompte, et si le discrédit général, conséquence naturelle de tous ces embarras flagrans, ne lui avait pas porté de bien plus graves atteintes!

Malgré tous ces expédiens et tous ces sacrifices, la crise n'était pourtant pas à son dernier terme. Comme les directeurs de la Banque l'avaient prévu, le retrait des espèces ne s'arrêta pas à la fin de l'année 1846 : ce n'est même que dans les premiers mois de 1847 que le mal apparut dans toute sa gravité. Pour y parer, il fallut redoubler les mesures de prévoyance et aviser à de nouveaux expédiens. Aussi eut-on lieu de s'applaudir lorsqu'au commencement de mars, par un hasard tout providentiel, l'empereur de Russie fit acheter à la Banque 50 millions de rentes, dont assurément, dans la position critique où se trouvait la place, elle n'aurait pu se défaire à Paris sans y produire un nouvel ébranlement. Était-ce assez d'expédiens? Pour sauver la situation, il ne fallut donc pas moins que l'appui de deux gouvernemens et celui des capitalistes anglais, sans lequel la Banque de France, malgré la brillante position dont elle se flattait naguère, n'eût peut-être pas échappé dès-lors à une suspension complète de ses paiemens.

Enfin, la dépréciation extraordinaire de toutes les valeurs négociables et de la plupart des marchandises ayant ramené les espèces qui avaient pris leur cours au dehors, la crise perdit peu à peu de son intensité, non pourtant sans que le commerce eût éprouvé, par la difficulté des crédits, par l'exhaussement de l'intérêt, et surtout par la dépréciation de toutes les valeurs dont il était en possession, d'incalculables pertes. Dans cette même année 1846, où la Banque a réalisé de si beaux bénéfices, les faillites ont été nombreuses dans le commerce, et la coïncidence de ces deux faits n'a rien qui doive surprendre après ce qu'on a vu plus haut. A Paris seulement, on a compté, du 1er août 1846 au 31 juillet 1847, 1,139 faillites, avec un passif total de 68,474,803 francs. On pense bien, d'ailleurs, que le chiffre déjà si considérable de ce passif ne représente encore qu'une faible partie du dommage souffert.

Telles sont les conséquences du privilége dans toute leur vérité. Qu'on ne dise pas que la crise doit être attribuée à d'autres causes, par exemple, à l'emportement de la spéculation sur les actions de chemins de fer. Sans doute, c'est là la cause immédiate; mais cet excès de la spéculation, n'est-ce pas le privilége de la Banque qui l'a provoqué, en

fermant aux capitalistes les voies ordinaires dans lesquelles ils auraient pu trouver l'emploi régulier de leurs fonds? Au dire du gouverneur de la Banque, il faudrait s'en prendre surtout à la disette des céréales. Pourtant une importation de 2 millions 500,000 hectol. de grains, dans le premier semestre de 1846, n'avait exercé, de l'aveu du gouverneur lui-même, aucune action visible sur les réserves de la Banque, qui s'étaient même élevées, pour l'établissement de Paris et pour les succursales, de 208 millions à 252, et dans le second semestre, où cette importation n'a pas excédé le chiffre de 2,264,000 hectolitres, les réserves ont baissé de 172 millions. Il est évident, quelles qu'aient pu être à d'autres égards les malheureuses conséquences de la disette, que le principe de la crise financière n'est pas là. Au surplus, la spéculation sur les chemins de fer eût-elle été même plus ardente, et la disette des céréales eût-elle provoqué accidentellement des envois exceptionnels de numéraire à l'étranger, tout cela n'eût pas ébranlé la Banque, et avec elle le commerce tout entier, si cet établissement s'était trouvé dans une meilleure assiette; mais, dans la position où il s'était mis, il était inévitable qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, il se trouvât en face d'un embarras sérieux.

Je me suis étendu sur cette crise de 1846-47, parce qu'elle nous touche encore de près et qu'elle n'a pas été sans influence sur les événemens qui ont suivi. Qu'on ne pense cependant pas qu'elle offre rien d'exceptionnel dans son développement ou dans sa marche. Toutes celles que la France a subies depuis l'établissement définitif de la Banque, par exemple, en 1811, en 1819, en 1825-26 et en 1837, ont eu, sauf quelques particularités accidentelles, un caractère pareil; elles ont été précédées et suivies des mêmes circonstances, tant il est vrai que la cause première ne change pas. Chaque fois on voit le chiffre des escomptes de la Banque grossir d'année en année, aussi bien que le chiffre de ses bénéfices, et ce symptôme de prospérité annonce infailliblement une crise prochaine. Voici, par exemple, les résultats pour les cinq années 1807 à 1811 :

ANNÉES.	Effets escomptés.	Produits.
1807.	333,267,000 fr.	2,456,200 fr.
1808.	557,495,000	4,152,400
1809.	545,446,000	4,243,800
1810.	715,038,000	6,057,700
1811.	391,162,000	4,791,100

Ainsi, le total des effets escomptés, qui n'avait été, en 1807, que de 333,267,000 francs, s'éleva, en 1810, à la somme comparativement énorme de 715,038,000 francs. Le chiffre des bénéfices avait presque triplé dans le même temps. C'était le présage certain d'embarras graves,

qui se manifestèrent, en effet, à la fin de 1810, pour retomber sur l'année suivante.

Il en fut de même par rapport à la crise de 1819, précédée et accompagnée de circonstances absolument pareilles. Voici les résultats des cinq années depuis 1815 :

ANNÉES.	Effets escomptés.	Produits.
1815.	203,565,000 fr.	1,278,400 fr.
1816.	419,996,000	3,203,600
1817.	547,451,000	4,608,300
1818.	615,999,000	4,848,200
1819.	387,429,000	2,692,100

Ici encore on voit la somme totale des escomptes grossir d'année en année, et s'élever à un chiffre exceptionnel dans l'année même qui précède ou qui détermine la crise. Le maximum et le minimum des effets en portefeuille s'élèvent également, aussi bien que les produits, qui, de 1,278,400 f. en 1815, arrivent progressivement au chiffre de 4,848,200 f. en 1818. Mêmes résultats par rapport à la crise de 1825-26, survenue après dix ans de paix. Le total des escomptes, qui avait été, en 1821, de 384,645,000 fr., s'éleva, en 1824, à 489,346,000 fr., et en 1825, année même où les embarras commencèrent à se manifester, à 638,249,000 fr. Ainsi, chaque fois les escomptes de la Banque grossissent d'une manière inusitée, ses bénéfices s'élèvent dans la même proportion, et ce double résultat, en apparence si favorable, est le présage certain d'un prochain désastre.

A voir la coïncidence invariable des mêmes faits, il n'est guère permis de se méprendre sur la véritable cause de ces perturbations. C'est bien évidemment à l'augmentation inusitée des escomptes de la Banque que le désordre se rattache : on verra d'ailleurs ces inductions confirmées par des exemples pris hors de notre pays. Est-ce à dire pour cela que l'extension des crédits accordés au commerce soit par elle-même un mal? Il n'est pas permis de le croire quand on a observé avec quelque attention ce qui se passe là où le commerce de banque est libre, et d'ailleurs, cela répugne à la raison. Non : cette extension des crédits n'a par elle-même que de salutaires effets. C'est le monopole seul qui engendre ici l'abus en créant une position doublement fausse : fausse pour les capitalistes, qu'il met dans l'impossibilité d'utiliser régulièrement leurs capitaux; fausse encore pour la Banque, qu'il induit à n'opérer plus qu'avec les capitaux d'autrui. Otez ce principe de désordre en proclamant hautement la liberté des banques, et il ne restera plus de l'usage du crédit que ses bienfaits.

IV. — LES CRISES COMMERCIALES EN ANGLETERRE.

En Angleterre, où le crédit et les banques ont joué depuis long-temps un si grand rôle, on compte par centaines, sinon par milliers, les écrits publiés sur cette importante matière. Et comme les vices inhérens au système anglais ont malheureusement engendré bien des crises, l'étude de ces phénomènes y occupe naturellement une large place. Parmi les plus récens de ces écrits, on distingue ceux de MM. Ch. Tooke, Lloyd, du colonel Torrens, et particulièrement celui de M. J. Wilson, rédacteur de l'*Economist* et membre du parlement (1). Quel que soit pourtant le mérite de plusieurs de ces écrits, où l'on rencontre souvent des vues ingénieuses et quelquefois des réflexions profondes, j'ose dire que les auteurs se sont presque toujours égarés, non faute de savoir, mais plutôt par une trop grande subtilité dans leurs recherches. Leur principal tort est peut-être de trop s'appesantir sur les circonstances particulières des crises commerciales, sans en étudier assez le caractère général et dominant, de les considérer dans leurs diversités plutôt que dans leurs ressemblances, et par conséquent de s'arrêter presque toujours aux causes immédiates ou secondaires qui les déterminent, au lieu de remonter à la cause primordiale qui les engendre. Un écrivain américain, M. H.-C. Carey, de Philadelphie, déjà connu par d'excellens ouvrages, me paraît avoir été, à cet égard, plus heureux que les écrivains anglais (2). Peut-être aussi que ces derniers, placés trop près des événemens et mieux posés pour en saisir les détails, n'ont pu, par la même raison, embrasser aussi facilement l'ensemble.

Déjà, dès l'année 1838, M. H.-C. Carey avait montré clairement la cause première de ces perturbations, dont le retour est presque périodique. Cette cause, on le comprend, n'est pas différente en Angleterre de ce qu'elle est en France, et c'est tout simple, puisque le régime des deux pays est le même, sauf toutefois que la banque privilégiée de Londres opère sur une bien plus grande échelle que la Banque de France, et qu'elle rencontre un plus grand nombre d'institutions secondaires dans les provinces. On va voir que les faits et les chiffres ne sont pas moins significatifs de l'autre côté du détroit que de ce côté-ci; mais, pour rendre ces faits et ces chiffres encore plus concluans, il faut y ajouter un élément de plus. Malgré les indications si claires de l'expérience, un grand nombre d'hommes s'obstinent, en Angleterre, à voir la cause première du mal dans l'abus des émissions de billets qui, à certaines époques, excéderaient les justes bornes et viendraient jeter le trouble dans

(1) *Capital, Currency and Banking.* — London, 1847.

(2) *The Credit System in France, Great Britain, and the United States.* — By H.-C. Carey. Philadelphia, 1838.

la circulation. C'est dans cette pensée que, dès l'année 1826, on avait interdit à toutes les banques anglaises l'émission des billets de moins de 5 livres sterling; c'est encore dans le même esprit qu'a été proposé par sir Robert et adopté par le parlement le fameux bill de 1844, qui limite en de certaines conditions les émissions des banques anglaises. Il faut donc montrer comment se gouvernent ces émissions de billets. On verra que, si elles avaient été assez irrégulières jusqu'en 1826, époque où il n'existait dans les provinces anglaises que des banques privées (*private banks*), composées de moins de six associés, elles sont devenues, au contraire, depuis la propagation des *joint-stock banks*, si bien réglées, si stables, qu'on y remarque à peine quelques différences sensibles, même aux époques des plus graves perturbations.

Voici d'abord comment la circulation de la banque de Londres, ses escomptes, ses dépôts et son encaisse métallique se sont gouvernés aux approches de la terrible crise de 1825-26.

	Billets de moins de 5 liv.	Billets de plus de 5 liv.	Dépôts.	Portefeuille.	En caisse.
Août 1822.	855,330 liv.	16,609,460 liv.	6,399,440 liv.	17,290,510 liv.	10,097,960 liv.
Fév. 1823.	681,500	17,710,740	7,181,100	18,319,730	10,384,230
Août 1823.	548,480	18,682,760	7,827,350	17,467,370	12,658,240
Fév. 1824.	486,130	19,250,860	10,097,850	18,872,000	13,810,060
Août 1824.	443,140	19,688,980	9,679,810	20,904,530	11,787,470
Fév. 1825.	416,730	20,337,030	10,168,780	24,951,330	8,779,100
Août 1825.	396,343	19,002,500	6,410,560	25,106,030	3,634,320
Fév. 1826.	1,375,250	24,092,660	6,935,940	32,918,580	2,459,510

Que voyons-nous dans ce tableau? D'abord, le portefeuille, c'est-à-dire la somme des avances faites par la banque, s'élève graduellement de 17,290,510 liv. en 1822, à 25 millions vers le milieu de 1825, époque qui précède immédiatement la crise, et à plus de 32 millions au commencement de 1826, au moment même où la crise éclate. N'est-il pas sensible que ce développement croissant des escomptes avait dû déplacer et rendre disponible une masse considérable de fonds particuliers, en les déshéritant de leur emploi? On peut en juger d'ailleurs par l'accroissement continu des dépôts qui s'élevèrent, en février 1825, à 10,168,780 liv., chiffre énorme, si l'on considère que ces dépôts ne rapportaient rien à leurs possesseurs.

Un tel état de choses était bien fait sans doute pour surexciter la spéculation; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle se soit éveillée de toutes parts. Écoutez cependant les écrivains anglais: ils vous diront toutes les causes particulières qui l'ont provoquée; ils n'en oublieront qu'une seule, celle qui domine les autres. Voici, par exemple, comment s'exprime sur ce sujet M. J. Wilson, dont l'ouvrage se distingue pourtant par d'éminentes qualités. « Dans le cours de l'année 1824, deux sortes de circonstances tendirent à produire une excitation à la spéculation. Le grand succès

qui avait suivi tous les prêts faits pendant les cinq années antérieures aux divers états du continent, sauf une seule exception, et le haut prix auquel les fonds étrangers s'étaient élevés, avaient créé parmi nos capitalistes un grand appétit pour de semblables placemens. Quelques circonstances contribuèrent aussi à mettre les mines étrangères dans un jour favorable. Mais l'un des faits les plus importans, comme ayant influé finalement sur la panique de 1825, et donnant à cette crise un caractère distinct, c'est que les importations de marchandises furent généralement faibles en 1824, et à peine égales à la consommation, en sorte qu'il se manifesta une hausse considérable dans les prix, spécialement vers la fin de l'année. Toutes ces circonstances concoururent, vers la fin de 1824, à faire naître la fièvre de la spéculation dans les premiers mois de 1825 (1). »

Ce qui prouve clairement qu'il y avait à cette fièvre de spéculation une cause plus générale, c'est la variété même des objets auxquels elle s'attacha. J'en reproduis l'énumération d'après le même écrivain : 1° spéculation sur les emprunts étrangers; 2° spéculation sur l'exploitation des mines étrangères; 3° spéculation, dans le pays même, sur les terres et les propriétés, qui montèrent soudainement à des prix très élevés, particulièrement dans le voisinage des grandes villes; 4° spéculation dans des compagnies de divers genres, ayant pour objet les mines, les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les assurances, les prêts, etc.; 5° spéculation sur les marchandises de tout genre. Est-il possible, je le demande, que le même esprit se soit révélé à la fois dans tant de directions différentes, s'il n'avait pas été éveillé par une cause générale et commune? Or, cette cause n'est autre que l'excessif développement des escomptes de la banque, et l'impossibilité absolue pour les capitalistes, en raison du privilége exclusif dont la banque jouissait, de trouver ailleurs l'emploi régulier de leurs fonds.

On peut voir, dans le tableau qui précède, que l'encaisse métallique, qui s'était élevé à 13,800,000 livres au mois de février 1824, tomba à 2,459,000 en février 1826, ce qui fait une décroissance de plus de 11 millions sterling en deux ans. Encore tomba-t-il au-dessous même de 2 millions, et la banque se vit-elle réduite aux expédiens les plus extrêmes pour en remplir les vides, à tel point qu'elle eût succombé peut-être, si elle n'avait trouvé à point nommé dans ses bureaux pour 1 million sterling de billets de moins de 5 livres, qu'elle se hâta d'émettre pour satisfaire aux plus pressans besoins.

Une autre circonstance doit frapper dans ce tableau : c'est qu'en 1825, et surtout au commencement de 1826, l'encaisse de la banque n'égalait pas même à beaucoup près le montant des dépôts dont elle était

(1) *Capital, Currency and Banking*, page 172.

débitrice, d'où il suit qu'elle opérait exclusivement avec les fonds d'autrui, dont elle ne payait d'ailleurs aucun intérêt. Quant aux émissions de billets, on peut voir qu'elles étaient sujettes, à cette époque, à des variations assez fortes, variations qui sont devenues beaucoup moins sensibles depuis que les banques à fonds réunis (*joint-stock banks*) se sont propagées dans le reste du pays. « Si le peuple d'Angleterre, dit fort judicieusement à ce sujet M. H.-C. Carey, avait eu la liberté de fonder une autre banque sur le principe de la responsabilité limitée des associés (c'est-à-dire constituée en société anonyme), et telle qu'elle eût pu absorber, en 1824, l'excédant des dépôts, l'or se serait transporté dans *une autre rue*, au lieu de se transporter dans *un autre pays* (1). » La banque aurait eu de plus faibles dividendes à distribuer à ses actionnaires, mais le pays aurait échappé à de cruels désastres.

La crise de 1837, aussi grave que celle de 1826, n'en diffère pas dans ses circonstances essentielles. Voici, dans les années qui l'ont précédée, le mouvement de la circulation, des escomptes, de l'encaisse et des dépôts.

	ANNÉES.	Circulation.	Dépôts.	Avances.	En caisse.
31 décembre	1833.	17,469,000 liv.	15,160,000 liv.	24,567,000 liv.	10,300,000 liv.
28 id.	1834.	17,074,000	18,019,000	25,551,000	6,975,000
26 id.	1835.	14,564,000	20,370,000	31,764,000	7,718,000
13 id.	1836.	17,361,000	13,330,000	28,971,000	4,545,000
12 février	1837.	17,868,000	14,250,000	31,085,000	4,032,000

C'est toujours le même fait qui se reproduit. Les avances ou escomptes s'accroissent, le capital devient surabondant dans le pays, la masse des dépôts s'élève de 13 à 20 millions de livres sterling; les actionnaires de la banque perçoivent de larges dividendes, et les autres capitalistes ne savent que devenir avec leurs fonds, sur lesquels ils ne perçoivent rien. Ils cherchent enfin pour leurs capitaux un emploi au dehors, puisqu'on le leur refuse au dedans, et le retrait des dépôts commence. Un instant la banque essaie de limiter ses opérations (décembre 1836), mais il en résulte une détresse générale, et les faillites éclatent. La banque est contrainte alors d'étendre de nouveau ses escomptes en présence d'une diminution continue de son encaisse métallique, et au risque d'aboutir à une suspension complète de ses paiemens en numéraire.

Les chiffres que nous venons de grouper sont remarquables à plus d'un titre. C'est à partir du mois de décembre 1833 (2) que l'encaisse métallique commence à décroître, tandis que la masse des dépôts s'accroît toujours. Dès cette époque, le chiffre de l'encaisse est fort inférieur à celui des dépôts, et au mois de décembre 1835, époque où le

(1) *The Crédit System*, chap. VIII.

(2) Il s'était même élevé à 11,978,000 livres au mois de septembre précédent.

retrait commence, la disproportion devient énorme, ce qui prouve que la banque s'engage de plus en plus dans la funeste pratique d'opérer avec les fonds d'autrui, sans les avoir liés à sa fortune par le paiement d'aucun intérêt. Une autre circonstance non moins digne d'attention, c'est que dans toute cette période, si agitée, si tourmentée, le chiffre total de la circulation varie peu, et beaucoup moins, par exemple, que dans les années antérieures à 1826. Cette circonstance prouve d'abord que les banques à fonds réunis, qui s'étaient formées dans les provinces en conséquence de la loi de 1826, avaient apporté là un élément de régularité qui n'existait pas auparavant : j'avais donc raison de dire, en commençant, que plus les banques se multiplient, plus elles se soumettent à la règle. Il faut en conclure, en outre, que ce n'est pas dans l'irrégularité ou l'intempérance des émissions de billets que le mal réside, puisque, même aux époques les plus critiques, ces émissions ont très peu varié en Angleterre, et que c'est bien à tort enfin que certains économistes anglais, sir Robert Peel en tête, ont cru, en s'efforçant de les limiter, prévenir le retour des crises commerciales. Ils ont cherché le mal où il n'est pas, et ont refusé de le voir où il se trouve. C'est à ce point de vue surtout que le bill de 1844, d'ailleurs si mal combiné dans ses dispositions pratiques, est une très grosse erreur.

V. — CONSÉQUENCES DE LA LIBERTÉ DES BANQUES. — CONCLUSION.

En présence de ces faits trop significatifs, que faut-il penser et dire de ces hommes aveugles et chagrins, qui s'en vont répétant parmi nous que les souffrances de nos sociétés actuelles dérivent de la *tyrannie du capital?* Cette formule a-t-elle un sens quelconque dans leur bouche? et si elle a un sens, quel est-il? Certes, les maux sont grands dans la société qui nous entoure; mais n'est-il pas puéril de les attribuer à une prétendue tyrannie que le capital exercerait sur le travail? Où sont les circonstances par où cette prétendue tyrannie se révèle? Il n'est guère de l'essence du capital d'opprimer le travail, sans lequel il ne peut rien, et qu'il doit, au contraire, suivre et rechercher avec empressement dans toutes ses voies. En fait, d'ailleurs, cela n'est pas. Ce qui est vrai plutôt, c'est que, dans l'état de choses dont je viens de tracer un tableau fidèle, le capital est lui-même affreusement opprimé par un monopole inique. Cette vérité s'applique d'ailleurs, remarquons-le bien, aux petits capitaux tout aussi bien qu'aux grands, et il ne faut pas oublier que l'ouvrier, l'homme de peine, devient lui-même capitaliste aussitôt que le fruit de ses épargnes commence à s'accumuler entre ses mains. Nos socialistes seraient donc plus près du vrai, s'ils attribuaient les maux de la société actuelle à la tyrannie exercée *sur le capital;* mais alors ils seraient forcés de convenir que ce qu'ils

appellent la *bourgeoisie* en souffre bien autant que ce qu'ils appellent le *peuple*, et cet aveu dérangerait peut-être leurs calculs.

La tyrannie exercée sur les capitaux de tous les genres, voilà donc le caractère distinctif du régime des banques privilégiées. Il en résulte, en temps ordinaire, pour les détenteurs de ces capitaux, des pertes d'intérêts, des embarras cruels; pour le pays, une paralysie funeste d'une grande partie du fonds social, une stagnation habituelle dans les affaires, et, au moindre effort pour en sortir, une catastrophe. Que si le travail souffre de cet état de choses, ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il subit forcément, même à son insu, le contre-coup de tous les désordres dont le capital est affecté.

Est-il nécessaire de dire maintenant comment la liberté des banques apporterait un remède certain à tous ces maux? On a déjà pu le comprendre. Supposez qu'en 1844 ou en 1845 il eût été permis d'établir une seconde banque à Paris. Elle aurait recueilli, pour composer son fonds social, une bonne partie des capitaux alors oisifs dans les caves de la Banque ou dans les caisses des banquiers. L'escompte des effets de commerce n'eût pas diminué pour cela, au contraire, puisque les deux banques l'auraient effectué concurremment. Ainsi les affaires, loin de se ralentir, auraient pu prendre même un plus rapide essor. Seulement, comme une bonne partie des fonds alors inoccupés aurait trouvé là son emploi, la spéculation sur les chemins de fer eût été peut-être moins ardente. Dans tous les cas, la nouvelle banque, n'ayant à rendre compte à personne des fonds prêtés par elle, puisque ces fonds auraient été les siens, aurait pu laisser cette spéculation s'épanouir à l'aise, sans en redonter aucunement les suites. Quant à la première banque, privée d'une notable partie des dépôts que d'ordinaire on lui confie, puisque ces dépôts seraient allés chercher leur placement dans la nouvelle, elle aurait senti dès cette époque la nécessité de rappeler son propre capital, alors presque entièrement absorbé en achats de rentes : au lieu donc d'opérer presque exclusivement avec les capitaux d'autrui, elle aurait fait valoir les siens. Par là, elle eût été prémunie d'avance contre la crise future. Dans cette situation, la spéculation sur les chemins de fer, la disette même des céréales, auraient pu survenir, sans causer le moindre ébranlement.

Si l'établissement d'une seconde banque n'avait pas suffi, ce qui est très probable, pour absorber les capitaux dormans, il s'en serait formé une troisième qui eût encore mieux raffermi la position. Les escomptes se seraient étendus sans aucun doute, au grand avantage de l'industrie et du commerce, mais sans danger pour le pays. Les trois banques instituées étant forcées de se restreindre chaque jour davantage à l'emploi de leurs propres fonds, la possibilité d'une crise se serait éloignée de plus en plus. Chacune pourtant aurait ajouté quelque

chose à ses ressources propres en émettant une certaine quantité de billets; mais, à moins qu'on n'eût abaissé le chiffre des coupures de ces billets, la circulation totale n'aurait pas grossi pour cela, car c'est le public qui règle cette circulation, sans qu'il dépende en rien des banques de l'élever. Ainsi le commerce et l'industrie auraient pu se donner carrière, sans qu'on eût à redouter aucune perturbation. Il va sans dire cependant que la Banque actuelle aurait vu diminuer ses bénéfices. Après l'établissement d'une première banque rivale, elle aurait vu ses produits se réduire, non pas de moitié, puisque la somme totale des escomptes aurait pu augmenter, mais peut-être d'un tiers, par exemple, de 16 pour 100 à 10. Après l'établissement d'une seconde banque rivale, ces mêmes bénéfices se seraient peut-être réduits à 7 ou 8 pour 100; une quatrième aurait pu les réduire à 5 ou 6, taux d'intérêt encore fort respectable, et que la plupart des capitalistes seraient trop heureux d'obtenir, s'ils pouvaient les percevoir sans travail et sans danger. Si l'on demande où s'arrêterait cette multiplication des banques, la réponse sera simple : elle s'arrêterait au moment où les bénéfices obtenus par ce moyen ne seraient plus supérieurs à ceux qu'on peut obtenir dans d'autres directions.

La France veut-elle enfin améliorer sa condition? Voilà la route qu'elle doit suivre : route facile autant que sûre. C'est par la liberté des banques qu'elle pourra remédier aux maux présens, en s'assurant un sort prospère dans l'avenir. Qu'on se hâte donc de proclamer ce salutaire principe. Quelques autres mesures, il est vrai, seraient encore nécessaires. Il faudrait, par exemple, affranchir l'association commerciale des entraves que le régime actuel lui impose; car il ne servirait de rien d'avoir permis aux compagnies d'exercer le commerce de banque, si la formation régulière des compagnies demeurait à peu près impossible, comme elle l'est dans l'état présent de la législation. Peut-être aussi, pour accélérer le retour du crédit, serait-il nécessaire d'abroger la loi qui fixe le taux de l'intérêt, loi fâcheuse dans tous les temps, et surtout en ce moment funeste; mais ces dernières mesures sont comme les corollaires de l'autre. Que les Français puissent, usant d'un droit fort naturel d'ailleurs, exercer comme ils l'entendent, soit isolément, soit en compagnies, le commerce de banque, de change et d'argent : voilà le principe dans toute sa latitude, tel qu'il doit être compris et proclamé. A cette condition, mais à cette condition seulement, le commerce et l'industrie répareront leurs ruines, et se relèveront plus forts, plus vivaces, qu'ils ne l'ont été dans aucun temps.

CHARLES COQUELIN.

JANE EYRE

AUTOBIOGRAPHIE.[1]

Un roman! un roman! Politique, économie politique, socialisme : tout ce qui retentit et domine en ce temps-ci, je donnerais tout de bien grand cœur pour un roman.

Car enfin, voici huit mois que nous chevauchons dans le pandæmonium des chimères. Huit mois! Et prenez garde que je ne fais point allusion aux luttes violentes, à la souffrance matérielle et à cette incertitude de l'avenir qui est l'anxiété et l'angoisse de chaque jour. Je ne parle que du supplice de l'esprit, des tortures de la pensée, de l'inexprimable dégoût de l'intelligence aux prises avec ces folies terribles qui échappent à la raison par l'excès de leur absurdité, mais auxquelles le mal qu'elles font au monde ne nous permet point de refuser le combat. Certes, après avoir suivi la métaphysique socialiste dans les limbes de l'impossible qu'elle habite, à ces sabbats où tournoie la ronde des sophismes grimaçans, des abstractions décharnées, de tous les spectres du délire; après avoir passé des heures, des jours, des mois dans cette région de l'impalpable, de l'invisible et du vide à trébucher sur les argumens à bascules que M. Proudhon appelle des antinomies, il y a enfin un moment où l'ennui monte au cerveau comme l'ivresse, où l'ame suffoquée secoue le cauchemar et se sauve du vertige par un effort désespéré, où l'on redemande à grands cris l'air, la lumière, la vie, où l'on se tâte pour bien s'assurer que l'on habite encore cette

(1) *Jane Eyre, an autobiography,* by Currer Bell, 3 vol. post 8vo, seconde édition, Smith, Elder et Co, 65, Cornhill, London; édition Tauchnitz, Leipsig; Paris, chez Renouard, rue de Tournon.

chère guenille où le bon Dieu nous a provisoirement logés en attendant les fabuleux organes promis par Fourier; un moment, pour tout dire, où l'on se réfugie dans l'énergie de la vie individuelle, au sein de la réalité, mère robuste, qu'il suffit de toucher pour défier victorieusement les évocations des Paracelses socialistes. Qu'un roman alors est une chose douce et rafraîchissante! un roman qui fait repasser rapidement devant vous quelques scènes de ce poème réel où nous avons chacun notre rôle d'activité, de devoir, de labeur, de souffrance et de joie.

D'ailleurs, les vicissitudes et les tristesses du temps présent donnent un intérêt particulier à la littérature romanesque. Les événemens qui ont rompu certaines carrières ont ramené une foule de personnes distinguées à cette existence de retraite, de repos et de contemplation qui est comme le milieu où se nourrit le plus volontiers ce genre de littérature. Quand les acteurs d'élite deviennent spectateurs, quand les positions officielles renvoient dans l'oisiveté des hommes qui remplissaient les premiers rangs de la société active, la vie d'intelligence et d'imagination s'enrichit nécessairement de tout ce que perdent les affaires. Supposez, — la révolution de février a mille fois réalisé cette hypothèse, — supposez une ame autrefois absorbée par le mouvement extérieur, par les commerces superficiels, par l'activité machinale, qui accompagnent les situations publiques, tout à coup rendue aux méditations d'une solitude inoccupée, à l'intimité des cercles restreints, à cette sorte de recueillement calme où l'on se possède soi-même, où l'on peut se sentir et se regarder vivre: voici ce qui arrive, ce qui arrivera presque toujours : l'on cherche et l'on trouve dans les incidens moins nombreux, mais plus attachans, dans les émotions plus familières, mais plus délicates, de cette nouvelle existence l'aliment d'une activité autrefois prodiguée à des distractions tracassières. Que l'on regrette pour des intérêts publics la perte des situations influentes, je le conçois; mais la retraite a ses consolations, si ce n'est des compensations préférables, et, quoique forcées, ces haltes dans la vie ont bien leurs profits. L'esprit et le cœur y regagnent une élasticité, une sensibilité, une faculté de se reprendre aux choses du sentiment et de la pensée qui est un rajeunissement plein d'imprévu et de charmes. Aussi, en songeant à cette conséquence de la révolution politique, je me représente bien des révolutions privées qui apparaissent dans les mystères du lointain sous une demi-teinte romanesque. Je vois, en ces temps d'épreuves, les vieilles liaisons se resserrer, les fortes amitiés se nouer. Je vois des esprits élevés, des cœurs aimables, s'unir, se presser pour ainsi dire, afin de se protéger mutuellement contre la tempête déchaînée sur le monde, s'arranger pour passer ensemble ces momens de tourmente, heureux de s'être rencontrés ou retrouvés, comme les

membres d'une famille goûtent aux premières soirées d'hiver la douceur de se sentir réunis devant la flamme du foyer, autour de la table du salon, tandis que la pluie fouette les vitres et que la rafale pousse dans le parc dépouillé ses gémissemens les plus lugubres. C'est bien l'heure du roman, n'est-ce pas? l'heure des longues lectures interprétées par les voix intérieures de l'ame.

Il me semble que cet état des esprits et des choses devrait susciter son romancier et inspirer des créations d'une sympathie et d'une couleur nouvelles, quelque chose de plus que des œuvres de pur amusement et de simple jeu littéraire. Sans doute, ennuyés à crier par la prose socialiste du jour, chacun de nous se prend à répéter tout bas, avec un soupir de convoitise :

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Cependant, conter pour conter n'est point assez. Nous demanderions davantage aujourd'hui. Plus que jamais nous voudrions que le romancier fût moraliste. C'est surtout dans des momens comme celui-ci que l'artiste est tenu de renvoyer à ses contemporains l'écho idéalisé de leurs agitations morales, et de se mettre à l'unisson de leurs pensées, de leurs douleurs et de leurs espérances. Il y a plus : si l'art a gardé quelque puissance pratique sur la société, si la littérature conserve encore sur les mœurs une influence efficace, l'art et la littérature sont mis solennellement en demeure de remplir leur rôle utile et social. Quelle est la maladie de ce temps? L'utopie, cette fausse poésie, crée de l'homme un idéal absurde et menteur. Elle réalise le mot de Montaigne et de Pascal : pour vouloir faire de l'homme un ange, elle le soûle et l'abêtit. Elle rêve pour l'homme une perfection mécanique, perfection monotone et sotte. Avec ce mirage qu'elle plaçait autrefois dans le passé sous le sobriquet d'état de nature, qu'elle projette maintenant sur l'avenir, dans une reconstitution générale de l'humanité, elle nie et détruit la société présente; elle insurge les peuples contre les conditions mêmes de leur existence; elle provoque les nations au suicide. Cette erreur trompe sans doute des aspirations généreuses, mais elle flatte aussi de méprisables défaillances. Que cherche-t-on dans l'utopie? Un mécanisme social qui épargne aux hommes la lutte avec la vie, qui les dispense de la douleur, c'est-à-dire de l'effort, du travail, de l'action, c'est-à-dire encore de ce qui fait la vertu et la gloire humaine. L'utopie socialiste est donc l'expression et le vœu de la paresse des esprits, de l'abaissement des imaginations et de la lâcheté des caractères. L'utopie socialiste doit surtout séduire des hommes qui sont bien capables de tenter une insurrection dans l'espoir d'en finir d'un coup avec la bataille de la vie, mais qui ont peur de cette bataille

patiemment recommencée chaque jour; des hommes qui poursuivent un repos chimérique sous le niveau de la tyrannie humanitaire pour s'affranchir des fiers et laborieux devoirs de la liberté et de la responsabilité personnelle; des hommes enfin qui, après et malgré les révolutions, sous les républiques comme sous les monarchies, resteront toujours sujets, et, suivant une fière expression athénienne, ne couperont jamais dans leurs ames la chevelure de l'esclave. La poésie, cette flamme de la liberté humaine, qui s'éteindrait dans l'humanité géométrique et machinale que les utopistes façonnent à la règle et au compas, la poésie à qui il faut des hommes de sang et de chair, des ames ardentes, des caractères d'une diversité infinie, des volontés infatigables, de vrais hommes enfin, ceux qui acceptent et tiennent le duel avec la destinée, la poésie est intéressée au même degré que la société à réfuter l'idéal impossible des socialistes. Elle a pour elle l'arme la plus puissante dans la philosophie des passions, dont elle pénètre seule les intimes profondeurs, et que, seule, elle peut exprimer dans son irrésistible éloquence. Ici donc revient le rôle du roman, cette forme de la poésie consacrée à l'histoire individuelle des émotions humaines : c'est surtout au roman qu'il appartiendrait de formuler contre le socialisme la protestation de la société et de l'art, et de faire tomber le mannequin humanitaire devant l'homme palpitant de la réalité.

Ces pensées me venaient à l'esprit, à mesure que je lisais le livre, fort remarqué en Angleterre, dont j'ai inscrit le titre en tête de ces lignes. *Jane Eyre* est le début d'un écrivain qu'un pseudonyme voile à la curiosité. Qui a écrit ces pages véhémentes et rapides? — Un jeune homme, répondent les uns; une femme, affirment les autres. — Et, en faveur de cette supposition, on m'alléguait naguère l'opinion fort sérieuse d'un homme d'état fort sérieux, qui trouve encore des momens à donner à ces passe-temps littéraires. Celui dont je parle n'est ni plus ni moins que sir Robert Peel en personne. Des raisons tirées de l'objet même et des détails du livre me feraient croire volontiers que *Jane Eyre* sort en effet de la plume d'une femme; mais quel que soit l'auteur de ce roman, quelles que soient les qualités qui l'ont signalé à l'attention et conduit au succès du premier bond, une seule chose m'a frappé dans *Jane Eyre :* c'est le caractère éminemment et énergiquement personnel de ce livre. *Jane Eyre,* je vous en avertis, n'est point un récit d'un intérêt universel, un de ces contes pour lesquels il n'existe point de latitude et que l'on lit avec le même agrément à Paris, à Madrid ou à Moscou. *Jane Eyre* n'est pas non plus un ouvrage littéraire d'une très haute portée; mais c'est une étude morale fort curieuse et fort attachante pour ceux qui, comme moi, ne peuvent, quoique Français, se décider à devenir socialistes. C'est un livre tout anglais, anglais dans l'acception morale du mot. Vous y sentez circuler l'esprit de cette race

saxonne, grossière tant que vous voudrez, ô Français! qui vous croyez encore Athéniens en 1848, mais mâle, dure à la souffrance, infatigable à la peine; qui ne recommence pas sans cesse dans ses romans la carte du Tendre, mais qui entretient fermement au cœur de ses enfans le sentiment de la liberté et de la responsabilité; qui n'a pas donné au monde Saint-Simon et Fourier, mais qui a produit William Penn, Daniel de Foe, Benjamin Francklin. Voilà le côté qui m'intéresse dans cette histoire d'une enfant, d'une orpheline jetée seule et luttant seule dans le monde, que l'auteur de *Jane Eyre* nous raconte. Ce récit est écrit avec des notes vibrantes qui semblent parfois l'accent d'une confession personnelle, avec cette verve passionnée qui anime toujours le débutant dans l'effervescence du premier coup de plume et de la première œuvre. Mais ce qui m'a surtout charmé, c'est que l'auteur s'est uniquement fié à l'éloquence des émotions dont il était l'interprète, et n'a pas un instant songé à fulminer une apocalypse contre la société dans un drame où pourtant la société joue à peu près le rôle tyrannique et cruel de la fatalité antique.

Et l'auteur de *Jane Eyre* a eu d'autant plus de mérite à dédaigner les ressources déclamatoires que son sujet lui offrait, qu'il s'est créé systématiquement d'autres difficultés singulières. Le roman admet des illusions de perspective, ménagées par des artifices de convention, par des coquetteries reçues. Les héros de roman mettent ordinairement du fard pour paraître devant le lecteur, comme les héros de théâtre au feu de la rampe. Il y a tout un attifage de costume, de décor, de mise en scène, qui forme la perspective romanesque. C'est le charme qui attirait ces paroles aux lèvres de Frédérique, au moment où Goethe allait commencer la lecture du *Vicaire de Wakefield :* « J'ai beaucoup de plaisir à lire les romans; on y trouve de si jolies personnes, à qui on voudrait bien ressembler. » Tout le secret de la puissance du roman est dans la charmante naïveté de ce mot. Or, je suis sûr que la ravissante fille du pasteur de Sesenheim ne l'eût point prononcé à propos de *Jane Eyre.* Jane Eyre n'est pas une de ces belles et souriantes demoiselles suivies d'élégans amoureux qui passent sous le rayon doré de l'idéal dans les rêves des jeunes filles. Si vous liez connaissance avec le héros et l'héroïne de *Jane Eyre,* vous pourrez vous intéresser à leurs aventures; mais le désir de leur ressembler ne vous viendra point à l'esprit. Le romancier, par un parti pris intrépide, a fait ses héros décidément laids, les laissant attraper, par-ci, par-là, comme ils peuvent, à travers l'émotion, cette beauté de hasard que nous appelons la beauté du diable. Il y avait un autre prestige à l'usage des romanciers anglais, qui est également négligé dans *Jane Eyre :* je veux parler de la représentation des mœurs du grand monde, qui a suffi au succès de plusieurs romans fashionables. *Jane Eyre,* comme mise en scène, est tout simplement un roman de *country-life.* Ce livre

ne contient pas la moindre description d'une *saison* de Londres, d'un séjour aux eaux ou d'une course au clocher; l'auteur n'y fait paraître aucun lion et n'y trace pas la plus légère esquisse du Brummell ou du comte d'Orsay du jour : pas de promenade au parc, pas de dîner à Richmond, pas le moindre phébus mondain. Tout se passe à la campagne, comme si les salons, les villes de bains et les printemps de Londres n'avaient jamais existé. C'est une histoire sobre et sérieuse, consacrée à dramatiser la situation médiocre et dépendante d'une classe très intéressante et très nombreuse parmi les femmes d'Angleterre. Et pour nous, étrangers, l'attrait romanesque que présente une pareille peinture n'est autre chose peut-être que l'intérêt de curiosité qui nous attire vers des scènes de mœurs étrangères.

M. de Chateaubriand parle avec mélancolie de ces cadets de famille qu'on voyait disparaître dans notre ancienne France : « redescendus à la charrue ou absorbés par les classes ouvrières, sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus. » Que de tristes tableaux cette pensée évoque! quelles séries de souffrances matérielles et morales devaient parcourir les victimes du privilége avant de descendre au dernier rang et à l'oubli de leur nom! Ce flux et ce reflux dans le sort des familles a perdu chez nous beaucoup de son intérêt dramatique, aujourd'hui que toutes les classes de la nation y sont soumises. Quelle est la race qui n'aura pas descendu et monté tous les degrés de l'échelle sociale lorsque le code civil, sous le régime duquel la propriété foncière change de mains tous les dix-huit ans, aura duré un siècle? En Angleterre, le vieil état de choses existe encore avec les accidens et les contrastes qu'il enfante dans l'histoire des familles, avec ces sacrifices humains que l'aristocratie paie de son sang à la misère pour conserver sur une seule tige la grandeur et la fortune patrimoniales. L'activité politique, coloniale et commerciale du peuple anglais, cet esprit d'entreprise qui lance les Saxons à tous les bouts du monde, corrige, il est vrai, pour les hommes les conséquences du droit d'aînesse, et semble y puiser au contraire un stimulant continuel et un ressort indestructible. Il n'en est pas tout-à-fait de même pour les femmes; elles n'ont pas les mêmes moyens de conquérir leur place au soleil. Aux confins surtout de la classe moyenne, que de filles de famille, dans les branches cadettes, doivent courir, sur la pente de la pauvreté, à la dépendance et à l'abandon! Comme on doit retrouver, chez ces femmes anglaises surtout, ce déchirement intérieur, cette fatalité de position si cruellement connues de notre bourgeoisie besoigneuse, qui naissent du désaccord de la naissance, de l'éducation et de la fortune. C'est dans cette classe que notre auteur a choisi l'héroïne de son roman.

Jane Eyre est orpheline. Sa mère avait épousé, contre le gré de sa famille, un pauvre *clergyman*. Le couple amoureux et déshérité s'était enfui dans une grande ville manufacturière. Là, les privations et les

angoisses de la pauvreté, une épidémie aidant, les emportèrent dans la même tombe. Le frère de la malheureuse morte recueillit Jane Eyre au berceau; mais il mourut bientôt lui-même et la laissa une seconde fois orpheline, en recommandant à sa femme de l'élever comme un de ses enfans. Nous trouvons Jane Eyre dans cette famille étrangère : c'est un pauvre petit être, chétif, timide, sans grace, sans beauté, à qui le sort a tout refusé, jusqu'à la bienfaisante insouciance et à l'épanouissement joyeux de l'enfance. Elle est là, persécutée et tremblante, dans le château de Mme Reed, sa tante, aussi dure, aussi haineuse qu'une marâtre; elle est élevée avec les enfans de Mme Reed, deux filles qui la méprisent comme une subalterne, un méchant petit drôle dont elle est le jouet et le souffre-douleur. Ce pauvre petit cœur, qui n'a jamais été caressé et rafraîchi d'une parole affectueuse, qui ne s'est jamais dilaté sous un rayon de tendresse, se resserre tout craintif en lui-même. Jane Eyre est concentrée, taciturne. Sa tante et les domestiques de la maison l'accusent de sournoiserie, et prennent ce prétexte pour redoubler de mauvais traitemens. L'auteur résume en quelques scènes ce martyre de l'enfance de Jane Eyre. C'est un procédé familier aux romanciers anglais, de redescendre jusqu'aux premières années de la vie pour y chercher le développement d'un caractère et saisir l'homme dans l'enfant. Rien n'est plus logique. Dans ces natures à vive sensibilité auxquelles s'applique le roman, l'enfance contient le germe et l'explication de la vie entière. Aussi, voyez avec quelle complaisance et quelle attention minutieuse et charmée les poètes qui nous ont laissé leurs mémoires parcourent leurs premiers souvenirs et s'y arrêtent; voyez Goethe, voyez Rousseau. Quelque ignorante et oublieuse que soit l'enfance, il me semble que l'ame, dans sa fraîcheur, y ressent plus vivement la douleur et la joie, y connaît les plus vives délices et les plus cruelles souffrances, les souffrances surtout! Quelles douleurs infinies peut contenir un cœur d'enfant! par exemple le cœur d'une enfant de dix ans qui, comme Jane Eyre, mange, dès le berceau, le pain de la dépendance.

Je citerai, pour donner une idée de la manière de l'auteur, une de ces terribles scènes où l'oppression que subit Jane Eyre surpasse la résignation de la petite fille et provoque une crise décisive dans son caractère. C'est une pluvieuse et froide après-midi de décembre. Les enfans de Mme Reed s'abritent autour de leur mère. Jane, exclue des tendresses et des douceurs du cercle de famille, s'esquive dans la bibliothèque, se blottit dans un pli de rideau et feuillette avec béatitude les gravures d'un livre d'histoire naturelle. Son cousin John la cherche et la trouve, lui arrache le livre et la bat; elle résiste. Cris de John. Toute la maison est en émoi. Mme Reed et les domestiques arrivent, et, comme toujours, c'est Jane qui a tort et qui est punie.

« — Emmenez-la dans la chambre rouge, dit Mme Reed, et enfermez-la. » Quatre mains se posèrent sur moi, et je fus emportée en haut.

« Je résistai (Jane Eyre raconte elle-même ses mémoires) pendant tout le chemin : chose nouvelle et qui aggrava la mauvaise opinion que Bessie et miss Abbot étaient disposées à se faire de moi. J'étais, comme diraient les Français, hors de moi-même; je comprenais qu'un moment de mutinerie m'avait déjà exposée à un étrange châtiment, et, en esclave rebelle, je résolus, dans mon désespoir, d'aller jusqu'au bout.

« — Tenez-lui les bras, miss Abbot; on dirait une chatte folle.

« — C'est une honte, cria la femme de chambre. Quelle conduite inconvenante, miss Eyre! frapper un jeune gentleman, le fils de votre bienfaitrice! votre jeune maître!

« — Maître! comment est-il mon maître? est-ce que je suis une domestique?

« — Non; vous êtes moins qu'une domestique, car vous ne faites rien pour gagner votre entretien. Là, asseyez-vous, et réfléchissez à votre méchanceté.

« Elles m'avaient conduite, pendant ce temps, dans la pièce indiquée par Mme Reed, et elles m'avaient jetée sur une chaise. . . . . .

. . . . . .

« Bessie, s'adressant à moi, dit :

« — Prenez garde, mademoiselle, que vous avez des obligations envers Mme Reed; elle vous nourrit; si elle vous renvoyait, vous seriez obligée d'aller à la maison des pauvres.

« Je n'avais rien à répondre à ces paroles, elles n'étaient pas nouvelles pour moi; mes plus anciens souvenirs me rappelaient des avis semblables. Ce reproche de ma dépendance était devenu comme un tintement vague dans mon oreille. J'en souffrais beaucoup, mais je ne comprenais qu'à demi. Miss Abbot ajouta :

« — Et vous ne devez pas vous regarder comme l'égale des demoiselles Reed et de M. Reed, parce que madame a la bonté de vous laisser élever avec eux. Ils auront beaucoup d'argent, et vous n'en aurez point. Votre rôle est d'être humble, et de tâcher de leur être agréable.

« — Ce que nous vous disons est pour votre bien, reprit Bessie d'une voix moins sévère; vous devriez essayer de vous rendre utile et aimable : alors vous pourriez avoir un abri dans cette maison; mais, si vous devenez violente, madame vous renverra, pour sûr.

« — De plus, dit miss Abbot, Dieu la punira; il peut la faire mourir au milieu de ses scènes, et alors où irait-elle? Venez, Bessie, laissons-la. Pour rien au monde, je ne voudrais avoir un cœur comme le sien. Dites vos prières, miss Eyre; car, si vous ne vous repentez pas, un méchant esprit peut descendre de la cheminée et vous emporter.

« Elles s'en allèrent en fermant la porte à clé derrière elles.

« La chambre rouge était une chambre de réserve, jamais occupée, quoiqu'une des plus grandes et des plus belles de la maison. Un lit immense, soutenu sur des colonnes massives d'acajou, entouré de rideaux de damas rouge foncé, s'élevait au centre comme un tabernacle; les deux grandes fenêtres, dont les persiennes étaient toujours fermées, disparaissaient à moitié sous des tentures de la même étoffe. Le tapis était rouge; au pied du lit se trouvait une table recouverte d'un tapis écarlate. Les tentures des murs étaient d'une douce nuance

fauve légèrement rosée. Les armoires, la toilette, les chaises, étaient en vieil acajou noirci. Ce fond sombre servait de repoussoir aux matelas et aux coussins du lit, sur lesquels s'étendait une couverture blanche, et à un grand fauteuil blanc aussi et garni de coussins qui ressemblait à un trône pâle.

« Cette chambre était froide; on y faisait rarement du feu. Elle était silencieuse, éloignée des appartemens habités; une servante y entrait le samedi pour enlever des glaces et des meubles la poussière de la semaine. Ces rares visites lui donnaient un caractère de solennité. De loin en loin seulement, Mme Reed venait y passer en revue des objets mystérieusement renfermés dans un tiroir de l'armoire. Là étaient les parchemins de sa famille, ses diamans et un portrait en miniature de son mari mort. Ces derniers mots contiennent le secret de la chambre rouge. M. Reed y était mort depuis neuf ans; c'est dans cette chambre qu'il avait rendu le dernier soupir, dans cette chambre qu'il avait été mis au cercueil, et, depuis ce jour, un sentiment de respect et de crainte en avait consacré la solitude.

« Dès que j'osai faire un mouvement, j'allai voir si la porte était bien fermée. Hélas! oui. Jamais prison ne fut mieux verrouillée. En retournant, j'étais obligée de passer devant le miroir; mon regard fasciné plongea involontairement dans les profondeurs qu'il révélait. Tout y paraissait plus froid et plus sombre que dans les objets dont il réflétait l'image; l'étrange petite figure qui m'y regardait, le visage pâle, avec une attitude désolée et le regard effaré de peur, me fit l'effet d'un de ces esprits que les contes nocturnes de Bessie nous représentaient comme allant surprendre au bord de marais les voyageurs attardés. Je retournai m'asseoir sur un tabouret.

« La superstition me gagnait en ce moment, mais elle n'était pas encore maîtresse de moi. Mon sang était encore allumé; la rage de l'esclave révolté me serrait encore le cœur. Le flot pressé de mes pensées m'entraînait violemment en arrière avant de me laisser retomber sur le triste présent.

« Les tyranniques violences de John Reed, les fiers dédains de ses sœurs, l'aversion de sa mère, la partialité des domestiques, tourbillonnaient dans ma tête troublée. Pourquoi étais-je toujours victime, toujours battue, toujours accusée, toujours condamnée? Pourquoi ne pouvais-je réussir à plaire? pourquoi était-ce toujours en vain que je m'efforçais de gagner les bonnes graces du monde? Éliza, égoïste et volontaire, était respectée. Georgiana, qui avait le caractère d'une enfant gâtée, rancunière, insolente, rencontrait partout l'indulgence. Sa beauté, ses joues roses et ses boucles dorées, semblaient donner du bonheur à tous ceux qui la voyaient, et lui faisaient pardonner toutes ses fautes. John n'était jamais réprimandé, encore moins puni, par personne. Il pouvait tordre le cou aux pigeons, exciter les chiens contre les moutons, arracher les fleurs des plantes les plus rares de la serre, désobéir à sa mère, la traiter de vieille femme, gâter et déchirer ses plus belles robes, il était toujours « son cher bijou. » Et moi qui n'osais pas commettre une seule faute, qui m'efforçais de remplir tous mes devoirs, je m'entendais traiter du soir au matin d'enfant méchant, insupportable, maussade et hypocrite.

« Ma tête était encore endolorie et saignante du coup que j'avais reçu. Personne n'avait reproché à John de m'avoir frappée sans motif, et, parce que j'avais résisté à sa violence, j'étais accablée de la réprobation universelle.

« Injustice! injustice! criait ma raison passagèrement surexcitée par l'agonie

de la douleur; et ma volonté, également exaltée, me suggérait d'étranges expédiens pour échapper à cette insupportable oppression. Je voulais fuir, ou, si cela m'était impossible, cesser de manger et me laisser mourir de faim.

« Quelle était la consternation de mon ame dans cette terrible journée! quel tumulte dans mon cerveau! quelle insurrection dans mon cœur! Et cependant dans quelles ténèbres, dans quelle ignorance s'agitait au dedans de moi cette lutte morale! Cette question s'élevait sans cesse dans mon esprit : Pourquoi suis-je condamnée à souffrir ainsi? et je ne trouvais point de réponse. Aujourd'hui, à de longues années de distance, je m'en rends compte.

« J'étais un objet disparate dans Gateshead-Hall; je n'y ressemblais à personne; je n'avais rien de commun avec Mme Reed, ni avec ses enfans, ni avec son vasselage. Si ces gens ne m'aimaient point, je ne les aimais pas davantage. Ils n'étaient pas tenus d'avoir de l'affection pour un être qui ne sympathisait avec personne parmi eux, un être inutile, incapable de servir leurs intérêts ou de rien ajouter à leur plaisir, un être nuisible, nourrissant le ressentiment de leurs injustices et le mépris de leur jugement. Si j'eusse été une belle, insouciante, brillante et capricieuse enfant, — quoique dans le même état d'abandon et de dépendance, — Mme Reed aurait plus aisément supporté ma présence; ses enfans auraient eu avec moi plus de camaraderie et de cordialité; les domestiques n'auraient point été aussi portés à faire de moi le souffre-douleur de la famille.

« La lumière du jour s'éteignait dans la chambre rouge. Il était plus de quatre heures; le ciel, couvert de nuages, s'assombrissait en un crépuscule lugubre. J'entendais la pluie qui continuait à battre la fenêtre de l'escalier et le vent qui hurlait dans l'allée derrière le château. Je devins peu à peu froide comme une pierre, et alors mon courage tomba. Ce sentiment d'humiliation, de défiance de moi-même, d'abattement désespéré qui m'était habituel, étouffa les dernières flammes de ma colère mourante.

« Tout le monde disait que j'étais méchante; peut-être disait-on vrai. Quelle pensée venais-je d'avoir? me laisser mourir de faim! C'était un crime. Étais-je prête à mourir? le caveau de la chapelle de Gateshead, était-ce une demeure que je pusse envier? C'est là, je l'avais entendu dire, que M. Reed reposait enseveli. A ce souvenir, je m'arrêtai avec un mouvement d'effroi. Je ne pouvais me rappeler la figure de M. Reed, mais je savais qu'il était mon oncle, — le frère de ma mère, — qu'il m'avait reçu, moi orpheline, dans sa maison, et qu'à ses derniers momens il avait fait promettre à Mme Reed de m'élever et de m'entretenir comme un de ses enfans. Mme Reed croyait probablement avoir tenu sa promesse, et elle l'avait tenue en effet autant que sa nature pouvait le lui permettre; mais comment aurait-elle pu aimer une étrangère, une fille qui ne lui était unie, après la mort de son mari, par aucun lien?

« Il me vint une idée singulière. Je ne doutais pas, — je n'avais jamais douté, — que, si M. Reed eût vécu, il ne m'eût traitée avec douceur; et maintenant, tandis que mon regard se fixait sur le lit blanc et les murs chargés d'ombre, ou se tournait par hasard sur la glace qui miroitait dans l'obscurité, je me rappelais ce que j'avais entendu dire des morts troublés dans leurs tombeaux par la violation de leurs dernières volontés, et reparaissant sur la terre pour punir le parjure et venger l'opprimé. Je pensais que l'ame de M. Reed, fatiguée des souffrances de l'enfant de sa sœur, pourrait quitter sa demeure, sortir du caveau

de l'église ou descendre d'un monde inconnu, et se dresser devant moi dans cette chambre. J'essuyai mes larmes, j'étouffai mes sanglots, dans la crainte qu'un signe de douleur violente ne pût éveiller une voix surnaturelle et bienveillante, ou évoquer dans les ténèbres quelque figure lumineuse penchée vers moi avec compassion... Cette image me consolait, mais l'idée qu'elle pût se réaliser me frappait de terreur. Je m'efforçai de l'oublier, je m'efforçai d'être ferme. Rejetant mes cheveux en arrière, je relevai la tête, et j'essayai de jeter un regard courageux autour de la chambre sombre. En ce moment, une clarté brillait sur le mur. Était-ce, me demandais-je, un rayon de la lune pénétrant par une ouverture de la persienne? Non; la lumière de la lune est immobile, et cette clarté vacillait. Pendant que je la regardais, elle monta au plafond et courut au-dessus de ma tête. Sans doute cette raie lumineuse était la clarté d'une lanterne portée par quelqu'un qui traversait la pelouse; mais, avec mon esprit disposé à l'épouvante, avec mes nerfs excités, je crus que ce rayon fugitif était l'avant-coureur d'une vision. Mon cœur battit violemment, ma tête devint brûlante; un bruit comme un frôlement d'ailes remplit mes oreilles : il me semblait sentir quelque chose auprès de moi; j'étais oppressée, suffoquée. Je ne pus endurer ce supplice. Je me précipitai sur la porte, et j'ébranlai la serrure avec des crispations désespérées. J'entendis des pas dans le passage extérieur; la clé tourna : Bessie et Abbot entrèrent.

« — Mademoiselle, vous trouvez-vous mal? dit Bessie.

« — Quel bruit affreux! s'écria Abbot; j'en suis toute bouleversée.

« — Faites-moi sortir, emmenez-moi, criai-je.

« — Pourquoi? Vous êtes-vous fait mal? avez-vous vu quelque chose? demanda encore Bessie.

« — Oh! j'ai vu une lumière, et j'ai cru qu'un revenant allait paraître... J'avais saisi la main de Bessie, elle ne pouvait me l'arracher.

« — Elle a crié à dessein, déclara Abbot avec dégoût. Et quel cri! elle ne voulait que nous faire venir. Je connais ses malices.

« — Qu'est-ce que tout ceci? demanda une autre voix d'un ton impérieux, et Mme Reed venait le long du corridor, le bonnet ouvert et flottant, la robe tourbillonnante et frémissante. — Abbot et Bessie, je croyais avoir ordonné que Jane Eyre serait laissée dans la chambre rouge jusqu'à ce que j'y vinsse moi-même.

« — Mlle Jane a crié si fort, dit Bessie en s'excusant.

« — Laissez-la, fut la seule réponse. — Laissez la main de Bessie, petite : vous ne réussirez pas à sortir avec ces manéges, je vous l'assure. J'abhorre l'artifice, surtout chez les enfans. C'est mon devoir de vous montrer que vos ruses ne servent de rien : vous resterez ici une heure de plus, et encore ce n'est qu'à la condition que vous serez parfaitement soumise et tranquille que je viendrai vous délivrer.

« — Oh! ma tante, ayez pitié de moi! pardonnez-moi! je ne puis rester. Punissez-moi d'une autre manière; je mourrai si...

« — Silence! ces violences me sont odieuses. » Je n'étais sans doute à ses yeux qu'une comédienne précoce; elle me regardait de la meilleure foi du monde comme un mélange de passions violentes et de duplicité dangereuse.

« Bessie et Abbot s'étaient retirées; Mme Reed, impatientée de ma bruyante affliction et de mes sanglots frénétiques, me repoussa et ferma la porte sur moi

sans ajouter un mot. Je l'entendis s'éloigner; à peine fut-elle partie, que j'eus, je crois, une attaque de nerfs. Je perdis connaissance. Ainsi finit cette scène. »

Cette crise détermine une révolution dans l'existence de Jane Eyre. Elle tombe malade, puis elle arrive à ce degré d'impatience où il devient impossible aux natures les plus timides et les plus douces d'endurer un moment de plus les injustices de la tyrannie, où la révolte devient une nécessité machinale de l'organisme qui éclate sous la pression comme un ressort trop tendu. Un jour, à un reproche inique de Mme Reed, Jane répond instinctivement : « Que dirait l'oncle Reed, s'il était vivant? Mon oncle Reed est au ciel, comme mon père et ma mère. Ils savent que vous m'enfermez et que vous voulez me faire mourir. » Jane est pour Mme Reed un remords incarné. Cette femme ne peut plus supporter sa présence, et la place dans une institution de charité fondée pour l'éducation des orphelines.

Je passe sur la vie de Jane dans l'école de Lowood. Malgré le triste régime de la maison, la sévérité des règles, le despotisme arbitraire de certaines maîtresses et de certains fondateurs, les huit années que Jane demeure dans cette espèce de cloître sont une ère de bonheur comparées à son ancienne existence. Elle reçoit une excellente éducation, s'applique à l'étude avec amour, et devient maîtresse elle-même; mais, toutes ses amies ayant quitté Lowood, elle finit par se fatiguer de cette existence uniforme. Elle se sent prisonnière dans le cercle de montagnes qui entoure Lowood, et dont elle n'a jamais franchi les cimes. Elle rêve au monde immense qui s'étend et s'agite au-delà de cette étroite enceinte. Une voix s'élève en elle qui demande la liberté, ou plutôt un changement de servitude. Or, voici comment Jane raisonne et conduit l'accomplissement de ce désir. Que veut-elle? Une nouvelle place, dans un nouveau milieu, parmi des figures nouvelles. Comment obtenir des places? En s'adressant à des amis? Jane n'a point d'amis. En insérant un avis dans le journal du comté? Chose pensée, chose faite. Elle demande une place de gouvernante, et l'*Herald* du lieu publie prosaïquement l'annonce suivante : « Une jeune dame accoutumée à faire des éducations désirerait entrer, en qualité d'institutrice, dans une famille dont les enfans ne dépasseraient pas l'âge de quatorze ans. Elle peut enseigner les branches ordinaires d'une bonne éducation anglaise, avec le français, le dessin et la musique. S'adresser à J. E., poste restante. Lowton. — Shire. » Quelques jours après, avec quelle émotion et quelle curiosité rêveuse Jane trouve à la poste et lit la lettre suivante : « Si J. E., qui a publié un avis dans l'*Herald* de jeudi dernier possède les aptitudes mentionnées, et si elle peut donner des renseignemens suffisans sur son caractère et sa capacité, on lui offre l'éducation d'une enfant de moins de dix ans, avec trente livres

sterl. par an. J. E. est priée de s'adresser à Mme Fairfax, Thornfield, près de Millcote. — Shire. » Voilà Jane, gouvernante de dix-huit ans, brisant sa cage, et, avec une vraie témérité d'Anglaise, s'envolant dans le monde, au hasard d'une annonce et d'une adresse.

Par une froide soirée d'octobre, Jane arrive à Thornfield. On l'arrête dans l'obscurité devant un château à longue façade. Une seule fenêtre est éclairée. La lumière passe sous la draperie d'un rideau relevé. Elle suit une servante dans une grande salle percée de hautes portes cintrées. Puis on l'introduit dans une chambre doublement illuminée par la clarté des bougies et la flamme du foyer, le spectacle le plus réjouissant pour une voyageuse attardée qui trouve enfin son nid : une charmante petite chambre bien fermée, bien chaude; une table ronde près d'un feu flamboyant, un bon fauteuil à bras, et, au fond du fauteuil, la petite vieille dame la plus propre qu'il soit possible d'imaginer, en bonnet de veuve, robe noire et tablier de mousseline blanche comme neige, avec la plus douce figure du monde. C'est le beau idéal du comfortable domestique, et c'est toute une révélation, toute une existence nouvelle pour l'orpheline de Gateshead et de Lowood. La première fois de sa vie, elle est soignée, fêtée, choyée; elle a une famille et, cette religion domestique de l'Anglais, un intérieur presque sien, un *home*. On l'installe au premier étage dans une jolie petite chambre meublée à la moderne. Le lendemain, lorsque le soleil lui sourit à travers l'ouverture des rideaux, elle s'éveille avec mille espérances joyeuses. Elle fait sa toilette de quakeresse avec une coquette complaisance; elle regrette devant sa glace d'être si petite, si pâle, de n'avoir pas de jolies joues roses, une petite bouche de cerise, les traits les plus réguliers et les plus fins. Elle sort de sa chambre, traverse une longue galerie, descend le grand escalier de chêne qui mène à la vaste salle. Tout est nouveau pour elle; elle regarde tout avec une curiosité émerveillée : les portraits de famille pendus aux murs, la lampe de bronze qui descend du plafond. Elle court sur la pelouse. Là s'étend devant elle, sous un beau ciel d'automne, la façade grise du château. Ce n'est point une résidence princière, c'est le manoir d'un gentilhomme, un grand bâtiment couronné de créneaux d'un aspect gothique et pittoresque, entouré de champs et de prairies, et au loin d'une ceinture de collines qui lui forment les horizons les plus reposés.

Mme Fairfax, la gentille petite vieille, n'était point la châtelaine douairière de ce manoir, elle en était la femme de charge. Thornfield appartenait à M. Edward Fairfax Rochester, un homme de quarante ans, qui avait long-temps voyagé, passait pour avoir mené une vie orageuse, et paraissait nourrir une sorte d'aversion pour son château de famille, où il ne faisait que des séjours courts et rares. Il y avait conduit récemment une petite fille française, une enfant de sept à huit ans

qu'il voulait élever comme sa pupille, et dont l'éducation venait d'être confiée à Jane Eyre; il était reparti avant l'arrivée de la gouvernante. Adèle Varens, c'est le nom de l'enfant, était un bijou de Parisienne, un oiseau coquet et jaseur, tout occupé de chiffons et de minauderies. Ce qu'on apprenait d'elle, parmi son babil, c'est que sa mère était morte, qu'on lui avait appris à danser et à déclamer, que beaucoup de beaux messieurs venaient chez sa mère et comblaient la petite fille de caresses, de douceurs et de cadeaux, qu'après la mort de sa mère M. *de* Rochester l'avait emmenée en Angleterre sur un grand bâtiment qui fumait, qui fumait!... Jane Eyre ne sut rien de plus de sa pupille, jusqu'au prochain voyage du mystérieux maître de Thornfield.

M. Rochester arriva trois mois après l'entrée de Jane Eyre. Pour vous donner tout le plaisir de la surprise à l'apparition de ce curieux personnage, je laisserai Jane raconter elle-même la première entrevue. C'est un curieux échantillon de ce mélange de raffinement, de sauvagerie, d'absolutisme fantasque qui fait le fonds de caractère du patricien anglais.

« Mme Fairfax entra.

« — M. Rochester serait heureux que vous et votre élève voulussiez bien prendre le thé au salon avec lui ce soir; il a été si occupé tout le jour, qu'il n'a pu, jusqu'à présent, demander à vous voir.

« — A quelle heure prend-il le thé? demandai-je.

« — Oh!... à six heures. Il avance ses heures, à la campagne. Vous feriez bien de changer de robe; je vais vous aider.

« — Changer de robe?

« — Oui. Je m'habille toujours le soir, quand M. Rochester est ici.

« Cette formalité me semblait quelque peu cérémonieuse. Cependant je regagnai ma chambre. Je remplaçai ma robe de laine noire par une robe de soie de la même couleur, la seule de rechange que j'eusse, excepté une robe gris-clair que, dans mes idées de toilette prises à Lowood, je regardais comme trop belle pour être portée, si ce n'est dans les circonstances les plus solennelles.

« — Il vous faut une broche, dit Mme Fairfax. Je n'avais pour tout ornement qu'une seule petite perle que miss Temple m'avait donnée en souvenir; je la mis et nous descendîmes. Avec le peu d'habitude que j'avais des étrangers, c'était pour moi une épreuve d'être ainsi appelée en présence de M. Rochester. Je laissai Mme Fairfax s'avancer la première, je marchai dans son ombre en traversant la salle à manger, et, passant sous l'arceau dont la portière retombait maintenant, j'entrai dans l'élégante retraite du maître.

« Deux bougies étaient allumées sur la table et deux sur la cheminée. A la lumière et à la flamme d'un feu superbe, Pilote se chauffait, Adèle agenouillée à côté de lui. Incliné sur un lit de repos, paraissait M. Rochester, le pied appuyé sur un coussin; il regardait Adèle et le chien; le feu lui arrivait en plein visage. Je reconnus mon voyageur avec ses grands sourcils de jais, son front carré rendu plus carré encore par ses cheveux noirs coupés horizontalement, son nez plus caractérisé que beau, ses narines ouvertes, qui me semblaient annoncer la co-

lère, et les traits rudes et farouches de son visage. Maintenant qu'il n'était plus enveloppé de son manteau, la carrure de son corps me parut s'harmoniser avec celle de sa figure, vrai corps d'athlète à la large poitrine, aux flancs étroits, point grand néanmoins et dépourvu de grace.

« M. Rochester devait s'être aperçu de notre entrée; mais il ne paraissait pas d'humeur à la remarquer, car il ne remua pas la tête pendant que nous approchions.

« — Voici mademoiselle Eyre, monsieur, dit Mme Fairfax de son ton pacifique. Il s'inclina, toujours sans détourner les yeux du groupe du chien et de l'enfant.

« — Que mademoiselle Eyre s'asseoie, dit-il; et il y avait quelque chose de raide et de contraint dans son salut, une impatience dans son intonation cérémonieuse qui semblait ajouter : Que diable cela me fait-il, à moi, que mademoiselle Eyre soit ici ou ailleurs? En ce moment, je ne suis pas disposé à l'entretenir.

« Je m'assis sans le moindre embarras. Une réception d'une politesse accomplie m'aurait probablement couverte de confusion, je n'aurais pu y répondre avec la moindre élégance et la moindre grace; mais cette brutalité fantasque ne m'imposait aucune obligation. Au contraire, un acquiescement décent à cette boutade me donnait l'avantage. D'ailleurs, l'excentricité du procédé était piquante. J'étais curieuse de voir comment M. Rochester continuerait.

« Il continua comme aurait fait une statue, c'est-à-dire qu'il ne dit mot ni ne bougea. Mme Fairfax semblait croire qu'il était nécessaire que quelqu'un fût aimable, elle commença à parler avec douceur, suivant son habitude, et, suivant son habitude aussi, avec vulgarité. Elle se mit à plaindre M. Rochester de la masse d'affaires qui l'avaient accablé tout le jour, de l'ennui que devait lui causer la foulure dont il souffrait; puis elle lui recommanda la patience, tant que ce mal durerait.

« — Madame, je voudrais du thé. — Ce fut la seule réponse qu'elle obtint. Elle se hâta de sonner, et, lorsque le plateau arriva, elle procéda à l'arrangement des tasses, des cuillers, etc., avec une célérité attentive. Adèle et moi, nous nous approchâmes de la table; mais le maître ne quitta point son lit de repos.

« — Voulez-vous prendre la tasse de M. Rochester? me dit Mme Fairfax; Adèle peut-être la renverserait.

« Je fis ce qu'on me demandait. Comme il prenait la tasse de ma main, Adèle, croyant le moment propice pour faire une requête en ma faveur, s'écria :

« — N'est-ce pas, monsieur, qu'il y a un cadeau pour mademoiselle Eyre dans ce petit coffre?

« — Qui parle de cadeau? dit-il d'un air renfrogné. Vous attendez-vous à un présent, mademoiselle Eyre? Aimez-vous les présens? — Et il fouillait mon visage avec des regards qui me paraissaient sombres, irrités, perçans.

« — Je ne sais trop, monsieur : je n'en puis guère parler par expérience. Un cadeau passe en général pour une chose agréable.

« — En général? Mais quelle est votre opinion, à vous?

« — Je serais obligée de prendre du temps, monsieur, pour vous faire une réponse satisfaisante. Un présent a bien des aspects, et il faudrait les considérer tous avant d'avoir une opinion sur sa nature.

« — Mademoiselle Eyre, vous n'êtes pas aussi naïve qu'Adèle : elle demande un cadeau à grands cris dès qu'elle me voit; vous, vous battez les buissons.

« — Adèle peut invoquer le droit d'une vieille connaissance et de la coutume, car elle dit que vous avez l'habitude de lui donner des jouets. Quant à moi, je serais bien embarrassée de me trouver un titre, puisque je suis étrangère, et que je n'ai rien fait qui mérite une marque de reconnaissance.

« — Oh! ne faites pas trop la modeste; j'ai examiné Adèle, et je vois que vous vous êtes donné beaucoup de mal pour elle. Elle n'a pas de grandes dispositions, mais vous l'avez beaucoup améliorée.

« — Monsieur, vous venez de me donner mon cadeau, je vous remercie. L'éloge des progrès de son élève est la récompense la plus enviée de l'instituteur.

« — Holà! dit M. Rochester, et il prit son thé en silence. »

La conversation continue sur ce ton fantasque et hargneux du côté de M. Rochester, et avec la même décision et la même promptitude à la réplique de la part de Jane Eyre. Harcelée de questions brusques, ironiques ou bienveillantes, suivant le caprice du maître, Jane Eyre du même coup raconte son histoire et subit un véritable examen.

« — Jouez-vous du piano? demande le pacha en connaisseur dédaigneux. — Un peu. — La réponse est stéréotypée. Entrez dans la bibliothèque, — s'il vous plaît, veux-je dire. (Pardonnez-moi ce ton de commandement; j'ai l'habitude de dire : Faites cela, et on le fait. Je ne peux changer maintenant ce vieil usage.) Allez donc dans la bibliothèque; laissez la porte ouverte. Asseyez-vous au piano, et jouez un air. — Je me levai, et suivis ses indications. — Assez, me cria-t-il au bout de quelques minutes; vous jouez *un peu*, à ce que je vois, comme une pensionnaire anglaise, mieux que quelques-unes peut-être, mais pas bien. — Je fermai le piano et je revins. Après la musique, la peinture. — Adèle m'a montré quelques esquisses ce matin qu'elle dit être de vous. Un maître vous a probablement aidée? — Non, assurément. — Ah! ceci respire l'orgueil. Voyons votre portefeuille. — Il choisit quelques aquarelles dont je passe la description. — Où avez-vous pris les copies de ceci? — Dans ma tête. — Cette tête que je vois sur vos épaules? — Oui, monsieur. — Il déploya les aquarelles devant lui, et les examina attentivement. — Étiez-vous heureuse quand vous avez fait ces dessins? — J'étais absorbée, monsieur; oui, et j'étais heureuse. Peindre était la jouissance la plus vive que j'eusse connue. — Ce n'est pas beaucoup dire. Et étiez-vous satisfaite du résultat de vos ardens travaux? — Loin de là : je souffrais du contraste qu'il y avait entre mon idéal et mon œuvre. Je me sentais absolument impuissante à réaliser ce que j'avais rêvé. — Pas tout-à-fait; vous avez fixé l'ombre de vos pensées, mais rien de plus probablement. Vous n'avez pas assez de science et d'habileté technique pour les rendre complétement. Cependant, pour une écolière, ces esquisses sont remarquables; les motifs en sont fantastiques. Vous avez copié vos rêves... Qui vous a appris à peindre le vent? Voilà une tempête dans le ciel et sur cette hauteur. Où avez-vous vu Latmos, car c'est Latmos. C'est là..... Retirez ces dessins. — J'avais à peine noué les cordons du portefeuille, que, regardant sa montre, il dit brusquement : Il est neuf heures;

à quoi pensez-vous, miss Eyre, de laisser Adèle veiller si tard? Allez la coucher. »

Vous le pressentez, c'est entre Jane et ce bourru bienfaisant que se passera le roman. Rochester est un des types les plus familiers au roman anglais. S'il faut en croire les romanciers, s'il est vrai que ce caractère soit une fidèle image de la réalité, M. Disraeli a bien eu raison de dire qu'il y a dans le patricien anglais du *magnifico,* du pacha et du jockey. Si nous étions des Français du XVIIe ou du XVIIIe siècle, nous aurions le droit d'ajouter que, dans l'Anglais le plus civilisé et le plus raffiné, il reste encore au fond du barbare. Cela s'explique. Prenez un aristocrate anglais au midi de la vie, à ce moment où il atteint ce que Byron appelle *the fulness of satiety,* le dégoût de la plénitude, et figurez-vous son histoire. C'est un vrai fils des Normands, ces fiers vagabonds de la mer. Il a vu tous les climats; il s'est accoté à tous les rivages; il a traversé la vie en pirate, écumant partout l'émotion, le plaisir, l'aventure; il a porté, dans l'oisiveté, chose si laborieuse, cette même ardeur, cette activité accélérée, cette force et cette impétueuse vitesse de machine à vapeur que le manufacturier de Manchester et le négociant de Liverpool appliquent à l'industrie ou au commerce. Avec les habitudes, les blessures et les dégoûts qu'une telle existence laisse au cœur, vous aurez ce mélange de concentration et d'emportement, d'étrangeté et d'ironie, de férocité et d'ennui, qui exhale l'amère ivresse du spleen; vous aurez le caractère de Rochester. Cet homme tempétueux et ennuyé s'amuse pourtant de l'originalité, de la franchise, de l'ignorance surtout de Jane Eyre. Dans la théorie des affinités passionnelles, les contraires s'attirent. Quant à Jane, elle étudie le seigneur de Thornfield avec l'avide intérêt que l'on éprouve dans la première curiosité de la jeunesse pour ces têtes hâlées qui semblent porter en elles le secret de la vie, et elle regarde dans cette ame profonde et troublée,

Comme un enfant craintif se penche sur les eaux.

Jane a la virilité de cœur que l'éducation de la pauvreté donne aux natures énergiques. Elle y puise un sentiment de liberté, d'assurance et de respect d'elle-même qui lui permet, dans ses relations avec Rochester, d'être ce qu'on appelle bon garçon en restant honnête fille. Il y a entre eux des conversations hardies, fantasques, décousues, infinies, au milieu desquelles la petite Adèle intervient gracieusement avec ses enfantillages parisiens. Mais Adèle est un des premiers mystères de la vie de Rochester. A l'arrivée de son tuteur, vous avez vu par exemple qu'elle attendait un cadeau. Rochester lui a rapporté une petite robe de soie rose, une robe de danseuse d'opéra en mi-

niature. « Il faut que je l'essaie, crie l'enfant, à l'instant même. » Deux minutes après, elle reparaît dans son joli costume, une couronne de roses sur la tête, en petits souliers de satin blanc. « Est-ce que ma robe va bien? crie-t-elle en bondissant; et mes souliers? et mes bas? Tenez, je crois que je vais danser! » Et elle danse, et elle pirouette; puis elle retombe sur un genou, inclinée devant Rochester : « Monsieur, je vous remercie mille fois de votre bonté, dit-elle en se relevant; c'est comme cela que maman faisait, n'est-ce pas, monsieur? — Ex-ac-te-ment, répond le pacha soucieux. » Qu'est-ce donc qu'Adèle et sa mère? La confidence suivante vous l'apprendra :

« Une après-midi, que je me promenais dans les champs avec Adèle, je rencontrai M. Rochester. Il me pria de le suivre dans une avenue de hêtres, qui était devant nous, tandis qu'Adèle jouait avec Pilote et ses volans.

« Il me raconta qu'Adèle était la fille d'une danseuse française, Céline Varens, pour laquelle il avait eu ce qu'il appelait « une grande passion. » Céline avait feint d'y répondre par un amour plus ardent encore. Il se croyait idolâtré. Tout laid qu'il était, il se figurait, disait-il, qu'elle préférait sa taille d'athlète à l'élégance de l'Apollon du Belvédère.

« Et, mademoiselle Eyre, je fus si flatté de la préférence de la sylphide française pour son gnôme anglais, que je l'installai dans un hôtel, et lui donnai un établissement complet : domestiques, voiture, cachemires, diamans, dentelles, etc. En un mot, j'étais en train de me ruiner, dans le style convenu, comme un autre prodigue; je n'avais pas même l'originalité de découvrir une route nouvelle pour aller à la destruction et à l'infamie; je suivais la vieille ornière avec une exactitude stupide, sans m'écarter d'un pas du sentier battu. J'eus, comme je le méritais, le sort de tous les dissipateurs. Un soir, j'allai chez Céline sans être attendu; elle était sortie. Mais la nuit était étouffante, j'étais fatigué de courir à travers Paris; je m'assis dans son boudoir, heureux de respirer un air consacré naguère par sa présence. Non, j'exagère; je n'avais jamais cru qu'il y eût autour de sa personne une vertu sanctifiante; je veux parler des senteurs de ses parfums préférés. Les émanations des essences mêlées à l'odeur des fleurs commençaient à me monter à la tête, lorsque j'eus l'idée d'ouvrir la fenêtre et de m'avancer sur le balcon. Il faisait clair de lune, le gaz était allumé, la nuit calme et resplendissante. Il y avait une ou deux chaises sur le balcon, je m'assis, j'allumai un cigare, — je vais en prendre un si vous voulez bien me le permettre.

« Il fit une pause, tira un cigare de sa poche, l'alluma, le plaça entre ses lèvres, jeta une bouffée d'encens havanais dans l'air glacé, et reprit de la sorte :

« — J'aimais aussi les bonbons dans ce temps-là, mademoiselle Eyre; je croquais des pastilles de chocolat, et je fumais alternativement en regardant défiler les équipages le long de cette rue à la mode, lorsqu'une voiture élégante et fermée, traînée par deux beaux chevaux anglais parfaitement reconnaissables par cette brillante nuit parisienne, roula vers l'hôtel; c'était la voiture que j'avais donnée à Céline. Elle rentrait. Naturellement mon cœur bondit d'impatience sur la rampe de fer où je m'appuyais. La voiture s'arrêta. Ma flamme (c'est

le mot propre pour une *innamorata* d'opéra) s'alluma. Quoique enveloppée d'un manteau, embarras bien inutile, par parenthèse, dans une si chaude soirée de juin, je reconnus son petit pied, qui sortait sous le pan de sa robe, à mesure qu'elle sautait par la portière. Penché sur le balcon, j'allais laisser tomber ces mots : Mon ange! murmurés, il est vrai, d'une voix que l'amour seul eût pu entendre, lorsqu'une autre personne sortit aussi de la voiture; mais cette fois ce fut un talon éperonné qui frappa le pavé, ce fut un chapeau d'homme qui passa ensuite sous la porte cochère de l'hôtel.

« Vous n'avez jamais ressenti la jalousie, n'est-ce pas, mademoiselle Eyre? Belle demande! vous ne connaissez pas l'amour. Voilà deux sentimens qu'il vous reste encore à éprouver. Votre ame dort; le choc qui doit la réveiller se fait attendre encore. Vous croyez que l'existence coule sur un flot aussi paisible que celui où a glissé jusqu'ici votre jeunesse. Les yeux fermés, les oreilles assourdies, vous vous laissez bercer au courant sans voir les rochers qui montent sous l'eau, sans entendre les brisans qui bouillonnent; mais, je vous le dis, un jour viendra où vous arriverez aux écueils, un jour où votre vie se brisera en un tourbillon tumultueux, en une bruyante écume : alors, ou vous volerez sur les rocs acérés comme une poussière liquide, ou bien, soulevée et portée par une vague puissante, vous roulerez dans un courant plus calme, — comme moi en ce moment.

« J'aime cette journée, j'aime ce ciel d'acier, j'aime le calme et la dureté de ce paysage sous cette gelée. J'aime Thornfield, son antiquité, son isolement; j'aime ses vieux arbres et ses buissons épineux, sa façade grise et les lignes de ses fenêtres sombres, qui réfléchissent ce ciel métallique. Et cependant, que j'en ai long-temps abhorré la seule pensée, comme je hais encore...

« Il serra les dents et se tut. Il s'arrêta et frappa du pied le sol durci. Une pensée détestée semblait l'avoir pris à la gorge et l'étreindre si fortement, qu'il ne pouvait faire un pas.

« Nous montions l'avenue lorsqu'il s'arrêta ainsi; le château était devant nous. Il leva les yeux sur les créneaux, et y jeta un regard comme je n'en ai vu de ma vie. La douleur, la honte, la colère, l'impatience, le dégoût, la haine, semblèrent lutter un moment dans la large prunelle, dilatée sous son sourcil d'ébène. Le combat fut terrible, mais un autre sentiment finit par l'emporter, quelque chose de dur et de cynique, de résolu et d'inflexible. Il dompta son émotion et pétrifia son attitude. Il poursuivit :

« — Pendant que je gardais le silence, mademoiselle Eyre, je réglais un compte avec ma destinée. Elle était là, près de ce tronc de hêtre, comme une des sorcières qui apparurent à Macbeth sur la bruyère de Forres. « Vous aimez Thornfield? » disait-elle, et elle levait le doigt et écrivait dans l'air un souvenir qui courait s'imprimer en hiéroglyphes lugubres sur la façade du château : « Aimez-le si vous pouvez! aimez-le si vous l'osez! »

« — Oui, reprit-il, je l'aimerai, j'oserai l'aimer! et il ajouta avec emportement : Je tiendrai ma parole, je briserai les obstacles qui m'empêcheraient d'être heureux, bon! Ce que les autres regarderaient comme des barrières de fer tombera sous ma main comme de la paille ou du bois pourri.

« Adèle vint se jeter dans ses jambes avec son volant; il la repoussa durement, puis reprit sa promenade en silence. Je hasardai de le rappeler au sujet dont il s'était écarté.

« — Avez-vous quitté le salon, lui demandai-je, lorsque Mlle Varens fut entrée?

« Je m'attendais à une rebuffade pour cette question intempestive; mais, au contraire, sortant de sa rêverie, il tourna les yeux vers moi : les ombres de son front semblèrent s'éclaircir.

« — Tiens, j'ai oublié Céline! Eh bien! pour y revenir, lorsque je vis ma magicienne escortée ainsi d'un cavalier, le vieux serpent de la jalousie se glissa en sifflant sous mon gilet, et, en un instant, m'eut percé jusqu'au cœur. Il est étrange, s'écria-t-il en s'interrompant de nouveau, il est étrange que je vous choisisse, vous, ma jeune dame, pour confidente de tout cela; il est plus étrange encore que vous m'écoutiez tranquillement, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde qu'un homme comme moi vînt conter ses histoires de fille d'opéra à une petite fille sans expérience comme vous; mais cette dernière singularité explique la première. Avec cet air grave, prudent et sage, vous avez bien la mine d'une confidente. Ces conversations sont bonnes : je ne puis vous faire de mal, et en m'écoutant vous me soulagez.

« Après cette digression, il continua :

« — Je demeurai sur le balcon. Ils viendront sans doute dans le boudoir, pensais-je, préparons une embuscade. Passant ma main dans la fenêtre entr'ouverte, je tirai le rideau, je laissai seulement une petite ouverture pour faire mes observations; je refermai aussi la persienne, en ménageant une fente par laquelle pussent m'arriver les paroles étouffées des amoureux; je retournai ensuite à ma chaise, et, comme je m'asseyais, le couple entra. Mon œil était fixé sur l'ouverture. La fille de chambre de Céline vint, alluma un flambeau, le posa sur une table et sortit. Je vis alors les amans; ils quittèrent leurs manteaux. La Varens resplendit dans son satin et ses diamans, et son compagnon parut sous le costume d'un officier. Je le reconnus, c'était le vicomte..., jeune homme vicieux et sans cervelle. Je l'avais rencontré souvent dans le monde et n'avais jamais songé à le haïr, tant il me paraissait méprisable. En le voyant, le dard du serpent, la jalousie, se brisa par enchantement, car au même instant s'éteignit mon amour pour Céline.

« Ils commencèrent à causer; leur conversation me mit complétement à l'aise : frivole, mercenaire, sans cœur et sans esprit. Au lieu de m'irriter, elle m'ennuya. Ma carte était sur la table, on s'empara de mon nom; ils n'avaient ni l'un ni l'autre assez de vigueur ou d'esprit pour me travailler d'importance. Ils m'outrageaient de toute leur force, au lieu de me persifler, Céline surtout, qui brillait sur le chapitre de mes défauts et de mes laideurs, elle qui témoignait une admiration si fervente pour ce qu'elle appelait ma beauté mâle; en quoi elle différait bien de vous, qui m'avez dit à bout portant, dès notre seconde entrevue, que vous ne me trouviez point beau.

« En ce moment, Adèle accourut encore vers nous. — Monsieur, dit-elle, John vient de dire que votre intendant arrive et vous demande...

« — Ah! J'abrège donc. J'ouvris la fenêtre, je marchai vers eux. Je rendis à Céline sa liberté; je la priai de quitter l'hôtel et lui offris ma bourse, sans prendre garde à ses cris, à ses protestations, à ses convulsions, à ses prières. Je pris un rendez-vous au bois de Boulogne avec le vicomte. J'eus le plaisir de me battre avec lui le lendemain. Je logeai une balle dans un de ses bras étiolés et frêles

comme l'aile d'un poulet étique, et je crus en avoir fini avec toute la clique; mais malheureusement, six mois après, la Varens m'attribua cette fillette, Adèle. Elle affirmait qu'elle était ma fille; c'est possible, mais je ne retrouve pas dans sa figure les preuves de ma laide paternité : Pilote me ressemble davantage. Quelques années après notre rupture, sa mère l'abandonna pour courir l'Italie avec un chanteur. Je ne dois rien à Adèle, car je ne suis pas son père; mais, apprenant la situation de ce pauvre petit être, je l'enlevai aux boues de Paris, et je le transplantai ici pour l'élever sainement sur le sol salubre de la campagne anglaise. Je garde cette petite fleur française, dont la vue souvent m'importune, conformément au principe des catholiques qui croient expier de nombreux péchés par une bonne action. Maintenant que vous savez que votre élève est l'enfant d'une fille d'opéra française, vous allez peut-être me prier de chercher une autre gouvernante. Mais rentrons, le jour tombe. Adieu. »

De causerie en causerie, de confidence en confidence, par l'habitude de cette camaraderie originale, le gentilhomme et l'institutrice, Rochester et Jane Eyre, finissent bientôt par s'aimer. D'abord Rochester n'en dit rien, et Jane Eyre ne s'en aperçoit guère. Elle ne découvre son propre attachement qu'en voyant Rochester auprès d'une autre femme. Le maître de Thornfield, prolongeant jusqu'à l'été son séjour au vieux manoir, adresse quelques invitations à la *nobility* et à la *gentry* du voisinage. Thornfield se peuple pendant quelques semaines d'hommes, de femmes du monde, et nécessairement de demoiselles à marier. L'homme élégant se réveille chez Rochester; Jane Eyre, en le voyant, du coin de l'œil et de son humble chaise d'institutrice, coqueter dans le cercle des jeunes filles ou s'enfuir au galop dans le lointain des avenues, à côté d'une belle amazone, apprend qu'elle aime en se sentant jalouse. Ce n'est qu'un nuage, car la passion de Rochester éclate bientôt avec de fiévreuses alternatives de tendresse et d'inquiétude. Il veut épouser Jane Eyre : le mariage va s'accomplir; mais tout à coup le mystère de la vie de Rochester se déchire. Rochester est déjà marié; dans sa jeunesse, lorsqu'il n'était encore que cadet de famille, son père l'avait forcé d'épouser à la Jamaïque la fille d'un riche créole. Cette femme, abrutie par de dégoûtantes passions, l'a déshonoré; puis elle est tombée dans une folie furieuse. Elle vit encore. Rochester, en héritant du château paternel, l'y avait conduite en secret et l'y tenait emprisonnée sous la surveillance d'une servante. Plusieurs fois même, la folle avait trompé la vigilance de sa gardienne et avait essayé d'allumer dans le château des incendies demeurés inexplicables pour les autres habitans. Sans la folie de cette femme, Rochester eût été sûr d'obtenir le divorce; mais la loi ne lui permettait point d'intenter un procès à une insensée. Après de longs combats intérieurs, il avait voulu briser enfin la fatalité de sa vie, et n'avait pas cru violer la justice en foulant aux pieds la lettre d'un texte qui en démentait l'esprit. Cependant, le

jour où le scandale de ce projet frénétique est dévoilé, il n'y a plus que deux partis pour Jane Eyre : l'infamie ou la fuite.

Elle fuit, elle quitte Thornfield à l'instant même; elle se jette dans une voiture qui la laisse elle ne sait où, aussi loin de Thornfield que le conducteur a pu la mener pour la monnaie qu'elle lui a donnée. Elle retombe dans le désert du monde, plus isolée encore que lorsque sa tante Reed l'envoya à l'école de charité. Errant dans la campagne, sans argent, sans asile, elle est recueillie mourante de faim, de froid et de fièvre, dans un cottage habité par un curé de village et ses deux sœurs. Ici commence la quatrième partie des aventures de Jane Eyre et une suite de scènes douces et curieuses que je peux à peine indiquer. Les sœurs du curé sont gouvernantes comme Jane Eyre; le ministre est un noble et studieux jeune homme. Tous trois, par une sollicitude attentive, parviennent à fermer les blessures de Jane. On lui fait une situation; on la met à la tête d'une école gratuite de petites filles, qu'un propriétaire voisin fonde dans le village. Une franche camaraderie d'esprit et de caractère se forme vite entre la jeune maîtresse d'école et le jeune pasteur du hameau, comme elle s'était établie entre le maître et l'institutrice de Thornfield. Le ministre, ame ardente gouvernée par une raison froide et domptée par une volonté de fer, se prépare à partir pour les colonies comme missionnaire. C'est une figure bien observée et finement tracée que celle de cet homme qui prémédite l'apostolat avec une sorte d'exactitude mathématique. L'Angleterre doit recruter parmi des caractères semblables ses légions de missionnaires, qui n'ont pas, il est vrai, comme les nôtres, la poésie du dévouement évangélique et les sublimes aventures du martyre, mais qui, tout en rendant, je le crois, des services réels à la cause chrétienne, couvrent le monde de pionniers de colonisation, d'agens politiques, d'explorateurs scientifiques, sans compter encore les vifs et délicieux conteurs comme George Borrow. Le ministre conçoit pour Jane un attachement utilitaire, si l'on peut accoupler ces deux mots. Le caractère viril, énergique, l'esprit ferme et hardi de Jane Eyre, lui paraissent les signes d'une vocation semblable à la sienne; il veut lui persuader que la volonté divine qui lui a donné les facultés morales nécessaires à la compagne d'un missionnaire, l'appelle visiblement à devenir sa femme. Le souvenir de Rochester empêche long-temps Jane de se rendre à cette homélie. Pendant cette lutte, un frère de son père enrichi aux colonies, auquel elle avait écrit pour lui annoncer son mariage avec M. Rochester, meurt et lui laisse une honnête fortune, car, heureusement pour les collatéraux et les romanciers britanniques, l'Angleterre est un pays où les oncles d'Amérique ne sont point encore devenus invraisemblables. Elle est sur le point de céder au missionnaire; seulement, avant de quitter son pays, elle veut revoir encore Thorn-

field et connaître le sort de Rochester; mais elle trouve Thornfield détruit. La folle, une nuit, a réussi à y mettre le feu : montée sur les créneaux, comme le mauvais génie du vieux manoir, et dominant l'incendie, elle s'est abîmée dans l'édifice embrasé. Rochester a été arraché aux flammes, aveugle et mutilé. Jane Eyre vole vers lui. Il recouvre la vue. Elle l'épouse.

Après le tort que j'ai fait à ce roman par une analyse nécessairement écourtée, je ne commettrai point l'injustice de le soumettre à la dissection d'une minutieuse critique. On compose un roman avec trois choses : une situation, des caractères et une intrigue. L'auteur de *Jane Eyre* a choisi une situation vraiment intéressante et romanesque. Cette jeune fille, orpheline, élevée par charité, entrant dans le monde avec une culture d'esprit qui la fait égale à tous, mais dans une condition subalterne et inférieure, mise en contact avec tout ce qu'elle comprend, désire et mérite par l'intelligence et le sentiment, et tout ce que la fortune lui refuse, recevant enfin de l'amour la pleine investiture de la vie, cette histoire sera toujours attachante. Nous la connaissons bien : on nous l'a plus d'une fois racontée, et si, à propos d'un livre éphémère et sans signature, il était permis d'invoquer les grands souvenirs, je rappellerais les Mémoires de Mme de Staal-Delaunay et la douce et gentille *Marianne* de Marivaux. Je n'ai rien à redire non plus aux caractères de *Jane Eyre :* ils sont plus énergiques, plus accentués que délicats; ils sont vrais pourtant, celui de Jane surtout, et chaque scène du roman leur donne dans les plus minutieux détails un relief plein de vie. Mais l'intrigue, voilà le côté défectueux. Je ne conçois pas que, pour développer sa situation et ses caractères, l'auteur de *Jane Eyre* n'ait pu trouver une action plus simple; je ne conçois pas qu'il ait cru avoir besoin d'une complication d'incidens mal soudés par un lien quelquefois invraisemblable. L'auteur de *Jane Eyre* avait pourtant assez de talent pour faire une œuvre irréprochable et complète.

Mais ce que je ne cesserai de louer, c'est l'inspiration mâle, saine, morale, qui anime *Jane Eyre* à chaque page. Quoi que puissent dire nos romanciers, ce livre prouve une fois de plus que la fiction trouve des ressources infinies dans la peinture des mœurs honnêtes, des événemens réguliers de la vie réelle, de l'essor simple et franc des passions. Quand aurons-nous donc fini, nous, Français, de creuser dans nos romans, avec un acharnement de monomanes, cette métaphysique, cette diplomatie subtile, même profonde quelquefois, des penchans dépravés, des affections corrompues, des entraînemens monstrueux, de tout ce qu'enfante la fermentation du mal dans la nature humaine? Il faut bien peu vivre de la vie active, robuste, militante, à laquelle Dieu nous a destinés en nous donnant cette terre à pétrir de nos mains, pour croupir dans ces sordides imaginations, comme le Chinois hébêté dans

l'ivresse de l'opium. D'ailleurs, au fond de cette littérature, que l'on ne dirait plus faite que pour une nation efféminée et pourrissante, il y a une maladive paresse, une honteuse stérilité, tous les signes qui annoncent la caducité et la mort des écoles littéraires. A la fin du XVIIIe siècle, au moment où le romantisme, cette insurrection de l'Europe contre le goût français, allait éclater, le génie le plus puissant de cette révolution, Goethe, s'arrêta un instant à Strasbourg, comme s'il hésitait sur la frontière de deux mondes poétiques. Après avoir interprété l'étude de notre littérature par l'observation de nos mœurs, il se décida contre nous. La vie des Français, dit-il, lui parut quelque chose de trop arrêté, de trop convenu, de trop apprêté, et le dégoûta du formalisme artificiel, de la monotonie impuissante de la littérature d'alors : il se tourna vers les Anglais, et adora Shakespeare. Il explique, par des raisons bien vives et bien vraies, l'ascendant que la poésie anglaise exerçait en ce moment sur toutes les jeunes imaginations agitées de pressentimens généreux. La littérature anglaise leur paraissait plus imprégnée des séves de la vie; elle était plus réelle, plus variée, plus sympathique, plus humaine. Suivant Goethe, elle devait ce caractère à la mâle activité de la société anglaise, travaillée en tous sens et remuée sans cesse par les luttes politiques, par le mouvement des affaires publiques, qui entretiennent dans un peuple les dramatiques vicissitudes de fortunes et le déploiement des forces individuelles. Je crains qu'entre la littérature française et la littérature anglaise ces différences aient moins disparu qu'on ne croit depuis le temps de la jeunesse de Goethe; je crains que, malgré notre épilepsie révolutionnaire, nous n'ayons trop conservé encore de l'ancienne stagnation de nos mœurs, et qu'en matière littéraire nous soyons encore revenus aux conventions artificielles et aux routines éreintées. Pourtant, si Goethe a dit vrai, si les agitations politiques donnent à la poésie l'air, la lumière, le mouvement, la santé; s'il est vrai aussi que les révolutions soient l'âge romanesque des peuples, c'est le cas aujourd'hui, pour le roman français, de sortir d'une ornière qui avait fini par devenir un ruisseau. La révolution de février a eu pour avant-coureurs et pour auxiliaires des romans bien mauvais; au moins qu'elle en suscite de bons. Elle nous doit cette revanche. Vienne donc aussi la réaction littéraire, et que le mot de Turgot reprenne sa vérité effacée : « Les romans sont des livres de morale, ce sont même les seuls où j'aie vu de la morale ! »

EUGÈNE FORCADE.

LA

SOURCE ÉTERNELLE.

En vain ton corps palpite et parle avec cent voix,
Ils disent l'ame absente,
Nature! et tu n'as rien sous tes flots, sous tes bois,
Rien qui rêve et qui sente.

Simple théâtre, en toi l'homme seul est acteur,
Lui seul veut, souffre, expie;
Qui voit l'esprit frémir sous ta face est menteur,
Qui t'adore est impie.

Dans ce bruyant vallon, rien n'a de vie, hors moi;
Tout est forme éphémère;
Et j'étais insensé quand j'allais, plein de foi,
Dire au chêne : Mon frère!

Rien n'est pensée au fond des forêts où j'entends
La parole suprême;
Rien n'est amour ni joie en tes fleurs, ô printemps!
O toi par qui l'on aime!

Cependant écoutez : — Sur le chemin du cœur
Il est des jours de vide,
Où, dans l'or le plus pur, toute humaine liqueur
Trompe la lèvre avide;

Où, brisé par le monde, incapable d'effort,
Le penseur sur son livre,
L'amant sur son amour, croyant que tout est mort,
Veut renoncer à vivre.

C'en est fait! feuille et fleurs sèchent en un moment;
La séve a quitté l'arbre;
Le dernier flot tarit, et ta main vainement
Frappe ton front de marbre.

Tes poètes aimés, tes peintres, et, le soir,
L'archet qui nous enlève,
Plus rien d'humain ne rend à ton cœur un espoir,
A ton esprit un rêve!

Tu vois tout à travers une froide vapeur;
Tu passes lent et sombre;
Ta vie, objet pour tous d'ironie ou de peur,
Est le rêve d'une ombre.

Mais tout à coup l'esprit, déchirant ton linceul,
Vers le désert t'emmène;
Jusqu'aux âpres sommets cultivés par Dieu seul,
Tu fuis la race humaine.

Tu vois les noirs sapins sous leurs neigeux manteaux,
Les lacs dans les cratères;
Tu vois la blanche nue argenter les plateaux
Tout rouges de bruyères.

Du glacier irisé d'azur et de vermeil
Où le chamois s'abreuve,
A l'heure où l'a frappé la verge du soleil,
Tu vois naître le fleuve.

Quand, pour gravir au loin d'autres cimes encor,
Dès l'aube tu t'apprêtes,
Tu vois, à l'orient, courir la ligne d'or
Qui dessine leurs crêtes.

Tu descends dans la nuit des antres souterrains
Au feu pâle des lampes;
Vers toute œuvre où de Dieu les pas restent empreints,
Tu vas, tu cours, tu rampes.

Sur les rocs, sur le sable aux torrides clartés,
Ta chair sue et ruisselle,
Et rejette à grands flots tout ce que les cités
Ont mis d'impur en elle.

Tu dors sur le granit; ce dur chevet te rend
Plus fort à chaque halte;
Tu manges le miel pur, tu bois l'eau du torrent,
Et ta vertu s'exalte.

Tous tes sens ont grandi : ton œil voit des éclairs
Où tu ne voyais qu'ombre;
Ton oreille, au milieu du silence des airs,
Entend des voix sans nombre.

Tu saisis les regards que, la nuit, chaque fleur
Adresse à chaque étoile;
Le front mystérieux de l'astre de douleur
Devant toi se dévoile.

Avant que nul ait vu sur la feuille des bois
La perle déposée,
Tu sens couler d'en haut sur ta lèvre et tu bois
L'impalpable rosée.

Tu démêles dans l'air les rapides odeurs
Des fleurs les plus lointaines,
Et tes pieds, sous le sol, mieux que tous les sondeurs,
Devinent les fontaines.

Autour de toi tu sens affluer l'infini;
Et ces ondes sonores,
Ce torrent de parfums à la lumière uni,
Entrent par tous tes pores.

Ivre de ces senteurs, des bruits de ce concert
Plein d'encens et de flammes,
Tu comprends que ton ame, en s'ouvrant au désert,
A respiré des ames.

Car tu vins t'y plonger pâle, épuisé, traînant
Ton corps, ton cœur malades;
Et la vie en toi coule et gronde maintenant
Comme l'eau des cascades.

La neige s'est fondue, aux rayons du vrai jour,
Sur ta lèvre engourdie;
L'urne de ta pensée, au toucher de l'amour,
Déborde en mélodie.

L'arbre a repris sa feuille et ses vertes couleurs,
Et ses divins murmures;
Au moindre vent, ses fruits pleuvront avec des fleurs;
Ses pommes d'or sont mûres.

Tresse, au bord du verger, tresse encor, pour demain,
Des corbeilles plus grandes,
Et va parer l'autel où ta stérile main
N'apportait plus d'offrandes.

Le désert t'a rendu cette vertu d'aimer
Que l'homme t'a ravie;
Et l'on nie à ce sein qui t'a pu ranimer
D'avoir en soi la vie!

Il répare en un jour ces longs mois où l'ennui
Appauvrissait ta muse.
Tout s'accroît au désert, tout s'engendre de lui;
Dans la cité tout s'use.

Crois-en donc à l'instinct qui t'y fait sentir Dieu :
La nature est vivante;
L'infini coule en elle, et t'abreuve, en tout lieu,
De joie et d'épouvante.

Oui, c'est Dieu qui circule en cet immense corps,
Dans la moindre corolle;
Ces formes, ces couleurs, ces parfums, ces accords,
Tout n'est que sa parole.

Cette parole vit; c'est l'ame, c'est la voix
De toute créature;
C'est l'amour que tu sens, la beauté que tu vois
Au fond de la nature.

Cherche donc le désert quand tu vas poursuivant
L'esprit qui renouvelle,
Poète, et, chaque été, plonge-toi plus avant
Dans la source éternelle!

VICTOR DE LAPRADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1848.

L'état de siége est levé. La belle nouvelle en vérité! Il y avait quelques honnêtes gens qui acceptaient avec douleur cette nécessité de salut public, il y avait d'autre part bon nombre de clubistes qui rongeaient sourdement leur frein et grondaient dans l'ombre sous la loi qui leur était imposée; mais, pour la masse, pour ce qu'on appelle le public, hélas! il y songeait bien ! Le peuple de France est amoureux de liberté, oui sans doute, si amoureux et si jaloux de son trésor, qu'après l'avoir reconquis sur les tyrans, comme on lui jure qu'il l'a fait, il lui faut tout de suite une armée d'occupation pour le garder envers et contre tous, et d'abord contre lui-même. La liberté ne va point en France à moins de cinquante mille hommes campés, l'arme au bras, dans Paris. Il n'y a que ce régime-là qui nous rassure, une fois qu'il est convenu que nous sommes émancipés. L'état de siége est levé; n'ayez cependant trop de peur : on a fini les barraques, et les fusils n'y manquent pas.

Autre nouvelle : la constitution est achevée, la constitution de 1848, la dixième, la douzième, que sais-je? dans la longue série de nos monotones révolutions. Voilà vraiment encore peu de chose! Qui est-ce qui s'est si fort aperçu qu'on ne parlait plus de cela dans l'assemblée? Où trouver un patriote naïf qui ait eu seulement l'idée de chanter le *Te Deum*, parce qu'on était encore un fois au bout de cette épreuve tant de fois déjà recommencée? Un instant, on avait pu craindre que nos vieilles gloires, que nos vieilles et solides acquisitions de 89 ne fussent compromises par des intrigans ou des fous également dangereux; le péril a disparu devant le courage et l'intelligence des grands citoyens qui n'a-

vaient pas perdu pied dans la bourrasque. Le péril écarté, il ne demeurait plus sur le chantier qu'une édition nouvelle du livre immortel de 89, une édition plus ou moins correcte : à quand la prochaine?

La constitution de la république est finie : quand nomme-t-on le président? La grosse question est là; c'est là l'important, l'essentiel, tout le reste n'est rien que bagatelle, bagatelle de la porte. Mais entendons-nous, il s'agit d'une constitution républicaine, d'une république dite démocratique par 777 suffrages sur 777 votans, d'une démocratie dont M. Dupin lui-même a voulu constater l'avénement triomphal; la démocratie coule à pleins bords! Soit, soit, nous avons d'autres affaires : dites-nous plutôt qui sera président? Nous sommes tous investis maintenant des fonctions politiques; la presse affranchie, les clubs, les associations, le vote universel, nous avons entre les mains autant et plus que nous avons besoin pour jouer notre métier de citoyens actifs; nous sommes enfin appelés à nous gouverner nous-mêmes : cherchons vite qui nous gouvernerait bien sans que nous nous en mêlions. Qui donc sera président? Eh! qui, bon Dieu! pourrait l'être, l'an premier de la république reconquise, si ce n'est un Bonaparte? O peuple! qui étais, disait-on, trop républicain pour soutenir la monarchie, ne serais-tu point aussi, par hasard, trop monarchiste pour soutenir la république, et, dans cette perpétuelle oscillation de tes volontés, est-ce qu'il n'y aurait peut-être pas au fond l'impuissance croissante de te soutenir toi-même?

Les morts vont vite, dit la ballade; nous aussi nous allons vite en ce temps d'épuisement général, où les consciences n'ont rien en elles d'assez énergique pour les arrêter à temps sur une pente quelconque. L'ame de ce pays fut une grande ame; aujourd'hui, si l'on osait ainsi parler, elle se sent presque vide : elle n'a plus ni d'idées assez fortes ni d'affections assez profondes pour la remplir et lui donner du moins un peu de gravité; elle vole au premier vent et roule avec le tourbillon. L'autre semaine, le tourbillon semblait encore assez loin; il y avait quelque espoir qu'on pourrait lui échapper en se raidissant : le tourbillon est arrivé sur nous, il nous emporte; saluons la tempête et fermons les yeux, notre débilité ne connaît plus rien de mieux à faire. Décidément le prince Louis Napoléon sera le dépositaire des destinées de la France. S'il se porte candidat, c'est pure politesse; il était né président.

Cette candidature, habilement couvée depuis six mois, vient enfin de faire explosion au sein même de l'assemblée nationale. Rendons-en grace au talent oratoire et à l'esprit d'à-propos des braves à trois poils du républicanisme de la veille. M. Dufaure, interpellé par M. Grandin sur les fermens cachés qui pouvaient inquiéter la sécurité publique, avait répondu par un discours incisif qui mettait les rieurs du côté de l'ordre. Il avait très spirituellement rassuré les princes de la maison de Bonaparte sur le mauvais usage auquel ils craignaient qu'on n'employât leur nom, et il n'avait pas voulu leur laisser le privilége exclusif de s'alarmer si bénévolement pour le compte du prochain. La bonhomie passablement perfide avec laquelle M. Dufaure s'étonnait de ces alarmes trop empressées avait été d'un heureux effet, lorsqu'une charge de grosse cavalerie exécutée par M. Clément Thomas a balayé d'emblée toutes ces finesses parlementaires. Celui-ci, sans doute, pourrait s'excuser en disant que toutes les finesses du monde

n'auraient guère changé le fond des choses; mais c'est toujours une dure affliction que de posséder de pareils amis. La candidature impérialiste était le plus fâcheux désagrément qui troublât le sommeil du général Cavaignac. M. Clément Thomas n'a rien imaginé de mieux contre cette insupportable rivalité que de faire force de bras pour l'écraser en germe. Quel émoucheur! Le général Cavaignac peut bien dire si les coups étaient bons.

A l'aide de cette réclame gratuite dont un ennemi le favorisait, le prince Louis, qui s'avouait à peine candidat, s'est trouvé tout aussitôt posé en prétendant. Il a bravement accepté la position, et le lendemain, car pour beaucoup de raisons le prince n'improvise pas, le lendemain il s'est installé dans sa charge par un discours dont l'habileté même a empêché le succès au sein de l'assemblée. Qu'importe l'assemblée? Ce discours, en effet, donnait tant de gages à tout le monde, qu'il ne liait l'auteur à personne. Aux pétitionnaires de la montagne, qui demandent une amnistie pour leurs soldats de juin, le prince annonçait qu'il pensait « à guérir les maux de la société plus qu'à les venger; » à la majorité, il déclarait qu'il entendait repousser « les théories fondées sans l'expérience et la raison; » à tous, qu'il ne voulait point de hallebardes. C'est justement le langage connu des bien-aimés.

Si ce discours n'a pas eu d'écho très favorable dans l'assemblée, il n'en a pas moins exercé son influence au dehors. La candidature a pris un essor plus rapide que jamais; elle s'est hautement qualifiée pour ce qu'elle était; le prince l'avait dit à la tribune, c'est la candidature d'un nom, c'est la glorification héréditaire transmise par un chef de race à son descendant et perpétuant son règne par le prestige des souvenirs, malgré la différence des personnes. Nous avons toujours été des constitutionnels sincères et convaincus, nous avons baissé la tête sous le joug des faits accomplis; mais nous n'avons pas cessé de croire que, si l'on n'avait point malheureusement à compter aujourd'hui avec l'irréparable, le meilleur serait encore d'avoir gardé ce qui était. Nous aurions donc quelque propension naturelle à servir ce retour apparent de la foule vers des traditions que nous avons vu briser, sans les déserter dans notre cœur. Il y a cependant deux raisons qui nous empêchent de nous associer à ce retour, tel qu'il s'accomplit : c'est une aventure de plus après tant d'autres, et c'est une aventure qui porte aux nues un nom, rien qu'un nom, vis-à-vis duquel nous sommes en défiance.

Oui, puisque le sort en était jeté, nous aurions voulu que notre patrie acceptât résolûment la condition qu'elle s'était laissé faire sans avoir le courage ou le sang-froid de la résistance. La seule manière de nous tirer de l'abaissement où cette grande surprise nous avait précipités, c'était de relever avec fierté le gant que la fortune semblait jeter encore à la France, c'était de prendre son parti en brave et d'aborder sincèrement la conquête de ces institutions dont les prétendus parrains se vantaient de nous avoir conquis. Ce n'était pas de nous venger d'une humiliation en allant au-devant d'une autre, ce n'était pas de nous consoler de la parodie qu'on nous avait obligés à jouer, en forçant nos vainqueurs d'une heure à jouer avec nous le rôle de dupes dans une parodie nouvelle, en arborant un lambeau de pourpre impériale par dépit contre le bonnet rouge. Un méchant tour en représaille d'un coup de main! farce contre

farce, l'une plus pitoyable que l'autre! Il n'est rien qui ravale les nations comme les péripéties sans grandeur, comme les escapades ridicules. L'Europe avait les yeux sur nous; il nous était bien permis de ne pas lui dire notre secret, de lui cacher notre cœur, et de paraître du moins, en refaisant la chose à notre guise, avoir voulu ce que nous n'avions pu empêcher. Nous nous condamnions de la sorte à ne pas désirer dans l'avenir ce que nous regrettions dans le passé; nous livrions cette bataille héroïque à nos aveugles adversaires, nous prenions de leurs mains l'établissement fragile que nous imposait leur mauvais génie, et nous prouvions en l'améliorant, en le consolidant, qu'au-dessus des bizarreries et des misères de toute dissension civile, l'esprit et la volonté de l'homme ont encore une place qu'on ne leur ôte pas. Nous sauvions ainsi, vis-à-vis de l'Europe et de l'avenir, l'unité de notre histoire, la logique de nos destinées. Maintenant, avec un Bonaparte pour premier président de la seconde république, il n'y a plus à s'y tromper, nous tournons le dos à cet état définitif et normal auquel nous aspirions pour l'honneur de notre pays. Disons mieux, nous en avons, nous en tenons un autre : c'est la révolution en permanence, le hasard à l'ordre du jour, et non pas même le hasard tout seul, mais une fatale succession d'inévitables plagiats. Aujourd'hui l'an VIII, demain l'an X, après-demain l'an XII. Qui oserait affirmer que cela ne sera pas? Nous recommençons ainsi nos vieilles équipées, avec la jeunesse de moins et l'ennui de plus.

En face de cette aventure, — comment l'appeler autrement? — nous aurions tout sacrifié pour ne pas la courir, s'il nous avait été donné d'exercer une action plus haute, et c'est parce que cette aventure est inséparable du nom qui nous l'apporte que nous aurions repoussé ce nom-là. Nous écrivons ici en honnêtes gens désintéressés et libres; nous exprimons toute notre pensée. Nous n'avons point voulu déclarer au prince Louis cette guerre brutale et facile que certains républicains de la veille ont engagée contre sa personne; nous ne voulons pas dire davantage que c'est un jeune homme encore inconnu de la France. Le prince est un homme de quarante ans qui deux fois dans sa vie s'est laissé persuader qu'il suffisait, pour enlever la France, d'un complot de caserne. Nous détestons les factieux qui allument la guerre des rues en appelant à leur aide les passions politiques ou les haines sociales. Qu'est-ce donc que de vrais citoyens doivent penser du conspirateur qui essaie d'armer la force militaire contre l'ordre civil, et qui place son espoir dans l'orgueil de l'épaulette ou dans le fanatisme du caporal? Nous disions tout à l'heure comment les nations se dégradent, nous pouvons dire aussi quand elles périssent : c'est quand le soldat dispose de l'empire.

Nous ne prétendons pas que la France en soit déjà là; nous doutons même qu'il puisse y avoir dans la médiocrité de notre existence la sauvage grandeur qui caractérise cet excès de la corruption politique; mais le mal n'est pas toujours tragique, il est quelquefois mesquin sans être moins pernicieux. Ce nom de Bonaparte est un nom de guerre, et nous sommes un peuple qui n'a de goût à rien qu'au fusil. Ce nom est un défi jeté à l'étranger, et nous, qui avons plus de vanité que d'orgueil, nous sommes toujours charmés de défier nos voisins. Ce nom, compris de la sorte par la foule qui le crie, met aussitôt celui qui s'en pare au-dessus des hommes éminens dont on affecte aujourd'hui de

dire qu'il serait entouré; il fait du soi-disant président leur maître et leur suzerain, puisqu'il existe par lui-même en dehors d'eux, en dehors de la constitution, en dehors de la république. Il est souvent arrivé que ces hommes d'état, par une susceptibilité qui les honorait, refusaient leurs services à la monarchie déchue, faute de trouver auprès d'elle des garanties assez sûres pour leur propre indépendance. Cette royauté était pourtant subordonnée à toutes les exigences de la machine constitutionnelle; elle ne visait point à produire des enthousiasmes aveugles. Quel serait donc le rôle de ses anciens conseillers auprès d'un président qui pourrait à tout moment leur intimer qu'il ne tient qu'à lui de transformer son fauteuil en pavois? Et pour cela que faudrait-il? rien qu'une revue qu'on passerait bonnement les mains derrière le dos. Le tambour bat aux champs, les paysans de la ligne et les jardiniers de la banlieue crient : Vive l'empereur! Voilà tout de suite la pièce finie, et ce n'est pas même un 18 brumaire. Auprès d'un Bonaparte président, il n'y aura que des commis; les ministres sérieux attendront bien au moins l'empereur, mais qu'est-ce que durera l'empire?

Nous savons que ce n'est pas nous qui arrêterons ce triste courant, et nous n'avons pas la présomption de lutter contre l'inévitable. A moins d'un coup de providence, le prince Louis est maintenant assuré de son élection. Nous ne luttons pas, nous épanchons notre cœur gonflé d'amertume; nous ne sommes point des hommes d'ambition ou de parti qui calculent leurs chances, tournant et retournant les dés dans leur main close avant de les jeter. Nous tâchons de dire la pure vérité pour qu'elle soit dite quelque part. Nous gémissons de voir l'entraînement universel réveiller du milieu de ses linceuls ce rude mot d'empire, synonyme d'oppression et de guerre. On aura beau commenter les regrets et les rêves du républicain de Sainte-Hélène, ce n'est pas le républicain que la foule adore, c'est le capitaine; ce n'est pas même le législateur du consulat, c'est le batailleur impérial qui lui déchirait les flancs avec ses éperons. La foule est ainsi faite; elle était la même hier, elle sera la même demain; n'espérons plus y rien changer, et abdiquons nos illusions de propagande philosophique. La foule ne se rappelle qu'une seule espèce de grandeur, ce sont les grandeurs qu'elle a cimentées de sa chair et arrosées de son sang. Vainement nous et tant d'autres nous avons travaillé pour répandre parmi ces rangs épais le besoin de la réflexion et de la liberté. Le peuple va toujours d'instinct, et son instinct le conduit à la soumission. Le peuple n'écoute plus qu'à moitié le curé de sa paroisse, et, quant aux beaux esprits, il leur faut des prédicateurs à part pour leur alambiquer la foi. Laissez faire, l'aveugle obéissance de la foi reste disponible au fond des ames, elle attend qu'on lui commande. Les beaux esprits rebelles se plieront aux prodiges du phalanstère, au joug de la théocratie saint-simonienne. Le peuple, à la place ou à côté des vieux dogmes, inventera dans sa conscience le fétichisme de l'empire, l'incarnation de l'empereur. Nous nous croyons le pays le plus avancé de l'Europe, nous nous glorifions d'être les fils du XIXe siècle, nous entrons dans une carrière de droits illimités, nous commençons le plein et entier exercice de toutes les franchises politiques, et le premier usage de ces droits et de ces franchises, c'est de voter un nom pour un nom, le nom nonobstant la personne! et quel nom? Celui dont l'autorité consiste avant tout dans un souvenir d'absolue dictature. N'est-ce pas le triomphe du suffrage universel?

Au milieu de la tristesse où nous jette le spectacle de cette grande ruine politique à laquelle nous assistons, c'est à peine si nous avons le cœur de regarder de plus près aux détails. Dans cet immense édifice qui vacille et qui penche, nous voudrions ne pas trouver ces individus acharnés à s'y arranger un logement, les uns par naïveté d'espérance, les autres par ambition désespérée. Nous voudrions fermer les yeux sur toutes ces petites passions intéressées qui ajoutent au sombre aspect de l'emportement machinal auquel obéit la multitude, en mêlant dans une même rencontre les calculs étroits et vicieux des hommes avec les erreurs involontaires de l'humanité; mais qui ne se sentirait l'ame révoltée quand on voit déjà les charlatans d'affaires et les charlatans de phrases se jeter à genoux du côté du soleil levant? Écoutez les premiers et laissez-leur le champ libre; ils vont enfin trouver une politique à laquelle ils pourront accrocher leur enseigne. Le prince Louis saura composer un cabinet; on comprend ce que cela veut dire. Écoutez les seconds : le prince Louis entrera dans leur *pensoir*, comme Aristophane appelait la classe où il faisait fabriquer des sophistes par le Socrate des *Nuées*. Le prince Louis instituera le gouvernement des penseurs. La pensée, dans ce vocabulaire d'esprits médiocres et de consciences larges, la pensée, c'est cette complaisance intellectuelle et morale qui accepte, sous air de haute et indifférente supériorité, toutes les affections comme tous les systèmes. Méchans artisans de mots sonores, on sait bien ce que vous demandez sous la magnificence de vos déclamations pédantesques; il vous faut, comme aux plus vulgaires, un lopin de pouvoir. Serait-il vrai que l'ame honnête de M. Barrot se fût fourvoyée au milieu de ces cupidités qui remuent à l'ombre de la candidature impérialiste? Nous attendons pour le croire qu'une aberration si regrettable nous soit mieux prouvée. Tous les souvenirs de la vie de M. Barrot devraient le défendre contre le charme qui, dit-on, l'a fasciné.

A qui la faute si ce charme exploité par l'intrigue, subi par la faiblesse, captive aujourd'hui les masses et les entraîne à la suite de leurs antiques penchans sans leur permettre d'écouter la raison? A qui la faute, si beaucoup d'entre ceux qui, raisonnant au contraire, veulent par raisonnement l'ordre et la sécurité dans le pays, s'en vont maintenant à la remorque des masses? Républicains de toute couleur, qui, pour votre mal et pour le nôtre, vous êtes baptisés républicains de la veille, reconnaissez donc votre ouvrage. Vous avez voulu le vote universel; c'était une dangereuse expérience, nous ne l'aurions pas tentée, et vous confessez aujourd'hui que nous aurions eu raison. Vous comptiez sur ce droit nouveau pour établir votre empire, et de partout il a tourné contre vous; il a fait justice de vos niaiseries ou de vos égaremens, et le voilà maintenant qui va bien au-delà, qui, en haine de la licence, invoque la mémoire d'une terrible souveraineté, qui, par rancune contre le despotisme des minorités, cherche à relever le fantôme d'un despote unique. Nous aussi nous sommes désolés de cet irrésistible écart, parce que, si vous aimez beaucoup la liberté pour vous, nous aimons bien plus la liberté pour tous. Mais encore une fois à qui la faute? Vis-à-vis d'un pays pourvu d'un instrument de résistance aussi redoutable, il fallait un gouvernement d'une délicatesse extrême, ne touchant à rien qu'avec une prudence infinie, ne maniant rien qu'avec des mains pures, ne conduisant rien qu'avec des vues d'ensemble et des idées saines. Les républicains de la veille ont fait tout l'opposé : ils ont gouverné en pressurant le pays par

l'impôt, en révoltant le pays par le choix de leur personnel, soit, comme d'abord, que ce personnel fût ramassé dans les bas-fonds, soit, comme plus tard, qu'il sortît exclusivement d'une petite église envieuse et impuissante. Le pays a senti cruellement le poids de l'impôt; il s'est tourné vers celui qui lui promettait du bon marché au nom même de cette gloire qui jadis avait coûté si cher. On croit vite au remède quand on souffre. Le pays s'indignait de se voir dirigé par des médiocrités qui n'étaient pas toutes honorables; il s'est tourné vers celui qui lui promettait de rallier les honnêtes gens et les gens capables avant même de s'être informé si la promesse était garantie. Le mépris ne pardonne pas. A qui la faute?

A quoi bon récriminer? nous dit-on; venez avec nous, puisque le danger nous est commun; défendons-nous ensemble. Nous avons déjà joué ce jeu-là dans les élections de septembre, pour lutter contre la république rouge : nous nous sommes aperçus que c'était un jeu de dupe. La république rouge n'en a pas moins triomphé, et le grand parti national et modéré auquel les républicains de naissance étaient obligés de s'appuyer n'a pas donné toute sa force, parce qu'il en avait voulu prêter un peu à leur faiblesse. Le maréchal Bugeaud serait arrivé à l'assemblée par le scrutin de Paris, si une portion de ses voix n'avait été docilement s'égarer sur M. Edmond Adam. Tâchons tous de ne plus commettre une telle faute, et restons enfin nous-mêmes, restons ce que nous sommes, puisqu'il est écrit que jusqu'à nouvel ordre toutes les apparences de conciliation ne nous empêcheront pas d'être sacrifiés. Il y a quinze jours, nous nous étions encore une fois repris à espérer, et nous particulièrement nous exprimions sur l'heure, en toute sincérité, la satisfaction que nous donnait le remaniement ministériel. Nous rapportions ici l'impression que nous avions trouvée sur tous les visages dans l'assemblée. Que s'est-il passé depuis, et comment ces favorables auspices sont-ils restés stériles? C'est que la bascule a penché, c'est que le chef du pouvoir exécutif, qu'on pouvait croire enfin délivré du joug des coteries, l'a subi de plus belle; c'est que soit erreur, soit calcul de sa part, le calcul ou l'erreur n'ont point trouvé d'obstacle auprès de ses nouveaux conseillers.

Nous l'écrivions la dernière fois, le général Cavaignac avait déjà bien tardé lorsqu'il s'était enfin décidé à donner ce contentement au pays; il était besoin d'une conduite bien soutenue pour réparer le tort que ce retard causait à son gouvernement. Des circonstances extraordinaires l'avaient mis à même d'être l'homme de la France; il s'était trop obstiné à demeurer l'homme d'un parti. Nul plus que lui n'avait de chances pour devenir président de la république au lendemain des combats de juin : comme il l'a dit avec raison, il n'avait pas marchandé ses services en face des barricades, et on ne l'ignorait pas; mais il a, par malheur, marchandé son adhésion personnelle en face de l'opinion vraiment dominante dans le pays, et l'opinion s'est froissée de ces lenteurs, qui l'empêchaient de prendre confiance. L'avénement de M. Dufaure et de M. Vivien était enfin un gage pour le grand parti dont ils sont. Pourquoi ce gage a-t-il été presque aussitôt retiré? A peine M. Senard avait-il donné très clairement à entendre les motifs de sa retraite (et cela d'ailleurs en fort galant homme); à peine M. Ducoux avait-il *résilié* sa charge, pour ne pas mettre son génie spécial au service de la réaction; à peine M. Recurt avait-il revu ses malades du faubourg

Antoine, que le cabinet a semblé pénétré du regret d'avoir perdu M. Recurt et M. Ducoux. Il a remplacé M. Ducoux par M. Gervais, dont le meilleur titre était d'avoir ramassé dans Paris, aux élections de septembre, quelques milliers de voix perdues qui appartenaient en propre au *National*. Sur ces entrefaites, M. Goudchaux donne sa démission à propos de ces tristes comptes du gouvernement provisoire qui porteront décidément malheur à tout le monde. M. Goudchaux est vif avec la chambre comme avec un client de sa maison qui serait trop difficultueux. On ne parle pas comme lui : il se fâche. Vite un autre ministre. On sait qui l'on a choisi. M. Trouvé-Chauvel avait été un pauvre préfet de police, il était un mince préfet de la Seine : de par l'investiture du cénacle, le voilà maintenant aux finances, et qui met-on à l'Hôtel-de-Ville? De grace, ne sortons pas de chez nous, toujours le même M. Recurt. Ce coup-là vraiment est trop fort. M. Recurt est entré successivement à l'intérieur et aux travaux publics en déclarant à ses chefs de division qu'il était ministre malgré lui, point par aptitude, point par ambition, uniquement par nécessité; la nécessité de sauver la patrie l'engageait à passer par-dessus sa propre impuissance. Aussi n'en prenait-il qu'à son aise, jugeant en homme de sens que ce qu'il pouvait faire de mieux à pareille fête, c'était de ne rien faire du tout. La patrie exigeait-elle donc encore que M. Recurt fût préfet de la Seine, ou bien étaient-ce ses amis les républicains de naissance qui, voulant garder la place, aimaient mieux y mettre un vieux chapeau qu'un neuf? Personne n'a rien compris à ce manége, et nous affirmons qu'il a été des plus funestes pour le général Cavaignac. Nous pourrions citer tel département où il a perdu tout de suite, avec ce procédé, les voix influentes qui lui étaient acquises dans des rangs où l'on votait pour lui par raison plus que par goût.

Il y avait, en effet, beaucoup de gens qui se disaient jusqu'à ces derniers jours que le chef actuel du pouvoir exécutif était encore le personnage dont la présidence constituerait la solution la plus définitive pour cette pénible épreuve où nous sommes. On se plaisait à penser qu'une fois dégagé des obsessions d'un certain entourage, il se déciderait à marcher dans les voies droites avec une majorité caractérisée. Il y avait plus d'un avantage à l'adopter ainsi une fois tout seul : il ne représentait ni une dynastie ni une catégorie; il n'avait point cette supériorité qui empêche de trouver des auxiliaires, parce qu'on ne veut que des seconds; il était l'enfant de la fortune qui le sacrait en quelque sorte sans rabaisser personne. Mais, par-dessus toutes ces convenances, il en fallait une autre, c'était qu'on pût se fier entièrement à l'homme auquel on s'en remettait du sort de la France. Le général Cavaignac paraît avoir pris à tâche de ruiner lui-même son crédit. L'assemblée lui donnait encore le moyen de réparer le temps perdu, de se rasseoir dans l'opinion, quand elle voulait ajourner l'élection du président jusqu'après le vote des lois organiques. La parole bienveillante et respectée de M. Molé conviait le général Cavaignac à suivre ce parti salutaire, qui, en tout cas, assurait au pays un répit d'une incalculable utilité. L'honorable général ne s'est point rendu à tant d'instances; il a solennellement déclaré qu'il y aurait péril en la demeure. Il n'a point avoué que ce fût péril particulier de sa candidature, crainte personnelle de s'user dans l'intérim. Nous le confessons volontiers, cette diminution de sa personne nous eût déjà paru, dans l'état

des choses, un dommage regrettable; mais nous croyons le dommage accompli par cette fausse prudence avec laquelle on a voulu l'éviter en précipitant le dénoûment. On aurait aimé à voir le chef du pouvoir exécutif courir encore le risque de cette attente, et, s'il eût enfin été décidément du bord de la majorité, pourquoi ne lui en aurait-on pas tenu compte? N'aurait-ce pas été un signalé service que d'avoir reculé le moment d'une grande erreur nationale, le triomphe de cette candidature fabuleuse qui est déjà presque un avénement? Avec ces tergiversations et ces obscurités, le général Cavaignac a beaucoup perdu pour la république et pour lui sans rien gagner sur le prince Louis Bonaparte.

Ainsi donc, encore une fois Bonaparte! Vis-à-vis de ce nom, dont le sens n'est pas un mystère, que devrait faire le parti des hommes intelligens et modérés qui se trouvent désormais en dehors de toutes les illusions et de tous les calculs, qui apprécient à leur juste valeur les imaginations populaires, qui préfèrent le sérieux des institutions raisonnables au prestige des influences traditionnelles, qui chérissent l'ordre enfin, mais qui pleurent la vraie liberté? Ces hommes sont en France une armée considérable; seront-ils une armée sans chef, ou bien iront-ils se fondre dans les masses derrière ce chef de rencontre dont l'ironie vengeresse du hasard fait aux yeux des masses un représentant énergique de paix et de sécurité? Quoi! ces hommes auront combattu si longtemps sur tous les points du territoire, soit pour fonder les institutions qui en 1830 nous sauvèrent de l'anarchie, soit pour sauver plus tard ces institutions elles-mêmes des vices qui les menaient à leur perte; ils se seront entendus dix-huit années durant pour organiser, à force de travail, la richesse et la prospérité de la France, et cette longue union dissoute par un orage éphémère ne pourra point se renouer, les morceaux de ce grand corps ne pourront point se rejoindre! Les constitutionnels sincères de toutes les nuances, les seuls dépositaires des moyens de gouvernement, ne seront pas appelés sous la république à concourir pour leur compte au maintien, au salut de la patrie! Ils ne paraîtront pas sous leur nom, ils abdiqueront au profit de tierces personnes qui ne se porteront ni leurs avocats ni leurs organes! L'histoire n'offre pas d'exemple d'une pareille duperie.

La tempête de février leur a-t-elle donc enlevé leurs chefs, qu'ils ne puissent plus maintenant se rallier et montrer ce qu'ils valent en entourant un nom. Leurs chefs sont partout dans la nouvelle cité telle que la révolution l'a bâtie. Comment la France se serait-elle passée d'eux? On veut porter la main sur nos finances par la désorganisation de l'impôt, sur notre armée par la suppression du remplacement; c'est M. Thiers qui défend nos finances et notre armée. La société est attaquée dans sa base par des factieux et des rêveurs; c'est M. Thiers qui répond à ces attaques. Quel drapeau, si l'on voulait, que ce beau livre de *la Propriété!* Et encore si l'on cherche une sagesse grave et conciliante, une autorité qui se fasse à la fois accepter et respecter, une expérience que la vie ait mûrie sans l'aigrir, un esprit que les événemens aient façonné sans le blaser, chez qui trouver ces qualités de l'homme d'état à un plus haut degré que chez M. Molé? Veut-on enfin une épée de bon sens, et par le temps qui court ces épées-là ne sont pas de trop, est-ce que le maréchal d'Afrique ne vaut pas ses lieutenans? Le général Cavaignac parlait l'autre jour à la tribune du général

Lamoricière avec une loyauté qui est l'honneur de son caractère. « On sait, disait-il, si c'est le hasard ou la fortune qui a amené cet homme là où il est. Quant à moi, si j'ai une surprise à exprimer, moi qui l'ai vu depuis quinze ans, c'est de le trouver au second rang quand je suis au premier. » De bonne foi, qu'est-ce que le général Cavaignac aurait dit du maréchal Bugeaud?

Ce ne sont donc pas les chefs qui manquent au parti modéré, et ce ne serait pas non plus le parti qui manquerait aux chefs. Ce qui fait défaut, c'est la bonne intelligence et la ferme décision. L'on a, dit-on, une politique arrêtée dont tout pouvoir qui s'élève, qui subsiste ou qui passe doit tenir compte. Nous croyons que cette politique serait encore plus arrêtée, si elle s'exprimait par un nombre donné de suffrages portés d'ensemble sur un nom. Nous croyons que l'on compterait davantage avec le parti, s'il se comptait lui-même dans l'urne électorale. Vis-à-vis de cette fantasmagorie superstitieuse qui va changer un candidat en idole, nous sommes une minorité; encore est-il bon qu'on donne à savoir que cette minorité existe plutôt que de laisser croire au triomphateur qu'il a sans coup férir attaché tout le monde à son char. Ce char n'est pas celui de nos principes, ne l'oublions pas, et ne le dissimulons pas; il y a des noms qui pèsent comme des fatalités : l'ordre impérial n'est pas l'ordre constitutionnel. Nous avons passé notre vie à rêver celui-là; n'allons pas croire que nous pourrons jamais adorer l'autre.

Il faudrait donc un nom entre tous, un nom capable de grouper autour de lui les bons citoyens qui, désolés des incertitudes du général Cavaignac et de l'entêtement exclusif des républicains de la veille, ne veulent point cependant pousser l'abnégation jusqu'à devenir impérialistes pour faire pièce à la république. Il faudrait que ce nom se produisît dans un commun accord de toutes les influences, et s'appuyât sur la certitude d'un concert durable. C'est aux hommes les plus haut placés dans l'estime du pays qu'il appartient de s'élever encore en sachant s'entendre. L'entente d'ailleurs ne semble pas difficile à obtenir. S'il est vrai que M. Thiers préfère au rôle actif le noble rôle de conseil désintéressé, M. Molé ne montrant point depuis long-temps d'autre ambition, pourquoi le maréchal Bugeaud ne se mettrait-il pas en avant? Il aurait certainement des droits particuliers à l'appui de ces conseils que l'on promet d'avance, quel que soit le choix du pays, et nous devons tous nous flatter que ce serait à lui qu'ils viendraient de prédilection.

L'avenir jugera; mais, quoi qu'il arrive, nous maintenons que le parti modéré tiendrait une belle place, s'il réussissait seulement à se porter comme une minorité compacte vis-à-vis de cette indubitable majorité dont l'enthousiasme aveugle dépasse et distance sa raison. Au fond, ce que les raisonneurs voudraient, c'est ce que les enthousiastes croient trouver dans leur hallucination napoléonienne, un gouvernement d'ordre et de saines doctrines; mais les enthousiastes ne voient pas combien au fond de leur bagage il y a de contradictions, d'inconséquences et d'aventures. Nous qui sommes de sang-froid, nous acceptons bien le dessus du sac, mais nous le vidons, et, regardant le dessous, nous disons à notre futur président : « Citoyen prince, nous sommes quelque chose comme un million de vieux Gaulois qui aimons la règle et la paix autant que vos plus naïfs admirateurs; seulement nous ne voulons pas vous laisser

croire que ce goût-là ne fasse qu'un avec le culte de vos symboles. C'est pour cela que nous votons contre eux. Nous avons la religion sans la superstition. Souvenez-vous-en. »

Pour les affaires du dehors comme pour celles du dedans, c'est une même anxiété. L'on attend avec impatience les nouvelles de Vienne; il ne s'agit plus d'une lutte dont les chances soient douteuses : il s'agit de savoir ce que coûtera la catastrophe. L'armée hongroise n'était décidément qu'une fiction inventée par l'orgueil national des Magyars, et glorifiée par la crédulité complaisante des journalistes parisiens. Il n'est point naturel qu'un peuple vraiment fort fasse tant de bruit et si peu de besogne. Vienne, qui s'est sacrifiée pour Pesth, est maintenant abandonnée sans défense à ses vainqueurs. Nous ne savons pas ce qu'il adviendra de Pesth; mais nous désirons ardemment que la répression de l'anarchie viennoise n'aille pas jusqu'à la compression de toutes les libertés nouvelles en Autriche. Ce sont là les souhaits que la démagogie nous laisse toujours à faire partout où elle passe; elle ne réussit jamais qu'à compromettre les droits acquis en prétendant les élargir. La victoire de l'Autriche remet de nouveau en suspens toute la question italienne. Le Piémont, tout en armant avec vigueur, paraît loin de repousser la médiation, et ne se presse pas d'entrer en campagne : reste à savoir sur quoi portera la médiation, et ce que l'Autriche, encore une fois maîtresse partout, voudra jamais céder. Nous avons des difficultés qui ne diminuent pas en vieillissant. Quand donc aurons-nous liquidé tous les embarras dont la république nous a grevés dès son début? Cette impraticable médiation n'est, au fond, qu'un compte arriéré du gouvernement provisoire.

Recherches pratiques et physiologiques sur l'Éthérisation, par M. Pirogoff, professeur à l'académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg (1). — Nos lecteurs se rappellent certainement la sensation générale que produisit dans toutes les classes de la société l'annonce des étonnantes propriétés de l'éther. Enlever aux plus graves opérations chirurgicales cet ensemble de souffrances qui transformaient en lit de tortures la table de l'opérateur parut d'abord chose si merveilleuse, que bien des gens refusèrent d'y croire. Pourtant l'expérience fit bientôt tomber tous les doutes. En peu de jours, il n'y eut pas dans Paris un chirurgien qui n'eût quelques faits à citer à l'appui des observations recueillies par MM. Velpeau, Laugier, Roux. Puis vinrent les physiologistes qui, marchant sur les traces de MM. Gerdy, Longet, Flourens, cherchèrent à expliquer les mystérieux effets de la bienfaisante vapeur. Aussi, la découverte de M. Jackson se trouvant de toutes parts confirmée, elle passa bien vite dans la pratique journalière, et par cela même peut-être le public parut l'oublier. Certain de retrouver

(1) In-8°, Saint-Pétersbourg, Bellizard.

au moment nécessaire l'éther ou son heureux rival le chloroforme, chacun s'en détourna pour chercher ailleurs du nouveau.

Le docteur Pirogoff s'est occupé de la question au point de vue théorique et pratique. De ses opérations nombreuses, de ses expériences multiples sur les animaux, il a cherché à déduire des conclusions générales sur le mode d'action, sur l'opportunité, les avantages et les inconvéniens de l'éthérisation. Enfin il a proposé, pour l'emploi de l'éther, une nouvelle méthode.

Comme la plupart de ses prédécesseurs, M. Pirogoff voit dans les phénomènes de l'éthérisation une ivresse, mais une ivresse d'une nature particulière. Certes, si l'on avait séparé comme essentiellement distinctes les unes des autres l'ivresse du vin, celle du cidre, celle de la bière, nous partagerions cet avis; mais, à quelques nuances près, toutes les ivresses se ressemblent. Ce qui pour nous caractérise seulement celle que produit l'éther, c'est la rapidité avec laquelle elle se déclare et se dissipe. L'éthérisé devient insensible au couteau de l'opérateur tout simplement parce qu'il est ivre-mort. Cette opinion est, du reste, partagée aujourd'hui par bien des médecins, et fut embrassée, dès les premiers temps de la découverte, par diverses personnes qu'éclairait sur ce point une expérience acquise avec des liquides très différens de l'éther. Un jeune homme qui avait bien voulu se prêter à quelques essais, ressentant les premières impressions produites par la respiration des vapeurs assoupissantes, retrouvait là des sensations souvent éprouvées, et s'écriait : — Oh! je connais cela. — Ici l'expérience du *viveur*, qu'on nous passe le mot, avait devancé la science des physiologistes, et les effets produits par le vin de Champagne avaient expliqué d'avance ceux de l'éther.

Comme tous les observateurs, M. Pirogoff a pu constater que l'éther est loin d'exercer une action toujours la même sur les individus soumis à cette influence. Tantôt l'effet de l'éthérisation a été directement assoupissant et accompagné de perte complète de la sensibilité, tantôt les mêmes phénomènes se sont montrés accompagnés des symptômes qui caractérisent une forte congestion du côté de la tête. Souvent l'assoupissement s'est montré avec un cortége de visions plus ou moins distinctes, qui pouvaient être assimilées d'ordinaire à de simples rêves, mais qui revêtaient quelquefois le caractère de véritables hallucinations. Dans ce dernier cas, l'éthérisé voyait ce qui se passait autour de lui, reconnaissait les personnes présentes, et néanmoins ne sentait que peu ou point les douleurs de l'opération, dont il rapportait les manœuvres à ses propres visions. Dans quelques cas même, l'intelligence et le raisonnement ont persisté dans leur intégrité, malgré l'abolition complète de la sensibilité. Le malade suivait alors les détails de l'opération exécutée sur lui, comme si elle eût été faite sur une autre personne. Dans bien des cas, l'assoupissement et la perte de sensibilité étant complets, l'éthérisé s'est livré à des mouvemens automatiques violens et dont il n'avait aucune conscience. Enfin un état plus étrange encore peut-être, et que M. Pirogoff a, nous croyons, observé le premier à la suite de l'éthérisation, est l'état cataleptique. L'insensibilité est alors complète, le sentiment et la conscience ont entièrement disparu, mais les jointures, au lieu d'être flasques comme elles le sont pendant le sommeil, semblent être faites d'une cire molle qu'on façonne à son gré et qui garde l'empreinte qu'on lui a donnée. On peut soulever les

membres, les placer dans une situation difficile à garder même pendant la veille, et alors, au lieu de retomber par leur propre poids, ils conservent indéfiniment la position donnée par une main étrangère. De cette variabilité du mode d'action de l'éther, des diverses conséquences qu'entraîne l'emploi de cette substance, l'auteur conclut qu'il est des circonstances où l'éthérisation peut être contre-indiquée. Aussi conseille-t-il avec raison de faire précéder l'éthérisation définitive de quelques essais destinés à fixer le praticien sur les résultats qu'entraîne chez chaque patient en particulier l'absorption des vapeurs éthérées. Cette pratique a en outre l'avantage de rassurer les malades méfians ou déraisonnables, et par conséquent de faciliter l'opération.

Au reste, si le mode d'éthérisation proposé par l'auteur passe décidément dans la pratique, ces dernières raisons perdront de leur valeur. En effet, ce qui étonne et rebute bien des malades, c'est la nécessité de respirer ces vapeurs d'éther, qui, dès l'abord, irritent violemment les bronches et l'arrière-gorge. Pour éviter cet inconvénient, M. Pirogoff a eu l'idée de recourir à l'éthérisation *per anum*. Nous devons dire que ce mode de procéder, communiqué l'année dernière à l'Académie des Sciences de Paris, n'a pas eu, entre les mains de ceux qui ont voulu l'expérimenter, tout le succès dont s'applaudit le médecin russe; mais probablement la non-réussite a tenu à l'ignorance de précautions dont M. Pirogoff proclame hautement la nécessité. C'est aussi à l'état de vapeur que l'éther doit être introduit dans le canal digestif, et quelques gouttes d'éther liquide suffisent pour faire manquer l'expérience par l'irritation qu'elles produisent et leur vaporisation trop rapide. M. Pirogoff assure avoir employé sa méthode dans quarante cas, et, à en juger par les détails comparatifs qu'il donne, elle présenterait dans plusieurs circonstances des avantages réels. L'assoupissement s'obtiendrait avec plus de rapidité, le relâchement des muscles serait beaucoup plus complet; la narcotisation, plus durable et généralement plus profonde, permettrait de mener à fin des opérations plus longues et d'éviter au malade jusqu'aux fatigues du pansement; la congestion cérébrale serait presque toujours nulle, et, en tout cas, considérablement diminuée. On voit que, sous bien des rapports, le procédé de M. Pirogoff serait préférable à ceux que l'on a employés jusqu'à ce jour dans l'administration de l'éther; aussi n'hésiterons-nous pas à le recommander aux praticiens. Si l'expérience confirme toutes les promesses du médecin de Saint-Pétersbourg, l'éthérisation *per anum* devra probablement être préférée dans la plupart des cas où on ne pourrait avoir recours au chloroforme, dont l'emploi est encore bien plus facile et tout aussi certain que celui de l'éther.

Bibliographie administrative (1). — Nous ne savons pas si la France est le pays du monde le mieux administré; mais il est incontestable que notre pays est celui où l'on administre le plus, où les candidats aux fonctions administratives sont le plus nombreux, où les documens et les traités sur l'administration se sont le plus multipliés. Un bibliothécaire instruit, assez modeste néanmoins pour refuser son nom à ses lecteurs, M. Delapeyrie, a entrepris de porter l'ordre et la

(1) 1 volume in-8°, chez M. Pierre Dupont, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 55.

lumière dans la formidable accumulation des matériaux qui intéressent les publicistes. Son but n'a pas été d'ajouter une monographie complète à ces traités de bibliographie spéciale qui, à force d'être détaillés et volumineux, sont inabordables à la foule des acheteurs, et s'adressent moins aux hommes de pratique qu'aux savans dont ils chatouillent la curiosité. M. Delapeyrie a fait beaucoup mieux, un livre utile, d'après une classification intelligente, avec des notes instructives malgré leur sobriété, avec des tables d'auteurs et de matières qui facilitent les recherches et provoquent l'étude. L'indication des documens officiels que les bibliographes ordinaires ne mentionnent pas, parce qu'ils n'entrent pas dans le commerce, est surtout précieuse. Une *Bibliographie administrative,* exécutée dans un aussi bon ordre, n'a pas la sécheresse d'un catalogue vulgaire. Le simple intitulé des livres classés méthodiquement a une certaine signification historique : c'est comme un programme des intérêts positifs pour lesquels les peuples se sont passionnés depuis un siècle : on y assiste, pour ainsi dire, à l'éclosion des théories qui ont renouvelé notre société; on s'oriente pour l'avenir au rayonnement des idées qui ont éclairé le passé. Ce genre d'intérêt contribuera autant au succès de la *Bibliographie administrative* que l'utilité pratique et le mérite incontestable de l'à-propos.

— L'attention publique a été souvent appelée sur les ressources admirables qu'offre le delta du Rhône à l'agriculture. L'auteur d'un mémoire récemment publié et adressé à l'assemblée nationale (1) propose une série de travaux dont le résultat serait d'améliorer, au point de vue de l'agriculture et de la salubrité publique, les vastes terrains compris entre les deux bras du Rhône depuis Arles jusqu'à son embouchure. Le delta du Rhône est, en outre, un champ d'application merveilleusement disposé pour l'exécution d'un ensemble de travaux hydrauliques intimement liés les uns aux autres, tels que l'ouverture d'un vaste port à l'embouchure du Rhône et la mise en rapport immédiate de la navigation maritime avec la navigation à vapeur de ce fleuve. Enfin, et c'est ce qui donne à l'ouvrage de M. Peut une valeur d'opportunité considérable, il offre l'emploi immédiat et assuré pour long-temps de plus de quinze mille travailleurs. Ces considérations sont faites pour recommander à l'intérêt de tous les esprits sérieux ce mémoire, rempli du reste de détails intéressans et d'observations curieuses, notamment en ce qui concerne la culture du riz dans les marais salés de la Camargue.

(1) *Le Delta du Rhône,* par M. Hippolyte Peut. — Paris, 1848.

V. DE MARS.

LA RÉVOLUTION

DANS

L'EUROPE ORIENTALE.

PREMIÈRE PARTIE.

LES ILLYRIENS, JELLACHICH ET L'AUTRICHE.

Le mouvement politique qui agite aujourd'hui les populations de l'Autriche et de la Turquie d'Europe avait passé déjà par bien des phases, lorsque la révolution de février est venue lui imprimer une impulsion nouvelle. Il poursuivait son cours régulier au milieu de la paix, dans le calme de la réflexion, et les hommes qui l'avaient dirigé se reposaient sur le temps du soin de le conduire à son but. Les plus impatiens ne songeaient à rien oser, les armes en main, avant la mort du ministre redouté qui gouvernait l'Autriche et pesait d'un si grand poids sur l'Europe orientale. « A la mort de Metternich! » c'était le rendez-vous que les patriotes de l'Autriche et de la Turquie se donnaient hautement. Toute tentative révolutionnaire était ajournée jusqu'à cette heure décisive. Contrairement aux prévisions les plus vraisemblables, le vieux ministre a survécu à son œuvre; il a quitté le pouvoir avant la vie; il a été renversé par une tempête qu'il avait de-

vinée sans avoir pu la prévenir, et les patriotes de l'Europe orientale se sont vus devancés par une révolution sur le concours de laquelle ils n'avaient pas compté.

Les populations de l'Adriatique, du Danube et des Carpathes ont donc été saisies à l'improviste par la crise européenne, qui leur a fait faire en quelques mois le chemin de plusieurs années, mais qui les a aussi lancées dans les hasards de la lutte sans leur laisser assez de temps pour préparer leurs moyens et leurs armes, et pour reconnaître leurs amis dans le bouleversement général des alliances. Peut-être y a-t-il, en ces conjonctures, à côté de l'avantage de marcher plus rapidement vers le but désiré, l'inconvénient de marcher au milieu des orages. Cependant, à tout prendre, le bien semble l'emporter sur le mal, et, puisque les fatalités historiques ont voulu que ces graves questions fussent livrées au jugement des armes, j'aime, pour ma part, ce spectacle émouvant et dramatique où les rôles sont joués par des peuples entiers, où les hommes présentent des caractères originaux, où enfin le sentiment des masses se développe avec les libres allures et l'enthousiasme impétueux de la jeunesse.

Si l'on excepte Vienne, qui se borne à reproduire en petit la physionomie ordinaire aux révolutions de l'Occident, sans y mettre beaucoup du sien, les mouvemens populaires de l'Europe orientale ont une physionomie propre, empruntée au génie spontané de chacune des populations du Danube; ils sont dominés par des idées sérieuses de droit et de devoir; ils sortent en quelque manière du fond des cœurs, ainsi que d'une source, et déroulent, dans leurs phases diverses, d'attrayantes manifestations d'activité. Tandis qu'en d'autres pays moins rapprochés de l'état de nature, les systèmes étouffent l'homme, ici l'homme, par suite de son inexpérience même, a conservé la franche rudesse de ses passions, la vigueur native de son imagination. Certes, la science entre pour peu de chose dans ces tentatives ardentes et juvéniles; mais du moins les sophistes n'y sont pour rien, et, en observant les premières vicissitudes de cette civilisation naissante, on reconnaît avec joie qu'il est encore quelque part de la foi politique, de l'enthousiasme et de la poésie, au moment même où toutes ces vertus semblent déserter peu à peu notre vieil Occident.

Les questions qui tourmentent le plus vivement l'esprit des peuples de l'Europe orientale ne sont pas précisément des questions de systèmes; il s'agit beaucoup moins pour eux de telle ou telle organisation sociale que de la nationalité, c'est-à-dire de l'indépendance et de l'honneur national. Des intérêts constitutionnels et démocratiques viennent se mêler à ces grands intérêts de race et de patrie, on ne saurait le nier. C'est toutefois la nationalité qui a pris le pas sur la liberté; c'est le triomphe de l'indépendance que l'on est convenu de chercher avant

le succès de la démocratie, et celui-là serait traité comme mauvais patriote qui hésiterait à sacrifier les vœux, même équitables, de son parti aux convenances de la cause nationale. Ainsi en est-il du moins chez les Croates et chez les Bulgaro-Serbes, leurs frères par le sang, chez les Tchèques de la Bohême, chez les Roumains de la Transylvanie et de la Moldo-Valachie. Qui n'encouragerait pas cet esprit, lorsqu'on se rappelle pour combien les querelles de partis et de systèmes doivent être comptées dans la ruine de la Pologne, en 1831, et dans la catastrophe plus récente de la Lombardie? La Pologne et la Lombardie se sont affaissées l'une et l'autre dans leur victoire même, sous le poids des questions de partis. Les Croates, les plus humbles pourtant des peuples de l'Europe orientale, se conduisent avec plus de prudence; ils ont profité de ce triste enseignement, ou plutôt ils ont donné, dès l'origine de leurs espérances, l'exemple de la tactique la plus sage, en subordonnant l'intérêt de leurs libertés publiques à celui de leur race.

La révolution commencée à l'est de l'Europe est donc moins une lutte contre l'aristocratie et la royauté qu'une guerre contre le principe de la conquête; c'est moins la dissolution d'une vieille société que le bouleversement du vieux droit des gens; c'est moins un progrès immédiat de la démocratie que l'avénement d'un nouveau code international. Le fait est simple et clair. D'où vient donc l'obscurité dont cette question reste enveloppée, même après que les événemens ont parlé? C'est que cette révolution s'accomplit dans des circonstances très compliquées, en raison de la diversité des races qui se trouvent aux prises, des alliances contre nature formées sous l'empire de la conquête et de celles qui tendent à se refaire sous l'influence des affinités de langue. L'Autriche, pour sa part, ne contient pas moins de sept races distinctes : des Polonais, des Tchèques ou Bohêmes, des Magyars, des Roumains ou Valaques, des Illyriens ou Croates, des Italiens et des Allemands. La Turquie d'Europe n'offre pas une physionomie moins variée : elle renferme des Roumains dans la Moldo-Valachie, des Illyriens dans la Bulgarie, la Serbie et la Bosnie, et, au midi, des Albanais, des Hellènes et des Osmanlis. Enfin, la Prusse elle-même possède un lambeau de la race polonaise, et la Russie le reste, avec un autre lambeau de la race roumaine dans la Bessarabie. La race allemande à Posen et dans toute l'Autriche, la race moscovite dans le royaume de Pologne, la race ottomane dans la Turquie, sont races conquérantes. Les Magyars sont à la fois conquérans et conquis, conquis par rapport aux Allemands de l'Autriche, conquérans par rapport aux Illyriens de la Croatie et de l'Esclavonie, aux Roumains de la Transylvanie, aux Tchèques du pays slovaque. Si l'on ajoute à ces oppositions de situation et d'intérêts celles du génie individuel et primitif de chacun de ces peuples, l'esprit slave et patriarcal des Polonais, des Tchèques, des Illyriens, le caractère latin

des Roumains, l'orgueil oriental des Magyars et des Turcs, le matérialisme des Autrichiens, le byzantinisme des Russes doublé de tartare, l'on aura le secret de l'obscurité qui entoure l'histoire contemporaine de l'Europe orientale. C'est le chaos dans l'enfantement. Il est juste de dire, toutefois, que la lumière se dégage peu à peu du milieu de ces élémens en dissolution, et qu'à la faveur des conflits dont le Danube est en ce moment le théâtre, l'attitude de chacun des peuples engagés dans la lutte s'est nettement dessinée. La route que les jeunes peuples de l'Europe orientale se proposent de suivre est en effet tracée dès ce moment, et, à moins que la Providence n'ait dans cette question des desseins contraires aux lois habituelles de l'histoire, on peut déjà entrevoir le dénoûment de l'épopée qui commence : c'est la transformation de l'Autriche et de la Turquie en états fédératifs, constitués sur le principe de l'égalité des races. Or, pour l'Autriche en particulier, ce principe équitable et fécond, en donnant la prépondérance numérique aux Slaves, c'est-à-dire aux Illyriens, aux Tchèques et aux Polonais, leur assure du même coup l'influence morale. Une vie nouvelle et généreuse rentre ainsi dans les veines engourdies du vieil empire, tout étonné de reprendre subitement de la jeunesse sur le sol même où l'on croyait voir sa tombe creusée. Les Allemands de l'archiduché et les Magyars de la Hongrie n'y trouvent point leur compte; aussi ont-ils fait l'insurrection de Vienne contre le slavisme des Croates, afin de conserver la position de race conquérante et d'étouffer la nationalité au nom de la démocratie, mise en avant pour couvrir un intérêt d'ambition. Les Allemands ont succombé bravement sur ce champ de bataille, où leurs alliés les Magyars, enthousiastes, mais impuissans, n'ont pu leur porter qu'un secours tardif et inutile. Il est vrai que, par un étrange renversement des rôles, un certain nombre de Polonais, méconnaissant évidemment le caractère de la lutte et cédant, soit à un entraînement démocratique naturel à des intelligences passionnées, soit à une haine juste autrefois, mais aujourd'hui aveugle contre l'Autriche, ont combattu dans les rangs des Viennois pour les Magyars absens; mais la fraction réfléchie et pensante des Polonais de Vienne et de Paris envisageait autrement la présence des Croates devant Vienne et leur alliance avec les Tchèques. Cette erreur partielle et momentanée des Polonais n'a rien changé à la marche des événemens. Le triomphe des Slaves était dans la nature des choses, et si ce triomphe se consolide, ce sera, avant tout, celui du principe des nationalités. Il suffit, en effet, de suivre les Croates dans leurs rapports avec l'empire autrichien, depuis le premier essai d'émancipation tenté en Illyrie, pour reconnaître que les derniers événemens de l'Autriche, loin de porter aucun préjudice à la démocratie, continuent un mouvement auquel doivent applaudir tous les amis des Slaves.

I.

Les Croates, qui sont une tribu de la race illyrienne contenue entre la Drave, le Danube, la mer Noire, les Balkans, l'Adriatique et les Alpes tyroliennes, ont joué le rôle le plus intelligent et le plus actif au milieu de cette crise d'une si vaste portée politique et sociale. Si l'inspiration et l'instinct ont eu plus d'empire que la science sur leurs rudes esprits, il ne serait cependant pas exact de dire que la réflexion, la politique, dans son acception simple et vraie, aient été étrangères à leurs combinaisons, aujourd'hui victorieuses. Pour des barbares, les Illyriens de la Croatie ont remarquablement raisonné, et, bien qu'ils aient été amenés sur le théâtre de l'action beaucoup plus tôt qu'ils ne l'espéraient, ils ont sagement conduit leur naissante fortune. Aussi bien cette même sagesse a-t-elle présidé aux humbles commencemens de l'illyrisme (1).

En 1835, lorsque M. Louis Gaj, très jeune, encore inconnu, sans autre ressource qu'un talent flexible et sans autre autorité que celle d'une conviction ferme, essaya d'agiter la Croatie dans un intérêt national et dans une pensée hostile aux Magyars, les circonstances lui commandaient la plus grande réserve. L'entreprise à laquelle il se livrait ainsi avec la foi de la jeunesse était, à y regarder de près, aussi menaçante pour l'Autriche allemande que pour la Hongrie magyare. Il y avait des périls certains, inévitables à attaquer l'Autriche en face. L'œuvre et l'écrivain eussent été précipités, par cette imprudence, dans une ruine commune et prompte. De leur côté, les Magyars étaient alors puissans par leur privilége de race gouvernante en Hongrie, et il ne fallait point que la Hongrie restât libre d'étouffer ce premier germe de l'illyrisme. M. Gaj, qui avait su voiler ses plans sous le simple prétexte de défendre la langue illyrienne et les libertés locales de la Croatie contre les ambitions de la langue et de la centralisation magyares, sut en même temps intéresser l'Autriche à sa cause en lui donnant à entendre qu'elle pourrait trouver en Croatie un point d'appui contre les Hongrois. C'était un moyen assuré de séduire le gouvernement autrichien, très ami de ces contre-poids à l'aide desquels chacune des populations de l'empire pouvait tenir les autres en échec. L'intrépide et prudent agitateur de la Croatie, s'était montré habile en ne proclamant pas tout d'abord son but, qui était de réveiller le sentiment national des populations illyriennes de l'Autriche, c'est-à-dire des Croates, des Esclavons, des Dalmates, des Carniolais, des Carinthiens et de la Styrie méridionale. La

(1) L'histoire en a été exposée en détail dans cette *Revue* le 15 mars 1847 sous ce titre : *la Grande Illyrie et le Mouvement illyrien*, et le 15 décembre suivant sous cet autre titre : *la Hongrie et le Mouvement magyar*.

Croatie entière, toutes les populations illyriennes liées à son sort, adhéraient cordialement à la pensée de M. Gaj. Qu'on ne s'y trompe point : elles n'étaient conduites par aucun penchant ni par aucune amitié politique pour la race allemande. Le *nemet* (le muet), le *Schouabe*, c'est-à-dire l'Allemand, n'est pas plus populaire en Croatie qu'en Pologne ou en aucun lieu des pays slaves; mais il est encore une race contre laquelle s'élèvent de plus robustes préjugés : c'est la race du Magyar, le Saxon de cette nouvelle Irlande.

Avec un peuple aussi belliqueux que les Illyriens, il était difficile que la lutte fût long-temps toute en paroles. Après avoir éveillé dans la poitrine des Croates le besoin de la nationalité, le docteur Gaj eût couru quelque danger à vouloir les nourrir seulement de belles promesses. Il ne suffisait pas qu'une génération de publicistes, de savans, de poètes et d'orateurs populaires eût surgi à sa voix pénétrante et facile; il fallait pour ces jeunes hommes, placés à la tête d'un jeune peuple, un aliment à leur vive ambition. Il ne suffisait pas qu'ils eussent le libre usage de ces institutions parlementaires, de ces réunions trimestrielles des comitats, où assistaient, comme en Hongrie, les nobles paysans ou magnats, de ces assemblées d'Agram où se rencontraient les députés de l'Esclavonie et de la Croatie; ils voulaient aussi des garanties pour leur indépendance nationale, et ils travaillaient, sous la conduite de leur O'Connell, à obtenir en réalité et en fait le *rappel de l'union* de la Croatie avec la Hongrie.

Ce mouvement, qui datait de 1835, était arrivé, en 1845, à un degré de consistance et de force assez grand pour inquiéter sérieusement les Magyars et imposer des conditions à l'Autriche elle-même, qui, en favorisant les premières évolutions de l'idée illyrienne, n'aurait peut-être pas voulu lui voir prendre une marche aussi rapide. L'Autriche cherchait dans les Illyriens un instrument passif; un tel rôle convenait peu au caractère de ce peuple. Le cabinet de Vienne se crut obligé d'essayer d'une petite leçon comme d'avertissement, afin de les ramener par précaution à la modestie. Un malheureux régiment italien, commandé par des officiers allemands, fut condamné à cette triste besogne. A l'occasion d'un tumulte fort ordinaire dans les élections de députés ou de magistrats administratifs, on trouva moyen de faire massacrer les chefs de l'ardente jeunesse d'Agram. Au lieu d'être une leçon, ce massacre ne fut que le signal d'un soulèvement de toute la ville, animée d'un violent désir de vengeance, et le vice-roi, le ban Haller, désespérant d'éviter de plus grands malheurs, de sauver son autorité et sa vie, en fut réduit à abdiquer temporairement entre les mains de M. Gaj, seul capable de faire entendre des paroles de paix et de calmer la tempête. Le représentant de l'empereur et roi en Croatie avait donc plié le genou devant l'illyrisme, dont il avait reçu

l'ordre de calmer le tempérament par le douloureux procédé de l'amputation. L'illyrisme se présenta dès lors triomphant à Vienne avec de nouvelles exigences, auxquelles M. de Metternich commença par sourire du bout des lèvres.

Les Croates possèdent ce regard fin et caressant, cette naïveté réfléchie, qui distinguent le Moscovite. M. Gaj ne s'annonça pas à Vienne comme le vainqueur du cabinet autrichien un peu désappointé; l'habile publiciste feignit de croire que le massacre d'Agram était un fait indépendant de la politique ministérielle; il affecta même d'y découvrir une sorte d'entente du ban Haller avec les Magyars, une conspiration organisée à l'insu de l'empereur pour contrarier l'illyrisme. M. de Metternich, heureux de voir la question ainsi comprise, souscrivit sur-le-champ à quelques-unes des demandes des Croates, et donna, quant aux autres, des promesses formelles. M. Gaj emporta de Vienne la destitution du ban de Croatie, avec la nomination de l'évêque patriote d'Agram en qualité de vice-roi intérimaire. La censure devait, aux termes de la même convention, se relâcher de sa rigueur et lever le *veto* mis sur plusieurs publications, au nombre desquelles se trouvait une histoire très hardie de tous les peuples illyriens, écrite en langue nationale par M. Gaj lui-même. Enfin, le cabinet consentait à la reconstitution de l'assemblée nationale de la Croatie, qui sortait peu à peu du chaos des vieilles coutumes, avec la pensée de centraliser l'action de l'illyrisme, et l'intention arrêtée d'amener la séparation absolue des deux royaumes de Croatie et de Hongrie. Quelles concessions exigeait-on des Croates pour prix de ces faveurs? Une seule; ils s'engageaient à appuyer dans la diète hongroise, où la Croatie était alors représentée, la politique du parti conservateur et autrichien. Qu'était-ce que ce sacrifice, en comparaison des avantages que l'on avait conquis sur les Magyars et sur l'Autriche, et de cette quasi-indépendance nationale acquise désormais à la Croatie?

La révolution de février a trouvé les Croates occupés à organiser ces libertés locales qui devaient offrir un abri tutélaire à la nationalité. Aussi, en recevant le contre-coup des événemens de Paris, la nationalité illyrienne a-t-elle tressailli fièrement dans le sein de l'humble Croatie. A mesure que la révolution s'avançait vers l'Orient, l'illyrisme prenait plus d'ardeur et d'audace, sans s'éloigner toutefois de ces principes d'alliance austro-croate à l'ombre desquels il avait grandi. Plus l'émotion révolutionnaire était profonde dans l'Europe orientale et plus il y avait de probabilités d'une conflagration, plus aussi M. Gaj voyait la nécessité de s'assurer contre les Magyars une base d'opérations par le concours de l'Autriche. Diviser ses ennemis pour triompher de l'un d'abord, sauf à tomber sur l'autre un peu plus tard, c'était la politique à la faveur de laquelle la Croatie avait pris une

influence si forte sur les affaires autrichiennes, et allait être prochainement appelée à décider du sort de l'empire même.

Jusqu'alors, l'illyrisme s'était débattu et développé pacifiquement par la presse, les écoles et les assemblées publiques; il avait marché à l'aide de la parole et de la plume et s'était répandu parmi toutes les populations slaves de l'Autriche et de la Hongrie méridionales. Il avait même franchi la frontière turque et gagné le cœur des belliqueuses populations illyriennes qui habitent entre Raguse et Constantinople, les Monténégrins, les Bosniaques, les Serbes et les Bulgares. Une même langue, un même sang, les mêmes malheurs et les mêmes aspirations vers une vie inconnue, vers la réalisation de cette pensée de nationalité, nouvelle dans le monde, avaient sympathiquement réuni les Illyriens de la Turquie aux Illyriens de la Hongrie et de l'Autriche, et les sentimens de toutes ces tribus, depuis les Alpes tyroliennes et depuis le Bosphore, avaient en un instant convergé vers ce petit coin de terre, cette obscure ville d'Agram où fermentait comme un levain généreux l'idée illyrienne. Cependant tout ce travail n'avait encore été en quelque sorte que parlementaire et politique; les hommes d'épée n'avaient point encore paru sur la scène, mais leur temps approchait; on en avait le pressentiment sur tous les points du sol illyrien, dans le sein duquel il semblait qu'une explosion se préparât.

Il n'est point de pays qui soit plus propre à produire et à improviser des chefs intrépides que le pays illyrien. Partout l'existence y est d'une simplicité et d'une âpreté à la fois viriles et poétiques. La nature y produit spontanément des caractères énergiques et primesautiers, qui n'ont pas toujours l'élégance ni la politesse des mœurs, mais qui possèdent une gravité innée, une dignité originale, des hommes qui ne savent pas toujours lire, mais qui pourtant savent souvent parler avec éloquence. Tels ont été tout récemment, en Serbie, George-le-Noir, le fondateur de l'indépendance des Serbes, après lui Milosch et après celui-ci Voutchich, le ministre de la guerre du fils de George-le-Noir, et cent autres. En temps de paix, ou du moins au milieu du calme des idées, ces fortes natures restent stériles et ignorées dans les humbles emplois de la vie agricole et pastorale; mais qu'une pensée patriotique, qu'un souffle d'en haut vienne agiter leurs forêts, alors cette force inconnue les émeut intérieurement, elle les arrache à leurs troupeaux, elle les entraîne, elle les précipite dans les événemens. Comme ce vieux poète aveugle du temps de George-le-Noir, ils vont tête baissée; il suffit qu'on les tourne du côté où le canon gronde, les voilà qui s'élancent, et, s'ils ne restent pas sur le champ de bataille couchés parmi les morts, ils en reviendront en héros que la poésie populaire se hâtera d'immortaliser.

Parmi les diverses tribus de la race illyrienne, c'est la tribu démo-

cratique des Serbes qui a le privilége de produire le plus de ces batailleurs épiques, puissans sur l'imagination sensible des masses. Si la Croatie eût manqué d'un chef militaire pour les événemens qui se préparaient, elle l'eût trouvé dans la démocratie serbe; et, pour ne parler que d'un seul, Milosch, prince détrôné, mais célèbre parmi les Illyriens, s'offrait de lui-même. Toutefois, derrière le nom de Milosch se cachait une ambition personnelle hostile au chef actuel des Serbes, Alexandre Georgewitz, brave, honnête et loyal entre tous les Illyriens. Aussi M. Louis Gaj avait-il tourné ses yeux d'un autre côté. Depuis longtemps, il avait dirigé la faveur et les espérances des patriotes d'Agram vers un officier des colonies militaires croates, esprit cultivé, hardi, poétique et en même temps illyrien par la langue, démocrate dans ses mœurs : Joseph Jellachich. Les colonies militaires de la Hongrie, formées à l'est de Valaques et de Szeklers ou *Sicules,* qui sont Magyars, appartiennent, dans la Croatie et l'Esclavonie, à la race illyrienne. Elles forment la meilleure milice de l'empire, et, depuis un siècle, ce sont elles qui ont mérité tous les lauriers que l'Autriche a cueillis. Les hommes y naissent, vivent et meurent soldats, sur une terre cultivée en commun, dans les principes rigoureux de la fraternité et de la discipline militaire. Populations peu fortunées, mais intelligentes et non point sans éducation, très avancées par exemple dans la connaissance du droit qui régit leurs propriétés et leurs personnes, elles étaient fort accessibles aux idées nouvelles qui travaillaient la Croatie, et en effet, partout où les officiers étaient Illyriens, la propagande y avait pénétré victorieusement à la suite des journaux de M. Gaj. Les colonies militaires, sous l'influence de cet esprit, tendaient de jour en jour, et sous les yeux de l'Autriche, à devenir les *gardes nationales* de l'illyrisme. Jellachich, arrivé au grade de colonel, avait, entre tous les autres officiers de la frontière, gagné la sympathie des soldats croates et attiré les regards des agitateurs d'Agram. M. Gaj, devenu puissant à Vienne, obtint la nomination de Jellachich à la dignité suprême de vice-roi de Croatie. L'illyrisme avait ainsi trouvé une épée.

Jellachich est plus qu'une épée. Brave et chevaleresque sans avoir le bras homérique de George-le-Noir ou de Voutchich, il a sur eux l'avantage d'une culture d'esprit très étendue; ses études et les connaissances qu'il a puisées au contact des civilisations occidentales, loin d'avoir étouffé en lui l'originalité de son génie slave, en ont servi peut-être le développement, en lui donnant une notion claire des grands intérêts au milieu desquels il est appelé à jouer un rôle. Doué comme slaviste d'une intelligence moins érudite que celle de Louis Gaj, il a de plus que le publiciste illyrien la connaissance approfondie d'un autre monde au-delà du monde slave. Il connaît l'Europe avec ses passions, ses idées, sa puissance de civilisation, et, par dessus la tête des Allo-

mands, il tourne souvent les yeux vers la France. Cependant c'est en lui-même et dans l'instinct national de l'Illyrie qu'il puise ses inspirations, et c'est sur les convenances et les nécessités de l'intérêt illyrien qu'il règle sa conduite. En prenant possession de ses fonctions de ban, il est entré corps et ame dans la pensée de Louis Gaj : alliance avec l'Autriche, guerre contre les Magyars.

L'Autriche, menacée de Milan à Cracovie, ne pouvait guère marchander sur les conditions : elle se mit en quelque sorte à la discrétion des Croates. D'ailleurs, elle n'était plus en position de faire face aux événemens sans le concours de l'illyrisme. Les Croates, par leur esprit national, sont tout-puissans sur la Dalmatie, qui est un membre détaché du royaume de Croatie, sur Trieste, qui est peuplé d'Illyriens, sur la Carniole, la Carinthie et la Styrie, provinces situées sur le chemin de Vienne à l'Adriatique et à Venise. Enfin ces mêmes Croates, qui ont derrière eux, avec la partie méridionale de l'Autriche, l'immense appui moral, et au besoin armé, des Illyriens de l'empire ottoman, les Bulgares, les Bosniaques, les Serbes et les Monténégrins, éveillent aussi au nord de la Hongrie, en Bohême, et jusqu'en Pologne, d'énergiques sympathies qui sont pour eux une influence.

Bien que les Tchèques de la Bohême et de la Hongrie septentrionale et les Polonais se regardent comme plus avancés en civilisation que les Croates, ces deux peuples sont forcés de reconnaître dans l'étroite Croatie l'un des plus ardens foyers de la propagande slave, l'un des endroits du monde où se discute avec le plus de virilité l'intérêt des nationalités opprimées. Il était évident que le jour où les Croates voudraient parler aux Tchèques et aux Polonais un langage fraternel, ils attireraient les uns et les autres dans leur alliance. Or, la Bohême, durement étreinte par le germanisme, savante, mais épuisée sous le poids d'une longue domination, ardente et hardie dans les recherches et les luttes d'érudition slave, mais moins belliqueuse par nature que la Pologne et l'Illyrie, caressait, depuis long-temps, la Croatie et ses écrivains, nourris et formés pour la plupart dans l'université de Prague. Quant aux Polonais, semblables au héros de Carthage, qui, après la ruine de sa patrie, parcourait encore le monde pour susciter des ennemis au nom romain, ils avaient songé à tous les points de l'Europe et de l'Asie où ils pouvaient constituer une résistance ou armer une haine contre la Russie, et ils avaient souvent épanché leurs plaintes dans le sein des agitateurs croates. Si donc les Croates ouvraient leurs bras, la Bohême et la Pologne avaient bien des raisons de s'y précipiter. Jellachich ne l'ignorait point, et, en saisissant le rôle que lui offrait la querelle des Croates et des Magyars, sa pensée, prompte et pénétrante, embrassait un plus vaste horizon. Il ne se bornait pas à se poser comme le défenseur de l'intérêt croate et de l'illyrisme; il s'annonçait

également comme l'ami des Slaves de toute l'Autriche septentrionale.

Par malheur pour les Slaves autrichiens, le point de vue d'où ils envisageaient la situation de l'empire n'était pas le même chez tous, et les Polonais en particulier n'avaient pas tous une idée très nette de la politique de la Croatie et des intentions de Jellachich. Accoutumés à voir dans l'Autriche le plus perfide de leurs maîtres, encore saignans des blessures reçues de sa main en Gallicie et à Cracovie, quelques-uns pensaient que leur premier vœu devait être la dissolution de la monarchie autrichienne. Les Tchèques étaient moins hostiles à la dynastie de Habsbourg, quoiqu'ils eussent beaucoup souffert du germanisme. Jellachich pouvait donc, sans exciter la défiance des Tchèques, rester fidèle aux traditions illyriennes de l'alliance austro-croate; mais le vrai sens de sa conduite restait mystérieux, inexplicable même, pour certains Polonais impatiens, ennemis des lenteurs, excellens soldats à tout propos, au risque de compromettre leur propre cause, et, au demeurant, mauvais diplomates. Bref, bien que la grande majorité des Tchèques et les Polonais sensés fussent de cœur ou de fait avec Jellachich, celui-ci, plein de foi en l'avenir, se lança en tête de ses seuls Illyriens à la poursuite de l'idée politique dont ils partageaient avec lui le secret.

C'était un dramatique spectacle, celui des soldats réguliers et des volontaires illyriens qui, frémissant d'une patriotique émotion et subjugués par la puissance du sentiment national, accouraient autour du drapeau levé par Jellachich. Les régimens-frontières avaient marché en Italie, ils y avaient combattu par devoir, froidement, sans enthousiasme : ils avaient, comme les régimens magyars, tchèques et polonais, subi la douloureuse fatalité du commandement militaire; mais la guerre que les Croates allaient porter sur le territoire hongrois était une guerre nationale, la protestation des vaincus d'un autre siècle contre des conquérans orgueilleux, l'acte indépendant d'un peuple qui s'appartenait pour la première fois. Les régimens des colonies et les paysans prenaient les armes avec cette foi entière des peuples jeunes; quelques-uns même allaient au-delà des vœux de leur chef, et lorsqu'il leur parlait ce langage démocratique et fraternel qui est celui de son caractère, c'était un tressaillement général, des cris de *jivio*, des *vivat* prolongés et entraînans. « Père, lui disaient-ils, nous partons pour aller te chercher à Bude la couronne de saint Étienne, et nous te suivrons jusqu'au bout du monde! » C'était le sentiment avec lequel les soldats de Jellachich passaient la Drave, les uns fantassins des colonies, équipés comme les meilleures troupes de l'Europe, les autres volontaires en haillons, avec leur *surka* de toile ou de grosse étoffe, quelques-uns avec les manteaux rouges et le bonnet des Serbes et des Hellènes. Si primitif que ce spectacle pût paraître à des yeux accoutu-

més à la régularité de nos bataillons, c'étaient les soldats d'une idée, et ils brûlaient, avec une ardeur d'enfans, de faire entendre à l'Europe leur premier coup de canon. Leur seule crainte, la crainte de Jellachich était de ne point rencontrer de Magyars à combattre.

Quelle est en effet la puissance, et quelles sont les ressources de la race magyare? C'est un douloureux sujet de discussion qui ne peut qu'éveiller de mélancoliques réflexions dans toute ame consciencieuse et loyale, car voici que le malheur des Magyars dépasse leur orgueil et leur folie, voici que leurs désastres sont plus profonds que leur ambition démesurée; voici enfin que, saisis par le vertige, ils succombent sans avoir combattu sous le poids de leurs propres fautes! Il y avait, parmi les Magyars, un homme d'un caractère élevé et d'un sens droit, Étienne Széchényi, le fondateur de la navigation du Danube, le meilleur des patriotes. Depuis plusieurs années, il entrevoyait la crise où le magyarisme ultra-enthousiaste précipitait son pays, il avait plusieurs fois prédit le péril; mais, à la vue d'un abîme encore plus profond que sa pensée ne l'avait prévu, il a perdu la raison. Qui pourrait imaginer un plus noble et un plus juste désespoir?

Széchényi a commencé par être pour les Magyars ce que Louis Gaj a été pour les Croates, c'est-à-dire le promoteur de l'idée nationale. Plusieurs années avant que l'agitation illyrienne eût pris naissance à Agram, Széchényi avait donné le branle au mouvement magyar, en rendant à la langue des paysans la dignité de langue nationale et en assurant les libertés constitutionnelles du royaume et les progrès de la richesse publique. Toutefois, lorsqu'il avait pris l'initiative de ces innovations, qui devaient, dans sa pensée, rendre à la Hongrie une vie propre, une existence nationale, il n'était animé ni par des idées d'insurrection contre l'Autriche, ni par des projets d'intolérance contre les populations non magyares enfermées dans les limites du royaume. Pourquoi? C'est que d'une part il n'ignorait point que les Magyars sont en minorité sur le territoire où ils se sont établis en conquérans, et que, de l'autre, en les voyant perdus ainsi au milieu de l'Europe orientale, pressés entre de grandes races, telle que la race allemande et la race slave, il craignait que l'indépendance, surtout une indépendance trop hâtive, n'équivalût pour eux à une ruine complète. Plus le magyarisme était devenu intolérant, plus il avait soulevé de résistance et de haine chez les Illyriens de la Croatie, chez les Tchèques des Carpathes, chez les Roumains de la Transylvanie, — plus aussi le comte Széchényi, se séparant des exaltés de Pesth, se rapprochait de l'Autriche, à laquelle il ne prétendait faire qu'une opposition strictement constitutionnelle. Cette politique eût enlevé tout prétexte à l'alliance des Croates et des Tchèques avec le cabinet de Vienne, lors même qu'elle n'eût pas réussi à conjurer leurs haines et à éloigner d'eux les pensées de rébel-

lion. Malheureusement l'orgueil des Magyars les aveuglait sur la vraie situation du pays. Aucun pouvoir ne leur paraissait plus légitime et plus assuré que celui qu'ils exerçaient comme race gouvernante, et ils ne comprenaient pas que leurs sujets *illyres* ou *grecs*, comme ils appellent avec mépris les Croates ou les Roumains, pussent concevoir la pensée d'aspirer à l'égalité politique. Dans le cas d'une résistance armée, les Magyars ne doutaient point qu'il ne leur suffît de paraître pour écraser et exterminer les rebelles. Cette opinion était précisement celle du parti le plus avancé en matière de réformes législatives, de ce parti ardent et passionné qui, réunissant ainsi dans son programme les idées de liberté et celles de domination, espérait acquérir par des concessions aux classes souffrantes, aux paysans corvéables, le droit de les dénationaliser. Le journaliste Kossuth, Slovaque d'origine, magyarisé lui-même dès l'enfance, le plus intrépide des Magyars et le plus ambitieux, était à la tête de ce parti et le personnifiait dans son éloquence orientale et sans règle. Kossuth, porté au pouvoir par le flot révolutionnaire, entraîné par la double exaltation de son orgueil personnel et de son magyarisme, traitait avec un suprême dédain et les Croates et Jellachich, et les foudroyait chaque jour de sa parole au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens. L'Europe, persuadée que les Magyars étaient les plus forts parce qu'ils étaient les plus bruyans, les plus libéraux parce qu'ils parlaient le plus de liberté, et les plus civilisés parce qu'ils avaient une aristocratie façonnée aux mœurs de l'Angleterre, l'Europe, mal renseignée sur le droit et les ressources des deux partis, pouvait se laisser prendre à ces bruits des âges fabuleux, à ces paroles de géans, à ces menaces de héros mythologiques; mais les Croates connaissaient mieux leur ennemi. Ils ne s'effrayaient point des foudres de Kossuth, et aux accusations de servilisme, de barbarie, d'impuissance, ils répondaient par l'invasion du territoire magyar.

Les Magyars, surpris, mais non déconcertés, continuaient de voir dans Jellachich un chef de brigands au milieu d'une armée de mercenaires que le premier coup de canon mettrait en déroute : Jellachich n'en suivait pas moins son chemin vers Bude, conduit comme par des pressentimens mystérieux. Il pourchasse les premières troupes magyares qui se trouvent sur sa route et qui sont fort étonnées de rencontrer en lui un adversaire résolu, parfaitement armé, dominant ses volontaires par l'influence de son nom magique, et fortifiant la discipline de son infanterie régulière par les inspirations du patriotisme. Les Magyars ne peuvent pas croire que leur général, Teleki, aît pu reculer devant les Croates : ils l'accusent de trahison. Bientôt cependant Jellachich, traversant toute la Hongrie méridionale sans coup férir, arrive à quelques heures de Bude et de Pesth. Un cri d'alarme s'échappe alors de toutes les poitrines magyares, et quiconque peut porter les armes

dans les deux capitales se présente à la rencontre des Croates ou prépare la résistance sur le Danube.

Si facile et si rapide qu'eût été la marche de Jellachich, il ne pouvait, sans avoir rassemblé toutes ses forces, se lancer dans une entreprise aussi grave que le siége de Bude, bâti sur un rocher et défendu par une population au désespoir. Il eût d'ailleurs préféré attaquer Pesth, ville ouverte, située en rase campagne et foyer réel du magyarisme; mais, pour prendre Pesth en face de Bude, il fallait franchir le Danube. Ces considérations de stratégie et de politique décidèrent Jellachich à rester un instant dans l'expectative. Il attendait des renforts de deux côtés, de l'ouest et du sud-est. Dans la région du sud-est, à la pointe orientale de l'Esclavonie et dans la portion limitrophe du banat de Temesvar, les populations illyriennes s'étaient organisées d'elles-mêmes en partisans; elles avaient déjà eu, non sans succès, de nombreux engagemens avec les troupes magyares. Ces terribles volontaires, plus rapprochés de la vie primitive que les Croates voisins de l'Italie et de l'Allemagne, marchaient au combat sous les ordres de l'évêque et patriarche grec de Carlowitz, le vénérable et belliqueux Raiachich. La bouillante ardeur du patriarche avait d'abord souffert des calculs et des combinaisons politiques du ban de Croatie; mais Jellachich, après avoir épanché ses sentimens dans le cœur de l'impétueux évêque, avait gagné sa confiance, et les opérations militaires des deux chefs marchaient de concert.

Toutefois le principal appui que Jellachich espérait, exigeait, c'était celui de l'empereur, qui, au risque de blesser le radicalisme allemand et de soulever dans Vienne des passions redoutables, était contraint de donner raison aux Croates et d'agréer les plans de leur général. Dans l'attente de ce concours et conformément aux nécessités de cette tactique, Jellachich, avant d'attaquer les deux capitales magyares, dut faire un mouvement du côté de l'ouest, afin d'opérer sa jonction avec les troupes envoyées de Vienne, et de retomber ensuite sur Buda-Pesth. C'est pourquoi, au lieu de marcher directement au nord sur Bude, il se porta vers l'ouest sur Raab et Commorn, d'où il dominait le Danube et la route de Vienne à Bude.

Le magyarisme était alors dans la surexcitation du désespoir; Kossuth prêchait dans son langage, souvent hyperbolique et quelquefois émouvant, une croisade d'extermination. Les paysans magyars, saisissables par le patriotisme et l'enthousiasme, se soulevaient pour *anéantir* les Croates et *pendre le brigand Jellachich, l'instrument impudique de la camarilla, le lieutenant stipendié de Nicolas*. Lorsqu'on le vit se replier sur Raab, on fit croire aux paysans qu'ils l'avaient mis en pleine déroute, que les chemins de la Croatie lui étaient coupés, et que, fugitif, il n'aspirait qu'à cacher sa honte loin de son pays. Pendant que les agi-

tateurs magyars travaillaient par ces fables l'imagination crédule du paysan, ils combinaient et exécutaient un dessein plus sérieux. A l'alliance de Jellachich avec l'empereur, ils opposaient une alliance des Magyars avec les radicaux allemands.

Les radicaux de Vienne forment à peine le dixième de l'assemblée constituante, qui représente l'empire, moins la Hongrie, la Croatie, la Transylvanie et la Lombardie. Ils ne brillent ni par l'autorité du nom, ni par la puissance du talent, ni même par la hardiesse des idées. Perdus au milieu d'une assemblée indécise où les rivalités de province et de nationalité dominent généralement les intérêts libéraux, ils n'apportent, au milieu de ces tiraillemens et de ces luttes sourdes ou patentes, que de nouveaux élémens de confusion. Le radicalisme viennois manque d'inspirations qui soient originales. Comme le radicalisme germanique, il se contente de puiser dans notre histoire et d'imiter consciencieusement, sans ajouter aux idées de notre âge héroïque autre chose que cette teinte mystique naturelle au génie allemand. Encore faut-il avouer que le radicalisme savant et passionné de Francfort et de Berlin l'emporte de beaucoup sur celui de Vienne, timide et peu sûr de lui-même. Et pourtant plusieurs circonstances conspirent en quelque sorte pour favoriser celui-ci dans l'expansion et le triomphe de ses idées. C'est d'abord la faiblesse de l'empire et la lutte des races. C'est ensuite l'organisation même de la garde civique; c'est l'établissement de cette force turbulente qui, sous le nom de *légion académique,* a joué un rôle si décisif dans toutes les manifestations dont Vienne a été le théâtre. La légion académique est composée, non point seulement de la jeune population des universités, mais de révolutionnaires accourus de tous les points de l'empire et de la confédération elle-même. Allemands, Hongrois, Polonais, Italiens, se sont donné rendez-vous dans ces cadres, et, fort peu soucieux de l'intérêt de Vienne et de l'Autriche, ils se sont constitués en janissaires du radicalisme.

Les ministres magyars essayèrent de faire entendre aux quarante radicaux de la diète de Vienne et à la légion académique que le radicalisme était compromis par la conduite et l'ambition de Jellachich. Ils furent écoutés. Les Allemands voyaient dans le ban de Croatie un Slave résolu qui élevait un drapeau peu agréable aux yeux de la race germanique. Les Italiens, de leur côté, redoutaient un accroissement d'autorité pour cette race qui venait de frapper des coups si terribles sur leur nationalité. Les Polonais, acharnés contre le gouvernement de l'Autriche et troublés d'ailleurs par le respect humain en présence de l'Europe démocratique, entrèrent aussi dans le mouvement qui se préparait. Tous d'ailleurs, Allemands, Italiens, Polonais, séduits par les magnifiques promesses des Magyars, et croyant sérieusement à une coopération impétueuse de ce côté, acceptèrent l'alliance proposée. On

sait quel sanglant triomphe vint bientôt la sceller. Pour la seconde fois depuis le mois de mars, le souverain, naguère encore absolu, fut forcé de quitter Vienne et de fuir devant l'insurrection. La nomination de Jellachich au commandement de la Hongrie et le départ des troupes destinées à faciliter son entrée dans Pesth avaient été le prétexte de la bataille. C'était une grande victoire remportée par les Allemands et les Magyars sur la race slave, si les Magyars avaient été en position de tenir les engagemens contractés avec le radicalisme, c'est-à-dire d'anéantir Jellachich isolé et d'amener devant Vienne une armée magyare, non point de trois cent mille hommes, mais de trente mille hommes seulement.

Le contraire arriva, et il fut donné à Jellachich de trouver dans la victoire même des radicaux viennois l'occasion d'agrandir son rôle, de relever la cause des Slaves un moment compromise, et de peser davantage sur les destins de l'empire. Le danger est à Vienne plus qu'à Pesth, se dit-il, et au lieu de courir à l'ennemi impuissant pour le terrasser, c'est vers l'ennemi victorieux qu'il tourne son épée. Au moment même où les Magyars affirmaient qu'il était en déroute et où l'Europe, trompée par de fausses nouvelles, croyait, en effet, le voir précipité en désordre dans les montagnes de la Styrie, il apparaissait calme et ferme aux portes de Vienne, avec ses troupes qui, à défaut de prises de corps avec l'insaisissable armée des Magyars, avaient combattu vaillamment et gaiement contre la nature, et accompli, au milieu des privations, une marche forcée digne de vieux soldats. Les Croates brûlaient, non pas de piller et d'incendier, mais de se battre contre des *Schouabes* et des *Magyarons* pour la gloire de l'homme qui leur paraissait résumer en lui les griefs et les espérances de leur nationalité. En effet, dans ce premier instant de trouble, au milieu du désordre, de la confusion et de la défaillance des impérialistes, Jellachich ne tenait-il pas en ses mains la fortune de l'empire? S'il n'avait été qu'un vulgaire ambitieux, il l'eût brisé. Un coup d'épée lui suffisait pour trancher le lien qui retenait encore assemblés tant de membres en désaccord, et sa part n'eût pas été la moins belle. L'Illyrie autrichienne, c'est-à-dire la Croatie, l'Esclavonie, la Dalmatie et l'Istrie, puis la Carniole, la Carinthie et la Styrie méridionale auraient formé, sur l'Adriatique, avec Trieste, Fiume, Zara et Raguse pour débouchés, un état respectable qui aurait eu bien des moyens d'influence sur les Illyriens bulgaro-serbes, bosniaques et monténégrins. Si belle pourtant que fût la tâche de commencer l'organisation de la nationalité illyrienne et d'en être le premier souverain, Jellachich ne se laissa point séduire; il était préoccupé de la civilisation générale, de l'équilibre européen, auquel l'existence de l'Autriche est indispensable dans le temps présent. Son ambition était de transformer, de régénérer la vieille Autriche par un principe

supérieur, par le principe éminemment libéral de l'égalité des nationalités. Aussi Jellachich s'écrie-t-il, dans un moment d'inspiration sensée : *Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer !* En frappant sur l'insurrection de Vienne, ce n'est pas tel ou tel système social qu'il prétend frapper; c'est l'alliance de la race allemande avec la race magyare, c'est l'obstacle à l'invasion de la race slave dans le gouvernement de l'Autriche.

Cette pensée méritait d'être comprise par les Tchèques et les Polonais de la diète de Vienne. Les députés tchèques l'ont saisie d'instinct. Leur premier mouvement, dès le lendemain de l'insurrection, a été de se retirer à Prague et de faire de là un appel à tous les députés slaves. C'était pour les slavistes savans, comme Palaski et Schafarik, une belle occasion de reprendre la thèse développée, quelques mois auparavant, au sein de ce congrès slave, où l'on avait proposé pour la première fois avec solennité l'union politique des Slaves autrichiens. L'épée inflexible de Windischgraetz avait tranché brusquement la question au moment même où le congrès allait publier le résultat de ses travaux et un manifeste à l'Europe. Les Tchèques, bombardés et massacrés ainsi tout récemment par ordre de Vienne, se déclaraient cependant les plus fermes soutiens de l'empereur, au risque d'avoir à combattre à côté de ce même Windischgraetz dont le nom est écrit en caractères sanglans sur le pavé de Prague. Ils n'hésitaient pas, en dépit de ce douloureux souvenir, à se ranger sous les drapeaux de l'empereur, tant cette conduite leur semblait commandée par l'intérêt slave lui-même en présence du pacte germanico-magyar.

L'exemple des Tchèques aurait dû éclairer les Polonais de la diète sur les vrais intérêts de leur race. Quelques-uns étaient résolus à imiter les Tchèques; mais d'autres restaient indécis dans les perplexités du patriotisme, et plusieurs enfin s'étaient entièrement mépris sur le caractère et les conséquences de l'insurrection. Ils essayèrent de se concerter. Au milieu de ces circonstances solennelles, les débats furent passionnés et marqués par des scènes déchirantes. L'un des plus actifs et des plus intelligens députés de la Gallicie, George Lubomirski, y fut frappé dans sa vive intelligence; sept quittèrent la diète; les autres restèrent en proie à l'indécision ou se laissèrent entraîner par le désir d'arracher à la diète de Vienne quelques concessions spéciales pour la Pologne au milieu de la crise. Dans la pensée de ceux qui se retiraient, la diète avait changé de caractère; elle s'écartait du principe de l'égalité des races; elle travaillait au profit des Magyars et de l'Allemagne. « Eh quoi ! disait l'un de ceux-là, M. Ladislas Zamoyski, dans un manifeste à ses électeurs, une partie de la diète de Francfort n'a-t-elle pas déclaré dans son message à la diète de Vienne que celle-ci a

bien mérité de la patrie allemande? Or, je jure devant Dieu que l'intérêt de l'unité allemande ne m'a jamais préoccupé! »

Cependant les Croates campaient aux portes de Vienne, sans rien perdre de leur première confiance. L'agitation nationale produite dans les provinces slaves du nord, en Bohême, en Moravie, en Silésie, en Gallicie, et au midi jusqu'à Raguse, dans toute l'Illyrie, les encouragemens des Illyriens mêmes de la Turquie, rassuraient la conscience de ces paysans de la Save contre les accusations de barbarie dont l'Europe les poursuivait sur le témoignage des Magyars. Ceux-ci, toutefois, qui, chaque jour, devaient apparaître avec une armée formidable pour anéantir Jellachich sous les murs de Vienne, travaillaient péniblement à organiser cette armée, conçue par l'imagination de Kossuth, mais non encore réalisée. De leur côté, les radicaux de Vienne croyaient à la prochaine arrivée de ce puissant secours si hautement et si catégoriquement annoncé, et ils espéraient que Jellachich serait écrasé avant même que l'armée impériale eût réussi à rassembler ses débris et à se reconstituer assez fortement pour menacer Vienne. On sait que les Magyars, fort occupés à l'est par le patriarche Raiachich, effrayés de l'attitude de leurs paysans tchèques des Carpathes, menacés d'une insurrection des Roumains de la Hongrie orientale et de la Transylvanie, n'ont pas rempli l'attente de leurs alliés et ont donné le temps à l'empereur et à son lieutenant Windischgraetz de concentrer autour de Vienne des forces imposantes. On sait enfin qu'une lutte terrible s'est engagée avant que les Magyars eussent donné signe d'existence, et que déjà Vienne était envahie et rendue, lorsque ce secours tant promis s'est présenté sur le Danube, et a ranimé un moment l'espoir des vaincus, mais seulement pour appeler sur eux de nouveaux malheurs et pour attirer aux Magyars une défaite signalée.

L'idée pour laquelle les radicaux de Vienne se sont battus était une idée fausse, car ils associaient leur libéralisme aux intérêts de la race allemande et de la race magyare, qui sont les intérêts de la conquête. Et comment ne pas déplorer cette erreur? comment ne pas reconnaître que leur courage était digne d'une meilleure cause? Oui assurément, les radicaux de Vienne, quoique timides dans l'expression de leurs idées politiques et fort embarrassés de leur triomphe dès le lendemain de la victoire, ont déployé une vive ardeur et une résolution énergique au milieu des derniers événemens, et ils n'ont succombé que parce qu'ils avaient contre eux, non point l'empereur, réduit à n'être plus qu'un nom, mais la justice, la vérité, le bon sens, le droit des nationalités et la foi politique d'un peuple méconnu par eux.

Les Croates viennent d'être appelés, par des conjonctures politiques inattendues, à faire acte de virilité au cœur même de l'Autriche. Avec

l'aide des Tchèques et d'une partie des Polonais, ils ont pris en quelque sorte possession de l'empereur en lui rendant son empire. C'est le cas de dire avec Tacite, parlant des prétoriens de Galba : *Evulgato imperii arcano;* ils ont pénétré le secret de l'empire; ils ont vu de près comment on le perd, comment on le ressaisit. On ne réussira pas plus à leur enlever cette science qu'à arracher de leurs cœurs le sentiment qu'ils ont d'avoir combattu et triomphé dans l'intérêt national des Slaves. Ce combat, ce triomphe, ne sont que le premier acte du vaste drame qui va se jouer sur les rives du Danube; mais, dans ce drame, les Croates ont dignement commencé leur rôle. La Bohême rêveuse et mystique, entraînée vers eux par un attrait fraternel, la Pologne bien intentionnée, mais un peu lente à reconnaître ses vrais amis au milieu des flatteurs de son infortune, n'ont paru qu'au second plan sur la scène, pendant que la Hongrie exaltée, saisie par l'esprit de vertige, se laissait broyer entre le génie défaillant du vieil empire d'Autriche et le génie entreprenant des jeunes peuples slaves.

II.

Les Slaves ont vaincu; mais il reste à organiser la victoire, et déjà même les ministres allemands de l'empereur s'effraient des conséquences du service rendu par les Slaves à l'empire. Vienne est pacifiée. Menacée au nord par les paysans tchèques, assaillie à l'est par les Valaques de la Transylvanie, au sud-est par les Serbes du métropolitain Raiachich, au midi par Albert Nugent, lieutenant de Jellachich, à l'ouest par Jellachich lui-même, défendue par une garde nationale incapable de tenir tête à des troupes régulières et à des bandes de partisans, la Hongrie commence peut-être à comprendre que le meilleur parti serait d'accepter les conditions proposées par les Slaves. Ceux-ci ne veulent pas, dans le présent, retirer de leur succès d'autre avantage que l'application du principe de l'égalité des nationalités. Comment obtenir cette application? C'est là ce qu'il faut examiner, en se plaçant un moment au point de vue des Slaves, en appréciant les chances nouvelles et favorables qu'ils croient trouver dans les derniers événemens de l'Autriche.

Le principe de l'égalité des races rencontre-t-il en ce moment des obstacles bien sérieux? Les Hongrois ont sans doute combattu ce principe jusqu'à ce jour, comme contraire à l'intérêt de leur domination; mais aujourd'hui ils n'ont plus le choix qu'entre l'abandon de leurs prétentions orgueilleuses ou une résistance insensée qui serait leur ruine. Quant aux Allemands, ils ont un sentiment trop juste de leurs vrais intérêts en Autriche pour ne pas comprendre qu'ils s'exposeraient à un danger considérable en exaspérant trop vivement les Slaves. En Alle-

magne, on craint avec raison le panslavisme russe, et l'on commence à s'apercevoir que, le jour où l'Autriche deviendrait puissance slave, le monde slave serait divisé en deux parts et le panslavisme paralysé. Enfin, malgré l'exagération de certains emportemens de patriotisme et de certaines idées de teutonisme conquérant, destinées à s'évanouir avec le progrès de la liberté et de la centralisation au-delà du Rhin, les Allemands sont conduits à se dépouiller de leurs prétentions ambitieuses sur la Pologne, la Bohême et l'Illyrie. Bien que, depuis leurs derniers efforts pour constituer l'unité germanique, ils aient fait de regrettables manifestations contre le Danemark dans le Schleswig, contre les Italiens en Lombardie, contre la Pologne à Posen, contre le slavisme à Vienne, ils ont trop de philosophie pour vouloir toujours monopoliser à leur seul profit l'idée de nationalité. La patrie de l'Allemand autrichien lui échappe, elle se dérobe sous ses pieds; mais sa destinée n'est point d'avoir le visage tourné vers l'Orient, et, s'il ne lui plaît pas de jouer un rôle secondaire dans une fédération slave, il a une autre patrie plus attrayante sur le sol germanique, dans la confédération des peuples allemands. Les Allemands de l'Autriche, ne pouvant plus maintenir leur ascendant sur les Slaves, ne se donneront donc pas devant l'Europe le tort de les combattre. L'égalité des nationalités sera, bon gré, mal gré, reconnue chez eux.

Voici maintenant comment les Slaves prétendent appliquer leur principe à l'Autriche. L'empire serait divisé en autant d'états qu'il y a de races distinctes, et chacun de ces états serait représenté dans une diète commune. L'archiduché d'Autriche, avec le Tyrol, le Salzbourg et la Styrie septentrionale, formerait une province allemande; la Magyarie s'étendrait entre la Drave et le pied des Carpathes, de Presbourg à la Theiss; la Transylvanie et la Hongrie orientale constitueraient un territoire roumain. Si le sort fatal voulait que l'affranchissement de l'Italie fût retardé, la Lombardie aurait aussi sa place dans cet ensemble. L'Illyrie comprendrait la Styrie méridionale, la Carinthie, la Carniole, l'Istrie, la Dalmatie, l'Esclavonie et la Croatie; la Bohême s'adjoindrait la Moravie et la portion occidentale de la Hongrie du nord. Enfin, les élémens polonais de la Silésie et de Cracovie se coordonneraient autour de la Gallicie. Dans la diète générale, chacun de ces états serait représenté proportionnellement à sa population, ce qui assurerait la majorité à la cordiale entente des trois peuples slaves; mais en même temps chaque état aurait aussi une diète provinciale, qui lui garantirait son autonomie et son individualité comme nation. Telle est, disent les slavistes, la seule solution possible du problème des races, et c'est la conséquence inévitable de la lutte aujourd'hui engagée; l'Autriche en est réduite à subir cette nécessité d'une transformation, si elle ne préfère périr par l'effet d'une dissolution immédiate.

Jellachich porte une épée capable de trancher victorieusement cette difficulté. Or, il ne pourrait reculer devant cette tâche sans encourir la haine et la vengeance de ses compatriotes, dont il a conquis le dévouement en promettant de servir toutes leurs espérances. C'est donc pour lui l'honneur et la vie; c'est l'adoration fanatique des populations, ou cette mort à laquelle il songeait peut-être quand il écrivait aux favoris de l'empereur : « Si l'Autriche succombe, vous pourrez vivre, vous, messieurs, moi je ne le pourrai pas. » Cette alternative est de nature à enflammer l'ame la plus froide. Que d'ailleurs Jellachich, contrairement à toute vraisemblance, vienne à faillir sous le poids du devoir dont il a si chevaleresquement pris la responsabilité, le génie des Illyriens a de l'essor, il ne restera point en chemin pour la défaillance d'un homme. Heureusement l'homme et le peuple inspirent jusqu'à ce jour aux slavistes, même les plus ardens, une égale confiance, et si des obstacles doivent surgir, ils ne menacent pas de venir de ce côté.

L'impatience des Polonais est plus à redouter peut-être que la prudence diplomatique de Jellachich et des Illyriens. Jellachich a su attacher étroitement les Tchèques à sa cause : il a saisi leur prompte et rêveuse imagination, en faisant pour la première fois tonner le canon victorieux de l'idée slave, et en entr'ouvrant devant leurs regards méditatifs les profondeurs mystérieuses de l'avenir; mais par quels moyens enchaîner à la poursuite régulière de cet idéal le génie indiscipliné des Polonais? Certes, tous ceux d'entre les Polonais qui ont le sentiment de l'action et l'expérience des choses viennent se ranger peu à peu autour de l'illyrisme, caressé depuis long-temps par eux. Il en est pourtant d'autres qui ont combattu dans Vienne contre le slavisme, et ceux-là semblent être d'irréconciliables ennemis de l'Autriche. Que l'Autriche se dissolve, s'écrient-ils, que les peuples opprimés depuis si long-temps par sa main perfide brisent enfin les liens qui les retiennent attachés dans une alliance contre nature, que le chaos se fasse de Cracovie à Milan, et au milieu de cette confusion nous retrouverons la fortune de la Pologne! Raisonnement déplorable, dangereux calculs, qui n'auraient pour conséquence que de rendre la partie incomparablement belle à l'ennemi acharné de la Pologne, de la démocratie et de la civilisation européenne, à la Russie et au panslavisme. Ainsi l'entendait Jellachich, lorsqu'il déclarait sous les murs de Vienne que l'existence d'une Autriche était un intérêt de premier ordre pour la liberté comme pour l'Europe, et c'est là ce qu'il faut répéter après lui à ces intrépides soldats, qui, en frappant ainsi en aveugles, déchireraient pour la dernière fois peut-être le sein mutilé de leur patrie.

Où seraient donc, en effet, dans l'hypothèse d'une dislocation de l'Autriche, les ressources et les alliés indispensables à la Pologne pour

une guerre d'indépendance contre la Russie? Évidemment la Gallicie, Cracovie, Posen, réussiraient sans beaucoup de peine à s'affranchir du joug allemand; mais pendant que l'Europe souffre et s'affaiblit, momentanément du moins, dans le douloureux enfantement de la démocratie, le czarisme, encore tranquille et puissant sur son terrain, laisserait-il la Pologne russe ouverte à la révolution polonaise, ou plutôt ne se croirait-il pas intéressé et autorisé à pénétrer sur le théâtre même de cette insurrection victorieuse pour étouffer à sa naissance l'incendie dont il aurait à craindre d'être prochainement dévoré? La ruine immédiate de l'Autriche aurait donc pour conséquence de livrer la Gallicie et Cracovie à la discrétion des Russes. Supposera-t-on que les peuples du Danube et des Carpathes, les Bohêmes, les Valaques, les Illyriens, accourraient alors au secours de la Pologne écrasée ou menacée? A peine la Hongrie, la Croatie, la Transylvanie et la Bohême auraient-elles échappé à la domination de l'Autriche, qu'elles se trouveraient engagées elles-mêmes dans une lutte terrible qui ensanglanterait le Danube, la Theiss et la Drave. Pendant qu'elles se déchireraient et s'épuiseraient entre elles, la Pologne, peu aimée de l'Allemagne, seule aux prises avec son redoutable ennemi, sans pouvoir compter même sur les bras désarmés des Polonais du royaume, pourrait-elle échapper à une ruine nouvelle? Et à quoi lui servirait de s'être affranchie de l'Autriche, si ce n'est à être incorporée à la Russie?

Il y a pour la Pologne allemande une politique moins périlleuse et plus patriotique : c'est d'entrer franchement et résolûment dans la confération des peuples de l'Autriche régénérée. Des esprits subtils et raffinés pourraient bien ne pas goûter les vertus simples et rustiques des Illyriens. On devrait comprendre cependant que plus la simplicité dont on fait un crime aux Illyriens sera grande, plus la part sera belle pour l'influence éclairée de la Pologne. Il est facile aux Polonais, en embrassant cordialement l'intérêt slave, de relever honorablement leur drapeau abattu; il leur est facile de jouer à côté des Illyriens un rôle décisif dans la régénération de l'Autriche, et, qui sait? peut-être de la gouverner par l'autorité de leurs lumières dans les délibérations fraternelles des trois peuples slaves. S'il arrivait que les Illyriens, malgré leur expérience des institutions parlementaires très largement développées en Croatie, fussent privés de toute capacité administrative, ce serait donc un avantage de plus pour la Pologne; ce serait principalement pour elle que Jellachich aurait combattu et brisé l'alliance germano-magyare. Les Polonais voudront-ils, après être entrés sur ce pied dans la confédération austro-slave, tenter un jour un nouvel effort contre la Russie? Alors, du moins, ils le pourront entreprendre raisonnablement; ils auront des armes et des alliés, ils auront la force constituée de la nouvelle Autriche, peut-être même l'appui de l'Allemagne. Au

lieu d'une échauffourée, où ils succomberaient en quelques jours, ils auront une insurrection en forme, une grande guerre, de vraies batailles avec des chances de victoire. En un mot, l'Autriche slave est pour la Pologne la plus rare fortune qui puisse lui échoir, le triomphe même du slavisme hostile à la Russie, le moyen de sortir dès à présent de la sphère des conspirations, de recommencer une existence officielle, de rassembler moralement autour de ce centre, en attendant l'indépendance, toutes les populations de l'ancienne Pologne. Quelles raisons auraient donc les Polonais de la Gallicie et de Cracovie de ne pas s'associer à la pensée des Illyriens, de ne pas entrer dans la voie déjà suivie par les députés qui ont quitté la diète de Vienne?

Ah! sans doute, parmi ces questions de nationalité destinées peut-être à se résoudre par la réorganisation de l'Autriche, il en est une douloureuse que les Croates semblent avoir prise à contre-sens, et l'on est porté, en contemplant les blessures saignantes de la Lombardie, à se demander si le triomphe définitif des Slaves en Autriche ne serait pas un obstacle à l'affranchissement de l'Italie. Par bonheur, aucune pensée hostile à l'Italie n'entre dans les calculs des slavistes. L'émigration polonaise, sans distinction de parti, a combattu dans l'armée lombarde ou piémontaise. Les sentimens des Tchèques sont les mêmes. Quant aux Illyriens en général, aux Croates en particulier, envisagés comme nation et non plus comme soldats, ils avaient songé, bien avant les stériles manifestations des Magyars, à contracter une alliance avec la Lombardie et le Piémont : les Magyars avaient, au contraire, repoussé cette idée. La Croatie est liée aux peuples d'Italie par des rapports directs et nombreux de voisinage et de commerce. La riche littérature de Raguse, qui est la littérature classique des Croates et des Serbes, s'est formée sous l'influence de la grande époque littéraire de l'Italie, et l'esprit de l'Italie a toujours été l'objet d'un culte empressé pour les savans croates. La liberté italienne ne leur était pas moins chère. En beaucoup d'occasions, ils ont fait pour elle plus que des vœux. Lorsque les fils infortunés de Bandiera, dans leur patriotique et généreux aveuglement, appelaient à la révolte, il y a quelques années, l'Italie encore indifférente, ils étaient, dit-on, poussés en avant par d'intrépides Croates, en tête desquels figurait le téméraire Albert Nugent. Lorsque la dernière révolution italienne a éclaté, un certain nombre d'Illyriens de la Dalmatie et l'écrivain croate Nicolas Tommaseo, depuis ministre vénitien, ne l'ont-ils pas servie avec enthousiasme? Enfin, une démarche plus significative a été tentée officiellement en conformité de vœux avec la partie pensante du peuple croate. Avant d'entrer en lutte ouverte avec les Magyars, le métropolitain de Carlowitz, le vénérable Raiachich, voulant essayer des moyens de con-

ciliation les plus séduisans pour le libéralisme des Hongrois, proposa au général Chrabowski, commandant de leurs troupes à Peterwardein, un arrangement en quatre articles. Par cette convention projetée, qui exigeait des Magyars leur consentement à l'union fraternelle des Slaves autrichiens, les Croates s'engageaient à demander le rappel de toutes les troupes slaves employées par l'empereur en Italie et à envoyer au roi Charles-Albert une députation chargée de négocier avec lui une alliance offensive. La question d'Italie se trouvait ainsi résolue. Il n'existe donc point chez les Slaves ni chez les Croates eux-mêmes de préjugé ni de haine contre l'Italie, et si les Illyriens veulent assurer la majorité aux Slaves dans une diète générale des peuples autrichiens, leur intérêt leur conseille d'éloigner l'Italie de cette fédération.

L'Autriche slave, loin de blesser aucune des sympathies, aucun des intérêts de la France, semble, on le voit, destinée à les servir au-delà de toutes les prévisions. Les Slaves autrichiens cessent d'être enchaînés à la fortune et aux alliances de l'Allemagne; ils sont hostiles à la Russie, contre laquelle ils ont leur individualité et leur quasi-indépendance à défendre. Enfin, sans nuire à l'émancipation de l'Italie, ils rendent possible l'affranchissement de la Pologne. Il se peut, sans nul doute, que les événemens ne suivent pas de point en point cette marche régulière tracée par les slavistes et ne conduisent pas les peuples à ce grand but; il se peut que des conjonctures inattendues, la lassitude des esprits, les impatiences, les témérités individuelles, changent ou modifient le cours de ces destinées; il se peut qu'au lieu de se développer logiquement, suivant les conseils de la raison, le mouvement des nationalités entre dans les voies inconnues du hasard et de la force, et s'accomplisse en laissant derrière lui des flots de sang. Nous ne souhaiterions pas ce malheur à nos ennemis : encore moins devons-nous l'appeler sur la tête de peuples amis dont la prospérité serait la nôtre, et dont l'indépendance deviendrait en Europe la garantie de nos révolutions.

La Pologne et l'Illyrie, l'une et l'autre quasi-françaises sous l'empire, sont animées d'une égale sympathie pour la France. Ce dévouement de la Pologne, cette reconnaissance de l'Illyrie, offrent à notre politique les plus puissans moyens d'action sur les mouvemens à venir de ces dix-sept millions de Slaves autrichiens, auxquels se rattachent d'un côté les Polonais de la Prusse et de la Russie, et de l'autre les Illyriens de la Turquie. L'intérêt de l'insurrection anti-slave de Vienne, l'embarras de quatre millions de Magyars hostiles au principe de l'égalité des nationalités et emprisonnés au milieu du continent, nous semblent en vérité de moindre importance que la situation et l'avenir de quarante millions de Slaves polonais, tchèques et illyriens, appuyés

sur la Baltique, la mer Noire et l'Adriatique. La grande erreur de l'opinion à cet égard, c'est d'avoir cherché dans la question de race une question de liberté non encore posée. La liberté a prêté son nom à l'alliance des Allemands et des Magyars, formée dans l'intérêt de la conquête contre les Slaves conquis. Ceux d'entre les Slaves qui, par un ardent désir de secouer cette domination, en ont appelé les premiers aux armes, sont à la vérité les moins avancés en connaissances et en lumières, et, en s'arrêtant aux apparences, on a pu voir en eux des barbares armés contre la civilisation; mais la civilisation n'était pas plus menacée par les Illyriens que la liberté n'était défendue à Vienne par les Allemands unis aux Magyars. Non, la démocratie n'était point en cause. Que son heure sonne en Autriche, et ce ne sont point les Slaves qui la repousseront. Elle est dans le génie même de leur civilisation. Partout où les circonstances historiques leur ont permis de se constituer librement, ils se sont organisés sous une forme démocratique, depuis la Pologne primitive jusqu'à la Serbie actuelle. Avant d'entrer dans le débat des questions de liberté, ils ont voulu toutefois développer, assurer leur existence nationale, conquérir une patrie; avant de planter l'arbre, ils ont voulu préparer le sol, et, sur ce sol rajeuni, la démocratie, une démocratie originale et forte, pourra sans doute bientôt fleurir.

HIPPOLYTE DESPREZ.

MADAME DE MAINTENON

ET LOUIS XIV.

Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événemens du règne de Louis XIV, par M. le duc de NOAILLES. [1]

Pour ceux qui aimeraient à voir s'affermir la forme de gouvernement donnée à la France par la révolution de février et qui sont accoutumés à observer dans l'histoire la corrélation des faits sociaux et des faits intellectuels, c'est un sujet d'étonnement et presque d'inquiétude que l'ordre nouveau n'ait encore produit aucune œuvre remarquable dans l'art et dans les lettres. Le lendemain de la révolution de juillet, on récitait les iambes rudes et populaires de *la Curée*, on chantait du moins les couplets bourgeois de l'innocente *Parisienne;* en 1848, aucune voix de poète n'a salué le berceau de la nouvelle république : il a fallu que la mélopée terrible de Mlle Rachel s'efforçât de ranimer la vieille *Marseillaise,* ce chant d'un autre âge, et que l'on répétât dans une fête républicaine un dithyrambe de M. Hugo sur les journées de juillet. Où donc, ailleurs que dans quelques inspirations de M. de Lamartine, a retenti éloquente la voix de février? La parole des clubs n'a été qu'une reproduction servile des fureurs d'une époque dont la vio-

(1) 2 vol. in-8°, au Comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais, 15.

lence avait au moins le mérite de l'originalité. On ne saurait guère faire honneur à la révolution des inquiétudes sur la propriété qui ont provoqué la ferme logique de M. Cousin, le bon sens si lumineux, si spirituel de M. Thiers. Quand l'art a voulu faire le portrait de la république, il n'a produit que des caricatures et des monstres. On trouvera peut-être bien frivoles ces regrets d'un homme qui se préoccupe en ce moment de statues et de vers, et qui, au milieu du bouleversement de l'Europe, songe à la littérature. C'est qu'il croit que la littérature bien comprise est en définitive ce à quoi tout aboutit, que la littérature manifeste tout ce qui est, reproduit tout ce qui vit, conserve tout ce qui doit durer; l'oserai-je dire? cette considération me paraît plus sérieuse que bien des utopies sociales et même que plus d'un amendement à la constitution, et, comme je pense que tout ce qui est véritablement grand et fort dans l'histoire trouve son expression dans l'art, j'estime qu'un chef-d'œuvre qui naîtrait demain ne serait pas un fait sans importance ni une médiocre garantie de notre avenir.

A défaut d'ouvrages suscités par l'état de choses actuel, nous n'avons vu paraître jusqu'ici que des écrits que l'ordre ancien avait inspirés. M. Sainte-Beuve, en qui la France vient de perdre, pour peu de temps je l'espère, un de ses esprits les plus exquis et de ses caractères les plus purs, a publié le troisième volume de son attachante *Histoire de Port-Royal*. Les pieux solitaires, qui étaient bien aussi un peu guerroyans et s'insurgeaient parfois à leur manière, ont fait leur plus récente apparition presque au bruit de la canonnade de juin. La veille du 15 mai avait paru, à ses risques et périls, un charmant volume de voyages et de causeries, les *Souvenirs d'Italie*, de M. d'Estourmel, ce fils des croisés, qui est aussi un petit-cousin de Voltaire. Ces ouvrages, publiés hier, semblent avoir été écrits il y a un siècle; ils n'en ont pas moins de charme pour le lecteur et offrent même un intérêt de plus, l'intérêt historique qui s'attache aux produits du passé. Ce passé est une époque séparée de nous seulement par une distance de quelques mois; il faudra bientôt l'étudier si on veut la comprendre, à moins que ce ne soit la nôtre qui devienne inintelligible pour l'avenir, ce qui pourrait bien arriver.

Voici un ouvrage qui, plus qu'aucun autre, est en opposition avec le milieu social au sein duquel il se produit, et dont une femme très spirituelle a dit que cette opposition même donnait à un écrit si grave tout le piquant d'un pamphlet. Ce pamphlet non prémédité se compose de deux magnifiques volumes, en attendant le troisième, intitulés : *Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événemens du règne de Louis XIV*, par M. le duc de Noailles. La république me permettra d'écrire au moins une fois le titre aristocratique à côté du nom illustre, car ce titre et ce nom font partie, pour ainsi dire, du caractère de l'ou-

vrage et en complètent la physionomie. Un petit-neveu de Mme de Maintenon écrivant la vie de cette femme célèbre, un homme politique éminent, qui fut l'un des orateurs les plus distingués de l'ancienne chambre des pairs et l'un des défenseurs les plus sages et les plus considérés des opinions monarchiques, publiant, au début de la république, des études souvent approfondies, toujours sérieuses, sur un temps si différent du nôtre; cette apparition soudaine, au milieu de notre société qui se décompose pour se reformer, d'une société solidement assise et régulièrement constituée; le spectacle d'un pouvoir absolu, vénéré, presque adoré, en présence de ces pouvoirs précaires et contestés qui tentent de s'élever sur les ruines des anciens pouvoirs anéantis : il y a là un ensemble de rencontres singulières qui forment de l'ouvrage de M. de Noailles, à force de contraste avec les circonstances, presque un ouvrage de circonstance.

Ce n'est cependant pas en vue du présent qu'il a été composé; il est né, pour ainsi dire, de lui-même dans la pensée de l'auteur, sous l'empire des souvenirs de famille. Le possesseur du magnifique château de Maintenon avait formé le dessein de donner une édition soignée des lettres de la femme qui a rendu ce nom célèbre, lettres publiées fort incomplétement jusqu'ici et mutilées par La Beaumelle. En tête de l'édition, M. de Noailles avait eu la pensée de placer une vie de Mme de Maintenon, où fussent expliqués les principaux événemens du règne de Louis XIV, événemens auxquels elle a été plus ou moins mêlée; mais il y a des figures historiques qui attirent, et des époques dont on n'approche point impunément : en présence de Louis XIV et de son siècle, M. de Noailles n'a pu résister au désir de tracer les principaux traits de cette grande figure et de ce grand siècle. Heureusement pour nous, sans sortir de son sujet, il l'a agrandi; sans jamais perdre entièrement de vue Mme de Maintenon, que parfois cependant il oublie un peu, il a peint la société, la cour, le règne au milieu desquels elle a vécu; il a rencontré sur son chemin la politique, l'administration et les amours de Louis XIV, Bossuet et Fénelon, Port-Royal et Saint-Cyr, la révocation de l'édit de Nantes et la querelle du quiétisme, et il a traité tous ces sujets, sur lesquels il y a en circulation plus d'idées arrêtées que de notions justes, avec beaucoup de mesure et de solidité, avec une sympathie sans aveuglement : harmonie précieuse entre le sujet et l'auteur, qui ajoute à l'intérêt des faits et n'ôte rien à l'exactitude, qui répand sur tout l'ouvrage le mérite du naturel et le charme de la sincérité.

Il faut se garder de prendre au pied de la lettre une assertion beaucoup trop modeste de la préface : « Ce livre, n'apprendra rien à personne. » Moi, je dirai : Il apprendra quelque chose à tout le monde. En effet, présenter sous un jour nouveau et sous un jour plus vrai des évé-

nemens souvent mal jugés, n'est-ce pas les faire connaître au lecteur? Une époque brillante peut avoir besoin d'être éclairée par l'histoire, et il n'est pas mal parfois d'étudier un peu ce qu'on blâme ou ce qu'on admire.

Ce qui frappe d'abord dans ce livre, c'est une gravité sans raideur qui participe jusqu'à un certain point du caractère du XVIIe siècle. M. de Noailles a rapporté du commerce de ce grand siècle je ne sais quelle dignité simple de langage trop rare aujourd'hui. Aujourd'hui, beaucoup d'écrivains sont pétulans, familiers; ils obsèdent et tourmentent le lecteur pour attirer son attention, le traitant un peu comme les *ciceroni* en Italie traitent les voyageurs qu'ils contraignent bon gré mal gré d'admirer à tout propos et hors de propos. Le duc de Noailles n'est point ainsi : il fait les honneurs de son sujet comme il ferait les honneurs du château, avec une politesse calme et mesurée, mettant chaque personnage à la place qui lui convient et gardant la sienne.

Qu'on ne s'imagine pas, d'après cela, qu'on va lire un ouvrage de *grand seigneur*, ce qui serait une pauvre recommandation aujourd'hui. Le temps est passé où il était du bel air de ne pas se donner la peine d'étudier son sujet et de soigner son style, pour ne point trop sentir le pédant et l'homme de lettres, et de montrer qu'on était gentilhomme en ne sachant pas écrire. Ici les recherches sont toujours consciencieuses; l'application, cette qualité du grand siècle, se retrouve partout; le style, qui ne vise point à l'effet et au brillant, est constamment naturel et soutenu, parfois il atteint une véritable élévation.

Ce qui me paraît le moins remarquable dans l'ouvrage, c'est le commencement. Les deux premières figures qu'on rencontre sont d'Aubigné et Scarron. Ni l'une ni l'autre n'étaient faites pour inspirer très heureusement l'auteur de l'*Histoire de Mme de Maintenon*. L'humeur de tous deux n'avait rien de commun avec la sienne. Ce fou de d'Aubigné, si aventureux, si brave, si spirituel, si fanatique, était, pour notre auteur, bien hâbleur et bien gascon; Scarron était bien grotesque dans sa personne et dans ses écrits. M. de Noailles, qui se croit obligé de le peindre, aurait, je crois, dit de lui volontiers comme Louis XIV des paysans de Téniers : « Que fait ici ce magot? » Peut-être eût-il dû l'ôter de sa galerie, ou du moins ne le montrer qu'en raccourci et renvoyer, pour Agrippa d'Aubigné, à cette amusante autobiographie qui, pour la verve et les vanteries, est digne d'être placée à côté de la vie de Benvenuto Cellini.

Dans l'appréciation de ces deux écrivains, dans tout ce qui tient à l'histoire littéraire proprement dite, on doit s'attendre que M. de Noailles sera moins complétement sur son terrain que quand il parlera de la société, de la diplomatie et du gouvernement. Cependant ses jugemens littéraires, toujours sages, sont parfois à citer pour la pensée et pour

l'expression. Ce qu'il dit des deux genres de burlesque est d'une appréciation littéraire très juste et très fine. « Il y a deux sortes de burlesque : celui qui transforme les choses bouffonnes en choses sérieuses et part d'une réalité basse ou vulgaire pour s'élever à la poésie, tel est le procédé de Boileau dans *le Lutrin,* et celui, au contraire, qui transforme les choses sérieuses en choses bouffonnes et part de la haute poésie pour la faire descendre à la vérité triviale. Le premier, meilleur de fond et de forme, provoque le sourire fin de l'esprit; le second, d'un effet plus comique, fait rire plus franchement, mais lasse plus vite. » Nul critique de profession ne désavouerait ce jugement. Il est difficile aussi de mieux définir une des choses les plus indéfinissables, le charme de la conversation. « Ce fut là enfin (à l'hôtel Rambouillet) que naquit réellement la *conversation,* cet art charmant dont les règles ne peuvent se dire, qui s'apprend à la fois par la tradition et par un sentiment inné de l'exquis et de l'agréable, où la bienveillance, la simplicité, la politesse nuancée, l'étiquette même et la science des usages, la variété de tons et de sujets, le choc des idées différentes, les récits piquans et animés, une certaine façon de dire et de conter, les bons mots qui se répètent, la finesse, la grace, la malice, l'abandon, l'imprévu, se trouvent sans cesse mêlés et forment un des plaisirs les plus vifs que des esprits délicats puissent goûter. » En lisant ce morceau charmant, que bientôt peut-être personne ne comprendra plus, on sent que l'auteur connaît, par l'expérience et la pratique, ce dont il parle avec un sentiment si vrai, et on devinerait qu'il se plaît dans un de ces cercles choisis où l'art qu'il décrit si bien s'est réfugié avant de périr.

M. de Noailles a entrepris une tâche difficile, c'est de faire revenir le public d'une sorte d'éloignement instinctif pour Mme de Maintenon. On ne saurait nier que ce nom est peu populaire. D'abord, c'est un grand tort qu'une haute fortune. L'on n'aime point ceux qui réussissent. La suite et la tenue du caractère déplaisent à tous ceux qui manquent de ces qualités plus estimables que séduisantes : on se console d'en être privé par en médire. Quand on a gâté sa vie en cédant à ses passions ou à ses caprices, c'est un soulagement d'attaquer les existences bien conduites. Il faut convenir que Mme de Maintenon ne saurait intéresser comme Mme de La Vallière : elle est un personnage raisonnable et non un personnage passionné. Est-ce une raison pour la considérer comme le type de l'ambition, du calcul, de l'égoïsme, ainsi qu'on l'a fait souvent? M. de Noailles s'élève contre ce jugement, que beaucoup portent avec légèreté. Peut-être ne parviendra-t-il pas à concilier la sympathie générale à la femme de Louis XIV, à celle qui dit quelque part *ma sécheresse;* mais on reviendra, je pense, sur beaucoup d'exagérations hostiles à Mme de Maintenon, exagérations qu'on est accoutumé à répéter sur parole, comme c'est l'ordinaire, sans s'assurer des faits.

Sur ce point, comme sur presque tous les points de l'histoire, il existe une opinion généralement admise qui, lorsqu'elle n'est pas opposée à la vérité, est à côté de la vérité.

En tête de son ouvrage, M. de Noailles a placé un argument qui ne sera pas le moins persuasif contre l'idée peu favorable qu'on se fait de Mme de Maintenon. Cet argument est un charmant portrait gravé d'après Petitot par Mercuri. Son historien dit avec raison : « Malheureusement pour Mme de Maintenon, ce n'est qu'à un âge déjà trop mûr que son élévation l'a exposée à nos regards. Nous ne la connaissons que vieille; nous nous la figurons toujours dans sa robe feuille morte et ses coiffes, dévote et sévère, régentant la cour, devenue sérieuse comme elle, et portant, avec le poids des années, le poids de son ennui et de celui du roi. Son portrait, même le plus connu, celui où elle fut peinte par Mignard en sainte Françoise romaine, alors qu'elle avait soixante ans, a une expression noble et digne, mais en même temps chagrine et triste, qui contribue à la fixer sous ces traits dans notre imagination. Le reflet de la jeunesse ne vient pas adoucir, pour nous, sur son visage, les rides de l'âge avancé. Il faudrait l'avoir connue jeune. Heureux ceux dont l'image arrive à la postérité sous l'emblème de la grace et de la beauté : la postérité en est pour eux plus indulgente. »

Le portrait de Petitot, placé en tête de la vie de Mme de Maintenon, rend à son souvenir ce reflet de jeunesse qui lui manquait, et dispose le lecteur à en croire, sinon le jugement de l'auteur, qu'il pourrait soupçonner de partialité, au moins les nombreux témoignages des contemporains, qui parlent tous de Mme de Maintenon comme d'une personne pleine de charme et d'agrément. Selon Mme de Sévigné, elle est « aimable, belle, bonne et négligée; on cause, on rit fort bien avec elle. » Mlle de Scudéry, dans son roman de *Clélie*, la désigne sous le nom de la belle Lyrianne, femme de Scaurus (Scarron), et revenant de Lybie (de la Martinique). Dans ce portrait, on trouve cette phrase qui sort de la banalité du genre : « Son esprit était fait exprès pour sa beauté. » Il n'est pas jusqu'à Saint-Simon, son ennemi mortel, Saint-Simon, l'homme aux boutades et aux préventions, cet écrivain, par momens admirable, dont beaucoup de personnes ont la simplicité de prendre au sérieux les saillies haineuses et les fantasques arrêts; il n'y a pas jusqu'à Saint-Simon, lui que l'équité historique force d'appeler le calomniateur des Noailles et de Mme de Maintenon, qui n'ait déclaré qu'elle avait « l'esprit le plus agréable et le plus amusant. » Cet esprit avait attiré chez le poète Scarron la meilleure compagnie, avait charmé Ninon, qui se connaissait en grace et n'avait nul faible pour la pédanterie, ne lassa jamais le roi, accoutumé à vivre dans un cercle d'hommes et de femmes spirituels où étincelait l'esprit des Mortemart. Mme de Maintenon remporta un plus grand triomphe. Mme de Montespan, dont elle com-

battait ouvertement la passion, à qui elle ne cachait point qu'elle combattait celle du roi, Mme de Montespan, malgré tout son ressentiment et au milieu des explosions orageuses d'un mécontentement bien naturel, se sentait invinciblement attirée vers celle qu'elle maudissait souvent. Ce goût pour une personne qu'elle avait tant sujet de haïr, cet attrait dont elle ne pouvait se défendre, prouvent, ce me semble, plus que tout le reste, quel charme l'esprit de Mme de Maintenon exerçait sur ce qui l'approchait, car c'est par l'esprit seulement que pouvaient s'attirer ces deux personnes que tant de choses tendaient à diviser.

La maturité de l'âge et une dévotion que tout prouve avoir été sincère, sa situation à la cour, n'empêchaient point Mme de Maintenon d'écrire à son ancienne amie, Mlle de Lenclos, des lettres pleines de grace: « Continuez, mademoiselle, à donner de bons conseils à M. d'Aubigné (frère de Mme de Maintenon), il a bien besoin des leçons de Léontium. Les avis d'une amie aimable persuadent toujours mieux que ceux d'une sœur sévère. » Mme de Maintenon disait à Saint-Cyr : « Je suis où vous me voyez sans y avoir tendu, sans l'avoir désiré, sans l'avoir espéré, sans l'avoir prévu. » Elle ajoutait : « Je ne le dis qu'à vous, parce que le monde ne le croirait pas. » Elle avait raison, et, pour ma part, j'aurais quelque peine à le croire; mais je ne crois pas non plus à l'esprit d'intrigue, à l'ambition prévoyante qu'on lui a prêtés. Elle a vu venir sa fortune et l'a secondée; elle s'est laissé porter par sa destinée; elle a eu la plus grande et la plus permise des habiletés : elle n'a point fait de faute; c'est celle qu'on pardonne le moins. Du moins a-t-elle été modeste dans sa grandeur, et désintéressée au point de demeurer sans fortune après la mort du roi. Ce sont là deux marques d'une ame qui n'était point commune. Ayant connu dans son enfance l'infortune et presque la pauvreté, elle fut toujours sérieusement occupée des pauvres; elle institua pour les jeunes personnes de condition qui pourraient se trouver dans la situation où elle avait été elle-même la maison de Saint-Cyr, son titre d'honneur dans la postérité. Dans une de ses lettres, elle rapporte une conversation entre elle et le roi, dans laquelle le roi avait répondu, comme pourrait le faire un économiste de nos jours parlant contre le droit à l'assistance: « Mes aumônes ne sont que de nouvelles charges pour mes peuples; plus je donnerai, plus je prendrai sur eux... Un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup et à propos. » Mme de Maintenon, sans se laisser décourager par ce que cette réponse offrait de sensé, répliqua avec un langage qui ne manquait ni de chaleur ni de hardiesse : « Cela est vrai; mais tant de gens que vos bâtimens, vos guerres et *vos maîtresses* ont réduits à la mendicité par la nécessité des impôts, il faut bien les soulager aujourd'hui. Nommez cela pension ou aumône; mais il est bien juste que ces malheureux vivent par vous, puisqu'il ont été ruinés par vous. »

A propos des dépenses de Louis XIV, elle écrivait au cardinal de Noailles : « Je n'ai pas plu dans une conversation sur les bâtimens, et ma douleur est d'avoir fâché sans fruit.... Il n'y a qu'à prier et souffrir; *mais le peuple, que deviendra-t-il?* » Je laisse le lecteur sous l'impression de cette parole humaine, dont l'accent semble sincère.

Sans partager tout-à-fait l'opinion de son biographe, et sans réclamer contre elle, je m'associe pleinement à la conclusion du jugement qu'il porte sur Mme de Maintenon : « Sa véritable supériorité n'est pas dans la profondeur des vues et dans l'habileté de conduite par laquelle on croit qu'elle s'est élevée, mais dans cette constante possession d'elle-même, qui lui fit également porter toutes les fortunes sans être humiliée par son abaissement ni éblouie par sa grandeur. » Enfin, quant au point le plus délicat de la conduite de Mme de Maintenon, je me bornerai, avec son biographe, à rappeler en passant combien les attaques dirigées contre la sagesse d'une personne à qui la sagesse semble si naturelle ont peu d'autorité et de vraisemblance, et, à ce sujet, je citerai ces délicates paroles de son apologiste : « Il ne sied jamais de discuter la vertu des femmes. Les plus calomniées, quand elles ont le sentiment de la dignité de leur sexe, préfèrent sur ce point délicat le silence à la controverse, dût-il sortir de celle-ci des preuves en leur faveur. Les apologies les offensent, Mme de Maintenon m'interdirait certainement ici de répondre aux mensonges des libelles où l'on s'est plu à l'outrager. »

Ces dépenses en bâtimens qui affligeaient Mme de Maintenon ont fourni à son historien le sujet d'un curieux chapitre sur les sommes dépensées pour les fastueux travaux de Versailles. Il était conduit naturellement à traiter ce sujet, et le rencontrait pour ainsi dire sans sortir de chez lui. En effet, aux travaux de Versailles se rattachait ce magnifique aqueduc qui devait amener la rivière de l'Eure, et dont les arches majestueuses, encore debout, traversent le parc de Maintenon. Ce prodigieux travail, dirigé par Vauban, n'a pas été achevé. Des trois rangs d'arcades qui devaient s'élever l'un au-dessus de l'autre, le premier seul a été terminé. Ainsi réduit, l'aqueduc de Maintenon surpasse encore en hauteur les aqueducs romains (1). Il semble, comme Racine l'écrivait à Boileau, *bâti pour l'éternité*, Je ne crois pas qu'un autre parc dans le monde ait une pareille décoration. M. de Noailles, qui, au sujet de cette œuvre gigantesque, entre dans de curieux détails, est conduit à s'occuper des dépenses de Versailles : il montre qu'elles ont été exagérées; mais ce qui en reste, d'après son évaluation plus exacte, est encore assez considérable, car les 430 millions, dont M. de Noailles n'a pas donné l'équivalent d'après la valeur d'échange

(1) La hauteur du pont du Gard, qui a de même trois rangs d'arcades, est de 168 pieds; celle de l'aqueduc de Maintenon, s'il eût été terminé, aurait atteint 216 pieds.

actuelle du numéraire, doivent bien représenter à peu près 1 milliard (1). C'est beaucoup sans doute pour des bâtimens; mais du moins ce n'est pas quatre milliards six cents millions comme le disait Volney.

L'ouvrage de M. de Noailles ne contient rien de très nouveau sur le mariage de Mme de Maintenon et du roi. Je ne sais ce qui l'a empêché de citer parmi les preuves de ce mariage, dont au reste personne ne doute plus, une curieuse lettre du père Bourdaloue à Mme de Maintenon où je trouve ce conseil significatif: « Quand il vous arrivera de vous coucher devant la personne que vous me marquez, ne vous dispensez point pour cela de faire à Dieu une prière courte avant de vous mettre au lit. Cette régularité l'édifiera et lui pourra être une bonne instruction. »

Louis XIV, dont M. de Noailles n'est pas moins l'historien que de Mme de Maintenon, est aussi de sa part l'objet d'une prédilection que tous les lecteurs ne partageront pas au même degré. La faveur ou la sévérité de l'opinion publique pour Louis XIV et son règne offrent comme une sorte de thermomètre qui indique l'état des esprits dans un temps donné. Malgré la réaction qui suivit les dernières années de ce règne et le mouvement d'opinion qui commença dès-lors à se produire, sauf quelque persiflage dans les *Lettres persanes*, écrites en pleine régence, le XVIIIe siècle, le siècle philosophique, a assez ménagé la mémoire de Louis XIV. Le XVIIIe siècle appartient aux hommes de lettres, et les hommes de lettres, Voltaire à leur tête, respectaient le protecteur de la littérature dans l'ennemi de la liberté de penser. Après que la révolution eut jeté aux vents les cendres du grand roi et les souvenirs du passé qu'il représentait, on reconnut ceux qui se rattachaient aux idées révolutionnaires et ceux qui voulaient fonder de nouveau l'ordre monarchique, à l'aspect sous lequel ils envisageaient et présentaient Louis XIV. Ainsi, tandis que Chénier, dans son *Épître à Voltaire*, écrivait ce vers assez injuste sur le souverain :

Qui de l'éclat des arts empruntait son éclat,

les adversaires de la tradition révolutionnaire lui opposaient comme un bouclier la mémoire de Louis XIV. L'empire, malgré l'attrait naturel du despotisme pour le despotisme, ne se plut jamais beaucoup au souvenir du grand roi. La splendeur rivale et trop voisine de ce souvenir l'importunait, il aimait mieux évoquer la mémoire lointaine

(1) M. de Noailles fait remarquer que dans cette somme se trouvent compris non-seulement les travaux de luxe, c'est-à-dire ceux des châteaux de Versailles, de Marly, de Trianon et leurs dépendances, mais aussi les travaux de l'Observatoire, de l'église et du dôme des Invalides, de la place Vendôme, de l'église de Notre-Dame à Versailles, du Val-de-Grace, d'une partie du canal du Languedoc, et enfin des manufactures, tous monumens publics qui n'avaient aucun rapport avec les habitations royales.

et un peu fantastique de Charlemagne. Sous la restauration, en présence des menaces impuissantes de l'ancien régime, ce fut acte d'opposition de chercher à diminuer Louis XIV. Nul ne le fit plus habilement que M. Lémontey dans un morceau d'histoire qui serait plus remarquable encore, s'il n'était par trop aiguisé en épigramme. Enfin le temps de la justice arriva pour le monarque, tour à tour placé trop haut et trop bas. La France, après 1830, se sentit assez forte pour ne plus craindre la royauté absolue et pour le juger équitablement, *sine irâ et studio*. Ce jugement porté sans passion fut en définitive favorable à Louis XIV. Un historien sympathique à la révolution française, M. Mignet, guidé par cette haute et intelligente impartialité qui le caractérise, décerna au gouvernement de Louis XIV un hommage qui, dans sa bouche, ne pouvait être suspect. Aujourd'hui enfin, rencontre bizarre, quand les trônes s'ébranlent ou s'écroulent, quand l'ancienne société se brise et se dissout partout en Europe, voici, dans l'ouvrage de M. de Noailles, que la figure de Louis XIV se présente encore une fois, non pas dans les splendeurs de l'apothéose, mais éclairée par une main habile d'un jour favorable. M. de Noailles n'est pas un enthousiaste aveugle, c'est un apologiste sincère, bien qu'un peu prévenu. Il n'a pas pour Louis XIV une idolâtrie insensée, mais une respectueuse admiration. Il n'a point les complaisances d'un courtisan de Versailles, mais il respire cet attachement désintéressé pour l'autorité royale que les Anglais appellent *loyauté*. A ce sentiment vient se mêler une sorte de mélancolie et un regret contenu à l'aspect d'une société calme, ordonnée, imposante, et ce regret, le gouvernement actuel ne saurait lui en faire un crime, car il l'éprouvait sous le gouvernement qui a été renversé.

Si l'on veut voir la royauté de Louis XIV présentée sans emphase dans toute sa grandeur politique et sociale, il faut lire l'ouvrage de M. de Noailles, et surtout le chapitre VIII. On ne fera pas mal de parcourir ensuite le livre de Lémontey pour tempérer l'admiration par un peu de critique, et mettre quelques ombres à ce tableau, d'un coloris non pas éblouissant, mais sage, égal, harmonieux, qui pourrait faire illusion par ses qualités même. Tout ce que dit M. de Noailles est vrai; mais a-t-il tout dit?

Il ne faudrait pas croire pourtant que ce livre soit une glorification ou même une amnistie complète de Louis XIV. Ainsi, après avoir expliqué, sans le justifier bien entendu, comment le *scandale des légitimés* était préparé dans les esprits par le préjugé féodal en vertu duquel ni Guillaume-le-Conquérant ni Dunois ne rougissaient de *bâtardise*, — avant le préjugé féodal, par les dispositions de la législation romaine sur le concubinat, — et enfin par l'autorité monarchique investie du droit

de légitimation, ce qui, strictement, conférait à Louis XIV le pouvoir de s'absoudre de ses fautes; après avoir allégué toutes ces circonstances atténuantes, M. de Noailles n'en prononce pas moins une sentence rigoureuse au nom de la morale et de la religion : « Mais le scandale donné par les rois ne se justifie pas aux yeux de Dieu par l'exemple de leur race et par les adulations de leurs peuples. Qui sait si ces fautes ne sont pas entrées pour une part d'expiation dans les maux que nous avons vu fondre sur la famille royale? » Et il ajoute avec une grande élévation de pensée et de langage : « La Providence a deux justices, celle qu'elle rend en secret, au sortir de la vie, à chacun selon ses œuvres, et celle qu'elle fait éclater au grand jour, en laissant les hommes eux-mêmes en être les ministres, quand de longues fautes ou de grands malheurs commis par les races royales ou par les nations exigent que le monde soit vengé des scandales qu'il a soufferts longtemps. Sans cesse dans l'histoire les rois et les peuples se châtient les uns les autres sous le regard de Dieu, exécuteurs tour à tour de la justice du ciel sur la terre. »

Tout n'est pas de cette gravité. Ainsi M. de Noailles nous montre dans Louis XIV non-seulement le roi majestueux, le politique habile et persévérant, mais l'homme, et, ce qu'on a fait rarement, le jeune homme. Louis XIV se présente d'ordinaire à notre imagination avec une raideur un peu théâtrale, à l'état d'idole, et dans sa vieillesse de grand lama ennuyé à force d'encens et d'adorations; mais Louis XIV jeune, vaillant, plein d'entrain et de bonne humeur, est un personnage que nous connaissons moins. C'est ainsi que nous le présente en passant M. de Noailles d'après les *Mémoires de Mademoiselle*. « Le roi arriva, dit-elle, au galop, tout crotté et mouillé, venant du siége (de Montmédy); mais, quelque négligé qu'il fût, je le trouvai de bonne mine. Il ne parlait que de ses mousquetaires, de ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers, et de leurs belles casaques bleues. — Avez-vous jamais entendu des timbales? — Oui, lui dis-je, j'en ai entendu. Il me demanda : Et où? Je me mis à sourire et lui dis avec une mine respectueuse : Dans les troupes étrangères qui étaient avec nous pendant la guerre. J'ajoutai : Le souvenir ne m'en doit pas être agréable; c'est le temps où j'ai déplu à votre majesté; je lui en demande pardon; je le devrais faire à genoux. Il me répondit : Je m'y devrais mettre moi-même, de vous entendre parler ainsi. Il ne faut plus parler du passé. Et nous nous remîmes à parler de la guerre. Il me conta toutes ses campagnes et tout ce qu'il avait fait. Je lui dis : Le roi votre grand-père n'y a pas été si jeune. Il me répondit : Il en a néanmoins plus fait que moi. Jusqu'ici, on ne m'a pas laissé aller si avant que j'aurais voulu; à l'avenir, j'espère que je ferai parler de moi... Si nous étions à nous disputer, le roi d'Espagne et

moi, je le ferais bien céder. Que je serais aise, s'il voulait se battre contre moi pour terminer la guerre tête à tête! Il n'aurait garde de le faire; de cette race, ils ne se battent jamais....

« ... Il allait danser chez les particuliers, chez le duc de Lesdiguières, chez le chancelier, chez le maréchal de Villeroy, chez le maréchal de l'Hôpital, d'où il reconduisit une fois d'un si grand train Mlle de Luxembourg que les gardes ne purent suivre, et il disait à Mademoiselle : Que je serais aise que les voleurs nous attaquassent! »

Plus tard, toute la vie journalière de Louis XIV, les fêtes, les chasses, les promenades, passent devant les yeux du lecteur pour ainsi dire heure par heure, avec une exactitude animée qui transporte au sein de cette existence brillante, de ces mœurs élégantes, de ces divertissemens magnifiques, auxquels concouraient Molière et Racine. Les amours du roi trouvent leur place dans cette histoire à côté des grands événemens du siècle, et toute cette partie du récit est traitée avec beaucoup de délicatesse. La situation singulière de Louis XIV entre Mme de Montespan, Mme de Fontanges et Mme de Maintenon forme un chapitre de roman *psychologique* très bien touché, beaucoup plus vrai et beaucoup plus fin que le roman prétendu historique de Mme de Genlis. Le grave auteur rencontre des expressions très gracieuses, telles que celles-ci : « Cette nouvelle divinité ne brilla qu'un instant, comme une fugitive apparition du plaisir. Après avoir ébloui la cour de sa jeunesse et de sa beauté, elle disparut bientôt, et tomba comme une fleur promptement séchée. Cependant sa chevelure, détachée un jour par le vent dans une forêt, a éternisé son nom et est devenue comme un monument fragile et impérissable de son éclat passager. »

Mais l'historien ne s'arrête qu'un moment à ces aimables frivolités; le sérieux domine dans son récit. On le retrouve tout entier dans l'explication des causes de la guerre de Hollande, où la profondeur des desseins ne saurait absoudre pour nous les menées tortueuses d'une diplomatie qui serait sans excuse, si elle n'eût été alors employée par tout le monde. Le système financier de Colbert est bien apprécié. Peut-être eût-il été juste d'y relever, comme l'a fait l'habile historien de ce grand ministre, M. Clément, l'excès du système de protection, système justifié cependant jusqu'à un certain point par la nécessité de fonder l'industrie française, mais sur lequel on se garda de revenir quand il ne fut plus nécessaire, et dont la tradition est beaucoup trop fidèlement suivie de nos jours. Les *Mémoires de Louis XIV* ont fourni à M. de Noailles le sujet d'une dissertation qui, je le dis sans rien exagérer, sera jugée par les amis de l'érudition comme un excellent morceau de critique littéraire. La conclusion est que ces *Mémoires* sont bien réellement de Louis XIV. Il appartenait à l'auteur, comme il le dit lui-même, plus qu'à un autre, de donner des éclaircissemens à ce sujet,

puisque c'est au maréchal de Noailles, son trisaïeul, que sont dus les précieux documens publiés depuis par Grouvelle sous le titre d'*Œuvres de Louis XIV,* et à la suite desquels on aurait pu ne pas imprimer les vers du roi sur la présidente Tambonneau, vers qui confirment le jugement de Boileau sur le talent poétique de Louis XIV : « Votre majesté fait tout ce qu'elle veut; elle a voulu faire des vers détestables, et elle y a parfaitement réussi. »

Les preuves matérielles si judicieusement rassemblées par M. de Noailles ne peuvent laisser aucun doute sur l'authenticité des *Mémoires de Louis XIV.* Avant que ces preuves eussent été données, j'avais eu occasion, dans mes cours, de me prononcer en faveur de la thèse qu'il vient de prouver. Les écrits de certains hommes portent une marque que nul ne saurait contrefaire. Ainsi je n'ai jamais douté, quoi qu'on en ait pu dire, que les mémoires attribués au cardinal de Richelieu ne lui appartinssent bien réellement, au moins en partie, car, dans ces mémoires, écrits d'un style prolixe par un personnage qui s'obstinait à vouloir être homme de lettres, tandis que la nature l'avait fait homme d'action, on trouve çà et là des traits qui révèlent Richelieu : quand, par exemple, la mort de Wallenstein, son ennemi, lui arrache des expressions pleines d'une sympathie évidente pour ce grand serviteur abandonné par le maître dont il a fait la puissance; quand son dépit lui inspire des allusions si claires à la faiblesse du roi, qui, s'il *pouvait, ne demanderait conseil à aucun;* quand enfin, à propos de Battori, victime de l'Autriche, il prononce cette maxime, qu'il devait pratiquer jusqu'au bout : « exemple mémorable qu'il n'y a point d'issue de l'autorité souveraine que le précipice, et qu'on ne la doit déposer qu'avec la vie, » cette dernière phrase est une signature. Il en est de même des *Mémoires de Louis XIV;* lui seul a pu écrire les lignes suivantes sur la propriété : « Tout ce qui se trouve dans nos états, de quelque nature qu'il soit, *nous appartient au même titre* et doit nous être également cher. Les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers et ceux que *nous laissons dans le commerce de nos peuples* doivent être également ménagés.

Louis XIV avait dit un jour : « L'état, c'est moi! » Lui aussi regardait donc l'état comme seul propriétaire : c'est du communisme royal s'il en fut. Que ceux qui veulent confisquer au profit de l'état la propriété individuelle ne regardent pas dans l'avenir de liberté qui attend le monde; qu'ils se retournent vers les âges de servitude. Les rêves orgueilleux du despotisme ont devancé leurs doctrines, et, s'ils cherchent aujourd'hui des pays où prévalent ces doctrines, qu'ils les demandent à l'Orient, cette terre du passé et de la servitude; qu'ils détournent les yeux des contrées civilisées et prospères, de l'Angleterre, des États-Unis, et qu'ils aillent contempler la réalisation de leur utopie dans cette mi-

sère qu'il faut avoir vue pour s'en faire une idée, dans l'inexprimable misère des fellahs de Méhémet-Ali!

Mais j'ai hâte d'arriver à la partie la plus importante de l'ouvrage de M. de Noailles, partie qui forme un véritable tout : je veux parler de l'étude historique, approfondie, que son sujet lui a donné l'occasion de faire sur le plus funeste événement du règne de Louis XIV : la révocation de l'édit de Nantes. Ici encore, M. de Noailles a trouvé un lieu commun établi, et, en histoire, lieu commun est presque toujours synonyme d'erreur. Ce lieu commun, M. de Noailles l'exprime ainsi: « Pour beaucoup de personnes, cet événement n'a d'autre origine que l'influence de cette favorite dévote, qui, abusant de l'empire que l'âge et la dévotion lui avaient, dit-on, acquis sur le monarque, aurait tout à coup inspiré à celui-ci une longue et atroce persécution contre une partie de ses sujets. Peu s'en faut qu'on ne se représente le grand roi agenouillé devant elle, un chapelet à la main, et, sur ses injonctions impitoyables, proscrivant, châtiant les hérétiques de son royaume pour expier sur eux ses péchés et les scandales de sa jeunesse. » Eh bien! non, ce n'est pas là l'explication de ce grand et déplorable fait de la révocation de l'édit de Nantes : l'édit de Nantes n'a point été révoqué pour faire plaisir à Mme de Maintenon ni pour expier les péchés amoureux du roi; non, cette mesure si désastreuse a été le résultat d'une politique suivie avant Louis XIV, approuvée par l'opinion, conforme aux idées qui régnaient dans tous les états catholiques et protestans de l'Europe. Les mesures violentes n'ont point été adoptées brusquement et de gaieté de cœur dans un esprit de fanatisme et de persécution; on y a été entraîné par les embarras d'une situation difficile qu'on avait imprudemment créée, et d'où l'on ne savait plus comment sortir. Voilà ce qu'expose très bien M. de Noailles. Il n'est point l'apologiste de la mesure, il en est l'historien; il ne la justifie pas, mais il l'explique. On peut condamner en termes encore plus sévères ce qu'il se contente trop peut-être de désapprouver, et, pour ma part, je le ferais volontiers : j'éprouve plus de colère que lui en présence des faits qu'il expose; mais je ne puis ni changer ces faits ni en détruire l'enchaînement. C'est cet enchaînement surtout qui n'avait, je crois, jamais été aussi bien mis en lumière, c'est cet enchaînement dont je voudrais donner idée au lecteur, mais qui, je le sens trop, ne pourra être complétement saisi que dans l'ouvrage même.

D'abord, en ce qui concerne l'influence de Mme de Maintenon sur la décision que prit Louis XIV au sujet des protestans, il n'a pas été difficile à M. de Noailles de montrer combien cette influence avait été exagérée, pour ne rien dire de plus. Voltaire, dont les préventions anti-religieuses n'égaraient pas cette fois l'admirable bon sens, Voltaire avait dit, avec beaucoup de justesse : « On voit, par les lettres de Mme de Main-

tenon, qu'elle ne pressa point la révocation de l'édit de Nantes et ses suites, mais qu'elle ne s'y opposa point. » Je le crois bien, on ne s'opposait guère aux plans de Louis XIV. Le rôle de Mme de Maintenon auprès du roi était beaucoup plus un rôle de complaisance que de direction. C'est encore ce que pensait Voltaire. « Pourquoi dites-vous, écrit-il à M. de Formey, que Mme de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation de l'édit de Nantes? Elle toléra cette persécution comme elle toléra celle du cardinal de Noailles, celle de Racine, mais *certainement elle n'y eut aucune part*. C'est un fait certain, elle n'osait jamais contrarier Louis XIV. » Voilà la vérité; on est toujours disposé à croire à des influences cachées sur les volontés des hommes qui conduisent le monde. Pour moi, tout en reconnaissant et en respectant la discrète influence que la tendresse peut exercer sur le génie, je n'ai pas grande foi aux Égéries, et j'imagine que Numa en faisait à sa tête après ses entretiens au bord de la fontaine. La grande affaire de Mme de Maintenon était de désennuyer le roi. Elle avait trop de sens pour se flatter de le gouverner. Et pourquoi? Par fanatisme? Mais le fanatisme n'était point dans son tempérament. Elle était si éloignée de ce zèle dont sont animés parfois les convertis, qu'elle s'attira un jour ces paroles un peu dures du roi : « Je crains, madame, que les ménagemens que vous voudriez qu'on eût pour les huguenots ne viennent de quelque reste de prévention pour votre ancienne religion. » Mme de Maintenon écrivait : « Il faut *persuader* et non *persécuter*. » Au reste, si des écrivains légers et mal informés, venus après elle, l'ont voulu rendre responsable des persécutions exercées contre les protestans français, les écrivains protestans n'ont pas tous partagé ces préventions. Les historiens des réfugiés français dans le Brandebourg disent positivement : « Elle ne conseilla jamais les moyens violens dont on usa. Elle abhorrait les persécutions, et on lui cachait celles qu'on se permettait. » Enfin, il ne faut pas oublier les dates : quand Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, il n'était pas vieux, mais dans la force de l'âge, il avait quarante-sept ans, et, quand il entra dans la voie des rigueurs législatives qui firent présager cette résolution, il n'était point le mari de Mme de Maintenon, il était aux pieds de Mlle de Fontanges.

Le lieu commun écarté, il restait à le remplacer, à faire l'histoire véritable de la révocation de l'édit de Nantes; c'est cette histoire qui remplit presque entièrement le second volume de l'ouvrage et lui donne surtout une véritable valeur historique.

L'auteur remonte aux idées que la législation des empereurs romains avait répandues dans le monde touchant l'autorité du prince en matière de religion. Arrivé à la réformation, il y trouve à la fois et un principe d'insurrection contre les puissances établies et le droit d'intolérance, de persécution invoqué par les réformateurs eux-mêmes; il voit la

maxime proclamée par Calvin, que les huguenots doivent être réprimés par le droit du glaive : *jure gladii coercendos esse hæreticos,* appliquée à Servet, à Jacques Bruet, à Valentin Gentilis. En France, le parti protestant, allié naturel de l'étranger, aspirant à remplacer la monarchie française par une fédération aristocratique, ayant des assemblées, des chefs, des places fortes, fut long-temps comme un état dans l'état. Richelieu sentait, ce sont ses expressions, « l'impossibilité où la France serait de tenter rien de grand, tant qu'elle serait travaillée de ce mal intérieur et que les huguenots auraient un pied dans le royaume. » Dans la prise de La Rochelle, il voyait un événement qui « rouvrait encore le chemin au roi pour exterminer le parti qui, depuis cent ans, divisait son état. » Voilà le véritable principe de la révocation de l'édit de Nantes. Louis XIV prit le mot d'ordre, non de la dévotion de Mme de Maintenon, mais de la politique de Richelieu.

Après la prise de La Rochelle, le parti protestant cesse d'avoir un caractère et d'offrir un danger politique; mais l'inquiétude survit au péril : les impressions que les événemens laissent après eux dans l'histoire sont elles-mêmes des événemens. Ne voyons-nous pas aujourd'hui les souvenirs de la terreur créer en France un préjugé contre la république? De même, quand les protestans n'étaient plus à craindre, on se souvenait qu'ils l'avaient été. Et la pensée de rétablir dans l'état l'unité de religion, loin d'être née à la fin du règne de Louis XIV, sous l'empire d'une dévotion morose, cette pensée, qui ne fut jamais abandonnée, l'occupa dès les premières années de ce règne, ainsi que M. de Noailles l'a montré par une suite de citations qui ne laissent rien à désirer.

Ce qu'entreprenait Louis XIV, en voulant rétablir l'unité religieuse dans son royaume, était à ses yeux et aux yeux de l'opinion publique, depuis Bossuet jusqu'à La Fontaine, légitime et glorieux. Nous ne pensons pas ainsi, et nous avons bien raison de penser autrement; mais nous ne pouvons faire un crime à Louis XIV d'avoir été de son temps, et au XVIIe siècle d'être venu avant le XVIIIe. Les reproches que l'histoire peut adresser à Louis XIV portent sur les moyens employés; quant aux violences, il ne peut y avoir qu'une voix, et M. de Noailles n'hésite pas à les réprouver. Seulement, il faut encore ici tenir compte des dates qu'on oublie trop souvent. Les barbaries exercées contre les protestans eurent lieu beaucoup moins sous le règne de Louis XIV que pendant les années qui suivirent : sous la régence, par le conseil de Saint-Simon, et surtout sous le ministère du duc de Bourbon. C'est ce qu'on voit très bien dans l'un des ouvrages qui inspirent le plus d'intérêt pour les victimes de la persécution : l'*Histoire des Églises protestantes au Désert,* par M. Ch. Coquerel.

Ce que M. de Noailles montre parfaitement, ce qui n'avait jamais été

aussi bien démêlé avant lui, ce sont les incidens et les vicissitudes de cette grande entreprise de la conversion des protestans dans laquelle on s'était lancé un peu légèrement, qui sembla d'abord s'opérer comme d'elle-même, et qui devint en avançant beaucoup plus difficile qu'on ne l'avait jugé d'abord. Une fois engagé, on ne savait plus comment faire pour avancer ni pour reculer. On voulait effrayer par la rigueur, et on donnait tout bas des contre-ordres pour adoucir les mesures sévères. On n'avait pas cru avoir besoin de persécutions; mais on fut amené à persécuter et à opprimer, parce qu'on n'avait pas tenu assez compte de l'énergie de la croyance et des résistances de la foi. C'est là, je l'avoue, ce qui me révolte le plus dans les mesures qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes; elles ont quelque chose d'embarrassé, de gauche et de perfide, qui contraste singulièrement avec la prétention constante et si souvent fondée de Louis XIV à la grandeur. Il est misérable de chercher à changer la religion de ses sujets en récompensant l'apostasie par la faveur, en fermant toutes les carrières aux convictions inflexibles, en obtenant des conversions par des logemens militaires, en faisant écrire par Louvois à M. de Marillac, intendant en Poitou : « Sa majesté désire que vos ordres sur ce sujet (les logemens) soient par vous, ou par vos subdélégués, donnés de bouche aux maires et échevins des lieux, sans leur faire connaître que sa majesté désire par là *violenter les huguenots à se convertir.* » Ces vexations timides, ces violences qui n'osent s'avouer, les subtilités employées pour établir que les enfans de sept ans sont juges de la religion qu'ils doivent embrasser et par lesquelles on les enlève à leurs parens, toutes ces choses forment un ensemble de moyens honteux mis au service d'une cause qu'on pouvait croire bonne, mais qu'en aucun cas on ne pouvait défendre ainsi. C'est un système de duplicité et de corruption dont on semble rougir en l'employant, et auquel on s'est condamné, parce qu'on s'est écarté de la voie droite, du respect de la liberté de conscience, hors de laquelle il n'y a point de salut.

C'est là ce qui ressort du récit de M. de Noailles; il le fait dire encore plus qu'il ne le dit lui-même. Le but de son récit a été de mettre tous les faits en lumière, et ce but, il l'a atteint complétement. Par momens, l'impartialité de l'historien peut sembler trop calme en présence des iniquités qu'il raconte. On ne peut du moins jamais lui reprocher de les approuver, et on doit reconnaître qu'il conclut à une condamnation expresse. Après avoir établi, par un tableau frappant de la législation anglaise en matière de croyance, que le protestantisme, au XVIIe siècle, n'était pas moins intolérant que le catholicisme; après avoir dit : « Que doit-on conclure de ces faits? Que tel était l'esprit général du siècle, et qu'il ne faut pas envisager ces questions, comme il arrive souvent, au seul point de vue de la religion et du despotisme,

mais dans toutes leurs relations avec l'histoire du temps;... » il ajoute : « Que doit-on en conclure encore? C'est que l'expérience du passé nous enseigne que l'autorité humaine et l'emploi de la force sont en définitive impuissantes en matière de croyance, — les croyances vivent sous la persécution, — et que la liberté laissée à chacun d'honorer Dieu selon sa foi et son culte, non par indifférence, mais, comme dit Fénelon, en souffrant ce que Dieu souffre, est ce qu'il y a de plus conforme à la dignité de l'homme, au respect de l'intelligence, au repos des états et au véritable esprit de la religion. »

Arrêtons-nous sur ces graves et sages paroles, sur cette conclusion d'un jugement plein d'élévation et de maturité. Il le faut bien, car la partie publiée de l'ouvrage s'arrête elle-même ici. Nous savons déjà que ce qui suivra ne sera pas d'un moindre intérêt que ce qui a paru. Quelques pages sur Saint-Cyr, détachées par avance du troisième volume, et qui n'ont été imprimées que pour un petit nombre, avaient fait pressentir tout le mérite de l'ouvrage que M. de Noailles donne aujourd'hui au public. Nous connaissons donc toute la valeur de ce que nous attendons. Demandons seulement à l'auteur de ne pas nous le faire attendre trop long-temps. Une révolution s'est faite pendant qu'il corrigeait les épreuves des deux premiers volumes : que le troisième paraisse bientôt, c'est-à-dire avant que nous ayons vu deux ou trois autres révolutions s'accomplir en Europe.

J.-J. Ampère.

DE

LA PROPRIÉTÉ

PAR M. THIERS.[1]

Si M. Thiers lui-même demande pardon à la raison publique du sujet qu'il est obligé de traiter, quelle excuse ne doit-on pas faire d'oser prendre la parole après lui! Que peut-on dire sur de pareilles matières quand il a parlé? Que peut-on dire de lui à ceux qui l'ont lu? Le privilége d'un nom comme le sien est de se passer d'éloges; le mérite de ses écrits est de se passer de commentaires. Ce qui s'adresse à tout le monde n'a besoin d'être expliqué, encore moins d'être vanté par personne. Nul plus que M. Thiers n'appartient au public entier; ses ouvrages sont du ressort du plus faible aussi bien que du meilleur juge. Il y aurait une fatuité sans pareille à prétendre l'avoir mieux compris ou seulement mieux apprécié qu'un autre.

C'est cette rare qualité d'écrivain, aussi populaire qu'élégant, qui assure aujourd'hui à M. Thiers une position sans égale en France. Si son nom est en effet presque le seul qu'on prononce encore avec honneur et un peu d'espoir, il ne doit pas seulement ce privilége au coup de vent qui a balayé toutes les renommées dont la France avait ac-

(1) Un volume in-8o, librairie de Paulin, rue de Richelieu, 60.

coutumé de s'enorgueillir. C'est une triste élévation que celle qu'on tient de l'abaissement commun, et M. Thiers, j'en suis sûr, est le premier à la regretter. Habitué à lutter avec ses égaux, il souffre sans doute de ne plus rencontrer d'émules; l'histoire, son étude favorite, lui a fait connaître quel jugement sévère la postérité porte sur les générations fantasques qui obscurcissent elles-mêmes leur auréole en proscrivant leurs grands citoyens. Ce n'est donc point d'être resté debout, parmi tant d'arbres déracinés, qu'il faut féliciter M. Thiers; mais on peut dire sans flatterie que ses rares talens semblaient comme prédestinés à l'épreuve que nous subissons aujourd'hui. Du même coup, en effet, nous avons vu le champ de la politique démesurément agrandi et tous ses fondemens ébranlés. Au moment où le suffrage universel nous faisait descendre jusqu'à des régions de la société où, toute lumière acquise venant à s'éteindre, on ne pouvait plus compter que sur le bon sens naturel, le bon sens lui-même nous a fait défaut, et la nature s'est vue méconnue. Nous avons eu à défendre des vérités éternelles devant un public illimité, des vérités primitives devant un auditoire novice, à plaider en quelque sorte devant tout le monde la cause de tout le monde. La parfaite justesse d'esprit de M. Thiers, sa lucidité brillante, le rendaient admirablement propre à un tel rôle : il était né pour être l'avocat du sens commun au tribunal du suffrage universel.

Et qu'on ne se fasse point illusion : cette double tâche d'établir par raisonnement les vérités du sens commun et d'être entendu d'un public entier a des difficultés qui ne sont comprises que de ceux qui s'y sont essayés. Il y a long-temps que les philosophes savent qu'il n'y a rien de si malaisé à démontrer que l'évidence. Certaines vérités jouent, dans chaque branche des travaux de l'esprit, le rôle de la lumière sur la surface du globe. A la clarté du soleil, vous dirigez vos pas, vous embrassez la nature entière. Regardez le soleil lui-même : vos yeux s'éblouissent et n'aperçoivent plus rien. Le droit de propriété était jusqu'ici, en quelque sorte, la lumière de toutes les discussions politiques. Tout se rapportait à ce droit fondamental : les noms vénérés de justice, de bon ordre, de liberté, ne prenaient quelque sens que par rapport à l'exercice et au développement du droit de propriété. Ces institutions étaient libres, qui permettaient aux citoyens l'usage hardi et le juste orgueil de la propriété honorablement acquise; ce gouvernement était ferme, qui assurait la propriété entre les mains de son possesseur légitime; ce souverain était juste, qui savait la respecter lui-même. Au contraire, le genre humain abhorrait également, sous les titres de despotisme et d'anarchie, tout état social où l'atteinte violente à la propriété est portée ou soufferte par un pouvoir cupide ou débile. Depuis le 24 février, nous avons changé tout cela. Ce qui

servait à démontrer tout le reste est aujourd'hui précisément ce qui reste à démontrer. Le degré qui servait à mesurer l'échelle de proportion de toute politique doit être mesuré lui-même. Quelle tâche! quel changement de méthode et de langage! Tous les points d'appui manquent, tous les faits accordés sont mis en question, toute expérience est récusée. Tout l'horizon tremble : c'est l'axe de la terre qui fléchit, et qui demande des mains assez fortes pour le redresser.

M. Thiers ne pouvait dignement accomplir cette entreprise qu'en transportant, comme il l'a fait de prime-abord, le débat dans le fond intime de la nature humaine. Du moment, en effet, où tout ce qui fait la société depuis six mille ans se trouve mis en suspicion, c'est à la nature et à l'individu qu'il faut revenir. Chercher dans la nature de l'homme, considéré en lui-même, en dehors du milieu social qui l'environne, l'origine et par-là même les titres du droit de propriété, il n'y a pas, en effet, autre chose à faire, du moment qu'on ne veut tenir compte ni de l'histoire, ni du sens commun, ni de l'expérience. Vous récusez la société, œuvre de l'homme; récuserez-vous l'homme, œuvre de Dieu? Si la propriété, telle que vous la condamnez, découle invinciblement de la nature humaine, telle que Dieu l'a faite, êtes-vous plus sage que Dieu pour mieux imaginer, ou plus puissant pour mieux faire? Tel est le roc inexpugnable sur lequel M. Thiers assoit son raisonnement tout entier. Comme le débat est engagé, nul autre terrain n'était possible à défendre; mais comprend-on quel tour de force ce doit être que de plier aux habitudes d'un langage familier, d'animer de toute la verve d'un pamphlet une série de raisonnemens qui s'appuie sur des considérations d'un tel ordre? Interroger la nature humaine, ce n'est rien moins qu'évoquer la métaphysique elle-même. Faites donc de la métaphysique entre deux barricades, à l'usage des assemblées primaires!

L'esprit flexible de M. Thiers a résolu ces difficultés jusqu'à les faire disparaître, à tel point qu'une étude attentive de son livre permet seule de les apprécier. Peu d'anneaux manquent à l'enchaînement des propositions de M. Thiers; la profondeur et la portée s'y devinent plus qu'elles ne s'y montrent; le fil en est serré, l'inspiration pure. Il est facile d'en faire sortir une justification complète et rigoureuse du droit de propriété; mais sur ce fond solide et sévère se joue, avec les mille nuances de l'arc-en-ciel, un style qui brille, par sa pureté même, comme l'eau d'une source. A l'appui des vues les plus hautes se pressent mille considérations, d'un bon sens pratique, usuel, prises dans le cours habituel de la vie, pour ainsi dire, dans les faits de tous les jours, et qui révèlent un mélange inattendu d'expérience et de réflexion. Ce bon sens dépourvu d'illusions, qui parfois va se heurter contre de douloureuses nécessités, est tempéré et comme pénétré par une douce

chaleur de bienveillance qui contraste avec le ton morose de nos philanthropes du jour. J'ai peu de confiance aux bienfaiteurs du genre humain dont la bouche distille le fiel. Dans ces brillans tableaux que la plume de M. Thiers nous trace du bonheur d'une société active et florissante, quand il nous montre l'aisance du pauvre si heureusement solidaire de l'opulence du riche; quand il nous décrit les mille jeux de la liberté humaine s'ébattant sous l'œil de Dieu et sous le frein de la conscience; quand il recherche soigneusement tout ce qu'une main bienfaisante a versé de douceurs inconnues dans les plus humbles destinées, je retrouve là une plus profonde sympathie pour les souffrances de la pauvre humanité que dans ces écrits haineux, qui déchirent les lèvres de nos plaies pour y verser le venin plus à leur aise. Le livre de M. Thiers repose l'ame de nos journaux soi-disant démocratiques, comme, au sortir de l'atmosphère brûlante de notre capitale désolée, la vue se repose sur les vallées de la Normandie, où s'étalent, sous les rayons d'un soleil tempéré, tous les accidens d'une culture savante.

C'est pourtant de cet agrément du style, de ces heureux accessoires et de ces mouvemens de l'ame qui la relèvent, mais qui la cachent en même temps, que nous voulons essayer de dépouiller ici l'argumentation sévère de M. Thiers. Nous entreprenons de montrer par quelles fortes articulations sont jointes l'une à l'autre toutes ces pièces, dont chacune porte, dans son travail délicat, l'empreinte d'une main d'artiste. Donner à ces considérations entraînantes la précision d'une démonstration mathématique, qui exclut la contradiction par l'absurde; remonter jusqu'à la source obscure peut-être, mais élevée, d'où la vérité s'écoule à flots si pressés, nous croyons que cela n'est ni impossible ni même inutile. La simple lecture de l'ouvrage de M. Thiers met à l'instant de son côté toutes les imaginations pures, tous les calculs honnêtes de l'intérêt bien entendu; il n'est pas sans profit de montrer qu'il satisfait également toutes les exigences du raisonnement et de la conscience. Une telle tâche, abstraite par sa nature, aride dans ses détails, ne peut prétendre sans doute à beaucoup de popularité : elle s'adresse à ceux qui possèdent plus qu'à ceux qui attaquent la propriété. Est-ce un tort? Nous ne le pensons pas. Hélas! une foule égarée écoute peu des avis qu'elle croit intéressés. Conseillère moins suspecte et plus impérieuse, l'expérience, qui s'avance à grands pas, et dont nous essayons vainement de tempérer la rudesse, se charge de la détromper. Mais nous vivons dans un temps de mollesse et d'abandon, où il est bon de démontrer à tous les pouvoirs qu'ils ne sont pas des usurpateurs. Tous ont besoin qu'on leur rende ce fier sentiment de leur droit sans lequel ils ne sauraient ni en user avec noblesse, ni mourir pour le défendre. Douter de soi-même au jour du combat, c'est l'explication

de tant de chutes douloureuses. Préservons, s'il se peut, la propriété de ces défaillances.

Nous l'avons dit : c'est à la nature humaine elle-même, abstraction faite de tout ce qu'elle tient de ce qu'on nomme les conventions sociales, que M. Thiers demande compte de l'origine du droit de propriété. Quel est-il donc, cet homme naturel? en d'autres termes, qu'est-ce que l'homme tient de la nature? Il y a long-temps que la philosophie et la religion ont répondu à cette question en montrant le spectacle d'humiliation et de pitié que donne l'enfant qui vient au monde. Un être nu, jeté sur une terre nue : *nudum in nuda*, nous dit, par une expression énergique, un auteur ancien rappelé par M. Thiers. Seul de tous les animaux, l'homme est abandonné par la nature, sans vêtement pour se couvrir, sans instincts pour se diriger, sans cris intelligibles pour se faire entendre. « De lui-même, dit toujours Pline, il ne fait que pleurer : *Hominem non aliud scire sine doctrina quam flere.* » D'elle-même la terre ne lui offre presque aucun aliment pour le nourrir. Ainsi un être incapable de disputer à la mort qui le presse le souffle de vie qui l'anime, voilà l'homme!

Entrons maintenant dans l'une des cités qui bordent la Tamise, la Seine ou la Néva : quel est donc l'être qui a enfermé dans ces digues le cours de ces flots, qui fait gémir la terre sous le poids de ces colosses de pierre? Où est-il, cet être qui se dérobe souvent à la vue derrière les remparts qu'il s'est construits? O merveille! c'est encore l'homme. Le plus faible des animaux est devenu le plus puissant, le plus pauvre est devenu le plus riche; ce sol qui le portait à regret, il l'a dompté; cette mort qui étendait déjà sa main sur lui, il ne l'a pas détruite sans doute, mais, mieux encore, il en fait l'instrument de sa volonté : il la porte lui-même dans le sein d'autres êtres plus forts que lui. Cette vie qui semblait prête à s'échapper de ses lèvres a débordé autour de lui et couvre la terre de sa force d'expansion.

Telle est la distance, tant de fois mesurée avec admiration, qui sépare l'homme social de l'homme naturel. Comment cet intervalle a-t-il été franchi? La réponse ici encore est toute faite : elle est banale, mais profonde : par la raison et la volonté.

C'est qu'en effet, à défaut d'instincts développés qui lui manquent, la Providence a déposé dans le cœur de cet être si faible en apparence des facultés inaperçues, mais inappréciables, et, au-dessus de toutes les autres, une maîtresse qui les domine, le don de se commander à soi-même. Tous les êtres animés ont sans doute quelque intelligence; ils aperçoivent, sans doute, au spectacle des objets extérieurs, quelques idées confuses, qui viennent se peindre dans leur cerveau. L'homme seul les démêle, les coordonne, les éclaircit l'une par l'autre, et fait sortir de leur contact de nouvelles idées indépendantes des objets mêmes

qui les ont produites. Tous les êtres animés ont aussi quelque sensibilité; ils tressaillent ou gémissent aux sensations du plaisir et de la souffrance; l'homme seul domine le mal, ou se refuse à l'attrait du plaisir. Tous les êtres animés ont des organes qui les font mouvoir; l'homme seul combine et dirige ses mouvemens. En un mot, les autres êtres animés obéissent, en quelque sorte passivement, aux facultés comme aux instincts que la nature a mis en eux; ils les servent plus qu'ils ne s'en servent. L'homme seul commande aux siens. Impuissant au début sur tout le reste, l'homme est déjà tout-puissant sur lui-même. Il n'a rien; mais il est riche, car il se possède.

C'est à l'aide de cette puissance qui lui est donnée sur ses facultés que l'homme se met à l'œuvre pour arracher à la nature les moyens de son existence. Ces facultés qu'il trouve en lui-même, première propriété dont il dispose, il les applique au monde matériel; il les prête, pour ainsi dire, à la nature. C'est son intelligence bien conduite qui devine le feu caché sous la pierre; c'est son bras bien manié qui l'en fait sortir. C'est par une combinaison de son intelligence, c'est par un effort de son bras, que la semence est mise en réserve pour produire la récolte, et le sillon déchiré pour la recevoir. Puis, cela fait, l'homme déclare que le bois qui brûle, comme les récoltes, lui appartiennent, il s'en réchauffe et s'en nourrit. Il fait plus encore : il déclare que la terre, d'où ces biens sont sortis, lui appartient comme ces biens mêmes. Il se fait maître par avance de tout ce qu'elle peut produire à l'avenir. Cela s'appelle travailler, cultiver, approprier la terre. Au fond, à y regarder de près, qu'est-ce à dire? C'est une véritable association conclue entre la nature et l'homme. L'homme, par son travail et par son intelligence, développe dans la nature des forces qu'elle ne possédait pas, ou qui languissaient en elle; il lui fait porter des fruits qu'elle n'aurait pas portés; elle abandonne en retour à l'homme l'usage comme le produit des forces nouvelles dont elle lui doit le développement. La nature devient, sous la main de l'homme, plus régulière, plus variée, plus abondante; elle participe un peu, en un mot, à l'intelligence de l'homme; en revanche, elle s'engage à donner à l'homme de quoi calmer les besoins de son corps. La terre, dépositaire commune de toutes les forces naturelles, objet de tout le travail de l'homme, devient, en quelque sorte, le gage de cette promesse. C'est de ce contrat solennel et sacré que le droit de propriété prend naissance; la terre ne se livre pas gratuitement à l'homme; elle lui est vendue par la nature en échange du travail, et voilà pourquoi elle lui appartient.

Nous pensons que c'est dans cette association du travail et des facultés de l'homme avec la fécondité de la nature que se trouve véritablement l'origine du droit de propriété : association parfaitement équitable et légitime, car la nature ne donne pas à l'homme plus qu'elle n'en

reçoit. De ce rapprochement l'homme se retire plus riche et la nature plus puissante. Un rayon de l'esprit vient animer la matière; la matière, en retour, vient soutenir l'être intelligent. Mais de cette description même de l'origine de la propriété ses conditions nécessaires découlent naturellement.

Ces facultés, en effet, seul bien que l'homme apporte en naissant, et qui lui servent en quelque sorte à établir son droit sur les biens de la nature, sont-elles possédées par tous les hommes en commun, ou par chaque homme en particulier? Cette intelligence qui féconde la matière, cette volonté qui conduit l'intelligence, sont-ce des biens qui se partagent entre tous les hommes, un fonds commun où tout homme puise indifféremment? ou bien est-ce un lot que chaque individu a reçu pour son compte, et dont il dispose sous sa responsabilité? La propriété primitive de l'homme, celle qu'il exerce sur lui-même, est-elle commune ou individuelle? On rougit de poser une telle question. Mon esprit est-il à moi ou à mon voisin? Mes idées, sont-ce les miennes ou celles du genre humain? Sophistes du jour, qui tenez tant à penser ce que personne n'a pensé avec vous, ces beaux systèmes dont la singularité fait le mérite sont-ils à vous ou à tout le monde? Ils sont à vous, Dieu merci, gardez-en la propriété. Mais le moindre laboureur sur son sillon a aussi sa propriété, dont le partage ne peut pas même se concevoir. Ce sont ses bras nerveux, sa volonté patiente et l'attention perspicace qui la dirige. Ses facultés sont bien à lui, à lui seul; il ne peut, quoi qu'il fasse, les communiquer à un autre. L'effort que l'homme fait pour se mettre au travail est ce qu'il y a au monde de plus personnel. La volonté est le sanctuaire de la personne humaine. C'est là qu'elle réside une par essence, inviolable, inaccessible, incommunicable, subissant plutôt la mort que le partage. Que si, par conséquent, ces facultés que l'homme apporte comme sa mise de fonds dans son association avec la nature sont des propriétés individuelles, appartenant non point à l'humanité en général, mais à chaque homme en particulier, ces biens qui lui sont donnés en échange, ce droit d'user et de jouir des forces de la nature, cette terre, pour tout résumer en un mot, tout cela suit naturellement la même condition. Le travail est personnel, la propriété acquise par le travail est personnelle comme lui. Individuel est le prix que l'homme paie, individuelle doit être aussi la compensation qui lui est donnée en retour. En un mot, la volonté de l'homme appliquée à la nature par le travail est la source unique de toute propriété. Ou portez la communauté dans la volonté même de l'homme, ou souffrez la division dans les produits de cette volonté. Si vous voulez une propriété commune, commencez par donner aussi une ame commune au genre humain.

Naturellement individuelle, la propriété que l'homme acquiert sur

la terre et ses produits est aussi naturellement inégale. Le même raisonnement, très simple, suffit à le démontrer. Encore ici nous demanderons si les facultés humaines, cette propriété primitive, base et racine de toutes les autres, sont également partagées entre les hommes. Chacun a-t-il reçu de Dieu le même degré d'étendue dans l'intelligence, de finesse dans le sentiment, de force dans la volonté? Entrez dans une école de jeunes enfans, et je vais montrer tout de suite, parmi ces êtres qu'aucune leçon n'a encore modifiés, celui dont le regard brille d'un rayon intérieur, celui dont la lèvre finement contractée indique déjà la puissance de sentir et de souffrir, celui dont les membres vigoureux et souples se prêtent à tous les commandemens de la volonté; je montrerai, à côté, l'être chétif, chagrin, hébété, qui ne comprend et qui ne rend rien. Rien n'est donc inégal au monde comme ces facultés primitives dont l'homme dispose, et qui lui servent comme son contingent pour s'associer avec la nature. Et la nature elle-même, offre-t-elle plus d'égalité? Depuis les champs fertiles de la Sicile, qui portent deux moissons par an, jusqu'aux plaines arides des Landes, jetez les yeux autour de vous, y a-t-il deux terres qui, également cultivées, soient également productives? Dans cette association originelle, fondement de la propriété, aucun des associés, ni l'homme ni la nature, ne se présente deux fois de suite avec des conditions égales. Dès-lors, comment y aurait-il égalité dans les effets, quand il y a inégalité dans les causes?

Il semble qu'on peut arriver, par cette voie, d'une manière abstraite sans doute, mais frappante par sa rigueur même, à l'explication complète de l'établissement et de la nature du droit de propriété. On assiste ainsi au premier partage qui s'est opéré naturellement entre les hommes. C'est qu'en effet ils n'ont point été placés en face d'un trésor à diviser en plusieurs lots, comme des vainqueurs devant des dépouilles conquises, mais en face d'une terre ingrate et nue qu'ils devaient baigner de leur sueur, et dont il a fallu tirer, par le fer, ce qui y était déposé de forces productives et de richesses cachées. Chacun a pris de cette terre juste autant que ses facultés en ont pu couvrir. Sa propriété s'est étendue à la suite et dans la mesure de sa personne. Ainsi s'est formée cette seconde propriété de l'homme sur la terre, taillée à l'image et adaptée exactement aux proportions de cette propriété primitive que l'homme avait reçue sur lui-même. S'il y a justice quelque part, c'est dans une telle distribution. Il y a plus que justice, il y a un fait opéré de soi par un développement irrésistible de la nature. Si l'on nous reproche de résoudre par avance la question en la posant, si l'on nous dit que ces mots : partage, richesse, société, supposent la propriété, que toutes ces idées la rappellent, je ne dis pas le contraire; mais qu'y faire? Quand on arrive à un certain degré de profondeur et de vérité, les

objections, pas plus que les réponses, ne savent comment s'exprimer. Quand deux idées sont trop intimement liées l'une à l'autre, on ne peut plus les définir que l'une par l'autre. Dieu est bon, et la bonté c'est Dieu même. Il en est ainsi de la propriété et de la justice. Le grand législateur antique, essayant de définir la justice au début de son œuvre, s'exprime ainsi : La justice est la ferme volonté de rendre à chacun ce qui lui appartient; *constans voluntas jus suum cuique tribuendi.* Après une pareille définition, comment démontrer que la propriété est juste? Propriété c'est justice, et justice c'est propriété. Comme deux lignes parallèles rapprochées coïncident et disparaissent l'une dans l'autre, ces deux grandes idées mises en présence semblent aussi se confondre et s'unir dans leur embrassement.

Mais ce premier partage, ainsi opéré entre les hommes par l'effet de leur travail et sur l'échelle de leurs facultés, n'épuise pas toute l'idée de propriété ni toutes les difficultés de la question. S'il suffit déjà à faire comprendre pourquoi certains hommes sont plus riches que certains autres, il ne rend pas compte de tous les faits qui se passent sous nos yeux. Bien loin, en effet, que le travail et la propriété marchent toujours ensemble, bien loin que les richesses et les facultés soient dans une exacte proportion dans le monde tel que nous le voyons, il est beaucoup de propriétés acquises sans travail, par le seul fait de la naissance, et qui ont l'air de n'avoir pour but que de suppléer aux facultés. On pourrait même dire, jusqu'à un certain point, en employant une des exagérations familières à nos philosophes modernes, que trop souvent le travail personnel et la propriété ont fait divorce, de telle sorte que ceux-là font usage de leurs facultés qui n'ont rien, et ceux-ci jouissent des biens de la nature qui laissent languir leurs facultés dans l'inertie. C'est que la propriété n'est pas seulement parmi nous inégale, individuelle; elle est aussi héréditaire, dernière qualité qui reste encore à justifier. Nous avons suivi jusqu'ici, en la serrant seulement d'un peu plus près, l'argumentation de M. Thiers; nous demanderons la permission de nous écarter un moment d'un si bon guide. Les raisons qu'il donne pour démontrer la justice comme l'excellence de la transmission héréditaire des propriétés, d'une vérité incontestable assurément, ne nous paraissent ni les seules ni les plus hautes. Suivant M. Thiers, l'hérédité s'explique par ce seul fait, que chaque homme, ayant le droit de disposer du bien qu'il a acquis par son travail, en fait naturellement don à ses enfans, les êtres les plus chers qu'il ait en ce monde. C'est amoindrir un peu, nous le croyons, l'idée d'hérédité, que de la faire dépendre uniquement de la libéralité paternelle. Elle a, suivant nous, de plus profondes racines : elle résulte, aussi bien que la propriété elle-même, des conditions de la destinée comme de la nature humaine.

Lorsqu'en effet nous nous étonnions tout à l'heure de tout le chemin que l'homme a parcouru depuis la misère de son berceau jusqu'au luxe des cités modernes, et que nous en faisions honneur à la puissance de sa volonté, l'explication, bien que vraie au fond, n'était, on a dû le remarquer, qu'à moitié satisfaisante. C'est bien par le travail et par la volonté en effet que l'homme vit, et, sans elle, il ne vivrait pas; mais il n'est pas vrai que, pour vivre, il lui suffise de le vouloir. Que peut la volonté, à peine en germe, chez l'enfant? Souveraine mineure, bien des années s'écoulent avant qu'elle entre en possession de son empire. Avant que l'homme puisse travailler pour vivre, il faut qu'il vive bien des années sans travailler. En ceci encore, il diffère des autres animaux; quelques mois suffisent, en général, aux autres êtres animés pour parvenir à leur développement; l'homme met des années à grandir, et, tout le temps que sa croissance s'opère, ce n'est pas lui qui peut être chargé de pourvoir à son existence : c'est à ses parens que ce soin est remis, c'est à eux qu'il appartient de lui continuer la vie qu'ils lui ont donnée. Par là se prolonge dans l'espèce humaine et s'épure en se prolongeant le sentiment de la paternité. Entre des êtres intelligens en effet, nul rapport ne peut rester long-temps matériel. Le père ne prend pas seulement soin du corps de son fils; il élève, il développe en même temps son intelligence. Ce qui n'était que l'allaitement chez la bête devient l'éducation chez l'homme; l'instinct se règle par le devoir et s'élève jusqu'à la tendresse.

C'est déjà un fait particulier à la race humaine que cette éducation du fils par le père prolongée pendant vingt années, et laissant après elle une impérissable affection; mais voici un fait plus étrange encore. Alors même que l'éducation est terminée et que l'homme est arrivé à son parfait développement, s'il est placé seul devant la nature, même avec ses facultés adultes et sa volonté en pleine vigueur, c'est à grand'-peine encore s'il pourra vivre. S'il n'a que lui-même pour se tirer d'affaire, s'il faut qu'il attende tout de son travail personnel, je le défie hardiment de se donner une existence supportable. Peut-il fendre la terre avec ses ongles? peut-il, avec ses mains, atteindre l'oiseau dans l'air ou la bête fauve dans la forêt, pour préparer son repas du soir? Évidemment non. Il lui faut au moins un soc pour creuser un sillon, des flèches ou des armes à feu pour égaler le vol ou la course de l'animal. En tout genre, à quelque travail qu'il s'adonne, ses membres ne lui suffisent point; des instrumens (si grossiers qu'on se les imagine) lui sont nécessaires. Il faudra donc qu'il commence par façonner des instrumens, et avec quoi les façonnera-t-il? Et pendant qu'il les façonne, comment vivra-t-il? Sera-ce avec quelques fruits naturels que la terre produit sans culture, et dont la maigre substance ne suffit point à réparer ses forces épuisées? Supposons même la charrue

forgée, le sillon ouvert, la semence déposée; en attendant qu'elle ait germé jusqu'à monter en épi et que l'épi ait mûri jusqu'à être bon pour la récolte, un an et plus peut-être va s'écouler. Sur quel fonds l'homme, tel que nous le supposons, va-t-il prendre sa nourriture? Et quand on songe que ce n'est point à se nourrir seulement qu'il doit penser, mais à vêtir son corps, mais à se préparer un abri contre les intempéries de l'air, mais à se préserver de mille autres dangers et à satisfaire à mille autres besoins, l'imagination reste confondue de la tâche qu'aurait à remplir l'homme laissé seul aux prises avec la nature. L'histoire de Robinson dans son île, qui a amusé notre enfance, nous en donne à peine une idée. Ce voyageur élevé au milieu des ressources de la civilisation, jeté sur une plage abandonnée, mais fertile pourtant, dans la pleine maturité de ses forces morales et physiques, quels efforts ne lui faut-il pas pour s'assurer, à des conditions à peine supportables, une vie assez précaire? C'est dans cette lutte même que consiste l'intérêt du livre. Encore l'auteur est-il obligé, pour mener l'hypothèse à bonne fin, d'appeler à son aide un grand vaisseau échoué sur la côte, et où se trouvent en abondance des provisions, des armes, du fer travaillé, des instrumens de toute sorte, en un mot tous les produits d'une industrie avancée. Sans cet auxiliaire, qui joue un grand rôle dans l'histoire, l'ingénieux Robinson serait mort en moins d'une semaine sur le seuil de son royaume.

En multipliant les hommes, en les supposant en société, vous n'amoindrissez pas la difficulté. Au lieu d'un homme, imaginez-en dix, imaginez-en vingt travaillant de concert et s'aidant mutuellement; mais imaginez-les dans l'état purement naturel, sans armes, sans vêtemens, sans instrumens, sans provisions d'aucune espèce : l'embarras est presque le même. Ils n'auront pas plus de facilité pour couper le bois dans la forêt ou pour ouvrir la terre, et, en attendant, ils trouveront plus difficilement encore de quoi se soutenir. Ils auront plus de forces sans doute, mais aussi plus de bouches à nourrir et plus de besoins à satisfaire. Un régiment en campagne, dénué de tout, dans des plaines désertes, se tire peut-être d'embarras encore moins facilement qu'un homme seul. S'il peut plus, il lui faut aussi davantage. En un mot, que l'on considère ou l'homme isolé ou l'homme en société; on arrive toujours à cette singulière conclusion : qu'il ne peut vivre sans travailler, et que, par lui-même, dans son état naturel, il ne peut guère faire un travail qui lui profite. Il lui faut, pour tout travail, ces deux choses plus ou moins perfectionnées, plus ou moins abondantes, mais à quelque degré cependant : des instrumens pour suppléer à l'insuffisance de ses membres, des provisions pour les nourrir, en attendant qu'il ait pu recueillir le fruit de son travail. Or, comme ces instrumens et ces provisions, il ne peut non plus les acquérir sans travail, on

tourne dans un étrange cercle vicieux. Il faut travailler pour vivre; mais il faut vivre pendant qu'on travaille. Tout travail humain suppose par conséquent un travail précédent sur lequel il s'appuie et se greffe pour ainsi dire. C'est le spectacle que toute société nous présente. Aujourd'hui, comme au début du monde, toute société d'hommes travaille, travaille sans relâche; car aujourd'hui, comme au début du monde, la nature résiste et ne se donne qu'à la volonté laborieuse. Mais le travail d'aujourd'hui est entretenu par le travail d'hier : le laboureur fend la terre avec la charrue qu'a tournée le charpentier, et que le charpentier lui-même a reçue du bûcheron; il mange et sème le blé qu'a récolté le moissonneur. Le jour prépare le lendemain; mais la veille a préparé le jour. On me demandera comment s'en est tiré le premier homme. C'est une question, j'imagine, à laquelle je ne suis pas tenu de répondre. Ma mémoire ne me dit rien à cet égard; ma curiosité ne s'étend pas si loin. Devons-nous croire que dans ce berceau de notre espèce, la nature était pour l'homme une plus tendre mère, ou que celui qui l'a créé joignit au bienfait de la vie quelques enseignemens et quelques libéralités suprêmes qu'il ne renouvelle pas aujourd'hui? Toutes les religions le disent, tous les peuples l'ont cru, et, si l'on veut me forcer à être de l'avis des religions et des peuples, on ne me fera pas beaucoup de violence. Quel qu'ait été du reste l'homme à son origine, et de quelque manière qu'il se soit dégagé de ses langes, ce qui importe à la discussion, c'est de bien constater sa condition présente. Or, cette condition est telle, nous l'affirmons, qu'il ne peut vivre et travailler, si quelqu'un n'a travaillé et vécu avant lui et pour lui. Plus la société avance, plus les hommes se multiplient, et plus cette nécessité est impérieuse; car, à mesure que les siècles passent, le petit nombre de richesses naturelles répandues à la surface du sol va s'épuisant; la culture devient plus nécessaire, et en même temps plus coûteuse et plus pénible. Nous sommes quinze millions de Français intelligens, laborieux, valides, en état, pensons-nous, de nous suffire à nous-mêmes? Supposez (et si certaines théories prévalent, la supposition sera bien près d'être réalisée), supposez qu'un coup de vent emporte tout ce que le travail des générations précédentes a élevé sur notre sol; supposez les villes écroulées, les greniers d'approvisionnemens vides, les armes, les charrues, les instrumens de toute sorte brisés ou anéantis, la terre dépourvue d'engrais et chargée de ronces; supposez-nous, enfin, hommes naturels en face de la terre naturelle, et je ne donne pas deux mois à cette France, si active et si fière, pour mourir, sur son sol fertile, de froid, de famine et de misère.

Concluons donc hardiment que l'humanité, telle que nous la connaissons, ne vit qu'à la condition que chaque génération, en venant au monde, recueille quelque chose de la génération précédente. Chaque

homme, en entrant dans la vie, a besoin de trouver sa part préparée, non pas pour la consommer dans le repos, mais pour lui rendre à lui-même le travail possible et profitable. Or, maintenant, de ces deux faits réunis, d'une part, cette longue éducation du fils par le père, qui unit ces deux ames entre elles par un lien aussi fort que délicat et aussi tendre qu'impérieux, de l'autre cette impossibilité qu'a tout homme d'assurer son existence, si quelqu'un ne lui a préparé la voie, est-ce qu'on ne voit pas sortir, comme des entrailles mêmes de l'humanité, la propriété héréditaire? L'homme ne peut vivre et travailler, disions-nous tout à l'heure, si quelqu'un n'a vécu et travaillé avant lui. Ce quelqu'un, le voilà trouvé : c'est le père. La voilà cette vie qui a dû précéder la nôtre, le voilà ce travail qui prépare notre travail. Si d'une part, en effet, toutes les générations d'hommes ont besoin de se rattacher à celles qui les précèdent, de l'autre, grace au sentiment paternel et à l'espoir de l'hérédité, toutes les générations, avant de quitter la terre, pensent à celles qui vont les suivre. Ce fils que le devoir comme la tendresse lui ont fait veiller dans son berceau, puis instruire de toutes les leçons de son expérience, ce fils, même parvenu à l'âge d'homme, le père ne l'abandonne pas encore. Il sent que sa charge n'est pas finie; il doit lui laisser après lui, le mot vulgaire le dit, il doit lui laisser de *quoi vivre,* et jusqu'à son dernier jour il travaille, pour qu'à son tour son fils puisse travailler et vivre. Ainsi une affection, un devoir d'un côté, un besoin de l'autre, voilà ce que le Créateur a mis en regard, et ce que l'hérédité rapproche et concilie. Ce n'est donc point par choix, par libéralité pure, par un effet volontaire de sa tendresse, que le père laisse à son fils le fruit de son travail; c'est par une nécessité matérielle, aussi bien que par un devoir moral. C'est le complément du don de la vie. Naissance, éducation, hérédité, tout cela en effet est une même chose. Par la naissance, le père ne donne pas encore la vie à son fils, il la promet seulement; l'éducation la commence, et l'hérédité l'assure.

Telle est, à notre avis, la source profonde de l'hérédité des biens dans la race humaine. C'est pour cela qu'elle se représente, dans toute société, sauvage ou civilisée, comme empreinte d'un caractère sacré. Elle est le lien des générations entre elles; elle émane de ce qu'il y a de plus élevé dans les sentimens de l'ame comme de ce qu'il y a de plus impérieux dans les besoins du corps; elle réalise au dehors, elle cimente, elle couronne la famille : car (et c'est ici que nous retrouvons, avec un double plaisir, après les avoir perdus de vue un moment, les tableaux animés de M. Thiers) conçoit-on quelle combinaison absurde et douloureuse, quel supplice imposé par la Providence serait la famille sans l'hérédité? le sentiment paternel, tendre, actif, inquiet, comme nous le connaissons, forcé d'abandonner au caprice du hasard,

aux rudesses de la nature, l'objet de son amour? L'idée seule soulève la conscience. C'est dans M. Thiers qu'il faut aussi chercher la brillante peinture des bienfaits de l'hérédité, du cachet original et puissant qu'elle imprime à notre espèce. Chose admirable en effet, ici encore la faiblesse apparente et primitive de l'homme est précisément le secret de sa grandeur future. En comparaison du lionceau, à peine échappé de la tanière, qui s'élance en rugissant dans le désert, de l'aiglon, sorti du nid, qui s'envole sur les ailes de l'ouragan, l'enfant, avec ses lisières, ses nourrices et ses maîtres, paraît, je l'avoue, bien misérable; mais cette dépendance des générations qui affaiblit l'individu assure l'empire de la race entière. L'homme a besoin de l'homme pour vivre : c'est sa faiblesse; l'homme hérite de l'homme : c'est sa force, car il n'hérite pas seulement de ses biens matériels, il hérite encore de son intelligence. L'hérédité, comme l'éducation, est morale aussi bien que matérielle. Avec le fruit de ses sueurs, le père laisse à ses fils le fruit de ses réflexions, ce qu'il a appris, conçu, imaginé pendant cinquante ans d'expérience. Le fils part du point où le père est resté, il pénètre plus avant dans les voies de la richesse et de l'intelligence. Les travaux humains ne sont point ainsi limités à une seule et éphémère génération : ils passent de mains en mains, ils s'accumulent, se développent, se superposent, pour ainsi dire, et forment le piédestal sur lequel la civilisation s'élève.

Et en même temps qu'ainsi, par l'hérédité, les hommes s'élèvent, s'éclairent et s'enrichissent, ils s'étendent et couvrent la terre. La famille se multiplie, et l'hérédité, sous ses formes diverses, pourvoit à la multiplication de la famille. C'est une chose curieuse à suivre, en effet, que le mouvement de la population tel qu'il s'opère à la surface d'un pays, mais en rayonnant toujours par l'hérédité autour de la famille. Les peuples nomades, dont les livres saints nous racontent la vie, les colons de certaines provinces d'Amérique, nous montrent ce mouvement plus à découvert qu'on ne l'aperçoit sous les fils mêlés de nos sociétés compliquées. Dans ces familles primitives, jusqu'à la mort du père, les fils sont groupés autour de lui, l'aidant dans ses travaux, mangeant à sa table, recevant ses inspirations, obéissant presque à ses ordres. Le père mort, le toit paternel est trop étroit pour les contenir plus long-temps. L'un des fils, souvent l'aîné, garde la terre, les autres vont chercher fortune ailleurs; mais les uns et les autres reçoivent en héritage une partie des travaux paternels, car l'aîné reçoit la terre, non pas nue et inculte, mais fertilisée par des années de travaux et de culture; il trouve le travail de son père incrusté, pour ainsi dire, dans le sol. Les autres emportent avec eux les instrumens, les provisions, le bétail, en un mot tout ce qui leur permet d'aborder l'œuvre difficile d'une culture nouvelle. A chaque génération, le même phénomène s'opère, et, par degré, le sol entier passe ainsi sous la main de l'homme.

Cependant, à chaque génération, si l'hérédité n'y venait pourvoir, ce mouvement d'extension rencontrerait des difficultés croissantes, et enfin insurmontables. D'ordinaire, les premières terres cultivées dans un pays sont les plus fertiles. D'année en année, les bonnes terres deviennent plus rares : il faut recourir à des sols plus ingrats. Les cultures nouvelles deviennent plus pénibles; elles exigent des instrumens plus puissans, un travail plus patient, des frais d'établissement plus considérables. Un défrichement, qui n'est rien dans les provinces à peine explorées de la Louisiane, est déjà coûteux près de New-York ou de Boston. En France, sur notre terre vieillie et chargée d'hommes, une fortune y suffit à peine. A mesure que les hommes se multiplient, les conditions naturelles de leur existence deviennent plus laborieuses; mais les richesses et les connaissances accumulées que l'hérédité leur transmet, et qui s'accroissent de génération en génération, les mettent en mesure de remplir avec avantage ces exigences toujours plus onéreuses de la nature. Pour cultiver ces sols moins fertiles, ils auront, grace à l'hérédité, de meilleurs engrais, des machines plus perfectionnées, des bœufs plus nombreux et plus forts. A chaque génération, les richesses naturelles deviennent plus rares et se font acheter plus cher, mais les richesses produites et héritées augmentent. Avez-vous vu les flots d'une source arrêtés par une digue grossir et s'entasser contre elle jusqu'à ce qu'ils aient franchi en débordant l'obstacle qu'on leur oppose? Ainsi monte, d'écluse en écluse, par la force accumulée de la propriété héréditaire, le fleuve des générations humaines.

Voilà qui va bien, nous dira-t-on, et ce spectacle est grand en effet; mais il s'accomplit au profit de quelques-uns seulement et non au profit de tous. Quand le père a travaillé avec succès, le fils hérite avec avantage; mais si le père a été malheureux ou languissant dans son travail, s'il a dissipé son temps ou son bien, le fils innocent porte la peine des fautes qu'il n'a pas commises, et le malheur se transmet avec le sang. Dans ce mouvement ascendant des sociétés, qui élève les générations les unes au-dessus des autres, si on a une fois perdu le fil, on ne peut plus se rattraper. On naît dans la misère, on y reste, et des familles entières se trouvent ainsi condamnées, jusqu'à leur dernier degré, dans leur premier auteur. Peu à peu, ce sort devient commun à la plus grande partie de l'espèce humaine; car, à mesure que les sociétés avancent, la terre et tous les moyens de travail, le capital en un mot, pour se servir de l'expression consacrée, se concentrent en un petit nombre de mains. L'inégalité primitive, en se transmettant de père en fils et en s'accroissant sur la route, prend d'étranges proportions : les derniers nés de la famille humaine trouvent le sol occupé, la place prise; ils voudraient travailler, et ne savent à quoi employer leurs bras, et l'inaction forcée les mène à la mort.

Telle est la grandeur de l'objection qui se présente aujourd'hui sous

tant de formes provoquantes, et qui, répétée de bouche en bouche, va réveiller les échos des barricades. M. Thiers la pose hardiment, et, rappelant cette comparaison frappante de Cicéron : « Le monde est un théâtre où tous les siéges sont retenus d'avance; » aimeriez-vous mieux, dit-il, que ce théâtre n'existât pas?

C'est bien là, en effet, la véritable question. Ce théâtre où vous demandez une place, je ne sais pas si c'est la propriété héréditaire qui le ferme; mais je sais bien que c'est la propriété héréditaire qui l'a élevé. Sans elle, il n'existerait pas; sans elle, il n'y aurait qu'une terre aride et des êtres sauvages, dévorant quelques herbes malsaines, errant quelques jours avant de mourir sur sa surface désolée. Vous vous plaignez qu'en venant au monde, des malheureux se trouvent à la fois dans la nécessité et dans l'impossibilité de travailler pour vivre! Dure nécessité sans doute, si elle était vraie. Supposons pourtant qu'elle le soit; quelle serait alors leur condition? Tout simplement celle de l'homme naturel avant la propriété héréditaire. Vouloir travailler et ne savoir comment s'y prendre, c'est précisément cette primitive et malheureuse condition que nous décrivions tout à l'heure, et où tous les hommes indistinctement seraient placés, si, après Dieu, la propriété héréditaire n'était venue les en tirer. Beau remède, en vérité, que de supprimer cette propriété! Les instrumens de travail, dites-vous, sont concentrés en un petit nombre de mains; les provisions nécessaires pour nourrir tant de travailleurs, en attendant qu'ils aient pu travailler, le sont également. Vous appelez cela la tyrannie du capital; mais ces instrumens et ces provisions, ce capital en un mot, pensez-vous qu'il se soit fait tout seul? C'est le travail qui l'a produit, c'est l'hérédité qui l'accumule. Sans la propriété héréditaire, il n'eût jamais existé. D'autres n'en auraient pas joui, il est vrai; mais vous n'en jouiriez pas davantage. Le sol est occupé, ajoutez-vous : encore une fois, voulez-vous que nous fassions l'épreuve de vous laisser seuls et nus devant le sol inculte?

Cette réponse serait concluante, n'y en eût-il pas d'autre à faire; elle est décisive, car, s'il est vrai (et après ce que nous avons dit, il est difficile d'en douter) que la propriété et l'hérédité ont été les deux conditions de la vie pour l'homme, les deux seules qui aient pu le tirer de son dénûment, quand bien même tout le monde n'en profiterait pas, encore vaudrait-il mieux que quelqu'un vécût que personne. Mais, Dieu merci, les bienfaits de la propriété héréditaire ne sont pas si restreints; ils ne sont pas limités à un petit nombre. Si quelques-uns seulement en jouissent dans toute leur plénitude, tous en profitent plus ou moins. C'est ce qui nous reste à faire voir avec M. Thiers. La destinée humaine est bien assez dure comme elle est, n'exagérons pas sa misère.

Il est parfaitement vrai, je l'avoue, que la propriété, déjà inégale à son origine, par suite (nous l'avons vu) de l'inégalité des facultés natu-

relles, le devient plus encore par l'hérédité. Lorsque, dans une même famille, deux ou trois générations d'hommes laborieux et distingués se succèdent, le travail de l'un s'ajoute au travail de l'autre, et une extrême abondance en est la suite. Il est tristement vrai également que l'hérédité s'étend au mal comme au bien, que les fautes ou simplement les malheurs du père étendent leurs conséquences jusqu'au fils, et que, si deux ou trois générations déclinent sur une pente continue ou languissent dans l'oisiveté, la dernière arrive à une extrême misère. Ces deux résultats sont la conséquence nécessaire de l'inégalité primitive des hommes et de l'hérédité qui la transmet. Que si demain, par impossible, on répartissait en lots égaux toutes les terres, en supposant (ce qui est douteux) que tout le monde ne mourût pas de faim le premier jour, trente ans après il y aurait déjà des gens très pauvres et des gens plus riches, et, comme les mauvaises chances sont plus nombreuses que les bonnes, il y aurait déjà plus de pauvres que de riches. Une grande inégalité dans les conditions est donc, nous en convenons, la conséquence nécessaire de la propriété héréditaire; mais, par une consolante disposition de la Providence, cette inégalité porte, sinon sa complète réparation, au moins son adoucissement avec elle. Le superflu de l'un vient en aide au défaut de l'autre, et cela naturellement, sans effort de dévouement ou de charité, sans autre chose, de la part du plus riche, qu'un soin de ses plaisirs et un calcul de son intérêt.

Essayons de faire comprendre comment cette réparation s'opère. Le mérite, avons-nous dit, et le but principal de l'hérédité, c'est de fournir à l'homme entrant dans le monde et naturellement dépourvu de toute ressource d'existence, de tout instrument de travail, les moyens d'employer son activité. Eh bien! ce que, dans les familles primitives, le père fait pour le fils, dans les société avancées le riche le fait pour le pauvre. Par le capital qu'il a amassé ou déposé dans le sol, le père met son fils en état de travailler; le riche, par le capital qu'il distribue, fait vivre le pauvre en travaillant.

Un homme, en effet, n'est pas plus tôt parvenu à un certain degré d'abondance, qu'un désir naît dans son ame, celui de jouir et de se reposer. En même temps que ses besoins matériels sont satisfaits, que ses inquiétudes sur son existence sont apaisées, d'autres goûts plus fins, plus délicats, se font sentir à lui. Les recherches de bien-être, les pures jouissances des arts, les plaisirs de l'intelligence, commencent à le toucher. Il a besoin de loisir pour goûter ces plaisirs nouveaux, et d'aide pour se les procurer. Son abondance, s'il reste seul, est un véritable embarras pour lui : elle va fondre entre ses mains. Il s'adresse alors à l'homme moins riche que lui, à celui qui, n'ayant rien hérité de son père, se trouve en ce monde avec ses bras pour seule et ingrate possession, et lui dit : J'ai plus de terre qu'il ne m'en faut pour nous nourrir l'un et l'autre; j'ai plus d'instrumens de travail que mes bras

n'en peuvent employer : veux-tu travailler pour moi? et je te nourrirai. Je te donnerai ce qui te manque, la matière et l'instrument du travail.

Tel est, dans sa simplicité pure, le contrat passé entre le riche et le pauvre, entre ce qu'on appelle le capitaliste et l'ouvrier : tel il reste à travers les complications d'une société avancée. Sous quelque forme qu'il se dissimule, qu'il passe par un ou plusieurs intermédiaires, que la terre et les instrumens de travail, au lieu d'être confondus dans les mêmes mains, se trouvent dans des mains différentes, qu'au lieu de vouloir jouir immédiatement, le riche cherche à gagner, c'est-à-dire à épargner, pour jouir un peu plus tard; que le travail du pauvre, au lieu d'être appliqué directement à cultiver les produits de la terre, comme dans l'agriculture, soit employé à les façonner, comme dans l'industrie, il n'importe : le fond du contrat reste le même; c'est toujours le riche fournissant au pauvre les moyens et les instrumens de travail. Or, à bien prendre, qu'est-ce que le riche? C'est l'homme qui a hérité quelque chose de ses pères, et, fort de cet héritage, a pu le développer par son travail. Le pauvre, c'est l'homme naturel resté dans sa misère primitive, pour lequel l'hérédité n'a rien fait; le capital du riche vient lui tenir lieu, imparfaitement sans doute, mais à quelque degré cependant, de la succession de son père, qui lui a manqué. Il lui fournit les moyens d'employer la force dont Dieu l'a doué, et qui, livrée à elle-même, resterait impuissante et stérile. Ainsi, le superflu que l'hérédité a donné d'un côté sert à combler le vide qu'elle a laissé de l'autre, et, ce vide une fois comblé, rien n'empêche le dernier venu de rejoindre ceux qui le précèdent. Une fois que l'homme peut travailler, toutes ses facultés peuvent ouvrir leurs voiles. Si le pauvre est intelligent, laborieux, actif, s'il est en un mot ce qu'ont été les aïeux du riche, la carrière est ouverte, elle lui est ouverte par le riche lui-même; rien ne l'empêche d'y courir dans la mesure de son activité et de son mérite, et il le fait, et il s'élève, et nous en avons chaque jour le spectacle. Par un mécanisme aussi simple qu'admirable, par le seul jeu des intérêts, le riche est constitué forcément comme dans une sorte de responsabilité, de paternité, pour ainsi dire, vis-à-vis du pauvre; c'est lui qui est chargé de pourvoir à sa subsistance et de lui ouvrir les voies du travail. Que dis-je, chargé? ce n'est pas assez, il y est obligé; son propre intérêt l'y contraint, car, encore une fois, à quoi lui servirait l'abondance, s'il lui fallait continuer à gagner son pain à la sueur de son front? S'il veut jouir de sa richesse ou seulement la conserver, il faut qu'il appelle le pauvre à la partager; il faut qu'il s'entoure d'ouvriers qui laboureront son champ pour lui, qui lui tisseront des vêtemens fins, lui dresseront un lit moelleux, mais, en revanche, se partageront les fruits de sa terre. Seul, l'homme qui possède serait aussi misérable que celui qui ne possède pas. Le riche n'a pas de mérite, dira-t-on. — Eh!

vraiment non, il n'en a pas, et c'est précisément ce que j'admire. J'admire qu'une main savante ait tellement arrangé les choses, que nul ne puisse jouir de la richesse sans la répandre autour de soi. Sans contredit, il ne faut pas s'en tenir là, et ce n'est point assez, ni pour le devoir du riche, ni pour le bien-être du pauvre, de cette réaction naturelle. Et cependant cette diffusion involontaire de la richesse acquise, qui fait violence même à l'égoïsme, me touche plus que la générosité même. J'y reconnais, non la vertu imparfaite de l'homme, mais la volonté bienfaisante qui montre l'arc-en-ciel dans l'orage, et qui, en permettant que le malheur entoure l'homme dès sa naissance, ne souffre pas qu'il l'engloutisse.

Il serait vraiment désirable qu'une fois pour toutes, ceci fût bien compris, car c'est le nœud même de la difficulté. Il ne s'agit pas de savoir s'il y a dans le monde une grande abondance et une grande misère à côté l'une de l'autre, mais si l'une est la cause ou le remède de l'autre. Si elle est la cause, hâtons-nous de la détruire; si elle est le remède, gardons-nous bien d'y toucher. Or, après ce que nous avons vu, le doute, il semble, n'est plus permis. Si l'homme naissait riche, s'il n'avait qu'à se baisser et tendre la main pour recevoir la vie de la nature, s'il arrivait au monde pour s'asseoir à un banquet préparé, et que peu à peu, au lieu de se répartir également, la richesse devînt la possession exclusive de quelques hommes, si la masse des hommes descendait ainsi de l'abondance au dénûment, en vérité il y aurait lieu de se plaindre; mais le cours des choses est inverse. C'est du dénûment au contraire, de l'indigence absolue, que quelques hommes s'élèvent, à grand renfort de travail continué pendant une longue série de générations, à une abondance toujours précaire, et qui a toujours besoin d'être entretenue. Que quelques-uns aient gravi cette rude pente, cela n'ôte rien à ceux, moins forts et moins heureux, qui sont restés au pied et à mi-chemin; mais voici, au contraire, que cela leur profite. Par un arrangement providentiel, parvenues en haut, ces quelques familles, favorisées par le travail et l'hérédité, sont forcées d'aller chercher en bas leur point d'appui. Ce qu'elles ont conquis seules par le travail personnel, elles ne peuvent, quoi qu'elles fassent, le consommer ni l'entretenir seules pour leur jouissance et pour leur profit personnels. Devenez-vous riches, il faut qu'à l'instant le pauvre entre en partage de vos richesses, sans quoi elles sont inutiles pour vous et ne tardent pas à s'évanouir. Il n'est donc pas vrai que le superflu du riche soit un vol fait au pauvre; c'est au contraire un fonds de réserve et d'épargne préparé pour lui, où il puise sans cesse. Sans le riche, le pauvre ne serait pas moins pauvre, car il l'est naturellement; il serait toujours condamné au travail, il n'y aurait seulement personne pour lui en fournir les moyens. Il n'est pas vrai davantage que ce mouvement ascendant que nous essayions de dépeindre tout à l'heure, et qui, par le

travail accumulé, fait monter la société de la misère au luxe et de la barbarie à la civilisation, oublie personne dans son cours. A chaque instant, il s'arrête pour ramasser sur la route ceux qui sont retardés par les accidens, l'infirmité ou la paresse. Il les prend, les soulève et les entraîne à sa suite. En voulez-vous une preuve? M. Thiers va vous la fournir. L'ouvrier d'aujourd'hui, dont on a grossi les plaintes après les avoir suscitées, voudrait-il changer sa destinée contre celle du plus riche propriétaire d'une île sauvage de l'Océanie? Le chef d'une tribu nomade est cent fois moins bien vêtu, moins bien nourri qu'un prolétaire de France; sa vie est cent fois plus menacée que celle du plus malheureux de notre civilisation. Ne dites donc pas que le mouvement de la société dépossède les uns au bénéfice des autres. Ce n'est point aux dépens, c'est au profit de tous que quelques-uns s'enrichissent : la richesse s'élève, en effet, comme l'eau arrachée aux entrailles du sol par quelques canaux resserrés, sous la pression d'un effort continu; mais, parvenue à une certaine hauteur, la nappe d'eau retombe sur les bas fonds les plus arides.

On dit que ce n'est point assez que le riche, chargé de distribuer aux pauvres les instrumens du travail, s'acquitte imparfaitement de sa tâche, qu'il les refuse souvent pour les faire payer plus cher, que cette distribution seule établit entre le pauvre et lui un lien de dépendance qui blesse la dignité humaine. On demande à la loi d'intervenir pour rendre les conditions meilleures et pour les intervertir. Nous allons dire quelques mots (mais quelques mots seulement, car nous parlons après M. Thiers) des systèmes qu'on propose, et nous verrons qui méconnaît ici la nature de l'homme. Dès à présent, s'il ne faut que convenir qu'il reste, malgré tout le travail de la société, beaucoup de misères chez le pauvre et beaucoup de vices chez le riche, et qu'il faut travailler incessamment à corriger les uns et à soulager les autres, nous n'avons garde de dire le contraire; mais, avant de jeter un coup d'œil sur des conceptions nouvelles dont la plume de M. Thiers a fait si aisément justice, arrêtons encore un instant notre regard sur le spectacle plus imposant de la vieille société, comme on l'appelle : vieille en effet, car elle fait marcher le monde depuis tantôt six mille ans. Dans quel état elle prend l'homme, et à quel état elle l'amène! à quelle tâche elle suffit tous les jours! l'imagination se trouble, en vérité, quand on se met à regarder de sang-froid, et en déchirant tous les voiles, quel problème est la vie d'une grande nation. Trente-cinq millions d'hommes agglomérés, pour lesquels la nature n'a rien préparé, ni nourriture, ni vêtemens, ni couvert; trente-cinq millions d'hommes qui vont mourir, si la société s'arrête un instant; trente-cinq millions de bouches affamées qui viennent demander leur pain à cette mère commune! voilà les besoins auxquels, chaque jour, dans un pays comme le nôtre, la vieille société doit pourvoir. A peine satisfaits, ces

besoins se renouvellent, les récoltes se consomment, les vêtemens s'usent, les maisons bâties s'écroulent : c'est tous les jours à recommencer. En se renouvelant, les besoins s'accroissent, car les hommes se multiplient, et la fertilité de la nature s'épuise. A mesure, par conséquent, que la société vieillit, son poids devient plus lourd, et pourtant telle est sa robuste constitution, qu'elle le porte sans fléchir, et chaque jour plus aisément; elle arrache à la nature, toujours plus avare, des biens toujours plus abondans. Sa charge croît avec les années, mais sa force croît avec sa charge; elle suffit à tout, avec quelques sueurs sans doute et quelques larmes, mais sans grand effort apparent, par le seul jeu des intérêts, par les seuls ressorts de la liberté humaine. Nous l'avons vue nous-mêmes, au lendemain d'un jour néfaste, abandonnée de tous ses gardiens naturels, privée de toutes ses défenses extérieures, sans lois, sans magistrats, sans soldats. Elle allait encore de sa propre impulsion, elle se soutenait par sa seule force, et jamais elle ne nous parut plus grande. Regardez-la bien, novateurs, car, pour la remplacer, il faut commencer par l'égaler. Entrez avec nous dans l'intérieur de cette majestueuse machine, comptez-en tous les ressorts, mesurez la puissance et la résistance, pesez la masse que les leviers doivent soulever; quand vous aurez senti ce qu'Atlas porte sur ses épaules, nous verrons, nouveaux Hercules, si vous serez encore si tentés de prendre sa place.

On n'attend pas de nous que nous passions en revue toutes les folles imaginations que le souffle révolutionnaire a fait éclore. Ce serait du temps perdu pour des lecteurs de M. Thiers. Cet examen forme, en effet, la partie la plus détaillée de ce beau livre, et a été évidemment la tâche favorite de l'auteur. M. Thiers a fait à tous nos réformateurs l'honneur très peu mérité, très inattendu même pour plus d'un, nous le pensons, d'une discussion dans les règles. Rien n'est plus grave de ton, plus nourri d'argumens et de faits, plus triste même au fond, si l'on veut, que ces deux admirables dissertations sur le socialisme et le communisme; mais, par ce sérieux même qui contraste avec la vanité du fond, nulle lecture n'est en même temps plus divertissante. Il y a une ironie d'autant plus poignante, qu'elle n'apparaît nulle part et qu'elle transpire partout, à transporter ces rêves creux de solitaire dans le domaine de la réalité, à les réfuter par ce même mode d'éloquence pratique et familier qui rappelle de plus hautes discussions et de meilleurs jours. Retrouver ce ton véritablement politique dans un débat de ce genre, c'est un plaisir et une surprise que M. Thiers nous avait déjà fait plus d'une fois depuis le nouveau régime. Tant de gens avaient fait leur compte que le bon sens, l'esprit de gouvernement, l'habitude des affaires, la connaissance des hommes, étaient des qualités de la veille, qui ne reparaîtraient pas le lendemain! Toutes les fois que M. Thiers a pris la parole dans ces discussions de notre assemblée nationale,

ternes, vides, sans prise et sans corps, ç'a été un grand charme pour nous, accompagné, je crois, de quelque déplaisir chez d'autres, que d'entendre de nouveau la voix d'un véritable orateur, de regarder un véritable homme d'état en chair et en os. C'était un personnage naturel parmi des comédiens, un vivant dans le royaume des ombres; seulement les ombres fuyaient trop vite devant lui, et l'on eût dit que le poids de cette raison saine faisait fléchir le frêle bâtiment qui nous porte. On peut dire que dans cette occasion M. Thiers a presque abusé de ces avantages; il a joué aux socialistes le tour le plus cruel, celui de les prendre au sérieux : c'était les prendre en traître; aussi, voyez comme ils se récrient. Leur demander compte, rigoureusement et dans les détails, de ce que la société deviendrait entre leurs mains, ce n'est pas jouer franc jeu avec eux. Ne sait-on pas qu'il n'y en a pas un qui s'inquiète de ce que serait le lendemain de son triomphe? Et ils ont quelque raison, en vérité, car qui pourrait se flatter de gouverner ce lendemain-là? En prêtant, par conséquent, à ces idées une réalité qu'elles n'ont pas, même dans les cerveaux qui les ont enfantées, M. Thiers en a eu presque trop complétement raison. Remercions-le cordialement de cette patience, qui a dû être plus d'une fois méritoire. C'est un vrai service rendu au public que de le faire sortir du vague où l'enveloppent à dessein ses ennemis. Dissiper le brouillard dans la mêlée et montrer aux deux armées leur force respective, quand on est dix contre un et qu'on a le bon sens de son côté, c'est assurer la victoire. Le public s'en doutait bien déjà confusément, mais il aime à être convaincu jusqu'à l'évidence qu'après tout, les seuls professeurs de science pratique que compte le socialisme sont encore les professeurs de barricades.

Mais, laissant donc de côté tous ces détails pratiques où la pensée de M. Thiers se joue avec toute la souplesse d'un esprit rompu aux affaires, on peut dire, par une appréciation générale et vraie à la fois, que ce qui manque à tous ces systèmes, à dessein ou par ignorance, c'est précisément ce que nous avons essayé de donner ici, une appréciation tant soit peu exacte des véritables conditions de la destinée humaine. On dirait, toujours à les entendre, que l'abondance est le partage naturel de l'homme, dont la société l'exclut. On dirait toujours que la nature l'avait traité en enfant de prédilection, et que la société le déshérite. Le point de vue contraire est précisément le seul véritable. L'homme et la société, ne cessons pas de le répéter, ne possèdent rien que par effort. Ils sont engagés dans un travail constant, pour se dérober à une mort toujours imminente. Que ce travail n'eût pas commencé, la société ne venait pas au monde; qu'il se ralentisse, la société va languir; qu'il s'arrête, la société va périr. La condition du premier homme, pour être dissimulée aujourd'hui sous les conventions socia-

les, est toujours au fond la même. La vie lui est toujours vendue par la nature; il n'en a que ce qu'il en achète par ses sueurs. Il est donc d'une importance vitale pour la société de maintenir à chaque instant les facultés de tous les hommes qui la composent tendues en quelque sorte, par le travail, dans toutes leurs dimensions : son maintien est à ce prix. Pour obtenir de tous les hommes cet effort constant, la vieille société a deux aiguillons qui pressent incessamment ses flancs : la crainte de la misère suspendue sur toutes les têtes, le désir du bonheur allumé dans toutes les ames. Elle tient tous les hommes en haleine entre un précipice ouvert à leur côté et une perspective brillante étendue devant leurs yeux. Elle dit à l'un : — Si tu ne travailles pas aujourd'hui, tu mourras demain. — Elle dit à l'autre : — Si tu travailles encore demain, après-demain tu seras heureux. — Et comme les sentimens personnels s'affaiblissent en avançant dans la vie, elle y supplée, nous l'avons vu, par l'ardeur de l'amour paternel. Ces sentimens réunis ne laissent pas à l'homme un instant de relâche : éveillé par le premier, il se met au travail; retenu par le second, il y persévère; il ne perd ni un jour de sa vie ni un atome de ses facultés. La crainte et l'espérance sont, par conséquent, les deux pivots sur lesquels joue la société. Voulez-vous savoir maintenant en deux mots ce que fait le socialisme? De ces deux aiguillons, il supprime l'un et amortit l'autre. Entre l'homme et la nature, il introduit un tiers, qu'il appelle l'état, qu'il revêt d'une puissance imaginaire pour faire face à des charges impossibles, et qui vient dire à l'homme : Quoi que tu fasses, repose-toi sur moi, tu ne mourras pas, ne t'effraie pas de l'avenir; mais, quoi que tu fasses aussi, ne te flatte pas de multiplier tes jouissances. Je ne te laisserai pas devenir trop heureux; tu n'iras ni au-dessous ni au-dessus d'un certain degré. Bannis à la fois la crainte et l'espérance. La société est une barque qui remonte contre la marée et le courant. Le socialisme vient, fait tomber le vent et cargue les voiles.

Regardez bien au fond de tout système de socialisme; c'est bien là non pas seulement son effet, mais sa prétention. Il n'en est pas un qui ne prétende à la fois préserver tous les citoyens, sous la garantie de l'état, des mauvaises chances de la destinée, et enfermer dans certaines limites l'accroissement de la richesse privée. On se fait gloire de la première entreprise, et on aurait raison, si des efforts humains pouvaient l'accomplir. On avoue moins hautement la seconde, mais on l'insinue à la tribune par des termes déguisés, et elle échappe, après boire, dans l'effusion des banquets. Le niveau, après tout, est le symbole de tout système de socialisme. Déverser le superflu du riche pour combler la misère du pauvre, c'est à quoi ils reviennent tous, tantôt par la voie directe de la spoliation, tantôt par la voie détournée de l'impôt. A merveille pour la première fois et quand le superflu du riche existe; mais,

ce superflu une fois partagé, pense-t-on que le riche se donne la peine de le reproduire pour que chaque année on vienne le lui enlever? Or, s'il ne le reproduit pas, demain ce superflu n'existera plus. Mettre des limites à la richesse de chacun, c'est en mettre aussi à son travail. Autant de perdu pour la production commune de la société. Reste à savoir si ses besoins diminueront dans la même mesure. S'imaginer la richesse comme un monceau d'argent qu'on n'a qu'à partager pour rendre tout le monde heureux, et ne pas se demander, quand tout le monde se croira riche, qui produira le blé, le vin et la laine, sans lesquels l'argent n'a pas de valeur, c'est une illusion d'optique assez naturelle et semblable à celle qui fait croire que le soleil marche quand la terre tourne. Nos prétendus astronomes, avec leur renfort de grands mots philosophiques, ne sont pas beaucoup au-dessus de ces erreurs populaires. La vieille société s'arrange bien, elle, en effet, pour que le superflu du riche profite au pauvre; mais à quelles conditions, nous l'avons vu. Sous la condition du travail, c'est-à-dire sous la condition qu'à mesure qu'il est consommé, ce superflu soit reproduit et accru. Autour des mêmes instrumens de travail, la vieille société groupe le pauvre, les bras tendus, craignant à chaque instant que la vie ne lui manque, si son travail se ralentit; le riche, se promettant par avance des jouissances nouvelles, l'esprit en éveil, inventant mille combinaisons ingénieuses pour rendre le travail plus facile et plus abondant, l'un et l'autre occupés, par conséquent, à faire sortir du même temps et des mêmes efforts la plus grande somme de richesse possible. Si le riche se ralentit pendant que le pauvre se hâte, bientôt leurs rôles vont être changés, et chaque jour nous voyons l'un monter et l'autre descendre l'échelle. Otez au pauvre son inquiétude, ôtez au riche son espoir, et cette ardeur va cesser. Les deux ressorts du travail cassent à la fois. Mais, pendant que le travail s'arrête ou languit, les besoins ne s'arrêtent pas. Satisfaits un instant par une générosité imprudente, ils vont reparaître l'instant d'après. Ils reparaîtront, augmentés encore par l'habitude d'une jouissance facile, grossis par l'accroissement naturel de la population. Chaque jour, il y a plus d'hommes dans le monde, par conséquent plus d'êtres qui demandent à vivre et à travailler. Que ferez-vous quand il n'y aura rien de préparé pour eux, quand le superflu du riche, ce réservoir d'où découlent la vie et le travail du pauvre, sera tari? L'avarice de la nature aura regagné tout le terrain qu'aura perdu le travail de l'homme.

La vieille société peut donc se poser en face du socialisme, et lui dire: Puisque vous m'ôtez les deux aiguillons par lesquels je poussais l'espèce humaine dans le champ laborieux de la production, chargez-vous donc maintenant vous-même de l'y faire marcher. Vous ne prétendez pas apparemment qu'elle puisse vivre sans travail. Trouvez-moi un

mobile qui remplace dans son cœur la crainte de périr et le désir du bonheur. Vous dites que ce sont là des mobiles intéressés, que l'un est dur, et l'autre égoïste. En connaissez-vous d'aussi puissans? Je vous tiens quitte de ceux-là. A cette question ainsi posée, le socialisme répond en balbutiant. Il y a huit mois, il vous eût parlé encore de fraternité et de dévouement. Il vous eût encore dit qu'on travaillerait pour le bien général, pour ses frères et pour la patrie. Au sortir des ateliers nationaux, il faudrait plus que de l'impudence pour prendre un pareil engagement. Sur les débris fumans de la bataille de juin, il faudrait plus que du courage pour murmurer le mot de fraternité. C'est qu'en effet c'est étrangement méconnaître le cœur humain que de lui demander, comme état habituel, l'oubli de soi-même et le désintéressement. Faire reposer une société sur ces élans sublimes qui ne commandent l'admiration que précisément parce qu'ils font violence à tous nos instincts, compter sur le dévouement pour la nourriture de tous les jours, c'est se préparer d'étranges mécomptes. Si le dévouement était régulier, habituel, comme doit l'être la production de la société, s'il pouvait fournir au travail et à la nourriture de tous les jours, il ne nous arracherait pas, dans ses rares éclairs, de tels cris d'enthousiasme. « On meurt pour son pays, dit M. Thiers quelque part; on ne rabote pas des planches, on ne lime pas du fer pour lui. » Et en cherchant bien, d'ailleurs, à la racine, pour ainsi dire, de tous les beaux dévouemens dont l'histoire nous transmet les modèles, on trouverait sans peine les sentimens primitifs, intéressés, si l'on veut, mais légitimes, de l'ame transformés seulement, exaltés, en quelque sorte, au-dessus d'eux-mêmes. L'idée de patrie, par exemple, que représente-t-elle à la plupart des hommes, sinon le champ et le toit paternels? La patrie, c'est le lieu où reposent nos souvenirs d'enfance et nos espérances d'avenir, c'est la terre qui a reçu nos sueurs et qui conserve les os de nos pères, — c'est le type idéal, c'est la plus haute expression de la propriété et de la famille. Oh! les grands connaisseurs du cœur humain qui veulent nous faire une patrie sans propriété et sans famille! Aussi, dans quels pays l'amour de la patrie produit-il tous ses prodiges? Précisément dans ceux où, à l'abri d'une liberté véritable et d'une constitution sage, la propriété et le toit domestique sont également inviolables. Avec les troubles civils, avec les atteintes portées, d'en haut ou d'en bas, à ces droits inviolables, l'amour de la patrie s'affaiblit et s'éteint. Nelson meurt à Trafalgar pour des lois qui exécutent jusqu'à la dixième génération la volonté du père sur ses enfans. Le paysan français mourait à Jemmapes pour sa terre affranchie d'une féodalité dégradante; mais le Romain du Bas-Empire, fatigué d'être rançonné tour à tour par les soldats et la populace, livrait pour quelques marcs d'or sa patrie à des barbares. Donnez-moi

le socialisme en activité ou seulement la révolution en permanence, et je ne vous garantirai pas long-temps des invasions et des Cosaques!

Pressé ainsi de retraite en retraite, le socialisme se réfugie derrière la religion. Il invoque les grands principes évangéliques, les touchans souvenirs des premiers chrétiens. La société chrétienne, nous dit-il, n'est-elle pas fondée sur d'autres mobiles que ceux de l'intérêt et de la crainte, sur l'amour et la fraternité mutuelle des hommes? N'a-t-elle pas tiré de ce mobile des prodiges qui ont renouvelé le monde? Ne pouvons-nous pas encore nous adresser au même sentiment pour en attendre les mêmes résultats? Ce langage pieux est fort de mode dans les écoles socialistes. Il ne tiendrait qu'à nous de les prendre pour la continuation fidèle du christianisme, et la société qu'elles rêvent pour l'expression complète de la société chrétienne. Elles mêlent dans leurs ovations bruyantes le nom du Christ à ceux de leurs précurseurs sanguinaires, le nom de la victime du Calvaire à ceux des assassins du Temple et de l'Abbaye. De tels mélanges soulèvent le cœur et font regretter la franche impiété révolutionnaire d'une autre époque. J'aime mieux, pour ma part, la croix renversée que portée avec un respect profanateur dans les processions du pillage et de la révolte. Contenons cependant l'indignation qu'un tel spectacle excite, et rappelons en deux mots au socialisme qu'il n'y a rien de commun entre les chrétiens et lui, que l'Évangile et le socialisme sont l'opposé l'un de l'autre, à tel point que si l'un est vrai, l'autre est faux, et que si le socialisme n'était pas la plus grossière des illusions, l'Évangile serait le plus impudent des mensonges.

Pour commencer, en effet, cette misère de la condition humaine sur laquelle nous ne saurions trop insister, le socialisme la dissimule à l'homme; le christianisme la lui rappelle à tout instant sous ses couleurs les plus sévères. On dirait presque qu'il l'assombrit encore par ses dogmes, sauf à l'adoucir plus tard par ses espérances. Le christianisme ne cesse de lui représenter le travail, le travail constant et même douloureux, non-seulement comme nécessité, mais comme un devoir. Il va en ceci encore plus loin que la vieille société elle-même. Le travail, qui dans la société naturelle est seulement indispensable pour la vie, devient, dans la loi évangélique, obligatoire au point de vue de la conscience. Dans la vieille société, il est simplement un besoin; aux yeux de l'Évangile, il est une loi. Cette loi s'explique, dans le dogme chrétien, par le passé comme par l'avenir de l'homme. C'est une expiation d'une faute commise, c'est la préparation d'un bonheur futur. L'homme, disions-nous tout à l'heure, remonte en quelque sorte un courant à force de rames: fait singulier que nous constations sans l'expliquer. Un chrétien ne s'en étonne pas. L'homme est tombé, vous dira-t-il; quoi de surprenant qu'il ait besoin de remonter! De là ce ca-

ractère sacré dont le travail est empreint dans la loi chrétienne, et qui lui permet de se passer de tout mobile étranger : caractère tellement puissant que, même né dans ces conditions où le travail n'est plus une nécessité, le chrétien, s'il est sincère, cherche encore à travailler. Il se reproche l'oisiveté comme un crime. Quand le travail est ainsi mis directement sous la protection de la conscience, il n'a pas besoin de l'aiguillon de l'intérêt. Le socialisme posséderait-il par hasard, comme l'Évangile, quelque dogme mystérieux qui donnât au travail la même force impérative? Il n'en a pas seulement la prétention. Son seul but, au contraire, est de réduire pour chaque homme la quantité de travail nécessaire à la moindre mesure possible. On pourrait tout définir en disant que le christianisme c'est le travail, même sans la récompense, et le socialisme la récompense sans le travail.

Une fois en possession de ce mobile élevé du devoir, on conçoit déjà comment le christianisme a pu faire accomplir à l'homme, en dehors, aux dépens même de son intérêt personnel, des travaux qui nous confondent; mais ce n'est point seulement au devoir, je l'avoue, que le christianisme s'adresse. Ses plus grandes œuvres sont dues à un sentiment d'un autre ordre, à l'amour des hommes les uns pour les autres, à ce que, par une expression à la fois profonde et populaire, on a nommé la charité. C'est la charité qui établit entre tous les chrétiens, riches ou pauvres, faibles ou forts, ce lien de fraternité qui étend à une société entière la tendresse d'une famille. Oui, sans doute, cette charité précieuse enfante chaque jour des résultats, elle alimente une activité, qui dépassent tous ceux que produit l'ardeur âpre et intéressée du gain. Avec cette charité, rien n'est impossible, ni la vie commune au fond d'un cloître, ni la communauté des biens et du travail, ni les enfans des riches allant vivre d'abstinence et travailler la terre, ni les femmes délicates se vêtissant de bure pour veiller au chevet des malades; mais, puisque c'est cette charité qu'on veut emprunter au christianisme, qui jusqu'ici en a gardé le monopole, est-ce qu'il ne serait pas à propos de s'informer auprès de lui, qui doit s'y connaître, à quelles conditions cette incomparable vertu peut s'acquérir, sous quels cieux cette plante embaumée prend naissance? Je ne voudrais pas lever ici un coin du voile qui doit toujours dérober aux regards des discussions humaines le sanctuaire intime du dogme religieux; mais je ne crains pas d'être contredit en affirmant que, s'il y a une prétention au monde qui indique la plus grossière ignorance des premiers élémens du christianisme, c'est celle de faire de la charité fraternelle la vertu commune, ordinaire, quotidienne, pour ainsi dire, de tous les hommes. Demandez au christianisme si les hommes, en général, naissent charitables, dévoués, si l'esprit de sacrifice, si l'affection pour leurs semblables est une semence qui germe aisément dans leurs cœurs. Je m'en rapporte

à sa réponse. Il sait ce qu'il lui en coûte pour en allumer çà et là quelques faibles étincelles. Il professe, au contraire, que le cœur humain est égoïste par nature, et que la charité n'y prend racine que par miracle. Il appelle ce miracle conversion, changement. Comment s'y prend-il pour l'opérer? Ce n'est point à moi de le dire. Assurez seulement que si le christianisme entreprend de changer l'homme, c'est que, comme Prométhée, il pense avoir dérobé le feu du ciel. Conçoit-on maintenant comment on peut dire avec certitude que les doctrines sociales et la foi évangélique sont la négation l'une de l'autre, et qu'il faut que l'une cède la place à l'autre? Quoi! il y aurait un moyen de donner ici-bas à l'homme, pour un travail modique, un bonheur assuré, et depuis tantôt dix-huit cents ans l'Évangile prêcherait à l'homme que le travail et la peine sont deux chaînes rivées à son cou, qui ne se brisent qu'avec la vie! Quelle imposture intéressée! Quoi! il suffirait de décréter la charité dans les lois pour qu'elle s'allumât dans les cœurs, et l'église, pour l'inspirer à ses fidèles, les fatigue par les larmes de la pénitence et les austérités de la retraite! Quelle torture inutile! Déchirons l'Évangile, fermons les églises; un préambule de constitution va suffire.

Nous sommes heureux de finir, comme M. Thiers lui-même l'a fait, en plaçant la cause de la société sous l'aile de la religion. C'est sa place, et plût au ciel qu'elle ne l'eût jamais quittée! Entre le christianisme et la société, il existe non pas assurément une conformité parfaite (l'une est humaine, et l'autre divine), mais une solide alliance, consacrée par le temps. Cette société, le christianisme ne l'a pas faite, car elle a commencé avec le monde; mais il l'a acceptée, il s'y est fait naturellement sa place, et, en l'acceptant, il en a tempéré et tempère chaque jour la rudesse. Sans prétendre la réformer brusquement et par secousse, encore moins par autorité législative et par violence populaire, il y a insinué, par une action douce et lente, la chaleur de son esprit; il n'a pas brisé ses ressorts, mais il en a adouci le jeu. Il oppose aux mobiles d'un intérêt légitime qui, en la faisant avancer, peuvent l'égarer, le contre-poids des mobiles élevés dont lui seul a le secret, aux excès de l'égoïsme les miracles du dévouement. En la corrigeant ainsi, il la protége et la défend. Cette union salutaire a été troublée parmi nous plus d'une fois; puissent la crise actuelle et le péril commun l'avoir cimentée de nouveau! Les paroles pleines d'émotion qui terminent le livre *De la Propriété*, et qui prennent tant d'autorité dans la bouche de M. Thiers, nous en donnent l'espérance. Si elle devait se réaliser, nous n'aurions ni trop de douleur du présent ni trop de découragement sur l'avenir.

ALBERT DE BROGLIE.

POÈTES

ET ROMANCIERS MODERNES

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

XII.

JOHN KEATS.

Life, Letters and Literary Remains of John Keats. — Edited by R. M. Milnes; 2 vol. post 8°, London, 1848, Ed. Moxon.

Il n'y a pas à Rome de lieu plus sauvage et plus désert que le cimetière des protestans. Personne n'y vient jamais si ce n'est un berger, par hasard, avec son sayon de laine et ses lourdes sandales de drap brun. Le silence y est profond, la verdure épaisse; pas un son dans l'air que celui des clochettes qu'une ou deux chèvres font tinter en bondissant de tombe en tombe, et broutant les ronces et les acanthes dont la pente douce de la colline est tapissée. Sous les mousses, quelques débris de la muraille d'Honorius montrent çà et là leurs pierres grises et chenues qui s'en vont en poussière. La pyramide de Caïus Cestius domine la scène. Quand le soleil se couche en automne, et que son rayon oblique dore les fissures du monument, cette promenade est touchante. Au pied de la pyramide, il y a deux tombeaux simples, avec des inscriptions simples aussi; la coutume anglaise est de ne pas déshonorer la mort en la rendant coquette ou affectée. Deux jeunes et malheureux

poètes reposent là côte à côte : John Keats, mort à vingt-trois ans, et Percy Bisshe Shelley, mort à vingt-cinq ans; deux protestans qui ont abjuré même le Christ; le panthéiste auprès du païen, dans le cimetière calviniste.

Pauvres jeunes gens! pauvres poètes! L'un, surpris par une tempête qu'il a bravée, est jeté à la côte, et lord Byron brûle son cadavre; l'autre meurt poitrinaire dans un misérable hôtel garni de Rome, sans avoir de quoi payer son gîte et son linceul. Enfans de génie, au moins les égaux de lord Byron par la nature si ce n'est par la culture de leur talent, ni mère, ni sœur, ni famille n'ont fermé leurs yeux mourans; Dieu seul sait s'ils ont espéré une vie après la mort, et les hommes leur ont disputé la renommée!

Ces faits sont plus étranges et plus touchans que les inventions du rhéteur, et certes il faudrait ne mêler rien d'artificiel ou de factice aux pathétiques enseignemens que cette histoire renferme. La destinée de Keats et de Shelley n'a rien de fortuit. Nés tous deux à la fin du XVIIIe siècle, exilés de la même cause, chassés par le puritanisme vainqueur, ils appartenaient à ce petit groupe curieux dont nous allons parler tout à l'heure avec quelque détail, dont Byron eut l'esprit de se faire le chef, et dont il fut l'expression la plus égoïste, mais non la plus profonde, l'organe le plus actif et le plus bruyant, mais non le plus sincère; groupe d'esprits libres et ardens qu'irritaient les liens conventionnels de la société calviniste, et que rejeta violemment dans le culte païen de la forme ou dans l'océan du scepticisme le ridicule souvent odieux des affectations contraires.

En 1815, le triomphe de l'Angleterre n'était pas seulement celui de l'aristocratie armée contre Napoléon, mais la victoire des idées puritaines et populaires, soulevées au nord depuis la réforme contre l'autorité monarchique et le catholicisme méridional; ces idées et ces doctrines étaient vieilles : elles avaient bravé Louis XIV et attristé ses derniers jours. L'habileté des hommes politiques dirigés par Pitt consista donc à confondre ce sentiment religieux, très vivant alors, mais qui s'éteint aujourd'hui, avec la défense des institutions aristocratiques anglaises et de la monarchie pondérée. Cette alliance des passions de la masse et des intérêts de ses maîtres, du calvinisme fanatique et de l'aristocratie anglicane, produisit un état de mœurs nouveau, état puissant et sévère, triste et inexorable, fécond pour la grandeur et la richesse publique, et que je ne veux pas condamner ici; l'Angleterre lui doit à la fois ses conquêtes matérielles et une notable partie de son influence morale. C'était alors que la quakeresse mistriss Fry partait pour son noble pèlerinage à travers les cachots et les misères de l'Europe, que Wilberforce usait son éloquence et sa vie au service des noirs, et que les inexorables bourgeois, héritiers des cromwellistes de 1650, en-

voyaient aux travaux forcés l'éditeur d'un pamphlet papiste. Je n'ai pas à discuter l'inévitable mélange de grandeur et d'iniquité qui caractérise les sociétés fortes; nos sociétés modernes sont bien loin de tels dangers. Chez le peuple le plus libre du temps actuel, aux États-Unis du sud, une opinion équitable, l'abolition de l'esclavage, enverrait infailliblement celui qui la professerait à la lanterne. Dans ces sociétés vigoureuses, la rigueur minutieuse des observances, l'intolérance générale, l'hypocrisie, le *cant*, la destruction ou l'affaiblissement des douces charités et des faciles sympathies, l'aigreur tyrannique dans les relations, font payer cher les avantages conquis. L'Angleterre avait en outre à subir l'ennui, mais l'ennui réglé, consacré, devenu loi et tourné en religion. Quand Napoléon succomba, ce terrible sérieux ne se détendit pas. Il y eut de l'insolence dans la victoire, et l'intolérance sociale fut sans bornes. Qui a vu Londres vers 1820 sait ce qu'était un dimanche anglais à cette époque, et de quel œil on y voyait l'indifférence pour le dogme ou le relâchement des observances. La société marchait fière, maussade et inflexible sous ce capuce de plomb qui l'étouffait.

Cependant le continent s'ouvrait, et les Anglais s'y jetaient en foule. On allait respirer un peu hors de cette société si bien réglée et si volontairement asservie. Il était convenu que le continent c'était l'enfer, et que l'Angleterre représentait le paradis; nous autres qui sommes des demi-vieillards, nous avons vu les transfuges ennuyés de la société anglaise venir s'amuser parmi nous comme des damnés.

C'est cette situation anormale que n'ont pas du tout saisie la plupart des lecteurs de lord Byron. Il fut le premier à comprendre quel rôle piquant jouerait dans le XIXe siècle un gentilhomme anglais descendant des conquérans de Normandie, qui déclarerait la guerre à cette aristocratie puritaine et à cette bourgeoisie aristocratique de son pays. Il lut Voltaire, Bayle, Jean-Jacques et Goethe, s'arma de verve, de raillerie et de colère douloureuse, ne dédaigna ni le charlatanisme ni l'artifice, et réussit. Que l'on ne s'y trompe pas, ce fut un rôle et une rancune. Il avait de cuisans griefs à venger, non-seulement les siens, mais ceux de sa race; le génie et l'esprit ne lui manquaient pas; il comprit le moment et en usa. Il établit d'abord sa batterie au centre de l'Italie catholique et énervée, d'où il ouvrit son feu sur la société anglaise. Douleurs éloquentes, sensibilité blessée, plaintes amères, misanthropie ardente, mélancolie profonde : c'était la première attaque. Les jeunes gens, les opprimés et les femmes furent entraînés; il ébranla toutes les ames tendres. Ensuite vinrent anathèmes et invectives, colères et mépris. Enfin, quand il se démasqua tout entier, la vive ironie de don Juan trouva sa place; c'était l'éclat de rire insouciant d'un homme du monde qui sait qu'on l'écoute, qui dit en vers charmans tout ce qui lui passe par la tête, et qui ne se gêne plus.

Des ames plus calmes et moins vaniteuses, le noble et religieux Wordsworth, l'observateur impartial Walter Scott, le puissant écrivain Southey, converti récemment aux dogmes du torysme, l'aimable Campbell, le fougueux Wilson, furent éclipsés par l'éclat de la révolte byronienne. Parmi les gens sévères, ce fut un scandale immense. Ils n'hésitèrent pas à signaler l'auteur de *Don Juan* comme l'anté-christ. A cette opinion dure et inexorable, à ces iniquités combinées de la nationalité, de la secte et de la coterie, quelques téméraires, encouragés par l'exemple de Byron, résistèrent vivement; plus imprudens que le chef, ils n'avaient pas eu soin de se mettre à l'abri des vengeances de l'Institution qu'ils attaquaient. Un homme de beaucoup d'esprit, de verve, d'étourderie et de facilité, Leigh Hunt, auteur de *Françoise de Rimini;* un admirable prosateur, le plus parfait peut-être de la génération anglaise actuelle, Walter Savage Landor, long-temps regardé comme un écrivain seulement bizarre et affecté; Hazlitt père, qui l'un des premiers porta dans la critique la sagacité sympathique de l'artiste et le trait vif de l'homme du monde; le grand poète panthéiste Shelley, enfin le vieux philosophe matérialiste Godwin, protestèrent diversement contre les rigueurs du torysme calviniste, et furent tous mis au ban de la société religieuse, honnête et civilisée. Landor et Shelley ne tardèrent pas à quitter l'Angleterre pour l'Italie. Landor, plein de dégoût, se réfugia dans une charmante villa bâtie sur le penchant de la colline de Fiesole. La fille de cet étrange philosophe Godwin, qui apparaît comme une silhouette posthume du XVIIIe siècle au milieu des hommes du XIXe, accompagna en Italie le jeune et triste Shelley. D'autres, plus retirés et plus humbles, obtinrent leur pardon. L'humoriste Lamb, dont les secrètes douleurs viennent d'être révélées par la publication de ses lettres, veillait avec une sollicitude adorable sur Brigitte sa sœur, cette pauvre folle qui avait frappé sa mère d'un coup de couteau et l'avait tuée dans son délire. Lamb était si triste, si pauvre, si résigné et si doux, qu'on lui permettait d'avoir du génie.

Leigh Hunt, hardiment libéral et chef de l'*Examiner,* s'exposait bravement à tous les coups. C'était lui qui passait pour chef de ce groupe bien impuissant et bien faible des poètes libéraux, réunis par une épithète railleuse sous le nom de l'*École des badauds* (*Cockney-School*); pauvres gens, en effet, qui vivaient à Londres, ne pouvant guère admirer la nature dans les châteaux qu'ils n'avaient pas.

Les caractères spéciaux auxquels on prétendait reconnaître « l'école des badauds, » c'étaient l'affectation de l'archaïsme et de la sensibilité, et l'admiration exagérée ou prétentieuse des beautés de la nature. Assurément les mêmes reproches pouvaient être adressés à lord Byron ou aux poètes des lacs; mais ces derniers, étrangers aux mouvemens politiques, habitaient de jolies maisons de campagne sur les collines

enchantées du Westmoreland, et Byron, menant une vie voluptueuse sous le soleil de l'Italie, était le premier à se moquer en vers incisifs des *cockneys* ses amis. Il essaya même, autant qu'il fut en lui, d'entraver leur route, d'annuler leurs efforts, et d'absorber à son profit les avantages d'une lutte aux périls de laquelle il échappait. Leur talent réel était sacrifié ou méconnu. C'est quelque chose de triste et de touchant que cette petite église composée de martyrs, ayant bien sans doute ses fautes et ses ridicules, mais soutenant une guerre inégale contre le pouvoir, la majorité, l'argent et la ruse, contre le génie même armé de toutes pièces et décidé à marcher sur le corps de ses rivaux. Après tout, ils l'ont emporté; le temps a mis à leur vraie place le génie incontestable de Byron, son ame équivoque, sa faible conduite, et les divers talens contemporains qu'il voulait tenir dans l'ombre. On ne méprise plus aujourd'hui cette société de Leigh Hunt et de Hazlitt, groupe libre et animé dont le quartier-général était à Londres, et qui rattachait à lui quelques artistes de talent, Haydon par exemple, récemment victime d'un suicide si déplorable, et M. Severn, dont le nom se reproduira noblement dans les pages suivantes.

Ce fut au milieu de cette société, spirituelle et peu aristocratique, que fut jeté tout à coup, vers 1815, un jeune homme de vingt ans qui n'en avait connu ni meilleure ni pire, et qui aux dons les plus exquis de l'imagination et de la pensée joignait une figure charmante. Vous auriez dit Achille dans l'adolescence, tant la lèvre inférieure était hardie et belliqueuse, le trait de la bouche nettement accusé, le nez fin et sculpté avec décision et avec grace, la voûte du front délicate et puissante, l'œil éclatant, ouvert, naïf, plein de feux et de tendresses (1). Cependant la mélancolie ardente de cet œil bleu enchâssé dans un cercle brunâtre, la transparence de la peau, un incarnat brûlant sur des joues pâles, une taille très petite, des extrémités frêles et sans proportion avec le reste du corps, annonçaient une constitution débile et incomplète. La tête était petite et se couronnait de boucles brunes et dorées qui retombaient en abondance sur des épaules larges. L'ensemble frappait par un caractère de distinction spéciale, celle du penseur. C'était John Keats, que Leigh Hunt s'empressa de protéger, et que ses amis accueillirent avec faveur.

Le pauvre jeune homme n'était qu'élève en chirurgie et apprenti poète. Sa famille, d'une très humble roture, avait conçu quelques désirs d'agrandissement, voici pourquoi. Le père de John Keats, cocher de voitures de louage, homme de bonne mine et de vif esprit, avait épousé la fille de son patron, miss Jennings, personne remarquable,

(1) Voyez le beau portrait de Keats peint par son ami Severn, et gravé à la tête du recueil des lettres posthumes de Keats.

aimant le plaisir, adorée de ses enfans, et qui mourut d'une affection de poitrine. George Keats fut le premier fruit de cette union; John, le second, notre poète, vint au monde à sept mois, à la fin de 1795; un troisième fils, Thomas, et une fille, Élisabeth, les suivirent. Cette alliance, qui passait pour un coup de fortune selon les mœurs anglaises, jeta dans la famille le germe de l'ambition. Un oncle maternel, matelot qui s'était distingué à Camperdown, à bord du vaisseau le *Duncan*, était l'idéal héroïque que la mère offrait à ses fils. On parlait beaucoup de leur avenir, et l'on résolut de leur donner une belle éducation; il fut même question de les placer à l'école d'Harrow, où Byron avait passé ses premières années. L'argent manqua; il fallut se contenter d'une pension à Enfield. John, George et Thomas y firent donc leurs études. Le dernier mourut de la poitrine à dix-sept ans; l'aîné, George, caractère viril, alla chercher fortune en Amérique, descendit l'Ohio, s'établit à Cincinnati et y est encore; John, le futur poète, fut placé chez un chirurgien. Cette famille pauvre, qui voulait se faire place dans la société industrielle et politique de la Grande-Bretagne, se répandit ainsi dans des directions opposées. Le plus célèbre et le mieux doué fut le plus misérable.

L'éducation intime du jeune poète était bien avancée, lorsqu'il vint à Londres pour y passer ses examens. Écolier à Enfield et élève de chirurgie, il avait traduit Virgile et s'était fait lire par un ami cette vieille traduction d'Homère par Chapman, contemporain de Shakspeare, poète nerveux, qui a su conserver sous la forme gothique la flamme vive du vieil Hellène. La beauté grecque avait enivré l'enfant; cet idéal de l'humanité divinisée et cette grace suprême s'étaient emparés de sa jeune ame; ensuite Spenser, dont la poésie colorée et métaphysique répand sur les objets une teinte mystique et comme une brume éclatante, l'avait captivé puissamment. Enfin lord Byron venait de publier ses premiers ouvrages, dans lesquels une personnalité violente se dissimule sous un accent de douleur et de sensibilité profondes et sous une forme accomplie. Après Spenser et la Grèce, ce fut Byron qui exerça le plus d'influence sur Keats. La vie sensuelle et éclatante de l'Hellénie antique, la richesse harmonieuse et le luxe descriptif du vieux Spenser et la véhémence de sensations idéalisée par lord Byron formèrent le triple idéal de John Keats. Dès sa quinzième année, il vécut seul, plongé dans une longue rêverie, nuage enflammé où lui apparaissaient vivantes et adorées les créations païennes; le secret de son singulier talent fut l'application de l'analyse septentrionale et d'un mysticisme exalté à ces types rians et sublimes, symboles éternels des forces de la nature. De cette conception extraordinaire et double naquirent *Hyperion* et *Endymion*, ses deux plus remarquables poèmes. Les symboles se dégageaient de leur nuée lumineuse; des êtres vivans et sensibles

parlaient au poète; leurs passions et leurs désirs, leurs douleurs et leurs amours le ravissaient; il répétait leurs confidences secrètes avec un accent plein d'éloquence et d'extase; le pinceau le plus riche décorait le paysage qui les environnait. Ce fut pour l'Angleterre chrétienne et calviniste un profond sujet d'étonnement et de scandale, pour les libres esprits et pour Leigh Hunt un sujet d'admiration extrême et exagérée, que cette renaissance d'un poète païen sous des formes modernes et mystiques.

Ce développement ne fut pas créé, comme on l'a prétendu, par Leigh Hunt, Hazlitt et leurs amis; l'enfant de génie fut seulement adopté et fêté par eux. C'était un cœur reconnaissant. Il dédia son premier poème à Leigh Hunt lui-même, qui sortait de prison. L'œuvre de Keats fut saluée comme un chef-d'œuvre; la gloire de Milton lui fut promise; des amis empressés l'entourèrent, un éditeur généreux vint à son aide, son nom retentit comme un prodige. Rien ne pouvait lui être plus fatal que ce triomphe prématuré. On le précipitait sur la pente sensualiste où il était placé; on le fixait dans ce parti pris de paganisme moderne, idéalisé quant à la forme extérieure, et qui devait exercer sur une organisation ardente et sur une ame altérée de gloire l'action la plus funeste. La poésie devint son but unique et le paganisme la religion de sa pensée; il méconnut complétement la sainteté chrétienne et négligea cette activité pratique, nécessaire à la santé morale comme à la vigueur des sens. Sa nature débile y succomba. L'infortuné put croire que sa vie résisterait à ce somnambulisme intense, sillonné d'éclairs brûlans comme de traits de flamme, et mêlé de toutes les évocations idéales qu'il adorait. Combien les fatigues du soldat ou du voyageur eussent fait de bien à cette nature généreuse et délicate! La loi d'un travail réglé eût fait vivre Keats; il n'eût point perdu son génie, il l'eût agrandi, épuré, ennobli et fortifié.

On peut suivre, dans ses lettres posthumes, que M. Milnes vient de réunir et de publier à Londres, la trace de ce suicide moral du poète et la singulière éclosion de son paganisme sensuel et poétique. « Oh! s'écrie-t-il quelque part, combien une vie de sensations serait belle! Mais, la moitié du temps, nous sommes forcés de végéter! » — « Ce que nous imaginons, dit-il encore, est la seule chose authentique que je connaisse; je ne suis certain de rien, si ce n'est de la sainteté des affections et de la vérité de l'imagination. Il n'y a qu'une vérité au monde, c'est la beauté. A quoi bon la pensée? Où est le vrai? Tout philosophe se trompe, ou du moins il rencontre sur sa route des objections formidables. Oh! donnez-moi une vie de sensations et non une vie de pensées! » Le jeune rêveur touchait ainsi, sans le savoir, à la base même de l'art hellénique. La vie, le présent, la sensation, la rêverie, composaient le cercle magique qui l'enfermait et où il devait périr. « Je

ne vois, dit-il, que le présent; il n'y a que cela qui me touche. Le soleil couchant me remet de bonne humeur; une hirondelle occupée à becqueter ses graines sur ma fenêtre me fait vivre; je vis de sa vie. » Les conséquences de cette théorie étaient nombreuses. « L'excellence de l'art est l'intensité de la sensation, dit-il ailleurs.... Il faut que la poésie frappe par un bel excès et qu'elle pousse naturellement comme le luxe des feuilles sur l'arbre. » De là cette voluptueuse somnolence de son existence entière, soit qu'il visite les rives des lacs du Westmoreland ou qu'il habite la petite maison pittoresque de Leigh Hunt à Hampstead. — « Je sais quelque chose de plus suave que la brise en été (ainsi commence un de ses plus charmans poèmes), que l'abeille murmurant de bocage en bocage et se posant un moment dans la fleur ouverte; — je sais quelque chose de plus doux que la rose mousseuse au milieu de l'île verte, loin des habitations humaines; de plus salubre que le pli des vallées feuillues, de plus fertile en visions enchantées qu'un beau conte d'autrefois; — c'est le Sommeil; c'est le cher Sommeil qui ferme nos yeux mollement et nous chante une chanson berceuse, qui nous fait un bonheur suprême de tout l'idéal rêvé et dont les doigts légers emmêlent silencieusement la chevelure de la jeune fille endormie.... O sommeil! ô poésie! Pour dix années de poésie rêvée, je donnerais toute la vie ! Il me faut dix années pour accomplir l'œuvre que se propose mon ame et faire mes voyages au loin. Longue et belle perspective de pays merveilleux! Sources claires et pures où je boirais à loisir l'eau qui enivre les esprits! D'abord j'irais voir les royaumes verts du dieu Pan et ceux de Flore. Je dormirais dans le gazon et me nourrirais des mûres sauvages et des pommes rougissantes; je prendrais la main blanche des nymphes cachées dans les endroits ombreux et je volerais des baisers sur leurs lèvres fraîches, qui se détourneraient en riant. Mes doigs joueraient avec leurs doigts délicats et je mordrais, sans les blesser, leurs épaules blanches; puis, quand la paix serait faite entre nous, nous nous asseyerions à l'ombre pour lire de beaux récits de la vie humaine... (1). »

Ces vers délicieux, dont il faut renoncer à reproduire en prose la mélodie sensuelle et le mouvement voluptueux, sont ceux qui peuvent associer le plus complétement le lecteur à cette quiétude mystique du sein de laquelle, par un puissant effort d'imagination, Keats faisait surgir le monde enchanté des divinités païennes. Pour lui, la poésie n'était ni un jeu ni une étude; c'était la vie. Les nuits sans sommeil, les journées sans activité, l'abstraction profonde, la contemplation intense, le sacrifice des intérêts humains à cette féerie, agissaient comme

(1) What is more gentle than a wind in summer, etc.
(*Sleep and Poetry.*)

autant de poisons sur des organes d'une texture faible et d'une délicatesse ardente. Bientôt ce jeune homme, né d'une mère poitrinaire, frère d'une victime de la même affection, et qui, dans ses premières années, semblait doué d'une constitution plus robuste que ses deux frères, devint languissant et triste. Après trois années livrées à cette rêverie énervante et aux extases d'une imagination sans contre-poids, les amis de Keats s'effrayèrent de le voir si faible et si pâle; ils lui conseillèrent de quitter Londres et de voyager quelques mois dans les plus beaux cantons des trois royaumes. Peut-être était-il trop tard; il avait abusé de la sensation et de la rêverie, et l'affaissement moral suivait l'affaissement physique. Voici en quels termes il écrivait à l'un des amis dont l'admiration dévouée le soutenait dans cette carrière qui devait bientôt se fermer pour lui :

« Lundi, 26 mai 1818. — Vous voyez combien j'ai différé; je n'ai plus qu'une idée confuse de ce que je fais. Mon intelligence, cela est certain, est dans un état d'affaissement, et, au lieu d'écrire Dieu sait quoi, je vous fatigue des caprices de mon esprit, ou plutôt de mon corps, car d'esprit il n'y en a plus. Je suis dans cette disposition que, si j'étais au fond de l'eau, je ne sais si je frapperais du pied pour remonter à la surface. Tout cela, je le sais, n'a pas le sens commun. Bientôt, j'espère, je serai dans un état à sentir convenablement la manière dont vous avez parlé de moi. J'ai en vain attendu jusqu'au lundi pour trouver quelque intérêt à cela ou à quelque autre chose. Le départ de mon frère pour l'Amérique ne me fait éprouver aucune émotion, et son mariage me laisse un cœur de pierre. Tout ceci passera. Ce qui me chagrine, c'est d'avoir à vous écrire dans un moment pareil; mais je ne puis faire pousser mes lettres en serre chaude, et je ne saurais sentir de plaisir à faire des phrases pour vous. Je suis votre obligé, je le serai toujours, et je ne souhaite pas être quitte de ma dette. Il est agréable de s'appuyer sur les bontés d'un ami, comme l'albatros qui dort en se reposant sur ses ailes. »

Il visita ainsi l'Écosse, le Westmoreland et une partie de l'Irlande, sans reconquérir l'élasticité déjà perdue de sa vie physique, et sans cesser de se livrer à cette adoration païenne de la forme et de la nature qui ne suffisent point à l'homme et qui l'énervent.

Il écrit au même ami ces paroles obscures, où l'on déchiffre vaguement les profondes douleurs d'une ame privée de foi et d'une « désespérance » sans remède :

« 10 juin 1818. — Comment se fait-il que, partis de points absolument opposés, nous aboutissions l'un et l'autre au même mécontentement nerveux? Vous avez pendant votre vie, je pense, cru à tout; je n'ai cru à rien. Nous sommes malheureux tous deux. Cependant, après avoir été souvent trompé, vous en appelez simplement. Le monde a autre chose à faire que de s'occuper de nous, et j'en suis content. Si j'avais le choix, je refuserais d'être couronné comme Pétrarque, parce que je dois mourir et parce que les femmes sont mortelles aussi.

Je ne devrais pas vous parler de cette façon; il n'y a qu'un esprit impie qui puisse l'oser. Cependant je ne suis ni assez vieux ni assez magnanime pour annuler ce que je sens, ce serait peut-être vous faire un mauvais compliment. J'espérais, il y a quelque temps, stimuler votre engourdissement par mon entrain, vous montrer en ce monde des choses dignes de vous occuper, et maintenant, dès que je suis seul, je me réjouis de ce qu'il existe une chose qui s'appelle la mort, et je rêve la gloire de finir en mourant pour quelque grand projet. Peut-être, si mes affaires étaient dans une autre situation, n'aurais-je pas écrit ce qui précède; vous en jugerez. J'ai deux frères : l'un, tant ce monde a pesé sur lui, a été forcé de s'en aller en Amérique; l'autre, avec un goût exquis pour la vie, s'éteint dans la langueur. Mon amour pour mes frères, depuis la perte prématurée de nos parens et mes premiers malheurs, est devenue une affection plus forte que l'amour même qu'inspirent les femmes. J'ai été d'un mauvais caractère avec eux, je les ai tourmentés; mais leur souvenir a toujours effacé l'impression qu'une femme aurait pu faire sur moi. J'ai aussi une sœur, et je ne puis les suivre ni en Amérique ni dans la tombe. Il faut subir la vie, et c'est certainement une consolation pour moi de penser qu'avant qu'elle s'éteigne je pourrai faire encore un ou deux poèmes. »

Ces lignes, écrites après la publication de son premier volume de poésies, dédié à Leigh Hunt, le montrent déjà mort et épuisé, tant ses belles visions grecques ont mal réussi à calmer ou à nourrir son ame; il ne croit pas, il n'aime pas, Dieu n'est rien; il ne veut que le temps d'écrire un ou deux poèmes. Les femmes lui sont indifférentes, et la vie n'a d'autre but que ces beaux vers qui achèvent de le tuer. Une fois en Écosse, où les règles sociales se présentent sous des formes dures, notre païen est saisi d'une colère violente contre le christianisme; il se hâte de passer en Irlande, où l'on est moins moral et moins farouche. Ses réflexions sur les deux pays le caractérisent on ne peut mieux :

« 6 juillet 1818. — Hier matin, nous nous sommes mis en route pour Glenluce, afin de visiter dans les environs quelques rivières; elles n'en valaient guère la peine. Partis pour Stanraër par un soleil brûlant, nous avions déjà fait six milles quand la diligence nous rattrapa. Nous y montâmes, et en ce moment, après avoir gagné Port-Patrick, me voici dans la petite Irlande, d'où je vous écris. Les dialectes des frontières voisines d'Écosse et d'Irlande se ressemblent beaucoup; cependant je remarque une grande différence dans les populations. J'en puis juger par la servante de l'auberge tenue par M. Kelly : cette fille n'est Écossaise en rien, quoique blonde; c'est une bonne enfant, toujours prête à rire, parce qu'elle n'est point sous l'horrible loi du kirk écossais (1). Ces hommes du kirk ont fait du bien à l'Écosse; ils ont appris le soin et la prévoyance aux hommes, aux femmes, aux vieillards, aux jeunes gens, aux vieilles et aux jeunes femmes, aux garçons, aux filles et aux enfans; ils ont ainsi formé des bataillons de gens ménagers et laborieux. Cette armée d'êtres économes ne peut

(1) Église calviniste presbytérienne.

manquer d'enrichir le pays et de lui donner un aspect d'aisance, ce à quoi ne parviendront jamais leurs pauvres voisins, si violens et si étourdis. Ces hommes du kirk ont fait du mal à l'Écosse; ils ont banni les calembours, l'amour et le rire. Rappelez-vous la destinée de Burns : — pauvre malheureux garçon! son tempérament était méridional! — Qu'il est triste de voir une imagination vive et sensuelle obligée, pour sa conservation, d'éteindre sa délicatesse dans la vulgarité des choses possibles, parce qu'elle n'a pas le loisir de courir, dans sa folie, après l'impossible! En ces matières-là, l'expérience des autres ne suffit à personne. Hors de la souffrance, il est vrai, il n'y a ni dignité ni grandeur, et les plaisirs même délicats ne sont pas le bonheur. Cependant, quel homme n'aimerait à renouveler ses expériences et à bien savoir par lui-même que Cléopâtre était une coureuse, Hélène une drôlesse, et Ruth une hypocrite? La doctrine de l'économie entraîne-t-elle pour conséquence la dignité de la société humaine, le bonheur des paysans? Je ne sais. Voyons : les doigts sont-ils faits pour caresser une guinée ou une main blanche? les lèvres, pour presser une plume ou donner un baiser? Résoudra ce problème qui voudra. Ce qui est certain, c'est que dans les villes l'homme pauvre est séparé de ses semblables, et que le paysan est sale et misérable, s'il n'est économe. L'état actuel de la société veut qu'il en soit ainsi. Cela me prouve que le monde est bien jeune et bien ignorant; nous vivons dans une époque barbare. J'aimerais mieux être daim sauvage que fille sous la loi du kirk écossais; j'aimerais mieux être sanglier que de séduire une pauvre créature qui serait forcée d'aller s'asseoir dans le kirk sur le *cutty-stool*, devant ces abominables vieillards (1). »

Ainsi la guerre de Keats contre le calvinisme n'est pas une gratuite supposition; c'est bien l'essence même de son esprit. Modéré dans ses goûts, tempérant dans ses habitudes, son imagination seule est sensuelle; les rigueurs ascétiques nées d'une interprétation exagérée de l'abnégation chrétienne le révoltent et le courroucent. Il n'aime ni les ministres ni le kirk. « N'attendez pas de moi, dit-il, que je vous prêche comme un de ces ennuyeux oints du Seigneur. » S'il admire chez Milton la richesse des images, il a peine à lui pardonner son austérité de sectaire. Il y a un passage de ses poésies où il appelle Diane « une sainte. » Ce caractère de polythéisme renouvelé éclate de toutes parts dans ses œuvres, et le pénétrant Wordsworth, en les lisant, eut raison de s'écrier : « Voici vraiment un délicieux païen! »

Une induction vulgaire et erronée pourrait faire croire que les femmes, symboles vivans de la beauté, ont dû entraîner Keats loin des bornes de la sagesse et lui faire faire beaucoup de folies. Pas le moins du monde; il les traite fort mal. « Il ne peut pas, dit-il, être juste envers elles; il leur en veut de ne pas ressembler tout-à-fait aux nymphes de l'Ilyssus. » Il est inexorable pour leurs moindres défauts; il se hâte de fuir dès qu'elles paraissent, et plusieurs portraits féminins tracés

(1) Voir les poésies de Robert Burns et les romans de Walter Scott.

par le jeune homme sont d'une cruauté sans pareille. Voici l'un des plus indulgens :

« Vous donnerai-je le portrait de miss ... ? Elle est à peu près de ma taille; visage agréable, de forme allongée. Ses traits manquent d'expression ; elle s'arrange de manière à ce que ses cheveux paraissent beaux; de belles narines, un peu tourmentées. La bouche bien et mal : elle est mieux de profil que de face. Elle n'a pas la figure pleine, mais pâle et maigre, sans que les os fassent saillie. Les bras bien, les mains presque mal et le pied passable. Elle n'a pas dix-sept ans et est ignorante. Ses manières sont incroyables; bondissante, sautillante, elle donne aux gens de tels noms, que j'ai été forcé dernièrement de l'appeler « bégueule. » Cela ne vient pas, je crois, d'une mauvaise nature, mais de sa rage de jouer la grande dame. Je suis très fatigué de ces grands airs, et je n'en veux plus. Une amie est venue récemment lui rendre visite, vous en avez beaucoup connu de ce genre; celle-ci joue la note sans autre sensation que celle de l'ivoire tremblant sous ses doigts. C'est une vraie miss, sans compensation aucune. Nous l'avons prise en haine, raillée, bernée, et, je crois, mise en fuite. Miss ..... la regarde comme un modèle; c'est la seule femme au monde, dit-elle, avec qui elle consentirait à changer de personnage. La sotte! — elle lui est aussi supérieure que la rose au brin de paille. »

Le poète n'était voluptueux que par la pensée; on aurait peine à imaginer que l'auteur du dithyrambe suivant en l'honneur du vin de Bordeaux ne s'est grisé qu'une seule fois dans sa vie. La fin de la lettre est d'ailleurs curieuse. On y voit ce qu'il pensait de la critique et combien Keats était persuadé, comme tous les esprits vigoureux, que la valeur intrinsèque du talent est toujours plus forte que les inimitiés et ses obstacles.

« 18 février 1819. — Vive le vin de Bordeaux! Quand je puis m'en procurer, il faut que je l'achève, c'est la seule affaire de bouche pour laquelle je sois sensuel. Ne serait-ce pas une bonne spéculation de vous envoyer quelques pieds de vigne? Cela ne pourrait-il se faire? Je m'en informerais, si vous pouviez en faire du vin, pour boire, les soirs d'été, sous une tonnelle! Il emplit la bouche d'une fraîcheur pénétrante, puis il descend froid et sans donner la fièvre; vous ne le sentez pas se quereller avec votre foie. Non, c'est plutôt un pacificateur; il reste paisible comme il l'était dans la grappe et embaumé comme la reine abeille; ses élémens les plus éthérés montent dans le cerveau et ne prennent pas d'assaut le palais de la pensée, comme ce matamore cherchant sa donzelle, et qui court de porte en porte en frappant les boiseries; il s'avance comme Aladin dans son palais enchanté, si doucement que vous ne le sentez pas. Les autres vins pesans et spiritueux changent un homme en Silène; lui, il en fait un Hermès et donne à la femme l'ame et l'immortalité d'Ariane. Je suis sûr que Bacchus garde toujours pour elle un cellier plein de vin de Bordeaux, sans pouvoir jamais lui persuader d'en prendre plus de deux coupes. Je disais que ce vin est la seule passion gourmande que j'eusse; j'oublie le gibier. Je dois m'avouer coupable devant un blanc de perdrix, le râble d'un lièvre, le dos d'un coq de bruyère

et l'aile d'un faisan. A propos de gibier, la dame que j'ai rencontrée m'a envoyé plusieurs présens de gibier, ce qui m'a mis à même d'en faire autant. Elle m'a fait emporter, l'autre jour, un faisan que j'ai donné à Mrs Dilke. Je destine le premier à votre mère.

« Je ne vous ai pas parlé de mes affaires. Je n'en désespère point. Mon poème n'a pas réussi du tout. Dans le courant de l'année, ou environ, j'essaierai de nouveau le public. Au point de vue de mon égoïsme, je laisserais mon orgueil et mon mépris de l'opinion publique m'imposer le silence; mais, pour l'amour de vous et de Fanny, je recueillerai toute mon énergie et j'essaierai encore. Je ne doute pas du succès avec le temps, si je persévère; mais il faut être patient; les *reviewers* ont énervé les esprits et les ont rendus indolens : il est peu d'hommes qui pensent par eux-mêmes. Ces revues règnent, surtout le *Quarterly*. Elles deviennent une superstition; à mesure qu'elles s'emparent de la foule, elles deviennent puissantes en proportion de la faiblesse générale qui s'accroît. Ces gens-là ressemblent aux spectateurs des combats de coqs de Westminster, ils aiment voir les coqs se battre; peu leur importe le vainqueur. »

Quel critique, il y a six mois, n'eût pas subi l'accusation de paradoxe, s'il eût avancé sans preuve ce dont les bons esprits se sont toujours doutés, à savoir que John Keats n'est pas mort, comme on l'a prétendu, de la douleur causée par un article de revue? Le recueil de ses lettres posthumes, excellent ouvrage qui sert de texte à notre étude, prouve jusqu'à l'évidence qu'il a essuyé avec calme et modestie le feu de la critique, et que les attaques auxquelles ses poésies païennes l'exposaient lui semblèrent plutôt d'utiles enseignemens que des injures. L'opinion universelle a été induite en erreur à cet égard par le spirituel et dangereux Byron, lequel était fort aise de persiffler un homme de génie mort jeune, et de rendre odieux les critiques dont il avait à se plaindre :

Un article a tué Keats; le pauvre garçon!
Son talent fort obscur promettait quelque chose;
Quoiqu'il sût peu de grec, il fit parler, dit-on,
Les dieux comme ils auraient, jadis, fait de la prose.
Mais ne trouvez-vous pas le fait original?
Que l'esprit, oui, l'esprit, cette vive étincelle,
Se laisse éteindre ainsi, comme un bout de chandelle,
Par un mauvais pédant, griffonneur de journal (1)?

Non, cela n'est pas vrai. Pauvre Keats! le poète grand seigneur, fort intrigant et jaloux, a un moment égaré l'opinion sur votre compte. On sait aujourd'hui que votre vanité puérile n'a pas causé votre mort; vous n'avez pas péri de désespoir sous trois pages de critique; c'est un mensonge. Vous valiez mieux que cela; modeste devant le type idéal du beau et justement fier de votre force intime, comme il convient aux

(1) John Keats, who was kill'd off by one critique, etc.
(*Don Juan*, canto XI.)

esprits de votre trempe, vous ne méprisiez nullement la critique, et vous estimiez que la vérité a toujours son heure. Vous laissiez passer le présent, attendant l'avenir. Il faut bien le dire, quand même les courtisans de l'écho et les suivans de la crédulité générale se fâcheraient, le public s'est trompé, comme cela lui arrive souvent. Keats, poitrinaire, rêveur, passionné et pauvre, n'avait pas besoin d'un article de journal pour l'achever.

Contre ce talent nouveau, il y eut assurément des résistances violentes et des négations amères. Le novateur païen, l'ennemi du kirk fut sévèrement flagellé par les Écossais d'Édimbourg et de Glascow. La sensualité, le paganisme, l'obscurité, l'affectation archaïque, la complète absence du sentiment chrétien, la téméraire évocation d'une religion morte à jamais, irritèrent bien des ames et soulevèrent mille réclamations; mais tout cela, c'était de la gloire, et si le *Blackwood's Magazine* et la plupart des journaux anglais maltraitaient le fanatique des dieux hellènes et le rénovateur du langage suranné de Spenser, d'autres critiques prenaient sa défense. Jeffrey, l'un des arbitres suprêmes de la critique contemporaine, déclara, dans l'*Edinburgh Review*, que le don poétique appartenait à Keats au degré le plus incontestable, et qu'à moins d'être dénué de tout sens poétique, on devait admirer la puissante imagination qui avait fait revivre ce monde symbolique avec une réalité merveilleuse. Byron reçut dans sa villa italienne le numéro de l'*Edinburgh Review* qui contenait cet article, sa fureur fut inexprimable et effrénée. Il écrivit à Murray :

« Plus de Keats, s'il vous plaît. Écorchez-le-moi tout vif, ou je me chargerai, moi, de lui ôter la peau. Je ne peux supporter l'idiotisme et le rabâchage de ce petit singe. — Pourquoi souffrez-vous donc que l'on vante ce drôle qui s'appelle Keats? Johnson, apprenant qu'un mauvais acteur venait de recevoir une pension, s'écria : « Il est temps qu'on m'ôte la mienne! » J'étais fier des éloges comme des blâmes de messieurs les critiques d'Édimbourg. Maintenant qu'ils ont bien parlé de Keats, tous ceux qu'ils ont vantés sont déshonorés par leur article insensé. Pourquoi ne pas louer l'*Almanach de Liége?* Cela vaut *Jeannot Keats.* »

Plus tard, et Keats une fois mort, Byron changera de langage. Ce ne sera plus « un idiot » ni « un rabâcheur, » mais un grand poète, un Eschyle, dont « l'*Hypérion*, ce magnifique monument, protégera la mémoire. » — Byron ira plus loin : « ce fragment d'inspiration titanique » lui semblera « *sublime* comme Eschyle. » Pourquoi ce revirement violent et subit? Pour atteindre deux buts à la fois, buts que lord Byron a toujours cherchés : se faire valoir et déprécier autrui. « Moi, dit-il encore à Murray, je n'ai pas fait comme Keats; attaqué par un article *sauvage* de revue, ainsi que Kirke White et Keats, je n'en suis pas mort. J'ai bu trois bouteilles de vin de Bordeaux et j'ai commencé

ma réponse à Jeffrey. Je savais bien que je ne pouvais pas honorablement lui casser la tête avec une balle. Je l'ai tué autrement. Mais ces auteurs à la mamelle tombent morts quand on les critique. Je ne voudrais pas, pour tout au monde, être l'auteur de l'article homicide, bien que je trouve détestable l'école griffonnante dont il est question. » Voilà bien du dédain et de l'orgueil. Malheureusement il n'y a pas un mot de vrai dans ces fatuités; Byron ne pardonna jamais à l'Angleterre de n'avoir pas trouvé bons ses premiers poèmes, qui ne valaient rien, et Keats montra plus de force morale que l'impertinent seigneur. — De ces contradictions, de ces éloges, de ces injures, accumulés avec une si insolente désinvolture, un seul fait demeure incontestable, c'est la vanité irritable, la personnalité jalouse de lord Byron, et le peu de certitude et de consistance de ses idées, toujours soumises à ses passions puériles.

Que les gens qui adorent la force brutale, la ruse et le succès présent, se détrompent. Si la vie est passagère et l'équité rare, la lumière se fait tôt ou tard. Voici des débris de lettres bien simples qui, rétablissant la vérité long-temps faussée, rendent son véritable honneur à une ame naïve, à un talent supérieur, à une intelligence égarée, mais après tout honnête; lord Byron a essayé deux fois de flétrir Keats, d'abord par sa critique, ensuite par sa défense, et n'a pas pu prévaloir. Sans doute il y a bien des défauts à reprocher à ce jeune homme, et ce sont à peu près les mêmes que l'avenir reprochera à notre mouvement littéraire de 1815, mouvement trop sensuel, d'imitation, peu national, trop archaïque. Le cliquetis des rhythmes et des rimes, la formule poétique, l'emportent trop souvent sur l'essence de l'art. L'ame et la foi, la charité humaine et la sympathie, la vérité et l'idéal chrétiens, sont trop souvent absens. Chez Keats, la concentration et la vigueur de l'expression, l'image rendue palpable et lumineuse, surtout la puissance de création et d'évocation, compensent la diffusion, l'inégalité, l'accumulation des détails. Ces fautes se rapportent toutes à son extrême jeunesse et à son rapide passage à travers le monde. Il avait peu connu les hommes. Son admirable faculté de saisir l'idéal et de le reproduire dans un vers qui vibre de passion et de mélodie se mêle à un luxe de répétitions, à une incertitude de composition, à une exubérance qui rappellent la forêt vierge où l'on se perd. Il abuse, en jeune homme et en sensualiste, du charme des sons et du rhythme, comme de l'ardeur du coloris; il lui arrive de ne point donner de sens à la musique de ses paroles, et d'éteindre les contours sous l'éclat des nuances; enfin, ses poèmes sont plutôt les ardens effluves d'un génie involontaire que sa concentration définitive et réelle.

Quand il se modère et se résume, comme dans le passage suivant, il est admirable : « C'était le soir; l'air était vif et le ciel clair. C'était

une de ces soirées dignes de la Grèce, où toute la force de l'homme s'éveille et règne. Alors la santé radieuse a toute sa vigueur; le héros d'Homère se lève puissant, et croit entendre le clairon; Apollon est debout sur son piédestal, et la Vénus pudique, s'alarmant de sa beauté, jette autour d'elle un regard timide. Des brises fraîches et éthérées pénètrent dans les habitations des hommes; le malade qui languit rouvre les yeux et se soulève un moment; sa fièvre se calme, et un doux sommeil le ranime. Il s'éveille, et ses tempes ne sont plus brûlantes, ses paupières rafraîchies se soulèvent mollement; il regarde, et voit ses chers amis qui l'entourent; pleins de joie, ils s'approchent et séparent en deux sur son front les boucles de ses cheveux. Heure adorée, où ceux qui s'aiment se contemplent mutuellement avec délices, étonnés de voir tant d'éclat et de vie dans le regard aimé! heure où la parole humaine est divine, et où tous les nœuds qui se forment sont des liens éternels. »

Cette sensualité païenne, qui s'était concentrée pour lui dans le domaine de l'intelligence, a marqué d'une empreinte particulière *Hypérion* et *Endymion*. C'est aussi dans ces grands poèmes qu'il suit avec le plus enivrant abandon le cours de sa rêverie errante et que la concentration et la sévérité lui manquent le plus. Ses sonnets doivent être placés parmi les plus beaux de la langue anglaise. Grace au travail d'artiste que cette forme moderne exige et à la difficulté d'y asservir l'idée païenne, Keats a laissé des chefs-d'œuvre en ce genre :

A MES FRÈRES.

« Le charbon qui pétille vient d'être mis au foyer et les vives flammes errantes s'y jouent en tremblotant. Ces bruits légers que nous entendons, c'est la petite voix des dieux domestiques, bons génies qui protégent nos ames fraternelles. Vous, mes frères, vous feuilletez le volume qui chaque soir soulage nos peines, et vos yeux fascinés s'y arrêtent; moi cependant, je cherche ma rime au bout du monde. Votre jour de naissance est aujourd'hui, cher Thomas! Puissions-nous passer bien des soirées pareilles, dans un repos mêlé de ces doux murmures! Vraies joies, calmes joies de la vie, durez, prolongez-vous jusqu'à ce que la voix suprême nous dise : « Quittez le monde, amis, il en est temps! »

Lorsqu'en 1846 j'essayai de faire connaître en France (1) ce jeune et charmant génie, je priai mon ami M. Sainte-Beuve d'imiter en vers un de ces petits poèmes, qu'il a reproduit comme de coutume avec une grace achevée :

(1) Collége de France, semestre de 1846.

SONNET.

(Imité de Keats.)

En s'en revenant un soir de novembre.

Piquante est la bouffée à travers la nuit claire;
Dans les buissons séchés la bise va sifflant;
Les étoiles au ciel font froid en scintillant,
Et j'ai, pour arriver, bien du chemin à faire.

Pourtant je n'ai souci ni de la bise amère,
Ni des lampes d'argent dans le blanc firmament,
Ni de la feuille morte à l'affreux sifflement,
Ni même du bon gîte où tu m'attends, mon frère!

Car je suis tout rempli de l'accueil de ce soir,
Sous un modeste toit où je viens de m'asseoir,
Devisant de Milton, l'aveugle au beau visage,

De son doux Lycidas par l'orage entraîné,
De Laure en robe verte en l'avril de son âge,
Et du féal Pétrarque en pompe couronné.

Je me suis arrêté le plus long-temps que je l'ai pu sous ces ombrages poétiques. J'avais peine à voir s'évanouir si tôt cette vie douloureuse qu'un souffle trop ardent avait desséchée. Les deux dernières années de Keats ne sont plus qu'une ruine et un supplice mêlés d'un épisode qui rend le supplice plus affreux et précipite la ruine. Comme s'il eût essayé de se rattacher à la vie par la passion, il s'éprit d'un amour violent qui l'occupa tout entier jusqu'à sa mort.

Avant sa vingt-unième année, à cet âge où l'on est sévère envers les femmes et où l'on se vante, à leur égard, d'une dédaigneuse pénétration, Keats pousse aussi loin que possible cette affectation de la jeunesse. Il les voit toutes avec un profond et inexprimable mépris, tant elles lui semblent éloignées de son idéal. Il a, dit-il, de la propension « à classer les femmes parmi les fleurs et les bonbons. » Il ne peut pas rester une demi-heure auprès de « ces petites créatures de pensionnat; » toutes l'ennuient, et il ne sait en vérité comment être maître de sa mauvaise humeur, « quand il les entend babiller comme de petites pies, et qu'il les voit pirouetter comme des volans; » il se reproche d'avoir été assez « jeune » pour les avoir divinisées, et il est revenu « à jamais, » comme un véritable écolier qu'il est, de « ces visions éthérées et féminines. » Mais, hélas! voici venir des Indes orientales une beauté dont « le regard est *opulent* comme l'Orient, » et dont

les autres femmes disent « un mal infini. » Il pense comme elles, il critique la créole, il la blâme et la trouve bien mondaine, bien théâtrale, bien coquette; cependant, quand elle « traverse le salon, elle vous attire comme par une chaîne magnétique. » Enfin il se laisse prendre de la passion la plus véhémente pour cette jeune personne — *impériale,* comme il la nomme, — qui entre dans une chambre « comme une panthère. » Surtout elle n'a pas les airs puritains des « Clarisses, » ce qui le met à son aise, et elle ne trouve pas, dans une conversation engagée au coin d'un salon, *any thing particular,* rien d'extraordinaire. Enfin, ravissante nouveauté pour l'étudiant, c'est une fille du monde; chose consolante pour l'Anglais rassasié de calvinisme, c'est une créole. Ce dernier malheur attendait Keats; le reste de sa courte existence ne fut qu'un long soupir d'angoisse vers la jeune créole qui l'avait captivé.

A FANNY, AU BAL.

« Toi que j'aime, ma joie, ma crainte, mon espoir, mon agonie, je te revois aussi souriante et aussi belle pour eux que tu l'es pour moi, quand mes yeux esclaves et ravis, ivres de leur bonheur et de leur angoisse, te regardent, te regardent!

« Quel est donc celui qui me prend mon bonheur? Au moins ne lui livre pas ta main, je t'en supplie, et qu'elle reste pure de ce toucher qui me tue! Par grace, ne détourne pas de moi si tôt le courant sympathique qui me fait vivre! Que le plus vif battement de tes artères me soit réservé! Ah! garde-le pour moi, oui, pour moi seul. La musique vibre dans les salles parfumées; les images du plaisir s'éveillent; l'air s'échauffe de volupté; la danse déroule sa guirlande embrasée. Sois froide et souriante comme un matin du mois de mai. Épargne-moi la jalousie! Tu le vois, j'y succomberais; et ma vie s'éteint si vite! »

Poitrinaire, amoureux et pauvre, il devint, comme vous le pensez bien, chaque jour plus amoureux, plus pauvre et plus poitrinaire : quand il fut condamné, l'idée naturelle lui vint d'écrire un poème comique. Nous en avons les tristes fragmens, qui ont pour titre : *le Bonnet et les Grelots.*

Il s'affaissait; la vie s'épuisait et s'exhalait par tous les pores : passion, rêverie, douleur, souffrance physique, souffrance morale,... quel spectacle! Ses amis le forcèrent de quitter les dangereux parages de Hampstead où demeurait Fanny, et de partir pour l'Italie. Son ami Severn l'y accompagna :

« En vue d'Yarmouth, 28 septembre 1820, à bord du *Maria-Crowther.* — J'aurais eu plaisir à quitter Londres, ne fût-ce qu'à cause de la sensation; en effet, qu'y ferais-je? Je ne puis laisser derrière moi mes poumons, ni ma poitrine, ni ce que j'ai de délabré. Je désire n'écrire que sur des sujets qui ne m'agitent pas trop. Il y en a un dont je dois parler pour n'y plus revenir. Si mon corps

pouvait recouvrer la santé, ce souvenir (*celui de Fanny*) l'en empêcherait. La chose même pour laquelle je désire vivre me tuerait.

« Si j'étais en santé, cette idée me rendrait malade; comment y pourrais-je résister dans l'état où je suis? Vous devinez aisément de quel sujet je rabâche. Vous savez quel était mon plus grand chagrin pendant les premiers temps de ma maladie chez vous. Chaque jour et chaque nuit, je souhaite la mort pour me délivrer de ces douleurs, et je souhaite la vie, car la mort détruirait ces douleurs qui valent mieux que rien. La distance et la mer, la langueur et l'affaiblissement, voilà de grandes causes de séparation; mais la mort, c'est le divorce éternel. Lorsque l'angoisse de cette pensée a traversé mon esprit comme une lame froide, je puis dire que j'ai senti l'amertume de la mort. J'ai souvent souhaité que vous me promissiez ce qui a pour moi le plus de prix; j'espère que, sans que je vous en eusse parlé, vous vous seriez montré l'ami de miss ... après ma mort. Vous lui croyez beaucoup de défauts; pour l'amour de moi, croyez qu'elle n'en a aucun. Si quelque chose peut être fait en sa faveur, soit en paroles, soit en actes, je sais que vous le ferez. Je suis dans un état où une femme, en tant que femme, n'a pas plus de pouvoir sur moi qu'un arbre ou une pierre, et cependant la différence de ce que j'éprouve pour ... et pour ma sœur est étonnante. L'une semble absorber l'autre à un degré incroyable. Je pense rarement à mon frère et à ma sœur, qui sont en Amérique. L'idée de quitter ... dépasse tout ce qu'il y a d'horrible. Je crois voir les ténèbres descendre sur moi. Je vois constamment sa figure, qui constamment s'évanouit. Quelques-unes des phrases dont elle avait l'habitude de se servir pendant mon dernier séjour à Wentworth-Place retentissent à mes oreilles. — Y a-t-il une autre vie? M'éveillerai-je et trouverai-je que tout ceci n'est qu'un rêve? Cela doit être; nous ne sommes pas faits pour souffrir ainsi. La réception de ma lettre sera l'une de vos douleurs. Je ne dis rien de notre amitié, ou plutôt de celle que vous avez pour moi, sinon que je souhaite, comme vous le méritez, que vous ne soyez jamais aussi malheureux que je le suis. Je penserai à vous à mes derniers momens. Je tâcherai d'écrire à.... aujourd'hui, si je le puis. Une fin soudaine à ma vie, au milieu d'une de ces lettres, ne serait pas chose mauvaise; ce moment me donne une sorte de fièvre agréable. »

Il alla s'établir à Rome, où le docteur Clark le soigna avec un dévouement complet et désintéressé. Lord Byron se garda bien d'aller visiter ce « gredin de Keats. » Le poète mourant trouva de plus généreuses sympathies, qui consolèrent ses derniers soupirs; le peintre Severn l'accompagna, le soigna, le veilla, lui donna son temps, son argent, et compromit pour lui jusqu'à son avenir et à la renommée de son talent; choses touchantes, toujours cachées, qui rachètent les faiblesses de notre race, les insolences des uns et les fatuités des autres, et qui sont plus nombreuses qu'on ne pense, car l'optimiste a raison comme le pessimiste; Dieu, qui voit tout, sait qu'il y a autant de grandes vertus ignorées qu'il y a d'infamies qui se font passer pour des vertus.

Cependant ce douloureux « enfant de la flamme, » comme disent les Orientaux des poètes, achevait de se consumer. L'esprit contemplait cu-

rieusement les douleurs de l'ame et son propre affaiblissement. L'ame agonisait en voyant dépérir à la fois la forme physique et l'éclat intellectuel. Enfin la destruction intérieure s'opérait plus rapide sous cette triple torture, écrite en caractères lugubres dans les lettres du malheureux.

« Rome, 30 novembre 1820. — J'ai peur de me souvenir de l'Angleterre. J'ai le sentiment habituel que ma vie réelle est finie et que je mène une *existence posthume*. Dieu sait comment la chose a pu se faire; mais il me semble que cela est. Toutefois je n'en parlerai point. A peu près à l'époque où vous m'écriviez de Chichester, j'étais à Bedthampton, — bien malheureux, — et prêt à passer aussi la rivière! Mon étoile prédominait. Je ne puis rien répondre à votre lettre, qui m'a suivi de Naples à Rome. J'ai peur de la relire. Je suis si las (d'esprit) que je ne puis supporter la vue de l'écriture d'un ami que j'aime autant que vous. Cependant je tâche d'aller mon petit train, et à mes plus tristes momens, même en quarantaine, j'ai fait plus de calembours en une semaine, par une sorte de désespoir, que pendant une année entière de ma vie. Une pensée suffirait à me tuer : j'ai été fort, bien portant, alerte, etc.; je me promenais avec elle.... et maintenant — la perception des contrastes, le sentiment de la lumière et de l'ombre, toute cette science (sensation primitive) nécessaire au poète, me tuerait. Eh bien! mauvais sujet que vous êtes! je vous torture, n'est-ce pas? Il faut que vous appeliez votre philosophie à votre aide; j'en fais bien autant, sans cela comment vivrais-je... si je vis? »

Cette lettre fut la dernière qu'il écrivit. Le journal de son ami Severn, écrit au lit du malade, et adressé à M. Brown, fidèle protecteur de Keats, journal que nous reproduisons sans y rien changer, est plus touchant que tous les commentaires :

« 14 décembre. — J'ai peur que le pauvre Keats ne soit au plus mal. Une rechute de mauvais augure l'a confiné au lit, avec toutes les chances contre lui. Ce que je prenais pour une convalescence est survenu si inopinément et sans cause apparente, que je ne puis prévoir quel sera le prochain changement. Je le redoute, car ses souffrances sont si grandes, si incessantes, et son courage est tellement évanoui, qu'un changement quelconque ne peut que lui donner le délire. Voici le cinquième jour, et je le vois empirer.

« 17 décembre, quatre heures après-midi. — Je ne puis le quitter un moment. Je m'assieds près de son lit, et je lis toute la journée; à la nuit, je m'associe à tous les vagabondages de sa pensée. Il vient de s'endormir, c'est la première fois depuis huit jours, et par pur épuisement. Je désire qu'il ne se réveille pas avant que j'aie fini d'écrire, car je souhaite vivement que vous sachiez la vérité; cependant je n'ose lui laisser entrevoir que je crois son état dangereux. Le matin de l'attaque dont je vous ai parlé, il était bien, tout-à-fait gai, lorsque tout à coup il fut pris d'un accès de toux et vomit deux cuvettes de sang. Je fis venir le docteur Clark, qui lui tira du bras huit onces d'un sang noir et épais. Keats en fut tout alarmé et abattu. Quelle triste journée j'eus à passer avec lui! Il s'élança de son lit en disant : « C'est aujourd'hui mon dernier jour, » et,

pour tout autre que moi, cela serait vrai; il rendit le lendemain matin autant de sang que la veille, et fut saigné de nouveau. J'eus ensuite le bonheur de causer avec lui pendant un instant de calme, et il devint tout-à-fait tranquille. Il ne peut rien digérer et veut sans cesse manger. Il répète toujours qu'il mourra de faim, et j'ai été obligé de lui donner plus de nourriture qu'il n'est permis. Toute pensée, qu'elle vienne de son imagination ou de sa mémoire, lui est insupportable, même le souvenir de son bon ami Brown, des quatre heureuses semaines passées sous sa garde, de son frère et de sa sœur. Il m'afflige par-dessus tout, quand je rafraîchis son front brûlant, et que je crains pour sa raison. Comment pourrait-il être Keats encore après ceci? Cependant je vois cela trop lugubrement, depuis que chaque nuit de veille vient apporter à mon esprit son triste résultat.

« Le docteur Clark ne dit pas grand'chose; quoique ses soins soient parfaits, il peut difficilement agir sur un esprit malade. Tout ce qui peut être fait, il le fait de bonne grace; sa femme, de son côté, par le même sentiment délicat, prépare de sa main tout ce que prend le pauvre Keats, car, dans ce pays sauvage, pour un malade il n'y avait pas à choisir. Hier le docteur Clark a couru Rome entière pour se procurer un poisson d'une certaine espèce, et, au moment où on me l'apportait soigneusement arrangé, Keats fut pris d'un vomissement de sang. Nous avons la plus haute opinion du talent du docteur Clark; il vient quatre ou cinq fois par jour, et nous a recommandé de l'appeler à quelque heure que ce soit, en cas de danger. Mon énergie est à bout. Ces misérables Romains n'ont aucune idée du comfort. Je suis obligé de faire tout pour lui. Je voudrais que vous fussiez ici.

« Je viens de le voir. Cette nuit sera bonne.

« 15 janvier 1821, onze heures et demie passées. — Le pauvre Keats vient de s'endormir. Je l'ai veillé et lui ai fait la lecture jusqu'au moment où il ferma l'œil. Il m'a dit : « Severn, j'aperçois sous votre tranquillité une grande préoccupation; vous n'êtes pas à ce que vous lisez. Vous faites pour moi plus que je n'aurais voulu. Oh! que ma dernière heure n'est-elle arrivée! » Il s'affaiblit de jour en jour. Trois semaines encore peut-être, et je l'aurai perdu pour toujours! Je regardais sa guérison comme certaine quand nous partîmes. J'étais égoïste : je pensais à la valeur qu'il avait pour moi.

« Torlonia le banquier ne veut plus nous donner d'argent; le billet est revenu sans acceptation, et demain il faut que je donne ma dernière couronne pour ce maudit logement. De plus, s'il meurt, les lits et le mobilier seront brûlés, les murs grattés, et ils retomberont sur moi pour cent livres et peut-être davantage; mais ce qui me peine par dessus tout, c'est cette noble créature étendue sur un grabat, sans avoir les secours spirituels ordinaires qu'un drôle ou un sot reçoit à ses derniers momens. Si je succombe, ce sera sous cette idée. Mais je prie pour qu'un ange de bonté le conduise à travers ce sombre passage.

« Si je pouvais chaque jour le quitter pour quelque temps, je me procurerais de l'argent par mon pinceau; mais il ne veut point me perdre de vue et ne peut supporter le visage d'un étranger. Je me couperais la langue plutôt que de lui dire qu'il faut que je trouve de l'argent, — ce serait le tuer d'un mot. Vous voyez que mon espoir de conserver la pension de l'Académie royale est détruit, à moins que je n'envoie un tableau au printemps. J'ai écrit à sir Thomas Lawrence.

Je me suis procuré un volume des œuvres de Jeremy Taylor, que j'ai lu à Keats cette nuit. C'est vraiment un trésor, et il est venu quand j'avais perdu l'espoir de le rencontrer. Pourquoi d'autres bonheurs ne nous viendraient-ils pas? J'en veux conserver l'espoir. Le docteur Clark est toujours le même, bien qu'il sache ce qui est arrivé pour le billet. Il craint que le premier changement ne soit la diarrhée. Keats voit tout. Sa connaissance de l'anatomie rend chaque crise dix fois pire; il est misérable de tous côtés. Cependant chacun m'offre ses services pour lui. Il ne peut lire aucune lettre, et m'a fait les placer près de lui sans les ouvrir. Elles le déchirent. Il n'ose plus en regarder l'adresse. Faites qu'on le sache.

« 18 février. — Je viens de recevoir votre lettre du 15 janvier. Le contraste qu'il y a entre votre Hampstead tranquille et hospitalier et ce pays désert où souffre le pauvre Keats me fait venir les larmes aux yeux. J'ai désiré bien, bien souvent qu'il ne vous eût pas quitté. Sa guérison aurait été impossible en Angleterre, mais son excessive douleur l'a également rendue impossible ici. Quand vous le soigniez, il me semblait comme un enfant dans les bras de sa mère. Vous auriez dissipé son chagrin en lui présentant mille sujets d'intérêt, et sa mort eût été adoucie par la présence de nombreux amis. Ici, seul avec un ami, dans un pays sauvage pour un malade, il a une peine de plus ajoutée à toutes ses peines; car ç'a a été pour moi une tâche difficile de lui cacher ma triste position. Je l'ai conservé à la vie de semaine en semaine. Il refusait toute nourriture, et j'ai préparé ses alimens jusqu'à six fois par jour pour qu'il ne lui restât pas d'excuse. Je n'osais le quitter que lorsqu'il dormait. Il est impossible de concevoir ce qu'ont été ses souffrances. Dans ses angoisses, il serait descendu au tombeau solitairement, et pas un mot n'aurait été dit sur son compte : cette pensée seule me paie de tout ce que j'ai fait. Maintenant il est encore vivant et calme. Il ne veut pas entendre parler de mieux; la pensée de guérir l'effraie plus que toute chose. Nous n'osons plus remarquer aucune amélioration, l'espoir de la mort semble son seul bonheur. Il dit que la paix du tombeau sera le premier repos qu'il aura eu.

« La semaine dernière, un vif désir d'avoir des livres s'est emparé de lui. Je lui ai procuré tout ce que j'ai pu. Cette fantaisie a duré trois jours, maintenant elle est passée. Il est tranquille, et de plus en plus réconcilié avec son affreuse infortune.

« 14 février. — Il n'est survenu que peu ou point de changement, sinon qu'heureusement son esprit devient de plus en plus calme et paisible. J'ai remarqué que ce changement accompagnait l'affaiblissement croissant de son corps; à mes yeux, c'est un repos délicieux. J'ai été si long-temps ballotté dans la tempête de son esprit! Cette nuit, il a beaucoup parlé, mais sans difficulté, et il a fini par tomber dans un sommeil bienfaisant. Il semble avoir des rêves agréables : cela amènera quelque changement, non en mal, cela ne se peut, mais peut-être en mieux. Parmi les nombreuses choses qu'il m'a demandées cette nuit, voici la principale, que sur la pierre de sa tombe on mette cette inscription :

ICI REPOSE UN ÊTRE DONT LE NOM FUT ÉCRIT SUR L'ONDE.

« En arrivant ici, il acheta un exemplaire d'Alfieri, mais il le jeta à terre à la seconde page et fut vivement affecté de ces vers :

Misera me! Sollievo a me non resta,
Altro che il pianto, *ed il pianto è delitto!*

Maintenant que je connais à fond son chagrin, je ne m'en étonne plus.

« Quelle lettre est arrivée! je l'ai donnée à Keats, pensant qu'elle était de vous; malheureusement, cela n'était pas. Le coup d'œil qu'il jeta sur cette lettre fut pour lui un déchirement; les effets s'en firent sentir plusieurs jours. Il ne la lut pas, — il ne le pouvait pas, — mais il me pria de la mettre dans sa bière, avec une bourse et une lettre non ouverte de sa sœur; depuis lors, il m'a dit de ne pas mettre cette lettre dans la bière, mais seulement la bourse et la lettre de sa sœur, avec quelques cheveux. Je l'ai toutefois amené à penser autrement à ce sujet. Son état d'extrême irritabilité ne lui fait voir autour de lui qu'un monde hostile; les événemens de sa vie, et même l'affection des autres, lui semblent autant de causes de sa mort déplorable.

« J'ai trouvé une garde anglaise qui devait venir deux heures tous les jours et me permettre de rétablir ma santé. Elle paraissait plaire à Keats, mais elle est tombée malade aujourd'hui et ne peut venir. J'esquisse un tableau dans une petite chambre voisine. Cela et un peu d'italien que je lis chaque jour soutiennent mon courage. Le docteur est dans l'admiration de vos bontés pour Keats; il le croit au plus mal; ses poumons sont dans un état effrayant; son estomac a perdu toute force. Keats sait, depuis la première goutte de sang qu'il a vomie, qu'il doit mourir; aucune chance de vie ne lui reste.

« 22 février. — Que je suis impatient d'avoir de vos nouvelles (à M. Haslam)! je n'ai, pour rompre mon effrayante solitude, que des lettres. Jour et nuit, je suis auprès de notre ami mourant. Ma force, ma raison, ma santé, sont à bout. Je ne puis trouver personne pour me remplacer, — personne pour m'aider. Tous ont fui, et d'ailleurs, ne l'eussent-ils pas fait, Keats n'aurait souffert que moi.

« La nuit dernière, j'ai cru qu'il passait; j'entendais sa gorge râler; il me demanda de le soulever dans le lit, sinon qu'il mourrait péniblement. Je l'ai veillé toute la nuit, m'attendant à le voir suffoqué à chaque accès de toux. Ce matin, à la lumière pâle de l'aube, son changement m'a fait peur. Pendant ces trois derniers jours, il est devenu un spectre. Quoique le docteur Clark m'ait préparé à ce qu'il y a de pis, je supporterai difficilement ce coup. Je ne puis supporter d'être affranchi de mon horrible situation par cette mort.

« Je suis toujours dans l'impossibilité de peindre, ce qui cependant serait important pour moi. Le pauvre Keats me tient sans cesse auprès de lui; il ouvre les yeux avec doute et épouvante; mais, lorsqu'ils tombent sur moi, il les ferme doucement et les rouvre et les referme paisiblement jusqu'à ce qu'il s'endorme. Cette idée me fera rester auprès de lui jusqu'à ce qu'il meure. Et pourquoi dirai-je que je perds mon temps? Les avantages que j'ai retirés de la connaissance de John Keats sont doubles et triples de ce que m'aurait donné une autre occupation. Adieu.

« 27 février. — Il n'est plus; il est mort sans aucune douleur; il semblait s'endormir. Le 23, vers quatre heures, l'approche de la mort se fit sentir. « Severn, — je... — soulève-moi, — je meurs, — je mourrai sans douleur; ne t'effraie pas, sois ferme, et remercie Dieu que cela soit venu! » Je l'ai soutenu dans mes bras. Le râle déchirait son gosier et ne fit que s'accroître jusqu'à onze heures; Keats

s'éteignit par degrés, si doucement, que je crus qu'il s'endormait. Je ne puis rien ajouter maintenant. Je suis brisé par quatre nuits de veille, par le manque de sommeil et mon pauvre Keats parti. Il y a trois jours, le corps a été ouvert; il n'y avait plus de poumons. Les médecins ne peuvent comprendre comment il a vécu ces deux derniers mois. J'ai suivi son corps chéri au tombeau lundi, en compagnie de beaucoup d'Anglais. On a eu grand soin de moi ici, autrement j'aurais été pris par la fièvre. Je suis mieux maintenant, mais encore tout désorienté.

« La police est venue. Le mobilier, les murs, les planchers, tout a été détruit et changé; c'est le docteur Clark qui s'occupe de cela.

« J'ai mis moi-même les lettres dans la bière. »

Keats, suivi de son fidèle ami Severn, fut donc déposé dans le cimetière protestant, près du lieu que devait occuper deux ans plus tard Shelley, qui consacra une magnifique élégie à la mémoire du jeune poète. Ce dernier, en dépit de Byron et des critiques, occupe aujourd'hui, comme Shelley lui-même, une place importante dans l'histoire littéraire de ces derniers temps; c'est Keats qui a donné l'impulsion à la dernière école poétique anglaise, celle d'Alfred Tennyson.

Quand, après s'être attendri sur cette vie profondément douloureuse, on s'arrête pour méditer sur les enseignemens qu'elle contient, on ne peut s'empêcher de rapprocher le paganisme de Keats de son talent et de sa mort. On ne peut s'empêcher de penser que, si cet adolescent de génie avait été chrétien sincère et pratique, il aurait vécu. Une activité régulière eût protégé sa pensée et ses forces. Malheur à qui ne demande à la vie que l'intensité de la sensation! Celui-là manque le but supérieur de l'être, qui est l'activité harmonieuse, l'imitation de la grande loi divine, ou, comme dit Platon, la « sainteté. » Il ne suffit même pas d'épurer la sensation en lui faisant traverser le prisme de la poésie; l'enivrement redouble avec le danger, et les sens, privés de l'abnégation, qui est leur équilibre et leur ressort, se dévorent fatalement dans l'adoration de leur véhémence.

PHILARÈTE CHASLES.

DE

L'ÉDUCATION ET DE L'AVENIR

DES ARTISTES EN FRANCE.

L'enseignement de l'art est-il chez nous ce qu'il devrait être? L'école de Paris et l'école de Rome ne laissent-elles rien à désirer? N'y a-t-il rien à changer dans la direction des études? C'est par l'examen des faits que nous essaierons de résoudre ces questions. Pour peu qu'on ait vécu pendant quelques années dans le commerce des artistes sérieux, il est impossible de ne pas comprendre l'utilité d'une instruction générale dans la pratique des arts du dessin. La plupart des artistes vraiment dignes de ce nom, qui sentent la dignité de leur profession, sont d'un avis unanime à cet égard. La plupart de ceux qui ont réussi à conquérir une popularité durable, dont la renommée repose sur des œuvres savantes, reconnaissent la nécessité d'une instruction générale, et n'hésitent pas à déclarer que, pour faire un bon tableau, une bonne statue, les études spéciales ne suffisent pas. Or, pour être admis à l'école de Paris, les élèves qui se présentent n'ont pas à prouver qu'ils possèdent une instruction générale; pourvu qu'ils subissent d'une manière satisfaisante certaines épreuves purement techniques, l'école leur est ouverte. Non-seulement ils ne sont pas obligés de prouver qu'ils savent ce qu'on enseigne dans les écoles primaires, mais encore, une fois admis, ils ne contractent pas l'engagement d'apprendre ce qu'ils ignorent. L'omission de cette condition préliminaire exerce, à coup sûr,

une influence fâcheuse sur l'avenir des artistes dont l'éducation se fait à l'école de Paris. Les connaissances élémentaires dont je parle leur permettraient, en effet, de développer leur intelligence par la lecture, par la réflexion; privés de ce secours précieux, ils réduisent leur tâche à l'étude exclusive du dessin, et ne font jamais dans l'art qu'ils ont choisi tout ce qu'ils pourraient faire, s'ils étaient secondés par une instruction générale. A l'appui de cette affirmation, j'invoquerai le témoignage des peintres et des sculpteurs les plus habiles. Combien de fois ne leur est-il pas arrivé de regretter la direction donnée à leurs premières études! combien de fois n'ont-ils pas senti que la connaissance complète de tous les moyens matériels dont l'art dispose est tout au plus la moitié de l'art! Pour devenir ce qu'ils sont aujourd'hui, ils ont dû s'armer de courage et apprendre dans l'âge viril, à la sueur de leur front, ce que l'enfance apprend sans peine. Ils ont été forcés de faire eux-mêmes l'éducation de leur intelligence. C'est à cette condition seulement qu'ils ont pu comprendre nettement le but suprême de l'art et marcher d'un pas ferme vers l'accomplissement de leur pensée.

Je n'ignore pas que ces idées si simples, si évidentes, qui semblent échapper à toute démonstration, tant elles sont conformes au bon sens le plus vulgaire, rencontrent parmi les artistes mêmes une opposition vigoureuse. Quelques hommes doués d'une véritable habileté, dont le mérite ne saurait être mis en question, soutiennent avec acharnement que le dessin doit être la première étude des élèves qui se destinent à la peinture ou à la statuaire. A les entendre, il est toujours inutile, souvent même dangereux, d'occuper l'intelligence des élèves d'objets étrangers à la pratique matérielle de l'art. Le temps donné aux études générales est du temps perdu. Celui dont la main obéissante reproduit fidèlement la nature en sait toujours assez et n'a pas besoin de consulter les livres. A mon avis, les artistes qui se prononcent d'une façon absolue pour l'étude exclusive du dessin s'ignorent eux-mêmes et oublient la route qu'ils ont suivie. Justement fiers d'avoir touché le but, ils ne tiennent pas compte des tâtonnemens par lesquels ils ont dû passer, et proscrivent comme inutiles ou dangereuses les études mêmes qui, plus d'une fois, leur ont frayé la route. S'ils eussent borné leur tâche, comme ils le disent, à la pratique du dessin, ils ne seraient pas arrivés où ils sont maintenant. S'ils eussent négligé toutes les connaissances qui ne se rattachent pas directement à la peinture, à la statuaire, ils ne vaudraient pas ce qu'ils valent, ils n'auraient pas conçu, ils n'auraient pas réalisé les œuvres que nous admirons. Ils se calomnient en parlant de leur ignorance; ils sont injustes pour eux-mêmes et n'ont jamais mesuré le développement réel de leurs facultés.

Oui sans doute, le dessin tient le premier rang dans la statuaire et la peinture; oui sans doute, c'est sur l'étude du dessin que les élèves doi-

vent concentrer la meilleure partie de leurs forces; mais, à mon avis, c'est se tromper étrangement que de voir dans le dessin l'art tout entier. Et qu'on ne dise pas qu'en exigeant des élèves qui se présentent à l'école une instruction générale, je ferme peut-être la porte aux plus heureux génies. Les connaissances élémentaires que je demande sont aujourd'hui à la portée des plus pauvres familles. Qu'on n'invoque pas l'exemple de Giotto pour démontrer le danger des conditions préliminaires que je propose. Si Giotto, en effet, occupe un rang si glorieux dans l'école italienne, il ne doit pas toute sa renommée à l'étude exclusive de son art. Ses œuvres sont là pour attester qu'il n'avait pas pour les livres le dédain superbe qu'on voudrait lui attribuer. Si Giotto gardait les moutons avant d'entrer dans l'atelier de Cimabue, pour surpasser son maître non-seulement dans l'exécution matérielle des figures, mais bien aussi dans l'expression des physionomies, dans la partie poétique de la composition, il s'est nourri de lecture, de méditation; il n'a reculé devant aucune étude; l'histoire, la philosophie, sont venues en aide à son génie. L'infinie variété que nous admirons dans ses ouvrages n'est pas, quoi qu'on puisse dire, le fruit d'études purement techniques. S'il naissait aujourd'hui un nouveau Giotto, les conditions que je propose ne lui fermeraient pas les portes de l'école; car une intelligence si heureusement douée comprendrait sans le secours de personne l'utilité de ces conditions et les accepterait avec joie. Une année lui suffirait pour acquérir ces connaissances élémentaires, sans négliger d'ailleurs son étude de prédilection, et cette année serait féconde.

Pour éviter d'ailleurs l'ombre même du danger, pour ne pas décourager les génies futurs, ne pourrait-on pas obliger les élèves, une fois admis, à suivre dans l'école même le cours d'instruction élémentaire qu'ils n'auraient pas suivi avant de se présenter? De cette manière, toutes les difficultés seraient levées. Les génies prédestinés sur lesquels on paraît compter seraient assurés de réaliser pleinement les espérances qu'ils auraient données; aucun obstacle ne les arrêterait à l'entrée de leur carrière, et leur intelligence, une fois éveillée, prendrait goût à l'étude et se développerait librement. En adoptant ce dernier parti, on n'exclurait personne, et les partisans exclusifs du dessin se résigneraient sans doute de bonne grace.

L'école des Beaux-Arts de Paris compte douze professeurs de dessin, sept peintres et cinq sculpteurs. Ces douze professeurs se partagent l'enseignement de façon à ne donner personnellement qu'un mois de leçons. Je conçois sans peine tout ce qu'il y a d'avantageux pour eux dans un tel arrangement, mais je doute fort qu'il puisse contribuer efficacement aux progrès des élèves. En effet, chacun des douze professeurs voit la nature à sa manière et comprend l'imitation du modèle vivant d'après certaines lois qui, très souvent, ne sont pas acceptées

par le professeur qui lui succède. Qu'arrive-t-il? que doit-il arriver? Les élèves, obligés de subir ces enseignemens contradictoires, hésitent sur le choix de la route qu'ils ont à suivre; comme les conseils qu'ils reçoivent ne s'accordent pas entre eux, il leur est bien difficile de les mettre à profit. S'ils acceptent comme vraies toutes les paroles qu'ils entendent, ils sont fort embarrassés pour les concilier ensemble; si leur intelligence n'est pas assez éclairée pour les estimer à leur juste valeur, ils s'égarent, se troublent et n'avancent pas. Je sais qu'il a plu à quelques esprits singuliers de vanter cette diversité d'enseignement comme un bouclier contre la routine. Cet argument, je l'avoue, ne me paraît pas sérieux. Il faut sans doute combattre la routine et la prévenir par tous les moyens imaginables; mais il n'est pas moins nécessaire d'inspirer aux élèves une pleine confiance dans les leçons qu'ils reçoivent, et l'enseignement, tel qu'il est organisé maintenant à l'école de Paris, rend la confiance bien difficile. Si le professeur du mois de février corrige les erreurs qu'a pu commettre le professeur du mois de janvier, et si ses propres erreurs sont à leur tour corrigées par le professeur qui lui succède le mois suivant, le résultat le plus clair de toutes ces leçons, qui se modifient mutuellement, me paraît être l'anéantissement de toute autorité. Or, sans autorité, sans confiance, il n'y a pas d'enseignement vraiment profitable. Je pense donc que les élèves devraient avoir la liberté de choisir parmi les douze professeurs celui qui s'accorderait le mieux avec leur goût, avec l'instinct de leur talent. Il faudrait à la vérité obliger les professeurs à donner leurs leçons non pendant un mois, mais pendant toute l'année, et peut-être cette obligation semblerait-elle bien dure à quelques-uns d'entre eux. Cependant elle est toute naturelle et se trouve d'ailleurs dans le règlement de l'école, au moins implicitement; car le règlement, en parlant des douze professeurs de dessin, ne dit nulle part qu'ils se partageront l'enseignement, comme ils le font aujourd'hui. Il ne dit nulle part qu'ils auront le droit de rester pendant onze mois étrangers aux travaux des élèves. Pour que les élèves fassent des progrès rapides, pour qu'ils ne soient pas exposés à oublier dans un mois ce qu'ils apprennent aujourd'hui, il est nécessaire qu'ils aient foi dans la parole du maître. Or, je soutiens qu'ils ne peuvent avoir foi dans un maître qui chaque mois est remplacé par un maître nouveau. Quelle que soit leur déférence pour celui qu'ils écoutent, ils ne peuvent effacer de leur mémoire celui qu'ils ont entendu la veille, et cette comparaison affaiblit nécessairement l'autorité de la leçon. Et ce que je dis ne s'applique pas seulement à l'imitation du modèle vivant. L'imitation de l'antique est soumise aux mêmes chances de contradiction. Lors même qu'il s'agit de copier un fragment de sculpture grecque ou romaine, chaque professeur l'interprète à sa manière, selon ses prédilections, selon la

direction habituelle de ses travaux. Il appelle l'attention sur telle ou telle partie, et néglige comme sans importance ce qui sera signalé peut-être comme un détail précieux par le professeur qui lui succédera. En face du modèle vivant ou des monumens de l'art antique, les élèves, livrés à cet enseignement capricieux, éprouveront le même embarras. En écoutant des conseils dont le premier trop souvent ne s'accorde guère avec le second, ils ne pourront s'empêcher de douter; or, le doute doit être banni de l'enseignement. Toute affirmation du maître qui n'est pas acceptée sans réserve est une affirmation stérile. Si la croyance est nécessaire à celui qui enseigne, elle n'est pas moins nécessaire à celui qui étudie et qui reçoit l'enseignement. Méconnaître cette condition impérieuse, c'est semer dans une terre ingrate, c'est imposer à l'intelligence une fatigue inutile. Que si l'on objectait la modicité des appointemens accordés aux professeurs, je répondrais que cet argument ne détruit pas l'évidence des idées que j'expose. Si leurs appointemens sont en effet trop modiques, et pour ma part je ne le pense pas, il y a un moyen bien simple de les augmenter sans élever la dépense générale, c'est de réduire de moitié le nombre des professeurs, et de partager entre six la somme qui se partage aujourd'hui entre douze; mais, quel que soit le nombre des professeurs, il me paraît indispensable de les obliger à donner leurs leçons pendant toute l'année. Tant que durera l'enseignement morcelé, il ne faut pas espérer que les élèves fassent de rapides progrès. Condamnés à désapprendre plusieurs fois ce qu'ils auront appris, ils perdront en efforts inutiles la meilleure partie de leur temps.

Si les professeurs ont voulu, comme ils le disent, en se partageant l'enseignement par douzième, éviter le danger de la routine, ils se sont trompés. Les élèves, il est vrai, ne sont pas exposés à croire que la vérité tout entière se trouve dans les leçons d'un seul maître; mais cet avantage qui, théoriquement, n'est pas sans valeur, est payé bien cher, puisqu'ils ne savent où prendre la vérité. Au lieu de trouver une vérité partielle qu'ils compléteraient plus tard soit en consultant la nature, soit en interrogeant les monumens de l'art antique, loin de l'œil du maître, mais à laquelle du moins ils ajouteraient foi, ils s'égarent et trébuchent à chaque pas; ils prodiguent l'attention et recueillent le doute en échange de leur docilité. Il est temps de mettre un terme à cet usage que rien ne justifie; il est temps de rétablir dans toute sa sincérité l'application du règlement.

L'anatomie, la perspective et l'histoire forment aujourd'hui, avec le dessin, l'enseignement destiné aux sculpteurs et aux peintres. Quant à l'enseignement destiné aux architectes, il comprend la théorie, la construction, les mathématiques et l'histoire de l'art. Pourquoi l'histoire de l'architecture figure-t-elle dans le programme de l'école, tandis que

l'histoire de la peinture et de la statuaire n'y figure pas? L'histoire de l'architecture serait-elle plus utile aux architectes que l'histoire de la peinture aux peintres et l'histoire de la sculpture aux sculpteurs? Je ne crois pas qu'il soit possible de soutenir une pareille thèse. Quel que soit l'art qu'on étudie, il est toujours utile de connaître l'histoire de cet art. Si les architectes ont besoin de savoir ce qu'a été l'architecture depuis les Égyptiens jusqu'à nos jours, s'ils ont besoin de connaître par quelles transformations elle a passé, les statuaires et les peintres n'ont certainement pas un moindre profit à retirer de l'étude historique de leur art. Je cherche vainement par quels motifs on pourrait justifier le privilége accordé à l'architecture dans l'école de Paris. L'histoire de l'architecture aurait-elle pour mission d'enseigner aux élèves l'art si facile et si obstinément pratique de nos jours, l'art de composer des églises et des palais sans se mettre en frais d'invention, l'art, en un mot, de substituer la mémoire à l'imagination? Je ne veux pas le croire, quoique la plupart des monumens construits de nos jours autorisent une pareille conjecture.

Si l'histoire de l'architecture peut amener à cette conclusion déplorable les esprits qui la comprennent incomplétement, elle a pour les esprits vraiment éclairés un sens plus large et plus fécond. En nous montrant que l'art, à toutes les grandes époques, a fait de l'invention le premier de ses devoirs, en signalant à notre attention le néant des monumens enfantés par la seule mémoire, en nous prouvant que pour prendre un rang glorieux, pour le garder, il faut avant tout vivre d'une vie personnelle, être soi-même, l'histoire de l'architecture est appelée à renouveler la face de l'art, ou du moins à préparer le renouvellement, que l'invention seule peut accomplir avec le secours de la science. Loin d'inviter à la paresse, comme le disent quelques esprits étroits, loin de décourager ceux qui entrent dans la carrière en déroulant devant leurs yeux le tableau de toutes les merveilles déjà créées par l'imagination humaine, elle doit servir d'aiguillon et d'encouragement aux artistes qui savent pénétrer le véritable sens du passé. Tous les grands noms qui ont survécu conseillent l'invention hardie et non l'imitation servile. Chercher dans le passé l'apologie de l'inaction et de l'impuissance, c'est méconnaître le véritable objet des études historiques. Dans l'ordre esthétique aussi bien que dans l'ordre politique, cette vérité ne souffre aucune contradiction. Il n'y a pas de vie sans mouvement; qu'il s'agisse de gouverner les hommes ou de les charmer, il faut avant tout agir; dans le domaine de la volonté ou de l'invention, renoncer à exister par soi-même, continuer le passé sans y rien ajouter, c'est tout simplement renoncer à vivre. Oui, sans doute, il est bon que les architectes connaissent pleinement toutes les métamorphoses de l'art monumental, depuis les temples de Memphis

jusqu'aux temples d'Athènes, depuis les palais romains jusqu'aux cathédrales gothiques, jusqu'aux châteaux si délicatement ornés de la renaissance; mais l'étude attentive de toutes ces merveilles ne doit servir qu'à féconder leur pensée. Emprunter à toutes les époques de l'art un des élémens qui ont fait leur gloire et leur grandeur, dérober à l'Égypte, à la Grèce, à l'Italie antique, à l'Europe du moyen-âge, quelques fragmens précieux, et de tous ces larcins composer des œuvres impersonnelles qui ne sont d'aucun temps, d'aucun lieu, c'est une triste manière d'employer le temps; ce n'est pas profiter de l'histoire, c'est violer ouvertement les préceptes qu'elle nous donne. Nous reposer quand elle nous dit d'agir, nous souvenir quand elle nous dit d'inventer, ce n'est pas obéir à ses conseils, c'est fermer ses yeux à la lumière, son oreille à la vérité. Pour moi, je le répète, quoique les faits accomplis devant nous donnent le droit de penser le contraire, je ne puis consentir à croire que l'histoire de l'architecture soit destinée à justifier la stérilité presque générale de l'art contemporain. La pierre et le marbre traduisent aujourd'hui un bien petit nombre d'idées; les frontons et les colonnes que nous voyons s'élever révèlent bien rarement une volonté originale. La pierre taillée sous nos yeux n'est trop souvent qu'une ruine rajeunie; tout cela est vrai, je le confesse avec tristesse; mais l'histoire n'est pas coupable de tous ces honteux plagiats, elle n'a pas à répondre de toutes ces copies inanimées. L'histoire n'est pas un plaidoyer en faveur de l'inaction, une égide pour l'impuissance; les leçons qu'elle nous donne ont un sens bien différent; les artistes laborieux et féconds qui ajoutent quelque chose au passé en produisant des idées nouvelles sous une forme éclatante ou sévère sont les seuls qui la comprennent, les seuls qui obéissent à ses conseils.

Cependant, malgré le privilége que nous signalons, l'enseignement de l'architecture est loin d'être complet à l'école de Paris et présente même des lacunes assez graves. Pour que cet enseignement ne laissât rien à désirer, il faudrait ajouter, aux chaires qui existent déjà, trois chaires nouvelles : une chaire de physique et de chimie appliquées à l'architecture, une chaire de droit des bâtimens, et enfin une chaire de comptabilité spéciale. Et, pour que les leçons données par les trois professeurs nouveaux que nous demandons eussent un caractère vraiment sérieux, les élèves devraient être appelés à subir des examens sur la matière de ces leçons. Ce serait, à notre avis, la seule manière de prévenir ce qui arrive pour l'étude historique de l'architecture, que les élèves suivent ou négligent, selon leur caprice. Est-il besoin de démontrer l'importance, la nécessité des trois chaires nouvelles que nous demandons? La salle construite cette année pour l'assemblée nationale a révélé aux moins clairvoyans le rôle immense que joue la physique dans la construction des monumens publics. Chacun sait, en effet, qu'une

grande partie de l'assemblée n'entend pas l'orateur qui parle de la tribune. A quelle cause faut-il attribuer ce fait si fâcheux? N'est-ce pas à l'ignorance, ou du moins à la connaissance très incomplète des lois de l'acoustique? Si l'architecte chargé de construire la salle nouvelle eût possédé à cet égard des notions positives; si, au lieu de consulter une commission spéciale, qui a pu émettre un avis excellent en lui-même, mais stérile ou insuffisant, parce qu'elle n'a pas été appelée à surveiller l'exécution de ses idées, l'architecte eût été capable par lui-même de déterminer les rapports qui existent entre la propagation du son et la forme du vaisseau où il se produit; si, outre ces premiers rapports, il eût connu d'une façon précise toutes les variations que subit la propagation du son selon la nature des matériaux employés, la salle nouvelle répondrait parfaitement à sa destination. Démontrer l'utilité, l'importance de la physique et de la chimie dans l'architecture, serait démontrer l'évidence, et je ne veux pas insister plus long-temps sur ce point. Chacun sait, en effet, que la connaissance complète de la coupe des pierres et de la statique ne suffit pas pour bâtir un monument durable, et que plus d'une construction élevée à grands frais d'après toutes les lois mathématiques a donné lieu à de cruels mécomptes, parce que l'architecte n'avait pas su apprécier la qualité des matériaux. Quant à la chaire de droit dont je parlais tout à l'heure, il n'est pas difficile de prouver à quel point elle serait avantageuse pour les élèves et pour le public. Cet enseignement, présenté avec clarté, avec méthode, préviendrait bien des procès, et je ne vois pas trop qui pourrait s'en plaindre. Avant d'élever une muraille, de percer une fenêtre, l'architecte ne serait plus obligé d'interroger un homme de loi, et, plus libre dans son action, achèverait son œuvre en moins de temps. On ne verrait plus naître des contestations si faciles à prévenir. La chaire de comptabilité spéciale n'a pas besoin d'être défendue. Il y a deux hommes dans l'architecte, l'artiste et l'administrateur. Or, pour administrer, il faut posséder sur la comptabilité des notions positives; c'est pourquoi je demande la création d'une chaire destinée à cet enseignement.

La peinture et la statuaire proprement dites ne comptent pas à l'école de Paris un seul professeur. Les leçons données par les sculpteurs et les peintres sont des leçons de dessin, et rien de plus. Je reconnais très volontiers que la connaissance du dessin est la base de la peinture et de la statuaire; mais le dessin n'est pas à lui seul toute la peinture, toute la statuaire, et je ne comprends pas comment une école destinée à former des sculpteurs, des peintres et des architectes, n'offre pas aux élèves un seul professeur de peinture et de statuaire. Les jeunes gens qui cultivent l'une de ces deux branches de l'art sont obligés de choisir un professeur hors de l'école, ou du moins, s'ils le trouvent

à l'école parmi les professeurs de dessin, ce n'est pas dans l'enceinte même de l'école qu'ils apprennent de lui la pratique de la peinture et de la statuaire. En insistant sur cette lacune, je ne crois pas me rendre coupable de puérilité. Quoique le dessin nous révèle les proportions du modèle humain, l'harmonie des lignes, les rapports constans qui unissent la forme et le mouvement et qui permettent de deviner l'un à l'aide de l'autre, avant de passer à la pratique de la peinture et de la statuaire, il reste encore bien des choses à apprendre, et je m'étonne que cet enseignement complémentaire n'existe pas à l'école de Paris. Rien, à mon avis, ne serait plus raisonnable que de réduire le nombre des professeurs de dessin, et de créer pour la peinture et la statuaire un enseignement spécial. A quoi bon recruter les professeurs de dessin parmi les sculpteurs et les peintres, si aucun d'eux, dans les leçons qu'il donne, ne tient compte du caractère spécial de ses études? L'ébauchoir et le pinceau peuvent-ils reproduire la forme sans l'interpréter? Personne ne soutiendra sérieusement une telle hérésie. Mais qui donc, si ce n'est le sculpteur et le peintre, enseignera aux élèves comment il faut interpréter la forme pour la peindre ou la modeler?

La connaissance générale de l'histoire de leur art serait certainement d'une haute utilité aux peintres et aux sculpteurs. L'étude attentive de toutes les grandes écoles qui se sont produites depuis Phidias jusqu'à Jean Goujon, depuis Giotto jusqu'à Raphaël, éveillerait dans l'ame des élèves une émulation féconde et contribuerait puissamment à former leur goût. L'histoire de la peinture et de la statuaire serait le complément naturel et nécessaire de l'enseignement technique. Pour peindre et pour modeler, il est bon de savoir à quels principes ont obéi les grandes écoles. Et, quand je parle de Phidias et de Jean Goujon, de Giotto et de Raphaël, je n'entends pas donner à l'enseignement historique le caractère exclusif qui plaît tant à certains esprits. Tout en insistant sur l'excellence de l'art grec, le professeur ne devrait pas négliger de montrer tout ce qu'il y a d'élégant et d'ingénieux, de souple et de fin dans la sculpture de la renaissance. Il serait sage de ne pas s'arrêter aux dernières années du XVIe siècle, et d'appeler l'attention sur les artistes mêmes qui, tout en s'éloignant des traditions de la Grèce et de la renaissance, ont signalé leur passage par des œuvres énergiques et empreintes d'une véritable grandeur. Si Jean Goujon est plus près de Phidias que Puget, ce n'est pas une raison pour traiter avec dédain le Milon de Crotone, dont la chair palpite, dont la blessure saigne, dont les bras et la poitrine expriment si vivement la force et la souffrance. Il est permis de blâmer sévèrement les lignes générales de cet ouvrage; mais, tout en le critiquant, il faut l'admirer, et l'histoire serait une leçon stérile, si elle n'enseignait pas la justice et l'impartialité. Il ne faudrait pas non plus dire que la peinture finit à Raphaël, et traiter

comme des artistes d'une importance secondaire tous les hommes qui ont après lui révélé leur génie par des œuvres originales. En dehors de l'école romaine, en dehors de l'école florentine, il y a des hommes vraiment grands, vraiment dignes d'admiration, et ce n'est pas manquer de respect à Raphaël, au Vinci, que d'admirer le Titien, le Corrége, Michel-Ange et Rubens. Le Sueur et Nicolas Poussin sont deux sources fécondes, et l'étude de ces deux maîtres n'est pas à dédaigner pour ceux mêmes qui ont vécu dans l'intimité des maîtres illustres que je viens de nommer.

Je pense donc qu'il faudrait ajouter à l'enseignement du dessin, outre l'enseignement technique de la peinture et de la statuaire, l'histoire de ces deux branches de l'art; mais cette histoire, pour être vraiment utile, devrait être conçue d'une façon très large quant aux principes généraux. La série entière des écoles qui se sont succédé depuis Phidias jusqu'à Canova, depuis Cimabue jusqu'à Géricault, devrait être jugée sans colère, non pas au nom d'une école, si excellente qu'elle soit, mais au nom de la justice, au nom du goût. Se placer au centre du XVIe siècle pour condamner comme imparfait tout ce qui a précédé Raphaël, comme un art en décadence toutes les œuvres qui se sont produites après lui, ce n'est pas comprendre, ce n'est pas enseigner l'histoire; c'est la dénaturer, c'est en méconnaître la vraie signification. Que le peintre ou le statuaire dans la solitude de leur atelier proscrivent tout à leur aise les écoles pour lesquelles ils n'éprouvent aucune sympathie, qu'ils impriment à leurs œuvres le cachet de leur colère, il n'y a rien dans une telle conduite qui puisse être blâmé sévèrement; car, s'ils se trompent, ils portent la peine de leur méprise, et ils n'imposent à personne la haine et la sympathie qui les animent. Mais la justice est le premier devoir de l'histoire, et c'est manquer à la justice que de proscrire Rubens au nom de Raphaël.

Je croirais avoir obtenu beaucoup si tout ce que j'ai proposé jusqu'à présent venait à se réaliser, et pourtant mes vœux ne s'arrêtent pas là. Les trois arts du dessin, mais surtout la peinture et la statuaire, sont unis à la poésie par une étroite parenté. La lecture des poètes fournit aux peintres et aux statuaires la plupart des sujets qu'ils sont appelés à traiter, la meilleure partie de ceux mêmes qu'ils choisissent librement. Or, pour que la lecture des poètes soit vraiment féconde, pour qu'elle suscite dans l'ame du peintre et du statuaire une moisson de pensées nouvelles, ne faut-il pas que l'ame de l'artiste soit préparée par l'étude, comme la terre par la charrue au moment des semailles? Les élèves de l'École polytechnique ont une chaire de littérature, et l'École des Beaux-Arts n'offre rien de pareil. Je me demande si les connaissances littéraires ont plus d'importance, plus d'utilité pour les ingénieurs, pour les officiers d'artillerie, que pour les peintres et les sta-

tuaires. Pour les ingénieurs, il est facile de le comprendre, les études littéraires n'ont qu'un but, le développement général de leur intelligence. A coup sûr, la connaissance d'Homère et de Virgile, d'Eschyle et de Sophocle, ne trouve jamais d'application immédiate dans la carrière à laquelle se destinent les élèves de l'École polytechnique, et pourtant, depuis l'époque même de sa fondation, l'École polytechnique possède une chaire de littérature. Croit-on qu'un tel enseignement ne serait pas au moins aussi utile aux élèves de l'École des Beaux-Arts? Les programmes offerts chaque année aux peintres et aux statuaires de l'École par la quatrième classe de l'Institut sont généralement empreints d'une remarquable sécheresse; pense-t-on que la connaissance des sources où l'Académie va puiser ces programmes ne serait pas pour les élèves un puissant auxiliaire? Plutarque nous apprend que Phidias se nourrissait assidûment de la lecture d'Homère, et tout ce qu'il raconte de la Minerve du Parthénon et du Jupiter Olympien n'est, à vrai dire, qu'une page de l'Iliade, dont chaque mot anime l'or et l'ivoire, comme le feu dérobé par Prométhée animait l'argile. Eh bien! qu'on interroge les élèves qui se présentent aux concours de peinture et de statuaire, qu'on mette leur savoir à l'épreuve, et vous verrez ce qu'ils répondront. Qu'on leur demande la biographie des demi-dieux et des héros qu'ils sont appelés à représenter, et l'on sera justement étonné de la légèreté de leur bagage littéraire. La plupart des élèves ne connaissent Achille, Thésée, Oreste, Ajax, Agamemnon, que par les programmes de l'Académie; quelques-uns d'entre eux ont employé leurs loisirs à feuilleter le dictionnaire de Chompré. Comptez ceux qui ont lu Homère et Sophocle, et vous serez effrayé en voyant à quel chiffre se réduisent les élèves quelque peu lettrés.

Il n'est pas douteux pour moi que l'absence de culture littéraire n'exerce une influence très fâcheuse sur les études et sur les œuvres des peintres et des statuaires : ou bien ils ne savent absolument rien touchant le sujet qu'ils ont à traiter, et quelquefois c'est pour eux la meilleure des conditions, car, dans ce cas, ils consultent ceux qui savent; ou bien ils ont dans leur mémoire quelques notions incomplètes et confuses, qui ne servent qu'à les égarer. Une chaire de littérature générale serait donc, pour l'École des Beaux-Arts, d'une utilité incontestable. Cet enseignement devrait être conçu d'après la nature même des études spéciales auxquelles il servirait de complément. Ainsi, par exemple, il ne s'agirait pas de développer chez les élèves le sens critique, mais bien et surtout d'orner, de meubler leur mémoire. Il serait parfaitement superflu de leur montrer en quoi l'héracléide, ou la biographie complète d'Hercule, diffère de l'Iliade, dont tous les épisodes se groupent autour de la colère d'Achille. Toutes ces dissertations, très bonnes en elles-mêmes, n'apprendraient rien aux élèves de

l'École. Ce qu'il leur faut, c'est une analyse bien faite de l'Iliade et de l'Odyssée, une riche moisson d'épisodes fidèlement traduits. Ils doivent connaître Homère comme les élèves de Saint-Cyr connaissent la théorie militaire, car il n'y a pas dans le domaine entier de la poésie une mine plus riche et que les arts du dessin puissent exploiter avec plus de profit. Ce n'est pas que je veuille, à l'exemple de l'Académie, circonscrire les études et les compositions des élèves dans le champ de l'antiquité : une telle pensée est loin de moi; mais, lors même que l'imagination s'exerce librement et va choisir le thème d'un tableau ou d'un bas-relief dans un âge quelconque de l'histoire, le souvenir d'Homère garde toujours une action salutaire sur les œuvres mêmes dont il ne fournit pas le sujet. Je voudrais que le professeur de littérature générale, ne perdant jamais de vue le caractère de ses auditeurs, s'appliquât surtout à déposer dans leur mémoire le germe de compositions simples et grandes. Sa mission serait de leur présenter les tragédies d'Eschyle et de Sophocle dans leurs rapports avec les arts du dessin; à mesure qu'il avancerait dans la lecture du *Prométhée enchaîné* ou de l'*Œdipe-roi*, il insisterait sur la beauté des scènes qui peuvent trouver, dans le marbre ou la couleur, un fidèle interprète, et, sans proposer ces admirables scènes comme des sujets de tableau ou de bas-relief, il amènerait ses auditeurs à chercher leurs inspirations dans la lecture qui les aurait émus.

Cet enseignement, loin de détourner les élèves de l'objet spécial de leurs études, ôterait à ces études ce qu'elles ont parfois de trop matériel; il exercerait leur intelligence en même temps que leur main, et donnerait à leurs pensées une élévation qui leur manque trop souvent. D'ailleurs, il devrait se borner à l'analyse des œuvres du premier ordre. Après *l'Iliade* viendraient *la Divine Comédie, le Paradis perdu.* Dans le commerce familier d'Homère, d'Alighieri et de Milton, l'ame se fortifie, et, vivant dans les régions habitées par ces beaux génies, l'imagination prend à son insu une grandeur, une sérénité qui se réfléchit dans toutes ses œuvres.

Quant aux concours annuels de l'École de Paris, quelques mots suffiront pour expliquer ma pensée. Comme principe d'émulation, je les trouve excellens; mais je voudrais voir changer le mode de jugement et la nature des récompenses accordées aux lauréats. Les concours annuels de l'école sont jugés par l'Académie des Beaux-Arts. Or, la plupart des professeurs de l'École appartiennent à l'Académie. Les œuvres des élèves sont donc, en réalité, jugées par les professeurs. Ce mode de jugement me paraît offrir de graves inconvéniens. A moins d'admettre, en effet, que les professeurs, qui sont des hommes, passent à l'état de demi-dieux dès qu'ils se réunissent en académie, et oublient, comme par enchantement, toutes les faiblesses humaines, on doit

craindre que les récompenses ne soient pas données avec une irréprochable impartialité. Je ne dis rien de l'adjonction à la section de peinture, de sculpture ou d'architecture, de l'Académie tout entière; c'est un enfantillage auquel je n'attache pas grande importance, car l'Académie ne se réunit à la section que lorsque la section elle-même a déjà prononcé un jugement préparatoire, et je pense que MM. Auber, Adam, Halévy, adoptent volontiers l'avis de MM. Ingres et Delaroche, de MM. David et Pradier, lorsqu'il s'agit de prononcer un jugement définitif sur un concours de peinture ou de sculpture. Mais le jugement de l'Académie n'a pas et n'aura jamais une grande autorité, car les professeurs ou les membres de l'Académie, en jugeant leurs élèves, jugent leur enseignement, et il est permis de croire qu'ils le jugent avec indulgence. Sans doute il peut arriver, quelquefois il arrive que les professeurs jugent sévèrement leurs élèves; mais cet héroïsme n'est pas à la portée de tous les caractères et ne détruit pas la valeur de l'objection. L'opinion publique se défie des jugemens de l'Académie : il y aurait un moyen bien simple de la rassurer; ce serait de confier le jugement des concours à un jury pris en dehors de l'École et de l'Académie, qui, pour nous, sont un seul et même corps sous deux noms différens. Si l'enseignement des professeurs est excellent, si le goût qui les dirige est irréprochable, ils doivent tenir à honneur d'entendre proclamer l'excellence et la pureté de leurs leçons par des juges autres qu'eux-mêmes; car l'approbation, en passant par leur bouche, doit perdre, à leurs yeux du moins, une partie de sa valeur. Un jury pris en dehors de l'École et de l'Académie offrirait à l'opinion publique des garanties plus sérieuses d'impartialité. Je sais bien qu'il pourrait se trouver, qu'il se trouverait presque toujours parmi les concurrens un ou plusieurs élèves dont le maître ferait partie du jury; mais, en admettant même que ce fait se réalisât, il n'y aurait aucune comparaison à établir entre le jugement de l'Académie et le jugement du jury que je propose; car ceux qui n'auraient pas d'élèves parmi les concurrens, et qui formeraient sans doute la majorité, seraient à l'abri de toute tentation et prononceraient avec une complète indépendance.

Si cette mesure semblait trop radicale, si la substitution d'un jury aux professeurs de l'école paraissait blessante pour les professeurs, et, pour ma part, je l'avoue, je le comprendrais difficilement, on pourrait composer le jury de six professeurs et de six artistes pris en dehors de l'école. C'est à peu près le mode de jugement adopté à l'école même pour les concours d'émulation dans la section d'architecture. Pourquoi ce mode adopté pour les concours d'émulation, et dont l'expérience a démontré les avantages, ne serait-il pas adopté dans les trois sections pour le jugement des concours annuels?

Quant à la nature des récompenses, ma pensée se réduit à deux

points très précis : je ne voudrais pas qu'il fût permis de concourir passé vingt-cinq ans, et je crois qu'il conviendrait de supprimer l'école de Rome. Le premier point ne soulèvera sans doute aucune objection. Si les élèves qui doivent commencer l'étude de leur art, peinture, statuaire ou architecture, vers l'âge de quinze ans, n'ont pas donné la mesure de leurs facultés à vingt-cinq ans, il est probable qu'à trente ans ils ne seront pas devenus des artistes éminens. Dans l'espace de cinq ans, ils pourront se perfectionner dans la pratique matérielle du métier, mais il n'est guère permis d'espérer qu'ils révèlent une abondance d'imagination, une élévation de pensée qu'ils n'auraient pas montrée jusque-là. Le second point soulèvera, je le sais, des objections nombreuses, et pourtant, malgré ces objections, dont je reconnais toute la gravité, toute l'importance, je crois devoir demander formellement la suppression de l'école de Rome.

Personne moins que moi n'est disposé à nier l'utilité d'un voyage en Italie pour les peintres, les sculpteurs et les architectes. Je reconnais volontiers qu'une année passée à Rome peut exercer sur l'imagination des jeunes artistes la plus heureuse influence. Je choisis Rome à dessein, car aucune ville d'Italie n'est aussi féconde en enseignemens. Les deux galeries de Florence, la galerie des Offices et la galerie Pitti, malgré leur prodigieuse richesse, ne peuvent remplacer la Sixtine et les chambres du Vatican. Le musée de Naples offre un assemblage précieux de morceaux antiques. Les bronzes trouvés à Pompéi, à Herculanum, sont d'un immense intérêt. Les peintures murales enlevées aux ruines de ces deux villes seront toujours un sujet d'études très profitables; cependant il ne faut pas oublier que ces peintures ne sont pour la plupart que des répétitions d'œuvres perdues aujourd'hui sans retour. Il est bon de les consulter; mais ce serait se tromper grossièrement que d'y chercher un témoignage précis sur l'état de l'art au premier siècle de l'ère chrétienne. Quant à Venise, dont les églises et la galerie offrent des trésors nombreux, les leçons qu'elle peut donner se renferment dans un cercle trop étroit pour qu'elles puissent jamais dispenser d'un voyage à Rome. Je n'hésite donc pas à déclarer que Florence, Naples et Venise, malgré l'éclat et la valeur très réelle des œuvres qu'elles possèdent, sont pour l'artiste une étude moins féconde que Rome. Deux hommes, en effet, remplissent Rome de leur grandeur, et, fussent-ils seuls, n'y eût-il autour d'eux aucun monument de l'art antique, ils suffiraient encore à renouveler, à transformer l'imagination de tous les artistes appelés à marcher sur leurs traces. Ai-je besoin de nommer ces deux hommes? Leurs noms ne sont-ils pas déjà sur toutes les lèvres? Chacun n'a-t-il pas deviné que je veux parler de Raphaël et de Michel-Ange?

Lors même que Rome n'offrirait à l'étude que la chapelle Sixtine et

les chambres du Vatican peintes par Raphaël, Rome serait encore la première de toutes les écoles. Les œuvres de ces deux hommes éminens sont empreintes, en effet, d'un savoir si profond, que celui qui les connaît, qui a vécu dans leur intimité, peut, à bon droit, se vanter de connaître l'art tout entier. En quittant Raphaël et Michel-Ange, il emporte au fond de son ame une image que le temps ne saurait effacer; chaque fois qu'il se trouve en présence d'une œuvre éclatante ou sévère, pour l'estimer à sa juste valeur, il n'a qu'à interroger cette image, et il est sûr de ne pas se tromper. Cependant Raphaël et Michel-Ange ne représentent pas même la moitié des richesses de Rome. Outre les musées du Vatican et du Capitole, que de palais, que d'églises, que de galeries où l'on peut étudier les principales écoles d'Italie! La plupart des maîtres que nous connaissons à Paris, dont la galerie du Louvre possède plus d'une œuvre importante, se révèlent à Rome sous un aspect inattendu. Annibal Carrache, au palais Farnèse, est un peintre nouveau pour ceux qui ne l'ont étudié que dans ses tableaux. Il y a dans *le Triomphe de Bacchus* une franchise, une hardiesse, une verve à laquelle nous ne sommes pas habitués. La tribune de Saint-André della Valle nous montre Dominiquin avec des qualités qu'on ne trouve pas même dans le plus célèbre et le plus vanté de ses tableaux, dans *la Communion de saint Jérôme.* C'est dans la tribune de Saint-André qu'il faut étudier Dominiquin, si l'on veut savoir vraiment ce qu'il vaut. *Le Martyre de saint André,* qui se voit à San-Gregorio, en regard d'une fresque du Guide; la chapelle même de Saint-Basile, à Grotta-Ferrata, dont les diverses compositions se recommandent par tant de vérité, ne peuvent donner une idée du mérite qui éclate dans la tribune de Saint-André. Jamais Dominiquin ne s'est montré aussi simple, aussi savant; jamais il n'a tiré un plus riche parti de l'architecture. Le Guerchin et Guide, étudiés à la villa Ludovisi, au palais Rospigliosi, ne sont pas moins nouveaux pour ceux qui ne connaissent que leurs peintures à l'huile. Guide et le Guerchin, comme Dominiquin et Annibal Carrache, dans leurs fresques de Rome, se montrent à nous avec une puissance qu'on chercherait vainement dans leurs autres compositions.

La sculpture n'est pas représentée à Rome moins richement que la peinture. Le Vatican et le Capitole renferment une foule de figures qui, sans pouvoir se comparer à la Vénus de Milo, aux marbres d'Athènes, se recommandent pourtant par de rares mérites. Le torse du Vatican, qui passe parmi les antiquaires pour un fragment d'Hercule au repos, pourrait seul se placer à côté de l'Ilissus et du Thésée. Le Laocoon, l'Apollon du Belvédère, le Méléagre, sans appartenir à un art aussi élevé, et qu'on ne pourrait mettre sur la même ligne sans avouer hautement son ignorance, offrent pourtant d'utiles enseignemens. Le torse et le masque du Laocoon expriment la douleur avec une admirable

énergie. Quant au Capitole, quoiqu'il soit moins riche que le Vatican, il renferme cependant plus d'une œuvre précieuse. L'Hercule en bronze doré, l'Antinoüs, la Diane, la Junon, seront toujours étudiés avec fruit. Le Moïse de Saint-Pierre-aux-Liens, le Christ de la Minerve, la Pieta de Saint-Pierre, sont encore des leçons excellentes, même après les chefs-d'œuvre de l'art antique. Si le goût n'est pas pleinement satisfait par le style de ces trois compositions, en revanche le savoir qui se révèle dans chaque morceau excite une légitime admiration.

Rome n'est pas, pour l'architecte, une école moins généreuse que pour le peintre et le statuaire. Ruines antiques, palais modernes, tout ce qui peut servir à développer l'imagination se trouve réuni dans l'enceinte de Rome. Le Colisée, le théâtre de Marcellus, les arcs de Constantin, de Titus et de Septime Sévère, le Panthéon et le temple de la Paix, le portique d'Octavie et les colonnes du temple de Jupiter Stator nous montrent l'art antique sous des aspects variés. Le palais Farnèse, le palais Giraud, le palais de la Chancellerie, nous montrent l'art moderne dans toute son élégance, toute sa pureté. Il est impossible de ne pas admirer, d'étudier sans profit la sobriété, la simplicité sévère, qui font du palais Giraud une œuvre exquise. Le palais Farnèse, quoique moins pur, offre pourtant plusieurs parties d'une grande élégance. Quant au palais de la Chancellerie, il est depuis long-temps apprécié par tous les hommes compétens.

Rome n'enseigne pas seulement à l'architecte ce qu'il doit faire, mais bien aussi ce qu'il doit éviter. Si le palais Giraud est un modèle de grace, de simplicité, le palais Doria est une des œuvres les plus ridicules que puisse enfanter l'imagination humaine. Il est difficile, peut-être impossible, de produire un monument d'un style plus tourmenté, plus maniéré; je ne crois pas qu'il soit permis d'aller plus loin dans le mauvais goût. Et que d'églises je pourrais nommer dont le style ne vaut guère mieux que celui du palais Doria! Certes, l'architecte qui veut étudier son art trouve de quoi nourrir sa pensée sans sortir de Rome. Il y a dans les monumens que je viens de nommer une variété de formes qui se prête aux comparaisons les plus instructives. Si Rome ne peut tenir lieu d'Athènes, si le goût qui a présidé aux œuvres de l'architecture romaine n'est pas aussi pur que le goût des artistes grecs, il y a cependant une riche moisson à recueillir dans l'étude des monumens romains. Personne, je crois, ne voudra contester l'importance de ces monumens, je parle de ceux qui appartiennent à l'antiquité, non-seulement sous le rapport de l'art proprement dit, mais aussi sous le rapport de la science. Si le goût, en effet, trouve parfois à blâmer, l'esprit demeure confondu en voyant avec quelle sagacité consommée tous les moyens sont réunis et combinés pour assurer la durée de l'œuvre. Le Colisée, debout depuis dix-huit siècles, est là pour attester

jusqu'à quel point les architectes romains avaient porté la science de la construction. Il y a dans ces ruines une majesté, une force qui semble défier le temps. Et l'histoire nous apprend, en effet, que la main des hommes, bien plus que la main du temps, a ébréché les murailles du Colisée.

Ainsi donc, les trois arts du dessin, peinture, statuaire, architecture, trouvent à Rome des leçons sans nombre, des conseils variés à l'infini, des inspirations généreuses, des remontrances austères, et pourtant je n'hésite pas à demander qu'on supprime l'académie de France à Rome. Si je crois, en effet, à l'utilité d'un voyage en Italie, je ne crois pas que l'académie réponde à sa destination.

Les pensionnaires de l'académie forment à Rome une petite église et se mêlent rarement à la société des étrangers; ils vivent entre eux et s'encouragent mutuellement, à leur insu, à persévérer dans la voie qu'ils ont choisie. Préjugés, idées étroites, principes exclusifs puisés à l'école de Paris, ils n'oublient rien. Ils respirent l'air de Rome, et c'est à peine si, au bout de deux ans, ils jugent avec clairvoyance, avec impartialité les œuvres les plus admirables, les créations les plus complètes de l'art moderne. Un mot suffit pour caractériser les idées singulières que les pensionnaires apportent en Italie et qu'ils n'ont pas toujours abandonnées quand ils reviennent en France. Il y a quelques années, je me trouvais à Rome au Vatican : je vis arriver un jeune lauréat qui, pour la première fois, contemplait l'*École d'Athènes* J'étais curieux, je l'avoue, d'étudier l'impression que produirait sur lui cette composition. Ma curiosité fut bientôt satisfaite, car le jeune lauréat n'essaya pas de cacher son étonnement en présence d'une peinture si nouvelle pour lui, si peu d'accord avec tout ce qu'il avait vu jusque-là : il était dépaysé. « Si c'est là Raphaël, dit-il naïvement, il faut le temps de s'y faire. » Je ne sais pas si, avec l'aide du temps, le pensionnaire dont j'ai recueilli l'aveu est arrivé à comprendre pleinement le génie de Raphaël, je ne sais pas si, à l'heure où je parle, il pense comme tous les hommes éclairés que l'*École d'Athènes* n'a jamais été surpassée; mais il y a dans cette parole un accent de franchise et de vérité que je ne puis oublier. Qu'est-ce donc que l'enseignement de Paris, si les élèves couronnés, en présence de Raphaël, éprouvent plus d'étonnement que d'admiration? La plupart des pensionnaires quittent Rome sans avoir modifié profondément les opinions qu'ils avaient puisées dans l'atelier de leur maître. L'isolement où ils vivent ne leur permet guère de se renouveler. Le bagage de préjugés qu'ils ont apporté, ils le remportent comme un trésor précieux dont ils ne doivent jamais se séparer. Comme les œuvres qu'ils envoient chaque année sont soumises au contrôle de leurs maîtres et louées ou blâmées publiquement, ils continuent à régler leurs études en Italie d'après les principes qui

les guidaient en France. Ils demeurent ce qu'ils étaient et tirent de leur voyage un assez maigre profit. Sans doute ce que je dis des pensionnaires ne se réalise pas constamment, sans doute il se trouve parfois à l'académie un peintre, un statuaire, un architecte qui ne débute pas à Rome par l'étonnement et se fait Italien au bout de quelques mois; mais cette exception n'entame pas la vérité générale de mes paroles. Pour un pensionnaire qui aborde sans surprise l'*École d'Athènes* et le *Jugement dernier,* il y en a vingt qui diraient, s'ils n'étaient retenus par la crainte du ridicule : « Si c'est là Michel-Ange et Raphaël, il faut le temps de s'y faire. »

Pourquoi les pensionnaires forment-ils à Rome une petite église? pourquoi vivent-ils entre eux? pourquoi semblent-ils dédaigner les idées nouvelles? Je me suis plus d'une fois posé cette question, et je crois l'avoir résolue. Les pensionnaires de l'académie s'isolent, parce qu'ils pensent sincèrement n'avoir plus rien à apprendre. Comme ils sont presque tous parvenus à la moitié de la vie; comme, pour obtenir le grand prix de Rome, ils ont étudié pendant dix ans, quelquefois même pendant quinze ans, ils arrivent sans peine à se persuader que le grand prix de Rome est la limite extrême du savoir et du talent. Ils vivent seuls et ne se mêlent pas volontiers à la société des artistes étrangers, et, par le nom d'étrangers, je désigne tous les artistes qui ne font pas partie de l'académie; ils gardent fidèlement les principes qui leur ont été enseignés à Paris, parce qu'ils sont pleinement convaincus de l'excellence de ces principes. Dans la langue, j'allais dire dans le jargon de l'académie, les peintres, les statuaires, les architectes, qui ne sont pas au nombre des lauréats, à quelque nation qu'ils appartiennent d'ailleurs, s'appellent vulgairement *les hommes d'en bas.* Quant à ceux qui habitent la villa Medici, ils se nomment modestement *les hommes d'en haut.* Sous cette double désignation, si puérile en apparence et qui semble d'abord empruntée à la configuration des lieux, puisque la villa Medici, placée à côté de la Trinité-du-Mont, sur le Pincio, domine la place d'Espagne, il faut reconnaître un sentiment de supériorité qui, par malheur, est bien rarement justifié.

A cet orgueil que la durée de leurs études explique sans l'excuser, vient s'ajouter le bien-être que l'état leur assure. La pension des lauréats est certainement très modique, et, si l'école de Rome était vraiment utile, la France pourrait l'augmenter sans se rendre coupable de prodigalité; mais cette pension suffit pour éloigner tout souci de l'esprit des lauréats. Logés, nourris à la villa Medici, ils reçoivent chaque mois 18 piastres romaines; quand ils voyagent en Italie, ils reçoivent 32 piastres. A coup sûr, ce n'est pas la richesse, mais c'est au moins l'indépendance; et comme cette condition privilégiée dure cinq ans, comme pendant cinq ans les pensionnaires de l'académie n'ont pas à se pré-

occuper de la vie matérielle, il ne faut pas s'étonner si ce bien-être, venant en aide à l'orgueil, les conduit à l'indolence. Il y a tel pensionnaire qui, dans l'espace de cinq ans, n'a pas visité cent fois le Vatican, et qui ne connaît pas même toutes les richesses de ce prodigieux musée. Ils font à Rome un si long séjour, qu'ils ne se pressent pas d'étudier tous les trésors mis à leur disposition, et souvent la cinquième année s'achève sans qu'ils aient passé en revue toutes les merveilles qui devraient renouveler, qui devraient féconder leur pensée.

A leur retour en France, les pensionnaires de l'académie s'étonnent de l'oubli profond où leur nom est tombé. En partant pour Rome, ils croyaient naïvement que le public se souviendrait d'eux; ils espéraient le retrouver fidèle, empressé. En voyant sur tous les visages la plus parfaite indifférence, ils accusent le public d'injustice et d'ingratitude. Personne ne songe à les interroger sur leurs projets. Les travaux envoyés de Rome chaque année produisent une impression si passagère, que le retour d'un lauréat passe nécessairement inaperçu. Il est bien rare qu'un artiste absent depuis cinq ans, qui, pendant toute la durée de son séjour en Italie, n'a produit le plus souvent aucune œuvre d'un caractère vraiment nouveau, réussisse à exciter la curiosité. Après quelques jours d'étonnement et de colère, forcé de se rendre à l'évidence, le lauréat qui n'est plus jeune, qui vient d'achever son septième lustre, se résigne enfin à recommencer la lutte qu'il croyait terminée. Chacun devine ce qu'il doit souffrir en acceptant pour rivaux ceux qu'il avait dédaignés jusque-là comme des athlètes trop faibles pour entrer en lice avec lui. Bon gré, mal gré, quelle que soit sa pensée sur lui-même et sur le public, il faut bien qu'il se décide à faire ses preuves pour attirer l'attention. Puisque le public ne le connaît pas, il faut qu'il lui apprenne son nom. Après cinq ans passés dans la sécurité la plus complète, dans le contentement de soi-même, c'est une rude épreuve, et, parmi les pensionnaires, il en est bien peu qui l'abordent sans frayeur. Pour sortir victorieux de cette lutte avec l'indifférence, un courage de quelques mois ne suffit pas; il faut, pendant plusieurs années, une persévérance qui ne se démente pas un seul instant. Dans l'isolement volontaire où il vivait, le pensionnaire de l'académie s'était habitué à se considérer comme un maître consommé. Sans avoir produit aucune œuvre éclatante, il se respectait, il se savait bon gré d'avoir étudié pendant dix ans pour obtenir les suffrages de l'Institut. Il avait été couronné, donc il avait du talent. Le fameux enthymème de Descartes sur l'existence prouvée par la pensée n'avait pas à ses yeux une évidence plus lumineuse. Les professeurs réunis à l'Institut n'avaient pu se tromper; puisqu'ils l'avaient jugé digne de vivre pendant cinq ans en Italie aux frais de l'état, il était sûr de trouver à son retour des travaux selon son goût. Le jugement prononcé par les professeurs

en séance publique n'était-il pas un argument sans réplique, une recommandation victorieuse?

Hélas! qu'il y a loin de ces rêves à la réalité! Le public, pour admirer, pour blâmer un tableau, une statue, une église ou un palais, ne tient pas à savoir si l'auteur a été couronné par l'Institut. Il juge l'œuvre en elle-même sans demander si le peintre, le statuaire ou l'architecte a vécu cinq ans en Italie. Si le pensionnaire a de lui-même une trop haute idée, s'il a pour son talent et son savoir une estime que ses œuvres ne justifient pas, le public se charge de lui enseigner la modestie. Certes, il arrive parfois au public de se tromper; parmi ceux qui donnent leur avis, qui se prononcent sans hésiter, il en est plus d'un qui tranche les questions dont il ne sait pas le premier mot. Pour avoir eu le talent de s'enrichir, ou le bonheur de naître dans la richesse, on n'est pas nécessairement capable d'apprécier un tableau, une statue; mais, à tout prendre, malgré bon nombre de bévues, le public est rarement injuste. Si parfois il s'engoue d'une œuvre sans importance, il reconnaît volontiers sa méprise, et ne se fait pas prier pour bafouer ce qu'il admirait huit jours auparavant, dès qu'une voix sincère a parlé au nom de la vérité. Sans connaître, sans chercher la raison de ses sympathies, il préfère généralement ce qui doit être préféré. Sans être souverainement juste, il possède une justice relative qui ne s'éloigne pas trop de la vérité. Si le tableau placé devant lui n'a d'autre mérite que de rappeler une composition de l'école romaine, ou de l'école florentine, faute de pouvoir saluer dans ce pastiche une vieille connaissance, il passe, et ne daigne pas même demander le nom des personnages. Si le pensionnaire n'a pas appris à penser par lui-même, s'il n'a appris en Italie que l'art trop facile de substituer en toute occasion la mémoire à l'imagination, s'il n'est pas assez fort pour reconnaître combien il est peu de chose, pour sentir qu'il n'a aucun droit aux applaudissemens, il est perdu sans retour. Confondu dans la foule, il aura beau transcrire ses souvenirs, la renommée ne viendra pas le trouver. Après d'inutiles efforts pour appeler, pour enchaîner l'attention, aigri, découragé, il maudira ses illusions, ses espérances, et ne pensera jamais sans colère au grand prix de Rome, qui devait lui donner la gloire, et qui souvent ne lui donne pas même le pain de chaque jour.

Si telle est la destinée commune des pensionnaires de l'académie, si la plupart d'entre eux trouvent à peine dans la pratique de leur art de quoi subvenir aux besoins de la vie matérielle, est-il sage de maintenir l'académie? Ne conviendrait-il pas de récompenser l'étude et le talent d'une autre manière? Qu'on ne se méprenne pas sur la nature de ma pensée; ce n'est pas une économie que je propose. L'académie de France à Rome est pour l'état une dépense insignifiante. Loin de regretter les

112,000 francs affectés à l'encouragement des jeunes artistes, je voudrais voir doubler, tripler cette somme; mais je voudrais qu'elle fût employée autrement. L'Italie est pleine d'enseignemens; que les jeunes artistes qui ont donné des preuves de talent aillent donc en Italie aux frais de l'état, mais qu'ils n'y demeurent pas cinq ans, qu'ils ne restent pas si long-temps éloignés de la patrie qui doit un jour les juger. Pour renouveler, pour agrandir leur pensée, deux années suffiraient amplement, et, pour qu'ils reçoivent de l'Italie une éducation vraiment féconde, qu'ils soient affranchis de tout contrôle pendant toute la durée de leur séjour; qu'ils étudient librement, selon l'instinct de leur imagination; qu'ils interrogent les monumens de l'art antique; qu'ils vivent dans le commerce familier des maîtres de toutes les écoles; qu'ils s'arrêtent à Florence ou à Venise, à Pise, à Padoue, à Rome, sans se demander ce que pensera de leur prédilection pour tel ou tel maître la quatrième classe de l'Institut. S'ils veulent aller chercher à Orvieto, dans les fresques de Signorelli, l'origine du *Jugement dernier*, ou consulter Giotto à Saint-François-d'Assise, que rien ne les retienne. Si leur goût les appelle ailleurs qu'en Italie, s'ils se sentent attirés vers les maîtres de l'école espagnole ou de l'école flamande, qu'ils visitent les musées d'Anvers et de Madrid, les églises de Gand, de Bruges, de Tolède, de Séville; qu'ils aillent à leur guise de Van-Eyck à Murillo, de Jean Hemling à Velasquez, de Rubens à Ribeira. Que la France, en mère généreuse, leur ouvre l'Europe entière, rien de mieux : ce n'est pas là de l'argent perdu.

Mais, s'il est juste d'encourager ceux qui entrent dans la carrière, il n'est pas moins juste assurément d'encourager, de récompenser ceux qui ont déjà donné quelque chose de plus que des espérances, qui ont produit un bel ouvrage. Au lieu d'entretenir pendant cinq ans en Italie les élèves qui trop souvent ont montré plus de persévérance que de vrai talent, ne serait-il pas plus sage d'appliquer une partie de cette somme à des œuvres de peinture ou de statuaire dignes d'admiration et d'étude? Pourquoi n'accorderait-on pas chaque année au plus beau tableau, à la plus belle statue du Salon, un prix de 10,000 francs, par exemple?

Quant aux architectes, il est clair qu'ils ne peuvent se dispenser de voyager. Les élèves qui auraient fait preuve de savoir et de goût à l'école de Paris devraient donc voyager pendant deux ans au moins aux frais de l'état, et visiter tour à tour l'Égypte, la Grèce, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, et enfin la France. Ils devraient rapporter de leurs voyages des dessins précis, accompagnés de tous les documens nécessaires pour établir la sévérité de leurs études. De cette façon, en laissant de côté l'Inde, qui n'est pas sans intérêt, mais qui tient dans

l'histoire de l'art une place à part, ils auraient parcouru le cercle entier de l'architecture, depuis Thèbes jusqu'à Reims, depuis le Parthénon jusqu'à l'abbaye de Westminster, depuis Grenade jusqu'à Cologne. Quand ils seraient appelés à restaurer une église gothique, ils n'auraient qu'à ouvrir leurs cartons pour accomplir la tâche qui leur serait confiée.

Reste la distribution des travaux, qui n'est, ou du moins qui ne devrait être qu'une forme particulière d'encouragement, une récompense accordée aux plus dignes, aux plus capables. Si l'école de Rome était supprimée, on aurait fait un grand pas vers le bon sens. Les pensionnaires de l'Académie ne réclameraient pas, au nom du privilége dont ils jouissent pendant cinq ans, l'exécution des tableaux et des statues destinés à nos églises, à nos musées. Aujourd'hui, quoique la plupart d'entre eux trouvent à peine de quoi vivre dans la pratique de leur art, il en est qui obtiennent des travaux sans avoir d'autres titres à faire valoir que leur titre de pensionnaire. Puisque l'état les a nourris pendant cinq ans, il ne peut pas, il ne doit pas, disent-ils, les laisser sans travaux. C'est une prétention qu'il ne faut pas accueillir, une erreur qu'il ne faut pas encourager. Le privilége n'a rien de commun avec le droit. Les pensionnaires de la villa Medici s'habituent volontiers à croire que les travaux de peinture, de statuaire, d'architecture, leur appartiennent légitimement. A les entendre, l'état n'a pas le droit de décorer une chapelle, d'élever un palais, sans réclamer leur concours; ils ne peuvent demeurer oisifs, et, pour eux, un travail qui n'est pas commandé ne vaut pas mieux que l'oisiveté. Aussi qu'arrive-t-il? Les travaux s'émiettent, se divisent en parcelles, et, quand il s'agit de décorer un monument, l'unité manque presque toujours. Pour contenter les pensionnaires qui parlent de leurs droits, on arrive à mécontenter un juge qu'il serait sage peut-être de consulter, le public qui paie, et qui a bien aussi quelques droits à faire valoir.

C'est pourquoi, dans l'intérêt de l'enseignement, au nom de la justice, au nom de l'art, je pense qu'il serait sage de supprimer l'école de Rome.

GUSTAVE PLANCHE.

REVUE

DE LA

LITTÉRATURE ANGLAISE.

MILDRED VERNON,

A tale of parisian life in the last days of the monarchy, by Hamilton Murray. — London, 1848, 3 vol., Henry Colburn.

J'avoue que le titre m'a séduit. Rentrer, pour quelques heures, dans ce Paris qui n'est plus, retrouver l'ombre évanouie de cette élégance proscrite, saluer une fois encore et les grandeurs et les beautés; revoir le luxe, les arts, tout ce dont vit l'intelligence, tout ce dont s'épanouit le cœur; échapper, plein de joie, aux tristesses du présent, à ses mensonges, à ses folies, à ses haines, à ses vulgarités, comment ne pas céder à une tentation si attrayante? Lire, c'est vivre, et j'ai voulu vivre une heure de plus dans ce passé si peu lointain qui n'est qu'un rêve de la nuit dernière : rêve heureux, même pour ceux qui le maudissent; songe de paix, de calme et de prospérité, interrompu sans cause, et par un sursaut dont nulle science n'a le secret.

Le livre, d'ailleurs, avait fait bruit dans la société anglaise, empressée à tous les récits de la nôtre, et l'anonyme à peu près complet de l'auteur excitait bien quelque curiosité. On pouvait se demander s'il s'agissait d'une apologie ou d'une satire *après coup,* comme l'Angleterre en a été trop prodigue à toutes les phases si variées de notre histoire; mais, le dirai-je? il y avait dans l'aspect de ces trois

volumes, dans leur forme, dans l'ensemble de leur impression, quelque chose qui éloignait l'idée de l'injure; l'épigraphe seule pouvait arrêter le lecteur : « Vous n'êtes pas un peuple moral, et vous le savez sans qu'un poète trop sincère vous le dise. » Cette citation de Byron est nette et dure. Cependant elle a le mérite de la franchise annoncée, et l'on peut, après réflexion, chercher, dans la préface, un commentaire à ce jugement en deux lignes.

En effet, la préface débute par des excuses. Ce n'est, dit-elle, que dans leur sens précis qu'il faut prendre les vers placés à la première page du livre, et non comme appliqués à la nation française. Il est difficile de comprendre cette distinction; mais elle est trop polie pour que l'on en dispute. C'est plutôt à ses compatriotes que l'auteur semble vouloir s'attaquer, et l'on croirait, à ses précautions préliminaires, qu'il tient un peu plus à nous qu'à eux. Il les blâme de leur goût éternel à transporter la vieille Angleterre dans leur malle de voyage, et de ne visiter le continent que pour *voir*, ou plutôt pour *avoir vu*. « Je vous ai suivis, leur dit-il, dans vos courses à l'étranger, où vous n'apparaissez pas à votre avantage. Je vous étonnerai, je vous offenserai peut-être en vous disant qu'un Français de bonne naissance et d'éducation soignée est beaucoup plus moral que vous ne l'êtes vous-mêmes, — dans le sens purement social, en ce qui touche aux liens de l'amour ou du mariage, — et cela parce que vous êtes *réellement* enthousiastes et *réellement* pleins de cœur, lorsqu'un Français n'a dans ces matières ni le cœur ni l'enthousiasme, tenant le premier pour chose folle et le second pour chose ridicule. » D'où il suit que les Anglais, et telle est la doctrine de l'auteur, sont les seuls hommes capables de commettre *une folie*, tandis que, pour les Français, la règle générale, en fait de passions, se borne à cette formule : « C'est moins une affaire de cœur qu'une affaire. »

On voit d'avance ainsi le côté principal du sujet qui va être traité. La logique a beau murmurer à ces partages de blâmes élogieux, l'esprit se rassure devant la perspective qui lui est ouverte. Il s'agira sans doute d'autres tableaux que ceux qui nous attristent au milieu de notre actuelle et funèbre vie. Entrons donc dans ce monde ressuscité; oublions, s'il se peut, puisque le cœur va jouer son rôle, la route aride et glacée où nous marchons dans les angoisses; oublions les fêtes nouvelles, si pleines d'alarmes, lorsqu'elles ne sont pas chargées d'ennui; oublions les caricatures, les plagiats, les scandales; oublions tout ce qui est, pour retrouver tout ce qui fut.

Le commencement du livre est bizarre : vous vous trouvez dans une loge de l'Odéon. Il est vrai qu'on représente la *Lucrèce* de M. Ponsard, que cette tragédie est dans toute la fraîcheur de sa nouveauté, et qu'il est à peu près possible qu'une portion du monde élégant s'y rencontre. Sir Édouard Vernon et sa jeune femme, tout fraîchement débarqués en France, au beau milieu de leur *lune de miel*, sont placés seuls au-dessus d'une loge de la galerie, toute remplie de *lions* et, qui pis est, de *lionnes*. — Nous nous servons des expressions de l'auteur. — La conversation y est assez étrange pour les chastes et sévères oreilles de lady Mildred, jeune Anglaise des comtés du nord, élevée dans les raides principes du *cant*, inflexible contre les faiblesses, vouée à la vertu comme au plus inexorable devoir, hors duquel la perdition de l'ame est certaine, quelle que doive être plus tard l'immensité du repentir. Remarquablement belle, elle n'avait pas la conscience de sa beauté; les lacs bleus, les montagnes neigeuses n'avaient jamais

parlé à son imagination calme. Rien enfin n'avait encore révélé ou réveillé en elle le sens poétique de la vie.

Sir Édouard était d'une tout autre nature. Riche, avide de plaisir, enclin au changement et dénué de force propre pour résister à un goût, il avait épousé Mildred par amour, mais par amour surtout de la nouveauté. La conversation qui venait de choquer si vivement sa femme lui avait, au contraire, inspiré une sorte d'attrait. On y avait traité sans façon les questions de cœur, et une jeune baronne de Cévèzes y avait donné cours à ce piquant verbiage du paradoxe, qui était devenu, dans les derniers temps, le fonds d'esprit des causeurs vantés. Elle avait exposé, en deux mots, « le complet système des relations sociales en France : — La faute est inévitable, et l'individualité de l'affection n'existe pas. » Cette métaphysique *passionnelle* avait paru infâme à lady Mildred; elle avait fait sourire agréablement sir Édouard. Le roman est tout entier dans ce premier chapitre.

La forme y apparaît, telle que vous la verrez jusqu'au bout, plus française qu'anglaise, mais évidemment mêlée des deux élémens. On y sent percer l'instinct de la description violente, de l'exagération des détails, comme une réminiscence de Dickens appliquée aux classes élevées; on y aperçoit surtout la tendance aux *portraits*, qui se développe à mesure que le récit avance. Plusieurs sont trop ressemblans, et nous aurons grand soin de ne pas les reconnaître, tout en remarquant que les modèles ont dû souvent poser pour être si bien reproduits. Il est fâcheux que le choix en ait été exclusivement fait dans le monde excentrique, et qu'un grand nombre de lecteurs ou plutôt de lectrices doive être réduit à ne pas comprendre ce mérite particulier.

C'est aussi dans ce premier chapitre que figurent les quatre personnages principaux qui vont nous indigner ou nous attendrir. J'en ai déjà nommé trois; le quatrième est un jeune duc, Gaston de Montévreux, la perle de l'aristocratie française, nature d'élite dont Dieu s'est plu à enrichir les perfections, et qui n'attend, pour être rendue à elle-même et s'épanouir loin du chaos des frivolités, que la rencontre d'une ame aimante comme il en est peu sous le ciel. Ce personnage nous est connu : il se nomme Rochegune dans *Mathilde*, et M. Eugène Sue, que l'auteur traite assez mal, du moins quant à sa *mise*, lui a été, là, de quelque secours. Malheureusement la copie ne dure pas.

C'est dans le salon de la duchesse douairière de Montévreux que se prépare le nœud de l'action. Nous sommes en plein faubourg Saint-Germain, dont nous craignons qu'on ne nous parle que par ouï-dire, et dont l'esquisse est évidemment destinée au public anglais. Écoutons l'auteur : « Il y a entre l'appartement d'un *gentilhomme* à Paris et celui d'un *enrichi* la différence qui existe entre un cachemire de Lahore et un châle de Ternaux.... Ce n'est qu'au faubourg Saint-Germain que se peut trouver l'élégance de bonne maison, le goût naturel qui produit l'union de la simplicité à la richesse, du magnifique au commode, qu'un gentilhomme seul peut apprécier, à laquelle un gentilhomme seul peut atteindre.

« En même temps, il faut le dire, cette distinction du reste de la société a été achetée à un prix qui pourrait paraître trop élevé. Si, comme nous l'avons entendu dire à Mme de Montévreux, il se trouve à Paris des lieux de refuge où les vieilles traditions sont saintes, et où rien n'est changé depuis le temps de

Louis XVI, il faut ajouter que les personnes qui habitent ces lieux, tout en ayant l'incontestable privilége des bonnes manières et des nobles traditions, se sont exclues de tout partage dans les réalités de la vie. Étrangers à la marche universelle de l'esprit humain et aux transformations politiques de leur patrie, indifférens aux événemens qu'ils sentent, par instinct, devoir passer inoffensifs sur un gouvernement qu'ils détestent, gardant, par vanité plus encore que par un autre sentiment, le culte superstitieux d'institutions qu'ils savent irrévocablement détruites, les gentilshommes français, dans leurs hôtels et dans leurs châteaux, vivent à part du monde positif, dans un monde imaginaire peuplé de leurs illusions. Muets au milieu de l'universelle clameur, ou réservant leur voix pour un *bon mot*, immobiles au milieu de l'universelle activité, dédaigneux des connaissances que le monde entier s'empresse de conquérir, jetant leurs regards en arrière lorsque les yeux du monde sont dirigés en avant, niant l'existence de toute chose, excepté d'eux-mêmes et de leur foi, ils restent, politiquement parlant, un monument de gloire pour le passé, et d'inutilité pour le présent. Dans un sens moral, ils ont une valeur très réelle; sans eux, l'on chercherait en vain, d'un bout de la France à l'autre, les manières, les habitudes, les sentimens distingués. »

La traduction de ces lignes est si facilement française, qu'elles n'ont pas pu être *pensées* en anglais. Elles résument des conversations habituelles qui ont dû se faire à Paris, et dont l'idiome seul s'est changé à Londres.

C'est dans le salon aristocratique de la duchesse de Montévreux que lady Mildred retrouve Gaston, l'homme gracieux et pur qui doit changer sa destinée. C'est là aussi que sir Édouard s'échauffe aux récits méprisans qu'il y entend sur Mme de Cévèzes. Plus on accable cette femme, plus on la rejette dans la proscription des mœurs, plus ses sens irrités lui donnent l'impérieux désir de la revoir. Le vieux dogme d'Oromase et d'Arihmane se renouvelle pour ce jeune couple anglais; chacun suit sa pente, la femme vers le bonheur, l'homme vers le plaisir. Dans cette scène, où l'esprit domine, il est pénible de trouver des taches de détail. Jamais, en pareil lieu, une femme, si rieuse qu'elle soit, n'a dit, en permettant à un homme marié de la rencontrer *au manége* : « J'irai, si madame n'est pas jalouse. »

La belle Mildred avait *réussi* dans le monde; on la citait, on se la montrait, et les invitations lui arrivaient de toutes parts. Elle en reçut une pour l'ambassade.... d'Autriche (je veux supposer que c'est celle-là). La description de ce bal tient une place remarquable dans le livre, et je doute que M. le comte Appony en soit flatté; lord Cowley ne le serait pas davantage, si c'était de son salon qu'on eût voulu parler. Mme la baronne de Cévèzes s'y conduit à peu près comme on le pourrait admettre au jardin Mabille, et l'on va voir comment elle en sort. Quant à lady Vernon, qui a beaucoup rougi sous le feu des anecdotes dont ses voisins l'accablent, dans une très caustique revue des célébrités qui circulent, elle se trouve contrainte à valser avec le jeune duc, dont la conduite démentira plus tard le signalement; car voici de quelle étrange manière il est dépeint : « Gaston de Montévreux était un *lion* du premier ordre. Il était trop parfaitement beau pour n'être pas *adoré* par les femmes, et trop connu par ses qualités natives de grand seigneur pour n'être pas en vogue auprès des hommes. En outre, il était énormément riche. Nul n'avait de meilleurs chevaux, ni ne

les eût montés mieux; nul ne donnait de plus beaux soupers, n'avait eu de plus grands *succès*, et il passait pour le plus beau joueur du monde. C'était plus qu'il n'en fallait pour *rendre célèbre toute femme qu'il eût admirée*, et, avant la fin de la valse, il n'était pas un homme de quelque importance qui ne désirât être présenté à lady Vernon. » Il faut se rappeler où l'auteur vous a fait entrer pour ne pas croire qu'on est en tout autre compagnie.

Mais sir Édouard, de son côté, peut, à bon droit, se faire une illusion complète. Il a trouvé là une personne qui le ramène à pied sur le pont Royal, vers les quatre heures du matin, qui danse le galop sur le trottoir, qui jette par-dessus le parapet un mouchoir de 1,500 francs, qui aperçoit un cabriolet de place et crie de loin : *Cocher de mon cœur!* et qui allume un cigare en route. Le cocher, qui est un observateur, ne manque pas de dire à sir Édouard : *Mylord, m'est avis que c'en est une véritable de ce qu'ils appellent une lionne dans la haute!* Ces mots sont écrits en français; je ne voudrais pas être responsable de la traduction.

Telle est l'origine d'une passion profonde qui va briser un bonheur récent, basé sur les sentimens sérieux que la famille anglaise comporte. Sir Édouard est conquis, subjugué par les graces nouvelles dont vous venez de voir le tableau, et, si j'en crois l'auteur, cet entraînement ne tient pas au caractère de l'homme, mais à sa nationalité. Ce n'est pas parce qu'il est faible, parce que le goût du grossier est en lui, que sir Édouard jette ainsi son cœur à cette aventure : c'est uniquement parce qu'il est Anglais. Lisez plutôt : « Un Français ne se laisserait pas prendre à toutes ces *chatteries*; il en sait le commencement et la fin, ce qu'elles signifient et où elles conduisent, et un mot seul le garantit : *connu!*.... Mais un novice Anglais n'a pas ce préservatif; sa timidité même ne lui sert de rien, car les femmes auxquelles il a affaire sont assez hardies pour y suppléer, et il n'est généralement plus temps pour lui de réclamer, lorsqu'il peut songer à organiser une résistance. » Voilà les Anglaises bien averties, lorsqu'il s'agira d'un voyage sur le continent. Sir Édouard, en effet, se lance dans toutes les excentricités; il arrive enfin à ce premier terme de la rupture conjugale, dépeint avec un vrai talent par l'auteur. La scène où le mari annonce à sa femme qu'il va dîner *en partie de campagne* avec la baronne de Cévèzes a quelque chose de simple et de touchant qui ne sent pas la copie. Elle se termine par un mot profondément vrai, que l'expérience seule peut dicter : « C'était, avait-elle dit, la *première fois* depuis leur mariage! et, croyez-moi, ces choses qui arrivent pour la première fois sont souvent plus pénibles que celles qui arrivent pour la dernière! » On comprend qu'en l'absence du mari l'aimable duc de Montévreux se présente, avec ce bonheur de hasard qui ne le quitte pas un seul moment pendant toute la durée de l'histoire. On comprend aussi que l'occasion est favorable, et que, dans un cœur délaissé, la grace et le dévouement trouvent bientôt leur place. Ainsi arrive-t-il pour Gaston; la belle Mildred, si forte dans la vertu, ne l'est déjà plus dans l'attrait, et ses pensées, sinon son ame, n'auront désormais qu'une direction unique. Le développement de cette passion, aussi vive que chaste, toujours croissante et toujours réfrénée, est le seul point par lequel l'auteur se soit conformé à l'invariable usage des romans nationaux. Jamais ils ne montrent l'amour en dehors du célibat; les héroïnes sont toujours de jeunes filles, et le mariage est toujours le but. Ici, tout à l'inverse. A part Mildred, dont le

devoir *légal* reste intact, les femmes qui jouent un rôle dans cette action multiple sortent, pour la plupart, de la règle indiquée. C'est une innovation qui peut choquer en Angleterre, mais que la peinture vraie des mœurs devait tôt ou tard exiger.

On vient de voir les deux données principales du livre; elles marchent chacune dans sa voie : l'une, élégante, droite, parfumée des plus douces fleurs de la tendresse et de l'imagination; l'autre, immonde et pénible, semée de ruines et de sang. Édouard Vernon se bat en duel; blessé presque mortellement, il reçoit de sa femme les soins les plus affectueux, et ne prononce, dans son délire, que le nom avili dont il a fait son talisman. Édouard Vernon a perdu sa fortune, et, lorsque sa femme la lui a rendue, il court à ce boudoir maudit qui fut le gouffre de son repos. L'auteur ne nous dit pas si cette persistance est encore *nativement* britannique, et je lui sais gré de son silence, sans lequel on lui citerait le chevalier Desgrieux.

Quant à Gaston, l'amour élève et grandit son ame; un nouvel horizon s'ouvre à ses yeux sous l'influence de la voix adorée qui lui en dévoile les splendeurs. L'homme brillant, mais jusqu'alors inutile, comprend enfin que ses facultés ont un but; il écoute avec transport cette langue nouvelle qui émeut à la fois sa raison et son cœur, et il se décide aux sérieuses destinées dont son rang, sa fortune et sa haute intelligence lui faisaient un facile devoir. Oh! mille fois heureux celui qui, dans la vie, rencontre ce fanal sauveur de l'amour grave et saint! La route est sûre alors, et c'est en souriant que l'on repousse les obstacles. On sent se réveiller l'instinct du beau, du vrai, du juste, que Dieu mit dans notre ame, et qu'avaient assoupi les frivoles joies d'un monde railleur et blasé. Ce fut la félicité de Gaston. Bientôt mêlé aux débats politiques, il apporta dans cette arène des passions mesquines et des sordides intérêts la chaude ferveur de l'apostolat. La conviction le rendit sublime, et la tribune française vit les triomphes d'un orateur nouveau. Hélas! c'est dans cette gloire, née de l'amour, que l'amour devait disparaître! Gaston était fiancé, dès long-temps, à la jeune héritière d'un des plus nobles noms de France. Le moment approchait où une rupture, irrévocablement arrêtée dans son cœur, allait être annoncée avec le calme qui accompagne les grandes résolutions, quel que dût être l'étonnement des deux familles dans leur habitude ainsi troublée des alliances de raison et de calcul. Sa vie entière, consacrée au culte exclusif de la femme adorée qui lui avait révélé le bonheur, qui, du fond des fanges matérielles, avait exalté son ame jusqu'au sommet des contrées célestes, n'était pas un trop grand sacrifice pour tant de bienfaits imprévus. Le monde et ses rigueurs, les liens sociaux dont son enfance avait subi l'étreinte, tout avait disparu devant cette image enivrante du devoir passionné. Mais la fiancée de Gaston avait un frère dont la jeunesse se hâtait dans la vie. Saisi de cette fièvre du siècle qui a flétri tant d'écussons, il avait jeté son grand nom aux loteries de l'agiotage, et sa fortune, mêlée à celle de sa sœur, suivait les chances d'une concession de chemin de fer. Cette partie du roman touche aux mœurs de l'époque, et le public anglais l'aura remarqué. Ces sortes de catastrophes (car on en prévoit une) sont encore, chez nos voisins, des sources d'émotions qui n'ont plus, pour nous, d'importance : nous avons d'autres ruines à déplorer, d'autres désordres à flétrir; mais à Londres, où l'on est assez heureux pour que la baisse de quelques actions soit une cause grave

d'inquiétude, on doit trouver fort saisissante cette peinture de l'aristocratie succombant sous des cotes de bourse ou sous des votes financiers du parlement. C'est qu'en effet, un vote de la chambre des députés, sous l'influence de la parole puissante du duc Gaston de Montévreux, renverse le projet de loi qui concédait un chemin de fer à la compagnie dont son futur beau-frère était membre. Il ne reste plus rien de l'immense dot promise, et, à l'instant où Gaston déclare à sa mère qu'il ne se mariera pas, il apprend d'elle que sa fiancée est sans pain, et qu'il a, seul, causé cette misère.

Certes, l'auteur a posé là un terrible problème; mais la situation de cet homme, tel qu'il nous est peint, était à la hauteur d'une solution plus grandiose. Oui, tout autre aurait pu, aurait dû même prendre ce parti *honorable* d'épouser la fille ruinée dont il dédaignait tout à l'heure la fortune. Oui, c'était agir en galant homme, c'était se donner, dans le cercle étendu qui l'entourait, le relief recherché de la délicatesse et du renom. Qu'on me dise cependant si c'était la peine, pour arriver à ce dénoûment habituel de toute aventure semblable, de créer des cœurs si hauts, des aspirations si ferventes, des dévouemens si chastes et si divins. Non, Mildred n'avait pas trouvé l'ame qu'elle croyait voir, aimer et connaître; non, ces personnages idéalisés ne sont pas dans l'esprit de l'auteur; ils sont uniquement dans son style, et ils s'évanouissent dès que l'action apparaît. Avec la hardiesse du début, il fallait le courage de la fin. C'était un beau chapitre, et que j'aurais voulu lire, que celui où Gaston, fort de sa conscience et de son amour, plein de mépris pour tout ce qui n'était pas l'un ou l'autre, aurait bravé les censures universelles, et fût allé, loin du monde, vivre pour celle qui était son existence et son ame. Je conviens qu'il y fallait de la verve, et M. Hamilton Murray paraît avoir réservé la sienne pour des scènes d'un intérêt moins élevé. Gaston, d'ailleurs, est bien puni. Mildred Vernon devient veuve au moment même où il marche à l'autel. Je lui sais gré de n'avoir pas empêché le mariage. Un tel homme ne valait pas ce drame, que l'auteur rend presque imminent. Cette pauvre Anglaise, mal à propos enlevée à sa vie d'aiguille, de Bible et de *luncheon*, pour essayer de la vie du cœur et des dévouemens sublimes, retombe dans le tourisme sec de ses compatriotes, et trouve pour conclusion que « la vertu n'est pas une chose facile. » Vraiment, elle doit se féliciter d'avoir été à même de faire cette découverte-là.

Au travers de ce livre, dont j'ai dit l'esquisse, une figure charmante est jetée en épisode touchant. C'est la marquise de Boislambert; son histoire, pleine de larmes et de repentir, pourra remuer quelques souvenirs parisiens, et l'on s'étonne que la même plume ait pu tracer ces lignes attendrissantes à côté des descriptions si *crues* du galop des bals de l'Opéra.

Ce livre, qui excitera la curiosité, est, en effet, taché de mille sortes. L'intérêt du cœur s'y éveille à peine, qu'une rudesse de goût vient le dépiter. Jugez-en par ce passage : « Entre une femme du monde et une femme *entretenue*, il y a exactement la même différence qu'entre un homme dont vous avez d'avance coté les services et un autre qui en laisse le prix à votre générosité. Dans ces sortes de choses, disait le prince de T..., le prix fixé est ce qui coûte le moins. — Mais les femmes du monde n'ont pas de prix, disait un jour, devant nous, un jeune homme qui prenait leur défense. — Et c'est à cause de cela que je les ai toujours trouvées trop chères, répondit un homme d'esprit que nous ne voulons pas

nommer. » Il y a long-temps que ces mots-là se répètent dans les cafés de province.

L'auteur a décrit un salon que tout le monde croira reconnaître, et dont tout le monde blâmera hautement la description. Mme de Ferrières, si nous avons bien deviné, ne compte que des amis dans la foule très variée de ceux qu'elle invite. M. Hamilton Murray paraît avoir été du nombre, et l'on eût pu désirer qu'il se montrât moins sévère pour tant d'aménité, de bonne grace et d'esprit. Parce que M. de Balzac est gros, parce que M. Alexandre Dumas est grand, parce que Frédéric Soulié avait l'air *juif*, ce n'est pas une raison suffisante pour déverser le ridicule sur une des plus agréables réunions de ces temps heureux où les renommées de tout genre se sentaient groupées; en disant qu'il se trouvait là « beaucoup de monde et peu de société, » je crains fort que l'auteur n'ait commis une petite ingratitude, et peut-être envers lui-même.

Je ne saurais comprendre non plus par quelle routine de copie il a cru devoir adopter cette mode, déjà vieillie, d'intercalation de mots français dans son texte. Cela peut s'entendre, à toute force, lorsque les personnages sont anglais; mais, pour des Parisiens que l'on met en scène et dont la conversation se fait dans la langue du livre, cette bigarrure n'a aucun sens. J'ajoute qu'elle a déjà, pour les lecteurs de Londres, un cachet de vulgarité, tant l'abus s'en est reproduit dans les basses régions littéraires.

Pourquoi aussi tant de vieilleries ressassées à propos des idées nobiliaires? Il y a toute une dissertation sur la famille de Séricourt, qui exhale un parfum de feuilleton du *Siècle*. « Ce sont de *mauvais* Séricourt, des Séricourt de *rien du tout*. Le grand-père était un ami de *la* Pompadour... La première Séricourt de *contrebande* épousa un gentillâtre des environs de Lille, et obtint la permission de garder le nom. C'est ainsi qu'ils sont Séricourt. Vous voyez que j'ai raison de douter que Mme de Séricourt puisse passer même pour *une femme de condition*. » On avait discuté d'abord sur la question de savoir si elle était *une femme de qualité*. Je ne sais pourquoi M. Hamilton Murray n'a pas coiffé ces dames de 1847 en perruques poudrées. C'eût été tout aussi vrai.

Les Anglais, qui paraissent lire ce roman avec un avide intérêt, nous porteront parfois quelque envie. Les hommes de quarante ans surtout, traités avec rudesse par l'auteur, soupireront sans doute en pensant que, s'ils étaient nés ici, leur sort serait moins pitoyable. « C'est, en France, la pire et la plus dangereuse partie de l'espèce masculine. Ils y forment une bande à part, dont la condition particulière est de devenir les premiers amans des jeunes femmes mariées. » Tout le pays est ainsi classé par statistique exacte de nuances et de régions diverses. Il semble qu'au milieu de son conte domestique, l'auteur ait voulu, par accès, faire entrer l'histoire générale des idées, des mœurs et des tendances de notre époque troublée. Le récit disparaît tout à coup sous une bouffée philosophique, et nous passons de l'analyse des sentimens à l'analyse des partis, du cœur de Mildred Vernon à la pensée de M. Guizot. Et ce n'est pas assez encore. Nous rencontrons jusqu'à Fouquet, retrouvé là comme le premier père de la caste bourgeoise, comme le patriarche du tiers-état. C'est dans le cours de cette étrange palingénésie que l'auteur a inventé le mot *parvenuisme*, qui ne serait pas trop mauvais, s'il n'était si dur. Fouquet ne meurt pas dans son vieux donjon de Pignerol. Il en sort libre et reparaît à toutes les dates : il s'appelle

tour à tour Law, Samuel Bernard, Necker; il vit encore et devinez son nom!.... Vous allez vous tromper : il se nomme Duchâtel! D'où l'auteur conclut qu'*il faut*, chez nous, une aristocratie. — J'ai connu un brave homme qui, examinant une propriété dont il venait de faire l'acquisition, disait qu'il y *fallait* des chênes de cent ans. — Sir Robert Peel apparaît lui-même, dans un très long chapitre, et y cause assez peu clairement avec Gaston de Montévreux. Je crois qu'on doit feuilleter très lestement ces pages en Angleterre.

Mais que penser, lorsque de ces hauteurs nuageuses, on tombe dans les détails du *boudoir* de Mme de Cévèzes, pour y étudier son costume de *débardeur*, destiné aux triomphes du bal de la mi-carême? C'est là que les journaux anglais ont trouvé leurs plus vives pâmoisons, et qu'ils ont vu la nature prise sur le fait. Lisez cela, et suivez la baronne jusque dans le tourbillon du galop infernal; suivez-la au *Café Anglais*, soupant avec un homme qui va se faire sauter la cervelle après le dernier écu payé, et cherchez ensuite, dans Paris, où peut exister Mme de Cévèzes. Oh! belles ladies effrayées, calmez-vous, croyez-moi; conduisez, sans crainte, vos baronnets à l'hôtel Meurice. Je les défie de rencontrer jamais cette dangereuse baronne. Elle est bien morte, plus sûrement que Fouquet.

Non, nous n'admettrons pas que ce soit là une esquisse de la société française, et que l'Angleterre doive, sans énergique protestation de notre part, placer dans ses albums de voyage ces pochades lourdes et mal venues. Au milieu de sa ruine, peut-être éternelle, ne jetez pas cette dernière pierre à la société la plus élégante, la plus ornée, la plus morale des jours contemporains. C'était assez des injures sans colère dont de rares exceptions avaient été le prétexte; pourquoi, sous forme de peinture générale, y ajouter cette caricature des mœurs? Au religieux sentiment qui respire dans quelques pages, on aurait peine à croire à du fiel chez l'auteur, et si c'est ignorance de ce qu'il a voulu peindre, il ne pouvait plus gauchement deviner. Que les Anglais ne nous jugent donc pas sur ce livre; rappelons-leur que, quand nous voulons les juger, nous écoutons, par exemple, lady Fullerton, qui sait mêler la délicatesse de la femme au tact exquis de l'observateur.

Un point cependant est remarquable dans les appréciations générales, si étrangement semées au milieu d'un récit touchant: c'est celui qui a trait à la prétendue gaieté française. L'auteur conduit ses personnages au milieu d'une fête publique, à l'occasion du 1er mai. « La classe populaire, dit-il, est certainement très oisive en France; mais elle n'est pas gaie. La perte volontaire de temps est caractéristique, non-seulement de l'ouvrier, mais de tout ce qui vit d'une occupation quelconque, jusque dans les rangs les plus élevés. Les Français n'ont ni légèreté de tête ni légèreté de cœur. Ils ont beaucoup moins changé qu'on ne l'imagine depuis la révolution de 1830, et, quoique le *faubourien* ait peut-être un peu plus *pensé* depuis qu'il a rêvé que toutes les carrières lui étaient ouvertes, je ne crois pas qu'il soit, en fait, plus sérieux que sous l'ancien régime. Le peuple français n'a jamais été une race *insouciante*, comme on se plaît à l'imaginer. Telle était la noblesse.... mais l'artisan, le laboureur, ne sont pas plus (ni n'ont jamais été) les francs et jovials garçons dont le renom existe, que la charge anglaise, admise comme type par nos voisins, n'est le portrait du batelier de la Tamise. » Cela est juste et vrai. Ce préjugé de gaieté devait dis-

paraître, et l'auteur le frappe à propos. En aucun temps, on n'y pouvait moins tenir.

Si nous en croyons les revues anglaises, *Mildred Vernon* ne serait qu'un essai sur l'opinion publique, et M. Hamilton Murray, tenté par le succès, voudrait entrer, par cette porte, dans une voie nouvelle du roman. Cette voie ne peut pas conduire très loin. Ce qui, par instans, fait le charme de ce livre est ce qui a le moins préoccupé l'auteur. Ses fantaisies, ses allusions, ses portraits, occupent le premier plan; la fable elle-même n'est qu'accessoire. Ce genre de composition ne se répète pas, et les bibliothèques ne se rempliront jamais de biographies déguisées. Un second livre signé du même nom n'aurait donc pas l'attrait curieux que nous venons de peindre, à moins cependant que M. Hamilton Murray, après avoir choisi les derniers jours de la monarchie, ne s'avisât de prendre pour sujet les premiers jours de la république. Il ne courrait pas le risque des exagérations.

A. R.

ANNALS OF THE ARTISTS IN SPAIN,

by W. Stirling. — Londres, John Ollivier, 1838, 3 vol. in-8o.

Remarquons d'abord la belle exécution de ces trois volumes. Pages encadrées, rubriques, portraits gravés sur acier, magnifique impression, rien n'y manque. Ce n'est plus qu'en Angleterre que se publient des livres à l'usage des artistes avec ce luxe et cette recherche d'élégance. Aussi bien, si cela continue, c'est bientôt en Angleterre qu'on ira pour cultiver les arts et pour étudier les tableaux des grands maîtres. Chaque révolution amène du continent en Angleterre de nouveaux émigrés toujours accueillis avec empressement. Nous voulons parler des Raphaël, des Rubens, des Murillo. Depuis un demi-siècle que l'Europe change et rechange ses constitutions, combien de chefs-d'œuvre sont allés enrichir les collections plus ou moins inabordables des *happy few*, lords ou nababs de la Grande-Bretagne! Il y a des gens qui s'effraient quand des économistes leur démontrent comme quoi l'or et l'argent de la vieille Europe vont s'enfouir en Asie : pour ma part, je suis bien plus ému de voir les plus beaux ouvrages de tous les pays prendre le chemin de cette île de brouillards où les Titien deviennent ternes, et où les marbres de Paros prennent la teinte des murailles de cave. Mais qu'y faire?

Si les Anglais accaparent les chefs-d'œuvre, il faut leur savoir gré lorsqu'ils veulent bien en faire part à l'Europe pauvre et trop occupée de son salut pour leur faire concurrence. Rendons grace à M. Stirling d'avoir mis tant de soins à nous faire connaître une école long-temps ignorée, et dont peu de maîtres, encore aujourd'hui, ont une réputation de ce côté des Pyrénées. L'ouvrage de M. Stirling est, je pense, le plus complet qui existe sur la peinture espagnole; je dis la peinture, car, sur la foi d'un titre un peu ambitieux, il ne faut pas croire que l'auteur ait écrit l'histoire des beaux-arts en Espagne. La sculpture, tou-

jours un peu négligée en ce pays, n'a obtenu l'attention de M. Stirling que chez les maîtres des XVIe et XVIIe siècles, et quant à l'architecture, il ne s'en est pour ainsi dire point occupé. Ne regrettons pas cette lacune. On ne parle bien que de ce qu'on aime. Ne demandez pas à M. Stirling ce qu'il pense des cathédrales de Léon, de Séville, de Burgos; il ne les a pas regardées. Pour lui, l'architecture espagnole n'existe qu'alors que d'autres critiques cesseraient de lui trouver un caractère national. Il réserve toute son admiration pour les lourdes constructions d'Herrera, et, pour elles, il épuise le vocabulaire si riche des louanges et des exagérations castillanes. L'Escurial est, à ses yeux, le plus beau monument de l'Espagne. Sans doute on ne voit pas tant de pierres entassées sans un peu d'étonnement. Personne n'a pu se promener dans ces vastes cloîtres sans en conserver un profond souvenir; mais est-ce bien cet immense *gril de pierre* qui laisse une impression si vive? Chassez-en l'ombre de Philippe II, que restera-t-il à l'Escurial? Une vaste baraque de granite, bizarre de plan, maladroite d'exécution, sans caractère et sans style. C'est Herrera, vous diront tous les guides, qui fatigua la terre de cet énorme poids. Non; le véritable architecte de l'Escurial fut Philippe II. Le maçon qu'il employa ne comprit rien à son plan. Philippe le voulait grand, Herrera le fit vaste.

Laissons l'architecture, et suivons M. Stirling dans une étude qu'il a plus approfondie et qui paraît avoir ses principales affections. En matière de peinture, ses jugemens ont une valeur réelle, et devant les tableaux de Velasquez et de Murillo, nous retrouvons un véritable amateur, non plus, comme à l'Escurial, un homme de lettres consultant ses livres pour s'enthousiasmer.

La peinture n'est point née spontanément en Espagne. Elle y fut importée de l'Italie; mais, de bonne heure, les artistes espagnols ont formé une école à laquelle on ne peut contester son originalité. On ne doit pas y chercher cette noblesse, ni surtout cette recherche du beau qui caractérise les écoles romaine et florentine. Les maîtres espagnols n'ont point tendu à un but si élevé. S'attachant à l'imitation de la nature qu'ils avaient sous les yeux, ils ont été forts, énergiques et brillans comme elle. S'il faut leur reprocher parfois la trivialité et l'indifférence dans le choix de leurs modèles, on doit louer dans leurs ouvrages la vérité, l'expression, la verve et la vigueur du coloris. Dans son introduction, M. Stirling, exposant les caractères généraux de l'école espagnole, ne se contente pas d'apprécier ses qualités et ses défauts, il en recherche les causes, et les trouve avec raison dans les mœurs et les habitudes nationales. Le despotisme du clergé, l'étiquette des cours, les scrupules religieux de tout le peuple, tels sont les obstacles que la peinture a rencontrés en Espagne dès son début et contre lesquels elle a toujours eu à se débattre. Pour les dévots des XVIe et XVIIe siècles, la représentation d'une figure nue aurait paru un sacrilége. Du temps de Murillo, il était si difficile de trouver dans les académies un *modèle*, qu'il était d'usage que tour à tour les élèves missent habit bas et posassent pour leurs camarades. Aujourd'hui même, à Madrid, les peintres se plaignent des scrupules exagérés des *Manolas*, et, au milieu d'une population dont la chasteté ne passe pas pour un trait distinctif, il y a peu de filles assez dépourvues de préjugés pour consentir à se laisser peindre dans un costume mythologique. C'était bien pis au XVIIe siècle. Un gentilhomme de cette époque eût passé pour fou s'il s'était

avisé de faire faire le portrait de sa femme ou de sa maîtresse. Les dames ne sortaient que voilées, et la plupart des comédies de Calderon et de Lope de Véga sont fondées sur ce point d'honneur qui obligeait un homme à tuer le cavalier qu'il trouvait dans la partie de sa maison habitée par des femmes. Il y a loin de ces mœurs à celles de l'Italie, alors qu'un Farnèse se faisait peindre par le Titien devant sa maîtresse à demi nue, lui-même occupé comme vous pouvez le voir dans la galerie du Louvre. M. Stirling n'explique pas cette prodigieuse différence dans les coutumes de deux pays également bien partagés du soleil et, par la politique, en relations continuelles. Pour moi, je pense que l'Italie ne se familiarisa avec les nudités naturellement proscrites par le christianisme, que grace au nombre prodigieux de statues et de bas-reliefs que l'antiquité lui avait laissés. Aujourd'hui, en pays de nègres, une figure nue, noire s'entend, n'effarouche point la pudeur. En Italie, de chaque tas de décombres sortaient des dieux et des déesses qu'il fallait admirer malgré leur immodestie. Michel-Ange avait son public formé par la fréquentation de l'Olympe antique, lorsqu'il osa montrer, dans son *Jugement dernier*, tant de saints et de saintes en déshabillé. Rien de semblable en Espagne. Pourquoi dans une province romaine, si riche autrefois, trouve-t-on si peu de débris des arts de Rome? A qui faut-il attribuer une destruction si complète? Aux Goths ou bien aux Arabes? Je l'ignore. Bornons-nous à constater, avec M. Stirling, que les peintres espagnols furent privés, par les mœurs, de la plus puissante ressource de leur art, l'étude des formes humaines nues.

Les statues antiques, en accoutumant les Italiens aux nudités, les avaient mis sur la voie de ce beau idéal dont les Grecs approchèrent de si près. D'un autre côté, le type des têtes italiennes offrait des modèles pour reproduire les chefs-d'œuvre laissés par l'antiquité. A Rome, tous les jours de marché on rencontre dans le Transtevère des Junon et des Minerve portant des poulets maigres et des oignons. En Espagne, les types nationaux s'éloignent davantage de la beauté idéale. Je me hâte de dire qu'après mes lectrices, je ne connais pas de femmes plus remplies de grace et de séduction que les Espagnoles; mais, chez les plus belles, il y a toujours je ne sais quel air de passion et d'inquiétude qui dérange ce calme sublime sans lequel il n'y a pas de beauté parfaite. Nouvelle difficulté pour les peintres assez heureux pour avoir de belles femmes ou de belles filles, seuls modèles dont, je le répète, ils pussent disposer autrefois.

La peinture reçut des rois espagnols des encouragemens extraordinaires. Pendant une période de plus d'un siècle des princes se succédèrent, tous connaisseurs, gens d'esprit, sachant deviner le talent et le récompenser, non-seulement avec libéralité, mais avec cette grace et cette délicatesse qui charment plus les artistes que les pensions et les cadeaux. Dans le même temps, un clergé riche et prodigue leur ouvrait ses vastes cloîtres à décorer. Des églises magnifiques appelaient à la fois peintres et sculpteurs, et les ordres religieux se disputaient les artistes en réputation, comme jadis ils s'étaient disputé les reliques des saints.

Point de médaille sans revers. Les peintres de cour étaient condamnés à reproduire sans cesse les traits des souverains : ils ne pouvaient faire poser des grisettes; mais ils avaient pour modèles des reines et des infantes. On sait qu'il

ne faut pas dire heureux comme un roi, ni belle comme une reine. Sujets officiels, costumes étriqués des hommes, modes ridicules des femmes, voilà dans quelles conditions s'emprisonnait le talent des peintres de cour. Velasquez eut le bonheur d'avoir pour reine la charmante Isabelle de Bourbon; mais ajoutons qu'il lui fallut peindre aussi ses nains, ses naines, ses fous et ses chiens.

A leur tour, les moines et les évêques ne donnaient pas moins d'embarras aux artistes patentés du clergé. La dévotion ne date en Espagne que de la fin du xve siècle. Jusqu'alors on ne voit en ce pays nulle trace de passions religieuses. Sous Isabelle-la-Catholique, la ferveur vint avec les bûchers, et l'on pratiqua fort à la lettre le précepte *compelle intrare*. De là le caractère sombre et terrible du catholicisme espagnol, caractère qu'il n'a perdu que par le relâchement général des mœurs dans le siècle dernier. Le clergé ne gagnait pas les ames par la douceur. Le feu dans ce monde et dans l'autre, voilà l'argument dont il usait d'ordinaire, et qu'il recommandait aux peintres d'illustrer par leurs ouvrages. L'ignorance, fille du despotisme, ajoutait à la représentation des tourmens atroces celle des miracles les plus extravagans et les moins poétiques. C'est ainsi que l'on commandait à Murillo, pour le cloître des franciscains de Séville, ce beau trait d'une légende : Un frère cuisinier, absorbé dans ses oraisons, néglige le pot-au-feu. Heureusement des anges descendent dans la cuisine; l'un ratisse des carottes, l'autre épluche des oignons. Les bons pères firent un excellent souper. On peut voir dans la galerie du maréchal Soult comment Murillo se tira de ce sujet difficile. En résumé, les peintres des couvens étaient moins à plaindre que les peintres de cour; la Vierge et les chérubins leur restaient, qui valaient mieux pour l'inspiration que des infantes fardées, en vertugadins.

A ces influences toutes puissantes, s'en joignirent d'autres accessoires qui ne laissèrent pas de modifier encore le caractère de l'école espagnole. Tout art s'appuie sur une base quelconque, et procède d'un art antérieur qu'il imite et qu'il perfectionne; car, pour trouver l'invention, dans le sens absolu du mot, il faut remonter au premier homme. Les peintres espagnols ont appris les élémens de leur art des Vénitiens et des Flamands. En recevant d'eux le don de la couleur, ils en ont accepté en même temps cette indifférence pour la forme qui, poussée à l'excès, amène bientôt la décadence de la peinture.

La plupart des peintres espagnols ont débuté par des sujets vulgaires, par ce qu'on appellerait aujourd'hui le genre et la nature morte. Velasquez et Murillo groupaient des fruits, des vases, des poissons, tous les objets qui leur offrirent des couleurs vives et harmonieuses, et s'essayaient à en reproduire tous les accidens de lumière. Ils durent peut-être à ces études leur facilité merveilleuse à rendre les accessoires dans de plus importantes compositions. Plus tard l'un et l'autre gagnèrent leur premier argent à dessiner ou à peindre des scènes familières, des intérieurs de cabarets fréquentés par des mendians et des aveugles. La mode alors était d'ailleurs aux sujets *picaresques*, et les gens de lettres, qui donnent toujours un peu le ton aux artistes, avaient contribué à lancer la peinture dans cette voie basse et triviale. Les plus grands seigneurs, quand ils daignaient prendre la plume, se complaisaient à décrire les mœurs des filous et des mendians. Hurtado de Mendoza, l'élégant imitateur de Salluste, ambassadeur de Philippe II, doit surtout sa réputation à un roman admirable et dégoûtant dont

le héros est un gamin aux gages d'un aveugle (1). Il était impossible que les arts ne subissent pas comme un reflet de cette littérature consacrée au laid et à l'ignoble. Aussi dans les plus beaux tableaux des meilleurs maîtres se remarque fréquemment un manque de mesure et de tact qui prend l'imitation servile et grossière pour le but de l'art. Valdès Léal croyait faire un chef-d'œuvre en peignant un cadavre en décomposition, rongé des vers. On s'enfuit en se bouchant le nez à la vue de cet affreux trompe-l'œil. Murillo lui-même donne souvent à ses saints des mines patibulaires, et, dans son beau tableau de *Sainte Elisabeth*, l'enfant teigneux et le mendiant qui a un ulcère à la jambe inspirent trop d'horreur pour laisser de la place à l'admiration.

Les deux plus grands maîtres de l'école espagnole, Velasquez et Murillo, résument les qualités et les défauts résultant des influences que je viens d'énumérer. Le premier fut le peintre de la cour, le second le peintre des couvens. L'un et l'autre, appréciés par leurs contemporains, respectés pour leur talent et la noblesse de leur caractère, connurent toutes les jouissances que la culture des arts peut donner à des ames élevées, et cependant l'un et l'autre peut-être moururent avec le regret de n'avoir pu réaliser leurs conceptions d'artistes, celui-ci obsédé par les moines, celui-là retenu dans les chaînes dorées d'un roi aimable.

Velasquez fut un des meilleurs peintres de portraits qui aient existé. Personne ne l'a surpassé dans l'art de donner de l'expression et de la vie à ses modèles. Nul n'a su faire comme lui des yeux pleins d'une brillante humidité, des lèvres sous lesquelles circule un sang chaud et vermeil. On raconte, et l'anecdote n'est pas invraisemblable, que Philippe IV, apercevant dans un coin de son atelier le portrait de l'amiral Pareja, le prit pour l'original, et l'apostropha fort durement, lui demandant ce qu'il faisait à Madrid tandis qu'il devait être à bord de sa capitane. Le fameux tableau des *Meninas, ou la Théologie de la peinture*, convenablement disposé, peut produire une illusion pareille. « L'art, dit M. Stirling, s'y montre à ce point de perfection qu'il se cache lui-même, et l'on est tenté de croire que, par quelque procédé comme celui de Daguerre, l'artiste a fixé sur sa toile un groupe que le hasard lui a fourni. » Aucun tableau, sans en excepter ceux de Rembrandt, n'égale celui-ci pour la science de la perspective aérienne et la distribution magique de la lumière. Il représente l'atelier de Velasquez, où la famille royale est venue le voir travailler. Il semble que l'artiste se soit proposé de rendre tous les effets de lumière qui sont du ressort de la peinture. L'infante Marguerite, enfant de sept à huit ans, d'une blancheur éblouissante, est éclairée complétement par le jour tombant d'une fenêtre ouverte latéralement. Ses filles d'honneur, son nain, sa naine, reçoivent, de différentes manières, le jour, ou direct ou réfléchi. Une duègne et un écuyer sont dans la demi-teinte. La tête de Velasquez est éclairée par reflet. Au fond de l'appartement, une porte est ouverte, qui laisse voir une muraille inondée de soleil, et, sur ce fond éclatant, se détache en vigueur la figure d'un chambellan. Enfin une glace, suspendue à une paroi, présente l'image affaiblie du roi et de la reine supposés au point de vue du spectateur. Chacun de ces effets de lumière est traité avec

(1) Lazarillo de Tormes.

une perfection étonnante. Plus on regarde ce tableau et plus il semble vrai. Il n'y a pas de noir; le fond, si vigoureux, est transparent comme l'air. Les ombres ont cette teinte vague, indéfinissable de la nature; elles changent toutes les heures de nuances et d'intensité. En un mot, le *faire* de l'artiste ne paraît nulle part.

Il y a une jolie anecdote sur ce tableau, rapportée par M. Stirling, non sans quelque doute pourtant. On dit que Philippe IV, qui passait des heures entières tous les jours dans l'atelier de Velasquez, situé dans son palais et près de son appartement, contempla long-temps en silence la toile que le peintre venait de terminer. Tout à coup il lui demanda sa palette et ses pinceaux, pour donner, disait-il, une dernière touche. Le roi était un amateur distingué, et Velasquez un bon courtisan; je crois cependant que l'artiste eut un peu peur à cette fantaisie royale. Le roi peignit fort bien, sur la poitrine du peintre, une croix de Saint-Jacques; puis, selon l'usage, lui donna cent ans pour faire ses preuves de noblesse. On a voulu me persuader à Madrid que cette croix était un peu trop brillante pour sa place, et qu'elle n'était pas *glacée* comme le reste, preuve évidente, dit-on, qu'elle est peinte par la main d'un prince.

Commensal d'un roi, chambellan, grand-maître du palais, organisateur de toutes les fêtes, Velasquez eut une vie fort occupée entre ses tableaux officiels et ses charges de cour, qui n'étaient pas des sinécures, car il mourut des fatigues que lui causèrent les fêtes du mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Je ne sais si la nature l'avait créé pour être un grand peintre d'histoire; la faveur de Philippe IV en fit un inimitable peintre de portraits. Coloriste d'autant plus habile qu'il obtient les effets les plus puissans par les moyens les plus naturels en apparence, il a su tirer un grand parti des costumes bizarres et des modes disgracieuses qu'il fut condamné à immortaliser. Mais, en voyant cette mine ennuyée de Philippe IV, si souvent reproduite, les gros yeux niais des infantes, leur lèvre autrichienne, leurs paniers monstrueux, tous ces personnages si préoccupés d'étiquette, si « hauts sur fraise, » il est impossible de ne pas plaindre le pauvre *Pintor de Cámara*; on voudrait qu'il eût vécu libre à Séville, et qu'il eût choisi ses modèles parmi les robustes toréadors et les jolies *majas* qui dansent à l'ombre des orangers aux bords du Guadalquivir.

Murillo me paraît inférieur à Velasquez, surtout parce que, s'étant essayé dans un genre plus élevé, il n'a pu atteindre à la perfection où son rival atteignit dans un genre secondaire. « Mieux vaut être le premier dans un bourg que le second à Rome, » disait César, qui, soit dit en passant, était un amateur distingué, si l'on en croit ses biographes. Le mot est vrai, surtout en peinture. — Murillo fit lui-même son éducation d'artiste, ne vint qu'une fois à Madrid, où il reçut des conseils et des encouragemens de Velasquez, et ne connut guère les maîtres étrangers que par de rares échantillons qu'il put voir dans le palais du roi. Les couvens de l'Andalousie l'adoptèrent et l'occupèrent jusqu'à sa mort. Souvent on lui commanda d'étranges sujets, mais, s'il lui fallait peindre un saint Bonaventure achevant ses ouvrages après sa mort, on ne lui défendait ni les Vierges ni les anges, ces belles et faciles créations de son pinceau. L'extase religieuse, la douceur ineffable des anges et des madones, telles sont les expressions qu'il se plaît et qu'il excelle à reproduire. Involontairement, toutefois, je me rappelle

devant ces tableaux les processions religieuses, *les fonctions*, comme on dit, si fréquentes et si splendides en Espagne. On y voit le géant Goliath, David, saint Jean-Baptiste, les onze mille vierges et l'enfer et le paradis. La pompe du spectacle, l'éclat des étoffes et du clinquant, vous éblouissent d'abord; puis on reconnaît dans un petit saint Jean le gamin qui a ciré vos bottes, une des vierges est une grisette à qui l'on a donné un bouquet, Goliath est le tambour-major du régiment qu'on a vu à la parade. De même les madones et les anges de Murillo vous rappellent les figures de la rue, et l'on se sent trop sur la terre. Cependant il est juste de dire que ce qu'il a de trivial dans ses têtes est souvent racheté par l'expression puissante qu'il leur a donnée. Sa Vierge n'est pas la reine du ciel, sans doute; mais elle a tant de bonté, tant de compassion, tant de candeur, qu'on peut en faire au moins « la Vierge des bonnes gens. »

M. Stirling, qui raconte avec beaucoup de détail et d'une manière très attachante les vies de Velasquez et de Murillo, s'est un peu trop étendu, ce me semble, sur les biographies d'une multitude de maîtres du second et du troisième ordre. Zurbaran, Alonso Cano, Juan de Joanes, méritent sans doute cet honneur; mais, quant à cette interminable suite de méchans barbouilleurs dont les ouvrages sont aussi peu connus que les noms, il était peut-être inutile de se donner tant de peine pour savoir l'année de leur naissance et celle de leur mort. Après tout, l'ouvrage de M. Stirling est un excellent guide pour le voyageur, et qui l'emporte avec soi n'a plus besoin de cicerone. Pour ma part, j'aurais préféré que notre auteur nous fît grace de quelques noms, et qu'il eût ajouté à ses nombreuses notices des détails techniques sur les procédés des maîtres espagnols. Les procédés des coloristes peuvent s'enseigner et valent la peine qu'on les étudie. C'eût été rendre un service aux artistes que de leur faire connaître les renseignemens que M. Stirling a dû recueillir à cet égard et les traditions qui se conservent dans les ateliers. Les tableaux espagnols sont remarquables par leur belle conservation, ce qui annonce l'emploi de moyens matériels excellens. Il est vrai que restaurer un tableau est un art inconnu en Espagne; c'est peut-être à cette cause seulement qu'il faut attribuer la magnifique condition des Velasquez et des Murillo du musée de Madrid. Plût au ciel que cet art funeste ne fût pas pratiqué chez nous! On m'assure que le directeur actuel du musée a banni du Louvre les restaurateurs, et il faut le féliciter de cet acte de bon goût. Pour effrayer les malfaiteurs, on exposait autrefois à la porte des villes les têtes des grands coupables: M. Jeanron s'est contenté de faire placer dans le grand salon une victime; c'est un *Andrea del Sarto* restauré. La mesure est plus douce, mais l'exemple doit suffire pour arrêter le mal.

P. M...

REVUE DES THÉATRES.

La critique, en un temps comme le nôtre, est placée entre deux écueils. Si elle cherche à s'abstraire, à s'isoler des événemens politiques, si elle s'obstine à apporter dans ses déductions et ses arrêts la même gravité, la même insistance que dans les temps paisibles, elle risque de ne pas être écoutée, ou même d'inspirer un dédain poli, une pitié tant soit peu railleuse. Si, au contraire, dominée par ces grandes crises, trop vite persuadée de l'inutilité de ses efforts et de l'abandon qui menace les lettres, elle se condamne elle-même; si elle imite ces peuples vaincus, qui, renonçant à leur nationalité brisée, déchirent leurs constitutions et leurs lois pour s'absorber et disparaître dans celles de leurs conquérans, elle mérite qu'on l'accuse d'avoir désespéré de ce qui doit échapper aux atteintes des tempêtes publiques, de ce goût du vrai et du beau, qui fait partie de la civilisation même, se rattache, par mille affinités puissantes, à la société tout entière, et conserve avec elle, dans les temps mauvais, une dangereuse, mais honorable solidarité. Ainsi, passer pour un inutile rêveur qui poursuit son idée fixe, ou pour un gardien infidèle qui abandonne son poste, tel est le double péril auquel s'expose la critique pendant les révolutions.

Ce n'est pas tout encore; ce qui accrédite et agrandit d'ordinaire ce rôle de juge, toujours un peu aride et un peu triste, c'est la faculté de n'accepter l'œuvre ou l'incident qu'on examine que comme point de départ pour arriver à ces considérations larges, élevées, qui touchent à toutes les grandes questions, littéraires ou morales, poétiques ou sociales, et qui, sous une plume éloquente, peuvent se transformer en philosophie de l'art. Ces considérations générales sont aux faits particuliers ce que l'horizon est au paysage; si le triomphe du peintre est de fondre en un harmonieux ensemble le paysage et l'horizon qu'il a sous les yeux, le mérite du critique est d'unir, par de mystérieuses analogies, l'œuvre

dont il s'occupe aux idées générales qui la dominent, la complètent et l'éclairent. Eh bien! en temps de révolution, le paysage existe toujours, mais l'horizon n'existe plus : il est assombri par les rapides nuages derrière lesquels peut se cacher, selon le caprice des vents, le calme ou la tempête, la dévastation ou la sérénité. Telle est la condition logique, inévitable, des époques de révolutions, et je me sers à dessein de ce dernier mot plutôt que d'en employer un autre qui pourrait me faire accuser d'injustice. De brillans écrivains se sont ingéniés, depuis quelques mois, à démontrer, avec plus d'esprit que de conviction peut-être, que la république donnerait à l'art un nouvel essor, un champ plus vaste; que, le dérobant aux mesquineries bourgeoises, elle créerait pour lui des murs gigantesques à couvrir de monumentales peintures, des galeries colossales à peupler de statues, d'immenses théâtres populaires à faire retentir des grandes voix d'airain de la Melpomène antique. Tout cela est fort beau sans doute, et le budget républicain, condamné, comme chacun sait, à de sévères économies par les gaspillages monarchiques, pourrait seul trouver à s'en alarmer. Malheureusement tout cela n'est pas encore la question, la bonne raison que, jusqu'ici, nous ne sommes pas en république, mais en révolution. Est-ce donc la même chose? Les deux mots sont-ils synonymes? L'affirmer serait médire. La république est, j'imagine, une forme de gouvernement comme une autre, et il n'y a probablement aucun motif pour qu'elle ne soit pas tout aussi stable que la monarchie. Une fois arrivé à cette phase, on pourra discuter si ses austérités ou ses grandeurs sont défavorables ou propices aux arts; si elle nous donnera des Phidias, des Michel-Ange et des Eschyle. Pour le moment, cette incertitude du lendemain, cette excitation fébrile, cette attente inquiète, cette fermentation maladive de toutes les ambitions qui trouvent, dans cette instabilité perpétuelle, un perpétuel sujet d'espérances, tout cela ne constitue pas un état républicain, mais un état révolutionnaire, et, je le répète, les malveillans seuls pourraient prétendre qu'il n'y a pas de différence.

La révolution, avec ses inquiétudes, ses anxiétés, son *inconnu*, tel est le terrain mouvant sur lequel la critique dresse aujourd'hui sa tente, et voilà pourquoi elle est obligée de s'interdire ce qui donnerait à ses jugemens une portée plus large, une interprétation plus générale que celle du fait même qu'elle examine et du moment où elle écrit. Cependant, si c'est là pour elle une condition d'infériorité, si ses solutions doivent en être moins fécondes, si elle y perd, pour elle-même, ce qui faisait son principal charme, et, pour le public, ce qui faisait son autorité, elle n'en doit pas moins rester fidèle à sa tâche, ne fût-ce que pour ne point laisser établir de prescription et de lacune. Elle doit apporter, dans la sphère de ses études, un peu de ce qui se passe dans la vie réelle. Là aussi, les révolutions nous forcent à vivre au jour le jour, elles nous interdisent ces projets, ces plans vastes, ces longs empiétemens sur l'avenir par lesquels nous aimons à nous donner le change sur l'instabilité de notre existence et la fragilité de nos destinées; mais, de même que dans cette vie sans lendemain, réduite aux prévisions et aux nécessités du moment, l'honnête homme, l'homme sage, ne cesse pas de subordonner ses actions à ces principes de moralité et de bon sens qui, plus tard, concourent à donner à l'ensemble de la vie l'harmonie des grandes lignes, de même nous ne devons jamais oublier dans nos jugemens partiels et nos appréciations isolées que l'art comme la morale, le beau comme le juste,

ont des lois impérissables que ne sauraient altérer ni les événemens qui nous frappent ni les inquiétudes qui nous agitent.

Là ne se borne pas le devoir de la critique dans les temps difficiles; il faut qu'elle se souvienne que ceux dont elle discute les ouvrages luttent comme elle contre l'inattention publique et la mauvaise fortune, et que déployer un pessimisme trop grondeur, une rigueur trop impitoyable, ce ne serait pas seulement manquer d'à-propos, mais encore donner beau jeu à ces difficultés mêmes dont elle souffre et dont elle se plaint. Puisque chaque époque a ses *actualités* de langage, puisque les habitudes militaires auxquelles nous assujettit notre liberté nous rendent plus présentes les similitudes et les images de la vie des camps, ne pourrait-on pas dire qu'aux époques de prospérité et de calme la critique ressemble à une revue, à une inspection d'une armée brillante, intacte, et où chaque négligence d'uniforme, chaque contravention à la discipline, doit être l'objet d'un examen sévère, tandis qu'au lendemain ou à la veille des catastrophes elle s'occupe plutôt de recueillir les blessés, de reconnaître les survivans au milieu du champ de bataille, moins soucieuse des détails de discipline que des marques de courage, fût-ce un courage malheureux.

Tout est courageux, sans doute, mais tout n'est pas également malheureux dans les tentatives de nos théâtres pour lutter contre les rudes épreuves de la gêne et de l'agitation publiques. Un fait digne de remarque, c'est que, pendant ces grandes commotions, la littérature, la littérature dramatique surtout, ne connaît que deux extrêmes : ou elle s'empreint des idées, des sentimens dont ces commotions ont amené le triomphe, ou bien, se transportant à l'extrémité contraire, elle s'efforce de nous distraire du présent en ressuscitant sur la scène un monde à jamais disparu et diamétralement opposé à celui qui s'agite autour de nous. Si même nous voulions faire de notre observation une malice, nous pourrions dire que, suivant qu'une révolution est l'œuvre factice d'une minorité ou l'acclamation collective et enthousiaste d'un peuple, l'art contemporain reflète avec bonheur ou écarte avec soin les images que cette révolution lui fournit. Je n'ai garde d'insister sur cette remarque, car il me faudrait ajouter, pour être véridique, que, jusqu'ici, aucune émanation directe de la révolution de février ne s'est révélée dans l'art; qu'au théâtre, par exemple, les seules pièces qui aient réussi à triompher des préoccupations générales ont été ou des joyeusetés aristophanesques, fort peu respectueuses pour les physionomies nouvelles, ou des esquisses d'une société polie, dont nous étions assurément bien loin, telles que les charmantes comédies de M. Alfred de Musset.

C'est à cette catégorie d'ouvrages, faits pour dépayser le public et nous transporter à cent lieues du monde actuel, qu'appartient *la Vieillesse de Richelieu*. A coup sûr, le maréchal de Richelieu, bien que soixante-dix ans à peine nous séparent de l'époque de sa mort, peut nous apparaître comme un personnage tout aussi lointain, tout aussi mythologique que les héros de la guerre de Troie, et, s'il suffit pour réussir de ne pas ressembler aux tribuns et aux grands hommes du moment, le succès était assuré. Par malheur, ce qui manque à la pièce, c'est le parti pris. Qu'ont voulu faire les auteurs? une comédie ou un drame? Leurs deux premiers actes ont les allures de la comédie; l'action est vivement engagée, lestement menée, et, quoiqu'il y ait déjà bien des fausses notes dans le langage et les manières du vieux maréchal, cependant ce pastel *Pompadour*

ne manque pas de piquant et de grace; mais, au troisième acte, la pièce tourne au drame, et le maréchal de Richelieu se trouve mêlé à des reconnaissances maternelles et filiales, à une intrigue romanesque et pathétique, où il ne joue pas, il faut bien le dire, un rôle fort brillant. Je passerais cependant condamnation sur ces deux élémens hétérogènes, sur la juxtaposition de la comédie et du drame, si l'intention générale de la pièce avait plus de netteté. Il me semble que le sujet pouvait être envisagé de deux manières : il fallait ou nous donner un tableau de genre, gai, vif, animé, *tout à l'ambre*, sans grande prétention morale, et contrastant, par la grace des détails, l'élégance du dialogue, la futilité et l'enjouement mondains, avec nos mœurs de 1848; ou bien, ce qui eût été moins vrai, mais plus *actuel* et plus poétique, essayer de nous peindre la période du désenchantement dans le cœur d'un roué sexagénaire, le vague regret de n'avoir pas connu l'amour véritable, s'emparant d'une ame sèche, blasée, égoïste, et lui apprenant qu'en dehors des galanteries et des bonnes fortunes il existe un idéal qu'elle n'a jamais effleuré, une page qu'elle n'a point ouverte. Ce regret tardif et, pour ainsi dire, ce pressentiment rétrospectif de la vraie tendresse, de l'amour poétique et sincère, opposé à la passion romanesque et juvénile de René, eût pu être fécond en effets dramatiques, donner à *la Vieillesse de Richelieu* une conclusion morale, et mêler aux incidens cette analyse délicate, cette fine étude du cœur, qui a si bien réussi à M. Feuillet dans des œuvres de moindre dimension. Peut-être ce Richelieu n'eût-il pas été le Richelieu de l'histoire, des vers de Voltaire et des petits soupers; mais il eût été plus acceptable que ne l'est le héros de la pièce nouvelle, lorsqu'il débite des tirades sur les progrès de l'humanité, sur les révolutions à venir, sur le moment où il sera plus beau d'être *homme* que *gentilhomme*. Comment des hommes d'esprit ont-ils pu se tromper à ce point? M. Bocage, qui débutait dans cette pièce, a encore exagéré cette dissonance, qu'il faut peut-être attribuer à ses entêtemens démocratiques. Sans doute, M. Bocage aura trouvé piquant de réaliser en sa personne ce Richelieu socialiste, humanitaire et si peu ressemblant au véritable. Il a eu tort cependant d'oublier que le comédien doit s'inspirer du personnage et non pas le personnage du comédien.

Quoi qu'il en soit, *la Vieillesse de Richelieu* est, malgré ses défauts, une pièce agréable, intéressante, recommandable surtout par ces heureuses qualités de distinction et de style qui se sont révélées déjà dans les premières tentatives de M. Feuillet. Mais que dire de *Catilina?* Comment qualifier cette aberration, ou plutôt cette suprême décadence d'un écrivain qui s'annonçait, il y a vingt ans, avec de si brillantes facultés dramatiques? *Catilina*, nous le savons, n'a été pour M. Dumas qu'un de ces *clous* auxquels il suspend ses tableaux de fantaisie et ses silhouettes contemporaines : procédé bizarre, qui, dédaignant cette vérité historique et cette vérité humaine qui sont l'essence même du drame, transporte sur le théâtre, émancipé par l'école nouvelle, l'allusion, le badigeon moderne, le trait emprunté à notre histoire de chaque jour, la tirade en prose ou en vers applicable aux questions qui nous occupent, moyens de succès qui ressemblent fort à ceux qu'employaient, dans leur plus beau temps, la tragédie philosophique et la tragédie de l'empire. Est-ce là, nous le demandons à M. Dumas, qui, dans ses momens perdus, a daigné traduire Shakspeare, est-ce là le genre de mérite qui éclate dans *Coriolan*, dans *Jules César*, dans *Antoine et Cléopâtre?* Sans

doute il y a parfois, dans ces grandes pages du poète anglais, des tons qui se heurtent, des passages où le XVIe siècle et la cour d'Élisabeth ont déteint sur l'histoire romaine; mais l'homme y est toujours vrai, et, à défaut d'une scrupuleuse exactitude de costumier et d'érudit, on y rencontre ce sentiment juste et vif des événemens et des personnages qui, à travers le lointain de l'histoire, suffit à la vérité relative des tableaux. M. Dumas, au contraire, s'inquiète avant tout des détails de couleur locale; il met une affectation puérile à nous montrer de quelle façon s'accomplissait à Rome telle ou telle cérémonie, comment s'habillaient les courtisanes, de quel fard se servait César pour ajouter à la blancheur de son teint. N'ayant plus ni le temps ni la force d'être poète dramatique, il se fait archéologue; puis, quand tout ce bric-à-brac est étalé sur la scène, peu lui importe que les personnages qu'il y amène soient des hommes ou des marionnettes. M. Dumas a-t-il seulement lu Salluste avant d'écrire sa pièce? A-t-il cherché à ranimer sa palette à l'aide des tons merveilleux de cet immortel coloriste de l'histoire? Je le soupçonne d'en être resté à cette première ligne : *Jam primum adolescens Catilina multa nefanda stupra fererat.... cum sacerdote Vestæ.* Ce viol d'une prêtresse de Vesta aura sans doute paru à l'auteur d'*Antony* ou d'*Angèle* devoir être le nœud de son drame, et l'illusion a pu être d'autant plus complète, que, dans le fait, son Catilina n'est qu'un Antony, un rêveur, un de ces héros modernes qui se plaignent de leur isolement de cœur, de leur existence brisée, de l'inutile grandeur de leurs facultés inactives, et qui traduisent habituellement leurs plaintes et leurs souffrances intimes en crimes ou en extravagances. Une fois soumis à ce *système métrique* du drame contemporain, vous comprenez ce que peuvent être cette pièce et ce héros. La pièce s'embrouille, s'enroule, s'allonge à l'infini à travers le dédale obligé d'accouchemens clandestins, d'enfans apocryphes, de cachettes, de souterrains, d'enlèvemens et de reconnaissance. Le héros n'est conspirateur et factieux que faute d'avoir une femme à chérir et un enfant à élever. Il emploie le meilleur de son temps à rechercher cet enfant qui le sauvera de lui-même et lui apprendra à être bon père, bon époux, bon citoyen, dévoué à Cicéron et à tous les conservateurs romains. Peut-on pousser plus loin l'inintelligence ou le dédain de la vérité, ou même du bon sens historique? Eh! ne nous décrivez pas si bien les enterremens et les élections, ne nous parlez pas tant de la litière de Fulvie ou des tourterelles bleues d'Orestilla, et n'oubliez pas, à chaque ligne, ce que c'était que l'amour, la paternité, les relations de famille, dans cette société romaine que vous vous efforcez de nous peindre. Chose remarquable! l'école à laquelle appartient M. Dumas a reproché, non sans raison, à la tragédie classique l'uniformité de ses procédés; ces songes, ces récits, ce langage de convention, ces formes traditionnelles; elle lui a reproché d'habiller à la française les Grecs, les Romains et les Turcs. Cette monotonie extérieure n'était du moins que le côté accessoire du drame : au-dessous pouvait se cacher, pourvu qu'un grand poète s'en mêlât, une étude exacte, habile, instructive des époques que l'on ressuscitait, des événemens que l'on retraçait sur le théâtre. Qu'importent les fades amours de Britannicus et de Junie, qu'importe que la Cléopâtre de Corneille nous parle de *ses beaux feux*, que Bajazet et Atalide s'oublient un moment sur la carte du tendre? Le César de Corneille en est-il moins grand? Agrippine et Néron moins vrais? Roxane moins sensuelle et moins passionnée? A travers le

style du temps, je retrouve Tite-Live dans *Horace*, Tacite dans *Britannicus*; retrouvez-vous Salluste dans *Catilina?*

Ainsi, de défaillance en défaillance, le drame moderne est arrivé au même résultat que la plus mauvaise tragédie classique : comme elle, il vit d'allusions; comme elle, il défigure les événemens, les époques et les hommes. Partis des deux extrémités de l'art dramatique, ils se rencontrent sur un même point, l'ennui : *Catilina* est aussi ennuyeux que la *Rome sauvée* de Voltaire, et *Rome sauvée* a sur *Catilina* l'avantage de durer quatre heures de moins.

Ces drames incommensurables, ces romans-feuilletons dialogués, dernière importation de la muse, ou, pour mieux dire, du mercantilisme moderne, auront reçu, nous l'espérons, leur coup de grace des événemens politiques. L'esprit fatigué, tendu par les tristes préoccupations qui nous obsèdent, ne se laissera plus imposer ces laborieux plaisirs, ces accablantes épopées qui vous clouent sur votre stalle jusque bien avant dans la nuit, et ne sont qu'un triste surcroît aux lassitudes et aux ennuis de la vie réelle. On peut supposer aussi que les mêmes causes nous délivreront à l'Opéra de ces grandes tragédies lyriques, divisées en cinq actes, et où les retentissans effets d'orchestre tiennent malheureusement plus de place que la mélodie. Le nouvel ouvrage de MM. Scribe et Clapisson, *Jeanne la Folle*, est conçu dans ce système, et, malgré des mérites réels, le succès en souffrira. Le libretto est habilement coupé; il abonde en situations musicales, et M. Scribe a tiré parti, avec son tact et son adresse habituelle, d'un sujet tant soit peu ingrat et légèrement invraisemblable : une femme devenant folle par excès d'amour pour son mari, manifestant cette folie et cet amour en poignardant cet époux trop aimé, et promenant ensuite ce corps inanimé à travers les grandes routes. La partition de M. Clapisson se ressent, pour nous servir de l'expression consacrée, de la précipitation extrême avec laquelle il l'a écrite. Il y a dans le monde musical deux ou trois traditions, celle de la prière de *Moïse*, composée en quelques minutes, celle du quatrième acte de *la Favorite*, achevé en une soirée, qui nous paraissent d'un bien dangereux exemple, en ce qu'elles engagent les compositeurs à abuser de leur facilité, et leur persuadent que, s'il est arrivé parfois de faire lentement et mal, ce sera pour eux une raison de faire bien en faisant vite. Ce qui nous a le plus frappé et le plus surpris dans l'opéra de M. Clapisson, c'est l'absence presque totale de mélodie. Le travail d'orchestre est parfois d'une délicatesse et d'une distinction exquises; nous avons remarqué la ritournelle et l'accompagnement de l'air :

Ouvrez-nous, soldat! ouvrez-nous!

La première partie du divertissement est instrumentée avec une variété de détails qui fait passer le motif principal par une foule de combinaisons et de demi-teintes. Il y a au quatrième acte un charmant solo de violoncelle, et, au commencement du cinquième, un très joli chœur avec des notes piquées. Le finale du second acte et celui du quatrième sont traités avec une grande largeur de style et une irréprochable entente des masses vocales; mais l'oreille fatiguée par tant de bruit appelle en vain quelque fraîche mélodie, quelque douce cantilène qui plane un moment sur l'ensemble avant de s'engloutir dans les tumultueuses profondeurs de l'orchestre. Dans ses précédens ouvrages, M. Clapisson avait fait

preuve de qualités mélodieuses qu'il a eu tort d'oublier en frappant à la porte de l'Opéra. Les compositeurs de talent qui, comme M. Clapisson, s'élèvent de notre seconde scène lyrique à la première, sont bien mal inspirés, lorsque, traitant légèrement ces mérites aimables, ces chants attrayans et faciles qui firent leurs premiers succès, ils visent à ces beautés bruyantes, à cette science du tapage qui assourdit quelquefois, mais qui ne charme pas toujours. On a vanté chez certains hommes la dignité du silence; on dirait que les compositeurs dont je parle recherchent la dignité du bruit. Cette erreur, et en général le système dans lequel sont conçus ces opéras en cinq actes, tels que *Jeanne la Folle*, tiennent à l'importance extrême qu'on avait donnée, dans ces derniers temps, à la musique. Du moment que la musique, au lieu d'être ce qu'elle sera toujours, un art charmant, une sorte de rêverie rhythmée, pleine de séduction pour l'ame et surtout pour les sens, devenait une philosophie, une des sérieuses notions de l'esprit humain, un des graves intérêts de la société et du monde, on comprend qu'elle traitât de puissance à puissance, et, comme les gens qui ont leur position faite, se crût dispensée de plaire et de charmer. C'était l'époque où les pianistes se croyaient des hommes d'état, et où il suffisait d'avoir écrit une sonate ou de savoir chanter un air, pour être regardé comme un personnage essentiel à la prospérité publique. Mais le malheur rend modeste et sage; aujourd'hui que les orages politiques ne laissent plus aux musiciens comme aux poètes, aux compositeurs comme aux écrivains, qu'une toute petite place qu'on leur dispute encore et que M. Proudhon voudrait bien ne pas leur laisser, ils comprendront que, pour attirer à eux ce public qui a tant besoin de distractions douces, il vaut mieux être aimable que pédant, mélodieux que tapageur; que, si la musique n'intervient plus dans la direction des empires, si elle renonce à ses allures philosophiques et sociales, si elle ne met plus en *mi bémol* et en triples croches les destins de l'humanité, il lui reste à faire passer sur nos fronts échauffés par l'orage les brises des régions heureuses, à nous ramener, sur les ailes de la mélodie, vers cet idéal qu'effarouchent les révolutions, à nous faire oublier, de temps à autre, qu'il existe à deux pas de nous des tribuns, des sophistes et des démagogues; voilà sa tâche aujourd'hui : qu'elle ne s'en plaigne pas; il en est peu d'aussi belles!

Ce bonheur *d'oublier*, nous l'avons goûté, l'autre soir, à l'Opéra-Comique, où *le Val d'Andorre*, de M. Halévy, a obtenu un grand et légitime succès. Nous avons été souvent sévère pour M. Halévy. Tout en reconnaissant les beautés correctes, élevées, magistrales, qui abondent dans *la Juive* et qu'on rencontre çà et là dans *la Reine de Chypre* et dans *l'Éclair*, il nous semblait que ce talent se recommandait plus par l'habileté que par la verve. Dans *le Val d'Andorre*, M. Halévy est demeuré toujours habile : il y dessine son orchestre avec la même élégance, il y combine avec un égal bonheur les effets d'instrumentation; mais il y déploie aussi une richesse d'idées, une abondance de mélodies auxquelles il ne nous avait pas accoutumés. L'effort s'y fait moins sentir que dans ses autres ouvrages, et lorsque le musicien a recours à la science, ce n'est plus comme but, c'est comme moyen et pour atteindre à des effets larges, pathétiques, inspirés, qui charment ou qui émeuvent. Le poème de M. de Saint-Georges, sans être un chef-d'œuvre d'originalité et de distinction, a le mérite d'être constamment intéressant et de rester toujours dans ce milieu sympathique où le compositeur n'a plus qu'à faire

vibrer les cordes sonores que l'on met sous ses doigts. Cette tâche, M. Halévy l'a remplie à merveille, et les applaudissemens de la salle entière lui ont prouvé que, cette fois, il avait rencontré juste. Nous ne pouvons, on le comprend, citer tous les morceaux remarquables de cette belle partition. Le succès a commencé à l'air montagnard chanté par le vieux pâtre, et est allé *crescendo* jusqu'au dénouement. L'accompagnement de cornemuse, d'un dessin si piquant et d'une si excellente couleur, les couplets de la *Marguerite*, d'une simplicité touchante, le grand air, tout brodé de vocalises dentelées avec une délicatesse et une élégance irréprochable, les couplets du sergent recruteur, le trio du second acte, la marche militaire, le finale et le chœur du jugement, tels sont les morceaux que le public a applaudis avec le plus d'enthousiasme. Ajoutons que tout a concouru au succès de la soirée, l'éclat de la mise en scène et la verve de l'exécution aussi bien que le mérite de l'ouvrage.

Nous le répétons, ce succès a été très grand, et, malgré la gravité des circonstances et l'agitation des esprits, *le Val d'Andorre* attirera la foule. M. Halévy aura eu l'honneur de rompre cette espèce de *jettature* qui, depuis la révolution de février, semblait s'attacher aux œuvres d'art. Cette heureuse expérience prouvera, nous l'espérons, que lorsqu'un ouvrage atteint, dans son ensemble et dans ses détails, une certaine perfection relative, lorsqu'il s'y joint l'attrait d'une exécution intelligente et chaleureuse, c'est assez pour vaincre les difficultés du moment et ramener le public à ses goûts, à ses plaisirs accoutumés. Que ce soit là un encouragement pour ceux qui n'ont pas déserté la cause de l'art, et ont refusé d'échanger leurs calmes et délicates études contre les excitations bruyantes du carrefour et de la rue! Les arts, en temps ordinaire, ne sont pour ainsi dire qu'un luxe de plus ajouté aux autres luxes, une jouissance exquise concourant au bien-être universel; mais dans les temps de souffrance, d'anxiétés et d'orage, leur influence est plus précieuse encore. Ceux qui, comme la musique, restent dans le domaine de la rêverie et se bornent à parler à l'ame un vague langage, plein d'enchantemens et de mélodies, ont à faire oublier les douleurs du présent, les incertitudes de l'avenir, et à écarter de nous, par une sorte de magie bienfaisante, tout ce qui n'est pas cet idéal charmant des jours heureux et des paisibles pensées. L'art de l'écrivain et du poète, plus militant et plus précis, agissant plus directement sur la foule, peut voir aussi grandir dans l'adversité sa mission et son rôle; il peut servir de contre-poids salutaire à ces passions malfaisantes, à cette démagogie grossière qui, parlant au nom des progrès de la liberté et de l'intelligence, est au fond la plus mortelle ennemie de l'intelligence et de la liberté véritable. Qu'il entre résolûment dans cette route; au lieu d'être le luxe de la société, qu'il en soit l'appui; au lieu d'être l'ornement de la civilisation, qu'il en devienne l'arme. Quelle que soit l'issue de sa lutte contre ces principes destructeurs, contre ces doctrines subversives, aussi hostiles à ce qui charme le monde qu'à ce qui l'abrite, partager les périls de la société même, s'associer à ses souffrances, contribuer à son salut, sera pour l'art un insigne honneur, digne de tenter les ames généreuses et les austères génies.

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1848.

Le National nous raillait l'autre jour de l'air le plus galant du monde. Comment, nous disait-il, comment peut-il arriver que vous soyez si chagrins quand nous sommes si contens, et n'est-ce pas à la fin ridicule de vous obstiner dans vos tristesses, quand nous faisons de notre mieux pour vous tenir en joie? L'*homme* de la *Revue* vraiment est né d'humeur mélancolique et maussade!—Nous ne nous étonnons pas de voir toujours tant de gaieté chez les gens de M. Marrast; ils devraient seulement y mettre un peu de pudeur : on sait bien que ce n'est pas eux qui paient les violons. *Le National* s'appelait autrefois Armand Carrel : celui-là était un esprit sérieux qui n'avait d'illusions sur rien, pas même sur la valeur de son parti. Puis est venu M. Armand Marrast, un esprit médiocrement nourri, mais suffisamment alerte, qui a gambadé pas mal d'années autour du même article avec la même grace universitaire et charivaresque. On prétend maintenant que c'était là du pur atticisme, et l'on espère loger cet athénien à l'académie. Evidemment, on le juge par comparaison avec ses successeurs. Ceux, en effet, qui l'ont remplacé lui ont gâté son journal sous le poids de leur gauche et lourde éloquence. Il eût été mieux de le supprimer tout de suite en faisant de la rédaction en masse des ambassadeurs et des préfets que d'y laisser ainsi des sous-ordres compromettre leurs chefs de file. La petite église des républicains de la veille s'est trouvée, de la sorte, cruellement desservie par l'impuissance prétentieuse de son unique organe; n'ayant plus ni rhétorique ni paillettes pour dissimuler sa pauvreté, elle a été obligée de se montrer au naturel, et le spectacle qu'elle a donné d'elle-même par cette candeur involontaire n'était pas propre à séduire. La coterie qui grimpait au Capitole avait chargé ses écri-

vains de l'arrière-ban d'expliquer au pays qu'elle était à elle seule l'alpha et l'oméga, la loi et les prophètes, la république incarnée; le pays les a pris au mot, tant ils s'acquittaient bien de leur tâche; le pays n'a pas douté de l'incarnation, mais l'établissement ainsi personnifié lui a semblé de si mauvaise mine, qu'il a douté de l'établissement. Quels griefs n'aurions-nous pas contre *le National* et tous les siens, si nous étions de plus grands républicains que nous ne sommes!

Nous ne sommes pas très anciens dans l'amour de la république, mais nous sommes vieux dans l'amour de notre patrie, et quant à nous, c'est à ce titre-là que nous demandons compte aux pédagogues du *National* de toutes les chances désastreuses amassées sur l'horizon par leurs velléités de dictature. «Nous voulons *une gouverne,* crie-t-on dans les campagnes; la république n'a pas encore son roi, nous allons lui en apporter un, » et l'on revient ainsi à l'idée monarchique par une route vis-à-vis de laquelle nous ne pouvons cacher ni nos appréhensions ni nos déplaisirs. Est-ce donc que la France ait absolument besoin de risquer tout pour se venger du « coup de balai de février, » comme parle M. Proudhon? ou bien est-ce donc qu'elle ait une peur désordonnée de ces folies qui ne cessent de gronder en bas? De tout cela, sans doute, il y a beaucoup dans cet entraînement ou plutôt dans cet écart qu'elle subit au moins autant qu'elle s'y livre; mais, rancune ou frayeur à part, il y a quelque chose aussi qui la pousse à l'extrême, c'est l'ennui du *National.* L'ennui, le dégoût, vous gagnent à entendre ces hommes, que l'expérience aurait dû si cruellement désabuser, se vanter encore maintenant de vous avoir affranchis et sauvés. On est excédé de leur optimisme; on ne leur pardonne pas de se croire si forts quand on les sent si faibles, et la fatuité de leur politique vous irrite assez pour ne leur épargner aucune leçon. Nous rendons cette justice au général Cavaignac, qu'il s'est efforcé de bonne foi de remettre à sa place ce cénacle de médiocrités; mais il en a gardé dans ses alentours je ne sais quelle ombre malfaisante qui plane sur sa tête et obscurcit sa conduite. Il ne s'est point encore assez nettement séparé de cette petite faction, qui, à moitié bourgeoise, voudrait paraître à moitié socialiste pour avoir une raison d'être et s'appliquer une physionomie. Un jour il accepte M. Dufaure, le lendemain il retourne jusqu'à M. Recurt. La circulaire qu'il publiait hier est pleine de nobles sentimens et d'intentions excellentes; par malheur, il est impossible d'y reconnaître si la république date pour lui du 4 mai ou du 24 février. La république du pays n'est née que le 4 mai; le président de cette république-là n'a pas le droit de remonter plus haut, sous prétexte de chercher une meilleure origine. Lorsque le général Cavaignac aura dit plus explicitement qu'il se contente lui-même de l'origine à laquelle l'immense majorité veut s'en tenir, il aura beaucoup relevé sa candidature. Le bon moyen de la perdre, ce serait d'admettre encore une légitimité républicaine fondée sur l'acclamation du pays, en dehors de son adhésion régulière et légale. C'était ainsi que le roi Louis XVIII déclarait qu'il était rappelé par l'amour de ses peuples. L'amour et l'acclamation des peuples, voilà l'éternel argument dont on se prévaut quand on a l'ambition d'octroyer une charte, au lieu de la consentir. Le tort du *National,* c'est de prétendre octroyer quoi que ce soit à la France, n'étant que ce qu'il est.

Voyez combien ce tort est funeste et comme nous payons cher cette fantaisie présomptueuse. En haine du culte qu'on tâchait de lui imposer pour une légitimité républicaine, la nation se rejette vers la plus désespérée de ses légitimités

dynastiques. On a pris un Bonaparte comme on était censé devoir prendre la république, par instinct et par élan. Il semble qu'on veuille se dédommager de l'enthousiasme que les vainqueurs de février exigeaient pour leur chef-d'œuvre, en s'enthousiasmant pour un nom dont tout le mérite est la négation de février. Février nous a valu le suffrage universel : le suffrage universel répond à ses auteurs par un grand coup porté contre leur édifice. Le sentiment monarchique, aux prises avec les institutions nouvelles, s'empare de leur mécanisme pour revendiquer une satisfaction; c'est le mouvement spontané des masses qui jette un neveu d'empereur au sommet d'une république.

Ce mouvement était-il invincible et fallait-il le détourner, même au risque de l'amoindrir, quand il aboutissait à l'invention d'une candidature aussi étrange et, sous tous les rapports, aussi peu raisonnable? La question regardait naturellement ce grand parti modéré, qui ne saurait renoncer à ses souvenirs tant que la république ne sera pas devenue sienne. La question ainsi posée, beaucoup dans ce parti, et des plus illustres, beaucoup ont cru qu'il ne leur appartenait point de se placer entre la république et la Providence, qui paraissait la châtier; ils ont été plus loin, ils ont pris ouvertement parti pour la Providence, sans s'effrayer de ce qu'elle se présentât ici sous le masque de M. Louis Napoléon. Nous, et beaucoup encore dont le nombre ira peut-être bientôt en croissant, nous ne sommes pas aussi braves, et, puisque la Providence a le caprice de se déguiser si bien, nous voulons qu'elle nous pousse assez fort pour nous obliger à la reconnaître sans que nous ayons à lutter contre d'insurmontables scrupules. Lorsque les voies par où elle passe sont si extraordinaires, qu'on puisse douter qu'elle les suive, elle ne peut pas nous condamner à les préparer. Nous avons dit toute notre opinion, il y a quinze jours : cette opinion n'a point changé. Nous avons le regret de penser là-dessus autrement que des personnes dont nous respectons profondément la parole; mais il nous est impossible d'accepter un mot d'ordre qui n'a point d'écho dans notre conscience.

Bien d'autres avec nous s'alarment de cet inconnu sans fond où l'on ne craint point de se lancer à la suite de la multitude. Le prince Louis, c'est l'inconnu, et ses auxiliaires s'en vantent, nous parlons des sages, de ceux qui ne l'appellent point ou l'avenir, ou l'histoire, ou l'envoyé de Dieu. — On connaît trop le reste; nommons celui-là, puisqu'on ne le connaît pas. — Ce raisonnement n'a qu'un malheur, c'est qu'il est à double tranchant. Nous visitions ces jours-ci un club démocratique et social, où, par-devant le commissaire de police, on s'engageait à loger une balle dans la cervelle de celui qui voudrait restaurer la royauté; à celui-là on ne donnait que trois jours de répit. C'était à propos des candidatures. Quant au général Cavaignac, on le connaissait assez pour ne pas plus le discuter qu'on ne discutait ou Thiers ou Bugeaud; mais le prince Louis, au dire de ces messieurs, méritait plus d'honneur, vu qu'on ne le connaissait pas, et qu'il se pouvait bien qu'il fût socialiste, puisqu'il avait un secret pour l'extinction du paupérisme. Le secret se trouve, en effet, tout au long dans un petit in-32, qui n'est plus aujourd'hui annoncé sur les affiches électorales du libraire de M. Louis Bonaparte, mais qui n'en avait pas moins, au mois de septembre, atteint sa quatrième édition. Le secret consiste à racheter aux frais de l'état le quart de la France agricole pour en faire le domaine commun d'une association de 25 millions de prolétaires. Il n'y a plus que ce moyen, selon l'auteur, d'é-

chapper « à la féodalité de l'argent dans un monde égoïste, où la classe ouvrière est comme un peuple d'ilotes dans un peuple de sybarites. » Ce langage ressemble à s'y méprendre au langage des banquets et des clubs. De bonne foi, le prince qui le parle n'est pas même tout-à-fait l'inconnu, et, sans tirer de là d'autre induction, nous pouvons tout au moins affirmer qu'il ne saurait être l'expression très spéciale et très déterminée du parti modéré.

Nous sommes de ce parti; notre pensée, notre cœur, lui appartiennent; nous croyons qu'il n'y a rien de sérieux et de vrai en France hors de lui : aussi sommes-nous toujours affligés quand nous le voyons se rallier sous un drapeau d'emprunt, au lieu d'arborer le sien, comme s'il était embarrassé lui-même d'en avoir un, ou comme si les mains lui manquaient pour porter celui qu'il a. Cette extrême modestie lui sied mal et ne lui réussit guère. Ainsi, lors des élections de septembre, il a manqué sa campagne en essayant de se fusionner avec la minorité des républicains de naissance, et le voilà maintenant qui est sommé d'aller se perdre sans réserve dans l'impulsion irréfléchie des masses. Encore une fois, le prince Louis ne lui plaît pas; il ne le propose pas, il l'adopte, mais il l'adopte avant de lui faire des conditions, avant d'obtenir son programme, en laissant à sa candidature toutes les significations qu'il plaît aux uns et aux autres de lui prêter, sans l'inviter à choisir lui-même entre toutes. Ne serait-ce pas encore l'histoire des banquets de la réforme qui ont donné plus qu'on n'en voulait tirer, parce qu'on s'attablait avec trop de monde? Vive Napoléon ou vive la réforme! n'est-ce pas tout un? Vive le mystère! vive le coup de dés! Attrape qui peut!

Effrayés de ces incertitudes, nous aurions désiré que le parti modéré se mît d'accord sur un candidat qu'il pût avouer hautement et qui ne représentât que lui. C'est pour cela que nous avons été les premiers à porter le maréchal Bugeaud. Nous n'ignorions pas que l'on pouvait ainsi aider à la candidature du général Cavaignac en renvoyant à l'assemblée, par la division des suffrages, le choix définitif du président de la république; mais d'abord il n'est pas infailliblement démontré qu'à l'aide d'une bonne volonté très active, la faveur des campagnes ne pût se déverser sur un candidat qui l'eût rassurée, au lieu de l'éblouir. Il n'est pas non plus démontré que les inconvéniens de la candidature impérialiste ne finissent point par choquer assez de gens pour en rejeter beaucoup du côté du général Cavaignac, et pour donner à sa position une influence qu'elle n'aurait point eue autrement. Enfin, quelles que soient les éventualités qui peuvent sortir d'une telle perturbation électorale, il était peut-être plus facile de s'approprier le présent qu'il n'est sage de jouer ainsi le tout pour le tout, en vue de l'avenir. Le général Cavaignac ne pouvait point se passer de l'assemblée nationale pas plus que l'assemblée ne pouvait éviter de se retremper dans le suffrage du pays. Exalté en sa qualité impériale par un vœu qu'il aura lieu de croire unanime, le prince Louis ne dépendra point d'une assemblée, quelle qu'elle soit. Nous sommes et nous restons trop sincères constitutionnels pour nous réjouir d'une situation aussi anormale : derrière la république qu'elle pourrait sans doute endommager, et que nous n'avons pas mission particulière de défendre, il y a le pays qui, au demeurant, supporterait les coups. Le prince est mauvais cocher, tout le monde en convient : tant mieux, s'écrie-t-on, il embourbera la voiture! Grand merci! nous sommes dedans!

Et cependant le maréchal Bugeaud se désiste d'une candidature qu'il savait

très sérieuse. Nous avons des raisons de penser qu'on s'est, jusqu'à certain point, beaucoup pressé d'utiliser ce désistement, et nous sommes sûrs qu'il n'a été donné au profit de personne. Le maréchal n'a pas l'habitude des ambages; il a dit tout bonnement à ceux qui le serraient de près pour avoir son renoncement : « Cherchez ailleurs qui vaille mieux que moi! » C'est un avis de mauvaise humeur et dont le ton sent un peu son terroir, nous en convenons volontiers; toujours est-il qu'on n'a trouvé personne, puisqu'on met le prince Louis en avant. Frustrés jusqu'à nouvel ordre de toute représentation qui soit réellement propre au parti modéré, entre un candidat qui nous déplaît et un candidat qu'il n'est point dans notre position de soutenir, nous attendons avec anxiété l'issue de cette gageure dans laquelle la France sert d'enjeu. Il peut s'accomplir de grands reviremens en trois semaines. Le général Cavaignac peut forcer les suffrages en prenant, plus haut encore qu'il ne l'a fait dans sa circulaire, les engagemens auxquels M. Thiers l'a convié. Le prince Louis peut perdre la faveur qui le pousse, par cette raison souveraine qu'elle le pousse déjà depuis trois mois. En tout cas, et quel que soit le vote du pays, il est maintenant très difficile que ce vote soit l'expression profonde et complète de ses sentimens les plus généraux; il y mèlera trop de considérations étrangères à la personne de l'un ou de l'autre candidat. Son expression véritable se trouvera dans le renouvellement de l'assemblée. Nous nous gardons bien de désirer que celle-ci disparaisse devant le futur président sans achever les lois organiques; mais nous avons hâte que ces lois soient terminées, que la présidence soit régulièrement assise sur le pouvoir législatif, que l'exécutif soit bientôt à même de fonctionner, pour que le pays se reconnaisse et se juge plus sûrement dans les mandataires auxquels une seconde fois il confiera le soin de le représenter.

Ainsi ce grand problème de la présidence pèse sur tous les esprits comme sur toutes les affaires, sur la situation à venir comme sur la situation présente. Stagnation à la Banque, baisse des valeurs à la Bourse, toute cette panique de l'argent n'a pas d'autre cause que l'émoi des chances ouvertes au pays par l'élection du 10 décembre. La constitution a été révisée, votée, promulguée; tout ce travail parlementaire s'est accompli sous l'impression des dangers dont le président de la république pouvait menacer la charte républicaine. Tout à la fin de ce pénible enfantement, comme si la fragilité de l'œuvre apparaissait mieux maintenant qu'elle était à bout, nos législateurs ont multiplié les précautions pour empêcher qu'on ne la brise. M. Crémieux avait aboli le serment politique; on a plus peur de l'ambition du président qu'on n'a d'admiration pour la grandeur d'ame de M. Crémieux. Le président jurera fidélité à la république et à la constitution. Pourquoi n'a-t-on pas ajouté que ce président ne serait jamais de la taille du fameux capitaine qui disait que le serment était une toile lâche à travers laquelle on passait toujours quand on était fort? Le président ne pourra pas être remplacé par un membre de sa famille, fût-ce un cousin au sixième degré. Et si le pays se persuade qu'il aime la famille? Enfin, si le président s'avise de dissoudre l'assemblée, c'est à l'assemblée que revient son pouvoir; il est déchu de ses fonctions et mis de droit en jugement : reste à le tenir avant qu'il nous tienne. On comprend donc qu'il n'est pas si facile à la république de vivre avec son président, et il faut qu'après avoir cru détruire la tyrannie, on lui laisse encore bien des portes ouvertes pour qu'on ait besoin de tant de barrières. La tyran-

nie constitutionnelle avait du moins cela de bon, qu'elle ne réservait plus que des secondes places à l'appétit des ambitieux. L'effort, étant vers un but moins sublime, tirait moins à conséquence.

Pour M. Antony Thouret, il n'y allait point par tant de chemins et coupait court à toutes les craintes en supprimant la candidature qui les provoquait. Par un bel et bon amendement, il déclarait M. Louis Bonaparte hors de concours; c'était une résolution héroïque qui venait *in extremis*. Le général Cavaignac ne pouvait manquer de se refuser au coup d'épaule qu'on lui donnait; à la façon dont s'y prend M. Thouret, il y avait de quoi le renverser plutôt que le soutenir. Le général *a soif de connaître l'opinion du pays!* Nous aurions désiré, pour notre compte et même aussi pour le sien, que cette soif fût moins ardente, et nous ne pouvons nous empêcher de pressentir une certaine fébrilité maladive dans cette impatience avec laquelle on a repoussé un provisoire de six mois, qui, par ce temps-ci, valait presque un siècle. Que de soucis on se fût épargnés de tous les côtés, en ajournant à un même délai l'élection du président et la réélection de l'assemblée nationale! Du reste, il paraît que l'impatience du général Cavaignac gagne beaucoup les amis qu'il a dans l'assemblée; ils sont aussi pressés que lui de savoir « où est la confiance du pays. » Il leur serait même assez agréable de la diriger un peu, et ils voudraient bien entrer en campagne. Nous ne les blâmerions pas d'un zèle très permis, s'ils ne sacrifiaient trop, dans cette occasion, le soin de la sécurité publique, dont ils sont investis par leur mandat, au service de sympathies particulières, que leur mandat ne recommande pas. Les sympathies particulières engageraient quantité de députés à retourner chez eux pour appuyer de leur présence la candidature de leur goût. La sécurité publique veut que l'assemblée reste au lieu de ses délibérations en nombre respectable, pour faire face à tout événement, et quel événement ne peut-on pas prévoir aujourd'hui! D'abord, inspirée par cette sage appréhension, l'assemblée, saisie d'un projet spécial, avait décidé qu'elle ne se prorogerait pas; mais, les convenances personnelles se mêlant aux intentions politiques, elle est revenue en fait sur le principe qu'elle avait adopté en droit, et, malgré l'opposition plus courageuse qu'habile de M. Lherbette, elle donne des congés par masse, si bien qu'on lui demande maintenant de réduire le *quorum* nécessaire à la validité de ses actes.

C'est devant cette assemblée ainsi diminuée que se discute le budget rectifié de 1848, et c'est un singulier spectacle de voir le comité des finances, armé du droit d'économie que la république s'est arrogé comme une vertu inhérente à sa nature, éplucher un budget de 1,800 millions pour y trouver 6 millions à rabattre. Les hommes spéciaux n'ont qu'à ouvrir la bouche pour établir qu'il n'y a point de réduction possible, à moins de vouloir désorganiser les services, et, quant aux réductions faites par les procédés arbitraires du gouvernement provisoire ou de ses plus directs imitateurs, on leur sait moins de gré du bénéfice qu'elles donnent qu'on ne leur en veut du désordre qu'elles causent. Il n'est personne cependant qui ne sente vivement la gravité de la situation financière. A moins d'accidens nouveaux d'ici à la fin de l'année, nous couvrons encore tant bien que mal l'exercice 1848 avec force emprunts et ressources extraordinaires. L'équilibre de 1849 est loin, malheureusement, d'être aussi probable, et, sans compter que cet exercice aura d'abord à supporter le déficit des 90 millions que nous couvrons cette année avec les 200 millions empruntés à la Banque, il a

chance de se solder par des déficits plus considérables encore. Économisons donc de notre mieux, et M. Bineau ne s'y épargne pas, mais en pure perte. C'est à peine s'il peut rogner à tout hasard sur le budget de la monarchie. Les républicains de l'ancienne opposition et de la nouvelle dynastie avaient beau déclamer contre les prodigalités et les gros traitemens; évidemment il n'y avait d'économie réelle à faire que sur l'argent que nous a coûté la république.

Ainsi, aurait-on été bien avancé de fixer à 1,600 fr. au lieu de 1,800 le traitement des juges de paix? Le comité des finances, qui avait conseillé ce grand coup, n'a pas même pu le soutenir, et s'est tenu pour content d'avoir grapillé sur les appointemens des sommités judiciaires; conseillers, juges et juges de paix échappent forcément aux rigueurs du comité. On avait cru qu'on gagnerait plus de 3 millions sur le budget de la justice; on y trouve environ 100,000 fr. à retrancher. C'était bien la peine de tant s'agiter! On n'a pas été plus heureux sur le ministère des affaires étrangères. Nous n'avons pas trop de consulats, et nos ambassadeurs ont assez de mal à faire bonne figure au dehors, sans ajouter encore à leurs embarras en leur retranchant les vivres. (A propos d'ambassadeurs, voici M. Emmanuel Arago décoré de l'Aigle-Noire, qu'il a bien voulu accepter de la royale main du tyran berlinois : qu'est-ce que dira la Montagne? et comme on va rougir aux postes!) Fermons la parenthèse et passons au ministère de l'instruction publique, où nous rencontrons aussi la trace des hommes de février. M. Jean Reynaud l'apôtre expose à la chambre qu'il a fait merveille en mutilant le Collége de France, et qu'il n'y a de cours républicains que ceux dont on ne paie point les professeurs. M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui est un républicain de bon sens, quoique d'ancienne date, en appelle à son ami M. Garnier-Pagès, son collègue *in partibus* dans le haut enseignement, pour prouver que les professeurs qu'on ne paie pas ne font point de cours. M. Léon Faucher, qu'on est toujours sûr de rencontrer quand il s'agit d'initiative, demande à l'assemblée de rétablir au budget les fonds des chaires supprimées. Il a gagné son procès; nous l'en félicitons pour lui et nous l'en remercions pour nos amis, qui n'attendront, sans doute, pas beaucoup une juste réparation. Il est grand temps que la saine économie politique recouvre sa tribune, quand, de toutes parts, la fausse en élève d'autres. La meilleure récompense qu'on puisse donner à M. Michel Chevalier pour avoir déjà combattu celle-là, c'est de le mettre à même de la combattre encore.

Pendant que l'assemblée travaille ainsi de son mieux à défendre ou à organiser le bon ordre des pouvoirs, les partis extrêmes continuent sans trop se gêner leurs prédications révolutionnaires. Le déclamatoire et le grotesque y tiennent vraiment beaucoup de place, mais ce n'est pas une raison pour que de pareils discours n'aient pas leurs dangers vis-à-vis du peuple, et on ne saurait exprimer assez de répulsion contre ceux qui du haut de la tribune parlementaire semblent prendre plaisir à donner le signal de ces débordemens de langue et de fiel. Nous n'hésitons point à dire que la harangue prononcée par M. Pyat sous prétexte de ramener le droit au travail dans la révision de la constitution, que cette harangue froidement écrite, non point pour l'assemblée, mais pour le dehors, est un acte en soi mauvais et coupable. Il existe au sein de l'assemblée actuelle un élément qui, nous l'espérons bien, disparaîtra des suivantes : c'est l'élément issu de la société des gens de lettres, que nous ne croyons pas, pour

notre part, si spécialement appelée dans les conseils du pays. Ces esprits habitués par le mélodrame ou par le feuilleton à fouetter et à pousser leur imagination bien au-delà du sens commun, imprégnés d'une fausse poétique qui leur gâte le sens moral, imprégné, plus encore du niais amour de leur personnalité, sont les citoyens les plus impropres au maniement de la chose publique. Ils n'y voient que des thèmes à broder, des situations à dramatiser; le droit et le devoir tout simples ne leur agréent point, s'il ne les habillent de quelques sonores banalités, moyennant quoi le devoir et le droit vont tout de suite jusqu'à la sublimité de l'absurde. M. Félix Pyat déclame la politique, comme si c'était de la prose du *Chiffonnier*. Mais cette hallucination perpétuelle est-elle donc une excuse suffisante pour venir sans reproche justifier au sein de l'assemblée nationale les émeutiers qui prétendaient la détruire, pour ne voir dans l'insurrection de juin qu'un protêt apporté sur les barricades par « un créancier légitime qui veut faire des frais? »

Le ton d'ailleurs est donné maintenant; tous le suivent. Les insurgés de juin sont les victimes d'une société coupable de s'être défendue contre eux : le parti le plus noble et le plus sûr, c'est de les amnistier sans distinction et sans réserve. Qu'on ne l'oublie pas, la montagne ne pardonne point encore à cette société corrompue d'avoir délivré *des bons de guillotine* aux assassins de Buzançais, quand on leur devait *des bons de pain*. On parle aussi bien que M. Pyat dans les clubs. Les clubs s'intitulent désormais des *réunions électorales*, et le bureau écarte ainsi le commissaire de police que la loi lui donne pour surveillant. Le bureau fait toute la besogne; il n'y a guère d'orateur que le président. Aussi, comme on l'admire! Son éloquence flaire baume : dévouement, sacrifice, amour et foi, ce ne sont chez lui que mots de tendresse, ce ne sont qu'éjaculations mystiques. L'Évangile et toujours l'Évangile! Puis tout d'un coup le masque tombe, le saint frère s'évanouit, et il ne reste que la bête criant meurtre et vengeance à douze cents maçons ébahis. Les banquets, qui ne cesseront pas de si tôt, parce qu'ils sont devenus une spéculation, reproduisent à l'envi ces grands élans oratoires. On boit dans un même toast à tous *les Brutus de la royauté, à tous les Gracchus de la propriété! à Brutus, à Catilina, à Jésus-Christ, à Julien l'apostat, à Attila, à tous les penseurs malheureux!* Nous voulons bien que ce soit là le cri d'un adepte isolé de la fameuse école des penseurs, poussé peut-être au schisme par quelque dépit et rivalisant d'audace avec M. Proudhon, faute de pouvoir lutter d'orgueil contre le front de son premier maître; mais il n'en est pas moins vrai que cela devient très embarrassant pour la catégorie de représentans qu'on invite d'ordinaire à ces solennités. Aussi M. Ledru-Rollin s'abstient-il d'y paraître avec une régularité passablement offensante pour ses amphytrions, trop souvent désappointés, et M. Dupont (de Bussac), qui s'était avisé d'ouvrir la bouche dans un banquet présidé par l'ombre de Louis Blanc, s'est fait rudement donner sur les doigts. Qu'importe à la montagne? Nonobstant ces affronts intimes, elle tâchera de paraître socialiste, quoique les socialistes la désavouent, et elle leur livrera une belle partie de son programme pour avoir la douleur de les voir encore préférer M. Raspail à M. Ledru. Ainsi donc, nous aurions la république de M. Ledru, nous passerions encore pour des bourgeois égoïstes, tant qu'il nous manquerait la république de M. Raspail! L'agréable perspective!

Ces folies désolantes, dont nous pouvons espérer de voir ici l'avortement,

font le tour du monde à l'heure qu'il est, provoquant partout sur leur passage des révolutions et des ruines. Elles ont succombé dans Vienne, elles engagent la lutte à Berlin. On ne se figure pas le spectacle que présente la capitale des états prussiens depuis les événemens de mars, et particulièrement depuis ces derniers mois : des ministres sans énergie et sans conduite, une assemblée dominée ou écrasée par l'émeute, l'émeute en permanence, la royauté en défaillance. L'agitation des rues à Berlin est une agitation plus grossière que partout ailleurs, parce que le naturel berlinois est âpre et dur. Les clubs l'entretiennent avec une violence qui les élève au-dessus des nôtres, et les orateurs des clubs nous dépassent de plusieurs coudées par la profondeur de leur philosophie, comme par la naïveté farouche de leurs colères. Nous n'avons pas réussi à produire cette fois des célébrités de carrefour, comme nous en avions en 92 : Berlin en possède de quoi défrayer toute l'Allemagne, et, le ridicule ne mordant pas sur l'esprit allemand, la cité de l'intelligence, comme elle se nomme elle-même, pourrait bien conserver long-temps ses héros populaires, à moins que les gardes-du-corps de sa majesté ne s'en mêlent à la fin d'un peu près. Il semble aujourd'hui qu'on aille en venir là. Le congrès démocratique qui s'était assemblé, le 26 octobre, pour combattre à Berlin les réactionnaires de Francfort, ce congrès, dont M. Ruge était l'ame, ne pouvait se séparer sans dire au gouvernement berlinois un adieu de sa façon; l'adieu a été l'émeute du 31 octobre, où une multitude égarée a failli renouveler, au nom des Viennois en péril, les scènes qu'on nous a jouées le 15 mai en l'honneur de la Pologne. Le roi, par un soubresaut propre à son caractère, s'est jeté définitivement dans l'extrême; il a chargé le comte de Brandebourg, son oncle, de former un cabinet, dont le chef, ainsi désigné, expliquerait clairement la tendance.

Le vieux général, fils de Frédéric-Guillaume II, n'est pas pour penser en rien autrement que son royal maître et neveu. Aussi n'a-t-il pu trouver pour collègues que des employés supérieurs des ministères, des hommes de bureau et non point des hommes politiques : M. de Ladenberg, le bras droit de M. Eichhorn; M. de Manteufel, un des piliers de l'administration de M. de Bodelschwing, toutes les doublures du cabinet de 1847. Avec un cabinet aussi faible, il n'y avait plus qu'une ressource vis-à-vis d'un parlement hostile appuyé sur une population turbulente, c'était de transporter l'assemblée dans un lieu où elle fût à la fois moins maîtresse du prince et moins esclave du peuple. « Elle ne veut point de Brandebourg, elle ira donc à Brandebourg. » C'est avec ce jeu de mots que Frédéric-Guillaume, toujours le même au milieu des révolutions, aurait signé, dit-on, l'acte qui transfère la diète dans la vieille et fidèle petite ville. La diète obéira-t-elle, et Berlin recommencera-t-il là-dessus la guerre de mars? Le coup d'état du roi est bien hardi; mais on doit être bien las des coups d'état de la populace. La crise est flagrante. L'assemblée sort de son enceinte sous la protection de la garde nationale, et les troupes entrent de partout dans la ville. Les troupes resteront-elles au roi? toute la question est là. Nous attendons de graves événemens.

A travers tout ce tumulte, on ne saurait se dissimuler combien grandit en Allemagne la puissance de Francfort. La diète nationale est devenue, par la force des choses, ce qu'était la diète des princes, un énergique instrument de répression. C'est le besoin de cette répression qui fait maintenant le sens et la

force d'une nouvelle unité germanique, et tous les souverains se prêtent à l'action du pouvoir central, parce qu'ils se déchargent ainsi des embarras du moment et de la responsabilité qu'il entraîne. L'armée, qui leur manquerait peut-être dans les mains, obéit sans résistance aux injonctions de Francfort, qui peuvent toujours sembler plus libérales, parce qu'elles semblent plus patriotiques. De Francfort, on envoie directement des ordres de marche aux régimens bavarois ou prussiens, sans avoir même à les transmettre par l'intermédaire de leurs ministres respectifs. Aussi les républicains de Berlin n'ont-ils plus maintenant assez de malédictions pour ce pouvoir unitaire dont ils avaient tant espéré. Aussi proclament-ils à son de trompe la supériorité intellectuelle et révolutionnaire de Berlin, qu'ils voulaient naguère confondre et absorber dans le règne de Francfort. Ce n'est pas que Francfort ne puisse pourtant aider à à l'avenir de leur cause, si jamais le jour de leur cause arrive. L'ambition unitaire s'accroît à mesure qu'elle réussit, et le sentiment de son importance actuelle pousse peut-être l'autorité centrale dans des voies qui ne sont pas celles de la prudence. Ainsi, par exemple, il serait question de réduire aux quatre royaumes de Prusse, Bavière, Hanovre et Wurtemberg, toutes les divisions actuelles du territoire allemand, en répartissant les autres dans celles-là par une médiatisation plus ou moins impérieuse. Les républicains seraient bien forts en logique contre les royautés subsistantes, pour l'instant si ébranlées, lorsqu'ils pourraient argumenter de cette suppression préalable des souverainetés particulières. Voici cependant que, grace à l'ubiquité de ses commandemens, le pouvoir de Francfort met des troupes hanovriennes dans les petits duchés saxons, en même temps qu'il envoie très loin tout leur contingent. Il y a donc là une autre révolution qui s'accomplit dans un sens de reconstitution politique à côté de ces mouvemens impuissans de reconstitution sociale.

Nous ne sommes pas, quant à nous, encore édifiés sur les chances ultérieures de cette grande entreprise, mais nous croyons qu'elle doit nous donner à réfléchir; nous croyons surtout que le sort particulier de l'Autriche nous intéresse plus que jamais à raison du déplacement d'équilibre dont nous sommes peut-être menacés en Europe par les progrès de la puissance slave, par la centralisation de la puissance germanique. L'assemblée de Francfort, dans un article de la constitution qu'elle discute, a paru vouloir obliger l'Autriche, soit à lui céder ses provinces allemandes, soit à lâcher celles qu'elle possède en dehors du saint empire. Nous doutons qu'on s'obstine dans une prétention aussi exclusive. M. de Gagern demandait, avec plus de raison, qu'on laissât l'Autriche hors de l'empire en se contentant d'une alliance intime. Cette position serait, en effet, la meilleure qui pût convenir pour l'Allemagne et pour nous. Ce vaste corps, composé d'élémens si hétérogènes et pourtant si indissolubles, interviendrait entre ces masses nouvelles qui se forment au-delà du Rhin et de la Vistule, et préviendrait ou neutraliserait ainsi des frottemens trop hostiles. Avec une Allemagne unitaire, avec une Russie toujours croissante et débordante, ce n'est pas de trop d'un état intermédiaire, que sa nature même oblige à ne point concourir sans réserve aux projets des deux autres. Ce mélange extraordinaire de Slaves et d'Allemands, de Magyars et de Valaques, nous ne voulons pas dire de Polonais et d'Italiens, constitue un tout où il y a une force propre, une vitalité qui empêche les démembremens. Ce tout ne peut plus être le patrimoine exclusif

de telle ou telle nationalité; c'est le domaine commun des races que la loi des territoires y a groupées et enchevêtrées. La chute rapide des usurpations magyares, la dispersion géographique des Slaves à la surface du sol, l'infériorité numérique des Allemands, montrent assez que ni les uns ni les autres ne peuvent accaparer la monarchie autrichienne ou se séparer d'elle. La défaite de l'insurrection viennoise, terminée sans les secours de Francfort, prouve en outre que cette monarchie saura bien suffire à sa défense intérieure. Victorieuse à Lemberg et à Milan, puisse-t-elle maintenant, par ses rapports avec des sujets que la nature ne lui a pas donnés, puisse-t-elle prouver aussi qu'elle se sent assez forte au dehors pour suffire aux exigences de la justice internationale!

Les Italiens ont eu le bon esprit de ne rien précipiter cette fois et d'attendre le dénouement des affaires de Vienne avant de tenter une nouvelle campagne. Ils ont prudemment agi, l'événement le prouve. Ce n'est pas que les excitations inconsidérées leur aient manqué; mais les amis imprudens qui, de Paris, avaient commencé à leur battre la charge, ne se croient pas tenus de savoir quel est l'état réel des esprits dans la péninsule, ni quelles sont les ressources sur lesquelles on pourrait compter en cas de guerre. Or, les faits accomplis depuis huit mois nous ont appris qu'il ne fallait pas juger des dispositions de la population par les philippiques des journaux, par les clameurs des clubs et les turbulences de la place publique. Quant aux ressources matérielles, elles se réduisent plus que jamais aux seules troupes du roi Charles-Albert. Ce prince a fait, dans ces derniers temps, les plus grands efforts pour les réorganiser. Le courage, la constance et toutes les qualités militaires que possède le soldat piémontais lui ont rendu sa tâche plus facile qu'on n'était en droit de l'espérer après un complet désastre. Il a aussi songé à mettre à leur tête des chefs plus expérimentés. Toutefois, il y a loin encore de cette nouvelle armée à celle que le soulèvement du mois de mars avait lancée en Lombardie. A cette époque, le Piémont avait aussi une forte réserve métallique amassée par une sage prévoyance. Les premiers mois de la guerre l'ont engloutie; il a fallu bientôt escompter l'avenir. Hommes et argent, le Piémont fournissait tout : il semblait, à voir le reste de l'Italie, que ce petit état dût tout faire à lui seul. Aussi y a-t-il bientôt épuisé ses forces, et c'est merveille de le voir encore aujourd'hui les ramasser dans un noble et suprême accès de fierté nationale, et faire devant l'ennemi une telle contenance, que celui-ci ne pourra s'empêcher d'en tenir compte dans les conférences qui vont s'ouvrir bientôt, dit-on, à Bruxelles.

La continuation des armemens ne peut donc avoir pour le Piémont d'autre objet que de le mettre sur une défensive respectable et de préparer une paix avantageuse pour lui et pour le reste de l'Italie. C'est l'opinion de tous les esprits sages, en dépit des manifestations bruyantes des partisans de la guerre qui s'agitent à Turin comme à Gênes, en Toscane comme à Rome. A voir les assemblées délibérantes de ces divers états inscrire à leur ordre du jour ces graves questions de guerre et d'indépendance nationale, on pourrait aisément s'y tromper et croire à la reprise imminente des hostilités; mais de la parole à l'action, il y a

loin en Italie, et nous n'apprenons pas qu'au-delà du Tessin on s'occupe d'entrer en campagne autrement qu'à la tribune et sur le papier. Au fond, on a grand'peur de Radetzky. Ce n'est pas sans cause, car le vieux maréchal ne paraît pas doué d'une extrême mansuétude. Tout tremble sous sa main en Lombardie, et il ne cache pas son intention de traiter, à la première occasion, les duchés de Parme et de Modène, voire la Toscane et la Romagne, comme des provinces révoltées de S. M. l'empereur; ce qui a fort refroidi l'humeur belliqueuse des croisés.

Quelques soulèvemens partiels, dont on a beaucoup exagéré l'importance, ont eu lieu seulement dans la partie montagneuse du Milanais. M. Mazzini et quelques-uns des siens ont fait, au nord de Como, dans la vallée d'Intelvi, une tentative que les Autrichiens ont étouffée sans coup férir. Du reste, ces incorrigibles patriotes, qui auraient dû prendre le mousquet plus tôt, au lieu de faire des émeutes à Milan contre Charles-Albert, n'ont eu rien de plus pressé que de proclamer la république dans un petit village des Alpes. Ils n'ont pas eu un meilleur succès que M. Struve à Lœrrach, et, personne ne les soutenant, ils se sont sauvés en Suisse.

A Turin cependant, cette échauffourée a fourni aux capitans de la chambre de superbes thèmes d'opposition. La gauche du parlement sarde se compose particulièrement d'avocats fort applaudis pour leurs périodes dans ce pays encore neuf aux spectacles parlementaires. Là comme ailleurs, ces messieurs en remontrent aux banquiers sur la finance et font la leçon aux plus vieux généraux en matière de tactique. Au ministre de la guerre, qui savait probablement mieux que personne à quoi s'en tenir, un M. Brofferio, par exemple, avait dernièrement entrepris de prouver que la discipline et la tenue de l'armée sarde étaient incontestablement supérieures à celles des troupes autrichiennes; que jamais le Piémont ne s'était trouvé dans de plus favorables conditions pour reprendre l'offensive, pour mener à bonne fin la guerre et se passer de tout secours étranger, si la France et l'Angleterre persistaient à le refuser. C'est toujours, comme on le voit, ce malheureux *farà da se*. Vainement le général Dabormida opposait à la rhétorique de M. Brofferio des raisons malheureusement trop concluantes pour l'amour-propre national. Un tonnerre d'applaudissemens, parti d'un grand nombre de bancs et des galeries publiques, a accueilli M. Brofferio; mais la froide raison et le bon sens piémontais se sont retrouvés au fond de l'urne du scrutin, d'où 122 voix contre 13 ont repoussé la déclaration de guerre immédiate, sur l'engagement pris par le cabinet de recourir bientôt aux armes si l'Autriche voulait imposer à l'Italie des conditions déshonorantes.

Les partisans de la guerre à outrance, battus dans cette mémorable séance du 21 octobre, ont transporté leur action hors du parlement, dans lequel ils se trouvaient en minorité. M. Gioberti, à leur tête, a fondé la *Société nationale pour l'indépendance italienne*, une espèce de ligue à la façon de celle d'O'Connell, avec la prétention d'en faire bientôt une seconde édition de la diète de Francfort. M. Gioberti, le champion infatigable de l'indépendance italienne, et qui s'est retiré du ministère lorsque le Piémont a été contraint d'accepter l'armistice, M. Gioberti ne pouvait, sans renier ses antécédens et surtout sans compromettre sa popularité, accepter les tempéramens que nécessitent les circonstances. Il a voulu rester à la tête de la croisade qu'il avait prêchée, et il

travaille actuellement, avec toute l'activité de son caractère, à maintenir dans l'esprit de ses compatriotes la passion de l'indépendance et la haine de l'étranger. Toujours convaincu que l'Italie ne peut être sauvée que par l'union fédérale, il a inscrit sur son programme ces deux mots qui résument toute sa politique : « Guerre et confédération. » — La *Société nationale* a débuté par un manifeste adressé à l'assemblée nationale de France (1), puis elle a publié un acte fédéral pour les divers états italiens, désigné le lieu où s'assemblera la diète, et proposé une loi électorale indiquant les formes dans lesquelles devront être nommés les membres de cette assemblée. Tout cela se passe en dehors des pouvoirs légaux, des souverains et des parlemens, sans que ceux-ci même semblent avoir été consultés; mais on entend les formes constitutionnelles d'une si singulière façon en Italie!

Nous n'en voulons pour preuve que l'étrange crise ministérielle qui s'est produite dernièrement en Toscane. La Toscane, contrée paisible par excellence, possédait des institutions libérales et vraiment paternelles bien avant l'introduction du régime parlementaire. Depuis quatre-vingts ans, la destruction de tous les priviléges y est accomplie, et l'égalité, introduite par la division des propriétés, y avait fondé une liberté tranquille, en harmonie avec la douceur du caractère des habitans. Mais la Toscane possède un port où se donnent rendez-vous, des quatre coins de la Méditerranée, tous les esprits turbulens, les agitateurs à gages et les *condottieri* révolutionnaires. Ce ramassis de factieux gouverne la populace de Livourne; la populace de Livourne, à son tour, fait trembler la Toscane, et voilà comment, malgré la répugnance du grand-duc et en dépit de la volonté prononcée du conseil-général de Florence, un ministère pris dans une minorité imperceptible a été imposé à la Toscane sur le bruit que les Livournais, après avoir chassé leur garnison, se disposaient à marcher sur la capitale.

Le peu de troupes que possède le gouvernement toscan eût été plus que suffisant pour mettre en déroute cette horde de tapageurs que le gouverneur de Livourne, M. Montanelli, avait essayé d'apaiser par la promesse d'une *constituante*. Une constituante en Toscane! Qu'aura-t-elle à constituer? Quoi qu'il en soit, les *facchini* de Livourne ont tranquillement désarmé les postes, pris les forts qui se sont empressés de se laisser prendre, cerné dans son hôtel M. le gouverneur, et ne l'ont relâché qu'à la condition qu'il irait se faire nommer ministre à Florence. Ainsi a-t-il fait. Du moment où le ministère Capponi et le grand-duc ne voulaient pas se résoudre à repousser la force par la force et à faire triompher le vœu de la majorité, il fallait bien accepter les chefs imposés par l'émeute. Le parti modéré avait dans son sein assez d'hommes en état de remplacer le ministère démissionnaire; il n'a pas voulu, ou plutôt il n'a pas osé prendre en main les affaires, alléguant qu'il fallait laisser les exaltés donner la mesure de leur capacité gouvernementale et s'user au pouvoir : misérable prétexte qui recouvre mal un manque de résolution d'où peuvent naître bien des maux pour la Toscane. Le gonfalonier de Florence, baron Ricasoli, a donné sa démission. C'est un portefeuille au contraire qu'il lui fallait prendre avec ses amis Salva-

(1) *Au Peuple français la Société nationale pour la confédération italienne.* Turin, 1848.

gnoli, Lambruschini, Galeotti. En de telles conjonctures, s'abstenir est un crime de lèse-nation.

Ce n'est pas que ce nom du nouveau président du conseil n'offre des gages considérables de droiture et de patriotisme. Nous avons déjà eu occasion de parler de M. Montanelli. M. Montanelli a toujours combattu au premier rang pour la liberté et l'indépendance de l'Italie. Il a servi son pays de sa plume pendant plusieurs années, et dès que la guerre a éclaté, il a couru en Lombardie avec un empressement que n'ont pas, à beaucoup près, imité M. Mazzini et les républicains auxquels il se rallie aujourd'hui. Blessé et laissé pour mort devant Mantoue, il est resté pendant plusieurs mois aux mains des Autrichiens, et son nom ne réveille en Italie que des souvenirs d'héroïsme et de ferveur libérale. Malheureusement sa candide imagination l'a trop souvent emporté dans le monde des utopies. Le régime des affaires sera peut-être le salut de M. Montanelli. Les collègues de M. Montanelli ne présentent pas les mêmes garanties. Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Guerrazzi, n'est connu que pour avoir conduit, l'an dernier, force manifestations dans les rues de Livourne, à la suite desquelles le ministère Serristori, moins timoré que ses successeurs, fit saisir M. Guerrazzi et l'expédia, avec un certain nombre de ses complices, à l'île d'Elbe; mais ces coups de rigueur sont peu dans les habitudes du pouvoir en Toscane, et l'on aime mieux, d'ordinaire, s'en remettre à la discrétion du parti le plus véhément pour n'avoir pas la fatigue de le combattre.

Le ministère Montanelli a débuté par dissoudre la chambre; c'était pour lui une nécessité. Il lui faut une majorité. Les nouvelles élections qui sont fixées au 20 novembre la lui amèneront-elles? Nous aurions lieu d'en être surpris, à moins que d'ici là on ne parvienne à républicaniser les bonnes villes de Toscane, ce qui serait difficile. Il a ensuite publié un programme dans lequel il promet la *constituante*, et s'engage à faire la guerre. Avec quoi? Est-ce avec les renforts que lui amène le héros Garibaldi, lequel a fait dernièrement son entrée à Florence à la tête de quatre-vingt-deux hommes? Comme réforme financière, on a commencé à rogner les traitemens; expédient qui ne produit pas beaucoup d'argent en aucun pays. Le mérite des collègues de MM. Montanelli et Guerrazzi est aussi ignoré que leur nom; mais enfin ils constituent ce qu'on appelle là-bas un ministère démocratique. Nous avouons ne pas trop comprendre le sens de cette expression. La démocratie est dans les mœurs et dans les lois en Toscane aussi bien qu'en Lombardie et en Romagne. Il n'y a plus d'aristocratie, de classe privilégiée qu'en Piémont. A moins de substituer la forme républicaine à la forme monarchique, la fameuse constituante n'aura rien à inventer, rien à fonder. Le seul besoin réel et commun à tous les états italiens, c'est celui d'une bonne administration. Le nouveau cabinet renferme-t-il un administrateur, un homme d'affaire? On n'en sait encore rien. On rencontre à chaque pas, en Italie, des orateurs, des poètes, des avocats et des tribuns; mais si l'on excepte le Piémont, où ils sont encore peu écoutés, nous ne voyons nulle part des hommes pratiques administrant avec sagesse pour le plus grand bien de tous, des ministres faisant consister la politique dans quelque chose de plus solide que des harangues et des déclamations. Nous nous trompons pourtant; il en existe un, et ce n'est point une des moindres preuves de la droite raison et du bon sens exquis de Pie IX, que d'avoir su choisir et conserver ce ministre précieux dans un temps et un pays où ils sont si rares.

Depuis que M. Rossi a accepté la difficile tâche de réformer et de faire fonctionner la machine si compliquée de l'administration romaine, Rome et les états pontificaux ne font plus parler d'eux. C'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Les Romains ont, à ce qu'il paraît, compris que leurs intérêts étaient en bonnes mains. Aussi se tiennent-ils parfaitement tranquilles, eux qui, il y a quelques mois à peine, en eussent remontré aux Livournais en fait de turbulence. Quant à Pie IX, il s'est déclaré fermement résolu à se maintenir dans les limites de la constitution; et, moyennant cette assurance, le nouveau ministre a pu entreprendre et conduira, nous l'espérons, à bonne fin une tâche bien difficile, que son esprit délié, son savoir profond et son jugement sûr le rendaient peut-être seul propre à aborder en Italie.

En somme, l'Italie est à la paix, soit par sagesse, soit par lassitude, soit par impuissance. On n'a donc pas eu si grand tort de faire de la médiation, au lieu de se jeter à l'étourdie daus une guerre dont tout le poids et les hasards eussent été pour la France, sans aucun profit clairement indiqué. Seulement il importe à notre considération que les négociations produisent bientôt un résultat sensible. Les événemens de Vienne les ont suspendues au moment où l'on était encore à débattre le lieu où s'ouvriront les conférences; elles vont reprendre. Il s'agit de regagner ce temps perdu. A Naples, il ne paraît pas que nous ayons obtenu de plus rapides succès qu'en Lombardie; les empêchemens sont, dans cette question, de plusieurs sortes. Nous les avons déjà signalés, et les plus considérables ne viennent pas, comme on le craignait d'abord, du côté des Siciliens. Ceux-ci ont fini par comprendre que les projets désespérés qu'ils avaient annoncés d'abord ne pouvaient que les conduire à une ruine inévitable, à un asservissement complet. Le gouvernement de Palerme a prêté l'oreille aux conseils de ses amis les plus désintéressés, et il a eu le courage de braver l'impopularité pour faire entendre la vérité à la nation. Le parlement a autorisé l'amiral Ruggiero Settimo à traiter avec Naples; c'est une concession immense de la part de gens qui naguère juraient de s'ensevelir sous les décombres de leurs villes. De son côté, le roi Ferdinand, s'il n'accepte qu'à contre-cœur l'arbitrage des deux puissances médiatrices, n'a plus les mêmes raisons de résister et de se plaindre de l'atteinte portée aux droits de sa couronne, puisque ces droits ne sont plus contestés par les Siciliens, et que l'on prend pour base du raccommodement la constitution de 1812. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la vraie cause des lenteurs apportées dans le réglement définitif de l'affaire de Sicile. S'il est quelqu'un qui ait intérêt à ce que rien ne soit définitivement réglé, ce n'est pas nous apparemment qui, par humanité pure, faisons tenir la mer à notre escadre sur des côtes inhospitalières pendant la mauvaise saison, et le ministre anglais, M. Temple, revenu dernièrement à son poste de Naples, ne serait peut-être pas très embarrassé de signaler le véritable et secret auteur des difficultés qui semblent renaître sans cesse sous les pas des négociateurs.

Tandis que l'Europe s'élance avec une fiévreuse impatience vers des voies inconnues, l'Orient est le théâtre d'événemens qui ont aussi leur gravité. En Perse, le jeune fils de Mahommed-Shâh succède paisiblement à son père sous le titre de Nusser-Ood-Dîn-Shâh. C'est presque une singularité, en Perse, qu'un avénement aussi pacifique. On attribue ce résultat à l'intervention de M. Stevens, consul de sa majesté britannique à Tabriz. M. Stevens serait parvenu à négo-

cier en deux jours un emprunt de 250,000 fr., à l'aide desquels le jeune prince a pu rassembler 10,000 hommes de cavalerie, 7,000 fantassins et 24 pièces d'artillerie. C'est à la tête de cette armée, et accompagné de M. Abbott, consul anglais à Téhéran, et de M. Gouseff, attaché à la mission russe en Perse, que Nusser-Ood-Dîn-Shâh s'est rendu de Tabriz à Téhéran, où il paraît être arrivé juste à temps pour prévenir un mouvement préparé en faveur d'un plus jeune fils de Mahommed-Shâh par le premier ministre Hadji-Mirza-Agassi. Ce ministre a été remplacé par Mirza-Raki, homme considérable dans le pays et déjà connu pour l'habileté qu'il avait montrée dans les conférences d'Erzeroum, lorsqu'il s'était agi de régler l'épineuse question des limites entre la Perse et la Turquie. La Sublime-Porte a secondé, par l'impartialité de son attitude, les intentions pacifiques du nouveau souverain. Il paraîtrait que, pour reconnaître l'éminent service qui lui a été rendu par M. Stevens, le shah aurait, par un firman spécial, placé la population arménienne de Tabriz (80,000 ames) sous la protection consulaire de cet agent britannique. Nous désirons que ce protectorat ne porte aucune atteinte à l'influence française. La presse anglaise se réjouit de ce que le grand changement survenu en Perse se soit opéré sans secousse et sans troubles, dans un moment où les frontières de l'Hindoustan, du côté de l'Indus, sont le théâtre de soulèvemens et de désordres inquiétans. La dernière malle de l'Inde a, en effet, apporté la nouvelle de complications tout-à-fait inattendues dans les affaires du Pandjâb, dans le Moultan en particulier. Sans avoir le caractère de gravité que des informations inexactes leur ont prêté en France et même en Angleterre, ces complications imposent néanmoins au gouvernement de l'Inde anglaise un redoublement de sollicitude et d'énergie. Voici, en peu de mots, à quoi elles se réduisent.

On sait qu'après avoir été deux fois battu par le jeune et intrépide commandant Edwardes, le chef des rebelles du Pandjâb, Moulradj, s'était renfermé dans la ville de Moultan. Cette ville a été investie par des forces considérables sous les ordres du général Wish, parti de Lahore pour attaquer Moulradj. Les opérations du siége avaient été poussées avec une vigueur que ne promettaient pas, il faut le dire, la lenteur et l'incertitude des premiers mouvemens de l'expédition. On s'attendait, dans le camp anglais, à un prochain assaut de la place qu'on se croyait sûr d'emporter, bien qu'elle eût été reconnue plus forte et mieux défendue qu'on ne le supposait, quand le serdar Shère-Single, commandant le contingent sikh, a passé inopinément à l'ennemi avec sept mille hommes et toute son artillerie. Cette défection inattendue a nécessairement dérangé les plans des assiégeans; elle a déterminé le général Wish à lever momentanément le siége et à prendre position dans le voisinage de Bhawulpour, où il s'est retranché pour attendre les renforts considérables qu'il a demandés et qui lui arrivent de toutes parts. On calcule que plus de soixante mille hommes de bonnes troupes, dont une proportion formidable d'Européens, ont été dirigés sur le Pandjâb ou y sont déjà réunis. La rébellion du Moultan appelle avant tout l'attention du gouvernement suprême. Sur deux autres points, l'un vers Peshaveer au nord-est, l'autre à Nourpour au nord-ouest, des troubles ont éclaté et nécessité des mesures militaires qui paraissent avoir été déjà couronnées de succès. Les forces imposantes qui ont été mises en mouvement sont évidemment plus que suffisantes pour briser en peu de temps toute résistance sérieuse sur les trois points compromis.

Moulradj et ses adhérens se défendront dans Moultan, il n'en faut pas douter, avec ce courage désespéré que montrent, en pareille occasion, des rebelles où des traîtres qui s'attendent à ne pas recevoir de quartier. Il y aura là un horrible massacre dont l'humanité devra gémir, d'autant plus que de promptes mesures, plus de décision, de vigilance et d'habileté que ne paraît en avoir montré le général Wish, auraient, selon toute probabilité, terminé le conflit au prix d'un moins sanglant sacrifice. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions voir ni dans la rébellion de Moulradj, ni dans la trahison de Shère-Sing, ni dans la désaffection depuis long-temps connue de plusieurs autres sirdars sikhs, une menace sérieuse pour l'avenir de la puissance anglaise dans le nord de l'Hindoustan. Le Pandjâb dèvra probablement passer, tôt ou tard, sous la domination directe et l'administration immédiate des Anglais. Telle sera, selon nous, la conclusion d'une lutte que tous les événemens survenus dans l'Inde depuis la mort de Randjeet-Sing rendaient impossible d'éviter, et qu'il eût peut-être été sage d'affronter moins tardivement, dans l'intérêt de la politique anglaise aussi bien que dans l'intérêt même de l'humanité.

Le gouvernement des Pays-Bas qui, depuis long-temps, avait compris la nécessité d'augmenter ses forces navales et militaires aux Indes néerlandaises, a été, comme nous l'avions prévu, contraint, par le fâcheux résultat de l'expédition de Bali, de presser l'envoi des renforts. Deux pyroscaphes, deux frégates, une corvette et un schooner sont partis pour les mers de l'Archipel. Un contingent extraordinaire pour l'armée coloniale ajoute à l'importance de cette expédition; il s'est accru par de nombreux enrôlemens volontaires. En attendant ces renforts, l'île de Bali a été mise en état de blocus. La frégate *le Rhyn*, le pyroscaphe *le Samarang* et d'autres bâtimens ont été envoyés de Java dans ces parages pour assurer l'exécution de cette mesure.

En Chine, le vieil empereur Taô-kwang paraît déployer, dans l'exercice du pouvoir suprême, une activité inaccoutumée, et ses efforts tendent de plus en plus à réduire les dépenses de l'état. Heureuse la Chine, si elle réussit mieux qu'on ne le fait en France à resserrer son budget dans des limites raisonnables, à diminuer son armée et à protéger le développement de l'agriculture et de l'industrie, ce véritable palladium de la prospérité des peuples! Nous avons à signaler encore, en Chine, un petit événement commercial qui n'est pas sans portée. Un navire russe a jeté l'ancre près de Shang-Haé, apportant une cargaison de fourrures. C'est un essai que tente la Russie pour s'assurer si elle ne pourrait pas s'ouvrir un commerce avantageux avec le Céleste Empire, par la voie de mer, au lieu de se borner aux échanges qui se négocient annuellement à Kiachta. Les Anglais prétendent, à ce propos, que le traité en vertu duquel les Russes et les Chinois trafiquent à Kiachta exclut toute participation au commerce sur les côtes de Chine, de la part de la Russie. C'est une affaire qui regarde le gouvernement chinois, et l'on peut être assuré d'avance qu'il ne perdra pas de vue ses intérêts.

Le concours ouvert au mois de mai pour les monnaies d'or, d'argent et de cuivre, est très remarquable. Sur quarante-cinq concurrens qui s'étaient fait

inscrire, trente-deux se sont présentés, dix ont été mis hors de concours pour n'avoir pas accompli fidèlement les conditions imposées par le programme. Sur les vingt-deux graveurs dont les ouvrages sont exposés maintenant au musée des Monnaies, il y en a quatre qui méritent une attention sérieuse et que nous pouvons louer sans nous rendre coupable de flatterie : MM. Domard, Barre, Bovy et Oudiné. Il est impossible de regarder les poinçons gravés par ces artistes habiles et qui plus d'une fois déjà ont fait leurs preuves, sans être frappé de l'élégance, de la finesse avec laquelle ils se sont acquittés de leur tâche. M. Domard, qui avait trouvé pour la monnaie du dernier règne un type plein de grandeur et de sévérité, dont le seul défaut est de rappeler trop directement le buste de Vitellius, a gravé deux poinçons pour la monnaie d'argent et la monnaie de cuivre, c'est-à-dire pour la pièce de 5 francs et la pièce de 10 centimes. Ces deux modèles, qui se distinguent l'un de l'autre par de légères variantes, sont traités avec un rare talent. Cependant je préfère la pièce de 10 centimes à la pièce de 5 francs; dans cette dernière pièce, la coiffure n'a pas toute la simplicité qu'on pourrait souhaiter. Les cheveux disposés sur les tempes ont une souplesse qu'on ne saurait trop admirer; mais cette souplesse, qui n'est pas sans coquetterie, s'accorde-t-elle bien avec le caractère du visage, où respire une sévérité virile? Dans la pièce de 10 centimes, le style de la coiffure et des cheveux s'accorde mieux avec le style du visage. Peut-être pourrait-on désirer dans l'expression générale de la physionomie un peu plus de hardiesse. Le masque modelé par M. Domard exprime plutôt la tristesse que la force. Or, étant donné le sujet du concours, quelle que soit d'ailleurs la pensée de l'artiste sur les événemens accomplis, il me semble que la tête doit exprimer la force, la générosité, la grandeur, plutôt que la tristesse, et je n'aperçois ni dans la bouche ni dans le regard l'expression exigée par le programme. Toutefois la pièce de 10 centimes se recommande par tant d'élégance, que je la verrais adoptée avec plaisir.

M. Barre a gravé trois poinçons, la monnaie de cuivre, la monnaie d'argent, la monnaie d'or; je ne crois pas que le jury chargé de prononcer sur le mérite des concurrens puisse hésiter un seul instant à choisir le poinçon gravé par M. Barre pour la pièce de 5 francs. La coiffure et le profil de la tête rappellent heureusement, mais sans servilité, les plus belles médailles de Syracuse. Les cheveux relevés sur la nuque ont une grace, une élégance, une légèreté qu'il serait bien difficile de surpasser. Les enfans, disposés en couronne sur la tête de la République, sont, à mon avis, une fantaisie ingénieuse. On pourra se demander comment s'ajuste cette couronne vivante; mais cette objection, dont je ne veux pas contester la valeur dans le domaine des idées positives, ne détruit pas le charme empreint dans l'œuvre de M. Barre. Le sens de cette couronne vivante est si clair, si précis, ces enfans qui se donnent la main et semblent se jouer dans la chevelure de leur mère commune, expriment si nettement la fraternité, c'est-à-dire la partie vraiment divine de la devise républicaine, que la fantaisie de l'artiste sera généralement acceptée sans contrôle. Les rayons qui entourent la tête seraient d'un meilleur effet, s'ils étaient engagés plus avant dans le fond; mais ce détail est facile à corriger. Le poinçon pour la pièce de 10 centimes, gravé par M. Barre, reproduit, à peu de chose près, le type de la pièce de 5 francs. Dans la monnaie de cuivre, l'auteur, comme pour répondre à l'objection dont je parlais tout à l'heure, a disposé les enfans sur un diadème. Le profil est d'un

beau style, mais la chevelure n'a pas la même souplesse, la même élégance. Les plans du visage sont modelés avec fermeté, mais l'œuvre, prise dans son ensemble, n'est pas d'un goût aussi pur que la pièce de 5 francs. Quant au poinçon gravé par M. Barre pour la pièce de 20 francs, bien qu'il soit traité avec une incontestable habileté, il ne peut se comparer aux deux poinçons précédens. La forme de la tête n'est pas ce qu'elle devrait être; ce n'est pas une tête de femme, c'est une tête d'homme, et cette méprise ne peut manquer de frapper les yeux attentifs. Les cheveux ne vivent pas et sont appliqués sur la tête; l'expression du visage n'a pas non plus toute la sévérité qu'on avait droit d'espérer.

M. Bovy n'a gravé qu'un poinçon, celui de la pièce de 20 francs, et, par un caprice que l'art ne désavoue pas, mais qui se comprendrait mieux dans une médaille que dans une pièce de monnaie, il a présenté la République de face. Le masque modelé par M. Bovy se recommande par l'énergie de l'expression, par l'élévation du style; les yeux regardent bien, la bouche sourit; le visage entier respire la force et la sécurité. La coiffure est très bien conçue et rendue avec bonheur. Le programme permet-il de présenter de face la tête de la République? Interprété judaïquement, il est hors de doute qu'il ne le permet pas, puisqu'il veut que la tête soit tournée à gauche dans les monnaies de cuivre et d'argent, et à droite dans la monnaie d'or. Le jury, à ce qu'il paraît, ne s'est pas prononcé pour l'interprétation judaïque, et je crois qu'il a bien fait. Je n'ignore pas qu'une tête de face, frappée d'un seul coup de balancier, s'effacera plus rapidement qu'un profil frappé dans les mêmes conditions; mais la pièce de 20 francs de M. Bovy est d'un beau caractère, et le jury, sans doute, rendra pleine justice à l'auteur, sans s'arrêter au sens littéral du programme. Comme la monnaie d'or est chez nous une monnaie de luxe, l'inconvénient que j'ai signalé a beaucoup moins de gravité en France qu'en Angleterre.

Dans la pièce de 20 francs de M. Oudiné, la République est aussi présentée de face, mais elle a le tort de rappeler la tête de Méduse. Les deux poinçons gravés par l'auteur pour la pièce de 5 francs et la pièce de 10 centimes réuniront sans doute de nombreux suffrages. Ces deux profils sont en effet très heureusement conçus. Peut-être eût-il mieux valu disposer autrement les épis de la coiffure. Quant à l'exécution, je dois le dire, elle ne répond pas à la conception. A proprement parler, ces deux poinçons sont plutôt des esquisses ingénieuses que des œuvres achevées. Pour parler la langue de l'atelier, ces deux profils ne sont pas *rendus*.

Je pense que le jury, tout en reconnaissant le mérite de M. Oudiné, devrait demander la monnaie de cuivre à M. Domard, la monnaie d'argent à M. Barre et la monnaie d'or à M. Bovy. Ce triple choix est conseillé par la justice.

GUSTAVE PLANCHE.

V. DE MARS.

LA HONGRIE.

TROISIÈME PARTIE.

LES RÉFORMATEURS ET LES RÉVOLUTIONNAIRES.

Nous avons conduit l'histoire des diètes hongroises jusqu'en l'année 1825; nous allons la reprendre à cette date et arriver jusqu'à la révolution de 1848, que nous avons racontée déjà (1). Cette période renferme, à vrai dire, toute l'histoire constitutionnelle de la Hongrie. Échappée à grand'peine à ses anciennes habitudes de conspirations et de révoltes, cette malheureuse nation, après vingt années de vie parlementaire, se rejette aujourd'hui dans les guerres civiles. Pourquoi ne nous a-t-il pas été donné de continuer ce récit, en conservant les espérances que les pacifiques progrès déjà accomplis pouvaient donner à ses amis? L'anarchie est venue, là aussi, répondre aux voix généreuses qui demandaient la liberté. On se plaignait du despotisme autrichien, — on a le dictateur Kossuth; — c'est par lui qu'ont été remplacés tous

(1) Voyez, dans la livraison du 1er août, *Saint Étienne et Joseph II*, et, dans celle du 15 octobre, *Kossuth et Jellachich.*

ces illustres citoyens qui réclamaient pour leur pays les bienfaits de la civilisation. Quand on sait une fois où doivent aboutir ces temps d'illusions généreuses, on sent un découragement profond à suivre tous ces efforts glorieux, qui se hâtent aveuglément vers un dénoûment fatal. Ce spectacle flatteur qui excitait les espérances de tout un peuple, qui remuait naguère toutes les ames, n'éveille plus que de stériles regrets; rien ne survivra de toute cette armée d'élite, qui croyait conquérir des biens assurés. Les chefs disparaissent déjà; des noms invoqués tout à l'heure par des millions de voix, suivis par tout un peuple comme la colonne lumineuse, vont s'éteindre dans l'oubli. La foule ingrate les remplace par d'autres, qui bientôt auront le sort des premiers. Ils savent maintenant que la destinée n'a point fait d'exception en leur faveur. L'histoire universelle, c'est leur histoire : ceux qui marchaient en tête s'arrêtent, parce que, les premiers, ils ont vu le péril et les précipices; mais en vain ils voudraient retenir cette multitude éperdue qu'ils ont soulevée, elle n'a plus besoin de guide; peu lui importe où elle va, pourvu qu'elle aille; qui marche le premier est son chef, il n'est pas besoin d'autres qualités pour l'empire révolutionnaire. Celui qui veut arriver s'informe des chemins, les choisit, s'arrête en route; qui ne veut que marcher va tout droit et jusqu'à l'abîme. L'histoire appelle les premiers des réformateurs; les seconds, des révolutionnaires. Nous allons les reconnaître à l'œuvre.

I.

La diète de 1825 n'apporta pas à la législation hongroise les modifications profondes qui signalent les diètes suivantes, et surtout celle de 1832-1836; mais elle marqua le réveil de l'esprit public. A dater de ce jour, le mouvement et la vie politique, comprimés treize années durant par l'Autriche, reparurent et se firent jour; il y eut au début une certaine hésitation dans les partis; entre les voies de l'ancienne opposition nationale et les routes inconnues que s'ouvre l'esprit de la liberté moderne, la Hongrie resta indécise et comme suspendue : allait-elle revendiquer les anciennes franchises de sa constitution, ou se jeter résolûment à la poursuite des nouvelles conquêtes de la civilisation? Lequel valait mieux, en un mot, la bulle d'or d'André II et ses glorieux priviléges, ou les garanties des chartes modernes, — la liberté de la presse, le droit égal de tous substitué aux priviléges de chacun? Il y avait doute dans les esprits. Ainsi, après l'invention de la poudre et des armes à feu, plus d'un brave chevalier ne se décida pas sans regret à quitter sa fidèle rondache et sa lance éprouvée pour les pistolets et l'arquebuse. Le temps a marché : les vieilles armures féo-

dales amusent encore les curieux dans les galeries; mais c'est avec la poudre à canon qu'on gagne les batailles.

Pour la Hongrie, la question n'était pas aussi simple qu'elle peut paraître aujourd'hui, en France surtout, où nous n'avons jamais à compter qu'avec notre propre volonté. Il ne s'agissait pas seulement de remplacer par de nouvelles institutions les formes, désormais hors de service, d'une constitution féodale: il fallait faire ratifier ce choix par un autre: cet autre, ne l'oublions pas, était le gouvernement autrichien! Comment l'échange se ferait-il? On accepterait certainement à Vienne tout ce que les Hongrois voudraient abandonner de leurs antiques priviléges: leur accorderait-on, en retour, les institutions libérales auxquelles ils allaient les sacrifier? On n'aurait plus les franchises du moyen-âge, aurait-on la liberté du XIXe siècle? Il ne manquait pas de gens avisés qui craignaient qu'on ne jouât un jeu de dupe, et qui rappelaient le proverbe: «Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras!» De dignes patriotes, vieillis dans l'opposition des dernières diètes, plus familiers avec l'histoire des révoltes contre l'Autriche qu'avec les idées du siècle, s'alarmaient à la pensée de quitter ce qu'ils appelaient le *terrain historique* pour des théories étrangères ou mal éprouvées. Il s'agissait moins, pour eux, d'obtenir des réformes libérales, que d'embarrasser ou d'annuler le gouvernement. Comme certains dévots qui ont plus la peur du diable que l'amour de Dieu, il y avait dans leur patriotisme plus de haine contre l'Autriche que de goût pour la liberté: selon eux, la patrie n'avait besoin de personne, et l'Autriche voulût-elle donner satisfaction aux plaintes, aux intérêts de la Hongrie, il fallait rester dans un fier isolement et ne rien accepter de sa main. Pourquoi ne pas revenir trois siècles en arrière, aux temps où la nation choisissait elle-même ses rois? On parlait du parlement anglais, des chambres françaises, du progrès que des nations libres et calmes faisaient chaque année en richesses, en puissance, en lumières. Ces raisons touchaient peu leur patriotisme exclusif et soupçonneux. Était-il bien digne d'un noble hongrois d'aller prendre ses exemples chez des étrangers, chez des peuples plus jeunes dans la pratique du gouvernement représentatif? Le beau idéal de ce gouvernement, n'étaient-ce pas les anciennes diètes, où quatre-vingt mille nobles, rassemblés à cheval dans la plaine de Rákos pour délibérer sur la paix ou la guerre, poussaient ensemble le cri formidable: *Aux armes!* après lequel il n'était pas besoin de voter au scrutin?

Tels étaient les sentimens et presque le langage d'une grande partie de cette petite noblesse qui forme toute la nation politique, possède le sol, remplit les assemblées des comitats, nomme les juges des tribunaux, compose de ses députés la chambre des états et la tient incessamment sous sa main au moyen des mandats impératifs.

La constitution hongroise, si nous avons réussi à en donner quelque idée, semble avoir été faite tout entière au profit de cette classe, ou plutôt cette classe est la constitution même; le noble hongrois est et s'appelle un membre de la couronne de Hongrie : *membrum sacræ coronæ;* il fait partie de la souveraineté; au-dessus de lui, il n'y a que les nobles titrés, ou magnats, qui sortent de son sein; au-dessous, pour représenter le tiers-état, rien que les habitans des villes libres, comptés à peine dans la diète, et les *millions* de paysans incapables jusqu'à nos jours de posséder et de procéder en justice, affranchis hier seulement de la glèbe. C'est cette noblesse, dont nous avons indiqué la proportion relative (six cent mille individus sur une population de plus de dix millions d'ames), qu'on voudrait nous donner pour le peuple hongrois tout entier, parce qu'elle est souvent pauvre et qu'il lui arrive quelquefois de labourer de ses propres mains son petit champ féodal. On a voulu comparer cette noblesse aux électeurs de la charte de 1830. Les nobles, a-t-on dit, représentent la nation hongroise, comme nos trois cent mille électeurs représentaient la France. Le rapprochement manque de vérité. Nulle comparaison n'était à établir entre cette classe fermée à tout renouvellement, se perpétuant uniquement par l'hérédité, et l'élément mobile qui composait nos anciens colléges électoraux. Celle-ci se défend par d'inaccessibles priviléges contre tout progrès des classes inférieures; ceux-là, incessamment recrutés par la division des fortunes, s'ouvraient chaque année, non-seulement aux nouveaux arrivés des classes moyennes, mais à quiconque, dans les derniers rangs du peuple, avait les vertus qui doivent élever à l'exercice du pouvoir. Si l'on veut une comparaison, il vaut mieux se rappeler le gouvernement de l'ancienne Pologne et la définition de J.-J. Rousseau : « Là les nobles sont tout, les bourgeois rien, et les paysans moins que rien. »

Ce fut la gloire d'un petit nombre d'hommes qui semblaient avoir plus à perdre que la petite noblesse à cette substitution de la liberté aux priviléges, de sauver la Hongrie d'un dangereux anachronisme, de lui apprendre que c'était maintenant aux réformes, et non aux complots, qu'il fallait demander le salut du pays. Entre les deux routes qui s'ouvrirent alors pour la Hongrie, ils prirent non pas celle que leurs intérêts ou leurs rancunes historiques auraient pu leur conseiller, mais celle où devaient se rencontrer l'agrandissement de leur patrie et des conditions plus égales de bien-être et de liberté pour leurs concitoyens. Un grand nombre de magnats, et surtout de jeunes magnats, embrassèrent avec chaleur les nouvelles idées de progrès et d'améliorations sociales; ils consacrèrent à cette cause toute l'ardeur de leur conviction, l'influence de leurs dignités et de leur fortune (1).

(1) *Magni, Magnates,* c'est ainsi que l'on appelle la portion de la noblesse titrée qui

Je ne connais pas de classe d'hommes qui mérite plus, par son caractère, son dévouement, sa libéralité, les hautes prérogatives dont elle est revêtue, que l'aristocratie hongroise. Race noble et chevaleresque, digne encore des éloges que le génie de Montesquieu s'est plu à lui décerner, sa valeur est allée jusqu'à l'héroïsme quand on combattait, sa générosité jusqu'au sacrifice quand il s'est agi de sa fortune. Comme il arrive aux natures généreuses, ses sentimens se sont mis au niveau de sa situation; elle a compris que dans les positions élevées, pour bien faire, il faut faire plus que le devoir.

Ces hommes osèrent inaugurer une politique nouvelle; ils profitèrent de leur ascendant sur le pays pour l'entraîner dans un mouvement d'idées opposé aux vieilles routines. Les préjugés de la nation, au lieu de les seconder, s'opposaient à leur entreprise, qui ne pouvait s'accomplir sans le concours du gouvernement autrichien, et depuis si long-temps on avait appris au pays à se défier de ses maîtres, que d'eux tout était suspect, même les bienfaits.

C'était là, c'est là encore la grande difficulté des affaires hongroises. La Hongrie ne peut vivre sans l'Autriche, et elle a bien de la peine à vivre avec elle. A qui les torts? A chacun sans doute, ou, si l'on veut, à personne. Ce sont des caractères et des natures très dissemblables, qui se heurtent, s'aigrissent souvent faute de se comprendre. La nécessité politique qui devrait resserrer ce lien ne suffit pas à enchaîner les affections; c'est un de ces mariages de raison où l'on parle chaque matin de divorce. La Hongrie, qui est à la fois le parti passionné et sacrifié dans cette union, a vis-à-vis de l'autre une susceptibilité douloureuse qui va souvent jusqu'à l'injustice.

Ce sentiment répand partout son amertume. La Hongrie a beau introduire dans ses lois des réserves théoriques, n'accorder à l'empereur que le titre de roi, le soumettre à sa chronologie particulière de souverains en l'appelant Ferdinand V au lieu de Ferdinand Ier, battre sa monnaie à un coin particulier, arborer ses antiques couleurs : le fait d'un gouvernement étranger n'en subsiste pas moins avec toutes ses conséquences; la pire de toutes est la défiance mutuelle que cette situation engendre; elle aggrave profondément le mal inévitable. Des hommes que leurs principes appelleraient à être les soutiens les plus fermes d'un pouvoir national craignent, en prêtant leur concours au gouvernement, de travailler à l'asservissement de la patrie; la question de

a un droit personnel de siége et de vote à la diète. On compte en Hongrie environ deux cents familles de magnats; chaque magnat possessionné, sans distinction de primogéniture, a droit de siéger à la première chambre, ou, comme on l'appelle, à la table des magnats. Quelquefois et surtout dans la dernière diète, ils se sont présentés à l'élection pour entrer à la seconde chambre, où leur éloquence et leurs talens leur promettaient une plus grande influence.

liberté se complique de celle de l'indépendance; l'action énergique du pouvoir semble de la tyrannie, les impôts publics des contributions de guerre. Sous l'empire de ces sentimens, les esprits se dénaturent, les opinions se pervertissent; on est, comme dans les guerres civiles, sur un *qui vive* continuel; « Notre ennemi, c'est notre maître, » telle est la loi de ce patriotisme ainsi dérouté. Les questions en apparence les plus simples s'aigrissent; sous un prétexte frivole, l'émotion se propage dans tout le pays.

A la séance de clôture de la diète, le roi portera-t-il la pelisse hongroise ou le manteau royal? donnera-t-il congé aux députés en hongrois ou en allemand? C'était plus de ces questions, en vérité, que dépendait l'accueil fait aux propositions royales que du contenu même de ces propositions et de leur mérite intrinsèque. Je me souviens encore de la clôture de la diète en 1840. Les discussions y avaient été orageuses; le gouvernement avait voulu empêcher un député de Pesth, le comte Réday, poursuivi pour quelques propos séditieux tenus dans les comitats, de siéger à l'assemblée; une partie de la session s'était usée en combats stériles; on allait se séparer mécontens les uns des autres. Il ne manquait pas de conseillers à Vienne qui poussaient à la rigueur et aux mesures extrêmes; pour pacifier les esprits, il y avait un moyen plus sûr. L'empereur parut en uniforme de hussard, l'impératrice et ses dames avec le long voile blanc que portent les Hongroises dans les jours de fête nationale; l'assemblée, électrisée à cet aspect, fit retentir la salle de ses cris de joie et de triomphe, et, au premier mot prononcé en hongrois par l'empereur, l'enthousiasme ne connut plus de bornes; on ne lui laissa point achever la phrase qu'il avait apprise avec quelque difficulté.

Que les philosophes se moquent de l'importance attachée aux signes extérieurs, la politique doit les relever avec soin; ce n'est pas lâcher l'ombre pour le corps, mais savoir que l'ombre annonce le corps, et qu'elle ne s'en sépare point. Qu'on ne s'y trompe donc pas, ceci ne va pas à accuser la futilité de ces sentimens, mais, tout au contraire, à démontrer la force qui les faisait pénétrer partout. On les retrouvait au fond des résolutions sérieuses, comme dans les cérémonies de cour. Quelque temps après, par exemple, en représailles de la ligne de douanes que l'Autriche a placée entre la Hongrie et les états héréditaires, il se forma une association nationale, dans l'intention hautement proclamée de ne plus consommer, porter, employer que des produits exclusivement hongrois. La Hongrie n'a encore d'autre industrie que celle de l'agriculture et des troupeaux : c'est l'Allemagne qui lui fournit à peu près tous ses produits manufacturés; il fallut se priver de la plupart des objets dont on avait contracté l'habitude, accepter, pour les autres, les qualités les plus grossières. La gageure a été tenue ré-

solûment, et les femmes ont été les plus ardentes à cette guerre nouvelle. De cet état des esprits résulte une grande gêne pour la liberté sérieuse des opinions. Il en est d'un préjugé national comme du point d'honneur dans le monde: qui ne le sentirait pas n'en serait pas moins contraint de lui rendre hommage et d'y conformer sa conduite. J'ai vainement cherché un Hongrois de quelque valeur qui osât s'avouer partisan du gouvernement autrichien; souvent, après une longue conversation avec quelque député qui venait de me parler vivement contre l'esprit turbulent de la seconde chambre, qui avait fait bon marché des vices de la constitution, — voilà enfin, me disais-je, un partisan de l'Autriche. — Allant plus au fond, j'ai toujours trouvé une répugnance instinctive peu accessible au raisonnement; même en votant pour le gouvernement autrichien, on se défendait de porter ses couleurs.

C'était là la plus grande force et la seule chance qui restât au vieux parti de la constitution. La constitution était un mot d'ordre contre le gouvernement étranger. Tel Hongrois, réformateur à Pesth, souffrait impatiemment qu'on attaquât à Vienne la législation de son pays; il y voyait la garantie de son indépendance.

Cette garantie, à vrai dire, était plus apparente que réelle, car le gouvernement autrichien conservait des droits qui en atténuaient fort la valeur. Dans un gouvernement représentatif régulier, quand l'opinion nationale s'est manifestée, force est bien au pouvoir exécutif de s'y conformer. Ici, rien de semblable : le parlement, en Hongrie, n'a point, même en théorie, d'action légale pour faire prévaloir sa volonté; il ne peut pas changer la direction du pouvoir exécutif, car il n'a aucun moyen de renverser ou de modifier ce pouvoir. Ce pouvoir est indépendant de lui et échappe à son action; les majorités les plus considérables, les remèdes les plus énergiques n'y feraient rien. Rejetez-vous les demandes de subsides, le gouvernement peut faire face à ses besoins avec les ressources de ses autres états; rappelez-vous les soldats qui sont sous les drapeaux, il garnira de soldats étrangers les forteresses et les frontières du royaume. Vous aurez beau faire et élever des fictions constitutionnelles, l'empereur Ferdinand Ier viendra toujours en aide au roi Ferdinand V. C'est ce qui explique, car il faut être juste envers tout le monde, comment les mécontentemens, en Hongrie, prennent si vite le caractère de la rébellion. Quand un droit est reconnu, proclamé hautement, et qu'il manque cependant de la sanction nécessaire à son exercice, il y a entre le droit et le fait une contradiction qui exaspère les imaginations et les pousse aux résolutions extrêmes. En retour de tels sentimens, comment le gouvernement autrichien aurait-il pu avoir pour la Hongrie l'affection ou la confiance qu'il témoignait aux états héréditaires, à la Bohême ou au Tyrol? Il

se résignait à la constitution hongroise, c'était tout ce qu'on pouvait espérer de mieux de lui.

Il faut rendre cette justice à l'homme éminent qui occupait alors la première place dans les conseils de l'Autriche. Son esprit acceptait, sans parti pris, les formes les plus diverses de gouvernement : dans les états héréditaires, un despotisme paternel; une sorte d'occupation militaire et administrative en Italie; des états provinciaux en Bohême et dans le Tyrol; la monarchie constitutionnelle en Hongrie; enfin, et c'était alors le seul exemple, en Transylvanie, un gouvernement représentatif composé d'une seule chambre. Il fallait tour à tour appliquer des régimes très différens à ces diverses constitutions. La situation ne pouvait être maintenue que par une grande variété de langage. De là souvent les accusations de duplicité et de mensonge que les ennemis du cabinet autrichien ne lui épargnaient pas. Le chancelier ne faisait cependant que parler à chacun sa langue; il avait plus à s'adresser aux sentimens des autres qu'à manifester les siens, qui n'étaient point d'ailleurs un secret d'état. Les proclamations du général Bonaparte en Italie et au Caire traitaient la religion, ce qui est plus grave, comme le prince de Metternich la politique. Je ne sais si sa conscience avait quelques reproches à lui faire, mais c'était bien la loi et la nécessité d'un gouvernement multiple, composé d'élémens divers et opposés entre eux. Je n'ai point la prétention de juger en passant l'homme qui replaça son pays, il y a trente ans, au premier rang des puissances; il prévoyait l'orage depuis bien des années et ne cessait de le dénoncer aux esprits inattentifs ou incrédules; il n'a pas su le conjurer sans doute, il est tombé, mais quand tout a croulé en Europe, empires, rois, anciennes et nouvelles constitutions, et la société même. « Il est de telles compagnies, dit un ancien, qu'avec elles il est plus glorieux de chuter que de tenir debout avec les autres. »

Il ne s'agit ici de la politique du gouvernement autrichien que dans ses rapports avec le libéralisme hongrois : cette politique était sincère dans le désir de contribuer à l'accomplissement des réformes que projetait le libéralisme magyare; s'il n'y eut point de système et de symbole communs, si la confiance et la sympathie manquèrent toujours, il y eut alliance sur des points déterminés. L'instrument le plus efficace de ce rapprochement fut sans doute l'archiduc Joseph : nous lui avons déjà rendu cette justice; il se porta caution des bonnes intentions mutuelles; sa loyauté croyait à celle des autres et la faisait naître au besoin. Il favorisa de tout son pouvoir les progrès du nouveau parti libéral qui se forma après la diète de 1825; ce parti estimait que la liberté valait mieux que la constitution; il était plus libéral encore que national. Le fond de ses idées était puisé à cette grande source de lumières et de

vérités que l'assemblée constituante a répandue en 1789 dans le monde nouveau. Il se mit résolûment à l'œuvre. Plusieurs des hommes qui figuraient dans ses rangs sont aujourd'hui connus en Europe et ont pris part au gouvernement de leur pays : le comte Bathiany, président du conseil jusqu'à la dictature de Kossuth, le comte Louis Karóly, Erdödy, le baron Etvös, poète et orateur, datent de cette époque. D'autres, dont le tour serait certainement venu, et que la faveur accordée sous le dernier palatin à l'opinion libérale devait amener aux affaires, se sont vus écartés par la révolution du mois de mars. Hier ils étaient trop avancés, aujourd'hui ils sont trop conservateurs. Nous connaissons ces brusques ressauts de vent, comme disent les marins, par lesquels le côté gauche d'une assemblée en devient tout à coup l'extrême droite.

II.

L'homme le plus brillant sans doute de cette pléiade politique, le plus influent et le plus populaire à l'époque dont je parle, fut le comte Étienne Széchény; hélas! j'ai eu à raconter quel terrible malheur a bouleversé sa raison et troublé son génie avant d'avoir pu faire connaître cette ame éprise de la gloire, cette vie dévouée à la patrie. Le nom de Széchény est célèbre en Europe depuis que l'on s'y occupe de la Hongrie, mais on a peu de détails sur les commencemens de sa carrière; le bruit lointain de son éloquence a retenti à nos oreilles sans laisser rien de précis à notre souvenir. En attendant pour lui la justice de ses compatriotes, qu'il soit permis à un étranger qui connut et admira de bonne heure cet esprit supérieur de donner à cette impression vague du public une forme plus réelle et plus saisissable.

Le comte Étienne Széchény est né en 1792, d'une famille illustre dans les annales de la Hongrie et comme héréditairement vouée à sa gloire. Cette famille remonte aux temps des rois français de la maison d'Anjou; on voit, en 1655, un de ses ancêtres conduisant à l'insurrection trois cents cavaliers et deux cents fantassins. Un de ses grands-oncles était évêque de Gran et primat du royaume à l'époque où la couronne passa dans la maison d'Autriche. Ce fut par la médiation et sous les auspices de Paul Széchény, évêque de Colocza, que se conclut, en 1707, le traité de Szathmar, entre Léopold et les confédérés hongrois. Enfin, en 1807, le père du comte Étienne, François Széchény, fit hommage à la diète de la célèbre collection de livres, manuscrits et pierres gravées qui porte son nom, et forme aujourd'hui la partie la plus importante de la bibliothèque nationale de Pesth. Fort jeune, Széchény prit part à l'insurrection hongroise de 1809 et au combat de Raab contre l'armée fran-

çaise. Plus tard, attaché à l'état-major, il combattit à la bataille de Leipzig, et soutint avec éclat la renommée de courage que ses ancêtres avaient méritée autrefois dans les guerres contre les Turcs. Après la paix de 1815, il passa à Londres; au milieu même des plaisirs et des distractions de la jeunesse, son esprit fut fortement saisi du spectacle qu'il avait sous les yeux. La grandeur que les institutions et l'habileté d'une aristocratie libérale assuraient à l'Angleterre excita son admiration et son envie. Nous retrouverons la trace de ces premières et vives impressions dans la direction qu'il donna plus tard à ses réformes politiques et dans le rôle qu'il voulait assigner dans le gouvernement à l'aristocratie hongroise. Il ne revint dans sa patrie que pour s'y préparer, par des travaux sérieux, aux voyages qu'il voulait entreprendre. Il visita successivement l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Italie; partout il étudia avec la curiosité naturelle à son esprit non-seulement les institutions politiques, mais aussi les méthodes diverses de l'agriculture et les découvertes de l'industrie moderne. Riche de ce butin, après avoir encore exploré l'Asie-Mineure et la Turquie, il retourna dans sa patrie; il y rapportait un trésor d'observations et de connaissances variées dont son génie pratique devait bientôt chercher l'application. Un jour, comme un de ses adversaires lui reprochait de chercher ses modèles à l'étranger, se vantant, lui, de n'avoir étudié ni la France ni l'Angleterre : « Tant pis vraiment, répondait Széchény. Je veux croire à votre génie; mais si vous travaillez seul, pendant dix ans, à faire des montres, et moi un an chez Bréguet, mes montres vaudront mieux que les vôtres. » Il était un de ces hommes rares chez lesquels l'imagination ne fait que découvrir le chemin à la pratique : l'enthousiasme du réformateur, de l'homme à projets, s'alliait chez lui à la persévérance, nécessaire à qui ne veut pas seulement parler à son siècle, mais agir sur lui. Prédicateur passionné et impérieux de ses doctrines, dès qu'il passait à la pratique, il avait, pour traiter avec les hommes, ce tact, cette habileté variée dans ses moyens, qui, lorsqu'elle ne prend rien sur la dignité du caractère, n'est qu'un hommage rendu à la liberté de jugement des autres. Il débuta par une entreprise dont le succès et l'éclat le mirent d'abord au premier rang et fixèrent sur lui les regards de ses compatriotes. Cette entreprise, à laquelle son nom restera attaché, c'était de rendre le Danube navigable : à la seule inspection de la carte, on se demande comment la Hongrie a jamais pu se passer de cette navigation; mais Széchény la considérait d'ailleurs plus en politique qu'en ingénieur.

Le Danube est la grande route intérieure entre l'Europe et l'Asie; depuis l'achèvement du canal rêvé par Charlemagne pour l'unir au Rhin, il établit une communication non interrompue à travers le continent européen. Dans le cas d'une guerre maritime, il n'y aurait point

d'autre voie ouverte au commerce : c'est ce qui explique les alarmes des puissances toutes les fois que la Russie fait quelque tentative pour se rendre maîtresse de l'embouchure du fleuve dans la mer Noire. Mais c'est surtout pour la navigation intérieure de la Hongrie et l'exportation de ses produits que le Danube offre des ressources incomparables. Sans le Danube, la Hongrie étouffe dans une abondance stérile; comme elle a besoin de rester unie à l'Autriche pour se mettre en rapport avec les autres états européens, elle a besoin du Danube pour faire arriver ses produits sur les grands marchés de l'industrie. La Theiss, la Marosh, la Drave, la Save, forment, avec le fleuve dont elles sont tributaires, un réseau de navigation que quelques canaux d'une exécution facile rendraient un des plus complets du monde.

Le Danube, cependant, était comme oublié et dédaigné par les Hongrois. Rebutés par les difficultés que sa navigation présentait sur deux ou trois points, ils bornaient les services qu'ils en retiraient à la descente de quelques bateaux de transport ou de larges radeaux qu'on démolissait une fois arrivés. Széchény comprit, comme il le dit dans un de ses ouvrages, qu'il y avait là un magnifique don de la Providence que les hommes laissaient sans emploi. Il fit construire à Pesth un bâtiment d'une forme légère et solide tout ensemble, et franchit, avec quelques marins intrépides, les rapides et les écueils jusqu'alors regardés comme impraticables. Il y eut un enthousiasme universel en Hongrie, lorsqu'on sut les nouveaux Argonautes parvenus heureusement au-delà des redoutables Portes-de-Fer, dernières cataractes d'Orschowa. Les souscriptions patriotiques s'organisèrent de toutes parts pour commencer les travaux nécessaires et fonder une société de navigation. D'habiles ingénieurs eurent bientôt fait disparaître les principaux obstacles, et, une année après l'expédition aventureuse de Széchény, un service de bateaux à vapeur était en pleine activité sur le haut et bas Danube, de Ratisbonne à Vienne et de Vienne à Constantinople. Depuis cette époque, malgré toutes les nouvelles lignes des paquebots de Trieste et de Marseille, cette entreprise n'a fait qu'accroître le nombre de ses bâtimens et l'importance de ses produits. Grace à elle, les marchandises, les voyageurs et les idées circulent aisément dans cette contrée méditerranéenne, qui, hors le point extrême de Fiume, par lequel elle touche à l'Adriatique, pourrait être mise par ses voisins en une sorte de quarantaine politique et commerciale. On le voit, la navigation du Danube était une question politique. C'était bien ainsi qu'on la comprenait en Hongrie; aussi tous les esprits s'y portèrent avec ardeur. Le gouvernement autrichien s'associa à ce mouvement et consacra à l'entreprise des fonds considérables. Le prince de Metternich figurait parmi les premiers actionnaires; seulement il plaisantait quelquefois sur la prétention des Hongrois, «qui croyaient avoir inventé le Danube.»

Le nom de Széchény était déjà célèbre; nul ne connaissait cependant l'étendue et la variété de son esprit. A cette époque, beaucoup de ses compatriotes ne voyaient en lui qu'un ingénieur plus habile que ses devanciers; mais son génie politique s'annonça bientôt avec cette supériorité qui impose à la multitude les chefs qu'elle croit choisir. Une suite de publications sur tous les sujets qui occupaient alors les esprits vint fonder la réputation politique de Széchény et décider du reste de sa vie. Ces pamphlets, où la raison revêtait le langage le plus fait pour animer des questions quelquefois arides, pour porter la clarté dans les esprits les plus prévenus, étaient écrits non plus en latin ou en allemand, mais en langue hongroise. C'était la première fois que des ouvrages de quelque importance se publiaient dans l'idiome magyare. L'auteur ne s'adressait pas seulement à quelques classes privilégiées, mais au peuple entier. *La Lumière, le Crédit, la Carrière,* se succédèrent rapidement et avec un éclat soudain. Par les questions audacieuses qui y étaient soulevées, par les solutions nouvelles, imprévues, qu'elles recevaient, par les motifs que l'auteur apportait à l'appui, motifs si contraires à tous les anciens préjugés, ces pamphlets et leur prodigieux succès rappellent assez bien quelques écrits qui parurent en France avant l'ouverture des états-généraux. La parole devance l'action, et les événemens qu'elle provoque sont quelquefois lents à lui obéir; elle les annonce et les manifeste cependant à qui sait bien entendre : c'est l'écho de la conscience du genre humain. Quand un nouveau langage se parle dans le monde, c'est que de nouvelles idées font leur avénement et que les choses sont près de changer. Ce nouveau langage, Széchény le tenait hardiment à ses compatriotes. J'ai dit quel était l'état social de la Hongrie : une des prérogatives à laquelle tenait le plus la noblesse, moins par intérêt, par cupidité, que par un sentiment de fierté féodale qui confondait l'impôt avec le tribut, était d'être affranchie de toute contribution. Les paysans, indépendamment des corvées et des dîmes urbariales, payaient seuls les impositions à l'état et au comitat. C'étaient ceux au profit desquels cet ordre de choses avait été établi qu'il fallait convaincre et amener à le changer eux-mêmes. Széchény ne s'effraya point d'une telle tâche. Je voudrais donner, par quelques extraits de ses ouvrages, l'idée de cette raison pleine de verve, de son argumentation vive et pénétrante.

« Vous appelez privilége le droit de ne pas payer d'impôts! Moi, je soutiens que c'est un outrage et une ruine; comme nation, vous resterez éternellement dans l'enfance et la pauvreté! — Quoi! regarderiez-vous comme un privilége de ne pouvoir disposer de vos revenus pour réparer vos maisons, planter des arbres, tracer des allées dans vos parcs? C'est précisément là cependant cette prérogative dont vous êtes si fiers! Vous ne payez point d'impôts, soit; mais vous n'avez ni chemins,

ni édifices publics, ni navigation, ni commerce; comment transportez-vous les produits de vos champs, je ne dis pas à Fiume, à Vienne ou à Cracovie, mais à la ville la plus prochaine? Vos chevaux et vos bœufs s'enfoncent dans les boues, vos attelages périssent en route. Bon Dieu, vous vous imaginez ne pas payer d'impôts! Mais calculez donc ce qu'il en coûte à vos frères d'Autriche pour transporter leurs grains sur une chaussée bien unie au marché le plus prochain, et à vous pour les faire arriver à la même distance. S'agit-il cependant de sacrifier votre constitution à un pouvoir étranger? Est-ce un maître qui veut vous imposer arbitrairement? Non! c'est vous et vous seuls qui devez prononcer. Pouvoir changer, retrancher une de ses libertés, n'est-ce pas cela même une plus grande liberté? C'est celle de tous les peuples grands et habiles qui se sont partagé l'empire du monde, c'est celle de Dieu même qui s'est fait des lois! »

Selon l'auteur, *la dîme et les corvées* sont une autre plaie de la Hongrie. Ceux qui s'effraient des vœux qu'il forme pour le rachat entendent bien mal leurs intérêts. « Vous vous imaginez, dit-il, que le seigneur et le paysan sont comme deux joueurs dont l'un ne peut gagner sans que l'autre perde! Il n'en est rien; ce sont deux associés qui profiteraient tous deux de la plus-value de la terre et des récoltes. Les corvées ordinaires, les charrois, les réparations, prennent au paysan plus de la moitié de l'année. Quelle perte pour lui! et vous, quel profit en tirez-vous? Qui ne sait qu'un manœuvre fait plus d'ouvrage en un jour que vos paysans de corvée en trois avec leurs bêtes étiques, leurs charrettes d'osier, leurs outils hors d'état et surtout leur mauvais vouloir? Ne dit-on pas de tout méchant ouvrage : C'est un ouvrage de corvée? Ah! croyez-vous que vos champs ainsi cultivés rapportent les moissons que le ciel accorde seulement au travail actif et intelligent? En prenant même la mesure du profit pour celle du droit, pouvez-vous bien enlever au paysan *cent* journées qui n'en valent que *trente* pour vous? Calculez la ruine dont vous vous frappez vous-mêmes en continuant, à travers les siècles, ce système insensé et brutal, qui anéantit les forces du pays! »

Les répliques ne manquèrent pas; les intérêts menacés avec tant d'audace n'épargnèrent pas les injures à l'auteur. « C'était un démocrate qui voulait le partage des terres et provoquait les paysans à la révolte; c'était un renégat payé par l'Autriche qui voulait ruiner la noblesse hongroise en la chargeant de contributions; c'était un étranger, un Anglais, un Français, tout ce qu'on voudrait, excepté un fils de la noble Hongrie. »

Parmi toutes ces publications, celle qui excita le plus vif intérêt fut la réponse du comte Desewfy, et parce que Széchény lui fit l'honneur d'une réplique, et à cause du nom de l'auteur. Desewfy était un vieux

patriote qui avait figuré avec éclat dans les anciennes diètes. Il avait d'abord secondé le réveil de l'esprit public, mais il trouvait qu'on allait se jeter hors la droite voie. Enfermé un peu étroitement dans les habitudes de l'ancienne opposition, il ne comprenait rien à un parti plus libéral que national, plus philosophique que constitutionnel; on lui gâtait la Hongrie de sa jeunesse en voulant la revêtir de nouveaux vêtemens à la mode du jour. « Jeune, il avait défendu la constitution contre les empiétemens de l'Autriche: il la défendrait dans sa vieillesse contre des enfans ingrats! » Il n'hésita pas à rompre avec son jeune ami Széchény.

« Les attaques contre les dîmes ne sont, disait-il, que le renouvellement de celles que les révolutionnaires sociaux de tous les temps ont tentées contre la propriété. Le seigneur possède ses terres, comme l'ouvrier ses instrumens de travail, comme le paysan sa bêche et sa charrue. Quant aux déclamations sur l'esclavage ou la misère des paysans, c'est une calomnie pour égarer l'opinion à l'étranger. Chacun sait bien en Hongrie que le servage de la glèbe n'existe plus, et que, dans un débat entre le seigneur et le paysan, les tribunaux donnent toujours raison au dernier. Les dîmes et les corvées ne sont que le loyer des terres que le seigneur afferme au paysan. Songe-t-on en France et en Angleterre, où le noble comte va toujours chercher ses exemples, songe-t-on à abolir les fermages? Ce n'est pas de féodalité, qu'on le sache bien, qu'il est question dans le débat, c'est de propriété : personne ne tiendrait à la conservation de ses droits, si le paysan était assez riche pour les racheter; mais parler de suppression, quand il n'existe pas de moyen de rachat, c'est violer, je ne dirai pas la constitution, ces nouveaux patriotes ne s'en soucient guère, mais la propriété et la foi des contrats privés! »

Quant à l'idée de faire contribuer les nobles pour un objet déterminé, pour l'entretien des routes, par exemple, Desewfy n'y répugnait pas absolument; « il en était des exemples dans l'ancienne constitution. » Ce qu'il ne voulait pas, c'est que ces impôts pussent aller grossir les trésors de l'Autriche, s'établir sans la volonté des états et être soustraits à leur contrôle. Au fond, et en le dégageant des violences personnelles de la polémique, ce manifeste du vieux parti national était plus remarquable par ce qu'il abandonnait que par ce qu'il maintenait. Il cédait le terrain pratique. Réduire le débat sur l'organisation sociale du pays, sur la propriété du sol entier, à une indemnité pécuniaire, c'était s'avouer vaincu par les opinions nouvelles, c'était accepter à l'avance le milliard que l'émigration française a reçu en échange de ses propriétés. La vieille et féodale citadelle élevée par saint Étienne, fortifiée par André II, assiégée et battue en brèche depuis trois siècles par l'Autriche, allait ouvrir ses portes à un vainqueur plus puissant,

à l'esprit du temps. Le comte Széchény n'était pas homme à perdre de tels avantages. Prenant dans sa réplique la question au point où Desewfy l'avait trop légèrement laissé arriver, il proposa de racheter les corvées et les dîmes au moyen d'un emprunt national, et de rembourser les propriétaires par une opération analogue à celle qui a été pratiquée dans plusieurs états d'Allemagne. La polémique continua avec une vivacité sans exemple.

Le gouvernement autrichien suivait ce débat avec un intérêt dont on se rend facilement compte. Sur plusieurs points, il pensait et devait penser comme le nouveau parti libéral. Il n'avait qu'à gagner à des réformes dont l'effet plus ou moins prochain devait être de réduire le pouvoir d'une aristocratie si souvent conjurée contre lui. Quant à la question de l'impôt, nous avons vu que, depuis saint Étienne, les rois avaient travaillé à miner les privilèges des nobles, et il ne s'est pas encore rencontré de gouvernement, despotique ou libéral, voire républicain, qui ait repoussé des gens qui demandaient à payer quelque nouvel impôt. Le gouvernement adopta donc tout ce qu'il y avait d'immédiatement pratique dans les projets du jeune réformateur. Il prit, à la diète de 1832-1836, l'initiative de toutes les mesures réclamées par le nouveau parti. En lisant les *propositions royales*, on croit parcourir les écrits dont nous venons de traduire quelques passages. Grâce aux idées libérales qu'ils avaient répandues dans les esprits, les pamphlets de Széchény devinrent le véritable programme de cette mémorable assemblée : ce qui ne fut pas accompli dans cette session, et du premier coup, l'a été plus tard; mais tous les principes avaient été posés, et tout le monde, gouvernement, chambre des magnats et opposition, se montra unanime pour les accepter. Insistons un instant sur les décrets que la diète de 1832-1836 a inscrits dans les lois de la Hongrie. Ces décrets ont, à vrai dire, mis fin à l'antique et féodale Hongrie de saint Étienne, et doivent constituer la Hongrie moderne; à chaque pas, nous y retrouverons l'inspiration du publiciste libéral.

III.

Nous avons vu ce que disait Széchény du privilège des nobles de ne payer ni impôt, ni taxe, ni péage : l'article 26 des décrets de la diète mit le péage du pont de Pesth à la charge des nobles et des non-nobles indistinctement; l'article 2 soumit les nobles possédant des terres urbariales [1] aux charges et impositions ordinaires. Les privilèges étaient abolis pour les personnes, en attendant qu'ils le fussent aussi pour les terres.

[1] On appelle ainsi les terres comprises originairement dans le lot des paysans.

Le droit constitutionnel des nobles de ne pouvoir être arrêtés que pour crime de haute trahison fut aboli. L'article 18 établit que les nobles pourraient être arrêtés pour fait de commerce et de lettres de change. Széchény n'avait pas eu de peine à établir que c'était à l'absence de toute garantie hypothécaire ou personnelle qu'il fallait attribuer les emprunts ruineux de la noblesse et les difficultés du commerce. Pendant long-temps, sans doute, cette loi ne recevra que de rares applications, mais l'adoption du principe n'en est pas moins remarquable.

L'auteur du *Crédit* avait signalé le manque de routes en Hongrie comme une des causes les plus énergiques de la pauvreté et de l'infériorité du commerce. Il exaltait en même temps les prodiges, à peine connus alors sur le continent, des chemins de fer; ces nouvelles voies devaient être pour la Hongrie et son agriculture la source d'un merveilleux développement. L'article 25 assura des avantages considérables aux compagnies qui voudraient établir des lignes de chemin de fer : les subsides que l'état leur fournirait devaient être acquittés indistinctement par les nobles et les non-nobles; les terrains pouvaient être occupés sans aucun égard à leur origine : autre victoire sur le privilége (1).

Mais ce fut surtout le sort des paysans et les questions qui s'y rattachaient qui excitèrent la sollicitude de la diète. Les solutions furent toutes conformes aux vœux du parti libéral. On proclama de nouveau le droit, souvent méconnu, de vente et de libre migration, c'est-à-dire la faculté, pour le paysan, de quitter son seigneur et de céder à un autre son usufruit. Les corvées furent réduites à cinquante-deux jours par an, distribués de manière à laisser aux paysans plus de liberté à l'époque des semences et des récoltes. On abolit les redevances, connues sous le nom de petites dîmes, prélevées sur les produits de la basse-cour, source intarissable de petites vexations. On trancha en faveur du paysan toutes les questions litigieuses de pâturage et de droit d'usage dans les forêts. Le pouvoir judiciaire fut enlevé aux seigneurs; enfin, l'article 13 des décrets de la diète établit que tout paysan pouvait de son chef intenter une action judiciaire, soit à tout noble, soit à son seigneur lui-même; cette loi constatait son émancipation définitive.

(1) Jusqu'à présent, de ces lignes de chemin de fer, il n'y a que celle de Vienne à Pesth qui ait été sérieusement poussée. Peut-être eût-il été plus sage de faire quelques centaines de lieues de bonnes chaussées dans le royaume; mais il faut savoir profiter de l'entrain et des fantaisies même d'un peuple, si l'on veut rapidement avancer. Széchény connaissait cette disposition de l'esprit de ses compatriotes, qu'il partageait dans une certaine mesure. « C'est cela, disait-il, nous aurons des chemins de fer et point de routes; que voulez-vous? nous sommes partis tard, et nous avons hâte d'arriver : nous commençons la maison par le toit. »

L'article le plus important peut-être était l'article 8. Il autorisait, il provoquait les seigneurs à conclure avec leurs paysans des arrangemens déjà pratiqués dans certaines parties de la Hongrie, et notamment dans le Bannat, mais qui, jusqu'alors, n'avaient eu d'autre garantie que la bonne foi publique. Par un acte appelé contrat *à perpétuité*, les paysans, les villages entiers, pouvaient acquérir la propriété des terres dont ils étaient tenanciers, moyennant une somme payable en une ou plusieurs annuités. Le comte Desewfy pouvait dire en toute vérité, après cette loi, qu'au delà de ce qui venait d'être fait, il ne pouvait plus y avoir que spoliation pour les seigneurs et injustice à l'égard de ceux des paysans qui, n'étant point tenanciers, auraient plutôt perdu que gagné à l'abolition des charges urbariales.

Ce que je viens de dire suffit à montrer les nouvelles voies dans lesquelles le gouvernement marchait résolûment, appuyé par la faveur publique. Je n'ai pas à examiner si, sur d'autres points de son empire, il ne pouvait pas fournir de justes prétextes aux accusations de tendances rétrogrades qui ne lui ont pas été épargnées; mais en Hongrie, jusqu'au dernier moment, grace, si l'on veut, au palatin, grace à l'influence des riches et puissans magnats qui se rendaient caution à Vienne de la tranquillité des esprits, sa politique fut constamment sage et libérale. Au fond, il accomplissait le programme tracé dans les publications populaires de Széchény. Dans les pays libres, ce n'est pas le pouvoir seul qui gouverne; Széchény régnait sur l'opinion. C'est surtout après cette diète, et jusqu'à la convocation de celle de 1839-40, que la popularité et la gloire de Széchény furent sans partage; il était bien le premier citoyen de son pays, et ce titre, il l'avait mérité autant par son respect pour la justice et les droits de tous que par la hardiesse de ses plans de réforme. Il avait animé son pays sans le bouleverser; telle avait toujours été son ambition. « Je veux réveiller mes compatriotes, disait-il à un étranger, pour qu'ils marchent et non pour qu'ils se jettent par les fenêtres. » Son nom était dans toutes les bouches. Les comitats lui envoyaient à l'envi des adresses patriotiques et des diplômes d'indigénat qui lui donnaient le droit de voter dans leurs congrégations particulières; quand il arrivait dans quelque village, les paysans, musique en tête, allaient le recevoir à l'entrée; tous voulaient le voir et l'entendre, l'appelant leur père et leur libérateur. Mais ce n'était pas seulement dans les classes dont il avait soutenu les intérêts qu'éclataient la reconnaissance et l'admiration. Les états de Transylvanie faisaient hommage à l'éloquent publiciste d'une plume en or de quelques pieds de long; on donnait son nom au premier bateau à vapeur qui devait sillonner le Danube; l'académie nationale, le cercle de la noblesse, l'institut pour la langue hongroise, l'élisaient à la fois pour leur prési-

dent. Dans tous les salons de Pesth, les étrangers pouvaient voir une gravure représentant Széchény dans une sorte d'apothéose, au milieu de nuages lumineux; au-dessous, la Hongrie sortait du chaos, et le Danube, couvert de bâtimens de toutes les nations, roulait majestueusement ses eaux paisibles à travers les cataractes aplanies d'Orschowa.

Les années qui suivirent la diète de 1832-36 comptent parmi les plus heureuses de la Hongrie; la vieille irritation du pays se calmait peu à peu. Une nouvelle politique prévalait dans les conseils du royaume. Le gouvernement s'était associé sans arrière-pensée aux résolutions de la majorité, laissant quelques-uns de ses vieux champions lever les bras au ciel, parce qu'on méconnaissait l'autorité du *corpus juris*. Il voulait marcher avec le nouveau parti sage et libéral, qui lui répondait des sentimens de la nation. D'autres questions avaient surgi cependant; on réclamait des réformes d'un autre genre sur lesquelles, avec la meilleure volonté du monde, il était difficile de s'entendre, et pour lesquelles le gouvernement autrichien n'avait nulle complaisance. Ces réformes tenaient moins à l'organisation même du pays qu'aux rapports qui lient la Hongrie et l'empire. Quand, par des propositions plus ou moins détournées, l'union des deux gouvernemens était mise en échec, la Hongrie voulant incessamment relâcher le lien, l'Autriche le resserrer, on ne pouvait raisonnablement espérer que l'alliance resterait ferme et qu'on marcherait constamment sous le même drapeau. On était d'accord sur les questions libérales, on ne l'était pas sur les questions nationales. Ce fut donc, de la part du gouvernement autrichien, une concession long-temps disputée que celle qui se rapportait à l'usage exclusif de la langue hongroise réclamé impérieusement par l'opinion publique. On y mit de la mauvaise grace, mais on finit par céder. L'article 4 des décrets de la diète décida qu'à l'avenir la langue hongroise remplacerait, dans le texte des lois, les discussions des chambres et les actes du gouvernement, l'allemand et le latin.

J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer l'importance qu'on attachait de part et d'autre à cette substitution de langue. C'était plus qu'une dispute de mots, c'était une démonstration de la nationalité hongroise contre le gouvernement de Vienne. Celui-ci tenait moins à conserver le latin un peu barbare de la chancellerie hongroise qu'à amener la nécessité de la langue allemande. La querelle était ancienne. Nous avons vu Joseph II, plus hardi dans ses desseins, vouloir imposer aux Hongrois la langue de ses états héréditaires et mourir vaincu dans l'entreprise. La langue latine avait repris depuis son rang officiel; c'était la seule que les états pussent réclamer constitutionnellement. C'était une langue morte dans laquelle les combattans faisaient halte, les uns contens d'avoir repoussé l'allemand, les autres satisfaits d'avoir encore éloigné le danger d'une langue

nationale qui constatait la séparation des deux peuples. Lorsque les idées de réforme se répandirent, cette revendication de la langue hongroise devint bientôt une de ces questions d'honneur qu'un parti n'est plus maître d'abandonner. Tous les ouvrages publiés par les réformateurs furent écrits en hongrois; des instituts furent fondés et richement dotés pour sa propagation. « S'il était vrai que la constitution nous défendît de parler notre langue, je dirais : *Périsse la constitution plutôt que la nationalité !* » s'écriait le député libéral Nagy Paul au milieu des bravos universels.

Le parti philosophique, et Széchény à sa tête, n'était pas moins vif. On cite comme un des modèles de l'éloquence hongroise le discours qu'il prononça à cette occasion. « Voilà, dit-il en commençant, une entreprise audacieuse, et qui donne bien raison à ceux que j'appelais depuis quinze ans les calomniateurs de ma patrie. Par quelle monstrueuse ingratitude ce pays veut-il reconnaître les bienfaits dont le comblent ses maîtres? » Ces premières phrases avaient tenu en suspens l'assemblée, peu habituée à entendre un tel langage dans la bouche de l'orateur. « Oui, continua-t-il, voilà dix millions de factieux qui réclament le droit de parler leur langue, de rendre des lois intelligibles pour tous, et non des oracles écrits dans une langue morte et ignorée. » A la suite de ce discours, on vota d'enthousiasme une souscription pour fonder une académie destinée à la propagation de la langue hongroise. J'ai dit ailleurs à quelles sommes considérables s'étaient montés les dons patriotiques.

Déjà, en 1827, la diète avait, au moyen de souscriptions semblables, décrété l'érection d'une école militaire pour les enfans de la pauvre noblesse. Le gouvernement avait approuvé le projet des états. L'édifice s'éleva rapidement. On le montre à l'étranger dans la campagne de Pesth; c'est un vrai monument d'architecture dont la grandeur et la beauté s'augmentent par l'aspect de la solitude qui l'entoure. Le silence et la solitude sont aussi dans son enceinte; jamais il n'a reçu les élèves auxquels il était destiné; au dernier moment, la veille de l'ouverture, quand on dut régler le programme des leçons, les états exigèrent que le commandement et l'exercice militaire se fissent en hongrois. Le gouvernement autrichien s'y opposa; cette concession aurait détruit l'unité du service dans l'armée impériale, composée de tant de nations diverses. Les états et les souscripteurs persistèrent avec une énergie que rien ne put fléchir.

Pendent opera interrupta.

Rien de plus frappant que le spectacle de ce monument : je ne sais quelle ruine, produit de l'incendie ou de la guerre, dirait aussi éner-

giquement les répugnances invincibles d'un peuple à accepter la domination et la langue d'une nation étrangère, la tâche difficile d'un gouvernement appelé à régner sur des peuples si divers de langage, de race et de génie.

IV.

Le parti révolutionnaire connaissait bien cet état de choses et l'inextricable complication qu'il créera toujours pour la Hongrie; il se hâta d'en profiter. A peine les libéraux avaient-ils cimenté leur alliance avec le gouvernement, que le parti radical, ou, comme on l'appelait, le *parti séparatiste,* ressaisit le drapeau abandonné, et constitua une nouvelle opposition, j'ai presque dit une nouvelle conspiration. Ce parti se grossit des vieux patriotes qui criaient à la trahison, des esprits impatiens qui voulaient courir au lieu de marcher, des ambitieux qui ne comprenaient pas qu'on s'arrêtât avant qu'ils fussent arrivés, des jeunes gens élevés dans les théories républicaines, d'un certain nombre de nobles auxquels les réformes de la diète enlevaient une partie des ressources qu'ils tiraient des paysans, enfin de cette foule d'avocats et de gens de loi dont fourmille la Hongrie, et qui ne savent à quoi employer leurs demi-connaissances, leur activité et leurs paroles.

Il fallait un chef à ce parti, et, comme il est souvent arrivé aux factions démocratiques, ce chef fut choisi dans une des grandes familles du pays. Le baron Vesséliny, descendant du palatin de ce nom (1), avait d'ailleurs toutes les qualités nécessaires au rôle qu'on lui destinait. Éloquent, intrépide, ambitieux, prêt à toute entreprise, c'était un de ces hommes aventureux qui trouvent un secret attrait à jouer leur fortune et leur vie dans de ténébreuses conspirations. Il appartenait à cette race arriérée de libéraux qui auraient dû naître aux temps de la féodalité, incapables de comprendre une opposition qui se renferme dans un rôle légal, agit au grand jour, et compte sur la raison publique pour obtenir à son tour la victoire. L'arène qui convient à ces hommes n'est point une de ces grandes assemblées où le génie et l'éloquence débattent le sort des empires. Il faut à leur sombre imagination moins de jour et de lumière : l'ombre, qui augmente les émotions du danger, leur va mieux. Ils ont ce courage personnel nécessaire dans les embuscades, mais ils craignent pour leur parti les batailles rangées. Ils s'attachent à la liberté par la persécution et les rigueurs; ils en sont les martyrs bien plus que les apôtres. Le monde

(1) François Vesséliny, palatin en 1655; son portrait est dans la salle des séances du comitat de Pesth.

moderne, tel qu'il tend chaque jour davantage à se constituer, ne leur offre plus ce spectacle du vieil âge qui excitait leur imagination. Que sont devenus ces tribunaux *vêhmiques,* ces assemblées tenues la nuit au fond d'un souterrain, où, se dévouant pour les races opprimées, ils juraient mort aux tyrans? Aujourd'hui tout est au grand jour; ce qu'ils regrettent de la féodalité, c'est de n'avoir plus à conspirer contre elle. La liberté moderne les a licenciés; ce sont de braves condottieri, sans emploi depuis que la paix est faite.

Vesséliny était le digne chef de ces hommes; il avait toutes les qualités, bonnes et mauvaises, nécessaires pour être à leur tête : l'énergie morale et cette force de corps, prisée encore par des populations rudes et grossières. Des formes athlétiques, une tête large couverte d'une épaisse chevelure à la Mirabeau, une voix tonnante, faisaient de ce personnage quelque chose de grand, mais de monstrueux, qui restait dans l'imagination. C'était, disait-on à Vienne, la tête la plus forte et la plus noire de la Hongrie. Vesséliny possédait de grandes seigneuries en Hongrie et en Transylvanie; il avait ainsi le droit de siéger dans les deux diètes. En 1835, la diète de Transylvanie, à laquelle il avait soufflé sa violence et ses passions, fut dissoute par le gouvernement autrichien. Vesséliny fut poursuivi pour avoir publié les discours les plus séditieux tenus dans cette assemblée. On chercha aussi à attaquer sa popularité; les violences auxquelles il se livrait souvent contre ses paysans servirent de prétexte à un procès criminel. Condamné par contumace en Transylvanie, il passa en Hongrie. Là, exaspéré par la perte d'une partie considérable de sa fortune, il chercha à soulever quelques comitats; accusé comme suspect de haute trahison pour un discours tenu dans la congrégation du comitat de Szathmar, il fut décrété de prise de corps; un club formé à Presbourg sous ses auspices devint l'objet de semblables poursuites. Ce club était composé de jeunes gens dont quelques-uns, tels que Lowassy et Pulsky, ont figuré dans la dernière révolution.

L'opinion publique s'émut de ces arrestations : si légitimes qu'elles paraissent dans nos habitudes d'ordre et de procédure régulière, elles pouvaient bien être assez peu conformes à la constitution et aux priviléges de la noblesse. D'ailleurs, ceci se passait vers 1840. Des mécontentemens, qui menaçaient de devenir graves, s'étaient déjà fait jour dans le pays. On avait vu là, comme partout, le désappointement qui suit toujours les réformes : ceux qui perdent sont mécontens, ceux qui gagnent ne tardent pas à le devenir, ne trouvant jamais cet Eldorado qui leur avait été promis! C'est ce qui arriva notamment pour les modifications apportées au code urbarial. La noblesse pauvre sentit vivement les pertes qu'elle avait faites par la suppression des petites dîmes. Les paysans, auxquels on avait dit qu'ils n'en paieraient plus aucune,

se soulevèrent contre les collecteurs; dans plusieurs endroits, il fallut faire marcher les troupes pour les sauver de la fureur des paysans.

C'est à cette époque qu'il faut placer ce que j'ai déjà raconté de l'avocat Kossuth et du point de ralliement que la création de son journal offrit au parti radical. Sans doute on a peine à s'habituer à l'idée d'un gouvernement constitutionnel sans publicité et au contre-sens perpétuel d'institutions qui ne sont plus en rapport avec les faits nouveaux. Dans la diète et dans les comitats, la liberté, la licence même du langage n'avait rien à envier à aucune tribune de l'Europe; mais cette voix bruyante tombait sans écho, elle ne retentissait que pour quelques rares spectateurs entassés dans une étroite galerie : d'insignifians bulletins, insérés de loin en loin dans les journaux censurés, venaient apprendre à l'Europe qu'il y avait une diète en Hongrie. Obligée de subir si près d'elle un gouvernement où on parlait, c'était une grande consolation, pour Vienne, que de l'empêcher d'être entendu. L'Autriche se retranchait, avec un zèle constitutionnel digne d'éloges, dans l'observation exacte de la bulle d'or. Puisqu'André II, en 1222, n'avait pu assurer aux états la publicité de leurs séances par la voie des journaux, toute tentative de ce genre était inconstitutionnelle.

On a vu déjà comment la résistance et les ordres du gouvernement furent éludés. Le journal de Kossuth, copié à la main, devint le bulletin du parti radical; il entretenait l'agitation qui succéda dans le pays aux espérances données par la diète dont nous avons analysé les travaux. Les nouvelles élections se firent en grande partie sous son influence. La diète convoquée en 1839 ne se montra pas disposée à marcher dans les voies de celle qui l'avait précédée, ni à se rallier sous les mêmes chefs. A la chambre des états, la popularité de Széchény se voila de quelques nuages; mais il ne perdit rien de son autorité à la table des magnats, et, toutes les fois qu'il le voulait encore, son éloquence et la renommée de ses services rendaient son intervention décisive. Dès les premières séances, la seconde chambre se prononça en faveur de Vesséliny : on voulait adresser une remontrance au roi, et protester contre les illégalités de son arrestation. La chambre des magnats s'opposa à ce projet. La seconde chambre revint dix-sept fois à la charge, et fut dix-sept fois repoussée; de là les premiers symptômes de la mésintelligence que nous verrons peu à peu grandir entre les magnats et les députés. Les poursuites contre Vesséliny avaient cependant continué; il fut condamné. Le gouvernement, satisfait de cette condamnation, ne voulut point heurter les sentimens des états, et le laissa sortir presque aussitôt de sa prison pour se rendre aux eaux de Grœfenberg. Vesséliny, à la clôture de la diète, fut compris dans l'amnistie générale du mois de mai 1840. Il resta en repos; on le perd de vue

pendant quelques années. Ses passions semblaient éteintes par la maladie qui l'a rendu presque aveugle; mais nous le retrouvons, au mois de septembre dernier, à la tête de la députation factieuse que l'assemblée de Pesth envoyait à la diète de Vienne. La sanglante insurrection du 6 octobre a suivi de près cette dernière apparition du vieil agitateur hongrois.

Malgré tous ces fermens de conspiration et de révolte, la majorité de la nation se montrait contente des dispositions suffisamment libérales du gouvernement autrichien. La chambre des magnats tout entière et la majorité de la chambre des états appuyaient l'administration du palatin, au moins sur toutes les questions qui ne touchaient point à la nationalité ou aux priviléges des états. En face de la conspiration radicale, il y avait une entente des meilleurs et des plus grands citoyens, soit pour calmer les inquiétudes que quelques esprits soupçonneux conservaient encore à Vienne, soit pour apaiser les ressentimens du pays. Les comtes George Karóly, Bathiany, Alexandre Erdödy, Aurel Desewfy, fils de celui dont j'ai parlé, ne s'épargnaient point à cette tâche. A la chambre des états, un nouvel orateur dont le nom devait rapidement grandir, Deak, d'opinions plus ardentes et plus démocratiques, comme il convenait à son auditoire, n'en prêtait pas moins son concours à l'œuvre de conciliation et de réforme entreprise par le parti modéré. Ses rares vertus augmentaient l'autorité de son éloquence; le palatin le consultait sans cesse sur les affaires importantes. Au fond, on pratiquait là de la politique de juste-milieu. Aucun homme sensé ne voulait s'attacher superstitieusement à la vieille constitution, aucun non plus ne voulait la jeter bas, jouant à croix ou pile la destinée de sa patrie, sans savoir s'il la lançait dans le despotisme ou l'anarchie. La révolution du 16 mars, on l'a vu, n'a pas eu les mêmes scrupules, et a donné à la Hongrie les deux fléaux à la fois. A mesure qu'on avançait ainsi, pacifiquement et sans secousse, le gouvernement autrichien s'effaçait et disparaissait davantage devant l'autorité du palatin; on lui laissait la conduite d'un royaume que son fils devait gouverner après lui. Dans les deux dernières diètes, celle de 1843-44 et celle de 1847, la lutte fut moins entre l'opposition et le gouvernement autrichien qu'entre les radicaux et l'ancienne opposition constitutionnelle, qui avait peu à peu pris la direction des affaires et de l'administration supérieure. Par la force des choses et la loi inévitable des révolutions, l'ancien parti libéral fondé par Széchény était devenu le parti conservateur. A mesure qu'une politique plus libérale et plus conciliante faisait taire les vieilles rancunes historiques et les haines nationales, surgissaient des difficultés de politique intérieure, des questions économiques et sociales sur l'organisation même du pays. La solution de

ces problèmes importait en réalité beaucoup plus aux intérêts de telle ou telle classe de la société fondée par l'ancienne constitution qu'au gouvernement de Vienne. Il y a plus, sur quelques points, à l'égard de l'impôt, par exemple, de la libre transmission des terres, l'intérêt de ce gouvernement devait le rendre plus libéral que la noblesse des états. Il était en droit et en fait, ses adversaires sont obligés de le reconnaître, le protecteur des paysans, c'est-à-dire des huit dixièmes de la population. S'il eût voulu proclamer leur émancipation et abolir, par une résolution souveraine, les charges urbariales, il aurait révolutionné à son profit le royaume, et s'y serait créé une armée d'auxiliaires redoutables contre l'insurrection nobiliaire qui a éclaté depuis; mais, je le répète, sauf quelques *conspirateurs* quand même, les esprits étaient alors à la paix, et c'est de bonne foi que tout le monde cherchait à préparer des réformes que le temps rendait d'ailleurs chaque jour plus nécessaires.

Rien n'était plus nécessaire, mais, il faut le dire aussi, rien n'était plus difficile. Les vieux bâtimens ne se prêtent qu'avec peine aux plans réguliers de l'architecture moderne. Il en est de même d'un pays : on ne sépare point brusquement le passé du présent; se jeter violemment hors de toutes les traditions de l'histoire pour bâtir un édifice qui n'aurait d'autre appui que la logique et la raison pure, c'est une œuvre qu'aucun peuple n'a encore accomplie. Il faut que les esprits révolutionnaires en prennent leur parti. Comme on hérite du tempérament de ses pères, on hérite des institutions et de l'histoire de son pays. On peut changer ces institutions ou réformer cet état social, à peu près dans la mesure où l'on peut corriger un vice de santé ou modifier les humeurs; malgré tout, le tempérament reste : ce n'est qu'après de nombreuses générations et des modifications successives que les familles humaines changent leur type primordial. Sans doute une transformation sociale se préparait depuis vingt ans pour la Hongrie : les événemens de Vienne en ont hâté l'explosion; mais la révolution ne sera pas du noir au blanc. Quelques efforts qu'on fasse, l'aristocratique Hongrie ne ressemblera pas demain à la démocratie américaine; tout ce qu'on voudrait dire à ce sujet pour nous représenter la société hongroise comme livrée aux mêmes instincts, aux mêmes passions que la nôtre, comme une nation de douze millions d'habitans emportée par le mouvement démocratique du jour, est démenti par la seule inspection du tableau que nous avons fourni en commençant ces études (1); entre les six cent mille nobles qui forment tout ce qui s'est appelé jusqu'ici le *peuple hongrois* et les huit millions de paysans affranchis de la veille, il y

(1) Voyez la livraison du 1er août.

a un siècle, il y a un abîme. Partout ailleurs, des classes moyennes sont venues se placer entre l'aristocratie et la multitude, et ont constitué ce tiers-état puissant qui fait la gloire et la force de la société européenne. Ici rien de pareil : les classes moyennes ne sont représentées en Hongrie que par les habitans des villes royales; jusqu'à la fin du dernier siècle, cette population se composait presque exclusivement de marchands et d'ouvriers étrangers pour la plupart à la race dominante. Placée sous la tutelle du gouvernement autrichien, son seul recours contre les violences de la noblesse, depuis quarante ans, elle a rapidement grandi en nombre, en richesses, en lumières; la vie politique est venue enfin l'animer. En sentant croître ses forces, elle a réclamé ses droits et a voulu obtenir aussi sa juste part d'influence et de pouvoir. C'est un des points sur lesquels s'est porté, dans ces derniers temps, le vif des débats politiques. Il y a là les élémens nouveaux dont la Hongrie a besoin pour son émancipation; c'est par là que s'opérera le mouvement d'ascension que la révolution française a produit partout ailleurs au profit des classes inférieures. Il est triste, sans doute, pour les radicaux, qui confondent dans la même haine ce tiers-état glorieux de 1789, auquel est due la civilisation moderne, et les petits tyrans de l'âge féodal, d'avoir à traverser cette étape et à faire quelque séjour en si mauvaise compagnie; mais la chose est inévitable : l'examen des trois questions fondamentales discutées dans les deux dernières diètes, en jetant quelque jour sur l'organisation curieuse du passé, le prouvera mieux que tous les raisonnemens.

E. DE LANGSDORFF.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

NELLY.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Cinq ou six beaux gentilshommes étaient groupés, un jour d'été, vers midi, autour d'une fontaine qui filtrait son eau limpide entre les herbes. Le lieu était frais et couvert. On voyait, par les échappées du bois, les cimes blanches des Alpes, et, du côté du sud, la grande nappe bleue de la Méditerranée, qui étincelait comme un saphir. Les chevaux des gentilshommes broutaient le gazon autour des chênes, tandis que les valets achevaient à l'écart les débris d'un déjeuner champêtre. On n'entendait pas un cri d'oiseau dans le bois, et le vent se taisait aux branches des arbres.

L'un des jeunes gens, nonchalamment couché sur une pierre tapissée de mousse, la tête dans la main et les yeux au ciel, buvait à petits coups un verre de vin muscat. Tel qu'il était, beau, charmant et le sourire aux lèvres, avec sa veste de satin, son habit de velours bleu, sa culotte gris de perle, il eût pu servir de modèle à l'un de ces peintres mignards qui couvrirent les trumeaux de nos grand'mères de tant de chasseurs adorables. Le bonheur s'étalait avec tant d'impertinence sur

sa physionomie, que tous ses camarades, l'un après l'autre, puis tous ensemble, se prirent à le regarder. M. de Richelieu devait être ainsi après l'une de ces triomphantes batailles qui grossissaient journellement le chapitre de ses victoires et conquêtes.

Toute la compagnie gardait un profond silence, interrompu seulement par le cliquetis des verres qui se choquaient aux mains des valets. Tout à coup la poitrine du beau rêveur se souleva, et un grand soupir entr'ouvrit ses lèvres. Un grand éclat de rire lui répondit.

— Ah çà! l'homme aux soupirs, à quoi diable pensez-vous? s'écria l'un des convives.

Le jeune homme laissa tomber le verre qu'il tenait à la main, et rougit comme un enfant surpris en faute.

— Ma foi! à tout, si vous voulez, peut-être à rien aussi, répondit-il.

— La merveilleuse chose qu'une langue, et qu'elle a d'élasticité! répliqua le chasseur. Voilà une circonstance où tout et rien signifient : *elle!*

— Qui *elle*? demanda le rêveur en rougissant plus fort.

— Parbleu! votre maîtresse.

— Mais je n'en ai pas une!

— Alors mettons-en deux. *Elle* se prend quelquefois au pluriel.

— Quelle folie! Vous vous imaginez volontiers que tout le monde est de l'humeur dont vous êtes.

— Messieurs, je vous en fais juges, reprit l'interlocuteur, grand et beau jeune homme, qui avait des yeux noirs pleins de feu et la physionomie déterminée d'un capitaine d'aventure : voilà M. Fernand de Fontgravière qui dit n'avoir point de maîtresse, et moi, Gaston Dieudonné de Chantelure, j'affirme et je soutiens que, s'il n'avait pas de maîtresse, et plutôt deux qu'une, il ne serait point si brillant d'aise.

— Cause gagnée! s'écria un troisième convive. Il est clair que Fernand a une maîtresse, ce qui est bien; mais il est clair aussi qu'il est discret, ce qui est mal. Voyons, Fernand, confie-nous ton secret, à nous, qui valons les cent trompettes de la Renommée pour la discrétion. S'agit-il de Mme Héloïse de Séreiste, la femme du conseiller au parlement d'Aix? de Mme Olympe de Tieuley, la colonelle des dragons de Monsieur? de Mme Victoire de Serviane, la chaste épouse de notre vertueux sénéchal? de Mme Antoinette de....

— Eh! de grace, assez comme cela! Au train dont elles vont, vos médisances auraient bientôt fait le tour de la province. J'ai certainement sujet d'être heureux, mais ce sujet n'est point tel que vous le supposez, interrompit Fernand.

— J'ai toujours remarqué, reprit M. de Chantelure, que la joie de triompher d'une amante n'est surpassée que par le plaisir de la perdre. Aurait-on eu l'esprit de vous trahir, Fernand?

— Point.

— Quelque tante d'Amérique vous a-t-elle fait la galanterie de mourir?

— Les tantes que j'ai sont en Provence, et la Provence n'est pas le Pérou.

— Avez-vous reçu mission d'aller aux Grandes-Indes gouverner une de ces villes fabuleuses où les femmes, tant elles ont horreur du mensonge, se vêtissent de bagues d'or et de colliers de perles?

— Non.

— Une tireuse de cartes vous a-t-elle prédit que vous auriez quelque matin, au réveil, le commandement des armées de terre et de mer de sa majesté très chrétienne, le roi Louis, seizième de nom?

— J'ai la chance, au prochain jour, d'être rappelé à Toulon pour convoyer de gros navires marchands qui reviennent de Turquie avec du blé.

— Ma foi! je jette ma langue aux chiens, dit l'un.

— J'y perdrais mon latin, si je ne l'avais oublié, reprit un autre.

— Eh bien! messieurs, je suis heureux parce que je vais me marier.

Un grand cri s'éleva du milieu de la troupe. Gaston de Chantelure courut du côté de Fernand, et lui tâta le pouls avec un sérieux comique.

— Mon ami, lui dit-il, cet endroit est malsain. Vous aviez le sang très échauffé quand nous sommes entrés dans ce bosquet; la fraîcheur de l'ombrage vous aura saisi. Il faut retourner au logis, et l'on vous saignera.

— Merci, reprit Fernand. Si la fièvre me tient, elle est au cœur, et toute votre médecine n'y ferait rien.

— Çà, voyons! répondit Gaston, notre conversation joue à colin-maillard. Nous parlons de bonheur, et vous répondez mariage. Tâchons de nous entendre.

— C'est fort aisé. Prenez mes paroles pour ce qu'elles disent, et les faits pour ce qu'ils sont. Je me marie, et je suis heureux.

— Quelle impératrice avez-vous trouvée?

— Une jeune fille qui a de beaux yeux et un bon cœur, Mlle Laure de Saint-Cyr, ma cousine.

— Au moins ta folie a-t-elle un charmant prétexte, répondit l'un des gentilshommes.

— Ce qui ne l'empêche pas d'être une folie, interrompit M. de Chantelure.

— Ce mariage, reprit Fernand d'une voix grave, fait à la fois le bonheur de deux familles et le mien; il sera célébré dans trois mois, et je vous y convie tous. De tout ce que je laisse en arrière, je ne regrette rien; le bonheur vaut bien quelques plaisirs.

— Il a peut-être raison, dit le plus jeune des cavaliers qu'on appelait Gabriel de Marsanne.

Gaston avala tout d'un trait un verre de vin de Limoux et se leva.

— Allons-nous-en, dit-il, la contagion pourrait me gagner.

Les valets empaquetèrent la vaisselle, et bouclèrent au plus vite les sangles et les brides. En un clin d'œil, la troupe fut en selle.

— Moi, je reste, dit Fernand. J'ai entendu là-bas, du côté des vignes, le rappel des perdrix. Je ne veux point rentrer au logis les mains nettes, comme dit à peu près ce coquin de Petit-Jean.

La compagnie s'éloigna riant et jasant, et Fernand demeura seul avec son valet.

Ce valet était, dans son espèce, un drôle assez étrange, long et mince comme le balai d'une sorcière, avec la mine renfrognée d'un héron méditant sur une patte. Il ne marchait jamais sans être armé d'une formidable rapière qui lui battait les jambes, et passait le plus clair de son temps à aiguiser la pointe de ses moustaches, qui étaient bien les plus terribles du monde. Malgré sa redoutable apparence, Manille, c'était son nom, avait l'humeur fort douce, et le métier d'homme de guerre était bien certainement celui qui lui convenait le moins. C'est pourquoi, sans doute, il aimait à se donner la tournure rébarbative d'un capitaine de voleurs. Fernand avait ramassé Manille sur la côte d'Espagne durant l'un de ses voyages, et, depuis le temps où il l'avait tiré des griffes des alguazils pour une poignée de maravédis, le pauvre diable s'était mis à le suivre comme l'épave suit le flot. Au moment d'appareiller, on avait trouvé Manille blotti entre deux barriques d'eau, et rien n'avait pu le contraindre à quitter le bord. Plus tard, à Toulon, Fernand lui donna quelques louis afin de l'aider à vivre, et partit pour son château. Manille prit les louis et s'en alla derrière Fernand. Le gentilhomme était à cheval, mais le valet avait de longues jambes, et ils arrivèrent ensemble à Fontgravière. Manille aida le gentilhomme à descendre de cheval et se coucha dans un coin. Le lendemain, Fernand le vit qui trottait derrière lui, cherchant l'occasion de se rendre utile. Ce fut les jours suivans comme le premier jour. Au demeurant et quoi qu'on fît, Manille ne parlait guère et ne se plaignait jamais. Un peu de paille pour la nuit, un peu de pain pour le jour, c'était tout ce qu'il lui fallait. Ce silence et cette résignation touchèrent Fernand. Un certain soir qu'il rentrait à Fontgravière, après une furieuse chasse à courre qui avait mis les chiens sur les dents, il se tourna vers le pauvre hère qui marchait tout poudreux sur ses pas.

— Suis-moi, lui dit-il, je te prends à mon service.

Manille s'agenouilla, prit la main du gentilhomme, la baisa et le suivit sans rien dire. A partir de ce soir-là, Manille devint comme

l'ombre de Fernand. Gaston disait du valet, en plaisantant, que c'était un lévrier travesti en homme.

Manille parlait le français avec un accent italien fortement prononcé qui ne pouvait laisser de doute sur son origine. Les hasards de sa vie, un peu bien vagabonde, lui avaient enseigné une certaine philosophie insouciante qui, à défaut d'autre patrimoine, ne laissait pas de lui rendre service dans l'occasion. C'était à sa façon, et sans qu'il s'en doutât le moins du monde, un philosophe de l'école de Panurge et de Pangloss. Quand il parlait, ce qui ne lui arrivait jamais qu'après avoir été interrogé, on était tout surpris du bon sens narquois de ses discours et du tour pittoresque qu'il donnait à sa pensée. Manille avait d'ailleurs des bribes de connaissances littéraires qu'il avait accrochées on ne sait où, et c'était, à tout prendre, un laquais qui en valait bien un autre.

Après que la compagnie se fut éloignée, Fernand se tourna vers Manille et lui fit signe de ramasser son fusil.

— Nous allons nous poster, lui dit-il, sous ce bouquet de figuiers que tu vois, là-bas, au bord des vignes; tu imiteras le chant des perdrix, et nous ferons voir à ces messieurs que ce ne sont pas ceux qui se fatiguent le plus qui font la meilleure chasse.

Aussitôt que le maître et le valet eurent pénétré sous l'ombrage épais des arbres, Manille cacha les chevaux dans un fourré, et Fernand s'étendit au pied d'un gros figuier, la tête sur une souche et le dos sur l'herbe. Il avait devant lui un champ de vignes parsemé d'amandiers, et tout au bout la mer reluisante comme une cuirasse d'acier. Quelques bastides blanches piquaient la campagne de leurs toitures rouges; au loin passaient, dans la lumière ardente de l'horizon, deux ou trois voiles blondes ouvertes comme l'aile d'un oiseau; la chaleur était accablante, et l'on n'entendait pas d'autre bruit que le cri strident de la cigale qui chantait au soleil.

Tandis que Manille apprêtait les armes, Fernand, tirant de sa poche un crayon et du papier, se mit en devoir d'écrire.

— Écoute, Manille, dit-il à son valet, tu chasseras, je rimerai... Il me prend fantaisie de faire un sonnet pour mon amie.

— A vous les rimes, à moi les perdreaux; vous avez pris le plus facile, répondit le valet, qui s'assit à l'écart entre deux buissons de houx, posa le fusil par terre, à son côté, et se mit à chanter ni plus ni moins qu'une perdrix.

Au bout de cinq minutes, le maître et le valet dormaient profondément. Le sonnet en était resté à sa première rime, et le rappel à sa première note.

En ce moment, une troupe de cavaliers et de piétons déboucha d'un chemin creux qui venait de la plaine. Il aurait été fort difficile de dire

à quelle classe de la société appartenait cette troupe de voyageurs qui marchaient gaiement, les uns portant un fusil sur l'épaule, les autres tenant un tambour de basque à la main, et tous bizarrement vêtus à la mode de tous les pays. Quelques-uns grattaient du bout de l'ongle une guitare attachée en bandouillère, d'autres fourbissaient gravement des couteaux dont le manche de corne disparaissait sous leurs doigts brunis. Deux ou trois femmes jeunes et jolies accompagnaient ces hommes, jouant des castagnettes et riant aux éclats. Plusieurs mulets, tout caparaçonnés et pesamment chargés, suivaient la troupe. Tout cela reluisait, brillait, éclatait : c'était un assemblage étrange et pittoresque de couleurs et de formes vivement accusées, un fouillis de pompons, de grelots, de plumets, de houppes, de rubans, d'aiguillettes, de broderies, de clinquant à ravir tous les yeux; des tromblons évasés pendaient à l'arçon de la selle et de longs fusils bronzés effilaient leur canon par-dessus les chapeaux. Les chevaux piétinaient d'aise et secouaient leur tête, où tintait un collier de sonnettes; les mulets avaient l'air triomphant et magnifique du baudet de la fable; çà et là, accrochée à la ceinture de quelqu'un de ces joyeux drôles, se balançait une grappe de perdrix et de cailles; les corsets de velours des jeunes filles, piqués de filigranes d'or et d'argent, étincelaient au soleil; elles portaient des bas de soie, des souliers tout criblés de paillettes, et des jupons cramoisis plus flamboyans que le plumage d'un colibri.

Celui qui semblait être le chef de la troupe était magnifiquement couvert d'un habit rouge et bleu. C'était un beau jeune homme leste et fringant, brun comme un Arabe et souple comme un tigre, les sourcils, la barbe et les cheveux noirs, le regard vif et l'air à la fois hardi et rusé d'un batteur d'estrade. Une jeune femme assise en croupe agaçait de ses doigts potelés la peau vibrante d'un tambour de basque et fredonnait une chanson dont le cavalier répétait le refrain. Elle avait les bras nus, le pied mignon, la taille fine et cambrée. Sa jupe de soie rose brodée d'or s'arrêtait au-dessus de la cheville et laissait voir la naissance d'une jambe ronde et ferme. Elle portait des fleurs à ses oreilles, et sur sa tête une espèce de toque dont les franges d'or se mêlaient à ses cheveux. Ainsi attifée, on l'aurait prise volontiers pour une héroïne de ces contes arabes où l'on voit des enchanteresses se métamorphoser en mortelles.

La cavalcade touchait au bouquet de figuiers, lorsque les yeux du cavalier s'arrêtèrent sur le gentilhomme qui dormait, la tête à l'ombre et les pieds au soleil. Le cavalier retint la bride de son cheval et fit signe à ses camarades de se taire. Toute la troupe s'approcha discrètement.

— Eh ! fit celui qui était en tête, voilà un gentilhomme qui n'a point l'air trop délabré ! L'habit est de velours, la veste est de satin !

— Je gagerais, dit l'une des femmes, que sa cravate est en point d'Alençon.

— Eh! tenez, murmura une autre, qui avait les cheveux bouclés comme ces petits chérubins qu'on voit dans les tableaux d'église, il porte au doigt un brillant de la plus belle eau.

— Parbleu! interrompit un grand diable qui marchait à pied, fantasquement accoutré d'un bonnet vert, d'une culotte jaune et d'une cape rayée, si nous visitions les poches de ce joli dormeur, m'est avis que nous n'aurions point perdu notre temps.

— Euh! ajouta un troisième, qui portait un rosaire au cou, ce joli dormeur a un grand couteau de chasse à la ceinture, et je vois là-bas un valet armé d'une rapière plus longue qu'une broche et d'un fusil qui pourrait bien être chargé.

— As-tu peur? reprit l'autre.

— Point; je veux dire seulement qu'il serait bon de les tuer tous deux avant de les voler.

Une exclamation d'horreur jaillit des lèvres de la jeune fille qui tout à l'heure jouait du tambour de basque, et, plus vive qu'un oiseau, elle sauta à terre.

— Tiens! reprit l'homme au rosaire, voilà Cornaline qui s'épouvante! Voyons, mignonne, que craignez-vous?

— Pourquoi parlez-vous de tuer ce gentilhomme? répondit la jeune fille résolûment.

— Eh mais! pour voir si son diamant n'est pas en pierre fausse et sa dentelle en fil de coton.

— J'ai justement besoin d'une mantille, ajouta la belle enfant coiffée de cheveux bouclés.

Cornaline lui jeta un regard de mépris.

— Mais il dort! reprit-elle en se retournant vers le bandit.

— Eh bien! ce sera plus vite fait.

Cornaline courut au chef de la troupe.

— Voyons! s'écria-t-elle, les sourcils froncés et les narines palpitantes, vos amis sont-ils des contrebandiers ou des assassins?

La troupe frémit à ces mots, et deux ou trois couteaux sortirent de leurs gaînes.

— Paix, vous autres! s'écria le chef; Cornaline a raison.

Les couteaux rentrèrent dans les fourreaux; mais l'un des contrebandiers, l'homme à la cape, s'approcha.

— Cependant, capitaine, dit-il, lorsqu'une occasion se présente de faire un bénéfice légitime, n'est-il pas juste d'en profiter?

— Sans doute; mais ton ami, le seigneur don Diego, a une manière de présenter les choses qui leur donne aussitôt une tournure déshonnête.

— Il faut lui pardonner, capitaine; don Diego a le sang vif, et, quand il exerçait en Catalogne, il avait l'habitude de prendre le chemin le plus court.

— Ce chemin-là mène à la potence, camarade; prenons par des chemins de traverse, s'il vous plaît.

Don Diego haussa les épaules comme un homme qui méprise de tels préjugés, et se mit à repasser proprement son couteau contre ses souliers.

— Au fait, dit négligemment l'une des femmes qui n'avait point encore parlé, il est fort joli garçon, et ce serait dommage.

— Eh bien! reprit l'homme à la cape, nous allons le réveiller, et nous le prierons poliment de nous permettre d'emporter une partie de ses habits, sa cravate, son diamant, ses armes et son argent. S'il veut faire le méchant, ma foi! ce sera tant pis pour lui.

— Bien parlé! cria-t-on autour de lui.

Cornaline se plaça d'un bond entre le gentilhomme qui dormait toujours et les contrebandiers.

— C'est-à-dire que vous le tuerez, dit-elle rapidement, mais à voix basse; c'est un gentilhomme, et il se défendra. Moi, je n'aime pas le sang : j'ai toujours devant les yeux la figure de ce douanier que vous avez renversé d'un coup de fusil, au bord de la mer. Que voulez-vous? Sa bourse, ses bijoux? Prenez ma part du butin que nous avons fait ensemble; tout ce qui me revient est à vous. J'ai encore dix louis dans mes poches, les voilà.

Les pièces d'or étincelèrent en l'air; don Diego en saisit trois à la volée et les cacha dans sa ceinture.

— Ainsi soit-il! fit-il, et il ferma son couteau.

— Parbleu! reprit le chef, voilà qui est plaisant! C'est donc une petite fille qui commande ici?

— Toi, tais-toi! interrompit vivement Cornaline; tu auras un baiser, si tu fais ce que je veux : sinon, plus rien.

Elle sourit, et mit son petit doigt rose sur sa bouche avec un air si charmant, que le capitaine se sentit vaincu.

— Eh bien! partons, dit-il.

Cornaline posa son pied d'enfant sur l'étrier, bondit sur la croupe du cheval, embrassa lestement le capitaine, s'élança de nouveau par terre, et courut vers le dormeur avec tant de promptitude, qu'un écureuil n'eût pas fait mieux. Quand elle fut auprès du gentilhomme, elle prit les fleurs qu'elle portait derrière ses oreilles, les entoura d'un ruban détaché de son corsage, et posa doucement le bouquet sur la poitrine de Fernand.

— Que la bonne Vierge le protége! dit-elle. Il dort comme un enfant.

Et, aussi rapidement qu'elle en était descendue, elle remonta en croupe près de son amant. Le chef lâcha la bride du cheval, et toute la troupe disparut derrière un tertre.

II.

Peu de temps après cette rencontre, Fernand de Fontgravière et Manille suivaient à cheval la route qui va des frontières d'Italie à Toulon. Le soleil du mois de septembre jaunissait les grappes, et parmi les campagnes bruyantes un peuple de vendangeurs errait à l'aventure, égayant ses travaux de chansons. On voyait sur la terrasse d'un château voisin une compagnie de belles dames qui agitaient leurs mouchoirs. Fernand répondait à ces adieux, à demi tourné sur sa selle; mais la route fit un coude, un rideau d'arbres cacha le château, et le cavalier soupira.

Manille, raide sur son cheval, regardait du coin de l'œil sa gigantesque épée, ne soupirait ni ne riait, et marchait gravement à côté de son maître.

— Ah! Manille, s'écria tout à coup Fernand, qu'il est cruel de partir juste au moment où l'on touchait au bonheur!

Manille regarda Fernand, assura la garde de sa rapière, et répondit tranquillement:

— C'est selon.

— Comment! c'est selon! quand on sait ce qu'on perd et qu'on ignore ce qui vous attend!

— C'est justement parce qu'on l'ignore qu'il ne faut jurer de rien.

— Voilà une plaisante raison! Je suis amoureux, j'ai une cousine charmante qui doit être ma femme; tout nous sourit, la jeunesse, la fortune, l'état dans le monde, et tu ne veux pas que je m'afflige du retard qu'un ordre de l'amiral apporte à mon mariage?

— Affligez-vous tant que vous voudrez, monsieur, votre affliction ne prouvera rien.

— Qu'est-ce à dire?

— C'est-à-dire que, l'inconnu étant l'inconnu, le mieux est de n'en pas parler.

— Tu as, sur ma parole, une singulière façon d'argumenter. Sous prétexte que je ne sais pas à quoi l'avenir me réserve, tu prétends que je ne sois pas chagrin du contre-temps qui m'arrive?

— Je ne prétends rien du tout, et je dis seulement les choses comme elles sont.

— Avoue alors que ma cousine m'adore, que je l'adore, et que je suis très malheureux de la quitter.

Manille regarda le ciel, la mer et la campagne, épousseta du bout des doigts quelques grains de poussière qui saupoudraient la manche de son habit, siffla entre ses dents et ne dit mot.

— Eh bien! m'as-tu entendu? reprit Fernand.

— Parfaitement; mais que diable voulez-vous que je dise?

— Parbleu! ton sentiment là-dessus.

— Ma foi! puisque vous le voulez, je vous dirai tout bonnement que je n'en sais rien.

— Comment! drôle.

— Vous me demandez mon avis, et voilà que vous vous fâchez.

— Eh bien! je consens à ne pas me fâcher; mais voudrais-tu, par hasard, me prouver que tu sais mieux que moi ce que j'éprouve?

— Il y aurait peut-être beaucoup à dire là-dessus; mais à mon tour, monsieur, je vous demanderai pourquoi vous voulez savoir mieux que moi ce qu'éprouve mademoiselle Laure, votre cousine?

— Parce qu'elle me l'a dit.

— Les femmes ne disent pas toujours ce qu'elles pensent, et il leur arrive encore moins souvent de penser ce qu'elles disent.

— Tu as une manière de voir et d'entendre les choses qui donnerait, si l'on ne te connaissait, une vilaine opinion de ton cœur.

— Ma foi! monsieur, mon cœur est tel que Dieu l'a fait, et tous les raisonnemens du monde n'y changeront rien.

— Ainsi, tu crois que ma cousine ne m'aime pas?

— Dieu m'en garde!

— Que crois-tu donc?

— Qui le sait? Je crois à tout, si vous voulez, et je ne crois à rien, si ça vous plaît.

— Te moques-tu de moi?

— Point du tout. Ces matières sont fort épineuses, et les plus savans n'y comprennent rien. Affirmer est une imprudence, nier est une sottise : doutons.

— Cependant il est tout au moins certain que j'aime ma cousine par-dessus tout.

— De ce que votre cousine s'appelle Laure, il ne s'ensuit pas que vous deviez être son Pétrarque à perpétuité.

Fernand haussa les épaules et se mit à battre les buissons du bout de sa houssine; mais la langue lui démangeait, et, au bout de trois minutes, il ne put s'empêcher de renouer l'entretien.

— Il est bien clair que ma cousine doit m'aimer. Comment ferait-elle pour ne pas me rendre un peu de cet amour que je ressens pour elle? L'amour, c'est du magnétisme, Manille.

— Ce magnétisme-là a une étrange façon de se manifester.

— Pourquoi cela?

— Permettez-moi, monsieur, de vous conter deux petites histoires; elles seront courtes. Vous jugerez après.

— Parle.

— Je n'ai pas toujours été aussi gueux que vous m'avez trouvé le jour où, pour je ne sais quelle peccadille, les alguazils me traînaient en prison. Or, étant à Rome en un temps où les ducats sonnaient dans ma poche, je tirai de la misère une pauvre famille qui n'avait plus une guenille à troquer contre un morceau de pain. Ce ne fut point la vertu qui me fit agir, comme vous pourriez le croire, ce fut l'amour.

— Ah! ah!

— Oui, monsieur, l'amour que m'inspira une jolie fille, si jolie qu'on l'aurait prise pour une madone descendue de son vitrail. Ma seule pensée était de faire quelque chose qui pût lui être agréable, à ce point que moi, qui n'ai jamais beaucoup travaillé, je me mis en quête d'une place qui me permît de rester à Rome et d'y vivre honorablement. J'avais formé le dessein d'épouser ma déité. Au bout de six semaines, j'avais la place, et toute la famille engraissait que c'était une bénédiction.

— Et la jeune fille?

— Oh! la jeune fille m'aimait de tout son cœur. Nous étions ensemble comme deux tourtereaux, et, depuis Pyrame et Thisbé, on n'avait rien vu de semblable.

— Que te disais-je, Manille? Le magnétisme!

— Si bien, monsieur, que trois mois après, et comme nous étions en train de payer le trousseau, la jeune fille décampa de Rome avec la corbeille et un histrion qui montrait des bêtes savantes aux portes de la ville.

— Diable!

— Une autre fois, au pays de Luxembourg, je me trouvai à une kermesse pour laquelle on était venu de dix lieues à la ronde. On ne faisait partout que chanter, boire et danser. J'avais bu tout comme un autre, et, tel que j'étais avec mon feutre crevassé, mes habits tout débraillés et le poing sur la hanche, j'avais, je vous jure, la tournure d'un sacripant. Il y avait par là toutes sortes de nymphes rebondies, vrai gibier du diable, qui cherchaient fortune et agaçaient les passans; mais ce jour-là je ne sais quelle bouffée d'ambition m'était montée au cœur, et je faisais le dédaigneux. Sur ces entrefaites, j'avise sous une treille une belle fille qui avait la mine hautaine d'une infante. Elle était toute vêtue de brocart et de dentelle. Je marche droit à elle et la prie à danser d'un ton cavalier à me faire rouer de coups.

— Toi, Manille?

— Moi-même! Il y a des heures où, si l'on se voyait dans une glace, on ne se reconnaîtrait pas. La belle fille me regarde, sourit et me tend

la main. Nous dansons gaillardement, et je la régale après d'un gros baiser bravement appliqué sur la joue. Son fiancé, qui était par là, accourt; je l'envoie au diable, et nous prenons heure pour nous massacrer honnêtement au coin d'un bois.

— Bravo! Frontin.

— Ma foi, monsieur, Frontin, étant dégrisé le lendemain, fit tout ce qu'il put pour apaiser le courroux de son rival; mais c'était un enragé qui ne voulait rien entendre, et force me fut de dégaîner. Le Flamand se battit comme un furieux, et je crois, Dieu me pardonne, qu'il s'enferra lui-même. Quand il fut mort, je me coulai dans la ville l'oreille basse. Vers le soir, une femme voilée entra dans mon logis : c'était ma danseuse.

— Avec des gens de justice?

— Avec une bourse qu'elle me pria d'accepter, ainsi qu'un habit de voyage; elle prenait le ciel à témoin qu'elle m'avait aimé du premier instant qu'elle m'avait vu et me suppliait de fuir pour l'amour d'elle. Au petit jour, elle me quitta, et je m'en allai du côté de Lille, où je parvins sans encombre. La demoiselle m'y rejoignit. J'eus beau lui faire une peinture fidèle de mon état et lui remontrer que, si elle s'attachait à me suivre, elle n'avait ni rang, ni fortune, ni considération à espérer; rien n'y fit, et nous quittâmes Lille de compagnie. Ni mes caprices, ni mon vagabondage, ni la fatigue ne la purent décourager. Après deux ans d'une vie errante et misérable, elle entra en religion, et j'en reçus la nouvelle par une lettre où elle me mandait que, s'étant aperçue que je ne la souffrais près de moi que par commisération, elle me donnait une dernière preuve de son attachement en se séparant de la seule personne qu'elle se sentît la force d'aimer.

— Et tu ne l'as plus revue?

— Jamais. J'ai appris depuis qu'elle était morte en odeur de sainteté.

— Voilà qui est singulier!

— Ah! vous trouvez? Oserez-vous bien à présent affirmer pourquoi on aime et pourquoi on n'aime pas? et pensez-vous qu'il faille avoir une foi bien vive dans le magnétisme?

— Il est de fait, ajouta Fernand après un instant de silence, que ma cousine s'est enfuie un peu brusquement après nos adieux. Je suis resté plus d'une heure à déranger la bride de mon cheval, qui était parfaitement arrangée, dans l'espérance qu'elle reviendrait. Je ne l'ai point aperçue.

— Elle est peut-être à pleurer dans un coin.

— Tu crois, Manille?

— Ou à rire dans un autre.

— Va-t'en au diable!

Comme il achevait ces mots, une branche de genêt fleuri tomba aux pieds de Fernand. Il releva la tête et découvrit le frais visage de sa cousine qui lui souriait entre deux buissons touffus.

— Laure! s'écria le jeune homme.

— Chut! fit-elle en posant un doigt sur sa bouche d'un air mutin; qu'est-il besoin de crier mon nom à tous les échos du voisinage?

— Vous êtes jolie comme les amours et je vous aime comme un fou.

— Bon! dit-elle, je ne vous sais point de gré de m'aimer comme vous le dites. Comment feriez-vous pour m'aimer autrement?

— Donnez-moi votre main, que je l'embrasse.

— Attendez donc un peu que nous soyons mariés..... Allons! voilà que vous la mangez de baisers.

— Tenez, chère cousine, je crois que je ne pourrai pas attendre jusqu'à Noël pour vous épouser.

— Taisez-vous et prenez bien vite ce ruban, que j'ai brodé de ma main après l'avoir porté tout un jour.

— Il ne me quittera de ma vie!

— C'est ce que nous verrons. Maintenant, renvoyez-moi tout de suite pour que je m'en aille.

— Laure, Laure, encore cinq minutes!

— Pas deux! Je me suis échappée pour venir jusqu'ici... Ai-je couru! Tenez, j'en suis encore tout essoufflée.

— Chère cousine!

— Laissez ma taille... Je vous préviens qu'elle est toute garnie d'épingles... Ah! si ma grand'mère pouvait se douter du lieu où je suis, quel sermon au retour!

Laure, qui ne pouvait pas rester deux minutes, resta trois quarts d'heure. Quant à répéter ce que se dirent les deux amoureux, il serait tout aussi facile de raconter ce que disent deux fauvettes qui chantent au bord d'un nid.

— Eh bien! qu'en dis-tu? s'écria Fernand lorsqu'il se retrouva seul avec Manille sur le chemin.

— Je dis que Mlle de Saint-Cyr a de fort beaux yeux et de fort belles mains.

— Ne m'a-t-elle pas renvoyé le baiser que je lui ai jeté au moment où elle allait disparaître derrière les saules? L'as-tu vu?

— Certainement.

— Ce qu'elle vient de faire me prouve que c'est d'elle que je tiens ce joli bouquet de roses et de jasmin que j'ai trouvé sur ma poitrine à mon réveil.

— Le jour où nous nous sommes, vous et moi, si bravement endormis, l'un chassant, l'autre rimant?

— Précisément. Elle n'a jamais voulu en convenir; mais c'est le fait

d'une pudeur bien naturelle à son âge..... Laure a dix-sept ans, Manille.

— L'âge de Galathée, monsieur, répondit le valet en regardant le rideau tremblant des saules derrière lequel s'effaçait une robe blanche.

Tout en devisant de la sorte, Fernand et Manille gagnèrent les portes de Toulon; mais, comme ils se dirigeaient vers l'hôtel de l'amiral, ils entendirent une grande rumeur, et virent tout d'un coup sortir des rues voisines un flot de peuple qui leur barra le passage en chassant devant lui un piquet d'infanterie de marine. Tout ce peuple hurlait et vociférait; le rassemblement se composait en majeure partie de femmes et d'enfans qui demandaient du pain à tue-tête. Les hommes brandissaient des bâtons, des marteaux, des haches, des barres de fer et toute sorte d'ustensiles et d'outils ramassés çà et là. Une boutique de boulanger se trouva sur le chemin de l'émeute; elle se rua sur la devanture, la fit sauter en éclats et pilla tout le pain qui garnissait les planches et le four.

Fernand demanda à un bourgeois fort effaré ce que signifiait tout ce tapage. Le bourgeois lui répondit que, le prix du pain ayant renchéri par suite de la mauvaise récolte, le menu peuple faisait une sédition. L'émeute devenait de plus en plus formidable, grossie qu'elle était à tout instant de femmes et d'ouvriers accourus de tous les points de la ville. Les femmes, comme c'est la coutume dans toutes les commotions populaires, se montraient les plus fougueuses et les plus menaçantes. Elles couraient çà et là, échevelées et bras nus, comme des furies. Les plus terribles parlaient de mettre le feu aux maisons des marchands qui avaient des approvisionnemens de grains.

— A l'eau les accapareurs! criait-on.

— A l'eau les traitans!

— A l'eau les maltôtiers!

La foule s'exaltait par sa propre furie, les femmes du port excitaient les hommes, et les enfans criaient à tue-tête.

— Ça va se gâter, dit tout bas Manille à son maître; je ne sais pas s'il y aura du pain pour ces gens-là, mais certainement il y aura des coups pour tout le monde.

— Bah! les chiens qui aboient ne mordent pas, répondit Fernand.

— Oh! monsieur, les fusils font du bruit aussi, et cependant ils tuent.

On avait déjà brisé les portes de deux ou trois magasins où le peuple s'attendait à trouver de la farine, lorsqu'une compagnie de soldats vint au secours du piquet impuissant à calmer la sédition. Aussitôt que le peuple vit reluire les baïonnettes, il poussa mille cris de rage, et, s'armant de tout ce qui se rencontrait sous sa main, il fit pleuvoir une grêle de projectiles sur la troupe. L'officier qui la commandait ne

permit pas à ses soldats de riposter, et s'avança seul au-devant des plus mutins. Étonnée de cette audace, l'émeute reculait déjà, et l'on pouvait espérer que la foule se disperserait sans effusion de sang, lorsqu'une mégère, armée d'une paire de lourdes tenailles, en porta par derrière un coup si violent sur la tête de l'officier, qu'il tomba la face contre terre. Fernand poussa son cheval vers l'officier pour le secourir; mais, au moment où il mettait l'épée à la main, une pierre l'atteignit au front. Il lâcha les rênes et roula aux pieds de son cheval, sans connaissance.

III.

Quand il revint à lui, Fernand était couché dans un lit tout blanc, entre des rideaux blancs. Un silence profond l'entourait. Un instant, il resta immobile, cherchant à rassembler ses idées confuses et à percer l'obscurité de ses souvenirs. Il se mit enfin sur son séant, écarta le rempart flottant de mousseline qui l'enveloppait, et regarda tout autour de lui dans la chambre.

Un rayon de soleil venait de la fenêtre ouverte du côté de la mer, et tombait d'aplomb sur une volière d'argent, où chantait une troupe d'oiseaux indiens semblables à des pierreries ailées. Des rameaux fleuris de liserons, de clématites, de chèvrefeuilles, de jasmins étoilés, faisaient à la fenêtre un rideau de feuillage, et à la volière un berceau de verdure et de parfums. Les murs disparaissaient sous une tenture de mousseline blanche, retenue çà et là par des nœuds de dentelle, et les meubles, en bois de citronnier, étaient eux-mêmes garnis de soie blanche glacée d'argent. Près du lit de Fernand pendait un bénitier garni de buis bénit, avec une image du Christ en ivoire d'un travail exquis. Le chant des oiseaux qui s'ébattaient dans la lumière remplissait de gaieté cette solitude virginale, plus chaste que la cellule d'une religieuse, plus charmante que le boudoir d'une marquise. Tandis que Fernand examinait de tous côtés avec une surprise toujours croissante, un léger bruit lui fit tourner les yeux vers un coin de la chambre qui lui était caché par un pan du rideau; il repoussa la mousseline, pencha la tête hors du lit, et vit une figure de femme inclinée aux pieds d'une Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. La femme était agenouillée, les mains jointes, le front courbé sur sa poitrine; une longue robe blanche, serrée à la taille par un cordon, couvrait son corps de plis harmonieux et souples comme les draperies de marbre de la Polymnie. De cette femme, Fernand ne voyait rien qu'un côté de la tête illuminé par un rayon qui l'entourait d'un nimbe d'or.

Fernand et sa compagne restèrent quelques minutes immobiles, lui retenant son souffle, elle priant; puis, ayant fait le signe de la croix, la

dévote se tourna lentement du côté du lit, et les yeux du malade et les siens se rencontrèrent. Elle poussa un léger cri, et recula jusque sous l'image de la Vierge, confuse pour avoir montré un coin de son ame. Une rougeur subite lui couvrit les joues, et, prenant un gros bouquet de roses qui était au pied de l'image, elle s'en cacha le visage sans savoir ce qu'elle faisait.

Fernand lui tendit les bras, comme on fait en rêve pour une apparition; mais les forces lui manquèrent, et il retomba sur l'oreiller plus pâle qu'un cierge. La jeune femme s'élança vers Fernand, lui fit respirer des sels, et le rappela à la vie, plus tendre et plus attentive pour le blessé qu'une mère pour son enfant. Lorsque Fernand ouvrit les yeux, sa tête reposait entre les bras de l'inconnue. L'oreille du jeune officier était tout juste contre le cœur de sa protectrice, et il en pouvait compter les battemens; la chaleur de ce sang vif et jeune le pénétrait, et il sentait un bien-être infini se répandre dans ses veines. Tandis qu'il la contemplait comme un dévot l'image d'une sainte, les paupières de l'étrangère battaient comme les ailes d'un oiseau, et le regard humide qui s'en échappait avait parfois toute la tendresse inquiète d'une amante, et parfois toute la gaieté maligne d'un enfant.

Fernand serait demeuré toute une éternité à contempler le frais sourire de l'inconnue, si elle n'eût fait un mouvement pour se dégager. Il la retint doucement, et lui baisa la main.

— Vous êtes mon bon ange, lui dit-il. Et, comme il voulait recommencer, elle l'arrêta :

— Tenez-vous tranquille, dit-elle; c'est le moment de vous faire prendre d'une tisane que le médecin m'a donnée pour vous.

— A moi, une tisane! s'écria Fernand.

— Vous avez donc tout oublié? Et, courant vers un meuble, l'inconnue saisit un petit miroir qu'elle posa gaiement devant son malade.

Fernand se regarda dans la glace, et parut tout surpris de voir sur son front des bandages ensanglantés. Il y porta brusquement la main, et ressentit au contact une assez vive douleur.

— Ah! le coup de pierre! dit-il.

— Justement, et, si vous n'en êtes pas mort, vous pouvez en remercier votre chapeau; par exemple, le chapeau en a été tout crevé.

En ce moment, on cogna à la porte, et Manille apparut tristement dans la chambre. En voyant son maître assis, Manille jeta par terre le paquet qu'il portait, et courut à lui tout joyeux.

— Messieurs, vous avez sans doute à causer, et je vous laisse ensemble, dit l'inconnue. Voilà dans ce vase la tisane que le médecin m'a dit de vous faire prendre. N'allez pas l'oublier, au moins; moi, je vais à mes affaires.

Elle posa sur une table voisine du lit un petit vase, mit une tasse à côté, tira une cuiller d'un tiroir, sourit et disparut par une porte cachée dans l'angle du mur.

— Dis-moi, Manille, chez qui sommes-nous? demanda Fernand à son valet aussitôt qu'ils furent seuls.

— Quand le nid est bon, qu'importe le nom de l'oiseau? répondit Manille de cet air philosophe qui lui était particulier.

— Quoi! tu ne sais même pas le nom de cette charmante personne?

— A vrai dire, je ne le lui ai pas demandé.

— Si peu de curiosité devant tant de graces!

— Ma foi, monsieur, il y a long-temps que les graces et moi sommes brouillés!

— Elle est tout-à-fait adorable!

— J'en suis ravi.

— Et d'un air à plaire tout d'abord.

— Je n'en doute pas.

— Son langage est celui d'une personne fort bien élevée.

— Je le crois volontiers.

— Je l'ai surprise qui priait aux pieds de cette madone.

— C'est très honnête.

— Elle a quelque chose en elle qui charme le cœur.

— C'est ce qu'il m'a semblé.

— A toi? Tu m'en parles d'une manière à me faire croire que tu ne l'as seulement pas regardée. Quelle froideur!

— Parbleu! monsieur, on n'a plus vingt ans pour prendre les choses avec cette passion.

Fernand rougit un peu et toussa pour dissimuler un embarras dont lui-même ne comprenait pas la cause.

— Mais, s'écria-t-il brusquement, voilà une heure déjà que je t'interroge, et tu ne m'as pas encore dit par quelle fortune je suis dans cette chambre?

— Comment voulez-vous donc que je m'y prenne pour vous parler de vous alors que vous me parlez toujours d'elle?

— Va toujours! reprit-il en rougissant plus fort.

— Comme il vous plaira, répondit le valet. Il vous souvient sans doute qu'au moment où vous voliez au secours du capitaine des soldats de marine, une pierre vous atteignit au front et vous renversa de cheval?

— J'ai d'assez bonnes raisons pour me le rappeler.

— Votre chute devint le signal d'une lutte terrible; les soldats firent feu, le peuple se rua en avant avec une furie incroyable, et ce ne fut bientôt plus qu'une mêlée où les coups pleuvaient de toutes parts. Quant à moi, je m'efforçais de pénétrer jusqu'à vous.

— Tu n'avais donc pas peur?

— Grand'peur, au contraire; mais je voulais savoir si vous étiez mort ou vivant.

— Pauvre Manille!

— C'était mon idée fixe. La populace hurlait à me faire croire que tous les diables d'enfer étaient déchaînés. J'avais tiré mon épée pour me frayer un passage, lorsque je sentis mon cheval chanceler sous moi. La malheureuse bête avait reçu une balle dans le ventre, et je me trouvai par terre au beau milieu de la rue, la jambe prise sous l'animal.

— C'était une assez vilaine position.

— J'en profitai pour faire toute sorte de réflexions morales que je mettrai par écrit quelque jour. Au bout d'un quart d'heure, l'attroupement se dissipa, et deux soldats me tirèrent de dessous mon cheval. J'étais fort moulu, une cinquantaine d'hommes, pour le moins, m'ayant passé sur le corps. Quand je fus sur pied, un de ces petits garçons comme il s'en rencontre partout dans les séditions m'apprit que vous aviez été ramassé par une femme; je lui donnai une pièce de vingt-quatre sous, et il me conduisit du côté de la rue où l'on vous avait transporté. J'allai de porte en porte, grimpant d'étage en étage, bien décidé à faire le tour de la ville jusqu'à ce que je vous eusse retrouvé.

— Tu as un bon cœur, Manille.

— Le bon cœur n'y fait rien; ce sont de bonnes jambes qu'il faut dans ces moméns-là. Enfin, j'arrivai à cette porte et vous vis tout sanglant couché sur ce lit. Une femme était à genoux, vous soutenant la tête comme une sœur de charité, tandis qu'un chirurgien vous saignait. A ma vue, la femme s'écria tout d'un coup : Ah! vous voilà! Il n'est pas mort!

— Elle te connaît donc?

— C'est ce que j'ai pensé; cependant, comme je ne l'avais jamais vue avant ce moment, elle ne peut pas me connaître beaucoup. Tout cela se passait cette nuit même, et, ce matin, je suis sorti pour aller chez l'amiral, afin qu'on ne s'étonnât point trop de votre absence. C'est ce qui fait qu'à votre réveil vous ne m'avez point vu.

— Une autre était à ta place, mon ami.

— Et j'imagine que vous ne m'avez point trop regretté.

— A te parler franc, je ne me suis aperçu de ton absence qu'après ton retour.

En ce moment, leur jeune hôtesse rentra.

— Quoi! dit-elle en voyant la tasse nette, vous n'avez pas encore pris de mon remède?

— Votre présence vaut mieux que toutes les tisanes; je me sens très bien, répondit Fernand.

— Vous allez tout de suite avaler ça, reprit-elle.

Et, saisissant le vase, elle en versa le contenu dans une tasse qu'elle présenta au blessé. Fernand prit la tasse et la main tout ensemble, et but la liqueur bienfaisante; peut-être même mit-il à vider la tasse plus de temps qu'il n'en fallait. Manille, qui voyait tout sans faire semblant de regarder à rien, profita du moment, ramassa son chapeau et partit. Sa philosophie lui disait qu'il était de trop dans ce tête-à-tête.

Après qu'il fut sorti, l'inconnue chercha un ouvrage de broderie, approcha une chaise et s'assit auprès du lit de Fernand, qui ne la perdait pas des yeux. Elle avait dans tous ses mouvemens la grace et la vivacité d'un oiseau. Au bout de quelques minutes, embarrassée de l'attention et du silence de son malade, l'inconnue se leva, courut à sa volière et l'ouvrit : les bengalis s'échappèrent aussitôt comme une troupe mutine d'écoliers, et ce fut par toute la chambre mille battemens d'ailes et mille cris. Les petits oiseaux, plus chatoyans que des émeraudes et des saphirs, tourbillonnaient comme une volée de papillons autour de leur maîtresse, ceux-là becquetant ses mains, ceux-ci chantant sur son épaule, d'autres mêlés aux tresses flottantes de ses cheveux, et d'autres encore perchés sur sa tête, comme une aigrette flamboyante. Toutes les couleurs du prisme frémissaient en l'air; chaque rameau flexible avait son hôte ailé, chaque buisson de fleurs sa colonie. Les plus turbulens fendaient l'air comme une traînée de feu, et d'autres, ainsi que des rossignols amoureux, se suspendaient aux branches vertes des orangers et sifflaient doucement leurs chansons. On aurait dit un arc-en-ciel brisé en mille paillettes étincelantes, un concert aérien de petits instrumentistes taillés dans la topaze et le rubis. Cependant leur jeune maîtresse, souriante comme Ève au milieu du Paradis, rendait à tous mille caresses et distribuait aux plus friands, qui se les arrachaient à coups de bec, les miettes sucrées de quelque bonbon. Et comme ils se poursuivaient au travers des arbustes et des jasmins, une pluie de fleurs embaumées tombait sur sa tête charmante et sur ses épaules deminues.

Ce spectacle ravissait Fernand, qui ne se lassait pas d'admirer l'aimable fille debout au milieu de l'essaim gazouillant. Après qu'elle eut assez long-temps joué avec ses pensionnaires, elle prit une aiguière de cristal, remplit d'eau limpide une large coupe, et plaça la coupe dans une volière. Toute la troupe folâtre battit de l'aile autour de sa prison et s'y jeta impétueusement. L'inconnue en ferma la porte et revint prendre son aiguille oisive.

— Comment vous nommez-vous? lui demanda tout à coup Fernand.

Prise à l'improviste et encore tout animée de ses jeux avec ses petits prisonniers, la jeune hôtesse rougit et parut hésiter un instant.

— Monsieur, dit-elle, vous voulez savoir mon nom?

— Oui.

— Je m'appelle Nelly.

— C'est un nom charmant; mais n'en avez-vous point d'autre?

— C'est celui que j'ai toujours porté; je n'ai jamais connu mon père, et j'étais encore toute petite quand ma mère est morte.

— Quoi! seule au monde? fit le blessé.

— Un bon vieux prêtre a pris soin de moi dans mon enfance, puis j'ai recueilli l'héritage d'une vieille parente qui m'a laissé tout son bien, et c'est alors que je suis venue m'établir à Toulon.

— Mais comment passez-vous votre temps?

— Oh! mon Dieu! le temps passe toujours. Je brode, je lis, je chante, je joue avec mes oiseaux, que sais-je? Puis le jour finit, un autre vient après, on recommence, et on est bien vite au bout de la semaine.

Tandis qu'elle parlait, la voix de Nelly était devenue progressivement triste; ses dernières paroles avaient surtout un accent douloureux qui frappa Fernand. Ses mains s'étaient abaissées sur ses genoux, et, lorsque, après un instant de silence, elle releva les yeux, Fernand vit briller des larmes entre ses cils.

— Vous pleurez! s'écria-t-il.

— Moi! fit-elle en portant vivement un mouchoir à ses yeux; mais point du tout.

Et comme Fernand allait répondre, elle l'interrompit en frappant du bout de son petit pied.

— On a failli vous casser la tête hier, vous avez ouvert les yeux à peine depuis quatre heures, et en voilà trois que vous passez à parler, dit-elle. Si c'est comme cela que vous comptez guérir, la convalescence sera longue.

— Tant mieux.

— Voyons, répliqua-t-elle en souriant, si vous ne vous taisez pas, je m'en vais et ne reviens plus.

— Je ne dis plus un mot.

— Alors je reste.

— Et moi aussi, pensa tout bas Fernand.

Il resta si bien, que dix jours après il était encore dans la chambre de Nelly; mais cette fois il était debout, et revêtu de son uniforme d'officier de marine. Le plus clair de son temps, il le donnait à Nelly, et ne lui dérobait que les momens strictement nécessaires à l'accomplissement de ses devoirs, encore ne les accomplissait-il pas dans toute leur rigidité. Le charme qu'il avait trouvé dès le premier jour à voir Nelly, à l'entendre, à lui parler, augmentait d'heure en heure. Ce mélange pittoresque d'insouciance et de mélancolie, de tristesse et de gaieté, cette jeunesse épanouie qui vivait au milieu des fleurs et des oiseaux, cette existence solitaire, cette radieuse beauté dont le frais

printemps semblait éclos de la veille, tout le ravissait et remplissait son cœur d'enivremens tels qu'il ne croyait pas que les anges en goûtassent de pareils.

Nelly habitait une petite maison tout à l'extrémité de la ville, du côté du fort Lamalgue. Il n'y avait dans le voisinage que très peu d'habitations; quelques jardins coupés de murs en pierres sèches couvraient un espace assez considérable, où croissaient pêle-mêle des arbres fruitiers, des ormes, des platanes et des peupliers. Plus loin que ce feuillage mouvant, la mer étendait sa grande nappe bleue, piquée de voiles blanches. Une terrasse plantée d'orangers et d'arbustes odoriférans s'ouvrait sous les fenêtres de Nelly, et c'était là que, durant les nuits étoilées, les deux jeunes gens venaient passer ces douces et belles heures qui laissent dans le souvenir un sillon d'or. Il semblait à Fernand qu'il n'en avait jamais eu de mieux employées, et, quand il descendait de cette bienheureuse terrasse, il pensait de bonne foi qu'un général d'armée après une victoire, un roi après son couronnement, un martyr après sa béatification, n'avaient pas aussi bien que lui rempli leur journée.

Quand il faisait part de cette opinion à Manille, l'honnête serviteur approuvait le discours du geste.

— Monsieur, lui disait-il, il n'y a rien de tel que de s'amuser, et toute la philosophie du monde ne prévaudra jamais contre le plaisir.

— Eh! morbleu! dis donc le bonheur!

— Le substantif ne fait rien à l'affaire; le bonheur est tout simplement un plaisir plus long que les autres, voilà tout.

Dire que Fernand et Nelly s'aimaient, ce n'est point nécessaire; ils s'étaient aimés du premier jour qu'ils s'étaient vus, et c'est pourquoi ils ne se l'étaient jamais dit.

Lorsque Nelly avait rendu au blessé l'habit qu'il portait le jour de l'échauffourée, elle avait remarqué un certain ruban cramoisi brodé d'or que Fernand s'était empressé de cacher dans sa poche. Un beau soir, elle le vit noué à la garde de l'épée du jeune officier, où il faisait un merveilleux effet. L'idée de l'attacher là était venue à Manille, qui, sachant dans quelles circonstances le ruban était passé aux mains de Fernand, l'avait très galamment transformé en dragonne pour honorer le cadeau de Mlle de Saint-Cyr.

Nelly pâlit beaucoup à cette vue et tourna ses yeux du côté de la mer, où la lune, suivant l'expression du poète, ouvrait son éventail d'argent.

— Qu'avez-vous? lui demanda Fernand.

Et, selon l'éternelle coutume des amans qui ont quelque peine, Nelly répondit :

— Moi? rien.

Cependant son cœur se gonflait, et, sentant les larmes lui monter aux yeux, elle se leva pour dissimuler son trouble. Il y avait au bord de la terrasse une balustrade qui donnait sur les jardins et qui était garnie de mille fleurs. Nelly s'assit sur cette balustrade, prit une fleur au hasard qu'elle effeuilla, et, n'y tenant plus, fondit en larmes.

— Grand Dieu! s'écria Fernand, que vous est-il donc arrivé?

Et d'un bond il s'élança vers Nelly, qu'il voulut prendre dans ses bras.

— Prenez garde, lui dit-elle en le repoussant, vous pourriez gâter ce nœud de ruban.

— Quel ruban? demanda le gentilhomme tout étourdi.

— Eh! mais cette dragonne si bien brodée; la rosée pourrait en flétrir la soie.

— Ma foi! dit Fernand un peu confus, je ne l'avais pas seulement remarquée.

— C'est pour cela sans doute que vous l'avez serrée si précieusement au fond de votre poche, le jour de votre première sortie!

A ces mots, Nelly sentit redoubler ses larmes et cacha sa tête entre ses mains. Fernand, sans répondre, détacha la dragonne et la noua autour du cou de Nelly. Nelly, à ce mouvement, écarta ses mains, vit le ruban à son cou, poussa un cri de joie et tomba aux bras de Fernand.

IV.

Le lendemain, Fernand trouva que le soleil était plus radieux, les fleurs plus embaumées, la mer plus belle, la nature plus sereine, l'air plus doux aux lèvres.

— Que te semble de la vie? demanda-t-il à Manille; n'est-elle pas bonne et charmante?

— Mon Dieu! répondit le valet avec un imperceptible mouvement d'épaules, c'est une question de hasard et de robe blanche.

Fernand lui tourna le dos.

A partir de la soirée où le gentilhomme avait si gaiement noué le ruban de Laure au cou de Nelly, ce fut une vie à deux, toute pleine d'amour, de folie et d'enivremens. Fernand avait l'air superbe et ravi d'un poète à sa première poésie, et, si sa maîtresse lui avait demandé deux étoiles pour s'en faire des boucles d'oreilles, il serait bravement parti pour le firmament. Il la trouvait la plus belle du monde et la plus spirituelle, et regrettait parfois de n'être pas empereur pour la faire impératrice. Toutes ses heures, il les lui donnait; toutes ses pensées, elle les avait; toutes ses espérances, elle les résumait. Quant à la faible portion de sa vie que les nécessités du service le forçaient de dérober à Nelly, elle lui semblait morte.

Autant Nelly s'était montrée chaste et en quelque sorte maternelle, alors qu'il était souffrant, autant elle se montrait folle, rieuse et caressante, à présent que la santé lui était revenue. Un pinçon, au printemps, n'a pas plus de gaieté. Un jour, elle s'habillait en sultane, chaussait ses pieds nus de pantoufles à rendre Cendrillon jalouse, se coiffait d'un voile brodé d'or et se couchait sur des carreaux de soie. Une autre fois, elle empruntait aux bayadères leurs jupes de mousseline, leurs pantalons et leurs anneaux étincelans; c'était, selon l'heure et selon le temps, une gitane en corset rouge ou quelque fille de Pékin en robe de satin. Sa vie était une chanson, et son amour capricieux faisait défiler devant Fernand les plus charmantes créatures des plus heureuses contrées de la terre. Quant à Fernand, il n'eût certainement pas troqué la clé qui lui ouvrait la chambre de Nelly contre les clés de saint Pierre. L'idée de demander à Nelly d'où lui venaient tous ces beaux costumes brodés et reluisans ne s'était pas même présentée à son esprit.

Un jour qu'il sortait de l'arsenal, où il était allé pour un service d'inspection, Fernand heurta vivement un étranger qui passait devant lui.

— Eh! mon officier, s'écria le passant, prenez donc garde où vous marchez!

— Et vous, mon drôle, prenez garde à qui vous parlez, répondit le gentilhomme.

L'étranger allait répliquer, sans doute, lorsqu'un autre personnage, le poussant du coude, lui dit tout bas et très vite : — Taisez-vous, c'est lui.

L'homme s'écarta sans mot dire, et Fernand poursuivit son chemin. Il avait entendu les propos du nouveau venu; mais il n'avait pas vu Nelly depuis le matin, et, pour rien au monde, il n'eût retardé sa visite d'une minute. D'ailleurs, ni l'un ni l'autre des deux étrangers ne lui était connu. Au détour d'une rue, et comme il approchait de la demeure de Nelly, il tourna la tête machinalement. Les deux étrangers l'avaient suivi; mais, se voyant découverts, ils entrèrent dans une rue voisine. Tous deux étaient entourés de manteaux à l'espagnole et coiffés de larges chapeaux. Fernand entendit Nelly qui chantait; il ne fit qu'un bond de la rue chez elle, et la chanson lui fit oublier l'aventure.

A quelques jours de là, un certain soir qu'il avait dîné bien malgré lui à l'hôtel de l'amiral, deux hommes se jetèrent sur lui, l'épée et le pistolet au poing, au moment où il traversait un carrefour désert et noir. Fernand n'eut que le temps de dégaîner et de sauter dans un coin, où il avait du moins la certitude de n'être pas attaqué par derrière. On lui tira d'abord deux ou trois coups de feu qui ne portèrent pas, puis on en vint aux armes blanches. Grace à sa dextérité, à sa sou-

plesse, grace surtout à l'obscurité, Fernand se défendait assez bien. Cependant il était à craindre que le combat ne finît par sa mort, lorsqu'un bruit de pas se fit entendre dans la rue; à ce bruit de pas se mêlaient des cris et des exclamations entrecoupées: — Ah! les gueux! ah! les gredins! ah! tas de bandits! ah! canaille! disait-on, et il semblait que plusieurs personnes accouraient du même côté, tant ces cris paraissaient nombreux et confus. Les assaillans, effrayés, lâchèrent pied, et Fernand, voyant le moment propice, les chargea. L'un des bandits jeta son manteau pour fuir plus vite; mais l'autre, serré de près, reçut un coup d'épée dans le visage, puis un autre encore dans le ventre, qui le renversa par terre.

Au moment où il tombait, Manille arriva tout essoufflé. Il tenait à la main sa grande rapière nue; mais il n'y avait plus d'ennemis.

— Et les autres, où sont-ils? demanda Fernand à Manille en le voyant seul.

— Quels autres?

— Parbleu! ceux qui criaient avec toi.

— Ma foi, monsieur, mon régiment se composait d'un colonel tout seul, et ce colonel, c'est moi. C'est une ruse de guerre que j'ai vu pratiquer en Flandre au temps de M. le maréchal de Saxe.

— Eh bien! mon ami, ta ruse de guerre m'a tiré d'un grand péril.

— A vous dire vrai, j'y comptais plus que sur mon épée; si ces coquins-là m'avaient attendu, j'aurais été fort embarrassé.

Un gémissement qu'il entendit à son côté attira tout à coup l'attention de Fernand, et il vit, se tordant par terre, au milieu d'une mare de sang, le blessé, dont sa pensée avait été distraite par l'arrivée subite de Manille.

Fernand se penchait déjà pour le secourir, lorsque Manille l'arrêta :

— Prenez garde, monsieur, dit-il, ces gens-là ont toujours sur eux quelque couteau dont ils se servent dans les occasions décisives. Le gémissement est aussi une ruse de guerre.

— Ah! messieurs, dit le blessé, qui venait, après de grands efforts, de se soulever sur son coude, dans l'état où je suis, je n'ai point envie de commettre un nouveau crime. Aidez-moi seulement à mourir.

La voix du malheureux était si pitoyable, que Fernand n'hésita plus, et, le prenant dans ses bras, il l'appuya contre une borne.

— Merci, monsieur, reprit le mourant d'une voix faible; il me semblait que le sang allait m'étouffer. J'ai maintenant un grand service à vous demander.

— A moi?

— A vous-même, et en retour je vous dirai quelque chose qui vous sera d'une grande utilité.

— Parlez, et si je puis faire ce que vous désirez, je vous promets de m'y employer de bon cœur.

— Eh bien! monsieur, je voudrais bien avoir un prêtre pour me confesser.

Fernand fit un signe à Manille, qui écoutait les bras croisés.

— Hâtez-vous, reprit le blessé, il me reste bien peu de force pour achever honnêtement ma confession.

— Mais où diable, à l'heure qu'il est, trouverai-je une soutane? s'écria Manille d'un air passablement railleur.

— Ici près, au couvent des Minimes. Frappez, on vous ouvrira, et un frère vous suivra aussitôt que vous lui aurez dit que c'est pour un mourant.

Manille, qui était charitable au fond, quoique philosophe, partit à toute jambe.

— Monsieur, continua le moribond après qu'il eut perdu le valet de vue, j'ai encore à vous prier de me faire enterrer en terre bénite, dans un petit coin du cimetière des braves gens. Me le promettez-vous?

— Je vous le promets.

— Maintenant, mon gentilhomme, reprit le blessé, je vous dois bien un petit avertissement pour toutes les bontés que vous avez pour un bandit tel que moi.

— Un avertissement, dites-vous?

— Oh! ce ne sera pas long. Il y a un homme qui vous poursuit depuis le jour où il vous a rencontré à la porte de l'arsenal. Évitez-le du mieux que vous pourrez. C'est un homme capable de tout.

— Je m'en doute assez.

— Il s'appelle El-Zorrazo.

— El-Zorrazo! reprit Fernand du ton d'un homme qui cherche à rassembler ses souvenirs, je n'ai jamais connu personne de ce nom.

— Qu'importe, s'il vous connaît?

— Quel homme est-ce que cet El-Zorrazo?

— Oh! vous pouvez juger par moi du métier qu'il peut faire.

— Parbleu! je serai ravi de le voir de plus près. Ne pourriez-vous pas m'en fournir les moyens?

— J'ai trahi un serment terrible pour vous prévenir des périls que vous courez, mais ma conscience ne me permet pas d'aller plus loin. Tenez-vous sur vos gardes, et ne manquez pas d'être toujours bien armé.

— Merci du conseil.

— N'oubliez pas, monsieur, la fosse en terre bénite.

— Vous l'aurez, avec une messe pour le salut de votre ame.

— Je n'osais pas vous en faire la prière. A présent, laissez-moi me préparer à mourir en bon chrétien. Ma force s'en va.

Fernand s'assit sur une borne près du mourant, et le vit qui tirait de son sein un rosaire. Il priait depuis deux ou trois minutes, lorsque Manille revint avec un religieux du couvent des Minimes.

— Les bons frères dormaient, dit le valet; il m'a fallu cogner longtemps pour les réveiller.

Le blessé voulut qu'on le mît à genoux pour réciter sa confession; mais il était si faible, qu'il demeura accroupi la tête appuyée sur la borne. Le religieux se plaça près de lui, un crucifix à la main, et Fernand et Manille se rangèrent un peu de côté, silencieux et tête nue. Le moribond se confessa comme un homme qui n'a plus d'espoir qu'en Dieu; son repentir parut si sincère et il baisait le crucifix si dévotement, que le religieux n'hésita pas à lui donner l'absolution, après quoi il s'agenouilla pour réciter la prière des agonisans. Fernand et Manille s'agenouillèrent aussi, et le pauvre diable rendit l'ame le plus chrétiennement du monde.

Fernand confia le corps du malheureux au frère minime, auquel il remit une somme d'argent pour les frais d'une messe et des funérailles, et s'en alla chez Nelly, le cœur tout ému de ce qu'il venait de voir. Aussitôt que Nelly l'aperçut, elle courut à lui et le serra dans ses bras. Elle était fort agitée et très pâle.

— Mon Dieu! dit-elle, que vous m'avez fait languir après vous! Si vous aviez tardé une heure encore, je crois que je serais morte de peur.

Quand ils furent entrés dans la petite chambre toute blanche comme un lis, Nelly se dégagea des bras de Fernand pour mieux le voir. Elle s'aperçut seulement alors qu'elle avait les mains et la robe tachées de sang.

— Oh! mes pressentimens! dit-elle. Et, plus blême qu'un cierge, elle s'appuya contre un meuble pour ne pas tomber.

— Mais rassure-toi, s'écria Fernand; je crois bien vraiment que deux ou trois piqûres ont égratigné les habits avec la peau, mais du reste je suis vivant.

Nelly se souleva lentement et vint s'asseoir sur un canapé tout auprès de Fernand, dont elle prit les mains.

— Mais tout ce sang, reprit-elle avec un frisson d'horreur, d'où vient-il donc?

— Oh! dit Fernand, c'est un petit accident. Je me suis battu.

— Avec qui?

— Je ne sais pas.

— Et pourquoi?

— Je l'ignore.

Nelly regarda Fernand bien en face, comme pour s'assurer qu'il ne se jouait pas d'elle.

— Vous ne m'avez jamais menti, reprit-elle, vous ne voudriez pas me tromper aujourd'hui. Dites-moi bien comment tout cela est arrivé.

— Il ne faut point, répondit Fernand, faire de cette aventure une tragédie. Il s'agit tout bonnement d'un bandit que cette rencontre a réconcilié avec le ciel.

Fernand se mit à raconter le plus gaiement qu'il put son aventure et tout ce qui s'en était suivi; mais, quand il arriva à la confession et nomma El-Zorrazo, Nelly s'empara de ses mains violemment.

— Qu'as-tu dit? s'écria-t-elle.

— J'ai dit El-Zorrazo. Le connais-tu?

— Moi!... non, répondit Nelly d'une voix tremblante; mais on assure que c'est le nom d'un homme terrible. On le dit Catalan, et vous savez si les Catalans sont vindicatifs! Ne sortez plus la nuit!

— Que ne m'engagez-vous à demeurer dans une châsse comme un saint, répondit le gentilhomme en riant.

— Eh bien! jurez-moi du moins que vous ne vous aventurerez par les rues que bien armé.

— Parbleu! c'est la même recommandation que m'a faite le bandit que j'ai si malencontreusement tué! C'est donc un César, un Renaud de Montauban, un Roland furieux que cet El-Zorrazo?

— On raconte de lui des choses incroyables! S'il allait te tuer, mon Dieu!

Et Nelly, tout en pleurs, se jeta au cou de son amant. Dans ces sortes d'occasions, les paroles ne servent de rien. Fernand le savait, aussi ne répondit-il plus. Il prit Nelly dans ses bras, et lui ferma la bouche avec un baiser.

Le lendemain, vers midi, Nelly dormait profondément, sa jolie tête appuyée sur son bras nu. Fernand boucla son ceinturon, embrassa doucement sa maîtresse, et sortit sans bruit; mais à peine avait-il passé la porte, que Nelly bondit hors du lit, noua une robe autour de sa taille, jeta sur ses épaules une mante, dont elle rabattit le capuchon, et disparut à la suite de Fernand.

Après avoir abandonné son camarade jeté par terre d'un coup d'épée, El-Zorrazo s'était mis à l'abri de toute poursuite dans une maison de vilaine apparence, voisine du port marchand. Il y était depuis quelques heures déjà, lorsque, dans l'après-midi, Nelly vint heurter à la porte d'une façon particulière; une vieille regarda par une sorte de judas grillagé, et la porte s'ouvrit. Nelly passa rapidement devant la vieille, qui était affreusement laide, et entra dans une chambre basse au rez-de-chaussée. El-Zorrazo, assis sur un banc de bois, appliquait un bandage autour d'une légère blessure qu'il avait reçue à la cuisse durant le combat nocturne.

— Ah! vous voilà! dit-il au bruit que fit Nelly en entrant. Au moins gagné-je à mon expédition le plaisir de vous voir.

— C'est un plaisir qui ne sera pas long, répondit-elle en s'asseyant sur un escabeau.

— Eh! mignonne, je n'ai qu'à pousser le verrou de cette porte, et la visite pourrait bien se prolonger jusqu'à demain.

— Poussez-le donc, et les sergens de la maréchaussée seront ici dans une heure.

El-Zorrazo bondit sur son banc.

— Misérable! qu'as-tu fait? s'écria-t-il.

— Rien que vous n'eussiez fait à ma place. En venant ici, j'ai remis à une personne qui m'a quelque reconnaissance, pour un service que je lui ai rendu, certains documens qui vous enverront à la potence en moins de temps qu'il n'en faut pour aller de Marseille à Toulon par un bon vent, si je ne suis pas de retour dans une heure.

El-Zorrazo se rassit.

— Bien! dit Nelly, tu commences à comprendre. A présent écoute-moi. Tu as, ce soir, attaqué un gentilhomme dans la rue; si tu touches un seul des cheveux de sa tête, tu perdras la tienne.

— Tu l'aimes donc bien?

— Oui.

Il y eut un moment de silence. El-Zorrazo égratignait le banc de bois avec la pointe de son couteau. La femme le regardait fixement, les bras croisés sur la poitrine.

— Tu me dis cela, et tu veux que je l'épargne!

— Choisis.

— Eh bien! écoute à ton tour. J'ai bien deux ou trois mille louis en or ou en marchandises, je les ramasse, et nous allons nous établir où tu voudras. Si tu le préfères, j'équipe une tartane, et nous faisons la contrebande en grand de Livourne à Barcelone, le long de la côte que je connais mieux que je ne connais ma mère; au bout de quatre ou cinq ans, nous aurons cent mille ducats, et nous irons vivre de nos rentes, en bons bourgeois, à Séville ou à Grenade. Je me fais nommer corrégidor, et tu seras la première de la ville. Veux-tu?

— Je veux que tu laisses mon gentilhomme en paix.

— Maudite sois-tu!

Et le bandit, d'un violent coup, enfonça toute la lame de son couteau dans le banc de bois.

— L'heure se passe, reprit Nelly avec un inaltérable sang-froid; que décides-tu?

El-Zorrazo se promenait à grands pas dans la chambre.

— Mais il t'abandonnera, ce gentilhomme! dit-il en s'arrêtant devant sa compagne.

— Je le sais.

— Et tu l'aimes cependant!

— C'est mon idée.

El-Zorrazo pâlit comme un cadavre, les pointes noires de ses sourcils se touchèrent une minute, et ses yeux rougirent comme deux charbons ardens. Puis tout à coup il jeta le couteau qu'il tourmentait entre ses doigts crispés.

— Va donc! reprit-il, et que chacun de nous suive son chemin. Je ne le chercherai pas; mais, si tu l'aimes, fais en sorte qu'il ne me rencontre plus.

— Eh bien! jure-moi sur ce rosaire que tu quitteras Toulon.

Le bandit prit la petite croix que lui tendait sa compagne, et jura, la main ouverte sur l'image du Christ.

Tandis que cette scène se passait à l'une des extrémités de la ville, Fernand, dans un grand trouble, achevait la lecture d'une lettre que Manille venait de lui apporter. Après qu'il l'eut tournée dans tous les sens, il finit par la fourrer au plus profond de sa poche, et sortit en prenant son valet à témoin du serment qu'il faisait de n'accomplir jamais ce qu'on voulait de lui.

— Jamais! entends-tu bien? s'écria-t-il quand il fut sur la porte.

Cinq minutes après, Fernand entrait chez Nelly, qu'il trouva parfilant comme une marquise. Nelly était plus charmante et plus vermeille ce jour-là qu'une rose de mai; ses yeux, humides et doux comme une fleur trempée de rosée, rayonnaient de joie; elle fit signe de la main au gentilhomme de venir s'asseoir à son côté, et à peine s'y fut-il placé, que, lui passant ses deux bras autour du cou, elle l'embrassa gaiement.

— Morbleu! s'écria le bel officier, et d'un coup de poing il faillit mettre en pièce le petit meuble tout criblé de fils de soie.

— Mon Dieu! qu'avez-vous donc? reprit Nelly, qui regardait Fernand avec des yeux tout effarés.

— J'ai qu'il faut que je vous quitte!

— Me quitter, moi! et pourquoi?

En disant ces mots, Nelly joignit les mains d'un air si désolé, que Fernand en jura plus fort.

— Mais au moins dites-moi ce que je vous ai fait? reprit-elle.

— Toi, pauvre chère ame, s'écria son amant; toi, tu m'as rendu plus heureux que ne le sont tous les saints du calendrier dans le paradis du bon Dieu!

— Alors pourquoi me quittez-vous? répondit Nelly.

— Parce que j'ai une famille!... Savez-vous ce que c'est qu'une famille, ma Nelly? C'est bien la chose la plus désagréable et la plus inutile qui soit au monde!

Nelly fit un petit mouvement de tête qui semblait dire : — C'est bien vrai !

— Il faut que vous sachiez, chère Nelly, que j'ai quelque part une demi-douzaine de parens, continua Fernand. Si je pensais à eux, je veux bien être pendu au bout d'une grand' vergue! Voilà que le plus vieux, un commandeur de Malte, grave et taciturne à lui tout seul comme dix puritains ensemble, m'écrit pour m'avertir que j'ai de par le monde une cousine dont on veut faire ma femme, et m'engage à partir sur-le-champ.

— Eh bien! irez-vous? demanda Nelly.

— J'irai bien vite, afin de revenir plus vite.

Nelly soupira, et, du bout de ses doigts, essuya ses yeux.

— Allons, dit-elle, c'était écrit!

— Parbleu! reprit Fernand, je voudrais bien savoir si l'on marie les gens contre leur gré! C'est bon pour les petites filles à qui l'on fait peur du couvent; mais je suis, moi, un officier du roi, et, s'ils s'acharnent à vouloir faire un mari de ton amant, je m'embarque pour la Chine, et ils ne me revoient plus.

— Si vous partez, reprit Nelly tristement, vous ne reviendrez pas.

— Que craignez-vous?

— Que sais-je? on aime, puis on n'aime plus!

Nelly prit une marguerite dans sa jardinière et l'effeuilla lentement. Quand elle eut fini, elle tourna vers le ciel un regard empreint d'une douloureuse résignation; puis, s'inclinant vers son amant, qui s'était assis à ses pieds, elle le baisa au front.

— Que la volonté de Dieu soit faite! dit-elle.

— Eh bien! répondit gaiement le jeune homme, la volonté de Dieu est que je vous aime toujours!

AM. ACHARD.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES

INDES HOLLANDAISES

EN 1848.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE ET ORGANISATION DU GOUVERNEMENT COLONIAL.[1]

C'est un beau spectacle que celui de l'intelligence et de la sagesse humaine s'appliquant à l'organisation de ces grandes familles, de ces sociétés lointaines qui augmentent incessamment le domaine et les forces du monde civilisé; mais plus le foyer d'où rayonne l'action organisatrice est petit, plus aussi l'éclat et l'importance des résultats obtenus méritent d'être constatés. « La nation hollandaise, dit Mac-Gregor, peut ne pas être admirée par bien des gens en Europe, mais elle occupe un rang élevé dans l'opinion de ceux qui la jugent d'après ses actes. » En effet, la Hollande a été grande chez elle avant de l'être au dehors. Son territoire a été conquis sur l'Océan. Sur ce terrain de construction factice, elle a élevé de vastes cités, de grands édifices, des monumens publics, avec des matériaux que lui refusait son propre sol

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er novembre.

et qu'elle est allée chercher au loin. Ses navires de guerre et de commerce ont été construits par les mêmes moyens. Ses flottes ont lutté avec celles des premières puissances maritimes. Sans terres labourables, elle a fait de son pays le grenier de l'Europe, et sur ses marchés, rivaux de ceux de l'Angleterre, elle a étalé les produits des deux Indes. Les Hollandais ont montré de bonne heure une aptitude spéciale et, pour ainsi dire, caractéristique au négoce. Activité, patience, persévérance, amour du gain se concentrant volontiers sur de petits bénéfices accumulés sous la sauvegarde de la plus stricte économie, telles sont les qualités qui ont assuré le développement de leur influence commerciale. Ces qualités, cependant, n'eussent pas suffi pour créer et maintenir leur importance politique, et auraient mieux servi la fortune publique de la Hollande que son honneur national, si, à côté de ces instincts matériels, la Providence n'eût placé des inspirations d'un ordre plus relevé, à côté du bon sens l'amour de la liberté civile et religieuse et l'intelligence des vrais intérêts de l'humanité.

Est-ce à dire que les Hollandais ont toujours été sages et modérés dans leurs entreprises; qu'ils ont toujours respecté chez les autres les droits et les libertés dont ils se montraient si jaloux pour eux-mêmes; qu'aucun acte d'injustice, de violence, de cruauté, d'intolérance, n'a marqué et retardé les progrès de leur domination au-delà des mers? Non sans doute : comme les autres Européens qui ont révélé à l'Amérique et à l'Asie la supériorité intellectuelle de notre race aventureuse, ils ont accompli de grandes choses au milieu de déplorables excès, et ont mieux réussi à se faire craindre qu'à se faire aimer; mais, s'il faut distinguer la part que chaque nation envahissante peut réclamer ou que l'histoire lui assigne dans cette œuvre fatale, nous ne voyons que trois peuples dont les établissemens dans l'extrême Orient aient survécu aux luttes sanglantes du commerce et de la politique, et réunissent encore des conditions de stabilité et de durée : les Anglais, les Hollandais, les Espagnols. La tâche accomplie par les deux premiers occupe, à juste titre, un rang plus élevé dans les annales de la civilisation et de la colonisation européenne. Toutefois ce qu'il importe de remarquer, c'est que tous trois ont réussi à fonder une domination durable, en tenant compte des circonstances ethnographiques, des exigences du climat, du respect dû aux croyances locales, aux habitudes, aux préjugés; c'est que tous trois, sans renoncer à introduire dans l'extrême Orient les élémens de notre civilisation, ont profité des leçons de l'expérience et adapté par degrés les formes de gouvernement qu'ils ont établies dans leurs colonies au génie des populations qui subissaient leur joug. Ainsi se sont maintenus, en se modifiant, ces gouvernemens mixtes qui régissent aujourd'hui l'Hindoustan, les Indes néerlandaises, les Philippines. Ils se ressentent du caractère particulier

des peuples dont ils émanent et de l'importance relative des peuples conquérans et des peuples conquis. Le gouvernement des Indes anglaises dispose d'immenses ressources, et son influence souveraine s'étend sur une masse compacte d'états civilisés depuis des milliers d'années et sur deux cents millions d'ames. Il se distingue par une ampleur de formes, une libéralité somptueuse dans son administration, une décision et une certaine grandeur dans l'emploi de ses moyens d'action, auxquelles le gouvernement colonial néerlandais ne saurait prétendre, encore moins celui des Philippines. La mission du gouvernement des Indes anglaises est la plus importante, la plus difficile sans doute : a-t-il rempli tous les devoirs qu'elle lui impose? a-t-il pleinement réussi à se ménager les sympathies des populations qu'il dirige? pourra-t-il compter sur leur appui aux heures d'épreuve que la Providence tient en réserve pour les conquérans? Ce sont des questions qu'il doit nous suffire de rappeler au moment de montrer le gouvernement des Indes néerlandaises luttant avec plus de bonheur contre des complications de même nature, quoique moins redoutables. A Java, en effet, le triomphe pacifique de l'influence européenne ne paraît point douteux, et ce succès n'est pas dû seulement, il faut le reconnaître, au caractère facile, insouciant et doucement résigné de la population indigène; il honore aussi et surtout la sagesse et la prévoyante libéralité des dispositions législatives que la Hollande a successivement adoptées dans l'intérêt de ses colonies.

I.

Les formes du gouvernement des Indes néerlandaises ont varié suivant les circonstances commerciales et politiques qui ont dominé, à diverses époques, les entreprises maritimes des grandes nations européennes. Java et ses dépendances ont obéi successivement : — à une association de marchands qui ne songeait qu'aux bénéfices du commerce et aux avantages du monopole, et qui plaçait à bord de ses flottes le chef-lieu de ses comptoirs aux Indes orientales; — à une compagnie qui, avec le concours et sous le contrôle du gouvernement de la mère-patrie, s'est préoccupée du développement du commerce, mais a été obligée de gouverner en même temps comme puissance territoriale; — enfin, au gouvernement batave et, plus tard, au roi des Pays-Bas, investi par la constitution de l'administration supérieure et exclusive des colonies.

Ces phases par lesquelles a passé l'administration des Indes néerlandaises sont analogues à celles qui ont marqué le développement de la puissance anglaise dans l'Hindoustan. L'histoire des compagnies anglaises et hollandaises est la même. Dans l'un et l'autre pays, des compagnies rivales, nées de l'ardent désir d'exploiter un commerce lucratif,

ont compris, au bout d'un certain temps, la nécessité de se fondre en une seule association, sous la protection et avec le concours du gouvernement. Pour l'un et l'autre peuple, le point de départ a été le commerce, le point d'arrivée l'empire. Cependant cette analogie, qui se soutient jusque dans les détails, est beaucoup moindre pour la dernière des périodes que nous avons indiquées que pour les deux autres. Cette circonstance remarquable d'un pouvoir suprême et sans contrôle réel, exercé par le roi sur les colonies, devait donner et a donné en effet un caractère particulier aux gouvernemens coloniaux néerlandais, principalement à celui de Java, depuis 1816. Pourtant, à toutes les époques, un *gouverneur-général* et un *conseil* ont été reconnus nécessaires, ou au moins ont été établis à la tête de l'administration coloniale, et, à toutes les époques, le pouvoir du gouverneur-général a été considérable; mais ce pouvoir a subi de notables variations, et, après avoir brillé du plus vif éclat avec des hommes tels que Koen, Van Goens, Mossel, après avoir décru entre les mains faibles ou inhabiles de Sieberg, de Wiese, il s'est relevé jusqu'au despotisme sous l'étreinte passionnée de Daendels (1).

L'occupation anglaise a laissé peu de traces de son passage, et son influence nous paraît avoir été *désorganisatrice de fait,* bien que libérale et paternelle *d'intention.* La nécessité de centraliser le pouvoir s'est fait sentir de plus en plus à dater de cette époque, et les modifications apportées de 1816 à 1836 aux *règlemens* pour l'administration suprême ou la *conduite du gouvernement aux Indes orientales* témoignent des convictions du gouvernement de la mère-patrie à cet égard. Ces mêmes convictions et la crainte évidente de laisser une trop grande liberté d'action aux gouverneurs-généraux ont eu pour résultat l'envoi, trop fréquent peut-être, de commissaires-généraux représentans du roi et munis de ses pleins pouvoirs (2).

Les ordonnances et instructions de 1617, 1632 et 1650, les mesures adoptées d'après les suggestions du baron Van Imhoff en 1740, le rapport des commissaires du gouvernement envoyés à Java en 1791 et 1793, les ordonnances de réorganisation des commissaires-généraux en 1816, les règlemens de 1818, 1819, 1823, 1827, 1830, enfin celui

(1) Ici, comme aux Indes anglaises, il semble qu'une sorte d'inspiration providentielle ait déterminé le choix des hommes auxquels le gouvernement a confié le sort de ses colonies dans les momens difficiles. Certes, les Indes néerlandaises ont eu leurs grands hommes, et, parmi ceux-ci, le véritable fondateur de la puissance hollandaise à Java, Koen, occupe le premier rang.

(2) A l'un de ces commissaires-généraux, Van den Bosch, appartient l'honneur d'avoir révélé à sa patrie et au monde entier la valeur réelle de Java comme *mine agricole* aussi inépuisable que variée dans ses produits, et c'est à cet homme d'état, immortel introducteur du *système des cultures à Java,* et devenu ministre des colonies en 1834, que l'Inde néerlandaise a dû le dernier arrêté organique qui la régit (1836).

de 1836, marquent les tâtonnemens et les progrès de l'organisation gouvernementale, et signalent l'application graduelle des idées européennes au régime colonial. Parmi ces réformes successives, celles qui ont eu pour objet de modifier les pouvoirs et prérogatives des gouverneurs-généraux doivent nous occuper en première ligne (1).

Les états-généraux avaient vu de bonne heure que le commerce de l'Inde pouvait devenir pour la Hollande une source de bien-être et une base d'indépendance; mais, au milieu des prospérités de ce commerce naissant, ils furent frappés des dangers que présentait la pluralité des compagnies. Ils assemblèrent à La Haye les directeurs de ces associations rivales, et les déterminèrent à ne former désormais qu'un seul corps. La compagnie des Indes orientales, ainsi constituée, le 20 mars 1602, parvint à s'ouvrir, en sept années d'existence, de si nombreuses et de si avantageuses relations commerciales avec des peuples et des gouvernemens de l'Asie, qu'elle dut se préoccuper de centraliser et de consolider l'administration provisoire établie dans cette partie du monde. Les gouverneurs maritimes que les directeurs plaçaient sur chaque flotte envoyée aux Indes orientales agissaient chacun selon ses inspirations, et ne pouvaient, par conséquent, donner aux affaires coloniales l'unité de direction qui leur manquait. Cependant le commerce de la compagnie aux Indes s'était accru au point qu'elle comptait à son service 40 bâtimens, soit de guerre, soit destinés au transport des marchandises, et montés par plus de 5,000 matelots. Les relations commerciales qu'elle avait nouées avec les insulaires de Java, de Sumatra, Ceylan, Johor, Queda, avec ceux des Moluques, avec le Bengale, la Chine, le Japon, l'avaient forcée à créer en divers lieux des comptoirs où elle entretenait un nombreux personnel et où elle exerçait une grande action. L'année 1605 fut célèbre par la déclaration du roi d'Espagne, portant défense aux habitans des Provinces-Unies, *sous peine de punition corporelle,* d'exercer le commerce en Espagne et dans les Indes orientales et occidentales; mais, au lieu d'intimider la compagnie, cet impérieux édit ne fit que raviver son courage. Elle fit équiper aussitôt une flotte de onze gros vaisseaux marchands armés en guerre, qui fut bientôt suivie d'une autre de huit vaisseaux. Ces expéditions et une troisième plus considérable encore assurèrent tellement la supériorité des Hollandais dans les mers de l'Inde, que les négociations entamées dans l'intervalle et conduites par les états-généraux avec une fermeté remarquable aboutirent à la trêve de 1609, par laquelle l'Espagne s'engagea à ne plus troubler le commerce des Hollandais aux Indes.

(1) Nous avons consulté, pour nous éclairer sur la marche progressive de l'organisation gouvernementale aux Indes orientales néerlandaises, les principales publications de 1763 à 1845. Un résumé imprimé dans le *Moniteur des Indes orientales et occidentales* (La Haye, 1846) nous a été fort utile.

Il devenait urgent d'établir sur les lieux une autorité suprême qui fût chargée d'affermir l'influence naissante de la compagnie et même d'en hâter l'extension, s'il était possible. Le projet de cette réforme capitale fut conçu par l'un des plus habiles marins hollandais, Cornelis Matelief le jeune, qui s'était distingué au service de la compagnie. Les dix-sept directeurs (1) le proposèrent ensuite à la sanction des états-généraux. Le 27 novembre 1609, les états déclarèrent « qu'ils jugeaient utile pour le bien-être des Provinces-Unies d'envoyer et d'entretenir un gouverneur-général aux Indes, afin d'assurer une bonne administration dans les pays, forteresses et autres places occupées par la compagnie des Indes orientales, et de procurer les avantages d'un gouvernement régulier aux habitans, soldats ou autres, soumis à leur autorité, ou nommés par eux pour veiller à la sécurité desdits pays, forteresses et autres places. » Telle est, en peu de mots, l'origine de la haute dignité dont est revêtu aujourd'hui encore, plus de deux siècles après la première institution, le fonctionnaire qui se trouve à la tête des possessions hollandaises en Asie. Cette dignité, soit à cause de l'autorité étendue qui y est attachée, soit à cause des avantages qu'elle offre, a été regardée de tous temps par les Hollandais comme l'une des charges les plus brillantes et les plus élevées auxquelles ils pussent aspirer. Les noms de ceux qui ont successivement été appelés à l'occuper prouvent suffisamment que ce poste éminent n'a jamais été confié, à fort peu d'exceptions près, qu'à des hommes que leurs talens, leur mérite et leur dévouement à la mère-patrie avaient désignés d'avance à l'estime et à la confiance de leurs concitoyens.

Nous venons de voir que l'honneur de la première institution des gouverneurs-généraux aux Indes orientales revenait tout entier aux états-généraux : ajoutons que les états nommèrent en même temps le premier gouverneur-général, et que depuis lors le choix fait par les directeurs de la compagnie fut toujours soumis à la confirmation des états. On regarderait à tort cette intervention des états comme une pure formalité : c'était une conséquence nécessaire de l'autorité suprême que le parlement s'était réservée sur toutes les possessions de la compagnie et sur tous ses employés. Cette société, dont le commerce était le seul but, ne pouvait faire valoir des droits de souveraineté qu'*au nom et avec l'autorité du pouvoir souverain,* alors les états-généraux. Aussi avait-il été formellement déclaré, dans la première concession, que tous les

(1) La charte de 1602 statuait que l'assemblée de la compagnie générale serait composée de dix-sept personnes, savoir : huit d'Amsterdam, quatre de Zéelande, deux de la Meuse, deux de Nord-Hollande, et la dix-septième, à tour de rôle, tantôt de Zéelande, tantôt de la Meuse, tantôt de Nord-Hollande, et que cette *assemblée des dix-sept* déciderait, à la pluralité des voix, de tout ce qui concernerait les intérêts de la compagnie.

actes et contrats que la compagnie passerait avec les princes et souverains des Indes seraient passés « au nom des états-généraux des Provinces-Unies. » Bien plus, il y était stipulé que les gouverneurs et autres employés civils et militaires, nommés par la compagnie, prêteraient serment de fidélité aux états-généraux « pour tout ce qui ne regarderait pas le négoce et le trafic. » Dans ce dernier cas, le serment devait être prêté à la compagnie elle-même. Le serment prêté aux états-généraux regardait surtout la « conservation des places » que la compagnie possédait dans les Indes orientales, ainsi que « le maintien du bon ordre, de la police et de la justice » dans ces mêmes places (1).

Le gouverneur-général relevait immédiatement de l'*assemblée des dix-sept*. Il était tenu d'obéir à ses ordres; elle seule pouvait l'appeler à rendre compte des actes de son administration, elle seule aussi pouvait le révoquer. Après la dissolution de la compagnie, le pouvoir des directeurs passa d'abord entre les mains du *comité du commerce et des possessions des Indes orientales* (1796), puis entre celles du *conseil des possessions asiatiques* (1800). Les rapports du gouvernement des Indes avec ces deux colléges restèrent les mêmes qu'avec la compagnie.

Il ne paraît pas que la direction de la compagnie ait jamais assigné une limite à la durée des fonctions du gouverneur-général: elles furent exercées quatre ans par Pieter Both, dix ans par Van-Diemen, vingt-cinq ans par Jean Maatsuyker, treize ans par Van-Outhoorn, seize ans par Van-de-Parra et Alting. On laissait les gouverneurs en fonctions aussi long-temps qu'ils le désiraient: aussi la plupart de ces hauts dignitaires nommés par la compagnie moururent-ils aux Indes dans l'exercice de leur charge. Quelques-uns, alléguant leur âge avancé, sollicitèrent leur rappel; d'autres, en très petit nombre, furent rappelés et remplacés faute de talent. Les qualités requises pour remplir convenablement les fonctions de gouverneur-général, les devoirs imposés par cette haute dignité étaient définis et compris par la compagnie comme l'indique l'extrait suivant de l'instruction de 1650.

« Du gouverneur-général doit découler le maintien de l'ordre en ce qui regarde la justice, la police, le commerce et tout ce qui en dépend. Le gouverneur-général pourrait difficilement exiger des autres ce qu'il ne ferait pas lui-même; il doit donc donner l'exemple par son obéissance aux ordres de ses supérieurs. Chacun sait que la prospérité de la compagnie des Indes orientales doit être attribuée à ce qu'elle seule peut jouir des fruits du commerce sans que

(1) Les règlemens de police et de justice, à ces époques reculées, s'appliquaient à une colonisation tellement restreinte encore, que ce fut dans l'année 1611 que les Hollandais établis aux Indes y virent arriver pour la première fois des femmes de leur nation, qu'on avait permis aux matelots et aux soldats d'y mener avec eux. Il s'en trouvait sur la flotte de cette année trente-six, dont deux étaient mortes; mais, en échange, les autres avaient eu quelques enfans pendant le voyage.

ses employés, dont les services sont suffisamment rétribués, puissent, directement ou indirectement, entraver ce commerce et chercher leur avantage en négligeant celui de leurs supérieurs. Il ne suffit donc pas que le gouverneur-général s'abstienne en réalité de *toute opération commerciale particulière*, il faut qu'il évite *jusqu'au soupçon* à cet égard; car il est manifeste qu'un gouverneur-général qui spéculerait pour son propre compte s'entourerait de subordonnés disposés à le servir dans ses entreprises, tandis que les employés zélés et probes languiraient dans l'abandon et la disgrace, en sorte qu'on ne verrait bientôt aux Indes que des fonctionnaires avides et intéressés.

« Tout commerce particulier est comme une mauvaise herbe qu'il faut extirper à tout prix, car ce mal une fois enraciné ne pourrait être détruit sans pertes considérables pour le commerce même de la compagnie; c'est pourquoi l'assemblée des directeurs, comme représentans de la compagnie des Indes orientales, devra se faire un devoir de ne nommer aux fonctions de gouverneur-général que des hommes qui ne puissent être soupçonnés de se livrer au commerce particulier (1). »

Après avoir défini de même les devoirs du gouverneur-général comme chef de la justice et de la police, la compagnie ajoutait dans son instruction cette recommandation caractéristique : « Comme il importe avant tout que la justice et la police soient secondées par la religion chrétienne réformée, le gouverneur doit favoriser cette dernière selon ce qui se pratique dans les Provinces-Unies, et ne permettre l'exercice d'aucune autre religion, surtout du catholicisme (2). » Enfin le gouverneur-général devait « travailler de toutes ses forces et de toute son industrie à atteindre le but commercial et civilisateur que se proposait la compagnie : 1° par la conquête, 2° par contrats exclusifs au profit de la compagnie, 3° par arrangemens ou traités spéciaux avec quelques-uns des rois ou princes de l'Orient, à l'effet d'être admis à commercer librement dans leur pays comme les nations les plus favorisées, aussi long-temps que cela pourrait convenir à la compagnie. »

Tels étaient les devoirs du fonctionnaire chargé de gouverner les Indes orientales sous le contrôle de la compagnie. Voyons maintenant comment on avait réglé son pouvoir et ses attributions. Il existe à cet égard trois instructions : la première, du 22 août 1617, confirmée par les états-généraux le 3 novembre suivant; la seconde, du 17 mars 1632, et la troisième, du 26 avril 1650. Cette dernière a été regardée comme

(1) Le gouverneur, en entrant en fonctions, devait même jurer « de n'entreprendre ou de ne laisser entreprendre aucun commerce particulier, et de ne pas permettre que les vaisseaux chargeassent pour d'autres que pour la compagnie. »

(2) Ce système étroit de protection exclusive a fait place, de nos jours, à la plus judicieuse tolérance et même à la protection la plus libérale *des différentes sectes chrétiennes*. La sollicitude éclairée du gouvernement a été, comme nous le verrons plus loin, jusqu'à prévoir le cas où *d'autres sectes* pourraient s'établir de son consentement, et demander pour leurs ministres des traitemens payés par le trésor colonial, ainsi qu'il en est accordé aux ministres des sectes déjà protégées.

« la base du système gouvernemental des Indes » jusqu'à la dissolution de la compagnie, ou plutôt jusqu'à l'arrivée du maréchal Daendels. Elle suffira, avec l'instruction de 1617, à nous donner une idée de l'organisation du pouvoir dans les possessions néerlandaises de l'Orient durant la période où le gouvernement colonial, relevant d'une compagnie de marchands, dut porter surtout le caractère d'une grande administration commerciale. L'article 1er des *ordonnances et instructions* de 1617 est ainsi conçu :

« Attendu qu'un gouverneur-général est indispensable, en cas de vacance du poste de gouverneur-général, il y sera pourvu par le choix parmi les conseillers et à la majorité des voix. Le gouverneur-général ainsi élu exercera jusqu'à nouvel ordre tous les pouvoirs d'un gouverneur-général nommé en Europe. Il y aura (est-il dit ensuite) neuf conseillers des Indes, dont quatre seront toujours près du gouverneur-général pour l'aider, et qu'il pourra envoyer en mission où bon lui semblera.

« Le premier des conseillers sera un *koopman* (1) (marchand) de capacité reconnue, que le gouverneur choisira parmi les négocians de l'Inde; il s'occupera exclusivement des affaires de commerce, soit à Batavia, soit dans toute autre possession où il pourra être envoyé. — Le deuxième sera un marin expérimenté ayant le titre de vice-amiral, et qui sera employé par le gouverneur-général et les conseillers à toutes les affaires de mer. — Le troisième sera un *capitaine* (2) expérimenté pour les expéditions de terre. — Le quatrième sera un *jurisconsulte*, lequel sera pour les affaires de justice, et sera en même temps fiscal. — Le cinquième sera un directeur-général de tous les comptoirs. — Le sixième sera un vice-gouverneur et directeur pour tous les comptoirs et forts aux Moluques. — Le septième sera un vice-gouverneur et directeur pour les forts et comptoirs de la côte de Coromandel. — Le huitième sera un vice-gouverneur et directeur pour l'île d'Amboine et ses dépendances. — Le neuvième sera directeur et vice-gouverneur des îles de Banda-Neyra, Poulo-Ay, Poulo-Rhun, Lontoir, Gounong-Api, etc. Tous ces conseillers forment, avec le gouverneur-général, un collége (ou une cour) dont le gouverneur-général est le président, et où il vote le premier. En cas de partage, son vote emporte la majorité (3). »

L'instruction de 1650 modifia cette disposition organique; elle reconnut au gouverneur un pouvoir souverain sur tous les comptoirs, forts et autres possessions de la compagnie, sur ses vaisseaux, sur ses officiers et ses employés. On lui avait adjoint six conseillers ordinaires en permanence (conseillers des Indes) et deux conseillers extraordinaires avec voix consultative, formant tous ensemble un collége présidé par le gouverneur, et au sein duquel se discutaient toutes les af-

(1) Nous ferons remarquer l'analogie qui se rencontre entre cette dénomination et celle de *Senior Merchant*, qui a été en usage pendant de si longues années aux Indes anglaises.

(2) Nous avons conservé cette expression, qui désigne évidemment ici l'homme *spécial* et non le *grade* dont il est effectivement revêtu.

(3) Le texte dit : « Son vote comptera pour deux, » ou : « Il aura *double voix*. »

faires qui intéressaient la compagnie. Le conseil des Indes devait compter *sept voix délibérantes* pour que ses délibérations pussent être estimées valables. Le gouverneur n'avait jamais double voix dans les délibérations, et, en l'absence de l'un des conseillers ordinaires, un conseiller extraordinaire était tenu de le remplacer. Il y avait certains jours d'assemblée fixés pour ouïr tous ceux qui avaient quelque demande ou quelque proposition à soumettre au conseil. Outre les jours ordinaires de séances, le gouverneur avait le pouvoir de convoquer le conseil extraordinairement, lorsqu'il le jugeait nécessaire, sans qu'aucun des conseillers pût se dispenser d'y assister, si ce n'est pour cause de maladie, sous peine de payer une amende au profit des pauvres. Le gouverneur devait être averti immédiatement de l'arrivée de tous les navires, hollandais ou indiens, et recevoir les dépêches qu'ils apportaient; il ne pouvait cependant ouvrir ces dépêches qu'en présence des conseillers réunis. Comme président du conseil, le gouverneur devait surtout veiller à ce que chacun des conseillers remplît tous ses devoirs avec zèle et activité, et, en particulier, à ce que le directeur-général tînt au courant exactement, jour par jour, les *livres généraux* de l'Inde, le *journal* comme le *grand-livre*. « Aucune négligence ne devait être tolérée dans une affaire d'une aussi haute importance. »

Tous les jugemens rendus par le conseil de justice au château de Batavia devaient recevoir leur pleine exécution sans que le gouverneur pût aucunement intervenir. « Toute intervention, toute opposition de la part du gouverneur aurait trop le caractère de l'*autorité royale* et tendrait à détruire l'ordre et à faire mépriser la justice. » Toutefois le gouverneur-général et ses conseillers, réunis *en collége*, pouvaient gracier les condamnés à mort, mais *jamais d'autres*, et même, dans ce cas, le gouverneur devait s'en tenir aux décisions adoptées dans le conseil à la pluralité des voix.

Au nombre des prérogatives dont jouissaient le gouverneur-général et le conseil, se trouvait celle de nommer tous les employés de la compagnie des Indes. Les conseillers des Indes, le président et les membres du conseil de justice, ainsi que les ministres du culte, étaient seuls nommés par l'assemblée des dix-sept directeurs, et, en cas de vacance, le gouverneur ne pouvait pourvoir que provisoirement à leur remplacement. Il avait la faculté de renvoyer en Hollande les employés inutiles, même pendant la durée de leur engagement, qui était en général de cinq à douze ans; il était également autorisé à appeler à Batavia les conseillers des Indes placés à la tête de quelque administration extérieure, afin qu'ils rendissent compte de leur conduite. Il paraîtrait, d'après ce qui s'est passé à l'égard du gouverneur-général Valckenier, qu'il n'était pas contraire aux principes de la compagnie que

ce haut fonctionnaire lui-même fût poursuivi criminellement aux Indes (1).

Avant la prise de Jaccatra, en 1619, les gouverneurs-généraux n'avaient pas de résidence fixe aux Indes. Both, Reynst et Reaal se rendaient avec leurs flottes partout où ils croyaient leur présence nécessaire, s'arrêtant tantôt à Bantam, tantôt à Ternate ou à Amboine; mais, Jaccatra une fois prise, Koen en fit « le rendez-vous général de la compagnie, » et le château de Batavia, construit et armé par lui, devint la résidence du gouverneur-général. Les directeurs donnèrent leur approbation au choix fait par Koen, et, quoique cette position fût loin de répondre complétement à leurs vues (2), ils lui firent savoir « qu'il ne fallait plus songer désormais à changer le lieu de la résidence, mais veiller pour le plus grand bien de la compagnie, ainsi que pour celui des bourgeois et des habitans de la ville, à ce que le château de Batavia et la ville fussent mis à l'abri de toute attaque et de toute invasion de la part des ennemis du dehors, publics ou cachés; qu'avant tout, il fallait mettre bon ordre à la régence de la ville. La régence devait être regardée comme étant placée sous le contrôle de

(1) En 1741, à la suite du massacre des Chinois, épouvantable boucherie ordonnée par Valckenier pour prévenir l'explosion d'une conspiration tramée par eux, dit-on, dans une pensée d'extermination contre les Européens, ce gouverneur-général résigna ses fonctions et partit pour la Hollande; mais, ayant relâché au cap de Bonne-Espérance, il y fut arrêté par ordre des directeurs de la compagnie des Indes, et renvoyé à Batavia pour y rendre compte de sa conduite. Dans le cours de son procès, qui dura plusieurs années, il mourut en prison.

(2) L'instruction de 1617, après avoir insisté (art. 76) sur le choix opportun d'un ou plusieurs lieux de réunion ou stations, en vue des intérêts commerciaux de la compagnie, et *eu égard au commerce anglais et français*, expliquait que les localités choisies devaient satisfaire aux conditions suivantes :

1° Que les endroits soient propices pour les appareillages et les mouillages, et où l'on puisse louvoyer aisément et ne pas craindre les changemens de mousson;

2° Que les points choisis soient également favorables à l'arrivée des jonques chinoises en une seule mousson;

3° Qu'ils soient bien approvisionnés ou dans le voisinage d'autres lieux où l'on puisse se procurer facilement l'eau douce, le bois, les matériaux nécessaires à la construction et aux réparations des bâtimens et à leur équipement;

4° Qu'à Bantam, en particulier, on fasse de tels arrangemens que les Anglais n'y puissent pas faire concurrence à notre commerce;

5° Que ces places de rendez-vous pour les navires soient fortifiées, ou séparées, ou faciles à séparer de la terre ferme, afin de ne pas être exposées à un coup de main;

6° Qu'il s'y trouve une bonne rade ou port pour que les vaisseaux y soient à l'abri;

7° Enfin, que ces stations soient situées de manière à pouvoir facilement et annuellement servir de points de départ à des expéditions, soit par terre, soit par mer, nuisibles à l'ennemi et capables de protéger nos alliés et les comptoirs de la compagnie, et de mettre à l'abri d'un coup de main les provisions, munitions, livres, archives, etc., de nos comptoirs, évitant ainsi ce qui a eu lieu à Bantam et autres endroits.

l'administration du gouverneur-général et du conseil des Indes, tant en ce qui concernait les employés et fonctionnaires payés par la compagnie qu'en ce qui touchait les bourgeois et autres individus qui y avaient fixé leur résidence. » Aussi le fondateur de Batavia et tous ses successeurs s'empressèrent-ils de travailler à l'agrandissement, à la sûreté et à l'embellissement de cette ville, qui mérita bientôt, si nous en croyons les Hollandais, le surnom de *Reine de l'Orient,* que Calcutta lui a enlevé depuis.

Pendant plus d'un siècle et demi, Batavia fut à la fois le siége du gouvernement et la résidence du gouverneur-général. Tous les conseils supérieurs et les principaux fonctionnaires s'y trouvaient réunis; c'était l'entrepôt général de tous les produits de l'Orient destinés pour la Hollande, le point de départ et d'arrivée de tous les navires, le lieu où les princes indigènes venaient offrir leurs hommages au « grand seigneur (1), » le centre enfin de la domination hollandaise aux Indes. Ce ne fut que vers le milieu du siècle dernier que le gouverneur transporta sa résidence à Weltevreden, et momentanément à Buitenzorg, situé dans le voisinage. Buitenzorg était encore dans ces derniers temps la résidence habituelle des gouverneurs.

Il serait difficile de déterminer d'une manière précise le revenu des gouverneurs-généraux tant que subsista la compagnie. Leur traitement fixe n'était pas proportionné à leurs hautes fonctions; mais ils jouissaient de tant de priviléges, et les sources d'où découlait leur revenu étaient si nombreuses, que la plupart d'entre eux ont laissé une fortune considérable. Les gouverneurs n'eurent pas d'abord de costume particulier; mais bientôt la frivole ambition de se distinguer par le luxe fit de tels progrès, qu'il fallut déterminer, jusque dans ses moindres détails, le costume officiel du gouverneur-général.

Lorsque le gouverneur-général venait à mourir dans l'exercice de ses fonctions, le conseil des Indes, après avoir solennellement invoqué l'assistance du Très-Haut dans une circonstance aussi importante, devait procéder à la nomination d'un nouveau gouverneur, et lui faire prêter le serment de fidélité, conformément aux instructions. Cette nomination, qui n'était que provisoire, était accompagnée des formalités suivantes : tous les conseillers devaient renouveler leur serment entre les mains du premier d'entre eux; ils écrivaient le nom du candidat sur des billets qu'ils cachetaient, sans avoir communiqué avec qui que ce

(1) *Touan bésar :* ces deux mots malais signifient, en effet, « grand seigneur, » ou « grand monsieur, » et s'appliquent, par comparaison, à toute personne que son âge ou son rang placent au-dessus d'une ou plusieurs autres. Ainsi le gouverneur-général est le *grand monsieur* par excellence. La même distinction se retrouve aux Indes anglaises, où les mots hindoustanis *barah sahéb* reçoivent précisément les mêmes applications.

fût; la majorité des suffrages décidait. Le gouverneur, ainsi nommé, jouissait du même pouvoir que son prédécesseur, jusqu'à ce que les directeurs en eussent autrement ordonné. Les mêmes formalités s'observaient, si le gouverneur provisoire venait à mourir à son tour. Dans ces élections, le choix des conseillers tombait ordinairement sur le directeur-général, qui siégeait dans le conseil immédiatement après le gouverneur; plus tard, par un ordre spécial des directeurs (8 octobre 1714), il fut enjoint aux conseillers de choisir le directeur-général, à moins que par sa conduite il ne se fût notoirement rendu indigne de ces hautes fonctions. Il est à remarquer que, pendant les deux siècles que la compagnie subsista, tous les gouverneurs furent choisis parmi ses employés, et que le choix tomba toujours sur le directeur-général, ou sur quelque autre membre du conseil des Indes, qui ne s'était élevé à ce rang qu'en passant par tous les degrés de la hiérarchie administrative.

Dans le premier siècle de l'établissement des Hollandais aux Indes, lorsque le commerce était l'unique but de la compagnie, lorsque l'intérêt mercantile était le principe vital de cette société, il était utile et possible de maintenir avec une inexorable sévérité les rigoureux décrets dirigés contre tout autre commerce que celui de la compagnie, d'appliquer impitoyablement les peines portées par ces décrets, en un mot, de se conformer à l'esprit comme à la lettre de ces instructions. Aussi voyons-nous partout les employés de la compagnie des Indes rivaliser de zèle pour atteindre ce but. Ils ne connaissaient pas de devoir plus pressant, pas de gloire plus brillante que de faire connaître et respecter le drapeau de la compagnie dans toutes les mers des Indes et « d'accroître la prospérité de l'honorable compagnie des Indes orientales. » Mais, au commencement du XVIIIe siècle, la position de la compagnie se trouva entièrement changée : d'autres nations européennes s'étaient établies aux Indes; l'Angleterre surtout y avait acquis une grande puissance. D'un autre côté, la compagnie avait étendu ses possessions, et des princes indiens, tant à Java qu'ailleurs, lui rendaient hommage comme à leur souverain. Désormais de grands intérêts politiques étaient venus se joindre à l'intérêt mercantile; l'esprit de spéculation de la compagnie ne pouvait plus être la règle exclusive du gouvernement colonial. Il est vrai que la distinction entre le principe mercantile de la compagnie et le gouvernement politique de ses riches possessions ne fut jamais ouvertement reconnue par elle; cependant on peut remarquer dans les institutions jadis en vigueur aux colonies hollandaises des traces de cette distinction. Les directeurs eux-mêmes s'habituèrent peu à peu à regarder le gouverneur des Indes comme le représentant du souverain, et lui accordèrent le principal pouvoir ju-

diciaire, tandis qu'aux termes de l'instruction de 1650, toute intervention de la part du gouverneur dans les affaires de la justice était sévèrement défendue.

Lors de la constitution de 1798, la république batave accepta la propriété des possessions de la compagnie aux Indes avec toutes ses dettes, dont la plupart, au reste, avaient été garanties par l'état. L'administration des colonies fut alors confiée en Europe à un collége dépendant du gouvernement, et dès-lors aussi le gouverneur-général fut regardé comme l'unique représentant immédiat du pouvoir suprême en Hollande, et ne put être nommé ou révoqué que par lui. Les colonies néerlandaises de l'Inde entrèrent dans une ère nouvelle.

II.

La commission nommée en 1802 par le gouvernement, pour examiner sur quel pied les relations commerciales seraient continuées dans les colonies des Indes orientales et quelle administration il faudrait y établir, déclara que toutes les instructions existantes devaient subir une révision, même en ce qui concernait le gouverneur-général. Son rapport du 31 août 1803 renfermait, à ce sujet, les observations suivantes :

« L'expérience a démontré l'utilité, la nécessité de l'établissement d'un fonctionnaire à la tête de nos possessions des Indes orientales, sous le titre de gouverneur-général. Cette haute charge ajoute encore à la dignité du gouvernement, surtout aux yeux des peuples indiens, habitués à une autorité despotique, et qui ne montreraient pas le même respect pour un pouvoir qui leur semblerait limité, divisé. Aussi la commission générale envoyée aux Indes en 1791, quoique revêtue d'un pouvoir suprême, préféra-t-elle laisser au gouverneur-général, pendant son séjour, toute l'autorité à laquelle les peuples orientaux étaient habitués depuis deux siècles. La nature de cette charge et la série d'occupations multipliées qui s'y rattachent sont telles, qu'elle ne peut guère être remplie que par une seule personne mise au courant, par une longue expérience, de toutes les particularités qui y sont relatives. »

Le pouvoir suprême conféré au gouverneur-général devait comprendre aussi, dans l'idée de la commission, le commandement des forces de terre et de mer. On sait que la compagnie des Indes orientales avait pourvu de ses propres fonds à la défense de ses possessions jusqu'en 1780. Depuis lors, le gouvernement hollandais envoya plus d'une fois des navires de guerre aux Indes; mais les fausses idées que les commandans de ces navires s'étaient faites du gouvernement des colonies amenèrent, à plusieurs reprises, des difficultés presque inextricables; il n'était pas jusqu'à des capitaines de frégate qui ne refusassent de recevoir des ordres du gouverneur-général. Tantôt ils considéraient ce

dignitaire comme agent d'un corps commercial, tantôt ils lui refusaient le droit de donner des ordres aux militaires, sous prétexte qu'il n'avait aucun rang dans l'armée. Aussi, quoique le gouvernement des Indes se montrât conciliant à l'excès dans des cas semblables, devenait-il urgent, pour la sûreté et la conservation de la colonie, comme pour le maintien du respect dû à l'autorité, de rendre impossible le retour de pareils conflits. La commission demandait donc qu'on remît entre les mains du gouverneur le commandement en chef des forces de terre et de mer à l'est du cap de Bonne-Espérance; elle voulait de plus qu'au moment de sa nomination on lui conférât le grade de lieutenant-général; elle demandait aussi pour lui un costume particulier, afin qu'aux yeux des indigènes il y eût quelque distinction extérieure entre les officiers supérieurs de l'armée et lui. Ces suggestions ont été suivies, et aujourd'hui M. Rochussen, ancien ministre des finances, ministre d'état, gouverneur-général des Indes orientales néerlandaises, capitaine-général des forces de terre et de mer du roi à l'est du cap de Bonne-Espérance, porte les insignes du grade de général en chef et s'entoure de toute la représentation, de toutes les précautions d'étiquette qui peuvent le montrer à ses administrés comme une personnification de l'autorité souveraine. Les titres d'*excellence* et de *monseigneur,* dont jouissaient déjà ses prédécesseurs, complètent les distinctions qui placent ce haut fonctionnaire au rang des vice-rois.

La commission, dans ce même rapport, proposait que le gouverneur-général fût nommé, par le gouvernement de la république batave, sur une liste de trois personnes présentées par le conseil des colonies asiatiques. On aurait adjoint au fonctionnaire suprême trois conseillers ordinaires et extraordinaires qui auraient composé avec lui le *Gouvernement des Indes bataves,* et ce gouvernement aurait eu la direction de toutes les affaires civiles et judiciaires. La commission estimait cependant que, dans toute affaire importante où la pluralité des voix du conseil serait contraire à l'avis du gouverneur-général, celui-ci devrait être autorisé à prendre une décision dont il assumerait toute la responsabilité, « car, disait la commission, ce serait compromettre la sûreté publique que de forcer un homme placé à la tête des affaires, et par cela même chargé d'une responsabilité bien plus grande que celle des autres membres, à exécuter, contre son opinion, une mesure qu'il regarderait comme contraire aux vrais intérêts de l'état. » En outre, le gouverneur-général, dans la pensée de la commission, n'eût pu être poursuivi criminellement, aux Indes, pendant la durée de ses fonctions, parce que c'eût été lui faire perdre la considération qui lui était nécessaire « comme au représentant du peuple batave. » Enfin, il aurait eu le pouvoir de transporter momentanément le siége du gouvernement hors de Batavia, dans toute autre partie de l'île de Java, et

même, dans certains cas déterminés, il aurait été autorisé à s'y rendre sans son conseil (1).

La guerre qui s'éleva après la courte paix d'Amiens ne permit pas de donner suite aux propositions des commissaires du gouvernement. Cependant les instructions remises au gouverneur-général Daendels, le règlement de 1815 (qui lui-même a servi de base aux règlemens de 1818, 1827 et 1830), ont été évidemment rédigés dans l'esprit du projet présenté par la commission de 1802.

Le maréchal Daendels, qui succéda en 1808 au gouverneur-général Wiese, n'était pas homme à s'accommoder de l'état d'abaissement où était tombée la dignité qui venait de lui être conférée. Ses deux prédécesseurs immédiats, Sieberg et Wiese, malgé leur probité bien reconnue et la loyauté de leur caractère, étaient déjà fatigués du service et découragés par les difficultés chaque jour croissantes de la situation; il leur manquait d'ailleurs cette fermeté d'ame si nécessaire ou plutôt si indispensable à celui qui est revêtu de l'autorité suprême. Le gouverneur-général n'était plus dans son conseil que *primus inter pares;* sa dignité se trouvait méconnue et son action paralysée. D'ailleurs, le gouvernement tout entier, l'administration, la fortune publique, aux Indes néerlandaises, étaient en pleine décadence, en voie de dissolution. En Hollande, on comprenait la nécessité d'un changement de système, d'une réforme, ou, pour mieux dire, d'une régénération complète; mais à Java trop de gens étaient intéressés au maintien des abus pour ne pas se montrer hostiles à toute innovation. En un mot, Java languissait à cette époque critique, proie désignée d'avance à ses ennemis de l'intérieur et du dehors. Il ne fallait rien moins qu'un Daendels, un Napoléon en miniature, pour rendre le ressort et la vie à ce corps décrépit. Il y réussit par des moyens violens, des remèdes héroïques, et sa courte administration (de trois ans à peine) a suffi pour ramener cette belle colonie de sa vieillesse anticipée à cet âge vigoureux où les états comprennent leurs besoins, rassemblent leurs ressources et préparent leur avenir. Daendels a beaucoup détruit, souvent à tort, mais il a encore plus créé, et ses créations ont été marquées au coin du génie. Les voies de communication qu'il a établies en triomphant des difficultés presque insurmontables que lui opposaient le temps, les hommes, les lieux, l'épuisement des finances; ces voies de communication dont l'importance immense, sous le triple rapport de la stratégie, de l'administration et du commerce, n'a pu être convenablement appréciée que de nos jours; les forts, les arsenaux, les chantiers élevés et approvisionnés comme par enchantement; l'esprit

(1) Dispositions analogues à celles qui ont été adoptées par les Anglais à l'égard des gouverneurs-généraux de l'Inde britannique.

militaire ranimé par lui et exalté jusqu'à l'enthousiasme; les véritables principes d'un grand gouvernement colonial posés et mis en pratique pour la première fois, tels nous paraissent être les titres de Daendels à la reconnaissance de ses compatriotes (1).

A peine entré en fonctions, Daendels rappela aux conseillers que ses instructions lui conféraient exclusivement le droit de faire des propositions au conseil; que toute autre proposition devait être préalablement soumise à sa sanction; qu'il était en son pouvoir de prendre une décision, au besoin, contre l'opinion de la majorité; qu'à lui seul appartenait le commandement en chef des forces de terre et de mer. Le conseil des Indes, découragé et sans force contre un pouvoir dont la supériorité se faisait sentir chaque jour davantage, prit une attitude passive, et les Indes néerlandaises se trouvèrent bientôt soumises à un despotisme absolu. Ce gouvernement, dans un espace de temps assez court, réalisa de grandes choses et commit de monstrueux excès. Nous ne fermons point les yeux sur les erreurs ou les fautes de l'administrateur, sur les vices ou les égaremens de l'homme privé; mais l'histoire, pour être impartiale, doit asseoir son jugement sur l'ensemble des faits accomplis. Les traces mêmes des violences de Daendels ont disparu, et les monumens de son intelligente et inflexible énergie subsisteront encore quand on aura perdu le souvenir de ses écarts.

La conduite de Daendels paraît avoir inspiré quelque inquiétude à Napoléon, qui, craignant qu'il ne se rendît indépendant de l'autorité impériale, alors reconnue à Java, le rappela en Europe et le remplaça par un militaire que ses antécédens étaient cependant loin de désigner au choix d'un chef qui employait de préférence les hommes heureux. Ce successeur, le général de division Janssens, porta le titre de *gouverneur-général pour sa majesté dans les possessions situées à l'orient de l'île de France.* Toutes les autres colonies hollandaises et françaises à l'ouest de l'île de France appartenaient déjà aux Anglais, et la colonie du cap de Bonne-Espérance leur avait été remise par ce général lui-même, en 1806, à la suite d'une capitulation. Les instructions du général Janssens sont restées secrètes. On a pensé que, comme représentant de l'empereur, il devait jouir d'un pouvoir à peu près illimité; il n'en était pas ainsi. L'empereur, qui ne savait pas prévoir les malheurs d'assez loin, voulait *franciser* Java non-seulement au point de vue militaire, mais au point de vue administratif (2). Il se croyait

(1) Nous n'avons pas oublié qu'il a versé son sang pour la cause de la France, et que son héroïque défense de Modlin en 1813 a ajouté une belle page de plus à notre histoire militaire. Comment expliquer que la Hollande n'ait su récompenser les services de ce grand homme qu'en l'exilant dans un petit comptoir d'Afrique, où il est mort ignoré? Comme l'ingratitude des hommes, l'ingratitude des nations a ses victimes.

(2) Napoléon avait envoyé avec le nouveau gouverneur-général un officier-général, des

ou espérait se rendre maître de l'avenir, et n'avait laissé sans doute à l'initiative de son lieutenant que la part que les circonstances rendaient indispensable de lui réserver. Quoi qu'il en soit, Janssens gouverna pendant quelques mois seulement, et fut contraint, après une lutte courageuse, mais inhabile, à rendre la colonie aux Anglais par capitulation.

Pendant la durée de l'administration anglaise, Java et les autres établissemens hollandais de l'archipel furent considérés comme des *dépendances* de l'empire hindo-britannique, du ressort de la présidence du Bengale, et régis par un *lieutenant-gouverneur,* avec un vice-président et deux conseillers. L'autorité hollandaise ayant été rétablie aux Indes en 1814-15, le titre de *gouverneur-général* reparut, et le baron Van der Capellen, qui fut revêtu de cette charge, fut nommé par le roi Guillaume Ier pour le représenter aux Indes orientales. En 1826, l'administration de la colonie passa des mains du lieutenant-général de Kock, qui avait rempli *provisoirement* les fonctions de gouverneur-général lors du départ du baron Van der Capellen, entre celles du vicomte Du Bus de Gisignies, qui arriva d'Europe avec le titre de *commissaire-général* et muni d'instructions particulières. En 1830, le général Van den Bosch succéda au vicomte Du Bus de Gisignies, avec le titre de gouverneur-général, et, lorsqu'en 1833 ce dignitaire fut revêtu de la charge de *commissaire-général,* son successeur, M. Baud, depuis ministre des colonies, porta le titre de *gouverneur-général ad interim.*

Avec l'introduction du règlement organique du 26 septembre 1836, sous le gouverneur-général lieutenant-général de Eerens, a commencé une nouvelle et dernière période dans l'histoire du gouvernement des Indes néerlandaises. Cette période a été féconde en résultats dont il nous reste à faire apprécier l'importance.

III.

Le gouvernement suprême des Indes néerlandaises est confié aujourd'hui, par ordre et au nom du roi, à un *gouverneur-général,* auquel est adjoint un *conseil des Indes néerlandaises,* composé d'un *vice-président* et de quatre membres nommés par le roi. Près du gouverneur-général en conseil est placé un *secrétaire-général* du gouvernement, qui contre-

officiers de tout grade et un grand nombre de sous-officiers, pour réorganiser l'armée. Deux auditeurs au conseil d'état accompagnaient le général Janssens, avec mission de l'aider dans la réforme et la réorganisation de l'administration coloniale. L'un d'eux, M. de Lareinty, après avoir occupé avec distinction des postes importans, au retour de cette mission aventureuse, a été enlevé, par une mort prématurée, au service du pays et à l'affection de ses nombreux amis. L'autre, M. de Panat, diplomate et administrateur éclairé, a siégé long-temps dans nos assemblées législatives et est encore en ce moment représentant du peuple.

signe tous les actes du gouverneur-général. En cas de mort du gouverneur-général, avant que le roi ait pourvu à son remplacement, le vice-président remplit les fonctions de gouverneur-général. Quand les deux emplois, c'est-à-dire celui de gouverneur-général et celui de vice-président, se trouvent, par un hasard imprévu, vacans en même temps et qu'il n'y a pas été pourvu par le roi ou que les nominations des successeurs ne sont pas connues, les membres du conseil des Indes, réunis à autant de hauts employés ou fonctionnaires qu'il en faut pour compléter le nombre de *sept* avec les conseillers présens, élisent l'un des membres du conseil des Indes, qui est chargé provisoirement des fonctions de gouverneur-général. Les hauts fonctionnaires admis, en cas de besoin, à compléter ce nombre de sept sont, dans l'ordre des préséances : le président de la haute cour de justice, le directeur-général des finances, le procureur-général de la haute cour, le président de la cour de justice à Batavia, les directeurs des différens départemens des finances (1), selon leur rang d'ancienneté, et enfin le président de la cour générale des comptes.

Ce qui ressort de ces dispositions, c'est que le gouvernement hollandais n'a pas voulu que le pouvoir militaire exerçât la moindre influence sur l'élection, car on ne trouve parmi les fonctionnaires appelés à voter comme suppléans que des magistrats ou des employés civils. D'ailleurs, l'article 8 du règlement organique énonce formellement que les membres du conseil des Indes ne peuvent remplir aucun autre emploi permanent. Ici, et c'est un point important, le règlement organique non-seulement a été fidèle au principe adopté depuis des siècles par la mère-patrie, toujours républicaine dans son esprit, quoique monarchique dans son organisation, *cedant arma togæ,* mais il en a poussé les conséquences plus loin que ne l'avaient fait les *ordonnance et instructions* de 1617, qui, comme nous l'avons vu, admettaient parmi les conseillers « un capitaine expérimenté » et un « commandant des forces navales. » Les Anglais ont, au contraire, jugé indispensable d'introduire l'élément militaire dans le gouvernement de leurs plus importantes colonies. Nous croyons cette disposition sage. Une colonie, surtout aux Indes orientales, n'est vraiment forte et ne peut s'organiser en vue de l'avenir que sous la protection d'une bonne armée, et l'expérience, les connaissances pratiques et l'influence morale du chef immédiat de cette armée sont indispensables à son gouvernement. On aura beau confier au gouverneur-général les pouvoirs militaires les plus étendus, on ne saurait douer un employé civil, fût-il l'administrateur le plus habile, de l'esprit et des connaissances militaires qui lui

(1) Le directeur des *moyens et domaines,* le directeur des *produits et magasins civils,* le directeur des *cultures.* Ces trois directeurs, sous la présidence du directeur-général, forment le *conseil de la direction générale des finances.*

manquent. Il faut à la tête des troupes un homme du métier, et surtout, dans une colonie qui puise ses ressources, ses richesses, les principaux élémens de sa force et de sa durée au sein d'une nombreuse population indigène, c'est une dangereuse politique que celle qui porte atteinte à la considération du chef militaire proprement dit. Il peut se présenter telle circonstance où ce chef, blessé dans sa dignité, qui est celle de l'armée, soit tenté de prendre dans le gouvernement la place que lui refuse la jalouse susceptibilité du pouvoir civil. C'est au moins un grave inconvénient que la possibilité d'un conflit de cette nature. Nous croyons fermement qu'on reconnaîtra tôt ou tard la nécessité de modifier le règlement organique des Indes néerlandaises dans le sens que nous indiquons (1).

Les conseillers des Indes jouissent, à Java, d'une très grande considération, tant à cause du respect traditionnel qui s'attache à leur dignité et du traitement élevé qui l'accompagne que parce que ces avantages sont, en général, le prix de longs et éminens services; mais l'importance gouvernementale, et conséquemment l'influence réelle de ces hauts dignitaires, ont beaucoup diminué depuis un quart de siècle. Le gouverneur-général est tenu, il est vrai, de consulter le conseil (art. 11 du règlement organique) sur les questions d'intérêt général ou même sur les questions particulières qui intéressent directement l'administration; mais, indépendamment de ce qu'il y a un certain nombre d'affaires réservées, et en particulier les affaires militaires, le gouverneur-général est toujours libre de décider contrairement à l'avis de son conseil, et n'est responsable que vis-à-vis du roi. Le gouverneur-général et les membres du conseil (article 4) ne peuvent faire aucun commerce ni pour leur propre compte ni pour celui d'autrui; ils ne peuvent avoir aucune part ou aucun intérêt dans aucun armement de navires, contrat, fourniture, fermage de marchandises, droits ou revenus, ou dans aucune affaire dont les gains appartiennent à la caisse de l'état. Ils ne peuvent, en outre, acheter ou prendre pour leur compte

(1) Aux Indes néerlandaises, comme dans les Indes anglaises, les questions de préséance ont une importance réelle. Elles se lient d'un côté aux habitudes de la population indigène, habitudes dont il faut tenir compte pour bien administrer, de l'autre à l'organisation de la société coloniale, dont on ne saurait maintenir l'union, la force et l'ascendant moral, qu'en évitant avec soin toute atteinte inutile portée soit à la subordination, soit aux égards mutuels, soit à la dignité personnelle. Il faut donc que non-seulement les devoirs et les attributions soient clairement définis, mais encore que les droits et les prérogatives de chaque fonctionnaire et même de chaque classe d'habitans soient déterminés avec précision. C'est ce qu'ont fait les Anglais dans l'Inde. Nous doutons que cette sage précaution ait été adoptée à Java, ou du moins qu'une liste détaillée et complète de préséances et d'assimilations de grades ait été arrêtée par le roi pour les Indes néerlandaises. Nous avons pu nous convaincre par nos propres yeux, pendant notre séjour à Java, qu'il y avait encore matière, sur ces questions délicates, à bien des conflits.

aucune ordonnance ou créance sur le gouvernement, excepté les effets publics ou inscriptions de dette non fondée sur les possessions néerlandaises.

Les pouvoirs et prérogatives du gouverneur-général des Indes néerlandaises étant calqués, pour ainsi dire, sur les attributions mêmes de l'autorité royale, il est inutile de les énumérer. Notre but principal est, ici surtout, de montrer comment les principes de l'administration intérieure ont été sagement adaptés au caractère des populations qu'ils régissent et à leur bien-être. Avant d'entrer toutefois dans l'examen du règlement organique envisagé à ce point de vue, il importe de bien établir les obstacles qu'il avait à vaincre et les facilités que la nature même des choses lui offrait.

Deux grandes variétés de races peuplent les possessions hollandaises de l'archipel oriental : les Javanais, avec les tribus analogues par leur constitution physique et leurs habitudes; les Malais et tribus dépendantes. La population javanaise est douce, inoffensive, agricole et industrieuse, quoique portée à l'indolence et avide de distractions plutôt que de plaisirs. La population malaise est remuante, aventureuse, turbulente, portée, selon les temps et les lieux, au commerce ou à la piraterie. A Java, la population indigène, guidée par une administration paternelle, est un instrument de succès; dans les autres colonies, en général, elle est plutôt un obstacle. L'administration marche beaucoup plus aisément à Java que dans les établissemens extérieurs, parce que les autorités hollandaises agissent sur les populations par l'intermédiaire des chefs indigènes, qui sont les créatures du gouvernement, tandis qu'à Sumatra et surtout à Bornéo, à Célèbes, etc., les fonctionnaires hollandais exercent, non par choix, mais par nécessité, une autorité directe sur les indigènes, et sont avec eux en rapports constans, journaliers, pénibles et souvent compromettans. Telle est la situation dont le règlement organique a dû tenir compte.

Aux termes de ce règlement (art. 50), l'administration intérieure est dirigée, sous la surveillance et l'autorité du gouverneur-général, par des *résidens,* dans les provinces de Java et de Madura, et dans les *possessions extérieures* (c'est-à-dire les établissemens en dehors de Java et Madura) par des gouverneurs ou des résidens, suivant l'importance de ces possessions. Le principe fondamental de cette administration, principe proclamé par le gouvernement même, est de laisser, autant que les circonstances le permettront, la population indigène sous la direction immédiate de ses propres chefs. Ce principe est fécond en conséquences utiles; d'abord, les institutions locales dont les chefs indigènes sont la plus haute expression, ou, si l'on veut, l'interprétation vivante, reconnaissent l'état, le souverain, comme propriétaire du sol; ensuite, la confiance que le gouvernement témoigne aux chefs, la considération

dont il les entoure, les avantages matériels qu'il leur assure, en font des agens dévoués en même temps que des intermédiaires naturels entre les classes inférieures et le souverain. L'importance d'une classe intermédiaire est grande partout, sous toutes les formes de gouvernement; à Java, elle est immense. Qu'on se reporte aux bases mêmes de l'organisation sociale dans ce pays. D'un côté, on verra l'innombrable multitude des prolétaires qui ne *possèdent* rien et qui doivent vivre et faire vivre leurs familles par le travail de leurs mains; de l'autre, le pouvoir souverain, seul maître et dispensateur des biens de la terre, source unique des prérogatives, des dignités, des honneurs : seul absolument libre, après Dieu! La classe intermédiaire, sous une infinité de noms, de titres, d'emplois, comble cette lacune entre le souverain et la masse du peuple. Par elle et ses subdivisions, graduées habilement, le partage monstrueusement inégal des avantages et des charges de la société javanaise devient moins blessant; d'heureuses transitions endorment ainsi les rancunes naturelles à toute classe opprimée, et relient suffisamment les différentes parties de l'édifice pour le préserver de sa ruine.

Maintenant, pour faire mieux comprendre l'application de ce principe à l'état actuel de la société coloniale, il convient de rappeler qu'à dater du milieu du siècle dernier, et plus particulièrement sous l'administration de Daendels et sous la domination anglaise, une certaine portion des terres du gouvernement a été aliénée à des particuliers, à l'effet d'augmenter les ressources de l'état. Cette aliénation a donc eu, avant tout, le caractère d'un expédient, et elle devait en avoir les inconvéniens. Ces inconvéniens ont été d'autant plus sérieux que la plupart des cessions ainsi consommées embrassaient des territoires d'une vaste étendue et souvent très peuplés. Dans les terres séparées du domaine de l'état par cette mesure, les nouveaux propriétaires ont cru avoir intérêt à se défaire des classes intermédiaires. Ils n'ont toléré sur leurs petites principautés que des cultivateurs et quelques artisans. Ils ont repoussé les petits chefs indigènes, et l'ancienne organisation sociale a disparu. Le commerce et l'industrie s'y sont, il est vrai, développés à la longue, et la possession des terres et des capitaux, dans ses nuances infinies, est devenue la base du contrat social; mais ces compensations ont été dues à la sagesse, à l'humanité et à l'intelligence de certains propriétaires, et elles ont été l'ouvrage du temps. La paix publique a été mal assurée dans ces domaines pendant de longues années. Un des derniers ministres hollandais, possesseur vers 1808 de l'une de ces grandes terres dans les environs de Batavia, disait que des quinze terres avoisinantes il n'en était pas une dont le propriétaire européen n'eût été assassiné de mémoire d'homme (1)! Depuis cette époque, une

(1) Discours prononcé par le ministre des colonies devant la deuxième chambre des états-généraux. Août 1847.

vigilance active de la part du gouvernement, l'adoption de mesures plus sages de la part des propriétaires, l'habitude que les Javanais ont acquise par degrés de cette domination directe, ont amélioré naturellement ce triste état de choses, surtout aux environs de Batavia. Cependant, lors de notre dernier séjour à Java, un événement déplorable est venu démontrer que les conséquences funestes de l'administration directe des terres par les Européens étaient encore à redouter. Le propriétaire européen de *Tchykandi*, terre située sur la limite des résidences de Batavia et de Bantam, avait été massacré avec toute sa famille par une troupe de 500 habitans de sa propre terre, et, afin qu'il ne pût s'élever de doutes sur le motif de cet acte de barbarie, les meurtriers avaient eu soin de laisser intacts le mobilier et les moindres effets de leurs victimes. Dans les convictions de ces malheureux, ce n'était pas un crime qu'ils commettaient; ils exerçaient une vengeance légitime (1).

Là où le sol est encore le domaine de l'état, c'est-à-dire dans la majeure partie de Java, où la propriété foncière individuelle est inconnue et où le commerce et l'industrie ne sont pas encore devenus les sources du bien-être général, les classes intermédiaires se composent presque uniquement des officiers civils que le prince, possesseur général des terres, commet à l'administration de ses domaines. Leur nombre est assez grand et la hiérarchie assez habilement ménagée, ainsi que nous l'avons déjà fait entrevoir, pour que la pente qui mène du prince au laboureur soit douce et la tranquillité de la société assurée. Le dernier échelon de l'organisation gouvernementale est le *dessa*, la commune. C'est le nœud sacré qui maintient l'intégrité du pacte social. Choisie par les habitans des villages, l'administration communale a conservé la liberté de son action, et toutes les dispositions gouvernementales relatives aux communes témoignent d'un respect louable pour cette liberté (2).

L'article 98 du règlement organique déclare que *la population indigène jouit de la protection spéciale du gouvernement*, et que toutes extorsions, vexations et mesures arbitraires à l'égard des personnes, biens ou travaux des indigènes, sont expressément défendues et seront sévèrement punies. Il ordonne que toutes facilités soient données aux indigènes pour faire entendre librement leurs plaintes. Les terres du gou-

(1) Plusieurs membres des états-généraux avaient soulevé en 1847 la question de savoir s'il ne conviendrait pas, pour contribuer au prompt amortissement de la dette nationale, de recourir à une vente des terres à Java sur une vaste échelle. Le ministre des colonies, dans le discours cité précédemment, fit justice de cette suggestion imprudente.

(2) Les droits et les devoirs des gouverneurs, des résidens et des régens indigènes sont liés de la manière la plus intime à cette organisation communale et aux *coutumes* dont l'ensemble est emphatiquement désigné à Java par le mot *adat*, emprunté comme les *coutumes* elles-mêmes à l'Inde antique.

vernement sont constamment réparties entre les *dessas* (communes) et affermées aux Javanais par l'intermédiaire et l'action directe des chefs et des anciens des *dessas*. Les conditions de cet affermage par admodiation sont insérées dans les contrats, qui sont en même temps les rôles des contributions foncières des villages, que l'on désigne en javanais par le mot de *piagem*. La forme et le contenu des *piagems*, le temps de leur durée, le montant de l'impôt territorial, la manière dont il doit être acquitté, soit en argent, soit en produits, soit d'autre manière, en un mot, tout ce qui peut contribuer à assurer la location des terres et à favoriser le développement de l'agriculture et de l'industrie a été l'objet de règlemens spéciaux qui embrassent toute l'étendue de Java, à l'exception, 1° des provinces de *Soerakarta* et *Djockjokarta*, dont l'administration immédiate a été laissée aux princes indigènes, sous la surveillance et avec le concours des résidens hollandais; 2° du pays connu sous la dénomination de *Régences de Préanger* (1), où les institutions existantes sont conservées intactes et où l'impôt foncier dû au gouvernement est payé au moyen de cultures obligées, et conséquemment en produits; 3° des *terres* appartenant à des particuliers.

Le gouverneur-général doit assurer le bon traitement des indigènes sur les terres cédées à des Européens ou autres, et veiller à la stricte exécution des ordonnances en ce qui touche aux servitudes ou impôts exigibles des populations. Il veille cependant aussi à ce que les habitans indigènes des terres particulières remplissent convenablement les obligations qui leur sont imposées par l'*adat*, cette loi traditionnelle plus sacrée parmi les races malaises que toutes les lois écrites (2). Il est enjoint au gouverneur-général (art. 94) d'encourager l'agriculture par tous les moyens dont il peut disposer, et de favoriser autant que possible la culture des produits destinés à alimenter le commerce avec l'Europe. Les encouragemens donnés à cette culture spéciale ont été, en effet, l'objet d'une attention peut-être exagérée de la part des gouverneurs-généraux, depuis une quinzaine d'années.

Les mesures adoptées pour l'administration des possessions autres que Java portent le même caractère général de libéralité et de justice. Il est recommandé aux autorités d'entretenir de bonnes relations avec les gouvernemens, princes et peuples indiens environnans. Elles doivent se garder soigneusement de toute violation de territoire. Elles doivent néanmoins repousser, par tous les moyens légitimes, toute agression dirigée contre le territoire dont la garde et le gouvernement leur sont confiés.

(1) Pays de Sônda. Voir le tableau de ces résidences dans la *Revue* du 1er novembre.

(2) Ces obligations, qui datent des temps les plus reculés, sont, entre autres, l'entretien des chemins et des ponts, la fourniture de certaines denrées, le transport des *personnes et des bagages* des voyageurs, moyennant rétribution réglée par le pouvoir suprême, etc.

Si l'on réfléchit sur l'ensemble de ces dispositions qui s'appliquent, il ne faut pas l'oublier, à une population accoutumée pendant des siècles à regarder sa liberté, ses biens, sa vie, comme la propriété du souverain indigène dont elle subissait la domination avec une résignation insouciante, on sera forcé de reconnaître que le gouvernement hollandais, en adoptant ces principes à la fois sages et libéraux comme base de ses relations avec les peuples de l'archipel (avec ceux de Java en particulier), a su concilier habilement les exigences de la raison et de l'humanité avec celles de son propre intérêt.

Parmi les dispositions générales du règlement organique de 1836, qui ne sont pas directement relatives à la population indigène, il en est quelques-unes qui méritent d'être signalées. Nul ne peut fixer sa résidence aux Indes néerlandaises sans en avoir reçu l'autorisation préalable. — Les permissions de visiter les Indes néerlandaises ou de s'y fixer ne peuvent être accordées que par le gouverneur-général, selon les ordres donnés par le roi. — Tout étranger qui visite pour un temps les Indes néerlandaises est sujet à toutes les lois et ordonnances qui y sont en vigueur. — Les Chinois, les Maures (1), les Arabes et les autres étrangers non européens (2) qui se fixent aux Indes néerlandaises, sont placés sous l'autorité des chefs de leurs nations respectives. Ils y jouissent de plus de liberté que les Européens. Les Chinois, en particulier, sont traités par le gouvernement avec une faveur marquée (3).

La question de la résidence des étrangers européens à Java, et même celle de leur séjour temporaire dans la colonie, semble avoir toujours sérieusement préoccupé le gouvernement colonial. Une prudence exagérée a parfois influencé ses décisions; mais c'est un devoir

(1) On désigne à Java, sous le nom de Maures, les émigrés mahométans de la côte orientale de l'Inde anglaise.

(2) Malais, Bouguis, etc.

(3) Une singulière erreur a été commise à cet égard par un Français qui, au retour d'un voyage et d'un court séjour à Java, a jugé utile de publier, il y a quelques années, les principaux renseignemens qu'il avait recueillis sur les diverses sources de revenus de la colonie. « Parmi les taxes levées sur les Chinois, dit-il, il en est une qui se distingue par son étrangeté. Nul Chinois ne peut porter la queue ou laisser croître les ongles sans payer une redevance d'une piastre par an. Tout Chinois arrêté dans un lieu public sans pouvoir produire sa quittance paie une seconde fois, *sous peine d'être conduit immédiatement chez un barbier, qui lui coupe la queue et les ongles!* » Un fonctionnaire des Indes orientales néerlandaises, scandalisé de la crédulité de notre voyageur, a relevé vivement cette erreur et quelques autres dans une petite brochure imprimée à Utrecht en 1843. Le fait est que les Chinois, soumis à une capitation ou impôt personnel des plus modérés, jouissent à Java de plus de liberté qu'aucune autre nation étrangère. Tout Chinois nouvellement arrivé à Batavia peut, après avoir donné la caution prescrite par la loi, parcourir l'île d'un bout à l'autre et se fixer où bon lui semble, tandis qu'un Européen non Hollandais n'obtient qu'un permis de séjour temporaire qu'il paie 110 florins (de 220 à 230 francs), et il ne lui est jamais permis de sortir des limites du territoire de Batavia que pour des motifs urgens, dont l'appréciation est soumise au conseil.

de justice et de gratitude à la fois, pour les voyageurs de quelque distinction qui ont été appelés à Java par leurs affaires ou par une louable curiosité, de reconnaître qu'ils y ont été accueillis non-seulement avec tous les égards possibles, mais avec la plus noble, la plus cordiale, nous avons presque dit la plus royale hospitalité. Le gouvernement les a autorisés à visiter l'intérieur de ce magnifique pays, leur a fait délivrer des chevaux de poste à ses frais, pour qu'ils pussent parcourir en peu de temps les belles routes qui, depuis l'administration de Daendels, sillonnent les riches plaines et les montagnes si pittoresques de cette île enchantée : il les a recommandés aux résidens et aux princes indigènes, il les a comblés, en un mot, d'attentions somptueuses et d'honorables prévenances; mais, pour peu que l'un de ces voyageurs soit l'agent d'un gouvernement étranger, il ne peut être reçu et traité officiellement comme tel à Java, à moins d'instructions spéciales du ministre des colonies, et sa curiosité, quelque légitime, quelque naturelle, quelque innocente qu'elle soit, rencontrera, en cherchant à se satisfaire, des obstacles que le simple touriste n'aura pas même soupçonnés. Le *timeo Danaos* est, ce nous semble, poussé à l'excès à Batavia. Quoi qu'il en soit, si nous en jugeons par ce que nous avons éprouvé nous-même en visitant, sous la protection du gouvernement colonial, ces merveilles de la nature et de la civilisation, on ne peut que faire des vœux pour l'affermissement et la durée de la domination hollandaise dans l'archipel oriental.

Le libre exercice des religions professées par les différentes sectes aux Indes néerlandaises est placé sous la protection du gouvernement, en tant qu'il ne porte aucune atteinte à la sûreté publique. Les traitemens des ministres des différentes sectes chrétiennes sont payés par la caisse coloniale, et le gouverneur-général est autorisé à accorder des traitemens aux ministres de telles autres sectes dont l'établissement pourrait être autorisé à l'avenir.

Tous les ports des Indes néerlandaises qui, d'après les règlemens ou des résolutions particulières, sont ouverts au *grand commerce,* sont accessibles à tous les peuples qui vivent en bonne intelligence avec le royaume des Pays-Bas. Dans les ports ouverts au *petit commerce* seulement, on n'admet que les caboteurs et les navires indigènes. Les ports des îles Moluques sont expressément compris dans cette disposition.

La fabrication exclusive du sel, pour le compte du gouvernement, est maintenue, et ce monopole, dans son mode actuel d'application, pèse d'une manière vraiment déplorable sur la population indigène. Le commerce exclusif de l'opium est également maintenu *comme l'une des sources les plus importantes* du revenu public. Enfin, il est recommandé au gouverneur-général de veiller au maintien de la *culture obligée* des épiceries aux îles Moluques. Il doit veiller également à l'exé-

cution des règlemens qui, en ce qui touche à cette culture, affectent la navigation et le commerce, c'est-à-dire que les ports des Moluques sont interdits au commerce étranger.

Ces trois dernières dispositions nous semblent faire un regrettable contraste avec l'ensemble si libéral et si sage des ordonnances fondamentales qui régissent la colonie. Peut-être l'état de choses qu'elles maintiennent est-il encore nécessaire au bien-être des finances; mais nous avons besoin, pour en prendre momentanément notre parti et pour les accepter comme un mal inévitable pendant quelques années, de nous reporter à un régime plus exclusif encore, à cette odieuse prescription des ordonnances de 1617, par exemple : « Vu que plusieurs nations s'efforcent, au préjudice des contrats que nous avons conclus, d'envahir notre commerce, soit chez nos amis ou alliés, soit de concert avec nos *ennemis* (1), le gouverneur-général et les conseillers, ou, en leur absence, nos vice-gouverneurs, directeurs, capitaines, *marchands* et officiers, devra ou devront s'opposer par force (à leurs entreprises) et les expulser, hommes, vaisseaux et marchandises, *à quelque nation qu'ils appartiennent,* après toutefois leur avoir *insinué* de s'en aller et de se désister de telles entreprises. » En cas de collision et de combat, par suite du refus des spéculateurs rivaux de la Hollande de céder à ces *insinuations* amicales, il était recommandé au gouverneur-général de proposer, après l'action, un échange de prisonniers; mais, si l'on éprouvait encore un refus, cette fois, il lui était enjoint, « sans égards pour le rang et la condition spirituelle ou mondaine des prisonniers, de les envoyer à bord des galères, et de les y traiter *comme esclaves avec toute la sévérité possible, afin d'obtenir par là la délivrance des prisonniers hollandais.* » L'article 55 des mêmes ordonnances recommandait d'entretenir autant de frégates, galères et yachts à rames, que les circonstances le permettraient, « afin de se procurer des prisonniers, d'empêcher le commerce des étrangers aux Moluques, à Amboine et à Banda, et enfin de faire autant de tort que possible à *l'ennemi.* »

Le règlement organique de 1836 pose aussi en principe que le commerce avec l'empire du Japon sera continué sous la direction immédiate et pour le compte exclusif du gouvernement colonial. Ici, au moins, il y a nécessité, puisque le gouvernement japonais ne veut admettre dans le port de Nagasaki, le seul ouvert au commerce étranger, que les Chinois et les Hollandais, et que le commerce hollandais y est soumis, depuis plus de deux siècles, à des conditions dont il ne saurait s'écarter sans s'exposer à une suppression immédiate. D'ailleurs, il est de toute justice de reconnaître que, dans ces dernières

(1) Il s'agit ici des Espagnols qui, à cette époque, étaient considérés comme les plus dangereux ennemis de la Hollande, comme l'*ennemi* par excellence.

années, le gouvernement des Pays-Bas a fait tous ses efforts pour déterminer le souverain japonais à admettre les navires des autres nations européennes dans les ports de son empire. Cette honorable tentative n'a pas eu le succès qu'elle méritait (1). Elle prouve néanmoins la libéralité des vues du monarque auquel la constitution de la Hollande confie le sort de ses colonies; et l'importance qu'il attache à l'extension du commerce dans l'intérêt commun de l'humanité. Il a senti qu'il ne suffisait pas aux Hollandais de 1848 de pouvoir se dire plus humains que ceux de 1617. — Non, sans doute, et ils feront bien, pour assurer la prospérité de leurs belles colonies, de renoncer entièrement à cette politique mesquine qui met des entraves à la liberté et au développement du commerce. Nous les engageons à modifier, dans un avenir prochain, les dispositions relatives à la fabrication du sel et au commerce de l'opium. Il importe de rendre le *sel du gouvernement* accessible au pauvre; il importe aussi de favoriser tout ce qui peut tendre à diminuer la consommation de l'opium, au lieu de l'augmenter. Il importe enfin que le commerce des nations européennes, autres que la Hollande, trouve à Java et dans ses dépendances un appui, une ressource (qui lui manquent encore) dans la présence d'un certain nombre d'agens consulaires que le cabinet de La Haye a, jusqu'à présent, refusé d'admettre dans les ports des Indes néerlandaises. Notre gouvernement, s'il a vraiment à cœur la prospérité de notre commerce, s'il veut que les Français appelés par leurs intérêts légitimes aux Indes néerlandaises y jouissent de la protection que les nations éclairées et amies se garantissent mutuellement par l'intervention de leurs consuls, doit insister auprès du roi des Pays-Bas pour l'adoption d'une mesure réclamée par les principes mêmes qui servent de base aux relations internationales et par la dignité des gouvernemens comme par l'intérêt des individus. La Hollande compléterait ainsi l'œuvre de civilisation rationnelle et de régénération morale commencée à Java; elle servirait en même temps la cause de ses colonies et celle de l'humanité.

A.-D.-B. DE JANCIGNY.

(1) Il paraît que le roi de Hollande, en s'adressant au *syogoun*, souverain *de fait* du Japon et lieutenant du souverain légitime, le *mikado*, pour le déterminer à se départir du rigoureux système d'exclusion que le gouvernement japonais maintient depuis 1640, insistait sur les conséquences probables d'une résistance prolongée aux prétentions légitimes du commerce européen, en citant l'exemple tout récent de la Chine, forcée de multiplier ses points de contact avec les autres nations de la terre. La réponse du *syogoun* a été caractéristique. « J'ai suivi avec attention (a-t-il écrit à son fidèle allié le monarque néerlandais) les événemens qui ont amené une réforme fondamentale dans la politique de l'empire chinois, et ces événemens mêmes, sur lesquels s'appuient les conseils que vous m'adressez, sont pour moi la preuve la plus claire qu'un état ne peut jouir d'une paix durable que par l'expulsion rigoureuse des étrangers! »

PARTIR POUR ÊTRE ÉVÊQUE

ET DEVENIR SONNEUR.

(THROWS FOR BISHOP — DRAWS BEADLE.)

PROVERBE.

PERSONNAGES.

TOM RUFFLING, mendiant de Saint-Paul.
PAT O'QUICKLY, pauvre diable irlandais.
DICK MAC'SHANE, employé d'une maison de jeu.
JOE CRABBE, marinier de la Tamise.
PEPPER, petit mendiant, laquais de Tom Ruffling.
SUCKY, servante de taverne.
UN COMMODORE.
UN PORTEUR.

(La scène se passe sous le péristyle de l'église Saint-Paul à Londres.)

SCÈNE PREMIÈRE.

TOM RUFFLING, PAT O'QUICKLY.

Tom Ruffling, mendiant d'environ soixante ans, occupe un tonneau près d'une des portes de l'église, et appelle de temps en temps la charité des passans sur ses jambes difformes et contournées.

Pat O'Quickly, déguenillé, hâve, couvert de poussière, harassé, arrive dans la cour et s'appuie sur son *shillelagh* pour reconnaître les lieux. A la vue de la logette de Tom Ruffling, il fait un signe de satisfaction, gravit les escaliers et vient se placer devant le pauvre de Saint-Paul.

Pendant l'entretien de Tom et de Pat, il entre dans l'église une foule de personnes

avec qui Tom échange des saluts d'amitié, car Saint-Paul était alors le rendez-vous des vauriens. Le proverbe disait : « Qui va chercher femme à Westminster, serviteur à Saint-Paul, cheval à Smithfield, a chez lui une coquine, un fripon et une rosse. »

PAT, frappant sur l'épaule de Tom.

N'êtes-vous pas l'ami Tom Ruffling, un mendiant et un pauvre diable comme moi?

TOM, le toisant avec dignité.

L'homme! il y a deux oui, deux non à vous répondre. Je suis en effet Thomas Ruffling, mais je ne suis pas l'ami du premier venu qui sait mon nom. Je suis en effet un des membres de l'honorable corporation des mendians de Londres; mais, quant à la qualité de pauvre diable, si vous pensez qu'elle puisse s'appliquer au fils de votre père, elle ne saurait convenir à un homme qui peut enfermer, comme on dit, l'avenir dans sa bourse. — Pauvre diable! dites-vous? vous pouvez continuer votre route. Si vous recherchez la compagnie d'un pauvre diable, vous la trouverez peut-être en restant tête à tête avec vous-même, mais non pas en compagnie de Thomas Ruffling.

PAT.

Och! que le saint me condamne si j'ai rien dit pour vous fâcher, et pourtant vous voilà aussi rouge qu'une pomme de terre pelée. Je ne comprends pas la moitié de ce que vous avez mâchonné, mais sûrement je n'ai pas quitté Bill-Town pour continuer ma route, puisque je suis arrivé, Dieu merci! et que c'est bien vers vous que l'on m'a envoyé. Et d'abord je m'assieds par terre; mes pauvres jambes ne veulent plus que mes pauvres pieds me portent. (Il s'assied.)

TOM.

Quelqu'un vous envoie près de moi, dites-vous?

PAT.

Oui, oui, un jovial garçon qui a fait fortune en tendant la main, Daniel O'Dhu; ne le connaissez-vous pas?

TOM.

Si je le connais! c'est un des mendians les plus distingués que j'aie connus, oui, des plus distingués, bien qu'il fût Irlandais. Mais je tremble qu'il n'y ait quelque légèreté là-dessous; c'est un fou, et qui a du reste gagné son argent par la folie. Quel a été son dessein en vous adressant à moi?

PAT.

Un jour que je mendiais et que je me sentais près de tomber en faiblesse, je rencontrai Daniel O'Dhu, qui m'emmena dans une de ses métairies. Ce jour-là je fis un bon repas; il y avait une étuvée d'Irlande et du mouton bouilli avec une sauce aux câpres : ce fut la seconde fois de ma vie que je mangeai de la viande. Quand le gros Daniel sut mes aventures, il me dit : « Pat O'Quickly (c'est mon nom), on n'épile pas un chauve, on ne mendie point dans le pays des mendians. »

TOM.

Je prévois ce qui va arriver.

PAT.

Et il me conta son histoire : comment il était parti de son comté aussi maigre qu'un peuplier; comment il avait pris ventre en cheminant à travers l'Écosse et l'Angleterre; que Londres était l'huître des mendians; qu'un Irlandais comme moi, Dick Mac'Shane, était un richard à Londres...

TOM.

Hum! un richard. Ce qui lui vient par l'as de trèfle s'en va par le valet de carreau.

PAT.

Que vous étiez un de ses vieux amis, et que je ferais bien de venir vous trouver à Saint-Paul. Et je vous ai reconnu sur-le-champ, tant il vous dépeignait bien dans votre tonneau : vous savez comme il est gai. « C'est un vieil homme, me disait-il, qui auprès des jupes croit avoir encore, comme dans le proverbe, ses dents de poulain; c'est un limaçon qui... »

TOM.

Assez, assez, je connais la tournure de ses quolibets.

PAT.

Je suis donc venu bravement, marchant dans mes souliers. Daniel m'avait donné deux shellings, mais je n'avais pas fait les deux tiers de ma route qu'ils étaient dépensés. Alors j'ai mangé quand j'avais le bonheur d'arriver au moment où la bonne femme retirait la marmite du feu; j'ai mangé quand les fermiers avaient leur sac sous la main pour me donner un... comment disent-ils?... un *lock*, c'est-à-dire deux poignées de farine. Quand je ne suis pas arrivé aux bonnes heures, qu'il n'y avait pas un reste de vieux pudding sur la planche ou une tranche de galette trop rassise, alors je n'ai pas mangé. Mais enfin je suis venu et vous voilà. Whooh! je puis maintenant avoir l'espoir de devenir comme Daniel O'Dhu, et comme lui de manger de la viande sur mes vieux jours. Whooh!

TOM.

Et vous êtes venu pour être mendiant de Londres?

PAT.

Pour être mendiant de Londres.

TOM, à lui-même.

J'en étais sûr. Oh! fou à lier que ce Daniel? Il y a toujours de l'irlandais au fond du meilleur Irlandais. Il dit : Va, et tu seras mendiant de Londres, sans plus d'examen, sans interroger son intelligence, sans savoir qui il est, comme si notre corps devait se recruter d'enfans perdus, de fainéans, de gens sans ressources! Et celui-ci croit qu'il n'y a plus qu'à tirer le gâteau du four tout cuit à point pour qu'on y morde. On n'a point idée de tant d'étourderie! Daniel, au reste, n'a jamais compris la dignité et l'élévation de sa profession.

PAT.

Que marmottez-vous entre vos dents?

TOM.

Eh! monsieur Pat, ce charitable Daniel O'Dhu vous a sans doute appris tout ce qui était nécessaire pour devenir mendiant de Londres?

PAT.

Point. Cela n'est-il pas malaisé! Il faut dire un *s'il vous plaît* et tendre la main.

TOM.

Cela est fort simple en effet; cependant il y a quelques dispositions préalables. Quelles sont vos ressources pour vous établir mendiant?

PAT.

Mes ressources?

TOM.

Oui.

PAT.

Je n'entends point.

TOM.

En un mot, avez-vous des *cliquettes?*

PAT.

Je n'entends pas davantage.

TOM.

Eh bien! l'argent nécessaire pour solder les frais du premier établissement?

PAT.

De l'argent? Mais, si j'en avais, je ne mendierais point.

TOM.

Vous ne mendieriez point! Une belle maxime, soit dit en passant, pour un homme qui veut être mendiant! Si vous n'avez pas d'argent, pouvez-vous du moins avoir le *tick* quelque part?

PAT.

Quel mot avez-vous dit là?

TOM.

Le *tick*. Quelle patience il faut avoir! J'entends par là du crédit.

PAT.

Je n'en ai pas pour un farthing.

TOM.

Alors, mon ami, comment pourrez-vous payer?

PAT.

Payer! Et que peut-il y avoir à payer?

TOM.

Ce qu'il y a à payer! d'abord la taxe d'initiation dans notre corporation, puis une caution qui garantisse la dîme que vous devez prélever sur vos aumônes en faveur de ladite corporation, puis la bienvenue que vous célébrerez le jour de votre réception, puis le présent qu'il convient de faire au doyen de la confrérie, puis...

PAT.

Daniel O'Dhu ne m'avait pas parlé de tout cela.

TOM.

Avez-vous donc jamais vu le chien de la basse-cour laisser les chiens étrangers venir librement à la curée dans son écuelle, parce qu'elle est bien garnie? Il en est de même de nos mendians. Mais je suppose que vous ayez satisfait aux exigences de la corporation au moyen de quelque caution, comment paierez-vous le *writer* qui rédigera votre pétition d'enregistrement à Bow-Street, les frais de récolemens, le droit de patente, le réquisitoire de l'attorney pour l'admission de la supplique, le prix de l'arrêt, l'acquittement des frais du sceau, l'appointement du greffier-copiste, la gratification aux messagers d'armes, la...

PAT.

Och!

TOM.

... La signification de l'arrêt aux constables, la redevance aux constables, la redevance à la paroisse du domicile, l'impôt prélevé par le *common informer*, les étrennes aux watchmen?...

PAT.

Mais si je ne payais pas tout cela?

TOM.

Si vous ne payiez pas les mendians, on vous trouverait quelque jour dans quelque coin roué avec des béquilles; si vous ne payiez pas les gens de police, les baguettes blanches (1) vous procureraient dans une grande maison, où vous seriez logé et nourri...

PAT.

Eh bien! monsieur?...

TOM.

...Une chambre mal aérée, humide en été, inondée d'eau les jours de marée, où l'ami de Daniel O'Dhu, le compatriote de Dick Mac'Shane, n'entendrait plus parler du soleil.

PAT.

Och! Faut-il donc tant d'argent? Qui l'aurait pu croire? Avez-vous donc payé votre tonneau si cher?

TOM.

Il est partout des priviléges, l'ami Paddy, et j'étais de ceux qui avaient droit, par leur naissance, à un bill d'indemnité.

PAT.

Votre naissance! Mendieriez-vous à la porte d'une église, si vous étiez fils d'un lord? Vous voulez rire.

TOM.

Je ne suis pas fils d'un lord, mais je puis dire comme Pistol : « Je suis d'aussi bonne souche que l'empereur (2). »

PAT.

Il n'est pas possible, monsieur.

TOM.

C'est l'antiquité qui fait les races nobles; mieux vaut un fermier qui tient ses

(1) Constables.

(2) *Henri V*, de Shakespeare.

titres de Guillaume le Roux qu'un baronnet avec ses parchemins dont l'encre n'est pas encore séchée. Je suis un enfant de la besace; mon père était doyen des mendians de Londres, mon grand-père l'Écossais, *bedesman* du roi (1); et, au clou de la chambre, près la grand'cheminée de ma maison, il y a la cornemuse et le manteau bleu de celui qui fut Rob Ruffling, qui joua les vieux airs devant le roi Jamie, et lui récita tout au long les antiques cris de guerre du pays, en un mot, le *sloggorne* entier de l'Écosse.

PAT.

Devant un roi, monsieur!

TOM.

J'en pourrais être fier, mais je suis comme l'Hostpur de la ballade :

— Hotspur! n'es-tu pas orgueilleux
Du coursier dont tu tiens les rênes?
— Fi donc! c'est le moins précieux
Dans les haras de mes domaines.

PAT.

Dites-vous vrai?

TOM.

Certes! c'est un grand honneur pour moi que mes aïeux aient tous porté le manteau bleu, ni plus ni moins que les chevaliers de la Jarretière; mais qu'est-ce que cela auprès de mes autres ancêtres les *jockeys* d'Écosse. Mon père m'en entretenait avec mélancolie : « Les *jockeys*, me disait-il, suivaient les camps des rois et jouaient de la harpe. Le roi envoyait quelquefois au *jockey* qui avait chanté tantôt une bague, tantôt une coupe d'or prise sur sa table, ou les splendides reliefs de son repas; et maintenant, le jour de sa fête, le roi nous fait présent d'un manteau bleu sans les culottes, d'une grand'messe qui n'en finit pas, et d'un dîner qui est sur-le-champ fini, parce qu'il n'y a qu'une épaule de mouton bouillie. » Et mon père soupirait, et n'avait-il pas raison? Le mendiant n'est-il pas plus qu'un missionnaire, presque un homme d'église?

PAT.

Comment l'entendez-vous?

TOM.

Le Christ n'a-t-il pas dit environ ces paroles : « Celui qui donne un penny en mon nom, je le lui rendrai au centuple; ce qui lui vaudra huit shellings, plus quatre pence dont je lui tiendrai compte? » N'ai-je donc pas droit de dire que celui qui est là pour que chacun accomplisse une loi divine vaut mille fois mieux qu'un attorney général, qui n'existe que pour maintenir une loi des hommes et s'en vient faire pendre son prochain? Je l'ai toujours considéré de cette façon, et j'ai assorti ma conduite aux devoirs qui m'étaient imposés d'après les préceptes de mes pères. Et toute ruse me semble bonne qui, provoquant la sensibilité du prochain, lui arrache un témoignage de charité; car c'est la vertu la plus enfouie chez les hommes, monsieur Pat, c'est moi qui vous le dis, et on casse bien de gros hameçons avant de la pêcher au fond de sa retraite.

(1) *King's bedesmen*, ou *blue-gowns* (manteaux bleus). Se rappeler le personnage d'Eddie Ochiltrée.

PAT.

Par malheur, je n'ai eu dans ma famille ni bardes, ni manteaux bleus, ni *bedesmen,* ni *jockeys;* je n'ai eu que de pauvres diables comme moi et que je n'ai pas même connus. C'est le révérend père O'Toole, celui qui m'a enseigné à bénir Dieu, qui m'a appris que j'avais eu un père, une mère et deux frères. Tous quatre allaient mourir de faim dans une mauvaise saison, quand, heureusement, ils sont morts de la même épidémie.

TOM.

Eh bien! puisqu'il n'y a rien à espérer de ce côté-là, auriez-vous, pour vous faire admettre mendiant de Londres, de bons et réels moyens d'exciter la compassion, de provoquer la charité?...

PAT.

Oh! pour cela, monsieur, je puis dire hardiment : Oui! tous les accidens qui me sont survenus... le malheur qui m'a poursuivi... Oh! je le dis avec assurance : je suis un objet de pitié.

TOM.

Il faut voir, il faut voir... Mais voici Pepper qui m'est dépêché pour l'importante affaire du dîner.

SCÈNE II.

TOM, PAT, PEPPER.

PEPPER.

La grosse dame du comptoir de *la Jarretière couronnée* m'envoie demander ce qu'il convient d'apprêter pour le dîner de votre honneur, et vous prie de vouloir bien agréer ses affectueuses civilités. M. Dick Mac-Shane, qui est à la taverne, y joint les siennes. Mistress Didlington me charge aussi de vous dire qu'elle serait bien aise de savoir si la pluie d'hier ne vous avait pas enrhumé; qu'elle était bien fâchée de ne pas avoir eu d'huîtres, mais que le capitaine Clarke venait de lui en manger quarante-deux douzaines pour un pari; qu'elle était bien étonnée que les choux marinés sentissent l'aigre, car personne ne s'en était plaint; que.....

TOM.

Assez. Vous ferez mes complimens à la bonne mistress Didlington; puis vous lui direz : Tête de veau...

PEPPER.

Oui, votre honneur, je n'y manquerai pas.

TOM.

Taisez-vous, vaurien, ne jouez pas à l'équivoque. Puis vous lui direz..... Par ma foi! je suis aujourd'hui dans mes jours de chère lie, je ne veux pas seulement manger, mais dîner. Voyons; je veux un menu digne d'un Falstaff à la bourse garnie. D'abord *turtle's soup,* petit.

PEPPER.

Une soupe à la tortue faite avec la tête de veau de tout à l'heure, monsieur.

TOM.

Non, drôle, non; il faut laisser le *mock-turtle* aux petites gens qui veulent tâter

de la tortue pour s'en faire accroire et n'ont dans leur bourse que la monnaie d'une tête de veau. Je hais ces subterfuges de cuisine auxquels un gentleman gourmet ne se laisse jamais surprendre. Au diable le mouton mariné, quand mon palais a réclamé du chevreuil! Fi! du veau à l'huile qui veut parodier le thon! Donc, quand je dis *turtle's soup*, c'est du poisson que je veux pêcher dans mon bouillon poivré, et non pas le fils de l'alderman Bœuf. Voilà pour le potage. Ensuite, un *beefsteack-pie*, Pepper; n'est-ce pas le triomphe de la jolie Sucky?

PEPPER.

Peut-être, monsieur; si vous voulez, je le demanderai à mistress Didlington de votre part, et en conservant vos derniers mots : « De la jolie Sucky. »

TOM.

Gardez-vous-en bien, langue de vipère. Continuons ce qui nous occupait; qu'avais-je dit? trois plats?

PEPPER.

Turtle's soup... beefsteack-pie... et « la jolie Sucky. »

TOM.

Silence! mauvais plaisant. Nous arroserons cela avec du porto, et nous y adjoindrons une belle tranche de saumon; puis de la moutarde de Durham; puis.....

PAT.

Och! le lord-maire de Dublin a-t-il un meilleur dîner?

TOM.

Prendrai-je des pâtisseries, des crêmes? Non. Nous autres chevaliers de la Fine Gueule, qui avons mangé tant de plats dont le vulgaire pauvre diable sait à peine les noms, nous avons parfois des excentricités incroyables de goût, des caprices pour quelque ripopée de peuple. Ainsi, je me sens pris d'envie en ce moment pour un vrai dessert de fermier. Je veux un beau triangle de fromage de Stilton et de l'ale. J'aime, je l'avoue, que le ferment enfumé de l'ale lutte dans mon palais avec la saveur piquante du Stilton, qui a du montant sans âpreté, qui est tendre sous la dent sans être gras ni mou, qui est ferme et d'un grain serré sans être sec ni friable, qui... (à Pat qui le regarde, bouche béante, avec un œil de convoitise.) Ouais! en voici un qui me regarde d'un air singulier. Ah! ah! ah! je lui ai mis l'eau à la bouche au pauvre garçon, et la faim lui est venue.

PEPPER.

M'est avis plutôt, votre honneur, qu'elle n'était pas partie.

TOM, à Pat.

Vous avez pu voir, l'ami, que Daniel ferait ses plus beaux jours de gala de ce qui est mon ordinaire....

PAT.

Oui, oui, monsieur.

TOM.

Qu'il n'est guère qu'un petit personnage auprès de moi.

PAT.

Oui, oui, monsieur.

TOM.

Et qu'on est en état tout aussi bien que lui de faire faire un bon repas à un homme qu'on protégerait.

PAT.

Oh! monsieur, faites-lui faire le repas seulement; il n'importe pas qu'il soit bon.

TOM.

Petit, vous verrez chez mistress Didlington si elle n'aurait pas quelques restes des ragoûts qui sont destinés aux gens de la condition de ce pauvre garçon.

PEPPER.

Oui, des os qui ne seraient pas tout-à-fait rongés, monsieur, ou du pain que les souris ne peuvent plus ronger; n'est-ce pas assez bon, monsieur?

TOM.

Je n'ai pas voulu dire cela. Cette petite peste ne parle que pour cracher du vinaigre. Je désire même que ce brave homme mange de la viande comme chez Daniel, et pour la troisième fois de sa vie.

PEPPER.

Bien, monsieur, je vous comprends mieux. Il y avait justement une belle oie de Solan à la broche, toute ruisselante, et qui doit être rôtie maintenant, si j'en crois la chanson grésillante que chantait la lèchefrite quand j'étais là.

TOM.

Mais, Pepper, il me semble... qu'une oie de Solan... à Londres dans ce moment, c'est un phénix, une viande de prix. Ce n'est pas, certes, à cause de cela que je ne te conseille pas de la prendre, les prix m'importent peu, mais parce qu'évidemment tu t'es trompé.

PEPPER.

Oh! du moment que ce n'est pas le prix qui vous arrête, votre honneur sait bien qu'il n'y a pas à s'y tromper, même pour des narines qui ne sont pas écossaises. Une oie de Solan porte son bouquet avec elle comme une lady qui va au bal; et celle-ci qui est de la plus belle espèce et d'un bon prix, j'en réponds, a si bien son parfum de terroir, qu'on la faisait cuire dans la cour pour qu'elle n'infectât pas la taverne...

TOM.

Mais...

PEPPER, vivement.

Et du porto pour l'Irlandais, m'avez-vous dit?

TOM.

Non pas; de la petite bière, du two-penny.

PEPPER.

Allons! l'oie de Solan, et de plus, pour son dessert, un pudding que j'ai vu pétrir dans la matinée...

TOM, avec colère.

Ah! je trouve que...

PEPPER, l'interrompant.

Et dans un instant nous apportons la cargaison.

(Il franchit en deux sauts les marches de l'église Saint-Paul et court du côté de la taverne.)

PAT, en lui-même.

Daniel n'avait pas commandé un repas de lord-maire devant moi; mais il m'avait invité à sa table et de grand cœur.

SCÈNE III.

TOM, PAT.

TOM.

Ce petit corps endiablé! le singe malicieux que ce Pepper! Un esprit d'enfer, quêteur et fripon jusqu'au bout des ongles. Ce n'est plus le mendiant solennel du passé, mais c'est bien le mendiant précoce, industrieux et fripon d'aujourd'hui. Il a de si belles dispositions, que je serais heureux de l'avoir pour fils; mais j'ai peine à le garder pour laquais.

PAT.

Quoi! c'est un laquais à vous?

TOM.

Puis-je avec mes jambes me passer d'un coureur qui fasse mes commissions et prévienne mon porteur?

PAT.

Quoi! un porteur aussi?

TOM.

Sans doute, pour traîner ma chaise.

PAT.

Une chaise! Et la chaise est-elle aussi à vous?

TOM.

Certes.

PAT.

En vérité, monsieur... Est-ce monsieur que je dois dire?

TOM.

Dites monsieur, ou tout simplement votre honneur.

PAT.

En vérité, votre honneur, qu'un mendiant ait un laquais pour se soutenir, une chaise pour se transporter, voilà qui ne pouvait entrer dans l'esprit d'un homme trop heureux d'avoir de mauvais souliers.

TOM.

Reprenons l'entretien où nous l'avions laissé. Je divise en deux catégories les ressources nécessaires à un mendiant : l'une renferme les moyens physiques et matériels, tels que les infirmités, difformités, énormités, gibbosités et monstruosités; l'autre les moyens intellectuels, dans lesquels on comprend la partie diplomatique, les tours de passe-passe, les talens d'agrément ou d'importunité. Je veux vous interroger sur le premier point : Par quelles infirmités pouvez-vous vous achalander? Heureux celui dont on peut dire avec Virgile : *Quo non est turpior alter.*

PAT.

Oh! votre honneur, les plus tristes accidens du monde ont passé sur mon misérable corps.

TOM.

Tant mieux! tant mieux!

PAT, étonné.

Que vous plaît-il de dire?

TOM.

Rien, rien. Continuez.

PAT.

Petit, je gardais les pourceaux, sauf votre respect; plus tard, quand j'eus grandi, comme j'étais vigoureux, bien qu'il n'y paraisse guère aujourd'hui, j'étais journalier et je...

TOM.

Silence un moment; j'ai à tirer une plume d'un oiseau de mer. (Un commodore, vêtu d'un vieil uniforme, arrive sous le péristyle et se dispose à entrer dans Saint-Paul.) Commodore, permettez-moi de vous hèler; carguez un instant votre grande voile pour venir bord à bord avec un pauvre lougre qui a perdu la moitié de ses agrès.

LE COMMODORE.

Oui-dà! avez-vous reçu vos avaries en mer, mon pauvre *Jack* (1)?

TOM.

Vous l'avez dit, et pour la plus grande gloire de notre oncle George. J'étais près d'un tonneau de goudron qui prit feu dans un combat que livra *l'Andromède,* et qui se répandit sur mes œuvres basses. Hélas! je serais peut-être devenu *master,* monsieur le commodore, un officier; car j'étais bien vu des chefs, et j'aurais su jeter mon ancre comme un autre sur le gaillard d'arrière, tandis qu'il faut que je sois là comme la carcasse d'un vieux bâtiment échoué près d'une église.

LE COMMODORE.

Aussi les vieux loups comme moi doivent consoler un brave homme qui a porté la jaquette sur un bâtiment du roi. Voilà de quoi vous assurer des rations pour quelque temps.

TOM.

Deux couronnes, votre seigneurie! un boulet ramé, bien pointé, touché dans les œuvres vives. Merci, monsieur le commodore. Huzza pour la vieille Angleterre! (Il secoue son chapeau en l'air.)

LE COMMODORE.

Bien, mon ami. Et parfois, en passant, je vous lâcherai quelques bordées dans le genre de celle-ci. (Il entre dans l'église.)

PAT.

Vous avez été marin et vous avez eu cette blessure dans un combat?

TOM, haussant les épaules.

Le sot!

PAT.

Que vous devez regretter, en effet, monsieur, de mendier votre vie, quand vous alliez peut-être devenir officier!

(1) Matelot.

TOM.

Le bélître! Eh quoi! me prenez-vous pour un croqueur de biscuit, quelque *blue-jacket*, un endosseur du chat à neuf queues?

PAT.

Comment?

TOM.

Un mendiant doit savoir jouer tous les rôles en parfait comédien; mais un mendiant anglais doit surtout savoir jouer le marin invalide que Greenwich n'a pas recueilli.

PAT.

Discourir des choses de mer, et avec un commodore, je ne le saurais pas, vraiment je ne le saurais pas. Mais ces jambes, pourtant?...

TOM.

Une nuit que des garnemens et moi nous pillions le verger d'un fermier, le bonhomme nous envoya un coup de feu. J'étais sur la crête du mur, et j'eus une telle frayeur que je tombai et me cassai les deux jambes. Telle est l'honorable blessure que j'ai reçue à bord de *l'Andromède*.

PAT.

C'est un peu mon histoire, quant à la fin, du moins. Je faisais les gros travaux de la métairie, vous disais-je, et j'étais même compté au nombre de ceux qui faisaient le plus de besogne. Il y a environ un an, tandis qu'on descendait des barriques et que j'étais au bas des degrés, la corde cassa. La première barrique me fracassa la poitrine, me jeta par terre et me brisa deux dents...

TOM.

Bien, cela!

PAT.

Plaît-il?

TOM.

Rien.

PAT.

La seconde me cassa les deux jambes.

TOM.

A la bonne heure! Mieux encore.

PAT.

Qu'est-ce, monsieur?

TOM.

Après, après?

PAT.

Il y avait justement chez le lord du pays un grand chirurgien de Londres.

TOM.

Haï! je tremble pour vous.

PAT.

C'était un habile homme, monsieur, n'en doutez pas. Pour ma pauvre poitrine, il secoua la tête, et depuis ce temps-là, en effet, j'ai plus la mine d'un *banshee*, d'un esprit des tombeaux, que d'un vrai chrétien; mais, quant à mes jambes, heureusement il me les rajusta si bien, que je n'y ressens plus qu'un peu de faiblesse.

TOM.

Heureusement! Le niais! le butor! l'insensé!

PAT.

Que marmottez-vous donc?

TOM.

Je dis qu'au diable soit le grand chirurgien de Londres et sa trousse infernale! Vous devriez le maudire.

PAT.

Le maudire! le digne docteur!

TOM.

Le maudire autant de fois que je bénis le brave charlatan qui, avec ses emplâtres, me calcina les jambes et les rendit aussi difformes qu'elles le sont là. Mes jambes sont un capital qui me paie revenu; ç'a été ma fortune.

PAT.

J'aimerais bien mieux, comme autrefois, vivre de mes bras, remuer des fardeaux, dussé-je en être harassé tous les soirs.

TOM.

Fainéant!

PAT.

Fainéant?

TOM.

Oui, fainéant, j'ose le prétendre. Il est plus doux et plus commode en effet de s'abandonner au corps, de laisser la bête accomplir machinalement sa tâche, sans qu'on ait à s'en occuper : les jambes marchent, les bras agissent, tout cela va comme une horloge montée, et l'on jouit de son inertie. Quelle différence avec l'esprit d'un mendiant véritable, toujours préoccupé, aux aguets d'une idée! Il scrute les physionomies, il scrute les caractères, étudie les passions, devine les rôles de chacun, et suit les événemens publics avec le sens de l'à-propos. Un tel homme ne dort ni jour ni nuit, et son cerveau est une fournaise éternellement embrasée. Pendant ce temps, les machines vivantes dont l'esprit s'est retiré aiment mieux, pour éviter ces anxiétés du travail, ces secousses de la pensée, remuer par paresse des blocs de pierre, se briser l'épaule en traînant des chariots, ou se calciner au soleil. Fainéans! fainéans! c'est bien dit, et qui ne pense pas comme moi pense alors que l'âne aveugle qui tourne pendant une journée entière la roue du moulin est plus laborieux qu'un ministre d'Angleterre et que le grand Newton.

PAT.

Vraiment! Je n'avais jamais considéré cela de la sorte.

TOM.

Et vous avez d'autres plaies, d'autres difformités à montrer?

PAT.

Non, Dieu merci.

TOM.

Dieu merci! encore la même sottise. — Comment donc alors, malheureux, pensez-vous exciter la charité publique?

PAT.

N'ai-je pas mon histoire? N'est-ce pas une chose pitoyable qu'un pauvre

homme ne puisse pas faire le travail qu'il faisait de si grand cœur, sans que des douleurs le prennent dans les flancs et l'empêchent d'achever?

TOM.

Oh! l'innocent! l'innocent! son histoire! On conte sa longue histoire, l'ami, au fermier qui prend le frais sur le seuil de sa porte, au paysan qui ne demande pas mieux que de se reposer sur sa houe; mais on ne conte pas son histoire aux gens affairés de cette grande ville de Londres, et, bien que ces gens-là n'écoutent jamais nos histoires, ils en ont tant entendu, qu'ils ne sauraient y croire. C'est à la vue que l'on doit parler; un mot est trop long, il faut un symbole : être cul-de-jatte est de l'éloquence. — Vous vous grattez la tête; ce que je dis vous fait réfléchir.

PAT.

Daniel O'Dhu n'a pas su me parler ainsi; mais Daniel O'Dhu, lui, est un gros homme qui n'a qu'une jambe de bois dont il fait si bon usage, que je la troquerais contre une des miennes.

TOM.

Il est vrai, Daniel O'Dhu, sorti de rien, s'est passé d'argent et d'infirmités pour réussir. Cela est donné à quelques hommes. C'est qu'il était le type de ce que vous appelez le *baccoch* irlandais, c'est-à-dire un jovial garçon qui a tout l'esprit du terroir à son service pour vous égayer, des bouffonneries impayables, de la verve facétieuse à mettre en branle une société de quakers, des imprévus à vous faire pouffer, des volées de saillies, des pluies d'étincelles. Ce n'était pas un de ces *blackguards* qui claquettent du bec de même que des cigognes, et se croient de l'entrain parce qu'ils parlent long-temps sans cracher; c'était ce que nous appelons un *good crake*, un bon craqueur, qui savait emmancher un drôle de conte au bout de tout ce que l'on disait. Quand il vint à Londres précédé par la renommée qu'il avait recueillie dans l'Écosse et dans les comtés, il fut reçu comme s'il était plus difforme que Caliban, et Dieu sait si les primes qu'il paya sur les sommes que la générosité publique faisait ruisseler entre ses mains relevèrent la caution qu'on avait avancée pour lui! — Qu'en dites-vous?

PAT.

Et Dick Mac-Shane, dont m'a parlé O'Dhu et qui fait des fortunes, lui manque-t-il plusieurs membres?

TOM.

Bien au contraire. Il a de plus que vous des doigts.

PAT.

Des doigts? Votre honneur veut rire.

TOM.

Ceci rentre dans les moyens intellectuels dont je parlais tout à l'heure. Je vais savoir, en vous faisant passer un examen, si, tout engourdi comme vous voilà, vous êtes, ainsi que le dit le Malvolio de *la Douzième Nuit*, « ce qu'est une cosse avant qu'elle devienne pois, un fruit noué et vert avant qu'il soit devenu pomme, » ou bien si cosse ou fruit vert vous resterez. — Nous deviserons de cela en jouant des mâchoires; voici notre dîner qui vient.

SCÈNE IV.

TOM, PAT, PEPPER, SUCKY.

Arrive Sucky suivie de Pepper, tous deux portant des terrines ou des marmites.

TOM.

Je vous donne à dîner, Pat O'Quickly, je vous donne à dîner. Si vous revoyez Daniel O'Dhu, vous pourrez le lui dire; et si vous avez été étonné du dîner qu'il vous a servi, que devez-vous penser de celui qu'on me sert ici? — Et voilà Sucky dont les joues sont aussi fraîches et vermeilles que deux tranches de bœuf récemment coupées.

SUCKY.

Voici la soupe, monsieur Tom, dans cette boîte de fer-blanc; et quant à ce que ce soit une tortue, j'ai été l'acheter de toutes mes jambes, dans le cas où mistress Didlington ne m'en eût pas donné l'ordre, aussitôt que Pepper m'a dit votre désir. Vous trouverez le beefsteack poivré à votre goût, je l'espère; je l'ai poivré comme pour ce nabab qui demeurait l'an dernier chez nous.

TOM.

Bien, bien, Sucky; ce sont de bonnes attentions; il faut un brave homme à une brave fille, et tout se retrouvera. Hé! hé! je n'en dis pas davantage.

PEPPER, à Pat.

Tenez, l'ami Maigre-Échine, voilà un morceau de cette oie de Solan; les chiens suivaient ma piste dans la rue, tant elle a du fumet. Les deux sot-l'y-laisse sont épais comme ceux d'une autruche. Mangé dans une bruyère d'Écosse, ce morceau-là serait un fier régal pour moi.

PAT, soupirant.

Ce serait un régal pour moi, que du pain noir mangé sous le ciel de l'Irlande; ici j'ai faim et n'ai pas d'appétit.

PEPPER, riant aux éclats.

Ah! ah! ah! pour le coup, voilà une bonne balourdise irlandaise; comment cela se pourrait-il?

TOM.

Eh bien! Sucky, mistress Didlington est-elle toujours grondeuse?

SUCKY.

C'est à n'y plus tenir, monsieur. Elle m'a retenu mes gages de la semaine pour un pot qui s'est fendu au feu. Il était fêlé, monsieur, elle le savait, et elle l'y avait mis. Elle trouve toujours que je reste trop de temps auprès de vous. — Mistress est lasse d'être veuve, et c'est ce qui la rend acariâtre.

TOM.

Ce beefsteack est délicieux; la pâtisserie en est des plus légères. Arrosons-la de porto. — Excellente cuisinière que celle qui enferma cette viande cuite à point dans cette croûte croquante et dorée! Heureux qui pourra être son maître ou son serviteur!

SUCKY.

Votre honneur a réellement bien des bontés pour moi.

TOM.

Allons, Sucky, personne n'entre dans Saint-Paul, on ne nous voit pas; mettez un peu la tête dans mon tonneau pendant que je me recule, et donnez-moi un baiser. (Sucky le fait ainsi qu'il est dit. — Puis, s'adressant à Pat, qui s'escrime sur une carcasse :) Eh! eh! l'ami Pat, vous en êtes à l'os de la bête!

PAT.

J'avais grand'faim.

PEPPER.

Mais point d'appétit. S'il avait eu appétit, il paraît que l'os y aurait passé.

TOM.

Pat, que je vous fasse remarquer une chose qui appartient encore à cette diplomatie dont je vous ai parlé, et qui est toute une vaste science basée sur la logique et l'observation. Qu'ai-je mangé? Le dîner d'un lord, je puis m'en vanter; mais, et c'est le point à noter, je l'ai mangé dans une terrine mal vernissée; j'ai bu mon vin dans un mauvais pot bosselé, et le meilleur plat m'est servi sur un poêlon ébréché. Je suis au rebours de ces gens qui croisent un bel habit de dandy sur un ventre affamé. Je jouis des biens que je n'étale pas, et la raison en est claire : qui s'aviserait de donner le pain quotidien à un homme qui, tous les jours, s'empiffre une indigestion?

PAT.

A combien de choses ne faut-il pas penser quand on est pauvre?

TOM.

Oui, oui, et aussi quand on est riche comme vous allez voir. Sir Pepper, ma bouteille de wisky se vide bien vite?

PEPPER.

Monsieur, c'est peut-être qu'elle est percée par en bas, et que le wisky fuit par là.

TOM.

Non, non, c'est qu'elle est percée par en haut, et que vous buvez le wisky par là.

PEPPER, faisant mine de pleurer.

Je n'ai pas bu votre wisky... hi! hi! hi!...

TOM.

Ne pleurez pas, garnement! Je sais, de plus, que vous avez acheté en mon nom pour trois shellings de tabac au *Fumeur écossais*, je sais... Enfin, j'ai grande envie de vous congédier...

PEPPER.

Ah! monsieur, moi qui vous suis si dévoué, demandez plutôt à Sucky. Je le lui ai dit devant Dick Mac-Shane, quand il lui...

SUCKY, l'interrompant vivement.

Oui, oui, votre honneur, Pepper est fidèle! C'est moi qui ai renversé, par mégarde, le goulot de votre bouteille.

TOM.

Vous voulez pallier sa faute.

PEPPER.

Mistress Didlington trouvera votre honneur injuste, s'il me congédie, mais : « Aussi vrai, lui dirai-je, que M. Tom a embrassé aujourd'hui.... »

TOM.

Taisez-vous, drôle! Allons, je vous passe encore cette frasque, mais c'est la dernière. Sucky, voici un beau shelling tout reluisant pour la pauvre fille qui a cassé un pot.

PEPPER, entre ses dents.

Et surtout pour la pauvre fille *qui a cassé son sabot*.

TOM.

Que marmottez-vous, petit drôle? Allons, aidez Sucky sans tant de sornettes. Adieu, ma belle; des complimens aimables à mistress Didlington. Dick MacShane est-il à la taverne?

SUCKY.

Oui, votre honneur.

TOM.

Envoyez-le-moi.

SCÈNE V.

TOM, PAT.

PAT.

Quoi! un shelling tout entier à la servante!

TOM.

Il est vrai; mais est-ce seulement une servante pour moi? « Voilà la question, » comme dit le roi de Danemark... Hé! hé! hé! j'ai des dents de poulain, à ce que prétendait Daniel O'Dhu, qui voulait rire et pensait se moquer. Cela peut bien *être ou ne pas être*; pourtant il ne me semble pas que la belle fille agisse d'une façon qui puisse faire supposer de l'éloignement pour moi.

PAT.

Je l'ai bien vu, et je n'aurais pas cru qu'à Londres les belles filles eussent pour amoureux des barbons qui pourraient être leurs grands-pères.

TOM.

Barbon! c'est un mot bientôt dit, mon garçon; mais il n'y a pas que Sucky qui veuille tâter du barbon : mistress Didlington est lasse d'être veuve de son major. Je n'ai qu'à choisir entre la fille aux beaux yeux et la femme aux *bank-notes*, et je flotte indécis. D'un côté, la grosse dame a passé l'heureux âge, et, comme dit le capitaine Laloutre (1), « ses dents sont fabriquées à Black-Friars, ses deux sourcils dans le Strand et ses cheveux dans le Sylvestrand; » de l'autre, Suzanne, qui doit jusqu'à sa pauvre robe déchirée, a ses vingt ans et est excellente cuisinière. Or, je suis un gourmet, vous entendrez le mot comme il vous plaira; de sorte qu'un barbon se voit tiré aux grègues par plus d'une donzelle, ni plus ni moins que le fat de certaine comédie de Dryden.

PAT.

Une riche tavernière, veuve d'un major, veut épouser un porte-besace?

TOM.

Et la riche tavernière a le flair bon; elle ne s'arrête pas à l'odeur du cuir de

(1) Dans *Épicène*, comédie de Ben Johnson.

la besace; elle sait qu'il y a long-temps que le vieux Tom est établi sous le péristyle de Saint-Paul, et que le revenu de mon établissement vaut bien celui de *la Jarretière couronnée.*

PAT.

Vous voulez plaisanter.

TOM.

Plaisanter! Ai-je toutes les charges de mistress Didlington, le loyer, les comestibles gâtés, la vaisselle, les casseroles et les fourneaux, les domestiques à payer, les verres cassés, les débiteurs insolvables, *et cætera.* Cette place est un patrimoine qui...

PAT.

Un patrimoine pour qui veut prendre la place de bon matin, monsieur.

TOM.

Croyez-vous cela? Détrompez-vous. Tout se vend à Londres : l'eau qu'on boit, le feu qu'on allume, la terre qu'on occupe et l'air qui entre par la fenêtre. Cette place est à moi de par les constables; je l'ai achetée 1,600 livres sterling au manchot Ned Willy, quand il se retira des affaires, et je payai, suivant l'usage, le pot-de-vin à la paroisse.

PAT.

Och! och! 1,600 livres sterling!

TOM.

Ma guérite a si bien prospéré, grace à mes industries, et le taux des choses depuis ce temps-là a si fort augmenté, que je ne lâcherai pas la place à moins de 3,000 livres.

PAT.

Tant d'argent!

TOM.

Si j'épouse Sucky, foin! je reste fidèle à mon vieux tonneau et meurs dans ces haillons que j'aime; si c'est mistress Didlington, c'est une jument grise qui ne s'en accommoderait guère. Alors mon *solicitor* m'achètera un cottage, non point en Irlande ni en Écosse, car j'ai horreur des meurt-faim, de ces sauterelles affamées que les gens dont le discernement est borné appellent aussi des mendians, mais dans l'Yorkshire. J'y vivrai en vrai gentleman francklin, perfectionnant l'agriculture, que j'ai du reste toujours aimée avec passion, et engraissant des bestiaux. Peut-être deviendrai-je deputy-sheriff, et je montrerai alors à tous mes collègues magistrats comment on fait exécuter les *warrants* contre les pauvres, les vagabonds, toute la vermine d'un pays. Puis je m'éteindrai comme au soir d'un beau jour, laissant mes biens prospères à mes deux enfans.

PAT.

Ah! vous avez deux enfans?

TOM.

Un fils et une fille. Celle-ci est près de se marier, l'autre est au collége d'Éton.

PAT.

Comme un fils de gentleman!

TOM.

Comme un fils de gentleman. J'avais caressé le projet de lui transmettre mon

tonneau. J'espérais qu'un de ces accidens si fréquens dans l'enfance le laisserait estropié, ou du moins avec quelque infirmité ostensible. Il n'en a rien été, et, quant à des difformités artificiellement produites, il n'y fallait pas songer avec l'amour maternel mal éclairé de l'épouse que j'ai perdue et que je regrette encore. — Pour ma fille, j'ai été long-temps indécis; j'étudiais son caractère. Si elle avait eu l'esprit d'ordre et d'économie, je l'aurais lancée dans la grande route du monde opulent; j'en aurais fait ce que les gens à préjugés appellent une *peg-a-ramsay*....

PAT.

Je ne sais pas ce que c'est, mais je crois le comprendre. Y songiez-vous bien, monsieur, votre propre enfant?

TOM.

Quoi donc! elle est belle à faire une Jane Shore, la favorite d'un roi; tous les lords auraient payé chacun de ses baisers avec des sacs de guinées; elle aurait eu la vie la plus brillante, une vie de reine. Libre dans son caprice, elle eût fait curée de tous les plaisirs. Mais je suis un père prévoyant : elle serait morte, ainsi que beaucoup de ses pareilles, sur un grabat, parce qu'elle est dépensière et que je l'ai peut-être trop gâtée en ne lui refusant rien. Alors j'ai arrangé un mariage avec un jeune ministre aussi réservé qu'elle est folle, et qui tiendra le frein, si la bête se cabre.

PAT.

Och!... je ne dirai plus och! Devais-je venir à Londres pour voir toutes mes idées confondues? Ah! votre honneur, il y a une grande différence de vous à moi.

TOM.

N'est-il pas vrai, mon pauvre *Teague* (1). Mais revenons à nos affaires. Maintenant que nous avons été bien restaurés et rafraîchis, moi par milady Tortue et dom Porto, vous par mistress Oie et master Jean Grain-d'Orge (2), racontez-moi ce que vous savez faire.

PAT.

Oh! monsieur, je crois bien qu'il est inutile d'aller plus loin et que je n'ai pas...

TOM.

Qui sait? nous avons parfois des talens à nous-mêmes inconnus, et qu'un esprit clairvoyant sait deviner. Que je vous interroge. Savez-vous danser une gigue, ou une canarie, ou de vieilles danses irlandaises?

PAT.

Non, monsieur, et je le saurais que je ne pourrais le faire; il m'est resté, je vous l'ai dit, une grande faiblesse dans les jambes depuis mon accident.

TOM.

Et chanter, alors?

PAT.

Je n'ai pas une voix qui puisse....

(1) *Teague*, Irlandais; *Teagueland*, l'Irlande.
(2) *John Barleycorn*.

TOM.

La voix n'importe pas. J'avais un drôle de mes amis qui n'a jamais su chanter qu'un seul air en détonnant. Il s'informait dans la ville des gens malades et allait se planter des heures sous leurs fenêtres; cela lui faisait gagner gros. Un chanteur peut avoir de beaux profits, surtout dans les ports, mais il faut de la nouveauté. Et surtout il faut savoir quelques-unes de ces chansons, vous comprenez, qui ont ce qu'on appelle le coup de dent, et qui semblent faites, comment dirai-je? pour les pensionnaires de Bridwell, ainsi :

Le four est chaud, le four est chaud,
Il faut, il faut....

Broum... broum... lalaire... lanlaire... ou encore :

Avez-vous compté les solives,
Commère Peg, quand au grenier
L'ami Bob....

Baissez la tête, que ce passant ne nous entende pas.

PAT.

Oh! honte! Monsieur, un homme de votre âge va-t-il retenir ces chansons-là?

TOM.

Innocent! c'est le devoir du métier. Enfin, que savez-vous par cœur?

PAT.

Presque rien; mes prières en latin.

TOM.

Ha! ha! ha! Et encore?

PAT.

Des veillées de mort.

TOM.

Ha! ha! ha! c'est fort gai. Et encore?

PAT.

D'anciennes chansons irlandaises.

TOM.

Ceci vaudrait mieux. Voyons-en une; voyons si ce jargon a de quoi plaire.

PAT.

Attendez, monsieur; m'y voici : (Entonnant d'une voix fêlée.)

Erin go braght,
Erin go braght,
Go. . . . . .

TOM.

Ha ! ha! ha!... C'est tout pur vêpres chantées par un prédicateur qui parle du nez. Il faut renoncer au chant, Pat.

PAT.

D'ailleurs, ma poitrine ne s'en accommoderait pas.

TOM.

Point d'argent, point de ressources physiques, point de talent, bien de la simplicité d'esprit, vous m'embarrassez, l'ami Paddy; j'aurais voulu cependant faire quelque chose pour Daniel O'Dhu. — Ah! ah! voici Dick Mac-Shane. Et qui est avec lui?... Je le reconnais à sa démarche courbée, à sa casaque maritime et à ses culottes flottantes de toile de Russie; c'est le vieux Joë Crabbe, le doyen des bateliers de la Tamise. Depuis plus de soixante-dix ans, *madidus nat per freta cœrula Triton.*

PAT.

Quoi! est-ce Dick Mac-Shane qui l'accompagne avec ces habits tout fanés, un bandeau noir sur l'œil droit et un jeu de cartes passé dans la ganse de son chapeau?

TOM.

C'est lui-même. Je l'ai vu parfois plus étincelant qu'un lord et parfois plus crasseux qu'un allumeur de chandelles. Il porte un bandeau depuis qu'il s'est fait crever l'œil à l'hôtel de White par un Hollandais qu'il avait triché. Il est plaisant de voir Dick et Crabbe ensemble; c'est comme qui dirait les mendians du feu et de l'eau : l'un harponne dans l'humide élément, l'autre manie le rateau dans les *enfers.*

PAT.

Les enfers! Qu'est-ce à dire, votre honneur?

TOM.

Le voilà presque effrayé! Rassurez-vous, enfant de chœur de Saint-Patrick, c'est le nom des maisons de jeu de Londres.

SCÈNE VI.

TOM, PAT, DICK MAC-SHANE, JOE CRABBE, portant un cabas rempli de poissons.

DICK MAC-SHANE.

Vous m'avez appelé pour faire quelques parties. Voici Crabbe que j'ai rencontré en route, et qui, en passant, a voulu vous rendre visite.

JOE CRABBE.

Oui, je jette l'ancre ici, et je ne dérape pas que je ne me sois reposé.

TOM.

Je ne veux pas me brûler les doigts à vos cartes, Dick; je voulais seulement vous demander un emploi pour cette face blême de compatriote que voilà. Mais je suis mal tombé; vous m'avez tout l'air, en ce moment, de dîner chez le duc Humphrey.

PAT.

Chez un duc!

DICK MACK-SHANE, riant.

Ah! ah! le pauvre diable tombe dans le panneau.

TOM.

Le duc Humphrey, sachez-le, mon ami, est enterré à Saint-Paul, le rendez-

vous des petits-fils de grand'mère Misère. On joue aux dés et l'on mange son pain noir sur sa tombe. Le mendiant rit et dit : — J'ai dîné chez le duc Humphrey.

DICK MAC-SHANE.

Et, en disant cela, il dit qu'il n'a pas dîné. Mais ne me croyez pas si misérable, Tom; ma fortune est faite, et je suis à la veille d'être directeur d'un des premiers enfers de James-Street.

TOM.

Comment cela?

DICK MAC-SHANE.

Moi qui étais en partant ce que nous appelons en Irlande un *carrow,* c'est-à-dire un va-nu-pieds qui divertit les hameaux avec des tours de cartes, je suis devenu un académiste du jeu, un gentleman de pharaon qui coudoie des lords et des princes étrangers.

TOM.

C'est vrai! Quel exemple, Pat!

DICK MAC-SHANE.

Avec un peu moins de goût pour les vins de France et les jupes de tous les pays, j'aurais pu devenir un chevalier d'industrie des plus hauts raouts, un capitaine Rook (1) du haut monde. Je me rabats de cette vie brillante, mais scabreuse, à un établissement solide. J'étais avant-hier surintendant du bel enfer que tient la chevalière de Sommerville dans James-Street; de par l'amour, j'allais devenir directeur, mais la dame est emportée comme... Une comparaison, Tom?

TOM.

Comme la fille de Batista dans *la Femme colère* de Shakespeare.

DICK MAC-SHANE.

C'est cela. Ayant appris une petite intrigue que j'avais avec la jolie... avec une fille de taverne, elle m'a, contre tous ses intérêts, jeté dehors par les épaules ni plus ni moins qu'un valet.

TOM.

Diable! diable!

DICK MAC-SHANE.

Mais elle ne saurait se passer d'un lynx comme moi, qui dépiste dans une assemblée le *blakleg* (2) le mieux déguisé, et arrête à leur premier essor les dés docteurs (3) sur la table. Et puis, l'amour... Je lui donne vingt-quatre heures pour finir ma pénitence.

TOM.

Eh bien! ce pauvre diable pourra-t-il prendre rang parmi vos nombreux *chevaliers de l'arc-en-ciel?*

DICK MAC-SHANE.

Dans notre livrée? non, non. Il faut des hommes dressés au métier. C'est le

(1) Capitaine Corbeau, personnification du Grec.
(2) Grec, littéralement jambe-noire.
(3) *Doctours,* dés pipés.

laquais de l'escalier, grand diable galonné, qui doit manier d'une main ferme le flambeau à deux branches pour reconduire les joueurs. C'est le garçon de chambre, qui doit avoir le ton aristocratique et la toilette du valet-de-chambre intime d'un pair d'Angleterre. Pour notre portier, la règle veut que ce soit un soldat aux gardes à pied.

TOM.

Passons.

DICK MAC-SHANE.

Mais si ce Paddy a seulement quelques dispositions, il est jeune, j'en fais un *avorton*.

PAT.

Qu'est-ce que cela?

DICK MAC-SHANE.

C'est comme qui dirait un apprenti tailleur; il reçoit demi-paie en attendant qu'il taille. Voyons, l'habitant du *Teagueland*, donnez-moi vos mains? (Avec éclat.) — Malheureux! vous vous êtes livré au travail.

PAT, déconcerté.

Hélas!... oui,... monsieur.

DICK MAC-SHANE.

Voyez aussi ce cuir épais, ces doigts gonflés et lourds, ces jointures endurcies. En revanche, regardez ma main, elle est blanche, effilée et nerveuse; regardez ces doigts maigres et détachés. Y a-t-il un joueur de clavecin qui ait cette souplesse? Ce jeu de cartes que je manie ne semble-t-il pas une créature animée? Vouloir faire un avorton de ce brave homme, ce serait folie.

TOM.

Vous avez raison; mais alors qu'en faire?

DICK MAC-SHANE.

Attendez; avec cet air naïf, il jouera à merveille le personnage de *météore*.

PAT.

Météore, monsieur!

DICK MAC-SHANE.

On vous vêtira proprement; vous vous tiendrez près des joueurs, et, par des signes qu'on vous apprendra, vous nous direz les cartes du partner; vous moucherez les chandelles au moment où le tailleur fera un coup; vous...

PAT.

Mais, monsieur, c'est dépouiller le prochain, c'est offenser Dieu. Que dirait le père O'Toole, qui m'a appris les véritables voies?...

DICK MAC-SHANE.

Les oreilles me tintent. Qu'a-t-il dit, Tom?

TOM.

Vous refuseriez, Pat O'Quickly? vous refuseriez?

PAT.

Je ne puis faire le mal, votre honneur, quand ma pauvre conscience...

TOM, avec explosion.

Quoi! vous n'avez ni argent, ni infirmités convenables, ni industrie, et, quand

on trouve à grand'peine chaussure à votre pied, vous avez une conscience! Allez nu-pieds, mon ami; une conscience! Allez nu-pieds : c'est trop fort, et je vous abandonne.

JOE CRABBE.

Ne lâchez pas le câble encore, Tom; voyons si je lui trouverai place pour son hamac. Que le garçon ait seulement bonne vue, je le ferai l'apprenti de Joë Crabbe, *mudlarker*. Il faut à ce vieux loup un pilote qui lui indique sa nourriture. L'armature est bonne : je peux jouer de la rame; mais, pour la vue, il faut mettre en panne.

PAT, vivement.

Oh! que je suis aise, votre honneur! Enfin, sur l'article de la vue, je peux crier bravement : Oui. Je compterais d'ici les fils d'araignée sur la robe de cette sainte Vierge qui est dans la cour (1). Mais qu'est-ce qu'un *mudlarker?*

TOM.

Un *mudlarker* est au gratteur de ruisseau ce qu'un mineur est à la taupe, car il est gratteur de la Tamise. Si une frégate, en faisant sa toilette, laisse tomber une de ses épingles, comme qui dirait un gros clou, un de ses lacets, comme qui dirait un gros câble, autant de gagné pour le *mudlarker;* s'il tombe une caisse, la valise d'un midshipman, autant de harponné pour le *mudlarker*.

DICK MAC-SHANE.

Qu'il soit *mudlarker*, s'il se peut, car avec cette physononie placide et confiante, il n'y a que le rôle de sir Pigeon qui pourrait lui convenir dans un enfer. Mais, pour ce rôle-là, il n'a pas plus de plumes qu'il n'a de doigts et de jambes.

TOM, ricanant.

On ne peut pas même dire de lui ce que dit le brigand Langino (2) : « C'est un homme dont la poche vient de rendre l'ame. »

DICK MAC-SHANE.

Tiens, voilà Sam Scroggy qui dîne sur un coin d'une marche avec une tranche de jambon. Je vais la lui jouer, car j'ai grand'faim, et je la gagnerai. Le bon garçon se croit toujours à la veille d'une revanche avec moi, et il étudie, il étudie sans relâche. Jugez pourtant de ce qu'il a à faire pour m'atteindre : je le gagne toutes les fois, et avec *ses* cartes.

(Dick aborde Sam Scroggy. Après quelques pourparlers, Scroggy serre son dîner, et une partie s'engage.)

TOM.

C'est donc affaire réglée, Crabbe.

PAT.

Serait-il bien possible que j'eusse enfin une condition? Et quand cela?

JOE CRABBE.

Sur-le-champ. Tu vas me suivre chez mon *solicitor,* à qui je porte ce panier de poissons, parce que j'ai eu un abordage avec le *policeman*...

(1) La statue de la reine Anne.
(2) Dans *les Trois Sœurs,* comédie de Shirley.

PAT.

Quoi! pouvez-vous avoir querelle avec la justice?

JOE CRABBE.

Sans doute, car vous avez bien compris, l'ami, que celui qui se contenterait de fouiller la Tamise se mettrait à une bien petite ration, et la trouvaille d'une barrique serait aussi rare que la rencontre du *Voltigeur hollandais*. Il faut, ainsi que moi, venir en aide au hasard. Je graisse la main aux matelots qui me chippent la vieille ferraille, détournent un baril, enlèvent des carrés de toile ou des cuivres du bâtiment. On nous prévient, et nous venons tout doucement la nuit dans les eaux de notre vendeur, sans être entendus par l'officier de quart. Puis il n'y a plus qu'à éviter les policemen, les excisemen, et, si on leur échappe, il n'y a plus qu'à porter le butin chez un *fence* (1) assez peu bavard pour ne pas demander l'origine, assez aveugle pour ne pas voir la flèche du roi sur ce qu'on lui apporte.

PAT.

Oh! oh! mais, grand Dieu! c'est voler le roi.

TOM.

Eh bien?

PAT.

Toucher aux biens du roi! Jamais, non jamais, le père O'Toole ne l'aurait permis.

TOM.

Au diable ce *Pater noster!* Quand il donnait ses avis, il avait mangé son avoine, et ne s'inquiétait pas des ventres vides.

JOE CRABBE.

Qu'a-t-il donc tant à louvoyer?

TOM.

Honorer Dieu et son roi, c'est bien : soyez alors un nabab ou un chevalier de la Table-Ronde; mais, pour être un mendiant de Londres sur la terre ou sur l'onde, il n'y faut plus songer. Je suis un Tom Ruffling; vous, Pat, vous êtes ce qu'on appelle un Tom de Bedlam, c'est-à-dire un idiot... Retournez dans votre verte Érin, ou mourez de faim et de conscience dans les rues de Londres, je m'en soucie comme du fifre de la procession...

PAT.

Ah! votre honneur, songez...

TOM.

Non, je vous... (Regardant au loin.) Mais je ne me trompe pas, quelle surprise! c'est Sucky; oui, Sucky tout en pleurs, le tablier à la main et sur les yeux.

(1) Terme d'argot : recéleur.

SCÈNE VII.

TOM, PAT, JOE CRABBE, SUCKY.

TOM.

Qu'est-il arrivé à Sucky? Elle a les yeux bouffis de larmes, les joues enflammées et la coiffe en désordre.

SUCKY, sanglotant.

Ha! ha!... monsieur.

JOE CRABBE.

Voilà une fille bien gréée, et si tout est aussi bien arrimé sous ses écoutilles...

SUCKY.

Imaginez que mistress Didlington a pris Pepper à part, et lui a donné deux shellings pour le faire parler. Je ne sais pas ce qu'il lui a dit, mais j'ai vu mistress plus rouge que la braise rouler l'escalier des cuisines comme un tonneau : « Allez, gourgandine, m'a-t-elle dit avec bien d'autres vilains mots; allez embrasser votre vieux marmot, qui ne marche pas encore, bien qu'il ait été sevré depuis long-temps... »

TOM.

L'insolente!

SUCKY.

Et au même instant j'ai vu quatre ou cinq mistress Didlington qui me donnaient des soufflets; puis elle m'a sauté au chignon, m'a repris le shelling que vous m'aviez donné, et m'a mise à la porte en m'appelant voleuse, pour tromper les gens de la taverne, et sans me laisser prendre mes hardes.

TOM, se contenant avec peine.

C'est une indignité... et la tavernière me le paiera... Ce serpent de Pepper! il est près de quatre heures, et il ne va pas tarder à venir m'annoncer ma brouette, je l'attends avec impatience. Traiter ainsi ce que j'aime; cela me décide, ma foi. Cette mistress Didlington me rouerait de coups avec ma propre béquille... Celle-ci est un ange et une excellente cuisinière... Ne pleurez pas, Sucky, vous serez mistress Ruffling, n'en déplaise à qui aurait bien voulu l'être, et nous ferons des noces plus belles que celles d'un riche boucher de la cité; il y aura festin, bal et violons, et cela aux *Armes de Hanovre,* en face de *la Jarretière couronnée,* pour faire crever la Didlington de rage. Allons, il ne faut plus pleurer.

JOE CRABBE.

Oh! quand les femelles ont une voie d'eau, bon charpentier qui la bouche.

SUCKY.

C'est trop d'honneur pour votre servante, monsieur Tom; le dites-vous sérieusement?

TOM.

Si sérieusement que j'en parlais tout à l'heure à cet Irlandais; n'est-il pas vrai, Pat?

PAT.

En effet, votre honneur me l'a dit.

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, PEPPER, UN PORTEUR.

(Une chaise cheminant sur deux roues criardes, et traînée par un porteur déguenillé, vient s'arrêter au bas des escaliers. Pepper la précède.)

PEPPER.

La chaise de son honneur.

TOM.

Approchez, petite engeance; approchez, que je vous rompe les os; approchez, scorpion.....

PEPPER.

Monsieur, y pensez-vous? Vous me dites là autant de *n'approchez pas*. Qu'ai-je donc fait?

TOM.

Vous avez distillé votre venin, petite créature empoisonnée, sur le compte de Sucky, qu'on a battue et chassée. Qu'avez-vous à dire?

PEPPER.

Puisque vous savez tout, j'ai à dire que deux shellings sont toujours bons à gagner, n'importe à quel prix.

JOE CRABBE à Pat.

Écoutez, flandrin, les idées raisonnables qu'exprime un enfant dans un âge si tendre.

TOM.

Gagnez les shellings de la Didlington, vous n'aurez plus les miens, et cette fois je vous congédie bel et bien. Vous viendrez demain pour vous faire payer les six pence que je vous dois.

PEPPER.

Comme vous voudrez, monsieur; mais c'est une demi-couronne que vous me devez.

TOM.

Saperment! une demi-couronne!

PEPPER.

Vous me l'avez promise devant Sucky, qui est ici.

SUCKY.

Devant moi?

PEPPER.

Oui, Sucky; aussi vrai que Dick.....

SUCKY, vivement.

Je crois me le rappeler, en effet.

TOM, à Pepper d'un air soupçonneux.

« Aussi vrai que Dick... » avez-vous dit?

PEPPER.

Aussi vrai que Dick parle en ce moment au laquais galonné de la Sommerville, qui lui pardonne sa souillon de taverne, la servante des *Armes de Hanovre*.

TOM.

Nous verrons pour cette demi-couronne... Crabbe, je vous invite à mes noces, et vous, avorton pernicieux, disparaissez de devant moi.

PEPPER.

Quoi! votre honneur, vous vous mariez! je mériterais d'être votre garçon de noces, c'est moi qui vous marie. Je vous ai montré que mistress Didlington était mistress Tempête, et que miss Sucky pleure en recevant des soufflets et ne les rend pas, ce qui est précieux pour une femme. Qui vous apprêterait votre carry à l'indienne avec sa bonne dose d'épices, si vous n'aviez pas Sucky? Qui pétrirait vos puddings à point comme les belles mains de Sucky? Vous étiez indécis; je vous ai décidé et préservé peut-être d'une sottise.

TOM.

Le petit coquin! quelle langue effilée! Tu auras ta demi-couronne, mais je ne te veux plus pour laquais.

JOE CRABBE.

Oui, mais ce goujon à l'œil vif me plaît. As-tu bonne vue, petit?

PEPPER.

Je vois jusque dans les poches. Est-ce pour naviguer bord à bord avec vous?

JOE CRABBE.

Oui.

PEPPER.

Place perdue, place retrouvée.

JOE CRABBE.

Eh bien! prends ce cabas et allons-nous-en de conserve. Au revoir, Tom et la société, et à vos noces.

SCÈNE IX.

TOM, PAT, SUCKY.

PAT, à lui-même.

Ochone! Chacun trouve pain et gîte: ce tricheur mauvais sujet, cette fille complaisante et le petit fripon. (A Tom.) Ah! votre honneur, je vois mon erreur dans tout son jour; non, le métier de gueux à Londres n'est pas fait pour moi. Que vais-je devenir! Je ne suis rien, je ne sais rien, je ne peux rien. Je n'ai plus qu'à me jeter dans la Tamise, car je ne suis qu'une pauvre créature bonne seulement à ne pas faire le mal. (Il se lève.)

TOM.

Non, non, Pat, arrêtez! Vous avez bien peu de chose pour vous en effet, mais pourtant vos médiocres qualités pourront vous donner un médiocre emploi. Un honnête homme est toujours utile à quelqu'un, rarement à lui-même. Conduisez-moi à ma chaise; soutenez-moi d'un côté, pendant que Sucky me soutiendra de l'autre, et écoutez. (Il descend lentement, appuyé sur eux.) Qu'aviez-vous pour vos meilleurs repas en Irlande?

PAT.

De belles pommes de terre dans leur robe, cuites sous la cendre, mais sans sel, ou un *scudan rhu.*

TOM.

Hein?

PAT.

Un hareng salé, veux-je dire.

TOM.

Eh bien! j'ai renvoyé mon petit laquais Pepper qui buvait mon wisky et me désolait par ses voleries; je vous promets de vous donner par jour du *tommy le mou* (1) tant qu'il vous plaira, avec une couple de *soldats.*

PAT.

Des soldats?

TOM, souriant.

Il faut tout lui dire : c'est ainsi que, dans notre argot, nous disons des harengs rouges. Le dimanche, vous aurez une cruche de bière et une tête de mouton pour régal. Je vous donnerai mes habits usés, et de la monnaie au jour de Noël ou à tel autre jour de fête. Allez-vous dire cette fois : Tope!

PAT.

Oui, oui, certes! et je le dis sur-le-champ pour que vous ne rompiez pas le marché.

TOM.

Dorénavant, Pat, vous êtes à mes ordres.

PAT.

C'est dit, votre honneur... Hélas!

TOM.

Un soupir! N'êtes-vous pas satisfait d'avoir trouvé à la fin un gîte et une écuelle?

PAT.

Sans doute, sans doute; mais je n'en suis pas encore revenu. Que mes idées étaient différentes ce matin! Avoir seulement l'ambition d'être gueux, et ne pouvoir se faire que le valet d'un gueux, ah! votre honneur, c'est bien dur!

TOM.

Il en est ainsi pour toutes les imaginations échauffées. On voit les autres arrivés à la fortune, on écoute leurs récits, et on se prépare un triste réveil. Oui, l'on se crée des chimères, l'on fait de beaux rêves, on veut toucher de la main ces belles espérances, on part...

ON PART POUR ÊTRE ÉVÊQUE, ET L'ON DEVIENT... SONNEUR.

On arrive à la chaise. Tom Ruffling laisse galamment Sucky monter la première et monte lui-même; le porteur tire; Pat O'Quickly pousse par derrière, et le tout disparaît dans une des rues de Londres.

ROLLAND DE VILLARCEAUX.

(1) Du pain.

L'ITALIE

ET LA

RÉVOLUTION ITALIENNE DE 1848.

LA RÉVOLUTION ET LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

La révolution de février a été comme la première scène d'un drame qui s'est continué depuis sur les théâtres les plus divers, et dont l'Europe entière attend encore le dénoûment. Aux événemens de Paris ont répondu d'abord ceux de Vienne et de Berlin, puis le réveil de l'Italie. La nouvelle de la révolution de Vienne n'a pu pénétrer dans les provinces soumises à l'Autriche sans faire éclater partout l'insurrection sur son passage. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, l'esprit d'imitation n'entrait pas seul dans ce soulèvement spontané des Italiens du nord : il s'agissait avant tout pour eux de devancer le moment où, par des concessions libérales, l'Autriche chercherait à combattre de nouveau l'élan des populations vers l'indépendance. Telle est la pensée qui détermina un soulèvement général du Tessin à l'Adriatique, et, provoquées par la même cause, les deux révolutions de la Vénétie et de la Lombardie éclatèrent presque simultanément.

On sait à travers quelle série de désastres la révolution lombarde, commencée sous de si nobles auspices, est venue aboutir à la plus douloureuse catastrophe (1). Moins brillante dans ses débuts, moins régulière dans ses développemens, la révolution de la Vénétie ne mérite pas moins que celle de Milan l'attention sympathique des amis de la cause italienne. L'habileté a pu manquer aux chefs de ce mouvement, mais non la droiture, et, si leurs actes ont donné quelquefois prise à la critique, du moins leur fermeté n'a-t-elle jamais été en défaut. C'est peut-être à cette précieuse alliance de la fermeté et de la droiture que Venise, plus heureuse que Milan, doit d'avoir pu défendre jusqu'à ce jour, même après de cruels revers, le drapeau reconquis de son indépendance. Désormais il faudra renoncer aux lieux communs qui avaient cours depuis trop long-temps sur le caractère vénitien. Ce peuple, qui passait pour le type de l'insouciance, de la servilité, de la corruption souriante, donne à l'Europe un grand exemple. Depuis cinq mois, il soutient un blocus étouffant; chaque jour, il entend gronder le canon, il voit les bombes raser la mer à quelques pas de ses maisons. Privé de toute ressource, puisque le sol qui le porte ne peut pas le nourrir, abandonné par des alliés auxquels, dans l'espoir d'un concours vainement attendu, il s'était soumis comme à des maîtres, le peuple vénitien ne perd pas courage, et se dépouille de sa dernière obole pour offrir à son gouvernement les moyens de soutenir l'état. Il a rompu avec toutes les habitudes, avec tous les souvenirs de la vie de luxe et de repos qui lui était familière. Il paraît résolu à tout souffrir, à tout sacrifier, plutôt que de perdre sa liberté. Un tel spectacle offert par Venise ne sera pas compté assurément parmi les faits les moins étranges et les moins curieux de notre époque.

Cette étrangeté même, à vrai dire, a contribué à égarer l'opinion sur le compte des Vénitiens. On les a jugés d'abord avec une sévérité qui prenait sa source dans des préventions surannées. La mauvaise réputation du peuple vénitien lui a porté malheur en cette circonstance. Lorsque la république fut proclamée à Venise, on ne vit là d'abord qu'une folle boutade d'orgueil national. On crut à une résurrection ridicule de la vieille république de Saint-Marc, avec son doge, ses inquisiteurs, ses gondoles à soupape et sa police invisible. Il n'y eut pas jusqu'à la ressemblance purement fortuite du nom du président du gouvernement provisoire avec celui du dernier doge de la sérénissime république qui ne fournît prétexte à des insinuations malveillantes. Quelques proclamations adressées par le gouvernement aux habitans des provinces ioniennes semblèrent dirigées contre la domination an-

(1) Voyez, dans les livraisons du 15 septembre et du 1er octobre, les articles sur la révolution lombarde.

glaise et tendre à recomposer l'ancienne maîtresse des mers aux dépens de la puissance incomparablement supérieure qui lui a succédé. Il n'y eut, dès-lors, ni assez de mépris ni assez de sarcasmes pour la pauvre Venise. Aujourd'hui pourtant les faits commencent à être mieux compris : l'attitude de Venise n'a justifié aucune des accusations dirigées prématurément contre elle. Le moment est donc venu d'apprécier sainement les principaux actes qui ont déterminé et suivi l'établissement de la nouvelle république vénitienne. L'exposé calme et fidèle de ces actes suffira, je l'espère, à faire juger avec plus de modération et d'équité la conduite de Venise dans les derniers événemens de l'Italie.

I.

Lorsque la république de Saint-Marc disparut devant la volonté victorieuse de la France, le peuple vénitien, surpris, ne se rendit pas bien compte de la transformation qui allait s'accomplir. Le sentiment de la nationalité n'était pas alors fortement développé en Italie; rien ne rattachait le gouvernement au peuple, et la chute du premier n'émut que faiblement le second. Plus tard, Venise fut peut-être celui de tous les états italiens qui fut le plus facilement entraîné dans le piége que le cabinet autrichien tendit, en 1814, à l'Italie. Lorsque la combinaison d'un état indépendant, qui devait comprendre, sous le protectorat de l'Autriche, toute l'Italie du nord, fut proposée aux libéraux italiens de 1814, Venise et les provinces de la terre ferme crurent entrevoir pour elles-mêmes un avenir paisible et honorable. Jamais, si ce n'est pendant la trève connue sous le nom de paix de Campo-Formio, cette ville n'avait connu par expérience le poids du joug autrichien, ni l'art exquis avec lequel la politique du cabinet de Vienne sait, au besoin, serrer les nœuds d'une alliance pour en faire une chaîne. Venise crut naïvement que la domination étrangère n'était représentée que par la conquête française, et qu'un gouvernement qui invoquait pour s'établir le concours de la nation soumise à son autorité ne pouvait s'arroger, vis-à-vis de cette nation, les droits d'un vainqueur sur des vaincus. C'est là le secret de la prompte adhésion donnée par Venise et la Vénétie aux traités de 1814 et 1815, ainsi que des démonstrations d'attachement que le peuple vénitien n'épargna pas à la famille impériale et à la nation autrichienne. Venise avait pris au sérieux les promesses de François Ier et de M. de Metternich. La France lui avait enlevé sa liberté, l'Autriche offrait de la lui rendre : Venise accueillit avec transport une protection qui ne semblait pas devoir se changer en tyrannie.

L'ancienne république de Venise n'avait pas accoutumé le peuple à s'ingérer dans les affaires de l'état, ni à se préoccuper des questions de liberté et d'indépendance. Un peuple élevé à pareille école était un

héritage précieux pour l'Autriche. Aussi ne négligea-t-elle rien pour l'entretenir dans ces heureuses dispositions et y réussit-elle pendant plusieurs années. L'énergie du caractère national, brisée par un long et cauteleux despotisme, ne s'était pas encore ranimée. Le peuple ne souffrait guère. Sobre et pieux comme tous les peuples du midi, il avait peu de besoins, et les satisfaisait aisément par un travail modéré. Les grandes familles ne s'étaient pas d'ailleurs encore exilées de Venise. L'homme du peuple qui avait tous les jours l'honneur de conduire son excellence Zen ou son excellence Corner devant le perron de leur palais, dans la gondole qui avait porté leurs ancêtres, ne pouvait croire à la décadence de son pays. A ses yeux, Venise était encore la reine des mers chantée par les poètes et admirée par les voyageurs. Rien n'était changé pour elle, puisqu'aucun signe extérieur ne révélait son déclin.

Peu à peu cependant les signes de déclin se multiplièrent, et il fallut bien y croire. Les Zen, les Corner s'éloignèrent, et leur exemple fut suivi par d'autres descendans des plus nobles familles. Ils allaient, loin des lieux témoins de leur grandeur passée, chercher les moyens de soutenir une chétive existence. Leurs palais passèrent dans des mains étrangères; des banquiers, des princes russes, des danseuses même se partagèrent ces demeures illustrées par de glorieux souvenirs, et les chefs-d'œuvre dont les artistes vénitiens les avaient parées. L'arsenal, où tant de milliers d'ouvriers gagnaient leur vie en construisant des vaisseaux, en préparant des armes à la sérénissime république, ne fut bientôt plus qu'un désert immense où, sous la surveillance des sentinelles autrichiennes, quelques matelots désœuvrés erraient à l'aventure. Non loin de la ville ainsi déchue, s'éleva une ville moderne spécialement protégée par le gouvernement autrichien, vers laquelle le commerce, le mouvement et la vie, qui abandonnaient Venise, se portèrent rapidement, encouragés par la qualité de port franc accordée à Trieste. Lorsque cette qualité de *port franc* fut étendue à Venise même, le courant vivificateur s'était déjà établi entre le commerce oriental et Trieste, et la concession arrachée par les réclamations des négocians vénitiens ne fit que retarder de quelques années la ruine inévitable et définitive de l'antique cité.

Je me trompe fort, ou ce qui blessa au cœur le peuple vénitien, ce fut surtout cet appauvrissement, qui eut pour première conséquence l'émigration des anciennes familles inscrites au livre d'or. Dans cette ville où la monotonie de l'existence livre les ames sans distraction au courant de leurs pensées ou de leurs sentimens, le peuple, errant devant les monumens de sa gloire, sur ses places ou dans ses ruelles désertes, commença à réfléchir sur la destinée singulière de sa belle patrie. Comment, se demandait-il, expliquer une chute aussi rapide? A quelles mains coupables fallait-il l'imputer? Il y avait encore des vieillards

qui, nés sous la république de Saint-Marc, avaient grandi sous elle et assisté à sa ruine. Bientôt se réveilla chez les Vénitiens un amour profond pour cette mère méconnue dont trop long-temps on avait oublié l'histoire. Ceux qui se sont plu quelquefois à questionner les gens du peuple de Venise sur leur ancienne république savent avec quelle vivacité naïve s'exprimait leur sympathie pour le gouvernement des doges, avec quelle chaleur ils repoussaient les accusations portées contre lui. Je n'oublierai jamais, pour ma part, un curieux exemple de ce culte des Vénitiens pour leurs vieux souvenirs. Je visitais les prisons ducales nommées les *Puits*, conduite par un vénérable gardien qui avait entrepris de me démontrer que la calomnie seule avait pu décrire ces cachots comme des lieux malsains, obscurs et humides. Nous étions arrivés dans une des plus sombres cellules, je m'étais arrêtée devant une inscription gravée sur une muraille et conçue à peu près en ces termes : « Moi, prêtre de l'église, je languis ici depuis dix-sept années, et j'appelle la mort. » Mon guide s'aperçut de l'effet que cette inscription produisit sur moi : mais il ne se déconcerta pas dans son étrange apologie : — « Vous croyez peut-être que ces lignes disent vrai, madame, s'écria-t-il : détrompez-vous. Tout cela est pure fiction. Ce prêtre n'a jamais été enfermé ici. Le tribunal l'a fait partir et lui a donné de quoi vivre en pays étranger. On a écrit cela tout simplement pour faire croire à la sévérité du tribunal et pour effrayer le peuple. Telle était alors la politique de notre gouvernement. L'état n'avait d'autre force que l'*opinion;* c'était par l'*opinion* qu'il se faisait respecter. Aujourd'hui, on range des canons sur la place Saint-Marc, et, derrière les canons, des soldats la mèche en main. Lequel des deux systèmes vaut le mieux? » En écoutant cette sortie de mon guide, je ne pouvais m'empêcher de reconnaître qu'il exprimait avec une énergie pittoresque des sentimens qui lui étaient communs avec le peuple vénitien tout entier.

Les esprits étaient ainsi disposés, lorsque Pie IX monta sur le siége de saint Pierre et reconnut solennellement les droits des Italiens à l'indépendance. La police autrichienne se fiait sur la douceur et l'insouciance caractéristiques du peuple vénitien. Aussi laissa-t-on pénétrer jusqu'aux lagunes les récits des démonstrations enthousiastes qui saluaient à Rome l'avénement d'une politique nouvelle. Certains mots échappés au pontife circulerent et furent répétés avec émotion. Quelques hommes entourés du respect de tous s'efforcerent en même temps d'éclairer les Vénitiens sur la portée des événemens qui s'accomplissaient dans le reste de l'Italie. Les malheurs de Venise, son abaissement, la nécessité de s'élever à une existence plus digne, les moyens d'atteindre ce but encore lointain, tels furent les objets d'un enseignement qui s'adressa spécialement aux classes populaires. Cet enseigne-

ment porta ses fruits. Le peuple de Venise a l'intelligence vive et cultivée. Tout Vénitien sait lire, et lit de préférence les plus exquis, les plus sublimes de nos poètes. Quel est le matelot ou le colporteur des lagunes qui ne sache par cœur les plus beaux passages du Tasse et de l'Arioste, et qui n'essaie de les imiter dans ses naïves improvisations? Quelques mots suffirent pour éclairer des hommes ainsi préparés sur leurs forces et leurs devoirs. Les Vénitiens comprirent vite pourquoi les familles qui avaient illustré la république traînaient dans l'exil une vie misérable, pourquoi leurs beaux palais étaient passés à des maîtres étrangers, pourquoi les voyageurs qui débarquaient dans la ville des lagunes s'arrêtaient étonnés devant les pauvres et chétives boutiques de *mercieria* et haussaient les épaules en souriant avec dédain, pourquoi l'arsenal ne renfermait plus qu'un ou deux bateaux hors de service, pourquoi les négocians faisaient faillite ou allaient s'établir à Trieste. Le peuple embrassa toutes ces questions d'un seul regard, et la solution lui en parut facile; elle se rattachait d'ailleurs à ses sentimens les plus chers, aux regrets qu'éveillait en lui le nom même de sa république : c'était la domination autrichienne qui devait porter la peine des malheurs de Venise.

Cet ardent patriotisme du peuple vénitien ne se retrouvait malheureusement pas chez la classe moyenne, à laquelle appartenait la tâche de l'instruire et de le guider. Depuis la chute de la république de Saint-Marc, Venise, reléguée au fond de ses lagunes, avait été comme séquestrée de tout mouvement intellectuel, scientifique, commercial ou industriel; aucune carrière ne s'offrait, par conséquent, à l'intelligence et à l'activité de ses enfans. Que devient la nombreuse cohorte des hommes de loi, là où la propriété s'est immobilisée faute du mouvement des capitaux, où aucune réforme ne peut être introduite dans la loi, où les procédures sont entièrement conduites par les juges, où le nombre des contrats diminue de jour en jour? Que deviennent les savans et les hommes de lettres là où tout livre étranger est sévèrement proscrit, où tout écrit nouveau est soumis à l'interprétation d'un censeur ignorant même la langue dans laquelle il est rédigé, là enfin où la persécution, s'acharnant aux travaux de l'esprit, restreint aux plus étroites limites l'horizon de la vie? Cette situation humiliante avait exercé sur la classe moyenne une fâcheuse influence. Ne pouvant s'élever aux honneurs par les travaux de la vie publique, elle chercha un dédommagement dans l'intrigue. La cour du vice-roi et du gouverneur fut son théâtre. Cette attitude d'une partie de la classe moyenne à Venise explique les faux jugemens qu'on portait, avant 1848, sur la population tout entière. Le moindre événement qui intéressait de près ou de loin la famille impériale, le mariage d'un archiduc, la naissance d'un prince, faisait épanouir sur le bord des lagunes toute une ri-

sible moisson d'odes et de sonnets. Les premiers écrits où l'on attaqua l'Autriche au nom de l'indépendance italienne étaient accueillis, en revanche, par un concert assourdissant de sarcasmes et d'imprécations. Enfin, pendant que la presse clandestine travaillait incessamment à répandre dans toute l'Italie les sentimens de patriotisme et de nationalité, Venise seule demeurait muette, et je ne sache pas que, ni en 1846 ni en 1847, un seul écrit inspiré par les idées nouvelles soit sorti de ses presses pour aller grossir le flot de publications politiques qui inondait, à cette époque, le reste de la péninsule. Ce n'est pas Venise néanmoins, nous le répétons, qu'il fallait, en cette circonstance, accuser de tiédeur, mais une partie de sa population, qui manquait nécessairement de l'indépendance du caractère, parce qu'elle n'avait pas l'indépendance de la position.

La noblesse résumait en elle les penchans, bien distincts pourtant, des deux classes dont je viens de parler. Quelques représentans des familles patriciennes avaient oublié leur passé et s'étaient courbés sans regrets devant la majesté de la puissance impériale. Aujourd'hui encore, plus d'un nom, jadis illustre dans les fastes de Venise, est inscrit sur les cadres de l'armée autrichienne; mais aussi combien de nobles vénitiens ont préféré à des honneurs trop chèrement achetés le titre de maître d'école dans un village de France ou d'Amérique! combien ont caché leur nom sous un nom plus obscur pour ne pas éveiller la curiosité des indifférens, et exercent d'humbles professions! combien, mieux traités par la fortune, ont conservé de quoi vivre dans une mansarde de leur palais en ruine, et s'efforcent d'oublier, dans l'étude et l'espoir d'une vie meilleure, les douleurs de la vie présente!

Les Bandiera étaient de Venise, et ils appartenaient à une famille patricienne. Leur père portait le titre d'amiral au service de l'Autriche. Destinés à la même carrière, ses deux fils furent élevés dans le collége de la Marine, institution italienne dans un pays soumis à l'Autriche et restée complétement à l'abri des influences étrangères. Ce fut peut-être à cette éducation toute nationale que les jeunes Bandiera durent l'exaltation généreuse dont ils furent victimes. Entrés de bonne heure dans la marine autrichienne, ils s'enrôlèrent bientôt dans l'immense association connue sous le nom de la *jeune Italie*. La triste et courte histoire de leur expédition en Calabre a été souvent racontée; ce qu'on sait moins, c'est que Mazzini, le chef de la *jeune Italie*, avait désapprouvé la tentative des jeunes Vénitiens, et les lettres qu'il leur écrivit sont là pour témoigner des efforts qu'il fit pour les en dissuader. Quoi qu'il en soit, les Bandiera persistèrent dans leur projet: l'uniforme autrichien leur pesait, ils coururent au martyre. Les derniers détails de cette triste légende ne sont pas les moins émouvans. Le père des jeunes victimes envoya sa démission à l'empereur et devint aussitôt

l'objet de la malveillance la plus active de la part du gouvernement. Quant à Mme Bandiera, elle ignora toujours l'affreux événement qui l'avait laissée sans famille. On lui dit que ses fils étaient morts pendant une tempête, un coup de vent les ayant jetés à la mer et la fureur des vagues ayant rendu toute recherche impossible. Hélas! si le récit présentait quelque invraisemblance, ce n'était pas la pauvre mère qui eût pu le remarquer, car, en apprenant qu'elle n'avait plus de fils, elle avait perdu la raison.

Lorsque de pareilles catastrophes frappent une famille illustre ou du moins bien connue dans un pays, le peuple en éprouve un contre-coup violent, et quelque chose de grave, de respectable, de sacré, semble s'étendre sur tout ce qui touche ou ce qui approche la famille ainsi frappée. En effet, la mort des Bandiera parut dépouiller la noblesse vénitienne de ce je ne sais quoi de frivole qui la distinguait jusque-là. Le peuple la considéra avec plus de respect, et elle-même se sentit comme grandie de tout le malheur et l'héroïsme qui avaient été le partage d'un de ses membres. Deux nobles vénitiens venaient de jouer le premier rôle dans une scène tragique; la noblesse de Venise endossait pour ainsi dire la robe virile.

Ce fut encore à Venise que se rassembla, en septembre 1847, le dernier congrès scientifique. Des symptômes menaçans montrèrent dès-lors combien l'esprit public avait fait de progrès à Venise en quelques années. Le renvoi subit et brutal du prince de Canino et de son secrétaire, M. Masi, qui s'étaient rendus au congrès à travers une suite d'ovations populaires, excita une indignation générale. Deux hommes, entre autres, se préparèrent dès ce moment à la lutte; ces deux hommes, une fois entrés dans la voie de l'opposition, ne devaient plus reculer : c'étaient MM. Tommaseo et Manin.

M. Manin est un avocat distingué par son talent et sa probité. La première occasion où se révélèrent son éloquence et son patriotisme fut la mesure inouie en vertu de laquelle le chemin de fer de Venise à Milan, à moitié exécuté aux frais des Lombards-Vénitiens, allait passer entre les mains des Viennois et sous leur direction, sans qu'aucun dédommagement fût alloué aux anciens propriétaires dépouillés par le décret impérial. C'est devant l'assemblée générale des actionnaires que M. Manin défendit les intérêts italiens engagés dans cette question, et proposa d'organiser contre les prétentions de l'Autriche une résistance légale. Les actionnaires, convaincus d'avance de l'inutilité de toute opposition, ne se rangèrent pas à l'opinion du courageux orateur, mais tous gardèrent le souvenir de sa parole énergique et brillante. Venise avait écouté M. Manin avec une reconnaissance qu'elle se réservait de lui prouver plus tard.

Né en Dalmatie, M. Tommaseo n'est pas seulement, comme M. Manin,

un ardent patriote : c'est un penseur et un écrivain d'élite. Une piété tolérante, une imagination vive et poétique, une vaste érudition, s'unissent, chez M. Tommaseo, à un noble caractère. M. Manin avait protesté contre l'Autriche au nom des intérêts matériels de l'Italie : il appartenait à M. Tommaseo de prendre en main la défense des intérêts intellectuels, et c'est ce qu'il fit en saisissant l'occasion qui lui était offerte par la réunion du congrès pour tenter une démarche dont la docte assemblée n'osa pas malheureusement partager avec lui la responsabilité glorieuse. Il s'agissait de la loi autrichienne de censure. Cette loi ne sanctionne aucune des vexations auxquelles la pensée est soumise dans l'empire, plusieurs de ses dispositions sont même assez conciliantes; mais, ainsi que cela arrive pour toute chose en ce pays, les prescriptions libérales de la loi ne sont pas exécutées, et le magistrat se borne à en observer, avec un zèle exagéré, la partie restrictive (1). M. Tommaseo demandait, dans le mémoire qu'il adressait au pouvoir central, la remise en vigueur des dispositions libérales de la loi de censure. Il avait sollicité en même temps des savans du congrès réuni à Venise l'appui de leur adhésion solennelle, dont leur signature, placée au bas du mémoire, eût été le gage; mais le congrès rejeta cette proposition sans même la discuter. L'honneur de sa démarche courageuse resta donc tout entier à M. Tommaseo.

L'effort tenté par M. Tommaseo pour amener le congrès scientifique dans les voies de l'opposition légale, M. Manin le renouvela bientôt auprès d'une autre assemblée, que son caractère préparait mieux à un rôle politique. M. Nazzari, député de la province de Bergame à l'assemblée centrale de Milan, venait de présenter à ses collègues un projet de rapport et de pétition tendant à réclamer du gouvernement autrichien l'exécution des promesses de 1814 et de certaines lois libérales tombées en désuétude. M. Manin résolut de suivre au sein de la congrégation centrale de la Vénétie l'exemple donné à Milan par M. Nazzari. Il fit entendre à cette assemblée de mâles et sévères paroles, qui ne trouvèrent pas d'écho dans l'auditoire même, trop peu accoutumé encore à un pareil langage, mais qui furent accueillies avec reconnaissance par tous les amis éclairés de la cause italienne. Après cette double expérience tentée auprès du congrès scientifique et de la congrégation centrale, MM. Manin et Tommaseo comprirent qu'il fallait se mettre en rapports plus directs avec la population, et y chercher le point d'appui que les corps constitués leur refusaient; mais cette population, la con-

(1) Il en est de même pour la loi organique des communes en Autriche. On se demande comment cette loi, la plus libérale et la plus démocratique de l'Europe, a pu être dénaturée par l'interprétation des magistrats au point de consacrer l'asservissement presque complet des populations rurales. Ces abus d'interprétation se reproduisent au reste toutes les fois qu'il s'agit d'appliquer en Autriche une des lois libérales de Léopold Ier ou de Joseph II.

naissait-on bien? qui pouvait répondre de sa fermeté, de son énergie? Ce fut encore M. Tommaseo qui se chargea de sonder le terrain à ses risques et périls.

L'enceinte de l'Athénée de Venise fut la nouvelle arène que M. Tommaseo choisit, comme un terrain plus favorable, pour y commencer sa lutte pacifique. L'Athénée de Venise est, comme tous les établissemens de même nom, un centre de réunions et de solennités littéraires. C'est là que M. Tommaseo se rendit, le 23 décembre 1847, pour y développer sa proposition sur la loi de censure dans un discours qui concluait à réclamer une application plus libérale de cette loi par une pétition rédigée et signée séance tenante. « L'honneur de la nation, dit-il en terminant, demande un acte, plusieurs actes de courage civil, au moyen desquels l'opinion publique soit manifestée clairement et unanimement. De pareils actes seront une source inépuisable de bienfaits. Le temps presse... nos gouvernans le savent. Loin de s'effrayer ou de s'indigner d'actes semblables, ils nous en estimeront davantage... Le silence, en pareil cas, serait une bien plus terrible menace... Nous sommes restés assez long-temps muets,... et il nous faut pour parler du courage, puisque, dans la Vénétie plus qu'en toute autre partie de l'Italie, il y a péril à élever la voix; c'est pourquoi j'élève la voix et j'abandonne pour quelques instans ma solitude chérie, je fais violence à mon caractère et à mes habitudes, et je vous prie, ô Vénitiens, d'accueillir mes paroles fraternelles avec l'affection qui me les a dictées. Fatigué et humilié des cruels sarcasmes que certains Italiens osent lancer contre nous, j'ai répondu à nos détracteurs que les Vénitiens conservent le souvenir de leur glorieux passé, et qu'ils méritent un honorable avenir. »

Pour comprendre l'effet de ces paroles, il faut bien se rappeler quel était celui qui les prononçait. Ce n'était ni un fougueux démagogue ni un conspirateur étourdi. C'était un homme grave, justement respecté, et dont le front avait pâli dans d'austères études. Tout portait, dans le discours de M. Tommaseo, l'empreinte du calcul et de la réflexion; rien n'y sentait l'emportement et la colère. Aussi l'étonnement timide qui s'était d'abord emparé des auditeurs fit-il bientôt place à une bruyante sympathie. L'orateur put à peine achever, tant le public était impatient de lui témoigner son adhésion et de partager les dangers de son entreprise. Et lorsqu'après un court silence M. Tommaseo, étendant la main sur une feuille de papier blanc placée sur la table, dit à l'assemblée : « Je propose de signer sur-le-champ la pétition dont j'ai parlé, le voulez-vous? » le cri d'assentiment fut unanime. Lecture de la pétition fut alors faite par M. Tommaseo, et les nombreuses signatures qui la couvrirent (1) dès ce jour même ainsi que les jours suivans

(1) M. Tommaseo envoya le manuscrit de son discours à un fonctionnaire autrichien

prouvèrent que la population de Venise avait compris l'appel du patriote dalmate.

La série des échecs était épuisée, et de nouveaux succès devaient suivre celui-ci. La congrégation municipale (sorte de conseil-général) engagea la congrégation centrale (sorte de représentation nationale) à réclamer du pouvoir la révision ou tout au moins la fidèle exécution de la loi de censure dans toutes ses parties. La loi de censure devenait une arme puissante de résistance légale à l'Autriche. Demander la fidèle exécution de cette loi, c'était se renfermer dans des limites assez étroites pour ne laisser au pouvoir aucun motif valable de refus. Aussi la majorité de la population concentra-t-elle d'abord sa sollicitude sur cette question, non qu'elle fût la plus importante de toutes celles qu'il y avait à résoudre, mais parce qu'elle se prêtait le mieux à un débat pacifique.

Tandis que la question de la censure préoccupait exclusivement la foule, les chefs de l'opposition ne s'en tenaient pas à cette première manifestation. Déjà ils cherchaient à transporter la lutte sur un nouveau terrain. C'est ainsi que procèdent toujours les éclaireurs politiques, et ceux qui règlent leur marche sur leurs mouvemens les taxent parfois de témérité et de précipitation, lorsqu'ils devraient reconnaître que sans ces chefs audacieux ils ne feraient jamais un pas vers des horizons nouveaux. Les peuples oublient trop souvent que l'on ne peut être à la fois le guide et le gardien, la lumière du phare et la flamme du foyer. Au moment même où Venise tout entière, son conseil municipal en tête, demandait à grands cris l'exécution de la loi sur la censure, MM. Tommaseo et Manin mirent en avant les promesses de 1815, ils parlèrent de l'indépendance promise par l'Autriche et garantie par les autres puissances. Quelques jeunes gens s'unirent à eux; Venise vit paraître un grand nombre d'écrits de tout genre, lettres, pétitions, projets d'adresses, sur la question de l'indépendance. L'opposition à l'Autriche se révélait sous un nouvel et plus redoutable aspect.

Les promesses de 1815 n'avaient pas été faites seulement aux chefs du parti appelé à cette époque le parti libéral, et qui invoquait le pro-

le baron de Rubeck, en y joignant une lettre dont voici un curieux passage : « Je présente mon discours et en demande l'impression à Vienne même. La défendre serait inutile, puisque plusieurs copies en sont répandues à cette heure en Italie; la permettre serait à la fois digne et prudent, puisque cela prouverait que l'Autriche nous écoute et nous comprend. D'autres instances suivront bientôt cette demande. Il nous faut un gouvernement conforme au génie de la nation, des députés qui représentent efficacement la volonté de cette nation, la faculté pour tous les citoyens de manifester leurs désirs au moyen de la presse. Dans ces trois choses, ce pays trouvera la paix, et l'Autriche le salut. Sans elles, le déshonneur et la ruine augmenteront de jour en jour; les revenus ne suffiront pas aux dépenses, le gouvernement fera double faillite.... Il faut ou reconnaître nos droits ou périr après une agonie d'autant plus maudite, qu'elle sera plus longue. »

tectorat de l'Autriche uniquement par haine de la France. Elles avaient été faites aux représentans de tous les souverains de l'Europe, et inscrites, après de mûres délibérations, dans des traités solennels. Cependant le peuple vénitien avait ignoré long-temps quel était le vrai caractère, quelle était la portée de ces promesses. La politique autrichienne n'avait rien négligé pour persuader aux Lombards-Vénitiens que les droits de l'empire sur leur royaume avaient leur source et leur sanction dans la conquête. Elle présentait la domination française comme un accident, comme une tempête passagère après laquelle tout était rentré dans l'état normal. A l'entendre, les provinces lombardes et vénitiennes appartenaient de temps immémorial à la dynastie de Hapsbourg. Il importait donc beaucoup à l'Autriche qu'on ne divulguât point l'histoire des stipulations passées entre elle et les envoyés des Lombards-Vénitiens devant les représentans des puissances alliées. L'existence seule de ces stipulations suffisait en effet à ruiner toutes les prétentions de l'Autriche. Pourquoi faire et accorder des conditions, quand on a pour soi des droits imprescriptibles? pourquoi acheter par des concessions ce qu'on possède déjà? — Apprendre aux Vénitiens que la cause de leur indépendance était aussi celle du droit, c'était ébranler profondément la puissance autrichienne, car c'était lui enlever, aux yeux des plus timorés, son dernier prestige. Lorsque les populations apprirent que la cession du royaume lombard-vénitien à l'Autriche n'avait été faite que sous de certaines conditions que l'Autriche n'avait jamais remplies, il s'ouvrit devant elles comme un nouvel horizon, et ceux qui s'étaient crus long-temps condamnés à l'esclavage par une loi mystérieuse se sentirent tout d'un coup élevés au même rang que leurs maîtres.

L'influence de ces discussions brûlantes sur l'esprit des populations de la Vénétie se révéla bientôt par un fait significatif. Une circonstance peu importante en elle-même mit en présence les habitans de Trévise et la force armée. L'état des esprits était tel qu'une démonstration hostile devait entraîner nécessairement l'effusion du sang. Le peuple et les soldats se regardèrent, et cela suffit. On croisa les baïonnettes, des pierres furent lancées; plusieurs coups partirent, quelques citoyens tombèrent, mais quelques soldats tombèrent aussi, et la lutte dura jusqu'au soir. A peine la nouvelle de ce déplorable conflit se fut-elle répandue, que M. Tommaseo adressa à tous les évêques des états vénitiens une circulaire, qui les invitait à intervenir entre le pouvoir et les populations. La circulaire n'avait pas encore été distribuée, que M. Tommaseo et M. Manin étaient arrêtés et conduits en prison. Ce fut le 20 janvier 1848 que s'accomplit cet acte arbitraire, protégé par un déploiement de forces considérable. Deux mois plus tard, Venise se soulevait contre l'Autriche. Ces deux mois avaient été employés par

les libéraux vénitiens à préparer un mouvement dont les conséquences, hâtées par la révolution de février, dépassèrent bien leurs prévisions.

A partir de l'arrestation de MM. Tommaseo et Manin, l'ère de la résistance légale était close. On marchait à une lutte plus sérieuse, et tout fut disposé dans cette vue. Le peuple eut ses chefs, son gouvernement occulte, sa discipline. Dix à douze hommes, répartis dans chaque quartier, s'appliquaient exclusivement à éclairer, à diriger leurs concitoyens. Ces hommes, réunis en comité central, exercèrent bientôt sur la population tout entière une autorité souveraine. La moindre détermination du comité central était transmise en quelques instans aux quartiers les plus reculés de la ville, et cette détermination, si bizarre qu'elle fût, était fidèlement exécutée. Bien que puériles en apparence, ces démonstrations prenaient un caractère plus grave par l'unanimité qu'on y voyait régner. Le gouverneur allait-il le dimanche se promener dans un lieu public habituellement fréquenté, le dimanche suivant, cette promenade était déserte, et la ville entière se donnait rendez-vous sur un autre point jusqu'alors abandonné. Des officiers autrichiens paraissaient-ils dans une salle de spectacle, la foule s'écoulait aussitôt, comme obéissant à un signal mystérieux, et la salle restait vide. Quelques dames vénitiennes recevaient encore dans leurs salons des Autrichiens, et se rendaient aux bals du gouverneur. Des couplets injurieux, des lettres anonymes les poursuivirent sans relâche, et, dans la rue même, d'implacables huées les accueillirent. Ces scènes étranges pouvaient passer pour un prélude quelque peu grotesque à une révolution; pourtant l'amertume ne tarda pas à prendre la place de la gaieté, et un accord aussi parfait, obtenu par des moyens presque inexplicables, ne laissait pas d'inquiéter sérieusement les autorités autrichiennes.

La tension des esprits était grande, lorsqu'arriva à Venise, le 17 mars 1848, la nouvelle de la révolution de Vienne et de la constitution accordée par l'empereur d'Autriche à tous ses sujets. Le soir même, au théâtre, le gouverneur, comte Palfy, proclama solennellement cette nouvelle. Une voix fit entendre alors le cri de : *Vive Ferdinand, roi constitutionnel! — Vive l'Italie!* répondit la foule. La question était nettement posée par ces deux cris.

Dès le lendemain matin, le peuple s'attroupa sur la place Saint-Marc, le quai des Esclavons et dans les rues voisines. Il demandait la mise en liberté de Manin et de Tommaseo. Bientôt la foule grossit menaçante, et on put reconnaître qu'elle était résolue à employer la force pour délivrer les prisonniers. Des bras puissans ébranlèrent les portes massives de ces prisons séculaires dans lesquelles ont péri tant de victimes. Le portail s'écroula sous l'effort des démolisseurs, aux cris de *vive Manin! vive Tommaseo!* La prison était ouverte. Le peuple, irrité par la résistance, exalté par le succès, se précipita dans le labyrinthe des cou-

loirs. Il n'eut pas à chercher long-temps les prisonniers, que les geôliers tremblans suppliaient de se montrer pour apaiser et contenir la foule enivrée de son triomphe. MM. Manin et Tommaseo, à peine aperçus, furent enlevés sur la place Saint-Marc et transportés sur une estrade, d'où ils adressèrent au peuple quelques paroles accueillies par des applaudissemens enthousiastes. Ainsi se termina cette première journée de la révolution vénitienne. Le peuple avait retrouvé ses chefs, et il s'arrêtait satisfait d'avoir préludé à la lutte par une victoire, mais décidé à marcher plus loin.

Deux jours se passèrent sans que la constitution eût été publiée ou seulement communiquée aux autorités municipales. Les hommes qui avaient dirigé l'agitation pacifique à Venise se demandaient ce qu'ils avaient à faire pour continuer et mener à bonne fin le mouvement commencé. Les obstacles que rencontrait ce mouvement dans les autorités autrichiennes étaient-ils bien redoutables? C'est ici le lieu de dire quelques mots des trois hommes qui personnifiaient à Venise la puissance de l'Autriche : le gouverneur comte Palfy, le général comte Zichy, commandant militaire, et le colonel Marinowich, gouverneur de l'arsenal et chef de la marine.

C'est ce dernier, il faut le dire d'abord, qui assumait en quelque sorte sur sa personne tout le fardeau de l'impopularité attachée au nom et aux actes de l'Autriche. Jadis officier d'ordonnance de l'amiral Paolucci, M. Marinowich avait été promu au commandement en second de la marine vénitienne sous la suprématie nominale de l'archiduc Frédéric. De tristes et sombres histoires circulaient à Venise sur les rapports de Marinowich avec ce prince, dont la mort prématurée avait vivement ému la population. Quoique archiduc et quoique Autrichien, l'amiral Frédéric avait su conquérir la sympathie des Vénitiens. Il était fort jeune et semblait fort malheureux. On parlait vaguement de son amour pour la fille d'un simple comte et de la colère de la cour de Vienne, qui non-seulement s'était opposée au mariage du prince, mais l'avait forcé à prononcer les vœux des chevaliers de Malte. On disait aussi que Marinowich avait été placé auprès de l'archiduc moins comme un conseiller que comme un gardien. On ajoutait qu'il n'avait que trop bien rempli sa triste mission. En effet, réduit à vivre sous la surveillance de cet inflexible geôlier, il n'avait pas tardé à s'affaisser sous le poids d'une maladie de langueur qui avait fait craindre pour ses jours. Le médecin du prince avait alors écrit à Vienne, sollicitant pour lui un changement de séjour; mais il était trop tard. L'archiduc était mort quand arriva la réponse impériale. Il était mort à vingt ans. Du jour de son premier chagrin à celui de son agonie, six mois s'étaient à peine écoulés. On enferma les restes du jeune prince dans l'or et dans la soie, on prononça sur sa tombe des discours emphatiques dans lesquels

on le plaçait au-dessus des plus grands marins et des plus hardis navigateurs; mais le peuple ne fut point dupe de ces pompeux témoignages de la douleur officielle. Dans le pâle et silencieux jeune homme si rapidement enlevé à la vie, il avait vu, avec cet instinct poétique qui lui est propre, un cœur tendre dont les aspirations, généreuses peut-être, avaient été sacrifiées à d'étroits préjugés de cour, et il avait plaint cette jeune victime, qui, placée sous la garde de l'inflexible Marinowich, n'avait pas su lutter, mais avait fui la vie comme on fuit la souffrance. La mort du jeune archiduc laissait au colonel Marinowich le commandement en chef de la marine vénitienne. Dans ce poste élevé, Marinowich ne se distingua que par sa rudesse intraitable. Le peuple détestait cet homme, qu'il rendait responsable de la mort prématurée de l'archiduc. Une mesure prise par Marinowich, et dictée par un zèle d'économie poussé chez lui jusqu'à l'avarice, acheva de lui aliéner la population. Le colonel admit les forçats à travailler dans l'arsenal à la place des ouvriers, qui avaient hérité de leurs pères et de leurs aïeux le privilége du travail dans les ateliers de la marine. Ce dernier grief avait porté jusqu'à l'exaspération la haine populaire dont Marinowich était l'objet.

La même désaffection ne planait pas sur le gouverneur comte Palfy. D'une famille hongroise attachée à la maison d'Autriche, M. le comte Palfy était un partisan sincère du pouvoir absolu, mais il était l'ennemi non moins déclaré des moyens violens et des mesures de rigueur. La comtesse, femme d'une grande piété, maintenait sans peine son mari dans les voies d'une politique de conciliation. Venise n'était donc pas sérieusement menacée de ce côté; elle l'était encore moins du côté du général commandant comte Zichy. Établi depuis plus de vingt années dans la Lombardie, le comte Zichy avait adopté les habitudes et appris le langage des vaincus. On n'ignorait pas à Venise comment s'était opérée cette conversion singulière. Une jeune fille du peuple de Milan, belle de cette beauté qui inspira jadis Léonard et Luini, avait été remarquée par le comte, qui, après l'avoir courtisée long-temps avec les mêmes égards respectueux qu'il eût prodigués à une femme du monde, avait fini par l'enlever à ses parens. Telle avait été l'origine d'une liaison qui se continuait depuis vingt ans, et qui attachait le comte à l'Italie comme à une seconde patrie.

C'est devant le comte Palfy qu'il convenait de porter d'abord les réclamations du peuple. Deux jours après la libération de MM. Manin et Tommaseo, la foule se rendit sous les fenêtres du palais du gouverneur pour demander la constitution promise. Les membres du conseil municipal et quelques délégués du peuple montèrent chez le comte; d'autres chefs populaires restèrent sur la place pour diriger, pour contenir au besoin les mouvemens des masses. Un signal donné

du balcon devait leur apprendre s'il fallait espérer ou craindre. Ces hommes étaient d'ailleurs ceux qui avaient organisé la résistance légale, et leurs demandes n'avaient rien d'excessif. Ils voulaient la constitution et la garde civique. Tels étaient les mots d'ordre qu'ils jetaient à la foule; mais ces mots, il faut bien le dire, ne pouvaient suffire, dans une ville comme Venise, pour échauffer les imaginations populaires. Le peuple les répétait un peu comme on répète une leçon, sans y attacher ni une pensée ni un désir; il se croyait à une fête publique, et offrait de crier ce qu'on voudrait. C'est alors que les chefs du mouvement imaginèrent de lancer quelques poignées de menue monnaie au milieu des groupes. Aussitôt les cris de *vive la constitution! vive la garde civique!* retentirent de toutes parts. Ces cris arrivèrent aux oreilles du gouverneur, et une nouvelle députation pénétra chez lui, donnant à entendre que le peuple ne pouvait plus être contenu. Le gouverneur, déconcerté, balbutia quelques vagues promesses. Il n'en fallut pas davantage : ces promesses furent présentées à la foule qui entourait le palais comme un consentement formel. On cria de nouveau *vive la constitution! vive la garde civique!* Le peuple cria surtout *vive Manin! vive Tommaseo!* Les chefs de ce mouvement, qui ressemblait fort à une comédie, se croyaient au dénoûment; ils n'avaient plus rien à demander et se félicitaient déjà du succès de leurs efforts, quand tout à coup la scène, commencée d'une façon presque plaisante, prit un caractère plus sérieux. Ceux qui avaient pensé conduire le peuple se virent dépassés par lui. Ce mouvement, qui semblait le dernier effort de la résistance légale, allait aboutir à une grande surprise : l'émeute allait se transformer en révolution.

Les cris de *vive la constitution!* retentissaient encore, quand tout à coup une voix formidable, qui cette fois était bien la voix du peuple, jeta dans l'air ce cri inattendu : *Abasso il governo!* Mille voix aussitôt le répétèrent. Dès-lors, l'attitude jusque-là insouciante et railleuse de la foule fit place à une sombre exaltation. Le cri qu'on venait d'entendre répondait à toutes ses passions, réveillait toutes ses colères. Ce n'était plus de quelques concessions illusoires qu'il s'agissait : c'était de l'indépendance même; c'était la grande lutte de l'Italie contre l'Autriche, de l'opprimé contre l'oppresseur, qui recommençait, et qui prenait Venise pour théâtre. Une foule immense et compacte occupait toutes les rues voisines du palais et escaladait même les piliers des *Procuratie*, répétant, avec un ensemble de plus en plus menaçant : *Abasso il governo!* La constitution, la garde civique, étaient oubliées. Les meneurs demeuraient interdits devant une manifestation qu'ils n'avaient pas prévue. Quant au gouverneur, il cherchait en vain à comprendre les motifs de cette subite colère. Cependant il devenait urgent de se préparer à la résistance. Des soldats croates descendirent silencieusement

le grand escalier du palais et se rangèrent sous le portique devant la foule, qu'ils touchaient presque de leurs baïonnettes. Les cris de *abasso il governo!* redoublèrent. La foule fut sommée de se retirer; elle ne répondit que par de nouvelles clameurs. Un dernier avertissement lui fut donné, après quoi les soldats firent feu sur le peuple presque à bout portant. Un moment de silence suivit la décharge; il ne fut pas long, et, cette fois, ce fut un cri de joie qui s'éleva. Un homme et trois enfans étaient seuls tombés, et trois cents balles avaient été lancées en pleine foule par des tireurs exercés. Un fait si étrange ne pouvait manquer d'agir puissamment sur des imaginations vénitiennes; on cria au miracle : précisément l'exposition de la Vierge de la Victoire avait lieu ce jour-là. Dieu se déclarait pour Venise, le peuple n'en doutait plus, et son exaltation fut poussée jusqu'à l'héroïsme. De jeunes enfans, de frêles petites filles, se mirent à détacher de leurs mains délicates les lourdes pierres qui forment le pavé de la place. Ces pierres étaient les seules armes du peuple. On les lança sur les Croates. Une seconde décharge ne fit qu'exaspérer la foule, qui, se ruant sur les soldats, les força de rentrer dans le palais. Après ce premier succès, on se dispersa, et bientôt la place resta vide.

On s'était dispersé, mais pour se préparer à un nouveau combat La nuit étant venue, de nombreuses gondoles se dirigèrent vers le canal de la Giudecca. C'étaient les chefs populaires, effrayés du développement imprévu de l'insurrection, qui s'étaient donné rendez-vous pour se consulter sur les nouvelles mesures à prendre. Venus de divers côtés, débarqués sur la même plage déserte, arrivés par différens détours à une petite maison, théâtre ordinaire de leurs conciliabules, ces hommes semblaient jouer un de ces drames mystérieux dont la vieille Venise a été si souvent le théâtre. Rien ne manquait à la mise en scène, ni les longs manteaux et les chapeaux rabattus, ni les meubles gothiques, ni la salle basse à demi éclairée par une de ces lampes bizarrement ornées qu'on ne retrouve qu'à Venise. Le programme de la journée du lendemain fut arrêté dans cette discussion, et la conclusion de l'entretien fut que tout dépendait de l'arsenal. C'est presque une ville en effet que l'arsenal de Venise, et c'est une ville inexpugnable. Rien n'était à craindre si on s'en emparait, tout si l'ennemi s'y fortifiait. Quelqu'un avait offert de s'y introduire pour s'assurer des dispositions des ouvriers, et, le résultat de cette reconnaissance ayant été satisfaisant, on décida qu'on marcherait le lendemain sur l'arsenal.

Dès le matin, une foule immense, docile au mot d'ordre reçu de ses chefs, s'était portée devant cet édifice. Les portes avaient été fermées devant elle, mais, au cri de *abasso il governo!* elles s'ouvrirent. L'arsenal était pris sans coup férir, et le peuple s'y précipita. Ce facile triomphe malheureusement ne lui suffisait pas. L'arsenal était la rési-

dence du colonel Marinowich, et nous avons dit combien le successeur de l'archiduc Frédéric dans le commandement de la marine vénitienne était détesté. Marinowich apprit avec terreur l'envahissement de son dernier asile. Il ne lui restait d'autre moyen de salut que la fuite. Connaissant tous les détours, tous les passages secrets de l'étrange bâtiment que Venise nomme l'arsenal, le pâle et tremblant amiral se précipita dans ce labyrinthe, cherchant avec angoisse des issues qui partout se trouvaient fermées devant lui. Enfin il allait atteindre une porte de sortie, lorsqu'un ouvrier le reconnut, le saisit par le bras, et, l'ayant regardé en face, lui enfonça dans le ventre un outil de serrurerie qu'il tenait à la main. La blessure était mortelle; cependant Marinowich ne tomba pas sur-le-champ. Deux de ses officiers purent l'entraîner, par un effort désespéré, vers une tour au sommet de laquelle ils espéraient trouver une retraite inaccessible; mais là encore la fureur populaire les poursuivit : les ouvriers du dehors étaient accourus avec les ouvriers de l'arsenal à l'appel du meurtrier de Marinowich, et la retraite de l'amiral fut découverte. Cette fois, le peuple vénitien donna un démenti à sa réputation de douceur, et toutes les haines qui s'étaient amassées sur la tête du malheureux Marinowich éclatèrent dans une horrible explosion. Les marches sanglantes de l'escalier le long duquel Marinowich s'était traîné guidèrent une troupe furieuse vers le fugitif, que ses deux compagnons s'efforcèrent en vain de défendre. Affaibli par la perte de son sang, par la mort qui s'approchait, Marinowich fut arraché des bras de ses amis, traîné au bas de l'escalier, puis dans la cour. Ses meurtriers s'aperçurent enfin qu'ils ne tenaient plus qu'un cadavre. Cette scène tragique révélait trop bien à quels excès pouvait se porter la fureur populaire, si des chefs courageux ne la modéraient pas : ces chefs heureusement se présentèrent. A peine le meurtre de Marinowich était-il consommé, que M. Manin entrait à l'arsenal. C'était lui qui avait donné le signal de la résistance à l'Autriche, c'était à lui aussi qu'il appartenait de retenir le peuple sur une pente funeste.

Quelques paroles sévères de M. Manin suffirent pour ramener la foule qui remplissait l'arsenal à des sentimens de modération et de justice. Un cri qu'on n'avait pas entendu la veille venait de retentir et marquait un nouveau pas de la révolution vénitienne : c'était le cri de *vive la république!* La ville entière répéta ce cri, et le sort en fut jeté. Pendant que trente à quarante jeunes gens se jettent dans des bateaux et vont surprendre les forts, qui se rendent après une courte fusillade, le peuple se presse devant le palais du gouverneur et exige qu'il quitte la ville. Le corps municipal, les hommes les plus influens et les amis personnels du gouverneur le supplient de céder aux exigences populaires et de ne point tenter le sort des armes. La comtesse Palfy elle-

même joint ses instances à celles des représentans de Venise. Après avoir long-temps hésité, le comte répond enfin : « Je n'ai pas le droit de faire ce que vous me demandez et je ne le ferai pas; mais ce qui m'est permis, c'est de remettre mes pouvoirs au commandant militaire. A partir de cet instant, je lui cède toute mon autorité. Adressez-vous à lui. »

La foule se porta aussitôt devant le palais du général Zichy, et les mêmes instances lui furent adressées. Le général comte Zichy resta un moment sans pouvoir répondre. Une vive émotion l'oppressait; mais son visage avait pris une expression solennelle et douce qui révélait d'avance quelle serait sa réponse. Le souvenir des années heureuses passées dans cette Italie qui attendait maintenant de sa bouche une parole de paix ou de guerre, ce souvenir venait de parler dans l'ame du comte plus haut que le devoir militaire. « Je pourrais, répondit-il aux députés de Venise très pâle et d'une voix émue, je pourrais laver vos rues dans le sang, je ne le ferai pas. Vous me demandez d'abandonner Venise; c'est peut-être ma sentence de mort que je signe. Soit. Que l'Italie se souvienne que je lui ai payé ma dette de reconnaissance, et, lorsqu'elle amassera les malédictions sur la tête des soldats de l'Autriche, qu'elle en excepte mon nom. » Quelques momens après, le général signait l'acte qui éloignait les troupes autrichiennes (1). Le même jour, la république de Venise était proclamée; Manin en était le président, Tommaseo figurait parmi ses ministres.

II.

Pendant que Venise voyait les Autrichiens se retirer devant ses premières injonctions, la Lombardie remportait presqu'à la même heure, mais en l'achetant beaucoup plus cher, la même victoire, et elle se bornait à créer un gouvernement provisoire. On doit regretter que Venise ait agi avec moins de réserve; mais le mot de république avait été prononcé dans l'ardeur de la mêlée, et l'effet produit par ce mot sur le peuple ne permettait guère d'adopter brusquement tout autre signe de ralliement. Quel drapeau d'ailleurs eût parlé plus énergiquement à l'imagination, à la mémoire des Vénitiens? On l'adopta donc : on crut que l'essentiel était de ne pas se priver, dès l'abord, de la force qu'on puisait dans l'exaltation populaire, on oublia peut-être que cette concession ne pouvait manquer de compliquer gravement les rapports de Venise avec le reste de l'Italie.

Pour bien comprendre la difficulté de la tâche qu'acceptaient MM. Manin et Tommaseo, il faut se rappeler combien Venise, jusqu'à la veille

(1) Il a été plusieurs fois question de condamner à mort le comte Zichy. Aujourd'hui encore il n'est pas rendu à la liberté.

des événemens de mars, avait vécu isolée du reste de l'Italie. Placée à l'abri des influences étrangères, Venise, jusqu'à ces derniers jours, n'avait pas suivi, pour revenir aux idées d'indépendance et de liberté, la voie où marchaient, depuis 1815, les autres villes italiennes. Ce n'était pas l'influence étrangère qui avait déterminé le mouvement libéral de Venise. Ce mouvement s'était développé spontanément sur le sol même où avait grandi autrefois la république de Saint-Marc. Depuis 1815, Venise vivait intérieurement d'une vie originale et profonde qui devait tôt ou tard se substituer à la vie factice péniblement entretenue par l'Autriche. Elle vivait les yeux tournés vers son passé plutôt que vers l'Europe contemporaine.

Les hommes éclairés qui marchaient à la tête de l'opposition contre l'Autriche étaient les seuls qui s'élevassent au-dessus de ce patriotisme local pour envisager d'un point de vue plus large l'avenir de Venise. A leurs yeux, la liberté pouvait exister sous une autre forme que la république; à leurs yeux, le premier but à poursuivre, c'était le renversement définitif de la domination étrangère, et le moyen d'atteindre ce but était l'union ou l'unité des diverses provinces italiennes dans une même alliance, dans une même pensée et dans un intérêt commun. Dès-lors, tout ce qui pouvait relâcher ce lien, troubler cet accord, était au moins inopportun ou dangereux. Toutefois, s'il était impossible de mener à bon terme l'entreprise de l'affranchissement de la Vénétie sans le concours de l'Italie tout entière, cette entreprise ne pouvait même être commencée sans la participation du peuple vénitien. Il s'agissait donc pour le gouvernement de Venise de mettre d'accord deux impulsions différentes et en quelque sorte opposées, d'éviter, en se prononçant pour la république, et surtout pour la république de Saint-Marc, de mécontenter les états italiens et de devenir la risée de l'Europe, comme aussi de ne pas rompre entièrement, ni surtout trop vite, avec des souvenirs profondément chéris du peuple. Reste à se demander si les hommes auxquels cette tâche malaisée était échue avaient l'habileté, la sagacité, la prudence et la fermeté nécessaires pour la bien remplir.

L'avocat Manin se trouvait placé à la tête du gouvernement. Il avait de plus que l'autorité inséparable du pouvoir l'influence d'un chef de parti; mais aux qualités qui commandent le respect, il n'unissait pas celles qui attirent la sympathie. La classe moyenne, à Venise, n'a ni les manières raffinées de l'aristocratie, ni la grace naturelle du peuple, qu'elle a perdue dans la vie tourmentée des affaires. Ces défauts de la classe moyenne se retrouvaient chez M. Manin, exagérés encore par une humeur inégale. Son esprit manque peut-être d'étendue, et son jugement ne mesure pas toujours avec une sûreté parfaite l'importance des faits et des événemens. Il a malheureusement aussi cette soif d'une

autorité sans contrôle, cette impatience et cette aversion de toute résistance qui s'emparent ordinairement des hommes parvenus tard et inopinément à une position élevée. Une probité à toute épreuve, un grand courage, une facilité d'élocution toute vénitienne, un amour aussi sincère qu'ardent pour son pays, pour l'indépendance et pour la liberté, sont des qualités qui rachètent, il est vrai, bien des défauts, et qui ont fait de l'avocat Manin le chef naturel, et je dirais presque nécessaire, du gouvernement républicain de Venise.

A peine arrivés au pouvoir, MM. Manin et Tommaseo se divisèrent sur un point important. Il s'agissait des bases mêmes du gouvernement qu'on venait de proclamer. M. Tommaseo insistait pour que les provinces dont l'adhésion à la république de Venise avait été spontanément offerte fussent invitées à envoyer des députés à la capitale pour y former une assemblée législative ou constituante et y créer le pouvoir exécutif. Ce projet trouva dans M. Manin un adversaire inflexible. M. Manin redoutait, dans un moment qui réclamait surtout l'énergie et la promptitude des mouvemens, cette tendance à discourir, ces allures lentes et timides qui sont le propre des assemblées inexpérimentées. Il était d'avis de concentrer autant que possible le pouvoir dans une seule main, et c'était, selon lui, le seul moyen de tenir tête aux difficultés de la situation. M. Manin oubliait qu'il n'appartient qu'aux hommes de génie de raisonner ainsi, et de s'en rapporter à leur énergie, à leur décision, plutôt qu'aux salutaires tâtonnemens de la discussion. En refusant de s'appuyer sur le concours d'une assemblée, il acceptait résolûment une responsabilité écrasante, sans que personne dût lui savoir gré d'une détermination dictée par une erreur de patriotisme, et qui fut injustement attribuée à l'ambition. Tout ce que put obtenir M. Tommaseo se réduisit à la formation d'une consulte d'état où devaient figurer, avec les trois députés de Venise, trois représentans envoyés par chaque province. L'édit de formation de cette consulte fut rendu le 1er avril, et sa nomination fixée pour le 10 du même mois. Le gouvernement de la république de Saint-Marc (ce nom fut conservé pour ne pas blesser les sentimens populaires) se trouva ainsi constitué.

L'organisation de ce gouvernement répondait assez mal aux exigences de la situation difficile où il était placé. Un ministère dont M. Manin était le président et une consulte d'état, tels en étaient les seuls rouages. M. Manin, outre la présidence du conseil, avait le portefeuille des affaires étrangères; M. Tommaseo était ministre de l'instruction publique; M. Camerata, des finances; M. Pincherle, du commerce. MM. Solera, Paolucci, Paleocopa, s'étaient partagé la guerre, la marine, l'intérieur et les travaux publics. Enfin, un artisan, M. Toffoli, était ministre sans portefeuille. En instituant ces divers ministères, on ne changea rien à l'édifice administratif dont ils formaient le faîte,

M. Manin ayant jugé que le caractère provisoire du gouvernement lui interdisait toute réforme dans les institutions. Les ministères eurent donc à fonctionner en présence de l'administration telle que le gouvernement autrichien l'avait laissée. Quant à la consulte d'état, elle rencontra tout d'abord dans les prétentions dictatoriales du président de la république un obstacle à son influence. M. Manin écoutait à peine les propositions ou les réflexions des représentans des provinces. Il leur lançait souvent des mots d'une brusquerie toute napoléonienne; quelquefois même il refusait de recevoir les membres de la consulte ou leur adressait en public des reproches amers. C'étaient autant de blessures que les députés n'étaient pas seuls à ressentir, et qui eurent pour effet de détacher de plus en plus les provinces de la capitale.

Jamais cependant l'union n'avait été plus nécessaire à la Vénétie. En proclamant la république, Venise avait éveillé les soupçons et les susceptibilités des états monarchiques de l'Italie et de l'Europe. Le Piémont voyait dans cette proclamation le refus anticipé de faire partie de ce royaume de l'Italie septentrionale dont la création le préoccupait si vivement. Les partisans de l'unité italienne reprochaient à Venise de déployer un drapeau qui, n'étant pas celui des autres états de la péninsule, semblait, en présence de l'étranger, un dangereux appel à la discorde. La Lombardie, ou, pour parler plus exactement, la majorité des Lombards, déjà résolus à s'unir au Piémont, craignaient d'être appelés à choisir entre l'union avec le Piémont et l'union avec Venise. Les Lombards sentaient que leur intérêt leur conseillait le premier parti, tandis que leurs sympathies les entraînaient vers le second. Ils en voulaient à Venise de les avoir placés dans cette alternative.

L'attitude de l'Italie était donc froide et embarrassée à l'égard de la nouvelle république. La France aussi se bornait vis-à-vis de Venise à des assurances peu significatives, et semblait réserver sa bienveillance pour le futur grand royaume de l'Italie du nord. Quant aux autres puissances européennes, elles ne cachaient pas leur mauvaise humeur, qui fut encore aigrie par les articles peu bienveillans des feuilles piémontaises. Les populations de la rive gauche de l'Adriatique s'étaient souvenues des liens qui les unissaient à leur ancienne capitale, et la vie nouvelle qui circulait dans la cité des lagunes réveillait en elles des sympathies qui se manifestaient par des démonstrations bruyantes. Ces démonstrations servaient de prétexte à ceux qui accusaient Venise de projets ambitieux et qui lui prêtaient des rêves de conquête. Il y avait dans le Piémont un parti qui ne pardonnait pas à Venise de ne s'être point réunie, aussitôt après l'expulsion des Autrichiens, à la monarchie piémontaise. Aussi ne négligeait-on rien pour faire sentir à Venise les difficultés qu'elle s'était créées et pour mettre en relief les fautes de ses gouvernans; ces fautes, on ne se contentait pas de les relever, on les exagérait, et, comme on va s'en convaincre, on les sup-

posait quelquefois. Je ne citerai à ce propos que deux exemples, mais qui me semblent très concluans. Le ministre des affaires étrangères de la république vénitienne avait adressé, après son installation, une circulaire à plusieurs souverains d'Europe, entre autres au roi de Grèce et à la reine Victoria. Dans la première de ces lettres, le ministre rappelait au roi Othon les anciens liens qui unissaient jadis certaines provinces du royaume de Grèce à la république de Venise; il exprimait le vœu que de nouveaux liens fussent substitués aux anciens, et que l'amitié de deux nations libres et indépendantes succédât aux rapports moins équitables des anciennes colonies et de la mère-patrie. Le roi de Grèce répondit par une lettre aimable, et le ministre vénitien put penser que la correspondance n'aurait pas d'autres suites. Il ne devait pas en être ainsi. Un mouvement eut lieu dans les îles Ioniennes soumises à la Grèce, et le cri de *vive Venise!* se fit entendre dans les rassemblemens, non comme regret de la domination vénitienne, mais comme témoignage de sympathie pour les idées qui venaient de triompher au bord de l'Adriatique. Un journal de Milan raconta le fait, et demanda à ce propos si Venise avait quelque envie de revendiquer ses anciennes conquêtes. Un journal vénitien reproduisit l'article du journal de Milan. Le ministre des affaires étrangères crut qu'il suffisait de protester dans l'intimité contre des insinuations aussi absurdes. Aux questions qui lui furent adressées à ce sujet, il se contenta de répondre qu'aucun Vénitien, à moins d'avoir perdu l'esprit, ne pouvait rêver le retour d'un état de choses complétement et irrévocablement détruit. Il serait aussi déraisonnable à Venise, ajoutait-il, de prétendre conquérir les îles Ioniennes que de vouloir planter son drapeau sur les minarets de Constantinople. Malgré cette réponse, la république de Venise resta convaincue, faute d'une rectification officielle, d'avoir voulu disputer à l'Angleterre la possession des îles Ioniennes. On alla même jusqu'à citer une prétendue proclamation que le gouvernement de la république aurait adressée aux populations de ces îles pour les engager à secouer le joug et à se replacer sous la tutelle toute paternelle et bienfaisante du lion de Saint-Marc. Il va sans dire que cette proclamation n'avait jamais existé.

Une accusation de même force fut aussi portée contre Venise au sujet de l'Istrie. Dès le XIIIe siècle, en effet, une partie de l'Istrie s'était donnée à Venise, et n'avait cessé de lui appartenir qu'à la chute de la sérénissime république; l'autre partie était sous la dépendance de l'Autriche. En 1817, des motifs de convenance administrative amenèrent la réunion des deux parties de l'Istrie en une seule province autrichienne, ayant Trieste pour chef-lieu. Or, Trieste et son territoire font partie de la confédération germanique; mais l'Istrie vénitienne, quoique réunie à l'Istrie autrichienne par les liens de l'administration intérieure, quoique subordonnée à Trieste, comme la province l'est au chef-lieu, n'a

jamais été reçue dans le sein de la confédération germanique, ne jouit d'aucun des priviléges attachés aux membres de cette association, et n'a jamais envoyé de députés à la diète allemande. Cette partie de l'Istrie parut ressentir le contre-coup de la révolution vénitienne; plusieurs districts se soulevèrent, chassèrent les garnisons autrichiennes, et déclarèrent vouloir se réunir à la république, dont ils n'avaient été séparés que par la force. De là un concert de reproches et d'invectives contre Venise, que l'on accusait d'attirer sur l'Italie tout entière par sa folle propagande la colère et la vengeance de l'Europe, en commençant par l'Angleterre et en terminant par la confédération germanique. Une autre accusation vint encore frapper, non pas Venise, mais l'un des membres les plus distingués de son gouvernement. La Croatie avait pris récemment les armes contre la domination des Magyars. M. Tommaseo, né en Dalmatie, dans un pays slave, avait qualité pour adresser aux Croates des paroles fraternelles et pour les détourner d'une lutte dont il ne croyait pas l'issue favorable à la cause italienne. C'est ce qu'il fit. Aussitôt les journaux hostiles à la république vénitienne rapportèrent, en la commentant, l'adresse de M. Tommaseo aux Croates, et il n'y eut pas, pour ce ministre, assez de sarcasmes et d'injures. Le gouvernement républicain, déjà accusé de vouloir conquérir les îles Ioniennes et l'Istrie, fut signalé à l'indignation d'un certain nombre d'Italiens comme le futur allié des Croates.

Toutes ces accusations ridicules ne mériteraient pas d'être rappelées, si elles n'étaient de sûrs indices du ressentiment causé dans la plupart des états italiens par la proclamation de la république de Venise. Cette proclamation avait été interprétée, nous l'avons dit, comme l'expression d'une tendance séparatiste. Au fond cependant, ni Venise ni son gouvernement ne voulaient demeurer en dehors du royaume projeté de l'Italie septentrionale. La proclamation émanée du quartier-général piémontais, lors de l'entrée de Charles-Albert et de son armée sur le territoire lombard, était conçue en termes qui laissaient aux Vénitiens la faculté de faire cause commune avec l'Italie du nord sans sacrifier immédiatement leurs sympathies républicaines. Le gouvernement vénitien saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte par la déclaration du roi de Piémont. « Unissons-nous pour l'expulsion de l'étranger, dit-il dans sa réponse à Charles-Albert; formons dans ces belles plaines, encore foulées par l'étranger, une alliance que nous cimenterons plus tard dans les villes délivrées de l'oppression autrichienne; combattons aujourd'hui, et, lorsque nous serons libres, nous convoquerons la nation et nous l'inviterons à décider de son avenir. » La preuve que ce langage était sérieux est dans les démarches amicales que fit aussitôt le gouvernement vénitien auprès du gouvernement lombard, auquel il envoya un représentant. Milan, Parme, Modène et toutes les villes affranchies répondirent d'ailleurs à Charles-

Albert dans le même sens. Ce qui était clair dans les adresses de ces villes ne l'était pas moins dans l'adresse de Venise. Seulement, dans les duchés et en Lombardie, on s'était abstenu de toute démonstration en faveur de telle ou telle forme de gouvernement. La faute de Venise était d'avoir proclamé la république.

Venise s'était donc attiré la malveillance de la Haute-Italie. Pouvait-elle se soutenir par elle-même? Le lendemain d'une révolution, à la veille d'une guerre acharnée comme le sont d'ordinaire les guerres dites d'indépendance, Venise devait porter tous ses soins sur une bonne organisation de ses finances et de son armée. La garde nationale fut créée comme par enchantement, et les riches collections de l'arsenal furent employées en partie à armer le peuple vénitien. L'effectif qu'on obtint ainsi ne fut que de six mille hommes, les ouvriers du port et les pêcheurs n'ayant pu être astreints au service régulier de la milice citoyenne. D'un autre côté, le départ des Autrichiens avait laissé dans la ville à peu près quinze cents soldats italiens qui servaient dans les armées impériales, et que leurs chefs avaient congédiés en quittant Venise. Ces quinze cents soldats pouvaient suffire au service intérieur de la ville, pendant que la garde nationale recevait un certain degré d'instruction militaire. Ils formaient le noyau autour duquel on se promettait de grouper les nouvelles recrues, volontaires ou autres, pour les plier à la discipline et aux privations de la vie militaire. Deux causes firent malheureusement échouer ce sage projet : d'abord l'esprit d'insubordination des soldats congédiés par l'Autriche, puis les tendances séparatistes des villes de la terre ferme où la plupart des soldats avaient leurs foyers. La terre ferme commençait à se prononcer vivement contre Venise, dont elle se disait condamnée à payer les folies. Ces plaintes arrivèrent aux oreilles des soldats, qui, fatigués d'une carrière acceptée contre leur gré, se montraient de plus en plus impatiens de quitter Venise pour aller veiller au salut de leurs familles. Les provinces ayant envoyé des députations à Venise pour exprimer leur adhésion à la république, les membres de ces députations contribuèrent encore, par des discours imprudens, à irriter dans les corps licenciés ce sentiment d'impatience. Ils pressèrent même les soldats de les accompagner sur la terre ferme et de ne pas demeurer plus longtemps à Venise. On put prévoir dès-lors que les projets du gouvernement relatifs à l'organisation de la force militaire rencontreraient une vive opposition.

Venise ne tarda point, en effet, à être le théâtre de scènes affligeantes. Mis journellement en contact avec les nouveaux gardes nationaux, les soldats, prêts à la révolte, cherchaient à se créer des auxiliaires parmi les citoyens armés. C'étaient tous les jours de nouveaux scandales. Des gardes nationaux et des soldats échangeaient, en témoi-

gnage de fraternité, quelques pièces de leur uniforme, et se promenaient ensuite, bizarrement affublés d'insignes disparates, dans les rues de la ville, en proférant des menaces séditieuses. La démoralisation était grande, et l'influence de ces tristes exemples sur la garde nationale tout entière pouvait avoir les suites les plus déplorables. Le gouvernement allait-il être forcé de congédier les seules troupes dont il pût disposer à Venise, dans un moment où deux ou trois jours de marche seulement séparaient l'armée autrichienne de la capitale? C'est ce qu'on se demandait quand de nouveaux excès de la soldatesque vinrent presser les déterminations du pouvoir.

La révolte militaire que Venise prévoyait depuis quelques jours finit par éclater dans la caserne des *Tolentini*. Les soldats qui s'y trouvaient envoyèrent à M. Manin une sorte de sommation pour qu'il vînt prendre connaissance de leurs griefs dans leur propre domicile. M. Manin était absent de Venise, et ce fut un des ministres ses collègues, M. Toffoli, qui consentit à se rendre au foyer de la révolte. La foule attroupée sur le chemin de la caserne, et craignant pour la vie du ministre, chercha en vain à le retenir : M. Toffoli persista dans l'exécution de son projet. L'aspect des insurgés n'était rien moins que rassurant. Le désordre de leurs vêtemens, le feu sinistre de leurs regards, leurs pas incertains, leurs paroles incohérentes, tout dénotait chez eux une ivresse qui pouvait se porter aux excès les plus coupables. M. Toffoli s'avança pourtant sans hésiter; il parla avec fermeté, avec douceur; il fut écouté avec respect d'abord, puis avec enthousiasme. Ce qu'il demandait aux soldats, ce n'étaient que quelques jours de dévouement à la république de Saint-Marc : les refuseraient-ils? La question ainsi posée ne permettait qu'une seule réponse. Des acclamations de *vive Toffoli! vive Manin!* saluèrent le ministre, qui fut porté en triomphe à sa gondole. Le soir même, la population apprit avec joie l'heureuse et pacifique solution de la difficulté.

Ce fut autre chose le lendemain. Cette fois c'étaient les dragons qui, au nombre de huit cents, sommaient M. Manin de se rendre en personne à la caserne de San-Salvator pour leur apporter leur congé. M. Manin était de retour à Venise, mais ce fut encore M. Toffoli qui se résigna à jouer le rôle de parlementaire. La sédition de la caserne San-Salvator était plus sérieuse que celle de la caserne des *Tolentini*. Les dragons avaient établi dans la rue une sorte de marché où ils vendaient à une foule avide tous leurs effets d'ameublement et d'équipement. A cette vue, M. Toffoli ne put contenir son indignation. L'Italien est naturellement éloquent, et le Vénitien est éloquent entre tous les Italiens. La colère inspira heureusement M. Toffoli; il parla d'abondance et les larmes dans les yeux. Bientôt les fusils chargés s'abaissèrent devant lui; les soldats reprirent leurs effets, leurs armes des mains des acheteurs,

et toute la caserne rentra dans l'ordre. M. Toffoli put, en revenant auprès de ses collègues, leur annoncer un nouveau succès.

Toutefois cette double victoire sur la révolte était au fond peu significative et peu rassurante. La mobilité de ces troupes, leur insubordination, restaient un fait acquis, et auquel il importait de parer promptement. Il était évident que les soldats vénitiens ne pouvaient être retenus plus long-temps loin de leurs foyers, et on les rendit aux provinces qui les réclamaient. Ce n'est pas sans intention que j'ai exposé avec quelque détail les circonstances qui ont précédé cette mesure du licenciement de la petite armée vénitienne. Cet acte du gouvernement républicain est un de ceux qu'on a le plus amèrement blâmés; on voit cependant quelle pressante nécessité le lui a imposé.

La question que Venise avait cru un moment pouvoir résoudre par ses propres forces se représentait donc de nouveau : où trouver des soldats? La Lombardie comptait sur l'armée piémontaise pour se donner le temps de créer une armée lombarde; mais la distance ne permettait pas aux Vénitiens de tirer des troupes stationnées sur la rive gauche du Mincio les mêmes avantages que les Milanais, et d'ailleurs la constitution républicaine de Venise rendait l'intervention du roi Charles-Albert en sa faveur pour le moins douteuse. Quant à la formation d'une armée régulière, c'était un effort que la république ne pouvait s'imposer, et ses ressources financières le lui eussent-elles permis, le temps lui eût manqué. Il ne lui restait qu'à chercher son point d'appui dans les corps de volontaires. C'est à eux qu'elle s'adressa.

Les volontaires lombards et les premières colonnes arrivées de Naples gardaient les passages des Alpes suisses et tyroliennes depuis la ligne des lacs de Como et de Lecco jusqu'à celle des lacs d'Idro et de Garda. Les troisième et quatrième colonnes de volontaires napolitains avaient été embarquées sur le Pô à Pavie pour être dirigées sur Mantoue ou sur Ferrare, et y rencontrer la grande armée napolitaine qui accourait au secours des Vénitiens. Les volontaires toscans avaient pris par Plaisance et rejoint l'armée piémontaise aux environs de Mantoue. Quant aux volontaires romains, ils formaient, avec deux beaux régimens de Suisses pontificaux et quelques régimens de la ligne romaine, un corps d'armée considérable par le nombre des soldats comme par leur bravoure. L'excellente discipline des Suisses, la beauté virile et l'ardeur patriotique des volontaires, les talens bien connus du général Durando, tout se réunissait pour appeler sur le contingent romain la confiance et les sympathies de tous les patriotes italiens. C'était aussi sur cette armée que Venise avait concentré toutes ses espérances; mais à peine le général Durando eut-il passé le Pô, qu'un ordre de Charles-Albert vint l'informer de la nécessité, pour toutes les troupes engagées dans la guerre de l'indépendance italienne, de reconnaître un

seul maître. Durando était donc invité à prendre les ordres du roi de Piémont et à les exécuter comme tout officier ceux de son chef. Dès-lors s'évanouissait le dernier espoir des Vénitiens. L'armée de Durando, c'était encore l'armée piémontaise, et, si on s'adressait à lui, on pouvait prévoir qu'il répondrait comme Charles-Albert avait déjà répondu aux députés de Venise : « L'envoi de troupes sur le territoire vénitien, avait dit le roi, n'est pas une question militaire; c'est une question politique. »

Privée de l'appui du contingent romain, Venise pouvait se tourner vers le contingent napolitain; mais la désertion des troupes commandées par le général Pepe lui enleva bientôt cette dernière espérance. Ainsi de trente mille hommes à peu près, qui se dirigeaient sur Venise et qui paraissaient destinés à être pour elle ce que Charles-Albert et les soldats piémontais étaient pour la Lombardie, pas un ne traversa les lagunes. La première armée, commandée par Durando, passa sous les ordres du roi de Piémont, et chacun sait quel secours elle apporta à la malheureuse Vicence; la seconde, commandée par le général Pepe, rebroussa chemin avant d'avoir traversé le grand fleuve qui sépare l'Italie du nord de l'Italie centrale, et le vieux général, illustre par ses malheurs, qui était sorti de l'exil dans l'espoir de conduire, un jour au moins, les cohortes napolitaines au combat, était resté seul, plus tôt encore cette fois que de coutume, et seul il se rendait à Venise pour lui offrir, à défaut d'une armée, son bras et sa vieille expérience. Venise accueillit avec reconnaissance le malheureux général, et le plaça à la tête de la petite armée dont elle pouvait disposer. Il y avait quelque chose de noble et de touchant dans la résolution du général Pepe, de cet homme dont la vie avait été une suite de généreux projets toujours déjoués par la fortune, et qui, près de descendre dans le tombeau, s'était relevé par un élan suprême pour retomber victime d'une dernière illusion.

Tous les efforts de Venise pour organiser une force militaire capable d'une résistance sérieuse avaient donc échoué. Cependant les provinces ne lui tenaient pas compte de son zèle malheureux : elles ne cessaient de demander des soldats et de l'argent. Les membres de la consulte siégeant à Venise adressaient à leurs commettans des plaintes incessantes sur le peu de cas que le gouvernement central faisait des provinces, sur les manières brusques et dédaigneuses du président. Les demandes d'argent se croisaient de Venise aux provinces et des provinces à Venise. Celle-ci, en sa qualité de capitale et de siége du pouvoir central, était dans son droit lorsqu'elle prétendait que les provinces devaient lui fournir les moyens de pourvoir à la défense commune. Cependant les provinces se croyaient autorisées à garder leurs ressources pour elles-mêmes, et, lorsqu'elles prirent la détermination

de refuser le paiement de l'impôt, Venise, privée de toute arme coërcitive, ne put que réclamer. Cette violation flagrante du pacte solennel qui unissait les provinces à la capitale n'apporta aucune amélioration dans la situation matérielle des provinces, qui ne pouvaient se suffire à elles-mêmes et qui ne possédaient pas d'ailleurs tous les rouages administratifs nécessaires pour se gouverner seules. Aussi, même après avoir cessé d'envoyer de l'argent à Venise, continuèrent-elles à lui demander des soldats, des munitions, et des secours pécuniaires. Elles faisaient peser sur Venise la responsabilité des malheurs qui les menaçaient. En proclamant la république, répétaient-elles par l'organe de leurs journaux et de leurs représentans, en proclamant la république, vous avez éloigné de nous le défenseur de la Lombardie. Mettez-vous donc en quête d'autres alliés, d'autres troupes. Seronsnous les victimes de votre imprudence d'abord, et de votre maladresse ensuite? Nugent et ses soldats approchent : qui nous aidera à les repousser?

A ces plaintes réitérées Venise n'avait qu'une réponse à faire. La proclamation de la république n'avait pas été un acte prémédité; la défiance inspirée par la république vénitienne au Piémont et à la Lombardie n'avait pas non plus été prévue. Venise était-elle coupable de la disparition des troupes romaines et napolitaines? ne souffrait-elle pas autant et plus que les provinces? ne manquait-elle pas aussi de défenseurs, n'ayant pour garnison que quelques corps détachés de volontaires? Mais à quoi bon se défendre et se justifier? Les provinces voulaient des troupes, et Venise ne pouvait pas leur en fournir. Le dénoûment de ce pénible conflit ne devait pas se faire attendre.

La Lombardie avait opéré sa fusion avec le Piémont dans les premiers jours de juin. Sans prévenir ni consulter la capitale qu'elles-mêmes s'étaient donnée, Vicence, Padoue, Rovigo et Trévise, envoyèrent des députés au quartier-général de Charles-Albert pour lui offrir la souveraineté de leur pays et lui demander de les considérer dorénavant comme faisant partie de ses états. Elles ouvrirent ensuite les registres des paroisses, à l'imitation de Milan. Ce ne fut qu'après le retour des députés et le dépouillement des registres des paroisses que les quatre provinces se souvinrent de Venise. Elles lui adressèrent un message pour lui communiquer leur résolution et l'engager à suivre leur exemple. Toute population a sans doute le droit de prononcer sur son sort, et, dans le cas spécial dont il s'agit, l'usage de ce droit n'avait rien que de très sage; mais Venise méritait aussi quelques égards, et l'acte de fusion des quatre provinces avec le Piémont n'eût rien perdu de son importance pour avoir été précédé plutôt que suivi d'une communication officieuse à la capitale. Venise était en droit d'attendre que les provinces s'adresseraient à elle avant de prendre aucune détermina-

tion grave et lui diraient : « Nous ne pouvons plus demeurer dans l'abandon où vous nous laissez; unissons-nous toutes ensemble au Piémont; ou bien, si cette démarche vous répugne pour votre compte, ne trouvez pas mauvais que nous l'exécutions pour le nôtre. »

Venise ne fit entendre ni plaintes ni récriminations. Sa position, fâcheuse quant au présent, n'offrait aucune sécurité pour l'avenir. L'abandon des provinces la privait subitement de toute ressource. En effet, Venise ne pourvoyait à ses besoins que par le Levant et l'Adriatique, ou par les provinces de la terre ferme. Les bâtimens autrichiens, qui préludaient au blocus en croisant dans les eaux de Venise, avaient presque détruit son commerce maritime. La terre ferme lui manquait tout à coup, et c'était pour satisfaire aux exigences de celle-ci que Venise s'était dépouillée des meilleures armes de son arsenal et de la plus grande partie des sommes versées au trésor. Pour subvenir aux besoins toujours croissans des provinces, Venise avait ouvert un emprunt sous la forme d'une augmentation d'impôt, dont elle-même avait payé sa part : quand le tour des provinces arriva, elles s'étaient contentées de déclarer que, l'objet de cet emprunt étant de subvenir à leurs propres besoins, il était plus court et plus simple de garder le montant de l'impôt et de l'employer directement au but indiqué par Venise même. Cet acte d'indépendance n'ayant pas entraîné la séparation financière immédiate et complète des provinces d'avec la capitale, Venise avait continué à les défrayer, tandis que les revenus provinciaux n'arrivaient plus au trésor.

Dans la nouvelle situation où la plaçait la brusque résolution des provinces, Venise se vit forcée d'ouvrir un second emprunt et de délivrer à ses créanciers des obligations payables au porteur. Les manifestations de la terre ferme eurent d'ailleurs pour effet d'amener dans ses lagunes un plus grand nombre de volontaires, que le sort de la malheureuse ville touchait vivement. On vit accourir des Siciliens, commandés par le jeune et vaillant La Masa, l'un des héros de Palerme, des Napolitains groupés autour du général Pepe, des Romains fatigués des lenteurs étranges du général Durando, des Toscans, des Milanais appartenant à la garde nationale de Milan, et qui aimaient mieux se battre autour de Venise que monter la garde devant le palais du gouvernement provisoire. Tous ces corps formaient une garnison de quinze à vingt mille hommes, qui suffisaient à la défense de la ville.

La situation de Venise n'était pas désespérée, mais elle était fort grave. A la communication que lui firent les provinces, elle répondit par la convocation d'une assemblée générale pour le 18 du mois de juin. C'était cette assemblée qui devait décider de l'avenir de Venise.

Il ne restait plus qu'à attendre le 18 juin, et Venise appelait ce jour de tous ses vœux, quand des désastres imprévus vinrent modifier gra-

vement la situation sur laquelle allait avoir à se prononcer l'assemblée nationale. On apprit d'abord la capitulation du général Durando, qui livrait à l'Autriche les clés de la Vénétie. Un homme qu'il faut plaindre et qu'on voudrait n'avoir point à blâmer, le général Zucchi, ajouta, de son côté, un nouveau chiffre à la liste déjà trop nombreuse de ses capitulations (1). Vicence, Padoue, Trévise, Rovigo, tombèrent successivement au pouvoir des Autrichiens. A la nouvelle de ces désastres si nombreux, si imprévus, Venise, un moment interdite, crut devoir ajourner la convocation de l'assemblée nationale, fixée d'abord au 18 juin. La reddition de Vicence avait eu lieu le 12 juin, celle de Padoue le 14. Le moment où ces revers se succédaient n'était guère favorable à la réunion d'une assemblée délibérante. On remit donc l'ouverture des délibérations au 3 juillet. Ce jour-là, cent trente-trois députés de Venise et des territoires non encore occupés par l'ennemi se rendirent au palais ducal. La question qu'ils avaient à discuter était double et se formulait ainsi : « Fallait-il se prononcer immédiatement sur le sort de Venise, ou attendre la fin de la guerre? Fallait-il ou non se donner au Piémont? »

La discussion ne tint guère que trois ou quatre séances. Les députés vénitiens, il faut le reconnaître, montrèrent un tact politique dont les assemblées nationales des autres états de l'Italie avaient rarement donné l'exemple. Ils ne firent point étalage de rhétorique, et ne parurent soucieux que de porter une égale lumière sur tous les points du débat. M. Tommaseo fut le seul qui se prononça contre la réunion au Piémont; il blâma cette mesure tardive comme aussi inutile que blessante pour la fierté nationale. Quant à M. Manin, il se montra réellement digne du rôle que la confiance du peuple lui avait assigné. Venise put admirer en lui plus que l'orateur, plus que l'homme d'état; elle put reconnaître le citoyen dévoué qui tremblait pour l'avenir de son pays. M. Manin porta presque seul tout le poids de la discussion, qui ne fut, pour ainsi dire, qu'un long dialogue entre le président du conseil et l'assemblée. Les opinions républicaines du chef du gouvernement vénitien étaient assez connues, et, loin de les cacher, M. Manin s'en faisait gloire; ces opinions lui interdisaient d'entrer dans une administration monarchique, et cependant il venait conseiller, supplier

(1) Déjà, vers la fin d'avril, le général Zucchi avait été au moment d'abandonner furtivement la forteresse de Palma-Nova, alors menacée par les Autrichiens, pour se rendre, sous un déguisement, au quartier-général de Charles-Albert. Ce fut la femme du plus grand tragédien dont s'honore aujourd'hui la scène italienne, Mme Modena, qui fit renoncer le général à ce plan aventureux. L'envahissement de la Vénétie par les Autrichiens, après la capitulation de Durando, parut enfin au général Zucchi une occasion favorable pour exécuter son projet de retraite, auquel s'étaient associés les artilleurs piémontais placés sous ses ordres. Les volontaires vénitiens qui faisaient partie du corps de Zucchi durent, en cette occasion, se soumettre, non sans regret, aux volontés du général.

Venise de renoncer à la république pour se réunir au royaume de la Haute-Italie. A ceux qui voulaient poser des restrictions, des conditions, à ceux qui demandaient des garanties et des promesses, il répondait qu'un acte d'union pur et simple présentait moins d'inconvéniens, moins de dangers qu'une adhésion limitée, qui, pour peu qu'elle fût incomplète, pourrait tourner contre les libertés qu'elle était destinée à sauvegarder. L'opinion de M. Manin prévalut sur les deux questions, et l'assemblée décida, à la majorité de 127 voix contre 6, que l'union pure et simple au Piémont, aux conditions stipulées par les Lombards, aurait immédiatement lieu. L'on s'occupa ensuite de la formation du gouvernement provisoire qui devait conduire les affaires en attendant l'arrivée des commissaires piémontais. Cette fois encore, une lutte touchante s'engagea entre M. Manin et l'assemblée, qui ne voulait pas d'autre gouvernement que le sien. M. Manin dut monter plusieurs fois à la tribune pour combattre la détermination de ses collègues. Un député ayant demandé qu'on prévît le cas où Venise serait sacrifiée par le Piémont dans quelque nouveau traité de Campo-Formio, et que le président s'engageât, si une telle occurrence se produisait, à reprendre son poste : — « Il est inutile, répondit M. Manin, de prévoir de semblables éventualités; il est inutile que je prenne de pareils engagemens. Est-il parmi vous quelqu'un qui doute de mon dévouement? (Ces derniers mots soulevèrent dans l'assemblée une explosion d'applaudissemens.) N'attristons pas ce jour et cette délibération par des paroles de mauvais augure. Nous ferons tous et toujours notre devoir, et ce devoir nous impose aujourd'hui de nous unir franchement et simplement au Piémont. Nommez un gouvernement qui ne soit pas l'expression d'un sentiment de défiance envers l'état dont vous allez faire partie. » Ces mâles paroles entraînèrent l'assemblée, qui choisit les membres du nouveau gouvernement dans la fraction la moins républicaine de l'ancien cabinet. M. l'avocat Castelli fut élu président, et s'adjoignit comme ministres MM. Paleocopa, Camerata, Paolucci et Cavedalis.

Avant de prendre congé de l'assemblée et de leur pays, les ministres démissionnaires voulurent rendre compte de leur administration, et les discours qu'ils prononcèrent à cette occasion resteront comme de curieux documens sur l'histoire contemporaine de Venise. M. Manin raconta les démarches que le gouvernement vénitien avait tentées auprès de plusieurs états de l'Italie, particulièrement depuis la jonction des deux corps d'armée de Radetzky et de Nugent, pour les décider à invoquer de concert avec lui l'intervention armée de la France. A cette circulaire du gouvernement vénitien, le roi de Piémont n'avait fait aucune réponse; la Toscane et les états pontificaux avaient tenu un langage amical, mais sans se prononcer nettement sur la question. En somme, le résultat de cette démarche avait fait ressortir le défaut d'ac-

cord qui existait entre Venise et le reste de l'Italie. Le rapport du ministre des finances ne fut guère plus rassurant que celui du ministre des affaires étrangères. La conclusion était que le budget actif de la république de Venise, grace aux réductions récemment adoptées, ne dépassait pas 190,000 livres par mois. Ses dépenses les plus indispensables ne pouvaient être évaluées à moins de 2,200,000 livres par mois. On s'était adressé à toutes les villes d'Italie, en les conjurant de ne pas laisser périr Venise faute d'argent; mais jusqu'à ce moment aucun secours n'avait été offert.

L'assemblée s'était réunie, nous l'avons dit, dans les premiers jours de juillet. Quelques envoyés secrets du Piémont s'étaient efforcés de préparer Venise au grave changement qui allait s'opérer. Pendant que l'assemblée délibérait, des cris de *vive le Piémont! à bas la république!* se firent entendre. Quand le résultat de la délibération fut connu, Venise ne laissa voir aucune émotion. La croix de la maison de Savoie remplaça sur tous les édifices le drapeau de Saint-Marc au milieu d'un morne silence. Les cris de *vive le Piémont!* avaient cessé de retentir dès que les démonstrations royalistes avaient atteint leur but. Venise ne s'était unie au Piémont qu'avec défiance. Hâtons-nous de le dire, cette défiance était injuste; elle pouvait conduire à un abîme. Les Piémontais n'étaient-ils pas les compatriotes, les frères des Vénitiens? Oui, sans doute, mais le peuple n'achève pas son éducation en un jour. Des préjugés fâcheux le séparaient du Piémont. Pour en triompher, il eût fallu s'adresser franchement à son intelligence, à son patriotisme, plutôt que de le placer dans une cruelle alternative où la nécessité lui ôtait la liberté de son choix. La défiance de Venise s'expliquait moins encore par l'erreur de ses habitans que par la maladresse des imprudens amis de la maison de Savoie.

III.

Deux faits qui semblaient se contredire suivirent l'adhésion de Venise au royaume de l'Italie du nord. Venise reçut de Charles-Albert deux mille hommes et 800,000 francs, mais, d'autre part, le blocus de Trieste fut levé. La population de Venise apprit avec peine la levée de ce blocus, qui pouvait à la longue déterminer un soulèvement des habitans de Trieste contre l'Autriche. Cependant le Piémont n'avait rien à se reprocher en cette occasion. Le mouvement de la flotte sarde s'expliquait par la retraite de l'escadre napolitaine, qui devait, conjointement avec elle, bloquer Trieste. La mollesse avec laquelle les opérations du blocus avaient été conduites dans l'origine pouvait seule mériter un blâme sérieux. Quoi qu'il en soit, Venise accueillit avec un profond mécontentement la déclaration de l'amiral piémontais Albini,

annonçant qu'il se bornerait dorénavant à empêcher le blocus de Venise et la capture des bâtimens appartenant à la république.

Les commissaires piémontais, MM. Colli et Cibrario, n'arrivèrent à Venise que vers la fin du mois de juillet, et ils obtinrent du président Castelli qu'il partagerait avec eux le pouvoir. On touchait à une nouvelle crise. Je n'ai point à rappeler ici les événemens dont la Lombardie fut bientôt après le théâtre. Le contre-coup de la retraite de l'armée piémontaise au-delà du Tessin ne tarda pas à se faire sentir à Venise. Une lettre du maréchal Welden informa les habitans que l'armée sarde avait été complétement détruite, et que Venise pouvait une dernière fois mériter son pardon en invoquant la clémence de l'empereur Ferdinand. Le gouvernement vénitien remercia le maréchal de ses intentions bienveillantes aussi bien que de ses informations, qu'il se plaisait à croire exactes. Il ajouta qu'il se regardait comme incompétent pour prendre l'initiative d'une décision dans une question qui intéressait toute l'Italie.

La première lettre du maréchal Welden fut bientôt suivie d'une seconde missive, datée du 9 août, et dans laquelle il annonçait à Venise l'armistice conclu entre le maréchal Radetzky et le roi de Sardaigne. On sait que d'après cet armistice, désigné sous le nom d'*armistice Salasco*, tout le pays compris entre le Pô, le Tessin et les Alpes était replacé sous la domination des Autrichiens. Le général insinuait que la cession de Venise était stipulée dans l'armistice et insistait auprès des autorités de cette ville pour que les hostilités entre les troupes à la solde de Venise et les troupes autrichiennes fussent immédiatement suspendues. La réponse du gouvernement vénitien fut brève et digne. Il repoussait toute proposition d'accommodement et toute communication ultérieure.

Après cette réponse, il importait de prendre un parti relativement au Piémont. L'armistice conclu par cette puissance avec le maréchal Radetzky rompait les liens qui avaient un moment existé entre elle et Venise. M. Castelli se rendit en toute hâte auprès de M. Manin pour le prier de l'accompagner chez les commissaires piémontais, M. Manin le suivit à l'instant; dans la rue, la foule éplorée, ivre de colère et de douleur, l'arrête et lui crie : « Nous voulons savoir ce que l'on prétend faire de nous; nous ne voulons pas être livrés aux Autrichiens; plus d'Autrichiens, plutôt la mort! » Et, à mesure que ces cris étaient poussés, l'exaltation populaire allait croissant et devenait de plus en plus menaçante. Le peuple voulait rompre sur-le-champ avec toute autorité piémontaise, parce que le Piémont venait de signer un traité avec l'Autriche, et que Venise ne pouvait répondre de son indépendance qu'en redevenant l'arbitre de ses destinées. Ce ne fut pas sans de grands efforts que M. Manin obtint qu'on le laissât poursuivre sa route. Parvenu en

présence des commissaires piémontais, il les trouva presque aussi agités que le peuple. Les mêmes craintes remplissaient toutes les ames.

Le peuple pourtant s'était attroupé devant la maison des commissaires, et demandait qu'on lui communiquât le texte complet des dernières dépêches. On lui lut un article d'un journal de Gênes (*il Pensiero italiano*), qui rendait compte de l'armistice et de ses conditions; mais ce journal ne faisait aucune mention de l'escadre ni de la garnison piémontaise de Venise. On demanda des explications sur ce dernier point. Les commissaires répondirent, les larmes aux yeux et d'une voix émue, qu'eux-mêmes ignoraient complétement ce qu'on avait décidé au sujet de Venise. Cette assurance n'était pas faite pour calmer le peuple. Voyant le tumulte augmenter, les commissaires supplièrent M. Manin de partager avec eux le pouvoir. M. Manin répondit qu'il ne pouvait accepter une autorité émanant de celui-là même qui avait peut-être déjà signé la reddition de Venise. Enfin, après une longue discussion, interrompue sans cesse par les cris de la foule attroupée devant le palais, les commissaires convinrent de conserver leurs pouvoirs jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres du roi, mais de n'en pas faire usage et de ne plus intervenir dans l'administration du pays. Quelque étrange que fût ce moyen-terme, il fut adopté, parce qu'il calmait les craintes populaires; mais le pays demeurait de fait sans gouvernement.

Ce fut encore M. Manin qui tira Venise de cette position anormale. « Nous allons, dit-il, convoquer immédiatement l'assemblée qui a décrété, il n'y a guère plus d'un mois, la fusion avec le Piémont, et nous lui demanderons de nommer un gouvernement provisoire; mais, d'ici là, Venise ne peut rester livrée au désordre. L'ennemi est à nos portes, et le soin de défendre la ville ne pèserait sur personne! Il faut se procurer de l'argent, nouer des relations diplomatiques. Ajouterons-nous l'anarchie à nos autres malheurs? La situation exige le dévouement d'un honnête homme, qui se charge de tout jusqu'à la réunion de l'assemblée nationale. Je serai cet honnête homme. » Ces mots, adressés du haut du balcon au peuple, étaient prononcés avec un accent de franchise qui ne permettait pas d'hésiter. Le calme se rétablit aussitôt, et la foule se retira, pleine de confiance dans l'énergique citoyen qui se chargeait une fois encore des destinées du pays.

Il ne fallait que deux jours pour réunir l'assemblée, dont les membres étaient presque tous présens à Venise. Le 13 août, M. Manin put exposer devant les représentans du pays les motifs qui l'avaient déterminé à prendre en main le pouvoir. « La Haute-Italie est en ce moment dans une situation des plus tristes et des plus extraordinaires, dit M. Manin. Dans les ténèbres où nous sommes, nous ne devons nous en rapporter qu'à nous-mêmes du soin de notre salut. Si les malheurs

de la maison de Savoie sont plus grands que nous ne le savons, si elle se voit forcée à accomplir de douloureux sacrifices, elle-même nous saura gré de ne pas lui laisser consommer notre ruine. Conservons-nous à ce prince qui ne nous céderait pas à l'ennemi sans d'amers regrets. Plus tard et lorsque le soleil du succès brillera de nouveau sur le royaume de la Haute-Italie, Venise assemblera encore une fois les députés, et disposera d'autant mieux de sa souveraineté qu'elle l'aura mieux défendue contre les barbares. C'est la guerre qu'il nous faut; c'est à la paix que la partie occidentale de l'Italie du nord aspire en ce moment. Nous devons donc nous séparer pour le moment, de peur de nous nuire réciproquement par nos tendances opposées. »

Le discours de M. Manin obtint l'approbation de l'assemblée, qui nomma un gouvernement provisoire composé de trois membres, dont M. Manin était le président; M. Graziani et M. Cavedalis complétaient ce triumvirat. Le nouveau gouvernement se hâta de vider la question soulevée par l'armistice conclu avec l'Autriche. Interpellé par le chef de la marine vénitienne au sujet de la partie de ses instructions qui pouvait intéresser la Vénétie, l'amiral piémontais Albini déclara, sur son honneur, n'avoir reçu aucun ordre nouveau relativement à la flotte qu'il commandait. Les officiers commandant les deux mille hommes de troupes piémontaises affirmèrent aussi qu'aucune instruction nouvelle ne leur était parvenue. Venise n'avait donc point été comprise dans l'armistice. Aucune question ne s'agitait plus entre elle et le gouvernement piémontais. Celui-ci s'était même remboursé des 800,000 francs prêtés à Venise par la saisie opérée à Gênes d'un convoi de fusils venant de Paris et destinés à la Vénétie. Il est juste de reconnaître que le séquestre mis sur ces fusils fut levé au bout d'un mois.

Presque aussitôt après l'installation du nouveau gouvernement vénitien, M. Tommaseo partait pour Paris, chargé par la république d'implorer le secours de la France. Venise prenait vis-à-vis d'elle-même, de la patrie italienne et de l'ennemi, l'engagement de persévérer jusqu'à la fin dans sa noble résistance.

Près de quatre mois se sont écoulés depuis que Venise, la seule ennemie que l'Autriche n'ait pas comprise dans l'armistice, a été abandonnée à elle-même. Pendant ces quatre mois, l'espoir prochain d'une intervention française s'est évanoui, la flotte et la garnison sardes ont été retirées conformément aux conditions de l'armistice, le blocus a enfermé la malheureuse et forte ville dans un cercle étroit; l'escadre française est venue rompre cette chaîne, puis elle s'est retirée, et la flotte autrichienne a reparu; enfin, la flotte sarde, toujours commandée par l'amiral Albini, a paru une seconde fois devant Venise, et les bâtimens autrichiens sont rentrés à Trieste. Les volontaires de toutes les parties de l'Italie, que la suspension d'armes fatigue et indigne, se sont

donné rendez-vous dans les lagunes vénitiennes, et chaque jour voit arriver de nouveaux défenseurs autour de ce dernier boulevard de notre indépendance.

Depuis l'occupation de la terre ferme par les Autrichiens, depuis les croisières de leurs bâtimens dans l'Adriatique, tout commerce a cessé à Venise, et pas un florin ne lui est venu du dehors. Les dépenses ordinaires mensuelles, que le ministre des finances évaluait, au mois de juillet dernier, à 2,200,000 francs, ont été augmentées depuis par l'arrivée de nouvelles colonnes de volontaires. Venise a commencé par s'adresser à toutes les villes italiennes, et même aux villes étrangères, pour obtenir un emprunt; on a ouvert partout des souscriptions mensuelles. Il nous en coûterait trop pour l'honneur de l'Italie de dire ce que ces démarches ont produit. Il a été question ensuite de donner pour garantie à l'emprunt quelques-uns des magnifiques objets d'art qui abondent à Venise; mais les scrupules de l'administration n'ont jamais fléchi sur ce point. Ces trésors n'appartiennent pas seulement à la génération actuelle, a-t-on dit; nos ancêtres nous ont légué, dans ces chefs-d'œuvre, quelque chose de leur génie et de leur ame que nous devons transmettre à nos enfans. Nous saurons défendre et sauver la patrie sans la dépouiller. — On se demande avec effroi comment une telle situation peut durer. Un dévouement, une patience à toute épreuve, peuvent seuls l'expliquer. La stagnation absolue de tout commerce, de toute industrie et de tout travail, a forcé l'état de prendre des mesures extrêmes pour secourir les classes pauvres. Les riches capitalistes vénitiens se sont empressés de lui venir en aide. Des bons ont été émis par le gouvernement pour la somme de quatre millions, et vingt des principaux propriétaires de Venise se sont engagés à rembourser les détenteurs de ces bons. La parole de ces généreux citoyens inspire une telle confiance, que le papier-monnaie de Venise, attaquée en ce moment par mer et par terre, a été accepté au pair dans toute l'Italie. D'après un calcul fait récemment, les citoyens de Venise auraient à cette heure livré à la république ou répondu en son nom pour la somme de trente millions. Cet argent est exporté par la voie de mer en échange de vivres dont la ville ne peut se passer, et qu'elle est absolument forcée de tirer du dehors.

Au milieu de tant de misères, privé de toute ressource, menacé de la mort ou de l'esclavage, le doux peuple vénitien déploie toute la fermeté des anciennes populations du midi de l'Italie ou de la Grèce. Il peut voir du haut de ses murailles les uniformes blancs s'étaler sur les vertes prairies de Mestre et de Fusine, et le bruit du canon ennemi le poursuit jusque dans son sommeil. Jamais pourtant, depuis que ce terrible état de choses dure sans interruption, jamais le courage, la constance, l'humeur gaie et sereine de ce peuple, n'ont reçu de démenti.

L'émission du papier-monnaie, mesure si effrayante d'ordinaire pour les capitalistes et pour le petit comme pour le grand commerce, n'a pas excité le moindre murmure à Venise.

Toute ville assiégée est nécessairement soumise à des épreuves cruelles, mais il est des privations qu'il était réservé à Venise seule de connaître. L'habitant de Paris comprendra-t-il bien ce que peut être le blocus d'une ville bâtie entièrement dans les flots de la mer, dont les rues sont des canaux, les jardins des étangs, où tout arrive du dehors, depuis le moindre herbage jusqu'à l'eau potable? Pour prolonger la résistance dans des conditions semblables, il faut des hommes doués du calme et de la patience qui ont de tout temps distingué les Vénitiens. Ce ne sont pas des plaintes que ces hommes font entendre, et on peut voir les plus pauvres discourir gaiement sur les marches des perrons et des églises, sur les quais ou dans les gondoles. Les riches souffrent plus que nous, répètent-ils, ou plutôt il n'y a plus de riches. Et ils disent vrai. La famille Papadopoli, les Rothschilds vénitiens, dont les beaux palais occupent seuls tout un côté d'un des principaux canaux de Venise, a rompu aujourd'hui avec les habitudes fastueuses qui rappelaient son origine orientale. Aux heures des repas, elle s'assied devant des couverts en bois et un service en terre cuite dans ses vastes salons dépouillés de leurs riches tentures et de leurs meubles splendides. Il n'est pas une Vénitienne qui possède un bracelet, une chaîne en or, un bijou, un cachemire; le costume de la plus grande dame est le même que celui de la fille du peuple. « Je regrette, disait il y a quelques jours une dame vénitienne, je regrette de ne plus rien avoir, parce que je ne puis plus rien donner. » Personne ne parle à Venise de se rendre et de quitter la partie. Le vieux général Pepe, à la tête de quinze cents jeunes volontaires minés par la fièvre, vient de faire une sortie contre les troupes autrichiennes fortifiées à Mestre et à Fusine. Il leur a pris des canons et les a repoussés jusqu'à Padoue. Le peuple, qui avait entendu la canonnade, s'est rassemblé sur la place Saint-Marc, et c'est là qu'un membre du gouvernement, paraissant à la fenêtre du palais, lui a donné la nouvelle de la victoire, terminant son discours par ces mots que la piété naïve de l'auditoire a vite compris : « La Vierge protectrice de Venise est exposée dans Saint-Marc. » En un instant, la place était déserte et l'église envahie. On reconnaît à de telles scènes cette poétique exaltation qui, au milieu des plus cruelles épreuves, n'abandonne pas le peuple italien.

Nous avons dit les moyens de défense que Venise puise dans le caractère même de ses habitans; il nous reste à parler des moyens matériels que lui offre sa position au milieu des mers, et à montrer comment elle sait en tirer parti. Le point de la ville le plus rapproché de la terre ferme en est à trois mille quatre cents mètres : telle est en effet

la longueur du pont du chemin de fer qui unit Venise à la côte. La partie du rivage qui fait face à la ville est garnie, sur une ligne de soixante milles d'Italie, de trente-six fortins tous en parfait état de conservation, bien gardés et défendus par quatorze cents pièces d'artillerie. La garde des côtes est confiée à une petite garnison dont le service est des plus pénibles. Une centaine de péniches ou embarcations de guerre, montées chacune par quinze soldats de marine, côtoient incessamment le rivage. C'est sur ces légers navires, exposés jour et nuit aux intempéries de l'air et aux boulets autrichiens, que ces braves soldats ont passé tout l'été de 1848. Du côté de la mer, le blocus de Venise est en ce moment rendu impraticable par la présence de six bâtimens français, seize bâtimens sardes et treize vénitiens (1). L'armée de terre qui défend Venise est d'à peu près vingt mille hommes. Il n'y a là presque pas de troupes régulières, et seulement des corps de volontaires siciliens, napolitains, toscans, romains, lombards, tyroliens et vénitiens. Des officiers français commandent plusieurs de ces légions, dont la tenue est admirable. De vieux soldats toléreraient difficilement les privations que supportent depuis six mois ces hommes qui ont renoncé à des habitudes douces et oisives pour vivre, à peine vêtus, à peine nourris, dans des forts baignés par une eau stagnante. Depuis six mois pourtant, on n'a eu aucune désertion à signaler.

Venise ne perd pas confiance, et à l'entrée de l'hiver son conseil municipal s'est réuni pour aviser aux moyens de traverser la saison rigoureuse. La proposition d'hypothéquer quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'école vénitienne a été faite de nouveau et de nouveau repoussée. D'accord avec les principaux propriétaires, le conseil s'est décidé à ouvrir un nouvel emprunt de douze millions, dont il s'est constitué garant. Du papier-monnaie pour cette somme sera émis successivement, et la commune en garantit le remboursement sur son cens foncier. L'on compte, avec ces douze millions, faire face aux dépenses de l'hiver et atteindre le mois d'avril. D'ici là il faut croire que la souscription mensuelle d'un franc qui a été ouverte dans toutes les villes et bourgades italiennes et dans plusieurs capitales de l'Europe se sera développée suffisamment pour être d'un véritable secours à la république.

L'assemblée nationale vénitienne a eu dernièrement à se réunir pour procéder à la réélection du pouvoir exécutif : elle a maintenu ses pre-

(1) L'escadrille vénitienne compte quatre corvettes, six bricks, dont trois de premier et trois de second rang, deux goëlettes, puis un bateau à vapeur de guerre, portant le titre de vaisseau amiral, et appelé *la Lombardie*. Ce bateau à vapeur, ainsi qu'un grand nombre de péniches, pirogues, etc., a été construit depuis la révolution de mars à l'arsenal de Venise. Dans la flotte sarde, on remarque aussi *le Pie IX*, magnifique bateau à vapeur de guerre plus considérable que le fameux *Vésuve* dont la marine autrichienne est si fière.

miers choix. Elle ne pouvait pas mieux faire, puisque M. Manin est l'ami fidèle de Venise, à laquelle il a tout donné chaque fois qu'elle a eu besoin de ses services. Il est à désirer pourtant que M. Manin s'applique davantage à lutter contre les défauts regrettables qui chez lui s'unissent à de brillantes qualités. Qu'il se défie surtout de cette humeur impérieuse, de cette tendance à dédaigner la discussion qui pourrait l'entraîner à de fâcheux écarts. A Venise plus qu'ailleurs peut-être, le pouvoir a des traditions et des prestiges qui peuvent égarer à la longue l'ame la mieux trempée. Ce n'est pas dans les archives du conseil des Dix, nous l'espérons, que M. Manin cherchera ses inspirations politiques. Entre les procédés d'une dictature surannée et les principes féconds de la liberté moderne, il ne pourra long-temps hésiter.

Quel que soit le sort réservé à Venise, quelles qu'aient été les fautes de son gouvernement, personne ne contestera aujourd'hui à cette malheureuse ville le mérite d'une constance qui touche à l'héroïsme. Nous n'ignorons pas les reproches sévères qu'on peut en ce moment même adresser à l'Italie. Dissimuler ses torts, ce n'est pas les effacer, et ce serait un pauvre patriotisme que celui qui porterait aujourd'hui un Italien à ne reconnaître aucune différence pour la gloire de son pays entre le printemps et l'automne de 1848. Non, ce patriotisme n'est pas le mien. Nous avons commis des fautes, à quoi bon le nier, puisque nos malheurs l'attestent et portent de ces fautes mêmes le plus irrécusable témoignage? Mais la conduite de Venise nous dédommage de bien des humiliations, et au milieu de tant d'amertumes nous nous souviendrons que la gloire vénitienne est venue jeter quelque douceur. L'Europe, l'Italie même, semblaient avoir oublié Venise et ne plus se soucier de cette ville perdue dans les mers. On la disait impuissante aussi bien à reconquérir qu'à garder son indépendance. Aujourd'hui Venise donne à ces injustes accusations un démenti solennel. L'Europe lui a rendu ses sympathies, et l'honneur italien trouve en elle un dernier rempart. Un jour viendra, nous l'espérons, où la réparation sera plus complète encore. Ce jour-là, l'Italie aura reconquis son indépendance, et Venise sera célébrée, entre toutes les villes libres italiennes, comme n'ayant jamais ni désespéré de la patrie ni hésité dans ses sacrifices à la sainte cause de notre affranchissement.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

LA

GUERRE DU SOCIALISME.

I.

LA PHILOSOPHIE RÉVOLUTIONNAIRE ET SOCIALE.

I. — *De la Société première et de ses Lois*, par M. de Lamennais.
II. — *Le Droit au Travail et le Droit de Propriété*, par M. Proudhon.

Savoir que l'on a pour soi le bon sens, la raison, la science, mais les voir privés de leur plus belle vertu, la force lumineuse et pénétrante qui subjugue les convictions; éprouver les élans les plus énergiques du dévouement, mais les sentir ployer comme les muscles du lutteur qui s'affaisse sous la pression aveugle et brutale de la sottise, de la folie ou du crime; adorer dans son ame la vérité et la justice, et douter de leur triomphe : c'est la douleur amère que les révolutions infligent aux esprits fidèles qui ont résolu de ne point céder à leurs débordemens. J'ai sous les yeux vingt publications consacrées à la réfutation du socialisme; il s'y trouve vingt fois plus d'argumens et de preuves qu'il n'en faudrait, en un temps heureux, auprès d'intelligences saines et libres, pour mettre à néant cette ridicule et désastreuse erreur. En parcourant ces pages savantes, éloquentes, libérales, lorsqu'on songe aux malheurs qu'elles n'ont pu épargner, on se demande avec un frisson de découragement à quoi servent nos débiles tentatives contre ces tempêtes hu-

maines qui foudroient le génie et déracinent la puissance. Y a-t-il dans quelques gouttes d'encre répandues sur quelques feuilles volantes un charme suffisant pour dompter la fanatique fureur qui fait couler le sang des peuples? Hélas! nous l'ignorons; mais nous ne devons point trébucher sur ce doute, et, quoi qu'il puisse arriver, il faut écrire. Il faut écrire, quand il n'y aurait plus d'autre noblesse à protester contre l'oppression de l'erreur populaire que celle que Pascal saluait dans l'homme dominant par le jaillissement de la pensée les forces brutales de la nature qui l'écrase. Il faut écrire, quand ce ne serait plus que pour faire arriver, en ces temps d'alarmes, à des amitiés lointaines, à des sympathies dispersées, le cri de ralliement des sentinelles perdues. Il faut écrire, quand il ne resterait plus qu'à aller au-devant d'une défaite glorieuse; car, aux temps révolutionnaires, nous répondons de notre volonté, non des résultats que la Providence en tire; car le mérite n'est pas attaché au succès, mais à l'effort; car nous avons à combattre, non pour la victoire, mais pour le devoir.

Il faut écrire surtout pour empêcher de nobles principes, des droits précieux de tomber dans le mépris de l'opinion, qui sort toujours plus abaissée et plus corrompue des catastrophes révolutionnaires. C'est assurément un état lamentable pour un peuple d'être réduit à ne plus marquer que par des révolutions ses étapes dans l'histoire; mais, quelque funeste que soit cette maladie, il ne nous est jamais permis de la croire mortelle et de nous coucher en tournant le dos à l'avenir. Les révolutions sont un scandaleux mélange de bien et de mal, de bon grain et d'ivraie. En attendant que Dieu ait achevé la moisson des événemens et le triage suprême des idées, il faut que des esprits inébranlables dégagent de ce pêle-mêle impur les fruits durables qu'il enferme. C'est l'œuvre que les plus illustres de nos pères ont accomplie depuis soixante ans. Ce n'est pas la première fois, hélas! que les espérances qui ont accueilli la rénovation de 89 sont démenties et humiliées. Ce n'est pas la première fois, en France et en Europe, que les plus nobles cœurs, qui s'étaient dévoués à l'émancipation des peuples, se détachent avec repentir de cette belle cause, si souvent et si tristement souillée. Que serait devenue notre patrie, si, dans ces mauvais jours, à ces heures sombres où la notion du bien et du mal s'obscurcit dans les consciences, au moment, par exemple, où la France saignante et la convention décimée tremblaient sous la tyrannie infamante d'un Robespierre et d'un Marat, si alors même des hommes intrépides, réfugiés sur la sereine hauteur de leurs convictions, n'eussent conservé dans une espérance invincible les dernières étincelles de liberté où puisse encore se rallumer notre génie?

Renier le bien à cause du mal qui un instant le submerge, n'est point la seule tentation dont il soit nécessaire de nous défendre. Il est

cruel à des cœurs généreux de passer pour hostiles à la cause du progrès aux yeux des multitudes abusées. Résignons-nous aux conséquences de cette méprise inique et passagère; mais ne laissons point le découragement ou le dépit nous ravir l'intelligence des choses qui se passent autour de nous, et, parce que d'autres usurpent le drapeau du progrès, ne refusons point de chercher même au sein des misères actuelles les élémens et les conditions des améliorations futures. Gardons-nous, en un mot, de nous tromper sur le sens et les conséquences de la révolution où nous figurons comme témoins et comme acteurs. Cette impartialité est, il est vrai, difficile aux contemporains des révolutions. Ils y sont trop intéressés; ils voient les choses et les hommes de trop près pour en saisir la proportion dans un ensemble qui leur échappe, dont ils ont observé les faibles et souvent méprisables commencemens, dont la marche les épouvante, et dont ils ne devinent point la fin incertaine. Puis, le jugement, accoutumé au point de vue des temps ordinaires et réguliers, a peine à se monter au point de vue des époques extraordinaires, où toutes les lois de la vraisemblance sont confondues. De là cette mobilité d'impressions, cet aveuglement perpétuel, ces brusques soubresauts d'une confiance inerte et stupide à d'imbéciles paniques et à de lâches désespoirs, et ces cyniques apostasies de l'opinion publique affolée qui signalent les époques révolutionnaires. Si, au moment où Dieu tonne du plus haut des cieux, la raison persiste à ramper sur les bas-fonds du terre-à-terre, déconcertée, bafouée, bernée par tous les événemens, elle chancelle et tombe dans sa honteuse maladresse, comme ces gymnastes déroutés, auxquels Démosthène comparait le peuple athénien, qui ne parent les coups qu'après les avoir reçus. Efforçons-nous donc de nous dégager de l'épais milieu qui nous oppresse. Nous vivons à une époque où la Providence se joue à faire de grandes choses avec des personnages vils ou grotesques. Ne laissons point la petitesse importune des *fantoccini* s'interposer entre nous et la majesté des plans divins.

La crise actuelle n'est plus la révolution politique d'un peuple; elle est la révolution sociale de toute une civilisation. Chaque révolution procède d'une nécessité historique et donne à l'humanité un problème à résoudre. La nécessité de la révolution européenne qui s'opère sous nos yeux est visible, et le problème qu'elle apporte est nettement posé. Elle est la conséquence inévitable du mouvement qui entraîne l'humanité depuis le XVIe siècle. Deux besoins, deux passions ont, depuis cette époque, saisi l'humanité et la tourmentent sans relâche : l'humanité veut se posséder elle-même et posséder la nature; elle a pris et elle prend possession d'elle-même par la liberté religieuse, c'est-à-dire en affranchissant la conscience individuelle dans ses rapports avec Dieu du joug matériel des pouvoirs politiques; par la liberté philosophique,

c'est-à-dire en excitant la raison à soumettre à ses investigations et à ses lois toutes les idées qui dirigent l'homme et les sociétés; par la liberté civile et politique, c'est-à-dire en demandant compte à toutes les institutions de leur origine, de leur utilité et de leur fin, en substituant graduellement, dans le gouvernement des peuples, comme mobile, l'intérêt général au privilége de quelques-uns, et comme moteur, la discussion, qui est l'arme égale de tous, à la force, qui est le monopole du petit nombre. Telle est, dans l'ordre moral, l'aspiration et l'œuvre de l'humanité depuis trois siècles; c'est ainsi qu'elle a travaillé à s'organiser conformément à sa raison et à son libre arbitre. Mais, dans le même temps, par les sciences physiques, par la navigation, par la colonisation, par l'industrie, par le commerce, la civilisation européenne prenait possession de la terre entière et s'emparait aussi de la nature. Deux mots ont désigné ces conquêtes simultanées et progressives : l'une, par laquelle l'humanité se rendait maîtresse d'elle-même, s'est appelée liberté; l'autre, par laquelle elle s'appropriait la nature, s'est appelée richesse. Or, aujourd'hui, ces deux grands développemens de la civilisation, leur première évolution accomplie, se rencontrent face à face. En effet, à mesure que l'homme collectif poursuivait son œuvre, un travail analogue et parallèle s'opérait au sein des sociétés particulières : les classes dans les sociétés et les individus dans les classes aspiraient et atteignaient graduellement à la liberté et à la richesse. L'on devait donc prévoir que le jour viendrait, et il est venu, où les derniers arrivés, les plus nombreux, demanderaient leur part de la liberté et de la richesse. Voilà la nécessité historique de la révolution actuelle; le jour devait aussi venir, par conséquent, où ils exigeraient que la raison, qui a établi son empire sur la politique, l'étendît plus loin encore et organisât dans l'intérêt de tous, suivant les lois de la science et de la justice, la possession de la nature par l'homme, c'est-à-dire la production et la distribution des richesses. Voilà le problème posé par la révolution actuelle! On ne nous reprochera point d'en affaiblir l'énoncé et d'en dissimuler la grandeur.

Nous croyons, en effet, que ceci est un grand moment dans l'histoire du monde. Le choc qui heurte les sociétés dans leur constitution économique les a ébranlées dans tous leurs fondemens, et réveille, car tout se tient à la racine des choses, les plus graves débats de religion, de philosophie et de politique qui aient ému l'Europe depuis trois siècles. Il serait donc intempestif d'atténuer les difficultés ou de s'y jouer. Il faut regarder le sphinx en face quand, pour les sociétés modernes, le mot caché sous l'énigme est restauration ou mort.

Le délire des idées qui accompagne les révolutions est plus funeste et plus redoutable que l'instinct impétueux et la chaleur du sang qui les font éclater. Tous les mouvemens sociaux enfantent leurs théoriciens

et produisent leurs philosophies qui aggravent et prolongent les révolutions, en voulant ériger en système permanent et absolu ce qui n'est qu'une crise maladive et passagère de l'humanité. Le danger des théories révolutionnaires, c'est de faire croire aux masses qu'elles peuvent, en un seul effort, atteindre à la chimère d'un bien ou d'un bonheur définitif; leur crime, c'est, en excitant les passions ardentes des multitudes à la poursuite de l'impossible, d'allumer en elles des espérances inévitablement déçues, qui ne s'épuisent à la fin qu'en une fureur de destruction. Une révolution, si malheureuse ou si coupable qu'en soit l'origine, est le symptôme, symptôme terrible, d'une nécessité de progrès trop long-temps comprimée. Les révolutions ne seraient que des accidens heureux, si l'on se contentait de se conformer aux seuls avertissemens qu'elles apportent; mais les partis et les systèmes ne peuvent avoir leur compte à si bon marché. Une fois les peuples mis en branle, il est impossible qu'ils s'arrêtent au terme auquel ils semblaient avoir mesuré leur élan. Jusqu'à ce qu'ils aient, pour ainsi dire, jeté le feu qui les a soulevés, les ambitieux et les sectaires, et à leur suite l'état-major pullulant des Catilinas de tous les temps, cette horde fiévreuse des esprits faux et vains, paresseux et turbulens, gangrenés d'impuissance et d'envie, qui rendent en haine à la société l'insupportable ennui que leur inspirent leur médiocrité hargneuse, leur lâcheté morale, leurs échecs et leurs vices; tous soufflent sans relâche sur les inquiétudes populaires leur venin ou leur folie; tous leur demandent tour à tour la satisfaction de leurs convoitises, de leurs vengeances ou de leurs rêves, et tous offrent, sous le masque de doctrines générales, une justification adulatrice et emphatique aux égaremens des multitudes.

La révolution actuelle ne pouvait se dérober à cette loi : elle devait produire, elle aussi, son idéologie. Suivez, en effet, la déduction logique du socialisme démocratique. Au premier abord, et pour le plus grand nombre, il ne se présente que comme une question d'économie politique et de politique : il faut améliorer sans cesse le sort des classes souffrantes, voilà le point de départ commun à tous les partis, à tous les systèmes et d'où procèdent aussi les socialistes démocrates; il faut que les intérêts des classes souffrantes soient assurés par des garanties politiques et par des combinaisons économiques. Jusqu'ici encore le problème est le même pour les socialistes démocrates et pour les libéraux; mais voici où la scission commence. En politique, les démocrates socialistes prétendent que la volonté du plus grand nombre est l'expression infaillible de la justice et de la loi, et donne toujours à la vie sociale l'inspiration la plus intelligente et la plus sûre; en économie politique, ils prétendent, en assujettissant toute liberté individuelle, tout intérêt particulier à l'intérêt prétendu et à la volonté du plus

grand nombre, trouver la combinaison économique qui doit assurer le bonheur de tous. Voilà la prétention nouvelle que les démocrates socialistes ont introduite dans le monde sous la forme la plus directe et la plus immédiate par la révolution actuelle. Approfondissez le sens et calculez la portée de cette prétention : il n'y a plus seulement ici une question de travail et de pain, de droits politiques et de loi électorale. Le socialisme démocratique se vante de posséder les lois absolues et définitives de la vérité sociale et du bonheur social. Il se vante de posséder le mot, jusqu'ici cherché en vain par toutes les philosophies et mystérieusement révélé par la religion, le mot de la destinée humaine. Il se vante de connaître toute la mission de l'homme sur la terre, où il l'enchaîne par la promesse du bonheur, et, par conséquent, de connaître ses rapports avec Dieu et avec la création. Avant d'être un système politique ou économique, le socialisme est donc un système philosophique. Pour faire accepter à la raison individuelle, à la liberté individuelle, à l'intérêt individuel, les sacrifices qu'elle veut lui imposer, la démocratie socialiste est obligée de chercher dans les plus lointaines investigations philosophiques ses titres prétendus et l'autorité persuasive à laquelle seule peuvent obéir les consciences humaines. La société a donc deux choses à défendre contre le socialisme démocratique; avant de lui demander compte de ses panacées et de ses utopies économiques, elle doit attaquer au cœur sa philosophie. Telle est désormais la double condition et le double caractère de la polémique sociale.

Jusqu'à la révolution de février, jusqu'au moment où le socialisme est devenu le fait politique dominant et la préoccupation la plus impérieuse du moment, cette solidarité logique, qui force le socialisme à souder son économie politique à une philosophie, n'était que vaguement pressentie par les socialistes eux-mêmes et par leurs adversaires. Les saint-simoniens avaient bien compris, il est vrai, qu'il est impossible de s'adresser aux intérêts matériels de l'homme sans s'emparer de ses convictions morales, et que la même main qui lui offre le pain du corps est tenue de lui présenter la nourriture de l'ame; mais ils escamotèrent la question philosophique sous le dogmatisme facile d'une révélation religieuse. Fourier et son école avaient bien établi leurs plans économiques sur des espèces d'ébauches de psychologie et de morale, mais cet empirisme grossier ne tombait point dans le domaine de la science et restait au-dessous de la critique philosophique. M. Pierre Leroux avait bien émis ses hypothèses semi-poétiques, semi-métaphysiques; mais chez lui, c'étaient les plans de réalisation économique qui faisaient défaut. Seul, M. Proudhon avait embrassé dans une même étreinte, avec la même fougue d'audace et le même appétit de scandale, la discussion économique et philosophique; mais M. Proudhon, par le côté

sérieux de son talent, demeurait isolé, peu étudié et peu compris au sein même du socialisme. Il ne publia son grand ouvrage, le *Système des contradictions économiques*, qu'à la fin du dernier règne, et, à vrai dire, c'est la révolution de février qui s'est chargée d'éditer ses œuvres et de lui recruter des lecteurs. Donc, jusqu'à la révolution, le socialisme n'affecta que vaguement la forme philosophique. C'était, dans ses diverses nuances, un pêle-mêle de matérialisme industriel, de mysticité républicaine, d'économie politique sentimentale et de religiosité sensuelle. Par ses tendances seules, il présentait la conclusion pratique et dernière de la philosophie du XVIIIe siècle. Qu'il s'appelât en effet réhabilitation de la chair, ou harmonie passionnelle, ou organisation du travail, il recherchait la réalisation du bonheur sur la terre en l'appuyant sur le bien-être matériel. Toutes les sectes, à peine distinguées par des différences de rhétorique, pouvaient prendre pour devise cette phrase de Maupertuis, franchement arborée par M. Villegardelle : « Il est un principe plus universel encore que ce qu'on appelle lumière naturelle, plus uniforme encore pour tous les hommes, aussi présent au plus stupide qu'au plus subtil : c'est le *désir d'être heureux*. Sera-ce un paradoxe de dire que c'est de ce principe que nous devons tirer les règles de conduite que nous devons observer? C'est une erreur, c'est un fanatisme de croire que les moyens doivent être opposés ou différens pour parvenir à un même but dans cette vie et dans une autre qui la suivra; que, pour être éternellement heureux, il faille commencer par s'accabler de tristesse et d'amertume. C'est une impiété de penser que la Divinité nous ait détournés du vrai bonheur en nous offrant un bonheur qui lui était incompatible. Tout ce qu'il faut faire dans cette vie pour y trouver le plus grand bonheur dont notre nature soit capable, est sans doute cela même qui doit nous conduire au bonheur éternel. » Toute l'aspiration socialiste au point de vue moral et philosophique est là; vainement les déclamateurs socialistes allaient-ils puiser d'hypocrites devises dans l'Évangile, il n'y avait qu'une chose manifeste et claire dans leur morale : c'était la négation radicale de la morale chrétienne. Pourtant tout cela était si confus, si vain, si déclamatoire, si peu scientifique, que la vraie philosophie ne croyait pas que cela valût la peine d'un débat grave, et que les ocialisme ne lui paraissait guère justiciable que de l'économie politique.

Mais, aujourd'hui, ce qui n'était qu'une tendance pour ainsi dire instinctive avant la révolution a reçu toute la précision et tout l'enchaînement d'une analyse philosophique. La démocratie socialiste a maintenant sa métaphysique; elle en a même deux : M. Proudhon lui avait donné celle autour de laquelle il s'est fait tant de bruit depuis février; M. de Lamennais vient de lui en fournir une seconde en publiant le livre : *De la Société première et de ses lois, ou de la Religion.*

La démocratie socialiste est désormais une conception philosophique rigoureuse et réelle; elle ne se fait plus avec des lambeaux de christianisme un vêtement de sacrilége mascarade. Par l'organe de deux hommes en qui se personnifient ses deux tendances les plus diverses, elle répudie avec éclat le dogme chrétien, en proclame la fin et prétend s'emparer de son héritage. Elle saisit l'homme tout entier et se charge de lui révéler les véritables lois de son être, de répondre à tous les besoins, à tous les désirs, à tous les développemens de sa nature, en un mot, de résoudre tous les problèmes de sa destination. Jamais tentative philosophique ne se présenta en des circonstances plus solennelles et plus menaçantes; jamais occasion plus facile ne s'offrit à aucun système métaphysique d'établir son ascendant sur les sociétés, car celui-ci a pour complices la souffrance qui pleure au cœur des masses, l'illusion qui les enivre, la passion révolutionnaire qui les emporte. A vos postes donc, et unissez une fois vos armes de combat, gardiens de la société chrétienne et de la société civile, voilà l'ennemi! Tandis qu'il s'avançait dans l'ombre, tandis que la conspiration philosophique et politique la plus gigantesque qui se soit vue depuis des siècles s'ourdissait à nos pieds sous les catacombes, — rappelons-le à notre confusion, — nous, comme des Grecs bavards, nous bataillions de la langue et de la plume pour la philosophie de salon qui disserte, sous les palmes vertes, sur un fauteuil d'académie, ou pour la philosophie de baccalauréat infligée comme un pensum aux collégiens de seize ans!

Du reste, sans la malfaisante influence que lui prête le malheur des temps, malgré l'arrogance de ses critiques et la superbe de ses conclusions, la philosophie de la démocratie socialiste ne résisterait pas plus que son économie politique à la raison libre et désintéressée. J'en commence l'épreuve par le système de M. de Lamennais.

Ne vous semble-t-il point que personne, en ce siècle, ne devait mieux sentir ce que l'ame humaine exige des systèmes religieux et philosophiques que l'auteur orageux de l'*Essai sur l'Indifférence,* car est-il quelqu'un qui ait plus connu que lui les inquiétudes de la raison poursuivant la vérité fuyante? L'homme est sur la terre et cherche cette satisfaction des lois de sa nature que nous appelons le bonheur. Vous qui croyez avoir trouvé le but où tend l'aspiration de l'homme, vous n'aurez justifié votre prétention que lorsque vous aurez répondu à ces interrogations qui pressent sans trêve l'esprit humain : — Qu'est-ce que l'homme? d'où vient-il? Qu'est-ce que la création? Qu'est-ce que Dieu? Quelle est la destinée de l'homme sur la terre et au-delà de la mort? Qu'appelle-t-on bien et mal? Quelle est cette liberté, ce pouvoir qui est en l'homme de faire le bien ou le mal? Quelle est la sanction morale des actes humains, etc.? — Questions inhérentes à la nature humaine, qui circulent en elle avec la vie, que rien n'en peut arra-

cher, qui rejaillissent à travers le doute et la croyance, — comme les entrailles renaissantes de Prométhée, — auxquelles il vous faut apporter des solutions complètes, décisives, animées surtout de cette force intime qui commande la conviction et détermine les actes, sous peine de voir vos conceptions répudiées comme arbitraires, illégitimes et fausses! Certes, la pensée seule d'entreprendre une tâche semblable était déjà, chez M. de Lamennais, la preuve qu'il en comprenait toute l'étendue, tout le poids, toutes les obligations impérieuses.

M. de Lamennais le comprend apparemment si bien, il se fait de cette tâche une si vaste idée, que les religions et la plus parfaite de toutes, le christianisme, ne lui paraissent plus donner aux questions soulevées par la destination de l'homme que des réponses insuffisantes, indignes de notre raison, fatales même à notre morale. Les religions ont, en effet, à ses yeux, le tort de se fonder sur un ordre surnaturel qui ne peut tomber sous les conditions de la connaissance rationnelle et qui n'est accessible qu'à la foi. M. de Lamennais demande plus que cela, il veut que les lois de l'homme et de la société première, même dans leurs rapports à Dieu et à la création, se dévoilent à la raison avec la clarté souveraine de l'évidence. Il faut citer les termes dans lesquels M. de Lamennais rejette la révélation et exprime ses exigences, et par là même les engagemens qu'il prend pour son compte : « Aucune erreur, dit-il, n'a jeté de perturbation plus générale et plus profonde dans les idées humaines, ni, par une conséquence nécessaire, dans les relations des hommes entre eux, dans la société tout entière, que celle de l'existence d'un ordre surnaturel, dont les lois ne sont ni les lois internes de Dieu, ni les lois propres de l'univers, mais des volontés de l'Être absolu, lesquelles, n'ayant de raison qu'elles-mêmes, ne peuvent en ce sens être conçues que comme arbitraires..... Le système qu'on vient de discuter devait se produire aux époques premières, et il devait aussi, se modifiant selon le progrès de la connaissance, s'évanouir enfin devant la lumière qui, peu à peu, dissipe les ombres où s'égare l'esprit. Il appartient originairement à l'âge poétique du genre humain, à cet âge où l'imagination, avide du merveilleux, s'efforce de résoudre le grand problème de l'homme et de ses destinées, non par les lois universelles des êtres, lois ignorées encore et que le temps seul révèle, mais par l'intervention permanente, immédiate de la cause infinie, dont ces lois ignorées sont le mode nécessaire d'action. Toutes les idées étant confondues, tantôt Dieu, devenu homme, agit selon les pensées et les passions humaines; tantôt l'homme, devenu Dieu, revêt ses attributs, exerce sa puissance : d'où, en dehors de toute loi, en dehors des lois naturelles de Dieu, en dehors des lois naturelles de l'homme, en dehors de tout ce qui est et peut être, ce fantôme vide qu'on nomme ordre surnaturel. Laissons ces vaines rêveries, fables

surannées des peuples enfans, et cherchons, avec le secours de la *raison virile* et de la *science certaine*, les véritables bases de la législation spirituelle. » Qu'ont donc appris à M. de Lamennais la raison virile et la science certaine? Quelles sont ces lois internes de Dieu, ces lois universelles des êtres aujourd'hui « révélées par le temps, » suivant lesquelles la société et l'homme peuvent désormais se développer avec la pleine connaissance de leurs destinées? Nous l'allons voir. Je résume, avec la fidélité la plus rigoureuse et en reproduisant les expressions mêmes de l'auteur, le livre *de la Société première*.

Qu'est-ce d'abord que l'homme d'après M. de Lamennais? Le caractère de l'homme, être intelligent, est de se connaître, parce qu'il connaît Dieu. L'intelligence naît d'une affirmation, du premier jugement par lequel la pensée de l'homme affirme l'existence du monde extérieur et la sienne propre; mais ce jugement implique l'affirmation de l'être absolu, infini, par conséquent de Dieu. Au moment où l'intelligence s'ouvre, elle découvre l'être absolu par une vision immédiate, et elle le proclame par un acquiescement spontané et un acte de foi nécessaire. Telle est la condition primitive de la connaissance, « et, comme l'objet de la connaissance des êtres intelligens est infini, qu'en pénétrant en Dieu par la vision de l'esprit, ils y découvrent successivement tout ce que renferme l'être absolu, inépuisable, source des réalités contingentes, leur première loi est celle d'un progrès éternel dans le vrai et dans le bien. » De cette condition de la connaissance procèdent, en même temps que la loi du progrès, la liberté de l'homme et l'origine du mal dans l'humanité. « Les êtres intelligens étant en relation immédiate avec le fini et l'infini, avec deux termes incommensurables, qui leur fournissent respectivement des motifs d'action souvent opposés, sont libres par cela même,... d'une liberté relative,... d'autant plus grande que leurs facultés supérieures ont atteint un plus haut degré de développement. Ils connaissent leurs lois et doivent les connaître toujours mieux. En cela surtout consiste le progrès, et cette connaissance, qui fonde leur liberté, fonde aussi le pouvoir redoutable dont ils sont investis de violer l'ordre, ou d'introduire dans l'univers le mal qui ne pourrait s'y produire autrement. Ainsi, chose étrange au premier aspect, le mal, en tant que possible, dérive de la perfection même incomparablement plus grande des êtres intelligens et libres, il est pour eux la condition du bien, selon le mode où ils y participent et sont destinés à l'accomplir. » Enfin, la loi du progrès ne peut s'accomplir pour l'homme qu'au sein de la société, laquelle, « sous sa notion la plus générale, représente parmi les êtres multiples et divers le principe qui, suivant les lois de leurs natures respectives, les unit entre eux, de sorte que de proche en proche ils soient tous ramenés à l'unité universelle. » — « Le caractère le plus marqué de la nature qui distingue exclusive-

ment l'homme est le progrès, un progrès continuel, indéfini, et *tout* progrès se résume en un *progrès social*, et aucun progrès n'est possible que dans la société, par l'excitation mutuelle des esprits, la diversité des fonctions dans le travail commun, la succession constante des efforts, la transmission de leurs résultats, qui crée, pour chaque génération, un point de départ plus avancé. *L'homme seul* n'est donc qu'*un fragment d'être; l'être véritable* est *l'être collectif, l'humanité*, qui ne meurt point, qui, dans son unité, se développe sans cesse, recevant de chacun de ses membres le produit de son activité propre, et lui communiquant, selon la mesure où il y peut participer, le produit de l'activité de tous : corps dont la croissance n'a point de terme assignable, qui, suivant les lois immuables de sa conservation et de son évolution, distribue la vie aux *organes* divers qui perpétuellement le renouvellent en se renouvelant eux-mêmes perpétuellement. »

Je continue à exposer, je ne discute point encore : je me résigne pour le moment à n'être qu'un *fragment d'être*, à ne me regarder que comme un *organe* du seul *être véritable*, l'humanité. Je vis cependant; entraîné sur la pente du temps, je sais que je suis né et que je mourrai. Je suis né; pourquoi? que signifient mon existence et la création dans les desseins de Dieu? Je mourrai : que deviendra le fragment d'être qui m'a été départi? où va l'être véritable, cette humanité dont je suis un organe? Je vis, c'est-à-dire que, glissant entre deux abîmes d'obscurité, la naissance et la mort, je fais usage de cette faculté active, de ce pouvoir d'accomplir le bien ou le mal que vous appelez liberté; mais, si aucun rayon ne déchire à mes yeux les ténèbres d'où je sortis et où je vais rentrer, à quelle lumière marchera ma liberté chancelante? que sera le bien ou le mal devant la fougue ou le caprice de mes penchans? A ces questions, voici les réponses de M. de Lamennais.

Pourquoi la création? D'où vient l'univers, et, dans l'univers, l'être intelligent qui en est le regard et l'ame? « Tout être dérive de l'Être infini et y est contenu... L'univers n'est donc substantiellement que la substance infinie même, affectée d'une limitation qui lui donne, au dehors de l'Être essentiellement un, un autre mode d'existence. » Trouvez-vous l'explication assez claire? Fallait-il répudier comme une erreur profonde et comme des enfantillages indignes de la raison virile ces mystères révélés que Bossuet appelait « les saintes obscurités de la foi, » pour nous faire entendre, au nom de la *science certaine*, cet indéchiffrable langage? M. de Lamennais croit à la création, il croit que l'univers a eu un commencement; avant ce commencement, la substance infinie et l'être essentiellement un, hors desquels il n'y a rien et ne peut rien y avoir, sont un seul et même être, une seule et même substance. Et voilà que M. de Lamennais détache une portion de la substance infinie et la pose *au dehors* de cette même substance pour lui donner un *autre mode* d'existence, et sa logique admet sans

objection cette conception contradictoire, et il trouve que cette hypothèse ne sort point de l'ordre naturel; et, remarquez-le bien, en faisant de tous les êtres finis, de l'homme, de l'univers, d'*autres modes* d'existence de la substance infinie, ce qui est le spinosisme pur, il se flatte d'avoir détruit à jamais le panthéisme! Ce n'est point encore assez de contradictions; si l'univers est une limitation de la substance infinie, contenue en elle par conséquent, l'univers a toujours existé en Dieu, « sans quoi, d'une part, la durée de l'Être infini ne serait pas une, et d'une autre part, renfermant quelque chose qu'il n'aurait pas renfermé toujours, il ne serait pas infini. Mais l'univers, tel qu'on est obligé de concevoir qu'il a toujours existé dans l'Être infini, n'y a pu être que sous la condition d'unité absolue qui est de son essence, conséquemment encore sous la condition d'une existence purement idéale, compatible avec la distinction typique des choses, *exclusive de toute division, de toute séparation réelle ou physique.* Or, cette dernière forme d'existence, caractérisée par la division, la séparation réelle ou physique des choses, est à la fois pour l'homme *un fait indémontrable et invinciblement admis;* et comme, à l'égard de l'esprit, *il n'implique aucune nécessité,* on est contraint d'en chercher la raison là où seulement on la peut trouver, dans une *volonté libre de Dieu,* dont l'action, quelle qu'elle soit, pour opérer ce passage de l'existence purement idéale de l'univers en lui à l'existence réelle ou physique de ce même univers hors de lui, est proprement ce qu'on a nommé création. » Ce qui signifie que la création est un *acte arbitraire* de Dieu, un fait de l'*ordre surnaturel,* auxquels ne peuvent s'appliquer les lois naturelles de la raison. Voilà ce que m'enseigne sur ma venue au monde ce philosophe qui m'a interdit de croire aux révélations religieuses, « dont les lois, disait-il avec un présomptueux dédain, ne sont ni les lois internes de Dieu, ni les lois propres de l'univers, identiques à celles de la raison, mais des volontés de l'Être absolu, lesquelles, n'ayant de raison qu'elles-mêmes, ne peuvent, en ce sens, être conçues que comme arbitraires.» Cahoté de contradiction en contradiction, il me rejette, après y avoir éteint la foi, dans les ténèbres du mystère.

Mais où va l'humanité? quelle est sa fin? Qu'est-ce que la mort pour l'homme? Ici encore, M. de Lamennais commence par récuser l'ordre surnaturel et par conséquent la révélation chrétienne : « Soit qu'on regarde, dit-il, aux conséquences qu'a, par rapport au vrai, l'hypothèse d'un ordre surnaturel, soit que l'on considère celles qu'elle entraîne à l'égard du bien ou de la *vie sociale et morale,* on est également contraint de la rejeter comme *une des plus pernicieuses erreurs qui aient pu jamais s'introduire dans le monde, dont elle a été le fléau.* » La négation ne pouvait être plus méprisante et plus hautaine; elle s'attaque surtout à la destinée que l'ordre surnaturel assigne à l'homme par la croyance à une autre vie, où toutes les religions placent la récompense de la vie

actuelle et fondent le point d'appui et la sanction de leurs lois. M. de Lamennais refuse à l'homme une autre fin dans une existence ultérieure que celle qui lui paraît assignée par les lois de la nature dans la vie présente. « La fin de l'homme, dit-il, à toutes les phases de son développement éternel, qu'est-ce sinon la fin de la nature humaine, puisque l'homme n'est lui-même que cette nature réalisée au sein de l'univers, ou incarnée dans des organes individuellement distincts, indéfiniment multiples? Toute autre fin est donc, non-seulement chimérique, mais contradictoire. » Or, d'après M. de Lamennais, la fin de la nature humaine est la même que celle de l'univers; c'est Dieu, dont l'univers est la reproduction éternelle sous la condition du fini. « L'homme tend à sa fin, comme toute la création, *en vertu de ses lois naturelles;* il s'en rapproche ou s'approche de Dieu, suivant *la perfection de son obéissance à ces mêmes lois,* qui sont les lois de sa vie, les lois de sa conservation et de son développement. Mais le terme où il tend, il ne l'atteindra jamais, parce qu'il ne sera jamais l'être infini. » L'homme meurt pourtant, meurt-il tout entier? Quelle est sa destinée au-delà de la mort? Ici, le contempteur de l'ordre surnaturel est de nouveau forcé de faire appel à la foi : « Il n'est point, dit-il, de foi plus universelle, plus profonde, plus indestructible que celle à la persistance ininterrompue de l'être, à la perpétuité de la vie. Cette foi spontanée, *antérieure à tout raisonnement,* à tout système conçu par l'esprit, repose sur un *pressentiment* qui est dans l'homme la voix de la nature même.» Ainsi, pour gage de l'immortalité de l'ame, M. de Lamennais nous donne un pressentiment; puis, pour toute lumière sur cette existence future, il présente une induction poétique. « Le progrès possible à l'individu sous sa forme organique actuelle étant accompli, il rend à la masse élémentaire cet organisme usé, et mourir c'est naître. » Enfin, se figurant la nature humaine à travers la série éternelle de ses existences successives, « l'homme, dit M. de Lamennais, aspire à Dieu par une nécessité intrinsèque de son être, et, en aspirant à Dieu, il aspire au bien infini, dont la pleine possession serait cette béatitude parfaite, absolue, toujours par lui si vainement cherchée, car il n'est capable de rien d'infini; il peut, il doit de plus en plus pénétrer dans le bien, mais jamais il ne le possédera complétement. » S'élevant donc contre les religions qui promettent le bonheur à l'homme dans une vie future, M. de Lamennais s'écrie : « Renonçant à cette vaine fiction de bonheur terrestre, on l'a transportée en une autre vie, où cette dernière fin de l'homme doit, dit-on, être atteinte; mais là encore, pour peu qu'elle y regarde sérieusement, la raison retrouve l'impossible. En déplaçant le problème, on ne l'a pas résolu, car il renferme une contradiction radicale, la contradiction inhérente à l'hypothèse d'une nature finie possédant un bien infini, l'embrassant, se l'assimilant, selon tout ce qu'il est. Éternellement l'homme y aspire, éternellement il fuit de-

vant lui. Une impulsion native, invincible, le contraint de poursuivre sans cesse ce que jamais il n'atteindra. » Ainsi, sur la fin de l'homme, sur la mort, sur la vie future, la *science certaine* de M. de Lamennais nous apporte un pressentiment d'immortalité de l'ame, et sa *raison virile,* qui a pénétré les lois internes de Dieu et les lois naturelles de la création, nous promet, par analogie, une suite d'existences semblables à la vie actuelle, qui en seront seulement la continuation progressive, à peine préférables à celle-ci, puisque, comme elle, elles seront séparées, par l'infini, du bonheur final dont les religions nous offrent la perspective lumineuse.

Mystère et hypothèse, avec des conceptions pareilles dont M. de Lamennais récuse si fièrement l'autorité lorsqu'elles viennent de la religion, quelle prise peut-il avoir sur les intelligences, quelle impulsion décisive et pratique peut-il donner à la liberté et à l'activité humaine? Sa science n'est pas moins incertaine en effet, ni sa raison plus virile, lorsqu'il arrive à la distinction du bien et du mal. On a vu la loi que M. de Lamennais assigne à l'univers et à l'homme : ils doivent pénétrer par une ascension continuelle dans l'Être infini. Chaque être fini « est associé à l'action de Dieu, à l'éternel travail par lequel Dieu *se réalise sous les conditions de la limite* et conséquemment d'une évolution sans fin. Ils sont à la fois dans leur ensemble la production de ce travail divin et les moyens, les instrumens par lesquels il s'opère. Créés et créateurs dans la sphère des fonctions qui détermine leur nature respective, ils ne sauraient remplir ces fonctions, coopérer à l'œuvre de Dieu, qu'autant qu'ils sont unis à lui, un avec lui. » C'est d'après cette loi que le bien et le mal se déterminent. Les êtres finis sont soumis à deux lois : « la loi d'unité, qui les relie à Dieu, source de leur être; la loi d'individualité, qui est la condition de leur être hors de Dieu... Pour les êtres finis, la société implique deux élémens opposés, deux lois contraires harmoniquement liées. L'un de ces élémens, l'unité infinie, est le bien pur, puisqu'il est de Dieu; l'autre, l'individualité finie, considérée exclusivement en soi, est le mal pur, puisqu'il imprime à l'être un mouvement qui l'éloigne de Dieu ou du principe de l'être. » M. de Lamennais répugne, comme on voit, à ces religions « où, suivant ses expressions, de sombres théories sur le mal et l'origine du mal ont persuadé aux hommes qu'ils naissaient coupables ou souillés. » Aussi insiste-t-il à chaque instant sur sa définition atténuative du mal. « L'individualité finie a sa raison dans la limite qui circonscrit l'être et le concentre en soi; sans la limite, elle redeviendrait l'unité infinie elle-même. Or, la limite essentiellement et purement négative n'est en ce sens qu'une négation de l'être, *seule manière possible* de concevoir radicalement *ce qu'on appelle* le mal. » De là il n'a pas de peine à conclure que le mal étant par son essence purement individuel, ses effets dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique

sont renfermés dans des bornes très étroites. Des mêmes prémisses le logicien le moins subtil ferait aisément sortir l'indifférence complète du bien et du mal. Suivez en effet l'enchaînement de ce système : le mal, c'est l'individualité, c'est-à-dire la limite de l'être, c'est-à-dire la condition de la création, puisque la création, comme on l'a vu, c'est la limitation de la substance infinie, c'est-à-dire encore la loi de la réalisation de Dieu dans l'univers, puisque, comme il a été dit ci-dessus, Dieu se réalise sans la condition de la limite; c'est-à-dire, enfin, pour résumer cette vaste équation, le mal c'est le bien. Arrêtons-nous ici. Il serait inutile d'aller plus loin dans l'examen du système de M. de Lamennais; nous en savons assez pour mesurer l'impuissance ou plutôt la funeste portée de ses conclusions morales. Que M. de Lamennais expose maintenant avec un mysticisme minutieux et une aride prolixité ce qu'il appelle les lois internes de Dieu et les lois naturelles de l'univers; qu'il s'efforce de calquer sur ces lois, œuvre de sa raison, les lois fondamentales d'une religion soi-disant naturelle; qu'il oppose le devoir au droit; qu'il prescrive à l'homme le sacrifice de son individualité, qui confine au mal et qui correspond au droit, à la société humaine, qui converge au bien et que cimente le devoir; qu'il nous montre le prix du devoir accompli dans le progrès éternel et infini de l'humanité ou la peine de la loi violée dans une déchéance passagère durant la série sans limite des métempsycoses individuelles; qu'il nous invite à aimer Dieu, ou, pour parler son langage, à nous plonger toujours plus avant, par notre obéissance aux lois de l'humanité, dans la substance infinie de l'être: toute cette métaphysique arbitraire s'envole au vent comme un fil cassé dont les bouts flottans ne tiennent à rien.

Car, sans compter que la philosophie de M. de Lamennais se détruit, comme on l'a vu, elle-même, sans qu'il vaille la peine de l'attaquer en règle et d'en renverser les prémisses posées par un dogmatisme que la science ne tolère plus depuis Kant, ce système ne peut produire une morale; disons mieux, sa morale est l'assemblage des erreurs où tombent les écoles les plus contraires. Elle réunit l'indifférence du déiste, le quiétisme vaporeux du mystique, l'optimisme complaisant du panthéiste, l'inertie désespérée du fataliste, conclusions qui, directement ou indirectement, attachent l'homme à la terre et conspirent au triomphe du sensualisme. En effet, Dieu et l'aspiration vers Dieu, voilà toute la philosophie de M. de Lamennais, la connaissance de Dieu subordonnée aux lois de la nature et de la raison, l'assimilation de Dieu opérée par l'obéissance et le sacrifice de l'homme aux lois de l'humanité découvertes et sanctionnées par l'intelligence et la volonté du plus grand nombre. Or, un Dieu qui n'est accessible qu'à notre raison ne peut être pour nous qu'une chose abstraite, sans influence possible sur nos facultés affectives et actives, parlant aussi peu

à nos cœurs que la figure d'un triangle équilatéral, aussi incapable d'inspirer l'amour que l'anatomie d'un squelette de réveiller l'épanouissement radieux de la beauté, ou la décomposition des couleurs dans la chambre obscure de suppléer à la blonde lumière du soleil. A quel titre M. de Lamennais m'impose-t-il la reconnaissance comme un devoir envers ce Dieu dont je suis moi-même une partie, une réalisation fragmentaire? Que m'importe un Dieu dont vous me déclarez que je serai toujours séparé par l'infini et par l'éternité? Pourquoi garderai-je devant ma pensée cette image qui, m'attirant et me fuyant sans trêve, ne doit être pour moi qu'une tromperie éternelle? Vous me promettez le progrès, mais vous le définissez tel que les mythologies dépeignent les supplices infernaux; votre progrès est une faim sans apaisement, une soif jamais assouvie. Laissez-moi donc retourner toutes mes aspirations sur la vie terrestre; laissez-moi poursuivre, suivant les impulsions de ma nature, tout ce que je pourrai saisir dans la fuite de mon existence de bonheur ou d'ombre de bonheur; et, si vos hypothèses doivent se réaliser au-delà de la mort, laissez-moi encore marcher avec sécurité vers mes destinées futures, sur la foi de la devise que Maupertuis a léguée aux socialistes : « Tout ce qu'il faut faire dans cette vie pour y trouver le plus grand bonheur dont notre nature soit capable est, sans doute, cela même qui doit nous conduire au bonheur éternel. »

Telle est la conséquence pratique à laquelle je défie le système de *La société première* de se soustraire. Que reste-t-il donc à M. de Lamennais? L'homme dans l'humanité; l'individu et la société : l'homme auquel il impose le sacrifice de sa raison à l'instinct des masses, de son intérêt à la volonté des masses; masses, ou peuple assemblé, à qui il attribue « le sentiment du bien, du juste dans sa pleine spontanéité et son souverain empire; foule émue d'où s'élève le grand, le vrai, l'éternel cri de l'ame humaine. » Mais affirmer l'infaillibilité de l'instinct des masses, exiger de l'homme le sacrifice de son individualité aux masses lorsque ce n'est plus au nom et sous la sanction efficace et persuasive d'une autorité religieuse, c'est livrer la vérité en proie aux caprices de la force et la liberté à la plus écrasante tyrannie. Cela peut satisfaire la prétention de la démocratie socialiste, mais c'est précipiter l'homme au dernier degré de l'avilissement, et, après lui avoir ravi ses immortelles espérances, c'est le river à l'esclavage au sein d'un chaos tempêtueux.

Chose triste et digne de remarque! on dirait que M. de Lamennais, malgré l'emphase de ses promesses, a plusieurs fois senti lui-même la fragilité de son édifice à mesure qu'il le construisait. Ainsi, ce penseur si convaincu que la société ne peut vivre dans l'ignorance de ses lois premières, ce philosophe indocile qui dénie le secret de ces lois aux religions révélées, laisse échapper l'aveu « qu'il n'attribue pas à ses idées

à l'égard du dogme plus d'autorité que n'en peuvent avoir de *simples convictions personnelles* fondées sur des séries convergentes de preuves, mais dont néanmoins la valeur ne cesse pas de demeurer *incertaines* jusqu'à ce qu'elles aient été vérifiées suffisamment. » Ailleurs encore il déclare que « nul aujourd'hui ne peut que soumettre au jugement de la *raison commune,* ce qui lui semble vrai; car nous vivons en l'un de de ces temps où, les vieux systèmes tombant partout en ruine, aucune doctrine ne les a remplacés encore, n'est encore admise par les esprits qu'inquiète et tourmente le vide qu'en s'en allant ont laissé en eux les croyances sur lesquelles reposaient et la paix des ames satisfaites dans un de leurs plus impérieux besoins, et l'ordre entier moral et social. » Eh bien! le même homme, qui connaît le vide funeste que laissent les croyances, repos des ames, sanction de la morale, base des sociétés; celui-là même qu'on vient de voir si peu assuré de la vérité des idées qu'il propose pour remplir la place des croyances, ose encore, vers la fin de son livre, porter aux religions ce défi emporté : « En s'opposant au libre usage de la raison, en soumettant les peuples à une puissance au-dessus de tout contrôle, en les réduisant à l'aveugle obéissance des brutes, les révélations ont produit des maux effroyables. Maître et en quelque sorte propriétaire de l'humanité, le prêtre serait devenu sur la terre le Dieu qu'il représentait, s'il n'avait rencontré dans l'humanité même et ses lois éternelles un obstacle heureusement invincible. Cet obstacle grandissant toujours, à mesure que croissaient les lumières, on s'est toujours aussi rapproché de l'ordre véritable, et l'on y entrera tout-à-fait quand la religion mieux conçue cessera, comme le sacerdoce, d'être aux yeux des hommes une institution surnaturelle originairement, et quand elle ne sera pour eux que ce qu'elle est en réalité, la plus haute expression de leur nature même et la suprême législation. » Et celui qui proclame ainsi d'une voix si haineuse et si téméraire la fin des religions est le philosophe dont nous entendions tout à l'heure le balbutiement confus, contradictoire, inintelligible! Celui qui a écrit ces lignes s'appelle Lamennais! et lui-même il a écrit autrefois cette phrase : « Oui, quiconque ayant cru cesse de croire cède à un intérêt d'orgueil ou de volupté, et, sur ce point, j'en appelle sans crainte à la conscience de tous les incrédules (1). » Qu'ajouter à la douloureuse éloquence d'un pareil rapprochement? M. de Lamennais pense donc que le christianisme « réduit les hommes à l'aveugle obéissance des brutes. » Je ne répondrai pas moi-même; mais Bossuet a répondu pour toujours à « ce superbe qui croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève au-dessus de la religion qu'il a si long-temps révérée. » Écoutez cette raison majestueuse et sou-

(1) *Essai sur l'Indifférence,* t. I, p. 251.

veraine : « C'est contre cette autorité que les libertins se révoltent avec un air de mépris; mais qu'ont-ils vu, ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance est la leur! et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits! car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées? Ils n'ont rien vu, ils n'entendent rien.... Leur raison qu'ils prennent pour guide ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras; les absurdités où ils tombent en niant la religion deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne, et, pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs. » Trouvez-vous que la parole chrétienne ait vieilli dans la bouche de Bossuet? Vous qui avez suivi les pénibles aberrations de l'auteur de *la Société première,* dites, après les insolens arrêts de mort portés contre le christianisme, de quel côté resplendit la vie immuable et triomphante!

Mais voici un ennemi à la fois plus brutal et plus logique, M. Proudhon. Celui-là entre en matière avec les gestes et les bravades d'un boxeur; il y met encore moins de façons. Dans un de ses derniers pamphlets (*le Droit au travail et le Droit de propriété*), considérant le christianisme comme enterré, et tenant les clés du tombeau dans sa poche, il argumente sur la propriété d'après l'*exemple* du christianisme, et signifie sa fin à celle-là sur le billet de mort de celui-ci. Pour M. Proudhon, le fait a la certitude logique : c'est aussi nécessaire qu'une conclusion au bout d'un syllogisme ou qu'une synthèse juchée sur une antinomie. Notre homme dit du moins sa pensée avec franchise, pour parler poliment. Il ne veut pas, lui, fonder la société sur le sentimentalisme. Il part de l'individualité : chacun ne doit à la société que dans la proportion de ce qu'il reçoit d'elle; le droit vient avant le devoir; donnant donnant, voilà les conditions du marché que l'individu passe avec l'humanité; on ne vous demande pas de sacrifice, on réclame son dû; ce dû, c'est l'égalité complète entre les hommes dans les conditions matérielles de l'existence surtout; quiconque a plus que moi me vole et m'assassine. Fraternité, chanson à lanterner les imbéciles; c'est solidarité qu'il faut dire. Qu'on ne parle plus d'abnégation, de charité, de récompenses dans une autre vie; vous avez affaire à un frère Jean qui ne donne pas la vie présente à crédit, qui la vend au comptant, à un Panurge qui mieux estime cul-de-jatte vivant qu'empereur mort ou saint en niche. Ce féroce goguenard a trouvé l'affaire de la pauvre humanité : il l'organisera en une vaste commandite, sous la raison sociale : Humanité, compagnie générale d'assurance et banque universelle d'échange. Dans cette belle machine, où s'accompliront sans repos, jusqu'à la fin des temps, la thèse, l'antithèse et

la synthèse de l'échange, régnera le bien-être, sous le pontificat des teneurs de livres; mais la sainteté, l'héroïsme et le génie sont exclus de ce paradis comme oisifs, parasites ou monopoleurs. — Dans ce cas, répliquez-vous galamment avec tous les gens de cœur et d'esprit, nous nous tiendrons à la porte. — Oui, et vous nous donnerez des nouvelles du christianisme et de la propriété!

On a peur, au premier abord, de se prêter à une mystification en prenant au sérieux, non pas le talent, mais le système de M. Proudhon. Il y a chez lui des qualités d'esprit et des résultats d'étude si remarquables qu'on hésite à le croire dupe de la farce grossière qu'il joue. Il y a quatre hommes dans M. Proudhon : un écrivain, un logicien, un économiste et un révolutionnaire. Cet écrivain d'un si bon flair grammatical peut-il parfois se tromper à ce point sur le sens des mots? Ce logicien si rompu aux ruses de la dialectique peut-il faire, sans s'en douter, de pareilles confusions d'idées? Cet économiste si sagace dans l'analyse des systèmes et des lois de la science de la richesse peut-il commettre, sans s'en apercevoir, les balourdises d'un ignorant fieffé? Ou bien ne faut-il voir dans les monstruosités qu'il débite que l'effronté calcul d'un spéculateur de famosité qui coupe la queue de son chien et mutile les statues des dieux avant d'être Alcibiade? On se poserait ces questions, si M. Proudhon n'était pas révolutionnaire; mais c'est la passion révolutionnaire qui l'emporte, c'est la passion révolutionnaire, c'est la fureur froide dont elle l'anime qui aveugle en lui l'économiste, le philosophe et l'écrivain. La science et le talent ne sont pour M. Proudhon que des moyens d'irriter les passions populaires, des trompettes de guerre et de destruction. M. Proudhon se prend donc aux embûches qu'il tend à l'ignorance des masses, et les qualités de son intelligence ne font que rendre ses bévues plus ridicules et plus honteuses.

Le premier succès de M. Proudhon fut de désorienter son monde par l'abus d'un système logique qu'on n'avait point vu encore appliquer chez nous aux discussions philosophiques et morales. L'étrangeté de cette dialectique, bien plus que sa rigueur apparente, le flegme cynique, la morgue pédante et narquoise avec laquelle M. Proudhon maniait cette machine inconnue, déroutèrent un moment ses premiers adversaires. Un écrivain très compétent et très spirituel nous a appris, dans ce recueil même, à quelle école étrangère M. Proudhon emprunta sa méthode. Le socialiste gaulois tenait cette discipline de Hegel et de ses héritiers les plus exagérés, il a eu tout simplement le mérite d'introduire chez nous, pour les idées, l'exercice à la prussienne. Ce n'est point de quoi je le blâme. Je blâme l'usage absurde qu'il a fait de cette méthode, l'employant à détourner le sens des mots et la génération naturelle des idées, et l'appliquant illégitimement à des matières qui échappent à la pesanteur de ses évolutions. Au reste,

quand on a vu pendant quelque temps M. Proudhon se dandiner, comme une antithèse vivante, sur les deux échasses de l'antinomie, rien de plus facile que de donner le croc-en-jambe au Croquemitaine, et on éclate de rire en reconnaissant, sous la mine menaçante du monstre, les masques de comédie les plus bouffons. Le livre des *Contradictions économiques* est, par exemple, quelque chose de pantagruélique comme la délibération sur le mariage de Panurge, et de grotesque comme les réponses de Marphurius à Sganarelle. M. Proudhon a parfois, contre les économistes, des fureurs aussi doctes et aussi drôles que celles de Pancrace. Ces pauvres raisonneurs sont à chaque instant convaincus, les ignorans, ignorantissimes, ignorantifians, ignorantifiés, d'ignorer Aristote et de commettre des syllogismes *in Balordo*. M. Proudhon, c'est une justice à lui rendre, a prouvé, lui, qu'il était de force à ajouter à la logique de Hegel un fameux chapitre sur les chapeaux!

M. Saint-René Taillandier a expliqué ici les artifices et les faiblesses de la logique de M. Proudhon; il n'y a plus à y revenir. Je vais seulement signaler un exemple flagrant de la mauvaise foi ou de la maladresse avec laquelle M. Proudhon raisonne sur les matières les plus graves; je le prends dans la publication populaire à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, ce qui me fournira en même temps l'occasion de toucher à une des erreurs fondamentales de la philosophie de M. Proudhon. Il s'agit du jugement par lequel il annonce la fin du christianisme et son antagonisme avec la société moderne. Je cite, dans sa crudité blasphématoire, un des passages les plus saillans : « *Nous* ne croyons plus à la présence réelle, à la procession du père et du fils, à l'éternité des peines, au jugement dernier; nous nous moquons des miracles rapportés dans la légende évangélique aussi bien que de la grace efficace; nous rompons, en toute sécurite de conscience, la loi du jeûne, et, quand a sonné pour nous la dernière heure, nous rendons paisiblement le dernier soupir sans prendre congé du prêtre. *Mais* le système de Copernic, de Galilée et de Newton s'enseigne dans toutes nos écoles, sans crainte de l'inquisition; mais la philosophie de l'histoire et des langues n'a plus à redouter les censures de l'église; mais le dogme de la souveraineté du peuple efface celui de l'infaillibilité du pape; mais nous pouvons, socialistes, poser en face de l'égalité devant Dieu l'égalité devant le travail, et, à côté du droit divin de propriété, proclamer le droit humain de la solidarité sociale. *Que* ceux qui parlent de restaurer parmi nous la religion et la foi nous disent à laquelle de toutes ces libertés ils en veulent. »

Ce défi, envisagé au point de vue logique, abstraction faite de la forme interpellative, réunit trois propositions en un syllogisme. Seulement le syllogisme est renversé; qu'on me permette, suivant un procédé employé souvent par M. Proudhon, de le rétablir dans la formule

scholastique. Ce syllogisme s'énonce alors ainsi : *Majeure :* la foi et la liberté ne peuvent exister ensemble; *mineure :* or, le système de Copernic est librement enseigné, etc. (placez ici la kyrielle des *mais* et des libertés dont nous jouissons); *conclusion :* donc, nous ne pouvons plus croire à la présence réelle, etc. (ici la litanie des choses auxquelles nous ne devons plus croire). Que dites-vous de cette façon de raisonner? La foi et la liberté sont incompatibles; or, la Sorbonne ne fait plus brûler par la main du bourreau les livres des philosophes; donc, il n'est plus possible que l'on croie, en France, à la présence réelle. La souveraineté du peuple a remplacé le pouvoir absolu des rois; donc, l'infaillibilité du pape n'existe plus pour les fidèles, donc encore, personne ne saurait plus jeûner. Nous n'avons pas besoin de cracher cent mots de pédant et de dire à M. Proudhon comment s'appellent en latin et en grec les fautes de ce syllogisme pour faire sauter aux yeux l'énormité de son raisonnement. La choquante absurdité de la conclusion résulte de l'illégitimité de la majeure : la religion et toutes les libertés sont incompatibles. On a ici un exemple sensible des tours que la dialectique antinomique joue à M. Proudhon; toutes les fois que M. Proudhon rencontre une idée, il la prend au sens absolu et l'oppose à une idée contradictoire également prise au sens absolu. Il oublie le mot de Montaigne, qui semblait prévoir l'antinomie, lorsqu'il disait : « Les extrémités de notre perquisition tombent toutes en éblouissemens. » Attribuant presque toujours à des notions concrètes, particulières, des propriétés mathématiques, il les fait se détruire l'une l'autre, comme se détruisent, en algèbre, les quantités positives et les quantités négatives. Ainsi, dans le cas présent, M. Proudhon annonçait la ruine du christianisme; il avait besoin d'un terme contradictoire à l'idée de religion, et voici l'opération qui s'est faite dans son esprit. La religion, c'est l'autorité; l'antagoniste de l'autorité, c'est la liberté; donc, la religion est tuée dès que la liberté existe. Supposez que M. Proudhon eût voulu nous annoncer la mort de la poésie, qu'y a-t-il de plus contraire à la poésie que la mécanique? Notre siècle s'immortalise par les plus puissantes inventions de machines, par les plus merveilleuses réalisations industrielles; donc, il n'y a plus de poésie; Fulton a inventé la machine à vapeur, donc Byron n'était pas poète; l'Europe se couvre de chemins de fer, donc on ne comprend plus Goethe et Châteaubriand. Voilà des démonstrations certaines comme la géométrie, car vous saurez que notre Aristote en partie double a la prétention de n'admettre, en métaphysique et en morale, que les preuves arithmétiques, et que, comme don Juan, il résumerait volontiers en ces deux articles le symbole de sa foi : « Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit. »

Tous ces piéges maladroits de grammairien scholastique seraient en-

core au-dessous du dédain d'un honnête homme, s'ils n'aboutissaient à l'impiété que le socialisme offre comme une amorce aux passions populaires. La liberté a tué le christianisme; on a besoin de persuader ce mensonge au peuple, parce que le christianisme, plaçant au-dessus de cette vie la fin de l'homme, est l'antagoniste radical, invincible, éternel du socialisme. Mais, toutes les fois que M. Proudhon oppose les conquêtes de la liberté à la religion, il commet historiquement et philosophiquement deux méprises grossières. La religion, dans les sociétés humaines, s'est toujours trouvée mêlée plus ou moins aux institutions politiques, et il ne pouvait en être autrement, puisque la politique et la religion se partagent le même empire, qui est l'homme. Il est donc arrivé, dans la suite des siècles, que telles ou telles institutions purement politiques, passagèrement associées à la religion, en ont été détachées et ont disparu. Le plus grand progrès accompli à travers tant de maux depuis la réforme est précisément la séparation qui s'est opérée, dans l'organisation des sociétés modernes, entre le double domaine de la religion et de la politique. Ce partage, il faut le dire, s'est fait au nom et en vertu de la liberté, mais, tous les événemens de ces trois siècles le proclament, dans l'intérêt de la liberté religieuse aussi bien que dans l'intérêt de la liberté politique. La religion s'était placée sous le protectorat despotique de César, ou s'était emparée elle-même des attributions temporelles de l'empire : aujourd'hui elle s'est progressivement dégagée d'une situation antipathique à sa vraie nature, où elle échangeait quelques-uns des plus tristes priviléges de la tyrannie matérielle contre des chaînes spirituelles qui étouffaient sa puissance propre; aujourd'hui, les croyances religieuses et les opinions philosophiques ne subissent plus le joug du pouvoir temporel, et les opinions politiques ne relèvent plus du dogme religieux. La foi, revenue à la liberté immatérielle qui est son essence, ne s'adresse plus qu'à l'intimité des consciences, et n'invoque pour ses lois que la sanction morale qu'elle possède dans l'adhésion spontanée du croyant. Elle n'exerce sur les ames aucune contrainte violente; elle n'emprunte au pouvoir politique aucune de ses pénalités : la religion et l'état se partagent l'homme par une limite fatale, le tombeau; et la foi n'atteint plus, par les récompenses ou les expiations, que l'homme renaissant à l'immortalité de l'autre côté du sépulcre. Dieu, enfin, a remis une seconde fois au fourreau le glaive de saint Pierre. Ceci explique pourquoi M. Proudhon peut nier la présence réelle sans craindre, Dieu merci! le bûcher; mais en quoi cela prouvera-t-il qu'il y ait incompatibilité historique entre la foi et la liberté, et que celle-là doive s'anéantir dans les sociétés où celle-ci prévaut? La société s'est sécularisée, elle s'est faite exclusivement laïque, elle a proclamé dans ses institutions politiques, non certes, comme le disait autrefois M. de La-

mennais, son athéisme, mais son incompétence. Politiquement donc, au lieu de tuer le christianisme, la liberté l'affranchit des liens terrestres et le ramène à la pureté de son origine et de sa fin.

L'incompatibilité prétendue entre la liberté et la foi est, au point de vue scientifique et philosophique, une erreur tout aussi triviale et non moins absurde. Le progrès de la civilisation moderne attesté par M. Proudhon témoigne irréfutablemeut contre elle. Il serait puéril aujourd'hui de montrer qu'entre les sciences physiques, les sciences d'induction et la foi, il n'y a pas seulement matière à hostilité. M. Proudhon en est si bien persuadé lui-même, que, voyant toutes les grandes découvertes scientifiques de notre temps aboutir, toujours de merveille en merveille, à de nouveaux mystères, it s'écriait, dans la préface des *Contradictions économiques*, que « l'univers est un laboratoire d'alchimie. » La science de ce siècle ne conclut plus au matérialisme; la religion, de son côté, a aussi bien distingué son domaine de la sphère scientifique que des frontières de la politique. Dans leur première infatuation, il est vrai, les savans crurent que la foi et la poésie allaient s'évanouir devant leurs découvertes : les savans irréligieux annonçaient la fin du christianisme, les savans religieux traitaient la poésie, avec le grand Newton, de « vain non-sens; » mais la conscience du genre humain répond toujours aux uns et aux autres, comme Shakspeare : « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre que vous n'en rêvez dans votre science. »

> There are more things in Heaven and Earth, Horatio,
> Than are dreamt of in your philosophy.

L'antagonisme de la philosophie est plus réel, je l'avoue; mais reste à savoir s'il est redoutable. Dans cette confusion qui trouble la Babel philosophique, sur cette spirale toujours croulante et qu'elle reconstruit sans cesse avec les ruines de ses propres systèmes, je ne comprends pas l'aveugle impertinence avec laquelle chaque idéologue nouveau vient annoncer, en s'affaissant sur lui-même, la fin des religions. La philosophie moderne a accompli, depuis le XVIe siècle, deux évolutions gigantesques : la première par l'initiative de Descartes, la seconde sous l'impulsion de Kant; et deux fois, après d'admirables tours de force de logique et d'imagination, elle est revenue à son point de départ. « La philosophie, à sa dernière heure, écrivait M. Proudhon lui-même au début de ses *Contradictions économiques,* ne sait rien de plus qu'à sa naissance; comme si elle n'eût paru dans le monde que pour vérifier le mot de Socrate, elle nous dit, en se couvrant solennellement de son drap mortuaire : Je sais que je ne sais rien. » Or, rappelons-nous la prétention de la philosophie contre la religion : elle se vantait de pouvoir éclairer et diriger l'homme sur les problèmes de

sa destination, de lui dire ce qu'il est, d'où il vient, où il va; de lui apprendre s'il y a un Dieu, s'il a une ame immortelle, si la création a un but, et quel est le sens de la vie. Si la philosophie avait apporté jamais à ces problèmes une solution fixe, concluante, rassurante, répandant et imposant la conviction par l'impérieux rayonnement de son évidence, la philosophie aurait détrôné la religion et pourrait prononcer la déchéance du christianisme; mais, depuis qu'il y a des philosophes qui pensent, qui cherchent, qui nient, qui dogmatisent, en est-il un seul qui ait terrassé le doute et délivré Prométhée du rongeur éternel? Descartes n'a point suffi à Spinoza, lequel n'a point entraîné Leibnitz, qui n'a pas convaincu Kant, lequel n'a point satisfait Fichte, qui n'a point contenté Schelling, au-delà duquel a marché Hegel, dépassé lui-même par *les humanistes* et par M. Proudhon. Le dernier mot de ceux-ci est-il acceptable à la conscience du genre humain? C'est au contraire celui qui la révolte le plus et qu'elle repousse comme sa mort; car, désespérant de résoudre le problème, ne découvrant, par la puissance d'une logique effrénée, que l'impuissance radicale de la raison, ils pensent faire disparaître la difficulté en la détruisant par une sorte de négation furieuse, comme si elle n'était qu'une création arbitraire de l'esprit humain. La philosophie avait commencé par un acte d'humilité dans la bouche de Socrate, elle finit par une imprécation dans la bouche des philosophes du jour. Comme elle n'a pu parvenir à prouver l'existence d'un Dieu personnel et distinct de l'univers : Dieu, c'est l'humanité, disent les jeunes hégéliens; Dieu, c'est le mal, dit M. Proudhon; il faut le chasser de notre conscience. C'est avec une conclusion qui fait frémir l'esprit humain et baffoue le sens commun que ces forcenés viennent nous annoncer la fin de la religion! Ils ne voient pas que les avortemens de la philosophie, et ils en sont au milieu de nous l'exemple le plus éclatant, apportent en tous les temps à la religion cette confirmation mathématique qu'on appelle la preuve par l'absurde.

Telle est pourtant l'extrémité où la philosophie socialiste et révolutionnaire est forcée d'arriver avant même de jeter les fondemens de sa réalisation économique. Remontez en effet le cours de sa déduction : pour triompher, il ne suffirait point qu'elle persuadât aux hommes que chacun peut trouver ici-bas la part de bonheur que notre nature comporte, et que la société peut et doit donner à tous l'égalité du bien-être; il faut plus encore : il faut allumer dans les cœurs la soif de saisir sur-le-champ et par tous les moyens les jouissances qui leur sont promises. Pour cela, il faut concentrer sur la vie terrestre tous les appétits, toutes les aspirations et toutes les espérances; il faut, par conséquent, nous enlever la pensée de Dieu et nous étourdir sur le souci de la vie future. Sans cela, le socialisme n'a point d'aiguillon assez fort et ne peut achever avec sécurité son entreprise. Comme philosophe, M. Proudhon

est donc le plus conséquent des socialistes. Don Juan, a-t-il écrit quelque part, est aussi ancien que le monde. Quand le socialisme prophétise au peuple les jouissances matérielles sous l'invocation du blasphème, il me semble voir, en effet, don Juan tentateur faisant l'aumône au pauvre de la forêt : « Tu passes ta vie à prier Dieu, et tu meurs de faim !... Je m'en vais te donner un louis d'or tout-à-l'heure, pourvu que tu veuilles jurer. »

Mais, comme le crie la voix céleste dans le *Paradis* du Dante, « ô égarement des préoccupations humaines ! qu'ils sont faibles et défectueux ces raisonnemens qui appesantissent le vol de l'ame sur les bassesses de la terre ! »

O insensata cura dei mortali :
Quanto son difettivi sillogismi
Quei che ti fanno in basso batter l' ale !

En vain, dans sa froide exaltation, M. Proudhon dit à l'humanité : « Il faut que vous saisissiez les rênes du progrès, ces rênes qu'a tenues seules jusqu'ici l'incompréhensible Providence !... La Providence qui nous a conduits jusqu'à cette heure est incapable par elle-même de nous mener plus loin. A l'homme de prendre sur le char la place de Dieu !...» La conscience se soulève tout entière contre ce hideux cri de rage d'un orgueil aride dont les excès mêmes proclament l'impuissance. Pour fuir l'horreur de ces sinistres conséquences qui la remplissent de désolation, elle se réfugie dans la foi avec une confiance plus vivace. L'humanité est trop enveloppée de misères et de faiblesses pour s'enrôler dans cette insurrection de Titan. Des multitudes en démence pourront bien répondre un jour par le meurtre à l'impie férocité de provocations comme celles-ci : « Non ! par les flammes de Némésis, quand le peuple ne se venge pas, il n'y a plus de Providence. » Mais l'humanité ne peut croire à une doctrine désespérante, qui, irritant jusqu'à la fureur le sentiment de nos maux, nous emprisonnant sur la terre et nous interdisant de chercher les consolations et le repos plus haut et plus loin, déchaînerait sur cette vie tous nos désirs et toutes nos convoitises, nous mettrait les armes aux mains pour disputer à nos semblables la plus fugitive apparence du bien-être et du plaisir, transformerait ce monde en un radeau de naufragés s'entredévorant sur un océan noir et sans rivages, et ferait naître tous les crimes de la société même instituée pour les prévenir.

La foi se redresse donc victorieuse sous le choc de ce duel à outrance. La foi seule, aujourd'hui comme au temps de saint Augustin, comme au temps de Bossuet, explique aux hommes la signification de la vie. Avec elle renaît l'amour, et le sacrifice retrouve un aliment et une sanction. Tout prend un sens : la résignation qui l'accepte et la charité qui la soulage savent ce qu'est la souffrance. La vie présente

s'élève et s'épure en se reflétant sur l'immortalité. L'homme, au lieu de pousser ces cris de désespoir que lui arrache le vide des satisfactions humaines quand il les a goûtées, bien plus douloureusement que leur mirage lorsqu'il les poursuit sans les atteindre, sait que la vie, suivant le mot de Bossuet, est l'apprentissage de la mort. La liberté est comprise, et en même temps la destination de l'individu et la marche providentielle de l'humanité. C'est la liberté qui périt sous les systèmes socialistes. Le socialisme s'occupe exclusivement de l'humanité. Il voit la forêt et n'aperçoit pas les arbres. Il organise la vie sociale et après il abandonne l'individu, sans songer que toutes les altérations du milieu qu'il traverse ne changent rien à la nature de l'homme personnel et libre; qu'on n'a rien fait pour son bonheur et sa sécurité en augmentant les objets de ses désirs et le cercle de sa puissance; que tout dépend enfin du choix de sa liberté et de la façon dont elle gouverne ses facultés agrandies. Il est faux, et il répugne au christianisme comme à notre nature, que les destinées de l'individu soient asservies aux destinées prétendues de cet être abstrait, impersonnel, idéal, qu'on appelle l'humanité. L'humanité, quelle est cette femme? pourrait-on demander en répétant la question de M. de Maistre sur la nature. L'humanité, collection d'êtres individuels et libres, n'est pas la fin de ces êtres, elle n'est que le milieu où s'accomplit leur développement moral, le champ qu'ils traversent pour étendre et exercer leur liberté. Elle ne peut pas renfermer une loi supérieure à celle qui gouverne l'homme réel, l'individu. Le moyen ne peut être plus grand que le but. L'humanité, c'est-à-dire la marche des sociétés, c'est-à-dire encore le progrès dans toutes ses applications à la science, à la politique, à l'économie politique, à l'industrie, n'a donc qu'une loi : ce n'est pas la poursuite du bonheur, c'est l'augmentation indéfinie des forces soumises à la liberté humaine, c'est l'accroissement incessant de la liberté de chaque homme. Dieu l'a voulu ainsi, en assignant pour mission à l'homme sur la terre, d'un côté la conquête de la nature qui multiplie les moyens d'action de la liberté, et de l'autre la victoire de la liberté sur elle-même par son sacrifice volontaire au devoir. Nous savons donc où nous allons; nous savons qu'en politique comme en économie politique, nous devons, d'un effort constant, travailler à délivrer tous les hommes de l'esclavage de misère physique et d'ignorance morale dont nous ne secouerons jamais sur la terre les dernières chaînes; nous savons qu'il ne saurait y avoir de vérité en politique et en économie politique dans des systèmes qui feraient violence à la liberté humaine; nous savons par conséquent que le socialisme, partant d'une imposture philosophique, doit aboutir fatalement à une absurdité économique.

EUGÈNE FORCADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1848.

La véritable opinion d'un peuple a par elle-même une force irrésistible et souveraine. Il est sans doute des commotions qui la déplacent, qui la bouleversent, des élémens corrupteurs qui la troublent et qui l'infectent. La commotion passe, la corruption emporte ce qu'elle touche et s'use en s'assouvissant. L'opinion reprend alors son cours; elle rentre dans sa voie : ainsi le fleuve, soulevé un instant et chassé loin de son lit par le vent furieux des régions équinoxiales, revient bientôt couler entre ses rives avec la même puissance et la même majesté.

Ni les illusions, ni les lâchetés individuelles ne sauraient jamais prévaloir long-temps contre l'empire d'une pensée qui se trouve au fond la pensée de tout le monde. La pensée de la France, c'est qu'il lui faut un gouvernement modéré. Nous n'avons pas besoin d'expliquer ce que nous entendons ici par ce mot de modération. Nous en appelons à tous les vœux , à tous les actes qui traduisent maintenant l'esprit du pays; nous en appelons plus particulièrement encore à toutes les démarches que l'on croit devoir tenter pour briguer sa faveur dans l'arène électorale. Ces démarches, ces manifestes, ces plaidoyers, ne sont autre chose qu'un continuel hommage rendu par de nouveaux convertis à une opinion dont ils avaient jusqu'ici plus ou moins méconnu l'ascendant. Nous assistons au triomphe de l'opinion modérée : ceux qui le mènent, ceux qui le célèbrent sont justement ceux qu'elle a conquis.

Il y a quelques mois à peine, quand on se présentait au suffrage de ses concitoyens pour obtenir de leur estime la plus mince des fonctions publiques, il fallait avoir dans sa poche tout un plan de reconstruction politique et sociale; il était de rigueur d'avouer en principe qu'on sentait le besoin de refaire le monde, et les plus sages, ceux qui n'osaient point l'entamer trop avant, se croyaient obligés de s'excuser du peu. On partait de ce raisonnement que, puisque nous étions devenus république, ce n'était pas pour rien, et l'on s'ingéniait à découvrir les travaux providentiels que nous avait sans doute imposés une métamorphose si merveilleuse. On voyait énormément à changer, on ne voyait guère à

conserver. Nous sommes bien loin de ce temps-là. Il s'agit aujourd'hui de la première magistrature de l'état; comment s'y prend-on pour la solliciter auprès du peuple souverain? On rassure, à qui mieux mieux, les intérêts et les idées alarmés par cette fantasmagorie de choses nouvelles qui avait d'abord envahi la scène publique; on se met à couvert derrière les hommes dont l'expérience a le plus d'autorité sur le pays; au lieu d'annoncer, comme jadis, avec force bruit de trompettes, qu'on va courir les aventures par de glorieux chemins de traverse, on se vante de suivre bonnement la grand'route pour avoir la foule avec soi. On s'enorgueillissait naguère d'un titre exceptionnel ou d'un entourage exclusif; on s'estime aujourd'hui fort heureux de se confondre dans la majorité, de ne pas la dépasser, d'être de son bord et à son niveau. Le rôle d'initiateur et de prophète avait bien son charme, mais c'est un rôle solitaire qui n'est plus de saison; on aime mieux désormais conduire le chœur que le précéder de trop loin, et l'on est ainsi obligé de ne chanter ni plus haut ni plus bas que la note.

Il y a deux candidats aux prises; nous ne comptons ni M. Ledru-Rollin ni M. Raspail, qui, de l'aveu de M. Proudhon, tiennent seulement à passer la revue de leur armée. M. de Lamartine est déjà pour la république ce qu'il était dans les derniers temps de la monarchie, une statue délaissée, la statue de Memnon, si l'on veut, mais non point une personne politique, non point la représentation d'un parti. Il n'y a donc que deux candidats : le général Cavaignac et M. Louis Bonaparte. L'opinion modérée n'a pas voulu avoir le sien, et nos lecteurs se rappellent qu'il n'a pas dépendu de nous qu'il en fût autrement. Il semble pourtant, nous le confessons aujourd'hui, que cet effacement des modérés vis-à-vis du scrutin doive tourner au profit de leur cause. Voici, en effet, que ces deux candidats, qui ne leur appartiennent point d'origine, ambitionnent par-dessus tout l'honneur de leur adoption, et se disputent la préférence en rivalisant de sacrifices. L'influence de cette grande opinion nationale ressort d'autant mieux, qu'elle est invoquée par ceux-là même que des prestiges particuliers ont élevés jusqu'au pinacle, et qui, une fois là, n'espèrent s'y soutenir qu'en empruntant son appui. Il y a mieux, nous croyons que de part et d'autre l'emprunt serait contracté de bonne foi, tant les circonstances pèsent sur les hommes.

Les États-Unis d'Amérique sont à présent même livrés comme nous aux préoccupations d'une lutte électorale. Comment la lutte s'engage-t-elle de l'autre côté de l'Atlantique? Il y a des partis rivaux qui ont chacun leur homme, qui le poussent, parce qu'il leur appartient et qu'il se dit leur. Chaque candidat donne un programme qui n'est pas le programme de son adversaire : l'un est pour la guerre et l'autre pour la paix; l'un voudra l'abolition, et l'autre la conservation de l'esclavage. Par une rencontre curieuse, nos deux candidats frappent à la même porte et cherchent leurs électeurs dans le même camp. Ni le général Cavaignac, ni M. Louis Bonaparte ne souffriraient désormais qu'on les soupçonnât de ne point être absolument des nôtres. Tous deux, pour en venir là, passent, il est vrai, par-dessus plus d'une barrière et rompent avec plus d'un souvenir. Il faut, par exemple, que M. Louis Bonaparte oublie Strasbourg et Boulogne; il faut même qu'il abdique cette phrase émanée d'une ambition d'autre allure, qu'il ne dise plus dans sa pensée : Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir! Il faut qu'il en finisse avec les rêveries impérialistes

dont il a bercé sa jeunesse et sa maturité, avec les coquetteries révolutionnaires dont il a semé sa propagande napoléonienne. Défenseur improvisé de l'ordre et de la loi, il est condamné, par la mission même qu'il brigue, au regret éternel des actes de violence qu'il a commis naguère contre l'ordre et contre la loi. La conversion du général Cavaignac, pour n'avoir pas les mêmes difficultés intimes, pour n'être point embarrassée des mêmes réminiscences personnelles, n'est pas non plus une tâche commode. Il a été l'élu d'un parti qu'il croyait, du fond de sa solitude d'Afrique, le parti le plus généreux et le plus éclairé; il est obligé de reconnaître que ce parti n'est point la France, et de renier autant qu'il est en lui le patronage pernicieux d'une origine impopulaire. Il était lié par des affinités nombreuses avec un parti plus extrême encore : il avait de ce côté-là des attaches de famille, des traditions domestiques. Entre ce côté-là, néanmoins, et lui, le nouvel homme, il a dû ouvrir un abîme, et l'abîme est maintenant ouvert par l'acier de la parole comme par l'acier de l'épée.

Nous tenons cette révolution pour sincère, et chez M. Louis Bonaparte et chez le général Cavaignac; quels que soient nos sentimens à l'endroit de l'un ou de l'autre, nous aurions mauvaise grace à contester les intentions de celui qui nous plairait le moins, sans vouloir également révoquer en doute celles de son rival. En ce qui les concerne tous les deux, cette révolution est un fait officiellement accompli, et tel est le résultat capital de cette dernière semaine : nous n'avons plus besoin d'en savoir davantage. Nous croyons assurément que l'approche du terme décisif n'est pas étrangère aux éclaircissemens qu'on nous a donnés des deux parts; mais, l'urgence ayant compté pour autant auprès de chacun dans cette décision salutaire, nous ne pouvons faire à personne un démérite d'avoir attendu si long-temps.

Situation singulière où notre impartialité de juge se trouve tout d'un coup placée entre ces candidats qui avaient bien la mine, il y a quelque temps, de s'appuyer sur d'autres que sur nous, et qui, repoussant aujourd'hui toute alliance équivoque, viennent presque en même temps nous assurer qu'ils sont uniquement les nôtres! Nous avons l'amour-propre de notre opinion, et cet assaut qu'on nous livre pour se la concilier ne laisserait pas de nous être agréable, si la perplexité dans laquelle nous jette l'obligation de choisir ne s'accroissait en présence de candidats qui prétendent opiniâtrément et ne ressembler qu'à nous et se ressembler tous les deux. N'y a-t-il donc plus de bonapartistes, que le prince Louis ne parle qu'à notre adresse, à nous qui le sommes si peu? *Le National* est-il donc tout-à-fait dépourvu de crédit, que le général son ami ne demande de recommandations qu'ailleurs? Lequel garder, maintenant que nous voilà tous en famille? Pour beaucoup, certainement, la question va rester indécise jusqu'au dernier jour, parce que chaque jour, dans la passe critique où nous sommes, chaque jour a sa péripétie. Nous contemplons pour la première fois ces prodiges d'émulation politique dont les Américains ont l'habitude; ne nous en étonnons pas trop : ces prodiges sont dans la nature des choses et selon la loi des circonstances. Les candidats redoublent d'activité à l'instant où la solution approche; hier la balance penchait pour celui-ci, comment la fera-t-on pencher demain pour celui-là? Il faut en prendre notre parti : la vie d'une république, c'est ce problème en permanence au sommet de l'état. Nous vivons fort de cette vie à l'heure qu'il est, et, sans prévoir autrement les nouvelles

phases qui nous attendent, nous avons à retracer déjà pas mal de vicissitudes dans la lutte électorale, qui n'a été réellement ouverte qu'à partir de cette dernière semaine. La compétition est d'autant plus ardente et les coups se suivent d'autant plus vite, que l'on est, nous le répétons, face à face sur un même terrain, et qu'on veut l'enlever d'assaut avec les mêmes armes.

M. Dufaure a commencé pour le compte du général Cavaignac. Une lettre écrite par l'honorable M. Odier, avec une complaisance dont nous ne lui faisons pas un crime, fournissait au ministre de l'intérieur une occasion dont il a profité. M. Odier, banquier, juge au tribunal de commerce, représentant naturel d'une portion notable de la bourgeoisie parisienne, désirait savoir à quoi s'en tenir sur les vues ultérieures, sur le fond même des dispositions du général. Il demandait à M. Dufaure de le rassurer. La démarche, au premier abord, prête à la critique, et l'on est tenté de trouver assez naïf le certificat délivré par un subordonné en l'honneur de son chef immédiat. Il faut cependant voir les choses plus au sérieux : il y a là un signe caractéristique de notre état. Le pays, contraint par d'étranges reviremens à choisir entre des noms nouveaux celui qu'il doit mettre à sa tête, interroge les hommes qu'il connaît sur la valeur de ceux qu'il ne connaît pas assez. Il interroge M. Dufaure sur M. Cavaignac, comme M. Thiers sur M. Louis Bonaparte; le témoignage rendu est plus ou moins explicite, mais la question est posée dans un même esprit de confiance vis-à-vis des personnes éprouvées et d'incertitude vis-à-vis des autres. La hiérarchie politique n'est, en pareille occasion, qu'une règle secondaire pour déterminer une conduite, et il n'y a point de règle supérieure à l'empire de cette hiérarchie morale selon laquelle les anciens d'une opinion se trouvent les parrains des derniers venus qui s'y rangent. La lettre de M. Dufaure a produit bon effet dans la haute banque et à la Bourse. Pourquoi ne pas vouloir qu'un républicain du lendemain délivrât sa garantie à un républicain de la veille? Le symptôme est-il si fort à dédaigner?

A la séance qui suivit l'apparition de cette lettre, M. Jules Favre, dans un intérêt qu'il est assez difficile de préciser, attaqua violemment, de sa violence, il est vrai, la plus insinuante et la plus caressante, des manœuvres électorales qui, à son goût, laissaient bien loin derrière elles les fameuses circulaires d'avril, dont l'assemblée n'avait pourtant pas encore oublié l'auteur. M. Favre (c'étaient à coup sûr l'amour de la justice et le profond respect de la liberté électorale qui parlaient par sa bouche), M. Favre montra beaucoup de commisération pour les souffrances d'une candidature rivale de celle qu'il combattait, et fit rude guerre aux caricatures qui poursuivaient si méchamment l'ombre du grand homme. On aurait pu croire un instant qu'aux pieds de cette ombre vengeresse, il allait écraser le général Cavaignac sous quelques énormités hardiment dévoilées. Le gros dossier qu'il étalait sur la tribune se trouva vidé sans qu'on eût vu rien sortir d'assez terrible pour motiver l'indignation à laquelle il conviait l'assemblée. Nous ne voulons pas jurer que le général Cavaignac se fâche cruellement contre les secrétaires qu'il renvoie pour l'avoir trop servi. Si l'ours de la fable n'avait pas tué l'amateur des jardins, au lieu de l'émoucher, il est à croire qu'il se serait fait pardonner. Mais quoi! M. Louis Bonaparte n'a-t-il pas non plus d'amis maladroits dont le zèle lui sera peut-être une source d'embarras autrement graves, s'il l'emporte une fois? Il est étranger aux his-

toires qui courent aujourd'hui les campagnes; il n'est pour rien dans ces récits d'Eldorado impérial dont on amuse la crédulité rustique. Soit : il n'en sera pas moins responsable de ces beaux contes; ce sont autant de lettres de change tirées sur lui, qu'il prenne garde au protêt! Et puis, est-ce qu'à Paris, bien à son insu sans doute, il n'a pas dans des clubs spéciaux des avocats qu'il eût mieux choisis assurément, s'il les avait choisis lui-même, mais qui, tels qu'ils sont enfin, débitent au public sa correspondance privée tout comme s'ils la tenaient de ses mains? Et quels avocats! La république, c'est tout dire, les a essayés et congédiés en vingt-quatre heures au lendemain de février.

M. Dufaure n'a donc pas eu de peine à répondre aux accusations de M. Favre en mettant en parallèle les griefs que tout gouvernement sérieux devait avoir contre les procédés électoraux dont on usait à l'autre bord. Il eût été peut-être plus embarrassé de répondre, si on lui eût demandé comment il appelait la récente invention de M. Trouvé-Chauvel. Celui-ci s'est avisé d'un projet de loi destiné à réduire l'impôt du sel des deux tiers, mais seulement dans dix-huit mois. Voilà une réduction qu'on voudrait décréter bien vite et exécuter bien tard. Aurait-on compté sur l'effet de cet engagement à longue échéance au point de s'imaginer que le paysan ne s'ennuierait pas trop du délai, et saurait encore gré de la promesse? Il y a là quelque chose qui sent son élection prochaine, quoiqu'après tout cela ne nous inquiète guère, parce que les projets de M. Trouvé-Chauvel ne sont pas lettre d'Évangile, et qu'il y a dans l'assemblée plus d'une personne pour lui dire son fait. Ce qui nous eût inquiétés davantage, si nous eussions été moins sceptiques, c'eût été l'idée qui courait ces jours-ci sous le manteau, l'idée qu'on s'apprenait à voix basse, qu'on imprimait avec une obscurité significative au plus épais des *faits-Paris* dans les colonnes de certains journaux, l'idée d'un 18 fructidor. Le général Cavaignac voulait fructidoriser; les noms des victimes avaient fini par s'écrire en grosses lettres, et elles défiaient généreusement leur destin; quelques-unes pourtant découchaient, par précaution, j'imagine. M. Dufaure les a bénévolement rassurées. M. Dufaure s'est élevé aussi dans cette même séance avec l'énergie d'un honnête homme contre les bruits mensongers qui déclaraient le gouvernement actuel atteint et convaincu d'une velléité de retour à la république rouge. Il a hautement dénoncé l'abîme qui séparait sa république de celle-là. Le général Cavaignac devait reprendre cette déclaration en son nom dans la séance du lendemain.

Cette séance de samedi, prolongée jusque bien avant dans la soirée, a été l'une des plus mémorables que l'assemblée nationale ait encore eues. Nous ne louerons pas le général Cavaignac du succès inattendu de son éloquence; nous dirons seulement que sa bonne conscience a fait tout son succès. Pour qui assistait à ce spectacle dramatique, on voyait bien que c'était là l'indignation d'un cœur honnête, la révolte sincère d'une ame loyale offensée. Nous ne sommes pas de ceux qui ont besoin de mettre une sourdine au triomphe mérité de quiconque n'est pas au plus près de nous dans nos rangs. Ce triomphe, nous le constatons franchement, et nous ne croyons pas que notre cause ait à souffrir de cette franchise. Ce triomphe lui-même, à quoi tient-il, sinon à l'effort courageux avec lequel le chef du pouvoir exécutif est revenu sur plus d'une dissidence qui le séparait de nous? Nous n'avons pas beaucoup d'illusions à l'endroit des ressorts secrets qui jouent ordinairement derrière toute espèce d'appareil parle-

mentaire; nous admettons volontiers qu'il en est de ce théâtre comme des autres : il n'y manque jamais de ficelles ni de machines. Nous prenons seulement la scène comme elle est, et, la scène donnée, nous regardons jouer l'acteur. Même appris d'avance, le rôle n'en est pas plus facile à dire, parce qu'il faut toujours le sentir en le disant. Le général Cavaignac a profondément senti le sien, c'est pour cela que nous l'estimons.

Voici où était l'affaire : M. Garnier-Pagès et M. Barthélemy Saint-Hilaire, avec leurs amis MM. Pagnerre et Duclerc, tous anciens membres ou subordonnés de la commission exécutive, avaient gardé des journées de juin un souvenir particulièrement défavorable au général Cavaignac. Considérant du point de vue d'une relation privée les relations politiques qui les avaient unis au chef actuel du pouvoir exécutif, ils ne lui pardonnaient pas la brusquerie de sa rupture, et ce ressentiment se mêlait à des doutes sérieux sur la bonté des mesures prises par le général durant la bataille; ils n'étaient pas éloignés de penser qu'il y avait eu contre eux un complot parlementaire auquel M. Cavaignac avait donné plus d'attention qu'au progrès des insurgés. Aucun de ceux qui partageaient cette opinion ne s'en étant caché, elle avait transpiré facilement et alimenté des rancunes dont l'acrimonie et la violence ont peut-être fait plus de bien que de mal à celui qui en était l'objet. M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans un esprit de droiture et d'honnêteté que personne ne lui conteste, avait lui-même rédigé l'histoire de ces cruelles journées, dont les angoisses avaient été doublées pour lui par des défiances malheureuses. C'est cette histoire que M. Barthélemy Saint-Hilaire est venu lire à la tribune sur la provocation directe du général Cavaignac.

Pas plus que l'honorable auteur de ce fragment historique, nous ne sommes des tacticiens et nous n'avons la prétention de savoir au juste où placer des régimens dans une ville en feu. Nous ne voulons donc raisonner ni sur la concentration, ni sur la dispersion. Nous avouerons pourtant qu'il nous plairait médiocrement d'avoir toujours, en cas d'émeute, l'honneur trop prolongé du premier feu, et nous ne goûtons pas plus que personne un système dont le beau serait de faire tuer le bourgeois en attendant que le soldat s'apprête. Nous inclinons même à penser que cette prétendue concentration n'a servi qu'à masquer l'absence d'un nombre de troupes suffisant, et nous déplorons que ces troupes n'aient pas été là. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le général avait toutes celles qu'on lui avait commandé d'avoir; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en se reportant à l'esprit de l'époque, on trouve qu'on avait alors regardé comme une victoire signalée de l'ordre sur le désordre d'avoir pu ramener ces seuls régimens dans Paris. Tout cela dit, nous ajoutons que la question pour nous n'est pas là. Il ne s'agit pas, à propos de la présidence, d'examiner le général Cavaignac sur ses talens militaires; il s'agissait de son caractère politique.

Par deux points, ce caractère restait obscur, et d'abord le général avait-il trempé dans une intrigue de couloir et de bureau qui l'eût uniquement préoccupé au milieu même des angoisses de la patrie? M. Barthélemy Saint-Hilaire a lui-même reconnu avec une loyauté trop honorable pour équivaloir à une rétractation que sa plainte n'allait point jusque-là. N'allant point jusque-là, que signifiait-elle, et quel intérêt public l'obligeait à la formuler? Ce qu'il en est resté, c'est que le général Cavaignac ne s'était pas bien pénétré de toute la reconnais-

sance qu'il devait à la commission exécutive. M. Garnier-Pagès parlait à peu près à son ancien ministre comme autrefois la reine Christine déchue à son soldat Espartero : « Don Baldomero Espartero, je t'ai fait grand d'Espagne, duc de la Victoire, etc. » Un sujet est toujours redevable à son souverain dans une monarchie, la justice y touche de si près à la grace; mais, comme on ne fait rien dans une république que par raison d'état, la raison d'état ne peut exiger de ceux qu'elle favorise une gratitude très personnelle. Le général Cavaignac s'est laissé vite pousser au pouvoir à la place de ses chefs, c'est parfaitement vrai, mais encore nous sommes-nous réjouis d'apprendre que nos amis de la rue de Poitiers avaient été pour autant dans cette élévation que nos ennemis du *National*. La raison en est simple. C'est qu'à ce moment-là le cri de tout le monde était justement la retraite de la commission exécutive. M. Ledru-Rollin a la bonhomie de croire que ce sont les lenteurs du général Cavaignac qui ont artificieusement décidé cette retraite, en soulevant contre lui la méfiance générale. M. Ledru-Rollin prend la cause pour l'effet. C'est au contraire cette méfiance qu'il inspirait, qui a rendu les lenteurs si désespérantes. La méfiance au sujet de M. Ledru-Rollin n'a pas commencé le 23 juin, elle date des commissaires, elle date des circulaires, elle date du 16 avril, elle date du temps où la république, selon son dire, n'étant pour lui qu'un *fait* il pouvait, à coups d'émeutes, arranger le *fait* selon son cœur.

Le second point qu'avait à vider le général Cavaignac, c'était de savoir si la mémoire de son père et de son frère, si les idées plus ou moins fixes d'un esprit long-temps isolé ne l'entraîneraient pas au premier jour où il serait un peu plus le maître vers les sentiers ardus de la Montagne. Là surtout était depuis long-temps l'intérêt politique. L'accent avec lequel il s'est séparé de M. Ledru-Rollin restera dans le souvenir de tous ceux qui l'ont entendu. Qu'il y ait sous cette figure sombre et fatiguée, dans cette tête opiniâtre, derrière cette parole pesante et tranchante, qu'il y ait là des ambitions qui ne soient pas purement spirituelles, il ne se donne guère de prix de vertu dans l'arène où elles s'exercent; que ces ambitions passent par-dessus beaucoup d'amitiés et refoulent beaucoup de sentimens, ce n'est pas notre affaire. Il est dans la vie politique des nécessités qui engrènent tellement les hommes, que leur être, en quelque sorte, ne leur appartient plus, à moins de cet effort surnaturel qui est le génie. C'est pourquoi tant de natures médiocres ont été culbutées par ces nécessités jusqu'aux plus extrêmes folies. Les nécessités d'aujourd'hui poussent vers la bonne route. Croyons à leur toute-puissance!

Le général Cavaignac avait eu deux heureuses journées; M. Louis Bonaparte ne jouit pas tellement de son futur triomphe, qu'il n'ait éprouvé quelque souci d'être distancé. Son rôle, à moins d'incidens, était en principe de se taire. Bien ou mal, dans un sens qui plaisait aux uns s'il déplaisait aux autres, son nom parlait pour lui. Fidèle à cette tactique, d'ailleurs assez facile, M. Louis Bonaparte s'était régulièrement abstenu de participer soit au mouvement extérieur de l'opinion, soit aux actes importans de l'assemblée. Il y avait bien à cela quelque inconvénient. On pouvait croire, par exemple, qu'il se portait héritier de l'empire, puisque ses amis abusaient de son silence pour invoquer en sa faveur nous ne savons trop quel sénatus-consulte. On pouvait même supposer qu'il existait chez lui un soupçon de socialisme, puisqu'il n'avait pas jugé con-

venable de voter dans la question du droit au travail. Aujourd'hui nous ne doutons plus que M. Louis Bonaparte ne soit bien et dûment acquis à la sainte cause de la vieille propriété; nous reconnaissons qu'il se propose de défendre l'ordre de notre société moderne et non pas l'ordre tombé de la société impériale. Son manifeste a paru fort à propos, au moment où le public était encore ému du succès de son rival. La diversion était adroite, c'est toujours quelque chose; de plus, elle n'était pas compromettante, car, en matière de manifeste, on ne peut guère être battu : on fait défaut aux interlocuteurs. Personne n'attend de nous l'admiration béate inspirée par cette pièce aux fervens adorateurs du prince Louis; nous n'ignorons pas qu'elle n'a point passé sans reproche auprès de ses amis sérieux, et, quoiqu'on veuille l'attribuer à d'autres que lui, nous avons au contraire toute l'inclination du monde à la prendre pour son œuvre. Cette œuvre ne nous enthousiasme pas jusqu'au point de dire qu'elle est un modèle de style et d'idées; nous en ferons pourtant volontiers cet éloge, qu'elle n'est point d'un français académique, et nous l'aimons beaucoup mieux ainsi que si elle eût été arrangée dans l'école des penseurs. Elle dit en soi beaucoup de bonnes choses. On y trouve de bons sentimens qui ont l'avantage de n'être pas neufs, de bons principes dans lesquels on peut se retourner. Bref, c'est bien, c'est très bien. De ce côté-là comme de celui du général Cavaignac, c'est notre drapeau qu'on salue, et nous en sommes en vérité bien flattés; mais, dans l'excès de notre plaisir, nous ne pouvons pas non plus exagérer notre reconnaissance. Nous-mêmes, qui n'avions pas précisément de penchant inné pour la candidature de M. Louis Bonaparte, nous pèserons cependant à son poids le premier titre personnel qu'il ait mis maintenant dans la balance. Ces paroles, où il y a du sens et de la sincérité, ont été à notre adresse comme à celle du public. Ce n'est pas le tout malheureusement de les écrire, reste à les appliquer.

Le manifeste de M. Louis Bonaparte était un coup auquel le général Cavaignac n'aurait pas eu tout de suite réponse prête. Viennent avant-hier les nouvelles d'Italie. Le pauvre pape, resté sans défense après l'horrible assassinat de M. Rossi, est tombé aux mains de l'émeute : les dépêches de M. d'Harcourt retracent une situation des plus critiques; le grand club romain, le *Cercle populaire*, mène toute la ville et dicte ses ordres au saint père, impuissant à résister. Le bruit enfin court un peu vite que Pie IX, prisonnier de ses sujets, n'est plus même libre de sa personne. A quoi se résoudre en pareille occurrence? Le gouvernement prend une initiative qu'il n'a pas soutenue aujourd'hui avec assez de présence d'esprit, avec assez de naturel : il envoie un représentant, M. de Corcelles, protéger à Rome le saint père outragé; il lui confie sous sa responsabilité l'emploi de trois mille cinq cents hommes que portent cinq frégates; il fixe un but unique à cette soudaine expédition, la mise en sûreté du pontife. Point d'intervention politique jusqu'à plus ample informé. Nous ne cacherons point que cette décision nous plaît, pourvu que l'on n'ait pas trop anticipé sur les événemens. Ce n'est pas nous qui blâmerons la république française de faire face quelque part à la démagogie, pourvu qu'il soit démontré par l'avenir que cette intervention limitée était autre chose qu'un coup de tête. Nous comprenons qu'il y ait eu peut-être dans la promptitude avec laquelle on s'est déterminé une espérance de popularité. Si cette honorable séduction n'a point couvert, aux yeux du général Cavaignac, quelque démarche dont il faille ensuite

se retirer, nous lui pardonnons volontiers d'avoir été séduit par une telle pensée. Il restera toujours acquis de la sorte que c'était un moyen de se populariser dans la république de 1848 que d'aller au secours du pape, et le général Cavaignac aura prouvé qu'il le sentait. Pourquoi le ministère s'est-il aujourd'hui si mal tiré de ses explications? Les ordres du jour motivés n'améliorent pas les mauvaises retraites.

Tel est le tableau fidèle de la situation électorale. La question, comme on le voit, est toujours pendante. Nul ne doute que M. Louis Bonaparte n'ait la majorité, le tout est qu'elle soit absolue. M. Louis Bonaparte, devenu candidat conservateur, compte parmi ses auxiliaires des hommes éminens dont nous respectons profondément les conseils, M. Thiers, M. Molé. Le général Cavaignac, en s'inspirant des mêmes principes, aura les suffrages de beaucoup de nos anciens amis, M. de Rémusat, M. Cousin, M. Duvergier de Hauranne. Cette division des voix qui nous ont guidés jusqu'ici d'accord dans notre période républicaine n'est pas propre à terminer la perplexité publique. On reproche d'ailleurs avec raison au général Cavaignac les liens qui l'attachent à certain entourage, les défauts d'un personnel administratif qui n'a point encore été assez épuré. Nous partageons, quant à nous, tous ces griefs; nous avons dit et répété qu'on n'était pas digne de gouverner un grand pays, dès qu'on voulait le livrer à une minorité. Nous ajoutons que ces griefs, chaque jour plus ressentis, accroissent beaucoup l'indécision générale. Dans cet état de choses, avec cet équilibre des candidats, il ne faut qu'un jour, qu'une heure pour élever l'un et rabaisser l'autre. Sait-on ce que produirait un discours de M. Louis Bonaparte, venant au milieu d'une tempête parlementaire expliquer son manifeste et dire son *quos ego!* La bonne conscience a délié la langue du général Cavaignac; pourquoi la fierté de son sang et la mémoire de son nom ne serviraient-elles pas aussi bien M. Louis Bonaparte?

Il est temps d'ailleurs que nous soyons délivrés de ces anxiétés intestines. L'horizon ne veut point s'éclaircir. A peine a-t-on l'espérance de quelque résultat pacifique dans un coin du monde, la guerre aussitôt menace ou éclate dans l'autre. Les choses traînent si fort en longueur à Berlin, qu'il est très difficile de croire qu'elles aboutissent à une explosion violente. A Vienne, cette répression, qui n'a point été ici assez active, se fait impitoyable, et la force militaire, qui a sauvé la monarchie, prend sur elle la responsabilité d'exécutions dont le terme n'arrive pas. Il est temps que le nouveau ministère sache établir son existence constitutionnelle en face du commandement des généraux : le prince Schwarzenberg et le comte Stadion ne sont point des hommes dont on puisse faire les instrumens d'une camarilla; il leur appartient de retirer l'Autriche des mains de ces soldats à moitié barbares qui l'ont sauvée, comme des mains des démagogues qui la perdaient. M. Smolka, l'ancien président de la diète de Vienne, réélu dans celle de Kremsier, disait avec raison que « tout le malheur venait des ultra-démocrates et des ultra-diplomates. » Il n'y a de gouvernement durable et régulier ni avec les uns ni avec les autres.

C'est un coup de maître de ces ultra-diplomates, provoqué, disons-le, par les excès des ultra-démocrates, d'avoir amené l'empereur Nicolas à s'immiscer d'une façon si éclatante dans l'appréciation des affaires d'Occident par les grands honneurs qu'il confère aux vainqueurs de la démagogie; pourquoi faut-il que

ceux-là soient en même temps à Milan les vainqueurs d'une nationalité? pourquoi l'esprit de faction a-t-il si bien absorbé la cause nationale, que l'une s'amoindrisse et s'efface sous l'autre? Les cordons et les croix dont la Russie décore le prince Windischgrætz, le baron Jellachich, le maréchal Radetzky, sont autant de protestations contre la turbulence déplorable de la démocratie d'Occident, protestations intéressées qui semblent faire du czar le seul défenseur efficace de l'ordre et du droit. On recommence ainsi à Pétersbourg ce grand rôle de champion de la paix publique qu'on s'était si adroitement arrogé du temps de la sainte-alliance; on se donne l'air de nous croire incapables, nous et tous les peuples constitutionnels, d'avoir jamais la règle chez nous. On récompense avec d'autant plus d'éclat les pacificateurs armés, que l'on croit montrer par là qu'il n'y a plus de sécurité possible en dehors des hautes influences impériales. Dans cette confiance, on attend, et, en attendant, on garde au cœur des provinces danubiennes une armée magnifique qui ne coûte rien et est approvisionnée de tout comme à la veille d'une grande entreprise. Nous sommes vraiment bien inspirés de débattre si à fond avec l'Autriche l'endroit où nous traiterons de la médiation italienne! Pendant que nous discutons pour savoir si ce serait mieux d'en parler à Inspruck ou à Bruxelles, la Turquie, désertée par l'Autriche et par la France, aux prises sur une difficulté insoluble, cède sous la pression moscovite. Il faut l'Autriche et la France réunies pour empêcher la Turquie de s'affaisser aux pieds du czar. L'Angleterre ne semble pas, à l'heure qu'il est, très jalouse d'aider à cet accommodement de la France et de l'Autriche. Est-ce qu'elle aurait une entente à Constantinople aux dépens de la Turquie? La conduite de lord Palmerston en ces derniers temps paraît moins franche que jamais. Nous voulons bien qu'il ne tienne pas à préserver notre république en lui adoucissant ses embarras extérieurs. Est-ce une raison pour risquer de livrer la partie aux Russes?

Ces perspectives plus ou moins lointaines ne peuvent arrêter long-temps nos regards à côté de ce tableau si criant et si rapproché que nous présente l'Italie à Naples, à Livourne, à Rome. Il y avait évidemment un même complot démagogique, qui comptait sur une autre solution des événemens de Vienne pour se lancer dans les aventures. Le ministère radical de Florence, les élections avancées de Naples, sont des symptômes certains d'une agitation conduite par une minorité entreprenante au milieu de l'indifférence politique où vivent les populations italiennes. Cette agitation s'est produite à Rome le poignard à la main, et son premier exploit a été un assassinat. Le nouveau ministère imposé par l'émeute au souverain pontife pour être bientôt sans doute débordé par elle, parce qu'il vaut encore mieux qu'elle, le ministère Mamiani, s'asseoit en quelque sorte dans le sang de M. Rossi. C'est une origine de mauvais augure, et, dût-on tout de bon essayer la guerre de l'indépendance, cette guerre est maudite à son début, puisqu'elle commence sous les auspices d'un crime si détestable. M. Rossi était un grand esprit et une nature dédaigneuse. Dans son existence si remplie et si diverse, il avait vu le peu qu'il y a d'hommes, et il estimait médiocrement l'espèce. Il est mort le mépris sur les lèvres. Est-ce le mépris ou la pitié qui convient le mieux pour ces factieux qui déchirent les entrailles de l'Italie sans oser regarder les baïonnettes étrangères?

Des partis parlementaires en Belgique. — Apologie et rapprochement, par M. ..., membre de la chambre des représentans (1). — Voici une déclaration loyale et hardie. Un des plus habiles ministres qu'ait produits l'ancienne majorité catholique belge vient hautement proclamer la défaite des siens, leur impuissance à se reconstituer comme parti, le devoir impérieux qui leur commande de renoncer à toute récrimination stérile, à toute arrière-pensée d'isolement, pour apporter leur contingent d'autorité et de lumières au nouveau parti gouvernemental. Ce n'est pas la première fois que ces sortes d'avances se produisent. Au mois de juin 1847, au fort même de la lutte électorale qui devait décider le sort des deux partis, on avait déjà vu plus d'un catholique placer sa candidature sous le drapeau libéral; mais il était permis de suspecter ces subites conversions, qui avaient pour but avoué de supplanter des libéraux beaucoup moins équivoques. Aujourd'hui, pareil doute n'est plus permis; les libéraux ont définitivement conquis la situation, et l'on peut prendre au pied de la lettre les concessions d'un parti qui n'a, de long-temps du moins, plus rien à craindre ou à espérer. Le contre-coup de la révolution de février a d'ailleurs apporté de profondes modifications dans les partis belges. Brusquement rapprochés par le danger commun, ceux qui demandaient trop et ceux qui n'accordaient pas assez se sont spontanément entendus pour déblayer le sol de toutes les questions politiques qui l'obstruaient. La Belgique n'a plus rien à conquérir en fait de liberté; les dernières limites de la constitution sont atteintes. Une simple question de prépondérance pourrait seule désormais diviser les partis, et elle est résolue au profit des libéraux. L'auteur de l'*Apologie* ne se ferait pas même beaucoup prier pour démontrer que cette question de prépondérance était la seule qui ressortît bien distincte des luttes acharnées que se sont livrées catholiques et libéraux dans les derniers dix-sept ans. Pour notre part, nous n'avons jamais tenu ici un autre langage. La meilleure preuve que les théories politiques qui se sont disputé le terrain jusqu'en 1848 étaient bien moins, de part et d'autre, un principe qu'un expédient et une machine de guerre, c'est que chaque parti a tour à tour abandonné les siennes pour prendre celles du parti opposé. Les catholiques ont prêché le radicalisme tant qu'ils ont cru pouvoir s'appuyer sur les masses; mais, dès que les masses leur ont fait défaut, ils ont prôné la doctrine opposée. Les libéraux ne se sont pas montrés plus logiques. Sous la pression d'intérêts inverses, ils ont fini par le radicalisme après avoir débuté par la centralisation. Pure question de prépondérance encore une fois; mais, si incontestable que soit le fait, il y a pour un catholique certain mérite à le reconnaître. En 1841, un ancien ministre libéral, M. Devaux, essaya de poser de la même façon le débat dans la *Revue nationale*, et nous nous souvenons encore des anathèmes furieux que le parti catholique lança contre l'imprudent. C'était bien de prépondérance qu'il s'agissait, au dire des catholiques! La lutte n'admettait pas de transactions sacriléges : c'était un duel à mort entre le principe de moralité et de conservation, dont les démagogues néo-chrétiens de 1831 s'attribuaient modestement le monopole, et le principe d'iniquité et de terrorisme, représenté par MM. Devaux, Lebeau, Rogier et autres justes-milieux, qui ne s'en doutaient pas. « Il faut vaincre les libéraux en masse! » tel est le cri de guerre qui répondit

(1) Bruxelles, 1848.

alors aux avances indirectes de la *Revue nationale*. M. Dechamp (pourquoi craindrions-nous de trahir l'anonyme, puisque c'est moins pour le blâme que pour l'éloge?), M. Dechamp reconnaît implicitement la faute qui fut alors commise par les siens. C'est aux libéraux de prendre à leur tour conseil de cette expérience.

S'il glisse assez légèrement sur les prémisses, M. Dechamp pose nettement cette conclusion au chef de la nouvelle majorité. « Ce serait une folie, dit-il à M. Rogier, de se conduire de manière à décourager le dévouement et le patriotisme des catholiques, à pousser dans l'opposition une opinion considérable, essentiellement nationale et conservatrice, s'appuyant sur les deux choses que tous les hommes sérieux en France veulent surtout aujourd'hui ménager et défendre: la propriété et les idées religieuses! » Nous irons plus loin : ce serait là, de la part de M. Rogier, une double folie. Il y jouerait d'abord l'avenir de la nouvelle majorité. C'est pour s'être montrés exclusifs au pouvoir que les catholiques ont rapproché les doctrinaires et les ultra-libéraux, coalition qui a mis cinq ans à peine à s'emparer des affaires. En se montrant à son tour exclusif, le parti libéral ne s'exposerait-il pas à rapprocher les catholiques des radicaux? Quelque profond que soit l'abîme entre ces deux fractions, on a vu la rancune, la susceptibilité irritée en combler de plus vastes. En fait d'alliances imprévues, monstrueuses, n'avons-nous pas vu chez nous, sous le dernier règne, celle des légitimistes et des républicains? En repoussant d'une façon trop absolue le concours des catholiques, M. Rogier mettrait d'autre part en question les intérêts les plus fondamentaux du pays. La situation de la Belgique est aujourd'hui aussi périlleuse que la nôtre. Depuis qu'il ne reste plus aux Belges une seule liberté sérieuse à réclamer, les radicaux extrêmes ont tourné leurs attaques contre la propriété. Devant cette propagande dissolvante, la neutralité seule des catholiques, ou, pour parler plus clairement, du clergé, serait un danger grave. Le dénûment des populations a atteint, dans certains districts flamands, les limites de l'horrible. Si ces populations ont fait crédit à la société de dix ans de misère sans profiter de la panique de février pour lui présenter son protêt, si elles ont su rester calmes devant d'indignes provocations, même à l'issue des deux épouvantables famines qui ont signalé pour elles les deux derniers hivers, c'est au sentiment religieux dont elles sont animées qu'il faut surtout en rendre grace. La misère persiste et la propagande communiste ne se tait pas; raison de plus pour intéresser le clergé à redoubler de zèle, et on ne l'y intéresserait pas en le froissant.

C'est surtout en politique que les bons comptes font les bons amis, et, dans cette liquidation du passé qu'il entreprend, l'ancien ministre des affaires étrangères de Belgique est naturellement amené à présenter le bilan des services et des fautes de chaque parti. Il promet de parler des catholiques et des libéraux avec le même sang-froid qu'il le ferait « des guelfes et des gibelins, » ce qui ne l'empêche pas d'être un peu guelfe par momens, mais qui lui en ferait un crime? M. Dechamp rachète cette partialité inévitable en déclarant, avec une remarquable franchise, que les anciens griefs des catholiques contre les libéraux n'ont pas été justifiés par l'expérience. Ces griefs étaient de deux natures : les uns se rattachaient à la nationalité même, les autres aux institutions. Les catholiques, d'après M. Dechamp, regardaient d'abord le libéralisme belge comme renfer-

mant peu d'élémens nationaux, comme entaché d'orangisme dans les Flandres et de tendances trop françaises dans le pays wallon. Pour les Flandres, où le libéralisme n'était d'ailleurs, dans le principe, qu'une infime minorité, le reproche, nous le reconnaissons, a pu paraître fondé un moment; mais, si intéressé que puisse être notre patriotisme à l'accepter, ce reproche n'a jamais pu être raisonnablement fait aux Wallons. Je ne sais rien, que M. Dechamp me le pardonne, de plus essentiellement anti-français qu'un Belge de langue française, un Wallon. C'est une loi presque universelle, qu'entre peuples qui se touchent, les antipathies nationales se graduent rigoureusement sur les affinités de race. Trouvez-moi un parti prussien en Alsace ou un parti espagnol en Roussillon. La Belgique échappe moins que d'autres à cette loi. Les Flandres, incessamment travaillées par les appels germaniques de sa majesté prussienne, ont toujours été seules à demander l'union douanière avec la France, et c'est par le pays wallon que cette union a toujours été repoussée, et que l'accession au Zollverein ou tout au moins de larges traités avec la Prusse ont été demandés ou imposés. Les susceptibilités nationales des catholiques belges à l'égard du libéralisme wallon étaient donc passablement gratuites. Le second grief des catholiques n'était guère mieux fondé. Ils accusaient le libéralisme belge de « ne pas vouloir sincèrement la liberté religieuse, et surtout la liberté d'enseignement et celle des associations. » Sur le premier point, des scrupules ont pu se produire, en 1830, dans la majorité libérale du congrès; mais, la constitution votée, ils ne se sont plus manifestés, du moins chez les organes sérieux du parti libéral. Sur les deux autres points, M. Dechamp nous permettra d'être surpris que lui et ses amis aient mis dix-sept ans à revenir de leurs préventions. Qui a le premier attaqué la liberté d'association? Le parti catholique, en faisant excommunier la franc-maçonnerie, dont l'unique tort était de servir de centre aux associations électorales de l'opposition. Qui a diffamé l'enseignement laïque? qui l'a plus d'une fois frappé d'interdit? qui a profité de la loi sur le jury d'examen pour exclure de toute participation directe au contrôle des études supérieures les deux universités de l'état et l'université libre de Bruxelles au profit de l'université ecclésiastique de Louvain? Le parti catholique. Que l'excès ait appelé à la longue l'excès, que les libéraux aient fini par se montrer aussi intolérans que leurs adversaires, je ne le nie pas; mais c'est un fait incontestable que les premières attaques contre la liberté d'enseignement et celle des associations ne sont pas venues du parti libéral : ce parti n'a pas, d'ailleurs, gardé au pouvoir ses rancunes d'opposition. M. Dechamp le reconnaît tout le premier; il en triomphe même, ce qui est de bonne guerre : « Hier, dit-il, vous demandiez par quels moyens vous alliez élever des digues pour empêcher le flot de l'influence religieuse de vous déborder; aujourd'hui vous ne savez où trouver assez d'eau pour éteindre l'incendie socialiste qui éclate derrière vous. »

M. Dechamp passe ensuite en revue les accusations dirigées par les libéraux contre les catholiques, et il les montre avec beaucoup d'habileté se résumant dans quatre ou cinq questions puériles dont un intérêt de tactique parlementaire avait obligé les libéraux à faire grand bruit. M. Dechamp affecte ici de ne pas voir la formidable mine qu'une politique trop exclusive avait creusée sous les pas de son parti, pour appeler uniquement l'attention sur l'imperceptible grain de poudre qui l'a fait sauter. M. Dechamp est plus heureux quand il met dans la bouche

des libéraux l'apologie du passé. Pour protester contre les mécontentemens qui exploitaient la secousse de février, MM. Rogier, Verhaegen et Delfosse ont été amenés à exalter le magnifique ensemble de libertés et de progrès matériels que la Belgique a réalisé en dix-sept ans, et M. Dechamp a quelque droit de demander si le parti qui a dirigé presque exclusivement les affaires durant cette période ne peut pas s'enorgueillir d'un pareil passé. Il y aurait, certes, ingratitude et injustice à le méconnaître. C'est grace aux catholiques que les libertés dont jouit la Belgique ont été inscrites dans la constitution, et l'acharnement qu'ils ont mis un moment à en revendiquer le bénéfice pour eux seuls ne doit pas le faire oublier. Sous le rapport des intérêts matériels, la part des administrations catholiques n'est pas moins belle. De 1830 à 1847, la Belgique a pu organiser dans son sein l'une des administrations les plus coûteuses de l'Europe; elle a pu maintenir dix ans son armée sur le pied de guerre, consacrer 250 millions à des acquisitions et à des travaux dont la plupart sont restés long-temps improductifs ou le sont encore, ou le seront toujours, servir à ses dettes antérieures un intérêt de 14 millions, rembourser 16 millions sur l'emprunt forcé de 1831, traverser enfin dix-huit mois de famine, et clore cependant son compte courant de dix-sept années par un déficit minime (1), bien que, dans la même période, de nombreuses branches de l'impôt aient été supprimées, ou réduites, ou transformées, de façon à procurer aux contribuables un dégrèvement total de plus de 18 millions. Ce résultat suppose, dans les branches du revenu public qui correspondent au bien-être des particuliers, un accroissement énorme, dont M. Dechamp cite de nombreux exemples, et un parti sous la direction duquel se sont accomplies de pareilles choses peut porter haut la tête. Mais les libéraux ont bien aussi leur part d'honneur dans ces conquêtes matérielles. C'est, par exemple, au chef de ce parti, à M. Rogier, qu'est due la création du réseau des chemins de fer, que les catholiques, dans certaines vues d'isolement politique dont il est inutile de parler ici, voulaient restreindre à deux ou trois insignifians tronçons.

En somme, l'écrit de M. Dechamp, comme le titre l'indique d'ailleurs, est autant une apologie des catholiques qu'une avance aux libéraux. L'apologie peut être contestée en quelques points; mais l'avance mérite à tous égards d'être bien accueillie.

(1) M. Dechamp veut même que ce compte se solde par un *boni*. Ce *boni* n'est qu'artificiel; il provient de ceci, que plusieurs recettes accidentelles sont venues, dans les exercices précédens, se confondre avec les recettes ordinaires. La disparition de ces recettes accidentelles transforme, pour l'avenir du moins, en un déficit du reste très faible, le *boni* dont parle M. Dechamp.

V. DE MARS.

DE LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

LA FRANCE DEPUIS 1830.

TROISIÈME PARTIE.

RUPTURE DE L'ALLIANCE ANGLO-FRANÇAISE EN 1840. — RENTRÉE DE LA FRANCE DANS LE CONCERT EUROPÉEN.

La question d'Orient a fini par fatiguer les esprits, qu'elle avait d'abord tant agités; elle a laissé après elle d'importuns souvenirs. Le public a eu hâte de l'oublier. A revenir sur les détails d'une affaire jadis si fort à cœur à chacun, aujourd'hui si indifférente à tous, il y a risque d'ennuyer et grande chance de déplaire. Il est nécessaire cependant de donner aux faits leurs justes proportions, il est utile d'apprécier équitablement leurs résultats. Autant que les succès obtenus, les échecs de la diplomatie de l'ancien gouvernement doivent être exposés avec fidélité. Un récit sans bonne foi serait sans valeur, et le pays n'en tirerait aucun profit. Il importe toujours de connaître la vérité. Comment la

faire accepter, sinon en rapprochant après coup les effets et les causes, en mettant en regard et en pleine lumière les erreurs commises et les revers éprouvés? La mémoire des anciens entraînemens peut seule prévenir les déceptions nouvelles. Ne nous lassons jamais d'appeler le passé au secours de l'avenir.

Ce que j'ai précédemment raconté de la malveillance avouée de l'empereur Nicolas et de la jalousie secrète de lord Palmerston a déjà fait pressentir quel danger menaçait la France le jour où une occasion serait offerte à ses deux ennemis d'unir contre elle leurs communs ressentimens. Les événemens qui s'annonçaient dans le Levant n'allaient-ils pas fournir ce prétexte si désiré? Tous les personnages politiques qui avaient dirigé nos relations extérieures s'en préoccupaient vivement. Ils remarquaient avec inquiétude à quel point les imaginations s'échauffaient à l'idée d'un prochain démembrement de l'empire ottoman. Ils découvraient, non sans étonnement, combien de fantaisies singulières germaient déjà dans les têtes des hommes les plus sages de leur parti. C'était le temps où, sur la foi des systèmes préconçus, les intelligences d'ordinaire les plus rassises n'hésitaient pas à se jeter dans le champ illimité des conjectures. Pour les politiques comme pour les poètes, l'Orient était de nouveau devenu le pays des chimères. Quelles impérieuses exigences un mouvement si désordonné de l'opinion publique ne faisait-il pas présager! Malheureusement, lorsque ces exigences vinrent à se produire avec un certain éclat dans la presse et à la tribune, les ministres des affaires étrangères des cabinets du 11 octobre, du 22 février et du 15 avril ne siégeaient plus dans les conseils de la couronne. Par un dénoûment inattendu, les luttes de la coalition avaient eu pour résultat d'écarter à la fois du pouvoir tous ceux qui, depuis 1830, avaient manié les grandes affaires.

Le cours des événemens se chargea bientôt de montrer ce que perd un pays quand il est privé des services des hommes d'expérience et de pratique. Les ministres nouveaux, moins versés que leurs prédécesseurs dans les secrets détails des dernières transactions diplomatiques, moins au fait des dispositions cachées des cours étrangères, furent les premiers à partager une confiance que, mieux instruits, ils n'auraient pas hésité à combattre. Comme le public, ils crurent trop aux chances favorables; comme lui, ils mirent leur espoir dans un accord plus facile à imaginer qu'à établir entre les cabinets de Paris, de Londres, de Vienne et de Berlin, et dont la Russie devait seule être exclue. Pareil accord était peu probable. L'appui que nous en pouvions tirer, dans la question d'Orient, n'était solide qu'en apparence; il était vain au fond; les moindres incidens pouvaient le rompre. En effet, nous poursuivions dans le Levant un but assez compliqué. Les intérêts que nous voulions faire prévaloir étaient de deux sortes : le premier, com-

mun avec toutes les nations de l'Europe, la Russie exceptée, c'était la durée de l'empire ottoman et son indépendance absolue; le second, qui nous était particulier, c'était la consolidation, aux meilleures conditions, de l'établissement égyptien. Cela s'appelait, dans le langage parlementaire du temps, la question de Constantinople et la question d'Alexandrie. En voulant le maintien de l'empire ottoman, et comme moyen de le préserver l'intervention préalablement concertée des grandes puissances européennes, nous déplaisions à la Russie. En souhaitant la reconnaissance par la Porte de la quasi-indépendance de Méhémet-Ali, et, pour la mieux assurer, la concession à titre héréditaire des provinces qu'il possédait viagèrement, nous effarouchions l'Angleterre, toujours disposée à nous supposer d'ambitieux projets sur l'Égypte. Quelle circonspection ne fallait-il pas pour calmer tant d'ombrages! Les ministres du 12 mai y auraient peut-être réussi, si l'intervention directe et patente du parlement français ne fût venue créer de nouveaux et plus grands embarras.

Ceux qui ont encore présente à la mémoire la discussion solennelle soulevée, en 1839, par une demande de crédits destinés aux armemens maritimes dans le Levant, n'ont pas oublié combien la marche ultérieure du gouvernement fut surtout déterminée par la manifestation des impétueuses espérances dont les principaux orateurs de la chambre des députés se firent les interprètes. Tristes effets de plusieurs crises ministérielles successives! non-seulement la première impulsion n'était plus donnée à notre politique extérieure par les vétérans de notre diplomatie, par ceux qui connaissaient le fort et le faible des états étrangers, les secrets penchans des cours, et tout cet important dessous des cartes que nous avons cherché à révéler au public, mais la conduite même des plus délicates transactions était passée aux mains des membres de nos assemblées délibérantes. Par une inconcevable interversion de rôles, les ministres responsables aux termes de la constitution, et seuls en état de connaître la véritable situation, cédaient, en si grave occasion, l'initiative à une commission de la chambre des députés; celle-ci ne se contentait pas de guider le gouvernement dans la voie scabreuse où il faisait dès-lors des pas timides, mais déjà peut-être irrévocables, elle le poussait avec une ardeur plus patriotique qu'éclairée. Après avoir fixé le but, elle n'hésitait pas davantage à préciser les moyens de l'atteindre. Dans la pensée de son rapporteur, M. Jouffroy, pensée qui rencontra sur les bancs de la chambre une constante et presque unanime approbation, c'était à peine si un vague accord entre les grandes puissances pouvait suffire à régler heureusement la question d'Orient. Forte de ses vues désintéressées, la France n'avait point de motif pour éviter de donner aux pourparlers déjà engagés une forme plus précise; elle avait tout à gagner à la création d'une sorte de congrès européen. Dans

un congrès, tout l'avantage serait pour nous. Appuyés sur la Prusse et l'Autriche, nous pouvions faire successivement tête à l'Angleterre et à la Russie. Nous étions comme assurés d'avance de nous trouver presque toujours quatre contre un, et, dans la plus fâcheuse hypothèse, tout au moins trois contre deux. Sur quelles fausses données reposait tant de confiance? Nos lecteurs le savent déjà. Sans doute, nous étions dans les meilleurs termes avec la Prusse; mais notre intimité tenait surtout aux dispositions personnelles de son vieux monarque, et l'ordre naturel de succession pouvait d'un jour à l'autre remplacer cet utile allié par un prince dont les sympathies ne nous étaient pas acquises. Il est vrai, l'Autriche nous témoignait de récens égards, elle laissait apparaître une recrudescence de dépit contre les empiétemens de la Russie; mais était-il prudent de faire grand fonds sur les résolutions vacillantes de son ministre dirigeant? Afin de se donner une fois de plus la dangereuse satisfaction de nous remettre dans l'isolement, ces deux puissances ne se rapprocheraient-elles pas au moment décisif des cours de Londres et de Saint-Pétersbourg? Contre une telle éventualité, nos garanties étaient bien précaires. Les pièces que nous avons citées au sujet des affaires d'Espagne et de Grèce ont assez fait voir de quelle façon l'alliance française était pratiquée par le ministre des affaires étrangères du cabinet whig. Quant à l'antagonisme traditionnel qui, dans la question d'Orient, avait jusqu'alors divisé la Russie et l'Angleterre, à peine subsistait-il encore en apparence, et tout au plus à l'état de préjugé chez les deux nations. Les chefs qui traitaient pour elles, le czar et lord Palmerston, s'en étaient aisément et complétement affranchis. De nouvelles et plus vives rancunes leur tenaient au cœur. Ils ne souhaitaient qu'une chose : pouvoir, avec quelque apparence de raison, dénoncer notre ambition aux autres cours et les rallier contre nous. Le programme de politique orientale lancé du haut de la tribune française leur vint merveilleusement en aide. Les phrases innocentes dans lesquelles notre orgueil national s'était complu furent représentées comme les indices des plus dangereuses menées, et les indications pacifiques du rapporteur de la commission furent presque travesties en plans de campagne. Ainsi, les desseins patriotiques de nos chambres tournaient à notre détriment. Notre parlement nuisait à la cause qu'il voulait servir; il rendait le succès à peu près impossible au moment même où il le prescrivait. « Cette grande question et ce grand débat, disait M. Jouffroy, prononçant les derniers mots qui servirent de clôture et de résumé à la discussion, imposent au cabinet une immense responsabilité. En recevant de la chambre les 10 millions qu'il est venu lui demander, il contracte un solennel engagement. Cet engagement, c'est de faire remplir à la France, dans les événemens d'Orient, un rôle digne d'elle, un rôle qui ne la laisse pas tomber du rang élevé qu'elle occupe en Eu-

rope. C'est là, messieurs, une tâche grande et difficile. Le cabinet doit en sentir toute l'étendue et tout le poids. Il est récemment formé, il n'a pas encore fait de ces actes qui consacrent une administration; mais la fortune lui jette entre les mains une affaire si considérable que, s'il la gouverne comme il convient à la France, il sera, nous osons le dire, le plus glorieux cabinet qui ait géré les affaires de la nation depuis 1830. »

Le malheur des ministres du 12 mai fut d'accepter ce périlleux marché par l'espoir, s'ils le pouvaient tenir, de renforcer une situation parlementaire assez fragile. Ils se dévouèrent à leur tâche avec l'ardeur de personnes qui n'en avaient peut-être pas mesuré d'avance toutes les difficultés. A vrai dire, ils ne commirent aucune faute; mais ils vinrent se heurter successivement à toutes les aspérités qu'ils ne pouvaient manquer de rencontrer sur leur chemin. Ils offusquaient tour à tour, sans le vouloir et sans le savoir, ceux-là même qu'ils avaient l'intention de se concilier, de sorte qu'après plusieurs mois de pourparlers, pendant lesquels nous avions cherché à ramener l'Europe à nos vues, le vide s'était insensiblement fait autour de nous. Ces grandes puissances que nous nous étions proposé de réunir contre la Russie étaient plus que jamais prêtes à s'entendre contre nous et avec la Russie. Vainement nous leur parlions de la nécessité de veiller au maintien de l'empire ottoman; chaque jour, elles se montraient plus portées à penser que ses droits étaient surtout menacés par les usurpations du vice-roi, dont on nous reprochait d'avoir les intérêts si fort à cœur. Vainement nous demandions qu'on songeât à dérober Constantinople au protectorat exclusif de la Russie; ceux à qui nous nous adressions paraissaient plus pressés encore de soustraire Alexandrie à ce qu'ils ne manquaient point d'appeler la domination exclusive de la France. Sur ces entrefaites, et comme pour témoigner qu'il n'était pas encore irrévocablement engagé avec la cour de Saint-Pétersbourg, le cabinet anglais nous proposait sous main de faire avec lui, sur quelque point de l'Orient, dans l'Archipel, sur les côtes de la Syrie ou à l'entrée des détroits, des manifestations guerroyantes dont l'intention et la portée ne se laissaient pas trop clairement apercevoir. Nos ministres refusaient de courir ainsi les aventures. Ces refus prudens aigrissaient davantage lord Palmerston. Parce que nous ne flattions aucune passion, nous devenions suspects. Notre réserve même nous était imputée à crime. C'était jeu joué pour dérober nos profonds desseins. La mauvaise humeur générale se tourna alors contre notre protégé Méhémet-Ali. Il y avait là un moyen de nous atteindre indirectement. Les puissances étrangères oublièrent volontairement qu'à une autre époque nous avions arrêté le vice-roi dans sa marche victorieuse sur Constantinople. Elles firent semblant de croire que nous lui soufflions

l'esprit de conquête, tandis qu'en réalité, et sous une forme un peu plus amicale, nous lui adressions des remontrances qu'elles n'auraient pas elles-mêmes désavouées. Bref, il fut convenu que les seuls dangers qui menaçaient le sultan venaient de son coreligionnaire, le maître de l'Égypte, le possesseur de la Syrie entière, de Candie et des villes saintes. Il ne fut plus question que d'avoir raison du pacha rebelle avec ou sans l'agrément de la France.

Peu de temps avant que la rupture éclatât, une voix se fit entendre pour avertir les amis de l'alliance anglo-française de la rude épreuve à laquelle elle était alors soumise. Le moment était bien choisi, car le péril était imminent. M. de Brunow était arrivé à Londres, porteur d'instructions dont la teneur n'était un mystère pour personne. On savait que l'empereur lui avait à peu près donné carte blanche sur les concessions à faire à l'Angleterre, pourvu que des arrangemens consentis il pût sortir une brouille entre la France et l'Angleterre. Comment ceux qui attachaient quelque prix à l'entente des deux grands pays constitutionnels de l'Europe n'auraient-ils pas fait un dernier effort? Les débats de l'adresse de 1840 fournirent à M. Thiers l'occasion de se prononcer encore une fois pour cette alliance. Autant que qui que ce soit, M. Thiers savait combien les changemens de front étaient fréquens et soudains dans la politique extérieure de lord Palmerston. Ministre du cabinet du 11 octobre, il ne pouvait avoir oublié qu'en 1835, MM. Martinez de la Rosa et Toreno ayant demandé à la France et à l'Angleterre d'intervenir en Espagne, le cabinet whig s'y était péremptoirement refusé, aussi bien qu'à un projet de médiation armée entre les parties belligérantes; ministre des affaires étrangères de l'administration du 22 février, il se souvenait d'avoir reçu en 1836, du même cabinet anglais tout à coup ravisé, une offre d'intervention que nous avions à notre tour repoussée comme intempestive. Ce n'était donc point un engouement irréfléchi de l'alliance anglaise, mais un juste souci des dangers de la mésintelligence, qui portait le futur président du cabinet du 1er mars à s'alarmer des résolutions qui allaient être prises à Londres. Une vague prévision lui disait peut-être que si, arrivé au pouvoir, il trouvait plus tard la France déjà engagée dans une autre voie, il ne lui conseillerait plus de s'en retirer.

Quoi qu'il en soit, les efforts de l'orateur de l'opposition, non plus que les démarches du ministre qui dirigea peu de temps après la politique extérieure de la France, ne réussirent à amener une conciliation dont sans doute le moment était passé. Ceux qui ont accusé M. Thiers d'avoir changé de doctrines en changeant de position, et d'avoir pratiqué, dans les conseils de la couronne, une conduite différente de celle qu'il avait conseillée sur les bancs de la chambre, se sont singulièrement trompés. Le temps marchait, dont personne n'est le

maître; sa marche amenait fatalement la crise, qui a éclaté sous le ministère du 1er mars, comme elle eût éclaté sous toute autre administration. Les adversaires de ce cabinet, qui ont blâmé l'attitude et les résolutions prises après le traité du 15 juillet, n'ont jamais songé à lui reprocher la conduite suivie jusqu'à l'époque où cette convention fut définitivement signée entre les puissances. C'est justice de reconnaître que, loin de chercher à envenimer les dissentimens existans et à précipiter le dénoûment, le ministre français, aussitôt arrivé aux affaires, s'appliqua à traîner les choses en longueur. Il insista pour qu'un envoyé de la Porte fût admis aux conférences de Londres, et profita du répit qui lui était ainsi laissé pour tâcher d'agir sur le vice-roi d'Égypte. Ce sont ces tentatives, faites auprès du vassal pour lui prêcher la soumission à son souverain, qui donnèrent lieu aux récriminations du ministre anglais. Il en prit occasion pour adresser au gouvernement français un reproche d'une espèce toute nouvelle, celui d'avoir voulu traîtreusement ménager un arrangement direct entre les parties qu'il s'agissait précisément de mettre d'accord. Pourquoi le cabinet français n'aurait-il pas eu ce droit, et quelle raison auraient eue les autres puissances de trouver mauvais que nous eussions essayé de faire seuls ce qu'elles se proposaient de faire en commun? Où aurait été le mal, si nous avions réussi? Mais M. Thiers n'était même pas coupable de ce singulier méfait. Lord Palmerston l'a dit, mais il ne l'a jamais établi; la correspondance de l'agent français dont la mission avait donné lieu à cette supposition a prouvé au contraire qu'elle n'était pas fondée. Laissons là ces subtilités, qui ne furent jamais sérieusement avancées et qui ne méritent pas une sérieuse réflexion.

La convention du 15 juillet tirait surtout son importance de ce qu'elle était faite sans l'adhésion de la France et en réalité contre la France. La forme ici l'emportait sur le fond, et la forme fut blessante encore plus que le fond. L'empressement avec lequel le ministre anglais saisit l'occasion de quelques troubles survenus en Syrie pour arracher l'adhésion de ses alliés, le soin qu'il prit de nous tenir à l'écart des dernières délibérations qui précédèrent l'apposition des signatures, ne témoignèrent que trop combien celui qui avait préparé de longue main toute cette affaire avait hâte d'en finir, de peur que le fruit de ses menées ne lui fût, au dernier moment, ravi par une soudaine transaction. Dans une circulaire adressée à ses agens à l'étranger, le cabinet français s'exprimait ainsi sur le manque d'égards dont on avait usé envers lui : « Ce que les procédés obligés avec une cour alliée exigeaient, c'est que l'Angleterre, avant de conclure, fît une dernière démarche auprès de l'ambassadeur de France, et lui soumît la convention proposée en lui laissant le choix d'y adhérer ou non. Il est bien vrai que l'adhésion de la France à toute résolution entraînant l'emploi de la force contre le vice-roi n'était nul-

lement supposable, car elle s'était souvent expliquée à cet égard; mais toutes les formes eussent été observées en la mettant définitivement en mesure d'accepter ou de refuser. Lord Palmerston a craint la discussion de ce qu'il proposait; il a craint de laisser à toutes les parties qui pouvaient prendre part à l'acte trois ou quatre jours de réflexion. Il s'est hâté de conclure, et a été amené par là à signifier à la France un acte signé sans sa participation. Il est vrai que les formes les plus douces ont été employées pour faire cette communication; mais le soin qu'on mettait à couvrir par des paroles ce que cette conduite avait au fond de blessant prouve que lord Palmerston sentait lui-même l'inconvenance du procédé. La prévision du refus de la France, quelque fondée qu'elle fût, ne dispensait pas de s'expliquer franchement et positivement une dernière fois avec une ancienne alliée (1). »

Le public français fut, comme son gouvernement, sensible surtout à la question de procédé. Chacun comprit que l'Europe ne se serait point séparée de nous à propos d'un insignifiant territoire à répartir entre le grand-seigneur et le vice-roi d'Égypte, si elle n'avait été animée à notre égard de sentimens malveillans. Ce mépris affiché pour elle causa autre chose que du dépit à la France. Elle avait conscience que, par dix années de modération et d'empire sur elle-même, elle avait mérité un autre traitement. Elle se plaignit du traité comme d'un acte d'injustice; elle le considéra comme un défi, et le ressentit comme une injure. Cette irritation s'accrut encore quand on apprit que, par une innovation sans exemple dans les annales diplomatiques, les parties contractantes étaient convenues de passer outre aux mesures d'exécution, sans attendre l'échange des ratifications. Qu'avait donc fait le gouvernement français dans toute cette affaire pour qu'on multipliât gratuitement et comme à plaisir les façons d'agir les plus propres à échauffer une déplorable querelle? Était-il vrai, comme le ministre anglais l'a si souvent et si fermement soutenu, que, depuis la signature du traité, nous eussions poussé le pacha à la résistance, au lieu de lui conseiller le calme et la résignation? Cette assertion a rencontré une telle créance à l'étranger et même en France, que nous croyons utile de la démentir par la citation textuelle d'une dépêche confidentielle adressée de Paris à notre consul à Alexandrie. On y verra que notre cabinet n'était pas resté inactif. Son influence auprès du vice-roi avait été, non sans succès, employée dans un sens dont les cours qui s'étaient si légèrement éloignées de nous n'avaient pas le droit de se plaindre.

« Paris, 17 septembre 1840.

« Monsieur, j'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire

(1) Dépêche de M. Thiers, 6 août 1840.

le 30 août, et celle que M. le comte Walewski m'a adressée à la même date. Le gouvernement du roi a appris avec une vive satisfaction le succès de vos efforts pour amener Méhémet-Ali à comprendre enfin ce que les circonstances exigent de lui. Les conditions qu'il s'est décidé à accepter, l'Egypte héréditaire et la Syrie viagère, moyennant sa rétrocession à la Porte de Candie, d'Adana et des villes saintes, *sont celles que nous avons toujours considérées comme devant constituer la base essentielle d'un arrangement satisfaisant et honorable pour les deux parties intéressées. L'hérédité, même restreinte à la seule Égypte, tirerait le vice-roi du rang de simple fonctionnaire, pour faire de lui un prince de l'empire ottoman.* La conservation viagère de la Syrie le laisserait en possession de la partie vraiment utile de sa conquête, de celle qui est pour lui un véritable élément de grandeur et de puissance... »

Pendant que la France avait décidé le vice-roi à accepter l'Égypte héréditaire et la Syrie viagère, l'Autriche obtenait de ses alliés qu'ils consentissent à lui concéder l'Égypte héréditaire et le pachalick de Saint-Jean-d'Acre viager. Ainsi, pour la simple différence entre deux propositions aussi voisines, afin de rendre de si minces possessions au souverain qui n'avait jamais su les gouverner, qui les livra de nouveau à l'anarchie après les avoir recouvrées, les puissances compromirent sciemment la paix du monde. L'objet du dissentiment était, à vrai dire, moins grand que les passions qu'il mettait en jeu. Pour que ces passions obtinssent leur satisfaction, un arrangement conforme au but apparent du traité ne suffisait pas. Ne fallait-il pas qu'il fût imposé de vive force au pacha? ne fallait-il pas avant tout un échec et une humiliation pour la France?

Le ressentiment que causa à Paris l'annonce des mesures coërcitives adoptées par les cours étrangères fut légitime; seulement l'expression en fut violente et excessive. Si les organes de l'opinion publique se fussent bornés à appuyer chaudement la politique du gouvernement français, à faire ressortir le contraste des conduites tenues des deux parts : celle de nos adversaires, si douteuse au début, si souterraine, puis tout à coup si arrogante; la nôtre, la même d'un bout à l'autre des négociations, demeurant calme encore et conciliante après un procédé qu'à bon droit nous pouvions trouver mauvais, il est à croire que pareille polémique eût produit quelque effet en Europe, surtout en Angleterre. Il y avait là une situation que nous n'avions pas recherchée, qu'on nous avait faite malgré nous, mais qu'après tout nous étions en état de supporter, à la condition de l'envisager sans faiblesse comme sans présomption. Pour nous en tirer avec honneur, plus tard peut-être avec profit, il aurait fallu s'appliquer à calmer le pays et non pas l'exciter. Malheureusement les journaux de toutes nuances, ceux-là même qui, à tort ou à raison, passaient pour puiser leurs inspirations non loin du pouvoir, préférèrent un tout autre rôle. Si, par

l'explosion de leur colère, par leurs menaces de promptes représailles, ils crurent agir sur les déterminations des ministres anglais et sur l'esprit des populations d'outre-Manche, leur calcul fut cruellement trompé. Un publiciste distingué, qui a raconté avant moi et mieux que moi dans cette *Revue* (1) les phases diverses de l'alliance anglo-française, a remarqué avec raison que les journaux anglais, demeurés froids et plutôt mécontens à l'annonce du traité du 15 juillet, battirent des mains seulement après la prise de Beyrouth, témoignant ainsi par leurs bruyans, mais tardifs applaudissemens, qu'ils n'avaient pas eu d'abord grande confiance dans la bonté de leur cause et dans la facilité de leur succès. Il est vrai, l'honneur de son pavillon une fois engagé, le peuple anglais (Dieu nous donne pareil défaut!) oublie vite les querelles intérieures des partis, et ne songe plus qu'à la honte des revers, à la gloire du triomphe; oui, son orgueil national mis en jeu, il devient assez indifférent aux questions de droit, de justice; la légitimité des moyens employés lui importe peu. Le public de Londres ne songeait-il pas aussi un peu alors à certains chants de victoire anticipée dont le bruit avait passé le détroit? Les exploits peu héroïques des vaisseaux anglais brûlant les baraques de Beyrouth n'étaient-ils pas surtout exaltés comme autant de réponses victorieuses à de trop héroïques articles de quelques feuilles parisiennes?

Pourquoi le taire? dans cette malencontreuse question d'Orient, nous marchâmes de mécompte en mécompte. Chaque jour se charga de nous ôter quelques-unes de nos illusions. Nous avions cru que le traité ne pourrait jamais avoir lieu sans nous, et les signatures en avaient été échangées à notre insu. Une fois signé, nous avions pensé qu'il resterait long-temps une lettre morte, et nous apprenions que les vaisseaux anglais, rapides exécuteurs des volontés de la conférence de Londres, préludaient, par le bombardement des côtes de la Syrie, à la mise en vigueur des clauses rigoureuses imposées à notre protégé. Nous nous étions flattés un peu à la légère que l'opinion publique se soulèverait en Angleterre contre l'œuvre personnelle du ministre whig : en Angleterre, comme partout, comme toujours, les indécis se prononçaient avec la fortune et pour ceux que la fortune favorisait. Enfin, nous avions compté sur la résistance énergique d'Ibrahim : au premier choc, ses troupes cédaient presque sans coup férir; Méhémet-Ali lui-même semblait avoir perdu son antique vigueur d'ame. Le terrain que le gouvernement avait choisi, et qu'il croyait solide, manquait, pour ainsi dire, sous ses pieds, et s'effondrait à chaque secousse nouvelle. Toute compromise que fût alors notre position, elle n'était pas telle

(1) *De l'Alliance anglo-française*, par M. Duvergier de Hauranne, livraison du 15 février 1841.

encore qu'il fallût se hâter de l'abandonner : nous n'étions pas obligés de nous rendre si tôt. Il y avait dans l'histoire des exemples récens qui nous traçaient l'attitude que nous avions à prendre.

En 1825, l'Angleterre libérale avait, seule aussi, contre l'Europe entière, désapprouvé le projet d'une expédition en Espagne. Le congrès de Vérone avait été pour elle ce que la conférence de Londres fut pour nous en 1840. Tant qu'elle put, elle avait tenu bon pour protéger les cortès espagnoles. L'intervention résolue, elle avait déclaré que la mesure lui déplaisait, parce qu'elle contrariait ses intérêts et blessait ses sympathies; qu'elle ne se tenait pas cependant pour offensée à ce point qu'elle voulût recourir à la guerre. Si, à leurs risques et périls, les puissances voulaient tenter l'aventure, elle n'y mettrait point obstacle; toutefois elle croyait devoir leur déclarer à l'avance que, dans aucun cas et à aucun prix, elle ne souffrirait que cette intervention s'étendît au Portugal. Le Portugal était avec elle dans de telles relations d'intérêts et d'intimité, que la moindre tentative des puissances pour se mêler, par la voie des armes, des affaires du Portugal, entraînerait immédiatement de sa part une déclaration de guerre. L'expédition d'Espagne eut lieu; les armées des cortès résistèrent aussi peu que les troupes du vice-roi d'Égypte. L'Angleterre, qui avait souhaité un autre résultat, assista, mécontente, mais paisible, au triomphe des autres cours; le Portugal qu'elle avait garanti avait été respecté. Elle prit son parti et attendit patiemment une occasion naturelle pour de justes représailles.

En 1840, nous n'avions pas non plus épousé exclusivement, quoi qu'on eût dit, les intérêts du vice-roi d'Égypte. Le cabinet du 1er mars s'était borné à dire : « A nos yeux, l'intérêt de l'intégrité de l'empire ottoman ne commande pas d'avoir raison, sur l'heure et à tout prix, de l'ambition du pacha. En outre, les moyens que vous vous proposez d'employer nous paraissent inefficaces ou dangereux : ils seront inefficaces, si vous vous contentez de bombarder les côtes de la Syrie, car les soldats égyptiens, en vous abandonnant quelques masures, pourront se retirer dans l'intérieur; ils seront dangereux, si vous voulez agir dans l'intérieur des terres; là, vos matelots ne pourront suffire. Débarquerez-vous des troupes de terre? La présence de troupes anglaises, autrichiennes ou russes porterait à l'autorité du sultan, et par suite à l'intégrité de l'empire ottoman, un coup bien plus funeste que le spectacle si commun en Orient d'un pacha insoumis, momentanément vainqueur de son souverain. Inefficaces ou dangereuses, vos mesures ne sont pas de celles auxquelles nous voulions nous associer. Agissez, si vous voulez, en Syrie, à vos risques et périls : nous ne l'approuverons pas, nous ne nous y opposerons pas; mais à côté de la Syrie il y a l'Égypte : nos relations avec l'Égypte sont de telle nature, que, si le

pacha d'Égypte était menacé dans son établissement égyptien, nous ne pourrions, nous ne voudrions pas le souffrir. Une attaque contre l'autorité de Méhémet-Ali, telle qu'elle est aujourd'hui constituée en Égypte, amènerait de notre part une déclaration de guerre. Nous livrons la Syrie à vos tentatives d'intervention; nous vous interdisons de toucher à l'Égypte. » Ce langage, souvent tenu à Londres, à Paris, à Constantinople, avant le traité du 15 juillet, nombre de fois répété depuis la signature de la convention, le gouvernement français le consigna officiellement dans la note du 8 octobre. Ce dernier acte diplomatique du ministère du 1er mars eut le tort de venir trop tard. Le public n'en saisit point la portée. Il crut y voir une sorte d'adhésion aux mesures coërcitives déjà adoptées par les puissances étrangères, et comme une désertion anticipée des intérêts du vice-roi. C'était précisément le contraire. Ce document, plein de raison et de fermeté, de tout point conforme à la ligne de conduite officiellement suivie par les ministres du 1er mars, contrastait trop avec les intentions guerroyantes que, sur la foi des journaux et de quelques officieux et dangereux amis, le public leur avait gratuitement prêtées. La prise ultérieure de Saint-Jean-d'Acre et l'acte de complète soumission que le pacha éperdu s'empressa de souscrire achevèrent d'ailleurs d'ôter à la note du 8 octobre sa véritable signification.

Il y a encore aujourd'hui un certain intérêt historique et presque de la justice à expliquer sur quelles prévisions raisonnables, quoique démenties par les événemens, reposait la politique de la note du 8 octobre. En butte à d'injustes attaques, le président du 1er mars a trouvé convenable de les braver plutôt que de les démentir. Il s'est volontairement laissé constituer l'éditeur responsable de certains plans de campagne aventureux auxquels nous sommes persuadé qu'il n'avait jamais sérieusement songé. Voici, si nous sommes bien informé, quelles idées déterminèrent en cette occasion la politique de l'homme qui, en 1840, a pu se tromper, comme tous les habiles de son temps, mais qui eût cessé d'être lui-même, s'il eût un instant cédé à des inspirations que son rare et lumineux bon sens n'eût point avouées.

En formant la résolution d'agir contre le pacha par la force des armes, les puissances étrangères avaient pris à leur compte toutes les difficultés de l'entreprise. Ces difficultés étaient réellement plus grandes qu'elles n'apparurent. L'escadre anglaise avait beau jeu à canonner les rivages de la Syrie, à s'emparer des villes qui, comme Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre, étaient exposées aux bordées de leurs vaisseaux. Tout en s'attendant à une plus vigoureuse attitude de la part des troupes égyptiennes, le ministre français n'avait jamais pu espérer qu'elles garderaient long-temps les côtes et les villes du littoral contre les forces d'ennemis supérieurs. Pour elles, le nerf de la défense était ailleurs, il

était dans les étroits défilés de la Syrie montagneuse et aride. Les côtes et les villes du littoral évacuées, les soldats d'Ibrahim, retirés dans l'intérieur des terres sur Damas, sur Alep, ou marchant sur Constantinople par la voie de l'Asie-Mineure, que feraient les puissances belligérantes? Que rien n'eût été ni prévu ni réglé pour une éventualité si naturelle, ce n'était pas une supposition gratuite de notre cabinet. L'ambassadeur de France à Londre avait forcé le ministre anglais lui-même à en convenir. Par cet aveu trop singulier pour que nous négligions d'en apporter la preuve, lord Palmerston laissait voir une fois de plus et trop clairement qu'en se jetant dans cette affaire, il n'avait poursuivi qu'un but : nous faire pièce et engager à tout prix l'Europe contre nous.

L'ambassadeur de France au ministre des affaires étrangères.

« Londres, 25 juillet 1840.

« ... Mais enfin, milord, lui ai-je dit, si le pacha repousse, comme je le crois, vos propositions, que ferez-vous? De quoi êtes-vous convenu? Vous demandez encore à la France son concours moral; elle a droit de vous demander, à son tour, par quels moyens et dans quelles limites vous comptez agir.

« — Vous avez raison, et je dois vous le dire : l'emploi des forces navales pour intercepter toute communication entre l'Égypte et la Syrie, pour arrêter les flottes du pacha, pour mettre le sultan en état de porter sur tous les points de son empire tous les moyens de rétablir son autorité, ce sera là notre action principale, et c'est le principal objet de notre convention.

« — Et si le pacha passe le Bosphore, si Constantinople est de nouveau menacée?

« — Cela n'arrivera pas; Ibrahim aura trop à faire en Syrie.

« — Mais si cela arrive?

« — Le sultan va s'établir à ... (l'ancienne Nicomédie) avec un corps de troupes turques qui, réuni à la présence d'un certain nombre de chaloupes canonnières sur la côte d'Asie, suffira, je pense, pour mettre à l'abri Constantinople.

« — Et si cela ne suffit pas, si les troupes turques sont battues?

« Il en coûtait à lord Palmerston de me dire expressément que l'entrée d'un corps d'armée russe à Constantinople, combinée avec celle d'une flotte anglaise dans la baie de Marmara, était un point convenu. Cependant il me l'a dit en rappelant que, dans le temps où l'on examinait les moyens d'agir à cinq, la France elle-même n'avait pas regardé ce fait comme absolument inadmissible, et avait discuté le *quo modo* de l'entrée et de la présence de ses propres vaisseaux dans la mer de Marmara.

« Et il s'est hâté d'ajouter : « Au-delà rien n'est prévu, rien n'est réglé; on est simplement convenu de se concerter de nouveau, si cela était nécessaire; mais l'affaire n'ira pas si loin. »

En outre, au moment où il rédigeait la note du 8 octobre, le cabinet français savait pertinemment que le concert ultérieur auquel on s'était, le cas échéant, réservé d'avoir recours ne s'établirait pas aussi aisément que lord Palmerston se l'était figuré. Les troupes du sultan transportées en Syrie étaient peu nombreuses, mal aguerries et point sûres; il n'y avait pas moyen de songer à les lancer seules et au loin contre l'armée comparativement mieux exercée d'Ibrahim. Il était indispensable de leur adjoindre des forces plus solides. Ici commençait l'embarras signalé par nous d'avoir à choisir entre les moyens inefficaces, comme l'emploi des soldats turcs, ou dangereux, comme l'adjonction de corps européens. Il n'y avait pas de troupes de débarquement à bord de l'escadre anglaise; d'ailleurs, quelque intime que parût la récente alliance, la Russie n'aurait pas vu sans ombrage les uniformes anglais pénétrer seuls dans ces contrées, qui sont pour l'Angleterre le chemin le plus direct vers ses possessions des Indes. Aller chercher des soldats russes sur les côtes de la mer Noire pour les débarquer en Syrie, c'était porter une atteinte trop flagrante à l'autorité de la puissance ottomane. L'opinion publique s'en serait émue à Londres; l'Autriche avait déclaré ne le vouloir pas souffrir. Point de recours possible aux soldats autrichiens. M. de Metternich avait annoncé qu'il n'en donnerait pas un; il était obligé de les garder pour la défense des bords du Rhin et de ses états italiens, ébranlés par la secousse générale qu'avait reçue l'Europe. Restaient donc, comme unique moyen d'action sur Méhémet-Ali, les démonstrations maritimes; mais la saison avançait, les côtes devenaient dangereuses à approcher de trop près, et les amiraux anglais s'effrayaient d'un long hivernage dans des parages où les accidens de mer sont si fréquens. Le négociateur de la convention du 25 novembre s'est chargé de témoigner lui-même des périls qui plus tard auraient menacé les vaisseaux anglais. Expliquant dans le sein du parlement britannique pourquoi il s'était hâté de souscrire le traité dont les conditions semblaient trop douces encore aux adversaires acharnés du pacha, l'amiral Napier démontra, avec toute l'autorité d'un homme pratique, que l'Angleterre avait dû en finir promptement, sous peine de voir la mauvaise saison, déjà prochaine, changer en irréparables désastres les premiers succès de sa campagne. La résistance, même passive, de Méhémet-Ali, pour peu qu'elle se fût prolongée, aurait forcé les puissances alliées d'ajourner jusqu'au printemps les mesures offensives dont l'emploi pouvait seul contraindre le pacha à se soumettre. Gagner jusqu'au printemps, c'était gagner beaucoup, c'était remettre en question tout ce qui avait été décidé jusqu'alors sans nous, ou plutôt contre nous; c'était donner à la Prusse et à l'Autriche l'occasion de faire prévaloir les conseils de la modération. La suite de ce récit fera assez voir combien ces cours étaient à bon droit inquiètes de

l'état violent où elles avaient contribué à mettre l'Europe, et combien il leur tardait de voir s'apaiser l'orage que leur imprudence avait laissé se former.

Mais à quoi bon s'appesantir sur des chances heureuses que la fortune cruelle nous a refusées? Méhémet-Ali s'imagina lire l'arrêt du destin dans la reddition de la place de Saint-Jean-d'Acre. Les Orientaux ne connaissent guère le point d'honneur; le fatalisme rend la résignation facile. En acceptant si vite les conditions contre lesquelles il avait tant protesté, le vice-roi témoignait que, si elles amoindrissaient son crédit, elles ne ruinaient pas entièrement sa puissance, et l'événement a ratifié son jugement. Comment nous serions-nous montrés pour lui plus difficiles qu'il ne l'était lui-même? Notre argumentation diplomatique avait reposé sur cette hypothèse, que le pacha résisterait, qu'il résisterait long-temps, de façon à troubler la paix de l'Europe et la sûreté de l'empire ottoman. Il était fâcheux de s'être trompé sur le degré de volonté ou d'énergie du pacha; c'était un malheur, une faute peut-être : ce n'était pas une raison pour prendre en main la cause du vice-roi, quand il s'abandonnait lui-même, et allumer ainsi un incendie qui ne s'allumait pas tout seul. Beyrouth, Saint-Jean-d'Acre et Damas ne valaient ni Varsovie ni Bologne. Après avoir, avec raison, laissé tomber en Occident les grandes questions de Pologne et d'Italie qui s'étaient soulevées d'elles-mêmes, comment aurions-nous pu sensément relever en Orient celle que le vice-roi laissait choir misérablement?

Cependant le ministère du 1er mars avait profité de la gravité des circonstances pour réparer une négligence fatale, commune à presque tous les pays constitutionnels. Nos approvisionnemens de guerre avaient été épuisés au jour le jour par les envois faits à l'armée d'Afrique, ils n'étaient plus au niveau des besoins de notre défense nationale; le gouvernement les mit sur un pied tel qu'ils pussent suffire à toutes les nécessités du moment. Nos places fortes et nos côtes reçurent les complémens d'armemens dont elles étaient dépourvues. Les fortifications de Paris furent décrétées par ordonnance, et les chambres immédiatement convoquées. Le gouvernement avait le droit, peut-être le devoir de prendre toutes ces résolutions; aucune ne dépassait absolument la mesure de précaution commandée par les événemens. L'ensemble de ces résolutions excita en France une vive émotion et jeta dans les esprits un trouble extraordinaire. Qui ne se souvient de l'effroi des uns, de l'exaltation des autres? On perdit à l'instant de vue l'origine du dissentiment. C'était bien des intérêts du pacha qu'il s'agissait! Il s'agissait de la paix ou de la guerre, non point d'une guerre circonscrite, spéciale, si l'on peut s'exprimer ainsi, mais d'une guerre générale, sans limite dans son but et dans ses conséquences!

Cette guerre, la seule à laquelle on songeât alors, plusieurs la redoutaient au point de ne l'accepter dans aucune hypothèse, et de vouloir rentrer, à tout prix, dans l'alliance des grandes puissances. Plusieurs, au contraire, la souhaitaient avec ardeur, car ils espéraient bien s'en servir pour devancer le temps, c'est-à-dire pour renverser le gouvernement de leur pays et mettre le feu à l'Europe. Entre la pusillanime timidité des uns et la dangereuse impétuosité des autres, il n'y avait plus d'appui suffisant pour la politique adoptée par le ministère du 1er mars. Deux courans puissans le sollicitaient en même temps vers des points opposés. Il ne pouvait les dominer, il ne voulait pas leur céder, et préféra se retirer. Mis en demeure d'user de sa prérogative constitutionnelle, obligé de choisir, le chef de l'état eut-il tort de s'alarmer de certains symptômes révolutionnaires? Fut-ce une fausse manœuvre, celle par laquelle il tira brusquement la monarchie loin des pentes rapides, loin des abîmes où plus tard elle est venue s'engloutir? Ceux qui n'ont point appelé de leurs vœux le régime nouveau ne le penseront sans doute pas. Huit ans plus tard, la république s'est introduite chez nous, grace à la réforme. Qui nous dit qu'elle ne fût pas venue huit ans plus tôt, grace à la guerre? Tous les belliqueux ne voulaient pas la république en 1840, d'accord : tous les réformateurs n'en voulaient pas non plus en 1848; mais tous les républicains qui voulurent la réforme en 1848 voulaient la guerre en 1840.

Quoi qu'il en soit, à ne considérer même que la situation extérieure, la tâche des nouveaux conseillers de la couronne était ardue. Au moment de commencer le récit des actes d'un cabinet qui a été en butte à de si fougueuses attaques, je ne puis me défendre entièrement d'un doute pénible. L'heure de la justice est-elle effectivement venue pour tout le monde? Plus vivaces que les passions, les préjugés ne leur ont-ils pas survécu? Parce que nous voulons dire la vérité, n'allons-nous pas paraître défier, de parti pris, les idées trop généralement reçues et marcher, de gaieté de cœur, à l'encontre de ce que plusieurs appellent le sentiment public? Qu'on le croie : nous n'aimons pas à contredire, nous ne visons pas à surprendre; mais, quand les faits sont tout autres que d'anciens adversaires les ont vus, tout différens de ce qu'ils les ont représentés, qu'y pouvons-nous? Combien de fois n'a-t-on pas dit, par exemple, que le ministère du 29 octobre n'avait rien eu de plus pressé, après 1840, que de faire rentrer la France dans le concert européen! combien de fois n'a-t-on pas répété que la signature du traité du 13 juillet 1841 avait été un grand triomphe pour les cabinets d'Angleterre et de Russie! Si le contraire résulte positivement du récit qui va suivre, sera-ce notre faute et pure malice de notre part? A une telle assertion il faut des preuves. Elles ne manquent pas, et nous entendons bien les fournir.

La note du 8 octobre, dernier acte diplomatique du ministère de M. Thiers, point de départ de la politique du cabinet formé le 29 octobre sous la présidence de M. le maréchal duc de Dalmatie, rendait la situation générale de l'Europe sinon moins grave, au moins plus simple. La note du 8 octobre avait été en quelque sorte l'ultimatum de la diplomatie française; elle n'avait pas écarté toutes les chances de guerre, mais elle les avait fort diminuées. D'une part, en prenant sous sa protection exclusive les droits du pacha à la possession de l'Égypte, le gouvernement français avait à peu près implicitement abandonné le sort de la Syrie; d'autre part, en désapprouvant le décret de déchéance lancé par la Porte contre son vassal, les cours alliées avaient manifesté leur répugnance à poursuivre la puissance de Méhémet-Ali jusque dans Alexandrie. Une collision était donc moins imminente et le champ des aventures plus rétréci. Il ne faudrait pas croire cependant que toutes les occasions de conflit eussent disparu, et que le nouveau ministre des affaires étrangères n'eût pas besoin de déployer quelque fermeté pour maintenir la position qu'il avait prise. « Les événemens ont été trop vite, disait M. de Bulow à M. de Bourqueney dès le 13 novembre, ma mission de conciliation a échoué en Syrie avant de commencer à Londres (1). » — « La Syrie est perdue, inévitablement perdue pour le pacha, écrivait M. de Metternich à M. de Neumann, chargé d'affaires d'Autriche à Londres; ne laissons aucune illusion à la France. C'est de l'Égypte et de l'Égypte seule qu'il s'agit aujourd'hui; que Méhémet-Ali se soumette sans retard, ou la question d'Égypte est soulevée. »

En effet, c'était seulement en inquiétant le pacha sur le sort de ses possessions d'Égypte que les cours alliées pouvaient vaincre sa résistance. Mais la France avait fait du maintien du pacha en Égypte une condition de la durée de la paix, et les quatre puissances avaient annoncé elles-mêmes l'intention de lui réserver la possession des contrées sur lesquelles sa longue et habile administration lui avait créé des droits irrécusables. Le moment était venu où, des deux côtés, cette résolution allait être mise à l'épreuve. Le langage de l'agent français à Londres ne se départit pas un instant des termes de la note du 8 octobre. « Je dis très haut et très ferme, écrivait M. de Bourqueney, que le traité de juillet n'a pas mis l'Égypte en question; qu'il en faudrait un nouveau pour cela, et que c'est assez d'un seul traité conclu sans la France. » Une occasion naturelle se présenta de faire entendre cette déclaration à lord Palmerston lui-même. Le ministre anglais avait dit dans une conversation sur les événemens du moment que, si le pacha persistait dans sa résistance, s'il refusait de renvoyer la flotte turque,

(1) Dépêche de M. de Bourqueney, chargé d'affaires de France à Londres, 13 novembre 1840.

même après l'évacuation de la Syrie, s'il continuait à garder une attitude qui véritablement fût un essai d'indépendance, il deviendrait impossible de conseiller au sultan de retirer le décret de déchéance, et que la Porte serait alors autorisée à suivre les opérations militaires jusque contre l'Égypte rebelle. « Le traité du 15 juillet, répliqua M. de Bourqueney, n'a rien stipulé pour le cas dont vous me parlez; je ne puis consentir à la discussion. » Et, comme lord Palmerston insistait : « Non, milord, répéta encore une fois M. de Bourqueney, il faudrait pour cela un nouveau et plus grave traité (1). »

Tel était le langage du représentant de la France, lorsque, le 14 décembre, arriva à Londres la nouvelle de la convention conclue le 27 novembre devant Alexandrie entre Boghos-Bey et le commodore Napier. Une de ces brusques résolutions si ordinaires aux agens anglais avait terminé sur les lieux mêmes la querelle que le traité du 15 juillet avait fait naître. La convention du 27 novembre portait : 1° que le pacha donnerait immédiatement à ses troupes l'ordre d'évacuer la Syrie; 2° qu'il s'engageait à restituer au sultan sa flotte, moyennant que la Porte lui accordât la possession héréditaire de l'Égypte; 3° qu'à ces conditions les hostilités cesseraient en Syrie et sur mer, et que les puissances feraient leurs efforts pour amener la Porte à concéder l'hérédité du pachalick d'Égypte.

Par ce dénoûment inattendu, désagréable aux cours de Londres et de Saint-Pétersbourg, qu'elles n'osèrent toutefois désavouer, qu'elles acceptèrent avec une sourde humeur, le but ostensible des signataires du traité du 15 juillet avait été atteint; mais les limites posées par la note du 8 octobre n'avaient pas été franchies. Les intentions avouables des puissances alliées avaient été accomplies, les déclarations de la France étaient respectées.

Les situations officielles ainsi respectivement détendues, il devint pour la première fois possible de songer sérieusement à rétablir quelque accord entre les gouvernemens naguère si divisés. L'initiative des essais de rapprochement revenait naturellement à ceux qui avaient été les moins engagés dans la querelle. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, la première idée en fut mise en avant par la cour de Vienne. M. de Metternich, qui avait tant négocié contre toutes chances de succès, ne pouvait négliger une telle occasion. Le 30 novembre, le prince, écrivant à M. de Sainte-Aulaire pour lui annoncer la convention d'Alexandrie, lui disait : « Que devient maintenant l'isolement de la France? Le sultan aura fini ses affaires, Méhémet-Ali sera pacha héréditaire en Égypte. L'affaire va être arrangée entre eux dans la forme d'une question intérieure. La France voudrait-elle s'isoler de ces résultats? Où est

(1) Dépêche de M. de Bourqueney, 18 novembre 1840.

la quadruple coalition? Contre qui et contre quoi armerait-on? Ne sera-ce pas contre la paix elle-même (1)? » Des suggestions analogues étaient faites à Londres à M. de Bourqueney, et dans le même moment lord Clanricarde communiquait à Saint-Pétersbourg, à M. de Nesselrode, un projet de convention imaginé par M. de Metternich et consenti par lord Palmerston. M. de Nesselrode adhérait à cette ouverture par une dépêche adressée à Londres au baron de Brunow. « La question d'Orient ainsi réglée, disait-il, reste maintenant à consacrer la solution par une transaction finale à laquelle concourrait la France. L'empereur serait disposé à admettre le plan proposé par lord Palmerston, et, si le gouvernement français se décidait à l'accepter, l'empereur vous autoriserait à y prendre part (2). » Il est vrai que dans ses conversations avec l'ambassadeur de France M. de Nesselrode se montrait moins explicite. Ayant eu occasion d'interroger M. de Barante sur la durée des armemens militaires de la France, comme il avait reçu pour réponse que ces armemens, conséquence de sa situation isolée, ne pouvaient cesser qu'avec cette situation même, M. de Nesselrode reprit : « Ainsi vous attendrez que les puissances signent avec vous des stipulations relatives aux affaires d'Orient? — Nous ne proposons rien, dit M. de Barante; nous verrons si l'on nous fait quelque proposition. » M. de Nesselrode ne répondit rien. « Comme nous avions parlé de la possibilité de mon départ prochain, j'ai alors ajouté : « Et comme Pétersbourg est le lieu du monde où il serait le plus inutile de parler de cela, je puis très bien demander mon congé. » Cette parole plus directe n'a pas eu de réponse non plus (3). »

A ces premières ouvertures, qui ne se produisaient encore que sous la forme de pourparlers, mais qui lui arrivaient de tant de côtés à la fois, que répondait le ministre qu'on a représenté comme si désireux de rentrer en grace avec l'Europe? Prévoyant le cas où des propositions plus directes lui seraient adressées de Londres, et voulant bien établir à l'avance la position que, le cas échéant, le gouvernement français entendait prendre, il écrivait à M. de Bourqueney, le 18 décembre, dans le sens suivant (4) : *Le gouvernement du roi n'approuve, ni avant ni après l'événement, le mode employé par le traité du 15 juillet, ni le but que ce traité atteint. Il ne s'y est point opposé par la force, mais il ne saurait entrer en part dans aucune de ses conséquences. Toute la question pendante entre le sultan et le pacha lui est et lui doit être étrangère. Il*

(1) Annexe d'une dépêche de M. de Sainte-Aulaire, 30 décembre 1840.

(2) Dépêche de lord Clanricarde à lord Palmerston, 22 décembre. — Dépêche de M. de Nesselrode au baron de Brunow, même date. *Papiers parlementaires* (correspondance sur le Levant), part. III, p. 112.

(3) Dépêche de M. de Barante à M. Guizot.

(4) Dépêche de M. Guizot à M. de Bourqueney, 18 novembre 1840.

ne peut donc rentrer dans les conseils de l'Europe tant que cette question dure encore; il n'aurait à y prendre part qu'autant que les intentions du sultan à l'égard du pacha blesseraient les droits que la France a garantis, ce que personne ne paraît plus supposer. Et plus loin M. Guizot avertissait M. de Bourqueney *qu'il ne devait faire aucun pas pour sortir de l'isolement où il s'était jusqu'ici renfermé. Cette situation que la France n'a pas choisie, où elle n'entend pas systématiquement demeurer, ne lui pèse en aucune manière. M. de Bourqueney n'est donc chargé d'aucune démarche, d'aucune initiative, cette dépêche n'ayant pour but que de régler son langage et d'arrêter ses réponses, dans le cas où l'on viendrait le sonder sur les intentions de son gouvernement.*

Pendant que le ministre des affaires étrangères écrivait en ces termes à son agent à Londres, une complication nouvelle venait troubler les espérances de paix auxquelles les puissances alliées s'abandonnaient. La Porte, au lieu d'accueillir favorablement la supplique de Méhémet-Ali, refusait de reconnaître la convention du commodore Napier. Dans les termes par lesquels le ministre ottoman annonçait aux différentes cours la résolution de son souverain, tout le monde reconnut la main de lord Ponsonby, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, l'ennemi décidé de la puissance de Méhémet-Ali, le confident des vues secrètes de lord Palmerston, toujours prêt à servir les passions de son chef et à les exagérer. Les expressions de la dépêche turque étaient parfaitement analogues au langage tenu par lord Ponsonby dans une lettre adressée à l'amiral Stopford, communiquée au commodore Napier, et par laquelle cet agent les priait *d'exercer leur autorité pour empêcher que cette convention fût le moins du monde mise à exécution* (1).

La détermination de la Porte désespérait les plénipotentiaires allemands à Londres. Elle faisait une impression tout autre sur lord Palmerston, qui, excité sous main par les lettres particulières de lord Ponsonby, se montra empressé de saisir cette occasion inespérée de déjouer encore une fois les pacifiques efforts de ses alliés de Prusse et d'Autriche. Son langage sur la concession de l'Égypte héréditaire changea subitement dans un entretien qu'il eut avec M. de Bulow et le prince Esterhazy; il se montra tout prêt à entrer dans les idées du ministre ottoman et de lord Ponsonby sur la validité de la convention Napier (2). Dans une entrevue avec notre agent, lord Palmerston, sans se prononcer positivement, allégua avec affectation que l'hérédité d'un pouvoir délégué renfermait une idée bien contradictoire. M. de Bourqueney fit ressortir le contraste de ce langage avec les précédentes déclarations. Alors le secrétaire d'état, revenant à l'ancienne argumenta-

(1) *Papiers parlementaires* (correspondance sur les affaires du Levant), p. 112.
(2) Dépêche de M. de Bourqueney.

tion de la note du 2 novembre, répondit que la France n'avait aucun droit de s'inquiéter de la conduite du sultan vis-à-vis d'un vassal. « Laissons là, dit M. de Bourqueney impatienté, le droit et l'intérêt; ne prenons que les faits. Avez-vous ou n'avez-vous pas communiqué officiellement à Paris vos instructions du 17 octobre à lord Ponsonby? Avez-vous ou n'avez-vous pas initié le gouvernement du roi à la détermination arrêtée entre vous et vos alliés de faire suivre la soumission du vice-roi de la concession de l'hérédité du pachalik d'Égypte? Le pachalik d'Égypte doit être héréditaire; nous sommes restés sur ce terrain, nous, et nous vous y croyons encore. » La conversation se termina par ces paroles (1). A Constantinople, autre incident plus grave encore : la Porte, ayant consulté les ambassadeurs des puissances du Nord sur la conduite qu'elle devait tenir vis-à-vis de Méhémet-Ali, ceux-ci avaient répondu par le conseil d'accepter la convention du commodore Napier; mais, en donnant le même conseil, lord Ponsonby avait ajouté cette phrase singulière : *Bien entendu que les conditions ne pourraient être acceptées qu'autant que Méhémet-Ali se soumettrait, et que la Porte restait seule juge de ce qui constituait une véritable soumission* (2).

L'irritation des cours du Nord et des plénipotentiaires allemands à Londres ne connut plus de bornes, quand ils apprirent ce nouvel obstacle mis à leur projet de conciliation, et qui leur parut le résultat d'un jeu concerté entre le ministre anglais et son ambassadeur à Constantinople. M. de Brunow parut, pour la première fois, partager les sentimens de ses collègues. L'effet de ce concours fut assez puissant pour obliger lord Palmerston à consentir à une réunion de la conférence ayant pour but de mettre ordre aux menées imprudentes du représentant anglais à Constantinople (3). Dans une autre conférence, une note collective fut rédigée en réponse à celle du ministre ottoman. Cette note, par laquelle les quatre puissances conseillaient au sultan de concéder l'hérédité au pacha d'Égypte, devait, dans l'esprit des plénipotentiaires réunis à Londres, terminer les incertitudes de la politique du divan.

Les cours de Berlin et de Vienne, une seconde fois rassurées sur la question égyptienne, ne pouvaient manquer de reprendre leur tâche favorite. Ces tentatives de conciliation étaient-elles mieux goûtées à Saint-Pétersboug par l'empereur qu'à Londres par lord Palmerston? L'extrait suivant d'une dépêche de M. de Barante en fera juger.

« Saint-Pétersbourg, 8 février 1841.

« ..... M. de Nesselrode a répondu à lord Clanricarde que tout était effective-

(1) Dépêche de M. de Bourqueney, 9 janvier 1841.
(2) *Ibid.*, 18 janvier 1841.
(3) *Ibid.*, 19 janvier 1841.

ment terminé, et qu'il ne voyait pas qu'il y eût rien à faire. Puis, avec une sorte d'embarras, il a ajouté ou plutôt donné à entendre que la Russie n'avait pas fait tant de concessions à l'Angleterre pour que l'Angleterre fît des concessions à la France. Lord Clanricarde aurait répondu, à ce qu'il m'a dit, qu'il ne s'agissait pas de concessions à la France, que le traité du 15 juillet avait eu son effet et qu'il n'y avait plus à y revenir, mais qu'il restait d'autres affaires où la France avait un intérêt manifeste, et qui ne pouvaient être traitées sans elle. A cela il n'y avait nulle réponse à faire, à moins de dire que l'empereur avait eu pour intention principale de brouiller la France avec l'Angleterre et de l'isoler, et qu'ainsi il y aurait un grand mécompte si la situation respective des grandes puissances et leurs mutuelles relations se rétablissaient comme auparavant. Or, c'est ce que le cabinet impérial ne pouvait avouer. »

S'il persistait plus long-temps à rester dans l'isolement, le cabinet du 29 octobre ne risquait-il pas de blesser et peut-être de remettre une seconde fois contre lui ceux qui s'employaient alors si activement en sa faveur? N'allait-il pas procurer ainsi à ses vrais adversaires un nouveau triomphe? M. Guizot le sentit; il adressa en même temps à M. Bourqueney une dépêche officielle et une lettre confidentielle. Dans la dépêche, après avoir pris acte de la proposition, comme émanée des puissances étrangères, il disait :

« Paris, 13 février 1841.

« ..... Le gouvernement du roi a accepté sans hésiter et avec toutes ses conséquences l'attitude de l'isolement, parce que, dans l'état des faits, elle lui a paru la plus convenable pour la dignité comme pour la sûreté de son pays : il y persistera sans inquiétude pour son propre compte, sans agression ni menace pour personne, aussi long-temps que les circonstances lui paraîtront l'exiger; mais il ne fait point de l'isolement une base permanente de sa politique... Il n'a nul désir de prolonger sans nécessité les charges qu'entraîne une telle situation. Pour qu'elle puisse cesser, il faut, avant tout, que l'affaire turco-égyptienne soit terminée; tant qu'elle ne l'est pas, le traité du 15 juillet subsiste, et nous ne pouvons sortir de l'isolement dans lequel ce traité nous a placés que lorsqu'il aura cessé d'unir entre elles les puissances et n'appartiendra plus qu'au passé. »

Poursuivant le même ordre d'idées, il ajoutait :

« Pour que, même le traité du 15 juillet terminé, un rapprochement fût possible entre les puissances, il fallait que l'on ne proposât à la France ni de garantir l'état présent de l'empire ottoman, résultat des mesures qu'elle avait désapprouvées, ni de faire cesser le pied de guerre où elle s'était placée. »

« Nous ne sommes point pressés de conclure (répétait de nouveau le ministre dans sa lettre particulière à M. de Bourqueney); mais si la conclusion vient à nous, je pense, comme vous, qu'il serait puéril et qu'il pourrait être nuisible de la faire attendre (1). »

La conclusion se fit cependant attendre encore long-temps, toujours

(1) Lettre particulière de M. Guizot à M. de Bourqueney, 13 février 1841.

par suite des exigences du cabinet français, qui mettait son concours à un haut prix.

« Voyez, disait M. de Bourqueney en transmettant à M. Guizot quelques observations présentées par les plénipotentiaires de Londres contre les conditions du gouvernement français, voyez, monsieur, ce que vous avez à décider dans votre sagesse. Vous n'avez pas encore eu à prendre une décision plus grave. Je répète, parce que c'est ma conviction, que, sur les quatre puissances, trois au moins croient avoir ouvert à la France une haute et honorable porte de rentrée dans le concert européen; mais enfin, c'est à nous d'examiner si nous la trouvons à notre taille, au risque de la fermer sans retour et de faire face, dès le lendemain, à une situation toute nouvelle (1).

A ces réflexions, M. Guizot répondit (2) :

« Du moment que nous n'avons pas fait les premières ouvertures, qu'on ne nous demande pas de sanctionner le traité du 15 juillet, et qu'on ne nous parle plus de désarmement, l'honneur est parfaitement sauf. Rompre toute coalition apparente ou réelle en dehors de nous, prévenir entre la Russie et l'Angleterre des habitudes d'une intimité un peu prolongée, rendre toutes les puissances à leur situation indépendante et à leurs intérêts naturels, sortir nous-mêmes de la position d'isolement pour prendre la position d'indépendance, en bonne intelligence avec tous et sans lien étroit avec personne : ce sont là des résultats assez considérables pour être achetés au prix de quelque ennui de discussion. »

Cette résolution de M. Guizot mettait fin aux préliminaires de la négociation; restait à donner à ces transactions confidentielles une forme régulière et officielle. Cette opération ne fut pas sans difficultés, le ministre français ne voulant pas plus céder sur les questions de rédaction qu'il n'avait fait sur le fond même des choses. En vain son propre agent insistait pour qu'il se montrât moins pointilleux sur les termes employés dans les actes projetés : « Il n'y a pas moyen, lui écrivait M. Guizot (3). Parmi les changemens de rédaction que je vous ai indiqués, le premier et le dernier nous importent vraiment beaucoup..... Tout bien considéré, nous n'avons point montré d'empressement à négocier; nous avons attendu qu'on vînt à nous. Il nous convient d'être aussi tranquilles et aussi dignes quand il s'agit de conclure, et, puisqu'on nous transmet confidentiellement des projets d'acte, c'est apparemment pour que nous y fassions les objections qui nous paraîtront convenables... »

Le refus de M. Guizot inquiétait M. de Bourqueney; il insistait vivement sur les inconvéniens d'un ajournement prolongé au-delà d'une certaine mesure (4).

(1) Lettre particulière de M. de Bourqueney, 25 février 1841.
(2) Lettre particulière de M. Guizot, 28 février.
(3) Lettre particulière de M. Guizot à M. de Bourqueney.
(4) Lettre particulière de M. de Bourqueney, 13 mars 1841.

« Je supplie votre excellence de vouloir bien peser dans sa sagesse ce dernier effort des quatre cours pour écarter notre demande d'ajournement. Je la supplie de réfléchir que cet effort succède à plusieurs concessions arrachées, après trois jours de luttes incessantes, dans la rédaction des actes soumis à notre approbation, et j'espère qu'elle comprendra que je ne puis me porter garant de maintenir intacte et de retrouver plus tard la situation qu'ont faite les derniers huit jours... »

Et plus loin :

« ... Brunow compte encore que nous ferons aboutir les mauvaises pensées de la Russie. Le prince Esterhazy est venu ce matin me supplier de vous dire qu'il est plein d'estime pour votre nom, votre caractère, que le roi connaît aussi son respectueux dévouement pour sa personne; il vous supplie tous deux de prendre la situation actuelle dans la plus sérieuse considération. Si l'avenir reste ouvert au chapitre des événemens, il n'y a plus à répondre de quoi que ce soit. »

M. Guizot ne se laissa pas émouvoir par tant d'instances.

« ... C'est précisément parce que nous voulons la paix et la conclusion réelle et définitive de la question turco-égyptienne, gage de la paix, que nous croyons qu'il ne faut point, à cet égard, se payer d'apparence, et c'est dans l'intérêt de tous que nous insistons pour que personne ne s'expose aux embarras, fort graves peut-être, que la précipitation pourrait entraîner (1). »

M. Guizot se résolvait enfin à un parti intermédiaire. Pour témoigner de son intention formelle d'adhérer au texte de la convention projetée, sans prendre toutefois un engagement formel que les circonstances ne comportaient point, il proposa d'apposer à la convention le paraphe des plénipotentiaires, et d'ajourner la signature au moment de l'arrangement définitif des affaires d'Orient.

La proposition de M. Guizot ne souleva à Londres aucune difficulté : « Le fait vraiment important, avait dit lord Palmerston à M. de Bourqueney, c'est la sanction donnée dès aujourd'hui par votre gouvernement aux actes qui constituent la rentrée de la France dans le concert européen. » Le protocole et la convention qui devaient résulter de ce concert furent paraphés le 17 mars. Les signatures qui rendirent ces arrangemens réguliers et définitifs ne furent données que le 13 juillet 1841. A quoi tint ce long retard ? Uniquement aux efforts du ministre des affaires étrangères d'Angleterre et de son ambassadeur à Constantinople pour entraver une négociation qui leur déplaisait, et à la résolution énergiquement maintenue par le cabinet français de ne s'associer à des stipulations nouvelles relatives à l'Orient qu'après la complète et définitive liquidation par les cours alliées d'un passé qu'il avait dés-

(1) Lettre particulière de M. Guizot, 13 mars 1841.

approuvé, auquel il ne voulait à aucun prix, et sous quelque forme que ce soit, paraître avoir donné son acquiescement. Nous n'entrerons dans aucun détail, mais nous croyons devoir citer encore quelques pièces qui caractérisent l'attitude vraiment singulière gardée jusqu'au bout par chacune des parties engagées dans cette interminable affaire. C'était toujours à Constantinople que naissaient les nouvelles difficultés suscitées par lord Ponsonby, et à Londres qu'elles étaient opiniâtrément exploitées par lord Palmerston. Dans les différentes cours d'Europe, la conduite de ces deux personnages politiques était sévèrement jugée. M. L. de Sainte-Aulaire, fils de l'ambassadeur, laissé à Vienne comme chargé d'affaires après le départ de son père, écrivait à Paris (1) : « Le langage de M. de Metternich est aussi net que possible, et, en gardant, dans les entretiens qu'il a bien voulu avoir avec moi jusqu'à présent, toute la mesure convenable sur les personnes, il m'a laissé voir cependant qu'il condamnait formellement les fautes commises par action à Constantinople, et par omission à Londres. » Plus tard, le même agent rapportait des paroles plus énergiques encore du chancelier autrichien : « C'est un fou, avait-il dit en parlant de lord Ponsonby, qui serait capable de faire la paix ou de déclarer la guerre malgré les ordres formels de sa cour; c'est, du reste, le meilleur homme, mais fou. Au surplus, tout ce qu'il pourra faire aujourd'hui n'empêchera pas que l'affaire ne soit bien et dûment finie (2). » De Saint-Pétersbourg, M. de Barante écrivait à la même époque (3) : « Il me paraît bien établi ici, parmi les personnes instruites de ce qui s'est passé à Constantinople, que, si lord Ponsonby n'a point réussi à imposer toute sa volonté au divan, il l'avait auparavant mis en disposition de rendre vaine et dérisoire la concession de l'hérédité. M. de Nesselrode est allé jusqu'à dire au ministre de Prusse : Je crois, en vérité, que nous aimerions mieux, tout désagréable qu'il est, l'avoir ici que là-bas, où il brouille tout. »

A Londres, lord Palmerston, ayant essayé, peu de temps après l'échange des paraphes, à réveiller les inquiétudes de ses collègues de la conférence sur les projets ambitieux de Méhémet-Ali, fut repoussé par eux avec une vivacité inaccoutumée. M. de Bourqueney s'aperçut de ce petit travail de la conférence sur elle-même; il en rendit compte en ces termes : « Lord Palmerston, un peu émoustillé du texte de la lettre de Méhémet-Ali à la Porte, a voulu réchauffer le zèle de ses collègues de Prusse et d'Autriche. Il les a trouvés de glace. Tous m'ont signalé cette petite recrudescence de lord Palmerston comme un symptôme de sa disposition personnelle à tenir la question entr'ou-

(1) Dépêche de M. de Sainte-Aulaire à M. Guizot, 28 mars 1841, n° 11.
(2) Dépêche de M. de Sainte-Aulaire, 8 avril 1841.
(3) Dépêche de M. de Barante à M. Guizot, 27 mars 1841, n° 7.

verte, et comme un argument de plus en faveur d'une clôture définitive de par la France (1). »

Cependant la situation pesait de plus en plus sur les plénipotentiaires allemands. Pour la faire cesser, ils se déclarèrent prêts à insérer dans leur protocole que la conférence, malgré les légers embarras qui subsistaient encore, tenait décidément les questions soulevées par le traité du 15 juillet comme bien et dûment terminées, ce traité lui-même comme virtuellement abrogé. Ils chargèrent lord Palmerston de donner verbalement connaissance de cette résolution à l'agent français, afin qu'il en informât officiellement sa cour, et lui demandât les pouvoirs nécessaires pour prendre part aux négociations ultérieures qui s'allaient ouvrir à Londres. De part et d'autre, on croyait enfin toucher au dénoûment. Lord Palmerston semblait acculé au pied du mur. Il ne se rendit pas pour si peu. C'est de ce dernier et bizarre incident qu'il nous reste à rendre compte.

Lord Palmerston avait prié M. de Bourqueney de passer chez lui, et, au nom de la conférence, l'avait engagé à lui faire savoir les intentions ultérieures de son gouvernement. M. de Bourqueney se rendit à cette invitation. Quel ne fut pas son étonnement, quand, au lieu de recevoir du ministre anglais les communications annoncées, il l'entendit entrer dans une distinction subtile entre son opinion personnelle et celle de la conférence, entre les vraisemblances et les possibilités de l'avenir! Voici les termes de la dépêche du chargé d'affaires de France.

« Londres, 25 mai 1841, nº 16.

« ..... Je me rappelle les conditions mises par votre gouvernement, a répondu lord Palmerston; je les approuvais alors, je les approuve encore aujourd'hui. J'ai pu faire à l'empressement de quelques cours alliées le sacrifice de ne pas mettre plus en évidence mon opinion personnelle sur les motifs qui me paraissent militer encore en faveur de l'ajournement de la signature définitive; mais aujourd'hui que je suis chargé de vous demander si vous êtes prêt à signer, vous avez le droit de me poser de nouveau la question que vous me fîtes dès le premier jour : vous avez le droit de me demander si le traité de juillet est, en effet, éteint dans toutes ses conséquences possibles; et, bien que je le croie éteint en effet, bien que je m'attende de jour en jour à recevoir les nouvelles que les dernières concessions du divan ont été acceptées à Alexandrie, je dois vous déclarer, en homme d'honneur, qu'un refus de Méhémet-Ali me semblerait *placer encore les puissances signataires du traité de juillet dans la nécessité de faire quelque chose pour déterminer* l'acceptation des conditions raisonnables que leur action à Constantinople a contribué à assurer au pacha. Cela n'arrivera pas, je le crois, j'en ai la conviction; mais il suffit d'une possibilité pour que je me doive à moi-même de n'engager ni la responsabilité de votre gouvernement vis-à-vis

(1) Lettre particulière de M. de Bourqueney, 7 avril 1841.

de ses chambres, ni la nôtre vis-à-vis de lui par une certitude prématurément donnée, et qui n'est pas pour moi encore complète. Vous vous êtes placé avec nous, depuis deux mois, sur un terrain de loyauté parfaite; je vous devais en échange la sincérité avec laquelle je viens de vous parler..... »

« Tout cela, ajoutait M. de Bourqueney, était dit sur un ton amical auquel j'ai cru devoir répondre par une confiance également empressée. Eh bien! ai-je dit, milord, je croyais rentrer chez moi pour demander au gouvernement du roi de vouloir bien me munir des pouvoirs nécessaires à la signature de la convention; je vais écrire, au contraire, que le moment n'est pas venu d'y procéder. Mes instructions ont toujours été formelles sur ce point : clôture, clôture définitive du passé. Le passé n'est pas clos dès qu'il reste l'ombre d'une possibilité qu'il ne le soit pas pour vous. »

La soirée ne s'était pas écoulée que le résultat de cet entretien était connu de tout le monde diplomatique et devenait le sujet de toutes les conversations. Les plénipotentiaires allemands ne reconnaissaient là ni l'expression de leur pensée, ni l'accomplissement du mandat que la conférence avait donné au secrétaire d'état britannique. « Ils fulminent, écrivait M. de Bourqueney, contre lord Palmerston, qui veut, disent-ils, tenir la question ouverte à Londres pour qu'elle ne soit pas fermée à Constantinople et à Alexandrie. Ils ajoutent qu'il dispose par trop légèrement de leurs cabinets, que jamais ils ne se prêteront à un acte quelconque à quatre le jour où nous aurons conclu à cinq, et qu'à supposer que lord Palmerston voulût les y inviter, sa démarche échouerait complétement (1). » A Berlin, à Vienne, la mauvaise humeur fut grande contre lord Palmerston; mais l'ascendant qu'il exerçait sur ceux-là même auxquels ses boutades étaient le plus à charge restait tel, qu'ils n'osèrent encore secouer le joug et passer outre. « Les Allemands parlent bien, mais agissent peu, » écrivait de Londres M. de Bourqueney. A Vienne, en effet, après avoir parlé en termes assez vifs contre l'esprit *chicaneur et tracassier* de lord Palmerston, M. de Metternich ajoutait, comme pour recommander la patience à la France : « Ne nous cassons pas inutilement la tête, ni vous ni moi; avant peu de jours, nous recevrons la réponse d'Alexandrie, et cette réponse nous apprendra *la fin finale* de l'affaire d'Orient (2). » En Prusse, même mélange de colère et de timidité. M. de Werther avait commencé par partager l'irritation générale contre lord Palmerston. « Que voulez-vous que nous fassions, disait-il à M. Humann (3), vis-à-vis d'un homme intraitable, qui n'écoute aucun raisonnement, qui ne cède qu'à son humeur, et ne prend conseil que de ses préventions? Dans ma conviction, la soumission du pacha ne ramènera pas lord Palmerston; je ne sais quel prétexte d'a-

(1) Lettre particulière de M. de Bourqueney à M. Guizot, 25 mai 1841.
(2) Dépêche de M. de Sainte-Aulaire à M. Guizot, 26 juin 1841, nº 17.
(3) Dépêche de M. Humann à M. Guizot, 3 juillet 1841, nº 11.

journement il trouvera ou il inventera, mais vous verrez qu'il saura créer de nouveaux obstacles. » Et comme M. Humann lui faisait observer que le moyen de l'arrêter n'était pas de lui céder toujours, M. de Werther, assez embarrassé, se borna à assurer tout bas M. Humann qu'on allait en finir, sans lui dire à quelle époque ni par quel moyen.

Combien de temps aurait traîné en longueur le conflit survenu entre lord Palmerston et les cours alliées? Il est difficile de le prévoir; mais M. de Metternich avait deviné juste. La réponse de Méhémet-Ali, arrivée d'Alexandrie le 28 juin, trancha les difficultés pendantes. Le pacha s'était enfin décidé à publier le hatti-schériff du divan, et s'était hâté de promulguer l'acte qui lui assurait l'hérédité de l'Égypte. Tout était ainsi terminé. Il n'y avait plus de scrupule à concevoir. Pour le soin de sa propre dignité, lord Palmerston voulut attendre qu'il eût reçu les nouvelles officielles d'Alexandrie par l'intermédiaire de son agent consulaire. Peut-être espérait-il que M. de Bulow, rappelé par son gouvernement pour aller présider la diète de Francfort, partirait avant l'arrivée des dépêches anglaises. M. de Bulow, cédant aux instances de ses collègues, prit le parti de rester.

Ainsi furent vaincues une à une toutes les résistances de lord Palmerston. La convention, dite des détroits, fut signée à Londres le 13 juillet 1841.

Les réflexions se pressent dans l'esprit quand on y repasse les phases diverses de cette affaire d'Orient. Nous nous interdirons d'en développer aucune; les faits parlent assez d'eux-mêmes. Entre les faits que de contrastes étranges! En 1839, ces dangereuses éventualités que les hommes expérimentés voyaient venir avec un certain effroi, le public court au-devant d'elles avec ardeur, les chambres législatives s'en emparent; nul ne paraît douter qu'elles ne contribuent à nous rallier l'Europe, qu'elles ne nous apportent de prochains et éclatans succès. Une année seulement s'écoule : toutes les puissances se sont liguées entre elles et contre nous; un arrangement est signé à notre insu, il est exécuté presque à notre confusion. Découragés par ce revers, pays et chambres rentrent alors dans leur indifférence, et laissent le gouvernement maître d'agir seul et sans éclat. Une autre année est à peine écoulée : ces mêmes puissances liguées contre nous ne peuvent plus s'entendre entre elles; elles nous avaient malicieusement jetés dans l'isolement; elles s'effraient de nous y voir; elles nous demandent avec instance d'en sortir et de consentir à régler, de concert avec elles, précisément les mêmes questions qu'elles s'étaient flattées de décider sans nous. Nous recevons avec calme leur invitation; nous faisons attendre long-temps notre adhésion; nous y mettons d'assez fières et précises conditions : elles sont toutes acceptées. Cependant les ennemis irrécon-

ciliables du gouvernement, qui assistent avec humeur à cet apaisement d'une longue querelle, à cette reprise des rapports naturels avec les grandes cours du Nord, conçoivent d'étranges soupçons. A eux qui prétendent au monopole du sentiment national, il ne leur vient pas à l'esprit que la France occupe dans le monde une place telle qu'il est difficile de la tenir long-temps à l'écart, qu'il vaut la peine de lui faire des sacrifices, loin de lui en prescrire. Non, ils préfèrent imputer gratuitement, à des ministres qu'ils détestent, de timides pensées, de lâches complaisances, plutôt la trahison. Si, par hasard, ils lisent jamais ces pages, à peine en croiront-ils leurs yeux. Quoi! les choses se sont passées ainsi, et pas autrement! Quoi! ceux qui représentaient le gouvernement de juillet parlaient ainsi, écrivaient ainsi, agissaient ainsi en 1840 et 1841! Quoi! ils avaient en mains de telles pièces, et ces pièces, ils ne les ont pas produites pour se justifier et pour nous confondre! Eh! mon Dieu, oui; il y a des personnes ainsi faites, ayant l'ame assez haute pour s'en remettre facilement à l'avenir du soin de les venger de certaines injustices. Ces documens, qui vous étonnent, étaient même destinés à rester long-temps encore ensevelis dans de muets cartons; mais, vous le savez, un jour est venu où la demeure royale, l'enceinte de nos assemblées législatives et les archives de nos administrations ont été envahies et violées toutes à la fois par la multitude. Ces furieux, vos amis, qui, dans une heure de colère, jetaient aux vents de nos carrefours les dépêches de nos ministres, les lettres de nos ambassadeurs, ne se doutaient guère qu'ils travaillaient à la réhabilitation du régime qu'ils voulaient insulter. Le public leur devra cependant de mieux connaître la politique que vous avez tant décriée dix-huit ans durant, sans doute parce que vous étiez aussi incapables de la comprendre alors que depuis vous avez été impuissans à la reproduire.

O. D'HAUSSONVILLE.

LA RÉVOLUTION

DANS

L'EUROPE ORIENTALE.

LES ROUMAINS, LE PROTECTORAT RUSSE ET LA TURQUIE.[1]

La destinée de l'empire turc est étroitement liée à celle de l'Autriche, et, avant que la crise actuelle en vînt fournir la preuve irrécusable, M. de Metternich avait bien compris cette communauté d'intérêts. Des deux côtés, un même principe de conquête pour base, un système de gouvernement pareil, sauf la différence des lumières; en Autriche une perfidie plus savante, en Turquie une violence plus franche; au demeurant, les mêmes périls à redouter en raison du mouvement des races : tout contribuait à rendre de part et d'autre l'entente nécessaire et facile. Elle s'est produite en effet dans de grandes circonstances sous son vrai caractère, par exemple à l'occasion de la guerre hellénique, question émouvante, prise avec une sorte de religion littéraire et poétique par l'Europe occidentale, et embrassée par

(1) Voyez la livraison du 15 novembre.

la Russie avec un machiavélisme dont l'Europe était alors un peu la dupe. L'Autriche chrétienne, l'Autriche alliée de la Russie jusqu'à la dépendance, sut résister à la fois à ces engagemens d'une alliance permanente et systématique et à cet entraînement universel d'une nouvelle croisade. Travailler à l'avénement du principe de race en Turquie, c'eût été travailler au profit d'une force par les évolutions de laquelle l'Autriche conquérante pouvait être un jour gravement menacée. M. de Metternich avait reconnu là son ennemi, l'ennemi de la conquête, l'idée de race, le fantôme de ses nuits, la nationalité devenue un moment l'objet d'un culte européen. Aussi, tandis que le cabinet de Saint-Pétersbourg, croyant servir son ambition, prenait sur ce terrain de l'empire ottoman le parti des révolutions nationales, la vieille Autriche, guidée par un intérêt de conservation personnelle, se reconnaissait solidaire des intérêts de la vieille Turquie. La nature avait produit ce rapprochement à l'origine, la nature l'a maintenu, bien que la Turquie ait dû quelquefois le payer par de durs sacrifices d'amour-propre et par une servitude diplomatique dont elle s'est rarement affranchie.

Or, la même cause qui avait donné lieu à l'union des deux gouvernemens, c'est-à-dire la solidarité des intérêts, avait aussi dès l'origine amené les patriotes à se concerter dans cette grande et commune pensée de nationalité. Comme les gouvernemens y voyaient une menace, les peuples y découvraient un puissant moyen de reprendre vie, d'agir, de tenter la fortune. Si quelque émotion politique agitait l'Autriche ou la Turquie, elle se communiquait promptement sur toute l'étendue de l'un et de l'autre empire, des Balkans aux Carpathes, ou des Carpathes aux Balkans. Que de plaintes, que de gémissemens, que de cris de douleur ont ainsi été portés par les échos des peuples de l'Autriche à ceux de la Turquie, et réciproquement! Quelques paroles d'espérance se sont aussi parfois mêlées à ce concert de lamentations, et elles ont retenti avec vivacité au fond de ces cœurs souffrans, mais non découragés. Depuis que l'antique fatalité de la conquête leur a semblé ruinée par les mouvemens constitutionnels issus de 1830 et par la réaction vigoureuse des esprits contre les traités de 1815, les peuples danubiens se sont livrés avec plus d'ardeur à ces espérances, et ils ont travaillé avec plus de foi à les réaliser en commun. Une certaine alliance s'est ainsi formée naturellement entre les populations de l'Autriche et celles de la Turquie, en opposition à la politique de la conquête suivie par les deux gouvernemens.

Une circonstance ethnographique secondait merveilleusement cette alliance : les deux races qui habitent la Turquie du nord, la race roumaine sur la rive gauche du Danube, la race illyrienne sur la rive droite de ce fleuve et de la Save, s'étendent par-dessus la frontière

austro-turque, la première jusqu'à la Theiss au cœur de la Hongrie, la seconde le long de la Drave jusqu'au Tyrol. L'idée de nationalité ayant pris l'idée de race et de langue pour base, les intérêts, les passions d'une fraction de chaque peuple sont les intérêts et les passions de l'autre fraction de ce peuple. Les Moldo-Valaques des principautés applaudissaient vers les commencemens de ce siècle aux premiers efforts du roumanisme élaboré dans les écoles de la docte Transylvanie. Un peu plus tard, en 1821, les Transylvains tressaillaient d'une ardeur fraternelle à la vue de cette insurrection nationale par laquelle Théodore Vladimiresco chassait des principautés les Fanariotes, les plus redoutables ennemis du peuple roumain. Récemment une révolution nouvelle, heureuse d'abord, ensuite comprimée, a fait succéder à de brillantes espérances un surcroît de malheurs; les baïonnettes russes sont venues réprimer un premier essai de démocratie à Bucharest; les Transylvains se sont associés complaisamment à ces ambitions, à ces revers.

Ainsi en est-il pour les Illyriens de tribu à tribu. Ceux de la Servie ont devancé tous les autres dans les tentatives armées dès le temps de George-le-Noir; mais, dès ce même temps, les Croates, réunis en partie à l'empire français sous le nom de provinces illyriennes, ressentaient une vive sympathie pour les succès héroïques des Serbes, et les uns et les autres avaient les yeux fixés sur Napoléon, que leurs poètes appelaient, en 1811, le régénérateur de l'Illyrie. La propagande littéraire de la Croatie est venue depuis resserrer ce lien des cœurs, cette communauté des espérances; les Serbes, au milieu des derniers événemens de l'Autriche, n'ont laissé échapper aucune occasion de donner aux Croates les preuves d'une touchante réciprocité de sentimens, et aujourd'hui rien ne se peut plus passer de fâcheux ou d'heureux d'un côté de la Save, sans retentir tristement ou joyeusement de l'autre. Le sort et l'action des peuples de la Turquie sont donc étroitement liés au sort et à l'action des peuples de l'Autriche, comme la politique des deux gouvernemens eux-mêmes.

Bien que les Roumains et les Illyriens appartiennent à deux races essentiellement distinctes, ils suivent, en Turquie, à l'égard du sultan, une même politique, et, par une rencontre de circonstances bien digne de remarque, cette politique est exactement semblable à celle des Illyriens et des Roumains de l'Autriche à l'égard de l'empereur. Ce n'est pas le sultan qui est considéré comme le premier ennemi de la nationalité; ce n'est pas même contre la race ottomane que les haines des populations vassales ou sujettes sont principalement dirigées. Au lieu de menacer en ce moment le pouvoir central et la race dans le sein de laquelle il se recrute et se concentre encore, on invoque leur appui à charge de revanche : on leur tend même par instans les bras, sauf à

courir le danger d'avoir à ce jeu-là les mains mutilées, comme il vient d'arriver aux Valaques. Quel est donc ici l'ennemi? De quel côté veut-on frapper? L'ennemi, c'est le Russe, et le joug que l'on aspire à briser, c'est le protectorat moscovite. Ce protectorat, qui, à l'origine, à l'époque de Catherine, s'était présenté aux crédules populations sous des dehors libéraux, avec un langage tout chrétien et de séduisantes promesses, a laissé tomber son masque le jour où, devenu fort, il n'a plus senti la nécessité de feindre; de ce jour aussi, les peuples trompés ont reculé d'effroi en portant la main sur leurs armes, et, le visage tourné du côté du nord, l'œil attentif aux mouvemens du géant moscovite, ils se sont repliés jusque dans le sein de l'Osmanli lui-même. Plutôt le gouvernement du cimeterre que la protection du czar; plutôt l'empire de l'islam que la papauté chrétienne de l'empereur de Russie; plutôt un demi-siècle de retard dans le progrès de l'indépendance que l'appui oppressif des Moscovites; plutôt la tyrannie sur nos corps que la corruption dans nos cœurs! Tel a été le langage des Moldo-Valaques et des Serbes, c'est-à-dire de ces trois principautés du Danube qui, en voulant échapper aux excès du vieil islamisme, ont eu le malheur de tomber dans les piéges tendus à leur bonne foi par le czarisme, et qui, tantôt par des plaintes touchantes comme en Valachie, tantôt par des rugissemens mal contenus comme en Servie, invoquent à leur aide la bienveillance de la Turquie fort empêchée et de l'Europe indifférente.

Cette politique s'est annoncée en Valachie avec le premier succès du roumanisme, en 1821, et, en dépit de beaucoup de déboires, elle a été, elle est encore celle des patriotes qui viennent d'accomplir sous nos yeux la révolution de Bucharest. Les Serbes, plus heureux depuis quelques années, car ils ont en partage une législation démocratique et un gouvernement probe, moins accessibles, par leur rudesse même, aux influences du protectorat, ne sentent pas moins vivement le poids et le but de l'action russe. Ils ont, en 1842, pour y échapper mieux, renversé la dynastie de Milosch, élevé à la magistrature suprême le fils de George-le-Noir, et contracté dès-lors une étroite alliance avec la Turquie, puissance suzeraine, contre la Russie, puissance protectrice. Que la Turquie soit mise un jour dans la nécessité de faire la guerre au protectorat, et les Serbes auront bientôt franchi le Danube pour le plaisir d'être avec les Moldo-Valaques à l'avant-garde de l'armée ottomane. Je sais que cette pensée a fait plus d'une fois tressaillir d'aise Riza-Pacha dans sa dure écorce de vieux musulman; je sais qu'en se rappelant le succès remporté par lui sur le protectorat, dans son ministère de 1842, au sujet de la question de Servie, exactement semblable à la question valaque d'aujourd'hui, il dévore avec amertume la honte imposée à son gouvernement par la présence des armées russes dans les princi-

pautés du Danube. La Turquie, si profondément et si maladroitement déprimée par les cabinets et par l'opinion de l'Occident, abandonnée à elle-même, se défiant de ses forces, a reculé devant l'idée d'une politique ferme, la croyant, peut-être à tort, périlleuse. Ses intentions ont été bonnes et sont pourtant restées impuissantes. Elle n'a pu répondre à l'élan des populations, qui cherchaient l'appui de son autorité en lui apportant le tribut de leur jeunesse et de leurs ardentes passions. Ici donc, les races désireuses de s'émanciper penchent, sinon par goût, au moins par tactique, du côté du pouvoir central, comme les Slaves à Vienne; à la différence, toutefois, de ce qui s'accomplit en Autriche, la nationalité a été frappée en Turquie d'une fâcheuse défaite dont elle ne peut manquer de se relever par la puissance acquise aujourd'hui à l'idée de race, mais dont la génération présente porte dans les prisons et dans l'exil le poids douloureux.

I.

Cette révolution roumaine, dont l'histoire est celle d'un grave échec, dérive peut-être plus directement de la nôtre que les révolutions de l'Autriche. On n'ignore point sans doute l'enthousiasme instinctif et spontané des Moldo-Valaques pour la civilisation de l'Occident en général, et pour la France en particulier (1). C'est dans nos écoles, sur les mêmes bancs que nous, sur les mêmes livres, bons ou mauvais, que la jeunesse des deux principautés vient régulièrement se former depuis l'insurrection nationale de 1821. Spectacle étrange! lorsqu'on a traversé les plaines quelquefois désertes au milieu desquelles leurs capitales sont comme perdues, on retrouve là, à quelques lieues de la mer Noire, à l'extrémité de l'Europe, la physionomie de nos mœurs privées, nos préoccupations politiques, notre phraséologie, nos abstractions, notre rationalisme, l'ivraie et le bon grain. Tout d'abord le paysan, sceptique dans ses haillons pittoresques, écoute d'un air narquois ces belles discussions peu intelligibles pour son esprit; mais lorsque les savans veulent bien lui en donner une traduction simple et à sa portée, et lui expliquer, par exemple, que question sociale signifie affranchissement de sa terre et de sa personne, et que nationalité veut dire plus de Moscovites, plus d'invasions, plus de fermiers fanariotes, plus de persécutions, il redevient méditatif et sérieux, et il comprend qu'il y a du bon dans cette science-là. Les germes que les jeunes gens de ce pays emportent de l'Occident ne tombent donc point en terre stérile. Sitôt que la science daigne se faire humble pour les déposer sur

(1) Le caractère et les causes du mouvement roumain ont été décrits dans cette *Revue* le 1er janvier 1848.

le champ du paysan, ils y prennent racine tout aussi bien que sur le champ du boyard, sinon plus vite et mieux.

A peine les barricades de février étaient-elles abaissées, que la colonie valaque de Paris rêvait à son tour insurrection et progrès. Puis survinrent bientôt les révolutions allemandes qui battaient le pied des Carpathes; le contre-coup retentit directement de l'autre côté des montagnes, à Jassy et à Bucharest, sur un sol déjà fort ébranlé par la révolution de février, et pendant que les Moldo-Valaques de Paris, convaincus de l'arrivée des temps prédits par le manifeste du gouvernement provisoire, accouraient à travers tout ce bruit de l'Allemagne, avec l'idée de marcher au pas de la démocratie, les Moldo-Valaques du pays, également pressés d'entrer dans les voies où se précipitait l'Europe, également enivrés de l'universelle espérance, organisaient leur première tentative. « Vous qui depuis tant de siècles restez plongés dans le sommeil et l'immobilité, s'écriait le poète moldave Alexandry en vers harmonieux, n'entendez-vous pas, ô mes frères, comme à travers un rêve, la voix triomphale du monde à son réveil, cette acclamation immense qui monte vers le ciel et vole au-devant de l'avenir! » Et qu'on ne l'oublie pas, ce n'était point seulement aux Roumains des deux principautés que ces paroles étaient adressées, mais aussi à ceux de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Bucovine et de la Bessarabie. « Debout! debout! ajoutait le poète; voici l'heure de la fraternité pour tous les enfans de la Romanie. Frères du même nom, frères du même sang, étendons nos bras par-dessus la Molna, le Milkow, le Pruth, les Carpathes, et donnons-nous tous la main pour ne former désormais qu'une seule nation dans une seule patrie. »

La cause des Moldo-Valaques était sérieuse et bonne; leur droit était clair et incontestable. A part ce grand but poétique de l'unité nationale, qui est le secret de l'avenir, ils ne mettaient en avant que des prétentions très simples et très constitutionnelles, et ils ne voulaient pas recourir à la violence sans avoir épuisé tous les moyens légaux. Si les magistrats suprêmes et viagers, si les hospodars ou princes acceptaient un programme libéral et consentaient à des concessions équitables, ils n'avaient rien à craindre : la faveur publique les maintenait et les fortifiait sur le trône; mais, pour mériter cette faveur, ils devaient, au lieu de rester, comme par le passé, courbés timidement sous l'influence du protectorat, prendre en face de la Russie une attitude à la fois libérale et nationale.

Par malheur, le caractère des deux princes ne se prêtait point à cette politique, qui eût été peut-être tout aussi facile qu'honorable. En Moldavie régnait Michel Stourdza, diplomate rusé au point de pouvoir tromper des Fanariotes et des Russes, concussionnaire systématique dans le double intérêt d'amasser et d'être en mesure de corrompre, sachant

en effet corrompre par la séduction du plaisir et de l'argent. Il eût été patriote, s'il eût aperçu dans cette conduite la chance d'une vie tranquille et de la sécurité pour sa fortune colossale; il eût désiré s'affranchir de la surveillance du protectorat, s'il n'avait craint davantage de tomber sous la surveillance plus scrupuleuse d'un pays vraiment constitutionnel. En somme, la sécurité lui semblait être encore du côté du protectorat, même au milieu des révolutions européennes, et son gouvernement arbitraire, capricieux, corrupteur, s'accommodait mieux de la présence et des conseils d'un consul russe que d'une assemblée libérale dans Jassy. En un mot, il ne voulait point entendre parler du principe national par terreur du principe démocratique.

La Valachie avait pour chef George Bibesco, qui ne possédait ni la prudence de Stourdza, ni les grands moyens d'action accumulés dans le trésor du prince moldave par quinze ans de déprédations. Doué d'un esprit fin, délié, élégant, Bibesco montrait moins de vices que de défauts, et, parmi ces défauts, il n'avait que ceux d'un esprit ardent, mobile et vaniteux. Ce n'était point un despote avare, c'était un héros de roman chevaleresque et prodigue. Il avait été porté au trône par un mouvement national; mais les incertitudes de sa volonté avaient échoué contre les difficultés du gouvernement. En butte aux attaques passionnées des Fanariotes, comme à celles du parti libéral beaucoup mieux méritées, il flottait indécis, irrésolu entre les caprices du protectorat et les exigences du parti national. Roumain peut-être autant que personne par intention, mais Russe par faiblesse, par crainte, par impuissance, il eût été fier du rôle de prince national et de prince libéral, et il se contentait de le rêver sans oser le saisir.

Que pouvaient les Moldo-Valaques avec de tels princes, l'un sans foi politique, l'autre sans énergie? Les Moldaves, les premiers, prirent néanmoins la résolution de rédiger un programme, et de le présenter à l'acceptation de Stourdza. L'élite de la jeunesse du pays, les enfans des plus grandes familles de boyards, quelques vieux boyards même, graves et derniers représentans de l'époque fanariote, la petite propriété et le petit commerce, entrèrent dans la conspiration, qui se tramait au grand jour. Ce que l'on songeait à proposer au prince, c'était une réforme de la législation politique et civile. Outre l'avantage de la liberté pour elle-même, on voyait dans le progrès de la constitution moldave le meilleur moyen de surexciter l'esprit national, de dégager les élémens et les forces de la nationalité, de réunir les passions de toutes les classes dans un commun sentiment d'hostilité, dans une haine irréconciliable au protectorat, patron officiel de la corruption systématique du gouvernement moldave. Une démonstration imposante fut donc faite en ce sens le 28 mars, et le prince, effrayé tout aussi bien que le consul russe, et ne pouvant, sur le premier moment,

opposer de résistance, accueillit le programme libéral, et sembla en reconnaître la légitimité; mais, dans la nuit suivante, pendant que les chefs du mouvement s'abandonnaient trop promptement à la confiance, le vieux diplomate, ayant enrôlé par prévoyance tout ce qui se rencontrait dans Jassy de gens sans aveu, d'aventuriers de toute nation, et principalement d'Albanais, ayant pris soin de faire ajouter de copieuses libations à leur juste salaire, enfin plus sûr d'eux que de la milice nationale, fit cerner et envahir les maisons des principaux patriotes. Plusieurs, surpris dans le sommeil, passèrent du lit à la prison ou dans l'exil. Quelques-uns purent échapper, et demandèrent un refuge aux Roumains de la Transylvanie, où ils furent fraternellement accueillis.

Pendant que Stourdza mettait leurs têtes à prix, ils organisaient une descente armée sur Jassy, avec la résolution formelle de renverser cette fois le prince, de proclamer une constitution démocratique, et de proposer au sultan le choix d'un hospodar capable de donner des garanties à la nationalité, ou même, si les circonstances le permettaient, l'union de la Moldavie avec la Valachie sous un seul chef. Sur ce terrain hospitalier, au milieu de ces Roumains de la Transylvanie, les frères aînés de la race, occupés de leur côté à disputer aux Magyars une existence nationale, les Moldaves trouvèrent un concours empressé et assez d'auxiliaires pour réaliser leur plan d'attaque; mais Stourdza n'eut garde de se laisser prévenir : ne pouvant plus compter suffisamment sur les troupes moldaves, il fit appel au protectorat, et les Russes, depuis quelque temps attentifs sur la frontière, saisirent avec à-propos l'occasion d'intervenir sur la demande même du prince, appuyée par la signature de quelques boyards, ses séides. En présence de ce grave événement, la tentative préparée en Transylvanie n'était plus ni sensée ni possible; elle fut abandonnée, et la jeune révolution moldave dut faire place à l'invasion russe, aux baïonnettes du protectorat.

Le protectorat, toutefois, n'affectait nullement de braver l'Europe. Peut-être, dans cette première phase de l'intervention, ne se sentait-il sûr ni de son droit, ni de sa force, ni de la complaisance de l'Europe nouvelle, dont il n'avait point encore mis la susceptibilité à l'épreuve. Quelques régimens passèrent le Pruth et s'avancèrent jusqu'aux environs de Jassy avec réserve et lenteur, en un mot avec tant d'hésitation, que l'on put un instant douter si l'intervention était sérieuse, si elle avait eu lieu par les ordres de l'empereur, ou si elle ne devait pas être attribuée au zèle du général Duhamel, chargé de la conduire. Trop peu justifiée par les événemens de Moldavie, elle attendait de plus puissantes raisons pour se répandre sur ce territoire, si souvent violé par elle depuis un demi-siècle, et pour railler de là victorieusement la patiente Europe.

Plusieurs patriotes moldaves, respectés jusqu'alors par la police du prince, se retiraient par précaution vers Bucharest, en se rappelant tristement, à la vue des champs féconds qu'ils abandonnaient, ce regret du poète antique :

Barbarus has segetes!...

Ils allaient mêler leurs griefs à ceux des Valaques, qui, agissant sur un théâtre plus vaste, avec des passions plus vives, plus d'expérience, plus de moyens d'action en face d'un prince moins rusé que Stourdza, avaient aussi plus de chances de réussite et comptaient réparer l'échec de la démocratie moldave. L'intention des Valaques, qui espéraient l'appui décidé de la France à Constantinople, était de prendre la question par son côté diplomatique, et la Turquie, dans un sage empressement, leur en avait offert l'occasion. Dès le lendemain de la tentative avortée de la Moldavie, le divan, frappé de l'agitation qui régnait dans les deux principautés, y avait envoyé un commissaire; car on sait que le gouvernement turc, suzerain du pays, n'y est, en temps ordinaire, représenté par aucun agent, et y paraît moins que le dernier des gouvernemens constitués de l'Europe. Lorsque le commissaire Talaat-Effendi arriva en Valachie, il y reçut l'accueil le plus empressé, et, bien que ses sentimens se soient plus tard refroidis, il se montra d'abord favorable aux vues du parti progressiste. Ce parti n'ambitionnait que de faire accepter son alliance et son bras à la Turquie contre le protectorat. Les Valaques, dans des termes trop chaleureux pour n'être pas sincères, et conformément aux nécessités les plus évidentes de leur politique, protestaient de leur dévouement pour la cour suzeraine auprès de Talaat et à Constantinople. « Nous sommes revenus, disaient-ils, de l'ancienne et funeste politique de nos pères, d'où est né le protectorat; nous ne songeons qu'à en réparer les tristes effets, en nous ralliant cordialement à la Sublime-Porte, en lui promettant notre concours pour le maintien du principe salutaire de l'intégrité. » Que demandaient les Valaques pour prix de ce dévouement? Une réforme dans l'administration, l'égalité civile et politique, toutes institutions établies déjà chez les Serbes, sur la rive droite du Danube, et non plus dangereuses apparemment sur la rive gauche. Les Valaques prouvaient d'ailleurs, dans un mémoire explicite et net, que la Russie seule peut avoir intérêt à ce que la corruption règne dans le gouvernement et le désordre dans les lois valaques.

La Russie agissait de son côté sur Talaat-Effendi, qu'elle essayait de séduire, sur le divan, auquel elle dépeignait avec de sombres couleurs la marche de la révolution européenne, enfin et principalement sur Bibesco, devenu le triste instrument de la politique du protectorat, et qu'elle poussait à une résistance désespérée.

A peine Talaat-Effendi avait-il passé en Moldavie, où il allait être exposé à la double séduction de Stourdza et de Duhamel, que le prince de Valachie s'aventurait dans un dangereux et impitoyable système de répression, espérant le succès de Stourdza et comptant bien aussi sur l'appui de Duhamel. Des tentatives d'insurrection éclatèrent dans plusieurs districts des bords du Danube et de la Petite-Valachie, où la population, éclairée, énergique, se souvient d'avoir accompli l'insurrection nationale de 1821. Après de vaines avances et d'inutiles tentatives de conciliation, le parti national, décimé chaque jour par l'emprisonnement et l'exil, résolut d'agir. Le 23 juin, un jeune homme, un enfant, le neveu du patriote Maghiero, se présente sur le marché, et, lisant à haute voix une *déclaration des droits* rédigée par le poète Éliade, il affirme que le prince vient d'y adhérer, et dix mille hommes sans armes le suivent de confiance pour porter au palais les remerciemens de la nation. Cette supercherie réussit; la milice refuse de tirer sur une foule amie et désarmée. Le prince, contraint de plier devant cette force morale, signe la déclaration des droits; mais le lendemain il abdique, et un *gouvernement provisoire* prend sa place.

Pas une goutte de sang n'avait été versée. L'immense majorité des populations et les paysans eux-mêmes saluèrent avec bonheur cette révolution, facilement accomplie. La déclaration des droits en contenait tout l'esprit, et, écrite sur un ton à dessein poétique, elle pénétra dans les campagnes comme dans les villes. Elle résumait les principes français, appropriés facilement à la situation spéciale d'un pays où l'aristocratie féodale n'a jamais pu prendre racine. La magistrature suprême, en restant élective, cessait toutefois d'être viagère : le chef de l'état, *domnul,* le seigneur, et non plus l'*hospodar,* mot slave, ne devait plus être élu que pour cinq ans. C'était proprement la république, mais la république sous la suzeraineté respectée du sultan. La déclaration des droits était remplie des expressions de ce respect, en même temps qu'elle essayait de rallier les populations dans une pensée hostile au protectorat. Cependant, au moment même où la Valachie semblait oublier sa dépendance dans cet élan d'espoir, les Russes campaient sous les murs de Jassy, et le triste pressentiment d'un grand péril prochain se laissait voir au milieu même de ces espérances. « Ne craignez aucune puissance illégitime du dehors, disait la déclaration, car les temps de l'oppression et de la violence sont passés. La croix qui surmonte nos couleurs nationales rappellera à la Russie qu'elle est chrétienne. Nous placerons la croix sur nos frontières, et le Russe ne passera pas sur notre sol avant d'avoir foulé aux pieds ce signe du christianisme. S'il n'est pas saisi de crainte, nous enverrons à sa rencontre non des armes qui nous manquent, mais nos prêtres, nos vieillards, nos mères, nos enfans, qui, accompagnés de l'ange de Dieu,

gardien de ceux qui se lèvent en son nom, pousseront un cri, et on entendra jusqu'aux extrémités de la terre que les Roumains n'ont jamais rien pris aux Russes, et qu'ils ne veulent point les recevoir dans leur patrie. Les prêtres poseront l'Évangile, base de nos institutions, sur leur chemin, pour qu'ils le foulent aux pieds et qu'ils viennent asservir un peuple qui a toujours voulu leur bien et les a toujours soutenus dans leurs guerres. La Russie, jusqu'à ce jour, s'est dite garante de nos droits; nous, dans notre cri de liberté, nous ne demandons que nos droits, et nous protestons d'avance auprès de la Sublime-Porte, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, contre toute invasion de notre sol qui viendrait troubler notre bonheur et détruire notre indépendance. »

Les Valaques étaient dupes d'une grave méprise : ils avaient compté sur un changement profond dans les idées de la diplomatie contemporaine, sur un appui franc et ferme de la part des cabinets de l'Occident. Et pourtant des symptômes caractéristiques leur indiquaient assez hautement qu'au milieu de leurs agitations intérieures la France et l'Allemagne songeaient peu à cette jeune démocratie roumaine, perdue derrière les Carpathes. C'était en vain qu'elle donnait cet exemple étrange et curieux d'un petit peuple sans organisation et sans armes portant un défi à la Russie. L'Autriche et la Prusse renonçaient en quelque sorte, momentanément du moins, à toute action extérieure; l'Angleterre caressait la Russie, et, quant à la France, elle n'était représentée que temporairement à Jassy, et point du tout à Bucharest. Soit incertitude, soit volonté bien arrêtée de ne point s'immiscer dans une question si lointaine et tenue pour délicate, la France abandonnait à elles-mêmes ces populations, qui pourtant s'étaient engagées dans les voies révolutionnaires sur la foi du manifeste de la république naissante. Il est vrai que la légation française à Constantinople, qui avait débuté par être populaire et infiniment respectée, encouragea sur le premier moment les Turcs à entrer en rapports officiels avec le nouveau gouvernement valaque; mais, lorsque la Turquie en vint à s'enquérir du genre de concours qu'elle pouvait attendre de la France, la réponse fut prudente plutôt qu'énergique, et les Turcs sentirent bien que, s'ils osaient reconnaître la révolution valaque, ils se trouveraient isolés avec leurs seules forces, aux prises avec le protectorat.

En dépit de ces craintes, tant que l'influence de Riza-Pacha, l'ennemi systématique des Russes, fut prépondérante dans le ministère ottoman, l'attitude du divan ne manqua ni de vigueur, ni de dignité. Les populations chrétiennes de l'empire, les Bulgaro-Serbes en particulier, émus profondément des menaces de la Russie, étudiaient avec anxiété ses intentions. Les Serbes, toujours prêts à prendre les armes, se fussent ralliés avec joie autour du ministre qui avait, en 1842, reconnu, pro-

tégé, consacré chez eux une révolution pareille à celle des Valaques. Si donc Riza-Pacha était plus long-temps resté en possession de son influence sur les résolutions du sultan, peut-être eût-on vu ce spectacle nouveau et magnifique des Turcs réunis aux chrétiens de l'empire pour une résistance commune, et au besoin pour une guerre libérale et nationale contre les iniques prétentions de la Russie. Malheureusement l'entrée du timide Reschid-Pacha dans le ministère, ses conseils de prudence européenne, la réserve de son esprit vacillant, ruinèrent cette bonne pensée par laquelle la Turquie allait peut-être mériter la reconnaissance de ses populations chrétiennes et donner à l'Europe une grande preuve de vitalité politique.

Si la Russie eût pu craindre de rencontrer devant ses pas, soit une protestation, soit une résistance armée de la Turquie, se fût-elle aventurée sur ce terrain brûlant de l'intervention? Elle sait par les leçons de son histoire, depuis Catherine, qu'elle ne peut guère attaquer la Turquie avec avantage sans l'aide des populations chrétiennes des deux rives du Danube, et cette fois elle était hautement menacée, elle était sûre de les avoir en face d'elle, si la Turquie prenait le parti de la guerre. Enfin, la Russie n'ignorait point que, si la puissance militante de la France était pour quelque temps paralysée par des embarras intérieurs, son influence morale, sa puissance révolutionnaire, n'avaient pas cessé d'être redoutables à l'extérieur; mais la Turquie s'étant défiée d'elle-même, et la France républicaine n'ayant pas voulu se servir de la vertu de ses principes et de son nom, la Russie avait trop beau jeu pour ne pas marcher ouvertement à la défense de son protectorat, foulé aux pieds par la démocratie valaque. Une force imposante passa donc le Pruth, le 1er août, pour occuper la Moldavie et marcher, s'il y avait lieu, sur Bucharest.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg donna connaissance de cet événement à l'Europe dans un manifeste en date du 19 juillet, où la question était dénaturée avec beaucoup d'art, et l'esprit moderne raillé avec une ironie dont on ne saurait nier la fierté. Le manifeste commençait par affirmer un fait contestable et contesté, à savoir que la puissance suzeraine s'était entendue avec la cour protectrice pour combiner une coopération militaire. Les Russes avaient franchi pour la première fois la frontière sur la seule demande du gouvernement moldave, et ils la passaient la seconde fois spontanément par une disposition spéciale à leur politique. A la vérité, par suite de cette mesure attentatoire aux droits de la Porte ottomane, comme à ceux des Valaques, l'armée du sultan placée en observation dans la Bulgarie était en quelque sorte contrainte d'entrer sur le territoire valaque pour y représenter du moins le fantôme de la suzeraineté à côté du protectorat. S'il fallait, pour sauver la paix de l'Orient, que la révolution valaque

fût étouffée, les Turcs voulaient se réserver le privilége de faire la police dans l'empire et tenir, suivant leur droit, les Russes sur le second plan. La Turquie d'ailleurs n'était animée d'aucune haine, d'aucun esprit de vengeance à l'égard des Valaques, dont elle n'entendait pas sans émotion le langage respectueux et dévoué. Ses intérêts, ses sentimens, lui conseillaient d'entrer chez eux sur le pied de l'amitié. Elle n'agissait donc pas de concert avec l'armée russe, mais par des considérations particulières de nécessité et de convenance, par des raisons de devoir à remplir et de droit à sauvegarder comme puissance suzeraine en face de la puissance protectrice. C'était le premier point sur lequel le manifeste trompait l'Europe.

Il essayait toutefois de la rassurer dans ses susceptibilités, dans ses craintes, ou du moins dans les susceptibilités et les craintes qu'il affectait de lui supposer. Le czar n'ignorait pas, d'après le manifeste, que l'intervention dans les principautés était de nature à produire un grand retentissement. Néanmoins elle n'avait rien de menaçant pour les états voisins. La Russie reconnaissait aux états qui traitaient avec elle de puissance à puissance le droit de modifier leurs institutions; mais il en était autrement pour les principautés, états non reconnus, simples provinces dont l'existence politique était réglée par des conventions sans aucun lien avec le droit public de l'Europe. Les Moldo-Valaques ne pouvaient rien changer à leur constitution sans le consentement préalable de la cour protectrice et de la cour suzeraine. L'amour maternel que la Russie portait à ces populations lui conseillait de comprimer chez elles tout essai de démocratie, en même temps que l'intérêt profond, inaltérable, dont elle était animée envers les Turcs, lui commandait de réprimer les ambitions nationales de la Romanie. Que voulaient en effet les Moldo-Valaques, sinon établir, sous prétexte d'une origine antique, un royaume indépendant dont l'indépendance serait un funeste exemple pour la Bulgarie, la Romélie et toutes les races diverses répandues dans le sein de l'empire ottoman? La Russie intervenait donc pour le bonheur de la Moldo-Valachie, troublée par la propagande démocratique et socialiste, et pour le maintien de l'intégrité de la Turquie, menacée par le principe des races. Au reste, les troupes russes, une fois l'ordre rétabli dans les principautés, devaient repasser le Pruth scrupuleusement, reprendre la position offensive qu'elles occupaient primitivement sur la frontière, et assister ainsi, l'arme au bras, au spectacle des révolutions intestines des états indépendans, sans songer à exploiter leur impuissance et leurs embarras du moment. Les Valaques étaient donc condamnés à régler le progrès de leurs libertés sur le progrès des libertés russes, eussent-ils même obtenu l'assentiment de la Turquie à leurs réformes, et la Russie osait invoquer à l'appui de ce supplice moral le texte même des traités. Sur ce point, la

Russie trompait l'Europe aussi bien que sur le prétendu consentement des Turcs à l'intervention; car il n'est pas un seul article des conventions de Kaïnardji, de Bucharest, d'Akerman et d'Andrinople, qui donne à la Russie ce pouvoir sur les principautés.

Le jeune gouvernement valaque, frappé mortellement par ce manifeste, ne voulait pas du moins en attendre les dernières conséquences sans le réfuter, et les argumens ne lui manquaient pas. Il prouvait victorieusement que les traités accordent à la Russie simplement un droit de garantie, et que ce droit ne peut s'exercer sans être préalablement invoqué par les Valaques eux-mêmes. Si les principautés aux prises avec la Porte-Ottomane eussent été lésées par elle dans leurs priviléges, dans leur constitution, dans leur nationalité, elles eussent légitimement pu faire appel à la générosité de la Russie, lui demander son concours désintéressé pour ramener la Turquie oppressive au respect de leurs droits. Ce n'était point le cas; les Valaques ne se sentaient ni opprimés ni menacés par le sultan, et ils ne songeaient nullement à solliciter les bienfaits du czar; ils ne voulaient, au contraire, que se débarrasser des corruptions et des hontes entretenues soigneusement au sein de l'administration valaque par la main perfide du protectorat, et resserrer par un tardif, mais réel dévouement, les liens antiques et légaux par lesquels ils étaient associés au destin de l'empire ottoman. Il est vrai qu'à la suite du *règlement* imposé durant l'occupation, après la guerre de 1828, on avait introduit une stipulation malheureuse en vertu de laquelle aucun changement ne pourrait être apporté aux institutions sans le consentement de la cour suzeraine; il est vrai que, cette stipulation n'ayant point été reconnue par les Valaques et n'ayant point été imprimée avec le règlement, le consul russe s'avisa d'en réclamer l'impression en 1837, en proposant de faire reconnaître la nécessité du même consentement en faveur de la cour protectrice; mais la chambre valaque s'y opposa avec une telle persistance, que la Russie en fut réduite à solliciter de la Turquie aveuglée un firman ordonnant l'impression de cette clause funeste à l'empire ottoman comme aux Valaques. C'était un acte de violence, une usurpation flagrante, une atteinte portée à toutes les anciennes capitulations des principautés avec la Porte, et jamais cette innovation dictée par la force n'a été envisagée autrement. Il était donc facile au gouvernement provisoire de Bucharest de montrer que la Russie donnait aux traités une fausse interprétation, et qu'elle n'avait, pour légitimer son intervention, d'autre autorité que celle d'un article oppressif introduit frauduleusement et brutalement dans une constitution déjà bien assez odieuse. Le gouvernement turc en convenait au fond du cœur, bien qu'il n'osât point l'avouer trop haut.

Suleyman-Pacha, chargé de présider diplomatiquement aux opérations de l'armée ottomane, en compagnie d'Émin-Effendi, s'annonça

en ami et non point en maître, et, pour témoignage de ses intentions pacifiques, il fit soumettre scrupuleusement les troupes aux obligations de la quarantaine placée sur le Danube. Esprit honnête, bien dirigé, muni d'instructions conciliantes, il sut gagner la confiance des patriotes et leur donner de sages conseils. Le gouvernement provisoire, sorti avec avantage des difficultés d'une longue crise et de dangereuses tentatives de réaction salariées par la boyarie fanariote, fonctionnait avec gêne. Au lieu de ce nom et de cette organisation qui révélaient des inspirations républicaines et françaises, Suleyman demanda au pouvoir de se constituer sous une forme moins éloignée de l'ancienne. Le gouvernement provisoire se transforma donc en une *lieutenance princière* composée de trois membres élus par le peuple de Bucharest, le poète Éliade, le général Tell et Nicolas Golesco, déjà membres de la précédente administration révolutionnaire.

Il semblait que la Turquie s'étudiât à pacifier amicalement et à enlever aux Russes, par un système de compromis, tout prétexte de prolonger l'occupation; mais les Valaques réclamaient avec instance, à Constantinople, l'adhésion du sultan au nouvel ordre de choses et la reconnaissance officielle de leur constitution. C'en était plus qu'il ne fallait pour irriter la susceptibilité des Russes. Ceux-ci voyaient dans la conduite de Suleyman-Pacha une sorte d'encouragement donné au parti révolutionnaire, l'intention de le couvrir d'une tolérance calculée; ils en vinrent même à déclarer qu'ils y découvraient un acte d'hostilité contre la Russie, et demandèrent à la fois le désaveu du pacha suspect de complaisance pour la révolution valaque et le rétablissement immédiat de l'ancien ordre de choses, prince et règlement. Un nouveau corps d'armée entrait en même temps en Moldavie.

La Turquie ayant renoncé à tout emploi de la force contre le protectorat, et inquiétée par lui jusque dans ces timides essais de conciliation, en fut réduite à reculer de nouveau, et à frapper d'un désaveu la politique équitable de Suleyman. Suleyman-Pacha fut remplacé par Fuad-Effendi, homme éclairé, mais de caractère incertain, désigné indirectement par la Russie. Et de ce jour, en effet, les événemens ont suivi une marche plus conforme aux vœux de la puissance protectrice; les révolutionnaires valaques ont dû peu à peu reculer et se retirer devant les troupes de la puissance suzeraine. A peine Fuad-Effendi avait-il abordé le territoire roumain, que le général Duhamel, commissaire impérial dans les principautés, s'attachait à ses pas, l'enlaçait dans les trames de raisonnemens captieux, pesait sur son intelligence de tout le poids des argumens développés dans le manifeste de l'empereur, et appuyés par quarante mille hommes campés au nord et à l'ouest de la principauté. L'armée ottomane s'avança, de son côté, jusqu'aux barrières de Bucharest, ville ouverte, située au milieu d'une vaste

plaine, sans murailles ni fossés, sans artillerie, sans aucun moyen de résistance. Aussi bien les officiers des avant-postes affectaient envers les populations des sentimens pacifiques; ils leur insinuaient que la présence des Turcs était une affaire de diplomatie et point une question de guerre, comme l'apparence pouvait l'indiquer. Le langage de Fuad n'avait rien annoncé de menaçant, et l'on n'attendait de sa part aucun acte de violence. Avant d'entrer dans Bucharest, il manda en son camp une députation de la ville pour lui communiquer les intentions de la Porte Ottomane. Trois cents patriotes s'y rendirent avec anxiété, et pourtant aussi avec confiance; mais quelle fut leur surprise, lorsqu'ils apprirent de la bouche de Fuad-Effendi que tous ceux qui refuseraient de reconnaître l'ancienne constitution, l'odieux règlement imposé par la Russie en 1834, déchiré en juin aux acclamations de toute la Romanie, seraient considérés et traités comme rebelles! La députation déclara immédiatement, par l'organe de N. Balcesco, C. Rosetti et N. Crezzulesco, qu'elle se ferait tuer plutôt que de renier ainsi la foi politique du pays. Deux cent cinquante de ces patriotes résolus furent cernés et retenus prisonniers, en même temps que l'armée recevait l'ordre d'opérer son entrée dans Bucharest. Le mouvement n'eut d'abord aucun caractère d'hostilité; d'ailleurs, la lieutenance princière avait jugé toute défense impossible et insensée. Toutefois, dans le désordre de l'occupation mal dirigée par le général en chef, une poignée de soldats de la garnison, l'ame déchirée de ce douloureux spectacle, et ne pouvant se résigner à livrer volontairement leur caserne aux Turcs, résolurent, par une folie héroïque, d'affronter une mort bien certaine, pour que la démocratie roumaine, en succombant, laissât du moins cet exemple après elle. Ils furent exaucés, et périrent jusqu'au dernier, tandis que les membres de la lieutenance princière et leurs adhérens dispersés, accablés de désespoir et croyant toute voie fermée à la conciliation, songeaient à organiser dans les montagnes une guerre de partisans sous la conduite du chef de pandours Maghiero.

Cette résolution entraînait de graves conséquences, qui valaient bien d'être méditées. La Valachie et la Moldavie forment dans leur région orientale une plaine immense, composée alternativement d'oasis d'une admirable fécondité et de steppes incultes et désertes. Ces plaines uniformes, sans aucun accident de terrain, vont rejoindre au nord, par-delà le Pruth et le Dniester, les vastes champs de la Russie méridionale, et au midi, par-delà le Danube, ceux de la Bulgarie. Les grandes armées régulières, la cavalerie, peuvent s'y remuer à l'aise, et les populations, à moins d'être puissamment armées, n'ont d'autre recours contre la conquête que d'abandonner les villes et de se retirer dans les montagnes. Des peuples rudes et simples comme les Serbes prennent ce parti sans hésiter, si le salut du pays l'exige. Les Serbes ont leur mont

Roudnik, forteresse inaccessible d'où ils peuvent rayonner comme d'un centre pour attaquer, certains d'y retrouver un abri dans la défaite. Les Moldo-Valaques ont, dans la région occidentale des principautés, les Carpathes, non moins sévèrement disposés par la nature, non moins propres à la guerre de partisans, les Carpathes ardus et boisés, qui ont si souvent offert un asile à la race roumaine durant les invasions et dans les guerres du moyen-âge; mais la société moldo-valaque d'aujourd'hui est déjà une société polie, profondément attachée à l'existence des villes, et pour laquelle cet abandon des plaines, cette retraite dans les montagnes, serait le plus dur et le plus coûteux des sacrifices. Lors donc que Maghiero, dont la bravoure est célèbre parmi les montagnards de la Petite-Valachie, disait récemment : « Si j'ai deux ennemis, mon sabre a deux tranchans, » il obéissait à un élan du cœur bien plus qu'à un sentiment raisonné de la situation et du temps. Cet appel à une guerre nationale dans les montagnes contre un double ennemi ne pouvait être entendu des populations laborieuses et commerçantes des villes, et il eût attiré sur le pays tous les maux d'une guerre qui eût livré aux jeux du hasard l'avenir de la nationalité roumaine. Un seul parti était sage, c'était de se résigner et d'attendre des conjonctures plus favorables. Douloureuse nécessité, assurément; mais les caractères calmes, affligés à la vue du sang répandu en l'honneur de la cause nationale, se plaisaient à croire que la Turquie déplorerait avec eux ce malheur; ils ne pensaient pas que Fuad-Effendi, malgré la rigueur de ses procédés, fût parti de Constantinople avec des instructions hostiles, tant cette hostilité était contraire aux intérêts du sultan et aux sentimens manifestés si souvent par ses ministres. Le général Duhamel avait assisté à l'occupation de Bucharest; c'est sur lui que les Valaques rejetaient la faute des événemens, c'est lui qui avait poussé le commissaire turc à ces extrémités et égaré à ce point son esprit et son bras. L'homme sur qui devait retomber la responsabilité de cette dernière catastrophe, c'était l'agent perfide de la Russie.

En effet, le général Duhamel eût aimé à engager Fuad dans des mesures sévères et à châtier, par la main des Turcs, la démocratie valaque. Le Turc, l'infidèle, le conquérant, était préféré au Russe, au frère en religion, au protecteur : quelle plus profonde insulte pouvait être adressée à la politique moscovite! L'occasion était bonne, sinon pour inspirer un vif amour des Russes, au moins pour détourner les esprits de ce mouvement instinctif de la race roumaine vers les Turcs, pour concentrer sur eux les passions, les ressentimens de ce malheureux peuple, pour lui rendre odieux et haïssables les liens qui le retenaient attaché à la suzeraineté ottomane! Que fallait-il si l'on voulait y réussir? Solliciter ou conseiller des rigueurs judiciaires, sauf à en gémir ensuite auprès des Valaques. Fuad eut du moins assez de tact pour ne point se

prêter complaisamment à cette politique. On assure que, depuis lors, personnellement blessé dans son vif amour-propre par la hauteur du général russe, réprimandé par son gouvernement, le commissaire turc a repris de l'indépendance dans sa conduite, et que, tout en annulant les actes du gouvernement provisoire et de la lieutenance, il reconnaît la nécessité de réformes profondes à introduire dans la constitution du pays. Si donc la révolution valaque est vaincue, l'esprit qui l'a dictée ne l'est pas entièrement; il ne l'est pas autant que l'eût désiré la Russie, il ne l'est pas si bien qu'il n'ait l'espoir d'obtenir quelques concessions jusque dans cette défaite.

Que si d'ailleurs les Turcs essayaient de l'étouffer dans Bucharest, à moins que la race moldo-valaque ne fût étouffée du même coup, il renaîtrait bientôt sur chaque point du sol roumain. Ce sol a été remué dans tous les sens. L'idée de nationalité appuyée sur l'idée de démocratie a puissamment frappé l'imagination des paysans. Le paysan, plus ou moins assujéti à la terre du boyard, n'était pas libre, il n'était pas propriétaire; il a reçu de la révolution de juin la liberté et la propriété. Ce sont là des bienfaits qu'il n'attendait peut-être pas si tôt, bien qu'il sentît douloureusement le poids de sa servitude; mais que le gouvernement nouveau les consacre ou les retire, le souvenir en demeure vivant, et il établit entre le paysan et cette révolution éphémère un lien direct d'intérêt et de dévouement. Quant au sentiment national que les patriotes avaient pour but principal de fortifier par cette fusion de toutes les classes dans la démocratie, l'intervention étrangère, les souffrances, la disette, l'épuisement, qui en sont dès aujourd'hui le résultat, ne sont point sans doute destinés à l'affaiblir. En supposant que les Turcs ne perdent point la popularité dont on se plaisait à les entourer depuis quelques années, les Russes du moins deviendront progressivement plus odieux qu'ils ne l'ont jamais été. J'ai entendu de près les malédictions dont leur nom était poursuivi en un moment où ils se contentaient de peser par leurs consuls sur le gouvernement des principautés. J'ai vu des femmes verser des larmes de douleur à la pensée que leurs fils seraient peut-être un jour des sujets du czar, et que le sort de la Pologne pourrait s'étendre de la Baltique au Danube. Est-ce que l'intervention présente, sur les débris d'une démocratie inoffensive, serait de nature à tempérer cette douleur et à conjurer ces malédictions? Il est naturel au contraire que le sentiment national s'épure et prenne plus de virilité dans ces souffrances.

Enfin, à ces raisons d'espérer que les populations moldo-valaques peuvent tirer de leur propre cœur, ne faut-il pas joindre toute cette agitation extérieure, tout ce mouvement des races qui renouvelle à côté d'eux, autour d'eux, l'Autriche et la Turquie elle-même? Les vicissitudes des principautés moldo-valaques ont ému non point seule-

ment la Bessarabie, qui gémit sous la domination moscovite, mais aussi les Roumains de la Transylvanie, lancés par la révolution autrichienne sur la scène où se débat le destin de la Hongrie. Soulevés, à l'exemple des Illyriens et pour des motifs analogues, ils ont associé leur cause à celle des peuples qui réclament la réorganisation de l'Autriche sur le principe de l'égalité des races. Les Magyars leur font violence en les incorporant à la Hongrie; mais leur individualité, leur existence politique comme race n'en triomphera pas moins : ils n'en obtiendront pas moins une place à part dans cette condéfération d'états que les Slaves élaborent par la parole et par l'épée pour la nouvelle Autriche. Trois millions de Valaques de la Transylvanie et de la Hongrie se trouveront ainsi constitués, représentés à titre de nation dans le parlement fédéral des races autrichiennes. Un événement d'une aussi grave portée pour les populations roumaines est destiné à donner au sentiment national des Moldo-Valaques la plus vive et la plus haute impulsion. Or, en même temps que les Valaques de la Transylvanie sont conduits, par la force des choses, à embrasser la politique des Illyriens de la Croatie, les Illyriens de la Servie sont entraînés, par une puissance toute semblable, à épouser les passions, les craintes et les espérances des Valaques de l'empire ottoman. Le même protectorat qui accable la Moldavie et la Valachie, et qui les entrave dans leur essor, pèse presque aussi rudement, quoique de plus loin, sur la Servie. Les Serbes, comprenant, comme les Moldo-Valaques, que l'intégrité de la Turquie est leur sauve-garde, que la race turque ne peut plus leur nuire et peut encore les protéger, ont vu dans l'intervention armée du protectorat un grand péril pour cette politique. Leur susceptibilité s'est éveillée; ils ont indiqué au sultan combien ils seraient heureux de trouver un beau jour l'occasion de vider avec les Russes leur querelle et la sienne. Puis, se rapprochant des Valaques, parmi lesquels leur prince actuel, Alexandre Georgewitz, a long-temps mené la vie de l'exil, ils leur ont fait entendre à eux-mêmes un langage amical, qui est l'expression vraie de leurs sentimens. Les Bulgares, les Bosniaques, les Monténégrins, suivront la voie qu'il plaira aux Serbes d'ouvrir à ces enfans mineurs de la famille illyrienne, de telle sorte que les Serbes, en se réunissant aux Moldo-Valaques dans un commun respect pour la suzeraineté ottomane, dans une commune haine du protectorat, engagent avec eux toute leur race dans cette alliance; et, comme un travail fécond s'accomplit chez ces jeunes peuples, comme ils reçoivent à chaque moment de vives inspirations des événemens de l'Autriche, comme ils ont de l'ardeur, de l'ambition et de l'élan, ils entretiennent au sein même de la Turquie, à côté des Valaques, un foyer d'agitation, d'où leur viendront toujours de vigoureux encouragemens et de chaudes sympathies. La défaite des Moldo-Valaques ne saurait donc être que momentanée, et le mouve-

ment qui conduit l'Europe orientale à sa régénération ne laissera pas de côté la race roumaine.

II.

Si la Turquie aime mieux se transformer en se prêtant au développement des races chrétiennes que de périr en le contrariant, l'heure est venue pour elle de prendre à cet égard une politique franche et forte. Depuis long-temps travaillée intérieurement et profondément par la force vitale qui fermente au sein des peuples conquis, elle voit aujourd'hui cette force s'accroître de toute l'énergie de l'ébranlement imprimé à la France, à l'Allemagne, à l'Italie, aux Slaves autrichiens. Lorsque les Moldo-Valaques et les Bulgaro-Serbes étaient abandonnés aux seuls conseils de leurs souffrances et de leur ambition, il était déjà périlleux pour la race ottomane de méconnaître et d'irriter ce sentiment, de décourager ces espérances. Combien ne serait-il pas encore plus imprudent de blesser ce patriotisme en un moment où il se nourrit sans cesse d'émotions nouvelles, où, à chaque bruit apporté par les échos du Danube et reproduit des Carpathes aux Balkans, il éprouve une nouvelle surexcitation! En présence des éventualités d'une semblable crise, il est consolant de voir que la politique suivie à Constantinople depuis plusieurs années, quoique timide, incertaine, au milieu des tiraillemens de la diplomatie européenne, indique un pressentiment des difficultés de cette situation. Si peu, en effet, que les ministres turcs soient familiers avec les mouvemens de l'esprit public, avec les agitations libérales et les allures de la pensée moderne, la question des races s'est présentée à leurs yeux sous une forme et sous un jour qui la leur rendaient intelligible. Dans le même temps où l'Autriche, tout en s'étudiant à tempérer l'illyrisme de la Croatie, songeait néanmoins à profiter de son alliance, et se préparait ainsi, sans le vouloir, un moyen de salut pour un grand jour de péril, la Turquie, par une rencontre favorable à l'ambition des Slaves méridionaux, posait, en s'unissant cordialement avec les Illyriens de la Servie, les bases d'une politique assez forte peut-être pour avoir les mêmes conséquences. Les analogies que l'on peut remarquer dans le passé et dans la condition présente des deux empires se prolongeraient donc, en quelque sorte, dans leur avenir. Et comme l'Autriche est en voie de puiser une vie nouvelle dans le principe des races, par lequel elle semblait condamnée à périr, de même la Turquie, en renonçant à ses vieux préjugés de peuple conquérant, en se séparant de ses traditions d'orgueil asiatique, en s'appliquant à concevoir cette idée féconde de l'égalité des races, en l'acceptant pour but de sa politique, reprendrait peut-être,

au contact des Bulgaro-Serbes et des Moldo-Valaques, cette virilité qu'elle demande en vain à la race ottomane. Dans tous les cas, en tolérant le mouvement national de ces peuples, en protégeant leurs révolutions amicales à son égard, elle ne ferait qu'ouvrir un lit à un torrent capable de l'emporter elle-même un jour avec toutes les digues, si elle avait jamais la funeste pensée de se jeter en travers. C'est donc une question de vie ou de mort; mais il dépend des Turcs que ce soit la vie, car les Moldo-Valaques et les Bulgaro-Serbes s'y prêtent de tout cœur, avec un élan pareil à celui des Croates et des Valaques transylvains combattant pour la nouvelle Autriche.

A la vérité, l'ennemi contre lequel il s'agit de se coaliser est plus redoutable que l'ennemi des Slaves et des Valaques de l'Autriche. Avant de se lancer dans une lutte ouverte avec la Russie, il est important de savoir jusqu'où l'on compte aller, d'apprécier ce que l'on vaut et ce que l'on peut. Au premier regard, la Russie seule, au milieu de l'universelle agitation de l'Europe et du bouleversement des intérêts, semble rester calme, impassible, les yeux toujours attachés sur le même but. La révolution gronde; la démocratie, la nationalité, soulèvent des tempêtes sur toute sa limite à l'ouest et au midi : la Russie ne renvoie point d'écho. On dirait que ces bruits se brisent contre sa frontière d'airain, et que derrière cette infranchissable ligne règne un vaste et froid silence. Un seul instant, ce silence a été interrompu par le pas régulier des régimens qui venaient imposer aux principautés du Danube ce calme de plomb. Chaque fois que l'Europe, s'arrachant à ses préoccupations quotidiennes, a porté les yeux de ce côté, elle a été frappée de cette apparence d'impassibilité; elle s'est demandé avec inquiétude ce qu'il y avait de force sous ces dehors belliqueux, par-delà ces frontières hérissées de plusieurs rangs de baïonnettes, rigidement fermés, si ce n'est lorsqu'il s'agit d'ouvrir sur les principautés un passage aux milices de l'absolutisme et de la conquête. L'obscurité dont, à toute époque, la Russie a su se tenir enveloppée, le prestige du mystère joint à ce grand air, à ces allures de puissance, ont persuadé à l'Europe qu'il y avait dans la politique froide, sévère, hardie du czar, une grande vigueur, le pouvoir de maintenir l'immobilité absolue chez lui et de combattre avec avantage le mouvement chez les autres. Peut-être cependant faut-il voir, dans l'attitude prise par le cabinet russe depuis le mois de mars, bien moins une force vraie qu'une audace calculée pour entretenir et le dedans et le dehors dans une illusion favorable à l'action d'un gouvernement qui a aussi son côté faible et ses dangers. Oui, il se pourrait bien que l'action de la Russie fût infiniment moins libre, moins sûre d'elle-même qu'on n'est habitué à le supposer. La Russie est surtout une puissance diplomatique, si l'on peut ainsi dire, et c'est dans les congrès ou les conférences diplomati-

ques qu'elle a coutume de livrer et de gagner ses grandes batailles. Quoiqu'elle ait une administration rigidement unitaire, une grande armée, un territoire immense et riche, bien souvent sa force est toute de prudence et de savoir-faire, et parût-elle parfois atteindre à la grandeur, souvent son énergie est jouée. Le jeu est d'ailleurs facile, dans l'ignorance où se complaît l'Europe au sujet de ces grandes affaires. Autant qu'il est possible d'en juger par les récits incomplets et les observations imparfaites de voyageurs gênés ou sans expérience, l'administration russe est corrompue à l'excès, à tous les degrés de la hiérarchie; l'armée a des cadres, mais rarement remplis, et avec un matériel très inférieur aux besoins de la guerre; le sol, abandonné au travail servile, reste misérable, malgré sa richesse naturelle; enfin, l'immensité même de ce territoire sert uniquement à faciliter cette corruption administrative, à dissimuler ce vide des cadres militaires, et elle nécessite l'éparpillement des forces, paralyse ou du moins retarde le progrès du commerce par la dispersion des villages et l'éloignement des villes. A ces causes de faiblesse, qui sont inhérentes à la constitution naturelle de la Russie, les circonstances en ajoutent d'autres, qui ont aussi leur gravité et leur évidence. Qui peut croire en effet qu'en dépit des précautions prises, des rigueurs exercées pour fermer l'entrée de l'empire aux hommes et aux idées de l'Occident, les idées, à défaut des hommes, n'aient pas trompé cette surveillance? Qui peut douter que, pareilles à ces semences portées par le vent pour germer en des régions lointaines, elles n'aient été déposées par le souffle de la révolution sur le sol de la Pologne, où dès à présent elles fermentent en secret jusqu'à ce qu'elles germent? Le czarisme, menacé de ruine par la démocratie et la nationalité, a dû faire un puissant effort pour comprimer l'une et l'autre; il a concentré sur la frontière, et principalement dans le royaume de Pologne, toutes ses troupes disponibles, et, à force de peser sur les populations désarmées, il a fait parade devant l'Europe de cette tranquillité obtenue à si grand'peine. Enfin, attaqué et défié par un petit peuple sans appui et sans ressources, et contraint de répondre à ce défi, sous peine de perdre beaucoup de son prestige, il a envahi les principautés du Danube. Il a senti, en présence des dangers que les idées de démocratie et de race lui faisaient courir, qu'il avait plus que jamais besoin de sauver ces apparences de force qui font une grande portion de sa puissance. Il a donc voulu, en occupant la Moldo-Valachie, châtier à peu de frais la démocratie et la nationalité, et faire peur à l'Europe sans courir beaucoup de risques. C'est une nouvelle bataille diplomatique livrée à propos; cependant elle n'est point encore entièrement gagnée. Il se peut même qu'elle soit suivie d'un revers. Que faut-il donc pour que la Russie éprouve cette fois une défaite?

Il faut à ses adversaires du bon sens; il leur faut une intelligence

claire et nette de la situation, des traités, des droits, et une résolution formelle de pousser les choses à leurs dernières conséquences, moyen à peu près sûr de les éviter. La Turquie, dans les rudes leçons de l'adversité reçues coup sur coup depuis 1827, a pris l'habitude de faire trop bon marché de son indépendance diplomatique et s'est trop facilement laissé mettre en tutelle par la diplomatie européenne. Le retour des populations chrétiennes à une cordiale entente avec le sultan lui permet de s'affranchir de cette pesante servitude et de se présenter en face de la Russie avec la susceptibilité d'un souverain fort de son droit et jaloux de son honneur. Qu'est-ce donc que le droit lui permet? qu'est-ce que l'honneur lui conseille? C'est de demander, d'exiger l'évacuation des principautés, de repousser par voie diplomatique, au-delà du Pruth, cette armée qui n'avait pas le droit de mettre le pied sur le territoire roumain sans un appel des populations, et qui a encore bien moins le droit d'y séjourner depuis que la révolution de Bucharest est comprimée. De combien d'argumens ne pourrait-on pas corroborer ces puissantes raisons, à la vue des souffrances que l'armée russe fait peser sur le pays, des persécutions dont elle frappe les personnes, des impôts dont elle accable les propriétés!

Que la Turquie comprenne donc et qu'elle parle. Si ses paroles ne suffisent pas, qu'elle proteste devant l'Europe. Cette protestation n'eût-elle aucune chance d'être appuyée par les cabinets de l'Occident, la France elle-même dût-elle méconnaître assez ses meilleures traditions diplomatiques, ses intérêts et ses principes pour rester froide en présence d'une pareille démarche, l'attitude du divan porterait néanmoins au protectorat un coup bien redoutable. La Russie se rappellerait peut-être l'échec qui lui fut infligé en 1842, en Servie, à une époque bien moins critique, bien moins périlleuse pour l'absolutisme et la conquête. Si, enfin, contre toute vraisemblance, une protestation ne suffisait pas, si la lutte diplomatique engagée et terminée victorieusement par la Turquie dans la révolution serbe n'était plus possible aujourd'hui, pourquoi craindrait-on si fort de remettre la querelle au jugement des armes? Pourquoi n'oserait-on pas faire appel, pour la première fois, à ces populations roumaines, helléniques, illyriennes, qui, tenues jusqu'à ce jour à l'écart par les préjugés religieux, ne cherchent qu'une occasion de mêler leur sang à celui des Osmanlis dans une campagne en règle contre le protectorat?

La Moldo-Valachie n'est pas suffisamment armée, mais elle le sera le jour où on le voudra. Les Hellènes de la Romélie, les Bulgares, les Bosniaques, vivent le pistolet à la ceinture et souvent le fusil sur l'épaule. Les Serbes ont des troupes régulières, une réserve savamment organisée et des volontaires autant qu'il y a d'hommes valides sur leur sol belliqueux. Voilà les auxiliaires, la force nouvelle, non encore éprouvée,

que le sultan a sous la main, s'il consent à l'étendre jusqu'aux populations chrétiennes de la Turquie d'Europe. Avec ce concours amical des chrétiens, autrefois les alliés des Russes, avec l'encouragement qu'une semblable guerre ne pourrait manquer de recevoir des cabinets de l'Occident, avec les élémens d'insurrection qui se dégageraient inévitablement dans la Pologne, au seul bruit du canon, la Turquie aurait plus d'une chance de n'être pas battue.

Victorieuse ou vaincue, en suivant la voie de la résistance diplomatique ou armée, elle obtient dans son sein un résultat moral de grande portée. L'alliance des races chrétiennes avec la race ottomane se trouve cimentée, consacrée par cet effort énergique tenté en commun. De là au triomphe du principe de l'égalité des races, il n'y a plus à franchir que l'obstacle des vieux préjugés de religion de jour en jour moins ardens. L'obstacle sera renversé par les mains de la Turquie elle-même, dans un avenir qui n'est peut-être pas éloigné. Les noms fâcheux de vassaux et de sujets auront disparu, et la race ottomane ne verra plus dans les chrétiens que des égaux. Ce principe de l'égalité des individus et des races ouvrira aux Roumains et aux Illyriens un avenir nouveau; car, en les accueillant sur le pied d'égalité, la race turque partagera en quelque sorte avec eux le pouvoir et l'empire. Peut-être, en raison de la jeunesse, de l'ardeur et du nombre, les chrétiens saisiront-ils la plus grande part d'influence et d'action; mais la Turquie n'appartiendra pas du moins au Moscovite, elle n'aura pas été morcelée, elle n'aura pas disparu de la carte. Elle subsistera sous une forme nouvelle, avec un esprit nouveau. Et peu importe quelle sera précisément cette forme, pourvu que sur ce territoire, le plus beau de l'Europe, et, depuis si long-temps, le plus stérile, les germes comprimés d'une civilisation nouvelle puissent enfin se développer librement.

Que l'Orient progresse, que la liberté y prenne racine, que des peuples forts s'y constituent, qu'une civilisation nouvelle ranime et remplisse ce grand corps languissant de l'empire ottoman : voilà le but nécessaire de la politique française sur le Bosphore. Il fut sans doute un temps où l'opinion était d'un autre avis, où, frappée de cette décadence, de cette torpeur, de cette immobilité en apparence systématique et irrémédiable de la race musulmane, elle se fût prêtée volontiers à des idées de partage qui eussent établi sur les ruines de ce vieil empire plusieurs petits peuples protégés par l'Europe, c'est-à-dire livrés aux influences rivales de la diplomatie européenne et embarrassés dans leurs allures par les convenances et le génie particulier des nations protectrices. C'était le plus sûr moyen d'étouffer la vie en détruisant toute originalité parmi ces peuples jeunes que l'on prétendait constituer, et c'eût été dans l'avenir, entre les cabinets de l'Europe, une intarissable source de difficultés, une cause permanente de conflits dangereux pour

la paix. Il fut aussi un temps où, en vue de l'impossibilité de ce partage, on prenait assez facilement son parti des ambitions d'une puissance qui prétendait absorber à elle seule l'immense héritage d'Othman. A force de répéter que la Turquie était morte et que la Russie convoitait cette succession, l'on avait fini par envisager l'éventualité d'une conquête russe comme la solution inévitable de la crise prolongée de l'Orient. Par ignorance, par faiblesse d'esprit ou par de faux raisonnemens politiques, on s'abandonnait avec complaisance à cette idée; mais, depuis que les faits ont révélé tant de germes de vitalité dans les populations chrétiennes et tant d'élémens d'une civilisation originale et vigoureuse, depuis qu'il est devenu clair que la race ottomane, en sortant de son orgueilleux isolement pour s'unir à ces peuples, peut elle-même se rajeunir, on s'accorde à reconnaître que défendre l'intégrité de l'empire ottoman, c'est défendre à la fois le droit des Turcs, l'avenir des chrétiens et une civilisation qui commence.

Du moment qu'il s'agit ainsi d'intérêt moral, le devoir de la France est tracé. A une époque où l'intérêt moral était identifié avec l'intérêt religieux, la diplomatie française était, dans la véritable et glorieuse acception du terme, protectrice des chrétiens de l'empire ottoman, et, à la faveur de ce protectorat, ses intérêts commerciaux et politiques se développaient à l'aise sur cette vaste étendue de terre et de mer. La concurrence commerciale de l'Angleterre et la rivalité religieuse de la Russie ont porté, depuis un siècle, de rudes atteintes à cette influence. Pourtant le plus grand dommage qu'elle ait éprouvé est venu, sans aucun doute, des négligences, des méprises, des fautes de la politique française. Au lieu de rester, suivant les traditions primitives de notre protectorat, les médiateurs des différends des Osmanlis avec les populations chrétiennes, nous avons, avec un funeste empressement, saisi toutes les occasions les plus futiles de prendre parti contre la Turquie. Nous avons adopté de gaieté de cœur toutes les mauvaises causes, embrassé tous ces fantômes sans consistance, toutes ces ambitions sans force qui surgissaient en face de la puissance ottomane, tantôt dans le Liban, tantôt en Égypte, tantôt ailleurs. Peut-être l'heure est-elle venue pour la France de sortir de ces tergiversations, de ces calculs erronés, et de reprendre franchement à Constantinople son rôle primitif de médiatrice entre les chrétiens et les musulmans. Ce rôle, aujourd'hui, consiste à seconder le mouvement par lequel ils sont poussés à s'allier dans le principe fécond de l'égalité des races. Le mouvement des races se règle sur des droits; le devoir de la France, c'est de les élucider, d'aider Turcs et chrétiens à les comprendre, à les poser en face de l'Europe; c'est, enfin, d'appuyer elle-même ces droits de l'autorité de son nom, s'ils n'agissent pas suffisamment par leur propre vertu. La forme et les conditions de cet appui regardent la prudence des

hommes d'état; mais voilà du moins ce qu'indiquent les vieilles traditions de la France en Orient et les instincts de la démocratie moderne.

En somme, lorsque l'on rapproche ces agitations nationales des peuples de la Turquie des événemens plus dramatiques de l'Autriche, tout en gémissant sur le sort des victimes généreuses et regrettables qu'ils écrasent dans leur explosion, on ne peut s'empêcher d'y remarquer un ensemble de circonstances de bon augure pour la civilisation et la liberté. Il était à craindre, au lendemain de février, que l'ennemi de la démocratie, le czar, ne trouvât des alliés pour une nouvelle sainte-alliance de l'absolutisme. L'esprit moderne s'est aussitôt emparé de la vieille Autriche et de la vieille Turquie, lancées ainsi dans des voies opposées à celles de la Russie. Il était toutefois à craindre en même temps que la secousse imprimée aux deux empires par cet esprit moderne impétueux et fier ne fût de nature à les briser, à les dissoudre et à les livrer, dans l'impuissance de la confusion et du désordre, à la convoitise du czar. Ce double péril semble aujourd'hui éloigné par la sagesse des populations slaves et roumaines. Pouvant régénérer l'Autriche et la Turquie à leur profit, elles ne veulent pas les détruire, et c'est à les seconder dans la poursuite de cet idéal qu'elles convient avec espérance la politique française.

HIPPOLYTE DESPREZ.

NELLY.

DERNIÈRE PARTIE.

V.

Le lendemain, Fernand et Manille, tous deux à cheval et l'un derrière l'autre, suivaient le chemin qui va de Toulon à Fontgravière.

— Parbleu! Manille, viens par ici, s'écria Fernand, et dis-moi un peu ce que tu penses de l'étrange idée qu'on a de me marier.

— C'est une idée, monsieur, qui s'est trompée de date.

— Crois-tu donc qu'elle eût été mieux accueillie venant plus tôt ou plus tard?

— Que sais-je? comme dit un philosophe de votre pays.

— Ce philosophe est un impertinent. T'imagines-tu par hasard, mon drôle, qu'il y ait un grand régal à s'ennuyer à deux avec le divertissement d'une nichée de marmots, venus on ne sait ni comment ni pourquoi?

— Tout cela dépend de la couleur des cheveux et de la forme du nez. Mettez que l'une des deux personnes dont vous parlez ressemble à la dame que nous avons quittée tout à l'heure, et l'autre y trouvera incontinent son paradis.

— Voilà que tu déplaces la question. Tu me parles de Toulon quand je te parle de Fontgravière, répliqua Fernand un peu confus.

— Eh bien! monsieur, parlons donc de Fontgravière.

— Alors tu conviendras que Mlle de Saint-Cyr est un parti qui n'est pas mon fait le moins du monde. D'abord elle est trop riche.

— C'est là un défaut dont beaucoup de gens s'accommoderaient.

— Ah! fi! on n'aurait qu'à dire que je l'épouse pour son argent. Et puis ma cousine est trop jeune.

— Il est certain qu'elle a dix-huit ans, et que vous en avez bien vingt-quatre.

— N'as-tu point remarqué qu'elle a les goûts futiles? Je l'ai surprise un jour qui parlait à son chardonneret.

— Il n'y a rien à répliquer à cela.

— Voilà quelques mois que je fais, sans en avoir l'air, toutes sortes de réflexions. Or, j'affirme sur mon honneur qu'il est malséant d'épouser une jeune fille, lorsqu'on n'est pas assuré de la rendre heureuse. N'est-ce point ton avis?

— Voilà une réflexion que vous n'eussiez pas faite il y a six mois. C'est un progrès.

— Le caractère de Mlle de Saint-Cyr et le mien ne sympathisent pas dans le fond. Elle raffole du clavecin, et c'est un instrument qui m'agace les nerfs.

— Il est certain que la guitare vaut mieux.

— N'oublie pas encore que je suis marin; que veux-tu que devienne une femme dont le mari est toujours à la veille de partir pour les Grandes-Indes?

— Ne vous inquiétez pas, monsieur, tout s'arrange.

— C'est un arrangement qui ne me plaît pas du tout.

— Oh! mon Dieu! on s'y fait.

— Sais-tu bien, Manille, que tu es ce matin d'une immoralité épouvantable, et que je ne sais ce qui me tient de te rouer de coups?

— Moi, monsieur?

— Tais-toi! Apprends, maraud, que je ne suis pas de ceux qui s'accommodent de pareils traitemens.

— Parbleu! monsieur; qui vous parle de s'en accommoder?

— Toi.

— Point! on les ignore, et c'est bien assez.

— Tu as des principes abominables, et tu vas m'obliger à te passer mon épée au travers du corps pour t'en faire changer.

— Vous faites beaucoup d'honneur à mes principes; s'ils ne vous plaisent pas, je n'y tiens guère, et nous mettrons que je n'ai rien dit.

— Vois-tu, Manille, si tu étais de bonne foi, tu reconnaîtrais que, tout bien considéré, ce serait folie à moi d'épouser ma cousine.

— Vous auriez plus tôt fait, monsieur, de me dire que vous aimiez Mlle Nelly.

— Trouves-tu cela mauvais, par hasard? s'écria Fernand d'un air terrible.

— Si vous vous fâchez, vous allez me faire croire que c'est une passion.

— Et quand cela serait?

— Ce n'est pas moi qui vous en blâmerais!

Le front du gentilhomme se rasséréna, et il se mit à fouetter l'air du bout de sa cravache.

— Voyons, Manille, tu es un garçon d'esprit; je te permets de me dire ton sentiment là-dessus.

— Tel que vous me voyez, répondit le valet, je suis fils d'un abbé napolitain qui, de l'humeur dont je l'ai connu, a dû me donner par-ci par-là beaucoup de petits frères. Cet abbé, fort bon homme au fond, prit soin de moi tant qu'il put, et c'est de lui que je tiens le peu que je sais. Quand il mourut, en passe d'être mitré, le pauvre diable me fit passer dix écus d'or avec lesquels il me prit fantaisie de parcourir le monde. A partir de ce jour-là, il y a quelque trente ans et plus, j'ai mené une existence vagabonde qui m'a conduit à être le valet de votre seigneurie.

— Quel rapport y a-t-il entre ce discours et Nelly?

— Vous l'allez voir tout à l'heure. Vous m'accorderez bien que, vivant comme j'ai vécu, j'ai dû, tout au moins, glaner un peu d'expérience.

— Sans doute.

— Eh bien! monsieur, je puis vous assurer que la plus grande folie de ce monde est la sagesse.

Fernand sauta sur sa selle et regarda Manille entre les yeux.

— Je me suis aperçu, reprit Manille, que tous les hommes, ou presque tous, passent leur temps à se laisser guider par une sorte de bon sens myope et manchot que les générations se transmettent les unes aux autres comme un fétiche. Ce bon sens vulgaire marche au hasard si bien que ceux qui le suivent se cognent à toutes les pierres du chemin. A ce métier-là, on réussit quelquefois à se rendre malheureux; mais en revanche on ne manque jamais de s'ennuyer. Sous prétexte de songer à un avenir qui n'a pas toujours le temps d'arriver, on dépouille la jeunesse de toutes les fleurs charmantes qui la parent. Et puis, des sages se rencontrent pour dire aux gens qui cherchent à s'égayer : Vous perdez votre temps! Perdre son temps quand on s'amuse, quel blasphème!

— Tu as raison! s'écria Fernand.

— Morbleu! je le sais bien, reprit Manille, qui s'échauffait en parlant. Quand le plaisir vous sourit, embrassez-le tout d'abord, vous réfléchirez après. Vrai Dieu! j'enrage quand je vois des créatures humaines se donner tant de mal pour emprisonner leur vie entre les quatre planches de la règle comme dans un cercueil. Ceux-là se gar-

rottent dans le mariage quand ils ont une maîtresse dont une autre maîtresse les console; ceux-ci se croient sérieux parce qu'ils gagnent dix millions pour dépenser cent mille écus; ils sont fous. La raison vulgaire, la raison de tout le monde, vous conseille d'arranger votre vie comme un catéchisme, par demandes et par réponses, et de sacrifier perpétuellement aujourd'hui à demain, c'est-à-dire d'escompter le certain pour l'incertain. Ceci s'appelle de la sagesse, et vous trouverez mille philosophes pour vous la conseiller. La philosophie! l'extravagante chose! Je ne donnerais pas le dernier baiser de ma dernière maîtresse pour toute la philosophie du monde!

— Bravo! Manille, s'écria joyeusement son maître.

— La philosophie de qui? la philosophie de quoi? reprit Manille. Moi aussi j'ai ma philosophie; elle consiste à prendre le temps comme il vient et ma maîtresse comme elle est. Eh! que diable! obéissez à votre nature, et ne faites pas de la coutume un lit de Procuste. Si votre cœur a soif d'amour, aimez, dussiez-vous en mourir. On me dira que Cléopâtre est morte de la piqûre d'un aspic, et Lucrèce, de quoi donc est-elle morte? Allez, allez, mon maître, suivez votre voie, et soyez assuré, quoi qu'en disent les écoles, que sur ces matières-là Sardanapale, qui était un fou, en savait plus long qu'Aristote, qui était un sage.

— Voilà qui me décide, répondit Fernand; et puisque c'est ton avis, je n'épouserai pas Mlle de Saint-Cyr.

L'entretien continua quelque temps encore sur ce ton, puis, vers midi, on aperçut les pignons pointus de Fontgravière.

— Je vois dans l'avenue nombreuse compagnie, dit Manille; on vous attendait. Mlle de Saint-Cyr est à côté du commandeur.

— Pauvre chère Laure! Penses-tu qu'elle se tue si je lui apprends que je ne l'aime plus?

— Mlle de Saint-Cyr est trop bien élevée pour aimer les tragédies, monsieur.

A cent pas de la compagnie, Fernand mit pied à terre et s'avança le chapeau à la main.

— Venez ici, mon neveu, lui cria le commandeur d'une voix joyeuse; la corbeille est prête, et l'on vous permet d'embrasser votre femme.

Fernand s'approcha de Mlle de Saint-Cyr, qui était devenue rouge comme une cerise, et l'embrassa chastement sur les deux joues.

VI.

Après le souper, Fernand saisit un moment où sa cousine était seule, dans l'embrasure d'une fenêtre, pour se glisser auprès d'elle.

— Vous avez compris le signe que je vous ai fait, lui dit-elle à voix basse; il faut absolument que je vous parle.

— Je suis à vos ordres, mademoiselle.

— Eh bien! reprit-elle vivement, soyez demain à neuf heures derrière la charmille du côté de la statue d'Apollon, j'y serai.

Mlle de Saint-Cyr s'échappa plus leste qu'un oiseau, et laissa Fernand tout étourdi.

— Voilà nos amoureux qui en sont déjà aux confidences, s'écria le vieux commandeur; soyez sages, et nous avancerons le mariage de quarante-huit heures.

Fernand tressaillit, et Laure alla s'asseoir à son clavecin toute confuse et les yeux baissés.

— Comprends-tu rien à cela? demanda le gentilhomme à son valet, quand chacun se fut retiré dans son appartement; au moment où je m'approche de ma cousine pour la prier de m'accorder un entretien particulier, c'est elle qui m'offre une entrevue. Que peut-elle me vouloir, Manille?

— Que veut une fauvette quand elle gazouille, monsieur?

— As-tu remarqué de quel air elle me regardait durant le repas? Aussitôt que je me tournais de son côté, elle baissait le nez comme une petite nonne.

— Il est certain que vous faisiez tous une singulière figure durant ce souper. Vous aviez la mine sinistre d'un cadet de famille en train de perdre sa dernière pistole. Mlle de Saint-Cyr avait tout-à-fait la tournure d'une novice qui pense aux douceurs du cloître, et il n'y a pas jusqu'à M. le chevalier de Marsane qui n'eût l'aspect aimable d'un martin-pêcheur méditant sur un saule.

— Ah! mon pauvre Manille, j'ai grand'peur que ma cousine ne m'aime trop, reprit Fernand, qui n'écoutait plus Manille.

— Dormez tranquille, monsieur, vous aurez tout le temps de vous affliger demain, s'il se trouve que vous ayez deviné juste.

Le lendemain, au petit jour, Fernand descendit au jardin, où Mlle de Saint-Cyr l'attendait déjà.

— Malepeste! se dit Fernand, quel empressement!

Mlle de Saint-Cyr était accoudée contre le socle de la statue d'Apollon, une de ses mains soutenant sa tête et l'autre affaissée le long du corps. Elle était immobile et pâle comme le dieu; mais, au bruit que fit M. de Fontgravière en la saluant, elle tressaillit et rougit très fort; puis, se remettant presque aussi vite, elle lui tendit la main.

— Merci d'être venu, dit-elle, j'étais impatiente de vous voir.

— Bien, se dit Fernand, je suis sûr qu'elle va me parler de nos sermens. Et tout haut, il ajouta :

— Pouviez-vous craindre que je manquasse à ce rendez-vous? N'est-ce pas, pour tous ceux qui vous aiment, un bonheur que de vous voir?

— Trêve de galanterie, reprit Laure en soupirant; je vous ai prié de venir parce que j'ai à vous parler de choses sérieuses.

— Nous y voici, pensa Fernand. Puis, comme sa cousine se taisait, il lui prit affectueusement le bras.

— Moi-même, au moment où vous m'avez offert cet entretien, j'allais vous prier de vouloir bien m'entendre.

— Si vous avez quelque chose à me dire, parlez le premier, j'aurai plus de courage après vous.

Fernand toussa, secoua son jabot, arrangea les plis de sa cravate et se tourna résolûment vers sa cousine.

— Vous allez assurément, dit-il, perdre beaucoup de l'estime que vous aviez pour moi et me regarder comme un des plus grands coupables qui soient au monde.

— Ah! mon Dieu! interrompit Laure en s'efforçant de sourire, savez-vous bien que vous m'effrayez!

— Ah! ma chère cousine! que direz-vous à la fin si le début vous épouvante? Je ne chercherai pas du moins à pallier mes torts; c'est peut-être le seul moyen de me les faire pardonner.

— Hélas! qui n'a pas quelque reproche à s'adresser? qui en est exempt? reprit Laure doucement.

— On voit bien que vous ne pouvez même pas soupçonner l'étendue de mes fautes. Supposez toutes les perfidies ensemble, toutes les noirceurs, et vous n'en connaîtrez que la moitié.

Mlle de Saint-Cyr leva timidement les yeux sur son cousin, et soupira.

— Oh! reprit-il, vous ne manquerez pas de m'appeler des noms les plus odieux, et certainement vous ne voudrez plus me voir. Dites que je suis un traître, un parjure; accablez-moi de votre courroux, j'y consens, et je l'ai mérité.

Pour le coup, Mlle de Saint-Cyr retira le bras qu'elle avait abandonné à son cousin, et le regarda bien en face.

— Expliquez-vous, dit-elle; vous ne sauriez vous imaginer tout ce que vos lenteurs me font souffrir.

— Vous souvient-il, ma cousine, des sermens que nous nous sommes faits il y a quelques mois?

— Oui, répondit-elle bien bas.

— Eh bien! ces sermens qui devaient être éternels, cet amour que je vous avais juré, toutes ces promesses que je vous faisais avec tant d'ardeur, j'ai tout oublié... Laure, je ne vous aime plus!

— Vous ne m'aimez plus? Mon Dieu! que je vous aime!

Mlle de Saint-Cyr sauta au cou de Fernand et l'embrassa avec une tendresse inexprimable; puis, toute confuse, elle s'écarta de lui et baissa la tête. Il n'y avait pas à se tromper à l'expression du visage de Laure, et Fernand ne s'y méprit pas non plus. Abasourdi d'un aveu auquel il

ne s'attendait guère, il garda un instant le silence; puis, s'inclinant devant sa cousine, il lui baisa la main galamment.

— Ainsi, reprit-il, ce mariage auquel on veut vous contraindre vous ferait mourir de désespoir?

— Je ne vous cacherai pas que j'ai compté sur votre générosité pour le rompre.

— C'est une preuve d'amitié dont je vous remercie, et je m'y emploierai du mieux que je pourrai.

Laure glissa gaiement son bras autour de celui de son cousin, et continua avec volubilité :

— Ce n'est pas tout encore...

— Ah! il y a autre chose?

— Sans doute. Il faut toujours prendre les aveux au pluriel...

— C'est-à-dire que, lorsqu'on dit à quelqu'un qu'on ne l'aime plus, c'est comme si on lui disait en même temps qu'on en aime un autre.

Laure fit avec la tête un petit signe affirmatif.

— Cet *autre* dont nous parlons est très malheureux, ajouta-t-elle.

— Et vous désirez que je le console?

— Non pas; cela, je m'en charge.

— Que voulez-vous donc que je fasse?

— Mon Dieu! que vous mettez peu de bonne volonté à m'aider! Pensez-vous que j'ai fantaisie de mourir fille, parce que vous consentez à prendre sur vous la rupture de notre mariage?

— Il ne s'agit donc que de changer un nom au contrat?

— Voilà tout.

— C'est la moindre des choses.

— Vous êtes adorable, et je crois que je ne vous ai jamais tant aimé.

— Cette fois, est-ce pour long-temps?

— Oh! il vous sied bien de railler! Mais je ne veux pas vous quereller : l'un de vous sera mon frère et l'autre mon époux.

— Et, afin que vous soyez parfaitement heureuse, je serai l'un, et *lui* sera l'autre.

Laure serra doucement la main de Fernand, et, l'ayant embrassé une seconde fois, disparut en courant.

— Ah! mon Dieu! s'écria tout à coup le jeune homme, voilà qu'elle s'échappe sans me dire le nom de mon rival. Eh! Laure! Laure!!!

Mais Laure était déjà trop loin pour entendre.

— Ma foi, reprit Fernand, elle trouvera bien moyen de me le faire savoir; la chose la regarde à présent tout autant que moi. Qui l'aurait pensé! une petite fille, une enfant qui, hier encore, s'amusait à la poupée! Fiez-vous donc aux femmes après cela! Et moi qui craignais de lui faire trop de peine... Oh! les femmes, les femmes! — Si Manille avait été par là, il aurait pu lui répondre : — Oh! les hommes! les hommes!

A peine Fernand était-il rentré dans son appartement, que Manille annonça le chevalier de Marsane.

— Monsieur, lui dit le chevalier après avoir salué Fernand de l'air d'un ambassadeur qui va décider de la paix du monde, j'ai à vous entretenir de choses de la dernière importance et qui veulent être tenues secrètes. Ordonnez donc, je vous prie, à votre valet de nous laisser un instant seuls.

— Que cela ne vous arrête pas, monsieur; Manille a toute ma confiance, et vous pouvez parler sans crainte.

— Alors, monsieur, je vous apprendrai sans détour que j'aime Mlle de Saint-Cyr, votre cousine.

— Je me doutais de cela.

— Et j'ajouterai que, si vous persistez dans votre projet de l'épouser, vous me mettrez dans la cruelle nécessité de vous provoquer en duel.

— C'est à quoi je m'attendais.

— Je ne dois pas vous dissimuler non plus que Mlle de Saint-Cyr veut bien accueillir l'expression de mon amour, et qu'elle ne marchera à l'autel, en votre compagnie, que contre sa volonté.

— C'est précisément ce qu'on m'a dit tout à l'heure.

Ce sang-froid étourdit M. de Marsane. Il regarda M. de Fontgravière, ne sachant plus s'il se moquait de lui, et, voyant que son rival souriait, il se leva furieux.

— Monsieur! s'écria-t-il, ceci n'est point une raillerie, et, si votre réponse est telle qu'il convient à un homme qui porte l'épée, c'est une affaire qui sera promptement vidée derrière le mur du parc.

— Avant de vous suivre, monsieur, permettez-moi de vous adresser une prière.

— Faites donc, mais faites vite.

— Veuillez, s'il vous plaît, m'accompagner aux écuries du château.

— Trêve de plaisanteries, monsieur; après ce que je vous ai dit, me croyez-vous d'humeur à les supporter?

— Venez toujours, et, si ce que j'ai à vous proposer ne vous convient pas, nous serons après libres de nous couper la gorge.

Le calme de M. de Fontgravière agit sur M. de Marsane, qui, sans répondre, le suivit.

— Pensez-vous que cette voiture de poste, reprit Fernand lorsqu'ils eurent passé la porte de l'écurie, soit en état de supporter un petit voyage d'agrément?

— Je dois vous prévenir que ce badinage ne me plaît pas, répliqua M. de Marsane; finissons, je vous prie.

— Ceci n'est point un badinage, et c'est très sérieusement que je vous engage à me répondre.

M. de Marsane fit un effort sur lui-même pour étouffer la colère qui le prenait à la gorge.

— Eh bien! dit-il, la voiture me paraît fort bonne.

— Ainsi, vous ne répugneriez pas à vous en servir pour faire une petite promenade de huit ou dix lieues?

— J'en serais même ravi, si j'avais l'espérance de vous rencontrer au bout de cette promenade.

— Cela pourrait bien être; mais il n'est point nécessaire que vous fassiez cette course sans compagnie aucune, et je prétends vous en donner une.

— La patience commence à m'échapper, monsieur...

— Elle vous reviendra, mon cher chevalier, quand vous saurez que ma cousine, Mlle Laure de Saint-Cyr, montera dans cette voiture, si vous le permettez. De l'amour au mariage, la route la plus courte est quelquefois un chemin de traverse.

L'étourdissement et la joie étouffaient M. de Marsane, qui prit la main de Fernand dans les siennes, et se mit à lui faire un discours où les excuses et les remerciemens se mêlaient à tort et à travers.

— J'imagine à présent que vous ne tenez plus beaucoup à me tuer d'un grand coup d'épée, reprit Fernand; laissez-moi faire, et je vous réponds du succès.

— Ordonnez, j'obéis, s'écria M. de Marsane.

— J'en étais sûr! Tenez-vous prêt à fuir, je vais trouver mon grand-oncle, et, s'il fait le récalcitrant, vite en voiture et au galop!

— Comptez sur moi, les chevaux auront le mors aux dents.

— S'il résiste encore après la fuite, ma cousine se jette dans un couvent, vous partez pour l'armée avec la ferme intention de vous faire massacrer à la première occasion, et chacun de vous écrit une lettre bien lamentable que je remets au commandeur.

— Vous me répondez que Mlle de Saint-Cyr ne restera pas trop longtemps sous les grilles?

— J'en réponds.

— Et vous me permettrez bien de m'arrêter à la prochaine auberge? L'armée est un peu loin.

— Sans doute.

— Courez bien vite chez votre oncle; je me charge de la voiture.

— Et de ma cousine aussi, n'est-ce pas?

M. de Marsane sourit et disparut dans le jardin, et Fernand, s'armant d'un air grave, monta chez le commandeur. Le commandeur rangeait dans leurs boîtes de chagrin de vieux diamans qu'il avait pris sur les Turcs.

— Tu vois, beau neveu, qu'on pense à toi, lui cria le vieil oncle; je veux que ta fiancée soit plus belle que la plus belle des sultanes.

— C'est un soin dont je vous remercie; mais laissez là, s'il vous plaît, vos pierreries, et causons un peu.

Après que le commandeur se fut bien mis à l'aise dans sa bergère, M. de Fontgravière reprit en ces termes :

— Le mariage que vous avez projeté m'aurait certainement assuré d'un bonheur sans limite, malheureusement j'ai grand' peur que ce bonheur n'arrive jamais.

— Et pourquoi cela, mon neveu?

— Parce que ce mariage ne se fera pas.

Le commandeur sauta dans sa bergère.

— Et qui l'empêchera, s'il vous plaît? s'écria-t-il du ton qu'il avait quand il commandait un abordage.

— Moi d'abord, mon oncle.

L'ébahissement ne permit pas au commandeur de répondre tout de suite; Fernand en profita pour lui développer certaines raisons qu'il avait arrangées, chemin faisant, et qui, à vrai dire, n'étaient rien moins que bonnes.

— Tout cela est parfait, reprit l'oncle, mais vous vous marierez d'abord, et nous verrons après.

— Ce sera un peu tard.

— Tant pis!

Il n'y avait rien à répliquer à cela. — Va donc pour le voyage! se dit Fernand, et, saluant son oncle, il courut prévenir M. de Marsane, qui partit incontinent.

Manille galopait à la portière.

— Voilà votre escorte et votre guide, cria Fernand au chevalier. Il vous mènera en un lieu sûr, où vous pourrez écrire toutes sortes de lettres à volonté.

Ce lieu sûr était une hôtellerie du voisinage tenue par un ancien garde-chasse du château qui était tout dévoué à Fernand. A peine la voiture eut-elle tourné les murs du parc, que Fernand remonta chez son oncle.

— En voilà bien d'une autre! s'écria Fernand; c'est à présent ma cousine qui ne veut pas.

— Elle aussi?

— Et pour se mettre à l'abri du mariage, elle a pris la fuite.

— Seule?

— Eh! mon oncle, où il y a une colombe, il y a toujours un ramier. M. de Marsane l'accompagne.

— Et tu ne cours pas après le traître pour l'éventrer?

— Permettez-moi de vous faire observer que ce traître est mon ami.

— Alors, c'est moi qui m'en charge.

— Quand vous aurez tué le chevalier, ma cousine en aura-t-elle été moins enlevée?

— J'en ferai une nonne.

Fernand se récria, l'oncle insista; la grand'mère de Laure accourut au bruit, et se laissa choir dans un fauteuil au récit qu'on lui fit de l'enlèvement de sa petite-fille. Les suivantes arrivèrent avec des sels et des eaux de senteur; les valets se répandirent partout, ne sachant auquel entendre; le commandeur criait comme un beau diable, et ce fut dans tout le château un remue-ménage effroyable. Chacun parlait de courir sur les traces des fugitifs, et personne ne remuait, lorsque Manille arriva tout poudreux.

— Monsieur le commandeur, dit-il avec précipitation, j'ai rencontré Mlle de Saint-Cyr et M. le chevalier de Marsane qui descendaient de voiture à l'auberge de *l'Amandier fleuri*, où mon maître m'avait envoyé en commission, et j'ai l'honneur de vous apporter deux lettres qu'ils ont écrites sur-le-champ.

— Brigand! que ne les as-tu arrêtés! s'écria le commandeur.

— Si j'y avais pensé, je ne l'eusse point osé; comment l'aurais-je fait, n'y ayant pas pensé?

A l'arrivée de Manille, le tumulte s'était apaisé; la vieille grand'mère prit l'une des lettres, le commandeur ouvrit l'autre, et ce furent de grandes exclamations des deux côtés.

— Ah! ma pauvre fille qui veut prendre le voile!

— Voilà un maître fou qui parle de se faire tuer!

— Qu'elle revienne bien vite, et je lui pardonne!

— Si je le rattrape, je prétends l'étrangler!

— Moi, je crois, dit Fernand, qu'il faudrait tout bonnement les marier.

— Après le tour qu'ils m'ont joué? Jamais! s'écria le commandeur.

Au fond de toute sa colère, le commandeur éprouvait une peur horrible, et, malgré soi, il ne pouvait s'empêcher de regarder par la fenêtre pour voir si la fugitive ne revenait pas. Quant à la grand'mère, elle pleurait de toute son ame. Fernand saisit l'occasion, et offrit de partir pour chercher les coupables.

— Je vous promets, dit-il, de ramener ma cousine, dussé-je prendre vingt couvens d'assaut.

— Mets-y le feu, si l'on tarde à t'ouvrir! lui cria le commandeur par la fenêtre.

Fernand n'eut pas à courir bien loin pour rencontrer Laure et le chevalier. L'un était en vedette sur la route, l'autre chez un bon curé de campagne.

— Parbleu! leur dit-il, entre le mariage et vous, il n'y a plus qu'une messe. Embrassons-nous.

Quand on revit les fugitifs au château, l'oncle voulut gronder un peu; mais Fernand poussa Laure dans ses bras, et il n'en eut pas la force. Le chevalier s'agenouilla d'un air cafard aux pieds de la grand'mère, comme il l'avait vu faire dans mille comédies, et on lui tendit la main de Laure pour l'aider à se relever.

Huit jours après, le mariage de Mlle de Saint-Cyr et de M. de Marsane se célébrait dans la chapelle du château. Au sortir de la messe, Laure suspendit au cou de Fernand un médaillon d'or renfermant son portrait.

— Je veux, lui dit-elle, que vous le portiez toujours en souvenir de moi.

Fernand le lui promit, et ne pensa plus qu'à regagner Toulon. Le jeune amant, qui n'avait pas écrit à Nelly afin de la surprendre par son retour, se faisait une fête en pensant à la joie qu'elle aurait de le revoir si promptement et tout à elle. Vers le soir, au coucher du soleil, il se dirigea, à cheval, vers un petit bois de pins où il avait coutume de se promener en attendant l'heure du dîner. Manille préparait tout pour le départ, qui devait avoir lieu le lendemain. Comme Fernand touchait à la lisière du bois, un coup de feu partit d'un taillis voisin. Le cheval épouvanté se cabra violemment. Fernand lâcha les rênes, tomba sur la croupe et roula par terre. Un homme montra sa tête hors des buissons, et, voyant le corps de M. de Fontgravière immobile au milieu du chemin, il s'enfonça dans le bois.

Le cheval retourna au château ventre à terre. Manille, qui le vit le premier, donna l'alarme, et l'on courut vers le bois, où l'on ne tarda pas à découvrir Fernand couché par terre. La balle de l'assassin l'avait frappé en pleine poitrine; mais, par un hasard merveilleux, elle avait rencontré le médaillon, dont la résistance avait amorti la violence du coup, si bien que la blessure n'était ni profonde ni dangereuse. Les laquais battirent la campagne de tous côtés; on n'avait vu personne, et il fallut renoncer à l'espoir de trouver le meurtrier. Quant à Fernand, sa chute avait été si brusque, qu'il n'avait pas eu le temps de rien reconnaître.

Au bout de quelques jours, Fernand fut en état de partir; il ne perdit pas une heure, et poussa ventre à terre du côté de Toulon.

— Pardieu! monsieur, lui disait Manille, au train dont vous courez, vous épargnerez à votre ennemi la peine de vous tuer; il suffit d'une pierre pour nous rompre le cou.

— As-tu jamais entendu parler d'un amant qui se soit cassé les reins en grimpant au balcon de sa maîtresse?

— Il est de fait que ces choses, quand elles arrivent, n'arrivent qu'au retour.

Et là-dessus Fernand piquait des deux. Il ne s'arrêta qu'à la porte de la petite maison blanche. Les persiennes en étaient fermées; il n'y avait

personne sur la terrasse et personne sur le balcon. Fernand cogna contre la porte, on ne répondit pas; il heurta de nouveau, rien ne parut. Inquiet cette fois, il courut du côté de la terrasse, sauta par-dessus la balustrade en s'aidant d'un espalier, s'introduisit dans la maison par une fenêtre du rez-de-chaussée, et appela Nelly de toutes ses forces. En quelques bonds, il eut parcouru le logis du haut en bas; les chambres étaient vides. Quand il fut dans l'appartement de sa maîtresse, Fernand poussa les volets d'une fenêtre et regarda autour de lui. Les fleurs étaient mortes dans leurs vases, la volière ouverte n'avait plus ni feuillage, ni chant, ni parfums. Tout était froid, silencieux, désert.

Un frisson passa entre les épaules de Fernand. Il appela Nelly d'une voix brisée. Le son éclata dans le vide, vibra une minute et mourut. Il s'assit alors sur le petit sofa de soie où elle avait coutume de se tenir et attendit, respirant à peine. — Certainement elle est sortie, pensait-il, elle va rentrer. Puis il se leva tout à coup et redescendit dans la rue. — Ne l'as-tu pas vue? demanda-t-il à Manille. Manille secoua la tête, et Fernand s'élança vers une bonne vieille femme qui ravaudait des bas sur le seuil d'une maison voisine. Aux questions qu'il lui adressa coup sur coup, la pauvre vieille ne sut que répondre. Elle habitait le quartier depuis peu de jours, n'avait rien vu et ne savait rien.

Pendant trois ou quatre jours, Fernand courut la ville, battant toutes les auberges sans découvrir aucune trace de Nelly. Manille le suivait comme un chien. Quand le soir venait, Fernand se jetait sur son lit brisé de fatigue; la fièvre le dévorait, et il y avait des heures où il pleurait comme un enfant.

— Crois-tu qu'elle soit morte? demandait-il quelquefois à Manille.

— Bah! disait le valet, il se serait bien trouvé quelque ame charitable pour enlever ses meubles.

— Alors, c'est qu'elle est partie. Le crois-tu?

A cela Manille ne répondait pas; il en était convaincu, et il n'osait pas le dire à son maître.

— Tiens, Manille, reprenait Fernand, elle eût mieux fait de me donner un coup de couteau.

— Diable! monsieur, un coup de couteau peut tuer.

— Eh bien! je n'aurais pas souffert ce que je souffre.

— Ma foi, monsieur, laissez-moi vous dire que voilà bien des transports pour une femme, s'écriait Manille. Pensez-vous qu'elle soit la seule au monde? Un jour finit, un autre vient, et la vie passe! Voulez-vous rompre avec l'amour parce qu'une femme s'est rencontrée qui vous a trahi?

La première fois que Manille prononça ce mot, Fernand tressaillit de la tête aux pieds.

— Si elle m'avait trahi, vois-tu, j'en mourrais! s'écria-t-il.

— Ah! monsieur, si vous prenez les choses au tragique comme cela, autant vaut se faire fossoyeur tout d'un coup. Un amour est-il une tombe, pour s'y ensevelir tout vivant?

Au fond, Manille ne croyait pas la plaie aussi incurable que le disait Fernand. Il avait vu s'éteindre à leur aurore tant de belles flammes qui devaient être impérissables, qu'il n'ajoutait plus une foi bien robuste à ces sortes d'oraisons que les amans prononcent sur eux-mêmes. Le temps lui semblait une panacée universelle, et, dans la sincérité de son ame, il ne voyait pas pourquoi les amans ne se consoleraient pas quand les mères elles-mêmes se consolent.

Un jour que Fernand passait sur la place d'armes, il rencontra son ami Gaston de Chantelure, qu'il n'avait pas vu depuis deux ou trois mois déjà. Gaston était en belle humeur, et sa gaieté se montrait si expansive, qu'il mit une bonne demi-heure à s'apercevoir de la tristesse de Fernand.

— Eh! mon cher, dit-il enfin, vous avez la mine d'un abbé qu'on vient de rayer de la feuille des bénéfices. Êtes-vous malade?

— Point.

— Alors, je vois ce que c'est, votre maîtresse vous a trahi.

Fernand détourna la tête sans répondre.

— Très bien, reprit Gaston, c'est un état que je connais pour m'y être vu souvent; ce qu'une vous a fait, il faut le rendre à quatre.

— Ce sont de ces choses qu'on dit volontiers, mais qu'on ne fait pas facilement, répondit Fernand, qui ne voulait pas étaler aux yeux de ce railleur les blessures de son ame.

— Laissez donc, l'un ne coûte pas plus que l'autre.

— Vous n'avez pas changé, Gaston.

— Ni vous non plus, Fernand, et voilà ce qui m'afflige. Et tenez, une occasion se présente de commencer le traitement.

— Déjà!

— Tout de suite. Ce soir je vous présenterai à Cornaline.

— Qu'est-ce que c'est que cette Cornaline?

— Tombez-vous de la lune, mon cher, ou venez-vous du Monomotapa? Quoi! vous habitez Toulon, et ne savez pas ce que c'est que Cornaline, une fille adorable, errante comme une hirondelle, plus fantasque que le mois de mars, un caprice vivant qu'il faut adorer même alors qu'on ne l'aime plus! Ce trésor est à Toulon, et vous ne le connaissez pas? Mais c'est très humiliant, mon très cher.

— En vérité!

— Bénissez la Providence qui m'a envoyé sur votre chemin. Demain vous serez guéri.

Fernand eut beau se défendre, Gaston n'en voulut pas démordre, et il fallut, bon gré mal gré, souper avec Cornaline.

Gaston avait pour ces sortes d'expéditions une maisonnette hors des remparts qui était bâtie sur le modèle des petites maisons dont la régence avait peuplé le faubourg Saint-Antoine. La compagnie se composait de trois ou quatre jeunes fous de l'âge de M. de Chantelure, et d'autant de femmes qui avaient de seize à vingt ans. Cornaline n'était point encore arrivée. Après que M. de Chantelure eut présenté Fernand à ses convives, il l'entraîna dans un coin.

— Comment les trouvez-vous? lui demanda-t-il tout bas.

— Qui?

— Parbleu! ces demoiselles.

— Très jolies, et les plus charmantes du monde, répondit Fernand qui ne les avait pas regardées.

Gaston sourit d'un air modeste, et se caressa complaisamment le menton.

— Je les ai découvertes, reprit-il. Au moins reconnaîtrez-vous que les voyages servent à quelque chose. La blonde, Beppa, est Vénitienne; voyez la finesse de ses poignets et la grace de son profil; elle a du sang des Mocenigo et des Bragadani dans les veines, bien certainement. Cette belle fille, élancée et svelte, est de Chypre; ne dirait-on pas une nymphe détachée d'un bas-relief? Cette autre, qui fait sonner les grappes de sequins nouées à son bras, c'est Inésilla; elle est de Malaga, mais son aïeule est de Fez ou de Maroc. J'ai renconlré la dernière à Lisbonne; elle dansait et chantait sur une place publique, vêtue d'oripeaux et de clinquant. Je lui ai mis dix quadruples dans la main, elle m'a suivi.

Comme M. de Chantelure achevait son discours, un éclat de rire l'interrompit, et Cornaline parut au milieu des convives. Fernand pâlit comme un mort. Il venait de reconnaître Nelly.

Cornaline portait à peu près le costume qu'elle avait au commencement de cette histoire; la jupe était courte, les bras nus, la tête ornée de fleurs naturelles; ses pieds, chaussés de mules de satin, craquaient sur les tapis, et ses deux mains agiles agaçaient un tambour de basque dont les anneaux de cuivre tintaient joyeusement. A l'aspect de Fernand, Cornaline prit sur la table un verre de vin de Champagne et l'avala d'un trait.

— Que ceux qui m'aiment s'asseoient! s'écria-t-elle en jetant par-dessus sa tête son tambour de basque.

Tous les convives s'assirent, et, stupide d'étonnement, Fernand les imita. Il lui semblait que les naïades des tentures et les folles créatures assises à ses côtés vivaient de la même vie fantastique. La fièvre accélérait les battemens de ses artères; il ne voyait pas, il n'entendait pas, il ne sentait pas. Quand on buvait, il buvait; il riait quand on riait. Cornaline était plus emportée que le vent; mais, tandis qu'elle regardait tout le monde, elle ne voyait que Fernand.

— A propos! s'écria tout à coup Gaston, on m'a dit, Fernand, que votre cousine s'était mariée sans vous; eh bien! mon cher, et vos sermens d'éternelles amours, où sont-ils allés?

— Où va la feuille! dit Fernand, qui se sentait triste à mourir.

Un éclair de joie passa sur le visage de Cornaline, et deux larmes se suspendirent à ses cils.

— Eh! mais, je crois, Dieu me pardonne, que Cornaline pleure. Qu'as-tu, ma fille? lui dit Gaston.

— C'est la mousse du vin de Champagne qui m'a sauté aux yeux, répondit-elle. Et, s'inclinant sur son verre, elle but les deux larmes mêlées au vin écumant.

Le souper était arrivé à cet instant où tous les yeux pétillent, où les lèvres rouges semblent caresser tout ce qu'elles touchent, où les mains se rencontrent avant de s'être cherchées. Inésilla jouait des castagnettes avec des cuillers de nacre; Beppa interrogeait en riant une reine-marguerite et ne pouvait aller jusqu'au bout, interrompue qu'elle était par un baiser; la Cypriote faisait tourner ses doigts mouillés sur le bord des verres plaintifs; la Portugaise jonglait avec des oranges, dont elle se faisait une auréole d'or. Fernand mit sa tête entre ses mains, appuya ses coudes sur la nappe et ferma les yeux.

— Si c'est un cauchemar, se dit-il, peut-être enfin me réveillerai-je.

En ce moment, Gaston mit un tambour de basque aux mains de Cornaline.

— Chante-nous quelque chose, lui dit-il.

Cornaline fit courir ses doigts sur la peau sonore et agita les anneaux de cuivre. On se tut autour de la table, et Cornaline commença de chanter, en s'accompagnant du tambour de basque, une chanson d'amour qu'elle avait apprise d'une bohémienne.

— L'amour, c'est toi! s'écria M. de Chantelure au moment où le dernier soupir de la chanson expirait sur les lèvres de Cornaline, et, passant son bras autour de la taille de la chanteuse, il l'embrassa sur l'épaule.

— Misérable! s'écria Fernand. Et, livide de colère, il saisit à le briser le bras de Cornaline. Son action avait été si brusque et si rapide, qu'Inésilla et Beppa le virent debout avant de l'avoir vu se lever. Gaston, le verre à la main, le regarda une minute, ne comprenant rien à cette pantomime furibonde.

— A qui diable en avez-vous? et quelle rage vous transporte? lui dit-il enfin quand il put parler.

— Vous ne savez donc pas que je l'ai aimée? reprit Fernand.

— Cornaline?

— Vous l'appelez Cornaline, moi je l'appelais Nelly.

— Le nom ne fait rien à la chose, dit nonchalamment la Cypriote.

— Parbleu! messieurs, reprit Gaston, je voudrais bien savoir lequel de nous a trompé l'autre?

Toute la compagnie éclata de rire: l'un paria pour Gaston, l'autre pour Fernand. Cornaline pleurait, le poignet pris dans la main de Fernand comme dans un étau.

— Tenez! s'écria-t-il en proie à la honte, à la fièvre, au désespoir tout ensemble, il faudra que je vous tue ou que vous me tuiez!

— Voyons! répondit M. de Chantelure, qui ne savait s'il devait rire ou se fâcher, si c'est une plaisanterie, elle n'est pas d'un goût parfait; si c'est une querelle, vrai Dieu! elle vient un peu tard.

— C'est un duel... Nous avons nos épées et voilà des flambeaux!

— Alors soupons, s'il vous plaît: les bouteilles ne sont pas vides, ma maîtresse est jolie, et la nuit commence à peine. Nous nous battrons au grand soleil.

M. de Chantelure remplit les verres et vida le sien.

— Ainsi, reprit-il, vous étiez l'amant de ma maîtresse?

Fernand se tourna vers Cornaline et la regarda avec des yeux si pleins de flammes, que la pauvre fille tomba sur ses genoux.

— Mon Dieu! pardonnez-moi, dit-elle.

— Pourquoi ne m'as-tu pas dit la vérité? pourquoi, dis? s'écria-t-il penché sur elle.

— Parce que je vous aimais! répondit-elle en tendant vers lui ses mains suppliantes.

Fernand la repoussa et Cornaline tomba évanouie.

— A demain! dit Fernand à M. de Chantelure, et il sortit.

VII.

Le lendemain, au point du jour, Fernand voulut se lever, mais il n'eut pas plutôt fait trois pas dans sa chambre qu'il chancela. Une fièvre ardente se déclara, et le médecin, appelé tout de suite, estima que la vie du gentilhomme était en danger. Manille aussitôt courut chez M. de Chantelure pour lui faire part du motif qui ne permettait pas à son maître de se rendre auprès de lui.

— Ah diable! s'écria Gaston, un coup d'épée eût mieux valu. Je l'eusse accepté de grand cœur pour lui épargner cette maladie. Dis à ton maître que j'irai le voir.

Manille remercia M. de Chantelure et retourna au logis de Fernand; mais, pour si vite qu'il courût, il ne put y arriver avant Cornaline, qu'il trouva installée au chevet du malade. Le délire de Fernand était d'une violence extrême; il parlait avec une véhémence extraordinaire, et le nom de Nelly arrivait à tout instant dans ses discours, mêlé au nom de Cornaline; le premier calmait sa furie et donnait à sa physio-

nomie une expression de joie profonde, celui-ci l'irritait et le faisait entrer dans des accès de rage incroyable. Il appelait Gaston et le provoquait. Manille avait toutes les peines du monde à le maintenir dans son lit; quant à Cornaline, elle se montrait pour Fernand plus douce et plus patiente qu'une mère. Dans les momens d'emportement fiévreux où il l'insultait le plus sans la reconnaître, elle lui prodiguait les soins les plus tendres et s'efforçait de sourire en lui parlant comme une sœur de charité. Le médecin, qui craignait qu'un transport au cerveau ne tuât le malade, avait recommandé la plus active surveillance: Manille et Nelly restaient ensemble auprès de Fernand, mais, s'il arrivait parfois à Manille de fermer les yeux, Nelly ne s'endormait jamais.

Au bout de quelques jours, la fièvre tomba. Quand il fut en état de parler, il regarda autour de lui.

— Vous ici! s'écria Fernand quand il vit Nelly tremblante et les mains jointes au pied du lit.

— Elle vous a sauvé, dit Manille.

Nelly, incapable de se soutenir, s'affaissa sur ses genoux et cacha sa tête entre les draps. L'aspect de cette femme qu'il avait tant aimée, qu'il aimait tant encore, bouleversa Fernand; et, comme Nelly sanglotait, il lui tendit la main sans penser à ce qu'il faisait. Nelly s'en empara et la couvrit de baisers brûlans.

La convalescence de Fernand fut longue et troublée. Parfois il serrait Nelly dans ses bras et parfois il la repoussait. Les plus étranges projets traversaient son esprit agité. Tantôt il voulait vendre tous ses biens, partir avec Nelly, et, suivi du seul Manille, s'ensevelir dans quelque solitude ignorée; d'autres fois il se décidait à laisser à Nelly de quoi vivre et à se séparer d'elle pour toujours. L'inquiétude de son ame s'augmentait de ces luttes intérieures, et toutes ses forces s'épuisaient en combats inutiles.

M. de Chantelure l'était venu voir souvent; Fernand lui avait tendu la main et il n'avait plus été question de duel entre eux; mais il était aisé de comprendre que la présence du gentilhomme irritait la blessure de Fernand sans qu'il en fît rien paraître. Gaston, qui traitait les choses assez cavalièrement, et qui, en fait d'amour surtout, ne s'apitoyait guère, ne pouvait s'imaginer que la découverte des infidélités de Nelly eût pu réduire M. de Fontgravière à l'état où il le voyait. Un jour donc que M. de Chantelure était en humeur de causer, il s'étendit dans un grand fauteuil auprès de Fernand.

— Çà, voyons, lui dit-il, me permettez-vous de vous demander, à titre de renseignement, où vous avez rencontré Cornaline?

— Très volontiers, répondit Fernand, qui brûlait du désir de connaître la vérité.

— Eh bien donc! je vous le demande, et sur-le-champ. Est-ce à Marseille, à Gênes, à pied, à cheval, à l'église, au théâtre, par terre ou par mer?

Fernand raconta à Gaston l'histoire de ses amours, l'émeute, le coup de pierre, la petite maison du rempart et tout le reste, jusqu'au moment de son départ pour Fontgravière.

— Parfaitement, reprit Gaston; c'est une bucolique dans le goût de M. de Florian. Elle ne m'étonne pas venant de Cornaline; mais, à présent que vous connaissez l'idylle, vous plaît-il de faire connaissance avec la poésie érotique?

— Va pour cette poésie! dit Fernand en affectant une gaieté qui était loin de son cœur.

— Sachez donc que Cornaline est bien la plus folle et la plus surprenante créature qui soit au monde. Moi qui en ai connu beaucoup, et des plus capricieuses, j'affirme sur ma parole de gentilhomme que pas une seule ne la valait. Vous l'avez rencontrée, dites-vous, dans une chambre blanche comme un lis et priant aux genoux d'une madone?

— Oui.

— Eh bien! moi, Gaston de Chantelure, je l'ai trouvée à Portici, un jour d'été, vers le soir, qui nageait au bord de la mer, en compagnie de gentilshommes napolitains. Elle était costumée en naïade, avec des feuilles de roseaux dans les cheveux. Vous dire qu'elle me charma, c'est ce que vous comprendrez bien vite. Sa conquête m'obligea à dégaîner, après quoi elle me suivit à bord de ma frégate.

— Y resta-t-elle long-temps?

— Oh! mon Dieu! le temps de visiter la Sardaigne, Rome, Livourne, la Catalogne et l'île de Mayorque; habillée un jour en odalisque et le lendemain en matelot, jolie à faire envie au pape et plus gaie que l'alouette des champs. Je ne sais pas jusqu'à quand je l'eusse gardée, si à Port-Mahon elle n'eût fait la rencontre d'un Albanais qui faisait le commerce des tapis de Turquie. Cette rencontre la conduisit à Smyrne.

— Chez les Turcs? s'écria Fernand.

— Cornaline est un esprit fort à sa manière.

Fernand tordit entre ses doigts un sifflet d'or avec lequel il jouait depuis le commencement de l'entretien.

— Quelque temps après, continua Gaston, me trouvant à Venise, j'entendis parler d'une bohémienne qui disait la bonne aventure. C'était la mode d'y courir, et la meilleure société s'y rendait. Un soir que j'avais dîné dans un café de la place Saint-Marc, je voulus, comme tout le monde, me faire tirer mon horoscope. J'allai donc chez la bohémienne; c'était Cornaline. Elle demeurait dans une grande chambre tapissée de rouge, avec des figures étranges et toute sorte de lignes cabalistiques tracées en noir sur la tenture. Une urne de bronze pleine d'aromates

fumait dans un coin. La pythonisse avait des pantoufles de velours écarlate, une tunique noire semée de flammes pourpres, les bras nus, une ceinture d'or autour de la taille et des cercles de jais dans les cheveux. Vous voyez qu'il y a loin de votre maison blanche du rempart et de votre petite nonne à la bohémienne du quai des Esclavons.

— Ah! les femmes! les femmes! s'écria Fernand.

— Voilà une exclamation que j'ai faite souvent jadis, reprit M. de Chantelure; maintenant je ne la fais plus. Notre bohémienne, car encore faut-il que j'en revienne à mon histoire, disparut une belle nuit, et nous apprîmes, au soleil levant, qu'elle était partie avec le fils du doge. Je n'y pensais plus lorsque, l'an dernier, passant par Messine, j'entendis parler d'une novice qu'un officier de marine avait enlevée du couvent des dominicaines. Toute la ville était en émoi et on parlait de lapider l'officier. Des escouades de sbires battaient les rues du matin au soir. J'allais mettre à la voile, quand un jeune abbé vint me prier de le recevoir à mon bord avec son petit frère qu'il conduisait aux jésuites de Palerme. Comme j'hésitais, l'abbé me serra fortement le bras. Il y va de ma vie! me dit-il. Ce fut un éclair, et je compris tout. Un quart d'heure après, l'abbé et son petit frère voguaient vers Toulon. L'officier me raconta comment, étant chez les dominicaines un jour de prise de voile, il avait vu par hasard une novice dont la beauté merveilleuse l'éblouit. Un jardinier qu'il mit dans sa confidence le servit; il put faire tenir un billet à la novice, puis un second, puis un troisième; elle lui répondit, et un soir vint où, avec l'aide du jardinier, il put l'enlever. Toute cette histoire me plut fort et je mourais d'envie de voir la religieuse qui ne sortait jamais de sa cabine. Cependant nous arrivâmes à Toulon; il fallut bien changer d'habit et quitter la soutane; la novice parut à mes yeux, et je faillis tomber à la renverse en reconnaissant Cornaline, qui mit un doigt sur ses lèvres et me fit un grand salut. J'appris trois semaines après que, l'officier voulant à toute force l'épouser, Cornaline s'était échappée pour lui épargner une sottise.

Fernand était plus livide qu'un cierge; mais l'impitoyable Gaston reprit en ces termes :

— C'est sans doute à cette époque que l'aventure du coup de pierre vous est arrivée. Un mois plus tard, vous l'eussiez rencontrée peut-être sur le théâtre, en habit de princesse ou de bergère. Le jour où nous la revîmes, mes amis et moi, elle revenait de l'église, un livre d'heures à la main et les yeux baissés ni plus ni moins qu'une pensionnaire. Je la suivis dans la rue jusqu'à sa maison et lui proposai de souper; elle refusa d'abord d'un air doux et triste qui m'étonna. Tout en parlant, je montai avec elle dans sa chambre, — vous savez, le nid blanc, — je la pressai d'accepter, elle s'en défendit encore; puis, comme j'insistai en m'efforçant de l'égayer, elle prit un paquet de

cartes sur une table et les battit. Elle mettait à cette singulière occupation une extrême gravité. Quand elle eut achevé son jeu, elle jeta les cartes, soupira, se mit à genoux devant une image de la Vierge, pria long-temps, se leva, les yeux tout en pleurs, et me dit qu'elle était prête à me suivre. Tout cela m'avait un peu ému; mais le soir, après souper, je n'y pensais plus. Voilà comment nous vivions, depuis cinq ou six jours, quand je vous rencontrai sur la place d'armes.

Gaston aurait pu parler long-temps encore sans craindre d'être interrompu; Fernand venait de s'évanouir. Quand il revint à lui, il serra la main à M. de Chantelure.

— Merci, lui dit-il.

— Oh! il n'y a pas de quoi. Ces histoires-là courent les rues, dit Gaston en s'en allant.

Nelly rentra dans la soirée et s'effraya du trouble et de la pâleur de Fernand.

— Ce n'est rien, lui dit le convalescent; j'ai souffert une heure, maintenant c'est fini.

Durant toute cette soirée, il se montra plein de tendresse et de douceur pour Nelly; puis, quand vint l'heure où elle se retirait, Fernand l'attira sur son cœur.

— Écoute bien, lui dit-il; je n'ai jamais aimé que toi et je crois bien que je n'aimerai jamais que toi. Tout le mal que tu m'as fait sans le vouloir, je te l'ai pardonné. Maintenant promets-moi de faire ce que je vais te demander.

— Parle! s'écria Nelly.

— Tu te souviens du ruban que je t'ai donné un jour que tu pleurais, et de la croix que nous y avons attachée ensemble après l'avoir fait bénir à l'église de la paroisse; jure-moi que tu ne t'en sépareras jamais.

Nelly jura les mains jointes dans les mains de Fernand, et sortit accompagnée par Manille. Quand il fut seul, Fernand se renversa sur son lit et se cacha la tête dans l'oreiller pour qu'elle n'entendît pas ses sanglots; mais, aussitôt que Manille fut de retour, Fernand lui ordonna de tout préparer pour leur départ. Le valet courut chercher des chevaux de poste; Fernand écrivit une lettre à l'adresse de Nelly, la cacheta et partit.

— J'ai vu Nelly pour la dernière fois, dit-il au moment où la voiture sortait de Toulon. Tiens, Manille, je crois que, si je n'eusse pas été gentilhomme, je me serais enfui avec elle pour le bout du monde. Oubliés ensemble dans quelque désert, je n'eusse pas cru acheter mon bonheur trop cher au prix de ma fortune, de mon rang, de mes titres!

— Eussiez-vous cherché l'île la plus sauvage de la mer du Sud, répondit Manille, un ennemi implacable vous y eût poursuivi.

— Lequel? demanda Fernand.

— Le souvenir. Vous l'eussiez emporté à vos talons, et votre bonheur n'eût pas vécu un jour.

— Comprends-tu donc cela? s'écria Fernand; on est jeune, on est noble, on est honnête, et voilà qu'on aime de toutes les forces de son ame une fille perdue, une courtisane qui ne sait même pas le nombre de ses amans! Et quand vient le jour où la vérité se découvre, bien loin de l'oublier et de la détester, on s'acharne à cet amour indigne, et rien ne peut l'arracher du cœur. N'est-ce pas une étrange lâcheté?

— Oh! pour cela, monsieur, permettez-moi de n'être pas de votre avis.

— Comment! tu oses approuver de tels sentimens, et ton ame ne se révolte pas à cette pensée?

— Pas le moins du monde. Réfléchissons un peu, s'il vous plaît. L'amour a cela de divin et de mystérieux, qu'il ne se laisse pas gouverner par la règle et le bon sens. Une jeune fille est belle, honnête, pure; son cœur est comme un lis sans tache; elle vous aime et vous l'aimez. La belle affaire et le beau miracle! Mais la pauvre raison borgne et boiteuse de tout le monde en ferait bien autant, et je sais de grands imbéciles qui s'en sont fort bien trouvés. Le sublime de l'amour est de s'attacher à qui ne le mérite pas, et voilà pourquoi il n'appartient pas à la terre. On rencontre une courtisane, une prostituée, si vous voulez, une coureuse d'aventures, une espèce de bohémienne errante qui danse après avoir chanté, comme la fourmi le conseillait à la cigale, et on lui donne son cœur, son ame, toute sa tendresse; on s'efforce de racheter ses fautes, de laver ses souillures, d'effacer sa honte; on est tout à elle, et, quoi qu'il advienne, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, on l'aime avant, on l'aime après, on l'aime toujours. Libre aux sages de ne pas trouver cela bien; moi, je le trouve beau, et, si mon cœur ne me disait pas que l'amour vient du ciel, cela m'en donnerait la conviction.

Ce fut en discourant de la sorte qu'ils arrivèrent à Fontgravière, où Laure et M. de Marsane goûtaient les douceurs de leur lune de miel. Le bonheur est compatissant, et, comme ils devaient ce bonheur à Fernand, ils l'entourèrent de tendresse et de soins prévenans; mais la maladie de Fernand était au cœur: rien ne faisait à sa mélancolie, et la solitude était la chose qui l'attristait le moins. Laure, qui l'aimait d'une amitié chaude et vivace, avait compris que l'amour était la seule cause de ce noir chagrin; elle avait entrepris de le guérir et cherchait dans un autre amour un remède à cet amour fatal. Il y avait près d'elle une jeune personne d'un esprit calme et sérieux, que la tristesse de Fernand touchait plus que ne l'auraient fait l'éclat et l'esprit de M. de Chantelure. Laure s'imagina que Mlle Estelle de Braine était destinée par le ciel à rendre à Fernand le repos et l'espérance qu'il avait perdus. Elle

fit si bien, qu'une étroite sympathie naquit entre eux, sereine et grave du côté de Fernand, plus tendre et plus expansive du côté d'Estelle. Quand elle pensa que cette sympathie avait jeté de profondes racines dans leur cœur, Laure demanda à Fernand s'il ne s'estimerait point trop malheureux d'épouser Mlle de Braine.

— Moi! l'épouser! une enfant! s'écria Fernand.

— Une enfant qui a dix-huit ans! Enfin, mon cousin, et malgré sa jeunesse qui vous effraie, la voulez-vous?

— Regardez-moi bien, Laure, et dites-moi si je suis de ceux dont on fait des maris?

— Tout-à-fait, à mon gré.

— Vieux et triste comme je suis?

— Estelle vous rajeunira et distraira.

— Ne pouvant plus rien aimer?

— Rien, c'est trop peu pour que j'y croie.

Le débat continua un bon quart d'heure, Laure insistant, Fernand se défendant pied à pied. Enfin, pressé de plus en plus et à court d'objections, il raconta toute son histoire à Laure.

— A présent que vous savez ma vie, dit-il en finissant, voyez Mlle de Braine; et si, après cet aveu, elle consent encore à s'unir à moi, eh bien! vous nous marierez.

Le lendemain, Laure prit le bras de son cousin, et, se penchant à son oreille :

— J'ai vu Estelle, elle accepte, et je vous marie.

VIII.

Mlle Estelle de Braine était de ces femmes d'un cœur tendre et compatissant qui s'attachent à la douleur comme d'autres à l'éclat de la réputation. Ce que Laure lui avait conté de l'histoire de Fernand avait augmenté la sympathie naturelle qu'elle éprouvait pour un jeune homme si désespéré à l'âge des espérances; elle se sentit attirée vers lui par un charme irrésistible, et se résolut à l'épouser tout simplement parce qu'il était malheureux. Quant à Fernand, il se laissait tout bonnement faire. Après les événemens qui avaient marqué les derniers mois de sa vie, il ne lui paraissait pas qu'il pût éprouver rien d'heureux ni de malheureux.

Le soir venu, Laure lui ménagea un entretien avec Estelle, après quoi, unissant leurs mains, comme le fait Dorine dans *Tartufe* pour Marianne et Valère, elle les embrassa tous deux tendrement.

— Si votre maladie résiste à ce médecin, dit-elle à Fernand, je vous déclare incurable et vous abandonne.

Un matin, deux jours avant celui fixé pour son mariage, comme

Fernand et Manille entraient dans un petit bois voisin du château, le maître se tourna brusquement vers le valet.

— Penses-tu qu'elle m'ait oublié? dit-il.

Manille connaissait trop le cœur de son maître pour être étonné de la question; mais, se bornant à lui montrer du doigt un goëland qui volait au-dessus du rivage :

— Il serait plus aisé à cet oiseau de vous dire où il va, répondit-il, qu'à moi de vous dire si elle se souvient de vous. Et d'ailleurs qu'importe?

— C'est que, répliqua Fernand, si elle m'avait oublié, il me semble que je ne m'en consolerais pas, et, si j'avais l'assurance qu'elle m'aime encore, peut-être romprais-je le mariage où je vais m'enchaîner.

— Vous mettriez donc dans votre poche cet honneur de gentilhomme dont vous parliez si haut il y a peu de jours?

Fernand tressaillit comme un blessé au contact du fer.

— Diable! reprit-il d'un ton amer, je ne te savais pas, toi l'homme des capitulations intimes, si chatouilleux à l'endroit de l'honneur!

— Oh! ce n'est pas que j'y tienne beaucoup; mais vous en parliez d'un ton si convaincu, que vous avez failli me convertir. Après ça, n'y pensons plus si vous voulez, et partons sur l'heure pour Toulon, afin de voir ce qui en est.

— Eh! qui te parle de partir?

— Tenez, monsieur, jouons cartes sur table, comme nous disons entre valets. Si vous aviez bonne envie de garder pour vous seul Mlle Nelly, qui en valait peut-être bien la peine, il fallait le faire vaillamment, le front haut et tout de suite, comme un roi qui prend une province à son voisin; mais si, pour l'honneur de votre nom et dans la liberté de votre esprit, vous avez rompu avec le passé, marchez droit devant vous et ne regardez jamais en arrière. Laissez à nous autres pauvres diables, qui ne nous appelons pas et qui sommes tout au plus, le droit de jeter au vent de nos fantaisies un nom qui est un sobriquet. Nous avons le droit d'agir pour notre plaisir, vous agissez pour votre devoir. Ce que nous faisons, nous misérables, n'est pas et passe comme la poussière; ce que vous faites, vous les hommes d'en haut, est un exemple, et ceux qui viennent après bâtissent sur cet exemple. Faites donc noblement, et, si la mort est au bout de votre œuvre, mourez!

Fernand se tut; mais, se tournant vers Manille, il lui serra la main.

Il y avait à l'extrémité du bois une petite église où Fernand et Manille entrèrent. Cette église, qui était placée sous l'invocation de la Vierge, — on l'appelait Notre-Dame de Bon-Refuge, — avait quelque réputation dans le pays pour les miracles qu'on attribuait à l'intervention de sa protectrice, et les matelots s'y rendaient souvent en pèlerinage. Au moment donc où le maître et le valet passaient sous le porche, une troupe de gens de mer, à genoux sur le parvis, offraient à l'autel

de la bonne Vierge le simulacre d'un petit navire en argent. Cette troupe paraissait conduite par un grand jeune homme, dont on voyait seulement la nuque chargée d'épais cheveux noirs, incliné qu'il était devant le prêtre qui officiait. Tous ces marins, diversement et bizarrement vêtus, semblaient appartenir à toutes les nations méditerranéennes : il y avait là des Napolitains, des Catalans, des Génois, des Corses, des Grecs, des Sardes, des Toscans, des Provençaux; tous priaient dévotement, et on les eût pris volontiers pour les plus honnêtes gens du monde à leur mine recueillie.

Ce n'était point un spectacle nouveau pour Fernand, qui, dès l'enfance, avait été familiarisé avec ces sortes de cérémonies pieuses; mais les costumes et le nombre de ces marins étonnèrent Manille. Un bedeau, qui passait par là, fut questionné par lui.

— Oh! fit le bedeau en hochant la tête, ce sont de braves gens un peu bien suspects; ils égrènent leurs chapelets à ravir, mais j'imagine qu'ils manient l'escopette encore mieux.

— C'est-à-dire que ces petits saints sont de grands diables, dit Manille.

— Il paraît, reprit le bedeau, que leur navire a failli périr dans le golfe de Lion, et c'est par suite d'un vœu qu'ils entendent la messe dans cette église. Ils feraient bien mieux de remercier le grand diable d'enfer, car c'est bien certainement lui qui les a sauvés.

Comme le bedeau parlait encore, la messe finissait, et les marins se levèrent. Le chef jeta sa cape rayée sur son épaule, et, comme un homme dont la conscience est en repos, il prit d'un pas délibéré le chemin de la porte, la tête haute et le poing sur la hanche. Fernand était debout contre un pilier que frappaient les rayons du soleil tamisés par un vitrail. L'homme à la cape le vit et s'arrêta brusquement.

— Vivant! lui, vivant! dit-il en espagnol, et il passa.

Mais, avant de franchir la porte, il se tourna de nouveau du côté de Fernand, puis, roulant sa cape autour de lui, il disparut.

— Parbleu! monsieur, le bedeau avait raison, s'écria Manille, et voilà votre assassin.

— Quelle raison as-tu de le croire?

— Ne l'avez-vous pas entendu? S'il est étonné de vous trouver vivant, c'est qu'apparemment il a devers lui d'excellentes raisons pour vous croire mort.

— C'est juste.

— Et comment les aurait-il, s'il n'avait pas chargé le fusil dont la balle vous a jeté par terre?

— Le maladroit! murmura tout bas Fernand.

Ils sortirent de l'église, et Manille regarda autour de lui.

— Hum! dit-il, ils sont déjà bien loin.

Ni Fernand ni Manille ne pensèrent plus à cet incident, et le ma-

riage de M. de Fontgravière avec Mlle de Braine s'accomplit au jour fixé. Durant les premiers jours, la vie intérieure du jeune ménage fut paisible et sereine; on aurait dit que Fernand se laissait reprendre à l'espoir, et déjà Estelle remerciait Dieu de lui avoir donné la force de persévérer dans son pieux dessein, lorsqu'un jour, trois mois après leur mariage, Fernand reçut une lettre dont la suscription le fit pâlir. Il se leva et courut se cacher au fond du jardin, où, tout palpitant, il ouvrit la lettre. Elle était de Cornaline, et voici ce qu'elle contenait :

« J'ai bien hésité à vous écrire, mon ami, craignant de vous rappeler un temps que vous devez oublier, et je ne l'aurais pas fait, si je n'avais été à la veille de rendre mon ame à Dieu; mais, à présent que je suis comme morte, je vais vous parler comme je parlerais à mon ange gardien, s'il était visible.

« Je vous ai aimé, Fernand, plus que je ne puis vous l'exprimer, et je meurs en vous aimant. Ne vous reprochez pas cette mort, vous ne saurez jamais combien elle m'est douce, et quel ravissement elle apporte à mon cœur. Il me semble qu'elle me purifie, et que je suis comme une ame qui se réveille du tombeau.

« Avant vous, j'avais vécu d'une vie mauvaise où ma jeunesse et le hasard m'ont poussée. Je vous ai dit que j'avais été orpheline de bien bonne heure; on vous a dit que j'étais une créature errante et dissipée, mais ce que vous ignorez, c'est que, toute jeune, à quinze ans, j'ai, comme une feuille qui suit le premier vent qui passe, suivi un officier de marine qui vint à Palerme sur un vaisseau du roi. Il m'aima un an, puis m'abandonna à Trieste, où je demeurai seule, ne sachant que devenir. Je ne vous dis pas cela pour le blâmer, il y a long-temps que je lui ai pardonné. Je lui en ai même si peu voulu, que je me suis toujours senti entraînée vers ceux de son uniforme; une fois qu'on m'a aimée, ne fût-ce qu'un jour, il m'est impossible de haïr, quel que soit le mal qu'on m'ait fait après.

« Vous comprenez, Fernand, ce qui arriva. J'avais alors seize ans, et j'étais seule. Ce temps passa comme passe l'eau d'un torrent. Un jour, je me suis réveillée, et j'ai senti que ma vie avait été flétrie dès son matin: ce jour-là, je vous avais rencontré.

« Ce n'est pas sanglant et blessé que je vous ai vu pour la première fois, mon ami. Non, c'est par un beau soleil d'été, sur l'herbe et sous la feuillée. Je puis bien vous le dire à présent. Vous étiez endormi, sous un bouquet d'arbres, non loin de ce pauvre Manille, qui dormait aussi. Une troupe de contrebandiers vous entourait, et peut-être vous eût-on tué si je n'avais été là. Vous souvient-il de ces fleurs que vous trouvâtes à votre réveil sur votre poitrine? C'est moi qui les avais cueillies. C'était comme un souvenir de paix que je vous laissais. Oh! la belle journée et l'heure fortunée! Sans elle peut-être serais-je encore

dans la fange de mes égaremens! C'est votre amour qui m'a conduite à l'amour de Dieu.

« Lorsque je rentrai à Toulon, j'avais l'ame inquiète, l'esprit triste. Je brisai toutes les chaînes qui m'attachaient à cette existence insensée; je me fis une retraite solitaire où je m'enfermai, me repaissant d'idées nouvelles et confuses qui me ravissaient et me faisaient pleurer tout ensemble. C'est alors que je vous revis presque mourant. Il me sembla que Dieu vous confiait à moi, et je crus que mon salut entrait avec vous dans ma maison. Alors, sans doute, j'aurais dû tout vous dire, mais j'étais comme notre mère commune après qu'elle eut mangé le fruit de l'arbre de vie; mon ame était souillée, et j'avais peur de vous la montrer nue. Dieu m'en a puni par votre abandon.

« Le prêtre qui m'assiste m'a dit que le bonheur n'était pas de ce monde; je l'ai bien senti lorsque vous m'avez quittée pour rompre ce mariage auquel on vous appelait. Vous n'avez pas vu mes tristesses, vous n'avez pas soupçonné mes pleurs! Et comment l'auriez-vous pu? Vous étiez jeune, fort et croyant. Moi, je savais comment on est prise et délaissée, comment vient le caprice et comment passe la fantaisie! Vous le dirai-je, Fernand? Il me semblait que c'était le dernier jour, et que vous aussi vous ne reviendriez pas. Ces promesses, hélas! on me les avait faites si souvent! ces transports, je les avais vus tant de fois! ces sermens, combien n'en avais-je pas entendu, hélas! et bégayé! Mon passé, que je croyais éteint, relevait sa tête comme un serpent irrité et me mordait au cœur. Vous partîtes alors, et il me prit soudain un grand découragement, une lassitude extrême, une tristesse sans bornes. Un vide affreux était en moi. La solitude me faisait peur, parce que j'y trouvais mon amour face à face et désolé. Que vous dirai-je, Fernand, que vous n'ayez deviné? Le ruisseau retourna à son vieux lit, et ce fut dans une orgie que je vous retrouvai. Ma première pensée fut que vous veniez là pour railler ma crédulité, et que vous vouliez me faire voir que jamais vous ne m'aviez sérieusement aimée. Les larmes gonflaient mes paupières, mais un mauvais orgueil me soutint, et je chantai.

« Oh! mon ami, quand vous me prîtes par le bras si violemment que je sentis craquer mes os, j'eus plus de bonheur encore en voyant que vous m'aimiez toujours que de tristesse en comprenant que j'étais indigne de vous. Vous m'auriez tuée que je serais morte en baisant votre main. C'était une ivresse, un délire, une fête tels que les martyrs en doivent éprouver quand ils vont au supplice! Si bas que je fusse tombée, votre amour me relevait. Pourquoi avez-vous été si bon pour moi, Fernand? Si vous m'aviez maltraitée et maudite, il me semble que la grandeur de mes souffrances m'eût rapprochée de vous là-haut.

« Mais cette douleur que vous m'épargniez, je l'ai sentie au plus pro-

fond de mon ame, lorsque j'ai reçu cette lettre où vous me disiez que vous partiez pour toujours. Je suis tombée par terre. Une bonne femme qui passait devant la porte m'a vue et m'a ramassée... Depuis ce jour-là, je suis au couvent des filles repenties; ce que vous m'aviez donné pour vivre, je l'ai laissé aux pauvres.

« A présent, je meurs. Dans quelques heures, Dieu m'aura rappelée à lui; cette heure que je consacre à vous écrire est la seule que je dérobe aux soins de mon salut. Bientôt je prierai pour vous et pour moi. Pardonnez-moi, mon ami, de ne pouvoir rien demander à Dieu que vous n'y soyez pour la moitié.

« Vous savez combien j'ai toujours été superstitieuse; même au moment de paraître devant mon juge, je pense encore comme au temps où j'étais près de la volière d'argent, effeuillant des marguerites. Laissez-moi donc vous adresser une prière. C'est peu de chose pour vous; pour une morte, ce sera beaucoup.

« Quand je ne serai plus, allez un soir au cimetière, et cherchez parmi les pierres celle qui portera le nom de Nelly. Posez sur cette pierre un bouquet semblable à celui que je vous donnai durant votre sommeil, et priez pour le repos de mon ame. Il me semble que ma pauvre dépouille en tressaillera sous la terre, et bien certainement mon ame vous entendra. Ce sera le signe que vous me pardonnez, et qu'au fond du cœur vous n'avez point de rancune contre moi qui vous ai tant aimé.

« Adieu, Fernand, je sens que mes forces sont au bout; ma main ne peut plus tenir la plume, et le souffle manque à mes lèvres. Faites ce que je vous ai demandé.... Ne me chassez pas de votre souvenir tant que vous vivrez, afin qu'en vous attendant, mon ame sache où se reposer. Pauvre ami, si vous me voyiez, vous auriez quelque peine à me reconnaître; je suis si pâle et si maigre.... On voit la flamme d'une bougie à travers ma main.... Ce m'eût été une grande joie de vous embrasser avant de mourir; si je vous avais écrit plus tôt, seriez-vous venu? J'aime à le croire. Mon confesseur ne me l'a pas permis pour que je sois toute en Dieu à ce moment suprême.... La religion l'ordonne, mon cœur le regrette. Si c'est un sacrilége, Jésus me le pardonnera. Adieu, encore; quand mes lèvres ne pourront plus parler, votre nom sera dans mon dernier soupir. »

Après que Fernand eut terminé la lecture de cette lettre, il courut droit au château, et monta dans l'appartement de sa cousine. Laure poussa un cri en le voyant.

— Mon Dieu! qu'avez-vous? s'écria-t-elle.

Fernand, sans répondre, lui présenta tout ouverte la lettre de Nelly. Laure la parcourut rapidement et s'essuya les yeux.

— Pauvre fille! murmura-t-elle.

— C'est cette pauvre fille qu'il faut que je voie, dit Fernand.

— Mais vous la trouverez mourante !

— Je l'embrasserai avant qu'elle expire... Peut-être l'arracherai-je à la mort.

— Et si déjà elle n'était plus?

Comme Fernand ne répondait pas, Laure se jeta tout en pleurs dans ses bras, et lui demanda en l'étreignant sur son cœur de ne pas s'abandonner au désespoir.

— Vous avez une femme! s'écria Laure. Vous allez avoir un enfant!

— Eh bien! dit Fernand, je ne me tuerai pas, je vous le jure, mais laissez-moi partir.

Fernand appela Manille, qui sella et brida deux chevaux en trois minutes. Fernand sauta sur le premier, Manille enfourcha l'autre, et les deux cavaliers lancèrent leur monture à fond de train. Deux minutes après, on ne voyait plus sur la route qu'un tourbillon de poussière qui roulait du côté de Toulon avec la furie d'un vent d'orage.

IX.

Les deux cavaliers n'ouvrirent pas une fois la bouche durant le trajet de Fontgravière à Toulon; ils passèrent sous la herse du rempart comme deux boulets, et furent brusquement arrêtés sur la place d'armes par un cortége qui débouchait d'une rue voisine. Deux longues files de femmes vêtues de blanc marchaient lentement, tenant à la main des cierges allumés. L'ombre se faisait, et les cierges palpitaient comme des étoiles dans la brume. Le cortége s'allongeait dans la place au milieu d'un peuple attentif et silencieux. De temps en temps passait une confrérie de moines portant une croix, et des chœurs de femmes jetant sur le pavé des branches de genêt et des feuilles de roses. Entre les deux rangs de cierges s'avançaient les pénitens portant la cagoule et le capuchon, et marchant avec des sandales lacées autour de leurs pieds nus. Chaque pénitent tenait à la main un gros cierge armé d'une poignée de métal en forme d'écusson où saignait le cœur de la Vierge des sept douleurs; on voyait sur d'autres plaques des têtes de mort avec les deux os en sautoir. Chaque confrérie avait son grand Christ de bois et sa bannière de velours : le Christ sur la croix avec la couronne d'épines, la lance et l'éponge, percé au flanc et les pieds rougis; la bannière toute noire avec l'image d'un saint brodée sur l'étoffe aux larges plis.

A mesure que la nuit tombait, les cierges brillaient d'un éclat plus vif, et ces groupes de flammes errantes éclairaient d'une lueur douteuse les sombres cagoules trouées seulement à la place des yeux. Les pénitens bleus, les pénitens bruns et les pénitens noirs passèrent tour

à tour; les pénitens blancs passèrent les derniers. Fernand, le chapeau bas, regardait fuir ce cortége lugubre. Une sueur froide mouillait son front, et le frisson courait entre ses épaules. Les confréries de pénitens passaient en chantant; leurs voix profondes et sonores éclataient dans le silence des rues et remplissaient les cœurs d'une émotion religieuse. La nuit était tout-à-fait venue, et l'on voyait se perdre au loin, entre les maisons obscures, les deux longues files d'étincelles vacillantes.

— Qui donc est mort? demanda Fernand à un homme du peuple qui avait assis son enfant sur la croupe du cheval afin qu'il pût voir de plus haut.

— Une pauvre fille qui est morte au couvent des filles repenties, répondit l'artisan.

Le cœur de Fernand cessa de battre, et il eut comme un éblouissement.

— Elle est morte en odeur de sainteté, reprit l'artisan, après s'être convertie et confessée, et c'est pourquoi on lui fait ce bel enterrement. Toutes les confréries religieuses de Toulon y ont été priées. Ces femmes vêtues de blanc que vous voyez sur deux files, ce sont les vierges folles de la ville à qui l'on a permis d'accompagner au cimetière cette pauvre pécheresse; mais, tenez, voilà la pauvre fille dans sa bière.

En effet, le cercueil de la morte parut au bout de la place. Il était couvert d'un linceul de soie blanche et porté par six religieuses du couvent des filles repenties; autour d'elles marchait un chœur de femmes voilées portant un cierge d'une main et une palme de l'autre. La morte avait le visage et les pieds nus, avec les mains jointes sur la poitrine, des mains plus blanches que la cire. Elle portait au front une couronne de roses blanches, comme si la religion qui sanctifie avait lavé son corps de toute souillure et purifié son ame de tout péché. Entre les doigts noués de la trépassée, on voyait un ruban de soie auquel était attachée une petite croix d'or.

A cette vue, Fernand sentit son cœur se briser. La pauvre Nelly était fidèle à sa promesse, même au-delà de la mort. Il descendit de cheval et se mit à genoux; ceux qui étaient autour de lui l'imitèrent, et la foule pria sur le passage de la vierge folle. Les chants du *Dies iræ* retentissaient dans la nuit et portaient dans toutes les ames la crainte et le recueillement.

Le cortége s'avançait lentement, et sortit enfin de la ville. La morte avait demandé à être enterrée dans le cimetière d'une petite église de campagne où, durant sa vie d'égaremens, elle allait faire ses dévotions. Fernand suivit le cortége, et Manille suivit Fernand. On arriva dans le cimetière : il était si petit, que toute la foule n'y put entrer; mais, comme dans plusieurs endroits les murs étaient tombés au raz du sol, elle se rangea tout à l'entour. Fernand, qui était attiré par Nelly comme un fer inerte par l'aimant, parvint à se placer tout contre la

fosse béante; ses yeux ne se pouvaient détacher des pieds, des mains, du visage de Nelly, qui étaient plus mats que l'ivoire.

Les vierges folles se groupèrent en cercle à quelques pas de la fosse, et les six religieuses qui portaient la bière la déposèrent sur la terre fraîchement remuée. Le vent qui passait dans les arbres gémissait doucement, comme si l'haleine des nuits plaintives eût voulu mêler ses soupirs aux prières des vivans, et, comme une larme d'or tombée du firmament, une étoile filante glissa sur le velours noir du ciel. Le prêtre s'avança les mains ouvertes pour bénir la tombe qui, toute béante, attendait sa proie, et le tintement léger de la sonnette que l'enfant de chœur agitait fit incliner toutes les têtes comme un vent courbe ensemble tous les roseaux.

Après que le prêtre eut donné l'absoute, les pénitens noirs soulevèrent la bière, qu'ils dépouillèrent de ses ornemens mondains. Une planche fut apportée, et deux d'entre eux la clouèrent sur le corps de Nelly, déjà enveloppé du drap mortuaire. Chaque coup de marteau sonnait dans le cœur de Fernand; puis la bière descendit dans la fosse avec ces bruits lugubres et sourds qui épouvantent ceux qui pleurent. Le prêtre jeta une pelletée de terre sur le couvercle de chêne, qui rendit un son funèbre, et bientôt la terre monta jusqu'aux lèvres de la fosse. Les chœurs des pénitens chantaient le *De profundis;* les confréries, les religieuses, la foule et les vierges folles, plus pâles que leurs vêtemens, étaient à genoux; quelques sanglots se mêlaient au bruit de la mer, qui battait le rivage; puis, quand les pénitens eurent scellé une pierre sur le tombeau de la pécheresse, la foule entière se leva et s'éloigna du cimetière lentement.

Bientôt après, une fauvette, que tout ce bruit et toute cette clarté avaient effrayée, revint à son nid et reprit sa chanson, cachée dans les branches fleuries d'un acacia.

Manille avait entraîné Fernand loin du cimetière, comme une mère fait de son enfant; mais, le lendemain, dès l'aube, Fernand sortit de la ville et se dirigea vers le cimetière. Quand il arriva près de la petite église, cherchant du regard les acacias qui marquaient le tombeau de Nelly, ses pieds pouvaient à peine le soutenir. La rosée scintillait dans l'herbe, comme si la nuit funèbre eût pleuré sur tant de jeunesse et tant de beauté fanée. Parmi ces herbes vigoureuses, un cercle de gazon qui était foulé lui indiqua la place où la pauvre morte était enterrée, et bientôt il vit la pierre scellée dans le sol. Fernand tomba sur ses genoux, et déposa sur la pierre un bouquet semblable à celui que Nelly lui avait donné, puis il pria long-temps, mêlant des sanglots à ses prières. Quand il se leva, il était pâle, mais ferme comme un soldat qui a fait le sacrifice de sa vie.

Comme il allait se retirer, un homme, que Fernand n'avait pas vu,

sortit du milieu de quelques broussailles, pencha la tête en avant comme un guetteur qui veut s'assurer de ce qu'il voit, puis, tout à coup, avec l'agilité d'un tigre, il bondit sur Fernand. Fernand s'était retourné au bruit que l'homme avait fait en écartant les broussailles : l'instinct de la conservation le fit se jeter de côté, et le coup qui lui était destiné effleura sa poitrine sans le blesser; mais l'élan avait été si brusque et si violent, que l'assassin trébucha dans l'herbe humide. Avant qu'il pût reprendre son aplomb, Fernand le saisit et le terrassa. Le couteau tomba dans la lutte; Fernand laissa l'homme, et, s'emparant du couteau, le lança par-dessus le mur éboulé du cimetière.

— Lève-toi et va-t'en, dit-il alors à son meurtrier.

— Ah! vous pouviez me tuer et vous m'épargnez! vous avez eu tort, mon maître! s'écria le bandit.

— Pourquoi, reprit Fernand, faisant le métier que tu fais, es-tu si souvent maladroit?

— On tâchera de l'être moins une autre fois... Je vous ai tenu au bout de mon couteau tout à l'heure, mais vous étiez à prier sur le tombeau de Cornaline... Je ne sais quel scrupule m'a retenu... vous ne prierez pas toujours... Adieu, je reviendrai.

Ces dernières paroles, où le nom de Cornaline était mêlé, firent tressaillir Fernand; il comprit d'où provenait la haine de cet homme, et ce fut une goutte ajoutée au calice d'amertume que M. de Chantelure semblait avoir rempli jusqu'au bord.

Il y avait en ce moment dans la rade de Toulon une douzaine de navires chargés de grains, qu'un coup de vent avait forcés d'y relâcher. Ces navires étaient destinés au port de Marseille, et devaient mettre à la voile au premier jour, sous la conduite d'une frégate, la vigie ayant signalé des bâtimens de guerre anglais louvoyant entre Marseille et Toulon. Fernand, qui était désigné pour l'embarquement, se rendit chez l'amiral, demanda et obtint le commandement de cette frégate. Le soir même, il couchait à bord, en compagnie du fidèle Manille.

— L'expédition est dangereuse, et je ne vois pas pourquoi tu en courrais les risques, lui dit Fernand au moment d'appareiller; je n'ai pour convoyer ces lourds trois-mâts qu'un bâtiment assez pauvrement armé; si l'ennemi s'approche de trop près, il y aura combat, et je ne sais vraiment pas comment nous en sortirons.

— Franchement, monsieur, l'entreprise ne laisse pas de m'épouvanter beaucoup; cependant j'irai avec vous, si vous le permettez, et, si le combat s'engage, je trouverai bien quelque coin où me fourrer, et vous enverrez un mousse me prévenir quand la bataille sera finie.

La flottille que Fernand était chargé de conduire se composait de douze gros navires chargés de blé, de quelques petits bâtimens qui profitaient de l'occasion pour se rendre à Marseille plus sûrement, et de la

frégate *la Coquette,* de trente-deux canons, montée par M. de Fontgravière. Une felouque, qui était en panne hors de la petite rade, hissa ses longues voiles, et, au moment où l'escadre quitta l'ancrage, suivit le convoi, effleurant l'eau comme un goëland.

X.

Quand on eut dépassé la grosse tour, *la Coquette* fila en avant comme un chien qui va reconnaître le chemin par où doit passer le troupeau. La mer était libre, et sa nappe d'azur, coupée de franges d'argent, montait jusqu'à l'horizon.

— Allons, dit Manille d'un air crâne, les Anglais ont eu peur de nos dents!

— Attends que nous soyons loin du port, les loups viendront peut-être.

Manille ne répondit rien, prit une lunette d'approche, et se mit en vedette sur le gaillard d'avant. La lunette pirouettait entre ses mains comme une girouette. La flottille avait déjà franchi près de la moitié de la distance, lorsque la lunette de Manille s'arrêta brusquement sur un point de l'horizon comme un chien qui fait un arrêt. Au bout de trois minutes, la lunette traça un quart de cercle et tourna sa lentille d'un autre côté, où elle s'arrêta de nouveau. Deux taches blanches, comme des flocons de neige, piquaient la mer lointaine. On les voyait paraître et disparaître avec le flot. Manille sauta du hauban sur le pont, et courut vers le commandant.

— Voyez, lui dit-il en lui montrant du doigt les deux points où blanchissaient les voiles.

— Bien! dit Fernand après un examen de quelques instans, ce sont deux navires de guerre qui viennent vers nous à toute voile.

— Diable! seraient-ce les loups dont vous parliez tout à l'heure?

— C'est probable.

Manille tourna timidement un regard vers la côte, où l'on distinguait, groupées sur le rivage comme les brebis d'un troupeau, les maisons de la Ciotat.

— Au demeurant, continua Fernand, nous allons nous en assurer tout à l'heure, en leur épargnant la moitié du chemin.

Manille soupira.

— As-tu trouvé ton coin? lui demanda Fernand avec un doux sourire.

— Il n'est pas encore temps, j'imagine.

— Hum! le vent souffle aux boulets.

M. de Fontgravière fit à la flottille le signal de ranger la côte le plus

près possible, et les gros trois-mâts dociles mirent le cap sur la Ciotat. La felouque, qui n'avait pas cessé de suivre le convoi, obéit au signal; mais, soit qu'elle eût confiance en sa vitesse, soit qu'elle fût curieuse de voir l'issue du combat qui allait s'engager, elle resta sous voile à une distance égale de la frégate et de la côte.

La Coquette hissa toutes voiles dehors, et, laissant le convoi, courut sur l'eau, comme une mouette, à la rencontre des navires signalés par Manille. Le vent soufflait du sud-sud-est, et les navires volaient les uns vers les autres avec une vitesse à peu près égale. Quand elle eut mis une lieue entre elle et le convoi, *la Coquette* arbora son pavillon et l'assura d'un coup de canon. Les deux vaisseaux, dont on ne voyait rien que la proue écumante et la haute mâture chargée de toile, ne répondirent pas à ce signal.

— A vos postes, messieurs! ce sont les Anglais! dit Fernand au cercle d'officiers qui l'entourait.

Le branle-bas sonna dans l'entrepont, et l'équipage décapuchonna les pièces; une partie des matelots avec les soldats de marine se rangèrent derrière les bastingages et sur le gaillard d'arrière; les gabiers montèrent dans les hunes avec des mousquets et des grenades.

— Camarades! cria Fernand qui tenait à la main le porte-voix du commandement, ils sont deux contre un; mais nous portons le pavillon de la France. En avant et vive le roi!

— Vive le roi! cria l'équipage.

Manille était un peu pâle, mais il faisait assez bonne contenance.

— Tous les coins sont libres, dit Fernand à son valet, as-tu choisi le tien?

— Pas encore.

— Donne-moi donc ta main; l'affaire sera chaude, et l'on ne sait pas ce qui peut arriver.

Manille s'inclina sur la main de son maître pour l'embrasser.

— Ma foi! dit-il tout ému, tant pis, je reste.

Fernand lui jeta un dernier regard, comme un adieu, se dressa et commanda la manœuvre d'une voix forte. L'un des navires ennemis s'était avancé si près de *la Coquette*, que Fernand espérait bien le désemparer avant que l'autre fût en position de prendre part au combat. Quand les deux adversaires furent à demi-portée de boulet, l'Anglais hissa son pavillon, abattit à bâbord et lança toute sa bordée contre *la Coquette*. Les boulets passèrent au-dessus de la coque, trouèrent deux ou trois voiles, hachèrent quelques agrès, et ce fut tout. On avait affaire à une frégate armée de trente-six canons.

L'intention de Fernand était de faire feu seulement quand les deux navires seraient corps à corps. *La Coquette* s'avança donc sans répondre. La frégate anglaise vint à tribord et un éclair illumina son flanc.

Les boulets, cette fois, tombèrent dans l'eau à dix pieds de *la Coquette*. On n'était plus qu'à une petite portée de fusil, lorsque la frégate anglaise vira de bord une troisième fois; une grêle de fer passa sur *la Coquette*, et cette fois on entendit craquer le bois et tomber sur le tillac des bouts de vergues et des éclats arrachés aux mâts troués çà et là. Quelques marins blessés dégringolèrent des hunes, et le baptême du sang mouilla le tillac.

La Coquette arriva sur la frégate, et, obéissant au gouvernail comme un cheval au mors, s'abattit par le travers, et, prenant la frégate anglaise par la hanche, lui rendit sa volée de boulets. Un nuage de fumée couvrit les deux adversaires, incessamment coupé par des éclairs. Au bout de cinq minutes, le pont du navire anglais était jonché de débris de toute espèce, encombré de morts et de mourans, et sillonné de boulets qui faisaient voler en éclats les bastingages et les plats-bords. La grande vergue était coupée et le petit mât de hune abattu.

La Coquette triomphante s'éloigna, et, laissant son ennemi désemparé, courut de toute sa vitesse sur l'autre navire, qui n'était plus qu'à une toute petite portée de canon.

— Vive le roi! cria l'équipage enthousiasmé.

— Vive le roi! répéta Manille qui allait et venait sur le pont, sa grande rapière à la main.

— Eh bien! lui dit Fernand, voilà que le feu des batailles te monte à la tête.

— Eh! monsieur, je crie pour m'assurer que je ne suis pas mort!

Quand la fumée se dissipa, on vit sous le vent de *la Coquette* la felouque, qui nageait dans les eaux du navire désemparé.

— Voilà une coquille de noix bien hardie pour sa taille! dit Manille, qui l'aperçut le premier.

Fernand se tournait pour voir ce dont il s'agissait, mais au même instant une détonation éclata, et dix boulets tombèrent à bord. L'Anglais se faisait reconnaître; on avait affaire à une frégate armée de quarante-deux canons.

M. de Fontgravière commanda la même manœuvre qui avait si bien réussi contre la frégate; après trois bordées, les deux navires se trouvèrent bord à bord, et le feu s'engagea de part et d'autre avec une furie extraordinaire. Malgré les manœuvres du *Madagascar*, — c'était le nom de la frégate anglaise, — *la Coquette* parvint à l'aborder par l'avant et à jeter ses grapins sur le pont. Les flancs des deux navires étaient hachés, leurs agrès en pièces; tout à coup, au milieu du bruit et de la fumée, le mât de misaine du *Madagascar* s'abattit. Fernand commanda l'abordage, et la moitié de son équipage s'élança, par les haubans et le beaupré, sur le pont des Anglais. Manille, éperdu, brandissait sa longue épée et s'attachait à Fernand de qui machinalement il

répétait tous les ordres. Déjà l'équipage anglais avait été refoulé sur l'arrière, où il avait pratiqué une espèce de barricade défendue par des pièces de canon. Un dernier effort devait amener la capture du *Madagascar*. Fernand réunit une troupe d'élite qu'il avait gardée pour l'instant décisif et sauta, l'épée haute, par-dessus le bord anglais.

Mille cris s'élevèrent tout à coup du pont de *la Coquette*, et une grêle de balles, partant de son arrière, tua sept ou huit soldats de marine autour de Fernand. Soixante hommes, armés jusqu'aux dents, venaient de tomber sur *la Coquette*. Manille saisit Fernand par le bras et lui montra, du bout de sa rapière, un grand jeune homme basané, coiffé d'un bonnet de laine rouge et armé d'une hache, qui s'ouvrait un passage sur le tillac humide de sang.

— Ah! le bandit! s'écria le jeune capitaine, et, repassant sur son bord, il se rua sur les nouveaux assaillans.

La felouque se balançait sous la hanche de bâbord de la frégate, et de sa coque allongée sortait une fourmilière d'hommes armés de piques, de haches, de sabres et de pistolets. Surpris par cette attaque imprévue, les Français durent abandonner la conquête du *Madagascar* et repasser sur leur bord. Quant aux Anglais, trop maltraités par la lutte qu'ils venaient de soutenir, ils ne songèrent pas d'abord à profiter de cette diversion, et se contentèrent de briser les liens qui les enchaînaient à *la Coquette*.

L'équipage français, décimé par deux combats et tout à coup assailli par une troupe compacte, opposait une résistance désespérée. Le visage de Fernand resplendissait d'une expression surhumaine. L'animation du combat s'y mêlait à l'espérance. Il se battait comme un homme qui cherche la victoire moins que la mort. Sa bravoure emportée et intelligente tout ensemble avait un instant balancé les chances de cette lutte acharnée; mais d'autres assaillans grossissaient à toute minute le nombre des ennemis, la fatigue devait enfin triompher du courage. Manille le suivait effaré, haletant, frappant au hasard, regardant parfois en arrière, mais toujours poussé en avant. Fernand, les habits en lambeaux et tout sanglant, donnait l'exemple à ses compagnons. Au pied du grand mât, il rencontra le grand jeune homme au bonnet rouge. Un bandit les séparait. Fernand le jeta par terre d'un coup d'épée, et marcha droit à son ennemi. El-Zorrazo, car c'était lui, prit à sa ceinture un pistolet, et lâcha la détente presque à bout portant.

— La dernière est la bonne, dit-il.

Fernand porta la main à sa poitrine et tomba; l'épée s'échappa de ses doigts, il tenta un effort suprême pour la saisir et se relever, mais il resta couché la face contre le tillac.

Lorsque Manille vit tomber Fernand, il devint tout blanc. Un cri de

hyène jaillit de sa bouche, et, tournant la pointe de sa rapière contre El-Zorrazo, il bondit en avant fou de rage. La pointe du fer frappa le contrebandier en pleine poitrine et sortit entre les épaules. El-Zorrazo ouvrit les bras et roula sur le pont. Manille laissa son épée dans le corps du pirate, qui vomissait le sang par la bouche, et s'assit à côté de Fernand.

Une heure après cette scène de carnage, le calme régnait à bord de *la Coquette;* les deux frégates anglaises gagnaient la haute mer, et un point noir et fumant indiquait parmi les flots la place où avait été la felouque. Les gros bâtimens chargés de blé filaient comme une volée d'oiseaux le long de la côte, et une corvette portant à l'arrière le drapeau blanc convoyait *la Coquette* naviguant sur ses basses voiles.

Cette corvette était commandée par M. de Chantelure, qui, ayant entendu le bruit de la canonnade du mouillage où il se trouvait, était arrivé sur le lieu du combat au moment où *la Coquette,* privée de son capitaine, allait amener. La présence de M. de Chantelure et de ses vingt-quatre canons changea la face du combat. Une bordée désempara la felouque, qui fut incendiée; une partie de son équipage gagna *le Madagascar* à la nage, l'autre se noya. *Le Madagascar* envoya quelques boulets à la corvette plutôt pour protéger sa retraite que pour engager une nouvelle action, et se retira suivi de sa compagne.

Le pont de *la Coquette* offrait un triste spectacle lorsque M. de Chantelure s'y présenta. On n'y voyait que des morts et des blessés. Manille, adossé au grand mât, soutenait sur ses genoux la tête de son maître dont il étanchait la plaie avec les lambeaux de sa chemise. La mêlée avait été furieuse autour de lui; un tas de cadavres jonchait cette place où l'on s'était battu avec acharnement, mais rien n'avait pu le distraire de ce soin; lui-même était criblé de coups; il les avait reçus sans les rendre. Quand Manille reconnut la voix de Gaston, il releva la tête; des larmes sillonnaient ses joues ridées, et, d'un geste désespéré, il lui montra Fernand.

El-Zorrazo, raidi par la mort, était couché dans une mare de sang; l'épée de Manille le traversait encore d'outre en outre. M. de Chantelure fit transporter Fernand dans sa chambre. Un chirurgien examina sa blessure, et la déclara mortelle. Fernand écouta cette déclaration sans laisser voir aucune émotion; il pria seulement le chirurgien de ne pas le tourmenter davantage, et, après qu'on eut posé un appareil sur la plaie, il demanda une plume et du papier. Un cordial puissant lui ayant rendu quelque force, il put tracer ses dernières volontés. Une première lettre fut adressée à sa femme, veuve déjà à l'âge des fiancées, la seconde était pour Laure; elle contenait ces quelques mots :

« Ma chère cousine,

« Je vous avais juré de ne pas me tuer, mais, une occasion s'étant présentée d'en finir avec la vie, j'en ai profité. Nelly était morte, j'ai voulu la suivre. Adieu, mon amie; vous m'avez toujours été bonne et dévouée, nous nous retrouverons un jour. Je vous confie Estelle et son enfant; vous les aimerez en souvenir de moi. Le froid me gagne. Adieu. »

Après qu'il eut plié ses lettres, Fernand renversa sa tête sur l'oreiller et ferma les yeux. Manille tenait une de ses mains sur laquelle il pleurait. Au moment où le convoi qu'il avait sauvé entrait à Marseille, Fernand expira.

On ramena son corps à Fontgravière, où était le tombeau de la famille. Manille suivait le cortége. Le pauvre diable était tout changé, et faisait pitié à voir avec ses yeux rougis, son front livide, ses joues creuses et son regard désolé. Après qu'on eut enterré son maître, il se fit le gardien de son tombeau, près duquel il s'était bâti une cabane. Il rôdait par là du matin au soir. Quand Laure, qui l'aimait pour l'amour qu'il montrait au souvenir de Fernand, le pressait de quitter ce lieu et de s'employer au château, où il pouvait trouver quelque distraction, il secouait la tête.

— Avec qui voulez-vous que je déraisonne? disait-il avec un sourire qui faisait venir les larmes aux yeux de Laure.

Il vécut comme cela deux ou trois mois, mal guéri de ses blessures, auxquelles il ne prenait pas garde; il ne se plaignait jamais, et passait le plus clair de son temps assis sur une pierre, les coudes sur les genoux et la tête entre ses mains. Au bout de ce temps, un matin, on le trouva couché, comme un chien, sur la tombe de Fernand. Il était mort.

Am. Achard.

LA HONGRIE.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

LA DIÈTE ET LES RÉFORMES SOCIALES.

COMPOSITION DE LA DIÈTE. — LES VILLES LIBRES, LES PAYSANS ET LA PROPRIÉTÉ.

Les questions politiques et sociales agitées dans les diètes hongroises pendant les dix dernières années peuvent se réduire à trois :

1° Le droit de vote des députés des villes à la diète, et, par suite, l'organisation même de la diète : c'est la question de l'avénement du tiers-état;

2° La suppression des dîmes et corvées, qui doit donner aux paysans la propriété des terres dont ils n'avaient que l'usufruit : c'est la création d'une nouvelle classe qui n'existait pas dans la constitution hongroise;

3° La nature même de la propriété en Hongrie, changée par l'abolition du droit de retour à la couronne : c'est la propriété des temps modernes substituée à celle de l'âge féodal.

L'énoncé seul de ces questions ne dit-il pas que nous sommes à quelque mille lieues et à quelque cent années de la France et du XIXe siècle? Pénétrons plus avant dans les détails; rien ne ressemble moins à ce que nous connaissons et pratiquons chez nous; l'ancienneté même des coutumes les rendra nouvelles à notre curiosité.

(1) Voyez les livraisons du 1er juin, 1er août, 15 octobre et 1er décembre.

I. — COMPOSITION DE LA DIÈTE.

Nous l'avons déjà dit, tous les députés des villes libres, représentant un nombre d'habitans égal à peu près à la noblesse des cinquante-deux comitats, n'ont qu'une seule voix à la diète; ils votent comme ordre. Les députés de la noblesse, au contraire, votent par tête, et ont ainsi environ cent voix contre une. Voici, au surplus, de quels élémens se compose la diète; on comprendra mieux comment la réclamation soulevée par les villes a remis en question le système tout entier. Nous donnons ici le tableau de la dernière diète tenue à Presbourg en 1847.

PREMIÈRE CHAMBRE, OU TABLE DES MAGNATS.

Le palatin, président-né	1
Grands-officiers de la couronne (*barones regni*), y compris les deux gardiens de la couronne de saint Étienne	13
Archevêques	3
Évêques diocésains	18
— titulaires	21
Évêques du rite grec-uni	5
— du rite non-uni	9
L'abbé primat de Saint-Martin	1
Député du chapitre de Jaszò	1
Gouverneurs des comitats (*comites supremi*)	52
Gouverneur de Fiume et du littoral hongrois	1
L'envoyé de Croatie	1
Les magnats (princes, comtes et barons), siégeant en vertu de leur droit personnel (1), environ	150
TOTAL	276

SECONDE CHAMBRE, OU TABLE DES ÉTATS.

Le *personnal* (lieutenant du roi), président	1
Députés des comitats de Hongrie et des trois comitats de l'Esclavonie	98
Députés des districts des Jasighucs, des Kumans et des villes des Heiduques (2)	4
À REPORTER	103

(1) Le nombre des magnats présens diminue ou s'augmente selon les circonstances. En 1836, la moyenne n'était que de 130, et, dans certaines séances, on en comptait à peine 20; en 1847, il s'est trouvé quelquefois jusqu'à 250 votans. Les veuves des magnats et les absens sont, comme on va le voir, représentés à la diète, mais leurs mandataires siégent à la seconde chambre.

(2) Les deux premiers districts sont de certaines portions de territoire, au centre de la Hongrie, dont les habitans, au nombre d'environ cent mille, jouissent de priviléges particuliers et sont placés sous l'autorité directe du palatin. Les villes des Heiduques, d'une population de 30,000 ames, ont été affranchies par le roi Corvin, et Marie-Thérèse a renouvelé leurs priviléges.

Report.	103
Envoyés des états de la Croatie	2
Député du district noble de Thuropolie (1)	1
— de la ville de Fiume	1
— de la ville de Buccani	1
Députés des vingt-six chapitres; sur 52, — présens	35
Abbés bénéficiaires; sur 11, — présens	8
Députés des villes royales; sur 116, — présens	60
Juges et protonotaires de la table royale	15
Conseillers de la chancellerie royale de Hongrie	6
— de la chambre des finances	7
Mandataires des magnats absens ou de leurs veuves (*absentium nuntii*)	180
Total	419

Environ 500 membres, si les députations étaient au complet, et si les magnats absens se faisaient exactement représenter. Les deux tables réunies formeraient une assemblée d'environ 900 membres, s'il n'y avait pas beaucoup de doubles emplois; par exemple, les comtes suprêmes sont, la plupart du temps, pris parmi les magnats; les conseillers de la table royale sont souvent députés des comitats (2).

Au premier abord, et sans entrer dans les difficultés de détail, notre esprit ne comprend guère ces mandataires des magnats absens de la première chambre, qu'on envoie siéger à la seconde, — ces magistrats nommés par le roi, qui prennent rang parmi les députés de la nation, — ces envoyés des états de Croatie, députés par une diète voisine. En y regardant de près, loin de se dissiper, l'obscurité gagne; les contradictions, choquantes à la première vue, ne sont que peu de chose à côté des énormités du fond.

Tous ces députés, qui forment la table des états, ont un caractère aussi divers que leur origine : les uns votent par tête, les autres par ordre; ceux-ci n'ont qu'un vote d'information (*voto informativo gaudent*), ceux-là n'en ont pas du tout, et sont chargés seulement de la po-

(1) C'est un petit territoire renfermant une trentaine de villages, dont tous les habitans, sans exception, sont nobles et jouissent de toutes les prérogatives attachées à ce titre.

(2) Les dépenses pour la tenue des diètes sont considérables : chaque député reçoit par jour 15 francs, une indemnité pour le hussard affecté à son service et un logement gratuit. Les écrivains envoyés par les comitats reçoivent aussi des honoraires; des hussards sont chargés du service de la correspondance. Les magnats, siégeant en vertu d'un droit personnel, n'ont point de traitement, mais reçoivent un logement de la ville. Jusqu'à la législation de 1836, les fonds nécessaires à cette dépense étaient pris sur la *cassa domestica*, alimentée par la contribution exclusive des paysans; mais il fut alors réglé « que, pour la diète actuelle, et sans aucune conséquence pour l'avenir, la somme serait fournie, sous forme de don gratuit, par les seules personnes de condition noble. » Depuis, les nouvelles diètes ont suivi cet exemple. Chaque comitat, chaque ville ou territoire privilégié paie ses députés particuliers.

lice de l'assemblée. Les 102 députés des comitats ont chacun un vote distinct, qu'ils soient élus par le comitat de Pesth, qui compte 12,000 nobles électeurs, ou par celui de Syrmie, qui en réunit à peine 100. Les 116 députés des villes royales, représentant 650,000 habitans, votent par ordre, c'est-à-dire n'ont qu'une voix tous ensemble, tandis que le comitat de Syrmie, avec ses 100 électeurs, en a 2. — Il en est de même pour le clergé catholique en certaines occasions; mais, s'il se plaignait de la part qui lui est faite, on lui répondrait que 2 millions et demi de protestans sont sans représentation directe et sans défenseurs à la diète. — Où y a-t-il un droit reconnu, un principe avoué au milieu de cette confusion? Voici les députés des absens; chose étrange, ils remplacent à la seconde chambre ceux qui n'ont pas comparu à la première! Oui, mais peu importe : ils ne sont là que pour constater le droit de leurs commettans; ce sont des secrétaires : mandataires sans mandat, ils ne votent pas, ils rendent compte à ceux qui pourraient voter. — Les députés de la table royale jugent les contestations qui viendraient à s'élever, et maintiennent l'ordre des délibérations, tandis que ceux de la chancellerie rédigent dans la forme authentique les résolutions adoptées par les états, auxquelles d'ailleurs ils n'ont pas concouru. — Je pourrais relever bien d'autres singularités. Est-ce à dire, cependant, que ces règles connues et proclamées une fois le soient à toujours, et qu'il n'y ait plus qu'à compter les suffrages ainsi classés? Les choses ne vont pas aussi simplement. On vous dira qu'il n'y a aucune loi sur la matière; que la constitution hongroise n'a point d'autre décision sur le mode et le droit des votes; que cet axiome, plus sage sans doute que facile à pratiquer : *Vota non numerentur, sed ponderentur,* « il ne faut pas compter les votes, mais les peser; » que tout ce que je viens d'indiquer là résulte sans doute de précédens nombreux et à peu près admis; que cependant on pourrait, en cherchant bien, en trouver de contraires, et que c'est précisément à ce propos que les difficultés actuelles ont surgi. Quant aux auteurs et aux jurisconsultes ayant le plus d'autorité dans la matière, ils exposent gravement « que cette curiosité est inutile, que le mode de délibération se borne à reconnaître l'opinion dans chacune des deux chambres, et à en faire sortir, soit par la discussion séparée, soit par la réunion dans les séances mixtes, un résultat commun, propre à être soumis à l'approbation du roi et à son rejet (1). » Entende qui pourra.

Et les rapports des deux chambres entre elles sont-ils plus nettement définis? Dans les séances mixtes, où les deux chambres sont appelées à délibérer ensemble, faut-il compter par tête, ou par ordre, ou par table, de telle sorte que le refus de l'une des tables paralyse la vo-

(1) Voyez Kelemen, *Institutiones juris ungarici*, et Schwartner, *Statistique politique.*

lonté de l'autre? — C'est en effet ce qui a été pratiqué dans les derniers temps, mais en soulevant mille réclamations, et contrairement aux diètes du XVIIe siècle, où il n'y avait qu'une seule assemblée. — La diète a-t-elle le droit d'initiative en dehors des propositions royales? Non, disent les partisans de la prérogative; oui, disent les autres, mais ce droit n'appartient qu'à la seconde chambre : selon la doctrine du parti avancé, le rôle de la chambre des magnats se réduirait à une sorte de droit de veto. — Les magnats anciens ou nouveaux siégent-ils *ipso facto*, ou faut-il que, selon l'ancienne formule, ils soient convoqués par des lettres royales? Peuvent-ils troubler d'une double façon les délibérations de la diète en ne venant pas siéger à la première table et en envoyant leurs mandataires siéger à la seconde? Sur toutes ces questions, et sur tant d'autres, dont s'inquiète un esprit français, il n'y a, je le répète, que doute et obscurité. Dans les lois, aucun texte précis; dans les précédens, tout ce qu'on y veut trouver.

Autre cause de confusion : chaque député de comitat a avec lui et auprès de lui, dans la salle même de la diète, deux ou trois secrétaires nommés par les comitats et chargés de les tenir au courant des travaux de l'assemblée. Cette population jeune et remuante assiste aux séances, confondue avec les députés, prenant part à toutes les délibérations, au moins par ses cris, ses marques bruyantes d'approbation ou d'improbation. Elle exerce non pas seulement dans l'enceinte législative, mais au dehors, sa tyrannie un peu turbulente; elle a des ovations pour ses favoris et des charivaris pour les autres. La tolérance abusive qui l'associe aux priviléges de la diète rend toute police impossible.

A l'une des dernières diètes, le *personnal*, président de la chambre des états, fit une rude expérience des caprices de cette jeunesse dorée. Quelques-uns de ces écrivains avaient donné, pendant la nuit, un charivari au successeur d'un député de l'opposition. Le personnal, au nom du palatin, engagea MM. les députés « à les ramener au bon ordre, sans quoi il serait obligé de prendre quelque mesure sévère. » A ces mots, un tumulte effroyable éclata dans la salle; on somma de toute part le président de retirer des menaces attentatoires, disait-on, aux droits de la représentation nationale, puisque les secrétaires, aussi bien que les députés, reçoivent des saufs-conduits pour se rendre à la diète. Les orateurs les plus renommés, Déak, Klausál, Szentkirály, ne dédaignèrent pas ce moyen d'augmenter leur popularité, en prenant chaleureusement la défense des jeunes gens incriminés. Le président, effrayé de l'orage qu'il avait soulevé, comprenait, mais trop tard, à quelle puissance il s'était attaqué; il attendait, en levant les yeux au ciel, la fin de la tempête pour faire amende honorable. « Messieurs, dit-il avec une sorte de bonhomie, j'ai voulu seulement que la chambre sût ce qui s'est passé; mais loin de moi la pensée de gêner la liberté des personnes

qui assistent à la diète; elles peuvent faire de la musique la nuit tant qu'elles voudront, tant pis pour ceux qui ne dormiront pas : l'important est que les droits constitutionnels ne reçoivent point d'atteinte. »

Tous ces jeunes gens sont nobles, cela va sans dire; leurs fonctions constituent une sorte de noviciat à la députation, et des orateurs célèbres ont souvent ainsi commencé. On comprend quelle influence exercent ces apprentis législateurs. Tel d'entre eux est compté pour beaucoup plus dans la diète que le député son patron, qui siége à titre officiel. On ne serait point dans le vrai si on ne tenait compte de cet élément irrégulier dans le tableau de la diète; c'est un parterre qui se confond souvent avec les acteurs, et, comme le chœur antique, prend part aux événemens de la scène.

Après 1840, cependant, depuis que les constitutions écrites introduites dans plusieurs états de l'Europe ont donné aux esprits un certain besoin de logique et de symétrie politique, on s'est préoccupé des questions que nous venons de passer en revue; on a voulu régler ces antiques et bizarres usages, on a cherché à donner à la diète une organisation plus conforme aux idées actuelles de droit et qui eût sa raison d'*être*, pour parler le langage de l'école, en dehors de sa propre existence. Si l'esprit d'examen et de critique s'attaquait une fois à ces institutions, elles avaient fait leur temps; la ruine de l'une entraînait celle de l'autre; tout se suit. Du moment qu'on voulait arriver à la précision des formes modernes, recenser les suffrages, et, au lieu de l'acclamation d'une assemblée passionnée, en arriver, comme le reste du monde, aux boules blanches et noires, force était bien de rechercher si chaque député avait une voix égale, si son suffrage valait celui de son voisin et se donnait au même titre. On ne peut additionner que des nombres identiques, et comment établir cette égalité de droits avec l'inégalité d'origine et d'influence? Toucher au mode de voter, c'était remettre en question l'organisation de la diète et ébranler le système électoral concentré exclusivement dans la noblesse. La Hongrie avait été éminemment jusque-là un pays de coutumes : le temps, les événemens, le hasard, avaient tout fait. Si, au lieu de continuer à admettre purement et simplement ce qui était, on voulait rechercher ce qui devait être, la curiosité mènerait loin. Ce n'était pas un nouveau règlement qu'il fallait faire, mais une nouvelle constitution. Les contradictions et les impossibilités du vieux système apparaissaient de toutes parts; il allait tomber en poussière, comme ces momies qu'on expose tout à coup à la clarté du jour.

Une question dont j'ai déjà parlé, celle d'un droit de péage à établir sur le pont de Pesth, vint mettre en lumière toutes ces difficultés. L'occasion était solennelle. L'adoption d'une taxe insignifiante, mais qui devait être payée par les nobles et les non nobles indistinctement, allait

faire préjuger la volonté de l'assemblée sur le droit constitutionnel de la noblesse de n'acquitter ni taxe ni impôt. — La discussion avait été vive et longue; les esprits restaient partagés, et le vœu de la majorité ne se prononçait par aucune de ces démonstrations bruyantes qui rendent aussi impossible qu'inutile de compter la minorité; la conscience scrupuleuse du palatin n'osa, cette fois, se fier à son instinct et proclamer, sans le vérifier, le sentiment de l'assemblée; il lui fallut ce jour-là quelque chose de plus positif que la rumeur des voix et le retentissement des sabres. Son impartialité n'aurait été soupçonnée de personne, mais précisément cette impartialité lui défendait de prononcer quand il n'était pas suffisamment convaincu. Il déclara qu'il voulait à tout prix arriver à constater exactement la volonté de l'assemblée. Grace à ces instances personnelles du palatin, grace à l'entraînement de l'opinion publique excitée sur ce sujet par les prédications de Széchény, et impatiente d'arriver à un résultat, on se laissa persuader. Sans se prononcer sur le droit, sans entamer d'interminables discussions sur les prérogatives des diverses fractions de l'assemblée, le président ouvrit un registre sur lequel on inscrivit l'opinion de chaque député interrogé à haute voix. C'est ainsi que la question fut tranchée, mais non résolue. Le palatin avait d'ailleurs eu toute raison d'hésiter, puisqu'il ne se trouva que six voix de majorité pour l'adoption du projet. Seulement, de ce jour, les vieux patriotes purent se dire : « Les dieux s'en vont! » Et il fallut s'attendre à ce que des réclamations incessantes s'élèveraient dans la diète, au nom de tous les principes sacrifiés dans l'ancienne législation.

II. — LES VILLES LIBRES.

La première attaque vint d'une classe à laquelle le moyen-âge n'avait pu assigner une part de souveraineté, car elle n'existait pas alors : je veux parler du tiers-état, représenté par les habitans des villes libres. Le gouvernement royal avait favorisé sans cesse leur émancipation et leur progrès, comme nos rois en France l'affranchissement des communes. Les villes avaient successivement conquis leur liberté; quelques-unes s'étaient rachetées à prix d'argent des seigneurs dont elles dépendaient; d'autres, placées sous la domination directe du roi et du palatin, s'étaient organisées comme les villes libres de l'Allemagne au moyen-âge. On s'obstinait à la diète à les traiter comme des sujets que la protection royale avait soustraits à l'autorité d'un maître légitime. « Où s'arrêteraient, disait-on, ces concessions de priviléges? » Le nombre des villes affranchies allait croissant; en vain les diètes avaient plusieurs fois décrété que le roi ne pourrait l'augmenter, ou

du moins que les villes libres n'enverraient plus de députés à l'assemblée. Dans les vingt dernières années, ces villes s'étaient élevées jusqu'au nombre de soixante. Si on donnait une voix à chacune d'elles, toute proportion serait rompue dans la constitution; la bourgeoisie des villes se montrait dévouée à la cause du pouvoir royal, son protecteur naturel : que deviendraient les libertés hongroises et l'indépendance de la nation?

Les plus généreux d'entre les libéraux hongrois, reconnaissant les progrès et l'accroissement des classes moyennes depuis le commencement du siècle, proposaient d'accorder 6 voix aux députés des villes. C'était, disaient-ils, leur en donner autant qu'à trois comitats. Cette part leur paraissait devoir satisfaire la plus grande ambition (1); mais la majorité n'admettait pas même une telle concession. « La représentation, disait un député, peut revêtir diverses formes. En Hongrie, la noblesse forme le corps électoral qui représente l'ensemble de la nation. Aimerait-on mieux le système aristocratique qui attribue en France le droit électoral à une quotité de fortune? Voilà le privilége monstrueux. Ici le noble a partagé sa terre avec le paysan et donné la liberté aux marchands des villes : qui pourrait mieux que lui agir au nom du peuple entier? Tout ce qui s'est fait depuis dix ans à la diète prouve si la confiance du pays n'a pas été bien placée; ce sont les étrangers qui veulent nous diviser et affaiblir l'énergie de l'esprit public. Vous demandez au nom de l'égalité le droit de vote pour les députés des villes libres; mais commencez donc par introduire cette égalité dans la constitution même de ces villes. L'étranger, qu'on cherche à tromper sur notre état social, sait-il bien comment se font les élections municipales? A Pesth, par exemple, le droit de bourgeoisie n'existe que pour un petit nombre d'habitans; la plupart des banquiers, les plus riches négocians, les professeurs, les artistes, sont en dehors de la loi commune. Un conseil, composé de cent dix membres, s'adjoint cinquante électeurs à vie qui, de concert avec lui, nomment les deux députés à la diète. Ces députés, produit du plus absurde des priviléges,

(1) Cette proposition se fondait sur un calcul qui a d'abord quelque chose de spécieux. La contribution publique en Hongrie est divisée en parties aliquotes connues sous le nom de *portes*. Il y a 6,210 portes pour la Hongrie entière, 6,346 avec la Croatie; les villes royales ne sont comprises que pour 623 portes dans cette répartition. La moyenne des comitats étant d'environ 120 portes, les contributions des villes ne représenteraient donc que le dixième de celles des comitats, si l'on voulait prendre l'impôt pour base du droit électoral. Toute cette argumentation sur le nombre des portes reposait uniquement sur une équivoque grossière. Sans doute, ce sont les comitats qui paient les neuf dixièmes de la contribution, mais, dans les comitats, ce ne sont pas les gentilshommes, ce sont les paysans qui paient. Le raisonnement ne vaudrait que si la question d'élection s'était débattue entre les paysans et les villes libres. L'appliquer aux nobles, dont le privilége est précisément de ne pas payer d'impôt, est un pur jeu d'esprit.

ont-ils donc bonne grace à se plaindre si amèrement des prérogatives constitutionnelles qu'ils rencontrent dans la diète? » Ces faits sont exacts; l'organisation municipale des villes, qui remonte au moyen-âge, est défectueuse de tous points et peut justement prêter à ces représailles d'accusations que l'orateur hongrois ne leur épargnait pas. — Un Français conclurait de tout cela qu'il fallait réformer à la fois et l'organisation de la diète et celle du conseil électoral de Pesth, mais la question avait une autre face. Les habitans des villes sont, pour la plupart, allemands ou, du moins, n'appartiennent pas à la race magyare. Les Hongrois, comme leurs pères, les Scythes, sont un peuple pasteur. La civilisation lui a enseigné l'agriculture; mais le séjour des villes, le commerce et les professions de l'industrie sont restés contraires à sa nature. Ce sont les autres races qui ont peuplé les villes et occupent les professions industrielles. Les Juifs et les Grecs ont accaparé le commerce presque entier et sont devenus les intermédiaires obligés dans toutes les transactions. Les Allemands se sont partagé les diverses industries, et un certain nombre de Slaves les métiers inférieurs, auxquels leur merveilleuse faculté d'imitation les rend particulièrement propres. On peut donc dire que la population des villes, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de tiers-état en Hongrie jusqu'à présent, est allemand, ou du moins n'est pas hongrois. Ce n'était donc pas seulement une prérogative nobiliaire que défendaient les députés en s'opposant à l'extension du vote des villes, c'était encore une question de nationalité. Cette complication se retrouve partout.

Le gouvernement autrichien avait pris le beau rôle dans la discussion; il s'était fait le patron avoué des villes libres; ses partisans, surtout en Allemagne, où les rapports d'origine excitaient la sympathie générale pour la cause municipale, ne manquaient pas de faire contraster les sentimens libéraux qui l'animaient avec les préjugés et les prétentions tyranniques de la noblesse hongroise. Les journaux allemands ne cessaient d'agiter cette question de la représentation des villes; ils s'efforçaient de donner du retentissement aux discours que leurs députés tenaient à la diète, et faisaient avec assez peu de fond une réputation d'éloquence à MM. Vaghi et Toperczer. Animé par ces éloges, et se sentant soutenu par l'opinion publique dans ses autres états, le gouvernement autrichien eut un instant la pensée de trancher la question soulevée par les villes royales; mais la constitution offrait-elle, sinon des autorités, au moins quelques prétextes pour motiver cette justice dictatoriale? Un publiciste hongrois, le baron de S..., fut chargé de rédiger pour la conférence d'état un mémoire sur cette question de droit public, qui a occupé aussi les esprits en France dans les dernières années de la restauration. La souveraineté, ou tout au moins celles de ses prérogatives qui ne sont pas clairement réparties par la constitution,

résident-elles dans la personne même du roi ou dans les classes privilégiées qui ont représenté jusqu'à présent le peuple hongrois? On comprend combien cette question, toujours dangereuse à agiter, prenait l'importance vis-à-vis de la législation confuse et contradictoire que nous venons d'exposer. Le mémoire concluait en fait et en droit que cette souveraineté non définie appartenait au roi, et que jamais occasion plus légitime ne s'offrirait pour en faire usage. « Tout ce que l'on peut retrouver dans nos lois, disait-on, est en faveur de la demande des villes. L'article 25 des décrets de 1495 établit qu'il y a à la diète quatre états : le clergé, les magnats, la noblesse et les villes. Nulle part on ne parle des voix des comitats. La dénomination de député des comitats est toute moderne; elle est irrégulière, car le député du comitat ne représente pas la population entière, mais seulement le *troisième ordre*, les trois autres étant déjà présens à la diète et les paysans n'ayant aucun droit de représentation. Cette loi met sur la même ligne les députés des comitats et les députés des villes (*nuntii civitatum*) pour le droit de vote. S'il en avait été autrement, si les députés des villes royales toutes ensemble n'avaient eu qu'une seule voix, pourquoi les anciennes diètes, et notamment celle de 1687, article 17, faisaient-elles des représentations au roi sur le nombre croissant des villes royales et la perturbation que l'accroissement de nombre de leurs députés pouvait apporter dans les états? »

Ce dernier argument avait sans doute beaucoup d'autorité. Le gouvernement autrichien et l'archiduc palatin lui-même se montraient disposés à suivre les conseils du publiciste hongrois et à trancher la question au profit des villes et du tiers-état. La responsabilité de cette entreprise eût été grave; après tout, je doute qu'elle eût prévalu contre les résistances que la forme eût soulevées, même de la part de ceux qui auraient approuvé le fond de la mesure. Peut-être les villes elles-mêmes auraient-elles fait comme la femme de Sganarelle. Le gouvernement n'eut pas à tenter l'épreuve; il fut arrêté dès l'abord par la résistance qu'il rencontra dans ses propres conseils : le vieil et jaloux amour des Hongrois pour la constitution s'y était conservé pur de toute nouveauté dans un homme d'une grande énergie. Le comte Cziráky, chancelier de Hongrie à cette époque, n'avait pas toujours défendu la liberté, mais il chérissait par-dessus tout la constitution. C'était un esprit ferme et presque opiniâtre, d'une vaste érudition, peu disposé à céder aux idées du jour, mettant son courage à braver l'injustice ou la folie des entraînemens populaires. Cziráky était alors en butte aux attaques du parti libéral; on l'accusait d'entraver tout progrès, de demander toujours, non pas si telle chose était juste, mais si elle était autorisée par le *Corpus juris*. On avait fini par l'assimiler à l'œuvre qu'il invoquait sans cesse, et dans la langue des partis on l'appelait le *Corpus*

juris. Ces plaisanteries n'empêchaient personne de rendre hommage à ses hautes qualités, à ses connaissances inépuisables, même à la rudesse austère de sa conscience, qui ne se pliait que devant l'autorité de la loi. Il avait composé sur le droit public de Hongrie un traité complet que lui seul sans doute était capable de faire; le livre fut retenu impitoyablement à la censure de Vienne; on lui demandait des adoucissemens, des suppressions qu'il ne voulut jamais accorder. Chose bizarre et qui marque bien la situation fausse où l'on était réciproquement placé, le chancelier de Hongrie ne pouvait obtenir qu'on lui laissât imprimer un livre sur l'organisation du royaume dont il était le premier fonctionnaire!

Le comte Cziráky s'opposa à ces projets de coup d'état libéral, et son opposition arrêta tout. La question resta suspendue jusqu'à l'année dernière. A cette époque, le gouvernement autrichien se détermina à accomplir par les voies constitutionnelles la réforme projetée et à demander à la diète elle-même l'extension du droit de vote pour les villes libres. La troisième des propositions royales apportées aux états à la fin de l'année 1847 annonçait un projet de loi sur le vote des députés des villes et aussi sur l'organisation des municipalités : on faisait droit ainsi aux doubles griefs que nous avons exposés. On saura bientôt ce que la dictature aura fait de cette loi d'égalité et de réparation.

III. — LES PAYSANS.

On n'a pas oublié les terribles coups portés par le comte Széchény aux droits de dîmes et de corvées, et les améliorations qui en étaient résultées dans la condition des paysans: ajoutons que ce cortége de mots féodaux, serfs, dîmes et corvées, fait naître dans notre esprit élevé à l'école du XVIIIe siècle des idées hors de tout rapport avec la réalité.

Je partageais ces idées à mon premier voyage en Hongrie. Le simple aspect des choses suffit pour les dissiper : je n'hésite pas à dire que la condition du paysan hongrois est de tout point supérieure à celle des petits cultivateurs de la plus grande partie de la France. Au fond, comme le disait à la diète le comte Desewfy, les *dîmes* et les *corvées*, une fois dégagées de la glèbe féodale, n'étaient que le loyer de la terre payé par le tenancier au propriétaire du sol. Si l'on compare ce mode d'exploitation avec celui du *métayage* ou de la culture par colons, appliqué dans les départemens du centre et du midi de la France, on trouve que tout l'avantage est au profit du paysan hongrois. Dans le système français, le propriétaire fournit la terre et quelquefois les bestiaux; en retour, le métayer donne 50 et 60 pour 100 des récoltes, quelquefois plus dans les terres très fertiles. Au lieu de la moitié, le paysan hongrois ne livre guère que le cinquième des récoltes tant au seigneur

qu'au clergé, plus un certain nombre de journées de travail rachetables à des prix minimes. Il est vrai qu'il doit acquitter les contributions publiques, qui, malgré leur modicité, sont quelquefois pesantes, parce qu'il faut les payer en argent. Néanmoins il est évident que les charges qui lui sont propres sont compensées, et bien au-delà, par la portion double de celle du colon français qu'il retient dans le partage des récoltes. La preuve irrécusable des avantages du paysan hongrois sur nos colons partiaires, c'est que le premier vend souvent, et cher, son droit de tenancier, tandis que nos métayers, toujours pauvres, quittent leur métairie sans imaginer qu'ils puissent trafiquer de la situation qu'ils abandonnent, et qui suffisait à peine à la vie laborieuse et frugale de leur famille (1).

(1) Le paysan reçoit du propriétaire une certaine étendue de terrains labourables qu'on appelle session ou tenance (*sessio*), dans laquelle n'est point compris un arpent destiné à la maison, aux granges, au jardin, et une quantité déterminée de prairies. L'étendue de chaque tenance est fixée d'après la fertilité des terrains. Les comitats sont divisés en trois classes d'après la nature du sol, et les terres de chaque comitat également en trois classes, ce qui donne neuf divisions. La plus grande tenance est de 38 arpens de terre labourable, la plus petite de 16, avec une étendue proportionnelle de prairies. L'arpent est, selon les comitats, de 11 à 13 cents toises carrées, et même, en Slavonie, de 2,000. — Sauf le cas de succession ou d'achat à l'encan, une famille de paysans ne peut posséder plus de quatre tenances, et chaque tenance ne peut jamais être subdivisée au-dessous de quatre parts. Le paysan a de plus le droit de pâturage dans tous les terrains non encore cultivés; il peut couper dans les forêts du seigneur tout le bois nécessaire au chauffage et à la charpente de sa maison. En retour, le paysan doit payer au seigneur le neuvième de toutes les récoltes, et au clergé catholique le dixième (que le paysan soit d'ailleurs protestant ou grec). Il faut remarquer que presque partout cette dîme cléricale, rachetée par le seigneur à d'assez bas prix, est perçue à son profit. Le cultivateur doit, en outre, 52 journées de travail avec un attelage de bœufs, ou 104 sans attelage; 1 florin par an pour la maison. La moitié au moins des journées de corvée peut se racheter d'après un tarif qui varie de 45 à 25 centimes. Enfin, il doit aussi le *Vorspann*, c'est-à-dire qu'il est obligé de fournir ses chevaux aux employés et voyageurs munis d'une patente du gouvernement; mais, malgré la modicité de la rétribution, il trouve plutôt dans cet usage un emploi utile pour ses chevaux. Les petites dîmes sur les produits de la basse-cour, le croît des agneaux, etc., ont été abolies. Quant au paysan non tenancier (*inquilinus*), c'est-à-dire qui n'a que sa maison et le clos attenant, il doit fournir au propriétaire de 12 à 18 journées simples. — C'est le paysan qui jusqu'à ce jour a seul acquitté en Hongrie les contributions publiques. Ces contributions sont peu de chose à côté de celles qui pèsent sur la plupart des autres états européens. L'impôt foncier, pour le royaume entier, ne s'élève qu'à 5 millions de florins (12,500,000 francs). Une somme un peu inférieure est versée dans la caisse des comitats (*cassa domestica*); c'est sur cette caisse que sont payés les traitemens, fort peu élevés d'ailleurs, des magistrats et employés, les dépenses des prisons, routes, etc. Nous avons déjà dit que chaque comitat s'administrait comme un état particulier. Cette contribution est d'ailleurs insuffisante, et de là le mauvais état des routes et des ponts, qui motivait les plaintes de Széchény. Voici le tableau des contributions du village hongrois de Páty, dans le comitat de Pesth; il peut donner une idée de l'ensemble des charges : 2,200 habitans, possédant 85 sessions, occupées par 200 familles (le reste est journalier ou locataire), paient au trésor royal 3,327 fr. et à la caisse du comitat 2,955 fr.; ensemble 6,282 francs (2,513 florins).

Il ne pourrait y avoir de doutes sur la bonne part faite au paysan hongrois que si l'on se plaçait au point de vue adopté par la diète révolutionnaire de 1848, c'est-à-dire si l'on supposait que la propriété appartient aux paysans, et que les dîmes et corvées ne sont que des charges féodales imposées par la tyrannie des âges passés aux possesseurs non nobles. Toutes les traditions de l'histoire et les lois du pays contredisent formellement un tel système. La diète de 1836, si favorable aux paysans, rappelle, dans l'article 8 de l'*Urbarium*, « que la propriété de la terre que cultivent les paysans a toujours appartenu et appartient au seigneur. »

Pour moi, je le déclare, je n'ai vu nulle part plus de bien-être matériel, d'aisance, de santé, que dans les villages que j'ai visités en Hongrie. Je sais combien il faut prendre garde de conclure du particulier au général dans les observations de ce genre; ce que je dis s'applique surtout au Banat et à la partie ouest de la Hongrie. Ce sont les contrées qui sont restées le plus long-temps au pouvoir des Turcs. Elles ont été colonisées seulement après leur expulsion. Les terres y sont fertiles; les domaines ont été accordés à de grands seigneurs qui ont favorisé par tous les moyens possibles les travaux de défrichement et accordé aux paysans des conditions très favorables. Dans les comitats du nord, au contraire, qui composaient autrefois toute la Hongrie, la population nobiliaire s'était agglomérée de longue date, laissant moins d'espace et de liberté au paysan, obligée par la pauvreté même de le pressurer assez étroitement, et ruinant ainsi toute émulation féconde. Les nobles de ces comitats passent pour des maîtres plus durs et moins généreux que les autres; ils sont plus remuans et querelleurs. Ces comitats, s'ils n'avaient pas les vignobles de Tokay et les mines de Schemnitz et Kremnitz, seraient dans une condition très inférieure à celle du reste du pays. Même avec les avantages qu'ils retirent de leurs vignobles et de leurs mines, les comitats du nord ne méritent pas les éloges que nous donnons ici aux comitats de l'ouest et du Banat. Les paysans hongrois et esclavons qui habitent le nord sont beaucoup plus rudes, plus grossiers; c'est sur eux que peuvent retomber certaines accusations de malpropreté qui ne leur ont pas été épargnées par les voyageurs. Ces reproches sont principalement fondés sur l'usage que la plupart d'entre eux font de la graisse de porc pour lisser les longs cheveux collés sur leur visage, et se rendre le corps moins sensible aux intempéries de la saison. On oublie trop que dans les classes inférieures, plus rapprochées de l'état de nature, le génie particulier et l'instinct de chaque race agissent d'une façon plus énergique sur l'état des populations que dans les conditions supérieures de la société. Ainsi le paysan slave est de sa nature plus sale et plus grossier, son habitation plus misérable, non parce qu'il est plus pauvre, mais parce qu'il n'éprouve

pas le besoin d'être mieux. Les Hongrois, race dure et indifférente, adonnée volontiers au pâturage et à l'éducation des bestiaux, s'inquiètent assez peu de l'intempérie des saisons, méprisent les habitudes casanières, et croiraient plutôt s'efféminer en acceptant tout ce cortége de petites nécessités qui se sont introduites peu à peu dans la vie moderne. Mais ce qui prouve que la malaisance qu'on peut rencontrer chez le paysan hongrois ou slave n'est point la suite de la condition générale du paysan en Hongrie, c'est le bien-être incontestable du colon et du paysan allemand. Celui-ci apprécie très bien toutes les douceurs de la vie intérieure; il est aussi industrieux et économe que le paysan hongrois est dissipateur, buveur ou quelquefois ami d'une sorte de *braverie* orientale qui recherche le clinquant et les ornemens fastueux. Les charges du colon allemand sont précisément celles qui pèsent sur tous les paysans; si donc on ne trouve pas chez les autres races cette aisance enviable qu'étalent les villages allemands, c'est bien aux vices, ou si l'on veut aux qualités de la race, qu'il faut s'en prendre, et non point à la législation urbariale.

Je suis entré non pas dans une, mais dans dix, dans vingt maisons de colons allemands, je ne connais rien de plus propre et de plus commode; ce n'est point la vie des bergers d'églogue; il y a du travail, des charrues, des charrettes; ce n'est rien non plus de ce qui éloigne souvent les regards de la vie des campagnards, la malpropreté, la misère, l'entassement. Citons, par exemple, le village d'Iénö, entre Pesth et le lac Balaton : il est dans les conditions moyennes. Là chaque famille a sa maisonnette le long d'une large rue plantée d'arbres; derrière, le jardin et un clos de vignes. Chaque année, on repeint à la chaux la maison, comme dans ces villages charmans de Biaritz et de Cambo, au pays basque. La chambre où couche la famille est séparée de la cuisine; les meubles sont fabriqués par le menuisier du village avec les noyers et les érables coupés dans les forêts du seigneur. Les armoires sont pleines de gros linge blanc, que la ménagère et ses filles ont filé pendant l'hiver. Je suis monté dans les greniers, je les ai trouvés garnis d'orge et de farine; je suis descendu dans les celliers, et ils étaient pleins de vin. Je n'ai pas oublié la cour où dormaient au soleil une douzaine de ces petits porcs à moitié sauvages qui assurent au ménage ses festins de tout l'hiver. Dans le pâturage qui s'étendait derrière le jardin paissaient sept à huit petits chevaux, les compagnons et presque les amis du paysan. Il se sert à peine du fouet avec eux, mais les guide et les anime en leur parlant constamment, comme les muletiers espagnols. L'habillement du paysan allemand est chaud et commode : dans la mauvaise saison, la plupart portent un pantalon de drap avec une veste garnie de fourrure, et une paire de bottes fortes

qui les préservent de l'humidité. Les paysans hongrois ont, au contraire, l'été une large chemise ou blouse de toile blanche par-dessus leurs autres vêtemens; l'hiver, une peau de mouton, *bunda,* qui, selon la température, se met du côté de la laine ou de l'autre; la nuit, ceux qui gardent les troupeaux s'endorment dans cette pelisse. Les paysans d'Ienö sentaient leur bien-être et comprenaient le jugement que je portais sur leur situation; ils savaient tous lire et écrire. La Bible, quelques histoires populaires du brigand Shoubry, pendu naguère dans un comitat voisin, sont d'ailleurs les seuls livres que j'aie rencontrés chez eux.

Dans les villages où les diverses races sont placées en regard les unes des autres, les caractères sont encore plus en relief. A Fured, près du lac Balaton, où se trouve une source d'eau minérale, le médecin, que sa profession met en rapport continuel avec les habitans, me disait : — Si vous voulez savoir à quelle nation appartient un paysan, vous n'avez qu'à lui donner un écu, et vous verrez ce qu'il en fera. L'Allemand le mettra dans une tirelire où il sera en bonne compagnie; le Hongrois cherchera un ami pour aller boire au cabaret; le Slave le portera au Juif vis-à-vis duquel il est toujours endetté : économie, générosité, exactitude, voilà les trois qualités principales et distinctives qui se présentent au premier aspect. Tous ces paysans, marqués d'ailleurs du sceau de leur race, se ressemblent par une santé robuste, une grande force de corps et des mœurs excellentes; ils se marient tard : les Slaves ont beaucoup d'enfans, les Hongrois peu; je ne connais pas d'exemple de mauvais ménages; il n'y a pas d'enfans naturels dans le pays, ou plutôt toute liaison entre jeunes gens qui menacerait d'arriver à ce résultat est aussitôt couverte par le mariage. — J'ai lu ce matin, me disait encore le médecin de Fured, que des dames charitables à Pesth avaient formé une société sur le modèle de celles de Paris et de Londres pour recueillir les enfans naturels. Si dans le reste du royaume on se comporte aussi bien qu'ici, elles en seront pour les frais de leur bonne œuvre.

Toutefois, en admettant que la condition du paysan soit moins favorable dans d'autres parties de la Hongrie, les dernières diètes se sont incessamment occupées d'améliorer cette situation, surtout de l'élever en abolissant, je ne saurais dire les restes de servitude, mais les dernières traces de tutelle qui subsistaient encore dans les lois. C'est ainsi que nous avons vu la diète de 1836 accorder au paysan le droit de se racheter des dîmes et corvées au moyen de contrats perpétuels; celle de 1840 lui accorda le droit d'acheter même des propriétés nobles. Pour le premier cas surtout, la loi, comme il doit arriver dans les pays libres, ne faisait que confirmer l'état des mœurs et régulariser les

actes déjà accomplis entre plusieurs seigneurs et leurs villages (1); peu à peu on arrivait graduellement et sans secousse à l'abolition complète de toutes les charges urbariales. L'opinion publique et, je l'ai dit, la volonté même de ceux qui semblaient les plus intéressés à les maintenir étaient impérieuses et unanimes sur ce point. Le principe était admis pour tout le monde, diète et gouvernement; on cherchait seulement un mode pour l'indemnité due aux propriétaires. Les uns proposaient d'opérer le rachat au moyen d'annuités à payer, pendant un certain nombre d'années, aux propriétaires par les tenanciers actuels. Les autres demandaient l'expropriation pour cause d'utilité publique, moyennant une indemnité qui aurait été acquittée par l'état. Ceux-ci, combinant la mesure du rachat avec l'abolition du privilége des nobles en matière d'impôts, proposaient un emprunt national destiné au remboursement des propriétaires; les intérêts en auraient été servis au moyen des contributions établies à l'avenir sur les terres nobles. A vrai dire, cette combinaison était un moyen assez ingénieux de supprimer les dîmes en prenant l'indemnité dans la bourse même de ceux qui devaient la recevoir. Le gouvernement autrichien, quelque temps indécis sur le mode de transaction, s'était déterminé, lors de la dernière diète, à prendre lui-même l'initiative et la responsabilité des mesures. Parmi les propositions royales figurait en première ligne *l'abolition des charges et dîmes urbariales*. La diète était déjà saisie de la discussion et au moment d'adopter un des modes de rachat indiqués tout-à-l'heure. Le 4 février de cette année, la table des magnats entendit le rapport qui lui fut fait sur la matière par Émile Desewfy. « Dans cette assemblée composée des plus grands seigneurs terriens de l'Europe, la Russie peut-être exceptée, disait avec une juste fierté l'orateur, il n'y a pas eu une voix, pas une seule, pour s'opposer au projet de rachat. » La délibération dura deux jours, chacun ayant voulu signaler par quelque discours la part directe qu'il prenait à l'affranchissement de la patrie. Une commission fut nommée pour se concerter

(1) Même avant la loi sur les *contrats perpétuels*, plusieurs propriétaires avaient conclu avec leurs paysans des transactions qu'on pouvait considérer comme de véritables ventes, puisque le rachat des dîmes et corvées y était stipulé à *perpétuité*. Une des premières opérations de ce genre fut faite, il y a vingt ans, par le prince de Cobourg-Cohary, à Keskemeth; j'ai vu moi-même un contrat entre la famille Karoly et environ trois mille paysans dans le comitat de Csongrad. Ce contrat, sur un parchemin de plusieurs mètres de long, portait les signatures des trois mille paysans contractans. Il avait été déposé au chapitre de Waitzen, avec l'approbation de la chancellerie. Voici les principales conditions de ce contrat : les paysans devaient payer par vingtième, chaque année, une somme de 3 millions et demi de francs, et les intérêts à 5 pour 100; les deux premiers vingtièmes avaient été payés d'avance au moyen d'un emprunt contracté par les paysans chez un banquier de Vienne; enfin, dix mille arpens de pâturage, qui formaient depuis long-temps la matière d'un procès entre le seigneur et les paysans, étaient abandonnés par ceux-ci.

avec le gouvernement et les états sur les moyens propres à réaliser sans délai l'opération.

La révolution du mois de mars a tranché le nœud gordien. Les dîmes ont été purement et simplement abolies, et la propriété des terres urbariales attribuée aux paysans actuellement détenteurs; les biens du clergé qu'on dépouillerait plus tard devait fournir les fonds d'une future indemnité. En attendant, les propriétaires ont été dépossédés, et les paysans, affranchis maintenant des anciennes charges, sont appelés à créer bientôt une nouvelle classe dans la société hongroise, un élément mixte entre la bourgeoisie des villes et les paysans, leurs anciens compagnons, restés prolétaires. Cette situation est nouvelle et doit exercer sur l'avenir du pays une influence dont il est aussi impossible de prévoir que de contester la portée. On comprend seulement quelle perturbation a été apportée par de tels changemens dans toutes les relations et dans l'existence de chacun. Les paysans possessionnés, affranchis des dîmes, sont sans doute satisfaits: c'est une de ces concessions irrévocables, quel que soit le pouvoir dont elles émanent; mais ceux qui sont restés prolétaires voient avec envie les nouvelles fortunes de leurs égaux. Les anciens propriétaires sont ruinés; le clergé s'attend à l'être au premier jour; tout n'est que confusion et injustice. Voilà ce que le révolutionnaire Kossuth a fait des plans du réformateur Széchény. Je ne parle ni du papier-monnaie, ni des assassinats, ni de la guerre civile, ni des dures conditions que le gouvernement autrichien, rentrant en vainqueur à Pesth, voudra peut-être imposer à la Hongrie, au lieu des concessions dont il prenait l'initiative généreuse à la diète de 1847.

IV. — LA PROPRIÉTÉ.

A un certain point de vue, il y avait de la part du gouvernement plus de générosité encore que de la part des états à proposer l'abolition du système de propriété tel qu'il avait régné jusqu'alors en Hongrie. Dans l'état des esprits, les nobles hongrois avaient tout à gagner, l'événement l'a prouvé, à remplacer par une indemnité pécuniaire les avantages précaires et incertains qu'ils retiraient des dîmes seigneuriales; c'était échanger une sorte de droit d'usage contre une propriété réelle. Ils faisaient le même profit que l'héritier d'une terre grevée de substitution entre les mains duquel la loi abolirait la substitution. La couronne, au contraire, qui était en définitive le dernier substitué, perdait d'un seul coup toutes les chances de retour. Expliquons avec plus de précision la double situation du gouvernement et des propriétaires.

La propriété jusqu'à nos jours a été régie en Hongrie par des lois

toutes particulières. En principe, la couronne est propriétaire de toutes les terres; ce que nous appelons droit de propriété, les lois hongroises le nomment droit de possession, *jus possessionarium.* Toutes les terres sont des fiefs, la plupart masculins, quelques-uns féminins. A l'extinction de la ligne mâle, ou des deux lignes dans le dernier cas, ces fiefs retournent à la couronne. En d'autres termes, toute terre noble a été grevée jusqu'à présent d'un double privilége : 1° de substitution en faveur de tous les membres de la famille du premier investi; 2° d'un droit de retour en faveur de la couronne à l'extinction de la famille par elle investie. Dans la langue des jurisconsultes, le premier de ces droits se nomme *aviticitas,* le second *fiscalitas,* — le droit des aïeux, le droit du fisc. — Cette législation, si profondément empreinte de la tradition féodale, a été constamment l'objet des attaques des réformateurs hongrois. Dans la diète de 1840, le député Deák, entre autres, fit ressortir avec une grande verve de raison et de logique tous les inconvéniens d'un tel système. Les docteurs de l'école communiste pourraient consulter avec fruit le discours du démocrate hongrois; ils verraient quels abus et quelle ruine engendre toute incertitude dans la propriété.

Voici en effet ce qui arrive. Les ventes ne peuvent se faire que sous la condition impérative de la donation originaire. Il n'y a donc jamais de vente perpétuelle, de transmission incommutable, dans le sens que nous attachons à ce mot. La vente n'est, en réalité, qu'un contrat de gage ou de réméré, contre lequel tout membre de la famille du donataire a une action ouverte. Chose bizarre! c'est cependant à l'existence de cette famille qu'est attachée la possession de l'acheteur. Si la famille vient en effet à s'éteindre, les biens feront retour au fisc, car on n'a pu vendre que ce qu'on avait reçu de la couronne. Les héritiers du vendeur ont trente-deux ans pour réclamer contre la vente et la faire annuler à leur profit, en remboursant le prix payé et les dépenses faites. Cette prescription de trente-deux ans étant suspendue pendant la tenue des diètes et pendant les temps de guerre, pouvant aussi être interrompue et se renouveler par une simple protestation judiciaire devant un des chapitres établis à cet effet (1), il en résulte que les trente-deux ans ne finissent jamais, et que l'acquéreur vit sous le coup d'une revendication perpétuelle tant qu'il existe un seul membre de la famille du premier donataire; mais, si cet éternel ennemi vient à mourir, la chance de l'acheteur, on le comprend, est bien autre-

(1) On appelle ces chapitres *loca credibilia;* ce sont des chapitres ecclésiastiques qui ont le privilége d'assurer l'authenticité des actes qui y sont dressés ou déposés. Ils remplissent l'office de notaires publics et remplacent aussi nos bureaux de conservation pour les hypothèques; ils jouissent en Hongrie d'une confiance méritée par la bonne foi et la fidélité de leurs gardiens. Joseph II a en vain cherché à leur substituer des établissemens civils.

ment grave, et l'on peut dire qu'il périt de la même mort. Dès qu'il n'y a plus de représentant de la famille, le fisc arrive, et, par l'effet du droit de retour, s'empare de la propriété, en restituant la faible somme qui a pu être payée pour l'investiture. A de telles conditions, la propriété n'est qu'une sorte d'usufruit d'une durée plus ou moins longue, dans lequel le chaos ne tarde pas à se mettre: car ces biens, substitués à l'infini, ne sont point constitués en majorat, ce qui aiderait au moins à les reconnaître. Ils peuvent être et sont chaque jour assignés en dot à des filles, partagés entre de nombreux enfans; les uns engagent leur part, les autres la gardent; les domaines se composent et se décomposent avec des terres des origines les plus diverses. De là la rareté des ventes de biens-fonds, la vileté des prix quand ces ventes s'accomplissent; le plus souvent on se contente de mettre les biens en gage pour un certain laps de temps. Le propriétaire ne trouve pas davantage à emprunter à un taux raisonnable : comment fournirait-il une hypothèque solide sur une terre qui, demain, peut lui être enlevée? De là aussi des procès sans fin, lorsque ces événemens divers se réalisent. Il n'est pas besoin d'entrer dans de grands détails pour que l'on comprenne ce qu'un pareil système amène de gêne, de misère et de fraude pour tout le monde. On ne s'étonne plus quand on apprend que ces immenses fortunes des magnats hongrois, riches de plusieurs millions de revenus, sont, au bout de quelques générations, placées sous un séquestre judiciaire qui les administre pour le compte des créanciers.

Dans la pratique, l'activité de l'intérêt personnel a cherché à se soustraire à cette mauvaise législation; elle n'a réussi, par des ruses très ingénieuses si l'on veut, qu'à créer une quantité déplorable de procès, pâture d'une légion de gens de loi. Ces stratagèmes judiciaires, en conservant quelque temps telle propriété dans les mains de l'acquéreur, ne font qu'ajouter aux vices généraux du système. C'est ici plus que nulle part ailleurs que se vérifie le proverbe : « Qui terre a guerre a. » Toutes les imaginations de la chicane sont en éveil. Comme il y a des ingénieurs plus habiles à attaquer les places et d'autres à les défendre, on a des avocats dressés, les uns à revendiquer, les autres à conserver les héritages. Entendez les premiers, ils vous démontreront, la loi en main, qu'il n'y a pas en Hongrie une seule propriété inattaquable. Qu'importe, répondent les autres, si vous restez toujours en possession? Il ne s'agit pas tant de discuter si la place est imprenable que de s'arranger pour qu'elle ne soit jamais prise. « Il y faut de l'art, sans doute; mais c'est à cela que nous sommes bons, me disait un jeune avocat que je consultais sur ces matières. Je viens, par exemple, d'acheter une terre dans le comitat de Komorn; j'ai eu soin de faire inscrire dans le contrat une somme double de celle que j'ai effectivement payée : première difficulté pour la famille du vendeur, si elle

voulait venir à revendiquer: nous y ajouterions les impenses, défrichemens, intérêts des capitaux : il y a là de quoi faire reculer les plus intrépides. Quant à l'action du fisc, je ne la redoute pas davantage. Il n'existe plus, il est vrai, de la famille N..., à laquelle la terre fut donnée il y a quatre ou cinq cents ans pour les descendans des deux sexes, qu'une veuve et sa fille; cette fille se mariera, elle aura des enfans, et alors aucune difficulté. Mettons les choses au pis, et qu'elle se voue au célibat; elle vivra cinquante ans encore; à sa mort, j'ai la chance que le fisc ne retrouve plus les anciens titres de la donation; il s'en est tant brûlé dans nos guerres continuelles avec les Turcs! Quelque dénonciateur les déterrera peut-être, pour obtenir la récompense du cinquième que la loi promet en pareil cas; mais il aimera mieux, sans doute, me les vendre au même prix. Si cependant le fisc est armé, il faudra qu'on m'intente une action. Je serais bien maladroit si cette action ne dure pas trente ans; dans ce laps de temps, quelques joyeux avènement viendra annuler toutes les poursuites commencées contre les détenteurs des biens domaniaux; me voilà hors d'affaire. Au fond, croyez-vous qu'aux yeux d'un étranger, votre système d'hypothèques légales pour la femme et les mineurs, de priviléges pour l'état et le premier vendeur, paraisse beaucoup plus sûr? Nous vivons, malgré tant de raisons d'être inquiets, et nous laissons pousser des arbres de haute futaie tout comme en France. Il y a deux bonnes manières d'acheter des terres en Hongrie : il faut acheter très cher ou très bon marché. Dans le premier cas, nul n'a intérêt à vous déposséder, puisqu'il faudrait rembourser le prix que vous avez réellement payé; dans le second, votre propriété n'a pas sans doute le même caractère de stabilité qu'en France, mais la chance des plus-values, le temps plus ou moins long de votre jouissance, représentent, et au-delà, la somme que vous avez versée. Nous sommes un peuple pasteur: nous levons notre tente plus facilement que d'autres; l'herbe des champs n'empreint pas sur le sol la marque et la limite du propriétaire aussi profondément que le soc de la charrue. Que diriez-vous donc des pratiques de *commessation* en usage chez nous, et dont vous ne connaissez pas probablement le nom un peu barbare? J'imagine que vos petits propriétaires de France, attachés à leur champ comme l'escargot à sa coquille, jetteraient de hauts cris, si on leur parlait de remettre leurs héritages en commun, pour les tirer ensuite au sort, chacun en proportion de sa mise. La chose se pratique chaque jour ici. Le seigneur ou les paysans croient qu'il y a eu des usurpations des uns sur les autres, que les terres urbariales ont empiété sur le domaine seigneurial, ou réciproquement; on recherche d'après les anciens titres quelle doit être l'étendue des terres de chacun, et l'on procède à un arpentage général: l'opération dure quelquefois dix ans, pendant lesquels nul ne sait quel

est le lot qui lui écherra; car il ne s'agit pas seulement de mesurer, il faut comparer la qualité des terres, en apprécier la valeur d'après la proximité du village, la bonté des pâturages, etc. Nul n'est content du lot que les géomètres-jurés veulent lui attribuer, et l'on finit le plus souvent par tirer au sort les parcelles. Il sort de là des reviremens de fortunes, petites ou grandes, qui sont ici ce que la hausse ou la baisse des actions industrielles sont dans votre pays.

« Ne concluez pas de là cependant, continuait mon avocat, que nous soyons des gens débonnaires, prêts à nous laisser prendre notre bien sans nous défendre. Bien au contraire; je ne vous ai pas dit toutes les ressources de la procédure hongroise. Nous sommes gens d'épée comme de plume, et le sabre que nous portons à la ceinture est la dernière pièce que le plaideur ait dans son sac. — Comment! lui dis-je, décide-t-on les causes comme au moyen-âge par le combat judiciaire? — Pas précisément; mais si, après avoir épuisé tous les remèdes juridiques, vous avez perdu votre procès en dernier ressort, la loi vous accorde un moyen extrême: il vous reste l'opposition à main armée (*oppositio bracchialis*). Vous ne connaissez pas cette forme de procédure, n'est-il pas vrai? Je crois qu'elle n'existe que dans notre législation et dans celle de l'état de nature. Quand votre adversaire, armé de son jugement, vient pour se mettre en possession, vous résistez *par la force*. Il importe surtout de ne pas s'opposer timidement, car on aurait le droit de passer outre. Les jurisconsultes demandent que l'opposition soit caractérisée par quelque acte menaçant. Autrefois il fallait brandir un sabre (*evaginato gladio*); mais la douceur des mœurs se glisse partout, même là où elle semble avoir le moins à faire, et l'on se contente en général aujourd'hui de lever un bâton (*elevatione baculi quod communiùs fit*); par exemple, vous ne devez frapper que si votre adversaire, fort de son droit, voulait poursuivre son entreprise. Alors vous frapperiez. Les docteurs estiment cependant que ce serait moins en vertu du droit d'opposition que du droit de défense naturelle. C'est à votre adversaire, après cela, de vous intenter une action devant les tribunaux. Votre pire chance sera une seconde condamnation; mais votre adversaire pourra bien aussi être condamné à des dommages et intérêts, s'il n'a pas respecté assez votre droit d'opposition (1). Voilà d'étranges lois, sans doute;

(1) Les lois ont bien limité ce droit, reste si frappant des violences de l'âge féodal; mais, par cela même, elles en ont confirmé l'existence. La diète de 1792 a défendu de l'appliquer aux procès perdus contre les villes; plus récemment, on a étendu cette prohibition à tous les litiges contre les communes, dans la crainte des insurrections que l'opposition à main armée pourrait amener. Bien que fort rarement appliquée, la loi existe donc toujours, et c'est à tort qu'elle a été révoquée en doute par quelques voyageurs. On cite encore à Pesth l'exemple de la princesse G., qui a suivi cette singulière forme de procédure avec un des banquiers de la ville. Voici d'ailleurs sur la matière le texte des jurisconsultes. « Minaci aliquo facto, ostensione videlicet evaginati gladii, aliorumve ar-

nul ne vous dira qu'il faut conserver ces vestiges de barbarie, et chaque jour elles disparaissent. N'oubliez pas, quand vous voudrez juger nos institutions et nos coutumes, qu'il y a cent cinquante ans à peine, quand vous étiez en plein siècle de Louis XIV, nous étions, nous, sous le joug des Turcs, et que depuis il a fallu souvent employer à défendre nos libertés le temps que vous avez consacré à mettre vos lois en harmonie avec la raison publique. »

Il serait facile de multiplier les observations et les critiques sur une telle législation. On le voit, les institutions civiles aussi bien que la constitution politique réclamaient en Hongrie de profondes réformes; en s'éprenant de la liberté moderne et en voulant l'importer dans une société faite sur d'autres principes, la diète hongroise n'avait peut-être pas entrevu toute l'étendue des sacrifices qu'elle devrait successivement consentir. Aux premiers coups, l'édifice vermoulu avait craqué de tous côtés, et, entendant le bruit de cette ruine, les esprits sages se demandaient avec quels élémens on élèverait une société nouvelle. Comment faire passer sans de redoutables épreuves une multitude esclave à la liberté, une noblesse turbulente au respect de l'ordre et du droit d'autrui? Le danger n'était pas moins dans les instrumens appelés à guérir le mal que dans le mal même. Nous avons expliqué le mécanisme de la diète, les bizarreries, les anomalies étranges de son organisation : était-ce une assemblée bien préparée pour l'œuvre de la réforme? Chacun était disposé à corriger les abus du voisin; cela était sûr, mais nul ne trouvait qu'il fût lui-même un abus. Aussi ne manquait-il pas de gens, et dans les opinions les plus opposées, qui croyaient qu'un pouvoir unique et absolu était seul capable de mettre l'ordre dans cette Babel de nations, de lois, de classes et de coutumes. Sur ce point, comme nous l'avons vu, les révolutionnaires se trouvaient du même avis que le publiciste de la chancellerie autrichienne dont nous avons cité le mémoire. Seulement chacun entendait bien que ce pouvoir constituant lui reviendrait. Je causais souvent avec un député de l'opposition, fort avant dans les idées radicales; c'était son thème favori. Selon lui, refaire la constitution à neuf était une œuvre indispensable, et, avec le concours de la diète, une œuvre impossible. Je n'ai pas été surpris de le voir figurer depuis parmi le petit nombre de séides dont le dictateur Kossuth s'est entouré. Il ne pardonnait aux magnats ni la supériorité de leur situation ni leur volonté de rester dans les voies constitutionnelles.

« Vos amis de la première chambre, me disait-il avec humeur, ne

morum, vel, quod communiùs fit, elevatione baculi, cum declaratione, quod se opponat; nec ad asperiores actus unquàm prorumpendum nisi triumphans, spretâ oppositione, violenter bona ingredi niteretur : tunc enim, vi naturalis defensionis, vim vi repellere liceret, licet, et hoc casu præstabilius foret, injuriam ejus modi jure persequi. »

comprennent pas la situation. Parce qu'ils ont vu l'Angleterre et la France, ils ne doutent pas que le gouvernement constitutionnel ne soit la panacée universelle, et qu'il ne suffise à toutes les nécessités; les exemples de l'Angleterre plaisent surtout à nos magnats : ils voient là, dans l'existence de l'aristocratie anglaise, avec ses priviléges et ses grandes fortunes, des analogies qui les flattent et les séduisent. Ce sont eux qui ont donné le mouvement à ce pays, d'accord; ils ont généreusement sacrifié plusieurs de leurs priviléges; ils sacrifieront tout, excepté eux-mêmes cependant. Eh bien! croyez-vous, quand, au nom de la raison ou de la logique, on demandera que les députés des villes royales aient plus d'une voix à la diète, que nous ne demanderons pas, au même nom, que les priviléges des magnats soient ramenés à des proportions moins exagérées? Il y a telle famille, les Z.... par exemple, qui, si elle siégeait à la diète au complet, aurait soixante-six voix. Cela est-il équitable? Ne nous arrêtons pas cependant à ces détails. Quand on aura fait droit aux plaintes des villes, que fera-t-on pour les paysans, qui, devenus propriétaires, demanderont bientôt que la diète, ou au moins les colléges électoraux, leur soient ouverts? Voilà des difficultés législatives à peu près insolubles par les voies parlementaires. Mais est-ce tout? Les jalousies de nationalités, comment y échapper? Elles se réveilleront d'autant plus vives, que le joug de Vienne s'éloignera et que nous serons livrés à nous-mêmes. Tant qu'on est esclave sous le même maître, on associe fraternellement sa misère et sa haine contre l'oppresseur; de là l'unité de notre opposition. Elle se rallie à un symbole commun, celui de la nationalité magyare vis-à-vis du gouvernement autrichien. Qu'elle vienne à triompher, et vous verrez dans quel chaos nous tomberons. »

Le député radical entrait alors dans le détail de ces oppositions de races et de peuples que nous avons déjà exposées, et qui viennent d'aboutir au soulèvement décisif à la tête duquel Jellachich s'est placé. « Croyez-moi, ajoutait-il, nous ne sortirons point de là sans crise et par la voie légale. Il nous aurait fallu un grand homme qui osât se mettre résolûment au milieu de tous les intérêts, les dominer par son génie, faisant à chacun sa part, aux ambitions de classes, de nations, comme à celles du peuple et des grands seigneurs. A un certain moment, le vieux palatin eût pu être cet homme; mais il était peut-être trop honnête pour un tel rôle. Une révolution, voilà, je crois, la seule issue qui nous reste, quoi qu'en disent les constitutionnels. »

En parlant de la sorte, mon interlocuteur et moi, nous marchions le long de ces magnifiques quais de Pesth qui rappellent la façade des Chartrons à Bordeaux. Arrivés au point où commençaient à s'élever les piles du pont sur lequel devaient passer bientôt le noble et le roturier, soumis dorénavant à la même taxe : « Voilà cependant, lui dis-je,

un monument de la générosité de votre noblesse; n'est-ce pas la preuve de la possibilité des réformes pacifiques accomplies par la voie légale? Pourquoi ne voulez-vous pas espérer que, comme ce pont va servir de lien et de communication entre la vieille forteresse de Bude et votre moderne capitale, ces réformes, à la tête desquelles se sont mis vos plus généreux citoyens, vos plus illustres familles, ne réussiront pas à opérer la transition entre la Hongrie féodale et la Hongrie des temps modernes? Pourquoi ne voulez-vous pas croire que l'expérience du passé servira ici à éclairer les peuples; que vous arriverez, sans les épreuves sanglantes que nous avons eu à subir, à un état social plus conforme aux idées du siècle? Les réformes vous sauveront des révolutions; mais certainement vous amènerez des révolutions en les prédisant sans cesse. Depuis vingt ans, vous gagnez chaque jour en liberté, en lumière, en bien-être pour toutes les classes; chaque jour voit s'accomplir quelque réforme juste et sage. Parce que vous n'avez pas tout à l'heure et à la fois, êtes-vous las de votre bonheur et prêts à le jouer dans l'anarchie et la guerre civile? »

« Les révolutions viendront indépendamment de nous, me répondait mon impitoyable contradicteur; nos magnats sont déjà dépassés : hier ils étaient à la tête du parti libéral, aujourd'hui ils sont devenus le parti conservateur, demain on les appellera les complices de l'Autriche. Vous croyez que l'expérience et les leçons de l'histoire profitent aux nations; je voudrais que cela fût vrai pour la Hongrie, mais j'en doute fort : le tout n'est pas autre que ses parties, les peuples ne sont pas plus sages que les individus, et l'on ne s'instruit pas aux dépens d'autrui. Les peuples recommencent sans cesse, et sur nouveaux frais, les épreuves déjà subies. Pour eux, il n'est jamais d'expérience acquise, de principe définitivement conquis, parce que le flot toujours renaissant des générations nouvelles leur infuse sans cesse une éternelle jeunesse, c'est-à-dire une éternelle inexpérience. La civilisation, cependant, gagne et s'étend à travers les siècles; le genre humain franchit, les yeux fermés, des précipices dont la profondeur eût troublé son courage, s'il les avait distinctement aperçus. Tel progrès n'est acheté qu'au prix de sacrifices si grands, que nul n'eût osé accepter le marché, si l'on en eût annoncé à l'avance les dures conditions. Les grandes choses se sont accomplies ainsi dans le monde un peu par surprise, et parce qu'on s'est trompé sur ce qu'elles devaient coûter. Il en est des progrès de l'humanité comme de ces monumens de l'architecture, qu'on n'eût jamais entrepris, si les devis avaient été exacts et qu'on eût dû payer comptant. C'est grace à une telle ignorance que Versailles a été élevé, la révolution française accomplie, l'esclavage des noirs aboli, et que vous coloniserez peut-être l'Algérie. J'ai nommé la révolution française; croyez-vous que les généreux réformateurs de

1789, fondateurs de la liberté moderne, n'eussent pas hésité devant leur œuvre, s'ils avaient pu voir à travers quels débris sanglans ils devaient s'ouvrir un passage? Ils ont marché cependant, parce que leurs yeux, éblouis par l'éclat du but, ne voyaient pas l'abîme. La plupart ont péri, peu ont gagné l'autre rive; mais le genre humain s'y est trouvé avec eux, et a définitivement conquis d'inestimables biens. C'est ainsi qu'il en sera pour la Hongrie. Je me rappelle un passage d'un de vos auteurs modernes, qui me semble s'appliquer à nous : c'est dans *l'Enlèvement de la Redoute.* « La terre était jonchée de ca-« davres, de toute la compagnie il ne restait debout que six hommes; « mais, f....., la redoute était prise. »

Je n'ai point cherché à affaiblir ces paroles, qui me frappèrent, comme une prédiction sinistre, au milieu des espérances qui flattaient alors tous les esprits : aujourd'hui que Kossuth est venu tristement répondre à l'appel révolutionnaire, que chacun de nous en sait un peu plus sur ce que vaut une révolution, sur les bienfaits singuliers qu'elle apporte, elles me sont revenues en mémoire. Nous avons tous, d'ailleurs, entendu de pareils discours : c'est la langue sonore et vide des trompeurs ou des dupes de la politique. « Vous n'avez pas assez de liberté? donnez-moi la dictature pour vous faire une part plus grande. Attendez encore deux jours, deux jours seulement : je vous prépare un bonheur sans mélange! » L'alchimie aussi, au moyen-âge, prenait votre argent et vous promettait de l'or!

Puisse la Hongrie échapper à l'anarchie qui la dévore, à la guerre civile et étrangère qui l'envahit! A travers le voile sanglant qui, depuis la prise de Vienne, la dérobe à nos regards de ce côté de l'Europe, que les vœux formés pour sa liberté et son bonheur arrivent jusqu'à elle!

E. DE LANGSDORFF.

LA

GUERRE DU SOCIALISME.

II.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE RÉVOLUTIONNAIRE ET SOCIALE.

I. — *Publications socialistes*, etc.
II. — *Lettres sur l'Organisation du Travail*, par M. Michel Chevalier. — *Petits Traités publiés par l'Académie des Sciences morales*, etc.

Les conclusions morales et religieuses du socialisme sont irrévocablement fixées. Il est prouvé qu'elles sont fondées sur un mensonge : il n'y a pas d'autre destinée pour l'homme que sa destinée présente; l'homme doit chercher et trouvera sur la terre la fin de sa nature et le bonheur. Il est prouvé, par la déclaration retentissante des adeptes les plus conséquens ou les plus impudens de la secte, que le socialisme est la négation la plus radicale et la plus hostile de la foi et de la morale chrétiennes. Il est prouvé que, pour souffler au cœur du peuple la flamme des guerres civiles et le convertir au devoir révolutionnaire de l'insurrection, le démon socialiste, l'enlevant au sommet des palais d'où il montre à son imagination hallucinée les richesses du monde, distille froidement dans son ame l'orgueil athée et les convoitises matérialistes. Mais, quand nous avons démasqué ainsi le leurre impie des promesses socialistes, ceux de cette secte croient triompher de nous en

prenant le change sur nos intentions et nos doctrines. On n'a pu persuader à notre raison ni à notre cœur que le mal et la souffrance seraient jamais bannis de la terre par des constitutions politiques et des combinaisons industrielles; donc, nous dit-on (lisez le livre de M. Vidal sur *la Répartition des richesses*), c'est vous qui voulez le mal et le perpétuez : vous faites Satan égal à Dieu; vous êtes manichéens! Je m'étais figuré que, depuis le Martin de *Candide,* il n'y avait plus de manichéens dans le monde. Il y a vous, s'écrient les socialistes. Misérable façon de se débarrasser d'une difficulté philosophique insoluble! Nous ne nous sommes jamais vantés, nous, d'expliquer à la raison l'origine du mal: est-ce notre faute si les socialistes, plus présomptueux, n'y ont point réussi? Les contradictions où ils tombent semblent au contraire ajouter des difficultés nouvelles à l'obscurité de ce formidable mystère. Ils se flattent de vaincre le mal dans l'avenir; quand cette prétention serait légitime, auraient-ils expliqué en cela les douleurs des générations passées et la fatalité des souffrances présentes? Si les races futures doivent être affranchies du malheur, pourquoi les races éteintes et les races vivantes y furent-elles soumises? Au point de vue philosophique, le probième est le même; et comme ils ne l'ont point résolu, les socialistes, puisque c'est leur mot, sont plus manichéens que nous: ils ont, en effet, à concilier l'optimisme de leurs vues sur l'avenir avec le pessimisme de leurs invectives contre la société actuelle. Par quelle inconcevable pirouette d'esprit, eux qui ne voient que félicités dans l'horizon de demain accusent-ils avec tant d'imprécations et de cris de rage l'étape d'aujourd'hui? Comment se peut-il que la société soit si mauvaise et si condamnable en ce moment? comment mérite-t-elle toutes les révolutions et tous les châtimens que vous appelez sur elle avec furie, si, comme vous le professez, vous les grands prédicateurs du progrès, elle va spontanément, par sa pente naturelle, au bien et au bonheur? Avant de nous sommer de lui dévoiler le secret de Dieu, le Janus socialiste devrait donc mettre d'accord ses deux masques : celui qui regarde le présent avec les crispations de la haine et de la colère, et celui qui grimace vers l'avenir un fade sourire de béatitude.

Quant à nous, moins misanthrope envers nos contemporains et moins flatteur pour les générations qui doivent nous suivre, nous qui, sans illusions comme sans amertume, nous sommes efforcé de mesurer d'un regard modeste et ferme les infranchissables limites de la route où marche l'homme ici-bas, nous n'avons qu'une raison pour combattre le socialisme; et cette raison, c'est précisément qu'avec ses hérésies philosophiques, ses bévues économiques, ses provocations passionnées et violentes, il détourne l'humanité de ses voies, la condamne à de douloureuses et stériles fatigues, la replonge dans les humiliantes misères

de la barbarie, et irrite en elle tous les maux de l'ame et du corps. Nous croyons, et ce serait, suivant nous, une stupide et criminelle lâcheté de ne point se l'avouer, nous croyons que la souffrance morale et physique demeurera sur la terre tant qu'il y aura des hommes, quand on réunirait sur chacun d'eux l'opulence voluptueuse de Sardanapale, la beauté d'Alcibiade, la sagesse de Socrate et l'héroïque génie d'Alexandre. Nous croyons montrer une sympathie plus sincère et plus efficace pour les douleurs qui nous entourent, d'un côté, en leur assignant une signification religieuse, de l'autre, en leur apportant tous les soulagemens graduels que le présent nous fournit et que le progrès quotidien nous procure, au lieu de les exaspérer jusqu'au désespoir ou d'essayer de les endormir dans l'abrutissement des plus nobles facultés humaines. Cette démonstration s'achèvera par l'examen de l'économie politique des socialistes.

Après avoir affirmé que nous devons être heureux sur la terre, le socialisme était tenu de prouver que nous pouvons l'être et de dire comment nous pouvons le devenir. Il a donc demandé à des combinaisons économiques ses recettes de bonheur. Dans cet ordre d'appréciations, toutes les utopies socialistes s'accordent sur deux choses : premièrement, la condamnation de la constitution économique de la société actuelle; secondement, la prétendue nécessité d'asservir la liberté individuelle à une organisation réglementaire du travail. Le socialisme critique d'abord et dogmatise ensuite. Avant de juger ses systèmes et ses voies et moyens de réalisation, arrêtons-nous un instant à ses critiques.

Le procès que le socialisme révolutionnaire intente à la société porte également sur deux points : un point de fait et un point de droit. En fait, le socialisme prétend que la constitution économique de la société actuelle aggrave chaque jour la situation des classes souffrantes, empire le sort des travailleurs, élargit et envenime la plaie du paupérisme. En droit, le socialisme accuse l'économie politique de prêter aux maux de la société une fausse sanction scientifique, de donner carte blanche à toutes les injustices, à toutes les cruautés de la fortune, de légitimer tous les crimes industriels et commerciaux par le laissez-faire et le laissez-passer. Or, il est facile de montrer que cette double critique du socialisme repose sur deux préjugés ou deux mensonges : un préjugé de mauvaise foi et un préjugé d'ignorance. D'une part, le socialisme, dans un intérêt révolutionnaire, calomnie la société qu'il veut détruire; de l'autre, il dénature le caractère d'une science qu'il ne comprend pas ou qu'il ne connaît point.

S'il y a dans l'état présent de notre civilisation un progrès qui fasse honneur aux sociétés modernes, c'est la sollicitude assidue, infatigable avec laquelle la science et la politique étudient depuis bientôt un siècle la condition des classes les plus nombreuses et les plus malheureuses. Tout l'effort de la politique, tout le travail de l'économie poli-

tique, ont abouti, de nos jours, à une seule fin : explorer les souffrances matérielles du peuple, en découvrir les causes, en rechercher le remède. Dans les idées qui prévalent en Europe depuis 1789, qu'est-ce, à proprement parler, que le gouvernement, sinon une enquête permanente ouverte sur tous les faits sociaux, et par conséquent sur ceux qui intéressent le plus grand nombre? Avant cette ère où la lumière a été chaque jour répandue sur les intérêts publics, la politique s'enfermait dans un palais ténébreux gardé par des muets. Aujourd'hui, la publicité et la parole recueillent tout, éclairent tout; il n'y a plus un mal social qui reste ignoré, plus une plainte qui soit étouffée, plus un cri de détresse qui ne retentisse à l'oreille et au cœur de tous. Sans doute, — et nos révolutions si fréquentes n'en sont qu'un trop malheureux indice, — sans doute, si le mal est porté à la connaissance de tous, tous ne sont pas encore d'accord sur l'efficacité des remèdes; si la conscience publique est avertie et instruite des faits, la raison générale, qui doit choisir entre les systèmes de soulagement proposés, n'est point formée encore; mais le progrès que nous constatons n'en est pas moins précieux. Il est la condition première et indispensable de tous les progrès ultérieurs qu'attendent les générations sur lesquelles s'appesantit le servage de la misère; et si les emportemens révolutionnaires ne viennent pas troubler et dérouter à chaque instant les études qui hâtent la maturité de l'esprit public, ces enquêtes incessantes sont le gage infaillible d'incessantes améliorations.

Eh bien! qu'ont fait les socialistes des résultats de cette vigilance nouvelle de la société, de cette curiosité bienfaisante qui a fouillé toutes les misères et sondé toutes les plaies du paupérisme? Ils ne s'en sont servis que pour noircir et diffamer la société elle-même. Munis des statistiques amassées par une philanthropie scrupuleuse, ils en ont tiré un faux témoignage pour faire croire aux travailleurs que leur condition se détériore au lieu de s'élever, pour pousser à bout l'impatience et le désespoir du peuple; ils ont, en un mot, retourné le progrès contre lui-même. Le socialisme a donc fondé la critique de la société sur ce préjugé propagé aveuglément par tous ses adeptes, à savoir que notre constitution économique aggrave les douleurs des classes laborieuses et les refoule toujours plus bas dans la spirale infernale de la misère. Tel est le thème de toutes les prédications socialistes. Attribuant la responsabilité du mal aux études qui l'ont signalé, et qui, par cela même, en commençaient la lente guérison, elles représentent les souffrances des travailleurs comme des faits nouveaux parmi nous, qui n'existaient point autrefois, qui vont d'ailleurs en s'agrandissant chaque jour, en sorte qu'il semblerait que la durée du régime économique actuel implique l'appauvrissement graduel et finalement la destruction totale des travailleurs. Quoique ce mensonge soit étalé à chaque page, dans toutes les publications socialistes, j'en veux emprunter l'ex-

pression textuelle et formelle à quelques-uns de ces derniers écrits : « Le paupérisme, dit M. Vidal, un des abréviateurs de la doctrine, *fléau d'origine récente,* est la conséquence forcée du salariat et de la concurrence, de la condition *nouvelle* faite aux classes laborieuses dans ce régime maudit qu'on a faussement appelé régime de la liberté du travail. De tout temps, on avait connu la pauvreté *accidentelle;* mais autrefois la pauvreté recrutait ses sombres légionnaires parmi les infirmes ou les invalides, parmi les fainéans ou les débauchés, parmi ceux qui étaient hors d'état de travailler, ou qui refusaient volontairement de travailler. Aujourd'hui le paupérisme recrute parmi les ouvriers valides, honnêtes, laborieux, parmi les travailleurs sans emploi de l'agriculture. » Vous remarquez cette opposition entre *autrefois* et *aujourd'hui;* autrefois, suivant M. Vidal, le mal était accidentel; aujourd'hui, il est permanent et chronique. Mais, après le secrétaire, écoutez le président de la commission du Luxembourg, M. Louis Blanc, le rhéteur du parti. Celui-ci, dans son dernier pamphlet (*Droit au travail*), affirme que, sous le régime déplorable qui nous écrase, tous les progrès industriels deviennent pour les travailleurs « des motifs de douleur et d'inquiétude, » que la tendance des salaires est de décroître, et que dans les manufactures de coton, de 1814 à 1833, ils ont baissé de onze douzièmes; qu'enfin la concurrence aboutit à la fois *à un accroissement démesuré des forces de la production et à une décroissance correspondante des moyens de consommation,* et c'est M. Louis Blanc qui souligne lui-même ce contre-sens monstrueux!

Voilà la calomnie sur laquelle le socialisme révolutionnaire fonde les attaques qu'il dirige contre la société. Je l'appelle à dessein un préjugé de mauvaise foi, car elle est péremptoirement démentie par les faits, et il est odieux de dénaturer les faits pour venir, en leur nom, ameuter contre l'édifice social des passions ignorantes et trompées. Il ne s'agit point ici de simples accidens, car les socialistes assignent toujours à leurs principes et à leurs assertions une signification et une portée générales. La question qu'ils soulèvent est celle-ci : La condition des classes laborieuses prises dans leur ensemble va-t-elle en se détériorant sous l'influence du régime économique actuel? Ils ne craignent pas de répondre oui, tandis que les faits et les choses, au contraire, établissent irréfutablement la marche ascendante des travailleurs.

D'abord est-il vrai qu'avant le régime manufacturier qui s'est étendu en Europe à la faveur de la liberté politique, des progrès scientifiques et de la paix, la pauvreté, comme le veulent M. Vidal et les révolutionnaires socialistes, fût une chose accidentelle? Je le répète, il y a une mauvaise foi cynique à l'affirmer, car, en un pareil débat, l'ignorance serait plus criminelle que l'erreur, et ne se peut excuser. Or, voici quelle était la situation économique de la France à la fin du règne de Louis XIV. C'est le maréchal de Vauban qui la décrivait dans son

Projet de dixme royale. « Par toutes les recherches que j'ai pu faire depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que, dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement; que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette malheureuse condition; que, des quatre autres parties qui restent, trois sont fort mal aisées et embarrassées de dettes et de procès, et que dans la dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée, et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille familles, et je ne croirois pas mentir quand je dirois qu'il n'y en a pas dix mille, petites ou grandes, qu'on puisse dire fort à leur aise. » Telle était la condition du peuple, il y a un siècle et demi, à l'époque la plus magnifique de notre histoire. Les socialistes trouvent-ils que dans ce temps la pauvreté fût accidentelle? Parce qu'elle s'appelait alors mendicité au lieu de s'appeler paupérisme, était-elle préférable aux misères actuelles? Trouvent-ils, si récent est le mot, que nouvelle soit la chose?

Sans remonter au règne de Louis XIV, il est démontré par les observations les plus incontestables, par les chiffres les plus éloquens, que, depuis la fin du XVIIIe siècle, la condition des travailleurs s'est chaque jour améliorée. Les socialistes déclament sans cesse sur la formule erronée de Malthus, suivant laquelle le genre humain serait décimé, dans la personnne des prolétaires, par une sorte de famine chronique. M. Proudhon lui-même, qui l'a reprise pourtant comme une bonne machine de rhétorique révolutionnaire, avait donné une excellente réfutation théorique de la prétendue loi de Malthus dans ses *Contradictions économiques.* Il était encore réservé à cet épouvantail célèbre de figurer dans le discours d'un dramaturge de boulevard devenu l'orateur lettré de la jeune Montagne. La réalité a démenti cette théorie sinistre si avidement exploitée par le socialisme. Ainsi il est certain qu'en France la population a augmenté en même temps que l'industrie, et que la consommation s'est accrue parallèlement en une proportion plus forte. Il y a eu, dans le XVIIIe siècle, dix famines, et dix fois le prix de l'hectolitre de grain s'éleva au-dessus de 50 francs. Que les socialistes disent si un fléau semblable a pesé une seule fois sur le peuple depuis l'ère industrielle. En 1791, la production totale du froment était évaluée, en France, à 47 millions d'hectolitres, ce qui donnait 1 hectolitre 65 centilitres pour chaque habitant; en 1840, elle était de 70 millions d'hectolitres, ou 2 hectolitres par tête, et la masse des autres subsistances a reçu un accroissement encore plus considérable. Il y a un signe non moins certain de la diminution du malaise du peuple, c'est le produit des contributions indirectes qui, les taxes demeurant les

mêmes, augmente plus rapidement que la population. J'en signalerai deux branches, celles des boissons et des tabacs. On a vu le montant des droits sur les boissons, qui n'était que de 85 millions en 1817, s'élever à 101 millions en 1845, et la France, qui consommait, en 1817, 11,600,000 kil. de tabacs, en a consommé, en 1843, 17,070,000 kil. On sait que le revenu des impôts indirects, perçus sur les consommations du peuple, sont le thermomètre exact de la prospérité ou de la gêne d'un pays. Sous le coup de la révolution de février et des désastres qu'elle a produits, ce revenu a subi, cette année, une énorme diminution; lorsque la France est heureuse, il suit, au contraire, une marche ascendante. Ainsi, de 1825 à 1846, dans une période de vingt années, il était monté de 540 à 804 millions sans qu'aucun impôt eût été augmenté. Un autre indicateur aussi infaillible de la condition économique du peuple, c'est le mouvement du commerce annuel. La masse des importations et des exportations exprime surtout le travail et la consommation des classes laborieuses, car le peuple est le grand producteur et le grand consommateur des marchandises que le commerce expédie ou reçoit. Eh bien! je vois dans le *Tableau du commerce décennal,* qui vient d'être publié par l'administration des douanes, que la valeur de nos importations et de nos exportations réunies, qui était de 1168 millions en 1827, était parvenue, en 1846, vingt ans après, en suivant une progression constante, au chiffre de 2 milliards 437 millions, c'est-à-dire que la population de la France, tandis qu'elle s'accroissait d'un septième, voyait s'accroître du double la somme des objets de production et de consommation qu'elle échange avec l'étranger. Si l'on n'oublie pas que cette somme représente une portion du produit brut de la France, on aura une idée de l'accroissement de ce produit durant cette période prospère de vingt années. Et ici, il n'y a point à s'occuper des chicanes subtiles que les socialistes élèvent sur la distinction du produit brut et du produit net; il n'y a pas à rechercher si les profits du capital ou le produit net ont suivi un développement proportionné à celui du produit brut. Il n'y a à constater qu'un résultat éclatant, immense, devant lequel toutes les déclamations révolutionnaires et tous les sophismes socialistes demeurent confondus et anéantis : ce résultat, c'est qu'en vingt ans de régime constitutionnel, de régime manufacturier et de paix, le peuple, celui que nous appelions tout-à-l'heure le grand producteur et le grand consommateur, bien loin, comme le lui disent de malfaisans sectaires, de voir diminuer son travail et rogner sa subsistance, était arrivé à produire et à consommer une quantité deux fois plus grande d'objets qui nous viennent du dehors, ou que nous y envoyons. Après cela, il n'est pas surprenant que l'avénement des ouvriers au travail indépendant devînt chaque jour plus facile et qu'ils parvinssent en plus grand nombre à former des établissemens particuliers. Le chiffre des patentés indique cette progression : il y avait, en

1817, 847,000 patentés; en 1840, on en comptait 1,416,600. Enfin, pour résumer dans leur conséquence la plus importante et la plus significative ces améliorations incontestables de la condition du peuple, il suffit de consulter les tables de mortalité. En 1780, la vie moyenne des Français était inférieure à vingt-huit ans et demi; elle surpasse aujourd'hui quarante ans, et les progrès économiques de deux tiers de siècle ont ajouté parmi nous plus de onze années à la vie humaine.

Donc le socialisme révolutionnaire est convaincu de mensonge, lorsqu'il accuse notre constitution économique d'opposer des entraves au mouvement ascensionnel des travailleurs et de les précipiter plus profondément dans l'abîme de la misère. Donc M. Louis Blanc ne faisait qu'une fanfaronnade pitoyable, lorsqu'il se vantait de prouver que « la concurrence aboutit à un accroissement démesuré des forces de la production et à une décroissance correspondante des moyens de consommation. » Certes, il est difficile d'étouffer en soi un mouvement d'indignation et de mépris quand on songe que ceux qui accusent avec une pareille audace notre constitution économique d'avilir et d'affamer l'ouvrier sont les mêmes hommes qui, plus funestes qu'une épidémie ou qu'une famine, sont venus, cette année, suspendre le cours, depuis vingt ans ininterrompu, des progrès populaires, qui, par leurs sinistres menaces contre la société, ont arrêté le travail, condamné le peuple à diminuer ses consommations, jeté tous les travailleurs dans l'indigence, et réduit des milliers de prolétaires à la mendicité légale, déguisée sous le nom d'assistance. Et pourtant les faits que nous avons rappelés ne contiennent pas seulement la condamnation de quelques sophistes, il faut en tirer une conclusion plus élevée. Ils démontrent qu'au lieu de désespérer le peuple, notre régime économique doit encourager sa patience, son espoir, ses aspirations. Sans doute, nous n'opposons point au pessimisme absolu des socialistes un optimisme également insensé; nous ne prétendons pas que la situation actuelle épargne à la majorité des hommes et des souffrances générales et des douleurs privées; nous nous bornons à constater une seule chose : c'est que, dans notre constitution économique, le peuple en masse tend au bien-être par une pente assurée. Ah! si l'histoire des cinquante dernières années disait le contraire, si les consommations du peuple et la vie moyenne avaient baissé depuis lors au lieu de monter, si, en un mot, les critiques dirigées par les socialistes et les révolutionnaires contre notre société n'étaient pas des calomnies effrontées, nous comprendrions que l'on vînt prêcher au peuple la croisade révolutionnaire et sociale, et qu'on voulût pousser l'humanité dans des voies nouvelles et dans les aventures de l'inconnu. Mais, puisque les faits donnent un démenti constant à cette supposition, ils proclament avec leur autorité infaillible que nous sommes sur la bonne route, que nous devons nous y avancer avec des efforts et un élan toujours croissans, et que ceux

qui tentent d'en faire sortir le peuple ne sont que d'ignorans agitateurs, des paresseux inquiets, des esprits malades et funestes.

J'arrive à la seconde partie du réquisitoire socialiste, à celle qui attaque l'économie politique, à ce que j'ai appelé le point de droit, à la question de science pure. Ici la polémique du socialisme s'appuie sur un préjugé d'ignorance. Je ne relèverai pas l'outrecuidance avec laquelle les socialistes traitent cette pauvre économie politique; j'essaierai seulement de préciser, entre elle et eux, le point du débat. La première chose qu'ils lui reprochent, c'est justement de vouloir rester ce qu'elle est, c'est-à-dire une science, au lieu de devenir ce qu'elle serait entre leurs mains, c'est-à-dire un roman.

Comme toutes les sciences positives, l'économie politique a dû fixer et circonscrire son domaine. L'économie politique proprement dite s'est donc bornée, premièrement, à observer et à décrire les faits, les circonstances, au milieu desquels s'accomplit le travail humain, au milieu desquels l'homme produit, consomme et échange ses produits contre ses consommations; secondement, à formuler en lois les divers rapports qui lient nécessairement ces faits entre eux. L'économie politique enseigne donc comment la richesse se forme et se distribue; telle situation étant donnée, tels faits étant mis en présence, elle indique les relations qui s'établiront entre eux et les conséquences qui en découleront. Comme toute science pure, elle devient donc, entre les mains de ceux qui la consultent et qui l'appliquent, particuliers, peuples ou gouvernemens, une lumière, une aide, un instrument d'amélioration ou de progrès; comme toute science, elle a pour fin principale et dernière le bien de l'homme, mais, comme toute science aussi, elle est, dans ses principes, indépendante des applications plus ou moins heureuses, plus ou moins habiles qu'on en peut faire. Ce n'est pas elle qui a créé les faits qu'elle décrit, et elle ne peut les modifier qu'en les éclairant; ce n'est pas elle qui a créé l'intelligence et les forces limitées de l'homme, et sa liberté capable d'un bon et d'un mauvais choix. Elle ne peut pas plus saisir le bien-être complet que la philosophie le vrai absolu ou le souverain bien. Elle ne s'adresse qu'à une partie de l'homme, et, dans la pratique, elle se subordonne chez l'individu à la morale, et à la politique chez les peuples. Enfin, comme toutes les sciences de l'ordre moral, elle est dominée dans ses applications par ces deux principes fondamentaux de la nature humaine, la liberté et le progrès. Augmenter progressivement la liberté humaine dans la sphère de la richesse, par le travail et la production libre, par la répartition libre et le libre échange des produits, tel est le premier et le dernier mot de l'économie politique. Eh bien! voilà ce qui fait son crime aux yeux du socialisme. Assurément, l'économie politique, science récente, dont les débuts datent à peine d'un siècle, est bien loin encore d'avoir fait pénétrer entièrement ses principes dans la consti-

tution et le gouvernement des sociétés modernes; mais comme, dans sa foi au progrès, elle attend tout des réformes et ne demande rien aux révolutions, le socialisme lui attribue les vices des institutions sociales; comme elle défend et exalte la liberté, le socialisme la rend responsable des accidens douloureux par lesquels l'homme paie tous les agrandissemens de cette faculté sublime. Supposez un sot ou un fou qui attribuerait à l'astronomie les naufrages des navigateurs imprudens, qui accuserait la médecine d'avoir inventé les maladies et la mort, qui soutiendrait que la morale est la cause des crimes qui désolent l'humanité, et vous aurez une idée des griefs que tous les socialistes, depuis Fourier jusqu'à Proudhon, ont articulés contre l'économie politique.

Entrons un instant sur le terrain même de la science, pour voir les trouées que le socialisme y a faites. Les socialistes révolutionnaires croient battre sans réplique les économistes sur trois questions : la détermination de la valeur, la théorie du produit net et la concurrence. C'est là, vous pourrez vous en convaincre par la lecture des livres de MM. Proudhon, Louis Blanc et Vidal, que viennent aboutir, sous la forme scientifique, ces ardentes questions de droit au travail, de propriété, de communisme, débattues avec tant de passion sous la forme populaire. Là est le nœud que les socialistes mettent les économistes au défi de trancher. Voyons.

La définition de la valeur est le premier problème de l'économie politique, la valeur est le premier fait qu'elle rencontre, la première idée qu'elle conçoit, le premier mot qu'elle prononce. Le produit que je crée pour le consommer, mes besoins et mes désirs lui assignent un rang dans l'échelle des objets que la nature m'invite à m'approprier; il a pour moi une valeur. Outre cette valeur qui m'est personnelle, dont je suis pour moi-même le seul arbitre, — absolue en ce sens, — ce même produit, si je veux m'en servir pour l'échanger contre un objet que je ne peux créer ou m'approprier directement moi-même, a encore une valeur comparative, mesurée à l'objet que je désire, et dont l'estimation doit être débattue, concertée entre le propriétaire de cet objet et moi. Ainsi la valeur est à la richesse ce que la mesure est à l'étendue, ce que le temps est à la durée. L'estimation de la richesse, c'est-à-dire de tout ce que l'homme consomme et produit, ne peut se faire qu'en valeurs. Le premier problème de l'économie politique a donc été celui-ci : Y a-t-il une mesure typique fixe, invariable, des valeurs, un moyen de les estimer également dans l'échange? Dans l'enfance de la science, les esprits novices ont cru qu'une pareille mesure pouvait exister; c'est la terre, ont dit ceux-ci; c'est l'or, ont crié ceux-là; c'est le blé, ont prétendu les uns; c'est le travail, ont affirmé les autres, jusqu'à ce qu'enfin l'on ait reconnu qu'un étalon absolu de la valeur n'existait pas et ne pouvait pas exister. Qu'a-t-on fait alors? On a étudié, décrit les deux aspects sous lesquels la valeur se présente. On a

distingué la valeur d'usage, celle que les choses ont pour nous lorsque nous les consommons, de la valeur d'échange, celle que nous donnons aux choses lorsque nous voulons échanger des produits contre des produits. C'est la valeur d'échange qui marque aux choses leur prix, c'est-à-dire leur rang dans la hiérarchie des valeurs, déterminée elle-même d'un côté par les besoins variables de notre nature et de la civilisation, d'un autre côté par leur abondance ou leur rareté et le travail qu'elles ont coûté. En un mot, et j'emprunte cette phrase à M. Proudhon lui-même, « l'utilité fonde la valeur, le travail en fixe le rapport, et le prix est l'expression qui traduit ce rapport. » Mais il est évident que, les élémens et les coefficiens des valeurs étant variables, le prix des choses n'est que la mesure flottante et approximative de leur valeur intrinsèque.

Qu'on ne s'effarouche point de cette analyse abstraite; on va voir que le contre-sens sur lequel repose tout le socialisme prend naissance dans ces premières obscurités de la philosophie de l'économie politique, et que, suivant la route que l'on choisit à ce point de départ de la science, on aboutit, comme le socialisme, à la négation de la propriété et à la spoliation du capital. Voici en effet comment les socialistes argumentent; leur théorie est compendieusement exposée dans le livre de M. Vidal sur *la Répartition des richesses*. Des deux valeurs, quelle est, se demandent-ils, la valeur sociale ou celle qui représente la richesse réelle, effective de la société? C'est, répondent-ils, la quantité des choses nécessaires à la satisfaction des besoins de cette société, c'est la valeur de consommation. Jusque-là ils sont dans le vrai et ne s'écartent point des principes économiques; mais ils ajoutent que la valeur d'échange, la valeur vénale, le prix, dénature et fausse la richesse sociale au profit de ceux qui possèdent le plus et au détriment de ceux qui ont le moins; ils prétendent que, les choses ayant un prix relatif et la comparaison des prix étant la règle des échanges, chacun cherche à augmenter la valeur d'échange de sa marchandise, c'est-à-dire à s'enrichir lui-même, au lieu d'en augmenter la valeur de consommation, qui enrichirait la masse. Enfin, l'économie politique ne pouvant étudier et comparer les valeurs qu'autant qu'elles sont définies, qu'elles ont pour ainsi dire reçu un nom dans ce vocabulaire des échanges qui s'appelle le prix courant, que lorsque, par conséquent, elles sont devenues échangeables, l'économie politique est accusée de « sacrifier l'homme à la richesse, » d'aboutir « forcément à l'odieuse exploitation de l'homme par le servage et par le salariat. » On voit donc la gravité de cette question dans notre lutte avec les socialistes; on la sentira davantage, lorsqu'on saura que c'est de là qu'ils partent pour établir, dans leur théorie du produit brut et du produit net, que, le produit brut correspondant à la valeur de consommation et le produit net à la valeur échangeable, ce produit net que se

partagent les détenteurs des capitaux est un vol commis au préjudice de la masse de la nation sur son produit brut, qui équivaut à la totalité de ses consommations. Il faut bien suivre ces sophismes provoquans jusque dans les ténèbres métaphysiques où ils se dérobent comme des oiseaux de la nuit.

J'ai exposé l'objection des socialistes. Quelle en est la conséquence? C'est la condamnation et la suppression de la valeur échangeable. Peut-on imaginer une absurdité plus inouie? Le socialisme voudrait qu'il n'y eût qu'une seule valeur; il voudrait trouver un étalon unique et invariable des valeurs; il voudrait, pour parler comme l'école, connaître la valeur en soi. Il le dit en ces termes, sous la plume de M. Vidal : « Le prix, c'est tout autre chose que la *valeur*. Une marchandise peut être vendue à sa juste valeur, elle peut être vendue au-dessus, elle peut être vendue au-dessous. Or, on demande ce qu'elle *vaut* et non ce qu'elle est payée; on demande combien elle *devrait* être vendue et non pas combien elle est vendue. Sur ce point, la réponse des économistes se réduit à ceci : Le prix est ce qu'il est à un moment donné; il varie même d'heure en heure. » Après cette tirade, aveu si naïf d'une inintelligence complète des élémens et des conditions mêmes de l'économie politique, M. Vidal croit avoir beau jeu contre J.-B. Say, M. Rossi et les économistes, et c'est lui qui se met à taxer les autres d'ignorance! Or, M. Vidal retourne à l'enfance de la science. Si ses paroles ont un sens, il croit qu'il peut y avoir une valeur fixe, absolue, indépendante des variations des lieux et des temps, d'après laquelle la tarification de tous les produits serait déterminée pour l'éternité. Mais la notion même de l'échange exclut une pareille idée. Pour supprimer la valeur échangeable, ou pour la fixer invariablement, il faudrait supprimer d'abord l'échange; car sur quoi repose l'échange? Sur un marché consenti librement entre deux producteurs. Dire que ce marché est librement consenti, c'est dire que l'estimation de la valeur qui en résulte est nécessairement variable, accidentelle, mobile; qu'elle est subordonnée aux besoins, aux goûts, aux caprices des deux parties contractantes. C'est ainsi que le Péruvien échangeait avec l'Espagnol un morceau d'or contre un morceau de fer. M. Vidal et les socialistes ne pourraient supprimer la valeur d'échange que dans une association où tous les produits, mis d'abord en commun, seraient répartis ensuite à chacun par une autorité directrice, et où la commutation des choses entre les membres serait interdite; là, en effet, l'estimation des choses n'aurait de mesure que la satisfaction du besoin : M. Vidal suppose une association semblable pour définir la valeur utile; mais encore faudrait-il que cette association n'eût aucune relation avec le dehors, sans quoi la valeur d'échange reparaîtrait aussitôt. Ici comme partout le socialisme conclut à la mort de toute liberté, à l'impossible et à l'absurde.

Rendons ceci plus sensible par un exemple, et montrons en même temps que la valeur d'échange, dans la série du progrès industriel, se rapproche autant que possible de la valeur utile, sans qu'on puisse pourtant affirmer qu'elles coïncident jamais parfaitement.

Supposons deux associations telles que les définit M. Vidal : l'une en Amérique produisant du coton, l'autre en France produisant des tissus de coton; celle-là ayant besoin de donner du coton pour se procurer des tissus, celle-ci de donner des tissus pour acquérir la matière première. Quelle est, pour l'association américaine, la mesure de la valeur utile du coton qu'elle produit? C'est la quantité de tissus qu'elle a besoin de se procurer moyennant son coton. Il en est de même, en retournant les termes, pour l'association française. Si, des deux côtés, le besoin est égal ou également défini, c'est-à-dire si chaque association peut fixer d'avance l'étendue de son besoin, il est clair que, pour chacune, la valeur d'échange et la valeur utile seront une seule et même chose; mais si le besoin ne peut être prévu avec précision, s'il demeure incertain, variable, l'appréciation relative des deux produits change : ils ne peuvent plus, au moment du marché, se mesurer réciproquement et avec exactitude par leur valeur utile; une inconnue s'introduit de part et d'autre dans l'équation; la spéculation commerciale, c'est-à-dire le jeu à l'imprévu et le calcul du probable, intervient dans l'estimation de la valeur, qui prend alors le caractère de valeur échangeable. C'est justement dans des circonstances semblables qu'ont lieu toutes les opérations commerciales. A moins de nous ramener à la tente du pasteur nomade ou au domaine du vieux Romain qui ne consommaient que ce qu'ils avaient eux-mêmes produit, je dis que le fait de l'échange, avec le double caractère de la valeur qui en est inséparable, se manifestera partout et toujours. Maintenant, le fait simple que j'ai supposé, imaginez-le multiplié, compliqué, croisé entre cent mille, un million d'associations ou d'individus, embrassant cent ou mille produits, et vous aurez les échanges tels qu'ils s'accomplissent et s'accompliront sans cesse dans l'univers, avec plus ou moins d'activité, plus ou moins d'étendue, mais avec les mêmes caractères. Au sein de ce mouvement complexe, la valeur utile sera toujours estimée par le besoin, et la valeur échangeable sera toujours la valeur utile diversement modifiée, augmentée ou diminuée, suivant la proportion variable qui pourra se supputer entre les degrés des divers besoins à satisfaire et la somme des divers produits à échanger. On doit remarquer que plus les produits seront nombreux, plus la concurrence sera active, et plus la valeur vénale, la valeur en échange tendra à se rapprocher de la valeur utile, celle que déterminent simplement les besoins. Les économistes ont eu par conséquent raison de dire que vouloir fixer la mesure invariable et absolue de la valeur, ainsi que le demandent les socialistes, c'est chercher la quadrature du cercle. En raillant les

économistes parce qu'ils n'ont pas découvert cette mesure, les socialistes sont donc aussi spirituels que des gens qui se moqueraient des mathématiciens, parce que la géométrie ne peut trouver le rapport de la diagonale au côté du carré. Les socialistes n'ont réussi par là qu'à montrer, au début même de la science économique, qu'ils étaient incapables en grammaire de comprendre la définition d'un mot, en logique de saisir le rapport qui unit deux idées, en arithmétique commerciale de concevoir cette règle de trois par laquelle les négocians établissent leurs prix et qu'ils appellent un arbitrage.

C'est pourtant d'une absurdité aussi palpable que les socialistes font sortir la négation de la propriété, l'illégitimité prétendue des revenus du capital, de l'intérêt de l'argent. Ce mot si célèbre de M. Proudhon, *la propriété, c'est le vol,* ce mot qui, après avoir été le scandale de la tribune nationale, fait aujourd'hui la joie du vaudeville, ce mot qui nous menace toujours pourtant de nouvelles barricades, et qui, suivant son auteur, doit nous tuer, ce mot est la dernière conclusion de la folie que nous venons de discuter. M. Proudhon tire cette conclusion de la théorie du produit brut et du produit net, et il prétend avoir fait reculer sur ce terrain tous ceux qui ont essayé de le réfuter. « La démonstration socialiste, écrivait-il dans son dernier pamphlet, a été poussée jusqu'aux dernières limites de la précision et de l'évidence mathématique, et jamais, il ne faut pas se lasser de le dire, jamais les soi-disant économistes n'ont osé s'engager sur ce terrain. La propriété est impossible, a dit le socialisme, parce qu'elle suppose dans la société une chose absurde et contradictoire, à savoir une différence entre le produit net et le produit brut; parce que, pour satisfaire aux exigences de ce faux principe et du droit qu'on en fait résulter, le propriétaire-capitaliste entrepreneur est obligé de vendre 100 ce qui ne lui coûte que 80, et que le travailleur-consommateur salarié ne peut payer que 80; parce que, dans ce régime d'exploitation usuraire, d'extermination réciproque, les produits ne s'échangent plus contre des produits, les réalités contre des réalités, mais contre des ombres, contre des fictions! » Dans son ouvrage sur les *Contradictions économiques,* M. Proudhon, en 1846, jetait à la société, sur le même sujet, le même défi et les mêmes menaces : « Depuis six ans, j'ai soulevé cette effroyable contradiction; pourquoi n'a-t-elle pas retenti dans la presse? pourquoi les maîtres de la renommée n'ont-ils pas averti l'opinion? pourquoi ceux qui réclament les droits politiques de l'ouvrier ne lui ont-ils pas dit qu'on le volait? Pourquoi?... Victimes du monopole, consolez-vous! si vos bourreaux ne veulent pas entendre, c'est que la Providence a résolu de les frapper: *Non audierunt,* dit la Bible, *quia Deus volebat occidere eos.* » On ne doit plus mépriser de pareilles provocations dans un temps où elles peuvent se traduire en coups de fusil et en coups de poignard.

Qu'est-ce donc que cette contradiction du produit brut et du produit

net? Voici d'abord la définition des économistes, nous l'empruntons à J.-B. Say : « La valeur produite est le produit *brut;* cette valeur, après qu'on en a déduit les frais de production, est le produit *net.* » Or, suivant que l'on veut parler du produit total d'une nation ou du produit d'un individu, J.-B. Say attache un sens différent à cette distinction. « A considérer une nation en masse, dit-il, elle n'a point de produit net; car les produits n'ayant qu'une valeur égale aux frais de production, lorsqu'on retranche ces frais, on retranche toute la valeur des produits. La production nationale, la production annuelle, doivent donc toujours s'entendre de la production brute. » Cela se comprend bien : à prendre une nation en bloc, comme une individualité, ses produits ne s'estiment que par leur valeur utile; ils valent pour elle ce qu'ils lui ont coûté, c'est-à-dire que leur valeur est mesurée par la somme des besoins qu'il a fallu satisfaire pour les produire. Cependant faisons ici une observation qui doit éclaircir la suite de ce débat : n'oublions pas qu'à côté du produit national annuel, il y a le capital national, la richesse permanente du pays; n'oublions pas que, si le produit national ne coûte que les frais qu'il a consommés, en lui-même il a une valeur plus grande que ces frais, car il augmente chaque année la richesse nationale, il accroît la force de production du pays, il tend d'année en année à diminuer les frais de cette production. Ainsi, je suppose que dans la production de la France, cette année, cent millions aient été dépensés en travaux publics, en constructions de chemins de fer, de canaux et de routes; cent millions en achats d'instrumens de travail nouveaux, de nouvelles machines, etc. : il est évident que cette production aura pour résultat de diminuer les frais de la production de l'année prochaine. En diminuera-t-elle pourtant la valeur intrinsèque, effective, la valeur utile pour le pays? Évidemment non, puisqu'au contraire elle procure les moyens de produire davantage, c'est-à-dire de satisfaire un plus grand nombre de besoins. Ainsi, s'il est vrai qu'une nation puisse dire en un sens que son produit annuel vaut, au point de vue des frais, ce qu'il lui a coûté, il est aussi incontestable que, si cette nation est en voie de progrès, son produit a une valeur utile supérieure dont le surplus va augmenter le capital national, la richesse publique, et, par là, se répandre sur tous ses membres. Ce point établi, revenons aux définitions de J.-B. Say. « La production nette ne peut s'entendre que lorsqu'il s'agit des intérêts d'un producteur par opposition à ceux des autres producteurs. Un entrepreneur fait son *profit* de la valeur *produite,* déduction faite de la valeur *consommée;* mais ce qui est pour lui valeur consommée, comme l'achat d'un service productif, est, pour l'auteur de ce service, une portion de *revenu.* » Ceci est encore d'une évidence manifeste; comme nous l'avons vu pour les particuliers, qui ne produisent que par l'échange et pour l'échange, la valeur se traduit nécessaire-

ment en valeur vénale, et ils se partagent entre eux, en propriété, en profit, en revenu, l'accroissement annuel du capital national.

Voici cependant comme M. Proudhon dénature un phénomène si naturel. Par cette répartition de profits et de revenus, le principe de Say, dit-il, cesse d'être vrai, « puisque, par l'effet du monopole, le chiffre des *prix de vente* est de beaucoup supérieur au chiffre des *prix de revient*. Or, comme c'est cependant le prix de revient qui doit acquitter le prix de vente, puisqu'une nation n'a en réalité d'autre débouché qu'elle-même, il s'ensuit que l'échange, partant la circulation et la vie sont impossibles. » Pour reproduire dans toute sa force l'objection de M. Proudhon, je transcris le passage de son mémoire sur la propriété où il l'a exposée pour la première fois : « En France, vingt millions de travailleurs répandus dans toutes les branches de la science, de l'art et de l'industrie, produisent tout ce qui est utile à la vie de l'homme. La somme de leurs salaires réunis égale par hypothèse 20 milliards; mais, à cause du bénéfice (produit net et intérêts) avenant aux monopoleurs, la somme des produits doit être payée 25 milliards. Or, comme la nation n'a pas d'autres acheteurs que ses salariés et ses salarians, que ceux-ci ne paient pas pour les autres, et que le prix de vente des marchandises est le même pour tous, il est clair que, pour rendre la circulation possible, le travailleur devrait payer cinq ce dont il n'a reçu que quatre. » Enfin M. Proudhon résume sa théorie en cette formule : l'ouvrier ne peut pas racheter son propre produit!

Il n'y a qu'un homme comme M. Proudhon, blasé sur les contradictions abasourdissantes de l'antinomie et tout offusqué de la passion révolutionnaire, qui ait pu, sans sourciller, affronter l'extravagance d'une pareille conclusion. Ainsi M. Proudhon n'a pas remarqué que, si son objection était vraie, elle ne frapperait pas seulement les profits du capital, les revenus de la propriété, mais elle anéantirait la possibilité même de l'industrie. Si le travailleur est forcé de payer 100 la chose pour laquelle il n'a reçu que 80, si le salaire ne peut racheter dans un produit que la valeur qu'il y a mise, autant dire que le travailleur ne peut rien racheter, que le salaire ne peut rien payer. En effet, dans le prix de revient, il y a toujours quelque chose de plus que le salaire de l'ouvrier, et, dans le prix de vente, quelque chose de plus que le profit de l'entrepreneur : il y a, par exemple, le prix de la matière première, souvent payé à l'étranger. Si M. Proudhon ne se trompe point, quand il n'y aurait plus ni entrepreneur, ni propriétaire, ni capitaliste, quand nous serions tous travailleurs, jamais donc, avec nos salaires, nous ne pourrions payer le prix même de revient. Pourquoi d'ailleurs n'applique-t-il pas dès à présent sa théorie aux entrepreneurs eux-mêmes et ne va-t-il pas jusqu'à soutenir qu'un architecte qui achète une maison se condamne à mourir de faim? Au premier aspect, le raisonne-

ment de M. Proudhon est donc le comble de l'absurdité. Quand on l'applique à la réalité, on rougit d'être obligé de répondre à d'aussi insolentes niaiseries. Prenez un ouvrier dans une manufacture de tissus, et voyez si, avec son salaire, il ne rachète pas aujourd'hui une plus grande quantité de son produit qu'il ne pouvait en racheter avant le régime industriel et l'établissement des machines. Dans ses excellentes *Lettres sur l'organisation du travail*, M. Michel Chevalier parle du moulin de Saint-Maur qui, avec vingt ouvriers, est en état de moudre chaque jour le blé qu'il faut pour cent mille rations de soldats. Placez un de ces ouvriers en face des cinq mille rations qu'il fabrique en douze heures, et demandez-lui s'il n'y a dans la valeur de ce produit que celle que son travail y a mise et s'il se tiendra pour volé tant qu'on n'élèvera pas son salaire au chiffre de cette valeur? Si la théorie de M. Proudhon n'était pas un non-sens, il y a long-temps que l'échange, la circulation et la vie, comme il dit, seraient impossibles ou seraient en train de disparaître. Or, il est certain, au contraire, que, dans la période de vingt années qui a précédé la révolution de février, au lieu de décroître, les consommations du peuple ont doublé. Les faits, aussi bien que la logique, démasquent la monstrueuse erreur de M. Proudhon; mais quelle est la cause de l'égarement d'un si outrecuidant raisonneur? Il n'a oublié qu'une chose dans son hypothèse, c'est l'accroissement continuel du capital national; il a oublié que cet accroissement se constate pour tous les travailleurs, ceux de l'entreprise comme ceux de la main-d'œuvre, en profits et en revenus; il a oublié que cet accroissement, d'une part, se capitalisant en dépenses reproductives, se résout immédiatement en salaires, et, d'un autre côté, augmentant sans cesse les forces de la production et la quantité des produits, tend à abaisser sans cesse les prix de vente vers la limite des prix de revient, et à rajuster, autant que cela est compatible avec la liberté humaine, la valeur d'échange à la valeur utile, en sorte que, si l'on pouvait peindre par une image matérielle la marche ascendante du travail, de la richesse nationale et du bien-être général, il faudrait se représenter une pyramide renversée dont la pointe toucherait le sol et qui élèverait dans l'infini sa base mouvante et continuellement élargie.

Telle est la méprise de M. Proudhon. Il faudrait toute la brutalité de langage habituelle à cet écrivain pour la qualifier avec ce qu'elle mérite de sévérité au point de vue des conséquences sociales qu'il en tire et de dédain au point de vue de la science. M. Proudhon s'enfonce si carrément dans cette erreur, qu'après l'un des passages que nous avons cités il ajoutait : « Par le roulement du numéraire et la faculté qu'il a de pouvoir se replacer sans cesse, 2 milliards produisent actuellement comme 25 : dette publique, 6 à 7 milliards; hypothèques, 8 milliards; obligations et actions, 6 milliards; escompte et circulation,

5 milliards. En sorte qu'un capital qui, dans l'hypothèse aujourd'hui démontrée fausse de la légitimité de l'intérêt, ne devrait entretenir au plus, à la moyenne de 69 centimes par jour et par tête, que 400,000 parasites, en fait vivre 5 millions, la septième partie de tout un peuple. » J'en appelle à M. Proudhon lui-même : s'il avait lu ces lignes dans une publication communiste, lui qui tire si grande vanité de son érudition économique, de quel mépris n'eût-il pas accablé le malheureux scribe qui aurait eu le malheur de les tracer! Quoi! confondre le numéraire, le capital circulant, avec la richesse sociale et le capital national! attribuer à la vertu du numéraire qui court de main en main cette accumulation de travail, ce capital consolidé qui, appliqué à la dette publique, représente une prime d'assurance politique payée à l'état; — à la dette hypothécaire, une transmission prochaine de propriété ou un accroissement de la valeur de la terre; — aux obligations et actions, une multiplication des instrumens de travail, une augmentation des forces productives du pays; — à l'escompte enfin, le crédit, c'est-à-dire la transformation fertilisante des profits et des revenus en entreprises nouvelles, en travail, en salaires et en produits; — confondre tout cela avec le rôle du numéraire pour nous montrer la moitié de la nation comme spoliée et l'autre moitié comme vivant de rapine, quelle méchante et plate ignorance! eût dit M. Proudhon. « Tant qu'un fait plus puissant ne sera pas opposé à la propriété, ces attaques ne sont bonnes qu'à ameuter la gueuserie! »

Ce fait plus puissant, est-ce le prétendu fléau de la concurrence, cet *hobby-horse* de M. Louis Blanc, qui le fournira? Je ne suivrai pas M. Blanc ni les socialistes dans leurs critiques de la concurrence, d'ailleurs si souvent et si victorieusement réfutées. J'en dis tout de suite la raison : c'est que personne ne nie les maux particuliers et les souffrances personnelles qui pèsent encore sur les hommes sous le régime industriel. Loin de là : quoique de jour en jour décroissans, nous croyons pourtant ces maux inhérens à la nature humaine telle qu'elle nous est connue, car ils sont la condition et la conséquence nécessaires de la liberté. Mais les socialistes font une confusion perpétuelle que le sens commun, trop long-temps insulté par eux, devrait enfin leur interdire : les socialistes, comme je l'ai déjà observé, confondent sans cesse la question particulière et la question générale. Ils posent d'abord la question dans les termes généraux : il s'agit de rechercher quelle est, pour l'humanité en masse, la condition la plus heureuse; puis, dans la discussion, ils ne s'occupent plus que des accidens particuliers. Il y a des négocians qui se ruinent, il y a des ouvriers qui chôment, hélas! nous ne le savons que trop; mais, avant de conclure de là contre le régime de la concurrence, il faut examiner si, dans son ensemble et prise en masse, la société ne voit pas l'intensité de ses

maux diminuer, le degré de son bien-être augmenter à la faveur de ce régime? Les faits et la science répondent affirmativement. Procéder autrement, conclure du malheur particulier contre l'amélioration générale, c'est raisonner comme des gens qui diraient : On peut se tuer en tombant de cheval, donc l'équitation est un exercice homicide et funeste; on peut se casser une jambe en courant, donc la fraternité commande de donner l'exostose au genre humain. En supprimant de la sorte les chances du mal, on mènerait l'homme, de mutilation en mutilation, à l'intelligence et au bonheur des huîtres. Il y a une farce italienne où Arlequin, plus conséquent et plus profond que M. Louis Blanc, dit que nous serions parfaits, si nous n'étions ni hommes ni femmes.

Je crois avoir tenu ma parole et avoir prouvé, en suivant les socialistes sur leur terrain, que leurs accusations contre la société ont pour base le mensonge et la mauvaise foi, et leurs accusations contre l'économie politique l'ignorance ou la dureté d'esprit. Il reste à examiner leurs systèmes, mais il n'est pas nécessaire de les discuter tous; ils reposent tous, en effet, sur un même fondement. Si ce fondement est légitime, ils sont tous vrais; s'il est chimérique, ils sont tous faux. On peut donc les juger tous d'un seul coup.

Je lisais dernièrement, dans un écrivain du XVIIIe siècle, l'anecdote suivante sur Maupertuis, ce philosophe matérialiste que M. Villegardelle, un de nos communistes les plus spirituels, a placé parmi les patrons du socialisme. Maupertuis, étendu dans son fauteuil et bâillant, disait un jour : Je voudrais dans ce moment-ci résoudre un beau problème qui ne fût pas difficile. Ce mot, dit le narrateur, peint l'homme tout entier. Je ne doute point que si M. Villegardelle et ses amis eussent existé en ce temps-là, Maupertuis, dans un de ces momens de béate indolence, n'eût pris sur lui de résoudre la question de l'organisation du travail, telle que les socialistes la conçoivent. A leur gré, en effet, ce problème est fort beau; mais il n'est point difficile. Voici en quoi il consiste. Les socialistes considèrent un peuple ou l'humanité comme un seul homme et raisonnent ainsi : Que faut-il pour qu'un homme assure son existence? Il faut qu'il connaisse ses besoins et qu'il produise ce que ses besoins lui demandent. Que faut-il donc pour qu'un peuple ait le bien-être? Il faut tout simplement dresser le recensement de ses besoins; une fois ce recensement accompli, il n'y aurait plus qu'une chose à faire : on enrôlerait des hommes dans chaque branche de la production, comme on enrôle aujourd'hui des marins et des soldats; on saurait combien il faut d'agriculteurs, combien de fileurs, combien de tisseurs, combien de tailleurs, combien de cordonniers, etc. Les citoyens seraient répartis, par un mode quelconque, dans chaque métier; la production serait mise en commun : la somme des produits

serait divisée par le nombre des citoyens, et le quotient serait le lot de chacun. Réduit à ses termes les plus généraux, voilà tout le socialisme, voilà le but final de tous ses systèmes, et ils sont infidèles à leur propre nature, s'ils s'écartent de ces limites. En effet, que reprochent les socialistes à l'économie politique? C'est, comme M. Louis Blanc, de ne pas mettre en rapport les forces de la production avec les moyens de consommation; c'est, comme M. Proudhon, de laisser dévorer la substance du prolétaire par les profits arbitraires du capital, et d'exposer la vie du peuple aux chances des crises périodiques du commerce et de l'industrie; c'est, en un mot, de ne point chasser l'inconnue de l'équation de l'offre et de la demande. J'ai donc raison de dire que tous les systèmes socialistes, à moins qu'ils ne consentent à prendre à leur compte le crime qu'ils reprochent à l'économie politique, à moins qu'ils ne se comprennent pas eux-mêmes et qu'ils ne sachent pas ce qu'ils veulent, doivent, par des procédés divers ou semblables, arriver à ce même résultat : supprimer l'inconnue du problème de la production et de la répartition des richesses; diriger l'offre, c'est-à-dire la production, comme si toutes les demandes de la consommation étaient d'avance connues; organiser enfin le travail de telle sorte que l'existence d'aucun homme ne soit plus exposée un seul jour aux chances de l'imprévu. Si poser le problème de la sorte était le résoudre, on voit que Maupertuis eût pu le trancher, dans l'espace d'une digestion, en bâillant d'aise dans son fauteuil à bras. Ce n'est pas plus difficile que le palais qu'Ésope se chargeait de bâtir en l'air, pourvu seulement qu'on fît parvenir les matériaux de l'édifice aux maçons enfantins balancés dans une corbeille au bec des aigles.

L'assimilation de l'humanité ou d'un peuple à un homme est-elle juste? Voilà toute la question. Sans doute on voit des hommes isolés borner leurs besoins et produire avec très peu d'effort à la mesure de leur appétit. L'Indien d'Amérique n'a plus rien à faire quand il a tué sa proie; le sauvage de la Nouvelle-Hollande s'endort dans une délicieuse hébétude lorsqu'il a mangé le poisson de sa pêche après l'avoir suspendu de la main un instant sur une tourbe embrasée; le lazzarone, avec le salaire d'une course, gagne sa pitance de macaroni et peut boire comme un lézard tout son soûl de soleil et de paresse pendant une grasse journée. Mais les besoins d'une multitude d'hommes, d'un peuple, qui en serait le peseur et le jaugeur patenté? Pour les évaluer, il faudrait commencer par mettre des limites aux besoins et par conséquent au travail de chaque individu; il faudrait ensuite poser des limites au nombre même des consommateurs; il faudrait que l'état, comme disait M. Proudhon dans une de ses boutades heureuses, mais inconséquentes, contre les communistes, se chargeât de faire lui-même les

enfans; puis, pour proportionner les ressources aux besoins, il faudrait encore que le pouvoir social pût gouverner les saisons ou en prévoir les variations; il faudrait qu'il fût magicien ou astrologue, car la condition de toute subsistance et de tout produit est enfermée dans l'incertitude des récoltes qui fournissent les alimens et les matières premières. Et quand tout cela serait possible, qu'aurait-on obtenu? Une société mise en cage qui vendrait à chaque instant, sous toutes les formes de l'activité humaine, son indépendance, c'est-à-dire l'essor de sa grandeur vers l'infini, pour le plat de lentilles et l'assouvissement brutal de la bête. Mais tout cela est impossible. Non, vous n'enlèverez jamais radicalement l'inconnu, l'imprévu, l'incertain des lois du travail et de la répartition des produits; car le besoin réside dans l'homme, où il s'agrandit par le désir auquel aucune prévision ne peut assigner des bornes, et la satisfaction du besoin dépend de la nature, que l'homme s'approprie partiellement, il est vrai, mais qui toujours aussi, par ses lois et ses accidens mystérieux, échappe en partie à nos prévisions ou à nos forces.

Si je ne devais rester fidèle au plan de cette étude, je montrerais dans l'examen détaillé des diverses utopies socialistes tous les non-sens, toutes les contradictions, toutes les impossibilités où cette fondamentale erreur les entraîne; mais cette réfutation serait maintenant superflue après la série de publications qui ont discuté sous toutes les formes les erreurs pratiques du socialisme. Je n'ai sur ce point qu'à renvoyer le lecteur aux ouvrages que j'ai indiqués en tête de ces lignes. C'est un devoir surtout d'insister plus particulièrement sur un livre d'une portée bien plus haute, les *Lettres sur l'organisation du travail*, de M. Michel Chevalier. Les circonstances au milieu desquelles ces lettres ont paru ajoutent le mérite du citoyen au talent de l'économiste. Je ne sais plus quel Omar de la veille, quel barbare de l'invasion de février venait d'enlever à l'économie politique et à M. Michel Chevalier sa chaire du Collége de France; c'était la même chaire où M. Michel Chevalier avait si dignement remplacé ce martyr de la cause conservatrice et libérale, l'infortuné M. Rossi. M. Michel Chevalier répondit noblement et courageusement à cette mesure du pouvoir révolutionnaire, qui, fidèle à ses stupides instincts de destruction, étouffait la voix de la science, au moment où il donnait au socialisme une tribune au Luxembourg et une armée dans les ateliers nationaux. M. Michel Chevalier en ce moment même reprit avec la plume, nos lecteurs s'en souviennent, cet enseignement sensé, savant, ingénieux, toujours élégant, quoique pratique, qui lui a marqué une place si élevée parmi les économistes contemporains. Telle est l'origine des *Lettres sur l'organisation du travail*, qui, malgré toutes les publications qui l'ont suivie en foule, demeurent le livre le plus complet que nous possédions sur les questions sociales

actuelles. L'économie politique n'oubliera point le service que M. Michel Chevalier lui a rendu dans une circonstance si critique.

Mais, pour achever le jugement du socialisme, il reste à considérer les moyens par lesquels il travaille à s'emparer de la société, ce que l'on pourrait appeler sa politique. Résumons d'abord ses caractères comme doctrine : dans l'ordre philosophique, il se trompe sur la destinée de l'homme en lui promettant le bonheur sur la terre; il ne peut promettre à l'homme le bonheur terrestre, d'un côté, qu'en niant Dieu, ou en annulant ses attributs, ou en blasphémant sa providence, de l'autre, qu'en divinisant les vices de nos instincts et les caprices de nos passions, en exaltant le matérialisme, et enfin en asservissant la liberté de l'individu à la tyrannie des masses. Économiquement, il se trompe sur les conditions matérielles des sociétés, comme il avait erré sur la destinée de l'homme. C'est la haine des conditions actuelles qui l'inspire; aveuglé par cette haine, il accuse mensongèrement les institutions nécessaires sur lesquelles toute société s'appuie, il leur attribue des maux dont elles ne sont pas responsables, il leur reproche d'aggraver des douleurs qu'elles atténuent au contraire par des soulagemens progressifs et continuels. Enfin cette même passion le détourne de l'étude ou de l'intelligence de la science économique, et, comme il aborde cette science avec un parti pris et des conclusions arrêtées d'avance, il en outrage tous les principes et en confond toutes les applications. Vous pouvez maintenant comprendre la politique naturelle du socialisme. — Le socialisme, malgré ses protestations contraires, nie le progrès, parce que le progrès des faits suppose la raison du passé et la légitimité du présent, parce que le progrès des idées, fondé uniquement sur les adhésions libres de la raison à la vérité, exclut l'emploi des violences matérielles et de la force physique : le socialisme est révolutionnaire. — Le socialisme détruit la nationalité et le patriotisme, parce que le patriotisme est un sentiment qui nous rend amoureux et fiers de notre pays dans le passé, et qui nous fait en quelque sorte contemporains, par la mémoire et par le cœur, des vicissitudes de son histoire, parce que l'histoire est, comme le progrès, la gloire du passé et la justification du présent, parce que les nations ont un génie comme les hommes ont une ame, et que vouloir mutiler un des caractères de ce génie comme une des facultés de l'ame, c'est les tuer : le socialisme est révolutionnaire. — Le socialisme allume et entretient des haines irréconciliables, parce qu'il pousse le flot des passions populaires contre des problèmes insolubles : le socialisme est révolutionnaire.

Le socialisme est la dernière forme et la dernière secousse de la révolution; il n'a rien inventé. Les plus violens de ses adeptes proclament Robespierre comme le grand initiateur et le grand martyr de leur cause, et ils ont raison de se placer sous l'invocation de cette mémoire

exécrée. Ce qui s'appelle aujourd'hui *parasitisme, rapines du capital,* etc., en argot socialiste, s'appelait *négociantisme* en patois jacobin dans les discours de Robespierre et les proclamations de Carrier. On trouva dans les papiers de Robespierre une ébauche informe où cet esprit faux et féroce s'était confié à lui-même l'épouvantable ressort de sa politique. « Les dangers intérieurs, écrivait-il, viennent des bourgeois. Pour vaincre les bourgeois, il faut rallier le peuple;... il faut que l'insurrection s'étende de proche en proche toujours sur le même plan, que les sans-culottes soient payés et restent dans les villes; il faut leur procurer des armes, les *colérer,* les éclairer. Quand le peuple sera-t-il éclairé? Quand il aura du pain, et que les riches et le gouvernement cesseront de soudoyer des plumes et des langues perfides pour les tromper; lorsque leur intérêt sera confondu avec celui du peuple. Quand leur intérêt sera-t-il confondu avec celui du peuple? *Jamais.* » Ne reconnaissez-vous pas dans ce langage la politique socialiste qui s'est déroulée sous nos yeux depuis la révolution de février? Le socialisme révolutionnaire est donc une démence de l'esprit, une révolte de la chair et du sang, une colère des passions; il n'est ni une doctrine ni une foi. Le socialisme, c'est la guerre.

Le socialisme est toute la révolution de février, disent ceux qui ont pris à cette révolution la part la plus active et la plus militante; mais jusqu'à présent, grace à Dieu, le socialisme n'a été encore pour la France, comme la révolution de février, qu'une leçon et une menace, c'est-à-dire un avertissement. La France est toute-puissante encore contre ce fléau : au bout de cette guerre, c'est son existence qui est en question; elle se défendra, nous le voyons bien depuis dix mois, avec ce victorieux instinct de conservation que Dieu a départi aux peuples comme aux individus. Dans tout ce qui l'a conduite au bord de l'abîme, — hommes, partis et doctrines, — elle voit maintenant des ennemis qu'il faut repousser. Dans tout ce que le socialisme attaque, religion, liberté, propriété, hiérarchie, discipline, elle doit voir sa sauvegarde et son salut. Pour nous tous, nous pouvons continuer la lutte avec confiance, car nous avons avec nous le progrès, la science et la foi. D'ailleurs, tous ceux qui aiment la France avec la fierté des souvenirs ont brûlé leurs vaisseaux, car, si le génie de notre nation devait, après avoir subi ces affronts qui l'ont humilié depuis dix mois, jamais succomber sous le désastre d'une république socialiste, quel est celui de nous qui voudrait lui survivre?

EUGÈNE FORCADE.

LE ROMAN

DE MŒURS IRLANDAIS

PAR LEVER.

The Knight of Gwynne, by Lever. — *Harry Lorrequer*, by the same. — *The O'Donoghue*, by the same.

La crise irlandaise de 1847, qui n'était pas seulement une famine, mais une révolte, a préludé à nos catastrophes présentes et aux terribles aventures que les peuples européens courent aujourd'hui. L'Irlande, placée à l'avant-garde de nos misères, a poussé le cri de guerre des sauvages avant la bataille. Elle souffrait à peu près des mêmes maux que nous : beaucoup d'iniquités sociales; une population sans principes et sans pain; le matérialisme sensuel distribuant une civilisation inégale et une éducation fausse; la barbarie renaissant hideuse du sein des corruptions; une mauvaise répartition du travail et du capital, surtout de grands vices moraux, surexcités par une année de disette et les affres de la faim.

Nous sommes aujourd'hui trop occupés de nous-mêmes pour penser beaucoup à l'Irlande, dont la situation néanmoins contient de sévères et utiles enseignemens. Depuis des siècles, ce pays étrange et prédestiné était revenu, en sens contraire du mouvement européen, à l'état de barbarie vers lequel d'autres races se précipitent avec une ferveur insensée. Condamnée à l'assimilation, l'Irlande ne veut pas la subir; l'indépendance qu'elle cherche est sa ruine. Elle organise sa destruction par sa fierté, et sa fierté s'accroît de sa misère. Comblez le détroit ou détruisez ces vices : tout changera; mais rien n'a changé encore. L'Ir-

lande, ne voulant pas, malgré sa position géographique, être membre de la communauté britannique, reste à l'état de province mécontente et de province détachée du centre, envieuse, haineuse, ennemie de la métropole. L'esprit de clan la domine, les prétentions hostiles la rongent, les individualités révoltées la dévorent. Pleins de sagacité, de courage et de génie, malins, môqueurs et bons enfans, les Irlandais, au lieu d'entrer dans le concert social, le dérangent. Supérieurs à leurs voisins par l'esprit, la saillie, la facilité, la grace et l'ardeur, mais toujours battus dans la vie pratique, ils se vengent par la haine. Ils voudraient être républicains et sont monarchiques, riches et sont paresseux, maîtres et ne savent pas se gouverner. Toujours enfans, ils poursuivent la chimère avec une ardeur de vivacité héroïque, et cette recherche de l'impossible à travers les chances de l'imprévu dévore leurs ressources, anéantit leurs forces, détruit leur avenir et extermine leurs générations.

Si je parle ainsi sans pitié de cette charmante et triste race, c'est que tous les vices qui la perdent sont les nôtres; c'est encore parce que les philanthropes, ces tartufes dangereux qui nous ont trompés, ont représenté l'Irlande sous les couleurs les plus fausses. Pour l'Irlande comme pour nous, la question que l'on croit politique est toute morale. Rendez l'activité saine à ces ames envieuses et orgueilleuses, elles vont diriger des bras actifs. Relevez les principes détruits, et vous verrez ces vives intelligences reconstruire la société. En vain leur donnerez-vous des formules. Si l'on examine les plaies de la France depuis cent ans, on reconnaîtra que les formules ou constitutions politiques, essais renouvelés sans cesse d'organisation et de guérison impossibles, touchent à peine au fond des choses, et qu'en dépit des philosophes spéculatifs, la question va plus loin. Vous créerez un parlement ou deux parlemens; vous ferez l'aumône sur une grande échelle; vous tracerez des chemins de fer; vous protégerez l'agriculture et le commerce; vous proclamerez des lois favorables au pauvre : en vain. A moins de changer les ames, vous n'empêcherez pas que le paysan n'aime mieux mourir de faim dans son haillon, et se battre avec le voisin après boire, que vivre honnêtement et laborieusement sous un toit d'ardoise, à côté d'un champ pénible à cultiver. Travailler est une dure chose; épargner est une occupation pleine d'ennui : allez donc proposer ces compensations froides et insuffisantes à des hommes qui depuis cinq cents années s'enivrent de tous les hasards de la vie sauvage, et dont le génie essentiellement méridional répugne aux vertus modérées.

Le génie irlandais offre un des plus singuliers mélanges que la civilisation et les migrations des races aient produits. Keltes-Milésiens, ces Gascons du Nord, jetés par les chances politiques dans les cadres du teutonisme anglo-saxon, gardent du génie oriental l'indolence sujette à de terribles réveils, et du vieux keltisme la rapidité d'action. Comme

nous, ils passent vite de la pensée à l'acte. A la véhémence, à la crédulité, à l'apathie orageuse et ardente de l'Asiatique, l'Irlandais joint la souplesse et la versatilité du Kelte. L'amour et la guerre lui sont nécessaires. Sa nullité politique et son infériorité commerciale le repoussent souvent dans l'ivresse et l'orgie, qui, sous un autre soleil et dans une autre situation, ne le séduiraient pas. Un éternel combat lui sert de distraction et de soulagement. Quand il ne se bat pas, il crie et simule ainsi la lutte dont il ne peut pas jouir. La conversation des gens du peuple est un drame et un tapage perpétuels. Jusqu'aux enfans qui sortent du collége et vont à la promenade trouvent l'occasion d'attaquer les passans; le peuple s'en mêle; on s'attaque, on se défend à coups de pierres. Sans but pour son activité et étouffant sous sa destinée, l'Irlandais reste fidèle à sa triste patrie; c'est le beau côté de son caractère. Le sillon irlandais ne s'efface pas; il est partout reconnaissable dans les sphères de l'art, de la poésie ou de la politique. La jeune fille d'Irlande, aux yeux bleus et aux cheveux noirs, pleine de séductions et de caprice, chante ses mélodies nationales, folâtres et farouches, mélancoliques et joyeuses, qui des mouvemens lents et douloureux s'élancent sans transition aux rhythmes les plus vifs. Enfin, une vieille civilisation du Midi se cache au fond de cette barbarie du Nord, un rayon de soleil apparaît sous les nuages, un éclat de poésie orientale sourit à moitié sous les larmes et les haillons. Étrange et triste grandeur! la politique même est un peu folle en Irlande, ce dont personne en France n'a droit de s'étonner; tout en prenant ses grelots et secouant sa marotte, elle excite les émeutes, casse des têtes, affame gaiement des populations, met les villages au niveau du sol et se perd en frais d'éloquence qui ruinent le pays et enrichissent le pays voisin. Ce n'est pas à nous, hélas! qu'il appartient de la blâmer.

Telle est l'infortunée Irlande qui représente deux races mortes : le keltisme, écrasé et étouffé par les Teutons et les Romains, et les vieux Phéniciens ou Ibères. On dirait que les Irlandais, dans leur extravagance désespérée, comprennent leur situation, et qu'ils entendent le *bannchie* planer en gémissant sur l'Ile Verte et lui annoncer la mort. Quand le *bannchie* (*banshee*) se lamente au-dessus d'une maison, quelqu'un y mourra; le bannchie est le génie des races anciennes, l'ame totale de la famille et du clan. Cette désolation semble respirer même dans le paysage irlandais, qui ne ressemble à aucun autre. Les lignes des montagnes y sont bizarres et brisées. Dans les cavités profondes de ses blocs superposés, le granit fait place aux bruyères de couleur écarlate et à la verdure sombre des fougères. Sur les flancs des collines serpentent et tombent, à plis sinueux, des milliers de cours d'eau qui écument sur les arêtes des rocs, et vont se réunir, en gémissant, dans le creux des vallées. Le long des côtes, il y a des *glens* ou ravines de

plusieurs lieues de longueur, où vous ne rencontrez d'autres êtres vivans que quelques moutons qui n'ont pas même de bergers. La plainte éternelle des vents, le long murmure des vagues et la hutte solitaire du paysan cachée sous les yeuses, ajoutent encore à ce caractère douloureux. Il semble impossible qu'un être humain habite sous ces morceaux de granit placés debout sans ciment, ou qu'il se contente de ces murailles de torchis surmontées d'un toit de paille, et qui n'ont pas coûté 10 shellings. Du côté de l'Océan, au sommet du promontoire, la silhouette d'un enfant qui garde une ou deux chèvres, et dont les membres nus sont à peine garantis par un mauvais morceau d'étoffe trouée, se dessine sur le bleu du ciel; il chante quelque vieil air gaëlique dont il ne sait pas les paroles, ou quelques paroles dont il ignore le sens. Depuis sa naissance, il n'a vu que les nuages qui passent dans le ciel, les lueurs errantes sur le marécage et les rêves superstitieux que sa mère lui a répétés. Tout ce qu'il connaît de la civilisation, c'est qu'il y a là-bas une petite chapelle, et plus loin, entre deux murailles de rochers à pic, une cabane couverte de chaume adossée au granit, et dont l'enseigne se balance sous l'orage : c'est une *chebîne* ou auberge qui n'est guère visitée que par les contrebandiers, et dont l'unique chambre est à la fois cuisine et salon, salle à manger et chambre à coucher. On s'y réunit pour maudire les *Saxons* et chercher le moyen de les battre. Souvent une galerie souterraine pratiquée dans les flancs du roc sert de réceptacle à des barriques d'eau-de-vie, à des ballots de dentelle, à des fusils et à de la poudre que l'on vend dans l'intérieur, ou qui alimentent les insurrections périodiques du pays. La maîtresse du lieu, Irlandaise de race pure, se laisserait tuer plutôt que de trahir ses complices, matelots et pirates, maquignons et repris de justice, unis par un lien commun, la haine de l'Anglais.

L'Irlandais vaut son pesant d'or,
Et le Saxon n'est bon qu'à pendre!

Ce refrain, rédigé depuis des siècles en deux vers gaëliques et chanté en chœur dans la *chebîne* par les buveurs de whiskey, n'a pas cessé de retentir d'un bout de l'Irlande à l'autre. Vous l'entendez dans les rues de Dublin et au milieu des *bogs* qui couvrent les parties centrales de l'île : c'est le résumé complet du sentiment national, la pensée indélébile de l'Irlande et tout son code politique.

Si vous faites quelques lieues de plus et qu'il vous soit permis d'entrer dans ce château féodal, reconnaissable à ses deux tours carrées et crénelées que rejoignait autrefois une muraille maintenant détruite, vous y trouvez exactement les mêmes mœurs : même animosité, même étourderie, même fureur impuissante contre l'étranger et le Saxon. Toutes les misères morales et matérielles s'y montrent sur une plus grande échelle. Manoir délabré, ferme dilapidée et forteresse en ruine,

ce singulier château est ouvert de toutes parts; tout y parle de négligence séculaire et d'indolence invétérée. Une forêt d'ormes inégaux a poussé sans culture sur les parapets et dans les fossés. Un ou deux bâtimens à toits pointus, couverts d'ardoises brisées, s'élèvent, plantés de travers, à la place de la tourelle du centre ou de la salle de réception. Des charrues en mauvais état et des herses rouillées sont jetées pêle-mêle au milieu des écussons armoriés et des débris d'ogives; moutons, bœufs et chiens de chasse se promènent lentement le long des terrasses écroulées qui descendent vers la mer; les bassins et les viviers sont encombrés de plantes parasites qui répandent au loin leurs miasmes putrides. Enfin, si vous pénétrez sous la voûte dont les pierres se détachent et tombent, vous ne trouverez personne pour vous recevoir, et vous pourrez traverser sans encombre une vaste cour aux dalles brisées, obstruée de ronces et de débris. De grands corridors déserts vous montreront à droite et à gauche les portes ouvertes d'appartemens abandonnés et qui n'ont plus même de meubles. Toute la famille, qui porte un nom plus antique que celui des Coucy, s'est réfugiée dans une tourelle à demi conservée. Là, elle vit *sans nul pensement*, comme dit La Fontaine, sur les débris de sa gloire et de sa fortune. Le feu brille dans la grande cheminée; souvent le chorus de l'orgie se mêle au bruit de l'océan voisin; le patriarche goutteux, dont la veste brodée et fanée a vu de meilleurs jours, et dont l'œil pétille encore sous son front large couronné de boucles blanches, n'est pas le dernier à maudire le Saxon; demi-paysan et demi-gentilhomme, il porte des bas de laine noire, une vieille culotte de velours tanné, des boucles qui simulent le diamant, le jabot du temps de Louis XV et l'habit à la française. Il a passé sa vie à vendre bon marché et acheter cher, et à « brûler la chandelle par les deux bouts, » comme dit Panurge. Son jeune fils, lieutenant de cavalerie, et son fils aîné, qui doit hériter du titre, marchent dans la même voie. Le patrimoine ayant disparu tout entier, on n'a plus souci de rien, et il y a cent à parier contre un que tous conspirent ensemble ou isolément contre les oppresseurs. Bien que le domaine et le château en ruines soient hypothéqués ou engagés pour le double de leur valeur, et que l'inextricable labyrinthe des créances usuraires qui ont englouti le patrimoine remonte à six générations au moins, personne n'ose faire déguerpir la famille. Ses vassaux, tout aussi pauvres qu'elle, chasseraient les envahisseurs à coups de fusil ou de bâton. Que la nécessité ou le hasard amènent un Anglais dans ces parages déserts, on ne lui indiquera pas sa route; des essaims de mendians déguenillés l'entoureront en pleurant et en riant pour lui demander l'aumône, et le dernier paysan de la montagne sera mieux accueilli que cet étranger.

En redescendant vers la partie centrale de l'île, vous trouvez les *bogs*,

terrains marécageux et incultes, dont l'aspect, plus triste et plus sombre, n'est pas moins sauvage. Plus loin encore, de vastes domaines sont semés de tanières qui renferment une population innombrable de bêtes à figure humaine et à deux pieds, presque nues, toujours placées entre l'ivresse et la faim, entre le sommeil de la brute et le combat sanguinaire. Dublin, celle des capitales de toute l'Europe que l'on visite le moins, n'a pas un caractère moins étrange. Des équipages aussi splendides et aussi élégans que ceux de Londres et de Vienne circulent dans les rues, et des quartiers tout entiers sont remplis de cette population affamée dont j'ai parlé tout à l'heure. Il y a des caves peuplées de gueux et de mendians plus pittoresques que ceux dont la cour des Miracles se remplissait autrefois. C'est là que les moteurs de troubles vont recruter leurs soldats, et que, pour 1 ou 2 shellings, on enrégimente des bataillons formidables. Les jours ou plutôt les nuits de grande assemblée, quand il s'agit d'élire un chef d'émeute ou de faire marcher ces troupes de désordre, on suspend devant le repaire un transparent qui représente une demi-lune et que l'on éclaire de l'intérieur : ce signe vénéré défend aux profanes l'accès de la taverne. Cependant les bals du château, les séances des clubs, les courses de chevaux, les paris extravagans continuent; les intrigues et les conspirations politiques ne cessent pas, et le bonheur de l'une des races les plus intéressantes qui soient au monde se perd dans ce dédale de luxe et de misère.

Je ne suis pas de ceux qui prennent parti pour les oppresseurs; le droit du plus fort n'est que le droit de Caïn, et je n'admets pas davantage le droit de la ruse. L'Angleterre, depuis le règne d'Élisabeth, s'est conduite avec l'Irlande comme une maîtresse égoïste et une fanatique ennemie. Dieu la punit. Il faut qu'elle supporte maintenant la plaie qu'elle a envenimée de ses mains. Elle a d'abord méprisé l'Irlande comme sauvage, et, en effet, les tribus australasiennes le sont moins aujourd'hui que l'Irlande du XIVe siècle. Au commencement du XVIIe, quand l'envoyé de l'un des petits rois d'Érin se présenta devant Jacques Ier couvert d'un drap de laine pour costume de cérémonie, les prières des chambellans ne purent l'engager à dormir dans un lit. Il se coucha sur les cendres mêmes du foyer, dans la cheminée. Ce mépris s'aggrava de haine à l'époque de Cromwell, quand les sauvages catholiques d'Irlande refusèrent d'abdiquer leur foi et se battirent à outrance contre les hérétiques leurs maîtres. De 1620 à 1830, le calvinisme le plus intolérant a été, on le sait, le pivot de la politique anglaise, et les iniquités de la Grande-Bretagne envers l'île voisine furent les crimes d'une haine religieuse et d'une intolérance calviniste plutôt que ceux d'un pouvoir oppressif. Aujourd'hui même les philosophes protestans ne s'étonnent pas quand on entasse sur des vaisseaux mal gréés, qui font voile pour l'autre monde, des milliers de malheureux

papistes irlandais, hâves, nus et affamés, dont les Saxons puritains sont bien aises de se débarrasser ainsi. En 1847, trois cent mille Irlandais catholiques quittèrent leur île natale pour aller chercher aux États-Unis du pain ou la mort. Les nouvelles villes de l'Amérique septentrionale sont remplies de ces malheureux, qui non-seulement accroissent la puissance déjà formidable d'une nation ennemie, mais répandent dans le Nouveau-Monde la contagion de leur haine.

Maintenant l'esprit anti-papiste s'efface en Angleterre, et elle voudrait moraliser cette race négligée trop long-temps, dénuée de principes, et fléau de ses tyrans. En vain l'Angleterre donne du pain aux pauvres qui la gênent; dès que les pauvres ont compris qu'ils étaient gênans et que l'aumône était une prime accordée à l'embarras qu'ils causaient, ils sont devenus plus paresseux et partant plus pauvres.

« On ne peut pas, dit la *Chronique de Limerick* d'août 1846, se procurer de moissonneurs; ils aiment mieux aller tendre la main sur les grandes routes ou quêter les aumônes de la paroisse. C'est en vain que depuis mercredi dernier les plus beaux épis de blé nous sourient de toutes parts, courbant la tête sous leur glorieux fardeau; il n'y a personne pour les recueillir, pas de faucille pour les abattre. Encore une semaine d'un temps pareil, et nous perdrons la moisson tout entière. Il est impossible d'arracher ces gens-là au plaisir de la mendicité et au bonheur de leurs haillons. Quand ils auront bien souffert, ils s'embarqueront pour l'Amérique avec quelques pommes de terre pour voir du pays, bien plus que pour échapper à la famine. »

C'est ainsi que l'Angleterre est punie de la mauvaise éducation qu'elle a donnée à sa jeune et sauvage sœur. Les pauvres trouvent-ils que les aumônes qui doivent remplacer le travail ne sont pas suffisantes, ou que le travail lui-même, quand ils l'acceptent, est trop pénible, ils s'assemblent et se révoltent, brûlant et pillant tout sur leur passage. Quelquefois ils instituent les travaux qui leur conviennent le mieux, travaux la plupart du temps factices et dérisoires, se réservant le droit de se les faire payer après.

« En septembre 1846, dit la même *Chronique de Limerick*, une centaine d'hommes se rassemblèrent à Coonagh, armés de bêches et de pioches, et pratiquèrent un grand fossé au milieu de la route. Au milieu de ce fossé, ils plantèrent une borne, et sur cette borne ils placèrent un drapeau auquel était affiché le document suivant, trop curieux pour ne pas être rapporté : « Sachez « bien que la suzeraine de Currafin (symbole des ouvriers et laboureurs du can- « ton) est venue visiter l'arrondissement de Thenorth, et qu'ayant vu que de ce « côté il n'y avait pas de travaux publics assez bien payés, elle nous a com- « mandé de faire ce que nous faisons, ajoutant que, si on lui donne la peine de « revenir une seconde fois, on en verra les conséquences. Que personne ne s'a- « vise de combler ce fossé, ou d'interrompre notre œuvre présente, ou d'empê- « cher qu'on nous la paie; terribles et puissantes seraient les vengeances par la « vie et par la mort ! »

En effet, il fallut payer les laboureurs irlandais selon le taux qu'ils avaient fixé. La plupart des révoltes irlandaises n'ont pas d'autres motifs : la faim accrue par la paresse et la paresse excitée par l'aumône.

Telle est la trame douloureuse dont se composent tant de misères matérielles et morales, et dont le contre-coup double et permanent frappe l'Angleterre par l'Irlande et l'Irlande par l'Angleterre. L'état de la propriété et la subdivision du territoire en petites parcelles qui suffisent à peine à nourrir celui qui les occupe achèvent la ruine du pays. Le propriétaire anglais ou irlandais de vingt mille acres de terrain n'habite pas une contrée dangereuse pour lui, où le moindre fermier ou tenancier mécontent va le frapper au coin d'un bois, au détour d'une haie, d'une balle de pistolet, ou d'un coup de massue. Il ne prend aucun soin de son domaine, dont il abandonne la gestion au *middle-man*, agent qui lui paie une rente; puis il s'en va en pays étranger toucher le revenu brut du sol qu'il possède. En son absence, on divise et subdivise encore ce territoire; le *middle-man* y trouve son intérêt. Grace à une multitude de sous-locations, le terrain, déja si morcelé, nourrit bientôt une horde de misérables êtres qui pullulent en proportion de leur détresse : vraie garenne d'animaux sauvages, dont chacun se nourrit à peine pendant les années ordinaires en cultivant un ou deux pouces de terre; à la première année de disette, la fièvre et la faim les emportent par milliers. « Quand je visitai Donegah, dit M. Otway, commissaire royal, je reconnus que, plus la terre était divisée, plus les paysans étaient misérables. A Raphoe spécialement, l'extrême misère avait réduit hommes et femmes à l'état de squelettes, et beaucoup d'entre eux se tenaient au lit, n'ayant pas de vêtemens pour se couvrir. » Qui le croirait? cette vie affreuse a des charmes pour les sauvages Irlandais! Ils goûtent dans cette indépendance affamée une espèce de jouissance farouche qu'ils ne veulent échanger contre aucune liberté raisonnable; on leur arracherait plutôt la vie que ce coin de terre qui fait leur orgueil, et qui les tue au lieu de les nourrir. Ils mettent le feu aux maisons des magistrats qui essaient d'organiser leurs domaines et de les cadastrer d'après un plan moins déraisonnable. Pourvu qu'ils aient leur petit *skibberlen* ou jardin de trois pieds carrés, qu'ils maudissent les Saxons à leur aise, qu'on leur fasse l'aumône et qu'ils puissent aller à la messe sans pratiquer aucune des vertus que le catholicisme commande, ils se soumettent en aveugles à la fatalité.

Je me suis plu à étudier ces curieux caractères de l'Irlande morale dans une série de fictions qui ont joui de quelque popularité et qui ont été écrites et publiées par M. Lever. Je ne m'occuperais pas d'une analyse détaillée de ces fictions, si elles n'avaient trait à plusieurs points importans de l'histoire des races et de la morale politique, surtout si

elles n'éclairaient admirablement le fond des mœurs de l'Irlande. Tous les exemples, et, si l'on veut, tous les types de la race irlandaise s'y trouvent, depuis le dernier vagabond qui va boire à *la Lune* de Dublin, cabaret infect du quartier des gueux, jusqu'au chef de parti et au membre du parlement. Les meilleurs et les pires de ces personnages sont également sans principes. Le prêtre jovial Martin Doyle, abbé joufflu, tel qu'on les rêvait au temps de la réforme, et qui apparaît dans sa gloire à la fin d'un repas, lorsqu'il quête au nom de la Vierge, en haine des Saxons, les shellings et les guinées des convives repus, n'a pas d'idées morales plus arrêtées que Lanty Lawler, marchand de chevaux qui vend les secrets du gouvernement aux conspirateurs et les projets des conspirateurs au gouvernement. Je n'estime pas plus Tom Heffernan, maquignon politique des consciences, ami de lord Castlereagh et qui apporte à son maître l'appoint de douze votes dans une matinée, jouant ce jeu pour s'amuser, froidement, sans intérêt, ainsi qu'on joue une partie de billard, que le voleur de profession Fresney, qui rançonne les riches pour donner aux pauvres. Dans cette société hors de ses gonds, la notion du bien moral a disparu, et cette société est perdue. Les héros sont les destructeurs; la négation hardie est seule honorée; une fureur folâtre contre les institutions sociales ravit toutes les ames. L'idole populaire est un gentilhomme musculeux, vingt fois ruiné, que ses créanciers n'osent pas saisir, toujours ivre, toujours lucide dans l'ivresse même, Hercule intelligent, ami du peuple avec lequel il boxe et se grise; grand joueur, aristocrate renforcé, prodigue d'aumônes, d'injures, de coups de poing, de générosités et de coups d'épée, et dont la vieillesse ne calme pas la fougue invincible et n'affaiblit pas la popularité joyeuse. Ce type de *Bagenal Daly*, le chef-d'œuvre de M. Lever, n'a pu se développer qu'en l'absence de toute vie sociale régulière. Le célèbre O'Connell lui ressemble en quelques points; grace à cette analogie, O'Connell a été roi, vingt années durant, du pays dont il aggravait la misère et creusait le tombeau.

Reproducteur fidèle de ces types extraordinaires, M. Lever mérite l'attention. S'il fallait le juger comme simple romancier, la critique aurait trop à reprendre dans ses œuvres. Vulgarité des plans, trivialité des incidens et des péripéties, redites et longueurs, abus des dialogues sans signification et sans effet, exagération des ressorts mélodramatiques, enfin absence ou inégalité de style, — malgré ces défauts et d'autres encore, un intérêt vif s'y attache, un intérêt réel : ils sont éminemment nationaux. Caractères et passions, politique et morale, qualités et vices, tout est de souche hibernoise dans *O'Donoghue*, le *Sire de Gwynne* et *Lorrequer*. *Harry Lorrequer* est le récit d'aventures; le *Sire de Gwynne*, le roman politique; *O'Donoghue*, la narration pittoresque et sentimentale. Ce dernier roman s'accorde complétement avec les vieux et

nobles instincts de l'Irlande; aussi est-ce le meilleur ouvrage de l'écrivain.

La ferveur irlandaise, d'ailleurs assez contraire au bon ton, anime le récit de *Lorrequer*, où l'on trouve les gesticulations italiennes et les élans picaresques des Espagnols, que ne corrige pas la grace facile du Midi. Les aventures de *Henriot Lorrequer* (Harry Lorrequer) nous offrent les mécomptes d'un sous-lieutenant fort étourdi; on ne peut pousser plus loin que ce personnage la vivacité, la bravoure et l'inconséquence. Il se met en route aujourd'hui dans une chaise de poste et fait cinquante lieues sans prendre haleine, sous l'orage, pour rattraper une diligence qui n'est pas encore partie. Demain, jouant le rôle d'Othello pour l'amusement de ses amis, il se couche sans se débarrasser de l'enduit dont il a noirci sa figure, et à six heures du matin il apparaît à la revue devant son colonel et tout l'état-major, l'épée en main, revêtu de son uniforme, mais orné d'une physionomie et d'un visage mauresque. Courant sans trêve et sans relâche de mariage manqué en mariage manqué, il finit par échapper malgré lui-même à une soixantaine de liens matrimoniaux; cette vivacité d'écureuil, l'exposant à mille mésaventures, le balance éternellement du succès à la défaite. Toujours sur la grande route du succès, il reste toujours en route. Il ne pense à rien, se jette dans un guêpier, en sort par miracle, touche un but inespéré, le manque, recommence, espère toujours, fait encore naufrage et remet à la voile. Enfant par la naïveté du caprice et l'adoration de l'imprévu, Lorrequer est l'Irlandais par excellence. Suivons-le à cette table d'hôte de Dublin, qui groupe la plus mauvaise compagnie de l'Europe. Raffinement, indolence, étourderie, grossièreté, luxe, pauvreté rebutante, tout y est; ce petit coin de l'Europe, placé en dehors de la brillante sphère du commerce anglais et des splendeurs aristocratiques, réunit et concentre quelques-uns des accidens les plus baroques de la civilisation et de la barbarie. Il y a là des officiers qui n'ont servi qu'au Mexique, des chanoines qui font courir et parient, des coquettes qui se prétendent religieuses, des chanoinesses qui jouent un jeu d'enfer, et des savans qui savent mieux le kelte que l'anglais. N'oublions pas parmi ces grotesques le bon docteur Finucane, un étrange docteur, dont le nom est moins singulier que la vie.

A trente-cinq ans, il ne s'occupait que d'expéditions plaisantes et de facéties plus dignes de Figaro que de la gravité de sa profession; honnête cependant, brave, spirituel, babillard comme une pie, fécond en histoires de toutes les espèces, ne disant pas un mot de vérité quand il plaisantait, il ne proférait pas un mensonge dans la vie sérieuse. Finucane avait cinq pieds tout au plus, les cheveux crépus, la figure ronde, l'air riant, les joues fraîches, la repartie vive, et se connaissait assez bien en chirurgie, habileté particulière que ses concitoyens mettaient

souvent à profit, car il ne se passait pas huit jours qu'il ne servît de témoin utile dans quelque duel. Résolu d'ailleurs à s'amuser de tout, descendant évidemment de Fingal, dont son nom (Finucane) n'est qu'une forme altérée, il ne paraissait jamais que vêtu de noir, et ne prononçait pas deux paroles qui ne fissent rire aux éclats cette société d'hommes enfans, ce monde de héros souvent burlesques. On sait que le duel, non la représentation et le simulacre du duel, mais le combat à mort avec toutes ses chances, est un événement de chaque jour dans la vie du véritable Irlandais, qui n'y pense pas plus qu'à s'en aller dîner en ville, et accomplit d'une façon très naturelle cette nécessité de sa vie nationale. Finucane ne faisait pas autre chose que de raccommoder des bras et des jambes endommagés par cette habitude destructive. Montrons-le, non dans le style beaucoup trop diffus de l'auteur, mais du moins en conservant les traits principaux du portrait que M. Lever lui a consacré.

« D'où venez-vous donc, docteur? demandèrent simultanément deux ou trois voix au moment où, tout couvert de poussière, il entrait dans la petite salle enfumée où les convives de la table d'hôte prenaient le thé. Quel nouveau *fun* avez-vous à nous raconter?

— La vie est triste! s'écria le docteur du ton le plus dégagé et le moins mélancolique; le pauvre O'Flaherty, cet officier que vous avez tous vu souvent, est mort d'un grand coup d'épée que lui a donné Curzon. Je l'ai soigné trois jours; impossible de le sauver.

« Ces paroles furent suivies d'une lamentation générale, oraison funèbre de nature à satisfaire les mânes du défunt.

— Il avait bu tant de bouteilles de claret! si bon écuyer! entendant si bien la plaisanterie et comprenant si admirablement la théorie des dettes dans toutes leurs ramifications!

« Alors on se mit à raconter les aventures d'O'Flaherty, et ce fut une légende qui n'en finissait pas.

— A propos d'aventures, s'écria le jeune Lorrequer, vous connaissez sans doute celle dont j'ai été le héros avec Finucane?

— Non, non! s'écrièrent tous les assistans; racontez, sous-lieutenant. Prenez une bonne tasse de thé, et dites-nous cela.

— Ce n'est pas trop à mon avantage, et vous rirez peut-être de moi; je le permets aux dames, en l'honneur du beau sexe; quant à ces messieurs, ils me connaissent.

— Allez toujours, sous-lieutenant, et que Dieu vous bénisse! Ce sera votre sixième duel pour votre compte.

— Et mon quatre-vingt-douzième pour les autres, reprit le docteur en se redressant. Parlez, mon cher Lorrequer.

— C'était donc en 1839. A cette époque, où, grace aux querelles des orangistes et des non-orangistes, les balles sifflaient d'un bout à l'autre bout de l'Ile-Verte, je fus appelé par un ami qui demeurait à Naas et qui allait avoir une affaire d'honneur. Pas un moment à perdre. Je me trouvais à Dublin quand je reçus la

lettre, et je n'eus que le temps de courir à l'hôtel des malles-postes, ma petite valise sous le bras. Hélas! la malle-poste était partie! Manquer à l'amitié! cela était impossible; vous me connaissez. Par la pluie battante et par l'orage, me voilà donc avec mon parapluie et ma valise roulant en chaise de poste à travers les chemins (et quels chemins!), jurant après le postillon et finissant par atteindre le petit village de Konoby, où la malle-poste venait de s'arrêter. C'était mon affaire, et je reconnus d'un coup d'œil le vieux conducteur de la malle-poste, à son grand chapeau, tellement trempé de pluie, que l'eau jaillissait de tous les bords comme de la vasque d'une fontaine antique, et à sa figure rouge, ensevelie dans une énorme cravate de même couleur. Jamais triton ou naïade ne représentèrent plus complétement la pluie, l'humidité, le déluge. Il essayait de se réchauffer devant le feu de l'hôtellerie, et, quand il me vit entrer :

— Vous venez avec nous, monsieur? me dit-il. Voilà un temps abominable et qui durera. Vous ne comptez pas prendre une place d'extérieur?

— D'extérieur! allons donc! Combien de voyageurs avez-vous dans la voiture?

— Un seul. C'est un drôle de corps, s'il en fut. Il m'a demandé deux cents fois si je mettrais quelqu'un à côté de lui. L'œil inquiet, la figure jaune, je crois qu'il est malade.

— Savez-vous son nom?

— Pas de nom. Il n'a pour bagages que deux paquets de papier gris, sans étiquette et sans adresse; il ne les quitte pas un instant, et ne les perd pas de vue.

« Je m'attendis à passer la nuit en compagnie d'un de ces désagréables personnages qui sacrifient à leurs convenances ou à leurs caprices tout ce qu'ils rencontrent sur leur route. Après tout, comme la pluie tombait à torrens et que la voiture était excellente, ce voisinage de mauvaise humeur n'était qu'un petit malheur accessoire, et je montai d'un pas leste dans la malle-poste. La première chose que je rencontrai, ce furent les jambes de mon compagnon de route.

— Voulez-vous permettre? lui demandai-je. — Il ne répondit pas; mais se penchant vers l'oreille du conducteur qui allait fermer la portière :

— Comment diable a-t-il fait pour venir jusqu'ici? J'avais pris mes précautions.

— Il nous a suivis en chaise de poste, répondit le conducteur.

« Il ferma la portière vivement, et la voiture nous emporta.

« L'inconnu poussa une espèce de grognement sourd et me tourna le dos, à moi nouveau venu; j'étais intrigué par cette obstination et ce silence. J'essayai de vaincre l'une et l'autre et d'entamer la conversation.

— Voilà un horrible temps! lui dis-je. — En effet, la grêle et la pluie battaient les glaces des portières.

— Horrible! grommela le voyageur sans se retourner.

— Mauvaise route!

— Très mauvaise, et j'ai soin de ne jamais m'y hasarder sans armes.

« En disant cela, l'inconnu fit retentir un petit bruit d'armes froissées qui semblait provenir d'un paquet placé près de lui.

— Ce monsieur m'a l'air d'avoir l'ame belliqueuse, pensai-je... et après quelques minutes, gagné par le sommeil et vaincu par la fatigue, j'oscillai de manière à retomber sur l'épaule gauche de mon voisin.

— J'ai là un paquet important, me dit ce dernier en me repoussant d'une façon brutale, faites-moi le plaisir de ne pas tomber dessus.

« Je reculai sans mot dire, et dans ce mouvement de retraite un petit pistolet

que je portais toujours dans ma poche de côté tomba sur le genou de mon compagnon, qui tressaillit. — Diable! vous êtes armé aussi!

— Jamais je ne sors sans armes.

— Je l'avais deviné, soupira l'inconnu en poussant un gémissement concentré.

« Ne comprenant rien aux discours et aux manières de mon compagnon de route, qui, au bout de quelques minutes, se mit à soupirer de nouveau comme s'il eût été dans une angoisse inexprimable, je repris :

— Vous êtes malade, monsieur?

— Oui!... Ah! si vous saviez à qui vous parlez... On me connaît dans le pays... Et il soupira encore.

— Je serais désolé, monsieur, sans vous connaître, que vous fussiez malade dans cette voiture.

— Ce qui arrivera, Dieu le sait, Dieu le sait!... Je suis Barney d'Oyle, monsieur!

— Très bien, monsieur.

— Vous n'avez pas lu les journaux? Il paraît que vous êtes étranger dans le pays; il n'y est question que de moi. Je viens de passer dix-huit semaines dans la maison de santé du docteur Berry et six autres au grand hôpital; cela ne m'a fait aucun bien.

— Vraiment! répliquai-je... Je commençais à me douter de quelque circonstance peu agréable.

— Hélas! monsieur, si vous saviez qui je suis, vous ne seriez pas content de voyager avec moi.

— Mais c'est un plaisir sur lequel je ne comptais guère.

— Plaisir si vous voulez. Quand je mordis le pouce de ce pauvre Thomas Blynn, cela ne lui fit, je crois, pas grand plaisir.

— Mordre un pouce? demandai-je épouvanté, en reculant jusqu'au fond de la voiture, et pourquoi cela?

— Ah! pourquoi! pourquoi! ils ne sont pas d'accord là-dessus. Les uns disent que c'est le foie, les autres le cérébellum, ceux-ci l'épine dorsale, ceux-là le péricarde; moi je crois qu'ils n'en savent pas plus les uns que les autres.

— Et il y a un nom à votre maladie?...

— S'il y en a un!

— Lequel?

— J'aime autant ne pas vous le dire. Si j'avais un accès cette nuit... Mais je tâcherai de n'en pas avoir.

— Comment! des accès? Et l'on vous laisse sortir et prendre une place dans la diligence, quand vous êtes dans un état pareil?

— Ah!... on ne le sait pas. Je suis sûr que Rouney aboie maintenant comme un malheureux chien qu'il est.

— Rouney?

— Oui, le chien que j'ai mordu.

— Ah çà! est-ce que vous seriez hydrophobe, par hasard?

— Exactement, monsieur.

« Il y eut un grand silence; je ne respirais plus, tremblant de tous mes membres et regardant la portière, pendant que les chevaux emportaient la voiture au grand trot. L'hydrophobe continua :

— Il n'y a que huit jours que j'ai commencé à mordre, dit-il avec une gravité imperturbable; je suis dans mes bons momens.

— Mais vous ne devriez jamais sortir! interrompis-je en élevant la voix.

— Ne parlez pas si haut, je vous en prie, cela m'excite.

— Monsieur, repris-je du ton le plus bas et le plus doux, il y a de l'imprudence, dans votre état, à vous mettre en route par un temps pareil.

— Oh! si je ne rencontre ni rivière, ni fontaine, ni eau courante d'aucune espèce.... cela ira.... C'est l'eau, monsieur, c'est l'eau que je ne puis pas supporter; cela me dérange tout-à-fait.

« Cependant la voiture approchait rapidement du pont de Leighlin, et moi, qui le savais bien, je frissonnais de tout mon corps. L'œil fixé sur mon redoutable collègue, surveillant attentivement tous ses mouvemens, l'oreille au guet pour saisir les moindres nuances de sa respiration, je maudissais l'heure, la fantaisie et la chaise de poste qui m'avaient jeté dans cet absurde et cruel péril. Enfin, je l'entendis ronfler. Est-ce un symptôme précurseur de l'accès? me demandai-je. Et étendant doucement la main du côté de la portière, faisant tomber lentement et silencieusement la glace, dégageant peu à peu et sans bruit mes jambes de dessous la banquette, je finis par ouvrir lentement la portière et me glisser jusqu'au marche-pied, d'où je criai de toute ma force au conducteur : Arrêtez! je monte sur la voiture! La pluie et l'orage étaient plus violens que jamais. Ce fut une grande surprise pour le conducteur de voir un jeune homme en petite redingote et sans paletot d'aucune espèce venir s'exposer au plus horrible temps qu'on puisse imaginer. Enfin, grelottant et tout transi, je m'arrêtai avec l'équipage devant l'hôtel du Trèfle, à Naas.

« Quelque satisfait que je fusse d'avoir échappé à l'hydrophobe, un autre sentiment de curiosité me pressait; je voulus savoir ce que devenait cet insupportable voyageur, et, si cela était nécessaire, mettre la police à ses trousses. Je descendis donc lestement, et je vis l'hydrophobe, portant sous ses deux bras deux paquets de papier brun qui sans doute renfermaient ses armes, entrer du pas le plus paisible dans l'hôtel du Trèfle.

— Arrêtez cet homme! criai-je au conducteur.

— Qui cela?

— L'enragé, l'homme à la redingote verte.

« Cependant l'hydrophobe déposait ses deux paquets sur la table de l'hôtel, et, après s'être défait tranquillement de sa redingote, se plaçait devant le feu, où il chauffait ses bottes. Trois ou quatre cravates de flanelle et de soie, qui protégeaient sa figure et son cou, tombèrent successivement, et quand, suivi de la foule ébahie, je pénétrai dans l'hôtel, l'hydrophobe, se retournant :

— Comment cela va-t-il, depuis que nous avons dîné ensemble, monsieur Lorrequer? Je ne vous avais pas reconnu, ni vous non plus, n'est-ce pas?

— Quoi! c'est vous, docteur Finucane, qui vous amusez à jouer la comédie pour me faire passer la nuit sous la pluie battante?

— Un mot à l'oreille, s'il vous plaît, répondit Finucane en se levant. Vous voyez bien ces deux petits paquets? ils contiennent, à eux deux, cinquante mille livres sterling, le fidéi-commis du jeune Nelson, tué en duel sous mes yeux. J'étais seul dans la voiture, on savait que j'emportais cet argent; je vous ai pris pour un voleur et je me suis débarrassé de vous comme je l'ai pu. »

Ces puérilités amusent, et après tout Lever est un bon conteur d'anecdotes. Il les suspend comme des perles à un collier; qu'elles viennent

bien ou mal, peu importe; qu'elles aient un sens ou n'en aient pas, encore moins; tout est dit, pourvu qu'elles brillent. Enfantines ou absurdes, ces verroteries chatoient à l'œil et jouent agréablement au soleil.

Parmi ces romans, les premiers qu'il ait publiés sont assez sobres de caricatures; dans les derniers, surtout dans *Lorrequer*, les contours deviennent grossiers, les traits brutaux, les contorsions fréquentes. C'est le propre des talens inférieurs de s'épuiser en marchant; il n'y a pas de signe de force plus certain que le développement du talent dans la maturité ou la vieillesse. N'oublions pas que M. Lever a voulu décrire Paris, et cela de la façon la plus burlesque. Les Anglais se moquent si souvent de nos peintures de Londres et des tableaux de fantaisie où nous croyons retrouver la vie anglaise, qu'ils devraient bien ne pas se permettre de semblables fautes. Le « salon des étrangers, » où l'on se jette les cartes à la tête, et où M. de Villèle, M. de Talleyrand et M. de Balzac se battent à coups de chaise et de fauteuil, est d'une absurdité qui ferait rire les vivans et réveillerait les morts. Le français de M. Lever n'est pas plus exact que sa description de Paris. « Comment elle est belle!..... » signifie tout simplement : « Qu'elle est belle! » Dans les salons et les boudoirs parisiens, tels que M. Lever les dépeint, on se bat, on se grise, on se vautre comme dans un *row* de Tipperary.

Le Sire de Gwynne échappe à la vulgarité de *Lorrequer* et nous introduit dans les coulisses de la politique et de la vie élégante à Dublin. Lord Castlereagh s'y montre de profil; les séances du parlement irlandais y sont reproduites avec assez de mouvement et de verve. Néanmoins cette superficie artificielle et ce vernis factice de la pauvre Irlande laisse le lecteur assez froid; on ne s'intéresse guère à ces beaux messieurs qui se ruinent au jeu, à leurs paris et à leurs courses; on pense toujours aux misérables cabanes de Tipperary et de Connaught et aux pauvres gens qui les habitent.

Le meilleur de ces romans est l'*O'Donoghue*, qui rappelle à quelques égards le *Mauprat* de George Sand. La vie sauvage d'une vieille race gaëlique enterrée dans un château féodal au bord de la mer, ses passions véhémentes et son incurable étourderie, sa généreuse pauvreté, sa déraison profonde et pathétique, l'accord de ces caractères avec les paysages mélancoliques de la contrée et le bruissement éternel des flots de l'Océan, composent un ensemble grandiose. L'artiste n'a pas la main assez ferme; son pinceau vacille ou se trompe de touche; mais le modèle a de la beauté et se distingue par une singularité tragique et touchante. C'est dans ce livre que l'on peut étudier surtout la situation morale de cette race déplacée et dépareillée, que sa position géographique et son génie propre mettent sans cesse à deux doigts de sa perte. Les balles de pistolet sifflent, les maisons brûlent, les paysans se tuent et se mutilent. Aucun bien-être; l'héroïsme partout, le bon sens nulle part. Le drame déborde, et cependant la vie n'est pas sérieuse;

elle manque de but. On conspire par désennui, on assassine par passe-temps. A force de s'étourdir au sein de cette ivresse morale, la surexcitation devient nécessaire aux Irlandais. Une de leurs plus curieuses inventions, c'est, quand un roi, un prince, quelque grand personnage visite une de leurs villes qui n'a pas de portes, d'en faire une, pour avoir le plaisir de la lui ouvrir et l'honneur de lui en offrir les clés. En Irlande, comme en France, les masses sont théâtrales; amies des décorations et des costumes, elles suivent l'instinct; — elle n'ont pas de principe.

Ainsi du sein de la civilisation renaît la barbarie; cette dernière ramènera peut-être la civilisation. Une évolution nécessaire, analogue à celle de nos forêts, où le chêne se transforme en engrais, et où des pousses nouvelles et verdoyantes jaillissent sans cesse des *détritus* accumulés, ramène les peuples de la désorganisation à l'organisme. Mais rien n'est plus horrible et plus douloureux que la mort qui succède à la vie normale; — seconde barbarie, enfance en cheveux blancs, énervement sans grace, férocité décrépite, qui, perdant le sens divin et moral, retourne aux instincts brutaux et se courbe vers la terre.

Dans une telle contrée, la justice n'est jamais respectée. Aux assises, quand la liste des prévenus est un peu plus chargée qu'à l'ordinaire et que le peuple s'intéresse à certains d'entre eux, la force militaire est convoquée; le village devient un camp. Les gens des hameaux voisins essaient de délivrer les condamnés; on se rue sur les troupes pour arracher à la justice ces victimes infortunées; bientôt le combat s'engage, c'est ce que l'on désirait; femmes et enfans s'en mêlent; les rues se remplissent de morts et de blessés, et souvent les maisons brûlent au milieu du combat. Vient le juge de paix, quelque conspirateur émérite, qui, mécontent de ses complices, les a tous livrés un jour, a reçu sa récompense, et qui, possédant les secrets du pays, en devient la terreur.

Telle est la situation réelle de l'Irlande, toujours mal peinte et mal analysée par les philosophes et surtout par les hommes politiques. On a jeté l'anathème sur l'Angleterre, sur Cromwell, sur O'Connell, sur la religion catholique, sur les orangistes, sur le fanatisme, sur les ministres, sur les conspirations. Le vrai mot de cette situation fatale est une mauvaise éducation de peuple. Les Irlandais, comme les Français, ne sont point une race politique. Le trait rapide de leur esprit, la saillie ardente de leurs ames, la générosité admirable de leurs habitudes, la charmante facilité de leurs mœurs, sont autant d'élémens de ruine pour une population qui n'a été élevée ni au travail, ni à l'abnégation, ni à la persévérance.

Chaque nation a son rôle et sa mission propres dans la grande harmonie des peuples. Toute race tient sa partie spéciale, et la destination de l'Irlande a été splendide. Elle a préludé à toute la civilisation moderne, au commencement du moyen-âge; cette île du Nord, tournée vers le Midi, a recueilli et répandu sur les îles voisines et une partie

du continent les rayons de la civilisation chrétienne à son aurore. Ce serait un sujet admirable à traiter que les commencemens de l'Irlande catholique; mais, hélas! combien elle est loin de cette époque éclatante! Héritière aujourd'hui de la barbarie keltique et de celle de l'Orient, elle est en proie aux abus, livrée aux excès de l'une et de l'autre.

On ne comprend pas l'Irlande quand on ne mêle pas ces deux élémens contradictoires dans les proportions bizarres que les événemens politiques ont si étrangement amalgamées. Le génie méridional et même asiatique de la race, affaibli sans être dompté par la prudence écossaise et l'activité saxonne, confiné loin des centres du progrès européen, entre des forêts et des lacs déserts et les flots de l'Atlantique, y fermente, avec une exaltation capricieuse et étourdie, un pétillement d'esprit et une écume de toutes les actions extravagantes. Ces choses n'ont pas trouvé d'historien compétent qui ait reproduit le bouillonnement de tant de spectacles insensés et de personnages non-seulement excentriques, mais impossibles. Une paresse plus qu'espagnole, une férocité plus que sauvage, souvent une vivacité de saillie et un élan de verve dignes de la France, des générosités et des héroïsmes sans limites et sans causes, un esprit d'aventures que rien n'explique, si ce n'est l'ardeur naturelle du sang et une véhémence comprimée, partout des grotesques, souvent des traits sublimes, toutes les fautes de politique et de morale accumulées, l'instinct et la spontanéité des peaux-rouges de l'Amérique joints à un fanatisme digne de l'Espagne au XIIIe siècle, le mépris de la loi, l'instinct de la grandeur, l'horreur de l'industrie, l'impuissance des vertus modestes, la facilité pour les grands exploits et l'entraînement vers tout ce qui brille : voilà les traits qui, réunis dans un étroit espace, sans issue vers la réalisation organique d'une société nouvelle, font de l'Irlande un pays unique.

Ces détails ressortent des romans de Lever, dont la touche manque de légèreté et de grace, non de vérité, ni d'un entrain d'invention rapide et facile qui le rapproche de nos créateurs de fictions-journalières. Comme ces écrivains dont le talent naturel s'est si rapidement suicidé par l'abus, ses derniers romans sont les moins remarquables. La philosophie, qui est la raison des choses, lui fait défaut ainsi qu'à l'Irlande. Les œuvres de M. Lever fatiguent bientôt par cette absence de raison. C'est le chaos de l'imprévu qui tourbillonne sur l'abîme. Mille éclairs d'esprit et de courage s'y jouent comme des clartés folles. Tout le monde s'y bat, s'y ruine, s'y grise, y fait l'amour; les conspirations y abondent et les coups de bâton y pleuvent; on s'amuse à outrance et l'on déraisonne à perte de vue : bacchanale éternelle dont la gaieté est bien refroidie par les misères de la réalité irlandaise et la pensée de ces générations ardentes et désespérées qu'un tel état social a englouties.

Après avoir lu les romans de Lever, moins comme des fictions que comme des enseignemens sur l'Irlande, on se demande comment elle

pourrait sortir de cette barbarie. Les formules politiques n'y suffiront jamais; il faut changer le fond des mœurs. Un parlement ne la sauverait pas. L'Irlande s'est long-temps enthousiasmée en faveur d'un parlement spécial, d'un parlement irlandais, qui, au lieu de lui porter bénéfice, l'a mise à deux doigts de sa perte. On y discutait beaucoup; les métaphores les plus éclatantes et les apostrophes les plus hardies y tombaient par cataractes; les intrigues n'y manquaient pas plus que l'éloquence et la saillie. L'Irlande n'y gagnait rien.

La démoralisation s'opère aisément, la désorganisation et la ruine sont rapides; mais la réorganisation est pénible et lente, et il n'y a pas de problème plus difficile au monde que la résurrection d'un peuple. Quelques personnes proposent de secourir l'Irlande par l'aumône universelle. On fait valoir, comme chez nous, le « droit à l'assistance, » et l'on veut introduire en Irlande la *taxe des pauvres,* en vigueur depuis Élisabeth. « Je l'ai vu à l'œuvre, dit un rapporteur anglais, M. Conwell, ce droit à l'assistance, et je me sens aussi incapable d'en donner une idée juste que de donner l'idée complète de la peste et des effets qu'elle produit. J'ai causé avec des pauvres que le système actuel a faits ce qu'ils sont. Je les ai examinés et questionnés. On les a conduits, par cette assistance, à la dernière dégradation et à la dernière misère. » Ce moyen serait donc détestable.

Avant tout, il faut métamorphoser la vie morale du pays et le rattacher au groupe dont il fait nécessairement partie. Il en est de l'Irlande comme de ces fils ou de ces femmes qui veulent se détacher de leur famille et ne peuvent prospérer que par elle : esprits indépendans, qui, pour un peu de vanité satisfaite, compromettent leur existence entière. L'intérêt vital de l'Irlande est de rester unie à la famille, c'est-à-dire au groupe anglais, écossais, keltique et saxon, qui compose la Grande-Bretagne. Il ne s'agit pas pour elle d'avoir un parlement, mais de vivre, de cultiver son champ et d'avoir du numéraire. Il lui faudrait pour cela toutes les qualités qu'elle n'a pas et tous les défauts qui lui manquent. Elle n'est pas patiente, persévérante, économe, laborieuse; elle estime peu le capital et ne sait pas faire d'économies; elle cultive mal la terre, et n'a point de goût à la bien cultiver; elle joint l'imprévoyance du sauvage au goût pour le luxe et aux vaniteuses dépenses de l'homme civilisé. Fermiers et seigneurs, paysans et bourgeois aiment la ruine et l'extravagance. La vie calme et paisible est un fardeau que personne ne supporte, et l'on ne donnerait pas une journée de paresseuses délices, d'orgies, de combats et d'aventures, pour dix années de richesse hollandaise et de bien-être laborieux. Le civilisateur ou plutôt le réparateur de l'Irlande aurait donc à lutter contre les vertus inutiles et les brillantes qualités de cette race extraordinaire; il aurait même à combattre et à dompter un sol laissé en friche depuis des siècles et couvert de marais stagnans. Il y a en Irlande trois millions d'acres an-

glaises de marécages ou de terres en friche (1). Dessécher les marécages et les convertir en cultures serait évidemment le premier pas vers la résurrection du pays. Sur ces trois millions d'acres, les terres marécageuses occupent à elles seules deux millions huit cent trente mille acres, et appartiennent généralement aux grands propriétaires anglais. On a calculé que chaque acre coûterait à dessécher environ 10 shellings, ce qui ferait 1,500,000 livres sterling pour achever l'entreprise entière. Le gouvernement pourrait sans aucun doute racheter ces terres inutiles, émettre des billets hypothécaires qui en représenteraient la valeur, et, en augmentant la richesse territoriale, créer des habitudes d'activité. Un bon système de banques populaires d'après les excellens principes des banques d'Écosse coïnciderait avec ces améliorations agricoles. La culture du chanvre, à laquelle le sol irlandais est particulièrement favorable, est indiquée par plusieurs agriculteurs comme de nature à alimenter le marché anglais. Le développement de toutes ces ressources combinées ne pourrait pas manquer, dans un espace de temps donné, de ramener l'Irlande de la barbarie à la civilisation.

M. Martin, auquel nous empruntons ces excellentes idées, signale aussi l'exploitation du charbon de terre et des mines, qui constituent une des richesses spéciales de l'Irlande; mais la métamorphose morale est avant tout nécessaire. Comment procéder à cette exploitation, quand, d'une part, on ne souffre pas la présence d'ouvriers étrangers, et que d'autre part on a trop d'orgueil pour travailler soi-même? En janvier 1847, M. O'Brien l'agitateur écrivait dans la *Chronique de Coleraine :* « Avec tant d'orgueil, ô Irlandais! vous ne parviendrez jamaiss à obtenir le capital qui vous est nécessaire pour améliorer votre sort! Vous vous croyez déshonorés, si vous prenez la hache et la bêche, la pelle et le hoyau, si vous remuez la terre! » A plus forte raison, cette race endormie répugne-t-elle à incendier les bruyères, à dessécher les étangs, à s'emparer des chutes d'eau pour en appliquer la puissance aux manufactures et aux fabriques, à fouiller les montagnes qui renferment le cuivre et la houille, à tirer de l'Océan une alimentation abondante et saine. L'exercice des droits politiques les plus étendus ne ferait qu'envenimer sa misère.

Certes, la tâche d'un civilisateur de l'Irlande serait sublime, facile même : les plus beaux élémens se trouveraient sous sa main, une foi commune, un sol fertile, une race vive, spirituelle, courageuse; mais, prenant leçon des terribles fautes commises depuis un demi-siècle par les civilisateurs matérialistes de la France, il faudrait que, parallèlement à la réorganisation matérielle, il fît renaître en Irlande l'unique principe de vie chez les peuples, — la notion du bien moral.

PHILARÈTE CHASLES.

(1) Voyez M. R.-M. Martin : *Ireland before the Union and after the Union.*

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1848.

Le suffrage universel a maintenant donné son dernier mot. Pour n'être point officiellement désigné, l'élu n'en est pas moins acclamé par le public : les résultats journaliers des bulletins électoraux dépassent l'attente des plus confians. M. Louis Bonaparte est enfin président de la république française : Paris l'a nommé à une majorité qui a surpris tout le monde; l'enthousiasme des départemens ne pouvait plus étonner personne. La vérification solennelle du scrutin se fera dans quelques jours. Nous aurons alors, non pas la révélation du nom vainqueur, nul ne l'ignore, mais bien la mesure exacte de son triomphe; il sera toujours instructif et bon de la savoir.

En présence d'un événement si considérable et de date si récente, nous devons aujourd'hui nous borner à l'enregistrer. Soit que nous nous reportions en arrière, soit que, par la pensée, nous anticipions sur l'avenir, nous croyons moins à propos de parler que de nous taire. Il ne nous semblerait pas généreux d'insister longuement sur cette semaine malencontreuse, qui a retranché tant de voix au général Cavaignac; d'autre part, nous n'avons plus rien à dire de la personne du prince Louis, et nous n'avons point encore à nous entretenir de sa présidence. Une seconde phase va commencer pour notre pays dans cette existence aventureuse où il se débat depuis l'orage de février. Nous souhaitons du meilleur de notre ame que cette ère inaugurée par un vœu national aussi éclatant réponde jusqu'au bout aux promesses de force et d'union qu'elle nous apporte à son début; nous souhaitons qu'elle corrige les erreurs et les maux de celle qui l'a précédée, nous souhaitons qu'elle ait beaucoup de chances de plus pour mener à bien cette difficile guérison de nos intérêts en souffrance et de nos esprits en ruine. Quoi qu'il arrive, elle nous trouvera toujours tels que nous a trouvés l'époque d'où nous sortons, sans complaisances, mais sans passion vis-à-vis des hommes, sans jugemens convenus vis-à-vis des choses.

On le sait bien, nous sommes d'une opinion plus encore que d'un parti, et, si cette position a des inconvéniens, elle a peut-être aussi ses avantages : elle est

moins sujette aux entraînemens et moins prompte à l'injustice. Notre idéal politique n'est pas de ce monde improvisé dans lequel la France roule désormais à travers les hasards; il n'a point à espérer de place entre toutes ces réalités étranges qui paraissent sur notre horizon, pour s'y disputer ou s'y attribuer l'empire; il est relégué dans le plus profond de nos souvenirs, et ce n'est pas notre faute si le spectacle des aberrations de la démocratie républicaine nous ramène chaque jour à mieux apprécier les lois sur lesquelles reposait la démocratie constitutionnelle. De ce point de vue si complétement désintéressé, nous ne pouvons jamais sentir un goût bien vif pour les ébauches plus ou moins imparfaites auxquelles notre état politique semble dorénavant condamné. Aussi les envisageons-nous d'un grand sang-froid, tant qu'elles ne sont pas décidément des périls pour l'ordre social tout entier. Dès qu'elles n'ont pas été jusque-là, nous n'en avons point maudit, nous en avons plaint les auteurs; nous les avons même quelquefois remerciés de s'être dévoués, soit illusion, soit conscience, de s'être dévoués à leur tâche ingrate. C'est le propre d'une pareille tâche d'user rapidement ceux qui l'acceptent. On n'entreprend pas d'introduire chez un peuple un régime dont il faut commencer par forcer l'apprentissage, on ne s'établit pas le missionnaire ou le ministre d'une église de minorité, sans laisser beaucoup de soi par les chemins, sans fatiguer sa fortune ou compromettre son nom. Que si les circonstances imposent aux uns ou aux autres cette rude besogne, nous sommes toujours prêts à leur tenir compte de leur bonne volonté; quand le sort les trahit, quand leur impuissance se découvre en face des impossibilités, nous sommes plus tentés de les excuser que de les accabler, et si par hasard on avise sous leur abnégation quelque ambitieuse fantaisie, nous leur pardonnons encore ce mauvais grain qu'il y a dans toute cervelle humaine, en considération du loyal effort qu'ils ont fait.

Cette impartialité un peu flegmatique, nous l'avions pour le gouvernement qui a conduit la France jusqu'aux élections; nous l'aurons pour le gouvernement que le suffrage universel doit nous donner à la place de celui-là. Aujourd'hui que les ardeurs de la lutte vont bientôt s'éteindre, nous nous félicitons plus que jamais de n'avoir pas imité les exagérations de la polémique quotidienne. Le général Cavaignac a commis plus d'une faute, et nous les avons toutes relevées; il s'est, dernièrement encore, remis en mauvais cas, en s'empressant trop d'utiliser au profit de sa candidature le bruit incertain de l'arrivée du saint père; pour le service particulier de cette même candidature, il a trop à la légère porté la main sur un grand service public, en retardant six heures pleines l'expédition des courriers. Ce sont là des procédés qui nuisent plus qu'ils n'aident à ceux qui les emploient; ce ne sont pas pour nous des raisons suffisantes d'oublier la reconnaissance que l'on vouait en juin au vainqueur des barricades. M. Dufaure aussi a montré parfois moins de résolution qu'il n'en devait avoir en son poste, et le triste échec que lui a valu la fameuse liste des récompenses nationales n'a pas laissé d'endommager sa bonne renommée d'application et de gravité administratives; mais, même après cette défaite si cruellement exploitée, nous nous rappelons toujours le contentement avec lequel le public accueillit son entrée dans un cabinet républicain. Pourquoi n'a-t-il pas été toujours cette garantie vivante qu'on avait attendue? Telle est souvent la rigueur des situations, qu'elle trouble les intentions les plus droites.

Nous ne nous forgeons pas non plus d'illusions sur l'œuvre réservée aux successeurs du cabinet actuel; c'est une œuvre laborieuse. Il est cependant deux motifs d'espérer qu'elle sera moins âpre dans ses commencemens qu'on n'aurait pu le craindre. D'abord l'immense majorité qui s'est jetée sur le candidat victorieux empêchera toute rivalité de se traduire au grand jour, tant on sentira l'impuissance des rancunes. Puis cette autorité présidentielle sera la représentation du pouvoir sous la forme la plus parfaite que les théories républicaines veuillent bien lui attribuer; et quelles que soient les invectives de la montagne contre le système de la présidence, il faudra bien que les radicaux eux-mêmes, dans la présidence qu'ils détestent, respectent le dogme du suffrage universel. Ainsi le président prendra possession du fauteuil dans une certaine sécurité. C'est un grand point d'acquis, et nous en sommes heureux pour tout le monde. Puisse seulement la force morale qui résulte de cet accord presque universel des suffrages ne pas s'évanouir au lendemain du scrutin, puisse-t-elle être employée sagement dans des vues de concorde intelligente! Nous serons alors les premiers à la ménager en l'entourant de nos respects. Évidemment le pays voulait à tout prix se recouvrer lui-même; il a rendu la violence qu'on lui avait faite : les hommes de la veille comprennent-ils cette leçon?

Avec l'élection du président de la république, nous commençons donc une expérience nouvelle; nous entamons un nouveau chapitre dans cette rapide histoire de nos révolutions. Quand ce changement ne résulterait pas des conditions mêmes de notre état intérieur, il se trouverait amené par la révolution profonde qui s'accomplit autour de nous. Il nous faut, vis-à-vis du dehors, une autre attitude, car tout au dehors a pris une autre face. L'Europe, un instant chancelante, se rasseoit sur ses bases essentielles, et s'y affermit avec une sagesse dont nous ne devons pas manquer de faire notre profit, si nous ne voulons pas qu'elle tourne contre nous. C'est un bel exemple que nous avons plaisir à contempler du milieu de nos propres vicissitudes : nous y puisons un enseignement précieux pour résister à tous les fauteurs des partis extrêmes, pour continuer à garder entre leurs suggestions contradictoires cette ligne de ferme modération et de progrès raisonné où nous aimons à maintenir notre libéralisme.

Oui, nous aussi nous avons eu, et les premiers de tous, durant cette épreuve universelle, nous avons eu des minorités envahissantes qui ont prétendu nous dicter la loi, des médiocrités infatuées d'elles-mêmes qui se sont élevées de leur chef aux postes les plus périlleux pour en tomber avec plus d'éclat; nous avons eu des théoriciens de toutes les sortes, des tribuns de toutes les couleurs, qui ont versé librement dans la société les semences désastreuses de leurs utopies et de leurs passions. Nous avons vaincu tout cela, vaincu sinon dompté; mais, en haine de ces utopies et de ces passions encore frémissantes, il est d'autres gens aussi qui ne croiront pas de long-temps qu'on puisse pousser trop loin ou peser trop fort. Le mouvement de la vie publique en a produit l'effervescence et le désordre; ils voudraient supprimer le mouvement. Le sang qui circulait à travers la masse des nations dans ce corps multiple dont tous les membres se joignent chaque jour de plus près, le sang du corps européen s'est pour ainsi dire enflammé; afin d'éviter la fièvre, ils tâcheraient volontiers d'arrêter la circulation. Ils allaient, en aveugles, aux dernières limites de la démocratie, ils ne se sentaient pas la force d'enrayer; ils sont tout prêts à briser aujourd'hui le char lui-même, au lieu d'apprendre à le conduire. Et nous l'avouons, quand on voit

ces entraînemens de la déraison humaine auxquels nous avons assisté, quand on se représente cette facilité prodigieuse avec laquelle un état passe de la liberté jusqu'à la licence, quand on calcule le peu de progrès qu'il y a dans les esprits de cette multitude dont on a rêvé l'avancement, si bien attaché qu'on soit à ses espérances libérales, à sa philosophie politique, on est souvent tenté de donner sa démission de citoyen, et de courir à l'éternel refuge des autorités antiques. De ces découragés et de ces effrayés qui feraient maintenant bon marché de toutes les institutions libres pour un peu de repos et de stabilité, combien n'en trouvera-t-on pas désormais parmi nous! A ceux-là, surtout, il est bon de montrer la leçon que nous offre spontanément l'Europe. Victorieuses par l'épée, maîtresses absolues chez elles aussitôt qu'elles l'ont sérieusement voulu, les puissances germaniques, dont les événemens de mars avaient précipité le développement constitutionnel en achevant d'ébranler chez elles la monarchie pure, l'Autriche et la Prusse, sont assez sages pour ne point employer leur triomphe à la restauration du vieux principe monarchique. Elles reprennent le progrès, troublé par l'invasion démagogique, à l'endroit même où il avait été interrompu; elles ont ce grand sens de voir que le vrai moyen de couper court à ces insurrections factices qui ont causé tant de maux, c'est de rendre leurs pentes naturelles aux révolutions légitimes, dont la suite pacifique constitue l'existence des peuples. Telle est, en effet, la position nettement assignée à la royauté des Habsbourg comme à celle des Hohenzollern, par les derniers événemens de Vienne et de Berlin. L'Allemagne, qui semblait à la veille d'une dissolution, est de nouveau couverte par ces deux trônes, maintenant raffermis; la mission du pouvoir central de Francfort, qui paraissait un moment suppléer à cette double défaillance, devient plus obscure et moins décisive à mesure que cette défaillance se change en une résurrection.

Il fut un temps où il était peut-être permis de penser que la monarchie autrichienne n'avait plus chance de durer beaucoup encore au milieu du mouvement de l'Europe moderne : c'était lorsque la vieille chancellerie, jetant sur toutes les nationalités de l'empire son armée de bureaucrates, enveloppait le pays d'un réseau sous lequel rien ne remuait, excepté les rivalités particulières des races, entretenues tout exprès pour empêcher une agitation plus générale. On pouvait croire alors que ces peuples divers, dans la jalousie qui les animait les uns contre les autres, dans la défiance qui leur rendait suspect le pouvoir commun auquel ils obéissaient, n'attendaient désormais qu'une occasion pour secouer le joug et rompre une unité trop artificielle. On oubliait cependant un sentiment séculaire qui devait prévaloir au moment même du péril et sauver l'empire de la ruine où l'auraient précipité les passions des peuples et les systèmes des cabinets : c'était l'amour du nom de l'Autriche, sous lequel tous avaient depuis si longtemps l'habitude de se rallier et de se reconnaître. Pour tant de millions d'hommes de langues et d'origines différentes, l'Autriche n'était pas précisément une patrie; mais le nom de l'Autriche était un drapeau. L'affection qui s'attachait à cet antique souvenir avait quelque chose de la force morale qui lie le soldat à ses étendards et lui fait suivre leurs destinées. Allemands et Slaves ont compris à l'heure suprême qu'ils restaient une puissance en continuant à s'appeler l'Autriche, et, bien loin de vouloir briser le cadre dans lequel cette puissance s'était développée, ils s'y sont plus serrés que jamais pour le mieux défendre. Le résultat de ces batailles, où l'Autriche avait l'air de se dissoudre, ç'a été de donner à toutes

les populations autrichiennes la conscience plus claire de cette communauté d'intérêts qui a créé leur fortune en constituant un empire avec elle. Le jeune empereur François-Joseph se nomme encore, comme ses prédécesseurs, roi de Hongrie et de Bohème, roi de Croatie, de Slavonie et d'Illyrie, duc de Lorraine, de Salzbourg, de Styrie, de Karinthie et de Carniole, grand prince de Transylvanie, margrave de Moravie, comte princier de Tyrol, de Kybourg, de Gœrz et de Grodszka, comte de Bregenz, etc. Il a cependant désormais une qualité supérieure à toute cette nomenclature féodale, il est investi d'une puissance plus haute que celle dont ses ancêtres lui avaient légué les titres si divers, et cette puissance, il la tient de la force des choses, à présent bien démontrée : il est purement et simplement empereur d'Autriche, l'empereur d'une Autriche unitaire.

Il y a deux fractions au sein de ces trente-six millions d'hommes qui ne sont point appelées à se réjouir de cette unité nouvelle : c'est d'un côté la race magyare, de l'autre une minorité d'Allemands dévoués soit au radicalisme politique des démagogues, soit au doctrinarisme historique des professeurs d'université. On sait de reste comment les Magyars ont dû naturellement lutter contre cette fusion générale de toutes les familles autrichiennes sous la loi d'un même empire, qui les condamnait fatalement à voir disparaître la prépondérance de leur nom, de leur langue, de leur sang. On ne sait pas assez comment ils ont trouvé des alliés sur lesquels ils n'avaient pas droit de compter. Malgré les vieilles rancunes germaniques, c'étaient des Allemands qui devaient les servir dans cette démolition qu'ils essayaient. M. Welker le proclamait encore dernièrement à la tribune de Francfort, et M. Welker est un témoin qu'on peut citer aux plus zélés démocrates : « L'insurrection n'a commencé dans Vienne que lorsque l'or des Magyars y est arrivé. » Nous ne parlons pas cependant de cette aide brutale donnée par les agitateurs de la rue à des intrigues révolutionnaires, nous parlons surtout de l'aide morale des doctrines. Il ne s'agissait point seulement, pour les radicaux teutons, de fraterniser avec les radicaux magyars dans une pensée de réforme politique ou sociale; il y avait sous jeu une tendance séparatiste de même espèce, une même envie d'émancipation nationale. Cette idée-là partait de Francfort, et nous verrons tout à l'heure les embarras qu'elle y a causés. Appliquée à coups de fusil par les étudians de l'*Aula*, elle n'en remontait pas moins au dogmatisme professoral du grave M. Dahlmann : c'était l'idée de subordonner tout établissement politique à la règle absolue de l'unité de race, de tailler l'Autriche pour ne lui laisser que des Allemands, ou pour la mettre en dehors de l'Allemagne. Plus d'Allemands qui, là où ils sont, ne soient en Allemagne ! l'Allemagne partout où il y a des Allemands! Telle est au fond la pensée qui s'est unie au séparatisme magyar sur les glacis de Vienne, pour détruire en commun l'édifice des Habsbourg. Elle a succombé par le fait en attendant qu'elle succombe en droit devant la discussion et les négociations.

Contre ces tentatives de démembrement qui s'effectuaient sous le drapeau de la démocratie, l'Autriche unitaire arbore maintenant elle-même le drapeau libéral des institutions constitutionnelles. L'Autriche a compris que ces couleurs jaune et noire, qui plaisaient encore aux peuples comme l'emblème patriotique d'un grand empire, choquaient pourtant aussitôt qu'on les attribuait comme insignes aux velléités de l'ancien absolutisme. L'étendard tricolore de l'Allemagne n'avait eu l'avantage sur le jaune et noir des Habsbourg qu'autant qu'on l'avait pu prendre pour une protestation contre la politique des camarillas. Il y avait

donc un moyen assuré de restituer la popularité du jaune et noir : c'était de rompre avec les camarillas, avec le passé, de confier la bannière nationale à de vrais Autrichiens, qui ne fussent pas des chambellans. Voilà comment tout vient d'être renouvelé dans l'antique empire, la couronne et son conseil.

Le cabinet dont l'avénement a marqué les derniers jours du règne maintenant clos par une abdication solennelle, le cabinet du prince Schwarzenberg, arrive aux affaires sans avoir la responsabilité des vicissitudes antérieures. Si l'on n'a pas toujours traité loyalement avec les Magyars, si l'on a jadis montré trop de faiblesse, soit en face des ultras de la rue, soit en face des ultras de chancellerie, il est débarrassé du poids de ces fautes; il peut agir librement, selon le sens de son programme, qui est la plus pure formule d'un gouvernement constitutionnel. Le prince Félix de Schwarzenberg est par son caractère à la hauteur de ses engagemens. Ministre à Naples, lorsque les relations amicales de la cour d'Autriche avec le roi Ferdinand furent interrompues, il s'était aussitôt retrouvé général; il avait pris avec succès le commandement d'une division en face de l'armée piémontaise. Son expérience diplomatique, son dévouement au principe de l'unité autrichienne, l'avaient désigné comme le négociateur le plus capable d'avoir une part efficace dans les conférences qui doivent définitivement s'ouvrir à Bruxelles. Ce sont les mêmes titres qui l'ont appelé au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil, quand on s'est enfin décidé à donner un successeur au vieux M. de Wessenberg. Les principes officiellement annoncés par M. de Wessenberg n'étaient pas moins libéraux que ceux du nouveau cabinet; c'était seulement la vigueur qui faisait défaut pour les soutenir, au besoin, contre *les influences inconstitutionnelles* justement signalées dans le dernier programme. Le prince Schwarzenberg et son collègue, le comte Stadion, ont commencé par exiger la retraite des conseillers intimes qui leur barraient l'accès du trône, de ces noms inconnus qui pèsent quelquefois si lourdement sur les destinées des états, MM. Weiss, Erb, Pipitz, et, dit-on aussi, Hurter, qui aurait joué là le rôle du professeur Leo à Potsdam. Le comte Stadion, ministre de l'intérieur, a commencé sa carrière sous le prince de Metternich en rompant dès-lors avec les traditions administratives qu'il semblait obligé de suivre. Successivement appelé dans ce temps-là au gouvernement de la province de Trieste et à celui de la province de Gallicie, il sut se faire partout une réputation méritée d'homme libéral au temps où il y avait à risquer de vouloir l'être. Le ministre du commerce et des travaux publics, M. Bruck, est connu dans toute l'Allemagne par de grandes entreprises comme négociant et comme directeur d'importantes compagnies. D'abord député de Trieste à Francfort, il fut bientôt chargé de représenter l'Autriche auprès du pouvoir central, et, en toutes rencontres, il a fait preuve d'aptitude pratique. Le ministre de l'agriculture, M. de Thinnfeld, est de la Styrie; le docteur Hellfert, ministre de l'instruction publique, appartient à la députation de Bohême. Toutes les provinces figurent ainsi, par leurs hommes les plus distingués, dans un cabinet où l'influence de la capitale a perdu la part trop exclusive qu'elle s'arrogeait dans les autres.

Ce cabinet une fois constitué, une fois appuyé contre la Hongrie toujours en armes sur l'épée de Windischgrætz et sur celle de Jellachich, l'empereur Ferdinand et son frère François-Charles, l'époux de l'archiduchesse Sophie, ont renoncé à la couronne d'Autriche en faveur d'un jeune homme de dix-huit ans, qui n'avait pas du moins à répondre de leurs vieux erremens. L'abdication des

anciens de la maison de Habsbourg, l'installation de François-Joseph, complètent ce changement mémorable qui s'annonce, dans la conduite des affaires autrichiennes, depuis la victoire définitive de la monarchie sur l'émeute. « Convaincu de la haute valeur d'institutions libérales, nous sommes prêt, dit textuellement le prince, à admettre les représentans de la nation au partage de nos droits. » Ce n'est pas là le langage de la faiblesse, car le nouveau César se déclare en même temps « résolu à maintenir les droits de la couronne et l'intégrité de l'empire. » Ce n'est pas une condition imposée, c'est une inspiration légitime de l'esprit du temps. François-Joseph est le fils de l'archiduchesse Sophie, l'élève de M. de Bombelles : on ne pouvait pas lui refaire ses origines; mais qu'est-ce que des souvenirs d'enfance contre le solennel engagement de la politique dont il devient le symbole? Cette politique est aujourd'hui nettement dessinée par la situation des personnes qui l'inaugurent. Il ne s'agit plus de lutte ouverte ou sourde entre la révolution et la contre-révolution; il s'agit d'organiser un grand état. Cette lutte qui a fait le malheur de M. de Wessenberg, l'impuissance et l'immobilité de Ferdinand, ne peut plus se rencontrer entre le jeune empereur et son énergique ministère. Le cabinet d'Olmütz est donc à même d'entreprendre la tâche patriotique qui lui est dévolue. Cette Autriche qui vient de se sentir une et compacte jusque dans la diversité de ses élémens, il faut la constituer de manière à ce que la diversité n'y étouffe pas sous une unité factice. Le problème impossible à vaincre pour l'absolutisme ne saurait être insoluble avec la liberté.

Le problème prussien, moins épineux en soi, puisque les questions de race n'y viennent pas compliquer les embarras politiques, présente cependant des difficultés plus intimes, des difficultés de relations et de personnes qui l'ont singulièrement embrouillé. On n'a point en Prusse à surveiller un Jellachih pour l'empêcher de s'aigrir contre un Windischgrætz et de se tourner en roi de Croatie. La question à Berlin est de savoir comment faire vivre ensemble une royauté et une assemblée également animées de l'esprit prussien, un esprit de raideur, de chicane, d'inflexible entêtement sur les petites choses et d'orgueilleuse pointillerie sur les grandes. L'épreuve de 1847 ne s'était déjà point terminée par un dénouement favorable; l'assemblée de 1848 n'a pas mieux abouti. Malgré sa qualité de constituante, le roi s'est enfin résolu à la dissoudre, et il a donné, de son chef, cette constitution qu'on ne pouvait réussir à rédiger en commun. Voilà, pourrait-on penser, un terrible coup d'état, et la liberté sans doute est bien malade. Oui, si le beau de la politique n'était pas, à Berlin, d'aiguiser contradictions sur contradictions, car ce coup d'état n'est en somme à autre fin que de proclamer tout de suite la liberté comme en Belgique : la charte belge décrétée par ukase russe, c'est la façon de concilier les choses, quand il y a de part et d'autre, comme en Prusse, des points d'honneur mal entendus et des caractères opiniâtres.

Sérieusement n'est-ce pas un trait bien remarquable de l'époque? Le roi Frédéric-Guillaume est maître dans sa capitale. Sa capitale, dégoûtée du joug des démagogues, accepte avec reconnaissance l'autorité militaire du général Wrangel; la malice indigène, le *witz* national, commence à user de représailles contre les révolutionnaires, dont les grimaces sérieuses lui ont fait concurrence. Les radicaux, dont la misère a été mise à nu par le prétendu congrès démocratique, se divisent encore et se déchirent à Breslau. L'assemblée jouant à cache-cache avec

les troupes royales dans les différens locaux de Berlin, courant chercher à Brandenbourg le prix de ses journées aussitôt qu'on y transporte le paiement de son salaire, l'assemblée nationale est d'ailleurs déconsidérée par la médiocrité générale des membres qui la composent. Elle a échoué devant l'opinion, quand elle s'est ingéré de décréter un refus d'impôt; elle a soulevé contre elle la *loyalty* prussienne, quand elle a essayé, par la bouche de M. de Kirchmann, de dicter à la couronne des conditions outrageantes, l'emprisonnement des ministres, le licenciement de la garde, le retour du roi à Berlin, l'épuration de son entourage, etc., etc. La Prusse et l'Allemagne entière ont repoussé cette contrefaçon de 92. Les autorités municipales offrent spontanément au roi de payer l'impôt que l'assemblée nationale, ou du moins la fraction dominante de l'assemblée, leur commande de refuser. Les propriétaires mettent leur fortune et leur sang à sa disposition. Les hommes de la landwehr arrivent avec enthousiasme remplir leurs cadres; on les rencontre sur les routes par grandes files, courant la poste et faisant sonner les postillons, tant ils sont joyeux et pressés d'aller servir le roi. Les ambitions démocratiques ne sauraient être plus battues; — c'est ce moment-là que le roi Frédéric-Guillaume a justement choisi pour donner à la Prusse une constitution aussi libérale que tout démocrate intelligent pouvait la désirer. Si libérale soit-elle, le roi n'y trouve assurément rien de trop pour sa part; il y gagne deux points auprès desquels tout le reste ne lui est plus de rien. Il s'y intitule roi par la grace de Dieu, ce que l'assemblée ne voulait pas, et quoiqu'il n'y ait point dans cette charte d'article 14, quoiqu'elle doive expressément être revisée dans la diète de 1849, elle n'en est pas moins une charte octroyée, ce qui flatte toujours chez ce législateur constitutionnel les involontaires réminiscences du droit divin.

Mélange singulier de tendances contraires, produit dans une nature originale par les habitudes d'un esprit d'autrefois et par les nécessités d'une époque de renouvellement! Le roi Frédéric-Guillame, en renvoyant sa constituante, en gardant son ministère de commis, est cependant très sincèrement résolu à devenir un prince parlementaire; mais il veut l'être à sa manière, et le dévouement de fraîche date qu'il consacre aux doctrines libérales ne le gène pas dans son amitié croissante pour M. Leo, un des anciens coryphées du piétisme. Cette amitié elle-même ne l'arrête pas dès qu'il se met en tête de rivaliser avec le roi Léopold. La charte belge à Berlin, c'est une hardiesse raisonnée qu'il faut louer chez un prince qui aime à vivre d'inspirations. Ce grand acte de force et de prudence a réjoui sincèrement l'opinion constitutionnelle en Allemagne; il rend à la Prusse la force morale et politique dont elle paraissait privée depuis les dernières catastrophes.

Il est bien difficile que Francfort conserve le prestige de son autorité médiatrice, quand les deux grands états germaniques se relèvent avec tant de puissance. Les diètes de Vienne et de Berlin ont compromis le pouvoir central durant leur période révolutionnaire : succombant aujourd'hui sous l'autorité royale, elles affaiblissent encore, par leur défaite même, l'autorité de Francfort, trop semblable au fond à la leur pour ne pas se ressentir de leur chute. Le crédit politique de Francfort, si considérable il y a quelques semaines, quand on l'invoquait contre la démagogie, baisse à présent que la démagogie est vaincue.

La diète centrale réunit pourtant les hommes les plus distingués de l'Allemagne; toutes les autres assemblées se sont appauvries pour composer digne-

ment celle-là; son président, M. Henri de Gagern, aura bientôt une place marquée parmi les hommes d'état les plus distingués de l'Europe; ses qualités personnelles, ses connaissances, le tact infini de ses procédés, lui ont assigné un rôle important dans les circonstances les plus difficiles que sa patrie ait encore traversées. Quels que soient les talens dont on dispose à Francfort, on ne peut pas faire qu'une influence trop uniquement morale s'emploie avec autant d'empire que si l'on avait sous la main des ressources plus matérielles, pour obtenir ou commander l'obéissance. Ni M. de Gagern n'a été suffisamment écouté à Berlin, ni M. Welker à Olmütz. La Prusse et l'Autriche, une fois qu'elle ont eu repris pied, n'ont voulu que d'elles-mêmes pour mettre l'ordre chez elles. Francfort a été jusqu'ici un pouvoir d'ordre et de paix; il ne peut donc point en appeler à l'insurrection pour punir ceux qui ne tiennent pas compte de ses avis ou de ses arrêtés, et l'insurrection des peuples serait pourtant la seule sanction qui lui restât contre la désobéissance des gouvernemens. Francfort a commis aussi, disons-le, vis-à-vis de l'Autriche, une faute qu'il paiera tôt ou tard. La diète centrale, groupée autour d'un archiduc autrichien, s'est attaquée presque sans relâche à l'intégrité de la monarchie des Habsbourg; elle a reçu de prétendus ambassadeurs magyars; elle a laissé ses plus ardens radicaux partir en guerre contre les généraux de l'empire; elle a pris fait et cause pour les vaincus de Vienne, et s'est embarquée dans des réclamations périlleuses au sujet de Robert Blum. Elle a décidé quelque chose de plus irritant : elle a voté dans son projet de constitution deux paragraphes qui mettraient en question l'existence même de l'Autriche, s'il était jamais possible à l'Allemagne de les exécuter.

Ce sont ces griefs de l'Autriche contre Francfort, griefs accusés chaque jour par un concert de protestations nationales, qui constituent le démêlé le plus sérieux que nous devions maintenant voir grandir de l'autre côté du Rhin; mais il n'y a point là de difficulté constitutionnelle ou sociale : c'est un problème d'équilibre international, de relation politique d'état à état. Nous ne croyons pas que l'Europe en ait fini avec les épreuves auxquelles l'ont soumise les révolutions intestines de cette année; nous pensons cependant que la situation nouvelle de l'Allemagne est très propre à étouffer les dernières tentatives que des esprits de trouble et de violence pourraient encore risquer. L'Italie semble même maintenant le seul foyer où bouillonne toujours la lave démagogique; mais il devient de plus en plus évident que, ni à Turin, ni à Rome, ni même à Florence, la démagogie, tout en se parant du prétexte de l'indépendance nationale, n'est de force à lutter contre le sens public, contre la volonté générale de l'Europe. C'est seulement à compter du jour où la démagogie aura disparu de partout, qu'il sera possible de fonder une sage et véritable démocratie par la modération et la justice.

M. ROSSI.

Nous avons éprouvé le besoin de laisser l'indignation publique se faire justice sur la tombe de M. Rossi. Les sanglantes catastrophes qui ont suivi sa mort, et dont son bras seul avait retardé le débordement, les cris d'admiration que cette fin glorieuse a arrachés même à d'anciens adversaires, nous semblaient parler plus haut que tous les éloges. L'Institut, qui peut mesurer dans ses propres rangs toute l'étendue d'une telle perte, a confié le soin de la faire apprécier du public à un écrivain éloquent, naturellement désigné par l'amitié et par cette

sympathie qui existe entre intelligences d'élite. Sans anticiper sur le travail de M. Mignet, que nous attendons avec impatience, la *Revue*, qui s'est honorée long-temps de compter M. Rossi comme collaborateur, se doit à elle-même de payer ici solennellement un tribut de regrets à sa mémoire. Ce n'est point seulement le souvenir de travaux communs qui nous unissait à M. Rossi, la communauté d'opinions formait un lien plus étroit encore. Son nom restera, en effet, comme l'un des titres de gloire de ce grand parti constitutionnel modéré, également ennemi de tous les excès, également dévoué à toutes les idées hautes et saines, dont le passage n'a pas été sans gloire en Europe, et dont les débris luttent encore avec énergie contre les invasions du torrent démagogique. Exilé volontaire en 1815 pour la cause de la liberté, M. Rossi est mort en 1848 martyr volontaire de la cause de l'ordre. Il quitta sa patrie, dans des jours de réaction absolutiste, pour se soustraire au joug d'une domination ecclésiastique routinière et humiliante. Il est revenu mourir au pied du dôme de Saint-Pierre, pour défendre l'indépendance spirituelle de l'église menacée dans le pouvoir et dans la personne de son chef. A son début et à sa fin, cette forte vie a fait face aux deux excès opposés, et résume encore d'une manière frappante les deux termes de nos opinions.

Et ce qui frappe chez M. Rossi, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, écrivain, professeur, pair de France, ambassadeur ou premier ministre, il ne s'est jamais démenti. La fortune a fait de sa destinée la plus bizarre peut-être de nos temps de révolution. En la transplantant pour ainsi dire sur tant de sols différens et l'en déracinant tour à tour, elle n'est pas parvenue à lui enlever l'unité qui tient à la constance du caractère et à la fixité des opinions. Ceux qui l'ont connu dans la politique le retrouvent tout entier en ses ouvrages. Dans son traité de droit pénal, dans son cours d'économie politique, c'est la même rigueur de principes, c'est la même mesure habile dans l'application. Une démonstration profonde de l'origine philosophique du droit de punir dans les sociétés élève le premier de ces deux ouvrages au-dessus de ce scepticisme moral et de cette philanthropie un peu molle qui déparent trop souvent les plus beaux ouvrages de législation du siècle dernier. L'autorité des lois pénales nécessaires à la vie des peuples ressort de sa discussion, aussi intacte, aussi puissante, aussi acérée, pour ainsi dire, que des théories de la rude école de MM. de Maistre et de Bonald; mais tout ce que l'humanité des temps modernes a pu suggérer de précautions pour protéger l'innocence ou excuser la passion y est admis, développé avec complaisance, présenté souvent avec une heureuse hardiesse d'innovation. Une telle lecture, trop peu répandue dans nos écoles de droit, enseignerait souvent utilement à nos jeunes magistrats à fortifier leurs principes, en modérant quelquefois leur pratique. Les leçons du Collége de France seraient plus de mise encore aujourd'hui. Quelle lumière ne jette pas en effet sur tous les débats dont nous sommes témoins la distinction profonde et nouvelle, dont M. Rossi fut l'inventeur, entre la science et l'art dans l'économie politique! La science, suivant lui, observe, décrit les faits, trace les lois de la richesse telles qu'elles sortent de la nature des choses et du simple jeu de la liberté humaine; l'art peut enseigner aux gouvernemens à modifier ces faits, à substituer, s'ils s'en reconnaissent le droit et le pouvoir, leurs lois à celles de la nature. L'art peut corriger la science; mais la science est nécessaire à l'art. Grace à cette distinction fondamentale, dégagée dans sa marche, l'économie politique peut s'a-

vancer d'un pas plus ferme, et avec la rigueur des sciences exactes, dans l'étude des ressorts naturels de la société, et prêter plus tard au gouvernement les lumières qu'une anatomie bien faite apporte dans l'art de guérir; mais ces lumières mêmes sont précisément ce que bien des gens ne veulent pas; elles blessaient déjà leurs yeux dans l'enseignement de M. Rossi, et c'est ce qui explique la fureur aveugle qui a porté une révolution triomphante à briser, comme premier coup d'autorité, la chaire modeste du Collége de France. Le champion courageux qui vient d'y rentrer aujourd'hui par la brèche a remercié, j'en suis sûr, plus d'une fois son devancier de lui avoir laissé, pour de si rudes épreuves, des armes retrempées par une logique nerveuse.

Cette distinction de la science et de l'art, que M. Rossi porte avec fruit dans l'économie politique, il avait dû en trouver le modèle dans sa propre intelligence. Sur quelque terrain qu'on le rencontre, il y avait en quelque sorte toujours en lui l'homme de la science et l'homme de l'art, l'homme qui excellait à remonter aux principes, l'homme qui réussissait merveilleusement à les accommoder aux habitudes, aux préjugés, aux faiblesses, aux vanités mêmes des hommes. Dans un débat public, il élucidait toutes les questions; dans un cabinet, il dénouait toutes les difficultés personnelles. Il trouvait, à une grande hauteur de raisonnement, le point de jonction des idées les plus opposées; il opérait, avec une fine entente du cœur humain, la conciliation des intérêts et des amours-propres en conflit. Ses talens divers se lisaient, pour ainsi dire, sur son visage et dans ce regard de lynx qui perçait sous le profil d'aigle des vieux Romains. Inépuisable en connaissances, fertile en expédiens, il était dans les affaires un inappréciable conseiller. Presque tous les hommes politiques de France ont recherché ses avis : il resta leur ami commun à travers la vivacité de leurs dissentimens. Dans cette position délicate, aucun d'eux n'a jamais eu de plaintes sérieuses à faire contre lui, et ses efforts ont toujours tendu à faire cesser des divisions funestes dont il apercevait les conséquences.

Le rôle de M. Rossi, dans la diète constituante de Suisse en 1833 et dans les affaires d'Italie pendant ces trois dernières années, sont les deux faits capitaux de sa vie politique. Il est curieux de considérer combien, sur des théâtres et sous des personnages différens, on retrouve exactement le même ordre d'opinions et la même ligne de conduite. M. Rossi arrivait à Lucerne, en 1835, pour y représenter, au nom du canton de Genève, une opinion mitoyenne entre les tendances rétrogrades et superstitieuses des petits cantons catholiques et l'exaltation radicale des cantons révolutionnaires. Dès cette époque, de bons esprits prévoyaient qu'une collision finirait par éclater dans ce petit pays, où la Providence s'était plu à resserrer tout ce qui divise et anime les hommes, différences de mœurs, de religion et de principes, comme pour se donner, dans un bassin resserré, le spectacle de leurs orages. Pour prévenir cette lutte, le but des hommes modérés était de constituer dès-lors, à la place du pouvoir fédéral incertain, tiraillé, impuissant, tel qu'il sortait du pacte de 1815, une autorité centrale véritable, fidèle expression de la majorité de la Suisse, et en mesure de faire respecter tour à tour la volonté commune aux minorités turbulentes, et le droit des faibles aux majorités oppressives. D'un commun aveu, le projet de pacte rédigé par M. Rossi avait trouvé l'art de concilier l'intégrité de l'indépendance cantonale avec la force de l'autorité fédérale. La Suisse entière le regrette aujourd'hui; elle le méconnut alors. Le sacrifice de quelques priviléges

ne put se faire agréer des esprits obstinés des paysans catholiques. Le respect d'un droit quelconque fut insupportable aux révolutionnaires. Au lieu d'un droit qui eût pesé sur tout le monde, les uns aimèrent mieux conserver des prérogatives sans réalités, les autres une force sans entraves. On a vu ce qui en est résulté.

Les deux ordres d'ennemis qui avaient fait échouer les intentions éclairées de M. Rossi à Lucerne l'attendaient à Rome, lorsqu'il y vint représenter le dernier gouvernement de la France. Les premiers l'abreuvèrent de dégoûts, les seconds ont tranché ses jours par le fer. Quand le cabinet français, inquiet de la vivacité d'un débat qui mettait aux prises deux grandes puissances morales dans le pays, l'église et le corps enseignant, et achevait ainsi d'épuiser les forces de notre société malade, conçut l'idée de recourir à l'intervention pacifique de la cour de Rome, personne n'était plus naturellement désigné que M. Rossi pour une telle mission. Dans le conseil de l'Université, dans les débats de la chambre des pairs, il avait fait preuve d'une mesure qui, à elle seule, dans cette discussion brûlante, était une rareté et un mérite. On n'essaya pas moins de le représenter à Rome comme un incrédule insolent qui venait insulter le pape dans sa cour. Plus d'un Romain qui, hier encore, pointait le canon de la garde civique contre le Quirinal désert se fit alors, auprès de Grégoire XVI, l'interprète de ces calomnies. Peu s'en fallut que le palais pontifical ne fût fermé au ministre de France. M. Rossi franchit hardiment ces obstacles, et, pénétrant jusqu'au pontife, il eut, en quelques jours, par sa conversation insinuante et vive, percé, comme un trait de lumière, les ténèbres dont on environnait à plaisir l'esprit juste, mais étroit, du bon vieillard. Grégoire XVI l'écouta avec une surprise mêlée de plaisir. M. Rossi lui fit entrevoir quelques-unes des conditions de la société nouvelle qu'on lui avait trop laissé ignorer. Le vieux pontife lui en sut gré et l'honora d'une affection qui confondit ses adversaires.

A l'avénement de Pie IX, la scène changea. Un pape jeune, éclairé, dont la vie était pleine de sainteté et l'abord plein de grace, venait occuper le trône pontifical et inaugurait son règne par un grand acte de clémence. M. Rossi fut des premiers, non point à lui conseiller cette conduite (Pie IX n'avait pas besoin de conseil et ne prit l'inspiration que dans son cœur), mais à applaudir à sa généreuse détermination et à l'encourager à persévérer dans les voies libérales où il entrait aux acclamations de l'Europe entière. Mais les illusions étaient étrangères à l'esprit exercé de M. Rossi; il connaissait les hommes de son ancienne patrie, et il prédit, dès le premier jour, les dangers de tout genre dont une si noble tâche allait se trouver entourée. Il crut devoir ne les dissimuler ni au pape ni à l'Italie, et, en mesure de parler haut au nom du gouvernement qu'il représentait, il s'exprima avec une franchise qui (c'est le sort de la vérité) n'eut pas toujours le bonheur de plaire.

Au pape, aux souverains italiens qui, à son exemple, entreprenaient d'opérer eux-mêmes l'affranchissement et la réforme de leurs états, il disait sans relâche : « L'œuvre que vous abordez est grande et périlleuse; une administration vieillie ne se réforme pas en un jour; des paroles de liberté ne tombent pas impunément du haut d'un trône sans aller réveiller ce foyer de passions révolutionnaires qui couve toujours au fond des sociétés. Vous avez promis, mettez-vous à l'œuvre. Dès aujourd'hui faites vos plans, dès demain exécutez-les. Ne laissez pas les esprits errer à l'aventure et soulever toutes les questions au hasard. Guidez vous-mêmes le mouvement que vous avez donné, ou vous serez en-

traînés par lui. Ayez peu de foi aux applaudissemens populaires, ils se changent vite en murmures. Travaillez pour le bien qui dure, et non pour la récompense passagère et dangereuse d'une ovation de la rue. »

Aux Italiens, à leur tour, l'envoyé de la France avait un autre langage à tenir. En associant les vœux de la France à ceux que cette nation malheureuse formait pour sa liberté renaissante, en les assurant de l'appui de son gouvernement contre toute atteinte du dehors qui pourrait les menacer : « Prenez garde cependant, disait-il aux Italiens; il y a deux extrémités où la France, dans sa bonne foi, vous avertit de ne pas compter sur elle : une attaque imprudente et précipitée contre la puissance autrichienne dans le nord de l'Italie; un affaiblissement exagéré de l'autorité spirituelle du souverain pontife à Rome. La première vous serait funeste à vous-mêmes, la seconde compromettrait la liberté religieuse du genre humain. Pour aller attaquer l'Autriche dans ses forteresses de Lombardie, un désir, si généreux qu'il soit, n'est pas suffisant. Rien n'est prêt, chez vous, pour une guerre de l'indépendance; vos troupes sont sans chefs, sans canons, sans vêtemens; vos populations dispersées ne ressemblent point aux guérillas de l'Espagne; elles ne viendront point, je les connais, au rendez-vous de l'insurrection. C'est à la France encore qu'il vous faudra recourir. La France ne prend conseil que de son honneur, et ne se met par avance à la discrétion de personne. Quant au trône pontifical, la chose est plus sérieuse encore. L'indépendance du souverain pontife est sous la garantie commune de la conscience des catholiques. Rome, avec ses monumens élevés par les trésors de l'Europe entière, Rome, centre et tête du catholicisme, appartient aux chrétiens encore plus qu'aux Romains mêmes. Tenez-vous bien pour avertis que nous ne vous laisserons pas décapiter la chrétienté et réduire le pape fugitif à demander un abri qu'on pourrait faire payer cher à sa liberté. »

Il faut avoir entendu M. Rossi répéter, à toutes les heures et sous toutes les formes, ces fortes paroles pendant deux années pour comprendre ce que c'est que l'autorité d'un ambassadeur, et quelle force se prêtent mutuellement le nom d'un grand peuple et les ressources d'un grand esprit. Les révolutionnaires de l'Italie, gênés par ce témoin incommode, firent entendre contre lui des clameurs dont l'opposition de France, trop prompte malheureusement à accueillir contre son gouvernement les calomnies de l'étranger, s'empressa de se faire l'écho. La révolution de février se chargea de les en débarrasser. Une autre politique a été adoptée par la France, d'autres conseils ont été suivis par l'Italie; que la France, dans son équité, juge et compare!

Au lieu de presser le gouvernement d'accomplir des réformes pratiques et sincères, on a mieux aimé encourager les peuples à faire des révolutions. Au lieu de prévenir l'Italie des chances funestes d'une guerre de l'indépendance, on a mieux aimé mettre à ses ordres spontanément et sans demande les troupes et les trésors de la France. Au lieu de protéger par avance la personne et l'autorité du pape contre les attentats de ses sujets, au lieu de déclarer nettement qu'on ne laisserait pas ébranler la puissance pontificale, on a mieux aimé fraterniser d'un bout de l'Italie jusqu'à l'autre avec les ennemis de la religion et du trône; on s'est fait belliqueux à Turin, et révolutionnaire partout.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. L'expédition de Piémont a eu tout le succès que s'en promettait M. Rossi. On s'est aperçu alors qu'il était moins dangereux de promettre et de rassembler des troupes que de les faire pas-

ser en pays ennemi. Après avoir manqué aux traités qui nous unissaient avec l'Autriche, on n'a rien trouvé de mieux que de manquer à la parole qu'on avait donnée à l'Italie, et l'on a imaginé la médiation; mais on ne pouvait guère être médiateur à soi seul entre deux parties qu'on avait également blessées. Il a fallu aller chercher à Londres un introducteur qui nous fît admettre, et, moyennant cette garantie, on est parvenu, au bout de six mois de négociations, à ce merveilleux résultat, pour les Milanais opprimés, de faire indiquer un lieu pour ouvrir des conférences. Pendant ce temps, l'orage a grossi à Rome : les démagogues ont jeté le masque; vainement le pontife effrayé a cherché quelque appui du côté de la France; pour qu'on lui donnât signe de vie, il a fallu qu'il vît son ministre égorgé sur les marches de son palais, et des canons pointés contre lui. Alors aussi on s'est aperçu qu'il y avait des catholiques en France, et que ces catholiques même étaient électeurs.

Le profit que la révolution de février empêcha le dernier gouvernement français de retirer de sa conduite loyale et prudente, M. Rossi l'avait recueilli tout entier. Pie IX et les hommes sages de l'Italie reconnurent de quel côté leur étaient venus les véritables conseils d'amis, et c'est ce jugement de la raison publique qui porta M. Rossi à la tête du gouvernement pontifical. Il y entra pour diriger ce généreux mouvement de l'Italie, objet de tant d'espérances, et que les fautes des partis et les violences démocratiques n'avaient pas encore trop complétement compromis. Depuis deux mois qu'il tenait le pouvoir, chacune de ses journées, laborieusement employées, était marquée par quelque mesure de réforme. Il s'efforçait de plier aux institutions constitutionnelles la vieille machine du gouvernement pontifical, et de contenir en même temps dans l'enceinte des libertés légales l'essor du mouvement populaire. Déjà il avait soustrait le trésor papal aux exigences d'une crise financière menaçante. Il préparait des mesures législatives pour opérér, dans les diverses parties de l'administration, la séparation complète des élémens spirituels et temporels, et pour déterminer ainsi d'une manière précise dans quelle sphère pourrait s'exercer l'initiative politique du pays. Plein de ces vastes problèmes, tout prêt sans doute à les exposer avec sa lucidité accoutumée, il montait les degrés du palais législatif, lorsqu'une populace brutale l'accueillit par des cris. Il se retourna vers elle, nous dit-on, en souriant, comme s'il eût défié la violence de trancher de telles pensées. Cette noble confiance fut trompée. Le théâtre de ce monde appartient-il donc à la force?

C'est avec un douloureux serrement de cœur qu'on pose une telle question. Comme le débat s'est établi, en effet, entre M. Rossi et ses meurtriers, il est ouvert aujourd'hui partout en Europe. Pendant trente ans, la liberté constitutionnelle, dont l'influence rayonnait même sur les pays qui n'en jouissaient pas encore, avait porté à un degré inoui le respect de la vie humaine et la douceur des relations privées; des rapports fraternels s'établissaient paisiblement entre tous les peuples; la prospérité débordant descendait des rangs élevés aux rangs inférieurs de la société. Quatre ou cinq grandes villes bombardées, les populations des campagnes mourant de faim, des généraux, des prêtres, des premiers ministres couvrant de leur cadavre le pavé des rues, voilà le progrès et la liberté que d'autres doctrines nous ont faits.

A. DE B.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

Le chevalier de Méré ou de l'honnête homme au XVIIe siècle, par M. Sainte-Beuve. 5

Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille. — Troisième partie, par M. Prosper Mérimée. 36

La Moldo-Valachie et le mouvement roumain, par M. H. Desprez. 105

Études sur l'art et la poésie en Italie. — III. — Raphaël, par M. Gustave Planche. 134

Quelques réflexions sur la politique actuelle, par M. le comte A. de Morny, député. 151

Revue des théâtres, par M. Armand de Pontmartin. 164

Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 176

Les dernières années de Molière, par M. A. Bazin. 185

L'humoriste espagnol Larra, par M. Charles de Mazade. 216

Poètes et romanciers modernes de la Grande-Bretagne. — XI. — Percy Bisshe Shelley, par M. E.-D. Forgues. 250

Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille. — Quatrième partie, par M. Prosper Mérimée. 278

Revue musicale. — L'Art du Chant en Italie. — Les Contralti. — Mlle Alboni. . . 356

Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 370

Le chemin de fer de l'Ouest. 379

Revue scientifique. 382

Les anciens couvens de Paris. — Clémentine. — Première partie, par Mme Charles Reybaud. 393

Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille. — Dernière partie, par M. Prosper Mérimée. 438

Des rapports de la France et de l'Angleterre a la fin de 1847, par M. Michel Chevalier. 502

Études sur l'antiquité. — De quelques récens travaux sur la société romaine, par M. Eugène Despois. 542

Revue des théâtres. — *Le Puff*, comédie de M. Scribe, par M. A. de Pontmartin. 565
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 574

Michel Servet, sa doctrine et sa vie. — Documens nouveaux sur son procès et sur sa mort. — Première partie, par M. Émile Saisset. 585
Les anciens couvens de Paris. — Clémentine. — Seconde partie, par Mme Charles Reybaud. 619
L'émigration et la démocratie polonaises, par M. Alexandre Thomas. 662
Les mineurs de Rayas. — Scènes de la vie mexicaine, par M. G. Ferry. 688
La poésie didactique a ses différens ages, par M. Patin. 715
De la politique du calvinisme en France. — Duplessis-Mornai, par M. G. Garrisson. 736
Revue littéraire. — Publications sur le xvie siècle en Allemagne et en France, par M. Saint-René Taillandier. 754
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 770

Les anciens couvens de Paris. — Clémentine. — Troisième partie, par Mme Charles Reybaud. 781
Michel Servet, sa doctrine et sa vie. — Documens nouveaux sur son procès et sur sa mort. — Dernière partie, par M. Émile Saisset. 817
Critiques et historiens modernes de l'allemagne. — II. — Wolf, par M. Ch. Galusky. 849
Poèmes évangéliques. — La Tentation, par M. Victor de Laprade. 879
Poètes et romanciers modernes de la grande-bretagne. — XII. — Charles Dickens, par M. Arthur Dudley. 901
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 923

La belgique au commencement de 1848. — Nouvelle situation des Partis, par M. G. d'Alaux. 933
La papauté aux xiiie et xixe siècles (*Histoire de la Conquête de Naples par d'Anjou*, de M. Alexis de Saint-Priest), par M. Lerminier. 961
Des études contemporaines sur l'histoire des races, par M. Alphonse Esquiros. 983
Les anciens couvens de Paris. — Clémentine. — Dernière partie, par Mme Charles Reybaud. 1003
La peinture flamande et hollandaise. — De ses historiens en France et en Allemagne, par M. F. Mercey. 1026
Question des travailleurs. — L'Amélioration du sort des Ouvriers. — L'Organisation du travail, par M. Michel Chevalier. 1057
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 1087
A nos lecteurs 1097

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

Scènes de la vie mexicaine. — Le Capitaine don Blas et la Conducta de Platas, par M. Gabriel Ferry. 5

Le budget de la république, par M. Léonce de Lavergne. 44

Voyages et recherches en égypte et en nubie. — VIII. — Haute-Égypte. — Silsilis, Ombos, Syène et Philœ, par M. J.-J. Ampère. 63

La propagande démocratique en pologne, par M. Alexandre Thomas. 90

Les questions du jour, par M. Bailleul de Marizy. 115

L'organisation du travail et l'impot. — Première partie, par M. Léon Faucher. 130

Revue dramatique. — *L'Aventurière* et *Lucrèce*, par M. A. de Pontmartin. . . 150

Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 158

Alix, légende, par M. Octave Feuillet. 169

Les civiliens. — Mœurs administratives de l'Inde anglaise, par M. Francis Edwards. 201

L'organisation du travail et l'impot. — Dernière partie, par M. Léon Faucher. 230

La chouannerie dans le poitou. — Le Sonneur de cloches, par M. Émile Souvestre. 251

Le salon de 1848. — La Peinture, par M. F. de Lagenevais. 282

Lettres sur les symptomes du temps. — I, par M. E. Montégut. 300

Revue dramatique. — Un Proverbe de M. A. de Musset, un A-Propos de G. Sand, par M. A. de Pontmartin. 307

Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 314

Revue scientifique. 324

Manille et les philippines. — La Domination et la Société espagnoles dans l'archipel, par M. Th. Aube, officier de marine. 329

Les douanes et les finances de la france. — De l'Accroissement possible des recettes de la douane, Révision des tarifs. — Première partie, par M. Charles Coquelin. 356

L'afrique sous le gouvernement républicain, par M. Léonce de Lavergne. . . 388

Les jarochos. — Scènes de la vie mexicaine, par M. Gabriel Ferry. 410

Les ouvriers, par M. J.-J. Baude. 440

La ligue italienne. — Le Parti libéral constitutionnel et le Parti républicain en Italie. 453
Lettres sur les symptomes du temps. — II, par M. É. Montégut. 469
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 478

Réforme de l'enseignement scientifique en France. — Les Facultés, par M. A. de Quatrefages. 489
De la littérature politique en allemagne. — Un Pamphlet du docteur Strauss, par M. Saint-René Taillandier. 508
Puylaurens. — Première partie, par M. Paul de Musset. 527
Les douanes et les finances de la france. — De l'Accroissement possible des recettes de la douane, Révision des tarifs. — Seconde partie, par M. Charles Coquelin. 557
Le salon de 1848. — La Sculpture, les Dessins, les Pastels, par M. F. de Lagenevais. 590
Mouvement social de chartres au xvie siècle, par M. Philarète Chasles. . . 607
De l'enseignement des beaux-arts. — L'École de Paris et l'Académie de Rome, par M. Prosper Mérimée. 634
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 646

La hongrie en 1848. — I. — L'ancien palatin archiduc Joseph. — Le nouveau palatin archiduc Étienne, par M. E. de Langsdorff. 657
Le pilote ventura. — Scènes de la vie mexicaine, par M. Gabriel Ferry. . . . 674
Puylaurens. — Seconde partie, par M. Paul de Musset. 696
Les prisons de france sous le gouvernement républicain, par M. A. de Valon. 728
Les questions sociales dans la turquie d'europe, par M. H. Desprez. 749
Tableau des affaires extérieures. — Les Révolutions et les Nationalités européennes, par M. Alexandre Thomas. 770
Des travailleurs dans nos grandes villes, par M. le maréchal Bugeaud. . . . 790
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 800
Revue littéraire et dramatique. — L'Académie. — Le Théâtre. — *La Marâtre, la Rue Quincampoix*, par M. A. de Pontmartin. 809

Portraits politiques et littéraires. — Louis Ier, roi de Bavière, par M. Saint-René Taillandier. 817
Du libéralisme socialiste. — Les Écrits de M. Proudhon, par M. Léonce de Lavergne. 842
Les douanes et les finances de la france. — Augmentation possible des recettes de la douane. — Troisième et dernière partie, par M. Charles Coquelin. . . 861
Puylaurens. — Troisième partie, par M. Paul de Musset. 894
Les côtes de normandie. — Les Falaises. — Première partie, par M. J.-J. Baude. 927
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 964
Affaires d'italie. — La Guerre de l'Indépendance. 973

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

Les ateliers nationaux, par M. J.-J. Baude. 5
Puylaurens. — Quatrième partie, par M. Paul de Musset. 24
Marilhat, par M. Théophile Gautier. 56
Donizetti et l'école italienne depuis rossini, par M. P. Scudo. 76
Écrivains révolutionnaires. — Chamfort, par M. Arsène Houssaye. 91
Lettres sur les symptômes du temps. — III, par M. É. Montégut. 106
Chronique de la quinzaine. 120
Table générale des travaux de la revue depuis sa fondation. 133

Chateaubriand et ses mémoires. — Première partie, par M. Louis de Loménie. 133
Puylaurens. — Cinquième partie, par M. Paul de Musset. 168
L'Araguaïl. — Scènes de voyage dans l'Amérique du Sud, par M. F. de Castelnau. 198
Les poésies de henri heine, par M. Gérard de Nerval. 224
Les socialistes et le travail en commun, par M. le maréchal Bugeaud. 244
Lettres sur la belgique. — I. — Le Parti libéral depuis 1830. 260
Chronique de la quinzaine. 271
Documens financiers. 281
Les affaires d'italie. 285

De la politique étrangère de la france depuis la révolution de février, par M. Albert de Broglie. 293
Élise, par M. Léonce de Lavergne. 322
De la guerre sociale dans ses rapports avec la philosophie panthéiste et le mouvement révolutionnaire de l'europe, par M. Ph. Chasles. 348
Puylaurens. — Dernière partie, par M. Paul de Musset. 367
La hongrie. — II. — La Constitution hongroise. — Saint Étienne et Joseph II, par M. E. de Langsdorff. 395
De l'histoire ancienne de la grèce (*History of Greece*, de M. George Groote), par M. Prosper Mérimée. 428

Beaux-arts. — L'Anadyomène. — Le Portrait de Mme de Rothschild, par M. Ingres. 441
Chronique de la quinzaine. 450

Le romancier de la démocratie américaine. — Charles Sealsfield, par M. Saint-René Taillandier. 461
De la situation financière de la France. — Le Ministre et le Comité des Finances, par M. Benjamin Delessert. 500
Écrivains critiques de la France. — M. Philarète Chasles, par M. Charles de Mazade. 523
Histoire de l'idée du travail, par M. Saint-Marc Girardin. 554
La jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise, par M. John Lemoinne.. 566
Lettres sur la Belgique. — II. — Le Parti libéral et le Radicalisme belge. . . 585
Mélanges scientifiques. — Les Pierres précieuses, par M. A. de Quatrefages. 595
Chronique de la quinzaine. 608
La guerre des magyars et des croates, par M. H. Desprez. 618

De la constitution nouvelle au point de vue de la situation politique, par M. Albert de Broglie. 625
Peintres et sculpteurs modernes. — III. — Gros, par M. Eugène Delacroix. . 649
Chateaubriand et ses mémoires. — Dernière partie, par M. Louis de Loménie. . 674
La praguerie de 1848, par M. Alexandre Thomas. 708
L'émancipation et les colonies françaises depuis la révolution de février, par M. Henri Galos. 741
Chronique de la quinzaine. 772
Revue des théatres. 782

L'Italie et la révolution italienne de 1848. — I. — L'Insurrection lombarde et le Gouvernement provisoire de Milan, par Mme la princesse de Belgiojoso. 786
De l'industrie agricole en France. — Première partie, par M. André Cochut. 814
Des castes dans l'ancienne Égypte, par M. J.-J. Ampère. 838
De l'état des finances avant le 24 février, par M. L. Vitet. 849
Peintres et sculpteurs modernes. — IV. — Léopold Robert (correspondance inédite, documens nouveaux). — Première partie, par M. Feuillet de Conches. 887
Les poésies de Henri Heine. — Seconde partie. — L'Intermezzo, par M. Gérard de Nerval. 914
Des rapports de l'état avec l'église en Angleterre. — Affaire de l'évêché de Hereford, par M. John Lemoinne. 931
Chronique de la quinzaine. 947

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

Histoire diplomatique. — De la Politique extérieure de la France depuis 1830. — Première partie, par M. le comte d'Haussonville. 5

Peintres et sculpteurs modernes. — IV. — Léopold Robert (correspondance inédite, documens nouveaux). — Seconde partie, par M. Feuillet de Conches. 32

Le danemark et la confédération germanique. — La Guerre et les Négociations, par M. H. Desprez. 71

De l'industrie agricole en france. — Dernière partie, par M. André Cochut. 94

Histoire et progrès de la photographie, par M. L. Figuier. 114

L'italie et la révolution italienne de 1848. — II. — La Guerre de Lombardie et la Capitulation de Milan, par Mme la princesse de Belgiojoso. 139

Chronique de la quinzaine. 166

La crise. — Proverbe, par M. Octave Feuillet. 177

Peintres et sculpteurs modernes. — IV. — Léopold Robert (correspondance inédite, documens nouveaux). — Troisième partie, par M. Feuillet de Conches. 215

La hongrie en 1848. — Kossuth et Jellachih, histoire des six derniers mois, par M. Émile de Langsdorff. 252

L'athéisme allemand et le socialisme français. — M. Charles Grün et M. Proudhon. (I. *Le Mouvement social en France et en Belgique.* — II. *La Philosophie de la misère*), par M. Saint-René Taillandier. 280

Revue scientifique. — Les Morts apparentes. — La Planète Leverrier. 323

Chronique de la quinzaine. 332

Affaires de sicile. — La Médiation anglo-française à Naples. 341

Situation de l'extrême orient. 349

Peintres et sculpteurs modernes. — IV. — Léopold Robert (correspondance inédite, documens nouveaux). — Dernière partie, par M. Feuillet de Conches. 353

Les indes hollandaises en 1848. — I. — Java, Bornéo, Célèbes, par M. A. de Jancigny. 396

Histoire diplomatique. — De la Politique extérieure de la France depuis 1830. — Rapports avec la Prusse, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre jusqu'en 1840, par M. O. d'Haussonville. 416

Économie politique. — Les Crises commerciales et la Liberté des banques, par M. Charles Coquelin. 445

Littérature anglaise. — Jane Eyre, autobiographie, par M. Eugène Forcade. . 471
Poésie. — La Source éternelle, par M. V. de Laprade. 495
Chronique de la quinzaine. 499

La révolution dans l'Europe orientale. — I. — Les Illyriens, le ban Jellachih et l'Autriche, par M. H. Desprez. 513
Madame de Maintenon et Louis XIV (*Histoire de madame de Maintenon et des principaux événemens du règne de Louis XIV*, de M. le duc de Noailles), par M. J.-J. Ampère. 538
De la propriété, de M. Thiers, par M. Albert de Broglie. 556
Poètes et romanciers modernes de la grande-bretagne. — John Keats, sa Vie et sa Correspondance, par M. Ph. Chasles. 584
Beaux-arts. — De l'Éducation et de l'Avenir des Artistes en France, par M. Gustave Planche. 608
Littérature anglaise. — I. — Mildred Vernon, histoire de la vie parisienne dans les derniers temps de la monarchie, par M. A. Romieu. 630
II. — Les Arts en Espagne, par M. P. Mérimée. 639
Revue des théatres, par M. A. de Pontmartin. 646
Chronique de la quinzaine. 654

La hongrie. — I. — Les Réformateurs et les Révolutionnaires, par M. E. de Langsdorff. 673
Nelly. — Première partie, par M. Am. Achard. 698
Les indes hollandaises en 1848. — Histoire et Organisation du gouvernement colonial de Java, par M. A. de Jancigny. 728
Partir pour être évêque et devenir sonneur. — Proverbe, par M. Rolland de Villarceaux. 756
L'italie et les révolutions italiennes. — La Révolution et la République de Venise, par Mme la princesse de Belgiojoso. 785
La guerre du socialisme. — I. — La Philosophie révolutionnaire et sociale, par M. E. Forcade. 825
Chronique de la quinzaine. 851

Histoire diplomatique. — De la Politique extérieure de la France depuis 1830. — III. — La Rupture de l'Alliance anglo-française en 1840. — Rentrée de la France dans le concert européen en 1841, par M. O. d'Haussonville. . . . 865
La révolution dans l'Europe orientale. — II. — Les Roumains, le Protectorat russe et la Turquie, par M. H. Desprez. 894
Nelly. — Dernière partie, par M. Am. Achard. 920
La hongrie. — La Diète et les Réformes sociales. — Dernière partie, par M. E. de Langsdorff. 958
La guerre du socialisme. — II. — L'Économie politique révolutionnaire et sociale, par M. E. Forcade. 983
Le roman de moeurs irlandais, par M. Ph. Chasles. 1006
Chronique de la quinzaine. 1025
M. Rossi. 1033

FIN DE LA TABLE.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 969